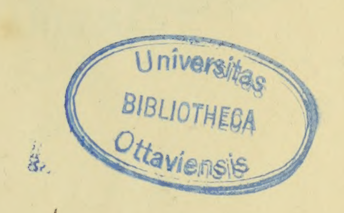








DOCUMENTS DE LA SESSION

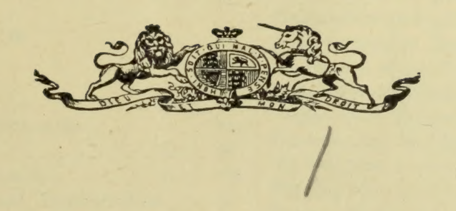
VOLUME 6

DEUXIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1897



VOLUME XXXI.

☞ Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

SECONDE SESSION, HUITIÈME PARLEMENT, 1897.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p. i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

1. Rapport de l'auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding.... ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding..... . . . . *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

2a. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1898. Présenté le 8 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

2b. Estimation supplémentaire d'une somme requise pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1887, pour le contingent militaire qui doit être envoyé en Angleterre pour le Jubilé de la reine. Présentée le 20 mai 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

2c. Estimations supplémentaires pour l'exercice expirant le 30 juin 1897. Présentées le 10 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding............ ....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

2c.* Estimation supplémentaire pour l'exercice expirant le 30 juin 1897 (ministère des postes). Présentée le 14 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

2d. Estimations supplémentaires additionnelles pour l'exercice expirant le 30 juin 1898. Présentées le 18 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding. . .*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

2e. Estimations supplémentaires additionnelles pour l'exercice expirant le 30 juin 1898. (Prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal.) Présentées le 23 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding... ....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

3. Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada à la date du 31 décembre 1896. Présentée le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

3a. Rapport des dividendes restant impayés et des soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada depuis cinq ans et plus, antérieurement au 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4a. Sommaire des rapports des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4b. Relevé préliminaire des affaires des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année civile 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 25 mars 1897, par sir Richard Cartwright .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 30 mars 1897, par l'hon. W. Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 5.

7. Rapport, relevés et statistiques du revenu de l'intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présentés le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

7a. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7b. Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 26 mars 1897, par sir Henri Joly de Lotbinière..*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1896. Présenté le 23 avril 1897, par l'hon. W. Mulock.................. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8a. Rapport sur les archives du Canada, 1896. Présenté le 23 avril 1897, par l'hon W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 6.

8c. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8d. Statistique criminelle pour l'année 1896...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

9. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1896. Présenté le 9 avril 1897, par l'hon. J. I. Tarte. ... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

10. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour l'exercice 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. A. G. Blair .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8.

11. Rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. —Marine. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. L. H. Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11a. Rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour 1896.—Pêcheries. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. L. H. Davies...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8—*Suite.*

11*b*. Rapports spéciaux contenant des notes sur l'histoire naturelle du homard, et spécialement sur l'histoire du homard au Canada............*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

11*c*. Décoloration du homard en boîtes........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*d*. Rapport de la commission conjointe relative à la préservation des pêcheries dans les eaux contiguës du Canada et des Etats-Unis......... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 9.

11*e*. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1896 ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12. Rapport du directeur général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 28 mai 1897, par l'hon. W. Mulock .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12*a*. Supplément au rapport du directeur général des postes pour 1896, concernant l'adjudication de certains contrats pour le service des malles. Présenté le 4 juin 1897, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 10.

13. Rapport annuel du département de l'intérieur pour 1897, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

13*a*. Rapport sommaire de la commission de géologie pour 1896. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher. .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

13*b*. Rapport de l'honorable T. M. Daly sur sa visite dans la Grande-Bretagne et en Irlande dans les intérêts de l'immigration au Canada, 1896. Présenté le 14 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.
Pas imprimé.

VOLUME 11.

14. Rapport annuel du département des affaires indiennes, pour l'année expirée le 30 juin 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport du commissire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1896. Présenté le 22 avril 1897, par l'hon. W. Laurier.................*Imprimé poar la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 12.

16. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. S. A. Fisher....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16*a*. Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour l'année civile 1896. Présenté le 22 avril 1897, par l'hon. S. A. Fisher.. ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16*b*. Rapport annuel du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1896, avec rapport partiel pour le semestre terminé le 31 décembre 1896. Présenté le 29 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher.. .*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour la période comprise depuis la fin de la session en octobre 1896. Présenté le 25 mars 1897, par l'Orateur.
Imprimé pour les documents de la session seulement.

18. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896. Présenté le 9 juin 1897, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 13.

19. Rapport du département de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 8 avril 1897, par sir Richard Cartwright.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

20. Rapport sur la huitième élection générale pour la Chambre des communes du Canada. Présenté le 29 avril 1897.—*M. Lavergne*.......... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21. Copie d'un ordre en conseil concernant l'émission de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. Présentée le 26 mars 1897, par l'hon. L. H. Davies.............................. *Pas imprimée.*

22. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1896-97. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. W. S. Fielding......... *Pas imprimé.*

23. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'auditeur général entre les sessions de 1896 et 1897, par l'hon. W. S. Fielding.................... *Imprimés pour les documents de la session seulement.*

24. Ordre général de la cour de l'échiquier. Présenté le 30 mars 1897, par l'hon. S. A. Fisher.
Pas imprimé.

25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de MM. Penhallwick, d'Edenwold, pour des machines détruites par les sauvages. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Davin* .... *Pas imprimée.*

26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux terrains dans la ville de Revelstoke donnés à J. A. Mara, ex-député de Yale et Caribou, et des ordres en conseil en vertu desquels ces octrois ont été faits. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock*........... *Pas imprimée.*

26a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance et de l'ordre en conseil du 11 juillet 1890, concernant le terrain dans la ville de Revelstoke donné à la Compagnie de hauts-fourneaux et de trafic de Kootenay. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock*.................... *Pas imprimée.*

27. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux octrois de terre dans les limites de la zone des chemins de fer, dans la Colombie anglaise, faits par la province subséquemment à l'époque où les terres comprises dans cette zone ont passé sous le contrôle du gouvernement fédéral, et copie des ordres en conseil du 29 mars et du 6 décembre 1896, énonçant les conditions de l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la province de la Colombie anglaise agissant au nom des concessionnaires. Présentée le 5 avril 1897.—*M. Bostock* .... *Pas imprimée.*

28. Relevé des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'au 24 mars 1897. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding..................... *Pas imprimé.*

29. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1896. Présenté le 5 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding. ... *Pas imprimé.*

30. Etat indiquant les deniers dépensés pour payer les primes sur le fer et l'acier fabriqués avec du minerai du Canada, les personnes auxquelles elles ont été payées, les endroits où le fer et l'acier ont été fabriqués ; et aussi copie des règlements passés au sujet de ces paiements, tel que requis par l'acte 57-58 Vic., chap. 9. Présenté le 7 avril 1897, par l'hon. W. Paterson.
Imprimé pour les documents de la session seulement.

31. État fourni annuellement aux termes de la clause 8, 49 Vic., chap. 9, qui donne la liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1896. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.......... *Pas imprimé.*

31a. Rapport, aux termes de la résolution du 20 février 1882, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, tel que fourni par le département de l'intérieur. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton.. *Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

32. État des arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique, aux termes : 1. De la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada. 2. Du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. 3. De la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest. Présenté le 13 avril 1897, par l'hon. C. Sifton..........*Pas imprimé.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de la preuve faite devant l'inspecteur Fletcher lorsqu'il a fait une enquête sur les accusations portées en novembre dernier contre le maître de poste de Northfield, C.-B. Présentée le 28 mai 1897.—*M. Davin.* *Pas imprimée.*

34. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement, au 31 décembre 1896. Présenté le 20 avril 1897, par l'Orateur..........*Pas imprimé.*

35. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 avril 1897,—Copie de tous ordres en conseil, rapports au conseil, pétitions, mémoires ou autres documents concernant la question des écoles du Manitoba, qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre. Présentée le 20 avril 1897.—*M. LaRivière.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

36. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1896, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap 19, des Statuts revisés du Canada. Présenté le 20 avril 1897, par l'hon. S. A. Fisher....*Pas imprimé.*

37. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 avril 1897,—Copie de toute correspondance concernant la démission de MM. Bompas, Bischoff et Cie, et la nomination de M. Charles Russell, comme avocats du gouvernement canadien à Londres. Présentée le 22 avril 1897.—*M. Foster*..........*Pas imprimée.*

38. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et correspondance concernant la création d'un bureau international des douanes à Bruxelles. Présentée le 26 avril 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*..........*Pas imprimée.*

39. Tarif des honoraires et frais pour la tenue des élections dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise, fixé par le gouverneur en conseil en vertu de la clause 121 de l'Acte des Elections Fédérales, et les amendements au dit tarif. Présenté le 26 avril 1897, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, demandant copie des instructions aux percepteurs des douanes *re* Resolutions du tarif et réciprocité de tarif. Présentée le 30 avril 1897—L'hon. W. Paterson..........*Pas imprimée.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897,—Copie de toutes demandes et spécifications pour soumissions, et de toutes réponses détaillées faites à ce sujet, depuis la dernière session du parlement, concernant l'impression des billets, timbres, etc., du gouvernement, copie de toute eorrespondance à ce sujet avec le gouvernement ou aucun de ses membres et avec le ministre des finances ou les officiers de son département ; aussi, copie de tous rapports faits à ce sujet au ministre des finances et au conseil, avec copie des arrêtés du conseil rendus à ce même sujet, et copie du contrat passé entre le gouvernement et le soumissionnaire heureux. Présentée le 3 mai 1897.—*M. Foster*..........*Imprimée pour la distribution seulement.*

42. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant le nombre de criminels libérés dans les divers pénitenciers du Canada depuis le mois de juillet 1896, leurs noms, la date de la condamnation et la raison pour laquelle ils ont été libérés ; aussi, les noms des personnes qui ont obtenu pour eux leur libération ; ainsi que le nom des criminels dont les sentences ont été commuées. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Bergeron.* *Pas imprimée.*

43. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et certaines personne ou personnes au sujet du projet du canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, et de tous papiers se rapportant à une demande de subvention pour aider à ce projet. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Poupore.* *Pas imprimée.*

44. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de tous rapports, évaluations et autres papiers concernant des terrains appartenant à Joseph Clarke et autres, dans le township de Monaghan-Sud, comté de Peterborough, qui ont été submergés par suite de la construction d'un barrage à Hastings, Ont. Présentée le 5 mai 1897.—*M. Kendry*...*Pas imprimée.*

45. Rèponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 septembre 1896,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance, plans et papiers en rapport avec la construction d'un pont en face de Québec ou dans le voisinage, pour raccorder le chemin de fer Intercolonial avec le chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 5 mai 1797.—*M. Langelier* .... *Pas imprimée.*

46. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des affaires indiennes à Ottawa et les bureaux du dit département à Régina et à Winnipeg concernant la fourniture des approvisionnements à l'école industrielle de Saint-Paul ; aussi copie de la correspondance entre le département à Ottawa et la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Winnipeg. Présentée le 10 mai 1897.—*M. Davin.Pas imprimée.*

47. Réponse à un ordre de la Chambre pour copie de l'opinion du ministre de la justice sur les augmentations statutaires. Présentée le 11 mai 1897 --*L'hon. L. H. Davies.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,--Copie de tous documents, correspondance, rapports, etc., concernant la nomination de Thomas E. Anderson comme percepteur des douanes à Napanee. Présentée le 11 mai 1897.—*M. Wilson*...............*Pas imprimée.*

49. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur les affaires du pénitencier de Kingston. Présenté le 17 mai 1897, par sir Richard Cartwright................*Imprimé pour la distribution.*

50. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice expiré le 30 juin 1896.—Présenté le 20 mai 1897, par l'hon. W. S. Fielding ....*Pas imprimé.*

51. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général, le 23 janvier 1897, concernant la délimitation de la frontière de l'Alaska. Présenté le 26 mai 1897, par l'hon. C. Sifton...... .... *Voir le n° 77.*

52. Contrat avec MM. Peterson, Tate et Cie, de Newcastle-on-Tyne, Angleterre, pôur un service hebdomadaire rapide entre le Canada et le Royaume-Uni. Présenté le 28 mai 1897, par sir Richard Cartwright... .... *Voir les "Procès-verbaux", page 393.*

53. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 13 mai 1897, pour copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées, entre le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la marine et des pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'Ile du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées ou brise-lames situés dans cette division électorale, des octrois différents de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au parlement. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*. . ...*Pas imprimée.*

54. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 19 mai 1897, demandant un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, et autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. sir Mackenzie Bowell.*
Imprimée pour les documents de la session.

54*a*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 9 juin 1897, demandant un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896. Présentée le 17 juin 1897.—*L'hon. sir Mackenzie Bowell.*
Imprimée pour les documents de la session.

55. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1897, pour copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme ; aussi, la correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel* relativement à ce contrat ; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit

VOLUME 13—*Suite.*

vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Ile du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ; aussi, un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ; aussi, un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*.............. *Pas imprimée.*

56. Réponse à un ordre du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1897, demandant la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral. Présentée le 1er juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson* .... *Imprimée pour les documents de la session.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, papiers, correspondance, pétitions, etc., concernant la destitution de J. Albert Verge, gardien des pêcheries pour la rivière Ristigouche et ses tributaires et les eaux de la Baie des Chaleurs, et la nomination de Charles Brown à sa place. Présentée le 3 juin 1897.—*M. McAlister.* *Pas imprimée.*

57*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., concernant la destitution de Angus McPhee comme maître de poste à Hopefield, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée le 3 juin 1897. *M. Martin*.. *Pas imprimée.*

57*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de tous papiers, lettres, documents, pétitions, etc., concernant la destitution de A. J. McNeill, comme maître de poste à Stanley-Bridge, dans l'Ile du Prince-Edouard. Présentée le 3 juin 1897—*M. Martin.* *Pas imprimée.*

57*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, papiers et télégrammes échangés entre le gouvernement et toutes personne ou personnes au sujet de la destitution du Dr George Duncan, ci-devant surintendant de la quarantaine à la station de Williams'-Head, C.A. Présentée le 4 juin 1897.—*L'hon. E. G. Prior*............*Pas imprimée.*

57*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de tous documents, rapports, affidavits, déclarations, papiers et correspondance, concernant la destitution de F. X. Smith, ci-devant gardien du phare au Cap Gaspé. Présentée le 8 juin 1897.—*M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

57*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 septembre 1896,—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance concernant la nomination et la destitution des sous-agents du département de la marine et des pêcheries au port de Pictou. Présentée le 8 juin 1897.—*Sir C. Htbbert Tupper*............ *Pas imprimée.*

57*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Etat donnant les noms de toutes personnes renvoyées du service dans le département du revenu de l'intérieur depuis le 1er juillet 1896, et les noms de toutes personnes nommées dans le dit département depuis la même date. Présentée le 14 juin 1897.—*M. Wood (Brockville)* .... *Pas imprimée.*

57*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat donnant les noms et l'emploi de toutes personnes mises à la retraite, destituées ou remplacées, dans le service du gouvernement canadien sous la présente administration, donnant les raisons de la mise à la retraite, de la destitution ou du remplacement dans chaque cas, et le nom et l'âge de l'officier ou employé nommé pour remplir la vacance dans chaque cas, et indiquant si une enquête régulière a eu lieu dans chaque cas, la nature de l'enquête, et si la personne intéressée a eu l'occasion de plaider sa cause avant sa destitution ou son remplacement. Présentée le 15 juin 1897.—*Sir Charles Tupper.* *Voir nº 57t.*

57*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Etat donnant les noms de toutes personnes nommées dans le département des douanes depuis le 1er juillet 1896, avec la désignation des charges à remplir par chacune respectivement, et les salaires attachés à ces positions. Aussi, les noms de toutes personnes qui ont été remerciées de leurs services depuis la même date, avec la désignation des charges qu'elles remplissaient, et les salaires respectifs attachés à ces positions. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Wood (Brockville)*................ *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

57*i*. Réponse supplémentaire au n° 57*g*. Présentée le 16 juin 1897.—*Sir Charles Tupper*.....*Voir le n° 57t.*

57*j*. Réponse à ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1897,—Copie de toutes lettres et correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, se rapportant en quelque manière à la destitution de M. W. D. Fairbrother comme maître de poste à Beamsville, avec copie des accusations et le nom de l'accusateur. Présentée le 18 juin 1897.—*M. McCleary*....*Pas imprimée.*

57*k*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, rapports et autres communications au sujet de la nomination et de la destitution de David H. Price, maître de poste de Aylmer-Ouest, de la nomination de son successeur, Frederick Ashbaugh. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Ingram*..........*Pas imprimée.*

57*l*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports, concernant la destitution de T. P. Shields, maître de poste de Upper-Maugerville, et la nomination de Emery Sewel à sa place, et au sujet de tous changements projetés dans l'emplacement du dit bureau de poste depuis 1891. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*

57*m*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 avril 1897,—Copie de tous papiers, correspondance et pétitions, etc., concernant la destitution d'Alexis Doutre comme maître de poste de Beauharnois. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Bergeron*..........*Pas imprimée.*

57*n*. Réponse à un ordre de la chambre des Communes, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant les noms de tous maîtres de poste et autres personnes au service du gouvernement dans les comtés de King et York, N.-B., qui ont été destitués depuis 1896, et copie de toute correspondance à ce sujet. Prétentée le 18 juin 1897.—*M. Foster*..........*Pas imprimée.*

57*o*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de la preuve faite à l'enquête tenue sur le bureau de poste de Valleyfield, par M. Wilfrid Mercier. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Bergeron*..........*Pas imprimée.*

57*p*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de tous rapports, correspondance et raisons alléguées, qui n'ont pas été soumis à la Chambre, concernant la destitution de Roderick McLeod et Robert McKay, gardiens du pont de l'Intercolonial à Pictou, N.-E., et la nomination de Thomas Fraser et A. Thomas en leur lieu et place. Présentée le 24 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*..........*Pas imprimée.*

57*q*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de tous papiers et documents concernant la destitution de John L. Smith comme gardien de pêcheries pour le district de New-Caslisle, s'étendant depuis la Grande-Cascapédia jusqu'à Pasbébiac-Est. Aussi, copie de toute recommandation faite à quelque membre du gouvernement par lettre ou autrement pour sa destitution, et de toute recommandation en faveur de son successeur. Présentée le 25 juin 1897.—*Sir A. P. Caron*..........*Pas imprimée.*

57*r*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance, preuve, rapport et papiers concernant la destitution de l'inspecteur et du graisseur des wagons à Stellarton, N.-E., d'après instruction du surintendant du service des machines de l'Intercolonial à Moncton, le 5 février 1897. Présentée le 25 juin 1897.—*Sir C. H. Tupper.* *Pas imprimée.*

57*s*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de tous papiers, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes concernant la destitution de Andrew Carmichael, maître de poste à Spencerville, Ontario. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Reid.* *Pas imprimée.*

57*t*. Rtéponse partielle à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, datée le 9 avril 1897, demendant un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896, dans le cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée ; le dit état spéci6ant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le nom tant de la pension ou de la gratification accordée ; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission. Présentée le 26 juin 1897.—*L'hon. M. Kirchhoffer.* *Imprimée pour les documents de la session.*

VOLUME 13—*Suite*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie du contrat accordé à M. Gédéon Beaulieu, entrepreneur, pour la construction du bureau de poste à Rimouski, de la correspondance échangée entre lui et le gouvernement à ce sujet, et de tous les documents concernant cette affaire. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Fiset*..........................*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie du rapport fait par M. Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries, sur la conférence qui a eu lieu en novembre dernier entre les compagnies de steamers et les exportateurs de bestiaux et de chevaux. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Maclean*.............*Imprimée pour les documents de la session.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 20 juillet dernier entre le département de la marine et des pêcheries, à Ottawa, et ses officiers ou autres personnes, concernant les approvisionnements et les réparations des navires et steamers sous le contrôle de ce département qui ont l'habitude de faire relâche aux ports de Charlottetown, Georgetown et Pictou, ou qui sont employés à la protection des pêcheries du littoral ou au service et à l'entretien des phares ou au service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. Présentée le 4 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*......*Pas imprimée.*

61. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, pétitions, mémoires et suggestions reçus par le gouvernement ou par quelqu'un de ses membres depuis le 23 juin 1896, pour modifier l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, en vue d'augmenter les pouvoirs de l'exécutif de ces territoires et les subsides qui leur sont accordés. Présentée le 4 juin 1897.—*M. Davin*..*Pas imprimée.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—Etat indiquant, en ce qui concerne Weller-Bay, alors que c'était un port extérieur, savoir, pendant onze ans : 1. La valeur des articles imposables et le montant des droits perçus. 2. La valeur des articles admis en franchise. 3. Le nombre des navires entrés et sortis. 4. Le salaire total payé. Présentée le 8 juin 1897.—*M. Corby*..*Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la milice et autres, et le ministre de la milice et le major général commandant, au sujet des promotions par brevet et de l'ordre général n° 73, 1896. Présentée le 8 juin 1897.—*Bain*..*Pas imprimée.*

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance, plans et rapports d'ingénieurs concernant la création d'un port de refuge à North-Harbour, Aspey-Bay, comté de Victoria, N.-E. Présentée le 9 juin 1897.—*M. Bethune* .... *Pas imprimée.*

65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 mai 1897,—Copie de tous papiers, etc., concernant l'élargissement de Daniel Brien Sullivan, condamné à l'emprisonnement à Toronto, le 18 novembre 1896, y compris les rapports du magistrat de police des 21 et 27 novembre 1896. Présentée le 9 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper.* *Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner des lignes ferrées en Canada, le nombre d'acres de terre données à titre de subvention, et leur valeur estimative. Aussi, état indiquant séparément la part de dépenses faites pour lignes ferrées dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, déduction faite de toutes sommes qui ont pu être portées au compte de chaque province ou des Territoires du Nord-Ouest lors du règlement de leur dette envers la Puissance. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Martin*..*Imprimée pour les documents de la session.*

67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes lettres, correspondance et soumissions, et état donnant les noms des soumissionnaires, les montants de leurs soumissions et les noms des personnes qui ont obtenu les contrats pour les monuments historiques de Lundy's-Lane, de la ferme Chrysler et de Châteauguay. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Gibson*..*Pas imprimee.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat donnant une liste comparative des prix payés en rapport avec le camp militaire à Aldershot, comté de King, N.-E.,

VOLUME 13—*Suite.*

pendant les saisons de 1895 et 1896 respectivement; aussi, copie de tous papiers, correspondance et instructions concernant la fourniture des approvisionnements pour le dit camp en 1897. Présentée le 10 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper*..*Pas imprimée.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat indiquant, d'après les changements annoncés dans l'organisation du collège militaire royal du Canada,—1. Les détails en ce qui concerne les membres du personnel supérieur et subalterne dans l'organisation projetée, les émoluments de chacun et les conditions de l'engagement, y compris les périodes de service à faire et de fonctions à remplir par chacun respectivement. 2. Le nombre de classes que l'on se propose d'établir pour l'instruction des cadets. 3. La répartition et distribution des heures consacrées à l'instruction en classe, aux exercices militaires et athlétiques, aux repas, récréations, etc., spécifiant les sujets, les professeurs et les instructeurs chargés respectivement des divers sujets enseignés dans chaque classe. 4. Le chiffre du dépôt à être fait par les cadets pour solder leurs dépenses personnelles pour une durée de trois ans, sous l'ancien système et sous le système de réorganisation, respectivement. 5. Le surplus de revenu produit par les honoraires payés pa-chaque cadet, déduction faite des frais de pension, sous l'ancien et le nouveau système, respectivement. 6. Les item détaillés, sous l'ancien et le nouveau système, constituant une augmentation ou une réduction des dépenses, et les montants résultant de cette différence. 7. Le nombre de demandes faites avant l'annonce de la réorganisation par des personnes qualifiées désirant concourir pour entrer au collège militaire royal en septembre prochain. Présentée le 10 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*..*Pas imprimée.*

69*a*. Réponse supplémentaire au n° 69. Présentée le 23 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*.........*Pas imprimée.*

70. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et correspondance concernant le congrès international des chemins de fer tenu à Londres en 1895. Présentée le 14 juin 1897.—*Sir Ch. Hibbert Tupper*..*Pas imprimée.*

70*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du conseil et autres documents concernant la réunion du congrès international des chemins de fer à Saint-Petersbourg, et des papiers soumis à ce congrès par le haut-commissaire du Canada. Présentée le 14 juin 1897.—*Sir C. Hibbert Tupper*..*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur la section 12 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—M. *Clancy*..*Imprimée pour les documents de la session.*

71*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur les sections 4, 5, 6 et 7 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés, et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—M. *Clancy*..*Imprimée pour les documents de la session*

71*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 20 mars, pour les travaux d'agrandissement du canal de Grenville, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. Présentée le 14 juin 1897.—M. *Clancy*..*Imprimée pour les documents de la session.*

71*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 7 mai 1897, pour les travaux dans le chenal nord du Saint-Laurent, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—M. *Clancy*..*Imprimée pour les documents de la session.*

VOLUME 13—*Suite.*

71*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 30 avril 1897, pour les travaux sur la section Iroquois du canal des Galops, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—M. *Clancy*...................... *Imprimée pour les documents de la session.*

71*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Etat de toutes soumissions ouvertes le 24 avril 1897, pour les travaux sur la section Cardinal du canal des Galops, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives d'après lesquelles les soumissions ont été calculées, ainsi que le chiffre total de chaque soumission. Présentée le 25 juin 1897.—M. *Clancy*..... .... *Imprimée pour les documents de la session.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 septembre 1896,—1. Copie de tous les rapports faits au cours des derniers dix ans par les ingénieurs au département des travaux publics sur la condition du havre de Port-Albert et les travaux à y faire. 2. Relevé détaillé, avec dates, de tous les montants votés par le parlement pour l'amélioration du dit havre. 3. Etat indiquant quelle partie des dites sommes a été dépensée en vertu de contrats, et quelle partie a été dépensée autrement et comment ; avec la date des paiements et les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits. Présentée le 15 juin 1897.—M. *Cameron*.............. ... .*Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 septembre 1896,—1. Copie de tous rapports des ingénieurs des travaux publics depuis le 1er janvier 1890, sur la condition et l'amélioration du havre de Goderich et du brise-lames du Nord. 2. Relevé détaillé de tous les montants votés pour la construction et l'amélioration du dit havre. 3. Relevé indiquant le chiffre des dépenses faites pour le dit havre depuis que le gouvernement du Canada a entrepris les travaux à y faire comme port de refuge. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Cameron*.. .... *Pas imprimée.*

72*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports d'ingénieurs, etc., concernant le prolongement du brise-lames à Belle-Rivière, I. P.-E. Présentée le 15 juin 1897.—*M. Martin*............................*Pas imprimée.*

73. Réponse partielle (départements de l'intérieur et des affaires indiennes) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 avril 1897,—Etat donnant les noms de tous les commissaires nommés par le gouvernement ou par aucun des ministres pour entendre les accusations et faire une enquête sur la conduite des employés civils du gouvernement ou d'aucun de ses départements, depuis juillet 1896, ainsi que le chiffre du traitement ou des allocations de chacun d'eux, et le temps pendant lequel chacun a été employé, et le montant total payé. Aussi, copie de l'autorisation et des instructions données à ces commissaires. Présentée le 16 juin 1897.—*M. Foster*.. . . . .*Pas imprimée.*

73*a*. Réponse supplémentaire au n° 73. (Département de la marine et des pêcheries.) Présentée le 17 juin 1897.—*M. Foster*......... .... *Pas imprimée.*

74. Copie de contrats pour emmagasinage à froid sur les steamers voyageant entre Montréal et la Grande-Bretagne, passée entre le ministre de l'agriculture et diverses compagnies de steamers. Présentée le 17 juin 1897, par l'hon. S. A. Fisher.......... .... *Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,– Copie de toutes lettres, papiers, correspondance, etc., concernant la fermeture, en mars dernier, du bureau de poste de Oak-Bay Mills, Québec. Présentée le 18 juin 1897.—*M. McAlister*.................*Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mai 1897,—1. Copie de toute correspondance et autres documents concernant la création de charges d'inspecteurs des postes à Stratford, Barrie et Kingston, et les nominations d'inspecteurs et autres fonctionnaires se rattachant à ce service. 2. Etat donnant le nombre des employés attachés à chacun de ces services, le salaire payé et toutes autres dépenses afférentes à chacun des dits services. Présentée le 18 juin 1897.—*M. Cameron*.................... ....*Imprimée pour les documents de la session.*

77. Rapport du major général Cameron sur la convention proposée concernant une partie de la frontière de l'Alaska, et le mémorandum à ce sujet. Présenté le 19 juin 1897, par l'hon. L. H. Davies. *Imprimé pour les documents de la session.*

VOLUME 13—*Fin.*

78. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance, s'il en est, échangée entre ce gouvernement et le gouvernement des Etats-Unis au sujet d'une égalisation ou d'un rajustement des lois, règles et règlements côtiers en vigueur dans les deux pays, et au sujet de toute convention ou proposition pour faire quelque arrangement en vertu duquel le gouvernement et les fonctionnaires américains concéderaient aux navires canadiens les mêmes privilèges que ceux accordés aux navires américains par les autorités du Canada sous l'empire des lois, règles et règlements actuellement en vigueur. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Britton*.... ....*Imprimée pour les documents de la session.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'intérieur, et M. Charles B. Heyd, M.P., pour Brant-Sud, et M. Davis, du comté de Haldimand, concernant la nomination ou autrement de M. Daniel Lynch, du village de Hagersville, ou du Dr Stuart, du même lieu, comme agent des sauvages en remplacement du Dr Jones, de Hagersville. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Clancy*..........*Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de tous papiers, correspondance et télégrammes concernant les faux rapports qui ont trait à la qualité du saumon de la Colombie anglaise vendu sur les marchés anglais. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Maxwell.* *Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de l'avis récemment publié demandant des soumissions pour le transport de la malle entre Danville, dans le comté de Richmond, et Saint-Camille, dans le comté de Wolfe, province de Québec, de toutes les soumissions reçues, donnant les noms des soumissionnaires et le montant de la soumission dans chaque cas, le nom du soumissionnaire heureux et le montant auquel le contrat a été donné. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Ives*..........*Pas imprimée.*

81*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance et papiers annulant le contrat passé avec S. E. Turner pour le transport des malles entre Tottenham et Athlone, dans le comté de Simcoe, Ontario. Présentée le 28 juin 1897.—*M. Tyrwhitt*..........*Pas imprimée.*

81*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mai 1897,—Etat indiquant les différentes routes postales et les divers contrats actuels pour le transport des malles entre la ville d'Annapolis-Royal et la ville de Liverpool, dans les comtés d'Annapolis et de Queen, respectivement ; les noms de chaque entrepreneur et de ses cautions ; la longueur de chaque route ; le prix stipulé dans chaque contrat ; et si le service est quotidien, ou deux fois ou trois fois la semaine. Présentée le 25 juin 1897.—*M. Mills*..........*Pas imprimée.*

82. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1897,—Copie de la démission de S. I. Jones, écuier, ci-devant juge de la cour de comté du comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à cette démission ; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones. Présentée le 2 juin 1897.—*L'hon sir Mackenzie Bowell.* *Pas imprimée.*

83. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1897,—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanislas F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Ile du Prince-Edouard, jusqu'au 20e jour d'avril dernier ; aussi, les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date ; aussi, les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers. Présentée le 25 juin 1897.—*L'hon. M. Ferguson*..........*Pas imprimée.*

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

LES FERMES EXPÉRIMENTALES

RAPPORTS

DU DIRECTEUR	WM. SAUNDERS, LL.D.,
DE L'HORTICULTEUR	JOHN CRAIG,
DU CHIMISTE	F. T. SHUTT, M.A.,
DE L'ENTOMOLOGISTE ET BOTANISTE	JAS. FLETCHER, LL.D.,
DU RÉGISSEUR DE LA BASSE-COUR	A. G. GILBERT,
DU RÉGISSEUR, FERME DE NAPPAN (N.-E.)	GEO. W. FORREST,
DE L'HORTICULTEUR, FERME DE NAPPAN (N.-E.)	W. S. BLAIR,
DU RÉGISSEUR, FERME DE BRANDON (MAN.)	S. A. BEDFORD,
" FERME D'INDIAN-HEAD (T.N.-O.)	ANGUS MACKAY,
" FERME D'AGASSIZ (C.-A.)	THOS. A. SHARPE.

POUR

1896

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTE LA REINE

1897

[N° 8c—1897.]

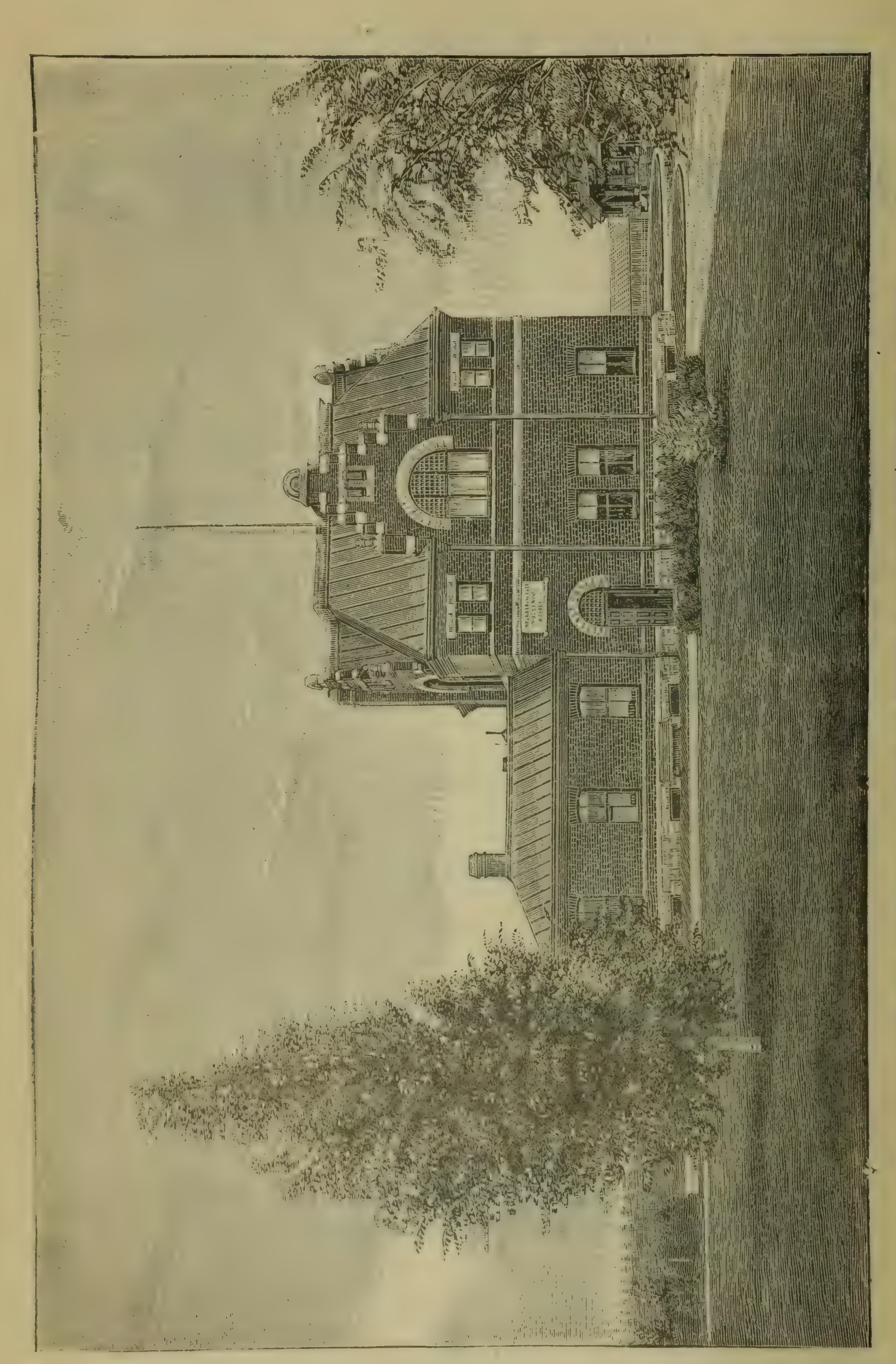


Fig. 1.—Bureaux, musée et laboratoire de chimie de la ferme expérimentale centrale.

ANNEXE

AU

RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

SUR LES

FERMES EXPÉRIMENTALES.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation mon dixième rapport annuel sur les travaux exécutés ou en voie d'exécution à chacune des fermes expérimentales établies dans différentes parties du pays.

Vous trouverez aussi annexés les rapports des officiers suivants de la ferme expérimentale centrale: l'horticulteur, M. John Craig; le chimiste, M. Frank T. Shutt, et l'entomologiste et botaniste, le Dr James Fletcher. Je soumets aussi un rapport du régisseur de la basse-cour, M. A. G. Gilbert, et, inclus dans le rapport du directeur, un rapport du contremaître de sylviculture, M. W. T. Macoun.

Sur les fermes expérimentales succursales, il y a des rapports de M. Geo. W. Forrest, régisseur et de M. W. S. Blair, horticulteur de la ferme expérimentale pour les Provinces maritimes, à Nappan (Nouvelle-Ecosse); de M. S. A. Bedford, régisseur de la ferme expérimentale pour le Manitoba, à Brandon; de M. Angus MacKay, régisseur de la ferme expérimentale pour les territoires du Nord-Ouest, à Indian-Head, et de M. Thos. A. Sharpe, régisseur de la ferme expérimentale pour la Colombie-Anglaise, à Agassiz.

Ces rapports présentent les résultats detaillés de nombreux travaux pratiques soigneusement exécutés en agriculture, en horticulture et en agriculture, obtenus dans les champs, les vergers, les plantations, les granges, la laiterie et la basse-cour; les résultats de l'investigation scientifique de problèmes de chimie dans le laboratoire; ceux de l'étude de l'histoire naturelle d'insectes et de plantes nuisibles, accompagnés de conseils sur les moyens propres à atténuer les dommages qu'ils causent; ainsi que les résultats d'expériences faites l'année dernière en apiculture.

La demande de ces rapports et des bulletins des fermes expérimentales parmi les cultivateurs est considérable, et elle augmente d'année en année ; c'est un indice réjouissant d'un désir croissant de connaissances dans cette classe de la communauté, et de la haute estime qu'on a pour ces comptes-rendus des travaux. J'espère que la classe agricole trouvera les renseignements réunis dans le présent rapport d'une utilité pratique et qu'ils contribueront à l'avancement de l'agriculture et de l'horticulture en Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Wm SAUNDERS,
Directeur.

A l'Honorable
Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL

SUR LES

FERMES EXPÉRIMENTALES.

RAPPORT DU DIRECTEUR.

(W. SAUNDERS, LL.D., F.L.S., F.C.S.)

En soumettant le dixième rapport annuel des fermes expérimentales, il me semble à propos de présenter quelques détails qui donneront une idée de l'avancement des travaux pour l'exécution desquels ces institutions ont été établies. La valeur d'une entreprise quelconque s'estime ordinairement d'après ses résultats, et, bien que pour celles dont le but est en grande partie d'instruire il ne soit pas toujours possible de démontrer leur valeur d'après les résultats apparents, il y a néanmoins dans ce qui a été accompli assez de quoi citer pour faire voir que les fermes expérimentales ont déjà rendu d'importants services aux cultivateurs du pays.

Quand en octobre 1896 le directeur fut nommé,—premier pas vers l'organisation des fermes expérimentales en Canada,—notre premier soin fut d'étudier avec soin les conditions climatologiques et autres qui affectent l'agriculture dans les différentes parties du pays et de déterminer où pourraient être placées les fermes à établir, de manière à ce qu'elles fussent du plus grand avantage aux agriculteurs. L'intention était que les sites de ces institutions présentassent les conditions climatologiques les plus importantes du pays et fussent à portée de la population agricole dont les fermes étaient destinées à servir les intérêts. Malgré l'ardente rivalité entre différents districts qui désiraient avoir ces fermes au milieu d'eux, le fait qu'il n'y a point eu de critique hostile digne d'attention est ample preuve que le public a accepté le choix des sites comme judicieux.

Dès le début nous nous sommes appliqué à venir en aide aux cultivateurs qui s'efforçaient d'acquérir l'expérience nécessaire pour surmonter les difficultés et travailler avec plus d'avantage et de profit. Ces dernières années les profits des cultivateurs ont considérablement diminué par suite du bas prix des denrées qu'ils produisaient et de la concurrence toujours croissante; en présence de ces difficultés pressantes il était impératif que la plus grande partie des travaux entrepris en vue de l'avantage des cultivateurs de ce pays, tendît à l'amélioration des méthodes de culture, à l'étude et à l'introduction de variétés de céréales vigoureuses, productives et précoces qui donneraient probablement des récoltes à la fois plus abondantes et de qualité supérieure. En vue du premier objet mentionné nous avons fourni des renseignements pratiques concernant les meilleurs moyens de maintenir la fertilité des terres ou de restaurer celles qui ont été en partie épuisées. Nous avons discuté les soins à prendre du fumier de ferme et démontré l'effet des engrais sur diverses

cultures, ainsi que les meilleures méthodes de préparer le sol pour recevoir la semence, les modes de semis qui réussissent le mieux, la quantité de semence à employer et la profondeur à laquelle il vaut le mieux l'enfouir. Nous avons aussi fait de longues séries d'expériences afin de déterminer le moment le plus favorable pour le semis des principales plantes agricoles dans les différents climats du pays.

Pour arriver au second but proposé, nous avons cherché des variétés convenables de grains et autres produits dans tous les pays où nous l'avons pu et où il existe des difficultés climatologiques semblables aux nôtres. Afin d'ajouter à nos chances de réussite nous avons eu recours à l'art de la fécondation artificielle dans le but de réunir ensemble dans les variétés ainsi produites les bonnes qualités des variétés existantes. Quoique nous n'ayons encore eu que peu de temps, nos efforts ont été couronnés d'une mesure de succès encourageante, l'intérêt de nos cultivateurs dans ce travail a été éveillé et de nouvelles variétés plus prolifiques prennent rapidement la place de quelques-unes des variétés inférieures usitées jusqu'ici. Un grand élan a été donné à cette branche spéciale des travaux par la distribution judicieuse et gratuite en sacs-échantillons de tout notre surplus de grain des meilleures variétés produit à toutes les fermes expérimentales.

Les leçons de choses qui ont été données par la production de récoltes fourragères et leur conversion en ensilage afin de fournir une nourriture succulente au bétail pendant l'hiver, ont grandement stimulé l'industrie laitière, en particulier la fabrication du beurre en hiver, ainsi que l'engraissement économique des bœufs, ce qui procure un emploi plus avantageux des ouvriers de ferme pendant les mois d'hiver. Les expériences que nous avons faites relativement à la production économique de beurre de qualité supérieure et au meilleur traitement du lait afin de l'écrémer complètement, ont beaucoup attiré l'attention de ceux qui se livrent à cette industrie spéciale. Les résultats obtenus par l'alimentation des porcs avec les céréales de moindre valeur et autres produits de la ferme qui auraient été autrement perdus mais qui ont ainsi été transformés en viande de porc, ont stimulé et fait développer l'industrie de l'élevage de ces animaux. Le commerce des œufs et des volailles habillées pour la table a aussi été encouragé par la publication des résultats obtenus dans les expériences faites dans la division de la basse-cour.

Nous avons aussi considéré avec soin les difficultés que rencontrent les colons dans les parties les plus reculées du pays où les extrêmes du climat sont le plus considérables, et avons travaillé à leur venir en aide. Nous avons fait de nombreuses expériences quant au traitement du sol afin d'en conserver l'humidité, et aussi quant à l'introduction de graminées fourragères convenant au pays. C'est aux fermes expérimentales qu'est dû l'honneur d'avoir introduit le brome inerme dans le Nord-Ouest du Canada et d'en avoir démontré la valeur tant pour foin que pour pâturage, répondant ainsi à un besoin très senti par ceux qui s'occupaient de l'élevage du bétail et de la production du lait. La culture générale de cette utile graminée qui résiste parfaitement aux fortes sécheresses et aux froids intenses et qui donne un fourrage vert hâtif et succulent et une quantité d'excellent foin, prépare la voie pour une extension considérable du commerce du bétail aussi bien que des industries beurrière et fromagère.

Les instructifs essais d'un grand nombre de variétés d'arbres et d'arbustes fruitiers, ont servi à faire connaître où l'on peut les cultiver, et, par la fécondation croisée opérée avec intelligence sur des formes sauvages rustiques, nous produisons des variétés nouvelles et améliorées, dont quelques-unes, croyons-nous, se trouvent être utiles aussi bien que suffisamment rustiques pour fournir un jour aux colons dans tout le Nord-Ouest quelques-uns de ces fruits salubres et agréables que la nature a donnés d'une main si libérale à ceux qui habitent les parties du pays à climat moins inclément. Les renseignements que nous avons fournis sur la nature des légumes des variétés les plus appropriées aux différents climats du pays ont été d'une grande valeur, et l'encouragement donné par notre exemple et nos distributions de petites quantités de graines et de boutures à ceux qui désirent embellir leurs alentours par la plantation d'arbres et d'arbrisseaux, a eu pour effet de faire fleurir plus d'un désert et de transformer des sites nus et désolés en habitations charmantes et bien abritées.

Fermes expérimentales.

Le public a aussi eu à se louer des conseils pratiques et très appréciés fournis par les officiers chargés des branches plus spécialement scientifiques des travaux. Ç'a été le cas pour les renseignements donnés concernant les meilleurs remèdes contre les insectes nuisibles et les maladies fongueuses dont les grains, les fruits et autres produits ont beaucoup souffert par le passé; les cultivateurs et les producteurs de fruits se sont bien trouvés d'avoir suivi ces recommandations. D'autres sujets d'études soigneuses ont été celui des mauvaises herbes et celui des meilleurs moyens de les maîtriser.

Il a été fait des recherches sur les constituants nutritifs de beaucoup de plantes fourragères qui ont été analysées à différents degrés de développement afin de déterminer à quel moment il est le plus avantageux de faucher ces plantes. Il a ainsi été donné aux cultivateurs du Canada beaucoup de renseignements utiles dont ils ont grandement bénéficié. Il a été publié une quantité de faits utiles relatifs à d'autres recherches chimiques telles que l'action des engrais, l'utilité des terres noires de marais, des vases et des marnes comme amendements, ainsi que la composition de terres de différentes parties du Canada. Le chimiste des fermes expérimentales a aussi beaucoup travaillé à déterminer la qualité d'eaux de puits de cultivateurs, et dans bien des cas il a fait rapport que l'eau était impure; les dangereux résultats souvent dus à l'usage d'eau contaminée ont ainsi été prévenus dans bien des cas.

Chaque année les officiers du personnel donnent beaucoup de renseignements au nombre toujours croissant des correspondants, et un cercle encore plus considérable de cultivateurs reçoivent les rapports et les bulletins publiés par les fermes expérimentales qui contiennent les résultats de toutes les branches de travaux. A juger d'après les lettres de remerciements que nous recevons, l'aide que les cultivateurs reçoivent ainsi, est grandement appréciée.

Dans ce court résumé nous n'avons fait mention que des détails les plus saillants des travaux qui ont été exécutés aux fermes expérimentales pendant les quelques années depuis leur établissement. Nous avons tâché, et avec beaucoup de succès, de travailler dans chacune des branches importantes de l'agriculture, de l'horticulture et de l'arboriculture, et, bien que notre objet principal ait été d'aider à l'avancement de l'agriculture et à rendre cette noble occupation plus avantageuse, nous n'avons pas négligé d'autres sujets importants; nous avons encouragé la culture et la dissémination d'arbres et d'arbustes, ainsi que la plantation d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes d'agrément, de sorte que notre population tant dans les villes qu'à la campagne puisse participer à l'avantage des fruits salubres dont notre climat peut permettre la production et en même temps s'entourer d'objets dont l'étude et la contemplation élèvent l'esprit et nous procurent de douces jouissances.

ESSAIS D'AVOINE.

L'avoine est une des céréales qui sont le plus généralement cultivées. L'homme la cultive depuis plus de mille ans pour sa nourriture ou pour celle de ses animaux. Il se trouve dans différentes parties du monde plusieurs espèces d'avoine sauvage, mais la question de savoir de laquelle l'avoine cultivée est dérivée, est encore pure conjecture. De Candolle avance l'opinion que nos variétés cultivées de cet utile grain



Fig. 2.—Avoine étalée, American Beauty—moitié de grosseur naturelle.

sont dérivées de quelque forme préhistorique originaire de l'Est de l'Europe tempérée et de la Tartarie.

Quelle qu'en ait été l'origine, la grande utilité de l'avoine pour l'homme en a fait adopter la culture sur une échelle des plus considérables dans presque tous les pays. En Canada elle couvre une très vaste superficie. Dans la province d'Ontario seule 2,425,107 acres ont été consacrés à l'avoine en 1896, et le rendement total en grain a été près de 83 millions de boisseaux. Le terrain en avoine dans cette pro-

vince était presque égal à la superficie occupée par toutes les autres céréales réunies. On cultive un grand nombre de variétés d'avoine dont les unes sont beaucoup plus vigoureuses et plus productives que les autres. Un trait distinctif est la couleur: il y en a de noires, de rousses et de jaunes, mais le plus grand nombre sont blanches. Elles se distinguent en outre par la forme des panicules. Jusqu'aux dernières années on ne connaissait que les variétés étalées et les variétés unilatérales, mais il y a maintenant des formes intermédiaires. La figure 2 est celle d'une avoine étalée connue



FIG. 3.—Avoine mi-étalée Oderbruch—moitié de grosseur naturelle.



FIG. 4.—Avoine uni-latérale Giant Cluster—moitié de grandeur naturelle.

sous le nom de d'American Beauty. Une forte proportion des variétés les plus productives appartiennent à cette classe, par exemple les suivantes, Banner, Americaine améliorée, Holstein Prolific, Ligowo améliorée, Golden Beauty, Columbus, Wallis American Triumph et de Bavière. La figure 3 représente l'avoine Oderbruch qui est mi-étalée; l'avoine Gothland précoce est aussi mi-étalée.

La figure 4 représente une variété unilatérale, l'avoine Giant Cluster (Panicule géante), d'autres exemples de cette ferme sont les avoines Golden Giant et Noire de Tartarie. Une forme intermédiaire est représentée par la figure 5, connue sous le

nom de mi-latérale; le nom de cette variété est Russell, elle provient d'un croisement entre la variété étalée Prize Cluster (Panicule primée) et la variété unilatérale Giant Cluster. La très grande majorité des variétés les plus prolifiques sont à panicule étalée (fig. 2).

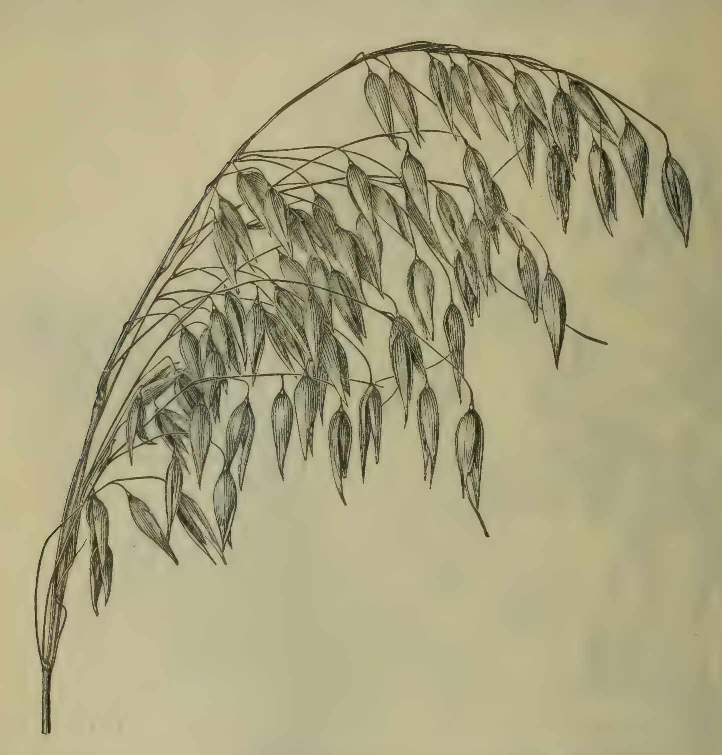


Fig. 5.—Avoine mi-latérale Russell—moitié de grosseur naturelle.

Parcelles d'essai uniformes d'Avoine.

Pendant la saison de 1896 nous avons essayé 59 variétés d'avoine dans des conditions passablement uniformes afin de recueillir des renseignements sur leur précocité et leur rendement relatifs et sur leurs autres qualités. Elles ont toutes été semées le 30 avril et le 1er mai dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Le sol était une argile sableuse d'assez bonne qualité qui avait reçu au printemps de 1891 environ 20 tonnes de fumier de ferme à l'acre, puis l'automne de 1893 environ 130 boisseaux de cendre de bois non lessivée, mais aucun autre engrais depuis lors. La précédente récolte avait été de l'orge; peu après la moisson, le terrain avait été labouré au trisoc jusqu'à environ 2 pouces de profondeur et hersé à la herse afin de recouvrir et de faire germer les graines de mauvaises herbes et le grain égrené, puis plus tard en automne avait été labouré jusqu'à 8 pouces de profondeur. Au printemps de 1896, le terrain a été travaillé deux fois au pulvérisateur à disques et hersé avant l'ensemencement. La figure 6 est une vue de ces parcelles d'essai uniformes au moment de la moisson.



Vue des parcelles d'essai uniformes à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

AVOINE—Essai de variétés.

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
		jours.	pouces.	pouces.		boiss.	lb.	lb.	
Banner	3 août	94	48 à 51	8 à 10	Etalée	85	10	35½	Un peu.
Américaine améliorée	5 "	97	51 à 60	9 à 11	"	83	18	35	Beaucoup.
Golden Beauty	2 "	93	48 à 55	8 à 10	"	80	—	35¾	Un peu.
American Triumph	4 "	95	53 à 59	9 à 10	"	78	18	34½	Beaucoup.
Columbus	1er "	92	44 à 54	8 à 10	"	77	2	35	Un peu.
Blanche de Russie	2 "	94	55 à 63	8 à 10	"	76	6	34	Fortement.
Holstein Prolific	31 juill.	91	44 à 54	8 à 10	"	76	6	35	Beaucoup.
Mennonite	1er août	92	48 à 54	8 à 10	"	75	30	34¾	Un peu.
Golden Giant	10 "	101	46 à 52	10 à 12	Latérale	74	24	31¾	Beaucoup.
Brandon	3 "	94	55 à 63	10 à 12	Etalée et mi-latérale.	73	28	38	"
Hazlett's Seizure	1er "	93	51 à 60	9 à 11	Etalée	73	18	37¾	Fortement.
Bavière	3 "	94	48 à 57	9 à 10	"	72	22	34½	Un peu.
Abundance	1er "	92	48 à 53	8 à 9½	"	72	12	36	"
Buckbee's Illinois	3 "	94	45 à 58	9 à 11	"	72	12	36¾	"
Giant Cluster	10 "	101	46 à 54	10 à 12	Latérale	71	26	31¾	Beaucoup.
Ligowo améliorée	28 juill.	89	36 à 48	8	Etalée	71	16	36¾	Un peu.
Archangel précoce	29 "	89	48 à 56	9 à 11	"	71	16	41¼	"
Doncaster Prize	11 août	102	48 à 60	9 à 10	"	71	6	36¼	Fortement.
Oderbruch	3 "	95	46 à 58	....	Mi-étalée	70	20	38	Beaucoup.
Russell	4 "	95	56 à 63	....	"	70	20	33¼	"
American Beauty	1er "	92	44 à 51	8 à 10	Etalée	69	14	35¾	Un peu.
Rennie's Prize White	29 juill.	89	58 à 64	9 à 11	"	68	8	39	"
Flying Scotchman	30 "	90	48 à 57	8 à 10	"	68	8	36¾	Beaucoup.
Gothland précoce	3 août	94	48 à 58	8 à 9½	Mi-latérale	68	8	39½	Un peu.
Cromwell	3 "	94	53 à 60	10 à 12	Etalée et mi-latérale.	68	8	36¼	"
Schonen blanche	1er "	93	43 à 52	8 à 11	Etalée	66	6	35	"
Pense	5 "	96	51 à 58	9 à 12	Latérale et mi-latérale.	65	30	34¼	Fortement.
Lincoln	4 "	95	48 à 58	8 à 10	Etalée	65	20	35½	Un peu.
Early Golden Prolific	5 "	96	51 à 61	8 à 10	"	64	24	34	Beaucoup.
Wallis	1er "	92	42 à 48	8 à 10	"	62	32	35	Un peu.
Welcome	28 juill.	89	57 à 63	10 à 12	"	62	12	39¾	"
Miller	5 août	96	41 à 48	7 à 10	"	62	12	35½	Beaucoup.
Cream Egyptian	3 "	94	48 à 58	8 à 9½	Mi-latérale	61	26	39¼	"
Abyssinie	3 "	95	46 à 58	8 à 9½	"	61	6	39	"
Master	3 "	94	48 à 60	10 à 12	Etalée et mi-latérale.	61	6	35¼	"
Joanette	5 "	96	36 à 43	7 à 8	Etalée	60	30	35½	Un peu.
Etampes précoce	5 "	96	36 à 42	7 à 8	"	60	30	35½	"
Rosedale	3 "	94	51 à 54	8 à 9½	Mi-latérale	60	20	37	Beaucoup.
Victoria Prize	27 juill.	88	58 à 63	10 à 11½	Etalée	60		38½	"
Poland	31 "	92	45 à 54	8 à 10	"	60		37¼	Un peu.
Scotch Hopetoun	13 août	105	42 à 56	9 à 10	"	60		32½	Fortement.
Bonanza	27 juill.	88	56 à 63	10 à 11½	"	59	24	38¾	Beaucoup.
Oxford	4 août	95	52 à 63	10 à 13	Etalée et mi-latérale.	59	24	35½	"
Grise d'hiver	27 juill.	88	48 à 60	9 à 11	Etalée	59	14	40	"
Prize Cluster	30 "	101	57 à 66	9 à 11	"	58	28	40	Fortement.
King	8 août	99	41 à 48	7 à 10	"	58	8	33¼	Beaucoup.
Medal	3 "	94	55 à 63	10 à 12	Etalée et mi-latérale.	57	22	36½	"
Scottish Chief	27 juill.	88	48 à 58	9 à 11	Etalée	56	11	38¾	Un peu.
Imported Irish	27 "	88	49 à 54	10 à 11½	"	56	6	41	"
White Wonder (blanche)	28 "	89	50 à 60	9 à 12	"	56	6	37¼	Beaucoup.
Early Maine	5 août	96	46 à 56	9 à 11	"	55	10	33¾	Fortement.
Sibérie	7 "	98	48 à 56	9 à 10	Latérale	55		32¼	Un peu.
Wide Awake	31 juill.	92	42 à 54	8 à 9	Etalée	54	4	37	"
White Monarch (blanc.)	10 août	102	45 à 53	8 à 9	"	52	32	38	Fortement.
Tartarie noire prolifiq.	5 "	97	51 à 58	9 à 10	Latérale	52	2	28¾	"
Olive	7 "	98	48 à 54	9 à 11	Latérale et mi-latérale.	49	14	35¼	Beaucoup.
Coulommiers	13 "	105	46 à 54	9 à 10	Etalée	47	32	33¾	Fortement.
Early Blossom, sol pauv.	5 "	96	34 à 50	8 à 9	Mi-latérale	45	30	36¼	"
Californie noire prolifiq	5 "	96	48 à 58	8 à 9	Latérale	45	10	33½	Beaucoup.

La liste précédente comprend dix des nouvelles variétés métisses produites aux fermes expérimentales. En voici les noms et la parenté :—

Brandon........	Giant Cluster,	femelle, avec	Prize Cluster, mâle.
Russell........	Prize Cluster,	" "	Giant Cluster, "
Cromwell.......	Prize Cluster,	" "	Giant Cluster, "
Pense	Noire de Tartarie,	" "	Gothland précoce, mâle.
Miller..........	Banner,	" "	Doncaster Prize, "
Master.........	Prize Cluster,	" "	Giant Cluster, "
Oxford.........	Giant Cluster,	" "	Prize Cluster, "
King...........	Banner,	" "	Doncaster Prize, "
Medal..........	Prize Cluster,	" "	Giant Cluster, "
Olive	Noire de Tartarie,	" "	Gothland précoce, "

Ces variétés sont autant de grains obtenus par le Dr A. P. Saunders, à Brandon, en 1892. Les simples amandes produites furent semées au printemps de 1893 à la ferme centrale et y ont été multipliées jusqu'au printemps de 1896 où elles ont été pour la première fois envoyées pour être essayées aux fermes succursales.

Nous avions plusieurs objets en vue en faisant ces croisements : en premier lieu, de tâcher de produire des variations nouvelles et vigoureuses de variétés productives, ensuite de constater l'effet du croisement d'avoines unilatérales avec des avoines étalées, d'avoines à enveloppe mince avec d'autres à enveloppe épaisse, d'avoines à longue amande avec d'autres à amande courte, d'avoines jaunes avec des blanches, des noires avec des blanches. Nous avons obtenu plusieurs résultats intéressants en fait de formes intermédiaires, mais celles-ci devront probablement être sélectionnées pendant plusieurs années afin qu'il y ait uniformité de caractère du grain.

Avoine de Sibérie.

Un sujet de surprise depuis plusieurs années était les récoltes d'avoine de Sibérie qu'obtenait régulièrement l'expérimentaliste de la ferme du collège de Guelph (Ontario), toujours de beaucoup plus élevées que celles de l'avoine du même nom à Ottawa. Grâce à la bienveillance de M. C. A. Zavitz, nous reçûmes l'année passée à la ferme centrale assez de semence de l'avoine de Sibérie cultivée à Guelph pour ensemencer une parcelle de $\frac{1}{20}$ d'acre. Cette semence n'étant pas arrivée à temps pour être comprise dans les parcelles d'essai uniformes, elle fut semée à part, et elle s'est trouvée être très productive, rapportant à raison de 82 boisseaux 12 lb. à l'acre ; de plus, c'était une avoine étalée, tandis que l'avoine de Sibérie que nous avions cultivée à Ottawa est unilatérale. La semence employée à la ferme centrale avait été importée en 1888 et achetée de Haage et Schmidt, les grainiers bien connus d'Erfurt (Allemagne), tandis que l'avoine de Sibérie cultivée à Guelph avait été fournie par une maison grainière anglaise. Ces avoines sont des variétés distinctes, et la semence de Guelph a jusqu'ici été la plus productive, mais il n'a pas encore été déterminé laquelle est la véritable avoine de Sibérie.

Traitement de l'Avoine contre la Carie.

Depuis plusieurs années la carie attaque plus ou moins certaines variétés d'avoine à la ferme centrale, et dans quelques cas les récoltes obtenues dans les parcelles d'essai ont été sensiblement réduites par cette cause. Dans le but d'empêcher la reproduction d'une telle perte, nous avons traité cette année toutes les variétés qui ont souffert précédemment, en faisant tremper la semence dans une solution de sulfure de potassium, comme suit :—

On fait dissoudre 1 livre ½ de sulfure de potassium dans 25 gallons d'eau froide et on fait tremper l'avoine dans cette solution pendant 24 heures. On fait écouler le liquide et étend le grain en couche mince sur un plancher, où il sèche rapidement, et on le sème le jour suivant. Si le grain ainsi traité ne sèche pas rapidement, il risque de germer avant d'être semé. Dans tous les cas où nous avons ainsi traité le grain, la récolte a été pratiquement sans aucune carie.

Pour les variétés ci-après nous avons semé du grain traité ainsi que du grain non traité et avons ensuite compté les panicules produites sur 33 pieds carrés. Voici les résultats :—

Variété d'avoine.	Semence traitée.		Semence non traitée.	
	Nombre d'épis sains.	Nombre d'épis cariés.	Nombre d'épis sains.	Nombre d'épis cariés.
Flying Scotchman	1,407	Point.	1,424	167
Doncaster Prize (Doncaster primée)	1,479	4	1,067	352
Rennie's Prize (Rennie primée)	1,516	4	1,656	138

Abundance.—Quatre acres et trois quarts. Sol léger sablo-argileux. Le terrain au printemps de 1893 avait reçu environ 18 à 20 tonnes de fumier de ferme à l'acre et porté en 1895 une récolté de 3 acres de pois et 1 acre ¾ de pommes de terre. La partie en pois avait été labourée en automne jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, travaillée deux fois avec le pulvérisateur à disques au printemps et hersée deux fois avant l'ensemencement. La partie en pommes de terre en 1895 avait reçu au printemps de 1893 environ 18 à 20 tonnes de fumier de ferme à l'acre ; été labourée en automne de 1896 jusqu'à environ 6 pouces de profondeur puis hersée deux fois avant l'ensemencement. Semé 24 avril, deux boisseaux à l'acre ; levé 3 mai ; mûre le 31 juillet en 98 jours. Le rendement par acre a été 57 boisseaux 24 livres ; poids du boisseau 35 livres. Panicule de 8 à 11 pouces ; étalée ; paille de 40 à 55 pouces. Pousse assez vigoureuse ; s'est toute bien tenue ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Wallis.—Neuf acres. Sol sablo-argileux léger ; avait reçu au printemps 1895 environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre. Récolte précédente, maïs. Labouré en automne de 1895 jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, puis travaillé deux fois avec le pulvérisateur à disques et hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 6 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé le 11 mai ; mûre 8 août en 94 jours. Rendement par acre, 37 boisseaux 13 lb. ; poids du boisseaux 35 lb ¾. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée, paille de 40 à 50 pouces ; s'est toute bien tenue ; pousse moyenne mais un peu inégale ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées. La récolte a été légère à cause de la qualité inférieure du sol.

Golden Beauty.—Un acre. Terre sablo-argileuse forte, qui avait reçu au printemps de 1895 environ 10 tonnes de fumier de ferme à l'acre. Récolte précédente, maïs et fèves ; labouré tard en automne de 1895 jusqu'à environ 8 pouces de profondeur et travaillé deux fois avec le pulvérisateur à disques, au printemps de 1896, et hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 6 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé 13 mai ; mûre 6 août, en 92 jours. Rendement par acre, 56 boisseaux 6 lb. ; poids du boisseau 39¾ lb. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 46 à 50 pouces ; s'est bien tenue ; pousse vigoureuse et uniforme. Il y avait un peu de carie et les feuilles et tiges étaient légèrement rouillées.

Les quatre parcelles suivantes étaient contiguës au champ de Golden Beauty ; sol semblable ; même fumure et même façon.

Columbus.—Trois quarts d'acre. Semé 6 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé 12 mai et mûre le 5 août, en 91 jours. Rendement par acre, 67 boisseaux 30 lb. ; poids du boisseau 35lb. ¼. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 46 à 48 pouces ; s'est toute bien tenue ; pousse vigoureuse et uniforme ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

American Beauty.—Trois quarts d'acre. Semé 6 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé 12 mai ; mûre 6 août, en 92 jours. Rendement par acre 74 boisseaux 11 lb. ; poids du boisseau 38 lb. ½. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 41 à 48 pouces ;

s'est bien tenue; pousse vigoureuse et uniforme; très peu de carie; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Ligowo améliorée,—Trois quarts d'acre; semé 6 mai; 2 boisseaux à l'acre; levé 12 mai; mûre 5 août, en 91 jours. Rendement par acre, 70 boisseaux 15 lb.; poids du boisseau 39 lb. ¼. Panicule de 8 à 10 pouces, étalée; paille de 46 à 52 pouces; s'est toute bien tenue; pousse très vigoureuse et uniforme; point de carie et très légèrement rouillée.

Joanette.—Un acre et demi. Semé le 6 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 14 mai; mûre 8 août, en 94 jours. Rendement par acre, 62 boisseaux 22 lb.; poids du boisseau, 34 lb. ¼. Panicule de 6 à 8 pouces, étalée; paille de 37 à 43 pouces; s'est bien tenue; pousse moyenne; point de carie; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Early Gothland (Gothland précoce).—Quatre acres. Terre sablo-argileuse forte; depuis 1889 avait été en pâture et n'avait reçu aucune fumure; labouré au printemps de 1895, avait porté la même année une récolte de maïs et de fèves. Labouré en automne de 1895 jusqu'à environ 8 pouces de profondeur et travaillé deux fois avec le pulvérisateur à disques le printemps suivant, puis hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 7 mai; 1 boisseau ½ à l'acre; levé 12 mai; mûre 7 août, en 92 jours. Rendement par acre, 60 boisseaux 4 lb.; poids du boisseau 40 lb. Panicule de 6 à 8 pouces, mi-latérale; paille de 46 à 56 pouces ; s'est assez bien tenue, n'a versé que par places; pousse très vigoureuse et uniforme; de la carie sur quelques panicules; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Banner (Bannière).—Un acre et trois quarts. Terre sablo-argileuse forte. Le sol avait reçu, en hiver 1895-96, environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre déposé en petits tas espacés d'environ une demi-charretée, puis épandu et enfoui par un labour au printemps; hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 9 mai; 2 boisseaux à l'acre; levé le 14 mai; mûre 10 août, en 90 jours. Rendement par acre, 64 boisseaux 13 lb.; poids du boisseau 34 lb. Panicule de 8 à 10 pouces, étalée; paille de 55 à 61 pouces; pousse très vigoureuse et uniforme; s'est assez bien tenue n'a versé que par petites places; point de carie; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Nous avons ensemencé d'avoine Banner un deuxième champ de 10 acres d'étendue. Terre sablo-argileuse légère. Le sol avait reçu au printemps 1894 environ 15 à 18 tonnes de fumier de ferme, labouré tard en automne 1895 puis travaillé deux fois au pulvérisateur à disques au printemps 1896 et hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 9 mai; 2 boisseaux à l'acre; levé 16 mai; mûre 12 août, en 95 jours. Rendement par acre, 47 boisseaux 16 lb.; poids du boisseau, 34 lb. Panicule de 7 à 10 pouces, étalée; paille de 45 à 51 pouces; pousse vigoureuse et uniforme, s'est bien tenue; très peu de carie; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Rosedale.—Trois acres. Parcelle aussi contiguë au champ de Banner, sol semblable léger, qui avait reçu même fumure que l'avoine Banner sauf que le fumier y avait été appliqué pendant l'hiver 1894-95, et enfoui par un labour au printemps puis le terrain a été deux fois hersé avant l'ensemencement. Semé 9 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 15 mai; mûre 10 août, en 93 jours. Rendement par acre, 59 boisseaux 25 lb.; poids du boisseau, 38 lb. Panicule de 7 à 10 pouces; mi-latérale, paille de 43 à 48 pouces; toute s'est bien tenue; pousse vigoureuse et uniforme; point de carie; feuilles et tiges fortement rouillées.

De Bavière.—Huit acres. Sol sablo-argileux léger, une petite étendue de terre tourbeuse. Le terrain, au printemps de 1895, avait été fumé, le fumier déposé pendant l'hiver en petits tas d'environ une demi-charretée, puis épandu au printemps; récolte précédente, avoine. En automne 1895 le terrain a été labouré jusqu'à environ 8 pouces de profondeur et travaillé deux fois au pulvérisateur à disques au printemps 1896, puis hersé deux fois avant l'ensemencement. Semé 9 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 19 mai, mûre 12 août, en 95 jours. Rendement par acre, 46 boisseaux 17 lb.; poids du boisseau 32 lb. ¾. Panicule de 7 à 10 pouces, étalée; paille de 45 à 51 pouces, pousse vigoureuse et uniforme, toute se tenant bien; point de carie; feuilles et tiges très légèrement rouillées.

Golden Giant-side (Géante unilatérale dorée).—Cinq acres. Parcelle contiguë à celle de l'avoine de Bavière sol sablo-argileux léger, qui avait reçu même fumure et même façon. Semé 12 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé 17 mai ; mûre 15 août, en 95 jours. Rendement par acre, 48 boisseaux 2 lb. ; poids du boisseau, 36 lb. Panicule de 7 à 9 pouces ; unilatérale ; paille de 43 à 51 pouces, toute se tenant bien ; pousse vigoureuse et uniforme ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Winter Grey (Grise d'hiver).—Trois acres et trois quarts. Parcelle aussi contiguë à celle de l'avoine de Bavière, avait reçu même fumure et même façon, mais tout le terrain était tourbeux. Semé 13 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 18 mai ; mûre 11 août, en 90 jours. Rendement par acre, 29 boisseaux 25 lb. ; poids du boisseau 41 lb. ; panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 38 à 44 pouces ; s'est assez bien tenue ; pousse moyenne et uniforme ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées. Le sol ne convenait pas pour l'avoine, c'est pourquoi rendement comparativement faible.

Les six variétés suivantes ont toutes été semées dans des parcelles contiguës d'un acre. Le terrain était semblable en qualité, et avait reçu même fumure et même façon.

Oderbruch.—Un acre. Semé dans terre sablo-argileuse forte. Le terrain, au printemps de 1895, avait reçu environ 8 tonnes de fumier de ferme à l'acre ; récolte précédente grains mêlés ; labouré au printemps de 1896 jusqu'à environ 6 pouces de profondeur puis hersé avant l'ensemencement. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai, mûre 15 août, en 93 jours. Rendement par acre, 33 boisseaux 20 lb. ; poids du boisseau, 31 lb. ; panicule de 7 à 9 pouces, unilatérale ; paille de 41 à 49 pouces ; toute se tenant bien ; pousse vigoureuse et uniforme ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

De Sibérie.—Un acre. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai, mûre 15 août, en 93 jours. Rendement par acre, 37 boisseaux 13 lb. ; poids du boisseau 35 lb. Panicule de 8 à 10 pouces ; unilatérale ; paille de 44 à 51 pouces ; toute se tenant bien : pousse vigoureuse et uniforme ; point de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Victoria Prize.—Un acre. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai ; mûre 8 août, en 86 jours. Rendement par acre, 33 boisseaux 5 lb. ; poids du boisseau, 33 lb. Panicule de 8 à 10 pouces, étalée ; paille de 45 à 49 pouces ; a été quelque peu cassée juste avant la récolte ; pousse vigoureuse et uniforme ; un peu de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Flying Scotchman.—Un acre. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai ; mûre 7 août, en 85 jours. Rendement par acre, 34 boisseaux 3 lb. ; poids du boisseau, 37 lb. ¾. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 41 à 47 pouces, a beaucoup versé ; pousse vigoureuse et uniforme ; un peu de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Early Golden Prolific (Prolifique dorée précoce).—Un acre. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai ; mûre 10 août, en 90 jours. Rendement par acre, 44 boisseaux 3 lb. ; poids du boisseau, 35 lb. ½. Panicule de 7 à 9 pouces, étalée ; paille de 41 à 47 pouces ; toute se tenant bien ; pousse vigoureuse et uniforme ; un peu de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Prize Cluster.—Un acre. Semé 14 mai ; 1 boisseau ¾ à l'acre ; levé 21 mai ; mûre 10 août, en 90 jours. Rendement par acre, 32 boisseaux 4 lb. ; poids du boisseau, 38 lb. ½ ; panicule de 8 à 10 pouces ; étalée ; paille de 44 à 49 pouces, toute se tenant bien ; pousse vigoureuse et uniforme ; un peu de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

ESSAIS D'ORGE.

Pendant la saison de 1896 nous avons fait des essais comparatifs de cinquante-sept variétés d'orge, dont vingt-huit étaient à deux rangs et vingt-neuf à six rangs, dans des parcelles de ½ acre chacune. Les variétés à deux rangs ont toutes été semées le 5 mai, celles à six rangs les 4 et 5 mai. Terre sablo-argileuse forte, qui avait reçu au printemps de 1876, environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre, le

fumier ayant été déposé en hiver en petits tas d'environ une demi-charretée, puis épandu au printemps, et enfoui par un labour jusqu'à environ 6 pouces de profondeur et hersée deux fois avant l'ensemencement. Le terrain n'avait reçu point de fumier ou d'autre engrais depuis le printemps de 1892; récolte précédente fèves à cheval.

ORGE À DEUX RANGS—Essai de variétés.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur, paille.	Paille.	Longueur, épi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
		jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.		
Bolton	7 août.	91	48	Mi-raid.	$3\frac{3}{4}$ à 5	51	2	52	Un peu.
Newton	7 " .	94	48 à 52	Assez r.	3 à $3\frac{1}{2}$	51	2	51	Très peu.
Chevalier danoise	9 " .	96	42 à 54	Raide...	4 à 5	50	10	49	"
Canadian Thorpe	7 " .	94	48 à 55	Assez r.	3 à $3\frac{1}{2}$	49	28	$50\frac{3}{4}$	"
Chevalier Kinver	8 " .	95	48 à 54	Faible..	$4\frac{1}{2}$ à $5\frac{1}{2}$	49	8	$49\frac{1}{4}$	"
Pacer	4 " .	91	48	Mi-raid.	3 à 4	48	6	52	Un peu.
Logan	1 " .	88	48 à 60	Raide...	$2\frac{3}{4}$ à $4\frac{1}{2}$	47	44	51	Très peu.
Victor	4 " .	91	48	Mi-raid.	3 à $4\frac{1}{2}$	46	32	$51\frac{1}{2}$	"
Leslie	1 " .	88	48 à 52	Raide...	3 à 4	46	27	52	"
Douglas	7 " .	94	48 à 56	Mi-raid.	$2\frac{1}{4}$ à 4	46	12	$46\frac{3}{4}$	"
Sidney	3 " .	90	48 à 52	"	3 à $4\frac{1}{2}$	46	12	$50\frac{3}{4}$	"
Dunham	1 " .	88	48 à 58	Assez r.	$2\frac{3}{4}$ à 4	46	7	$50\frac{1}{2}$	"
Chevalier française	10 " .	97	42 à 54	Faible..	$3\frac{1}{2}$ à 5	45	40	$48\frac{3}{4}$	"
Nepean	4 " .	91	48 à 58	Assez r.	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	45	30	52	"
Kirby	1 " .	88	42 à 48	Mi-raid.	3 à $4\frac{1}{2}$	45	30	51	"
Jarvis	5 " .	92	48 à 56	Raide...	3 à 5	45	5	$50\frac{1}{2}$	"
Suffolk Coast Chevalier, n° 1	7 "	94	48	Faible..	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	44	38	$48\frac{3}{4}$	"
Thanet	8 " .	95	45 à 51	"	4 à 5	44	28	48	"
Beaver	7 " .	94	44 à 48	Assez r.	3 à 4	44	8	$51\frac{1}{4}$	"
Suffolk Coast Chevalier, n° 2	7 " .	94	44 à 48	"	4 à 5	44	8	$49\frac{1}{4}$	"
Prize Prolific	8 " .	95	48 à 52	Faible..	4 à 5	41	42	$46\frac{3}{4}$	"
Prolific (Wrinch)	7 " .	94	42 à 48	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	40	40	$48\frac{1}{2}$	"
Duck-bill	7 " .	94	48 à 54	Raide...	$2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{4}$	39	28	$49\frac{3}{4}$	"
Californie Prolifique	7 " .	94	46 à 52	Assez r.	3 à $3\frac{1}{2}$	39	28	$51\frac{1}{4}$	"
Gordon	1 " .	88	51 à 60	Raide...	$2\frac{3}{4}$ à $4\frac{1}{2}$	38	36	52	"
Harvey	3 " .	90	52 à 60	Mi-raid.	$2\frac{3}{4}$ à $4\frac{1}{2}$	38	31	$50\frac{1}{2}$	"
Monck	8 " .	95	51 à 55	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	36	42	$51\frac{1}{4}$	Un peu.
Rigid	8 " .	95	48 à 55	"	3 à $3\frac{1}{2}$	34	38	$50\frac{3}{4}$	"

Dans la liste précédente de variétés à deux rangs treize sont des variétés hybrides nouvelles produites aux fermes expérimentales. Voici les noms et la parenté de ces formes nouvelles :

1.	Bolton	Suède	(à deux rangs)	femelle	Baxter	(à six rangs)	mâle
2.	Pacer	Suède	(")	"	Baxter	(")	"
3.	Logan	Baxter	(à six rangs)	"	Duck-bill	(à deux rangs)	"
4.	Victor	Suède	(à deux rangs)	"	Baxter	(à six rangs)	"
5.	Leslie	Rennie amél.	(à six rangs)	"	Duck-bill	(à deux rangs)	"
6.	Sidney	Suède	(à deux rangs)	"	Baxter	(à six rangs)	"
7.	Dunham	Duck-bill	(")	"	Rennie amél.	(")	"
8.	Nepean	Suède	(")	"	Baxter	(")	"
9.	Kirby	Rennie amél.	(à six rangs)	"	Duck-bill	(à deux rangs)	"
10.	Jarvis		(à quatre rangs)	"	Can. Thorpe	(")	"
11.	Beaver	Suède	(à deux rangs)	"	Baxter	(à six rangs)	"
12.	Gordon	Baxter	(à six rangs)	"	Duck bill	(à deux rangs)	"
13.	Harvey	Rennie amél.	(")	"	Duck-bill	(")	"

De ces résultats d'hybridation les numéros 1, 2, 4, 6, 8 et 11 sont des gains du directeur à la ferme centrale en 1889, les numéros 3, 10 et 12 de M. W. T. Macoun à

la ferme centrale en 1892, et les numéros 5, 7, 9 et 13 du Dr A. P. Saunders, à la ferme succursale d'Agassiz en 1892. Tous ont été particulièrement soignés et sélectionnés depuis leur origine ; toutes les variations à six rangs ont été rejetées, et les types de la plupart sont maintenant assez bien établis.

Le but principal en vue en produisant ces hybrides d'orge à deux rangs et à six rangs a été d'essayer d'ajouter à la liste des variétés vigoureuses et productives, de hâter la maturité des variétés à deux rangs et de produire dans les variétés à six rangs des épis plus longs, et une plus grande tendance à taller, ce qui donnerait probablement des récoltes plus abondantes.

Champs d'orge à deux rangs.

Canadian Thorpe (Thorpe du Canada).—Trois acres. Sol sablo-argileux, qui a reçu une couche légère de fumier de ferme environ 10 tonnes à l'acre au printemps de 1896 et avait reçu au printemps de 1895 environ 8 tonnes de fumier de ferme à l'acre ; récolte précédente, maïs. Le terrain a été labouré au printemps de 1896 jusqu'à environ 6 pouces de profondeur et hersé avant l'ensemencement. Semé 5 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé les 11 et 12 mai ; mûre 6 août, en 93 jours. Rendement par acre, 30 boisseaux 6 lb ; poids du boisseau, 52 lb. ¾. Epi de 2½ à 3¼ pouces ; à deux rangs ; paille de 33 à 38 pouces ; toute se tenant bien ; pousse moyenne et un peu inégale ; un peu de carie ; feuilles et tiges légèrement rouillées.

Orge à six rangs—Essai de variétés.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûre en	Longueur, paille.	Paille.	Longueur, épi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
		jrs.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.	
Odessa	29 juill.	86	46 à 50	Ass'z raide	2½ à 3	69	8	49	Point.
Royal	29 "	86	41 à 46	"	2¾ à 3	62	4	48½	Un peu.
Champion	26 "	82	50 à 54	"	2½ à 3	61	12	42½	Point.
Mensury	30 "	87	48 à 54	"	3 à 4	61	2	47½	Très peu.
Baxter's	26 "	83	48 à 52	"	2¼ à 2¾	60		46¼	Un peu.
Trooper	29 "	85	39 à 44	Raide	2 à 3	58	46	49¾	"
Summit	29 "	86	36 à 46	Ass'z raide	2¼ à 3	58	46	51	Point.
Phœnix	25 "	82	42 à 48	"	2 à 2¾	58	36	47	"
Excelsior	26 "	82	48 à 53	"	2¾ à 3	57	24	44	"
Pioneer	1er août	89	42 à 48	"	2½ à 3	56	32	51	Un peu.
Stella	26 juill.	83	42 à 45	"	2¾ à 3½	55		49	Point.
Commun e	26 "	83	40 à 46	"	2½ à 3¼	54	38	48¾	"
Mansfield	1er août	88	43 à 52	"	2½ à 3¼	53	36	47¼	"
Nugent	31 juill.	88	42 à 48	"	2½ à 3	50	10	47¾	Un peu.
Yale	31 "	88	48 à 56	Raide	2½ à 3	49	23	47¾	Très peu.
Albert	3 août	91	55 à 58	Ass'z raide	3½ à 4½	49	8	47	"
Brome	21 juill.	88	44 à 48	"	2½ à 3	48	36	48¼	Un peu.
Oderbruch	1er août	88	43 à 47	Raide	2½ à 3	48	26	49¼	Point.
Empire	1er "	89	48 à 54	Ass'z raide	2½ à 3	47	14	50	Un peu.
Rennie améliorée	26 juill.	83	42 à 49	Raide	2 à 2¾	47	4	48	Point.
Blue (épi long)	2 août	89	42 à 46	Ass'z raide	2¾ à 3¼	47	4	43½	Très peu.
Claude	1er "	88	36 à 45	"	2¾ à 4	46	32	45½	Un peu.
Vanguard	24 juill.	81	34 à 42	Raide	2¾ à 3¼	46	32	47	Point.
Petschora	23 "	80	36 à 48	"	3 à 3¾	45	40	46¼	"
Blue (épi court)	3 août	95	36 à 40	"	1¾ à 2	45	40	42¾	Un peu.
Garfield	31 juill.	88	51 à 60	"	2½ à 3	44	18	47¾	"
Success	24 "	80	36 à 48	"	2 à 3	43	46	45½	Point.
Argyle	3 août	91	48 à 54	Ass'z raide	2¾ à 3½	43	16	46½	Un peu.
Surprise	1er "	89	30 à 48	Raide	2 à 2¾	41	2	50¾	"

Dans la liste d'orges à six rangs sont incluses quinze des nouvelles espèces hybrides qui ont été produites aux fermes expérimentales. Les noms et la parenté de ces nouvelles formes à six rangs sont donnés dans la liste suivante :—

1.	Royal....	Suède (à deux rangs).....	femelle,	Baxter (à six rangs).......	mâle
2.	Trooper...	Suède (").....	"	Baxter (").......	"
3.	Summit....	Suède (").....	"	Baxter (").......	"
4.	Phœnix ...	Baxter (à six rangs)......	"	A deux rangs (nom perdu)..	"
5.	Pioneer. .	Suède (à deux rangs).....	"	Baxter (à six rangs).......	"
6.	Stella.....	Suède (").....	"	Baxter (").......	"
7.	Mansfield..	Duck-bill (à deux rangs) ..	"	Rennie amél. (à six rangs)..	"
8.	Nugent...	Suède (à deux rangs).....	"	Baxter (à six rangs).......	"
9.	Yale.....	Duck-bill (à deux rangs)...	"	Rennie amél. (à six rangs)..	"
10.	Albert....	(à quatre rangs).........,	"	Can. Thorpe (à deux rangs).	"
11.	Brome....	Rennie amél. (à six rangs).	"	Duck-bill (à deux rangs)...	"
12.	Empire ...	Rennie amél. (").	"	Duck-bill (")...	"
13.	Claude....	Duck-bill (à deux rangs)...	"	Commune (à six rangs)....	"
14.	Garfield...	Baxter (à six rangs)......	"	Duck-bill (à deux rangs)...	"
15.	Argyle....	Baxter (")......	"	Duck-bill (")...	"

Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8, sont les résultats des essais faits à la ferme centrale par le directeur et ont presque tous été produits par des variations d'un croisement, ils ont été soignés et sélectionnés par M. W. T. Macoun, et toutes les variations différant du type ont été rejetées. Les essais faits par M. Macoun à la ferme centrale ont produit les numéros 10, 14 et 15, tandis que les numéros 7, 9, 11 et 12 ont été produits à la ferme succursale d'Agassiz par les essais du Dr A. P. Saunders, et le numéro 13 par M. Thos. A. Sharpe, aussi à Agassiz.

Champs d'orge à six rangs.

Odessa.—Trois quarts d'acre. Terrain contigu à l'orge Thorpe du Canada, mais dans un sol un peu meilleur; même fumure et même façon. Semé 5 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 27 juillet, en 83 jours. Rendement par acre, 72 boisseaux 13 lb.; poids du boisseau, 50 lb. ½. Epi de 2½ à 3¼ pouces; à six rangs; paille de 33 à 38 pouces, toute se tenant bien; pousse moyenne et assez uniforme; un peu de carie mais très peu de rouille.

Les neuf variétés suivantes ont été semées dans des parcelles contiguës les unes aux autres. Les quatre premières parcelles à sol argilo-sableux, uniforme, les deux parcelles suivantes à sol partie argileux et partie sablo-argileux, et les trois parcelles restantes, à sol de qualité inférieure partie argileux et partie tourbeux. Cette différence dans la qualité du terrain est la cause principale du faible rendement des dernières parcelles. Ce terrain avait reçu en automne de 1894, environ 18 tonnes de fumier de ferme à l'acre; récolte en 1895 du blé; labouré légèrement au trisoc en 1895 immédiatement après la récolte, pour recouvrir et faire lever les graines de mauvaises herbes et le grain égrené, labouré de nouveau à 8 pouces de profondeur tard en automne. Labouré au trisoc au printemps de 1896 et hersé avant la semaille.

Trooper.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 27 juillet, en 84 jours. Rendement par acre, 40 boisseaux 27 lb.; poids du boisseau 51 lb. ¼. Epi de 2½ à 3¼ pouces, à six rangs; paille de 32 à 36 pouces; toute se tenant bien; pousse moyenne et uniforme; un peu de carie, point de rouille.

Royal (Royale).—Un acre. Semé 4 mai, 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 24 juillet, en 81 jours. Rendement par acre, 50 boisseaux 45 lb.; poids du boisseau, 53 lb. Epi de 2¾ à 3½ pouces, à six rangs; paille de 33 à 36 pouces; toute se tenant bien, pousse moyenne et uniforme, un peu de carie, point de rouille.

Mensury.—Un acre. Semé 4 mai, 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 25 juillet, en 82 jours. Rendement par acre, 48 boisseaux 21 lb.; poids du boisseau, 51 lb. Epi de 3 à 3½ pouces, à six rangs; paille de 35 à 38 pouces; toute se tenant bien; pousse moyenne à vigoureuse, très uniforme; de la carie, point de rouille.

Oderbruch.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 25 juillet, en 82 jours. Rendement par acre, 46 boisseaux 35 lb.; poids du boisseau, 53¼ lb. Epi de 2½ à 3½ pouces; à six rangs; paille de 33 à 36 pouces; toute se tenant bien; pousse moyenne; très peu de carie; point de rouille.

Vanguard.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 mai; mûre 25 juillet, en 82 jours. Rendement par acre, 25 boisseaux 45 lb.; poids du boisseau, 51 lb. ¼. Epi de 3 à 3½ pouces; à six rangs; paille de 33 à 36 pouces; toute se tenant bien; pousse moyenne et uniforme; très peu de carie; point de rouille.

Stella.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 12 mai; mûre 27 juillet, en 84 jours. Rendement par acre, 36 boisseaux; poids du boisseau, 51 lb. Epi de 2½ à 3½ pouces; à six rangs; paille de 33 à 36 pouces; toute se tenant bien; pousse moyenne à faible; beaucoup de carie; point de rouille.

Success.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé 11 et 12 mai; mûre 24 juillet, en 81 jours. Rendement par acre, 25 boisseaux 9 lb.; poids du boisseau, 49 lb. ½. Epi de 2½ à 3 pouces; à six rangs; paille de 28 à 32 pouces; toute se tenant bien; point de carie; tiges très légèrement rouillées.

Petschora.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé les 11 et 12 mai; mûre 28 juillet, en 85 jours. Rendement par acre, 18 boisseaux 33 lb.; poids du boisseau, 48 lb. ½. Epi de 2¼ à 3½ pouces; à six rangs; paille de 28 à 33 pouces; toute se tenant bien; pousse un peu faible et un peu inégale; un peu de carie; feuilles légèrement rouillées.

Nugent.—Un acre. Semé 4 mai; 1 boisseau ¾ à l'acre; levé les 11 et 12 mai; mûre 3 août, en 90 jours. Rendement par acre, 21 boisseaux, 35 lb.; poids du boisseau, 50 lb. ¼. Epi de 3 à 4 pouces; à six rangs; paille de 30 à 35 pouces; toute se tenant bien; un peu de carie; feuilles et tiges légèrement rouillées.

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

Trente-neuf variétés de blé de printemps ont été essayées en 1896, toutes semées le 30 avril dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Le terrain était contigu à celui pour l'essai des variétés d'avoine; même sol et même façon. Récolte précédente, avoine.

Variété de blé de printemps.	Mûr.	Mûri en	Longueur, paille.	Paille.	Longueur, épi.	Epi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
		jrs.	pouces.		pouces.		boiss.	lb.	lb.	
Hongrie	4 août.	96	47 à 51	Raide	3 à $3\frac{3}{4}$	Barbu	24	20	63	Un peu.
Preston	3 "	95	39 à 51	"	3 à 4	"	24		62	"
Stanley	3 "	95	39 à 48	"	3 à 4	Sans barbes.	23		$60\frac{1}{4}$	"
Alpha	3 "	95	46 à 55	"	3 à 4	"	22	50	$60\frac{1}{2}$	"
Russie blanc	9 "	101	45 à 54	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	"	22	30	$60\frac{1}{2}$	"
Monarch	8 "	100	48 à 54	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	"	22	10	$60\frac{1}{4}$	"
Colorado	4 "	96	44 à 50	"	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	22		$62\frac{1}{2}$	"
Golden Drop	4 "	96	40 à 48	"	$2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{4}$	Sans barbes.	21	40	61	"
Beauty	7 "	99	51 à 60	"	$3\frac{1}{2}$ à 5	"	21	30	$59\frac{1}{4}$	"
Rio Grande	9 "	101	50 à 55	"	$8\frac{3}{4}$ 3 5	Barbu	21	20	63	"
Progress	3 "	95	48 à 58	"	3 à 4	Sans barbes	21	10	$60\frac{3}{4}$	"
Fife rouge	8 "	100	40 à 48	"	3 à 4	"	20	40	$61\frac{1}{4}$	Très peu.
Beaudry	4 "	96	39 à 54	"	$2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{2}$	Barbu	20	20	$63\frac{1}{2}$	"
Goose	10 "	102	48 à 54	"	$2\frac{1}{2}$ à 3	"	19	40	$64\frac{1}{2}$	"
Dawn	30 juill.	91	42 à 48	"	3 à 4	Sans barbes.	19	40	$61\frac{1}{2}$	Un peu.
Crown	4 août	96	42 à 51	"	4 à 3	Barbu	19	20	59	Très peu.
Advance	4 "	96	42 à 56	"	3 à $4\frac{1}{2}$	"	19	20	$60\frac{3}{4}$	"
Vernon	5 "	97	42 à 51	"	$2\frac{3}{4}$ à 4	"	19	10	$61\frac{3}{4}$	Un peu.
Huron	4 "	96	39 à 52	"	3 à 5	"	19		$60\frac{1}{2}$	Très peu.
Pringle's Champlain.	8 "	100	51 à 60	"	$3\frac{1}{2}$ à 4	"	19		$60\frac{3}{4}$	"
Mer Noire	31 juill.	92	42 à 48	"	3 à 4	"	17	40	59	Un peu.
Herisson barbu	5 août.	97	38 à 48	"	$1\frac{3}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	"	17	30	$64\frac{3}{4}$	Très peu.
Percy	4 "	96	48 à 56	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	Sans barbes.	17	20	61	"
Balle blanche Percy.	4 "	96	44 à 54	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	"	16	50	$60\frac{1}{2}$	"
Captor	5 "	97	48 à 57	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	"	16	40	$59\frac{1}{2}$	Un peu.
Red Fern	8 "	100	48 à 59	"	4 à 5	Barbu	16	40	$62\frac{1}{2}$	Très peu.
Connell blanc	10 "	102	44 à 52	"	3 à $3\frac{3}{4}$	Sans barbes.	16	40	$60\frac{3}{4}$	Un peu.
Ladoga	30 juill.	91	36 à 48	"	3 à 4	Barbu	16	20	59	"
Admiral	5 "	97	46 à 53	"	3 à 4	Sans barbes.	16	10	$59\frac{3}{4}$	"
Vieux Riv. Rouge	9 "	101	42 à 48	"	$2\frac{3}{4}$ à $3\frac{1}{2}$	"	15	40	61	"
Balle rouge Captor	7 "	99	48 à 57	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	"	15	10	$58\frac{3}{4}$	Très peu.
Dion's	8 "	100	46 à 56	"	4 à 5	Barbu	15		62	"
Wellman's Fife	9 "	101	48 à 57	"	4 à 5	Sans barbes.	14	50	$60\frac{3}{4}$	Un peu.
Emporium	8 "	100	48 à 54	"	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	Barbu	14	40	63	Très peu.
Campbell à balle blanche	5 "	97	41 à 48	"	$2\frac{3}{4}$ à $3\frac{3}{4}$	Sans barbes.	14	40	59	Un peu.
Fife blanc	10 "	102	42 à 48	"	3 à $3\frac{3}{4}$	"	14	20	61	"
Blenheim	3 "	95	46 à 54	"	3 à 4	Barbu	14		$59\frac{3}{4}$	Très peu.
Dufferin	2 "	94	45 à 52	"	3 à 4	"	13	30	$58\frac{1}{2}$	Un peu.
Gehun	5 "	97	36 à 42	"	$3\frac{1}{4}$ à 4	Sans barbes.	9		60	"

Quinze des nouvelles variétés métisses produites aux fermes expérimentales sont comprises dans la liste précédente. Suit une liste de leurs noms et leur parenté :—

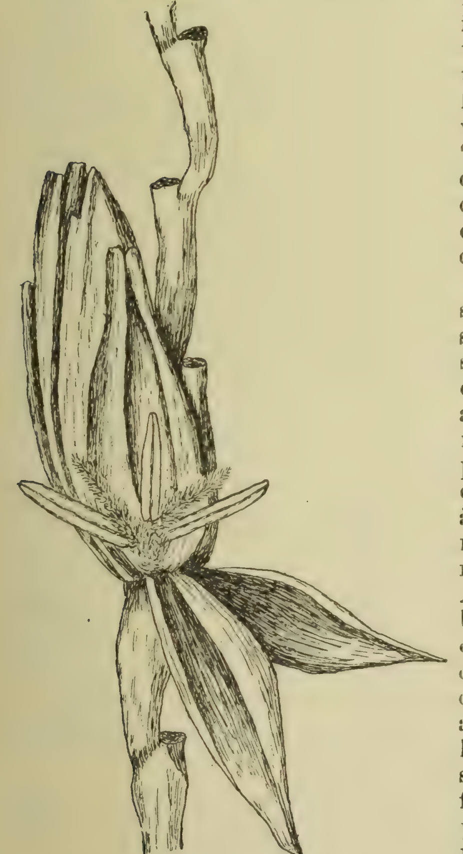
1. Preston....Ladoga, ... femelle, avec Fife rouge,........ mâle.
2. Stanley....Ladoga, ... " Fife rouge,........ "
3. Alpha.......Ladoga,........ " Fife blanc,........ "
4. Beauty....Fife rouge,........ " N° 1 Club Bombay, "
5. Progress..Fife rouge, ... " Ladoga,........ "
6. Dawn.....Sonora précoce,........ " Fife rouge,........ "
7. Crown....Ladoga........ " Fife blanc,........ "
8. Advance..Ladoga, ... " Fife blanc,........ "
9. Vernon ...Ladoga........ " Sonora précoce,.... "
10. Huron....Ladoga,........ " Fife blanc,........ "

11. Perry......Ladoga,......	femelle, avec	Fife blanc,........	mâle.
12. Captor.. ...Ladoga,.........	"	Fife blanc,.........	"
13. Admiral . Campbell (balle blanche),..	"	Fife rouge,..........	"
14. Blenheim .Ladoga,........	"	Fife blanc,.........	"
15. Dufferin. . Anglo Canadien,.........	"	Indian Karachi,....	"

Sur ces résultats de fécondations croisées sept sont des variétés barbues et neuf sont sans barbes. Sept variétés ont été produites à la ferme centrale par le directeur—les numéros 1 et 2 en 1888; numéros 6 et 9 en 1889; et numéros 5, 13 et 15 en 1890. Sept variétés ont été produites à la ferme centrale par le Dr A. P. Saunders en 1888, les numéros 3, 7, 8, 10, 11, 12 et 14, et une variété, n° 4, à la ferme centrale en 1890 par M. J. L. McMurray, membre du personnel de la ferme expérimentale. Le but principal en vue dans ce travail de fécondation croisée est d'augmenter le nombre des variétés productives et vigoureuses, et de produire des variétés à maturité précoce et de qualité supérieure. Le blé Fife rouge ou le Fife blanc ont servi de base pour la plupart des croisements en raison de leur qualité, de leur vigueur et de leur fertilité, et les blés Ladoga, Sonora précoce, Indian Karachi, et n° 1 Club Bombay en raison de leur précocité.

COMMENT ON PRODUIT DES VARIÉTÉS DE GRAINS MÉTISSES ET HYBRIDES.

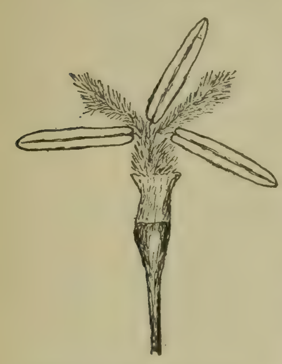
La production de nouvelles variétés de grain par la fécondation croisée et l'hybridation est une des branches les plus intéressantes et les plus importantes des travaux exécutés aux fermes expérimentales. On emploie le terme "métis" pour les croisements produits entre différentes variétés d'une même espèce, et le mot "hybride" pour les formes nouvelles produites par le croisement de plantes considérées par les botanistes comme étant des espèces distinctes, par exemple les orges à deux et à six rangs.


Fig. 7.—Fleur de blé.

Voici la manière dont on effectue un croisement. A supposer que l'on veuille opérer sur du blé, on choisit un épi peu après qu'il s'est dégagé de la gaîne. Cet épi consiste en une série de groupes de fleurs qu'on appelle épillets et qui sont disposés alternativement sur les côtés opposés de la tige; plus tard, chaque épillet, s'il est bien rempli, contiendra de trois à quatre amandes de blé; à ce moment-ci les amandes ne sont pas formées et l'espace que chacune est destinée à remplir est maintenant occupé par la fleur. A la figure 7 on voit une portion d'un épi de blé dont tous les épillets sauf un ont été enlevés et dans ce dernier un côté de l'une des chambrettes florales, la double enveloppe de balle,—ce qu'on appelle les glumes—a été rabattu, de manière à laisser voir la fleur de blé. Dans cette figure et dans la suivante, les parties sont grossies quatre fois. Les dessins ont été faits d'après nature par le Dr C. E. Saunders. On voit que la fleur consiste 1° en trois étamines à base filiforme avec un sac allongé au-dessus appelé anthère et qui contient le pollen

fécondant, 2° en un pistil à deux branches plumeuses. Les étamines sont les organes mâles et le pistil l'organe femelle. La fleur d'avoine représentée hors de son enveloppe à la figure 8 et aussi grossie quatre diamètres, ressemble beaucoup à celle du blé, mais on y distingue plus facilement les étamines et le pistil.

Dans la nature, la fécondation a lieu à l'intérieur de l'enveloppe de balle fermée, où les anthères à leur maturité crèvent et répandent leur pollen sur le délicat pistil plumeux. Une portion de ce pollen reste attaché à la surface du pistil, et de l'un ou de plusieurs de ces granules microscopiques, naît un filament qui s'allonge peu à peu et, perçant les tissus tendres du pistil s'insinue jusqu'à sa base où il pénètre dans l'ovaire, représenté au-dessous de la base du pistil dans la figure 8, et la fécondation a lieu, ce qui cause le développement de l'amande.


Fig. 8.—Fleur d'avoine.

Lorsque l'on veut effectuer un croisement, à l'aide de pinces à pointes fines on enlève la glume ou enveloppe de balle extérieure et rebrousse l'enveloppe intérieure en la saisissant à son sommet et la pliant en arrière vers le bas, ce qui met la fleur à nu. On examine ensuite soigneusement les anthères, ordinairement à l'aide d'une loupe, et si leur condition est suffisamment avancée pour qu'il ait pu se répandre du pollen, on rejette cet épillet et l'enlève, puis on en examine d'autres jusqu'à ce qu'on trouve des fleurs à étamines vertes, mais presque mûres. On enlève ces étamines avec grand soin, car la moindre meurtrissure au tendre et délicat pistil le fait flétrir, et, quand on a enlevé les étamines d'un assez grand nombre de fleurs choisies, on arrache toutes les autres portions de l'épi. On avait préalablement recueilli des épis d'une autre variété qu'on désirait employer comme mâle; on y cherche des fleurs contenant des anthères mûres et couvertes de pollen, on rouvre successivement les fleurs à féconder en repliant la glume, et l'on touche légèrement le tendre pistil avec ou plusieurs des anthères chargées de pollen de l'autre variété jusqu'à ce qu'on ait appliqué une quantité perceptible de la poudre fécondante. On renferme avec soin l'enveloppe de la fleur, et, quand on a ainsi opéré sur toutes les fleurs préparées dans l'épi, on enveloppe l'épi mutilé dans du fin papier de manille et l'attache de manière à empêcher toute possibilité d'accès d'autre pollen qui serait apporté soit par le vent ou par des insectes. Pour prévenir des accidents on attache l'épi recouvert à un bâton ou un bambou planté dans le sol et le laisse sans y retoucher jusqu'au moment de la moisson où toutes les amandes formées seront mûres, et chacune de ces amandes étant semée la saison suivante sera le point de départ d'une nouvelle variété

La plante unique obtenue la première année produira des épis tous semblables, et pourra ressembler soit à la plante femelle dont le pistil a été fécondé et sur laquelle l'amande a mûri, soit à la plante qui a fourni le pollen. En tout cas, s'il y a eu croisement, le grain recueilli la première année sur la plante, quand on le sèmera la saison suivante, produira généralement plusieurs formes différentes, les unes ressemblant à l'un des parents et les autres à l'autre, tandis que d'autres aussi pourront être d'un caractère plus ou moins intermédiaire. Lorsqu'on a choisi le type ou les types les plus satisfaisants provenant d'un croisement, on rejette toutes les autres formes, et d'année en année retient seulement celles qui sont fidèles aux types choisis. Après un sélectionnement soigneux pendant plusieurs saisons le type devient généralement établi et est ensuite assez permanent. Il se produira néanmoins dans beaucoup de cas des variations, même après que l'on croit la variété devenue fixe; il faut séparer ces variations quand elles apparaissent, sinon le grain de cette nouvelle variété ne sera plus pur.

Le travail de la fécondation croisée exige beaucoup de soin, et quelque habiles que soient des mains exercées, les amandes qui mûrissent sont toujours en petit nombre comparativement au nombre de fleurs qui ont été fécondées. D'après les notes incomplètes des croisements opérés sur le blé aux fermes expérimentales, sur

1,650 fleurs artificiellement fécondées avec soin, il n'a été obtenu que 220 amandes, ce qui fait à peu près 1 sur 8; néanmoins, dans le courant des six années passées il a été produit aux fermes plus de 700 variétés de grain croisées et hybrides.

ESSAIS DE POIS.

Trente-six variétés de pois ont été essayées la saison dernière dans des parcelles uniformes de $\frac{1}{20}$ acre chacune; les résultats sont présentés au tableau n° 1. Ces pois ont été semés dans une terre sablo-argileuse légère; récolte précédente, avoine. Le sol avait reçu au printemps de 1894 environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre. La terre fut labourée au printemps de 1896 jusqu'à environ 6 pouces de profondeur, travaillée une fois au pulvérisateur à disques, puis hersée avant la semaille. Les parcelles ont toutes été ensemencées le 23 avril avec les résultats suivants :—

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS—TABLEAU N° 1.

Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur, tige.	Longueur, cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.		pouces.	pouces.		boiss.	lb.	lb.
Creeper	7 août	106	Vigoureuse	60 à 84	2 à 2½	Petit	45	50	63½
Victoria	16 "	115	"	84 à 96	2¼ à 3	"	44	40	63½
Canadian Beauty	12 "	111	"	72 à 84	2¼ à 3	Gros	44	20	63
Agnes	4 "	103	Moyenne	54 à 60	2¼ à 3	"	44	20	62
Bruce	9 "	108	Vigoureuse	60	2¼ à 3	"	44	..	62½
Mackay	8 "	107	"	72 à 96	2¼ à 3	"	44	..	62¾
Bleu de Prusse	4 "	103	"	84 à 96	2 à 2½	Moyen	43	20	63¼
Kent	13 "	112	"	84	2½ à 3	Gros	43	20	62
Vasey	14 "	113	"	84 à 96	2¼ à 3	"	43	..	62¾
Gros à œil noir	8 "	107	"	60 ..	2½ à 3	"	42	..	62½
Duke	11 "	110	"	72 à 84	2 à 2¾	"	42	..	62
Tracey	12 "	111	"	60 à 72	2¼ à 3	Moyen	41	40	62¾
Crown	6 "	105	"	48 à 72	2 à 2½	Petit	41	30	64¾
Golden Vine	5 "	104	"	60	2 à 2½	"	40	40	64
New Potter	7 "	106	"	60 à 72	2¼ à 3	Gros	40	30	61¾
Prince Albert	11 "	110	"	60 à 72	2 à 2½	Petit	40	20	63¼
Daniel O'Rourke	3 "	102	Moyenne	54 à 60	2¼ à 2¾	"	40	20	62¾
Mummy (Momie)	29 juill.	97	"	42 à 54	1¾ à 2½	Moyen	40	..	65¼
Multiplier	10 août	109	Vigoureuse	60	2 à 2½	Petit	39	40	63½
Prince	7 "	106	Moyenne	48 à 54	2½ à 3	Gros	39	40	62½
Luther	12 "	111	Vigoureuse	72 à 84	2¼ à 2¾	"	39	30	63¼
Paragon	8 "	107	"	60 à 72	2¼ à 3	Moyen	39	20	63½
Pride	28 juill.	96	Moyenne	24 à 30	2 à 2¾	Gros	38	30	65
Derby	12 août	111	"	54 à 60	2¼ à 3	"	38	10	62
Fenton	11 "	110	"	60	2½ à 3	"	37	30	61¾
Elva	15 "	114	Vigoureuse	72 à 84	2¼ à 3	Moyen	37	30	62¾
Macoun	10 "	109	"	60 à 72	2¼ à 3	Gros	37	20	64
Archer	11 "	110	"	72 à 84	1¾ à 2¼	Moyen	37	20	63½
Arthur	4 "	103	"	60	2 à 2¾	"	37	20	63¾
Trilby	10 "	109	Moyenne	48 à 60	2 à 3	"	37	..	62¼
Centennial	12 "	111	Vigoureuse	84 à 96	2¼ à 2¾	"	37	..	63¾
Bedford	12 "	111	"	72 à 84	1¾ à 2¼	"	36	20	62½
Alma	13 "	112	"	84	2 à 2½	Petit	36	20	63
Carleton	11 "	110	"	72	2 à 2½	Moyen	35	..	64
Grand gros blanc	5 "	104	"	66 à 72	2 à 3	Gros	34	..	62½
Excelsior	13 "	112	"	60 à 72	2¼ à 2¾	Moyen	32	40	62¾

De plus, trente-huit variétés ont été semées dans des parcelles plus petites, de $\frac{1}{40}$ d'acre chacune, les résultats se trouvent au tableau n° 2. Sol sablo-argileux d'assez bonne qualité, récolte précédente, fèves à cheval. Le sol a reçu l'hiver de 1895-96 une couche de fumier de ferme, environ 12 tonnes à l'acre. Le fumier a été déposé en petits tas d'environ une demi-charretée distribués régulièrement et répandu au printemps, puis enfoui par un labour à environ 6 pouces de profondeur et la terre hersée deux fois avant la semaille.

POIS—ESSAI DE VARIÉTÉS—TABLEAU N° 2.

Variété de pois.	Semé.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur, tige.	Longueur, cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.		pouces.	pouces.		boiss.	lb.	lb.
Chancellor	9 mai	11 août	94	Vigoureuse	84	$2\frac{1}{4}$	Petit	50	40	$63\frac{3}{4}$
Picton	23 avril	8 "	107	Moyenne	48 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Moyen	46	20	$62\frac{1}{4}$
Hazen	23 "	9 "	108	"	48 à 54	$2\frac{1}{4}$ à 3	"	45	20	$61\frac{3}{4}$
King	23 "	10 "	109	Vigoureuse	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Gros	44	20	$62\frac{1}{4}$
White Wonder	9 mai	11 "	94	Moyenne	36 à 48	2 à $2\frac{3}{4}$	Moyen	44	20	$63\frac{1}{2}$
Vincent	23 avril	4 "	103	"	54 à 60	$2\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$	Gros	42	40	$62\frac{3}{4}$
Early Britain	9 mai	13 "	96	Vigoureuse	72	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	"	42	40	$61\frac{1}{2}$
Nelson	23 avril	3 "	102	Moyenne	54	$1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$	Moyen	42	20	$63\frac{1}{4}$
Surrey	23 "	11 "	110	Vigoureuse	60 à 84	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Gros	41	40	62
Perth	2 mai	10 "	.....	Moyenne	60	$2\frac{1}{4}$ à 3	"	38	40	$61\frac{3}{4}$
Bright	23 avril	15 "	114	Vigoureuse	72 à 84	$2\frac{1}{2}$ à 3	Moyen	38	20	63
Lanark	2 mai	15 "	105	"	84	$2\frac{1}{2}$ à 3	Gros	38		$61\frac{3}{4}$
Moore	2 "	10 "	100	"	89	$2\frac{1}{2}$ à 3	"	37	40	61
Comet	2 "	17 "	107	"	84 à 96	$2\frac{1}{4}$ à 3	Moyen	36	40	63
Forbes	2 "	13 "	103	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	"	35	40	63
Grant	2 "	14 "	104	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Gros	35	20	$62\frac{3}{4}$
Jackson	2 "	14 "	104	Moyenne	48 à 60	$2\frac{1}{4}$ à 3	"	34		$62\frac{1}{4}$
Leader	2 "	13 "	103	Vigoureuse	69 à 72	$2\frac{1}{2}$ à 3	"	34		62
Cooper	2 "	13 "	103	"	72	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	"	34		$62\frac{1}{4}$
Albion	2 "	15 "	105	"	84 à 96	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Moyen	34		$62\frac{1}{2}$
Dexter	2 "	17 "	107	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Gros	33	20	$61\frac{3}{4}$
Elliott	2 "	16 "	106	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Moyen	33		$61\frac{1}{2}$
Dixon	2 "	17 "	107	"	84 à 96	$2\frac{1}{2}$ à 3	Gros	33		$61\frac{1}{2}$
Gregory	2 "	14 "	104	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Moyen	32	40	63
Weston	2 "	19 "	109	"	108	$2\frac{1}{2}$ à 3	"	32	40	$63\frac{1}{4}$
Chelsea	2 "	16 "	106	"	72 à 84	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Gros	31	40	63
Ogden	2 "	18 "	108	"	108	$1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$	Petit	31		$62\frac{3}{4}$
Pearl	23 avril	12 "	111	"	....	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Gros	30	20	62
Fergus	2 mai	14 "	104	"	72	2 à $2\frac{1}{2}$	Petit	30	20	$62\frac{1}{4}$
Prospect	2 "	16 "	106	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Gros	30	20	62
Elder	2 "	16 "	106	"	72 à 84	$1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{4}$	Petit	30		$62\frac{1}{4}$
Lisgar	2 "	13 "	103	"	72 à 84	$2\frac{1}{4}$ à 3	Gros	30		$61\frac{1}{4}$
Kerry	2 "	18 "	108	"	108	$2\frac{1}{4}$ à 3	"	30		$62\frac{1}{4}$
Nixon	2 "	15 "	105	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Moyen	28	20	$61\frac{1}{4}$
Kingsford	2 "	17 "	107	"	96	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	Petit	28	20	$62\frac{1}{4}$
Herald	2 "	16 "	106	"	84 à 96	$2\frac{1}{4}$ à $2\frac{3}{4}$	"	28	20	62
Dover	23 avril	13 "	112	"	60 à 72	$2\frac{1}{4}$ à 3	Moyen	27		63
Clarke	2 mai	18 "	108	"	96	2 à $2\frac{3}{4}$	Petit	26		$62\frac{3}{4}$

Les deux tableaux précédents ne comprennent pas moins de cinquante-six nouvelles variétés métisses produites aux fermes expérimentales. Leurs noms et leur parenté sont indiqués dans la liste suivante, les noms sont placés dans le même ordre que dans les listes :—

1	Victoria	Mummy	femelle,	Grand gros blanc	mâle.
2	Agnes	Grand gros blanc	"	Pride	"
3	Bruce	Gros à œil noir	"	Mummy	"
4	Mackay	Mummy	"	Gros à œil noir	"
5	Kent	Mummy	"	Gros à œil noir	"
6	Vasey	Gros à œil noir	"	Mummy	"
7	Duke	Mummy	"	Gros à œil noir	"
8	Tracey	Mummy	"	Grand gros blanc	"
9	Prince	Mummy	"	Gros à œil noir	"
10	Luther	Mummy	"	Gros à œil noir	"
11	Paragon	Gros à œil noir	"	Mummy	"
12	Derby	Gros à œil noir	"	Mummy	"

13 Fenton	Pride	femelle,	Gros à œil noir	mâle.
14 Elva	Mummy	"	Grand gros blanc	"
15 Macoun	Mummy	"	Grand gros blanc	"
16 Archer	Mummy	"	Multiplier	"
17 Arthur	Mummy	"	Multiplier	"
18 Trilby	Gros à œil noir	"	Mummy	"
19 Bedford	Mummy	"	Multiplier	"
20 Alma	Mummy	"	Multiplier	"
21 Carleton	Mummy	"	Multiplier	"
22 Picton	Mummy	"	Grand gros blanc	"
23 Hazen	Mummy	"	Grand gros blanc	"
24 King	Mummy	"	Lathyrus	"
25 Vincent	Grand gros blanc	"	Pride	"
26 Nelson	Mummy	"	Multiplier	"
27 Surrey	Gros à œil noir	"	Mummy	"
28 Perth	Grand gros blanc	"	Pride	"
29 Bright	Mummy	"	Grand gros blanc	"
30 Lanark	Grand gros blanc	"	Pride	"
31 Moore	Pride	"	Gros à œil noir	"
32 Comet	Mummy	"	Grand gros blanc	"
33 Forbes	Grand gros blanc	"	Lathyrus	"
34 Grant	Mummy	"	Gros à œil noir	"
35 Jackson	Grand gros blanc	"	Mummy	"
36 Leader	Grand gros blanc	"	Lathyrus	"
37 Cooper	Grand gros blanc	"	Lathyrus	"
38 Albion	Mummy	"	Grand gros blanc	"
39 Dexter	Gros à œil noir	"	Mummy	"
40 Elliot	Gros à œil noir	"	Mummy	"
41 Dixon	Grand gros blanc	"	Lathyrus	"
42 Gregory	Mummy	"	Grand gros blanc	"
43 Weston	Mummy	"	Grand gros blanc	"
44 Chelsea	Mummy	"	Grand gros blanc	"
45 Ogden	Mummy	"	Multiplier	"
46 Pearl	Mummy	"	Grand gros blanc	"
47 Fergus	Mummy	"	Multiplier	"
48 Prospect	Mummy	"	Grand gros blanc	"
49 Elder	Mummy	"	Multiplier	"
50 Lisgar	Gros à œil noir	"	Mummy	"
51 Kerry	Mummy	"	Grand gros blanc	"
52 Nixon	Gros à œil noir	"	Mummy	"
53 Kingsford	Multiplier	"	Mummy	"
54 Herald	Mummy	"	Multiplier	"
55 Dover	Mummy	"	Grand gros blanc	"
56 Clarke	Multiplier	"	Mummy	"

Sur ces 56 nouvelles variétés, dix-huit ont été produites à la ferme centrale, ne 1892 par M. W. T. Macoun, les numéros 1, 2, 3, 13, 14, 15, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 38, 42, 43, 46, 51 et 55; quatre variétés à la ferme succursale de Brandon par M. S. A. Bedford, en 1892, numéros 19, 20, 45 et 49; quatre à la ferme succursale d'Agassiz, par M. Thos. A. Sharpe, en 1892, numéros 33, 36, 37 et 41, et les trente restantes par le Dr A. P. Saunders, toutes en 1892. Huit de celles-ci sont les résultats d'expériences faites à la ferme succursale à Brandon, numéros 16, 17, 21, 26, 47, 53, 54 et 56; seize à la ferme succursale à Indian Head, numéros 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 18, 27, 34, 39, 40, 50 et 52, et six à la ferme succursale à Agassiz, numéros 22, 23, 24, 35, 44 et 48. Le but principal en vue dans le croisement des pois est d'obtenir des variétés nouvelles de bonne grosseur et une augmentation de vigueur et de fertilité.

CHAMPS DE POIS.

Daniel O'Rourke.—Deux acres. Sol sablo-argileux, d'assez bonne qualité, qui avait reçu en automne 1895 une couche de fumier de ferme, environ 12 tonnes à l'acre enfoui par un labour. Au printemps de 1896 la terre a été deux fois travaillée au pulvérisateur à disques et hersée deux fois avant la semaille. Semé 1er mai ; 2 boisseaux ½ à l'acre ; levé 11 mai ; mûrs 7 août, en 99 jours. Rendement par acre, 30 boisseaux 59 lb. ; poids du boisseau 63 lb. ¼. Pousse moyenne ; tiges bien chargées de cosses.

Pride.—Un acre. Terrain contigu à celui des Daniel O'Rourke mais plus élevé et plus léger ; même fumure et même façon. Semé 1er mai, 2 boisseaux ½ à l'acre, levé 11 mai ; mûrs 8 août, en 100 jours. Rendement par acre, 26 boisseaux 3 lb. poids du boisseau, 64 lb. Pousse moyenne, tiges assez bien chargées de cosses.

Six variétés métisses ont été semées dans un sol sablo-argileux d'assez bonne qualité, dans des parcelles de ⅛ d'acre chacune ; récolte précédente, avoine. Cette terre avait reçu au printemps 1893 une couche de fumier de ferme, environ 10 tonnes à l'acre ; aussi au printemps 1896 une couche de cendre non-lessivée, environ 150 boisseaux à l'acre. Labourée tard en automne 1895 jusqu'à environ 8 pouces de profondeur puis labourée une deuxième fois de bonne heure au printemps 1896 jusqu'à environ 5 à 6 pouces de profondeur, et hersée deux fois avant la semaille.

Prince.—Semé 2 mai ; 3 boisseaux à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 14 août, en 104 jours. Rendement par acre, 47 boisseaux 18 lb. ; poids du boisseau, 62 lb. Cosse de 2½ à 3 pouces, tiges de 60 à 84 pouces.

Paragon.—Semé 2 mai ; 3 boisseaux à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 12 août, en 102 jours. Rendement par acre, 47 boisseaux ; poids du boisseau, 63 lb. ¼. Cosse de 2½ à 3 pouces ; tiges de 60 à 72 pouces.

Alma.—Semé 2 mai ; 2 boisseaux à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 13 août, en 103 jours. Rendement par acre, 45 boisseaux, 42 lb. ; poids du boisseau, 64 lb. Cosse de 2¼ à 2¾ pouces, tiges, 72 pouces.

Vincent.—Semé 2 mai ; 3 boisseaux à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 8 août, en 98 jours. Rendement par acre, 45 boisseaux 30 lb. ; poids du boisseau, 63 lb. Cosse de 2½ à 3 pouces ; tiges de 60 à 72 pouces.

Fenton.—Semé 2 mai ; 3 boisseaux à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 13 août, en 103 jours. Rendement par acre, 41 boisseaux 24 lb. ; poids du boisseau, 62 lb. Cosse de 2½ à 3 pouces ; tiges, 60 pouces.

Tracey.—Semé 2 mai ; 2 boisseaux ½ à l'acre ; levé 10 mai ; mûrs 15 août, en 105 jours. Rendement par acre, 37 boisseaux, 30 lb. ; poids du boisseaux 62 lb. Cosse de 2¼ à 2¾ pouces ; tiges, 84 pouces.

RÉSULTATS DE SEMAILLES À DIFFÉRENTES DATES.

Ces essais ont tous été faits dans des pareilles contiguës les unes aux autres de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune et dans sol semblable. Terrain sablo-argileux qui avait reçu une couche de fumier de ferme environ 12 tonnes à l'acre en automne 1895 , où il avait été enfoui par un labour. Au printemps, une étendue suffisante de terre pour la première série de parcelles a été travaillée deux fois au pulvérisateur à disques puis hersée deux fois avant la semaille ; la première semaille a eu lieu aussitôt que la terre a été prête à recevoir la semence. L'avoine a été semée à raison de 2 boisseaux ¼ à l'acre, l'orge à raison de 2 boisseaux, le blé de printemps à raison de 1 boisseau ½, et les pois à la raison de 2 boisseaux ½ à l'acre. Une portion suffisante de terre réservée pour des semailles postérieures a été travaillée de semaine en semaine de la façon indiquée, au besoin, et ainsi toutes mauvaises herbes qui avaient germé ont été détruites, et chaque série de parcelles a eu les mêmes avantages au début quant à la condition du sol.

Fermes expérimentales.

Avoine—Semée à différentes dates.

Variétés.	Semé.	Moissonné.	Mûri en	Longueur de la paille.	Poids de la paille par acre.	Rendement de grain par acre.		Poids du boisseau	Rouillée.
			jours.	pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.	
Abundance	20 avril.	1 août .	103	40 à 45	3,660	56	6	37¼	Très peu.
“	27 “ .	2 “ .	97	44 à 48	2,900	75	. .	37¼	Point.
“	4 mai .	6 “ .	94	45 à 49	3,130	70	. .	38	Très peu.
“ . . .	11 “ .	10 “ .	91	43 à 48	3,305	58	28	35	Un peu.
“	18 “ .	14 “ .	88	43 à 47	3,510	49	24	31¼	Beaucoup.
“	25 “ .	16 “ .	83	43 à 47	3,605	42	17	26⅕	“
Banner.	20 avril.	1 “ .	103	44 à 48	2,460	71	31	36¾	Très peu.
“	27 “ .	2 “ .	97	45 à 50	4,050	80	10	37	“
“	4 mai .	7 “ .	95	46 à 51	3,320	79	14	35½	“
“	11 “ .	11 “ .	92	45 à 50	3,540	70	10	33¾	“
“	18 “ .	15 “ .	89	43 à 49	3,895	56	26	29	“
“	25 “ .	18 “ .	85	43 à 49	3,410	51	6	24	Beaucoup.

Orge—Semée à différentes dates.

Variétés.	Semé.	Moissonné.	Mûri en	Longueur de la paille.	Poids de la paille par acre.	Rendement de grain par acre.		Poids du boisseau	Rouillée.
Canadian Thorpe. .	20 avril.	31 juillet.	102	33 à 44	2,710	38	16	53	Un peu.
“ . .	27 “ .	1 août .	96	40 à 46	3,220	51	32	54	“
“ . .	4 mai .	5 “ .	93	34 à 40	3,975	35	. .	54	Très peu.
“ . .	11 “ .	8 “ .	89	36 à 40	3,775	34	23	52¼	“
“ . .	18 “ .	14 “ .	88	36 à 39	3,405	33	21	49	“
“ . .	25 “ .	17 “ .	84	33 à 39	2,965	27	44	49	“
Odessa.	20 avril.	24 juillet.	95	34 à 38	3,825	51	42	50¼	“
“	27 “ .	24 “ .	88	33 à 38	3,460	54	38	51¼	“
“	4 mai .	25 “ .	82	33 à 36	3,205	50	5	52	Point.
“	11 “ .	30 “ .	80	34 à 40	3,175	49	23	52½	“
“	18 “	5 août . .	79	36 à 42	3,170	48	16	50¼	Très peu.
“	25 “ .	10 “ .	77	33 à 42	3,130	42	4	50½	“

Blé de printemps—Semé à différentes dates.

Variétés.	Semé.	Moissonné.	Mûri en	Longueur de la paille.	Poids de la paille par acre.	Rendement de grain par acre.		Poids du boisseau	Rouillée.
Stanley	20 avril.	6 août. .	108	40 à 51	2,640	17	40	62	Très peu.
“	27 “ .	7 “ .	102	46 à 52	3,060	21	30	62¼	“
“	4 mai .	8 “ .	96	38 à 43	2,835	20	15	63	“
“	11 “ .	11 “ .	92	37 à 45	2,950	20	5	58¾	“
“	18 “ .	15 “ .	89	36 à 43	2,730	14	30	59	“
“	25 “ .	21 “ .	87	33 à 41	2,470	10	30	59	Beaucoup.
Fife rouge.	20 avril.	9 “ .	111	43 à 49	2,275	19	35	61	Un peu.
“	27 “ .	10 “ .	105	48 à 53	4,345	26	45	63¼	“
“	4 mai .	11 “ .	99	33 à 39	4,355	20	50	63	“
“	11 “ .	15 “ .	96	36 à 45	4,340	19	30	60	“
“	18 “ .	17 “ .	91	40 à 44	3,475	18	15	56¼	Très peu.
“	25 “ .	25 “ .	91	33 à 41	2,975	13	45	59½	Beaucoup.

Pois—Semés à différentes dates.

Variété.	Semé.	Récolte.	Mûri en	Longueur des tiges.	Poids des tiges par acre.	Rendement de pois par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Golden Vine	20 avril	5 août	107	45 à 54	3,325	24	40	65½
"	27 "	8 "	103	51 à 58	3,315	30	5	65½
"	4 mai	10 "	98	50 à 64	3,465	36	30	66
"	11 "	14 "	95	50 à 60	3,530	34	30	65¼
"	18 "	17 "	91	49 à 59	3,580	30	30	65¼
"	25 "	19 "	89	49 à 52	3,200	29	40	65
Mummy	20 avril	6 "	108	45 à 50	3,210	23	35	65¾
"	27 "	7 "	102	50 à 56	4,520	37	50	65¾
"	4 mai	9 "	97	48 à 52	4,585	34	55	65½
"	11 "	14 "	95	43 à 49	4,860	34	..	64½
"	18 "	16 "	90	47 à 51	4,470	30	40	64½
"	25 "	18 "	88	47 à 52	4,365	28	25	61¼

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE SEMAILLES À DIFFÉRENTES DATES POUR TOUTE LA PÉRIODE.

Voici les moyennes de tous les essais qui ont été continués pendant sept ans, d'avoine, d'orge et de blé de printemps, et de deux années d'essai de pois :—

Sept ans d'essais.									Deux ans d'essais.		
Avoine.	Rendement moyen par acre.		Orge.	Rendement moyen par acre.		Blé de printemps.	Rendement moyen par acre.		Pois.	Rendement moyen par acre.	
	boiss.	lb.		boiss.	lb.		boiss.	lb.		boiss.	lb.
1er semis	54	28	1er semis	40	7	1er semis	18	26	1er semis	31	39
2e "	58	..	2e "	40	19	2e "	19	13	2e "	34	37
3e "	48	14	3e "	31	38	3e "	13	47	3e "	37	10
4e "	42	15	4e "	28	8	4e "	12	8	4e "	30	41
5e "	38	12	5e "	24	47	5e "	10	46	5e "	27	47
6e "	28	7	6e "	22	21	6e "	9	15	6e "	25	39

ESSAIS DE MAÏS (BLÉ-D'INDE).

Vingt-quatre variétés de maïs ont été essayées, en 1896, à côté les unes des autres dans une terre sablo-argileuse légère. Récolte précédente, avoine. Ce terrain, au printemps de 1893, avait reçu une couche de fumier de ferme d'environ 10 tonnes à l'acre, ainsi qu'une application de cendre non lessivée au printemps de 1896, environ 150 boisseaux à l'acre. Il a été labouré tard en automne jusqu'à environ 8 pouces de profondeur et labouré une deuxième fois de bonne heure au printemps jusqu'à 5 à 6 pouces de profondeur; avant le semis il a été travaillé au pulvérisateur à disques et hersé deux fois.

Toutes les différentes variétés ont été semées le 23 mai et coupées le 10 septembre.

MAÏS—Essai de variétés.

Variété de maïs.	Pousse.	Type de la variété.	Hauteur.	Tiges.	Barbes.	Soies.	Etat laiteux-aqueux.	Etat à la coupe.	Poids par acre. En rayons. tonn.	lb.	En buttes. tonn.	lb.
			pouces.					10 septembre.				
Early Mastodon (M. Précoce).	Très vigour.	Dent rouge et jaune.	108 à 120	Feuillues	12 août	15 août		Pas encore laiteux-aq.	24	932	18	455
Golden Dent	"	"	114 à 126	"	14 "	23 "		"	21	1,850	16	743
Pride of the North	"	"	114 à 126	"	13 "	16 "		"	20	1,672	19	42
Leaming	"	"	120 à 132	"	12 "	16 "		"	20	1,527	19	72
Golden Beauty	"	"	114 à 126	"	14 "	21 "		"	20	220	15	782
Cuban Giant	"	Dent blanc	120 à 132	Assez feuillues	13 "	19 "		"	19	1,349	16	380
Rural Thoroughbred White Flint	"	Flint blanc	108 à 120	Très feuillues	12 "	15 "		Presque laiteux-aqueux.	19	42	17	558
Red Cob Ensilage	"	Dent blanc	108 à 126	Feuillues	14 "	22 "		Pas encore laiteux-aq.	18	736	16	1,106
Wisconsin White Dent	"	"	108 à 114	Assez feuillues	6 "	10 "		Laiteux-aqueux	17	775	15	1,363
Compton's Early	Vigoureuse	Flint jaune	90 à 102	Feuillues	30 juillet	6 "	27 août	"	16	670	12	1,410
Pearce's Prolific	"	"	90 à 102	"	26 "	1 "	20 "	Laiteux avancé	16	525	14	1,984
Giant Prolific Ensilage	Très vigour.	Dent blanc	108 à 120	Assez feuillues	14 août	21 "		Pas encore laiteux-aq.	16	234	13	1,661
Champion White Pearl	"	"	108 à 120	Feuillues	9 "	13 "		Laiteux-aqueux	15	1,944	14	750
Longfellow	Vigoureuse	Flint jaune	90 à 102	"	30 juillet	5 "	23 août	Laiteux avancé	15	1,364	13	136
Mammoth Eight-rowed Flint.	"	"	90 à 108	"	30 "	5 "	24 "	"	15	1,073	12	1,410
White Cap Yellow Dent	Très vigour.	Dent jaune et blanc.	108 à 132	"	7 août	11 "		Laiteux aqueux	15	601	13	1,878
Sanford	Vigoureuse	Flint blanc	96 à 108	Très feuillues	26 juillet	2 "	22 août	"	15	274	12	539
King of the Earliest	"	Dent rouge et jaune.	102 à 114	Assez feuillues	12 août	16 "	21 "	Presque laiteux avancé.	14	858	15	347
Early Huron Dent	"	"	96 à 108	"	30 juillet	3 "	22 "	Laiteux avancé	14	96	12	974
Canada White Flint	"	Flint blanc	96 à 108	Feuillues	31 "	6 "	24 "	Laiteux-aqueux	14	24	10	1,490
Angel of Midnight	"	Flint jaune	96 à 108	"	30 "	5 "	24 "	"	13	1,443	10	1,344
Country Gentleman	"	Dent blanc ridé	72 à 90	"	10 août	13 "		Pas encore laiteux-aq.	10	1,853	9	1,021
North Dakota	Moyenne.	Flint rose et blanc	60 à 72	Assez feuillues	19 juillet	21 juillet	12 août	Mûr	10	1,635	9	1,275
Mitchell's Extra Early	"	Flint blanc	66 à 78	"	20 "	23 "	13 "	"	10	1,635	10	38

Champs de Maïs

Treize variétés de maïs ont été semées dans des parcelles de ½ acre, toutes dans un même champ. Terrain sablo-argileux d'assez bonne qualité, avec une bande de terre tourbeuse et une autre de terre argilo-sableuse. Les parcelles ont été arrangées de manière à ce que chacune eût mêmes variétés de sol. La terre a reçu au printemps de 1896 environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre. Récoltes précédentes, des parcelles d'essai de grains sur la partie de terre sablo-argileuse, racines et fèves à cheval sur les autres parties. Le terrain avait été labouré tard en automne jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, et le fumier épandu au printemps enfoui par un labour jusqu'à environ 6 pouces de profondeur avant l'ensemencement. Le maïs a été semé le 22 mai, en buttes espacées de trois pieds en tous sens, levé le 4 à 6 juin, coupé pour ensilage, 25 septembre. Voici le poids de la récolte de ces variétés, et leur état à la coupe:—

	Rendement par acre. tonnes.	lb.
Early Mastodon—Hauteur, 9 à 11 pieds, bien fourni d'épis, grains formés mais aqueux	15	1,750
Pride of the North—Hauteur 10 à 12 pieds, bien fourni d'épis, grains formés mais aqueux	16	910
Leaming—Hauteur, 9 à 11 pieds, bien fourni d'épis, grains presque laiteux-aqueux	17	1,150
Cuban Giant—Hauteur, 9 à 12 pieds, épis formés mais pas mûrs, état aqueux	17	190
Red Cob Ensilage—Hauteur 10 à 12 pieds, bien fourni d'épis mais grains non formés	21	1,830
Pearce's Prolific—Hauteur, 7 à 8 pieds, bien fourni d'épis, état pâteux, commençant à mûrir	13	370
Giant Prolific Ensilage—Hauteur, 10 à 12 pieds, bien fourni d'épis, grains commençant à se former mais aqueux	17	120
Champion White Pearl—Hauteur, 9 à 11 pieds, bien fourni d'épis, grains laiteux-aqueux	19	338
White Cap Yellow Dent—Hauteur, 9 à 11 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux	15	1,210
Sanford—Hauteur, 9 à 11 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux	12	1,674
King of the Earliest—Hauteur, 8 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux	11	1,012
Early Huron Dent—Hauteur, 8 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux	10	680
Canada White Flint—Hauteur, 8 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux	13	860

Rural Thoroughbred White Flint.—Trois acres trois quarts. Ce champ était contigu aux parcelles de ½ acre dont il vient d'être fait mention; sol semblable et même façon; semé 23 mai; levé 6 juin; coupé 24 septembre. Hauteur, 8 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains formés, mais pas encore laiteux-aqueux. Rendement par acre, 14 tonnes 970 lb.

Longfellow.—Trois acres. Sol sablo-argileux d'assez bonne qualité qui a reçu une couche de fumier de ferme de bonne heure au printemps de 1894, environ 18 tonnes à l'acre. N'a reçu aucun fumier depuis. Récolte précédente, avoine semée avec du trèfle rouge Mammouth, 8 lb. à l'acre. Après que l'avoine avait été moissonnée le trèfle a été laissé sur pied jusqu'au 25 mai suivant où il avait atteint 12 à 14 pouces de hauteur et avait formé une masse épaisse. Celle-ci a été enfouie par un labour jusqu'à environ 5 pouces de profondeur; le terrain a été travaillé deux fois au pulvérisateur à disques, puis hersé deux fois, ce qui l'a parfaitement préparé pour le maïs. Semé 30 mai, en buttes espacées de trois pieds en tous sens, levé 9 juin, coupé 21 septembre. Hauteur de 7 à 9 pieds, bien fourni d'épis, grains bien avancés à l'état pâteux. Rendement par acre, 14 tonnes 615 lb.

Deux autres variétés de maïs ont été semées dans le même champ que le Longfellow, sol semblable et même façon, comme suit:—

Mammouth Eight-rowed Flint.—Trois acres et quart. Semé le 20 mai, en buttes espacées de trois pieds en tous sens; levé 8 et 9 juin coupé 19 septembre. Hauteur de 7 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux. Rendement par acre, 13 tonnes 1,200 lb.

Angel of Midnight.—Trois acres et demi. Semé le 30 mai en buttes espacées de trois pieds en tous sens; levé 8 et 9 juin, coupé 18 septembre. Hauteur de 7 à 10 pieds, bien fourni d'épis, grains à l'état pâteux. Rendement par acre, 15 tonnes 328 lb.

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons, la saison passée, essayé quatorze variétés de navets dans des parcelles contiguës les unes aux autres, toutes ayant reçu même façon. Sol sablo-argileux un peu léger de bonne qualité. Récolte précédente, parcelles d'essai de grains. Peu après la moisson en 1895 la terre a été labourée très superficiellement jusqu'à environ deux pouces de profondeur et hersée afin de recouvrir et faire germer les grains de mauvaises herbes et le grain égrené. En automne de 1895 il y a été appliqué du fumier de ferme, environ 12 tonnes à l'acre, et peu après avoir été épandu il a été enfoui par un labour jusqu'à environ 8 pouces de profondeur. Au printemps la terre a été de nouveau labourée jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, hersée, des rayons y ont été tracés espacés de 2 pieds, ensuite un pesant rouleau y a été passé qui a aplati les rayons d'environ moitié, laissant une couche à semis ferme. Il a été fait deux semis de chaque variété de graine à raison de 3 lb. à l'acre, le premier le 8 mai, le second le 22 mai, et les racines des deux séries de parcelles ont été arrachées le 15 octobre. Le rendement par acre indiqué a été calculé d'après le poids obtenu dans deux rangs chacun de 99 pieds de longueur.

NAVETS—Essai de variétés.

Variété de navet.		Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Hartley s Bronze	Bronzé de Hartley	45	90	1,501	30	30	1,710	1,028	30
Carter's Elephant	Eléphant de Carter	41	335	1,372	15	28	1,090	951	30
Purple Top Swede	Rutabaga à collet violet	40	1,180	1,353	30	29	740	979	
Mammoth Clyde	Clyde Mammouth	37	250	1,237	30	25	215	836	55
Perfection		37	250	1,237	30	21	570	709	30
Giant King	Roi géant	36	600	1,210		25	1.535	858	55
Prize Purple Top	A collet violet primé	34	1,630	1,160	30	22	220	737	
Marquis of Lorne	Marquis de Lorne	33	660	1,111		23	1,190	786	30
Jumbo ou Monarch		33	330	1,105	30	21	1,615	726	55
Prize Winner	Primé	32	1,395	1,089	55	23	860	781	
Selected Champion	Champion choisi	32	1,010	1,083	30	20	1,910	698	30
East Lothian		31	425	1,040	25	21	1,230	720	30
Sutton's Champion	Champion de Sutton	30	1,380	1,023		22	880	748	
Skirving's	De Skirving	28	485	941	25	21	1,670	727	50

PARCELLES-CHAMPS DE NAVETS.

Les quatorze variétés de navets semées dans les parcelles d'essai uniformes ont aussi été semées dans un champ en parcelles contiguës de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune. Terre sablo-argileuse forte qui avait été en 1895 ensemencée d'avoine en même temps que de trèfle rouge Mammouth, environ 8 lb. à l'acre. Le trèfle s'est bien établi et a poussé rapidement après que l'avoine a été moissonnée. Il a été enfoui par un labour le 25 mai suivant où il avait formé une belle masse de 12 à 14 pouces de hauteur. La terre a été travaillée plusieurs fois avec le pulvérisateur à bêches et ensuite avec la herse ordinaire ce qui a pulvérisé la terre et l'a bien préparée pour le semis de navets. Des rayons de 2 pieds ont été tracés et ensuite roulés fortement, ce qui les a

aplatis d'environ moitié, faisant une couche à semis ferme. Semé 13 juin, levé 18 juin, racines arrachées 23 octobre. Le rendement obtenu de chaque variété a été comme suit :—

Variété de navet.	Produit par acre.		Variété de navet.	Produit par acre.	
	tonn.	lb.		tonn.	lb.
Hartley's Bronze	22	1,930	Marquis of Lorne	21	300
Carter's Elephant	20	1,392	Jumbo ou Monarch	20	132
Purple Top Swede	20	81	Prize Winner	20	1,190
Mammoth Clyde	20	686	Selected Champion	21	249
Perfection	21	1,207	East Lothian	18	1,812
Giant King	17	687	Sutton's Champion	19	14
Prize Purple Top	19	720	Skirving's	18	1,712

Les résultats de ces essais semblent indiquer qu'il y a avantage à semer de bonne heure. Les quatorze parcelles d'essai uniformes ont été ensemencées le 8 mai, ont donné une récolte moyenne de 35 tonnes 572 lb. par acre. Le second semis des mêmes parcelles, a rendu une moyenne de 24 tonnes 388 lb., tandis que du troisième semis fait le 13 juin, date approuvée pour la semaille de navets et usitée par plusieurs excellents cultivateurs, la récolte moyenne a été seulement de 20 tonnes 294 liv. par acre.

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons essayé en 1896 dix-sept variétés de betteraves fourragères à côté les unes des autres. Terrain contigu à celui pour l'essai des variétés de navets, même sol et même façon. Récolte précédente, parcelles d'essai de grains. Semé en rayons espacés de 2 pieds à raison de 3 à 4 lb. à l'acre. Deux semis de chaque variété, le premier le 8 mai et le second le 22 mai; arrachage des deux le 15 octobre. Les rayons ont été tracés et fortement roulés au moment du premier semis, mais avant l'ensemencement de la deuxième série de parcelles la surface des rayons a été travaillée avec la houe à bras afin de détruire les mauvaises herbes qui avaient germé.

Les parcelles les premières ensemencées ont de nouveau donné les plus fortes récoltes, la moyenne du premier semis étant de 8 tonnes 557 lb. plus élevé que le second. Les rendements indiqués ont été calculés d'après le poids de racines obtenu dans deux rangs chacun de 99 pieds de longueur.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

Variété de betterave fourragère.		Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Mammoth Long Red (Evans)	Rouge longue Mammouth	40	1,840	1,364		35	1,610	1,193	30
Gate Post	Poteau de barrière	40	520	1,342		29	1,565	992	45
Golden Tankard	Gobelet dorée	40	520	1,342		27	835	913	55
Giant Yellow Intermediate (Steele)	Jaune géante mi-longue	39	1,255	1,320	55	31	370	1,039	30
Conqueror Prize Winner, jaune	Conquérant primée	38	615	1,276	55	24	1,170	819	30
Yellow Intermediate	Jaune mi-longue	38	285	1,271	25	35	1,995	1,199	55
Giant Yellow Intermediate (Pearce)	Jaune géante mi-longue	37	635	1,243	55	24	1,555	1,089	55
Red Fleshed Globe	Globe à chair rouge	36	1,095	1,218	15	32	1,395	825	55
Warden Orange Globe	Globe orange Warden	36	985	1,216	25	27	120	902	
Red Fleshed Tankard	Gobelet à chair rouge	36	655	1,210	55	23	475	774	35
Giant Yellow Globe	Globe géante jaune	35	950	1,182	30	29	1,400	990	
Yellow Fleshed Tankard	Gobelet à chair jaune	34	1,960	1,166		24	1,170	819	30
Golden Fleshed Tankard	Gobelet à chair dorée	34	365	1,139	25	31	370	1,039	30
Mammoth Long Red (Webb)	Longue rouge Mammouth	32	1,725	1,095	25	28	650	944	10
Champion Yellow Globe	Globe jaune Champion	31	975	1,049	35	28	1,420	957	
Mammoth Long Red (Steele)	Rouge longue Mammouth	30	5	1,000	5	19	1,985	666	25
Canadian Giant	Géante du Canada	25	1,480	858		20	1,910	698	30

Dans ces essais aussi le semis hâtif a été très avantageux. Le premier semis des 17 variétés le 8 mai a rendu une moyenne de 35 tonnes 1,756 lb. par acre, tandis que la récolte moyenne du deuxième semis le 22 mai n'est que de 27 tonnes 1,999 lb. par acre.

CHAMPS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Semé dans le même champ que les parcelles d'essais uniformes de navets. Sol semblable, même fumure et même façon. Voici les résultats :—

Mammoth Long Red (Evans) (Rouge Longue Mammouth).—Un acre. Semé 8 mai, levé 15 mai, arraché 17 octobre. Rendement par acre, 22 tonnes 1,185 lb.

Canadian Giant (Géante du Canada).—Un acre. Semé 8 mai, levé 15 mai, arraché 17 octobre. Rendement par acre, 19 tonnes 419 lb.

Champion Yellow Globe (Globe jaune Champion).—Un demi-acre. Semé 8 mai, levé 15 mai, arraché 15 octobre. Rendement par acre, 18 tonnes 1,110 lb.

Giant Yellow Intermediate.—Un demi-acre. Semé 8 mai, levé 15 mai, arraché 16 obtobre. Rendement par acre 19 tonnes 1,960 lb.

ESSAIS DE CAROTTES.

Vingt variétés de carottes ont été semées à côté les unes des autres et des parcelles de navets. Même sol et même façon. Les carottes ont été semées sur billons espacés de deux pieds, à raison de 3 à 4 lb. de graine à l'acre. Il y a eu deux semis de chaque variété, le premier le 8 mai, le second le 22 mai, arrachage 15 octobre. Les rayons ont tous été faits puis roulés fortement lors du premier semis, mais avant l'ensemencement de la deuxième série de parcelles la surface des rayons a été travaillée avec la houe à bras afin de détruire les mauvaises herbes qui avaient germé. Le rendement par acre a été calculé d'après le poids obtenu dans deux rangs chacun de 99 pieds de longueur.

Les parcelles les premières ensemencées ont de nouveau donné les plus fortes récoltes, le premier semis ayant surpassé le second de 4 tonnes 1,404 lb. par acre. Les vingt parcelles ensemencées le 8 mai ont produit une récolte moyenne de 26 tonnes 458 lb. par acre, tandis que celles ensemencées le 22 mai ont produit une moyenne de 21 tonnes 1,054 lb. seulement par acre.

CAROTTES—Essai de variétés.

Variété de carotte.		Rendement par acre.							
		1e parcelle.				2e parcelle.			
		tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	b.
Short White Vosges	Vosges bl. courte..	35	1,665	1,194	25	25	1,810	863	30
White Belgian...........	Belgique blanche..	31	1,470	1,057	50	20	1,250	687	30
Carter's Orange Giant (Carter)..........	Géante orange....	29	1,070	984	30	22	275	737	55
White Green Top Orthe..	O. bl. collet vert ..	29	80	968	..	22	880	748	..
Improved Short White...	Courte bl. amél...	28	1,860	964	20	24	290	804	50
Iverson's Champion.....	Champ. d'Iverson.	28	1,090	951	30	24	510	808	30
Selected White Belgian..	Belg. bl. choisie...	28	1,090	951	30	22	495	741	35
Half Long White........	Mi-longue blanche.	28	760	946	..	27	1,880	931	20
Giant Yellow Intermediate............... ..	Jaune géante mi-l.	27	505	908	25	20	260	671	..
Half Long Chantenay ...	Ch. mi-longue.....	27	110	918	30	22	1,870	764	30
New Giant Intermediate.	Géante mi-longue.	26	1,845	897	25	21	1,890	731	30
Mammoth White Inter.	M. bl. mi-longue..	26	1,790	896	30	24	1,555	825	55
Giant White Vosges......	Vosges géante bl..	24	1,830	830	30	20	315	671	55
Early Gem	Joyau hâtive......	24	840	814	..	21	295	704	55
Guerande ou Ox-heart....	Cœur de bœuf....	24	565	809	25	22	1,870	764	30
Carter's Orange Giant (Pearce)................	Géante orange....	24	180	803	..	18	685	611	25
Henderson's New York Market		23	585	776	25	18	960	616	..
Scarlet Intermediate.....	Ecarlate mi-longue	20	1.305	688	25	17	980	583	..
Long Orange ou Surrey...	Longue orange....	17	650	577	30	15	1,350	522	30
Long Scarlet Altringham.	A. longue écarlate.	16	1,880	564	40	16	1,660	561	..

Parcelles-champs de Carottes.

Les parcelles de carottes étaient près des parcelles d'essai uniformes de navets; sol semblable, même fumure et même façon. La graine a été semée à raison de 3 lb. à l'acre avec les résultats suivants:—

Mammoth White Intermediate (Mi-longue blanche Mammouth).—Un acre. Semé 8 mai, levé 16 mai, arraché 22 octobre. Rendement par acre, 32 tonnes 10 lb.

Improved Short White (Blanche courte améliorée).—Un acre. Semé 8 mai, levé 16 mai, arrachée 22 octobre. Rendement par acre, 28 tonnes 705 lb.

White Belgian (Blanche de Belgique).—Un demi-acre. Semé 8 mai, levé 16 mai, arraché 21 octobre. Rendement par acre, 21 tonnes 1,870 lb.

Iverson's Champion.—Un demi-acre. Semé 8 mai, levé 16 mai, arraché 20 octobre. Rendement par acre, 29 tonnes 780 liv.

ESSAIS DE BETTERAVES.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été semées dans des parcelles d'un huitième d'acre chacune. Sol, sablo-argileux d'assez bonne qualité qui avait reçu au printemps de 1896 une couche de fumier de ferme, environ 12 tonnes à l'acre. Récolte précédente, orge. La terre labourée tard en automne 1895 avait été au printemps, après que le fumier eut été épandu, labourée une deuxième fois jusqu'à environ 6 pouces de profondeur, hersée et les rayons ont été tracés espacés de deux pieds. Les rayons ont été ensuite roulés fortement, ce qui les a aplatis d'environ moitié et a fait une couche à semis ferme. Il a été semé environ 5 lb. de graine à l'acre. Voici les résultats.

Vilmorin's Improved (Améliorée de Vilmorin).—Semé 13 mai, levé 21 mai, arraché 13 octobre. Rendement par acre, 7 tonnes 1,470 lb.

Austrian Electoral Wohanka.—Semé 13 mai, levé 21 mai, arraché 13 octobre. Rendement par acre, 11 tonnes 204 lb.

Lane's Improved (Améliorée de Lane).—Semé 13 mai, levé 21 mai, arraché 13 octobre. Rendement par acre, 12 tonnes 651 lb.

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons la saison passée planté dans des parcelles contiguës quatre-vingt-seize variétés de pommes de terre à côté les unes des autres, afin de nous assurer de leur fertilité, de leur qualité et de leur précocité relatives. Sol sablo-argileux, qui au printemps de 1893 avait reçu environ 18 tonnes de fumier de ferme à l'acre. Récolte précédente, pois. La terre en automne 1895 a été labourée jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, travaillée au pulvérisateur à disques et hersée puis les rayons ont été tracés. Les tubercules avaient été coupés en tronçons à deux ou trois yeux chacun et plantés en rangs espacés de 2½ pieds, les plantons à intervalles d'un pied. Planté le 21 et 22 mai, arraché, du 29 septembre au 3 octobre. Le rendement par acre a été calculé d'après le poids de tubercules obtenu dans un rang de 132 pieds de longueur. Il n'y a point eu de maladie cette saison dans aucune des variétés essayées.

Pommes de terre—Essai de variétés.

Variété de pomme de terre.	Rendement total par acre.		Rendement par acre, vendables.		Rendement par acre, non vendables.		Couleur.
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Late Puritan	455	24	431	12	24	12	Blanc.
S. Sabean, reçue de	430	6	411	24	18	42	"
Holborn Abundance	404	48	383	54	20	54	"
I.X.L	377	51	357	30	20	21	Rose et blanc.
Dreer's Standard	375	6	355	18	19	48	Blanc.
Carman, n° 1	371	48	334	12	17	36	"
Clay Rose	355	18	342	6	13	12	Rose.
American Wonder	353	6	323	24	29	42	Blanc.
Polaris	351	4	319		32	4	"
Everett	350	54	323	24	27	30	Rose.
Burnaby Seedling......Semis de Burnaby.	346	30	320	6	26	24	Rose et blanc.
Empire State	344	18	319		25	18	Blanc.
Ideal	341		330		11		Rose.
American Giant	341		308		33		Blanc.
Irish Daisy	337	42	280	30	57	12	"
Early Harvest	337	42	310	12	27	30	"
State of Maine	336	36	331	6	5	30	"
Rochester Rose	327	48	300	18	27	30	Rose.
McKenzie	320	6	292	36	27	30	Blanc.
Pride of the Table	317	54	280	30	37	24	Rose.
Semis n° 230	316	48	294	48	22		Blanc.
Rural Blush	316	48	297		19	48	Rose.
Brownell's Winner	312	24	300	18	12	6	Rouge.
Hale's Champion	311	18	270	36	40	42	Blanc.
Variété nouvelle n° 1	309	6	288	12	20	54	"
Monroe County	308		284	54	23	6	Rose.
Seattle	305	48	278	18	27	30	Blanc.
Chicago Market	304	42	268	24	36	18	Rose.
Flemish Beauty Seedling	304	42	261	48	42	54	Rose vif.
Troy Seedling	299	12	242		57	12	Blanc.
Early Sunrise	294	48	269	52	24	56	Rose.
Daisy	293	42	265	6	28	36	Rose et blanc.
Orphans	289	13	266	12	23	6	Blanc.
Pride of the Market	287	6	261	48	25	18	"
General Gordon	286		242		44		Rose.
Rural New Yorker, n° 2	284	54	261	48	23	6	Blanc.
Brown's Rot Proof	283	48	266	12	17	36	Rose.
New Queen	282	42	250	48	31	54	Rose et blanc.
Crown Jewel	280	30	255	12	25	18	"
Money Maker	279	24	262	54	16	30	Blanc.
Vick's Extra Early	279	24	242		37	24	Rose et blanc.
Peerless Junior	275		259	36	15	24	Blanc.
Delaware	275		261	48	13	12	"
Vanier	275		245	18	29	42	Rouge.
Russell's Seedling	275		248	36	26	24	Blanc.
Early Gem	269	30	211	12	58	18	Rose.
Stourbridge Glory	268	24	193	36	74	48	Blanc.
Napoleon	267	18	250	48	16	30	Rose.
Early Rose ....Rose hâtive.	265	28	224	24	41	4	"
Pearce's Extra Early	265	6	224	24	40	42	"
Carman n° 3	265	6	243	6	22		Blanc.
Satisfaction	264		240	54	23	6	"
Early Ohio	261	48	235	24	26	24	Rose.
Earliest of All	260	42	201	18	59	24	Rose et blanc.
Prize Taker	259	36	222	12	37	24	Rose.
E. Lortie, reçue de	257	24	228	48	28	36	Rose pâle.
Great Divide	256	18	234	18	22		Blanc.
Northern Spy	255	12	228	48	26	24	Rose vif.
Semls n° 2, G. Edwards	254	6	235	24	18	42	Blanc.
J. N. Bergeron, reçue de	254	6	242		12	6	Rose pâle.
Maggie Murphy	253		242		11		Rose vif.
Thorburn	249	42	214	30	35	12	Rose et blanc.
Early White Prize	247	52	225	52	22		Blanc.
Early Six Weeks..........Six semaines.	247	30	213	24	34	6	Rose.

POMMES DE TERRE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété de pomme de terre.	Rendement total par acre.		Rendement par acre, vendables.		Rendement par acre, non vendables.		Couleur.
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Victor Rose	245	18	226	36	18	42	Rose.
Beauty of Hebron	245	18	204	36	40	42	Rose et blanc.
Blue Cup	244	12	235	24	8	48	Violet et blanc.
Early Norther	242		204	36	37	24	Rose.
Lee's Favourite	239	48	216	42	23	6	"
Green Mountain	235	24	226	36	8	48	Blanc.
Chas. Downing	233	12	173	48	59	24	"
Sharpe's Seedling.. Semis de Sharpe.	231	44	203	52	27	52	Rose et blanc.
Reading Giant	231		162	48	68	12	Rouge et blanc.
Wonder of the World	229	54	187		42	54	Rose et blanc.
White Beauty	228	48	198		30	48	Blanc.
Clarke's n° 1	227	20	170	8	57	12	Rose.
Dakota Red Rouge du Dakota.	224	24	204	36	19	48	Rouge.
London	221	6	188	6	33		Rose.
Queen of the Valley	217	48	212	18	5	30	Rose vif.
Semis n° 7	209		193	36	15	24	"
Sutton's Abundance	206	48	171	36	35	12	Blanc.
Semis n° 214	206	48	140	48	66		"
Hopeful	204	36	189	12	15	24	"
Lizzie's Pride	203	30	183	42	19	48	Rose, yeux rouges.
Early Puritan	201	18	160	36	40	42	Blanc.
Freeman	199	6	158	24	40	42	"
Table King	198		180	24	17	36	"
Record	198		169	24	28	36	"
Burpee's Extra Early	195	48	144	6	51	42	Rose et blanc.
Sutton's Main Crop	191	24	165		26	24	Blanc.
Early Thorburn	191	24	155	6	36	18	Rose et blanc.
World's Fair	189	12	170	8	19	4	Blanc.
Algoma n° 1	181	30	169	24	12	6	Rose.
Harbinger	159	30	136	24	23	6	Rose pâle.
Pearce's Prize Winner	159	30	118	48	40	42	Rose.
Martin's	158	24	127	36	30	48	Violet.

PARCELLES-CHAMPS DE POMMES DE TERRE.

Douze variétés de pommes de terre ont été plantées dans des parcelles-champs plus grandes couvrant en tout environ trois acres et quart. Terre sablo-argileuse d'assez bonne qualité qui a reçu au printemps de 1896 une couche de fumier de ferme d'environ 12 tonnes à l'acre. Récolte précédente, pois. Cette terre fut labourée en automne jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, labourée de nouveau au printemps jusqu'à environ 6 pouces de profondeur afin de recouvrir le fumier, puis hersée et les sillons tracés pour planter. Les plantons ont été plantés à intervalles de 14 pouces en rangs espacés de 2 pieds ½. Les variétés ont toutes été plantées le 21 mai, à l'exception des deux dernières sur la liste qui ont été plantées le 26 mai; levé du 6 au 11 juin, arraché du 8 au 12 octobre. Voici les rendements:—

Variété de pomme de terre.	Par acre.		Variété de pomme de terre.	Par acre.	
	boiss.	lb.		boiss.	lb.
Clarke's n° 1	223	47	Pearce's Extra Early	187	48
Early White Prize	252	9	London	156	5
Early Sunrise	193	53	Empire State	267	25
Early Rose	137	5	Chicago Market	159	54
Lee's Favourite	237	1	Vanier	184	57
Dakota Red	195	47	Northern Spy	175	51

EXPÉRIENCES AVEC LE TRÈFLE.

Dans le rapport annuel pour 1895 nous donnions les résultats de quelques expériences effectuées cette année-là en semant du trèfle avec du grain afin de recueillir des renseignements sur la très importante question : Peut-on avec avantage semer d'année en année du trèfle avec le grain sans en diminuer sensiblement le rendement? Si la chose est possible, le trèfle sera une excellente culture dérobée qui captera et s'appropriera les substances fertilisantes azotées entraînées par la pluie pendant la fin de l'été et l'automne et qu'à la fin de la saison on pourra enterrer par un labour au grand avantage du sol. Nous désirions de plus arriver à connaître quelles variétés de trèfle étaient préférables pour cela et combien il fallait semer de graine à l'acre.

Nous avons continué ces expériences avec quelques modifications. L'année passée nous avions eu 11 parcelles qui avaient été ensemencées de différentes quantités de graine de trèfle rouge Mammouth à l'acre, de 2 à 16 lb., y compris trois parcelles témoins. Cette année-ci nous avons réservé dans ce but 7 parcelles où il a été semé des quantités de graines variant de 4 à 14 lb., et une parcelle témoin. En 1895 le grain semé dans toutes ces parcelles était l'orge à deux rangs Canadian Thorpe; cette année-ci ç'a été l'orge à six rangs d'Odessa.

Le terrain choisi pour ces essais était un sablo-argileux d'assez bonne qualité; au printemps de 1896 il a reçu une légère application de fumier de ferme, environ 10 tonnes à l'acre. La récolte précédente avait été du maïs. Aussitôt après avoir été épandu, le fumier a été enfoui par un labour jusqu'à 6 pouces de profondeur et le terrain a ensuite été hersé deux fois avant l'ensemencement. Les parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune. L'orge a été semée dans toutes le 5 mai, 1 boisseau $\frac{3}{4}$ à l'acre, a levé le 11 mai et était mûre le 27 juillet. La période jusqu'à maturation a été de 83 jours. Les rendements ont été comme suit :—

Variété d'orge—Odessa.	Poids de paille par acre.	Produit, orge par acre.	
	lb.	boiss.	lb.
Parcelle 1— 4 lb. Trèfle rouge Mammouth per acre	3,245	56	27
2— Parcelle témoin, sans trèfle	3,205	50	5
3— 6 lb. Trèfle rouge Mammouth à l'acre	2,995	56	12
4— 8 lb. " "	2,730	55	10
5— 10 lb. " "	2,690	52	4
6— 12 lb. " "	2,665	48	11
7— 14 lb. " "	2,535	47	14

A juger d'après les légères variations dans ces rendements soit au-dessus soit au-dessous de celui de la parcelle témoin, il ne paraît que le produit ait été sensiblement affecté par le semis du trèfle; et ceci confirme l'expérience de la saison précédente. En 1895 toutes les parcelles avaient été labourées le 4 octobre et dans chaque parcelle un bloc carré d'environ 6 pouces sur 6 avait été prélevé, les racines avaient été débarrassées de la terre par le lavage et examinées. Cette année-ci le trèfle a été laissé dans le sol pour y passer l'hiver. Les notes suivantes ont été prises sur la végétation du trèfle à deux dates différentes, le 23 juillet et le 14 octobre.

Parcelle 1.—4 lb. trèfle rouge Mammouth à l'acre. Le 23 juillet, pousse faible et claire mais assez uniforme. Le 14 octobre, hauteur 8 à 10 pouces, pousse irrégulière et inégale, pas assez drue pour faire une bonne prairie ou pour être enfoui avec avantage—quelques plantes en fleurs.

Parcelle 3.—6 lb. trèfle rouge Mammouth à l'acre. Le 23 juillet, pousse faible et claire, mais assez uniforme. Le 14 octobre, hauteur 8 à 10 pouces, pousse moyenne à vigoureuse, serait assez bonne pour prairie mais pas assez drue pour être enfouie—quelques plantes en fleurs.

Parcelle 4.—8 lb. trèfle rouge Mammoth à l'acre. Le 23 juillet, pousse moyenne et assez uniforme. Le 14 octobre, hauteur 10 à 12 pouces, pousse moyenne vigou-

reuse et uniforme, en bonne condition pour rester comme prairie et assez bonne pour être enfouie—très peu de plantes en fleurs.

Parcelle 5.—10 lb. trèfle rouge Mammouth à l'acre. Le 23 juillet, pousse moyenne à vigoureuse et uniforme. Le 14 octobre, hauteur 10 à 12 pouces, pousse vigoureuse et uniforme, trop épaisse pour prairie, mais bien fournie pour l'enfouissement—très peu de plantes en fleurs.

Parcelle 6.—12 lb. trèfle rouge Mammouth à l'acre. Le 23 juillet, pousse moyenne à vigoureuse et uniforme. Le 14 octobre, hauteur 10 à 12 pouces, pousse vigoureuse et uniforme, formant une masse épaisse, trop drue pour prairie, mais en excellente condition pour l'enfouissement—très peu de plantes en fleurs.

Parcelle 7.—14 lb. trèfle rouge Mammouth à l'acre. Le 23 juillet, pousse vigoureuse et uniforme. Le 14 octobre, hauteur 10 à 12 pouces, pousse vigoureuse et uniforme, formant une épaisse masse, trop drue pour prairie, mais en excellente condition pour l'enfouissement—très peu de plantes en fleurs. Aucun avantage apparent sur la parcelle 6.

Les parcelles ci-après contiguës dans sol semblable ayant reçu même traitement ont aussi été ensemencées d'orge d'Odessa à la même date et en même temps de différentes espèces et quantités de trèfle.

Variété d'orge—Odessa.	Poids de paille par acre.	Produit, orge par acre.	
	lb.	boiss.	lb.
Parcelle 8. 24 lb. Trèfle incarnat	3,140	55	
9. 14 lb. Luzerne	3,170	60	20
10. 6 lb. Trèfle hybride (Alsike)	3,110	64	13
11. 10 lb. Trèfle rouge vivace	3,305	58	16
12. 10 lb. Trèfle rouge ordinaire	3,250	55	40
13. 6 lb. Trèfle hybride avec 14 lb. Dactyle pelotonné	2,800	46	42

Il n'y avait point de parcelle témoin dans cette série-ci, celle de la série précédente, étant tout près, a fait service pour les deux. Dans la parcelle 13, où le dactyle était associé au trèfle, le rendement a été moindre, mais ceci est provenu probablement de différence dans le sol plutôt que de l'effet du dactyle dont la pousse était très courte et faible jusqu'au moment du fauchage du grain. Les autres parcelles varient trop peu en rendement pour que nous croyons que les différences soient dues réellement à la présence du trèfle. Nous avons pris note de la pousse du trèfle dans ces parcelles de même que pour la première série.

Parcelle 8.—24 lb. trèfle incarnat à l'acre. Le 23 juillet, pousse assez uniforme—quelques plantes en fleurs. Le 14 octobre, hauteur 6 à 8 pouces, pousse assez uniforme, pas assez drue pour l'enfouissement.

Parcelle 9.—14 lb. luzerne à l'acre. Le 23 juillet, pousse faible, plantes ayant l'air malade avec beaucoup de feuiles séchées. Le 14 octobre, hauteur 12 à 14 pouces, pousse assez uniforme, tiges un peu ligneuses, en bonne condition pour rester comme prairie mais un peu claire pour l'enfouissement.

Parcelle 10.—6 lb. trèfle hybride à l'acre. Le 23 juillet, pousse très faible et grêle. Le 14 octobre, hauteur 4 à 8 pouces, pousse inégale, trop claire pour bonne prairie ou pour être enfouie avec avantage.

Parcelle 11.—10 lb. trèfle rouge vivace à l'acre. Le 23 juillet, pousse faible et inégale. Le 14 octobre, hauteur 6 à 8 pouces, pousse inégale et irrégulière, peut-être assez drue pour rester comme prairie mais pas assez pour être enfouie avec avantage—quelques plantes en fleurs.

Parcelle 12.—10 lb. trèfle rouge ordinaire à l'acre. Le 23 juillet, pousse faible mais assez égale. Le 14 octobre, hauteur 8 à 10 pouces, assez drue pour rester comme prairie mais pas assez pour être enfouie avec avantage—quelques plantes en fleurs.

Parcelle 13.—6 lb. trèfle hybride avec 14 lb. de dactyle pelotonné à l'acre. Le 23 juillet, le trèfle hybride avait passablement poussé et la pousse de dactyle était moyenne et uniforme. Le 14 octobre trèfle hybride, hauteur 6 à 8 pouces, pousse moyenne et uniforme, assez drue pour faire une bonne prairie mais pas assez pour être enfouie avec avantage—beaucoup de plantes en fleurs. Le dactyle avait de 2 à 3 pouces de hauteur, pousse assez uniforme, très belle pour prairie.

Nous avons fait une autre série d'expériences avec du trèfle semé avec différentes variétés de grain, chaque parcelle ayant une parcelle témoin contiguë de même grandeur. Comme le trèfle rouge Mammouth a donné à la ferme centrale de meilleurs résultats qu'aucune autre variété, c'est le trèfle que nous avons choisi pour cette expérimentation, dans chaque cas 10 lb. à l'acre, cette quantité s'étant trouvée suffisante pour donner de bons résultats dans les différents essais où nous en avons fait usage dans le passé. Les parcelles d'essai dans ce groupe étaient au nombre de 20, chacune d'un quart d'acre. Notre but était de constater quels seraient les résultats sur la végétation du trèfle quand il serait semé avec différentes espèces de grain, et de recueillir des renseignements sur la récolte de trèfle et sur son utilité comme engrais suivant l'espèce de grain semé avec, comme aussi sur l'influence que le trèfle aurait sur le rendement du grain.

Le sol dans ce cas était une terre sablo-argileuse forte d'assez bonne qualité qui au printemps de 1896 avait reçu une application d'environ 12 tonnes à l'acre de fumier de ferme enfoui aussitôt après par un labour jusqu'à environ 6 pouces de profondeur. Le terrain avait ensuite été hersé deux fois avant l'ensemencement. La récolte précédente avait été soleils et maïs. Toutes les parcelles ont été ensemencées le même jour, le 1er mai. Il a été semé 1 boisseau ½ à l'acre des blés Fife rouge et Preston, 1 boisseau ¾ des orges Odessa et Trooper, 2 boisseaux des orges Sidney et Bolton, 2 boisseaux ¼ des avoines Banner et Abundance et 2 boisseaux ½ des pois Daniel O'Rourke et Bleu de Prusse. Les résultats ont été comme suit :—

	Par acre			
	Avec 10 lb. de trèfle Mammouth à l'acre.		Sans trèfle.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Blé Fife rouge	25	5	23	1
" Preston	19	17	22	55
Orge d'Odessa	50	42	56	32
" Trooper	38	36	38	12
" Sidney	39	40	38	12
" Bolton	37	8	35	8
Avoine Banner	60	33	72	...
" Abundance	68	32	65	4
Pois Daniel O'Rourke	38	4	35	...
" Bleu de Prusse	39	52	35	...

On verra que les rendements ont été plus élevés dans sept des parcelles avec trèfle et dans trois des parcelles sans trèfle. La somme des trois est un peu plus grande que la somme des sept autres, mais de très peu, et il ne paraît pas d'après cette expérience que le semis de trèfle avec le grain affecte sensiblement le rendement du grain.

Les blés Fife rouge et Preston étaient mûrs le 6 juillet, les orges Odessa et Trooper le 25 juillet, l'orge Sidney le 1er août, l'orge Bolton le 29 juillet, l'avoine Banner le 6 août, l'Abundance le 7 août, les pois Daniel O'Rourke le 5 août et les Bleu de Prusse le 7 août. La pousse du trèfle était pratiquement la même dans toutes les parcelles. Le 5 octobre elle avait de 10 à 12 pouces de hauteur, et était vigoureuse et uniforme, d'une épaisseur convenable pour l'enfouissement. Le trèfle semé avec l'avoine était moins uniforme et moins dru quoique ayant à peu près la même hauteur; quelques-unes des jeunes plantes avaient évidemment été étouffées par la vigoureuse pousse de l'avoine. Ce résultat était plus marqué encore dans les parcelles ensemencées de pois, où le trèfle était très inégal et irrégulier, particulièrement dans

la parcelle de pois Bleu de Prusse, dont les tiges sont plus longues et vigoureuses que celles de pois O'Rourke.

CONCLUSIONS.

Les résultats obtenus jusqu'ici paraissent montrer: 1° que le semis de trèfle avec le grain n'a pas d'effet sensible sur le rendement du grain, 2° que dans le climat d'Ottawa la meilleure variété de trèfle à semer pour l'enfouissement est le rouge Mammouth et qu'il suffit de 10 lb. de graine à l'acre pour avoir à la première semaine d'octobre une pousse épaisse que l'on peut enfouir pour aider à engraisser le sol pour la récolte subséquente.

PARCELLES D'UN ACRE D'ORGE D'ODESSA ENSEMENCÉES DE LUZERNE ET DE BROME INERME.

Ces parcelles étaient dans une terre sablo-argileuse d'assez bonne qualité, qui au printemps de 1896 avait reçu une application de fumier de ferme d'environ 12 tonnes à l'acre. Le fumier aussitôt après l'épandage avait été enfoui par un labour jusqu'à environ 5 pouces de profondeur, puis le terrain avait été hersé deux fois avant la semaille. L'orge a été semée dans ces deux parcelles à raison de 1 boisseau ¾ à l'acre.

Un acre d'orge d'Odessa, avec 14 lb. de luzerne à l'acre; semé 5 mai, levé 11 mai, mûre le 27 juillet en 98 jours; rendement par acre 44 boisseaux 40 lb., poids du boisseau 50 lb. ½. Au 23 juillet la luzerne avait fait une pousse moyenne et assez uniforme de 6 à 8 pouces de hauteur, avec beaucoup de fleurs fanées comme si les plantes avaient souffert de la sécheresse. Le 14 octobre la luzerne avait atteint une hauteur de 12 à 14 pouces, la pousse était moyenne et uniforme, assez épaisse pour faire une bonne prairie, mais pas assez pour être enfouie avec avantage.

Un acre d'orge d'Odessa avec 18 lb. de brome inerme à l'acre: semé 5 mai, levé 11 mai, mûre le 27 juillet en 98 jours; rendement par acre, 47 boisseaux 26 lb.; poids du boisseau 50 lb. ¼. Le 23 juillet le brome avait bien crû et assez également. Le 14 octobre cette graminée avait de 2 à 3 pouces de hauteur et la pousse était assez vigoureuse et uniforme. Bien qu'à ce moment-là il parut un peu clair sur le sol, le rapide développement des racines qui est remarquable dans cette plante aura sans doute produit bientôt une masse épaisse de tiges et de feuilles.

ESSAIS DE LIN.

Nous avions plusieurs objets en vue en faisant ces essais, de constater d'une part la quantité de filasse de lin que l'on peut produire en cultivant la plante dans les différents climats du Canada où se trouvent les fermes expérimentales, et en second lieu la quantité qu'on peut obtenir par acre quand on sème clair, 40 lb. à l'acre, ou plus dru, 80 lb. à l'acre, et en outre le meilleur moment de semer dans ces localités différentes et le rendement de graine par acre dans chaque cas.

Nous nous sommes procuré une quantité suffisante de graine de tout premier choix—récoltée dans le pays de graine importée de Russie—chez M. J. Livingston, M.P., de Baden (Ontario), qui est très intéressé à l'industrie du lin en Canada et il en a fourni à chacune des fermes. Des instructions accompagnaient la graine, priant qu'il fût choisi assez de terrain de caractère aussi uniforme que possible pour pouvoir être divisé en huit parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune. Deux de ces parcelles devaient être ensemencées de bonne heure dans la saison, et deux le même jour chaque semaine subséquente en quatre semis. Une parcelle devait recevoir 40 lb. à l'acre et l'autre 80 lb. à l'acre. Il était aussi recommandé que, lorsqu'environ un tiers de la graine serait mûre, le lin fût arraché sur une moitié de chaque parcelle et lié en faisceaux, puis que l'on constatât le poids des tiges après qu'il aurait été séché dans le champ. On devait laisser mûrir la graine dans l'autre moitié de chaque parcelle, puis la récolter et la battre afin d'en savoir le produit. Il avait aussi été arrangé qu'il serait préparé une balle de tiges pesant 50 lb. venant de chacune des huit parcelles et qu'elle serait envoyée à MM. J. et J. Livington, de Baden (Ontario), pour être roui et teillé afin que dans chaque cas la quantité et la qualité de la filasse fût notée.

Le sol choisi pour ces parcelles était sablo-argileux de bonne qualité et pendant l'hiver de 1895-96 avait reçu une application de fumier de ferme environ 12 tonnes à l'acre. La récolte précédente avait été des fèves à cheval. Le terrain n'avait pas été labouré en automne de 1895 mais au printemps de 1895 jusqu'à environ 6 pouces de profondeur puis hersé avant le semis. Le terrain pour toutes les parcelles avait été labouré le même jour, mais avant chaque semis successif la parcelle à ensemencer avait été travaillée au pulvérisateur à disques et hersée afin de détruire toutes les mauvaises herbes qui pourraient avoir germé et de donner les mêmes soins à chaque parcelle dès le début. La graine a été semée à la volée, recouverte par un léger hersage, puis le terrain a été roulé.

Voici les résultats obtenus à la ferme expérimentale centrale; on trouvera les détails des renseignements obtenus aux fermes succursales dans les rapports des régisseurs.

PREMIER SEMIS.

Parcelle 1.—Quarante livres de graine à l'acre. Semé 7 mai; levé 12 mai; arraché moitié de la parcelle pour les tiges 28 juillet où la graine était à peu près au deux tiers mûre, hauteur 36 à 45 pouces. Autre moitié de cette parcelle récoltée pour graine 14 août.

Poids de tiges par acre.. .... 6,070 lb.
Rendement en graine par acre............................ 12 boisseaux 28 lb.

Parcelle 2.—Quatre-vingts livres de graine à l'acre. Semé, arraché lin et récolté graine aux mêmes dates que parcelle 1. Hauteur des tiges à l'arrachage, 36 à 45 pouces.

Poids des tiges par acre................................ 7,878 lb.
Rendement en graine par acre............................ 11 boisseaux 20 lb.

SECOND SEMIS.

Parcelle 3.—Quarante livres de graine à l'acre. Semé 14 mai, levé 19 mai; arraché moitié de la parcelle pour les tiges 3 août, où la graine était à peu près aux deux tiers mûre, hauteur 36 à 43 pouces. Autre moitié de cette parcelle récoltée pour graine 14 août.

Poids de tiges par acre................................ 5,550 lb.
Rendement en graine par acre............................ 17 boisseaux 8 lb.

Parcelle 4.– Quatre-vingts livres de graine à l'acre. Semé arraché lin et récolté graines aux mêmes dates que parcelle 3. Hauteur des tiges à l'arrachage, 36 à 43 pouces.

Poids de tiges par acre................................ 6,657 lb.
Rendement en graine par acre............................ 15 boisseaux 15 lb.

TROISIÈME SEMIS.

Parcelle 5.—Quarante livres de graines à l'acre. Semé 21 mai, levé 27 mai; arraché moitié de la parcelle pour les tiges 10 août, où la graine était à peu près aux deux tiers mûre; hauteur 33 à 39 pouces. Autre moitié de la parcelle récoltée pour graine 10 août.

Poids de tiges par acre................................ 5,270 lb.
Rendement en graine par acre............................ 13 boisseaux 2 lb.

Parcelle 6.—Quatre-vingts livres de graine à l'acre. Semé, arraché lin et récolté graines aux mêmes dates que parcelle 5. Hauteur des tiges à l'arrachage 36 à 43 pouces.

Poids de tiges par acre................................ 5,420 lb.
Rendement en graine par acre............................ 11 boisseaux 44 lb.

QUATRIÈME SEMIS.

Parcelle 7.—Quarante livres de graine à l'acre. Semé 29 mai, levé 4 juin; arraché moitié de la parcelle pour les tiges 17 août, où la graine était à peu près aux deux

tiers mûre. Hauteur 31 à 37 pouces. Autre moitié de la parcelle récoltée pour graine, 19 août.

Poids de tiges par acre........................... 5,570 lb.
Rendement en graine par acre........................... 11 boisseaux 24 lb.

Parcelle 8.—Quatre-vingts livres de graine à l'acre. Semé, arraché lin et récolté graines aux mêmes dates que parcelle 7. Hauteur des tiges à l'arrachage, 31 à 37 pouces.

Poids de tiges par acre........................... 5,560 lb.
Rendement en graine par acre........................... 10 boisseaux 20 lb.

Dans chacun de ces semis, sauf le quatrième, les parcelles qui avaient reçu 30 lb. de graine à l'acres, ont donné le plus grand poids de tige, tandis que celles qui avaient reçu les 40 lb. ont donné la plus forte récolte de graine. Les premières parcelles ensemencées ensuite ont produit le plus de graine. Nous donnerons plus loin les détails quant à la quantité et la qualité de la filasse produite dans chaque parcelle.

ESSAIS DE FÈVES À CHEVAL.

Nous avons ensemencé deux parcelles-champs de fèves à cheval pour ensilage, d'une superficie totale de 3 acres. Le terrain était partie sablo-argileux et partie tourbeux. Récolte précédente, orge. Après moisson de l'orge le terrain avait été labouré légèrement et hersé afin de faire pousser les graines de mauvaises herbes et le grain égrené, puis plus tard en automne labouré jusqu'à 8 pouces de profondeur. Il avait reçu au printemps de 1896 environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre, labouré pour l'enfouir jusqu'à environ 6 pouces de profondeur et hersé deux fois. Les fèves ont ensuite été semées au semoir en rayons espacés de 3 pieds, à raison d'environ 60 lb. à l'acre.

Parcelle 1.—Deux acres ensemencés de fèves importées. Semé 9 mai, levé 19 mai, coupé pour ensilage 22 septembre où les plantes étaient encore vertes. Pousse faible à moyenne, tiges bien chargées de cosses, dont quelques-unes mûres. Hauteur 45 à 50 pouces; la plupart des plantes avaient leurs feuilles en partie détruites par une maladie fongueuse. Rendement par acre 2 tonnes, 437 lb.

Parcelle 2.—Un acre ensemencé de fèves mûries l'année dernière à la ferme centrale. Semé 2 mai, levé 18 mai, coupé 21 septembre. Pousse faible à moyenne, hauteur 45 à 50 pouces, beaucoup de feuilles détruites par la maladie fongueuse. Rendement par acre 3 tonnes, 1,400 lb.

Les faibles rendements sont sans doute dus à la maladie fongueuse et à ce que le sol ne convenait pas.

ESSAIS DE SOLEILS.

Deux parcelles-champs de 1 acre ½ en tout ont été ensemencées de soleils, dans le but d'obtenir un grand nombre de têtes de graines à ensiler avec le maïs afin de fournir de la matière grasse. Le sol était sablo-argileux et avait porté une récolte d'orge. Le terrain avait été très légèrement labouré après la moisson afin de recouvrir et faire germer les graines de mauvaises herbes et le grain égrené, puis labouré tard en automne jusqu'à 8 pouces de profondeur. Au printemps de 1896 il a reçu environ 12 tonnes de fumier de ferme à l'acre, labouré jusqu'à 6 pouces de profondeur, puis hersé et fortement roulé avant l'ensemencement. La graine a été semée à l'aide d'un semoir à bras Planet Junior en rayons espacés de 3 pieds, et lorsque les plantes ont eu environ 3 pouces de hauteur, elles ont été éclaircies de manière à être espacées de 16 à 18 pouces dans les rayons. Les récoltes obtenues de graine de Russie les années passées étaient partie à graines noires et partie à graines blanches; nous avons séparé les graines d'après leur couleur et les avons semées séparément la saison passée.

Parcelle 1.—Un acre de soleils de Russie Mammouth à graine noire. Semé 9 mai 4 lb. à l'acre, levé 15 mai; têtes coupées pour ensilage 18 septembre. Poids de têtes par acre, 8 tonnes, 645 lb.

Parcelle 2.—Un demi-acre de soleils de Russie Mammouth à graine pâle. Semé 9 mai, levé 15 mai; têtes coupées pour ensilage 23 septembre. Poids de têtes par acre 7 tonnes, 1,000 lb.

ESSAIS DE SARRASIN.

Deux parcelles de sarrasin ont été ensemencées, superficie totale 2 acres $\frac{1}{2}$. La variété employée était la Silver Hull (Enveloppe argentée), et le terrain de nature sablo-argileuse avait reçu pendant l'hiver 1895-96 une application d'environ 150 boisseaux à l'acre de cendre de bois non lessivée. Ce terrain avait été employé comme pépinière de jeunes arbres forestiers et n'avait reçu aucune autre matière fertilisante depuis dix ans. Le terrain avait été labouré l'automne de 1895 jusqu'à environ 8 pouces de profondeur, puis de nouveau au printemps jusqu'à environ 6 pouces de profondeur avant le semis du sarrasin.

Parcelle 1.—Un acre. Semé 20 juin, $\frac{3}{4}$ de boisseau à l'acre, levé 27 juin, mûr 25 septembre. Rendement par acre 29 boisseaux 26 lb.

Parcelle 2.—Un acre trois quarts. Même variété de semence. Terrain contigu à parcelle 1, terrain partie sablo-argileux partie argilo-sableux. Même traitement. Semé 29 juin, levé 5 juillet, mûr 25 septembre. Rendement par acre 23 boisseaux 32 lb.

ESSAIS D'ENGRAIS DANS CERTAINES CULTURES.

Dans le Rapport annuel des Fermes expérimentales pour 1893 nous donnions aux pages 8 à 25 des détails sur les résultats d'une série d'essais qui avaient été continués pendant les cinq ou six années précédentes dans le but de recueillir des renseignements concernant l'effet de l'application de certains engrais et mélanges d'engrais sur les principales plantes agricoles. Les détails qui y étaient donnés portaient sur les résultats de six années d'essais sur le blé, et le maïs, de cinq années sur l'avoine, l'orge, les navets et les betteraves fourragères. Nous présentions aussi les résultats d'essais semblables pendant trois ans sur les carottes et pendant un an sur les betteraves à sucre.

Ces expériences ont été continuées; et pour en faire connaître les préparatifs et le programme général, ainsi que la manière dont elles ont été exécutées, nous citons ce qui suit du Rapport pour 1893:—

"Nous avons choisi pour ces expériences un champ de terre sableuse plus ou moins argileuse, qui était originairement couvert d'un bois épais, composé surtout de pins blancs. Les arbres avaient été coupés il y a un grand nombre d'années, et parmi les souches qui restaient encore au moment de l'achat du terrain, il y avait un épais recru d'arbres, principalement peupliers, bouleaux et érables, dont à peine quelques-uns avaient six pouces de diamètre à leur pied. Au commencement de 1887, nous défrichâmes ce terrain en arrachant les jeunes arbres et les souches et les brûlant en tas sur le terrain où ils avaient été pris, épandant ensuite les cendres sur la surface aussi également que possible; puis le terrain fut labouré et soigneusement hersé. Plus tard dans la saison il fut de nouveau labouré et hersé, et la plus grande partie se trouva en assez bon état pour la culture.

"Les parcelles tracées pour le travail expérimental avec les engrais étaient d'un dixième d'acre chacune: 21 consacrées au blé, 21 à l'orge, 21 à l'avoine, 21 au maïs ou blé-d'Inde, et 21 aux navets et aux betteraves fourragères. Par suite de la difficulté à drainer quelques parties humides et du retard qui en résulta, il ne fut pas possible de commencer le travail dans toutes les parcelles la première saison en 1888, où les expériences n'embrassèrent que 20 parcelles de blé et 16 de maïs; mais en 1889 toutes les séries étaient complètes excepté six de plantes-racines, n° 16 à n° 21 inclusivement, qui furent prêtes pour le travail en 1890." Dans tous les cas les parcelles de chaque série ont été ensemencées le même jour.

"En 1890 toutes les parcelles de grain se trouvèrent tellement envahies par les mauvaises herbes que la végétation des cultures en fut très entravée, et dans le but de nettoyer le terrain, nous ensemençâmes de carottes moitié de chacune des parcelles de blé et d'avoine, et nous ensemençâmes de betteraves à sucre moitié de cha-

cune des parcelles d'orge. En 1892 nous ensemençâmes de carottes l'autre moitié de chaque parcelle de ces mêmes séries. En 1893 nous avons cru utile de continuer ce moyen de nettoyer le terrain, et nous avons de nouveau ensemencé de carottes les demi-parcelles de blé et d'avoine qui l'avaient été en 1891, et de betteraves à sucre celles d'orge qui l'avaient été en 1891." En 1894, 1895 et 1896, les demi-parcelles d'avoine ont été de nouveau ensemencées de carottes et les demi-parcelles consacrées au blé et à l'orge ont été plantées de pommes de terre.

Façons données au sol.

"Toutes les parcelles à grain sont chaque année labourées au trisoc (gang plough) après la récolte, puis, quand le grain tombe des épis et que les mauvaises herbes ont bien levé, elles sont labourées de nouveau jusqu'à environ 7 pouces de profondeur. Au printemps les parcelles sont deux fois travaillées au pulvérisateur à disques (disc-harrow) avant l'application des engrais, puis hersées avec la herse ordinaire avant la semaille. Dans les parcelles qui ont reçu le fumier de ferme, le fumier a été enfoui à une petite profondeur par un labour aussitôt que possible après l'épandage, et la herse y a été passée avant la semaille. Toutes les fois qu'il est parlé ici de fumier de ferme, il s'agit d'un mélange de fumier de cheval et de vache en proportions à peu près égales."

Nous nous proposons de donner chaque année dans le rapport annuel un compte-rendu de ces expériences dans les parcelles à engrais continus, indiquant la moyenne de toute la période écoulée, ajoutant les résultats de l'année courante, puis le rendement moyen de toutes les années. L'expérience de chaque année ajoutera matériellement à la valeur des essais de toute la période.

PARCELLES DE BLÉ.

Dès le début nous avons ensemencé ces parcelles à raison d'un boisseau et demi de grain à l'acre, excepté en 1894. Les variétés que nous avons employées sont les suivantes: En 1888-89 et 1891 le blé Blanc de Russie, et en 1892-93 le blé de Campbell à balle blanche. En 1894 le blé Rio Grande fut semé; peu avant de semer ce blé nous fîmes l'épreuve de sa vitalité, et nous constatâmes que sa faculté germinative était très faible, plus de moitié de grains n'ayant pas germé. Comme il était alors impossible de nous procurer de meilleure semence, nous semâmes le double de la quantité ordinaire, savoir trois boisseaux à l'acre, ce qui donna dans chaque parcelle environ la pousse ordinaire. En 1895 le blé Fife rouge fut semé en quantité ordinaire, un boisseau et demi à l'acre.

La saison de 1896 à Ottawa a été favorable à la culture du blé de printemps et a produit des récoltes bien au-dessus de la moyenne. Cette année-ci la parcelle qui a reçu du fumier frais a rapporté 10 lb. à l'acre de plus que celle où a été appliqué du fumier consommé. Ce gain, toutefois, n'est pas suffisant pour contrebalancer le gain antérieur de la parcelle au fumier consommé, et la moyenne du rendement de la parcelle au fumier consommé est un peu plus élevée que celle de toute autre parcelle de la série.

EXPÉRIENCES avec engrais dans des parcelles de blé de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune.

Nº de la parcelle.	Engrais appliqué chaque année.	RENDEMENT MOYEN DE HUIT ANNÉES. Rendement par acre. Grain.		Paille.	9E SAISON, 1896, VARIÉTÉ FIFE ROUGE. Rendement par acre. Grain.		Paille.	RENDEMENT MOYEN DE NEUF ANNÉES. Rendement par acre. Grain.		Paille.
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 12 tonnes à l'acre en 1888 ; 15 tonnes chaque année depuis	18	$41\frac{2}{8}$	3,466	27	..	3,650	19	$36\frac{6}{9}$	3,486
2	Fumier de ferme (de cheval et de vache mêlé) frais, 12 tonnes à l'acre en 1888 ; 15 tonnes chaque année depuis...	18	$31\frac{3}{8}$	3,457	27	10	4,100	19	29	3,528
3	Point de fumure...	9	$57\frac{4}{8}$	1,853	14	..	1,870	10	$24\frac{4}{9}$	1,855
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre...................	10	$4\frac{3}{8}$	1,789	13	..	2,140	10	$23\frac{8}{9}$	1,828
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	12	$6\frac{2}{8}$	2,886	14	30	2,570	12	$22\frac{2}{9}$	2,851
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre ; les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage............	16	$1\frac{7}{8}$	2,954	26	30	3,430	17	$11\frac{6}{9}$	3,007
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre....................................	12	$19\frac{2}{8}$	2,728	15	10	2,440	12	$38\frac{2}{9}$	2,696
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	10	$11\frac{7}{8}$	1,714	12	20	1,720	10	$37\frac{2}{9}$	1,715
9	Superphosphate minéral nº 1, 500 lb. à l'acre.....................................	11	$26\frac{7}{8}$	1,690	14	20	1,770	11	$46\frac{1}{9}$	1,699
10	Superphosphate minéral nº 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre...........	12	$21\frac{2}{8}$	2,956	17	10	2,700	12	$53\frac{3}{9}$	2,928
11	Superphosphate minéral nº 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre....................	12	$27\frac{4}{8}$	2,500	18	50	3,430	13	10	2,603
12	Point de fumure..........................	9	$27\frac{4}{8}$	1,575	14	30	2,260	10	$1\frac{1}{9}$	1,651
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre...........	10	$27\frac{7}{8}$	1,746	17	20	2,340	11	$13\frac{6}{9}$	1,812
14	Poudre d'os fine, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre...............	13	$23\frac{1}{8}$	2,098	23	20	2,690	14	$29\frac{4}{9}$	2,182
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	13	$13\frac{1}{8}$	2,339	16	..	2,130	13	$31\frac{6}{9}$	2,316
16	Muriate de potasse, 150 lb. à l'acre........	14	$33\frac{2}{8}$	1,899	21	40	2,300	15	$20\frac{6}{9}$	1,944
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre.....	11	$2\frac{6}{8}$	2,480	16	..	1,250	11	$35\frac{7}{9}$	2,343
18	Sulfate de fer, 60 lb. à l'acre.......... .	11	$59\frac{3}{8}$	1,930	14	50	1,760	12	$18\frac{3}{9}$	1,911
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre................................	11	$38\frac{6}{8}$	1,662	19	10	1,940	12	$28\frac{8}{9}$	1,693
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb. à l'acre	12	$13\frac{6}{8}$	1,931	15	40	1,880	12	$36\frac{6}{9}$	1,925
21	Non fumé en 1889, chaque année depuis superphosphate minéral nº 2, 500 lb. à l'acre.....	12	$28\frac{4}{8}$	1,813	10	..	2,110	12	12	1,846

PARCELLES D'ORGE.

Les parcelles d'orge ont été ensemencées en 1889, 1890 et 1891 à raison de 2 boisseaux à l'acre; en 1892, et 1893 à raison de 1 boisseau $\frac{1}{2}$, et en 1894, 1895 et 1896 à raison de 2 boisseaux ; nous avons toujours ensemencé d'orge à deux rangs. Les

variétés employées ont été les suivantes: en 1889, 1890 et 1891, Saale; en 1892, Goldthorpe; en 1893, Duck-bill, et en 1894, 1895 et 1896, Thorpe du Canada, variété sélectionnée de l'orge Duck-bill. En 1896, l'orge Thorpe du Canada a été semée le 2 mai, levé le 10 mai, récoltée le 10 août, ayant mûri en 100 jours. En 1896, le rendement des parcelles d'orge a été considérablement supérieur à la moyenne des saisons passées. La parcelle qui a reçu du fumier consommé a donné un rendement meilleur que celle où il a été appliqué du fumier frais. Cet avantage, toutefois, n'est pas suffisant pour contrebalancer les gains antérieurs de la parcelle au fumier frais, dont la moyenne est de 1 boisseau 7 lb. plus élevée que de celle où le fumier consommé a été appliqué pendant les huit ans d'essais.

Expérience avec engrais dans des parcelles d'orge de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen de sept années. Rendement par acre.			8e saison, 1896, variété Thorpe du Canada. Rendement par acre.			Rendement moyen de huit années. Rendement par acre.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 15 tonnes à l'acre	30	39$\frac{4}{7}$	2,909	46	12	3,270	32	36$\frac{1}{8}$	2,954
2	Fumier de ferme, frais, 15 tonnes à l'acre	32	17$\frac{5}{7}$	3,212	44	28	4,130	33	43	3,252
3	Point de fumure	13	36$\frac{5}{7}$	1,548	17	4	1,900	14	8$\frac{5}{8}$	1,592
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre	13	37$\frac{6}{7}$	1,447	18	6	1,440	14	15$\frac{7}{8}$	1,446
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	18	47	2,254	21	32	1,750	19	15$\frac{1}{8}$	2,191
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre, les deux mis en compost, intimement mélangé et qu'on avait laissé s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	24	47$\frac{4}{7}$	2,402	37	44	2,930	26	29$\frac{1}{8}$	2,468
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre	20	44$\frac{5}{7}$	2,462	30	20	2,540	22	5$\frac{5}{8}$	2,472
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	16	42$\frac{5}{7}$	1,699	30	..	1,910	18	25$\frac{3}{8}$	1,725
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre	19	36$\frac{4}{7}$	2,043	30	40	1,880	21	7	2,023
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	24	1$\frac{4}{7}$	2,443	35	20	2,320	25	21$\frac{7}{8}$	2,428
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	22	27$\frac{4}{7}$	2,495	36	2	2,700	24	12$\frac{3}{8}$	2,521
12	Point de fumure	12	17$\frac{4}{7}$	1,258	20	40	1,060	13	20$\frac{3}{8}$	1,233
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre	13	27$\frac{3}{7}$	1,324	18	16	1,450	14	8	1,340
14	Poudre d'os fine, 500 à l'acre ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	19	30$\frac{1}{7}$	1,980	33	16	2,240	21	16$\frac{3}{8}$	2,012
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	21	16$\frac{2}{7}$	2,638	25	20	1,600	21	40$\frac{6}{8}$	2,508
16	Muriate de potasse, 150 lbs à l'acre	21	17$\frac{5}{7}$	2,042	27	4	1,660	22	4	1,994
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre	17	31$\frac{6}{7}$	2,215	20	..	1,650	17	45$\frac{7}{8}$	2,144
18	Sulfate de fer, 60 lb. à l'acre	17	46$\frac{1}{7}$	1,897	21	32	1,440	18	20$\frac{3}{8}$	1,842
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium) 300 lb. à l'acre	26	12	2,073	34	38	2,060	27	15$\frac{2}{8}$	2,071
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb. à l'acre	20	17$\frac{6}{7}$	1,842	20	20	1,390	20	18$\frac{1}{8}$	1,786
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb. à l'acre	20	15$\frac{5}{7}$	1,761	22	44	1,360	20	31$\frac{2}{8}$	1,711

Parcelles d'Avoine.

Les parcelles d'avoine ont été ensemencées en 1889 et 1890 à raison de 2 boisseaux à l'acre; en 1891, 1892 et 1893 à raison de 1½ boisseau, et en 1894, 1895 et 1896 à

raison de 2 boisseaux. Les variétés employées ont été les suivantes: en 1889 Early English (Précoce d'Angleterre) ; en 1890, 1891, 1892, 1893. Prize Cluster; et en 1894, 1895 et 1896 Banner. L'avoine Banner a été semée en 1896 le 2 mai, a levé le 10 mai, et a été récoltée le 8 août, ayant mûri en 90 jours depuis la semaille. Dans tous les cas le rendement d'avoine cette année a été bien plus élevé que la moyenne des huit années précédentes. La récolte de la parcelle n° 2 qui a reçu du fumier de ferme frais a de nouveau surpassé celle de la parcelle n° 1, qui a reçu du fumier de ferme consommé, et la moyenne de la première parcelle pour les huit années, est de 6 boisseaux 19 lb. plus élevée que la dernière.

EXPÉRIENCES avec engrais dans des parcelles d'avoine de $\frac{1}{20}$ d'acre.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen de sept années.			8e saison, 1896, variété—Banner.			Rendement moyen de huit années.		
		Rendement par acre.			Rendement par acre.			Rendement par acre.		
		Grain.		Paille.	Grain.		Paille.	Grain.		Paille.
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 15 tonnes tonnes à l'acre	37	$29\frac{1}{7}$	2,817	84	14	4,590	43	23	3,039
2	Fumier de ferme, frais, 15 tonnes à l'acre	44	$2\frac{4}{7}$	3,163	93	18	4,400	50	$8\frac{6}{8}$	3,318
3	Point de fumure	27	$2\frac{5}{7}$	1,542	51	6	2,070	30	$3\frac{1}{8}$	1,608
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre	27	$3\frac{1}{7}$	1,814	56	6	2,050	30	$24\frac{6}{8}$	1,843
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	43	$10\frac{6}{7}$	2,822	72	2	2,940	46	31	2,837
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre, les deux mis en compost, intimement mélangé, et qu'on avait laissé s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	36	$14\frac{4}{7}$	2,561	71	26	3,430	40	$28\frac{6}{8}$	2,670
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude ; 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre	38	$11\frac{4}{7}$	3,277	73	8	3,590	42	$23\frac{7}{8}$	3,316
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	33	$10\frac{1}{7}$	2,399	65	20	2,740	37	$11\frac{3}{8}$	2,442
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre	30	$7\frac{6}{7}$	2,031	54	24	1,960	33	$9\frac{7}{8}$	2,022
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	40	$4\frac{2}{7}$	2,951	65	30	2,870	43	$11\frac{6}{8}$	2,941
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	33	11	2,561	47	32	1,060	35	$5\frac{1}{8}$	2,373
12	Point de fumure	22	$30\frac{4}{7}$	1,675	20	10	1,330	22	$19\frac{4}{8}$	1,632
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre	28	$26\frac{4}{7}$	2,018	52	22	2,060	31	26	2,023
14	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	30	$13\frac{4}{7}$	2,072	69	24	3,390	35	$10\frac{5}{8}$	2,237
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	40	$\frac{5}{7}$	2,682	71	6	3,030	43	$31\frac{1}{8}$	2,725
16	Muriate de potasse, 150 lb. à l'acre	30	30	2,247	53	8	2,390	33	23	2,265
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre	38	$15\frac{6}{7}$	3,251	66	6	2,560	41	$30\frac{3}{8}$	3,165
18	Sulfate de sel, 60 lb. à l'acre	30	$4\frac{2}{7}$	2,169	64	24	2,500	34	$15\frac{2}{8}$	2,210
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre	28	$33\frac{5}{7}$	2,034	65	..	1,960	33	$16\frac{6}{8}$	2,025
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb. à l'acre	29	$5\frac{3}{7}$	2,186	45	20	1,790	31	$7\frac{2}{8}$	2,137
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb. à l'acre	26	31	1,920	52	12	1,950	30	$3\frac{1}{8}$	1,924

Parcelles de Mais.

Dans les parcelles de maïs, nous avons eu pour objet d'obtenir le poids le plus élevé possible d'un fourrage vert à point pour l'ensilage, assez avancé pour qu'au moment de la coupe les grains fussent à l'état laiteux avancé ou lustrés. Dès le début chaque parcelle a été divisée en deux parties égales ; dans l'une de ces parties, désignée sous le n° 1, nous avons essayé l'une des variétés à pousse la plus vigoureuse et à maturité un peu plus tardive, et dans l'autre, désignée sous le n° 2, l'une des variétés les plus précoces. Pendant les quatre premières années l'une de variétés de maïs Dent fut essayée dans le n° 1 ; en 1888, 1889 et 1890 la variété Mammouth Southern Sweet ; en 1891 Red Cob Ensilage, et en 1892, 1893, 1894, 1895 et 1896 une variété très luxuriante du maïs Flint, le Rural Thoroughbred White Flint. Dans l'autre moitié (n° 2) des parcelles, il a été semé du Canada Yellow Flint en 1888, 1889 et 1890 ; du Thoroughbred White Flint en 1891 et Pearce's Prolific en 1892, 1893 et 1894, et du Mammouth Flint à six rangs en 1895 et 1896. Pendant les quatre premières années, les parcelles 1 ont été ensemencées en rayons espacés de 3 pieds, à raison d'environ 24 livres de semence à l'acre ; les plantes étaient éclaircies quand elles avaient levé de manière à être espacées de 6 à 8 pouces. Les parcelles 2 ont été ensemencées en buttes espacées de trois pieds en tous sens, quatre ou cinq grains par butte. Depuis cinq ans les deux variétés ont été semées en buttes. Dans les deux séries le maïs a été semé en 1896 le 20 mai et coupé le 16 septembre. Le rendement de fourrage dans la plupart de ces parcelles la saison dernière a été au-dessous de la moyenne des années passées.

Les deux parcelles ensemencées de maïs qui ont reçu du fumier de ferme consommé ont donné cette année un rendement plus élevé que celle où a été appliqué le fumier frais, dans la parcelle 1 de 350 livres par acre et dans la parcelle 2 de 980 livres ; mais la moyenne de neuf ans d'essais est plus élevée de 2 tonnes 567 livres par acre dans la parcelle de fumier frais que dans la parcelle 1 au fumier consommé tandis que l'avantage de la parcelle 2 au fumier consommé est de 932 livres par acre.

Exériences d'engrais dans des parcelles de maïs de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune, coupé ver pour ensillage.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen de huit années. Demi-parcelle n° 1.		Rendement moyen de huit années. Demi-parcelle n° 2.		9e saison, 1896. Demi-parcelle n° 1. Thoroughbred White Flint.		9e saison, 1896. Demi-parcelle n° 2. Mammouth à huit rangs.		Rendement moyen de neuf années. Demi-parcelle n° 1.		Rendement moyen de neuf années. Demi-parcelle n° 2.	
		Poids de fourrage vert par acre.											
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 12 tonnes à l'acre	15	1,044	11	1,568	16	200	14	420	15	1,172	12	107
2	Fumier de ferme, frais, 12 tonnes à l'acre	18	225	11	642	15	1,850	13	1,440	17	1,739	11	1,175
3	Point de fumure	9	551	6	622	3	1,800	4	1,020	8	1,356	5	1,866
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre en 1888 ; 800 à l'acre, chaque année depuis	7	1,617	5	565	3	890	3	1,190	7	647	5	190
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 liv. à l'acre en 1888 ; 800 lb. à l'acre, chaque année depuis ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	11	1,961	8	857	5	520	9	810	11	467	8	1,074
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre, les deux mis en compost, intimement mélangés, et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	16	1,675	11	1,483	14	460	10	1,780	16	1,095	11	1,293
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois lessivée, 1,000 lb. à l'acre	15	1,245	10	1,198	12	1,080	11	920	15	560	10	1,389

Expériences d'engrais dans des parcelles de maïs de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen en huit années. Demi-parcelle n° 1.		Rendement moyen en huit années. Demi-parcelle n° 2.		9e saison, 1896. Demi-parcelle n° 1—Thoroughbred White Flint.		9e saison, 1896. Demi-parcelle n° 2—Mammouth à huit rangs.		Rendement moyen de neuf années. Demi-parcelle n° 1.		Rendement moyen de neuf années. Demi-parcelle n° 2.	
		Poids de fourrage vert par acre.											
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre.	12	383	8	1,111	9	660	7	1,950	11	1,747	8	982
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre.......... ..	11	790	8	502	7	1,210	6	1,840	10	1,947	8	206
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre...	14	515	10	1,156	10	1,740	10	120	13	1,762	10	1,040
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre.	16	749	12	790	13	1,500	12	400	16	165	12	746
12	Point de fumure....................	11	1,333	9	968	6	1,960	6	1,570	11	291	9	368
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre.....	12	1	8	1,915	9	1,800	9	760	11	1,534	9	8
14	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre.	12	651	8	1,712	11	350	8	640	12	284	8	1,592
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre....	13	1,601	10	732	7	1,920	7	1,340	13	303	10	132
16	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre	14	351	10	343	8	410	9	480	13	1,024	10	136
17	Superphosphate minéral n° 1, 600 lb. ; muriate de potasse, 200 lb. ; sulfate d'ammoniaque, 150 lb. à l'acre.....	13	216	9	586	12	300	9	1,640	13	3	9	703
18	Muriate de potasse, 300 lb. à l'acre..	9	1,171	5	1,927	7	200	6	520	9	618	5	1,992
19	Sulfate double de potasse et de magnésie, 300 lb. en 1889 et 1890 (remplacé chaque année depuis par 200 lb. de muriate de potasse) ; sang séché, 300 lb. ; superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre.........	11	1,087	7	1,574	12	500	8	1,700	11	1,244	7	1,800
20	Cendre de bois non lessivée, 1,900 lb. à l'acre....	10	850	6	1,716	8	810	8	1,020	10	401	7	83
21	Poudre d'os, fine, 500 lb. ; sulfate d'ammoniaque, 200 lb. ; muriate de de potasse, 200 lb. à l'acre........	13	735	8	1,596	12	1,830	11	1,630	13	634	9	266

Parcelles de Betteraves fourragères et de Navets.

Dans ces parcelles nous n'avons récolté que les racines, les feuilles ont toujours été coupées et laissées sur le terrain pour être enfouies par un labour, afin de rendre au sol les constituants fertilisants qu'elles lui avait enlevés. Nous avons consacré la moitié de chaque parcelle de $\frac{1}{10}$ d'acre dans la série aux betteraves fourragères et l'autre moitié aux navets. La préparation a été la même pour ces deux plantes. La terre a été labourée en automne après la récolte, travaillée au pulvérisateur à disques une fois au printemps, hersée une fois, sillonnée puis roulée et ensemencée.

En 1889, nous employâmes la variété de betteraves fourragères Rouge longue Mammouth. En 1890, nous semâmes trois variétés; 15 rangs de Rouge longue Mammouth, 6 de Jaune longue Mammouth, et 6 de Demi-longue dorée (Golden Intermediate) dans chaque parcelle. En 1891 chaque parcelle fut encore ensemencée de trois variétés : 18 rangs de Rouge longue Mammouth, 3 de Gobelet à chair jaune (Yellow Fleshed Tankard) et 6 de Gobelet dorée. En 1892, 1893, 1894, 1895 et 1896 nous n'avons employé qu'une seule variété, savoir ; la Rouge longue Mammouth. Nous avons semé chaque année, de 4 à 6 livres de graine à l'acre, en rangs espacés de 2 pieds $\frac{1}{2}$. En 1896 les betteraves fourragères ont été semées le 11 mai, et ont levé le 19 mai. L'arrachage a eu lieu le 13 octobre.

Deux variétés de navets furent semées en 1889 dans les demi-parcelles consacrées à ces plantes : 25 rangs de Prize Winner de Carter et 2 rangs de Queen of Swedes de Carter. En 1890 nous n'en semâmes qu'une seule variété, le Rutabaga Eléphant de Carter. En 1891, six variétés furent semées : 6 rangs de Rutabaga Lord Derby, 4 rangs de Nouveau roi Géant, 3 de Rutabaga Impérial, 6 de Rutabaga Champion, 4 de Rutabaga à collet violet, 4 de Rutabaga East Lothian. En 1892, la variété choisie fut le Rutabaga amélioré à collet violet ; en 1893 et 1894 de Rutabaga à collet violet primé, en 1895 Rutabaga Impérial et en 1896 le Rutabaga à collet violet primé. Le terrain consacré aux navets, qui sont généralement semés plus tard que les betteraves fourragères, a été laissé en repos après avoir été travaillé au pulvérisateur à disques ou labouré au trisoc ; il a ensuite été biné hersé, sillonné et roulé immédiatement avant l'ensemencement. En 1896, les navets ont été semés le 12 juin, ont levé le 17 juin, et ont été arrachés le 17 octobre. Les récoltes de navets pendant la dernière saison ont été bien plus élevées que le rendement moyen des années précédentes, tandis qu'environ moitié des parcelles de betteraves fourragères ont donné un rendement bien plus élevé que la moyenne de la saison passée et l'autre moitié des parcelles un rendement moins élevé. Les betteraves fourragères et les navets ont donné en moyenne un rendement plus élevé dans les parcelles qui avaient reçu du fumier consommé que dans celles où il a été appliqué du fumier frais.

EXPÉRIENCES avec engrais dans des parcelles de betteraves fourragères et de navets de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen de sept années. Betteraves fourragères. Par acre.		Rendement moyen de sept années. Navets. Par acre.		8e saison, 1896. Variétés. Demi-parcelle est. Betteraves fourragères. Longue rouge Mammoth. Par acre.		8e saison, 1896. Variétés. Demi-parcelle ouest. Navets. Rutabaga à collet rouge. Par acre.		Rendement moyen de huit années. Betteraves fourragères. Par acre.		Rendement moyen de huit années. Navets. Par acre.	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 20 tonnes à l'acre	21	1,586	12	137	26	1,300	24	1,320	22	800	13	1,285
2	Fumier de ferme frais, 20 ton. à l'acre.	21	683	13	153	24	1,970	23	1,840	21	1,594	14	864
3	Point de fumure	9	947	6	890	9	840	12	1,150	9	933	7	422
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb. à l'acre	8	1,716	6	1,470	7	1,340	11	1,340	8	1,419	7	704
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb. ; nitrate de soude, 250 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre	13	1,090	7	462	11	1,430	18	720	13	632	8	1,244
6	Fumier de ferme partiellement consommé et en active fermentation, 12 tonnes à l'acre ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb., les deux mis en compost, intimement mélangés et qu'on avait laissés s'échauffer avant l'épandage	17	1,699	11	304	19	1,670	20	930	18	196	12	632
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 1,000 lb. ; sulfate de potasse, 200 lb. en 1888 et 1890, remplacé par le muriate de potasse en 1891 et les années suivantes ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	10	507	7	1,831	6	1,800	14	1,160	9	1,668	8	1,497
8	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. ; sulfate de potasse, 200 lb. en 1889 et 1890 ; remplacé par le muriate de potasse, 250 lb. en 1891 et les années suivantes ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	14	1,407	11	287	15	1,180	15	160	14	1,628	11	1,271
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre	9	1,268	8	362	10	1,880	12	1,930	9	1,594	8	1,558

Expériences avec engrais dans des parcelles de betteraves fourragères et de navets.—*Fin.*

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	Rendement moyen de sept années.		8e saison, 1896. Variétés.		Rendement moyen de huit années.	
				Demi-parcelle est.	Demi-parcelle ouest.		
		Betteraves fourragères.	Navets.	Betteraves fourragères. Longue rouge Mammoth	Navets. Rutabaga à collet rouge.	Betteraves fourragères.	Navets.
		Par acre.	Par acre.	Par acre.	Par acre.	Par acre.	Par acre.
		tonn. lb.	tonn. lb.	tonn. lb.	tonn. lb.	tonn. lb.	tonn. lb.
10	Nitrate de soude, 300 lb. à l'acre ...	14 422	7 1,250	17 720	15 1,690	14 1,209	8 1,305
11	Sulfate d'ammoniaque, 300 liv. à l'acre	11	8 1,674	15 1,450	18 780	11 1,181	10 62
12	Point de fumure	7 877	6 1,226	9 880	9 1,170	7 1,377	6 1,968
13	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 2,000 lb. à l'acre.	10 673	7 217	11 1,620	14 1,800	10 1,041	8 165
14	Cendre de bois non lessivée, 2,000 lb. à l'acre........	11 1,790	7 536	9 240	12 1,580	11 1,096	7 1,916
15	Sel ordinaire (chlorure de sodium) 400 lb. à l'acre.	10 1,074	7 147	6 1,240	10 1,060	10 95	7 1,011
16	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre....	13 1,822	10 181	12 1,960	14 700	13 1,589	10 1,226
17	Superphosphate n° 1, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	12 1,367	8 1,688	12 1,750	15 130	12 1,415	9 1,243
18	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. ; muriate de potasse, 200 lb. à l'acre ..	12 1,287	9 1,418	10 250	16 340	12 657	10 1,033
19	Sulfate double de potasse et de magnésie, 300 lb. à l'acre en 1889 et 1890 ; (muriate de potasse, 200 lb., substitué chaque année depuis) ; sang sec, 250 lb. ; superphosphate minéral n° 1, 500 à l'acre	14 961	10 458	12 1,220	19 1,320	14 493	11 816
20	Cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. ; sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre..................	14 1,935	9 1,405	12 1,980	16 580	14 1,440	10 1,052
21	Superphosphate minéral n° 2, 500 lb. à l'acre	15 1,555	9 1,398	13 300	19 680	15 898	10 1,808

Parcelles de Carottes.

Depuis six ans nous avons ensemencé de carottes alternativement les deux moitiés des parcelles d'avoine, dans le but de débarrasser le terrain des mauvaises herbes. Ce travail a commencé en 1891. Ces parcelles sont ensemencées, tous les ans, de la variété Blanche courte améliorée. En 1896, les carottes ont occupé la moité ouest des parcelles. La graine mise en terre le 5 mai, a levé le 14 mai et les racines ont été arrachées le 19 octobre. Cette année-ci la récolte de toutes les parcelles à l'exception du n° 1 a été au-dessous de la moyenne des années précédentes.

EXPÉRIENCES avec engrais dans des demi-parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre de carottes (Blanche courte améliorée) après avoine.

N° de la parcelle.	Engrais appliqué chaque année.	Rendement moyen de cinq années. Poids des racines par acre.		6e saison, Blanche courte améliorée. Poids des racines par acre.		Rendement moyen de six années. Poids des racines par acre.	
		tonn.	lb.	tonn.	lb.	tonn.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 15 tonnes à l'acre	18	930	21	600	18	1,875
2	Fumier de ferme, frais, 15 tonnes à l'acre	20	1,212	19	1,960	20	1,003
3	Point du fumure	14	216	7	860	12	1,990
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre	13	1,552	10	1,310	13	511
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulverisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	16	1,918	12	710	15	1,633
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 livres à l'acre, les deux mis en compost, intimement mélangés et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	19	756	17	590	19	61
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre	15	814	13	1,760	15	305
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois, non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	12	940	10	1,370	12	345
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre	10	466	8	460	9	1,798
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	12	950	9	1,740	12	81
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	16	864	11	640	15	1,160
12	Point de fumure	12	1,604	3	1,230	11	541
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre	13	856	5	820	12	183
14	Poudre d'os fine, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	18	740	15	80	17	1,630
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	16	1,035	8	980	15	359
16	Muriate de potasse, 150 lb. à l'acre	17	624	12	1,440	16	1,093
17	Sulfate d'ammoniaque, à00 lb. à l'acre	12	588	5	1,050	11	331
18	Sulfate de fer, 60 lb. à l'acre	13	408	6	1,000	12	173
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre	15	84	8	1,990	14	68
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb. à l'acre	14	1,886	11	1,000	14	738
21	Superphosphate n° 2, 500 lb à l'acre	12	1,246	7	920	11	1,525

PARCELLES DE POMMES DE TERRE (PATATES).

Les moitiés alternantes des parcelles de blé et d'orge, après avoir été occupées par des carottes et des betteraves à sucre en 1891, 1892 et 1893, ont été plantées en 1894, 1895 et 1896 en pommes de terre, en rangs espacés de 2 pieds ½ et les plants à un pied d'intervalle dans les rangs.

En 1896 les pommes de terre succédant au blé ont été plantées le 12 mai, ont levé le 3 juin, et ont été arrachées le 5 octobre. Dans chaque parcelle il y avait cinq rangs de chacune des variétés Early Rose, Daisy, Early Sunrise et May Queen Early.

Les pommes de terre succédant à l'orge ont été plantées le 11 mai, ont levé le 2 juin et ont été arrachées le 30 septembre. Chaque parcelle avait sept rangs de Burpee's Extra Early, et cinq rangs de chacune des variétés Wonder of the World, Beauty of Hebron, Thorburn et Lee's Favourite. Les tableaux suivants indiquent le rendement de toutes ces variétés par parcelles et le rendement total en boisseaux par acre.

Nous soumettons ici le poids de tubercules de chaque variété par rang de celles que nous avons essayées, cinq pendant trois ans, quatre pendant deux ans et une pendant un an, suivant l'ordre de leur rendement en 1896.

Fermes expérimentales.

VARIÉTÉS de pommes de terre.

Variété de pommes de terre.	1896.	1895.	1894.	Moyenne pour les 3 années.
	lb.	lb.	lb.	lb.
Early Sunrise	367	407	...	387
Queen of the Valley	358	462	...	410
Thorburn	351	329	357	346
Beauty of Hebron	308	257	406	323
Lee's Favourite	295	284	333	304
Early Rose	294	426	235	318
Burpee's Extra Early	276	.....	.....	276
Daisy	268	376	.....	322
May Queen Early	259	269	.....	264
Wonder of the World	247	344	406	332

Ces variations d'année en année dans le rendement de la même variété plantée apparemment dans des conditions de sol et de traitement exactement semblables, démontrent la folie de tirer des conclusions précipitées d'après les essais d'une seule année.

EXPÉRIENCES avec engrais dans des demi-parcelles ($\frac{1}{20}$ d'acre) de pommes de terre après blé.

N° de la parcelle.	Engrais appliqués chaque année.	MOITIÉ EST DES PARCELLES. Rendement de 7 rangs, Early Rose.	Rendement de 5 rangs, Queen of the Valley.	Rendement de 5 rangs, Daisy.	Rendement de 5 rangs, Early Sunrise.	Rendement de 5 rangs, May Queen Early.	Rendement total par acre.	
		b.	lb.	lb.	lb.	lb.	boiss.	lb.
1	Fumier de ferme (fumier de cheval et de vache mêlé) bien consommé, 12 tonnes à l'acre en 1888 ; 15 tonnes à l'acre tous les ans depuis	238	185½	151½	179½	154	302	50
2	Fumier de ferme (fumier de cheval et de vache mêlé) frais, 12 tonnes à l'acre en 1888 ; 15 tonnes par acre tous les ans depuis	213½	166	141	166½	123½	270	10
3	Point de fumure	74	57½	44	51½	43	90	
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre	61	47	33	65½	47½	84	40
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	67½	55½	50	61	48	94	
6	Fumier de ferme, partiellement consommé, et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre ; phosphate minéral non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre ; les deux mis en compost, intimement mélangés et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	195	154	155	136	129	256	20
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1 000 lb. à l'acre	144	102½	70	95	83½	165	
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb	115½	85	63	84½	52½	133	50
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre	88	81½	72	95½	53	130	
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	83½	73½	61½	83	57	119	50
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb. ; nitrate de soude, 200 lb. ; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre.	120	122	107	129½	68	182	30
12	Point de fumure	45½	49	39½	65½	33½	77	40
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre	66½	52	33½	67	37½	85	50
14	Poudre d'os fine, 500 lb. : cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre.	139	119	69½	128½	72	176	
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	66	78	36½	84½	51	105	30
16	Muriate de potasse, 150 lb. à l'acre	96	90½	58	83	67½	131	40
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre	56½	54½	23½	41	33	69	50
18	Sulfate de fer, 60 lb. à l'acre	48½	58½	26½	43	30	69	10
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium), 300 lb. à l'acre	31	36	22	46	22½	52	50
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux), 300 lb. à l'acre	57½	55	39	58	39	83	10
21	Point de fumure en 1889 ; superphosphate minéral n° 2, 500 lb. à l'acre, chaque année depuis	52	69	41	71½	53	95	50

Expériences avec engrais dans des demi-parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre de pommes de terre après orge.

N° de la parcelle.	Engrais appliqué chaque année.	Moitié ouest des parcelles.						
		Rendement de 5 rangs, Wonder of the World.	Rendement de 5 rangs, Thorburn.	Rendement de 5 rangs, Beauty of Hebron.	Rendement de 5 rangs, Lee's Favourite.	Rendement de 5 rangs, Burpee's Extra Early.	Rendement total per acre.	
		lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	boiss.	lb.
1	Fumier de ferme, bien consommé, 15 tonnes à l'acre	137½	148½	142	136	197½	253	50
2	Fumier de ferme, frais, 15 tonnes à l'acre	126½	119½	133	127½	195½	233	40
3	Point de fumure	51½	53½	56½	61	77	99	50
4	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre	58½	64½	66½	59	46	98	10
5	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre.	54	62½	65	52½	62½	98	50
6	Fumier de ferme, partiellement consommé et en active fermentation, 6 tonnes à l'acre; phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb. à l'acre, les deux mis en compost, intimement mélangés et qu'on avait laissés s'échauffer plusieurs jours avant l'épandage	110½	122	123½	109	135	196	40
7	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,000 lb. à l'acre	49	87½	82	83	104½	135	20
8	Phosphate minéral, non traité, finement pulvérisé, 500 lb.; cendre de bois, non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	35	101	64½	84	100½	128	20
9	Superphosphate minéral n° 1, 500 lb. à l'acre.	60½	111	81	82	108½	147	40
10	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	41½	66½	44	67½	80	99	50
11	Superphosphate minéral n° 1, 350 lb.; nitrate de soude, 200 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	92	132	114	111	131½	193	30
12	Point de fumure	15½	60½	26	64	74	80	
13	Poudre d'os fine, 500 lb. à l'acre	22½	43	31½	38	57	64	
14	Poudre d'os fine, 500 lb.; cendre de bois non lessivée, 1,500 lb. à l'acre	77	95½	80½	81	101	115	
15	Nitrate de soude, 200 lb. à l'acre	41½	59	66	40	60	88	50
16	Muriate de potasse, 150 lb. à l'acre	62½	91½	74½	60½	68½	119	10
17	Sulfate d'ammoniaque, 300 lb. à l'acre	27	31½	27½	25½	53	54	50
18	Sulfate de fer, 60 lb. à l'acre	26	61½	35	35	58	71	50
19	Sel ordinaire (chlorure de sodium) 300 lb. à l'acre	45½	87½	66	55	73	109	
20	Plâtre à amendement ou gypse (sulfate de chaux) 300 lb. à l'acre	62½	56	82	51	69½	107	
21	Superphosphate minéral, n° 2, 500 lb. à l'acre	38½	102½	81½	55	80	119	16

Fermes expérimentales.

SOMMAIRE des récoltes, Ferme expérimentale centrale, pendant l'année 1896.

—	tonn.	lb.	—	boiss.	lb.
Foin	134		Blé	129	34
Maïs ensilé	322	865	Avoine	3,019	26
Fèves à cheval ensilées	8	275	Orge	801	39
Têtes de soleils ensilées	12	145	Pois	198	51
Navets	62	1,005	Pommes de terre (patates)	505	16
Carottes	105	1,590			
Betteraves fourragères	95	1,229		4,654	46
Betteraves à sucre	3	1,680			
	744	789			

DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE.

Nous avons fait au printemps de 1896 une nouvelle distribution de grain de semence composée principalement d'échantillons des variétés les plus promettantes récoltées aux fermes expérimentales. Nous les avons expédiés aux cultivateurs sur demande, en règle générale un seul échantillon à chacun, le but étant de mettre à leur portée des échantillons purs et authentiques des variétés les meilleures et les plus fertiles que l'on cultive. En traitant soigneusement ces échantillons le cultivateur peut bientôt produire assez de grain pour une superficie étendue, et être ainsi pourvu du meilleur grain qui ne lui coûte rien que son propre travail. L'appréciation de ce travail est démontrée par la demande pour ces échantillons qui augmente d'année en année. Le nombre de demandes reçues l'année dernière a été d'environ 40,000 tandis que la quantité de produits disponibles n'a suffi que pour satisfaire à environ 35,000 demandes.

Nous avons fait des préparatifs pour une nouvelle distribution en 1897 qui consistera comme jusqu'ici en plusieurs des variétés les plus promettantes d'avoine, d'orge, de blé, de pois, de maïs et de pommes de terre. Les fermes succursales expédieront aussi comme ci-devant des échantillons aux cultivateurs des provinces et territoires qu'elles sont destinées à desservir.

Les échantillons expédiés depuis la ferme expérimentale centrale à Ottawa pendant les premiers mois de 1896 ont été distribués comme suit:—

Espèce de grain.	Ile du Prince-Edouard.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie Anglaise.
Avoine	520	1,014	1,143	5,181	4,161	277	203	575
Orge	203	463	340	2,974	1,356	97	81	265
Blé	326	484	468	2,173	1,750	123	93	262
Pois	180	364	395	917	1,267	72	90	203
Maïs	100	153	198	446	393	17	8	34
Pommes de terre (patates)	117	384	211	1,209	934	85	110	26
Nombre total d'échantillons	1,446	2,862	2,755	12,900	9,861	671	585	1,365
Nombre de ceux qui ont reçu sur demande	1,411	2,843	2,751	12,765	9,810	668	580	1,352

Suit la liste du nombre de paquets de trois livres des différentes variétés qui ont été distribuées.

Avoine.	
Banner	3,289
Wallis	3,165
Abundance	2,063
Bavière	1,484
Gothland précoce	1,030
Golden Giant	486
Grise d'hiver	327
Oderbruch	276
Pologne	253
Sibérie	205
Victoria Prize	195
Golden Beauty	86
Primée de Rennie (Rennie's Prize)	81
Flying Scotchman	134
Total	13,074

Pois.	
Momie	1,241
Gros à œil noir	812
Daniel O'Rourke	817
Bleu de Prusse	369
Orgueil (Pride)	133
Canadian Beauty	116
	3,488

Maïs.	
Mammoth à 8 rangs	758
Thoroughbred White Flint	391
Champion White Pearl	200
	1,349

Orge à six rangs.	
Odessa	3,929
Mensury	416
Oderbruch	389
Trooper	106
Total	4,840

Orge à deux rangs.	
Thorpe du Canada	939

Blé.	
Fife rouge	3,150
Connell blanc	1,876
Fife blanc	211
Fife de Wellman	174
Ladoga	167
Couronne (Crown)	101
Total	5,679

Pommes de terre.	
Wonder of the World	512
Daisy	334
Everett	370
Early Sunrise	302
Thorburn	295
Rouge du Dakota	255
London	169
Lee's Favourite	138
Burpee extra précoce	139
May Queen Early	109
Vanier	151
Empire State	95
Ohio précoce	88
Rural Blush	74
Beauty of Hebron	45
	3,076

Nombre total d'échantillons distribués, 32,445.
Nombre de ceux qui ont reçu des échantillons sur demande, 32,170.

Fermes expérimentales.

Distribution de Grains Métis et Hybrides.

Nous avons fait une deuxième distribution pendant la saison passée de quelques grains métis et hybrides des variétés les plus promettantes. Plusieurs de celles-ci sont comprises jusqu'à un certain point dans la distribution générale de paquets de trois livres, mais le plus grand nombre ont été expédiées en paquets d'une livre pour la raison que les quantités disponibles n'étaient pas suffisantes pour une distribution plus libérale. Le nombre de ces paquets expédiés aux différentes provinces est comme suit:

Espèce de grain.	Ile du Prince-Edouard.	Nouveau-Brunswick.	Nouvelle-Ecosse.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie Anglaise.
Blés métis	46	137	182	307	438	31	37	9
Orges hybrides	54	176	204	308	535	22	38	10
Pois métis	18	38	40	133	222	25	22	12
	118	351	426	748	1,195	78	97	31

Nombre total d'échantillons distribués, 3,044.

Le nombre total d'échantillons distribués pour essai depuis la ferme expérimentale centrale pendant 1896 a été de 35,489.

Distribution d'Echantillons depuis les Fermes succursales.

Les fermes succursales ont aussi expédié des échantillons comme suit:

Ferme expérimentale de Nappan, N.-E.

Avoine	133
Orge	67
Blé	51
Seigle	53
Pois	6
Pommes de terre (patates)	155
	465

Nombre de ceux qui ont reçu des échantillons sur demande, 264.

Ferme expérimentale de Brandon, Man.

Grains de toute espèces en sacs	348
Pommes de terre (patates)	94
	442

Ferme expérimentale d'Indian Head, T.N.-O.

Avoine	448
Orge	342
Blé	267
Seigle	25
Pois	93
Lin	12
Pommes de terre (patates)	463
	1,650

Ferme expérimentale d'Agassiz, C.-A.

Avoine	71
Orge	75
Blé d'automne	41
Blé de printemps	24
Pois	84
Pommes de terre (patates)	38
	333

Ceci fait un total de 2,890 échantillons qui ont été envoyés par les fermes succursales, ce qui, ajouté au nombre distribué par la ferme centrale, donne un total de 38,379 échantillons. Ce travail de ferme est très apprécié, et par ce moyen quelques-unes des meilleures variétés se répandent rapidement dans la culture générale.

EPREUVES DE LA VITALITÉ DES GRAINS ET AUTRES SEMENCES.

Le nombre d'échantillons de grains de semence et autres graines soumis à l'épreuve pour leur faculté germinative en 1896 a été de 1,793. Les chiffres suivants présentent les variations dans la moyenne de vitalité des céréales les plus importantes pendant les quatres années passées :

	1893.	1894.	1895.	1896.
Blé	81·8	90·5	88	87·7
Orge	84·9	89	85·7	90·1
Avoine	93	95·5	93·3	89·8

Les résultats ci-joints font voir que quelques-uns des échantillons de blé, d'orge et d'avoine dans ces essais ont présenté un degré si bas de vitalité qu'ils étaient tout à fait inutiles pour semence, de là la nécessité de mettre tout échantillon douteux à l'épreuve. Il ne faut qu'une petite quantité de graine pour cette épreuve. Nous pouvons en général communiquer les résultats des épreuves de vitalité environ quinze jours après la réception des échantillons. Nous ne demandons aucune rétribution pour ce travail, et les échantillons de semence peuvent être expédiés à la ferme centrale, Ottawa, en franchise par la poste.

RÉSULTATS des épreuves de vitalité de graines, 1875–96.

Espèce de graine.		Nombre d'essais.	Taux pour cent le plus élevé.	Taux pour cent le plus bas.	Pour cent de plantes vigoureuses.	Pour cent de plantes chétives.	Vitalité moyenne.
Blé.	Wheat	477	100·0	3·0	81·0	6·7	87·7
Orge.	Barley	305	100·0	7·0	80·1	10·0	90·1
Avoine.	Oats	501	100·0	1·0	84·7	5·1	89·8
Seigle.	Rye	1	81·0	81·0	...	...	81·0
Pois.	Pease	102	92·0	8·0	...	...	64·0
Maïs (blé-d'Inde).	Corn	17	100·0	16·0	...	...	81·3
Trèfle.	Clover	6	87·0	54·0	...	...	73·1
Graminées.	Grass	16	100·0	23·0	...	...	67·9
Soleils.	Sunflowers	8	98·0	84·0	...	...	92·7
Navets.	Turnips	29	98·0	3·0	...	...	70·2
Carottes.	Carrots	29	84·0	1·0	...	...	46·3
Betteraves fourragères	Mangels	20	74·0	18·0	...	...	44·9
Betteraves.	Beet	16	84·0	32·0	...	...	61·6
Betterave à sucre.	Sugar beet	3	68·0	46·0	...	...	58·0
Laitue.	Lettuce	16	87·0	1·0	...	...	55·7
Ognons.	Onions	20	89·0	0·0	...	...	59·5
Poireaux.	Leeks	6	87·0	34·0	...	...	57·1
Epinards.	Spinach	7	54·0	19·0	...	...	32·7
Chou.	Cabbage	37	93·0	1·0	...	...	65·1
Chou-fleur.	Cauliflower	6	90·0	33·0	...	...	53·5
Chou de Bruxelles.	Brussels sprouts	2	78·0	43·0	...	...	60·5
Chou vert.	Kale	1	78·0	78·0	...	...	78·0
Radis.	Radish	16	88·0	6·0	...	...	55·4
Pois.	Sweet pease	13	98·0	12·0	...	...	67·0
Céleri.	Celery	15	69·0	1·0	...	...	30·4
Panais.	Parsnips	5	76·0	42·0	...	...	61·4
Tomate.	Tomatoes	23	91·0	13·0	...	...	53·0
Piment.	Pepper	8	58·0	4·0	...	...	29·5
Concombre.	Cucumber	12	76·0	20·0	...	...	44·1
Melon.	Melon	13	56·0	6·0	...	...	29·8
Melon d'eau.	Water Melon	12	74·0	8·0	...	...	41·8
Courge.	Squash	15	88·0	0·0	...	...	30·2
Persil.	Parsley	3	53·0	13·0	...	...	29·3
Potiron.	Pumpkin	3	64·0	0·0	...	...	30·6
Tabac.	Tobacco	4	68·0	21·0	...	...	45·5
Fève à cheval.	Horse Beans	2	86·0	34·0	...	...	60·0
Salsifis.	Salsify	2	61·0	52·0	...	...	56·5
Endive.	Endive	2	28·0	19·0	...	...	23·5
Cresson.	Cress	2	90·0	83·0	...	...	86·5
Cerfeuil.	Chervil	2	35·0	31·0	...	...	33·0
Thym.	Thyme	3	15·0	4·0	...	...	10·3
Sarriette annuelle.	Summer Savory.	2	39·0	37·0	...	...	38·0
Marjolaine à coquille.	Sweet Marjoram.	2	22·0	11·0	...	...	16·5
Sauge.	Sage	1	5·0	5·0	...	...	5·0
Marrube blanc.	Horehound	1	1·0	1·0	...	...	1·0
Graine de canari.	Canary Seed	1	56·0	56·0	...	...	56·0
Coriandre.	Coriander.	1	92·0	92·0	...	...	92·0
Moutarde.	Mustard	1	95·0	95·0	...	...	95·0
Réséda.	Mignonette	1	23·0	23·0	...	...	23·0
Rhubarbe.	Rhubarb	1	84·0	84·0	...	...	84·0
Vesce (lentille).	Tares	1	86·0	86·0	...	...	86·0
Lin.	Flax	1	90·0	90·0	...	...	90·0
Nombre total d'échantillons essayés ; taux le plus élevé et le plus bas		1,793	100·0	0·0	...	...	...

RESULTATS des essais de grain dans chaque province.

Espèce de grain.	Nombre d'essais.	Taux pour cent le plus élevé.	Taux pour cent le plus bas.	Pour cent de plantes vigoureuses.	Pour cent de plantes chétives.	Vitalité moyenne.
ONTARIO.						
Blé	146	100·0	0·0	71·1	9·0	80·1
Orge	89	100·0	0·0	77·1	12 6	89·7
Avoine	133	100·0	86·0	95·4	2·3	97·7
QUÉBEC.						
Blé	71	100·0	73 0	88·3	4·0	92·3
Orge	86	100·0	39·0	80·1	8·7	88·8
Avoine	102	100·0	75·0	92·2	4·2	96·4
MANITOBA.						
Blé	72	100·0	41·0	87·3	5·5	92·8
Orge	38	100·0	7·0	83·1	9·5	92·6
Avoine	54	100·0	40·0	87·0	5·4	92·4
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.						
Blé	84	100·0	3·0	77·1	9·4	86·5
Orge	51	100·0	7·0	81·6	10·2	91·8
Avoine	141	99·0	1·0	65·3	7·9	73·2
NOUVELLE-ECOSSE.						
Blé	45	100·0	61·0	88·1	4·1	92·2
Orge	20	100·0	53·0	81·2	7·5	88·7
Avoine	36	100·0	85·0	91·0	5·0	96·0
NOUVEAU-BRUNSWICK.						
Blé	32	100·0	73·0	90·2	3·3	93·5
Orge	12	100·0	44·0	76·3	9·7	86·0
Avoine	24	100·0	68·0	89·8	5·6	95·4
ILE DU PRINCE-EDOUARD.						
Blé	18	99·0	79·0	87·9	3·6	91·5
Orge	5	100·0	84·0	88·6	5·4	94·0
Avoine	11	100·0	87·0	92·2	5·3	97·5
COLOMBIE-ANGLAISE.						
Blé	9	100·0	85·0	86·7	5·7	92·4
Orge	4	99·0	92·0	93·5	2·5	96·0
Avoine	0	.....	.....	.....	.....	.....

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

TABLEAU d'observations météorologiques faites à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, 1896 ; température maximum, minimum et moyenne de chaque mois avec date ; quantité de pluie ou de neige :

Mois.	Maximum.	Date.	Minimum.	Date.	Moyenne.	Pluie.	Neige.	Nombre de jours où il a plu ou neigé.
	°		°		°	pouces.	pouces.	
Janvier	38·6	2	—25·0	6	11·9	0·00	23·00	15
Février	43·0	28	—30·7	17 & 18	12·2	0·32	37·50	17
Mars	45·0	30	— 9·2	24	17·6	1·45	18·25	15
Avril	82·8	19	13·0	4	41·5	0·81	2·75	11
Mai	90·5	9	37·1	1	63·6	2·26	....	13
Juin	87·4	5	42·5	30	66·9	3·43	....	9
Juillet	92·8	2	48·5	24	70·4	3·03	....	11
Août	92·1	11	41·0	29	68·7	3·91	....	13
Septembre	89·0	11	30·0	23	57·1	3·42	....	14
Octobre	64·0	15	25·8	17	43·1	1·19	0·50	11
Novembre	59·2	18	8·2	23	34·5	1·79	5·25	21
Décembre	41·0	6	—15·0	22	17·8	0·00	12·50	16
						21·53	99·75	166

Pendant ces douze mois, il a plu ou neigé 166 jours.

Chute de pluie la plus forte en 24 heures, 1·96 pouce, le 27 juin.

Chute de neige la plus forte en 24 heures, 15 pouces, le 12 février.

On remarquera que la température maximum pendant les douze mois a été 98°·8 le 2 juillet, et 92°·1 le 11 août.

La température minimum pendant les douze mois a été 30°·7 le 17 et 18 février.

Pendant la saison de végétation il a plu 13 jours dans les mois de mai et août, et 14 jours en septembre.

Juin est le mois où il y a eu le moins de jours de pluie, savoir : 9.

En novembre il a plu ou neigé 21 jours.

WILLIAM T. ELLIS,
Observateur.

EXPÉRIENCES DE FÉCONDATION CROISÉE POUR LA PRODUCTION D'ARBRES FRUITIERS PROPRES AU NORD-OUEST DU CANADA.

Un grand nombre de nos lecteurs, plus particulièrement ceux qui habitent le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, seront intéressés de savoir quelle est la nature et quels sont les résultats des expériences que nous faisons pour tâcher de produire tôt ou tard des variétés de pommiers, de pruniers et de cerisiers suffisamment rustiques pour supporter le climat et produire du fruit qui par sa grosseur et sa qualité soit utile aux colons établis dans ces parties du Canada. Au printemps de 1890, aussitôt que les fermes succursales furent établis dans le Nord-Ouest, nous commençâmes les essais d'arbres fruitiers, et dans le courant des six années passées nous avons essayé à Brandon et à Indian-Head presque toutes les variétés qu'il est possible de se procurer. Nous avons choisi toutes les formes rustiques cultivées dans l'Est du Canada, dans l'Ouest et le Nord des Etats-Unis et dans le Nord de l'Europe. Nous nous sommes aussi procuré un choix très complet de variétés de Russie, les unes importées par le feu Charles Gibb, d'Abbotsford (Québec), et par le professeur J. L. Budd, de l'Iowa, les autres importées directement. Elles ont été multipliées par l'horticulteur à la ferme centrale à Ottawa, et envoyées aux fermes succursales du Nord-Ouest en nombres considérables afin qu'elles fussent essayées dans toute

espèce de conditions, quant à l'abri, au sol, etc. Nous avons fait des plantations dans différentes expositions de terrains, en " prairie," dans des éclaircies faites parmi les broussailles qui couvrent naturellement les hauteurs, et à l'abri de ceintures d'arbres et de haies ; mais après sept années d'études persévérantes avec environ 300 des variétés les plus promettantes et plusieurs milliers d'arbres en tout, il ne reste pas un seul arbre dont nous puissions raisonnablement espérer d'obtenir du fruit en quantité satisfaisante.



Fig. 9.—Branche de *Pirus baccata* portant fruit.

Il y a toutefois une variété de pommier très rustique venue de Sibérie, connue sous le nom de *Pirus baccata*, qui a supporté le climat ces cinq années passées sans en souffrir et dont les boutons terminaux ont poussé chaque printemps tant à Indian-Head qu'à Brandon. Cet arbre fructifie très abondammant mais le fruit en est très petit, guère plus gros qu'une cerise. La figure 9 représente une petite branche de cet arbre portant fruit, d'après une photographie, moitié de grandeur naturelle. Nous nous efforçons d'améliorer ce fruit en grosseur et en qualité par fécondation croisée avec plusieurs des variétés de pommiers les plus rustiques et des pommiers du pays à gros fruit. Ce travail de croisement fut commencé au printemps de 1894, partie par le directeur, mais la plus grande partie par le Dr C. E. Saunders. Les variétés suivantes furent employées pour ces croissements : Duchesse, Wealthy, Tetofsky, MacMahan blanche, Anis, Anis rouge, Hyslop, Transcendent et Orange. Les graines obtenues des fruits fécondés par croisements furent semées l'automne de 1894 et levèrent au printemps de 1895. Les jeunes arbres ont été bien soignés et la plupart ont poussé vigoureusement; ils ont été enlevés des planches de semis au printemps de 1896 au nombre de 175 et ont été plantés en verger serré pour essai. Le *Pirus baccata* est à pousse vigoureuse, mais est un arbre nain à branches étendues près du sol. Les arbres plantés il y a sept ans à la ferme centrale à Ottawa, deux ans après le semis, ont maintenant de 8 à 9 pieds de hauteur, sont très robustes et très branchus. La figure 10 représente un de ces arbres littéralement couverts de fleurs, d'après une photographie prise le printemps dernier.

Au printemps de 1896 nous procédâmes à ce travail sur une beaucoup plus grande échelle; nous nous assurâmes les services du Dr C. E. Saunders, qui est expert dans ce travail, et, outre les variétés nommées plus haut, les suivantes ont été employées pour les croisements sur le *Pirus baccata*: Astrachan rouge, Transparente jaune, Excelsior, Pewaukee, Fameuse, Mackintosh rouge, Talman's Sweet,

Ribston Pippin, Swayzie, Pomme grise et Martha. Comme résultat de ce travail, nous avons obtenu 1,822 graines croisées qui ont été dûment plantées en automne. De ces graines nous pouvons espérer d'avoir de 1,500 à 1,600 arbres, et nous nous proposons, dès qu'ils auront crû une année, de les envoyer partie à Brandon et partie à Indian-Head, où on leur prépare des parcelles convenablement encloses. Sur un si grand nombre de croisements nous nous attendons à en trouver une bonne proportion qui porteront des fruits plus gros et améliorés, seront rustiques et réaliseront le but désiré. Nous nous proposons de choisir les meilleures de ces variétés et de les greffer en tête sur les variétés inférieures qui fourniront des porte-greffes rustiques, et nous espérons avancer bientôt d'une manière satisfaisante dans cette utile et intéressante branche des travaux.



Fig. 10.—Arbre de *Pirus baccata* en fleur, neuf ans après le semis.

Afin de faire mieux comprendre ce procédé de croisement, nous avons fait graver la figure 11 d'après des dessins faits par le Dr C. E. Saunders : *1* représente la fleur du *Pirus baccata* grossie deux diamètres, peu avant son épanouissement, quand elle est juste à point pour l'opération ; *2* est la même fleur dont les pétales ont été enlevés, ce qui laisse voir la touffe centrale de pistils et les étamines portant les

anthères non encore mûres réunies au-dessous. A *5* la fleur est telle que préparée pour le croisement, après enlèvement de toutes les anthères ou organes mâles. Le grossissement de *2* et de *3* est aussi de deux diamètres. *4* fait voir l'une des étamines à part avec l'anthère contenant le pollen portée par le filament; le grossissement est ici de trois diamètres. Quand elle arrive à maturité, l'anthère crève et laisse échapper une poudre jaune très fine appelée pollen, composée de très petits grains ovales, dont l'un est représenté à *5* fortement grossi et vu de côté, tandis que *6* le fait voir vu par le bout. C'est par ces corpuscules que la fécondation est effectuée. Lorsque



Fig. 11.—Fleurs du *Pirus baccata*, avant et après enlèvement des pétales et des étamines.

ces grains de pollen sont tous placés sur le sommet de l'un des pistils, ils émettent un fil minuscule qui s'insinue dans la substance de cet organe et s'allonge vers le bas jusqu'à l'ovaire, où a lieu la fécondation des graines non encore développées.

Quand on veut opérer sur une branche, on enlève d'abord toutes les fleurs épanouies, car elles sont trop avancées pour que l'on pût être certain à leur égard; on prépare ensuite les boutons bien développés, comme à *3* dans la figure, après quoi on retranche tous les boutons plus petits et partiellement développés, et l'on enferme la branche dans un petit sac en papier de manille résistant, afin de prévenir toute possibilité d'apport de pollen d'autres fleurs par des insectes ou par le vent. On recueille ensuite du pollen des fleurs de la variété choisie pour le croisement et on l'applique libéralement au sommet des pistils de fleurs que l'on veut féconder, on ferme de nouveau le sac en papier au moyen d'une ficelle et le laisse ainsi pendant deux ou trois semaines; au bout de ce temps on peut le remplacer par un sac de gaze ou de mousseline qui protégera le fruit formé jusqu'à ce qu'il soit mûr. Quand le fruit est mûr, on le cueille et le conserve pendant plusieurs semaines afin que les graînes mûrissent parfaitement; on n'a plus qu'à ouvrir le fruit, séparer les graines et les semer.

Le *Pirus baccata* est sujet à varier beaucoup et chez quelques variétés le fruit est beaucoup plus gros que chez d'autres; on profite de ces variations naturelles et nous avons choisi des arbres produisant les fruits les plus gros et les meilleurs comme base de ce travail de fécondation croisée.

Le cerisier nain (sand cherry, *Prunus pumila*) est un arbuste à fruits indigène qui a une distribution considérable. On le trouve sur les grèves sableuses, sur les dunes et les plaines sableuses depuis la côte de Gaspé à l'est jusqu'aux grands lacs, et dans les "prairies" jusqu'à la longitude et la latitude de Prince-Albert et proba-

blement beaucoup plus loin. C'est un arbuste peu élevé d'environ 3 à 4 pieds de hauteur, à feuilles ressemblant à celles des saules et à branches étalées naissant depuis le pied. Le fruit qui est ordinairement noir est produit en grande profusion en grappes comme le représente la figure 12, d'après une petite branche de l'un des semis obtenus par l'horticulteur de la ferme centrale, M. John Craig. M. Craig a obtenu un nombre considérable de ces semis qui diffèrent beaucoup en grosseur et en qualité. Il en a été envoyé plusieurs centaines il y a deux ans aux fermes de Brandon et d'Indian-Head, où il a été établi des plantations de cet arbuste. M. Bedford a aussi obtenu des semis de graine recueillie sur des cerisiers nains sauvages du Manitoba. Comme ces derniers, bien que plus petits et plus jeunes, ont bien fructifié la saison passée, tandis que ceux reçus de la ferme centrale n'ont point produit de fruits, il y a à craindre que les spécimens obtenus de semis faits dans l'Est n'y seront pas parfaitement rustiques.

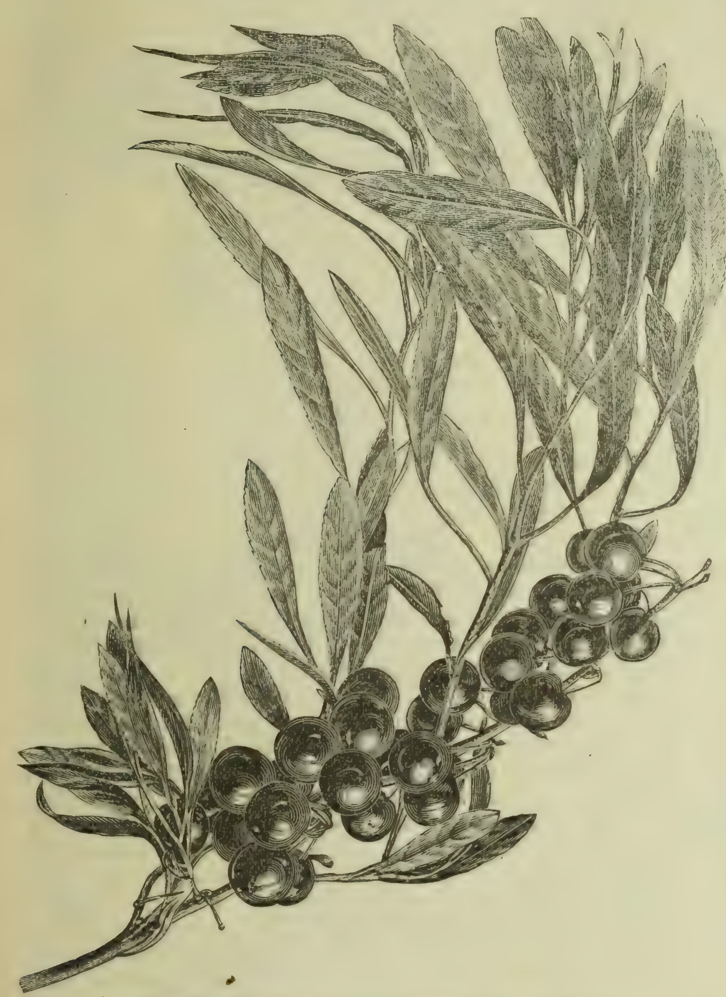


Fig. 12.—Branche de *Prunus pumila* portant fruit.

Parmi les semis de M. Bedford qui ont fructifié, il y en a trois de taille plus élevée et plus méritants que nous avons cru à propos de nommer: Minnie (n° 9), vigoureux et assez dressé, avec fruit gros et de bonne saveur; Othello (n° 8) à fruit très noir, gros et d'assez bonne saveur; Brandon (n° 6) de taille au-dessus de la moyenne, qui se charge abondamment de fruits d'une bonne saveur.

Il a été fait la saison passée de nombreux essais de croisements entre le cerisier nain et les meilleurs cerisiers cultivés, mais jusqu'ici sans succès. Le noyau de l'arbuste sauvage ressemblant à celui du prunier, on a aussi tâché de le croiser avec un des pruniers indigènes améliorés; il y a eu réussite dans un cas et la graine unique a été semée. Nous espérons que ce travail avec le cerisier nain sera continué et que par ce moyen et aussi par un sélectionnement soigneux des meilleurs semis, nous aurons avant longtemps des cerisiers rustiques pour culture dans le Nord-Ouest produisant d'abondantes récoltes de fruits d'une bonne grosseur et agréables au goût.

Pour plus ample renseignements sur ce sujet et aussi sur les résultats remarquables de la greffe du cerisier nain sur prunier, nous renvoyons le lecteur au Rapport de l'horticulteur.

Le prunier sauvage, *Prunus americana*, est indigène dans beaucoup de parties du Manitoba, particulièrement dans les vallées. Son fruit varie aussi beaucoup en grosseur, en couleur et en qualité, certains arbres en produisent de rouge et d'autres de jaunes, soit de saveur agréable, soit à peine mangeable. Il en a été fait des plans tations qui s'agrandissent d'année en année et comprennent les meilleures variétés de ce prunier sauvage; nous réunissons aussi aux fermes expérimentales du Nord-Ouest toutes les variétés améliorées des formes sauvages que l'on peut trouver en culture dans le Nord-Ouest des Etats-Unis, et nous nous préparons à améliorer encore cet arbre par la fécondation croisée.

LA PIVOINE.

La pivoine est une ancienne favorite des jardins qui, ces dernières années, est devenue beaucoup plus recherchée par suite du nombre considérable de belles variétés nouvelles qui ont été produites. Les variétés herbacées sont les mieux connues et méritent les premières notre attention. Il y en a plusieurs espèces distinctes dont les fleurs non améliorées sont simples ou semi-doubles ; mais par la culture, le sélectionnement et la fécondation croisée, il a été obtenu un grand nombre de formes doubles très belles. La pivoine de Chine, *Pæonia albiflora*, originaire de la Chine et de la Sibérie a été très employée par ceux qui ont travaillé à l'amélioration de la pivoine. Cette plante à fleurs fut introduite dans les jardins pour la première fois vers 1780 et avait une grande vogue il y a près d'un siècle; plusieurs des premières formes nouvelles furent décrites dans les Transactions de la Société Linnéenne en 1817. Les pivoines crûrent ensuite rapidement en faveur et de 1835 à 1842 de beaux spécimens des variétés d'introduction récente se payaient à des prix très élevés variant de £2 à £10 sterling la pièce. Depuis lors elles ont reçu moins d'attention, mais l'intérêt pour ces plantes s'est considérablement ravivé pendant les dix années passées, et dans leurs catalogues quelques-uns des grands producteurs en offrent maintenant jusqu'à 500 variétés nommées qu'ils affirment être toutes distinctes, les fleurs variant en couleur depuis le blanc pur au lilas, au rose, au carmin, au violet, au pourpre, au rouge et au cramoisi, et beaucoup ont le parfum de la rose.

Les pivoines herbacées poussent chaque année de robustes tiges à fleur, qui périssent à la fin de la saison. Les racines sont épaisses, charnues et très branchues; aussi, si on les laisse à elles-mêmes pendant plusieurs années, les plantes forment d'énormes touffes qui à la floraison font un brillant effet. Dans la planche ci-jointe est représentée une de ces plantes après trois ans de végétation telle qu'on pouvait la voir l'année passée dans un des parterres à la ferme expérimentale centrale. Les pivoines aiment un sol riche, profond, bien fumé, et il faut en planter les racines de sorte que leur collet ou les boutons soient à 3 ou 4 pouces au-dessous de la surface. Du fumier consommé appliqué en couverture pendant l'été est aussi très utile en ce qu'il nourrit la plante et empêche l'évaporation, et une couverture semblable en hiver est bonne comme protection. Les pivoines ont bien réussi à toutes les fermes expérimentales; à Indian Head et à Brandon elles se trouvent être rustiques et ont fleuri abondamment ces deux années passées ; la période de floraison varie avec le climat depuis la fin mai jusque près de la fin juin.

Une autre classe de pivoines est celle des pivoines en arbre ; ce sont des variétés d'une pivoine arbuste de Chine, *P. Moutan* ; les tiges n'en dépérissent pas jusque rez terre comme celles des pivoines herbacées. Nous les avons cultivées avec assez de succès à la ferme à Ottawa lorsque la neige a bien couvert le sol pendant les grands froids de l'hiver ; mais si le sol reste nu et que la température s'abaisse considérablement, les tiges souffrent plus ou moins. Les pivoines en arbre coûtent plus cher que les variétés herbacées et sont bien moins satisfaisantes pour la culture en général.



Massif de pivoines herbacées à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

NOTES SUR LES IRIS.

Il en est peu qui, à moins de s'être spécialement occupé, de la belle classe de plantes vivaces connue sous le nom d'iris, puissent se faire une idée exacte de leur grande beauté et de leur merveilleuse variété. Beaucoup des plus remarquables sont parfaitement rustiques, de culture facile et prospèrent dans tout bon sol de jardin, et, avec la protection d'un peu de paillis en hiver, ils résistent ordinairement sans dommage au rigoureux climat du Nord-Ouest. Quand ils sont une fois établis, ceux à racine rampante s'étendent à droite et à gauche et forment bientôt de gros massifs qui d'année en année deviennent plus vigoureux et plus floribonds. Une grande partie des variétés rustiques d'iris fleurissent au printemps et au commencement de l'été, mais par un choix judicieux de variétés on peut faire durer la période de floraison la plus grande partie de la saison.



Fig. 13.—*Iris germanica*, moitié de grandeur naturelle.

Les nombreuses espèces et variétés différentes appartenant à cet intéressant groupe peuvent pour plus de commodité être divisées en deux sections, suivant le caractère des racines, les unes ayant des rhizomes charnus rampants et les autres de longs cormes bulbiformes. Les iris à rhizomes présentent une grande diversité de forme, de couleur et de beauté des panachures. Les iris d'Allemagne (*Iris germanica*), quelquefois appelés Iris barbus comprennent de nombreuses variétés à grandes et belles fleurs de couleurs très variées, à riches teintes jaunes, pourpres, mauve, blanches et bronzées. La figure 13 fait voir la forme type de ce groupe : la fleur en est légèrement parfumée ; elle est lilas, bleue et pourprée, à barbe jaune. Cette espèce, à la ferme centrale, était en pleine floraison au commencement de juin et a continué à fleurir pendant plusieurs semaines. C'est quand elle est abondamment arrosée ou plantée dans un sol humide qu'elle fleurit le mieux. Elle est originaire du centre et du midi de l'Europe.



Fig. 14.—*Iris flavescens*, moitié de grandeur naturelle.

L'*Iris flavescens* (fig. 14) est une magnifique espèce à fleurs jaune citron, légèrement veinées de brun pourpré. Il est aussi barbu; sa barbe est jaune orange. Les grappes de composent de trois ou quatre fleurs et la période de floraison à Ottawa est le commencement de juin. Il est originaire de l'Est de l'Europe et de l'Ouest de l'Asie.



Fig. 15—Îris de Florence. *Iris florentina.*

L'iris de Florence (*Iris florentina*), autre espèce barbue, est peut-être l'un des plus majestueux et des plus gracieux du groupe entier. Les fleurs sont très grandes d'un bleu lilas très pâle, en partie veinées de vert et de brun avec barbe jaune vif, et elles sont parfumées. Il croît, naturellement, dans le midi de l'Europe; il est à pousse vigoureuse; ses tiges à fleurs ont environ deux pieds de hauteur, et il fleurit à Ottawa pendant la plus grande partie de juin. Quoique présentant des différences spécifiques très marquées, il est classé dans le groupe des *germanica*. Le rhizome a une odeur agréable rappelant la violette. On le vend dans les pharmacies sous le nom de poudre d'iris (orris root) et il entre dans la composition de certains parfums et extraits aromatiques, ainsi que dans des poudres à dents.


Fig. 16—*Iris variegata honorabilis*, moitié de grandeur naturelle.

L'iris panaché (*Iris variegata*) est une autre espèce très distincte, quoique d'ordinaire placée par les floristes dans le groupe des *germanica.* C'est une belle espèce, qui vient de l'Est de l'Europe et dont il y a environ quarante variétés nommées, la plupart à fleurs d'une très grande beauté. Celle représentée par la figure 16 est appelée *honorabilis;* la fleur est jaune à riches ombres et veines brunes. A Ottawa elle est en pleine floraison la première ou la seconde semaine de juin. Les nombreuses variétés dérivées de cette espèce ont été surtout produites par fécondation croisée avec d'autres espèces alliées.

Parmi les variétés à rhizomes se trouvent beaucoup d'autres à fleurs élégantes, formant des groupes très distincts et caractéristiques. Deux méritent mention spéciale. L'une est l'iris à frange (*Iris plicata*) dont il y a plusieurs belles variétés. Les fleurs sont ordinairement à fond blanc, à dessins lilas, bleus et d'autres couleurs. L'iris à frange Madame Chereau est probablement l'un des plus beaux que l'on cultive; les pétales dressés—que l'on appelle étendards—ont leurs bords en tresse d'un riche bleu d'azur. Un autre groupe remarquable est celui des iris du Japon. On les classe en général sous le nom d'*Iris Kœmpferi*, mais un nom plus correct est *Iris lœvigata.* Ces iris produisent de très grandes fleurs de plus de 6 pouces de diamètre, de forme un peu aplatie mais présentant une variété charmante de belles combinaisons de couleurs. La floraison en est tardive et dure la plusgrande partie de juillet; les plus riches teintes sont réunies sur les fleurs en contrastes charmants.

Les espèces bulbeuses sont moins rustiques. Celles qui sont le plus cultivées portent les noms d'iris d'Espagne et d'iris d'Angleterre (*Iris hispanica* et *Iris xyphioides*), quoique toutes deux d'origine espagnole; la première est toutefois la plus rustique des deux. Il faut planter les bulbes à environ 3 pouces au-dessous de la surface et les abriter en automne avec un paillis de fumier d'étable long ou quelque autre couverture légère. Ils réussissent ordinairement de préférence dans un sol sableux léger et riche, dans une situation pleinement exposée au soleil et néanmoins protégée si possible contre les vents violents. Il est aussi important que le terrain soit suffisamment drainé en automne et en hiver. Les iris à bulbes font plus d'effet quand ils sont plantés en massifs; leur floraison est dans sa plus grande beauté vers le milieu ou la troisième semaine de juin. Les couleurs des fleurs sont des plus brillantes et offrent des contrastes riches et frappants. Le spécimen représenté par la figure 17 a les pétales dressés, bleu pâle et la plus grande partie des inférieurs jaune brillant.

On peut enlever les bulbes après que les feuilles sont fanées et les replanter plus tard dans la saison, mais nous avons trouvé qu'ils vaut mieux les laisser deux ou trois ans au même endroit et au bout de trois ans les enlever et les planter dans un sol neuf.


Fig. 17.—Iris d'Espagne, *Iris hispanica*, moitié de grandeur naturelle.

RAPPORT DU CONTRE-MAITRE DE SYLVICULTURE.

(W. T. Macoun.)

La saison passée a été moins favorable pour la végétation des arbres, arbrisseaux et plantes à fleurs que plusieurs des années précédentes.

Le temps pendant les mois de novembre et de décembre 1895 a beaucoup éprouvé les espèces et variétés délicates; de fortes gelées suivies d'un temps doux, puis de nouveau de grands froids au commencement de janvier sans neige sur le sol, étaient des conditions très défavorables; néanmoins, il y a eu peu d'arbres entièrement tués, et au printemps les espèces rustiques ne paraissaient pas s'être ressenties des intempéries de l'hiver.

Le printemps a été plus hâtif même que celui de 1895 et le temps chaud pendant la plus grande partie d'avril et de mai a fait gonfler les boutons et pousser les feuilles très rapidement; mais ces mois ayant été exceptionnellement secs, l'effet de cette sécheresse a été visible sur les arbres et les arbrisseaux, dont la pousse vers la fin de mai paraissait faible, et les fleurs des arbrisseaux qui fleurissent alors étaient moins belles que d'ordinaire.

L'été a été sec et la pousse en somme moins vigoureuse qu'elle n'aurait été autrement.

Ceintures d'abri.

Les ceintures d'abri à la ferme expérimentale centrale s'étendent le long de ses limites nord et ouest, celle sur la limite ouest a 160 pieds de largeur et celle sur la limite nord 65 pieds; leur longueur totale est de près de 1 mille ¾. Le nombre des arbres qui les composent ainsi que le massif de conifères en automne de 1896 est de 20,718.

Nous avons planté les arbres dans les ceintures d'abri en vue de nous renseigner sur les points suivants: la rapidité de la croissance des différentes espèces, le meilleur espacement des arbres, l'effet relatif de leur plantation en massifs d'une même essence ou en ceintures à essences mêlées mais à même espacement. Un autre but des plantations était de les avoir comme utiles brise-vents pour la ferme.

Dans les rapports pour 1893, 1894 et 1895, on trouvera de plus amples détails concernant la plantation de ces arbres, leur culture, leur végétation et leur état en général.

Notes sur les Ceintures d'abris, 1896.

Chaque saison on peut remarquer dans les ceintures d'abris des faits nouveaux et intéressants, et ceux qui se proposent de planter des arbres forestiers peuvent maintenant y apprendre bien des leçons instructives.

Il y a une différence très marquée dans l'état de plusieurs espèces d'arbres suivant qu'ils sont espacés de 5 ou de 10 pieds. On l'aperçoit surtout pour le pin d'Europe, le mélèze d'Europe, le bouleau blanc, le bouleau à papier, le frêne vert, le frêne rouge, le frêne blanc, la plaine blanche, le cerisier noir et l'érable du Manitoba. Chez ceux qui sont plantés drus, les branches inférieures jusqu'à la hauteur de 4 à 6 pieds sont mortes; tandis que celle des arbres espacés de 10 pieds sont en général encore parfaitement saines, ce qui retarde la formation de nœuds dans le bois. Les arbres espacés de 10 pieds ne s'allongent pas autant vers le haut que ceux espacés de 5 pieds, mais ils ont crû davantage en diamètre; les accidents aux flèches des arbres espacés de 10 pieds sont plus fréquents et plus sérieux.

Pendant l'été, les chenilles ont été passablement importunes sur le cerisier noir, l'orme d'Amérique, le noyer noir, le noyer cendré et le mélèze d'Europe, mais nous les avons en général détruites avant qu'elles eussent fait beaucoup de mal. L'hiver dernier nous avons remarqué les gros-becs du pin dévorant les boutons des sapins pesses, dont beaucoup ont ainsi perdu leurs boutons terminaux et ont en conséquence poussé plusieurs flèches pendant la saison de végétation.

Quelques-uns des peupliers de Russie ne réussissent pas dans les ceintures d'abri. Un grand nombre de ceux qui ont été plantés sont morts de ce qui semble être une



Vue d'une partie de la ceinture d'abri à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

espèce de pourriture sèche et les autres sont affectés de la maladie. L'aune d'Europe ne convient évidemment pas à cette section-ci du pays. Ces quelques années dernières les arbres ont été très chargés de fruits, ce qui est probablement un signe de faiblesse, et l'année passée et de nouveau celle-ci beaucoup sont morts, au point que maintenant il reste peu d'arbres de cette espèce d'aune.

Plusieurs espèces d'arbres ont fructifié, quelques-uns ces deux ou trois dernières années. Nous avons pris note des suivants comme ayant porté fruit cette saison-ci :—Erable du Manitoba, cerisier noir, frêne vert, frêne blanc, noyer noir, bouleau jaune, bouleau blanc, bouleau à papier, aune d'Europe, pin d'Europe, épinette blanche, mélèze d'Europe et cèdre d'Amérique.

Dans le rapport pour 1895, je donnais les mesures prises de beaucoup des arbres dans les ceintures d'abri. Nous avons continué ce travail la saison passée et recueilli de nouvelles données. Nous avons aussi mesuré les arbres dans les ceintures d'abri à essences mêlées où le sol et les autres conditions sont différents de ceux où sont les arbres précédemment mesurés.

La seule partie de la ceinture d'abri qui ait été binée cette année a été celle où les arbres ont été plantés l'automne de 1894. Il a fallu y biner fréquemment, une grande partie du sol étant plutôt humide, de sorte que si on négligeait les binages, il se formerait bientôt un gazon qu'il serait difficile d'extirper. Les arbres de cette partie de la ceinture d'abri ont poussé d'une manière très satisfaisante la saison passée.

Terrains d'agrément.

Le terrain autour du bâtiment des bureaux et des autres bâtiments, qui a été consacré à la culture d'arbres et d'arbrisseaux d'ornement, a eu cette année plus belle apparence que jamais auparavant, bien que la saison ait été défavorable. A mesure que les arbres grandissent d'année en année, le paysage s'embellit, les effets des groupements deviennent plus marqués et présentent d'agréables combinaisons et contrastes de couleur et de forme. Un bon nombre d'espèces commençent aussi à porter abondance de fruits blancs, jaunes, rouges, écarlates, pourpres et noirs, qui rehaussent encore l'effet produit par l'intelligente distribution des groupes divers et des spécimens détachés qui ornent cette partie des terrains.

Les arbrisseaux à fleurs, quoique d'un bel aspect, ont été cette année moins brillants que d'habitude par suite de la sécheresse exceptionnelle de la saison. Les platebandes et les planches de fleurs étaient des masses de fleurs depuis le commencement de l'été jusque tard en automne ; les balisiers, les glaïeuls et les asters ont été particulièrement beaux.

Chaque année le nombre des visiteurs à la ferme augmente, et les bancs distribués dans les endroits ombragés ont été très souvent occupés pendant le courant de la saison. Les arbres en croissant donnent toujours plus d'ombre, ce qui rend le repos sur ces bancs plus agréable.

Pendant l'été de petites bouches à eau avec tasses attachées ont été placées en différents endroits sur les terrains et pendant les chaleurs ont été vivement appréciées par maint visiteur altéré.

Soin des terrains d'agrément.

Le travail du maintien des arbres et arbrisseaux, des haies, des platebandes de fleurs, des pelouses et des chemins a coûté davantage cette saison-ci que par le passé, car il a été fait cette année des additions aux massifs d'arbres et d'arbrisseaux ; il a été planté de nouvelles haies, et de nouveaux espaces ont été ensemencés de graine de gazon ; les planches de fleurs plantées l'automne passé ont aussi exigé des soins pendant l'été. Malgré ce surcroît de travail, nous avons, avec un peu d'aide extra, maintenu les terrains en bon état pendant toute la saison.

Additions aux arbres et arbustes dans les terrains d'agrément.

Au printemps dernier le travail de plantation a été continué dans les terrains d'agrément, et il a été ajouté 334 arbres et arbrisseaux au nombre précédemment ndiqué. La plupart ont été plantés le long de l'avenue et du chemin depuis l'en-

trée nord de la ferme jusqu'au bâtiment de la basse-cour. Les arbres et arbrisseaux plantés ces deux saisons passées ajoutent beaucoup à la beauté de cette partie de la ferme.

Nous avons planté plusieurs nouveaux massifs, comprenant 44 arbres et arbustes dans le terrain de la basse-cour afin que la volaille ait de l'ombre et des abris pendant l'été et afin d'embellir le terrain.

Haies.

Les haies ont été très admirées cette année par les visiteurs à la ferme ; peu d'entre eux paraissaient avoir l'idée qu'on pût employer un si grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux pour haies. Les haies ont été tondues deux fois pendant la saison, une fois vers la fin juin où avait eu lieu la plus grande partie de la pousse, et de nouveau en septembre. On peut trouver dans le rapport du directeur pour 1894 la description de la plupart de ces haies. Sur celles plantées l'année passée, les suivantes ont péri pendant l'hiver de 1895-96 :—*Cotoneaster buxifolia*, *Cotoneaster microphylla*, *Cotoneaster nepalensis*, *Cotoneaster Simonsii* et *Quercus palustris* ; il restait 61 haies vives au printemps de 1896. Les 14 suivantes ont été ajoutées, ce qui porte le nombre à 75 maintenant vivantes. toutes d'espèces et de variétés différentes.

ADDITIONS AUX ÉCHANTILLONS DE HAIES.

Aurone	*Artemisia Abrotanum.*
Aurone de Russie	" " *tobolskianum.*
Aune vert	*Alnus viridis.*
Liard commun	*Cotoneaster vulgaris.*
Liard à feuilles aiguës	" *acutifolia.*
Arbre aux pois nain	*Caragana pygmæa.*
Weigelia de Siebold	*Diervilla rosea Sieboldii.*
Chèvre-feuille de Tartarie	*Lonicera tatarica.*
" " élégant	" " *elegans.*
	Spiræa aubifolia.
Spirée à feuille de germandrée	" *chamædrifolia.*
Saule à feuilles aiguës	*Salix acutifolia.*
Retinospora bruyère	*Cupressus ericoides.*

Quelques Arbres et Arbrisseaux d'agrément rustiques et de choix.

Dans le rapport du directeur pour 1894 se trouve une liste d'arbrisseaux à fleurs rustiques des plus recommandables. A cette liste on peut ajouter les arbres et arbustes suivants qui méritent certainement d'être davantage cultivés.

Katsura (*Cercidiphyllum japonicum*).—Arbre très remarquable, compact, pyramidal, à feuilles cordiformes délicatement veinées de rouge. A été trouvé tout à fait rustique ici. Est originaire du Japon où il acquiert des grandes dimensions. Le katsura est allié de près à la famille des magnolias.

Erable de Ginnala (*Acer tataricum Ginnala*).—Très joli érable qui est parfaitement rustique et mérite bien d'être plus généralement cultivé. C'est un arbre petit, quelquefois arbrisseau, à feuilles profondément découpées, qui deviennent très belles quand elles prennent leurs teintes d'automne. Il est originaire du pays du fleuve Amour, c'est une variété de l'*Acer tataricum*, mais il est beaucoup plus beau.

Cognassier du Japon de Maule (*Pirus Japonica Maulei*).—Cette variété du cognassier du Japon est tout à fait rustique à Ottawa. Fleurissant comme il le fait au commencement du printemps avant le plein développement des feuilles, ses grappes de fleurs d'un rouge vif font un brillant effet. C'est un arbuste plus petit que le *Pirus japonica* qui n'est pas rustique à Ottawa.

Chèvrefeuille d'Albert (*Lonicera Alberti*).—Un des chèvrefeuilles les plus ornementals d'introduction récente. C'est un arbuste peu élevé, qui vient du Turkestan, a branches pendantes, à feuilles linéaires, à fleurs rose vif, et d'un port

intermédiaire entre les types en buisson et grimpants. Ce charmant chèvrefeuille serait le bienvenu dans tous les jardins et est tout à fait rustique.

TROÊNE DE L'AMOUR (*Ligustrum amurense*).—C'est le seul troêne (privet) qui ait encore été trouvé parfaitement rustique à la ferme expérimentale. Il est tout aussi ornemental que le troêne commun (*Ligustrum vulgare*), et a l'avantage de conserver chaque hiver toutes ses pousses jusqu'au sommet. Il est originaire du Japon et de la Chine.

BOIS-JOLI CAMÉLÉE (Garland Flower, *Daphne Cneorum*).—Ce charmant arbuste toujours vert, qui vient de l'Est de l'Europe, s'est trouvé être rustique à Ottawa, et aux premiers jours de mai il se couvre de fleurs rose vif et parfumées. Il fleurit de nouveau tard en automne quoique moins abondamment qu'au printemps. N'atteignant que 12 à 18 pouces de hauteur, il convient bien pour bordures de fleurs.

LILAS DE CHINE (*Syringa villosa*).—Ce lilas fleurit après que toutes les variétés du *Syringa vulgaris* ont perdu leurs fleurs. Les fleurs sont lilas pâle et moins parfumées que celles du lilas commun. Très recommandable en raison de sa floraison tardive.

MILLE-PERTUIS DE KALM (*Hypericum Kalmianum*).—Peu d'arbrisseaux rustiques à Ottawa fleurissent en juillet, mais c'est pendant la seconde et la troisième semaine de ce mois que cette magnifique espèce de Mille-pertuis (St. John's wort) se couvre de ses grandes fleurs jaunes, d'autant plus appréciées que les fleurs sont rares à ce moment de l'été. Il est originaire du sud-ouest de l'Ontario et du nord des Etats-Unis.

EPINETTE D'ALCOCK (*Picea Alcockiana*).—L'un d'entre les arbres et arbrisseaux les plus méritants introduits du Japon. Est tout à fait distinct de toute autre épinette (spruce) cultivée à la ferme expérimentale. Ce qui le fait surtout admirer est le contraste en couleur entre la surface supérieure des feuilles qui est vert foncé, et le vert bleuâtre argenté de la surface inférieure ainsi que son port symétrique.

SAPIN BLEU (*Picea pungens*).—Ce magnifique sapin est indigène dans le nord-ouest des Etats-Unis et est parfaitement rustique à Ottawa. Sa grande beauté consiste dans la couleur bleu d'acier de ses feuilles, dont le contraste avec la végétation environnante est toujours frappant. Les arbres de cette espèce varient considérablement en couleur du bleu au vert terne, les premiers ayant beaucoup plus de valeur comme arbres d'agrément que les autres.

ARBRE AUX QUARANTE ÉCUS (Maiden-hair tree, *Gingko biloba*).—Cet intéressant et gracieux arbre est un conifère à feuilles caduques du Japon, où il atteint de grandes dimensions. Les feuilles à forme étrange en éventail le rendent très ornemental. Nous en avons planté il y a neuf ans à la ferme expérimentale et il s'est trouvé être rustique.

CYPRÈS AUX POIS (*Cupressus* [*Retinospora*] *pisifera*).—Ce bel et gracieux conifère a aussi été introduit du Japon et est rustique à Ottawa. Les branches sont pendantes, le feuillage vert brillant, et tout l'arbre est d'un effet très ornemental. Bien qu'il devienne arbre en Japon, il est seulement arbrisseau ici.

Cupressus pisifera plumosa.—Quoique plus compact que le précédent, cet arbre-ci est très ornemental. Ses rameaux rappellent un peu la forme d'une plume; de là son nom. Les variétés dorées et d'un vert vif de ce type sont aussi très belles.

Cupressus pisifera filifera.—Variété très distincte et très frappante du *C. pisifera*, à branches pendantes et à longues feuilles filiformes qui lui donnent une aspect étrange. Avec l'âge cet arbre devient très compact et très beau; où qu'il soit il attire l'attention.

RETINOSPORA BRUYÈRE (*Cupressus ericoides*).—Ce joli conifère nain, généralement connu sous le nom de *Retinospora ericoides* est très remarquable. Par ses feuilles et ses branches il a l'aspect général de la bruyère et est tout à fait doux au toucher; pendant l'été il est d'un vert délicat, mais à l'approche de l'hiver il prend une teinte pourprée terne. Des spécimens de cet arbuste plantés il y a six ans ont environ deux pieds de hauteur.

Il y a un grand nombre de variétés très belles et très intéressantes du cèdre d'Amérique (*Thuya occidentalis*). Quelques-unes des plus belles sont *T. occ. Hoveyi*, *T. occ. compacta*, *T. occ. pyramidalis*, *T. occ. Ellwangeriana*, *T. occ. globosa*, *T. occ. aurea* et *T. occ. Vervæneana*, toutes tout à fait rustiques et très ornementales.

Arboretum.

La plantation des 65 acres de terrain réservés à la ferme expérimentale centrale comme espace pour l'arboretum et jardin botanique se continue rapidement, et la saison passée les progrès ont été considérables tant en fait d'addition de nouvelles espèces et variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, qu'en fait de préparation du terrain pour le plantage.

Il y avait l'année passée dans l'arboretum 935 espèces et variétés d'arbres et d'arbrisseaux vivants ; cette année-ci le nombre a été porté à 1,931, représentant 173 genres; d'autre part, dans la platebande spécialement consacrée, à la culture des plantes vivaces il y a maintenant 907 espèces et variétés appartenant à 222 genres.

Ces collections, quoique loin encore d'être complètes, ont déjà démontré la possibilité de cultiver dans ce district-ci un bien plus grand nombre d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes que nous ne nous y étions d'abord attendu. Elles forment maintenant un champ utile pour les études botaniques, et les visiteurs manifestent beaucoup de plaisir à y examiner les nombreuses formes nouvelles et intéressantes qui s'y trouvent. La planche ci-jointe, d'après une photographie prise en juin 1896 présente une vue des arbres et arbrisseaux dans une partie des terrains et donne une idée des progrès accomplis depuis le commencement de la plantation en 1889.

Dons.

Plusieurs institutions publiques, ainsi que des individus privés, ont courtoisement aidé à augmenter le nombre des espèces et variétés nouvelles en envoyant soit des collections de graines ou des spécimens de plantes, d'arbrisseaux ou d'arbres.

Aux Jardins royaux de Kew (Angleterre) nous sommes redevables pour une collection considérable de graines d'espèces utiles et intéressantes ; à l'Arboretum d'Arnold à Boston (Massachusetts) pour graines à différentes reprises des arbres et arbrisseaux d'introduction récente ; aux Jardins botaniques royaux de Sapporo, (Japon) pour graines d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes du Japon ; et aux Jardins botaniques de Ventimiglia (Italie) pour une collection de graines de plantes de serre et de plantes vivaces rustiques. Nous sommes aussi redevables à M. Williams E. Saunders, de London (Ontario), pour un grand nombre de plantes indigènes qu'il a recueillies dans l'ouest de l'Ontario. Nous désirons reconnaître aussi d'importantes contributions reçues du Dr Chas. Shaffer, de Philadelphie (Pennsylvanie), de graines de plantes vivaces et de spécimens d'arbrisseaux obtenus de semis dans les monts de Selkirk.

Progrès des travaux.

Le premier travail exécuté dans l'arboretum au printemps de 1896 a été l'enlèvement de la légère couche de fumier appliquée en automne à la platebande de plantes vivaces qui a 12 pieds de largeur et s'étend sur 2,100 pieds le long du côté est d'une épaisse haie de cèdres. Les plantes dans cette platebande ont très bien résisté à l'hiver avec la légère protection susmentionnée, et il a y eu floraison continue depuis les premiers jours du printemps jusque tard en automne. Quelques-uns des arbres et des arbrisseaux avaient aussi reçu un paillis de fumier en automne; nous avons aussi enlevé ce paillis aussitôt qu'il a été possible. Bien que l'hiver ait été très rigoureux, les arbres et les arbrisseaux ont moins souffert que nous ne l'avions craint ; les weigelias et quelques autres toujours comparativement délicats se sont néanmoins ressentis davantage de l'hiver que d'habitude.

La tondeuse de gazon à cheval a commencé à travailler le 14 mai et a maintenu le gazon en bon état pendant toute la saison. Il a été fait très peu de travail avec la tondeuse à bras, les grands ronds autour des arbres et des arbrisseaux permettant à la tondeuse à cheval de tondre jusque sur leurs bords.

Avec l'augmentation en nombre des arbres et des arbrisseaux dans l'arboretum, les soins nécessaires pour les maintenir en bon état augmentent matériellement notre travail. La saison passée ayant été aussi exceptionnellement sèche, le sol a dû être fréquemment biné dans les ronds autour des arbres, afin de conserver autant que possible l'humidité du sol.

Les chemins ont exigé beaucoup d'attention pour les serclages et le maintien des lignes du bord. Les nouveaux chemins qui ont été tracés cet automne augmenteront le travail à donner aux chemins la saison prochaine.



Vue dans l'arboretum et jardin botanique à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Une superficie d'environ dix acres, qui n'a pas encore été ensemencée de graine de gazon, a été maintenue binée avec le cultivateur à cheval depuis le printemps jusqu'en automne afin de détruire les mauvaises herbes et d'encourager la pousse des des arbres en conservant l'humidité et permettant à l'air de pénétrer le sol plus facilement. Une autre partie du terrain qui a été employée comme pâturage pendant quelques années a été labourée et sera bien ameublie la saison prochaine de manière à pouvoir être employée pour la plantation d'autres arbres et arbrisseaux suivant le besoin.

D'après les chiffres présentés ailleurs on verra que le nombre d'espèces ajoutées à l'arboretum cette année a été considérable. La plus grande partie des plantations ont été faites au printemps, mais comme tout notre stock n'avait pas été épuisé nous avons continué le travail en automne.

La platebande aux plantes vivaces a exigé beaucoup d'attention cette année pour la destruction des mauvaises herbes et les binages. La houe à cheval a fait une grande partie du travail et la houe à main le reste. Comme addition à la partie de la platebande plantée cette année, un espace a été préparé pour un grand nombre de nouvelles espèces.

Pendant le courant de la saison nous avons pris des notes sur la végétation, la rusticité et la période de floraison de la plupart des arbres. Ces données ne peuvent manquer d'être utiles pour référence dans la suite. Les spécimens plantés cette année ont tous été étiquetés avec les étiquettes en zinc décrites dans le rapport de 1895. Ces étiquettes ont jusqu'ici donné satisfaction.

W. T. Macoun,
Contre-maître de sylviculture.

LE LOT DE QUARANTE ACRES.

En 1891 nous mîmes à part à la ferme expérimentale centrale environ quarante acres de terrain, dans le but d'y cultiver des plantes fourragères, afin d'arriver à savoir combien de têtes de bétail nous pourrions nourrir chaque année avec les produits de cette superficie de terrain. Comme le disait l'agriculteur dans son rapport pour 1891, notre but était avant tout d'attirer l'attention des cultivateurs sur la possibilité de maintenir sur les petites fermes du Canada et sur celles de moyenne étendue, un nombre plus considérable d'animaux que ce n'a été jusqu'ici l'habitude.

Le sol de la partie de la ferme choisie pour cette expérimentation est en partie argilo-sableux et en partie sablo-argileux et comprend environ cinq acres de terre sablo-argileuse légère et trois acres de terre tourbeuse.

Cette expérience fut commencée le 3 juillet 1891 avec 25 vaches et terminée le 6 juin 1892, période de 11 mois et 4 jours. L'expérience de la seconde année avec 28 vaches commença le 7 juin 1892 et dura jusqu'au 6 juin 1893.

L'expérience de la troisième année commença avec 30 vaches, le 7 juin 1893, mais fut close cette année-là le 29 juillet, par suite de la découverte de la tuberculose dans le troupeau de la ferme et de la nécessité où nous nous trouvâmes d'abattre quelques-uns des animaux.

Nous reprîmes le 5 juillet 1894 l'expérimentation pour la quatrième année, avec 30 vaches, et la continuâmes toute l'année jusqu'au 4 juillet 1895 ; nous l'avons reprise le 5 juillet 1895 avec 30 vaches pour la cinquième période qui a duré jusqu'au 4 juillet 1896. Jugeant que les expériences de quatre années entières étaient suffisantes pour remplir le but en vue dans cette expérimentation, nous les avons discontinuées.

L'agriculteur a donné des détails complets des récoltes obtenues sur ce lot de quarante acres dans les Rapports annuels des Fermes expérimentales pour 1891, pp. 104–109; 1892, pp. 78–85, et 1894 pp. 93–101, auxquels nous renvoyons le lecteur. On remarquera que le nombre d'acres des récoltes ne correspond pas exactement avec le nombre d'acres cultivés, pour la raison que partie du terrain a porté récolte deux fois chaque année.

L'exposé suivant est un court résumé des récoltes produites chaque année y compris celles de 1895 ainsi que celles de 1893, où l'expérience fut nécessairement interrompue. Nous donnons aussi un estimé approximatif de la valeur de ces récoltes, avec des détails sur la quantité d'aliments qu'il a fallu emprunter de la ferme

ou acheter chaque année afin de suppléer ce que nous n'avions pu avoir dans le lot de quarante acres.

Pendant l'été le soir après la traite nous faisions sortir les vaches dans un petit pâturage qui formait partie du lot de quarante acres et où elles restaient toute la nuit et recevaient du fourrage vert fauché dans quelque partie du lot. Le matin nous les faisions rentrer dans l'étable où elles restaient pendant le jour et recevaient du fourrage.

La paille pour les litières des animaux n'a pas été fournie par le lot de quarante acres mais a été prise dans l'approvisionnement de la ferme et il n'a été appliqué à ce terrain aucun fumier de ferme ou autre engrais pendant toute la période de l'expérimentation autre que le fumier obtenu des animaux soumis à cette expérimentation.

PREMIÈRE ANNÉE, 1891-92.

L'expérience commencée le 3 juillet 1891 avec 25 vaches fut continuée jusqu'au 6 juin 1892 (11 mois 4 jours).

RÉCOLTES du lot de quarante acres, saison de 1891.

Espèce de fourrage.		Rendement.		Valeur estimée par tonne.	Valeur totale.
		tonn s.	lb.	$ c.	$ c.
14 acres, grains mêlés	Paille	21	1,791	4 00	87 58
	Grain	11	365	20 00	223 65
3 acres, plantes-racines		37	131	4 00	148 26
½ acre, choux		7	1,296	2 00	15 30
2 acres, seigle de printemps ensilé		7	1,905	2 00	15 91
11½ acres, maïs haché, ensilé		130	1,750	2 00	261 75
1 acre, maïs mis en tas et séché		5	1,940	4 00	23 88
				par acre.	
1½ acres, maïs haché vert et donné aux animaux				21 00	31 50
3⅔ acres, grains mêlés verts, donnés aux animaux				17 50	64 17
Total					872 00

Pendant la période d'alimentation de la première année (11 mois et 4 jours) nous empruntâmes de la ferme les quantités suivantes d'aliments pour suppléer ce qui manquait au produit des quarante acres :—

Espèce de fourrage.		Tonnes.	Livres.	Valeur estimée par tonne.	Valeur totale
				$ c.	$ c.
Roots	Racines	36	377	4 00	144 75
Hay	Foin	14	637	8 00	114 54
Corn fodder	Maïs-fourrage	4	1,840	4 00	19 68
Straw for feed	Paille-fourrage	3	1,077	4 00	14 15
Oats, ground	Avoine moulue	1	1,900	20 00	39 00
Barley "	Orge "	1	1,730	20 00	37 30
Pease "	Pois moulus		600	20 00	6 00
Bran	Son		640	12 00	3 84
Oil cake, ground	Tourteau de lin, moulu		1,100	22 00	12 10
Cotton seed meal	Farine de graine de coton		1,000	25 00	12 50
					403 86
A déduire, valeur du fourrage qu'il y a eu de reste— Maïs ensilé		13	1,930	2 00	27 93
					375 92

Pendant cette première année, les fourrages nécessaires pour suppléer à ce qui manquait au produit du lot de quarante acres furent égaux en valeur à environ 43 pour cent du tout ; par suite le produit des quarante acres fut plus que suffisant pour

l'alimentation de 14 vaches pendant un an. Pendant la première saison le terrain n'était pas en bon état ; dans la suite nous avons obtenus de meilleurs résultats.

Deuxième année, 1892-93.

L'expérience commencée le 7 juin 1892 avec 28 vaches fut continuée l'année entière, jusqu'au 6 juin 1893.

Récoltes du lot de quarante acres, saison de 1892.

Espèce de fourrage.		Rendement.		Valeur estimée par tonne.		Valeur totale.	
		tonnes.	lb.	$	c.	$	c.
$8\frac{75}{100}$ acres, grains mêlés	Paille	12	1,039	4	00	50	07
	Grain	6	1,317	20	00	133	17
5 acres, grains mêlés, séchés		16	605	4	00	65	21
$6\frac{90}{100}$ acres, grains mêlés et seigle, donnés verts aux animaux		34	906	2	00	68	90
5 acres, plantes-racines		64	448	4	00	256	89
$16\frac{33}{100}$ acres, maïs, fèves à cheval et soleils, hachés et ensilés		245	1,467	2	50	614	33
$2\frac{43}{100}$ acres, pâturage		...	...	...		...	...
						1,188	57

Pendant la deuxième année nous empruntâmes de la ferme les quantités suivantes d'aliments pour suppléer ce qui manquait au produit des quarante acres :—

Espèce de fourrage.	Tonnes.	Livres.	Valeur estimée par tonne.		Valeur totale.	
			$	c.	$	c.
Racines	31	941	4	00	125	88
Paille-fourrage	5	262	4	00	20	52
Grains mêlés, moulus	2	1,261	20	00	52	61
Blé moulu	......	1,760	20	00	17	60
Avoine moulue	......	660	20	00	6	60
Orge "	......	1,485	20	00	14	85
Pois moulus	......	205	20	00	2	05
Son	......	1,165	12	00	6	99
Tourteau de lin, moulu	......	935	22	00	10	28
					257	38
A déduire, valeur du fourrage qu'il y a eu de reste, 28 tonnes de maïs ensilé à $2 la tonne.					56	00
					201	38

Pendant la deuxième année les aliments nécessaires pour suppléer à ce qui manquait au produit des quarante acres furent égaux en valeur à presque 17 pour cent du tout; par suite, les fourrages produits sur les quarante acres furent plus que suffisants à l'alimentation de 23 vaches pendant toute la période d'une année.

Troisième année, 1893-94.

L'expérience commencée le 7 juin 1893, avec 30 vaches, fut continuée jusqu'au 29 juillet 1893 (1 mois 22 jours). Comme nous l'avons déjà dit nous dûmes discontinuer cette expérience par suite de la découverte de la tuberculose parmi le troupeau et abattre quelques-uns des animaux.

RÉCOLTES du lot de quarante acres, saison de 1893 :—

Espèce de fourrage.		Rendement. tonnes.	lb.	Valeur estimée par tonne. $ c.	Valeur totale. $ c.
$8\frac{91}{100}$ acres, grains mêlés	Paille	15	863	4 00	61 72
	Grain	4	1973	20 00	99 73
$6\frac{66}{100}$ " " et seigle haché et séché comme foin		19	155	8 00	152 62
4 " racines		88	450	4 00	352 90
22 " maïs, fèves à cheval et têtes de soleil ensilés		217	464	2 50	543 08
$2\frac{43}{100}$ " pâturage.					
Total					1,210 05

QUATRIÈME ANNÉE, 1894-95.

Cette expérience commencée le 5 juillet 1894 avec 30 vaches, fut continuée toute l'année jusqu'au 4 juillet 1895.

RÉCOLTES du lot de quarante acres, saison de 1894 :—

Espèce de fourrage.	Rendement. tonnes.	lb.	Valeur estimée par tonne. $ c.	Valeur totale. $ c.
$7\frac{75}{100}$ acres, grains mêlés, séchés	18	200	4 00	72 40
1 acre, " fauchés verts	7	1390	1 75	13 46
4 acres, racines	100	907	4 00	401 82
$28\frac{3}{100}$ " maïs, fèves et têtes de soleil ensilés	289	850	2 50	723 56
$4\frac{31}{100}$ " pâturage.				
Total				1,211 24

Pendant cette quatrième année nous empruntâmes de la ferme les quantités suivantes d'aliments pour suppléer ce qui manquait au produit des quarante acres :—

Espèce de fourrage.	Rendement. tonnes.	lb.	Valeur estimée par tonne. $ c.	Valeur totale. $ c.
Ensilage	18	737	2 00	36 73
Foin	8	1,607	8 00	70 42
Tourteau de lin	3	701	22 00	73 71
Son	4	46	12 00	48 27
				229 13
A déduire, valeur du fourrage qu'il y a eu de reste—4 tonnes 1,825 lb. racines à $4 la tonne.				19 65
				209 48

Les aliments nécessaires pour suppléer à ce qui manquait au produit des quarante acres pendant la quatrième année, furent égaux en valeur à environ 17 pour 100 du tout; par suite le produit des quarante acres fut presque suffisant pour nourrir 25 vaches pendant toute la période d'une année.

Fermes expérimentales.

CINQUIÈME ANNÉE, 1895–96.

Cette expérience commencée le 5 juillet 1895 avec 39 vaches a été continuée toute l'année jusqu'au 4 juillet 1896.

RÉCOLTES du lot de quarante acres, saison de 1895.

Espèce de fourrage.	Rendement.		valeur estimée par tonne.		Valeur totale.	
	tonnes.	lb.	$	c.	$	c
$2\frac{75}{100}$ acres, têtes de soleils	16	791	6	30	103	29
2 " carottes	46	1,160	4	60	186	32
2 " betteraves fourragères	47	1,750	4	00	191	50
$12\frac{75}{100}$ " maïs haché ensilé	165	1,028	2	00	331	02
5 " maïs et fèves à cheval, hachés, ensilés	74	1,769	2	50	187	21
$4\frac{24}{100}$ " fèves à cheval, hachées, ensilées	30	815	2	70	82	10
10 " grains mêlés, séchés	26	1,675	4	00	107	35
4 " " 2e récolte fauchée verte	6	710	1	75	11	13
1 " maïs-fourrage	7	1,345	4	00	30	69
					1 230	61

Pendant cette cinquième année nous avons emprunté de la ferme les quantités suivantes d'aliments pour suppléer à ce qui manquait au produit des quarante acres.

Espèce de fourrage.	Rendement.		Valeur estimée par tonne.		Valeur totale.	
	tonnes.	lb.	$	c.	$	c.
Foin*	19	764	8	00	155	05
Son	3	1,763	12	00	46	57
Tourteau de lin	3	87	22	00	66	95
Orge moulue	1	764	20	00	27	64
Blé moulu	....	880	20	00	8	80
Pois moulus	....	270	20	00	2	70
					307	71
A déduire, valeur du fourrage qu'il y a eu de reste—						
Maïs ensilé, 29 tonnes 1,780 lb. à $2 la tonne			$ 59	78		
Maïs-fourrage, 613 lb. à $4 la tonne			1	22		
					61	00
					246	71

* Nous avons donné à dix vaches pendant un mois une ration spéciale de foin et de racines, ce qui explique la grande quantité de foin empruntée cette année-ci.

Les aliments nécessaires pour suppléer à ce qui manquait au produit du lot de quarante acres pendant la cinquième année ont été égaux en valeur à 20 pour cent du tout; par suite le produit des quarante acres a été suffisant pour nourrir 24 vaches pendant toute la période d'une année.

RÉSUMÉ.

Il ressort des résultats obtenus que pendant le cours de cette expérimentation nous avons produit sur le lot de quarante acres une quantité suffisante de fourrages pour entretenir le nombre suivant de vaches—sauf que la paille pour les litières a été obtenue de l'approvisionnement de la ferme:

Pendant la première année, 1891-92 .... 14 vaches.
Pendant la deuxième année, 1892-93 .... 23 "
Pendant la troisième année, 1893-94, période interrompue ....
Pendant la quatrième année, 1894-95 .... 25 "
Pendant la cinquième année, 1895-96 .... 24 "

ALIMENTATION DE BŒUFS, 1895-96.

Le but principal de ces expériences était de recueillir des renseignements sur le coût relatif de l'engraissement de bœufs avec différentes rations dont la partie de fourrage à gros volume était comme suit: Première ration, ensilage mêlé, composé de 10 tonnes de maïs, 2 tonnes ½ de fèves à cheval et une tonne de têtes de soleils, tous hachés et mêlés ensemble dans le silo, avec moitié de son poids de navets et un dixième de son poids de foin. Seconde ration, dont la partie de fourrage à gros volume se composait d'un poids égal de maïs-fourrage et de navets, avec un cinquième du poids de foin. Troisième ration, dont la partie de fourrage à gros volume se composait de foin et de navets. On laissait manger aux animaux autant du mélange qu'ils voulaient. Nous leur donnions en outre de la farine (moulée) en proportions variées. La farine donnée à tous les groupes se composait de poids égaux d'orge, de blé, de pois, de son et de tourteau de lin moulus, et dans l'estimation du coût des rations, ce mélange a été évalué au taux uniforme d'un centin la livre. Après la période préparatoire ordinaire d'environ six semaines, où tous les bœufs recevaient les mêmes aliments, nous avons commencé les expériences que nous avons continuées pendant vingt semaines. Dans le but de faire bien comprendre les résultats de ces expériences nous avons estimé le prix des parties composantes des fourrages à gros volume de chaque ration. L'ensilage mêlé (maïs, fèves à cheval, et têtes de soleils) a été évalué à $2.50 la tonne, les navets à $2 la tonne, le foin à $8 la tonne, et le maïs-fourrage à $4 la tonne. Ces prix peuvent être considérés comme élevés ou bas dans différentes localités, mais nous croyons qu'ils représentent à peu près le prix de revient des produits à Ottawa, et ils fourniront une base de comparaison pour toutes les parties du Canada. Nous n'avons point donné de farine au groupe n° 1 pendant les six premières semaines; les huit semaines suivantes chaque animal a reçu 2 lb. de farine par jour, et 4 lb. chacun de farine par jour pendant les six dernières semaines.

Les groupes n° 2 et n° 3 ont reçu pendant les six premières semaines chacun 4 lb. de farine par jour et 6 lb. de farine pendant les quatorze autres semaines. Durant le cours de ces expériences les bœufs avaient accès à l'eau dans une auge devant leurs stalles; ils avaient aussi du sel dans une petite boîte à côté de la crèche. Les bœufs ont été pesés une fois par semaine et les aliments consommés étaient pesés tous les jours.

Le 1er novembre 1895, nous achetâmes douze bœufs qui pesaient comme suit:—

	lb.		lb.		lb.
N° 1	1,020	N° 5	1,080	N° 9	975
2	1,030	6	1,100	10	1,005
3	1,080	7	1,070	11	1,145
4	1,125	8	1,000	12	1,135

Depuis le 1er novembre au 17 décembre 1895, ces animaux ont reçu les rations suivantes:—

	lb.
Maïs ensilé	50
Racines	25
Foin	5

Nous ne leur donnions point de farine et nous ne pesions pas les aliments consommés.

Le 17 décembre nous avons séparé les bœufs en groupes comme ci-dessous et ce qui suit est la moyenne de trois pesées:—

Groupe n° 1	lb.	Groupe n° 2	lb.	Groupe n° 3	lb.
N° 1	1,030	N° 5	1,160	N° 9	990
2	1,088	6	1,125	10	1,065
3	1,130	7	1,160	11	1,210
4	1,140	8	1,015	12	1,130

Ces chiffres font voir que le gain total pendant cette période a été: pour le groupe n° 1, 133 lb.; n° 2, 210 lb.; et pour le n° 3, 135 lb.; et que ces trois groupes pesaient collectivement au début de l'expérience 4,255 lb., 4,250 lb. et 4,260 lb., le

groupe le plus pesant n'ayant que 10 lb. de plus que le nombre le moins pesant. Le 17 décembre nous avons commencé l'alimentation experimentale avec les rations suivantes:—

GROUPE N° 1 AVEC LA RATION N° 1.

Ensilage mêlé..........	50 lb. à	$2.50 la tonne.........	6¼ centins.
Navets	25 lb. à	2.00 "	2½ "
Foin...........................	5 lb. à	2.00 "	2 "
	80 lb.		10¾

Résultats des six premières semaines, pendant lesquelles il n'a point été donné de farine.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 1......................	51·88	....	60	1·42	6·97	4 87
N° 2......................	60·19	....	57	1·35	8·08	5 95
N° 3......................	60·19	....	45	1·07	8·08	7 54
N° 4......................	57·54	....	30	·71	7·73	10 82
Moyenne.........	57·45	....	48	1·13	7·71	6 74

Résultats des huit semaines suivantes, pendant lesquelles chaque animal a reçu 2 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 1......................	51·30	2	70	1·25	8·89	7 11
N° 2......................	56·53	2	75	1·33	9·59	7 16
N° 3......................	57·33	2	70	1·25	9·70	7 76
N° 4......................	56·66	2	80	1·42	9·61	6 72
Moyenne...	55·45	2	73¾	1·31	9·44	7 16

Résultats des six semaines restantes, pendant lesquelles chaque animal a reçu 4 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 1......................	51·71	4	84	2·00	10·94	5 47
N° 2......................	56·50	4	99	2·35	11·59	4 91
N° 3......................	57·40	4	98	2·33	11·71	5 01
N° 4......................	56·26	4	63	1·50	11·55	7 70
Moyenne..........	55·46	4	86	2·04	11·44	5 58

GROUPE N° 2 AVEC LA RATION N° 2.

Maïs ensilé	25 lb. à $4 la tonne	5	centins.
Navets	25 " 2 "	2½	"
Foin	5 " 8 "	2	"
	55 lb	9½	"

Résultats des six premières semaines, pendant lesquelles chaque animal a reçu 4 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 5	49·90	4	70	1·66	12·61	7 56
N° 6	42·28	4	35	·83	11·30	13 56
N° 7	49·90	4	55	1·30	12·61	9 62
N° 8	40·76	4	50	1·19	11·04	9 27
Moyenne	45·71	4	52½	1·24	11·89	9 51

Résultats des huit semaines suivantes pendant lesquelles chaque animal a reçu 6 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 5	39·98	6	85	1·51	12·90	8 49
N° 6	36·05	6	75	1·33	12·22	9 12
N° 7	40·82	6	85	1·51	13·05	8 59
N° 8	28.83	6	20	·35	10·97	30 71
Moyenne	36·42	6	66¼	1·17	12·28	10 38

Résultats des six semaines restantes, pendant lesquelles chaque animal a continué à recevoir 6 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 5	39·23	6	64	1·52	12·77	8 37
N° 6	38·57	6	48	1·14	12·66	11 07
N° 7	40·97	6	70	1·66	13·07	7 84
N° 8	28·90	6	28	·66	10·95	16 42
Moyenne	36·91	6	52½	1·24	12·36	9 88

GROUPE N° 3 AVEC LA RATION N° 3.

Foin	20 lb. à $8 la tonne		8 centins
Navets	50 " 2 "		5 "
	70 "		13 "

Résultats des six premières semaines, pendant lesquelles chaque animal a reçu 4 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb. de gain.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 9	42·54	4	65	1·54	11·90	7 68
N° 10	47·90	4	50	1·19	12·89	10 82
N° 11	49·	4	35	·83	13·10	15 72
N° 12	51·78	4	70	1·66	13·61	8 16
Moyenne	47·80	4	55	1·30	12·87	9 82

Résultats des huit semaines suivantes, pendant lesquelles chaque animal a reçu 6 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids.	Gain en poids par jour.	Coût. par jour.	Coût par 100 lb. de gain.
		lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 9	40·66	6	70	1·25	13·55	10 84
N° 10*	...	...	...	...	...	...
N° 11	40·14	6	70	1·25	13·45	10 76
N° 12	50·28	6	105	1·87	15·33	8 17
Moyenne	43·69	6	81·66	1·45	14·11	9 67

* Malade ; nous avons supposé que c'était pour avoir avalé quelque corps étranger dans le fourrage.

Résultats des six semaines restantes, pendant lesquelles chaque animal a continué à recevoir 6 lb. de farine par jour.

Bœuf.	Fourrage consommé par jour.	Farine par jour.	Gain total en poids	Gain en poids par jour.	Coût par jour.	Coût par 100 lb. de gain.
	lb.	lb.	lb.	lb.	centins.	$ c.
N° 9	38·38	6	50	1·19	13·12	11 02
N° 10	40·47	6	85	2·02	13·51	6 67
N° 11	39·33	6	39	·92	13·30	14 32
N° 12	45·64	6	54	1·28	14·47	11 25
Moyenne	40·95	6	57	1·35	13·60	10 02

De ces expériences il ressort que pendant la période d'alimentation les quatre bœufs qui ont reçu la ration n° 1 ont gagné 831 lb. de plus à raison de $6.49 par 100 lb. Les quatre bœufs qui ont reçu la ration n° 2 pendant la période d'alimentation, ont gagné 685 lb. à raison de $9.92 par 100 lb., tandis que les quatre bœufs qui ont reçu la ration n° 3 ont gagné un total de 693 lb. à raison de $9.83 par 100 lb.

Estimant le coût par jour, la nourriture consommée par jour par animal du groupe n° 1, a coûté 9·52 centins; du groupe n° 2, 12·18 centins, et du groupe n° 3 13·53 centins.

Pendant la période de vingt semaines les bœufs qui avaient reçu la ration n° 1 ont gagné en moyenne 36 lb. ½ de plus par animal et coûté 2·65 centins de moins par jour par animal pour la nourriture consommée que les bœufs qui avaient reçu la ration n° 2, et ils ont gagné 34 lb. ½ de plus par animal, et coûté 4 centins de moins par jour par animal que les bœufs qui avaient reçu la ration n° 3. Ceci paraît indiquer que des trois rations dont on a fait usage dans ces expériences, la ration n° 1 a été la plus avantageuse.

EXPÉRIENCES D'ENGRAISSEMENT DE PORCS.

Les expériences d'alimentation de porcs avec rations différentes avaient commencé en 1890 et ont été continuées chaque année depuis, dans le but d'obtenir des renseignements utiles aux cultivateurs du Canada sur les moyens les plus économiques et les plus avantageux de produire du porc de la meilleure qualité. Nous donnons des détails sur les différentes variétés de nourriture dont nous avons fait usage et les quantités consommées, aussi le gain en poids vif des animaux soumis à cette expérience.

Lot 1.—(Loge n° 2). Cette loge contenait cinq porcs, métis de truie Berkshire par verrat Essex, nés le 12 juin 1895 ; nous leur avons donné autant qu'ils ont voulu manger sans rien laisser, d'une ration composée par mesure de parties égales d'orge, de seigle et de blé moulus et de son, détrempés dans l'eau froide pendant trente heures. Chaque loge a aussi reçu par jour 30 lb. de lait écrémé. Cette expérience d'alimentation a été commencée le 18 septembre 1895 et a été continuée pendant douze semaines : les porcs étaient pesés toutes les deux semaines et le gain en poids et la nourriture consommée pour chaque quatre semaines sont indiqués dans le tableau suivant :—

Nombre de porcs, cinq.	18 sept.	16 oct.	13 nov.	11 déc.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	299	481	683	877	....
Gain en poids	.....	182	202	194	578
Aliments consommés, farine	......	424	635	737	1,796
" " lait	......	840	840	840	2,520
					Moyenne.
" par lb. de gain, farine	......	2·32	3·14	3·79	3·10
" " lait	......	4·61	4·15	4·32	4·35

Vendus 23 décembre—Diminution de poids:

Poids vif (après jeûne de 14 heures) .... 932 lb.
Poids des porcs habillés (24 heures après l'abattage)...... 725 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent..... .... 22·21

Lot 2.—(Loge n° 3). Cette loge contenait cinq porcs, métis de truie Berkshire par verrat Essex ; nés 12 juin 1895, et nous leur avons donné la même ration de farine qu'au lot n° 1 mais seulement moitié de la quantité. Chaque loge a

reçu par jour trente lb. de lait écrémé et autant de têtes de soleils que les porcs ont voulu consommer. Ils ont aussi été nourris pendant douze semaines.

Nombre de porcs, cinq.	18 sept.	16 oct.	13 nov.	11 déc.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	305	428	600	771	....
Gain en poids	...	123	172	171	466
Aliments consommés, farine		212	317½	368½	898
" lait		840	840	840	2,520
" têtes de soleil		274	351	361	986
" par lb. de gain, farine		1·72	1·84	2·15	moy. 1·92
" " lait		6·82	4·88	4·91	5·40
" " têtes de soleil		2·22	2·04	2·11	2·11

Vendus 23 décembre—Diminution de poids :—

Poids vif après jeûne de 14 heures .... 828 lb.
Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abattage .... 616 "
Poids vif comparé au poids vif après jeûne, pour cent... 25·60

Lot 3.—(Loge n° 4). Cette loge contenait trois porcs métis : un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 29 septembre ; un de truie Tamworth par verrat Berkshire, né le 29 septembre ; et l'autre de truie Berkshire par verrat Tamworth, né le 30 septembre. Nous leur avons donné les cinq premières semaines autant qu'ils ont voulu manger de pommes de terre réduites en pulpe, avec 9 lb. de lait écrémé par jour et par loge ; mais, trouvant qu'ils ne faisaient pas de progrès, la ration a été changée, et pendant le reste de la période d'alimentation de vingt semaines ils ont reçu simplement de la farine, composée de mesures égales d'orge, de seigle et de blé moulus et de son détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures. Cette expérience avec le mélange de farine a été commencée le 18 décembre et a été continuée pendant vingt semaines.

Nombre de porcs, trois	18 déc. 1895.	22 janv. 1896.	26 fév.	1er avril.	6 mai.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	167	169	271	382	458	....
Gain en poids	....	2	102	111	76	291
Consommé, pommes de terre	.....	400	.....	.....	.....	400
" farine	.....	.....	367	365	353	1,085
" lait	.....	315	.....	.....	.....	315
" par lb. de gain, p. de terre	.....	200	.....	.....	.....	moy. 1·37
" " farine	.....	.....	3·59	3·28	4·64	3·72
" " lait	.....	157½	.....	.....	.....	1·08

Vendus 12 mai—Diminution de poids :—

Poids vif après jeûne de 14 heures .... 491 lb.
Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abattage.......... 376 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent .... 23·42

Lot 4.—(Loge n° 5). Cette loge contenait trois porcs métis ; un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 24 septembre ; un de truie Tamworth, né le 29 septembre ; et un de truie Berkshire par verrat Tamworth, né le 30 septembre. Nous leur avons donné autant qu'ils ont voulu manger de pommes de terre cuites, depuis le 18 décembre jusqu'au 1er avril, avec 9 lb. par jour de lait écrémé par loge. Trouvant que les porcs ne faisaient pas un progrès satisfaisant nous avons changé leur ration le 1er avril et leur avons donné pour les cinq autres semaines simplement de la farine composée de parties par mesures égales d'orge, de

seigle et de blé moulus et de son, détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures. La période d'alimentation a aussi été dans ce cas de vingt semaines, les résultats sont donnés dans le tableau suivant en quatre périodes égales de cinq semaines chacune. Les pommes de terre étaient pesées avant d'être bouillies.

Nombre de porcs, trois.	18 déc. 1895.	22 janv. 1896.	26 fév.	1er avril.	6 mai.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	167	213	292	361	514	
Gain en poids	....	46	79	69	153	347
Consommé, pommes de terre	....	695	870	928	......	2,493
" farine	....	....	....	....	530	530
" lait	....	315	315	315	......	945
						Moyenne.
" par lb. de gain.						
pommes de terre		15·10	11·01	13·44	......	7·18
farine		....	....	....	3·46	1·52
lait		6·84	3·98	4·56	......	2·72

La diminution de poids par l'habillage de ce lot, n'a pas été déterminée.

Lot 5.—(Loge n° 6). Cette loge contenait trois porcs métis: un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 24 septembre 1895; et deux de truie Berkshire par verrat Tamworth, nés le 30 septembre 1895. Les cinq premières semaines (du 18 décembre au 22 janvier) nous leur avons donné des pommes de terre crues, réduites en pulpe, avec 3 lb. par jour de farine par loge. Comme les porcs ne faisaient pas un progrès satisfaisant, nous avons changé leur ration pendant les cinq semaines suivantes (du 22 janv. au 26 fév.) contre des pommes de terre bouillies simplement, et après le 26 février jusqu'à la fin de la période d'alimentation, dix semaines, la ration a été de la farine composée de parties égales par mesure d'orge, de seigle et de blé moulus et de son, détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures, avec 9 lb. de lait écrémé par jour et par loge. La période d'alimentation a aussi été commencée le 18 décembre et continuée pendant 20 semaines.

Nombre de porcs, trois.	18 déc. 1895.	22 janv. 1896.	26 fév.	1er avril.	6 mai.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	165	188	216	396	577	
Gain en poids	....	23	28	180	181	412
Consommé, pommes de terre, crues	....	293	....	....	....	293
" " cuites	....	....	995	....	....	995
" " farine	....	105	....	365	473	943
" " lait	....	....	....	315	315	630
						Moyenne.
" par lb. de gain.						
pommes de terre, crues	....	12·73	....	....	....	·71
" " cuites	....	....	35·53	....	....	2·41
farine	....	4·56	....	2·02	2·61	2·28
lait	....	....	....	1·75	1·74	1·52

Vendus 12 mai—Diminution de poids :—

Poids vif après jeûne de 14 heures.................. 591 lb.

Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abatage.......... 455 "

Diminution en poids comparé au poids vif après jeune, pour cent.................. 23·01

Lot 6—(Loge n° 7). Cette loge contenait trois porcs métis: un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 24 septembre 1895, un de truie Tamworth par verrat Berkshire, né le 29 septembre, et un de truie Berkshire par verrat Tamworth, né le 30 septembre. Nous leur avons donné pendant les 15 premières semaines une ration de pommes de terre cuites, autant qu'ils en voulaient manger, avec 3 lb. par jour de farine par loge. Après ceci la ration a été changée pendant les cinq autres semaines contre de la farine simplement composée de volumes égaux d'orge, de seigle et de blé moulus et de son détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures, avec 9 lb. de lait écrémé par jour et par loge.

Nombre de porcs, trois.	18 déc. 1895.	22 janv. 1896.	26 fév.	1er avril.	6 mai.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	164	215	293	386	586	
Gain en poids	....	51	78	93	200	422
Consommé, pommes de terre cuites	....	560	715	862	....	2,137
" farine	....	105	105	105	553	868
" lait	....	....	....	....	315	315
" par lb. de gain.						Moyenne.
pommes de terre	....	10·98	9·16	9·26	....	5·06
farine	....	2·05	1·34	1·12	2·76	2·05
lait	....	....	....	....	1·57	·74

La diminution du poids par l'habillage de ce lot n'a pas été déterminée.

Lot 7—(Loge n° 8). Cette loge contenait trois porcs métis: un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 24 septembre 1895; un de truie Tamworth par verrat Berkshire, né le 29 septembre, et un de truie Berkshire par verrat Tamworth, né le 30 septembre. Ils ont reçu pendant toute la période de vingt semaines une ration composée de pommes de terre cuites, autant qu'ils en ont voulu manger, avec 3 lb. par jour et par loge, de farine composée de volumes égaux d'orge, de seigle et de blé moulus et de son, détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures, et 9 lb. de lait écrémé par jour et par loge.

Nombre de porcs, trois.	18 déc. 1895.	22 janv. 1896.	26 fév.	1er avril.	6 mai.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	150	240	345	843	575	
Gain en poids	....	90	105	467	108	425
Consommé, pommes de terre cuites	....	535	620	122	1,103	3,101
" farine	....	105	105	105	105	420
" lait	....	315	315	315	315	1,260
" par lb. de gain.						Moyenne.
pommes de terre	....	5·94	5·90	·906	10·21	7·29
farine	....	1·16	1·	98.	·97	·98
lait	....	3·50	3·	2·58	2·91	2·96

Vendus 12 mai 1896—Diminution de poids:—

Poids vifs après jeûne de 14 heures .... 583 lb.
Poids des porcs habillés 24 heures après l'abatage .... 457 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent.......... 21·61

Lot 8—(Loge n° 10). La loge contenait quatre porcs métis: deux de truie Yorkshire par verrat Berkshire, nés le 6 mai 1896, et deux de truie Berkshire par verrat Tamworth, nés le 14 avril 1896. Ils ont reçu pendant une période de 18 semaines une ration d'avoine moulue, détrempée dans l'eau froide pendant 30 heures, autant qu'ils en ont voulu manger, avec 24 livres de lait écrémé par jour et par loge. Nous avons commencé cette expérience comme les deux suivantes le 22 juillet et l'avons close le 25 novembre 1896.

Nombre de porcs, quatre.	22 juill.	19 août.	16 sept.	14 oct.	11 nov.	25 nov.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	218	312	426	539	670	738	
Gain en poids	....	94	114	113	131	68	520
Consommé, avoine	....	180	299	459	516	244	1,698
" lait	....	672	672	672	672	336	3,024
" par lb. de gain.							Moyenne.
avoine	....	1·91	2·62	4·06	3·93	3·58	3·26
lait	....	7·14	5·89	5·94	5·12	4·94	5·81

Vendus 27 novembre 1896—Diminution de poids:—

Poids vif après jeûne de 14 heures .... 724 lb.
Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abatage .... 542 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent .... 25·13

Lot 9—(Loge n° 11). Cette loge contenait 4 porcs métis: un de truie Yorkshire, par verrat Berkshire, né le 7 mai 1896; et trois de truie Berkshire par verrat Tamworth, nés le 14 avril 1896. Ils ont reçu pendant une période de 18 semaines autant qu'ils ont voulu manger d'une ration de pois moulus, détrempés dans l'eau froide pendant 30 heures, avec 24 lb. de lait écrémé par jour et par loge.

Nombre de porcs, quatre.	22 juill.	19 août.	16 sept.	14 oct.	11 nov.	25 nov.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	250	395	546	674	835	896	
Gain en poids	....	145	151	128	161	61	646
Consommé, pois	....	272	382	472	452	205	1,783
" lait	....	672	672	672	672	336	3,024
" par lb. de gain.							Moyenne.
pois	....	1·87	2·52	3·68	2·80	3·36	2·76
lait	....	4·63	4·45	5·25	4·17	5·50	4·68

Vendus 27 novembre 1896—Diminution de poids:—

Poids vif après jeûne de 14 heures .... 869 lb.
Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abatage .... 661 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent .... 23·93

Lot 10—(Loge n° 12). Cette loge contenait trois porcs métis; un de truie Yorkshire par verrat Berkshire, né le 7 mai 1896; et deux de truie Berkshire par Tamworth, nés le 14 avril 1896. Ils ont reçu pendant une période de 18 semaines une ration composée de poids égaux d'avoine et de pois, les deux moulus et détrempés

dans l'eau froide pendant 30 heures. Les porcs ont reçu autant d'avoine qu'ils en ont voulu manger sans rien laisser, avec 18 livres de lait écrémé par jour et par loge.

Nombre de porcs, trois.	22 juillet.	19 août.	16 sept.	14 oct.	11 nov.	25 nov.	Totaux.
	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.	lb.
Poids vif	182	266	393	497	623	684	
Grain en poids		84	127	104	126	61	502
Consommé, grain		167	295	437	430	179	1,508
" lait		504	504	504	504	252	2,268
							Moyenne.
" par lb. de gain.							
1 grain		1·98	2·32	4·20	3·41	2·93	3·
lait		6·	3·96	4·84	4·	4·13	4·51

Vendus le 27 novembre 1896—Diminution de poids :—
Poids vif après jeûne de 14 heures.............. 672 lb.
Poids des porcs habillés, 24 heures après l'abatage...... 505 "
Diminution en poids comparé au poids vif après jeûne, pour cent.............. 24·85

RÉSULTATS D'ESSAIS DE GUÉRISON DE BÉTAIL AFFECTÉ DE TUBERCULOSE.

Vers la fin de 1893 et au commencement de 1894, quand le bétail de la ferme centrale expérimentale fut soumis à l'épreuve afin de constater à quel point la tuberculose avait affecté le troupeau, nous fîmes abattre tous les animaux les plus âgés qui présentaient une élévation de température de deux degrés ou plus au-dessus de la normale. Il y avait cependant cinq jeunes génisses âgées de seize mois à trois ans qui avaient toutes présenté une élévation de température sous l'épreuve de la tuberculine, mais que nous jugeâmes bon d'isoler afin d'essayer un traitement curatif. Les noms des animaux et leurs températures au moment où ils furent soumis à l'action de la tuberculine comme il est dit à la page 30 du Bulletin n° 20, étaient comme suit—

Température observée, 9 janvier 1894.

Nom, race et âge de l'animal.	Quantité de lymphe injectée.	Température. Normale.	Après injection.					
		Matin.	Soir.			Matin.		
	Midi.	10 h.	3 h.	7 h.	10 h.	1 h.	4 h.	8 h.
Violette (Canadienne) 2 ans, 3 m.	45 minims	102·	101·4	101·4	101·8	103·2	104·2	104·2
Miss Eden (Devon) 2 ans 4 m.	55 "	101·6	102·4	103·4	105·8	107·8	105·4	103·2
Aaggie Cornelia 3e (Holstein), 1 an 9 mois	55 "	102·	101·8	101·6	103·2	106·	105·8	102·
Princess (améliorée) 3 ans 4 mois	60 "	101·6	101·8	103·	105·6	107·4	105·4	104.4
Belle of Glen Duart (Jersey) 1 an 4 mois	45 "	101·6	101·8	102·2	105·2	105·4	105·4	104·2

Ces animaux furent strictement isolés d'avec le reste du troupeau, et nous commençâmes le traitement le 9 janvier 1894 et le continuâmes jusqu'au 24 décembre

de la même année; deux cuillerées à thé d'acide sulfureux par jour furent données à chaque animal dans leur eau à boire. Nous fîmes le 24 décembre 1894 une deuxième épreuve, dont voici les résultats:—

Nom de l'animal.	Quantité de lymphe injectée.	Température.					
		Normale.	Après l'injection.				
	Soir.	Matin.	Soir.			Matin.	
	3 h.	9 h.	6 h.	9 h.	12 h.	3 h.	6 h.
Le 24 décembre 1894—							
Violette	25 minims	101·	101·1	101·	103·1	104·2	103·1
Miss Eden	30 do	101·	100 3	100·2	101·3	104·	107·2
Aaggie Cornelia 3e	30 do	101·4	101·4	101·2	101·4	104·1	104·2
Princess	35 do	101·3	101·1	101·4	103·2	104·3	105·1
Belle of Glen Duart	25 do	101·4	102·	101·3	102·1	105 2	106·2

Ces chiffres ne fournissant aucune preuve que les animaux se trouvassent mieux de l'usage de l'acide sulfureux, nous discontinuâmes ce traitement et comme quelques médecins prétendent que la tuberculine injectée en petites quantités a une action curative, nous l'avons ensuite essayée, commençant le 1er juillet 1896, en injectant à chaque animal cinq minims, une fois par semaine pendant quatre semaines. La quantité fut portée à dix minims par animal pendant une seconde période de quatre semaines, puis à quinze minims pendant une troisième période semblable, et à vingt minims pendant les quatre dernières semaines. Les notes de la température qui fut observée à intervalles réguliers après chaque injection, n'indiquent aucune élévation de température très suspecte après aucune de ces injections. Les seuls cas où il y eut élevation de température de plus d'un degré au-dessus de la normale, furent:—

Aaggie Cornelia,	1er juill.,	après injection de	5	minims,	élévation de températ.	1·2
Princess,	27 août	"	10	"	"	1·2
"	8 oct.	"	20	"	"	1·1
Miss Eden,	8 "	"	20	"	"	1·2

On remarquera dans le cas de Miss Eden que sa température normale variait beaucoup; le 27 août elle s'éleva à 103°. L'élévation de température dans les autres cas était à peine suffisante pour qu'on puisse positivement affirmer qu'elle était due à l'injection de la tuberculine.

Nom de l'animal et date de l'injection.	Quantité de lymphe injectée.	Température.				
		Normale.	Après l'injection.			
		Soir.	Matin.			Soir.
		8 h.	6 h.	9 h.	12 h.	3 h.
Le 1er juillet 1895—						
Violette	5 minims.	102·	102·	101·3	101·4	102·1
Miss Eden	5 "	101·2	100·2	101·	100·4	101·3
Aaggie Cornelia 3e	5 "	102·	101·3	101·4	101·3	103·3
Princess	5 "	101·4	102·	102·	101·2	101·4
Belle of Glen Duart	5 "	101 2	101·3	101·4	101·4	102·1
Le 9 juillet 1895—						
Violette	5 "	101·2	101·	101·	101·	101·
Miss Eden	5 "	102·	102.1	....	103·	102·1
Aaggie Cornelia 3e	5 "	101 3	102·1	....	102·2	102·
Princess	5 "	101 4	102·	....	102·2	102·
Belle of Glen Duart	5 "	101·4	101·4	....	101·4	102·

EPREUVE à la tuberculine—*Suite.*

Nom de l'animal et date de l'injection.	Quantité de lymphe injectée.	Température. Normale. Soir.	Après l'injection. Matin.			Soir.
		8 h.	6 h.	9 h.	12 h.	3 h.
Le 16 juillet 1895—						
Violette	5 minims.	101·3	101·1	101·1	101·2	101·2
Miss Eden	5 "	102·1	101·3	102·	101·2	102·
Aaggie Cornelia 3e	5 "	102·1	101·3	101·4	102·	102·
Princess	5 "	102·1	101·3	101·2	101·2	101·4
Belle of Glen Duart	5 "	101·4	102·	101·4	102·	102·0
Le 23 juillet 1895—						
Violette	5 "	102·	101·1	101·3	101·3	102·
Miss Eden	5 "	101·1	101·2	101·3	101·4	101·4
Aaggie Cornelia 3e	5 "	101·2	101·1	101·3	101·3	101·3
Princess	5 "	101·4	101·4	101·2	102·2	102·3
Belle of Glen Duart	5 "	101·3	101·4	101·3	101·4	101·4
Le 30 juillet 1895—						
Violette	10 "	101·3	101·	101·2	101·1	101·2
Miss Eden	10 "	101·1	101·3	101·1	101·2	101·
Aaggie Cornelia 3e	10 "	101·4	101·3	101·3	101·3	101·2
Princess	10 "	101·2	101·4	101·3	101·3	101·
Belle of Glen Duart	10 "	101·	100·3	101·1	101·1	101·
Le 6 août 1895—						
Violette	10 "	101·3	101·4	101·1	101·1	101·3
Miss Eden	10 "	102·1	102·	101·2	101·4	101·4
Aaggie Cornelia 3e	10 "	101·3	101·2	101·1	101·2	101·1
Princess	10 "	101·2	101·	101·3	101·2	101·1
Belle of Glen Duart	10 "	101·2	101·2	101·3	102·	102·
Le 13 août 1895—						
Violette	10 "	101·2	101·	101·1	101·1	101·2
Miss Eden	10 "	101·2	101·2	101·1	101·3	101·3
Aaggie Cornelia 3e	10 "	101·4	101·1	100·4	101·1	101·
Princess	10 "	101·4	101·1	101·2	101·3	101·3
Belle of Glen Duart	10 "	101·1	101·1	101·1	101·2	101·4
Le 20 août 1895—						
Violette	10 "	101·1	100·3	101·	101·	101·
Miss Eden	10 "	100·3	100·3	100·4	101·	101·1
Aaggie Cornelia 3e	10 "	101·3	101·	101·	101·	101·
Princess	10 "	100·4	101·	100·4	101·	101·1
Belle of Glen Duart	10 "	101·	100·4	101·3	101·3	101·2
Le 27 août 1895—						
Violette	15 "	101·2	101·	101·	101·	101·
Miss Eden	15 "	103·	101·	100·4	101·3	102·
Aaggie Cornelia 3e	15 "	101·1	100·4	101·	101·1	102·
Princess	15 "	102·2	102·3	103·	103·3	103·4
Belle of Glen Duart	15 "	101·1	101·	101·1	101·1	101·1
Le 3 septembre 1895—						
Violette	15 "	101·1	101·	101·2	101·2	102·
Miss Eden	15 "	101·2	101·2	101·3	101·3	101·4
Aaggie Cornelia 3e	15 "	101·2	101·1	101·	101·2	101·4
Princess	15 "	101·4	101·1	101·2	101·4	102·4
Belle of Glen Duart	15 "	101·1	101·1	101·1	101·1	102·1
Le 10 septembre 1895—						
Violette	15 "	101·4	101·	101·4	101·4	102·
Miss Eden	15 "	101·2	101·1	101·2	101·3	101·2
Aaggie Cornelia 3e	15 "	101·3	101·2	101·2	101·2	101·
Princess	15 "	101·1	101·1	101·	101·2	101·1
Belle of Glen Duart	15 "	101·1	101·2	101·3	101·3	101·4

EPREUVE à la tuberculine—*Fin.*

Nom de l'animal et date de l'injection.	Quantité de lymphe injectée.	Température.				
		Normale.	Après l'injection.			
		Soir.	Matin.			Soir.
		8 h.	6 h.	9 h.	12 h.	3 h.
Le 17 septembre 1895—						
Violette	15 minims.	101·1	101·	101·	101·3	101·1
Miss Eden	15 "	100·4	100·4	101·1	101·3	101·2
Aaggie Cornelia 3e	15 "	101·	101·1	101·1	101·2	101·1
Princess	15 "	101·3	101·3	101·3	102·1	102·
Belle of Glen Duart	15 "	101·2	100·4	101·1	101·4	101·4
Le 24 septembre 1895—						
Violette	20 "	101·	100·3	100·3	100·4	101·
Miss Eden	20 "	101·1	101·2	101·2	101·1	101·1
Aaggie Cornelia 3e	20 "	101·3	101·1	100·3	100·4	101·1
Princess	20 "	101·2	101·	100·4	101·1	101·
Belle of Glen Duart	20 "	100·3	101·	101·1	101·1	101·4
Le 1er octobre 1895—						
Violette	20 "	101·	100·3	100·4	101·	101·1
Miss Eden	20 "	101·	101·2	101·2	101·4	101·4
Aaggie Cornelia 3e	20 "	101·1	101·1	101·	101·	101·1
Princess	20 "	101·1	101·	101·1	101·2	101·2
Belle of Glen Duart	20 "	101·2	101·	101·2	101·4	101·4
Le 8 octobre 1895—						
Violette	20 "	100·4	100·2	100·3	100·2	101·1
Miss Eden	20 "	100·1	101·	101·1	100·4	101·3
Aaggie Cornelia 3e	20 "	100·3	100·3	100·4	101·	101·1
Princess	20 "	100·1	100·3	101·	101·	101·2
Belle of Glen Duart	20 "	100·3	100·2	101·	100·3	101·3
Le 15 octobre 1895—						
Violette	20 "	101·3	100·3	100·3	101·1	101·
Miss Eden	20 "	101·1	101·1	101·1	101·2	101·
Aaggie Cornelia 3e	20 "	101·3	101·1	101·1	101·2	101·2
Princess	20 "	101·1	101·	101·	101·2	101·3
Belle of Glen Duart	20 "	100·3	100·2	100·3	101·	101·3

Après ceci nous discontinuâmes tout traitement, mais avons soigneusement maintenu ces animaux isolés jusqu'au 7 août 1896, où conformément aux instructions du Ministre de l'agriculture nous abattîmes deux de ces animaux, les vaches Princess et Belle of Glen Duart. Nous les choisîmes pour être abattues les premières parce qu'elles avaient manifesté de légers symptômes de la maladie en toussant parfois. Cependant elles étaient restées en assez bonne condition. L'autopsie fut faite sous la direction du Dr D. McEachran, inspecteur vétérinaire en chef du Canada, et ce qui suit est en une description résumée de la condition interne de chacun de ces animaux :—

Princess, ayant du sang de Courtes-Cornes.—A l'autopsie on trouva que les poumons de cet animal étaient sains. Le foie était légèrement affecté. La surface du foie présentait plusieurs taches jaunes, et en les sectionnant on trouva qu'elles couvraient parfois des dépôts tuberculeux qui s'étendaient jusque dans la substance de cet organe. Les ganglions thoraciques étaient très tuméfiés et remplis de tubercule calcaire. La surface interne gauche du thorax et l'abdomen était couverte d'une couche épaisse de tubercules en grappes ou miliaires, tellement serrés par places que la surface était complètement cachée, et ailleurs ils se recouvraient les uns les autres. Les glandes mésentériques étaient aussi légèrement affectées de tubercule.

Belle of Glen Duart, vache Jersyaise.—Dans ce cas-ci un poumon était en grande partie tuberculeux, et quand on le sectionna transversalement il s'en écoula une

quantité de matière ressemblant à du pus qui suintait d'un grand nombre de points sur la surface sectionnée. Le foie était légèrement affecté. Il y avait une quantité de tubercule dans les ganglions thoraciques qui étaient tuméfiés. On en trouva aussi dans les glandes mésentériques. Le 11 et 12 août nous soumîmes de nouveau les trois animaux restants à l'épreuve par la tuberculine (50 minimes étant injectés dans chaque animal) et nous obtînmes les résultats suivants :—

Nom de l'animal.	Température.							
	Normale.	Après l'injection.						
	Soir.	Soir.	Matin.			Soir.		
	6 h.	8 h.	5 h.	8 h.	11 h.	2 h.	5 h.	6 h.
Aaggie Cornelia 3e	102·1	102·	101·1	102·2	105·2	105·3	105·2	104·3
Miss Eden..	101·4	101·4	101·4	101·4	101·4	101·4	102·2	102·4
Violette..........	101·4	101·4	101·4	101·1	101·1	101·2	102·1	102·

Ces vaches furent abattues le 15 août sous la direction du Dr A. Smith, inspecteur vétérinaire en chef de l'Ontario. Nous prîmes les notes suivantes à l'autopsie :—

Miss Eden, vache Devon.—Cet animal avait les poumons à peine affectés; mais la substance entière du foie l'était plus ou moins, étant remplie de kystes, de grandeur variée, dont quelques-uns étaient remplis de tubercule à consistance de crème, et d'autres de tubercule caséeux, tandis que d'autres l'étaient de tubercule tout à fait fluide et semblable à du pus. Les glandes des bronches étaient aussi tuméfiées et remplies de tubercule de consistance variée.

Aaggie Cornelia 3e, vache Holstein.—Les deux poumons et le foie de cette vache étaient sains. Les ganglions thoraciques étaient aussi de grandeur normale et sains. Le seul tubercule aperçu se trouvait dans une des glandes intestinales, où le dépôt se trouvait en quantité.

Violette, vache Canadienne.—Les viscères de cette vache furent examinés et on trouva tous les principaux organes sains. Dans un des ganglions thoraciques il paraissait y avoir un léger dépôt, mais à un stade si peu avancé qu'on ne pouvait pas voir clairement s'il était tuberculeux.

VISITES AUX FERMES EXPÉRIMENTALES SUCCURSALES.

Ferme expérimentale de Brandon (Manitoba).

Sur ma route vers l'ouest au commencement de septembre je visitai la ferme expérimentale de Brandon, puis de nouveau à mon voyage de retour à la fin du même mois. Les récoltes de cette ferme paraissaient être au-dessus de la moyenne en rendement, mais inférieures dans la qualité du grain par suite de la verse et de la rouille, causées par la quantité extraordinaire de pluie tombée au commencement de la saison. Plusieurs variétés d'avoine ont considérablement souffert de la rouille qui a affecté les feuilles et la paille et qui a plus ou moins fait ratatiner le grain. Les récoltes de plantes-racines ont été très abondantes et plusieurs variétés de maïs ont donné des résultats excellents. La saison a été favorable pour la culture des graminées, et le brome inerme a donné une récolte très satisfaisante; une grande quantité de graine de cette graminée utile a été recueillie et est maintenant expédiée aux cultivateurs pour des essais dans différentes parties de la province. Les differentes parcelles d'arbustes à fruits ont bien rapporté, et les plantations expérimentales d'arbres sélectionnés du prunier indigène et des formes spécialement sélectionnées du cerisier nain sont en bon état. La saison a été favorable pour la végétation, et

les ceintures d'abris, les massifs et les avenues d'arbres forestiers ont tous bien poussé. Tous les animaux de ferme paraissaient être en bon état de santé, la condition générale des terrains des bâtiments et le progrès satisfaisant des travaux étaient autant de preuves d'une gestion soigneuse et attentive.

Ferme expérimentale d'Indian Head (T.N.-O).

Les perspectives agricoles à cette ferme et dans tous les environs étaient exceptionnellement bonnes. La quantité de chute de pluie pendant la saison quoiqu'un peu plus forte que d'habitude n'a que juste suffi pour amener les récoltes à leur perfection, et le rendement de toutes variétés de grain a été exceptionnellement élevé. Les différentes variétés de blé ont produit de 36 à 46 boisseaux ⅔ par acre; les variétés d'avoine les plus fertiles ont donné un rendement de 90 à 108 boisseaux par acre, et un champ de 20 acres de la variété Banner a donné une récolte totale de 1,958 boisseaux, ce qui est à raison de 97 boisseaux 21 lb. par acre, l'orge a aussi bien fait, le rendement des différentes variétés essayées ayant varié de 48 à 73 boisseaux par acre. On dit que la récolte moyenne du blé dans le district d'Indian Head a été d'environ 40 boisseaux par acre sur tout le terrain jachéré, et d'environ 25 boisseaux sur le terrain labouré au printemps et en automne, dont une grande proportion sera classée comme n° 1 dur. Je fis une tournée en voiture d'environ 40 milles, à travers le district connu sous le nom de "Pheasant Plains"; tous les champs donnaient promesse d'abondantes récoltes. Les récoltes de plantes-racines ainsi que de maïs à la ferme expérimentale ont été bonnes. Les grains mêlés pour fourrage ont produit une forte récolte et le brome inerme a donné un rendement excellent. Cette graminée promettante a été essayée sur une vaste étendue du Nord-Ouest, et partout elle a réussi remarquablement bien et a été rustique, a poussé vigoureusement et par la quantité de foin et l'excellent pâturage qu'elle donne a montré qu'elle est bien adaptée au climat. Il y a maintenant environ 70 acres de cette graminée à la ferme d'Indian Head.

Il y a eu une bonne récolte de petits fruits. Les arbres forestiers dont il y en a maintenant plus de 120,000 dans les ceintures d'abri, les massifs, les haies et les avenues sont prospères et ont tout à fait changé l'aspect de cette ferme qui tout récemment n'était qu'une section de prairie nue. Ces plantations fournissent un abri où les récoltes peuvent être cultivées avec plus d'avantage que sur la plaine découverte, démontrant ainsi l'utilité des plantations d'arbres dans cette contrée. Les animaux de ferme étaient en bon état et paraissaient tous bien soignés.

Ferme expérimentale d'Agassiz (C.-A.).

J'arrivai à Agassiz le 1er septembre. A la ferme expérimentale et partout en général dans le climat de la côte de la Colombie-Anglaise, les récoltes de grains étaient au-dessous de la moyenne, et les récoltes de fruits plus faibles que d'ordinaire. Le grain et les fruits avaient souffert d'une période de temps froid et humide qui avait commencé vers le milieu de mai et duré tout un mois. Dans de telles circonstances les arbres fruitiers qui étaient en pleine floraison n'ont guère noué de fruits, et la pousse du grain a été retardée. Ensuite le temps est devenu extraordinairement chaud et sec, et la sécheresse qui a duré jusqu'au milieu de septembre presque sans aucune interruption a mûri le grain prématurément et a empêché le fruit d'arriver à sa grosseur et à sa qualité habituelles. Nonobstant ces désavantages la Colombie-Anglaise a produit une grande quantité de fruits et l'expédition de fruits aux territoires du Nord-Ouest et au Manitoba a été considérable. La superficie en vergers a été beaucoup augmentée dans cette province ces quelques années passées et l'importance de la récolte de fruits augmente annuellement. Le tarif du fret a été réduit, et les méthodes d'empaquetage améliorées, de sorte que la plus grande partie du fruit est arrivée à destination en bonne condition et a rapporté un gain satisfaisant aux producteurs.

Je passai une semaine à Agassiz examinant le progrès des travaux et je préparai un programme de travaux pour la suite. Les efforts qui ont été faits pour recueillir

des renseignements sur la valeur et la fertilité relatives dans ce climat d'un grand nombre de variétés de toutes les plantes agricoles les plus importantes ont eu des résultats satisfaisants. Pendant l'année passée les vergers ont été considérablement augmentés par de nombreuses additions à la collection. Environ 600 variétés ont été ajoutées, ce qui porte le nombre des différentes variétés de fruits à l'étude à environ 2,000, dont presque les deux tiers sont de gros fruits. Nous avons fait venir ces additions récentes principalement de pépinières d'Allemagne; elles consistent en collections de pommiers, de poiriers, de pruniers, de cerisiers, d'abricotiers et de noyers d'Europe, dont très peu ont encore été essayés dans ce pays-ci. Les résultats de ces expériences étendues ont déjà beaucoup de valeur pour les producteurs de fruits de la Colombie-Anglaise, en leur fournissant d'utiles renseignements sur beaucoup des variétés qui seront probablement rémunératrices. La plupart des pruniers portaient fruit au moment de ma visite et quelques-unes des variétés les plus nouvelles donnaient promesse d'être productives et à fruit bon pour l'expédition et de bonne qualité. Les vergers sur les terrasses les plus élevées sur les pentes de la montagne viennent bien; plusieurs des arbres ont fructifié la saison passée; le feuillage et le fruit ont été moins sujets aux attaques d'insectes et de champignons que les arbres des vergers dans la vallée.

Vallée de la Nicola.

A mon voyage de retour je visitai la vallée de la Nicola, un des districts secs de la Colombie-Anglaise, et les ranches qui s'étendent sur une distance d'environ 40 milles depuis le confluent de la rivière avec le Fraser. Dans cette localité toutes les cultures se font à l'aide de l'irrigation. Ce territoire est favorable pour les ranches et de grandes bandes de bestiaux paissent l'herbe touffue qui croît sur les penchants des collines. L'exploitation des mines attire ici beaucoup l'attention et déjà plusieurs terrains miniers ont été arpentés sur la rivière de la Frontière (Boundary Creek) à peu de distance au sud de cette vallée.

Calgary.

Je passai un jour à Calgary où je m'informai du progrès de l'irrigation, si nécessaire dans cette partie de l'Alberta, et j'examinai quelques récoltes qui avaient été produites la saison passée sur des terrains irrigués. Les résultats sont très encourageants. D'après les renseignements reçus de M. J. S. Dennis, ingénieur du gouvernement chargé des expertises d'irrigation, il y a déjà 115 canaux et fossés de construits, mesurant 230 milles de longueur; ceux-ci sont en opération. Ces fossés peuvent irriguer 79,300 acres de terre. Je constatai en outre que 45 autres fossés mesurant 173 milles sont en voie de construction et que quand ils seront finis ils pourront irriguer une étendue de 84,250 acres. Ces travaux ont été faits sous la direction du gouvernement, d'accord avec l'Acte d'irrigation, mais avec des fonds privés.

Des expertises ont été faits par les ingénieurs du gouvernement pendant 1895-96 pour les nouveaux canaux suivants: le canal de la rivière de l'Arc (Bow), longueur 40 milles, superficie capable d'être irriguée 300 000 acres; le canal Sainte-Marie, longueur 50 milles, superficie capable d'être irriguée 50,000 acres; et le canal de la rivière des Chevreuils (Red Deer), longueur 47 milles, capable d'arroser 50,000 acres. Les terres dans tout ce district sont très fertiles, et avec un approvisionnement d'eau suffisante on peut produire d'énormes récoltes de fourrage et de grain. L'étendue de la superficie arrosée offrira de nouvelles facilités pour l'élevage du bétail et des chevaux et supportera ainsi une grande population.

Visite à Edmonton.

Je visitai aussi le district entre Calgary et Edmonton, et je passai plusieurs jours dans ce dernier endroit pour prendre connaissance du progrès agricole dans ce district. Je constatai partout dans ce district de grands progrès depuis ma dernière

visite il y a trois ans. Il s'est construit plusieurs nouvelles villes et je vis beaucoup de demeures de colons au milieu de champs cultivés où lors de ma première visite la charrue n'avait jamais encore passé. Les récoltes, à tout prendre, étaient bonnes et la qualité et le rendement du grain étaient au-dessus de la moyenne. Plusieurs excellents échantillons de blé, surtout du district d'Edmonton, m'ont été envoyés après le battage. On porte une plus grande attention à l'élevage des bestiaux, des chevaux et des porcs pour lesquels il y a abondance de nourriture et un débouché facile. Cette branche de l'agricultore est ici capable d'une extension illimitée et paraît être à la fois avantageuse et d'un succès certain.

Visite au District du lac Dauphin.

En revenant à Brandon, Man., je fis en voiture le trajet d'environ 250 milles en compagnie de M. S. A. Bedford, régisseur de la ferme expérimentale de Brandon, à travers la partie nord du Manitoba afin de recueillir des renseignements sur la région du lac Dauphin. En prenant la piste de l'est passant par Neepawa je trouvai qu'on peut cultiver le blé avantageusement jusqu'à quelques milles plus au nord et qu'au delà, sur la plus grande partie de la route le long des hauteurs, le terrain est bon pour les ranches à bestiaux. On obtient aussi quelques bonnes récoltes d'avoine et d'orge dans certaines portions de ce district. Après les premiers 20 ou 25 milles la contrée devient très bien boisée avec çà et là une éclaircie de plaine nue ou de broussailles. Les arbres sont principalement des peupliers, avec quelquess apins et épinettes rouges. A environ moitié chemin du lac Dauphin nous arrivâmes à la voie ferrée qui est maintenant en voie de construction. Il y avait presque 60 milles de rails posés depuis le point de départ à Gladstone, et plus loin sur environ 30 milles des bandes d'hommes et d'attelages nivelaient les sections successives du chemin.

En approchant du lac Dauphin le pays devient plus ouvert, et dans les environs du lac il y a de belles étendues de terres à foin. A quelques milles de Gartmore le terrain est plus élevé et prend tout à fait une apparence de parc avec de grandes étendues de " prairie " et çà et là des massifs d'arbres et de broussailles. Le sol est ici riche et fertile, et l'on obtient d'excellentes récoltes de blé et d'autres grains. Au moment de cette visite, presque tout grain avait été mis en meules; il y avait cependant quelques champs où le grain avait été récemment moissonné et qui était encore en tas ; nous en prîmes des échantillons ; aucun n'avait souffert de la gelée sauf un qui était seulement légèrement affecté. La contrée au nord à travers les plaines de Gilbert comprend une grande superficie de terre excellente et, quoiqu'elle soit plus au nord, cependant par suite de sa moindre altitude, de sa proximité à de grandes étendues d'eau, ce district se trouvera probablement aussi propre à la culture du blé que d'autres localités favorisées dans les parties centrales de la province, et, aussitôt qu'il sera d'un accès facile par chemin de fer, il se colonisera sans doute rapidement.

Nous revînmes par la piste qui traverse les montagnes de Riding, jusqu'à Strathclair, et à travers des milles et des milles de bois où sont les plus beaux peupliers que j'aie jamais vus, avec des quantités considérables, principalement sur les pentes vers le sud, de sapins et d'épinettes rouges. Les chemins cependant sont terriblement mauvais. On peut sans doute les suivre assez facilement en hiver, où les centaines de bourbiers sont gelés et où les troncs d'arbres renversés sont en partie couverts de neige; mais à cette saison-ci il faut y voyager soi-même pour se faire une idée de ce que sont ces chemins, et heureux sont ceux qui arrivent au terme de leur voyage avec voiture et harnais en bon état. Il n'y a point d'habitations sur la plus grande partie de cette route, et dans un cas il nous fallut parcourir une distance de quarante milles avant d'arriver à un lieu d'arrêt; encore était-ce une hutte en bois si malpropre que, quoiqu'il gelât, nous préférâmes passer la nuit dehors à l'abri de quelques meules de paille.



Groupe d'arbres et d'arbrisseaux d'agrément, Ferme expérimentale centrale.

ARBRES ET ARBRISSEAUX D'AGRÉMENT À LA FERME CENTRALE.

La grande collection variée d'arbres et d'arbustes d'agrément que nous avons réunie à la ferme centrale à Ottawa est une source constante de jouissance à tous les visiteurs. Il y a neuf ans seulement que nous avons commencé cette plantation et le changement produit dans le paysage par la pousse et le développement rapides de ces arbres et arbrisseaux est une surprise agréable. Le nombre des variétés qui se sont trouvées être rustiques et adaptées à ce climat est bien plus considérable et leur pousse plus vigoureuse que nous ne l'avions d'abord espéré. Le nombre d'échantillons plantés le long des chemins depuis les barrières d'entrée jusqu'aux bâtiments et leurs alentours est de 2,742, et le nombre des espèces et variétés est d'environ 400. Avec tant de différents types de beauté qui s'offrent de tous côtés à la vue, le visiteur trouve à chaque pas des objets intéressants, et le groupement judicieux des spécimens a réuni les harmonies au point de vue de la forme aussi bien que de la couleur, qui charment l'œil et produisent une impression favorable sur l'esprit. La planche ci-jointe a été préparée d'après une photographie prise en juin 1896, d'une partie de ce groupement ornemental à environ moitié chemin entre la barrière d'entrée et le bâtiment des bureaux. L'objet central et le plus frappant dans ce cas est un bouleau à feuilles découpées, arbre très gracieux qui réussit remarquablement bien ici à Ottawa.

CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL.

Pendant l'année passée il a été fait deux changements importants dans le personnel. La ferme centrale expérimentale a perdu les services estimés du professeur J. W. Robertson, qui a donné sa démission comme agriculteur et a maintenant ses bureaux dans le même bâtiment que le Ministère de l'agriculture comme Commissaire de l'agriculture et de l'industrie laitière. Le régisseur de la ferme expérimentale succursale de Nappan, M. W. M. Blair, qui avait rempli cette position avec compétence depuis neuf ans, a donné sa démission au commencement de l'année, et M. George W. Forrest a été nommé à sa place.

DOMMAGE CAUSÉ PAR UN INCENDIE AU LABORATOIRE DE CHIMIE.

A environ six heures du soir le 6 juillet un incendie éclata dans le laboratoire de chimie à la ferme centrale, et, par suite du caractère inflammable des matériaux qu'il contenait, le feu se répandit avec une telle rapidité que dans quelques moments tout l'intérieur était en flammes. Les officiers et les ouvriers réunirent leurs efforts ; bientôt un puissant jet d'eau fut dirigé sur le bâtiment et le feu fut éteint avant l'arrivée des pompiers de la ville. L'intérieur du bâtiment fut considérablement endommagé, et presque tous les appareils et l'approvisionnement de produits chimiques furent détruits. L'incendie avait été causé par l'explosion d'un flacon dans lequel était du fumier de ferme soumis à l'analyse, qui bouillait dans de l'acide sulfurique. Cette opération se faisait dans une chambre en plomb. L'acide bouillant tomba sur le tube en caoutchouc employé pour faire arriver le gaz au bec et le détruisit en partie ; le grand volume de gaz ainsi mis en liberté se mélangea avec l'air, et il s'ensuivit plusieurs explosions qui crevèrent la chambre en plomb, et firent jaillir le contenu brûlant dans toutes les directions.

Par suite du caractère inflammable des matériaux nécessaires pour la conduite des opérations de chimie, il est très à désirer qu'il soit construit un bâtiment séparé à l'épreuve du feu, dans lequel les chimistes pourraient à l'avenir continuer cette branche importante des travaux.

CORRESPONDANCE.

Suit un tableau des nombres de lettres reçues et expédiées à la ferme expérimentale centrale depuis le 30 novembre 1895 au 30 novembre 1896 ainsi que des nombres de bulletins et de rapports distribués par voie postale pendant la même période :

	Lettres reçues.	Lettres expédiées.
Directeur	12,271	11,289
Agriculteur et commissaire de l'industrie laitière (nov. et déc. seulement)	722	443
Horticulteur	2,177	2,515
Chimiste	1,116	1,047
Entomologiste et botaniste	2,083	2,004
Régisseur de la basse-cour	1,680	1,396
Comptable	1,285	1,213
	21,634	19,907
Lettres circulaires envoyées en même temps que les échantillons de grains de semence		35,489
Rapports et bulletins expédiés par voie postale		162,642

REMERCIEMENTS.

Je désire accuser avec reconnaissance réception d'une nouvelle collection de grande valeur de graines d'arbres, d'arbustes et de plantes reçue des jardins royaux de Kew (Angleterre), ainsi que d'une quantité de paquets de graines d'espèces rares et intéressantes de l'arboretum Arnold, Jamaica Plains (Massachusetts), et d'arbres, d'arbustes et de plantes du Japon reçus des jardins botaniques royaux, à Sapporo (Japon). Je dois aussi des remerciements au professeur John Macoun, botaniste de la commission géologique, et à M. J. M. Macoun, aide-botaniste, pour des graines d'une grande quantité d'espèces rares et utiles, recueillies dans différentes parties du Canada, et à M. le comm. Thomas Hanbury, propriétaire des jardins bien connus à La Mortola, Ventimiglia (Italie), pour une collection intéressante de graines de plantes de serre et de plantes vivaces rustiques.

Je désire aussi reconnaître les services consciencieux qu'ont continué à me rendre comme par le passé tous les officiers de la ferme expérimentale centrale et des fermes expérimentales succursales, et leur concours, leur zèle et leur diligence dans l'exécution du programme des nombreuses branches du travail expérimental.

Je dois mentionner spécialement les membres du personnel qui m'ont aidé dans les travaux dont je suis personnellement chargé. A M. John Fixter, contre-maître de la ferme, qui a dirigé et suivi les expériences dans les champs et a pris des notes soigneuses sur les plantes cultivées à différents temps ; à mon aide M. W. T. Macoun, qui comme contre-maître de sylviculture a dirigé les travaux nécessaires dans les ceintures d'arbres forestiers, les avenues, les haies et les plantations d'agrément en général et a été chargé du soin de l'arboretum et jardin botanique, ainsi que des parcelles d'essai uniformes de grains et de pommes de terre et a noté le progrès et le rendement de diverses variétés à l'étude. M. R. R. Elliott, vacher, m'a aussi beaucoup aidé dans les travaux d'expérimentation avec le bétail et les porcs. Je désire aussi rendre témoignage au travail assidu et consciencieux de M. W. T. Ellis, chargé des essais de graines et du soin des serres et qui a pris les notes météorologiques, ainsi qu'à M. J. Kirkpatrick, qui a dirigé la distribution des échantillons de grains. Les employés dans tous les départements des travaux ont rempli leur devoir fidèlement et bien.

Wm. SAUNDERS,

Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat.

RAPPORT DE L'HORTICULTEUR.

(John Craig.)

Monsieur le docteur Wm Saunders,
Directeur, Ferme expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport sur certains travaux exécutés pendant l'année 1896 par la Division de l'horticulture de la ferme expérimentale centrale.

Récolte de Fruits.

La récolte de fruits a été en somme dans toutes les parties du Canada plus forte que jamais auparavant, à l'exception de celle des pêches qui, en conséquence des fortes gelées vers la fin de l'hiver, a été faible sur le lac Ontario entre Niagara et Hamilton. La récolte de pommes et celle de prunes ont été vraiment extraordinaires dans beaucoup de parties de l'Ontario et considérables dans toutes. Par suite en partie de ce que la distribution des produits n'a pas été faite comme elle aurait dû l'être et en partie par suite des bas prix à l'étranger ainsi que dans le pays, les pommes dans beaucoup de districts ont été laissées sur les arbres. Le nombre de barils de pommes exporté cette année aux îles Britanniques, autant que nous pouvons l'apprendre par les relevés des expéditions, a dépassé de beaucoup celui des années passées. Il est à regretter que, avec une telle récolte de fruits de qualité vraiment excellente, il y ait eu tant de plaintes sur la manière dont les fruits étaient empaquetés et sur le mauvais état des fruits, plaintes qui trop souvent paraissaient être méritées. L'énorme quantité de fruits qu'on avait devant soi en automne paraît dans beaucoup de cas avoir conduit à négliger l'empaquetage, au lieu de faire choisir le fruit plus consciencieusement et plus soigneusement. Les marchés du pays surabondent—sont presque encombrés—de pommes Baldwin, Greening et Spy; mais il est souvent difficile d'acheter un baril qui se trouve être uniformément de classe n° 1 jusqu'au fond.

Qualités de garde.—Les marchands de fruits se plaignent souvent en ce moment (15 janvier) que les variétés d'hiver que je viens de mentionner ne se conservent pas aussi bien que d'ordinaire. Les qualités de garde de toutes les variétés sont toujours affectées sensiblement par le temps qu'il a fait à la fin de l'été et jusqu'au moment de la récolte. La saison passée n'a pas été défavorable à cet égard. Si les variétés d'hiver ont cette année commencé tôt à se gâter, la cause doit donc en être attribuée au moment où la cueillette s'est faite et à la manière dont on a ensuite manié le fruit. Je suis d'opinion qu'une bonne partie de la récolte de 1896 s'est ressentie de ce qu'on l'a laissée trop longtemps sur les arbres. Le fruit a ainsi parfaitement mûri; la qualité en a été d'autant meilleure à la cueillette, mais les qualités de garde en ont beaucoup souffert. Si l'on cueille le fruit quand il a atteint toute sa grosseur

et que les pepins sont bien colorés, bien que la peau n'ait pas encore pris ses teintes les plus riches, si on le trie avec soin et l'emmagasine dans des caves fraîches bien ventilées, la couleur deviendra plus foncée, la qualité s'améliorera et en général le fruit se conservera bien. Ce traitement, sauf pour ce qui concerne le moment de la cueillette, s'applique particulièrement au fruit qui est destiné à la consommation dans le pays ou pour l'exportation tard en automne, plutôt qu'à celui qu'on expédie tout de suite hors du pays. Beaucoup d'expéditeurs d'expérience empaquètent dans le verger même et expédient aussitôt le fruit ; d'autres remplissent les barils et les ferment dans la cave d'empaquetage après que les pommes ont "sué". Il semblerait raisonnable de supposer que les envois faits suivant cette dernière méthode présenteraient dans les rapports des agents en commission de Liverpool moins de barils "lâches" et "humides" que les envois faits d'après la dernière méthode. Il n'y a pas à douter qu'on peut attribuer une bonne proportion des "lâches" et des "humides" aux mauvais traitements des barils dans le transport et aux mauvaises conditions où les barils se trouvent sur les vaisseaux.

Pêches.—La superficie consacrée à la culture de ce fruit délicieux augmente rapidement en Ontario. Les vergers de pêchers prennent la place des vergers de pommiers dans le district au sud du lac Ontario. Dans le comté d'Essex aussi, cette industrie, bien que comparativement nouvelle, fait des progrès très rapides. Il ne paraît pas qu'il y ait raison de douter que dans très peu d'années l'Ontario, pourvu que les facilités de transport soient suffisantes, produira assez de pêches pour en fournir à toute la partie du Canada à l'est des montagnes Rocheuses.

Dommage par les gelées de l'hiver de 1895-96.—L'hiver dernier a été anormal sous plusieurs rapports. Les grands froids de décembre et de janvier ont affecté les racines des arbres qui n'avaient pas leur couverture ordinaire de neige et ont causé la mort de beaucoup d'arbres fruitiers. Nous reviendrons dans la suite de ce rapport sur ces pertes en indiquant les remèdes dans le chapitre sur les "Racines tuées par la gelée."

Travaux de l'année.—Nous notons avec plaisir l'intérêt croissant que les producteurs de fruits et les cultivateurs prennent dans les travaux de notre division. Une preuve en est la correspondance considérable sur les sujets d'importance vitale pour les producteurs de fruits et de légumes. Nous avons reçu une quantité de spécimens attaqués par des parasites des plantes et avons conseillé les remèdes ; il nous a été envoyé un grand nombre de fruits d'arbres de semis, et l'horticulteur a exprimé son opinion sur leurs mérites ; il a beaucoup de plaisir à reconnaître la précieuse coopération de M. L. Woolverton, secrétaire de l'Association des Producteurs de fruits de l'Ontario et de M. H. L. Hunt, conférencier et instructeur en horticulture au Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph. Il nous a aussi été adressé beaucoup de spécimens de fruits dont on nous demandait les noms. Nous les avons examinés et avons donné les renseignements demandés autant que nous l'avons pu.

Investigations spéciales.—Pendant l'année nous avons fait certaines investigations concernant des attaques particulières des maladies des plantes, qui causent des pertes aux producteurs de fruits sur une plus ou moins grande étendue de pays. Une des plus importantes a été la maladie des pois dans le comté du Prince-Edouard. Là les variétés des champs et de jardin sont cultivées en grandes quantités sous contrat pour des marchands-grainiers. L'industrie, qui est importante, représentant probablement une valeur d'au moins $200,000 par an, a sérieusement souffert ces années dernières par suite d'une maladie qui attaque la plante du pois peu après sa floraison, causant sa mort immédiate, ou du moins l'affaiblissant au point d'empêcher le développement normal des graines. M. F. T. Shutt, chimiste, et moi avons soigneusement examiné les champs infestés ; nous avons recueilli des échantillons du sol et des plantes malades. Les premiers n'ont pas encore été examinés ; les plantes l'ont été soigneusement par M. J. Dearness, de London (Ontario), qui mainte fois et avec grande bienveillance m'est venu en aide pour la détermination de maladies fon-

gueuses. Jusqu'ici il n'a été possible que d'offrir des suggestions en rapport avec ce dommage. Il serait prématuré après notre investigation nécessairement superficielle de tirer aucune conclusion. Il paraîtrait toutefois que: 1° les champs qui ont porté le plus de récoltes sont les plus affectés, et 2° que certaines variétés sont presque entièrement indemnes, tandis que d'autres sont particulièrement sujettes à la maladie. Du nombre de ces dernières je puis mentionner l'Early Kent. Jusqu'ici, une rotation intelligente des cultures paraît être le seul remède pratique, quoiqu'il soit à recommander d'essayer soigneusement l'emploi des engrais minéraux. Nous espérons que cet important sujet sera étudié à fond la saison prochaine et qu'à cet effet des expériences seront instituées et effectuées.

Notes sur les dates de floraison.—Avec la bienveillante aide de mes amis producteurs de fruits, nous avons continué à noter les dates de floraison de nos principales variétés d'arbres et d'arbustes à fruits. Je regrette qu'il n'ait pas été possible de compiler et de condenser ces notes à temps pour les insérer dans le rapport annuel. Nous espérons que les moyennes des résultats déjà obtenus et de ceux que nous obtiendrons après une autre saison, auront suffisamment de valeur pour mériter d'être publiés séparément. Je désire reconnaître mes grandes obligations aux producteurs de fruits dont les noms suivent pour leur utile concours.

Provinces.	Observateur.	Résidence.
Ile du Prince-Edouard	J. Johnstone	Long River.
	J. T. Weeks	Alberton.
	L'Hon. David Laird	Charlottetown.
	F. McRae	Pownall.
Nouveau-Brunswick	W. W. Hubbard	Sussex.
	G. U. Hay	Saint-Jean.
Ontario	Thos. Beall	Lindsay.
	Richard Trotter	Owen Sound.
	J. P. Cockburn	Gravenhurst.
	W. H. Pettit	Grimsby.
	E. B. Edwards	Peterborough.
	G. E. Fisher	Freeman.
	G. Nicol	Cataraqui.
	B. Gott	Strathroy.
	Capit. J. Shepherd	Queenston.
	E. Morden	Niagara Sud.
Nouvelle-Ecosse	Geo. Thompson	Wolfville.
	C. E. Brown	Yarmouth.
	Révd. H. How	Annapolis.
	W. Saxby Blair	Nappan.
	W. C. Archibald	Wolfville.
	R. W. Starr	"
	S. C. Parker	Berwick.
Québec	Asa Johnston	East Farnham.
	W. M. Pattison	Clarenceville.
	C. P. Newman	Lachine Locks.
	J. C. Chapais	Saint-Denis.
	R. Brodie	Montréal.
	J. M. Fisk	Abbotsford.
Colombie-Anglaise	Thos. Daly	Keremeos.
	J. R. Anderson	Victoria.
	W. B. Anderson	Comox.
	Theodore Trage	Ile Salt Spring.
	Henry Kipp	Chilliwack.
	T. G. Earl	Lytton.
	Richard Layritz	Près de Victoria.
	Tom Wilson	Vernon.

Réunions.—Je me suis rendu sur invitation aux réunions des organisations ci-après, où j'ai pris la parole:—

Association des cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse, 21 janvier. Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, réunion à Wolfville les 22, 23 et 24 janvier. Société pomologique de Québec, à Saint-Jean, les 12 et 13 février; à Saint-Jean Port-Joli, les 24 et 25 septembre. Association des producteurs de fruits de l'Ontario, à Kingston, les 2, 3 et 4 décembre.

Une importante série de réunions a eu lieu dans l'île du Prince-Edouard pendant la dernière semaine de janvier et la première de février. Les réunions ont eu le plus grand succès, qui a été dû à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Howlan, à M. T. J. Dillon, régisseur de laiterie sur l'île, et aux différents comités locaux. Nous espérons que l'intérêt éveillé dans l'île sera maintenu toujours vif par l'Association des producteurs de fruits de la province dernièrement organisée.

Remerciements.—Je suis extrêmement redevable à plusieurs éminents hommes de science pour l'aide qu'ils ont bien voulu me donner: le Dr B. D. Halsted, botaniste et horticulteur, à la Station expérimentale du New-Brunswick (New-Jersey); le professeur B. T. Galloway et le Dr Erwin T. Smith, de la Division de la pathologie végétale, Ministère de l'agriculture à Washington (Etats-Unis); le professeur L. R. Jones, botaniste, Station expérimentale, Burlington, Vermont (Etats-Unis); le professeur A. D. Selby, botaniste et chimiste, Station expérimentale, Columbus (Ohio); le professeur L. H. Bailey, horticulteur, Université Cornell, Ithaca (New-York); et M. J. Dearness, inspecteur des écoles, London (Ontario).

Dons.—J'accuse avec reconnaissance réception de boutures, plantes greffons, graines, instruments d'horticulture, etc., de la part de producteurs de fruits et de pépiniéristes du Canada, ainsi que de personnes enthousiastes en fait d'horticulture dans les Etats-Unis, comme suit:—

Expéditeur.	Dons.
1. Aylmer Iron Works, Aylmer, Ont......	1 pompe-pulvérisateur.
2. Allen, A. McD., Goderich, Ont	Greffons des pommiers : Jordan, Breckenridge.
3. Anderson, J. R., Dépt. de l'agriculture, Victoria, B. C.	*Ribes* indigènes—*Lobbii, divaricatum, lacustre, sanguineum, bracteosum.*
4. Anderson, M., Hamilton, Ont..........	Boutures des groseilliers : Drum major, Fiddler, Full moon, London, Whitesmith, Yorkshire Green.
5. Burns, John, Barrière Ste-Foye, Québec.	Boutures de chrysanthèmes.
6. Brown, C. E., Yarmouth, N.-E........	Graines de palmiers.
7. Bruner, M. G., Olinda, Ont...........	Deux pieds de vignes Bruner.
8. Ball & Colquhoun, Knowlton, Qué......	Graines de légumes : betteraves, Stinson, Danish Sugar ; haricots, Day's leafless ; carotte, Meaux rouge ; maïs, sucré hâtif de Québec ; tomates, Fordhook First.
9. Burgess, Thos., Bala, Ont	Greffons de pommier du pays : Burgess.
10. Black, R. J., Bremen, Ill., Etats-Unis..	Greffons de pêchers : Miss Lola, June Rose, Onderdonk, Boquett Free.
11. Conn, John, Kemptville, Ont	Pommiers : Scarlet Pippin, Haas ; greffons, McIntosh rouge.
12. Crandall, Franklin, Lindsay, Ont	Greffons de pommiers : Empress, Red Rock.
13. Cuppage, J., Oriilia, Ont	" Diamond n° 4.
14. Claire, F. H. P., Rideau Centre, Ont...	" Joe Pattie.
15 Dempsey, W. H., Trenton, Ont...	" Ontario : Poirier, Flemish Beauty.
16 Edwards, E. B., Peterborough, Ont.....	" Blenheim Pippin.
17 Graves et fils, H. O., St-Joseph, Mo., Etats-Unis.	" Longevity.
18 Gordon, J. K., Whitby, Ont.......	Boutures de vigne : Whitby.
19 Gault, W. C., Ruggles, Ohio, Etats-Unis	Framboisiers noirs: 6 Gault.
20 Gill, J. H., Charlottetown, I. P.-E......	Greffons de pommiers : semis.
21 Graham, J. I., Vandeleur, Ont	" " de Green.
22 Grierson, G. H., Oshawa, Ont	Greffons de *Cratægus.*
23 Gerrish, O. K., Lakeville, Mass....	" pommier, Arctic.
24 Hansen, N. E., Prof., South Dakota, Station expérimentale, Brookings.	Graines de cerisier Vladimir.
Hoover & Gaines, Dayton, Ohio........	Pêchers Champion, jr ; framboisier, 2 Dayton précoce.

DONS—*Suite.*

Expéditeur.	Dons.
26 Howard, Capt. A. L., Capelton, Qué....	Greffons de pommier d'hiver.
27 Hoover, D. B., Almira, Ont........	" Hoover Weeping, Lady Washington, Hoover rouge.
28 Hales, Hy., Ridgetown, N.-J., Etats-U..	Graines : noix de caryer à coque mince.
29 Johnson, J. D., Miranda, Qué..........	Greffons de Fameuse rouge.
30 Johnson, John, Long River, New London, I.P.-E.	" pommier, Winter Bough.
32 Kerr, W. J., Renfrew, Ont............	Greffons de pommiers :—Forrest n° 1 ; Knight's n° 1. Knight's Winter ; Forest n° 2 ; Knight's n° 2. " Russet ; " 3 ; " 3. " Greening ; " 4 ; Fraser's n° 1. Stewart's No. 1 ; " 5 ; " 2. " 2 ; McCallum n° 1.
32 Leef, W. H., Orillia, Ont...............	Pommier de semis.
33 Livingston, L. L., Frankville, O........	Graine de févier (Honey Locust).
34 Mills, Charles, Fairmount, N.-Y........	Framboisiers : 12, Onondaga, C.-A. ; 12, n° 15, noirs.
35 Morse, S. P., Milton, Ont..............	Greffons de pommiers : Boys Delight.
36 Niemetz, Jaroslav, Conseilier d'Etat, Winnitza, Podolie, Russia.	Collection importante de greffons : Pommiers—R. de Winnitza, Grafenst rouge, Antonovka I. P., Pirus spectabilis, Grafensteiner, Spasovka, Annis Rose, Voronesh Sablonka, Gr. D. Michel, Aport (blanche), Dop. Prinz, Diester, Olga Onikov. Poiriers—Princesse, Bessemianka, Long, Rylsk, Ordynka, Bergamotte, Beurré Roman, Sapieganka, Flutsk, Krivonogov, Mitschurin, Bonchrétien, Tonkovietka, Lemon.
37 Pettit, A. H., Grimsby, Ont	Graines, Bignonia radicans.
38 Roberts, J. D., Cobourg, Ont...........	Greffons : Pommiers—Reinette du Canada, Prince Albert, The Queen, Peasegood Nonsuch, Devonshire Quarrenden, Lord Suffield, Bedfordshire Foundling. Poiriers—Fertility, Wilmot, Beurré Baltet, Marguerite Marillat, Beurré Chaudy, Directeur Alphande, Beurre de Martillet.
39 Ramsay, A. J., Central, Lot 16, I.P.-E.	Greffons de 2 pommiers.
40 Reid, W. C., Belleville, Ont	Greffons de pommier : Ontario.
41 Smith, A. M., Ste. Catherine, Ont	Groseilliers Pearl.
42 Van-Lindley, J., Pomona, N.C., E.-U..	Pêcher : 2 Musser.
43 Williamson, W. J., Port Nelson, O	Greffons de pommier : semis.
44 Whitten, C. E., Bridgeman, Mich.... .	Fraisiers : 12, Satisfaction.
45 Williams, Thos., Orillia, Ont.........	Greffons de pommiers : semis de Keane.
46 Waters. J. M., Fernhill, Ont............	Framboisiers dragonnants : 4, Triumph.
47 Yeisley, Charles, Lisbon, Iowa	Greffons de pommier : Springdale, Allen's Choice, Banana, American Blush, Milding, Isherwood, Kohl's Early.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN CRAIG,

Horticulteur.

LA VIGNE.

Le rapide développement de la viticulture en Amérique est sans parallèle dans l'histoire de l'horticulture. Ce progrès merveilleux est dû à la facilité avec laquelle on peut améliorer la vigne sauvage et est le résultat d'efforts intelligents. Dans l'espace de quarante ans, comme résultat de patients efforts ou par production fortuite, il a été produit plus des trois quarts des 165 variétés décrites dans la liste présentée plus loin. Les pages qui suivent sont à l'intention des commençants en viticulture, auxquels j'aime à croire qu'elles ne seront pas sans utilité. La vigne varie beaucoup dans la manière dont elle se comporte et dépend davantage de l'état du sol et des conditions climatologiques que la plupart des plantes à fruits comestibles. C'est pourquoi, il ne serait pas sage d'attacher trop d'importance à une opinion fondée sur l'essai d'une variété dans une seule localité. De légères modifications dans le sol ou l'exposition donnent souvent lieu à de grandes modifications dans le caractère du fruit.

En fait de production de nouvelles variétés par l'art de l'hybridation, en tant que Canadiens nous pouvons citer avec fierté le bon travail méthodique de quelques-uns de nos producteurs les plus éclairés dont plusieurs, nous regrettons d'avoir à le dire, sont au nombre des morts que nous honorons. Charles Arnold, de Paris (Ontario) ; Peter C. Dempsey, de Trenton (Ontario) ; Robert Burnet, de Hamilton (Ontario), et W. H. Mills, de Hamilton (Ontario). Chacun d'eux a fait d'excellent travail en fait de fécondation croisée. L'utile travail que le professeur Wm Saunders avait commencé à London (Ontario), il l'a continué en sa capacité de directeur des fermes expérimentales de l'État et ce travail porte maintenant des fruits.

Il y a encore besoin de meilleures variétés que celles que nous possédons,—rustiques, précoces, de bonne qualité, appropriées à la saison comparativement courte de l'est de l'Ontario et de la province de Québec. Il faudra persévérer dans ce travail jusqu'à ce que les variétés telles que Champion et Florence aient fait place à de meilleures. Il est remarquable que même dans les parties les plus favorisées de l'Ontario les producteurs trouvent la variété Champion l'une des plus avantageuses. Heureusement, le débouché pour les raisins de cette qualité est comparativement restreint, car ils sont bientôt délaissés pour les variétés préférables dont la saison de maturité suit de près.

Classification botanique de la vigne.—La vigne appartient au genre *Vitis* et à la famille des Ampélides. On trouve plusieurs espèces de ce genre dans presque toutes les parties du globe, à quelques exceptions près, qui sont remarquables, telles que l'Afrique, l'Austalie et l'Amérique du Sud. La classification des espèces a été le sujet de controverses, et il n'y a pas encore unanimité parmi les botanistes et les horticulteurs concernant la nomenclature des espèces de ce genre qui sont cultivées. A l'état sauvage la vigne varie beaucoup, ce qui ajoute beaucoup aux difficultés de la classification. Les descriptions botaniques qui suivent sont celles adoptées par le Dr C. E. Bessey, botaniste, à l'université du Nebraska, à Lincoln (Nebraska). Je mentionne seulement les espèces desquelles ont croit que sont dérivées les variétés ci-après. Le Dr Engelmann, qui est une autorité sur le genre *Vitis* rappelle le fait que les vignes sauvages portent fréquemment des fleurs stériles.

Vigne foxée du Nord (Northern Fox Grape, *Vitis labrusca*, L.).—"Grimpante, de taille moyenne, jeunes sarments très laineux; feuilles grandes (de 4 à 6 pouces de largeur), épaisses et de texture ferme, entières ou lobées, légèrement dentées; au-dessous tomenteuses et couleur de rouille ; baies en grappes serrées, grosses, violettes ou jaune d'ambre, avec pruine; graines bombées, cordiformes, échancrés au sommet et avec sillon.

"Distribution géographique: "L'Est de l'Amérique du Nord, depuis la Nouvelle-Angleterre à la Caroline du Sud et vers l'ouest jusqu'aux Monts Alleghany." (Bessey.) Cette espèce est l'origine du plus grand nombre des variétés cultivées d'aujourd'hui. On a commencé à la cultiver il y a environ 100 ans. Parmi les variétés dérivées on

peut noter: Catawba, Isabella, Diana et Concord; l'apparition de cette dernière variété fit époque dans la culture de la vigne. A ce type appartiennent Lindley, Agawam, Barry et autres hybrides de Roger.

VIGNE MUSTANG (*Vitis candicans*, Engel.).—"Grimpante, de taille élevée à jeunes sarments laineux; feuilles assez grandes, cotonneuses, blanches en dessous, arrondies ou à cinq lobes; baies grosses, verdâtres, violettes ou noires, avec pruine. Graines bombées, cordiformes, épaisses, échancrées au sommet, à rainure large, peu profonde.

"Distribution géographique, du Colorado au Rio Grande, et vers l'ouest jusqu'au Pecos." (Bessey.). Cette vigne a été récemment croisée avec des variétés, et une ou deux variétés de valeur ont été produites. De l'une, Elvicand, la station expérimentale de New-York a fait un rapport favorable.

VIGNE ESTIVALE (Summer Grape, *Vitis æstivalis*, Michx).—"Grimpante, de taille moyenne, à jeunes sarments arrondis et peu poilus; feuilles grandes (de 4 à 6 pouces de largeur), entières ou ordinairement à trois ou cinq lobes; de texture ferme, tomenteuses et couleur de rouille en dessous quant elles sont jeunes; presque lisses quand elles sont mûres; baies en grappes compactes, de ½ pouce à ⅔ de pouce en diamètre, noires avec pruine; graines bombées, cordiformes, sommet à cordon arrondi, non échancrées.

"Distribution géographique: De la Nouvelle-Angleterre à l'Ontario et au Minnesota, vers le sud jusqu'en Floride, en Louisiane et au Texas." (Bessey.)

Plusieurs vignes à vin de valeur sont dérivées de la vigne estivale. Elles réussistent mieux dans les Etats du centre et du sud que dans le nord: l'une d'elle, Eumelan, a bien rapporté à Ottawa.

VIGNE DES RIVAGES (Riverside Grape, *Vitis vulpina*, L., ou *V. riparia*, Michx., des manuels ordinaires).—"Grimpante, vigoureuse, à sarments ronds, dont les divisions ligneuses aux nœuds sont très minces; feuilles grandes, lisses, à trois lobes; baies en petites grappes compactes, petites (de ⅓ de pouce de diamètre), noires avec pruine; graines bombées, cordiformes, avec rainure ou faible cordon, légèrement échancrées.

"Distribution géographique.—Ouest de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Québec, au Minnesota et aux pentes orientales des montagnes Rocheuses; vers le sud jusqu'en Pennsylvanie, au Kentucky, en Arkansas, au Texas et au Nouveau-Mexique, commune dans tout le Nebraska." (Bessey.)

De cette espèce est dérivée une grande et importante classe de variétés cultivées caractérisées par la peau épaisse des baies, par la vigueur et la rusticité des sarments. De ce nombre sont les variétés Clinton, Brant, Canada et Bacchus.

VIGNE D'EUROPE (*Vitis vinifera*, L.).—Grimpante, vigoureuse, à sarments lisses, ou presque lisses; feuilles grandes, lisses, à cinq à sept lobes; baies à l'état sauvage petites et bleu foncé, à l'état cultivé, grosses, à chair ferme de couleur variée; graines bombées, allongées, échancrées au sommet et à rainure.

"Distribution géographique.—A l'état sauvage, depuis l'Asie Mineure jusqu'en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en France, vers le sud jusqu'à la mer Méditerranée et peut-être en Algérie et en Tunisie, en Afrique. A l'état cultivé est maintenant répandue à peu près partout." (Bessey.) On voit bien les caractères de cette espèce dans le fruit à chair ferme et à goût prononcé de la variété Kensington, qui est un gain du Dr Saunders; dans la variété aussi à fruit à chair ferme Mills, gain de W. H. Mills de Hamilton (Ontario), et dans la variété Secretary, gain de James T. Ricketts, de Newburg (New-York).

Multiplication.—La vigne est une des plantes à fruits les plus faciles à multiplier C'est ce qu'on fait ordinairement au moyen de boutures. Une bouture est un morceau de sarment de la pousse de l'année, ordinairement de neuf à douze pouces de longueur et ayant trois ou quatre bourgeons. On fait les boutures en automne

après la taille annuelle en prenant le bois le plus vigoureux et le mieux aoûté. La base d'un bourgeon fait l'extrémité inférieure d'une bouture, car c'est à ce point que les racines naissent le plus facilement. L'amateur garde les boutures dans une cave froide, celles de chaque variété séparées, soigneusement étiquetées et empaquetées dans de la sciure ou de la terre humide. Le pépiniériste les lie en bottes de 100 boutures chacune. Les extrémités inférieures dans chaque botte sont coupées également, et les bottes placées dans de la terre dans des caves froides, ou dans des fosses au dehors, bien abritées contre les gelées par une épaisse couverture de terre ou de paillis. Certains ont soin de placer les boutures *la tête en bas* et sur une seule couche. Quand le sol commence à se réchauffer au printemps on enlève le paillis et la terre qui les recouvraient, laissant seulement une couche de trois ou quatre pouces de terre ameublie sur les bottes. A mesure que le soleil réchauffe la surface du sol, il fait développer les calus, ce qui prépare les boutures à l'émission de racines sur les surfaces où elles ont été coupées, plutôt qu'ailleurs. On examine de temps en temps les boutures, et, quand les racines commencent à apparaître, on enlève les bottes et plante les boutures en rangs de pépinière à l'aide d'une bêche ou d'un plantoir. Toutes les variétés ne racinent pas avec la même facilité, et la différence dépend surtout des espèces dont elles dérivent. Celles de la famille *labrusca* racinent facilement, à une ou deux exceptions près, dont Moore's Early (Précoce de Moore) est un exemple, et, par suite, cette variété est en général d'un prix plus élevé que d'autres variétés recherchées. Les variétés dérivées du *riparia* et de *l'æstivalis* racinent moins facilement. Dans ces cas, il vaut mieux avoir recours au provignage ou marcottage de la vigne.

Provignage.—Si au printemps on couche sur le sol un sarment bas sur la tige et le recouvre de terre, il émet des racines aux nœuds. En automne on peut détacher entièrement le sarment du cep mère, et on peut ainsi souvent obtenir autant de provins ou plantes racinées qu'il y avait de bourgeons sur le sarment. Il faut pour cela recouvrir le sarment surtout sur les bourgeons, d'une quantité suffisante de terre, pour maintenir un degré d'humidité passablement uniforme. Il faut ensuite planter les provins en rangs de pépinière et les y laisser pendant un an avant de les planter à demeure. On provigne souvent la variété Delaware, car, comme la variété Moore's Early, il est difficile de la multiplier par le bouturage.

Bouturage à un œil.—C'est une méthode économique qu'on emploie pour multiplier des variétés nouvelles ou d'un prix élevé. On se sert de tronçons à un œil seulement, avec un pouce de longueur de sarment de chaque côté de l'œil. On place ces yeux dans des caisses pleines de terre ou de mousse qu'on tient dans une cave. Vers le printemps on porte les caisses dans une couche chaude ou sur un banc de serre, afin de faire former des calus. Quand les calus sont formés et que le temps est assez chaud, on les repique en rangs en pleine terre. On peut aussi les planter dans les bancs de serre. Si on les met dans un banc de sol sableux deux mois avant le commencement du printemps, les boutures seront prêtes en mai à Ottawa à repiquer sous châssis froids et en rangs de pépinière un mois plus tard.

Greffage.—On greffe la vigne tout comme toute autre plante. On peut souvent désirer de changer la variété d'un vieux cep bien établi. C'est ce qu'on fait très facilement par la greffe en fente, la plus facile de toutes les méthodes. Dans les pays du nord c'est au commencement du printemps qu'il faut faire l'opération, le moment le plus favorable étant au bourgeonnement. On coupe le cep à deux où trois pouces au-dessous de la surface du sol, on le fend à l'aide d'un coin et d'un maillet, et l'on insère un greffon à deux yeux. Il faut ligaturer la fente avec une ficelle et replacer le sol de manière à recouvrir le point d'union, et l'opération est achevée. On pratique beaucoup en France la greffe sur racine, qui est pratiquement la même méthode que celle décrite pour le pommier dans le Rapport pour 1895, page 100. Pour la vigne on n'emploie que des racines entières.

Le Vignoble.

Situation.—Le producteur de fruits qui étudie les choses trouvera dans l'Ontario des vignobles en parfait état et donnant un bon profit, situés dans presque toute espèce de sol. La vigne est une plante qui aime la chaleur, et sans nul doute le terrain le plus favorable est un sol argilo-sableux meuble bien drainé et où l'air circule librement. Le bon drainage du sol est une condition impérative si le producteur de fruits désire avoir un vignoble productif et de longue durée. Dans les meilleurs districts à vigne de l'Ontario on trouve des exemples du mauvais effet d'un drainage imparfait du sol; on y voit les feuilles jaunir, le fruit s'égrener, indices de quelque défaut radical. Il y a parfois des gelées tardives au printemps : ce sont généralement les parties basses du vignoble qui en souffrent le plus. Dans l'est de l'Ontario et dans Québec où la chaleur de l'été est insuffisante pour mûrir quelques-unes de nos meilleures variétés, il faut choisir une chaude exposition vers le sud,—si possible, protégée au nord et à l'ouest par des brise-vents.

Préparation du sol.—Des cultures sarclées,—c'est-à-dire qui exigent des binages pendant l'été, telles que plantes-racines ou pommes de terre,—doivent précéder la vigne. Quand le sol en a été débarrassé, il est bon de le labourer en bandes étroites, en traçant le sillon dans la ligne même de chaque rang. Le défonçage est essentiel et doit être aussi parfait que possible. Si on laisse le sol dans cet état jusqu'au printemps, l'action désintégrante des gelées sera utile pour le rendre plus meuble et plus friable.

Quand planter.—Dans les meilleurs districts à vigne, la plupart des producteurs disent que les plantations du printemps et de l'automne réussissent également bien. On peut donc se laisser guider par le plus ou moins de loisir que l'on peut avoir à l'une ou l'autre saison. En plantant en automne on perd toutefois l'influence améliorante des gelées sur le sol avant le plantage. Il faut aussi abriter les plants repiqués en automne, par un billon jeté dessus de chaque côté. Dans l'est et le nord, le printemps est certainement la saison à préférer.

Espacement et plantage.—La vigne, de même que le pommier, a besoin d'espace, suivant la vigueur de la plante : les variétés Delaware, Moore's Early et Moyer font bien quand elles sont espacées de 8 pieds sur 8, ou même moins. Les variétés à pousse vigoureuse, telles que Concord et Niagara, ont besoin de davantage d'espace et devraient être à 10 pieds d'intervalle; la plupart plantent à 8 pieds sur 10 de distance. Dans le nord, il est important de planter profondément; on recommande 15 à 18 pouces. A cet effet, on plante un creux que l'on comble à mesure que le pied de vigne grandit. On peut considérer 10 à 12 pouces comme la profondeur ordinaire. Il y a toujours à gagner à acheter des plants vigoureux. Ils ont bientôt compensé leur prix plus élevé par le fruit qu'ils donnent. On peut quelquefois trouver des plants d'un an qui donnent satisfaction, mais de vigoureux plants de deux ans sont de beaucoup préférables. Comme dans le plantage des arbres fruitiers, il faut avoir soin d'enlever toutes les racines meurtries; il ne faut pas laisser le chevelu sécher, et il faut bien tasser la terre autour des racines.

Mélange des variétés dans le vignoble.—On a remarqué depuis longtemps que certaines variétés si on les plante séparément par carrés produisent des grappes lâches mal fournies. Ceci résulte de pollination imparfaite. Les expériences du professeur S. A. Beach, de la station expérimentale du New-York à Geneva, nous ont donné une liste des variétés qui, fécondées par leur propre pollen, sont ou fertiles ou bien presque ou entièrement stériles. On remarquera que le plus grand nombre des variétés autostériles (self-sterile) sont des hybrides—le produit de deux espèces distinctes.

La liste qui suit * n'est pas complète mais comprend les principales variétés qu'on trouve dans le commerce.

* La liste complète est donnée dans l'Annual Report of the Ontario Fruit Growers' Association pour 1886, p. 98.

I. Vignes parfaitement autofertiles (self-fertile) :—

Variété.	*Parenté.*	*Variété.*	*Parenté.*
Campbell,	Lab. x Vin.	Poughkeepsie, rouge,	Lab.
Delaware,	Vin. x	Rogers' n° 13,	Lab.
Janesville,	Lab. x Vulp.	Rogers' n° 24,	Lab.
Moore's Early (M. précoce.),	Lab.	Rogers' n° 32,	Lab.
Niagara,	Lab.	Winchell,	Lab.

II. Vignes partiellement autofertiles, mais pratiquement pouvant fructifier d'une manière satisfaisante si elles sont plantées seules :—

Variété.	*Parenté.*	*Variété.*	*Parenté.*
Agawam,	Vin. x Lab.	Empire State,	Lab.
Brilliant,	Lab. x Vin.	Jefferson,	Lab.
Catawba,	Lab.	Vergennes,	Lab.
Clinton,	Vulp.	Worden,	Lab.
Concord,	Lab.		

III. Vignes partiellement autofertiles, ne fructifiant pas bien si elles sont plantées seules :—

Variété.	*Parenté.*	*Variété.*	*Parenté.*
Adirondack,	Lab.	Duchess,	Lab.
Amber Queen,	Rip.	Eumelan,	Lab.
Canada,	Rip. x.	Perkins,	Æst.

IV. Vignes à fruit avorté quand on les plante seules :—

Variété.	*Parenté.*	*Variété.*	*Parenté.*
Aminia (Rogers' n° 39),	Lab.	Merrimac (Rogers' n° 19),	Lab.
Brighton,	Lab.	Requa (Rogers n° 28),	Lab.
Essex (Rogers' n° 41),	Lab.	Rogers' n° 5,	Lab.
Gaertner (Rogers' n° 44),	Lab.	Salem (Rogers' n° 53),	Lab.
Massasoit (Rogers' n° 3),	Lab.	Wilder (Rogers' n° 4),	Lab.

V. Vignes chez lesquelles l'autopollinisation n'a aucun effet apparent sur l'ovaire.

Variété.	*Parenté.*	*Variété.*	*Parenté.*
Amber,	Vin. x Lab.	El Dorado,	Lab x Vin.
Barry (Rogers' n° 43),	Lab. x Vin.	Lady,	Lab x Vin.
Creveling,	Vin x Æst.	Lindley (Rogers' n° 9),	Lab x Vin.
Eaton,	Lab.	Norwood,	Lab.

Binages.—" Binages fréquents " doit être la règle dans le vignoble. Il faut maintenir la surface ameublie en faisant fréquemment passer la houe à cheval ou la binette à vigne. Ce dernier instrument est extrêmement utile dans tout vignoble ou plantation d'arbustes fruitiers. On ne peut guère surestimer l'importance qu'il y a par une saison sèche à biner souvent et légèrement, comme moyen de retenir l'humidité du sol. Une bonne chose est de labourer à la fin de l'été en versant vers les pieds de vigne et au printemps en versant du côté opposé. Les sillons les plus près des rangs palissés doivent être très peu profonds, car le sol superficiel est rempli de chevelu des racines. La houe à cheval et la binette à vigne suffiront pour le reste de la saison. Une culture-abri (cover crop) est très utile dans le nord, afin de retenir la neige et de protéger ainsi les racines de la vigne. Le trèfle incarnat ne donne pas en général une pousse suffisante pour protéger beaucoup si on le sème tard dans la saison. Le seigle ou les pois des champs feraient bien et engraisseraient quelque

peu le sol quand on les enfouirait. Dans ce district-ci les viticulteurs font usage d' "arrête-neige" portatifs pour les parties les plus exposées de leurs vignobles. C'est un soin très important quand les vignes sont jeunes.

Engrais.—De fortes applications de fumier de ferme donnent en général lieu à une pousse trop luxuriante et à la susceptibilité au mildiou des feuilles et du fruit. Une application de fumier de ferme tous les trois ans fournira probablement suffisamment d'azote. Les deux autres années il faudra fournir l'acide phosphorique et la potasse (dont il faut une grande quantité à la vigne). On les fournit en appliquant de la cendre de bois ou du muriate de potasse, et du superphosphate ou de la poudre d'os.

Conduite et taille.—Afin de tailler suivant un bon système, et il y en a plusieurs, il importe de bien comprendre les principes fondamentaux, qui sont en tout temps les mêmes. La vigne produit ses fruits près de la base des pousses qui naissent sur le bois de la saison précédente. Ces pousses continuent à s'allonger après avoir produit deux ou trois grappes, formant un bourgeon tous les six à huit pouces. Si le sarment pousse de huit à dix pieds, il aura ainsi une douzaine de bourgeons environ. Si l'on ne rabattait pas ce sarment, chaque bourgeon donnerait le printemps suivant une pousse qui porterait deux ou trois grappes de raisin. Comme chaque pied porterait dix à quinze de ces sarments, on voit facilement que la récolte de fruit serait plus considérable que la vigne ne pourrait amener à bien. On taille donc afin d'éclaircir le fruit produit et de maintenir le pied de vigne dans les limites convenables.

Dans Québec et l'Est de l'Ontario, où la vigne a besoin d'être abritée en hiver et pour cela est couchée en automne et recouverte de terre, il n'y a que deux systèmes de palissage possibles. Quel que soit le système, on peut tailler à deux yeux à la fin de la première année de végétation dans le vignoble.

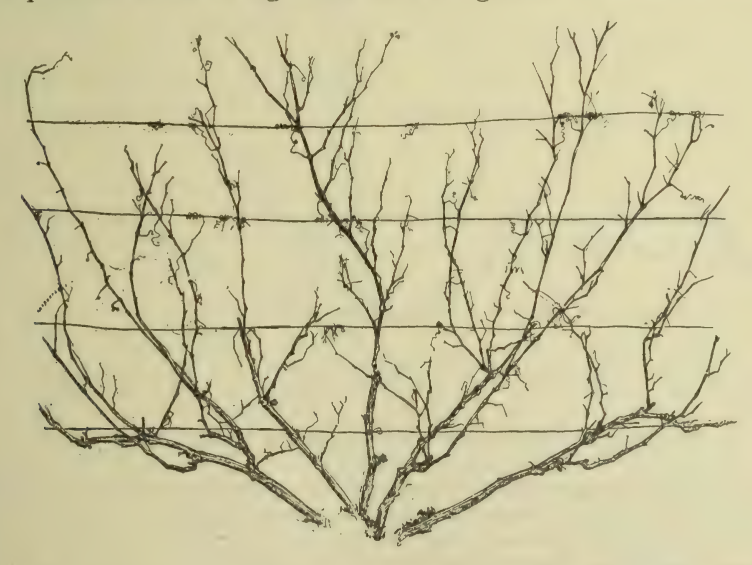


Fig. 1.—Palissage en éventail, avant la taille. (D'après une photographie.)

Palissage en éventail.—C'est un système très usité quand on abrite les pieds de vigne en automne en les couchant et les recouvrant de terre. Les sarments sont étalés à partir du sol en forme d'éventail. On retranche de temps en temps les vieux sarments quand ils deviennent trop raides pour être facilement pliés. A la fin de la saison de végétation, quand les feuilles sont tombées, on taille les sarments jus-

qu'au dernier bourgeon. On laisse quelques-uns des plus vigoureux, afin d'amener le fruit à une plus grande hautaur sur les cordons.

La tendance est en général de laisser trop de bois sur le pied de vigne en automne, surtout quand il est jeune. Il ne faut point laisser produire de fruit la seconde année après le plantage, et n'en laisser produire que peu la troisième année. Je n'ignore nullement qu'il est beaucoup plus facile de donner des instructions de ce genre que de les saisir et de les mettre en pratique. Une forte récolte de fruit produite la troisième année par de jeunes pieds de vigne fait quelquefois que le produit est nul les deux ou trois années suivantes, et fait souvent périr le cep. La récolte à attendre s'estime avec plus ou moins d'exactitude en multipliant par deux le nombre des bourgeons; on est ainsi guidé pour la taille. Dans le palissage en éventail on vise à faire naître les sarments près du sol, ce qui donne pratiquement plusieurs tiges principales au pied de vigne.

Rajeunissement élevé.—C'est le système, ou ses modifications qui est probablement le plus en usage dans tout l'Ontario. Dans ce système on vise à avoir la tête à environ deux pieds du sol, de sorte que les branches principales sont liées au cordon inférieur. On commence en général la seconde année par deux sarments disposés en forme d'Y. A l'automne de la même année on retranche tous les sarments latéraux et on taille les sarments principaux à quatre ou cinq yeux. La troisième saison on laisse trois ou quatre des pousses les plus vigoureuses au centre de la tête. En automne ces dernières prennent la place des branches extérieures, qui les remplacent la saison suivante. Le but est donc de rajeunir les sarments en les prenant chaque année sur le vieux bois. Le nombre des bourgeons à laisser dépend de la vi-

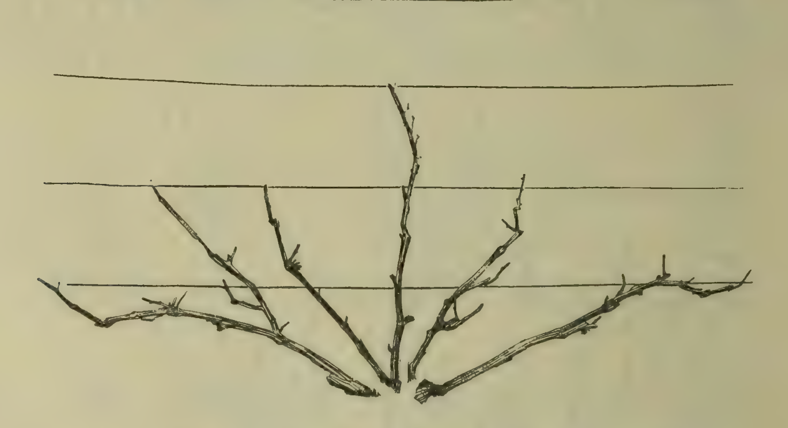


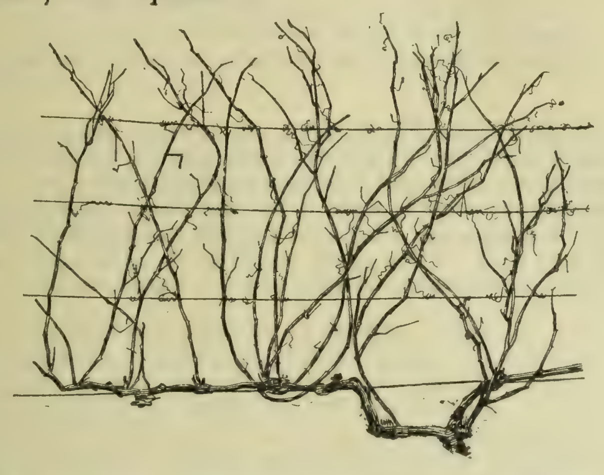
Fig. 2.—Palissage en éventail, après la taille. (D'après une photographie.)

gueur de la variété et du pied même. On peut en laisser davantage aux variétés Concord, Niagara et Worden qu'aux variétés Moore's Early et Delaware. A mesure que les sarments croissent, on les lie aux cordons en distribuant le feuillage aussi également que possible. Il est ordinairement nécessaire de passer dans le vignoble deux, trois et certaines années quatre fois pendant l'été, afin de voir à ce qu'il y ait suffisamment de bois à pousse rapide et que les grappes ne risquent pas de toucher le sol. Quand la tête devient faible, comme cela arrive au bout de quelques années, il devient nécessaire de faire développer une nouvelle pousse partant du sol.

Cordon horizontal.—Ce mode de palissage convient surtout aux sections du pays où il faut abriter la vigne contre les froids de l'hiver. On incline deux forts sarments dans deux directions contraires et palisse verticalement les sarments secondaires naissant de ceux-ci. En automne on taille les sarments secondaires au-dessus de

deux sarments fructifères. Quand les sarments fructifères deviennent faibles, on les renouvelle, comme on le fait à l'occasion pour un bras entier. Ce système exige l'emploi de quatre cordons afin de lier solidement les sarments secondaires vigoureux.

Dans les trois systèmes décrits jusqu'ici les sarments sont maintenus dressés; dans les suivants, ils sont pendants.



Fif. 3.—Cordon horizontal, avant la taille. (Daprès une photographie.)

Système Kniffen à quatre sarments.—Le support consiste en deux cordons. Le sarment principal arrive au cordon supérieur, et deux bras sont conduits de part et d'autre le long des cordons, leurs branches pendant librement. L'avantage de ce système consiste en ce qu'il y a beaucoup moins à lier et peut-être moins à tailler pendant l'été. On emploie beaucoup ce système dans la vallée du fleuve Hudson (New-York), où il a pris naissance. On l'a beaucoup recommandé et il est en estime pour les variétés à pousse vigoureuse. Quand on taille une vigne qui a atteint tout son développement, on laisse ordinairement un plus grand nombre de boutons, aux deux bras supérieurs qu'aux deux inférieurs; beaucoup en laissent dix aux supérieurs et cinq aux inférieurs. On applique les branches le long de leurs cordons respectifs et les y attache fermement, et on laisse pendre les sarments secondaires. Quand les bras s'affaiblissent, on les remplace depuis le cep.

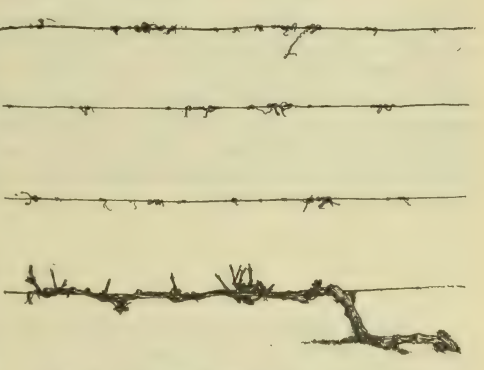


Fig. 4.—Cordon horizontal, après la taille. (D'après une photographie.)

On trouve des modifications de ce système—l'un en forme d'ombrelle, retombant d'un simple cordon élevé, d'autres à six ou huit sarments mais tous pendants.

Système Kniffen en treille.—Quelques producteurs de fruits éclairés de l'Ontario suivent ce système. On dresse les ceps le long de poteaux hauts de sept pieds et fait reposer les sarments sur des cordons formant ainsi une espèce de treille, portée par des pièces de bois de six pieds clouées par leur milieu au sommet de chaque poteau à angle droit avec la direction du rang. Les cordons sont fixés un à chaque bout de ces pièces de bois et un troisième au milieu.

Un autre système en treille est le *système Kniffen à cordons croisés.* Les cordons aux points où ils s'entrecroisent sont fixés au sommet de poteaux de six ou sept

pieds de hauteur. On dresse contre chaque poteau un cep du sommet duquel on fait partir une branche sur chacun des quatre cordons. En automne on taille les branches à six à huit yeux. Avec les systèmes en treille, on peut se servir de plates-formes mobiles pour faire la vendange.

Echalassage.—Nous avons essayé ce système à Ottawa afin de le comparer avec le palissage. Il n'a pas donné de résultats satisfaisants. Le feuillage massé ensemble fait que le fruit se colore lentement et inégalement, et favorise le développement du mildiou et du rot.

Taille d'été.—Il est toujours bon d'enlever les pousses qui naissent au pied ou près du pied du cep, à moins que l'on n'en ait besoin pour un but spécial. On détache aisément ces pousses quand elles sont encore tendres et succulentes. Il est aussi bon de tailler dans une certaine mesure, mais il ne faut pas le faire trop tôt. Pour la variété Lindley, par exemple, j'ai trouvé qu'il vaut mieux tailler après que la première forte pousse a eu lieu. Si l'on pince tôt dans la saison, cela donne lieu à la production d'une quantité de pousses latérales, ce qui augmente beaucoup le travail.

Le Palissage.—Il vaut mieux planter les poteaux l'année après le plantage de la vigne. Dans les systèmes à sarments dressés, les poteaux doivent avoir de 5 à 6 pieds de hauteur au-dessus du sol; dans les systèmes en treilles, les poteaux doivent avoir au moins six pieds. Le bois doit être de cèdre ou de chêne afin d'être plus durable. Les poteaux aux extrémités de chaque rang doivent être fermement assujettis soit par une jambe du côté intérieur ou par un fort fil de fer tendu depuis le haut du poteau à une pierre solidement affermie dans le sol. On se sert ordinairement de fil de fer ordinaire nº 12 recuit (annealed) et fixé aux poteaux au moyen de crampes en fil de fer. On espace en général les poteaux dans les systèmes à sarments dressés de manière à pouvoir planter deux pieds de vigne dans chaque intervalle. Il faut faire passer les fils de fer à travers les poteaux des extrémités puis les attacher chacun à un morceau de bois autour duquel on les enroule en forme de bobine, ce qui permet de les tendre au printemps et de les relâcher en automne quand le froid les fait contracter. Pour lier les sarments aux supports on se sert de fibres du raffia—plante ressemblant au palmier,—de fil de laine ou d'osier. Le raffia est bon marché et fait très bien.

Soin du Fruit.

Eclaircissage.—Nous avons déjà dit qu'il est bon de tailler dans le but de diminuer la quantité de fruit produite et de le distribuer également et uniformément sur les sarments. Si l'on retranche avec intelligence les plus petites grappes, on peut matériellement ajouter à la grosseur des grains en les éclaircissant dans chaque grappe, s'ils sont trop serrés. Tous les viticulteurs ne peuvent donner le temps à ce retranchement des grains, excepté peut-être dans les grappes destinées à concourir dans une exposition, et l'éclaircissage n'est pas nécessaire chez toutes les variétés. Dans cet âge d'active concurrence, les producteurs gagneront, je crois, à retrancher les plus petites grappes quand ils lient les sarments et qu'ils les ébourgeonnent. On en verra l'effet dans le gain en grosseur et en apparence du fruit restant. On ne peut que déconseiller la pratique de l'enlèvement d'un anneau d'écorce (ringing), qui fait produire de grosses grappes et de grosses baies, mais aux dépens de la qualité.

Traitements fongicides.—Il n'en est pas toujours besoin. S'ils sont convenablement appliqués, ils sont toujours effectifs. On peut par l'emploi de la bouillie bordelaise empêcher le mildew duveteux (*Peronospora viticola*) d'attaquer les feuilles et le fruit. On fait la première application quand les bourgeons s'épanouissent, la seconde aussitôt que le fruit a noué, et la troisième deux semaines après. S'il y a besoin d'applications subséquentes, il faut se servir de carbonate de cuivre ammoniacal. L'anthracnose ou pourriture en œil-d'oiseau est une des maladies les plus

sérieuses qui affectent la vigne dans l'est de l'Ontario et dans la province de Québec. On n'en triomphe que par les plus grands soins et une extrême vigilance.

1° Quand les sarments ont été découverts et sont encore dormants, appliquer à l'aide de la pompe pulvérisateur du sulfate de cuivre—1 livre par 25 gallons d'eau.

2° Faire suivre la bouillie bordelaise, comme recommandé plus haut.

3° Enlever et détruire les feuilles et les fruits attaqués, aussitôt qu'on les remarque.

4° Appliquer de la cendre de bois et de la poudre d'os et en petite quantité du fumier de ferme bien consommé.

Récolte et empaquetage.—Tous les producteurs sans exception récoltent le fruit dans les paniers qu'ils expédient au marché. Les raisins à peau fine de qualité de choix, telle que ceux des variétés Delaware et Brighton, devraient toujours être mis dans de petits paniers. Le panier en planchettes de dix livres est celui qu'on préfère dans le district du Niagara. On peut cueillir les grappes avec un couteau tranchant ou un sécateur, suivant la préférence. Il faut les couper près du sarment et les placer avec la queue en bas dans le panier, déposant les grappes avec régularité jusqu'à ce que le panier soit plein. On emporte les paniers remplis au bâtiment d'empaquetage, on les pèse, arrange et égalise la surface, etc., puis on recouvre. Un morceau de linon de couleur convenable, attaché à un cadre en planchette et assujetti sur le panier complète l'empaquetage ; on n'a plus qu'à étamper le nom de la variété sur le côté ou sur le couvercle. Il faut toujours manier doucement les grappes afin de ne pas les meurtrir. On expédie ordinairement les raisins Concord et Worden en paniers de 20 livres. Les raisins de longue garde tels que Vergennes et Catawba se vendent avantageusement en hiver en paniers de 5 livres.

Le tableau qui suit contient des renseignements concernant les caractères et le rendement de 168 variétés plantées dans le vignoble de la ferme centrale. Les rendements sont un peu inférieurs aux produits réels, car il n'a pas été tenu compte des grappes prises chaque année comme échantillons à exposer, et quelquefois il y en avait quatre à cinq livres. Toutes les variétés ont été traitées autant que possible de la même manière à cet égard ; néanmoins ce sont les variétés les plus productives auxquelles on a naturellement puisé davantage qu'à celles à pousse moindre et à produit plus faible.

CARACTÈRES et rendement de différentes variétés de vignes

Variété de vigne.	Planté en	Lieu d'origine.	Parenté.	Vigueur, 1 à 10.	Immunité de maladie, 1 à 10.	Date de floraison.
						1895.
Ariadne	1888	Newburgh, N.-Y.	Rip. × Vin.	8	8	14 juin
Antoinette	1888	New-Jersey	Labr.	......	......	21 "
Amber Queen	1888	Norwood, Mass.	Hybr. de Labr.	8	7	19 "
Alma	1888	Newburgh, N.-Y.	Rip	8	7	21 "
Alvey	1888	Hagerstown, Md	Hybr. d'Æst.	8	8	22 "
August Giant	1888	Norwood, Mass.	Hybr. de Rip.	9	7	20 "
Abyssinie	1888	Hamilton, Ont.	Rip	8	8	21 "
Autuchon	1888	Paris, Ont	Hybr. de Rip.	7	8	21 "
Alexander Winter (A. d'hiver)	1891	Bellefontaine, Ohio	Labr.	8	7	20 "
Aminia (Rogers' n° 19)	1888	Salem, Mass	Hybr. de Labr.	8	8	21 "
Agawam (Rogers' n° 15)	1888	"	"	9	7	19 "
Amber	1888	Bluffton, Mo.	Rip. × Labr.	8	7	18 "
Allen's Hybrid (Hybride d'Allen)	1888	Salem, Mass	Labr. × Vin.	7	6	21 "
Brant	1888	Paris, Ont	Hybr. de Rip.	8	6	20 "
Barry (Rogers' n° 43)	1888	Salem, Mass	Hybr. de Labr.	9	8	20 "
Beta	......	London, Ont	Hybr. de Vin.	.....	..	15 "
Belvidere	1888	Belvidere, Ill.	Labr.	7	8	21 "
Black Elvira (Elvire noir)	1888	Morrison, Mo.	Hybr. de Rip.	9	8	20 "
Burnet	1888	Albury, Ont.	Hybr. de Labr.	8	7	22 "
Bacchus	1888	Newburgh, N.-Y.	Rip	9	8	12 "
Beauty	1888	Morrison, Mo.	Hybr. d'Æst.	8	6	20 "
Brighton	1888	Brighton, N.-Y.	Labr. × Vin.	9	7	21 "
Berckman's	1888	Chester, S.-C.	Hybr. de Rip.	9	8	15 "
Brilliant	1891	Denison, Tex.	Hybr. de Labr.	7	8	19 "
Berlin	1894	Ionia, Mich.	Labr.	8	8	....
Clinton	1888	New-York	Rip	10	10	13 "
Cynthiana	1888	Arkansas	Æst	8	......	....
Canada	1888	Paris, Ont	Hybr. de Rip.	9	8	18 "
Creveling	1888	Pennsylvanie	Hybr. de Labr.	8	5	17 "
Cottage	1888	Concord, Mass.	Labr.	8	8	19 "
Critic	1894	Caroline du Nord	"	7	....	....
Concord	1888	Concord, Mass.	"	9	8	19 "
Cornucopia	1888	Paris, Ont	Hybr. de Rip.	8	7	19 "
Cambridge	1888	Cambridge, Mass	Labr.	9	8	21 "
Challenge	1888	New-Jersey	Hybr. de Labr.	8	7	12 "
Conqueror	1888	"	"	8	8	14 "
Champion	1888	New-York ?	Labr.	9	8	17 "
Canterbury	1888		"	8	7	20 "
Clevener	1888	New-Jersey	Rip	9	8	12 "
Cunningham	1888	Virginia	Æst	7	8	17 "
Catawba	1888	Caroline du Nord	Labr.	9	7	21 "
Chase Bros (Chase frères)	1888	Brighton, N.-Y.	"	8	8	21 "
Campbell, G. W. (Early Golden)	1891	Denison, Tex.	Hybr. de Labr.	7	7	22 "
Delaware	1888	New-Jersey	Hybr. de Vin.?	8	9	21 "
Dracut Amber	1888	Dracut, Mass.	Labr.	9	8	18 "
Don Joan	1888	Newburgh, N.-Y.	Hybr. de Labr.	7	6	22 "
Diana	1888	Milton, Mass.	Labr.	8	6	20 "
Duchess	1888	Newburgh, N.-Y.	"	8	6	27 "
Early Victor (Victor précoce)	1888	Kansas	"	7	6	17 "
Essex (Rogers' n° 41)	1888	Salem, Mass	Hybr. de Labr.	7	8	20 "
Eaton	1888	Concord, Mass	Labr.	7	8	19 "
Eumelen	1888	Fishkill, N.-Y.	Æst	8	7	23 "
Elsinburg	1888	New-Jersey	"	7	7	25 "
Eva	1888	Bluffton, Mo.	Labr.	8	6	21 "
Etta	1888	Morrison, Mo.	Rip	9	7	17 "
Eldorado	1888	Newburgh, N.-Y.	Labr.	8	7	20 "

cultivées dans le vignoble de la Ferme centrale.

Date de maturation.	Couleur.	Rendement moyen par cep. Nombre d'années.	Livres.	onces.	Utile pour vin ou pour dessert.	Remarques.
1895.						
12 oct....	Noir	2	2	12	Vin	Sans valeur dans l'Est du Canada.
16 sept...	Blanc	....	....	....	....	Semis de Concord.
3 oct....	Violet rougeâtre	4	14	9	Table	Diffère en couleur d'autres cultivés dans ces environs.
2 " ..	Noir	4	4	0	Vin........	Ne paraît pas méritant.
3 " ..	"	2	2	2	"	Pas approprié à cette localité-ci.
6 " ..	Noir rougeâtre.....	4	11	6	"	Quoique vigoureux, qqfois tué par le froid.
29 sept....	Noir	4	8	6	"	Rustique.
2 oct....	Blanc	4	2	3	"	Ne paraît pas méritant.
1 " ..	Ambre foncé........	2	1	0	Table........	Peu rustique dans cette localité-ci.
20 sept...	Violet foncé........	4	2	8	"	Un des Rogers les plus méritants.
8 oct....	Rouge foncé........	4	9	3	"	Traitements fongicides indispensables.
29 sept....	Ambre pâle........	4	3	1	"	Trop tardif dans cette localité-ci.
20 " ..	Blanc doré........	4	6	4	"	Qualité bonne.
5 oct....	Noir	4	5	0	Vin et table ...	Très sujet à l'anthracnose.
22 sept....	"	4	8	0	Table	Mûrit uniformément, de bonne garde.
27 " ..	"	1	3	8		
16 " ..	"	4	4	13	"	Ni gros ni beau,
3 oct....	Noir bleu........	4	18	11	Vin........	Un peu tardif pour cette localité-ci.
29 sept..	Violet bleu	4	5	9	Table........	Se conserve assez bien.
5 oct....	Noir	4	8	6	Vin........	Bon raisin à vin pour le nord.
9 " ..	Rouge vif........	3	7	0	Table........	Plus tardif que Concord.
23 sept....	Ambre vif........	4	3	1	"	De belle qualité, mais périssable.
3 oct....	Rouge pâle	4	6	0	"	Plus gros que Delaware, mais moins bon.
25 sept....	Grenat foncé........	2	2	2	"	De belle qualité, mais pas productif.
25 " ..	Blanc	1	0	4	"	
4 oct....	Noir........	4	8	0	Vin........	De maturation incertaine à Ottawa.
....	"	...	....	....	"	Ceps tués par le froid.
5 oct....	"	4	3	10	"	Apprécié pour dessert par quelques-uns.
10 " ..	Noir bleu........	4	7	9	Table........	Très maltraité par l'anthracnose.
25 sept....	Noir violâtre........	4	9	10	"	S'égrène beaucoup.
....	Rouge	....	....	....	"	Description prise dans le catalogue de Bushberg.
2 oct....	Noir........	4	18	8	Vin........	Bon, mais tardif.
28 sept....	"	4	4	9	Table........	Ordinairement trop tardif.
1 oct....	"	4	4	11	"	Très semblable à Concord.
15 " ..	Rouge pâle........	2	3	2	"	Noue et mûrit inégalement.
27 sept....	Noir........	4	2	0	"	Chair coriace.
10 " ..	"	4	15	13	?	Productif, mais de pauvre qualité.
15 oct....	"	3	17	6	Table........	Pas méritant.
27 sept....	"	4	8	1	Vin........	Ressemble à Clinton.
29 " ..	"	3	8	0	"	
15 oct....	Rouge foncé........	3	6	0	Table et vin	Ancienne variété type.
14 sept....	"	4	4	4	"	Variété introduite.
23 " ..	Blanc jaunâtre	1	1	8	"	Pas promettant.
16 " ..	Rouge clair........	4	8	10	Dessert	Vient bien dans sol graveleux, suffisamment engraissé.
14 " ..	Rouge pâle........	4	17	0	"	Se ratatine et s'égrène beaucoup.
10 oct....	Ambre foncé........	4	2	12	Table........	Très affecté par l'anthracnose.
15 " ..	Rose lilas........	4	6	0	Vin et table ..	Trop tardif.
3 " ..	Blanc	4	8	4	Table........	Qualité bonne.
16 sept....	Noir........	4	10	4	Vin et table ...	Le grain se dessèche bientôt après maturité
5 oct....	"	4	9	8	Dessert	N'a pas été productif.
27 sept....	Noir bleu........	3	7	0	Table	" "
1 oct....	Noir........	4	15	8	" et vin.....	De riche saveur vineuse.
15 " ..	"	4	3	0	Vin........	Petit et sans valeur.
16 sept....	Blanc	4	4	4	"	Trop tardif à Ottawa.
5 oct....	"	4	17	10	"	" "
16 sept....	"	3	2	0	Table........	De bonne qualité; ne noue pas bien.

CARACTÈRES et rendement de différentes variétés de vignes

Variété de vigne.	Planté en.	Lieu d'origine	Parenté.	Vigueur, 1 à 10.	Immunité de maladie, 1 à 10.	Date de floraison.
						1895.
Excelsior	1888	Newburgh, N.-Y.	Hybr. de Labr.	9	7	20 juin
Elvira	1888	Morrison, Mo.	" Rip.	9	8	18 "
Eclipse	1891	Leavenworth, Ks.	Labr.	7	8	23 "
Empire State	1888	Newburgh, N.-Y	Labr. × Rip.	7	8	21 "
Early Ohio (Ohio précoce)	1894	Euclid, Ohio	Hybr. de Labr.	7	8	......
Florence	1888	......	Labr.	7	9	20 "
Farrell	1891	Leavenworth, Ks.	"	8	8	14 "
Faith	1888	Morrison, Mo.	Rip	8	6	18 "
Gartner (Roger's n° 14)	1888	Salem, Mass	Hybr. de Labr.	9	7	21 "
Grein's Golden	1888	Hermann, Mo.	Hybr. de Rip.	8	6	18 "
Grein's n° 4	1888	"	"	9	7	17 "
" 7	1888	"	"	8	7	19 "
Golden Gem	1888	Newburgh, N.-Y.	Hybr. d'Æst.	7	7	20 "
Golden Drop	1888	......	Hybr. de Labr.	7	7	18 "
Herbert (Roger's n° 44)	1888	Salem, Mass	do	9	8	18 "
Hartford Prolific	1888	Hartford, Conn.	Labr.	9	9	17 "
Hosford	1894	Ionia, Mich.	"	7	......	......
Hermann Jaeger	1891	Denison, Tex.	Æst. × Linc.	9	8	21 "
Highland	1888	Newburgh, N.-Y.	Hybr. de Labr.	7	7	22 "
Hofer n° 2	1891	McGregor, Iowa	Labr.	7	9	22 "
Hayes	1888	Concord, Mass.	"	9	8	22 "
Imperial	1888	Newburg, N.-Y.	"	8	6	......
Isabella	1888	Caroline du Sud.	"	9	7	18 "
Israella	1888	New-York	"	8	7	21 "
Ideal	1891	Leavenworth, Kan.	Æst. ×	7	8	18 "
Iona	1888	Iona Island, N.-Y.	Labr.	8	7	22 "
Ives	1888	Cincinnati, O.	"	8	7	......
Irving	1888	Croton Point, N.-Y.	Hybr. de Labr.	8	7	17 "
Jewel	1891	Leavenworth, Kan.	Æst.	8	8	22 "
Janesville	1888	Wisconsin	Labr.	8	8	15 "
Jefferson	1888	Newburgh, N.-Y.	"	8	7	18 "
Jessica	1888	St. Catharines, Ont.	Hybr. de Vin.	8	7	20 "
Kensington	1888	London, Ont.	"	8	8	18 "
Leavenworth	1891	Leavenworth, Kan.	Hybr. de Labr.	8	8	21 "
Lindley (Rogers' n° 9)	1888	Salem, Mass.	"	9	7	19 "
Lady Washington	1888	Newburgh, N.-Y.	Labr.	8	8	20 "
Lady	1888	Ohio	"	7	8	21 "
Merrimac (Rogers' n° 19)	1888	Massachusetts	Hybr. de Labr.	9	8	21 "
Moores' Early (Moore précoce)	1888	Concord, Mass.	Labr.	7	9	21 "
Marion	1888	Pennsylvanie	Rip	9	7	14 "
Monroe	1888	Rochester, N.-Y.	Hybr. de Labr.	7	8	21 "
Mills	1891	Hamilton, Ont.	" Vin.	8	7	22 "
Montefiore	1888	Morrison, Mo.	" Rip.	8	6	19 "
Maxatawney	1888	Pennsylvanie.	Labr.	9	8	20 "
Mary	1888	Griffin, Ga.	Hybr. de Labr.	9	7	19 "
Moyer	1888	Comté de Lincoln, O.	" Æst.	7	8	20 "
Massasoit (Rogers n° 3)	1888	Salem, Mass	" Labr.	8	7	20 "
Martha	1888	Lebanon, Penn.	Labr.	8	8	19 "
Missouri Reisling	1888	Hermann, Mo.	Hybr. de Rip.	9	6	13 "
Moore's Diamond	1888	Brighton, N.-Y.	Labr.	8	8	22 "
Mason's Seedling (semis de Mason)	1888	Mascoutah, Ill.	"	7	7	22 "
Norton	1888	Richmond, Virginie.	Æst.	9	8	25 "
Naomi	1888	Newburgh, N.-Y.	Rip	8	8	21 "
Norfolk Muscat	1888	Norwood, Mass.	Hybr. de Labr.	7	7	21 "
Northern Muscadine (M. du nord)	1888	New Lebanon, N.-Y.	"	9	7	17 "

cultivées dans le vignoble de la ferme centrale—*Suite.*

Date de maturation.	Couleur.	Rendement moyen par cep. Nombre d'années.	Livres.	onces.	Utile pour vin ou pour dessert.	Remarques.
1895.						
12 oct. ..	Rouge rosé	3	3	13	Table..... ..	Maturation trop tardive.
1er " ..	Blanc	4	4	0	Vin............	Raisin à vin à peau fine.
28 sept. ..	Vert	4	2	0	Table	Plus tardif que Concord.
1er oct. ..	Blanc......... .	2	3	13	"	N'a pas été productif.
....	Noir..........	....	......	. .	"	Tué par le gel après avoir porté fruit une année.
6 sept. ..	"	4	7	10	"	Méritant seulement par sa précocité.
9 oct. ...	Blanc	4	2	8	"	Pas très rustique.
16 sept. ..	"	4	5	0	"	Grain petit ; sans valeur ici.
25 " ..	Rouge vif...........	4	5	13	"	Qualité bonne.
18 " ..	Jaune doré	4	14	10	"	Trop tendre pour le marché.
1er oct. ..	Blanc verdâtre.. ...	4	7	3	Vin	Peau fine, chair tendre.
25 sept. ..	Blanc	4	11	..	Table.	" "
14 " ..	Jaune doré	3	2	9	"	Méritant seulement pour l'amateur.
10 " ..	Blanc jaunâtre......	4	2	11	"	" "
27 " ..	Noir...............	4	18	2	"	Bonne variété Rogers.
16 " ..	"	4	9	12	"	Productif, vigourenx, qualité pauvre.
....	....	....	......		....	N'a pas fructifié.
10 oct. ...	Noir violâtre.... ..	2	1	..	Table...........	Mûrit imparfaitement.
9 " ...	Noir....	4	10		"	Trop tardif à Ottawa.
16 sept. ..	"	3	1	10	"	Type Concord.
12 " ..	Blanc.	4	2	9	"	Fait bien dans sol sableux.
....	Blanc rosé....	...	....		"	Périssable.
8 oct. ..	Violet foncé	4	13	2	Table et vin ...	Ne mûrit pas parfaitement ici.
10 " ..	Noir...............	4	10	..	Vin............	" "
19 sept. ..	Ambre	4	1	9	Table....	Paraît manquer de vigueur.
9 oct. ..	" vif	4	7	13	"	Trop tardif.
....	Noir violâtre........	..	......		Vin	A été peu rustique.
19 sept. ..	Blanc jaunâtre......	4	6	5	Table.	Trop tardif.
8 " ..	Noir	2	1	4	"	Paraît supérieur à Janesville.
20 " ..	"	4	5	..	"	Qualité un peu meilleure que Champion.
18 " .	Rouge clair	4	11	3	"	Se conserve bien.
19 " ..	Blanc	4	10	..	"	Un peu tardif.
27 " ..	"	4	11	11	"	Méritant pour l'amateur.
1er oct. ..	Noir	3	3	4	"	Peut-être pas authentique.
16 sept. ..	Rouge.	4	8	12	"	Très attaqué ici par l'anthracnose.
5 oct. .	Blanc	4	1	6	"	Sujet à s'égrener.
12 sept. ..	"	4	4	9	"	Méritant pour sa précocité.
9 " ..	Noir	4	9	10	"	Devrait être planté avant d'autres variétés
12 " ..	"	4	3	6	"	Demande bons binages.
1er oct. .	"	4	10	13	Vin......... ..	Porte beaucoup.
20 sept. ..	"	4	7	12	Table...... ...	Mûrit tôt, mais qualité pauvre.
15 oct. ..	"	2	2	..	"	De belle qualité. Type européen.
25 sept. ..	Noir bleu...........	4	5	12	Vin	Mûrit également.
16 " ..	Ambre clair	4	5	12	Table...........	Sujet au mildiou ; s'égrène beaucoup.
29 " ..	Rouge vif..........	4	11	..	"	Très semblable à Lindley.
10 " ..	"	4	4	12	"	Méritant pour sa précocité seulement.
29 " ..	Rouge foncé	4	15	..	"	Traitements au pulvérisateur nécessaires.
16 " ..	Blanc	4	8	..	"	Assez précoce et productif.
30 " ..	Blanc verdâtre.....	4	14	3	Vin.	Trop tardif à Ottawa.
29 " ..	" .. .	4	5	3	Table...	Un peu tendre pour expédition au loin.
27 " ..	Blanc	4	3	5	"	Ne paraît pas méritant.
8 oct. ..	Noir	4	4	12	Vin...........	Mûrit assez bien.
5 " ..	"	4	8	13	"	Trop petit.
29 sept. ..	Lilas	4	2	9	Table......... ..	Tient assez bien à la grappe.
29 " ..	Ambre foncé	4	9	3	Vin	S'égrène beaucoup.

CARACTÈRES et rendement de différentes variétés de vignes

Variété de vigne.	Planté en	Place d'origine.	Parenté.	Vigueur, 1 à 5.	Immunité de maladie, 1 à 5.	Date de floraison.
						1895.
Noah	1888	Nauvoo, Ill.	Rip.	9	2	14 juin
Niagara	1888	Lockport, N.-Y.	Labr.	9	8	20 "
Northern Light	1891	L'Orignal, Ont.	"	7	8	21 "
Norwood	1888	Norwood, Mass.	Hybr de Labr.	8	7	17 "
Othello (Hybride Arnold n° 1)	1888	Paris, Ont.	" Rip	9	7	19 "
Oriental	1888	Norwood, Mass.	" Labr.	9	6	21 "
Owosso	1888	Michigan	Labr.	9	7	20 "
Ozark	1891	Leavenworth, Kans.	Æst.	7	8	......
Oneida	1888	Oneida County, N.-Y.	Hybr de Labr.	6	7	21 juin
Pizzaro	1888	Newburgh, N.-Y.	" Rip.	8	7	19 "
Pattison	....	....	....	.....	.....	12 "
Peabody	1888	Newburgh, N.-Y.	Rip.	8	6	20 "
Potter	1888	Rhode-Island.	Labr.	9	8	18 "
Paragon	1891	Leavenworth, Kan.	Hybr de Labr.	8	8	22 "
Perkins	1888	Massachusetts	Labr.	7	7	19 "
Poughkeepsie	1888	Poughkeepsie, N.-Y.	Hybr de Labr.	8	8	22 "
Prentiss	1890	Puetney, N.-Y.	Labr.	8	5	18 "
Pearl	1888	Morrison, Mo.	Rip.	9	4	14 "
Pocklington	1888	Sandy Hill, N.-Y.	Labr.	7	8	19 "
Rogers n° 17	1888	Salem, Mass.	Hybr. de Labr.	8	8	17 "
" 2	1888	"	"	8	7	20 "
" 33	1888	"	"	8	7	20 "
" 36	1888	"	"	8	8	18 "
" 5	1888	"	"	7	7	18 "
" 13	1888	"	"	7	7	21 "
" 24	1888	Salem, Mass	"	7	7	15 juin
" 30	1888	"	"	8	7	21 "
" 32	1888	"	"	8	7	21 "
" 34	1888	"	"	8	6	18 "
Requa (Rogers n° 28)	1888	"	"	7	6	17 "
Rebecca	1888	Hudson, N.-Y.	Labr	6	7	17 "
Rommel	1891	Denison, Texas	Hybr. de Rip.	8	7	20 "
Secretary	1888	Newburgh, N.-Y.	"	7	7	21 "
Senasqua	1888	Croton Point, N.-Y.	Hybr. de Labr.	7	8	22 "
Saunders n° 8	1888	London, Ont.	Rip. × Vin	8	7	13 "
" 11	1888	"	....	8	7	23 "
" 51	1888	"	....	7	8	22 "
" 75	1888	"	....	8	7	20 "
" 84	1888	"	Rip. × Vin	8	8	19 "
" 85	1888	"	....	8	8	21 "
Standard	1891	Leavenworth, Ks	Labr.	8	8	22 "
Salem (Rogers n° 53)	1888	Salem, Mass.	Hybr. de Labr.	9	7	19 "
Stayman n° 19	1888	Leavenworth, Ks	Labr.	7	8	13 "
Telegraph	1888	West Chester, Penn.	"	8	8	18 "
Taylor	1888	Jerico, Kentucky	Hybr. de Rip.	8	6	15 "
Transparent	1888	Morrison, Mo.	Rip	9	7	14 "
Triumph	1888	Ohio	Hybr. de Labr.	8	6	24 "
Ulster Prolific	1888	Marlboro', N.-Y.	Labr	7	8	18 "
Victoria	1888	Clinton, Ky	"	7	7	....
Vergennes	1888	Vergennes, Vt.	"	9	7	20 juin
Worden	1888	Minetto, N.-Y	"	8	9	19 "
Wilder (Rogers n° 4)	1888	Salem, Mass.	Hybr de Labr.	8	8	20 "
Woodruff	1888	Ann Arbor, Mich.	Labr.	7	7	20 "
White Ann Arbor (A. A. blanc)	1888	"	"	6	8	22 "
Winchell	1888	Vermont.	"	8	8	23 "
White Imperial (Impérial blanc)	1888	Kansas	"	9	7	22 "
White Beauty	1888	"	"	8	7	21 "
Wilding	1888	Morrison, Mo.	Rip. × Labr.	8	7	20 "

cultivées dans le vignoble de la Ferme centrale—*Fin.*

Date de maturation.	Couleur.	Rendement moyen par cep. Nombre d'années.	Livres.	onces.	Utile pour vin ou pour dessert.	Remarques.
1895.						
30 sept.	Vert	4	16	3	Vin	Très tardif et sujet au mildiou.
1er oct.	Jaune pâle	4	14	1	Table	Comme Concord, très productif.
19 sept.	Blanc	1	..	12	"	Introduit par P. E. Bucke, d'Ottawa, Ont.
28 "	Ambre vif	4	9	10	"	Resemble à Lindley.
12 oct	Noir	4	9	..	"	Un peu tardif.
8 "	Ambre vif	4	14	..	"	Tardif.
3 "	Ambre foncé	4	8	11	"	Sujet au mildiou.
.....	Noir bleu	...	...	...	"	Qualité pauvre.
29 sept.	Noir	2	1	8	"	Fruit de bonne garde ; peu productif.
3 oct	"	4	2	..	Vin	Trop tardif à Ottawa.
10 sept.	"	4	2	12	....	
1er oct.	"	4	5	..	Table et vin	Qualité excellente.
24 sept.	"	4	10	8	Table	S'égrène beaucoup.
30 "	"	3	2	..	"	Ne vaut pas Concord.
1er oct.	Blanc	3	10	3	"	S'égrène beaucoup.
18 sept.	Rouge clair	4	5	4	"	Grappe plus grosse que Delaware.
23 "	Blanc verdâtre	4	6	4	"	Très sujet au mildiou.
15 oct.	Jaune pâle	3	11	12	Vin	Tardif, très sujet au mildiou.
5 "	Vert jaunâtre	4	1	6	Table	Pousse faible, un peu tardif à Ottawa.
25 "	Noir bleu	4	16	5	"	Très semblable à Merrimac.
29 "	Noir violâtre	4	17	..	"	Trop tardif.
26 "	Noir	4	8	8	"	Porte chaque année
25 "	Noir bleu	4	15	8	"	Mûrit uniformément.
30 "	Rouge	4	10	4	"	Semblable à Lindley.
29 "	Ambre foncé	4	7	12	"	De bonne garde.
23 sept.	Ambre	4	10	..	Table	Fleurs imparfaites.
4 oct.	Rouge clair	3	12	6	"	Noue inégalement.
5 "	Rouge foncé	4	23	10	"	Un peu tardif.
18 sept.	Blanc	3	6	8	"	Fleurs imparfaites, ne noue pas bien.
26 sept.	Rouge brunâtre	4	4	6	"	Qualité bonne.
14 "	Vert pâle	4	3	14	"	Manque de vigueur.
1er oct.	Vert blanchâtre	4	1	8	"	Pas productif.
5 "	Noir	4	5	4	"	Beau raisin de table de type européen.
8 "	"	4	9	9	"	Grappe très grosse.
4 "	"	4	4	..	Vin	Guère promettant.
18 sept.	"	3	1	10	Table	Semblable à Worden.
20 "	"	4	5	8	Vin	Grain sèche rapidement après maturation.
20 "	"	2	1	14	"	Un peu tardif.
1er oct.	"	3	4	5	"	Vigoureux et rustique.
9 "	"	4	6	7	"	Un peu petit.
23 sept.	"	3	1	10	Table	Précoce et promettant.
1er oct.	Ambre foncé	4	8	4	"	Variété d'hiver méritante.
18 sept.	....	1	1	1	"	A poussé faible.
12 "	Noir	4	11	3	"	A besoin de bons binages.
5 oct.	Blanc	3	6	2	Vin	Sujet au mildiou, tardif.
5 "	"	4	6	10	"	" "
15 "	"	1	12	0	Table	Très estimé au Missouri et en Géorgie.
25 sept.	Rouge clair	4	4	0	"	Pas assez vigoureux.
.....	Ambre clair	...	..	..	"	Pas rustique.
29 sept.	Rouge vif	4	13	3	"	De très bonne garde.
23 "	Noir	4	8	6	" et vin	Variété type.
29 "	Noir violâtre	4	8	7	"	Ne mûrit pas uniformément dans sol léger.
29 "	Rouge vif	3	2	8	"	Très foxé.
16 "	Blanc	1	8	..	"	A été tout à fait improductif.
20 "	"	2	2	12	"	Grain un peu tendre.
3 oct	"	4	3	10	"	Assez promettant.
18 sept.	"	4	3	0	"	Plus tardif que le précédent.
1er oct.	Vert pâle	4	8	3	"	Uniquement variété d'amateur.

VARIÉTÉS.

A mesure que la production augmentera et que les prix baisseront en conséquence, on demandera aussi du fruit de meilleure qualité. Il est probable que pendant quelque temps encore les variétés Concord, Niagara et Delaware continueront à être les plus recherchées. Il est aussi probable que l'on plantera plus généralement les plus belles des variétés Rogers. On devrait planter davantage la variété Vergennes en raison de sa productivité et de ses qualités de garde. On ne plantera guère des variétés précoces telles que Moyer et Moore's Early qui sont peu vigoureuses et peu productives; mais dans la province de Québec, où la précocité est un désideratum, elles devraient trouver place. L'amateur, dont les goûts sont plus difficiles à satisfaire, ne devra pas perdre de vue les belles variétés telles que Kensington, Mills et Secretary.

FRAMBOISIERS.



Fig. 5.—Framboise Sarah—de grandeur naturelle.

Nous donnons ci-dessus une figure de la framboise Sarah décrite dans le Bulletin 22 et dans le Rapport annuel pour 1895. Notre expérience depuis avec cette variété a fait ressortir la nécessité de prévenir les attaques de l'anthracnose en la plantant dans une terre argilo-sableuse forte et en traitant les plantes à la bouillie bordelaise.

La récolte de framboises a été extrêmement faible pour deux raisons principales. En premier lieu, les tiges de toutes les variétés avaient certainement été très affaiblies par les fortes gelées que nous avions eues ici en décembre et en janvier, où il n'y avait

point de neige sur le sol. L'échelle indiquant le dommage causé par l'hiver, fait voir que ce dommage a été beaucoup plus considérable que l'année précédente. La plupart des variétés ont passablement bien fleuri et ont noué une bonne quantité de fruit, mais une grande quantité du fruit n'a pu mûrir à cause de l'état d'affaiblissement des plantes. Il s'est formé très peu de rejetons au commencement de l'été, autre indice de faiblesse. En second lieu, vers le milieu de la saison de la cueillette, pendant une période de sécheresse, la mite tisserande (red spider) est apparue et a causé de grands dégâts, car à ce moment on ne pouvait appliquer des solutions huileuses ou à odeur désagréable. C'est ainsi que s'explique le rendement exceptionnellement faible. Dans la suite de l'été, grâce aux binages et aux pluies, les plantes ont repris et poussé vigoureusement, et les ravages de la mite tisserande ont pris fin.

Malgré ces désavantages, nous avons néanmoins, comme en 1895, obtenu d'intéressants résultats par différents modes de traitement des mêmes variétés. Chacune des 17 variétés ci-après de framboisiers rouges occupe deux rangs de 165 pieds de longueur. Un rang a été taillé en été, c'est-à-dire que les jeunes pousses ont été pincées quand elles ont atteint 15 à 20 pouces de longueur. Le vieux bois avait aussi été retranché des plantes de ce rang la saison précédente, aussitôt après la cueillette du fruit. Nous avions laissé l'autre rang tel quel en fait de taille jusqu'à ce printemps où les vieilles tiges ont été retranchées et les sommets morts rabattus. Ces rangs ont reçu le même traitement ces trois dernières années. En automne les plantes sur moitié de la longueur de chaque rang ont été couchées et il a été jeté sur le haut des tiges assez de terre pour les maintenir par terre. Nous présentons ici les résultats obtenus dans les demi-rangs soumis aux différents traitements, ainsi que le rendement total de chaque variété et le degré d'immunité de dommage par les froids de l'hiver.

Variété de framboisier, 1896.	Taillé, 160 pieds. — Abrité. — Echelle d'immunité, 1—10.	Taillé, 160 pieds. — Abrité. — Rendement de 80 plantes.	Taillé, 160 pieds. — Non abrité. — Echelle d'immunité, 1—10.	Taillé, 160 pieds. — Non abrité. — Rendement de 80 plantes.	Non taillé, 160 pieds. — Abrité. — Echelle d'immunité, 1—10.	Non taillé, 160 pieds. — Abrité. — Rendement de 80 plantes.	Non taillé, 160 pieds. — Non abrité. — Echelle d'immunité, 1—10.	Non taillé, 160 pieds. — Non abrité. — Rendement de 80 plantes.	Première cueillette.	Dernière cueillette.	Rendement, rang taillé.	Rendement, rang non taillé.	Rendement de 320 pieds, boîtes.	Rendement calculé par acre, boîtes.
Heebner	9	5¾	4	4¾	10	11½	5	7¾	11 juill.	1 août.	10½	19¼	29¾	677
Springfield	9	7	7	4	9	11	7	6½	2 "	4 "	11	17½	28½	649
Royal Church	2	¾	2	1½	4	3¼	5	2½	21 "	1 "	2¼	5¾	8	182
Carman	7	15¾	5	7¼	9	26¼	8	13¼	2 "	8 "	23	39½	62½	1,422
Thompson's Early Prolific	8	13¼	7	8	9	28¼	7	18½	2 "	8 "	21¼	46¾	68	1,547
Herstine	7	7	4	4	9	14½	6	6½	11 "	8 "	11	21	32	728
Parnell	8	8½	4	3¼	8	7¾	5	4½	7 "	8 "	11¾	12¼	24	546
Golden Queen	5	3	5	2¾	8	9¼	5	8	16 "	8 "	5¾	17¼	23	524
Reider	8	7½	4	3¼	8	7¼	4	2½	11 "	29 juill.	10¾	9¾	20½	467
Brandy-wine	8	10¼	6	6	9	12¾	7	7¼	7 "	8 août.	16¼	20	36¼	825
Niagara	7	8	4	4	9	12½	6	6¾	7 "	4 "	12	19¼	31¼	711
Marlboro	7	1½	4	1	9	9¼	5	5	7 "	27 juill.	2½	14¼	16¾	381
Hansell	8	6	6	3¾	10	13	7	5	2 "	29 "	9¾	18	27¾	632
Clark	7	5	5	3	8	7	5	2½	11 "	4 août.	8	9½	17½	399
Cuthbert	7	3¾	4	1¼	9	6¾	7	4¾	13 "	29 juill.	5	11½	16½	376
Turner	9	6¼	6	5¼	9	4¾	6	4¼	7 "	1 août.	11½	9	20½	467
Caroline	8	11	6	5½	9	21¼	7	11	7 "	8 "	16½	32¼	48¾	1,109

On voit que: 1° les plantes abritées sont celles qui ont le moins souffert en hiver, 10 représentant l'immunité entière et l'échelle descendante représentant le degré de dommage croissant; 2° les rangs non taillés ont de nouveau (voir Rapport pour 1895, p. 125) dans presque chaque cas rapporté davantage que les rangs taillés; 3° les rangs abrités ont dans presque chaque cas rapporté davantage. Ce dernier résul-

tat est tout à fait d'accord avec l'expérience de chaque année: les framboisiers se trouvent bien à Ottawa d'être abrités pendant l'hiver. Mais que les tiges non taillées aient produit davantage que les tiges taillées est en opposition à l'enseignement orthodoxe sur ce point, et fait voir qu'il sera bon pour les producteurs de fruits d'étudier soigneusement ce point.

RONCES.

La récolte des mûres a été faible, par suite des dommages causés par l'hiver et par la sécheresse de l'été. La variété Snyder a été la plus productive, Agawam vient ensuite. Cette dernière a fait une très forte pousse et paraît avoir moins souffert des froids qu'aucune autre. Il n'y a eu pratiquement aucune différence dans l'époque de maturation de la récolte principale de Snyder et d'Agawam.

Nous avons en 1895 essayé l'effet d'un paillis pendant la cueillette. Nous avons mis un paillis de seigle vert à une partie des ronces de trois des principales variétés, afin de maintenir l'humidité du sol sans l'usage de la houe. Le résultat l'année passée avait été une légère augmentation dans le rendement des plantes ainsi traitées. Cette année-ci il n'a pas été pris note des rendements, mais il y avait une différence marquée dans la vigueur des deux séries, cette différence étant décidément en faveur des rangs paillés.

RONCES—Rendements, etc.

Variété de ronce.	Longueur du rang.	Première cueillette.	Dernière cueillette.	Rendement.	Rendement par acre estimé.	Immunité du gel, hiver 1895-96. Echelle: 1-10
	pieds.			boîtes.	boîtes.	
Snyder	330	25 juill.	12 août.	39¼	863½	8
Agawam	330	"	12 "	33¼	731½	8
Erie	69	4 août.	12 "	4	420	7
Taylor's Prolific (Prolifique de Taylor)	330	29 juill.	12 "	19	418	5
Ancient Briton	165	4 août.	12 "	9	396	8
Wachusetts	330	25 juill.	12 "	15	330	7
Early Cluster (Grappe précoce)	170	25 "	12 "	7¾	325½	7
Kittattinny	315	27 "	12 "	14	322½	6
Wilson, Jr	57	1 août.	12 "	2¼	286	1
Nevada	165	4 "	12 "	6	264	2
Wilson's Early (Précoce de Wilson)	132	1 "	12 "	3	165	4
Western Triumph	330	27 juill.	12 "	3¾	82½	1
Stone's Hardy (Rustique de Jone)	288	4 août.	12 "	3¼	81¼	....
Tecumseh	150	8 juill.	8 "	¼	12	1

Soins de culture.—Dans cette localité toutes les variétés de ronces demandent à être abritées en hiver. La meilleure manière de faire pour cela est de coucher les tiges en automne et de les recouvrir en partie de terre. Pour y réussir, il faut tailler les jeunes pousses à trois pieds de hauteur et pincer les pousses latérales plus tard dans la saison. Les plantes devraient être buttées et en automne taillées à trois pieds de hauteur. Il est très difficile de coucher les plantes sans les casser; même avec le plus grand soin possible, on en casse quelques-unes; c'est pourquoi il est bon de laisser au moins cinq à sept tiges par plante. Pour les coucher on enlève un peu de terre du côté de la butte où on veut les coucher, on réunit les tiges avec une fourche à six dents et avec le pied on presse le collet dans la même direction où l'on incline les tiges. On jette ensuite de la terre sur le collet aussi bien que sur le sommet des tiges. On les couche dans la ligne du rang, de sorte qu'elles se recouvrent les unes les autres et ainsi aident à amasser et retenir la neige.

Fermes expérimentales.

CANNEBERGES.

L'intérêt au sujet de la culture de ce fruit croît chaque année, et nous avons reçu bien des demandes de renseignements telle que la suivante :—" J'ai environ six acres de terrain dans le lit d'un vieux étang de moulin dont la plus grande partie, après s'être séchée pendant une année, sera un bon terrain facile à travailler. Il y a un ou deux pieds de vase noire au-dessus du sol naturel. Il y pousse chaque année une masse de mauvaises herbes. Je pourrais faire que cette superficie fût inondée en automne ou au printemps, si cela était utile." Je cite cette lettre afin d'attirer l'attention sur une fausse idée commune sur les conditions essentielles pour réussir dans la culture de la canneberge. Il est vrai qu'il est indispensable de pouvoir inonder le terrain, mais en outre il faut, pour réussir, un sol convenable. Les canneberges font bien à l'occasion dans un terrain de vase, mais c'est l'exception. Quand le sol est riche, comme c'est souvent le cas dans les lieux bas, où l'eau apporte des matières terreuses des hauteurs environnantes, les plantes poussent des quantités de tiges et de feuilles et ne produisent guère de fruit. On améliorera beaucoup une terre de cette nature par une forte application de sable. On pourrait enlever les mauvaises herbes et le gazon en automne et transporter le sable pendant l'hiver. Une épaisseur de quatre à six pouces serait avantageuse sur les riches sols d'alluvion; cela empêcherait la pousse des mauvaises herbes et la trop luxuriante végétation des plantes de canneberge.

Le coût de la préparation d'un terrain marécageux pour le rendre propre à la culture de la canneberge varie beaucoup suivant la condition et le caractère du marais. S'il y a beaucoup à défricher, le coût en sera matériellement augmenté. Un apport de sable est presque toujours nécessaire, excepté dans les cas où une faible couche de vase reposerait sur du sable; on pourrait alors amener le sable à la surface par un labour. Les producteurs de la Nouvelle-Ecosse estiment que si les conditions sont favorables, la dépense au début varie de $60 à 100 par acre, y compris $10, coût de cinq barils de plantes.

Le premier wagon de canneberges fût expédié d'Aylsford (Nouvelle-Ecosse) en 1892. On croit que ce fut aussi le premier wagon complet venant de la vallée de l'Annapolis. M. Henry Shaw, de Waterville, écrit qu'en 1894, il s'en vendit 1,400 barils. Cette année-ci la récolte a été estimée être de 3,000 barils dans la même région. On transforme rapidement les terrains marécageux pour la culture de la canneberge. Il faut, d'un autre côté, se rappeler que la récolte de 1893 manqua presque complètement par suite de gelées et que celle de 1895 souffrit sérieusement par la même cause, qui détruisit une grande partie de la récolte. Des marais bien endigués, à bons fossés et qu'on peut facilement inonder à volonté, échapperont souvent aux gelées tardives si l'on profite avec intelligence de ces avantages, tandis que d'autres qui ont été négligés souffriront. La culture de la canneberge commence à s'établir dans l'île du Prince-Edouard, où M. C. R. Dickie, de Muddy Creek, s'en occupe avec assez de succès depuis quelques années. Les principaux désavantages sont les gelées tardives au printemps et les gelées hâtives en automne.

M. le professeur Macoun, de la Commission géologique, à eu la bonté de me donner la note suivante sur la distribution des deux espèces canadiennes:—

" Je trouve que l'airelle à gros fruits ou atocas (Low Bush Cranberry, *Vaccinium macrocarpum*) cultivée, bien qu'indigène en Ontario, n'y est pas commune, mais elle est très commune dans Québec et dans les provinces de l'Est. Son habitat ordinaire est dans la vase semi-liquide au bord des étangs et non pas dans les marais tourbeux où se plaît la canneberge (*Vaccinium oxycoccus*). Il s'ensuivrait donc que le sol qui convient à la canneberge est la terre noire de marais et non pas la tourbe comme je l'ai pensé quelquefois. Cette espèce se distingue de la canneberge par ses feuilles plates et ses fleurs portées à l'extrémité des branches de l'année précédente.

" Mon fils, M. J. M. Macoun, a écrit un article sur l'autre canneberge (*V. Vitis idæa*,) connue dans le Nouveau-Brunswick sous le nom de Wolfberry. On la trouve le long de la côte de Gaspé et du rivage nord du golfe du Saint-Laurent; les familles des pêcheurs recueillent ce fruit en grandes quantités pour leur propre usage et pour le vendre; et dans tout le nord du Canada, les chasseurs et les trappeurs, aussi bien

que les Peaux-rouges n'ont fréquemment aucune autre nourriture quand le gibier et le poisson sont rares. Bien que considéré comme sans valeur dans les parties les plus chaudes du Canada et que Gray le dise âcre et amer, et à peine mangeable, il paraît que dans son habitation préférée, les bois rocheux et froids du Nord ou le long des côtes de la baie d'Hudson ou de l'océan Arctique, son fruit devient plus gros et plus agréable au goût par l'effet des intempéries même qui rabougrissent et tuent ses concurrents moins rustiques."

Variétés cultivées.

Bien que la culture de la canneberge soit une industrie comparativement nouvelle en Canada, il a été fait déjà un choix de quelques variations méritantes dans l'espèce sauvage. On les cultive avec succès et elles paraissent satisfaire aux exigences du marché. Il ne paraît pas être nécessaire ni même à désirer que les plantes soient importées des Etats-Unis de l'Atlantique. Il serait bon toutefois que l'on déterminât par un essai soigneux et conclusif dans une ou plusieurs des meilleures cannebergières du Canada les mérites de ces types plus méridionaux, afin que nous eussions des données dignes de confiance. Il faut se rappeler à ce propos que jusqu'ici les cannebergières du Canada n'ont pas été sérieusement infestées par des insectes; si l'on importait des plantes il faudrait voir à ce qu'elles soient saines et non infestées. Je suis d'opinion que nous avons en Canada des variétés qui ne le cèdent en rien aux variétés étrangères et qui sont probablement beaucoup mieux adaptées aux conditions du Canada.

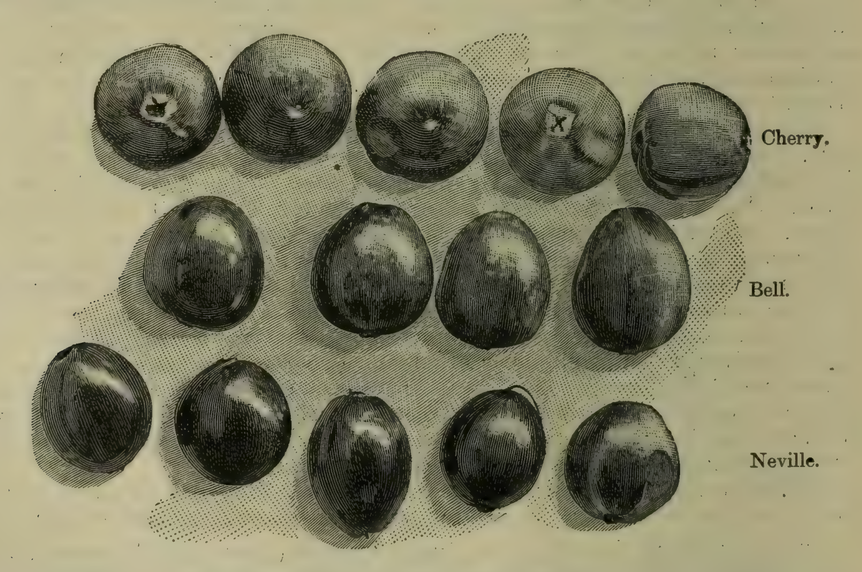


Fig. 6.—Canneberges Cherry, Bell et Neville.

Au commencement de novembre, M. Shaw. de Waterville (Nouvelle-Ecosse), expédia à mon bureau des échantillons de quatre des types principaux choisis entre les canneberges indigènes telles qu'on les trouve dans le comté King's.

Bell (de la Nouvelle-Ecosse).—Fruit de grosseur moyenne, piriforme, rouge vif, quelquefois maculé de rouge moins foncé. Chair ferme, tachée de rouge. Cuit, il donne un jus très coloré; saveur acide, riche, sans astringence.

Cherry (de la Nouvelle-Ecosse).—Le fruit paraît être plus gros que chez aucune autre variété indigène, mesurant quelquefois ⅞ de pouce en diamètre transversal. Il

a quelquefois $\frac{5}{8}$ de pouce suivant l'axe. Ressemble extrêmement par la forme à la variété du cap Cod du même nom. Gros, arrondi, déprimé, à fond blanc jaunâtre, couvert par places de rouge clair. Chair ferme. De bonne garde. Cuit, a un goût acide agréable, sans astringence ni amertume. Très bon.

NEVILLE.—Fruit de grosseur moyenne, de forme ovale, cramoisi foncé; chair ferme, avec trace distincte d'astringence dans la peau, qui devient plus prononcée par la cuisson. Jus de couleur vineuse claire, assez bon, quoiqu'exigeant davantage de sucre que Cherry ou Bell. Fait une magnifique gelée, ferme et cramoisi foncé.



Fig. 7.—Canneberge Shaw
(de grandeur naturelle, d'après une photographie).

SHAW.—Nommée en l'honneur de M. Henry Shaw, de Waterville (Nouvelle-Ecosse), qui dit avoir trouvé cette variété croissant dans un marais sur la Gaspereaux. Fruit de grosseur moyenne, ovale, court, intermédiaire par sa forme entre Bell et Neville, rouge violet. Chair toute fortement colorée, pas trop acide. M. Shaw dit que c'est une variété exceptionnellement rustique. Nous n'avons pas essayé de la cuire.

AMÉLIORATION DU CERISIER NAIN.

Dans le Rapport annuel pour 1894, à la page 134, nous avons appelé l'attention sur des expériences en voie d'exécution ayant pour but l'amélioration du cerisier nain (Sand cherry, *Prunus pumila*) indigène. Nous espérions alors que la forme soumise à l'expérience se trouverait être suffisamment rustique pour résister aux rigueurs du climat du Manitoba, sinon de tout le Nord-Ouest. Cette espérance n'a pas été pleinement réalisée. Jusqu'ici les semis de la forme figurée dans mon rapport pour 1894 n'ont guère été que mi-rustiques aux fermes succursales de Brandon et d'Indian Head—du moins, sans abri. Beaucoup de semis de la plante originaire ont porté fruit depuis mon premier rapport. Quelques-uns de la seconde génération ont aussi porté fruit cette année. Nous avons choisi des meilleurs types d'entre ceux qui ont fructifié les premiers, en ayant égard aux différents caractères et qualités désirables dans un fruit de cette espèce.

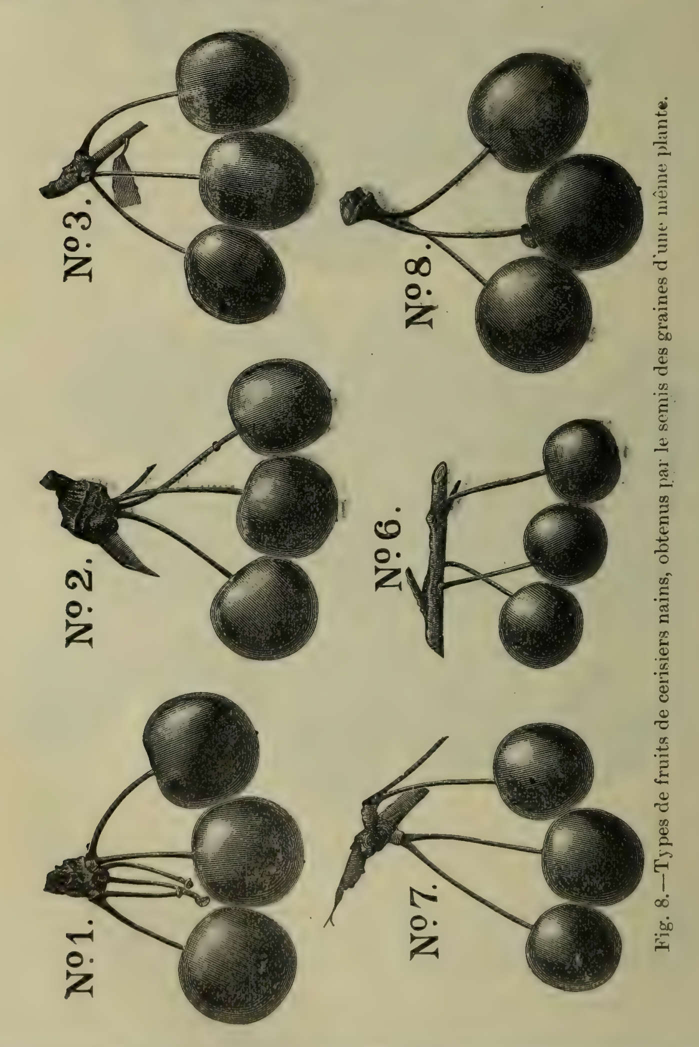


Fig. 8.—Types de fruits de cerisiers nains, obtenus par le semis des graines d'une même plante.

La figure ci-jointe, d'après une photographie, fait voir la remarquable variation en grosseur, qui indique aussi variation quant à la saison et quant au goût.

Cerisier nain greffé sur Prunier indigène.

Bien que l'écussonnage ou la greffe de pruniers et de cerisiers sur des cerisiers nains n'aient pas pris facilement, néanmoins, quand l'ordre est renversé et que l'on prend le prunier indigène (*Prunus americana*, L.) comme porte-greffe, on obtient une union facile et durable. Des greffons d'un spécimen choisi de cerisier nain, greffés sur un prunier de deux ans, à environ un pied de terre, au printemps de 1894, ont porté cette année une bonne récolte de fruits, et ont fait en outre une pousse très satisfaisante. La chose remarquable touchant le fruit a été qu'il était décidément de meilleure qualité et beaucoup plus gros que celui de la plante mère, bien que celui-ci fût tout à fait de grosseur normale. Je ne puis dire si nous pouvons nous attendre à ce que cette amélioration en grosseur et en qualité se continue ou à ce que l'union entre la greffe et le porte-greffe soit permanente. Pour le moment ce sujet semble présenter un champ d'intéressantes et utiles expériences.



Fig. 9.—Fruits de cerisier nain greffé.
Sur ses propres racines. Sur prunier.

MURIER DE RUSSIE.

(Russian Mulberry, *Morus alba tatarica*, Desef.)

Cet arbre fut apporté de l'ouest de la Russie en Amérique il y a environ trente ans. Quelques-uns le croient un hybride entre *Morus nigra*, L., et *M. alba tatarica*, Desef., particulier à cette région. Tous les arbres en Amérique ont été obtenus de graine; ceci a naturellement donné lieu à de très grandes variations dans la grosseur et l'aspect du fruit. Des agents pour la vente d'arbres, peu scrupuleux mais entreprenants, ont profité du fait que cet arbre est estimé dans les Etats-Unis de l'Ouest en raison de sa pousse rapide et de sa vitalité, et que dans quelques cas le fruit en est assez gros et assez bon pour être mangeable, et ils ont préconisé l'arbre dans l'Est comme de grande valeur pour arbre d'ornement, pour son bois et pour son fruit. L'arbre possède sans nul doute plusieurs bonnes qualités: on l'obtient de graine facilement et rapidement; on le transplante facilement; il est passablement rustique, et si ses pousses terminales sont tuées par l'hiver, la pousse de la saison suivante est aussi vigoureuse que jamais.

Le Fruit.—C'est le fruit qui nous intéresse surtout. Il y a quelques années les agents entreprenants susmentionnés ont vendu des mûriers dans la province de Québec au prix de $3 pièce ou "$5 la paire." L'achat et la plantation en paire en assuraient la fertilité! Dans un article par un écrivain du Kansas et qui a été publié dans l'Ontario Forestry Report pour 1882 je trouve le fruit décrit comme suit: "A peu près de la grosseur des mûres de ronce, fruit de dessert sucré, acidulé; fait aussi un petit vin agréable, et on emploie beaucoup les feuilles pour la nourriture des vers à soie." Je n'ai jamais vu de fruits du mûrier de Russie aussi gros que des mûres de ronce. Plusieurs de ces mûriers furent plantés à Abbotsford (Québec), il y a environ dix-huit ans, par le feu Charles Gibb. Ils poussèrent très bien et commencèrent à fructifier sept ou huit ans après avoir été plantés. Aucun arbre n'a eu le fruit exactement comme celui d'aucun autre, la différence, étant surtout en couleur et en grosseur. Le fruit sur tous les arbres mûrit au commencement d'août. La couleur varie du rose clair au rouge foncé. Nous essayons à Ottawa des semis sélectionnés obtenus de graines de ces arbres. Le mûrier de Russie a à présent très peu ou point de valeur comme arbre fruitier. Il se peut que par l'hybridation et le sélectionnement on puisse obtenir des variétés utiles. La figure ci-dessus du fruit a été faite d'après une photographie de quelques-uns des plus gros fruits d'une même branche.



Fig. 10.—Mûre de Russie—de grosseur naturelle.

POMMIERS.

Variétés de pommiers plantées depuis 1888.

Variétés américaines ou d'ancienne introduction.		Variétés européennes ou d'introduction récente.	
Vivantes.	Ont péri.	Vivantes.	Ont péri.
Arkansas Black.	American Pippin.	Anisovka, M. 32.	Ananasnoe (Pine Apple).
Allen's Russet.	Arkansas Beauty.	Anisim, 18. M.	Avendrusia.
Alexis, Baldwin.		Annis, 32. M.	Avenarius.
Andrew's Sweet.	Bombarger.	Antonovka.	Alfister (Warsaw).
August.	Benoni.	Antonovka 236, 26 M.	Aucubifolia (M).
Arthur.	Brewington.	Antonovka (Fisk).	Argenteuil, semis.
	Beauty of the World.	Aport n° 252.	
Ben Davis.	Bottle Greening.	Almond Reinette n° 4.	Babushkino. M.
Brockville Beauty.	Belle de Boskoop.	Alexander, M.	Beresinskoe n° 122 M.B.
Bethel.	Baldwin.	Arabka, Winter (Fisk).	Beel Solotskoe.
Babbit.	Blue Orange.	Arkad (Grell).	
Baraboo.		Antonovka (Ansjutin).	Citron (Vilne).
Bell Pippin.	Cooper's Market.	Antonovka White (Koslov)	Cinnamon Streaked.
Baxter.	Chenango Strawberry.		Christmas, n° 477 Beadle.
Bessie.	Cranberry Pippin.	Blushed Calville.	
Beecher's Red.		Basil The Great.	Dinnaya.
Bailey's Sweet.	Dominie.	Bergadoff (Sk).	Danish Kantapfel.
	Dickson.	Beautiful Arkad n° 453 B.	Duchovoe.
Canada Baldwin.		Burlovka, n° 183 (Beadle)	
Calumet.	Early Harvest.	Boiken.	Erdbeer Streifling.
Canada Red.		Blackwood n° 407.	
Crawford.	Fall Pippin.	Bode.	Foundling.
Cox's Orange Pippin.	Fallawater.	Broad Green, n° 157 M.	Fonaric.
Clayton.	Fall Jennetting.	Borsdorf, n° 402.	French Pippin.
Cullens, keeper.		Bogdanoff Steklianka.	
Cullender.	Giant Swaar.	Bogdanoff.	Grand Duke Constantine.
	Gravenstein.	Broad Cheek.	Gros Mogul.
Duke of Connaught.		Borovinka Koslov.	
Duchess.	Hurlbut.	(Niemetz).	Howard's Best Russian.
Delaware Red Winter.			
Dery's Baldwin.	Jolti Calville.	Cinnamon n° 50 Vor.	Imperial Citron.
Decarie (Fisk)	Jolti Beil.	" 322 B.	
Davis, semis (reçu de Mme		Champagne Pipka.	Kiev Reinette.
Foster, Knowlton, Q.)	King.	Cross n° 413.	
Dr. Walker.	Keswick Codlin.	Charlamoff.	Long Arcad.
Dempsey n° 80.	Kellogg Russet.	Cinnamon Pine, n° 375.	Large Bogdanoff.
		Crimean.	Large Gruner-Guelder.
Early Colton.	Lord Suffield.	Court-pendu-plat.	
English Pippin.	Lady Henniker.		Lapouchoe n° 470.
Excelsior (crab.)		Dvinnoe Solovieff.	(Beadle).
Edith.	Mother.		
Eisike.	Mann.	Enorme.	Marble.
	Maiden's Blush.	Extra Solovieff.	Muscatelnoe.
Fameuse.	Mason's Orange.	Early Prolific, n° 332 B.)	Malus Toringo.
Family Favorite.	Magog Red Streak.	Early Sweet.	Moregi.
Frazer's Russet.			
Flushing Spitzenberg.	Nero.	Furst Taffet Apfel.	Nitchners.
Fanny.	Nonpareil.		
Forest.		Grand Sultan.	Prolific Annis.
	Osceola.	Gipsy Girl.	
Gano.		Golden White, n° 978.	Rosenrother.
Gideon n° 6.	Perry's Russet.	Grandmother, n° 469-6 M.	Rother Ananas.
Gideon n° 9.	Peck's Pleasant.	German Calville (Fisk).	Riga Transparent.
Gideon n° 10.		Golden Stone (Niemetz).	Rother Winter.
Grimes' Golden.	Red Russet.	Green Sweet, n° 169.	Rhenischerbohn, M.
Golden Ball.	R. I. Greening.	Gorka Pipka, n° 265 B.	Revel Borsdorf.
Green Fameuse.	Red Beitigheimer.	German Skrute, n° 371 B.	Rotta.
Glowing Coal.		Golden Reinette.	Red Eiser.
Gideon.	Stump.	Good Peasant.	Rambour Riga.
Golden Russet.	Sutton's Beauty.	Gremuck (Niemetz).	Red Swedischer.
Ghent (inconnu).	Stuart's Golden.	Gul Pembe (Niemetz).	Roschdestvenskoe.
	Stark.		(Christmas Fisk).
Hart's Seedling.	Saxton.	Hare Pipka, n° 202 B.	

VARIÉTÉS de pommiers plantés depuis 1888—*Suite.*

VARIÉTÉS AMÉRICAINES OU D'ANCIENNE INTRODUCTION.		VARIÉTÉS EUROPÉENNES OU D'INTRODUCTION RÉCENTE.	
En vie.	Ont péri.	En vie.	Ont péri.
Huntsman.	Spitzenburg.	Himbeer.	Stettiner Kantapfel.
Hartshorn.	St. Johnsbury Sweet.	Hâtive de Crimée.	Stripe.
Haas.		Herren, n° 315.	Skrischapfel (M).
Hardisty n° 2.		Hibernal.	Striped Calville M.
Hardisty A.	Utters Red.	Handsome White, n° 450 B.	
Hardisty X.			Tuttle n° 5.
Hardisty Seedling.	Vandevere.		Table Apple.
Heidi.	Victoria (Gibb).	Kremers, n° 284 B.	
Harkison,		Kruder, n° 17 M.	Winter Lievland.
Hebbel White.	Wine Sap.	Kremers, n° 284 Glas.	White Bogdanoff.
Headley.	Warners King.	Kursk Annis, n° 984.	White Rambour.
Hardy.		Karabovka, n° 21 M.	
Holly.		Krimskoe, n° 65 M.	Yellow Stettin.
Hamilton.		Kara-Synap A.	
Hartman (C. W.)		Kara-Synap B.	
Ivanhoe.		Lead.	
Inkerman Greening.		Little Hat.	
Iowa Beauty.		Longfield.	
		Lubsk Queen.	
Jake (The).		Lubsk Queen.	
John Richardson.		Large Annis n° 413.	
Jonathan.		Ledenetz (Gibb).	
Jennie.		Lieveland Raspberry.	
Johnson's Seedling.		Lead (de St-Petersbourg).	
		Lebedka.	
King of Pippins.		Lebokey Sweet.	
Kinnaird's Medium.		Lapouchoe (Koslov).	
Lady.		Moscow Pear.	
Lankford.		Melonen.	
Longueuil.		Marmalade.	
Lou.		Meinster.	
Lady Elgin.		Marion (Grell).	
Louis Favorite.		Marion (Solovieff).	
La Victoria Seedling.			
Langford Beauty.		N° 20 M.	
Logan Sweet.		N° 585.	
Late Winter.		N° 380 Dept.	
Lakes Pippin.		N° 57 M.	
Layman's Red Seedling.		N° 135 M.	
Layman's Red Winter.		N° 569 M.	
Louise.			
Lawver.		Ostrakoff n° 472 B.	
Lord (Sweet).		Orel n° 1.	
		Ostrakoff Glass (Fisk).	
Mitchell's n° 1.		Orel.	
Mitchell's n° 2.		Osimoe. 7 M.	
Mary (Mitchell's n° 3).		Orel n° 5.	
Mitchell's n° 4.		Orel n° 980.	
Mitchell's n° 5.			
Mammoth Black Twig.		Plodovitka (Koslov).	
Minkler.		Pointed Pipka.	
Mo. Pippin.		Possart.	
Martha.		Paperovka (Niemetz).	
Mickel.		Plikanoff.	
Malinda.		Polosatoe Calville (M).	
Milwaukee.			
McMahan White.		Rosovka Rosy n° 406 (Beadle.)	
McIntosh Red.			
		Romna n° 599.	
Newman n° 19 (Gibb).		Rosy Repka.	
Northern Spy.		Romna n° 599.	
North Star.		Rosovka Rosy n° 406 (Beadle).	
Newton.			
Newell's Winter.		Red Subluck n° 26.	

VARIÉTÉS de pommiers plantés depuis 1888—*Suite.*

VARIÉTÉS AMÉRICAINES OU D'INTRODUCTION ANCIENNE.		VARIÉTÉS EUROPÉENNES ET D'INTRODUCTION RÉCENTE.	
En vie.	Ont péri.	En vie.	Ont péri.
Nodhead.		Reinette Grise, n° 28.	
		Repka Winter.	
Ontario.		Rosy Repka (200).	
Orange Winter.		Resonart.	
Orel n° 7.		Russian Transparent.	
Ohmer.		Rambour Reinette, n° 502.	
October.		Red Reinette n° 316. (Beadle).	
Okabena.			
		Reinette Kievskoe.	
Princess Louise.		Red Serinka.	
Pomme Grise.		Red Repka (200).	
Peach.		Revel n° 338.	
Peach, M & H.		Red Stettiner (Fisk).	
Peasegood.		Russian Tyrol.	
Pewaukee.		Red Annis n° 985.	
Patten's Greening.		Red Queen n° 316.	
Peffer.		Revel Glass n° 170 B.	
Palmer.		Red Duke.	
Pewaukee Russet.		Romenskoe (Gibb).	
Plumb's Cider.		Repolovka I. M.	
Patten's Duchess n° 4.		Rosy Voronesh n° 1277 B.	
Peter Smith.		Round Borsdorf n° 356 B.	
Primate.			
		Simbirsk n° 1.	
Quebec Sweet.		Sweet Pipka (Beadle).	
		Simbirsk n° 2.	
Red Detroit.		" 4.	
Rose.		" 5.	
Rawles Janet.		" 9.	
Rainbow.		" 10.	
Rubicon.		" 11.	
Red Rudolph.		Saccharine.	
Renaud Seedling.		Sugar Sweet.	
Red Astrachan.		Sara-Synap (Niemetz).	
Roxbury Russet.		Skrut (Grell).	
Reynard.		Stone Antonovka. (Govt. of Tchernigov.)	
Ribston Pippin.			
Rome Beauty.		Sweet Pipka (Beadle).	
Roger's (Hill Centre).		Stettin n° 80.	
Ruby Gem.		Switzer.	
Rolfe.		Sugar Miron, n° 368.	
Red Gravenstein.		Sweet Borovinka n° 874.	
Richard's Graft.		Sablouke d'Automme n° 10.	
Schantz (E. M.)		Sablouke (Grand Arronde n° 9).	
Starr (C. R. H.)			
St. Lawrence.		Skrisck Apfel (Grell).	
Stone.		Schwarze Gans. M.	
Snyder.		Svinetz n° 426.	
Smith's Seedling.		Sweet Stripe n° 12.	
Seek-no-Further.		Silken Leaf.	
Scarlet Pippin.		Serinka, n° 107 M.	
Spencer.		Sandy Glass, n° 24 M.	
Stark.		Scented, n° 264 B.	
Sarah.		Sultan, n° 344 B.	
Smith's n° 1.		Svintzovka.	
Shaker Pippin.		Sklanka Bogdanoff.	
Sind Centre.		Skarlock Reinette.	
Smith's n° 2.		Striped Winter (Budd).	
Sambo.			
Shiawassee Beauty.		Taffet Winter.	
St. Hilaire.		Tetofsky.	
Saxton.		Toskin n° 4.	
Scott's Winter.		Thin Twig.	
Swayzie (Pomme Grise).		Transparent, n° 12.	
Sharp's Russet.		Tiesenhausen n° 190.	

VARIÉTÉS de pommiers plantés depuis 1888—*Fin.*

VARIÉTÉS AMÉRICAINES OU D'INTRODUCTION ANCIENNE.		VARIÉTÉS EUROPÉENNES ET D'INTRODUCTION RÉCENTE.	
En vie.	Ont péri.	En vie.	Ont péri.
Senecal.		Titovka (Gibb).	
Salome.		Taffet Winter. Proskau (Gibb).	
Sops of Wine.		Throne n° 243 B.	
Thompson's semis n° 63.		Titovka (Koslov).	
″ 35.		Titovka (Solovieff).	
″ 26.			
Talman Sweet.		Ukraine (Gibb).	
Thaler.		Ukraine, n° 290 M.	
Upp Apple, reçu de Hope.		Vargulek n° 55 (Vor).	
Uncle Sam.		Vargulek (Grell).	
Van Deman.		Voronesh Reinette, n° 282 B.	
		Vargul (Fisk).	
Wright (G. A.)		Voronesh Sweet.	
Wealthy.			
Watterson n° 3.		Winter Rambour (Niemetz).	
White Winter Calville.			
Wolf River.		White Borovinka.	
Williams Russet.		White Naliv.	
Walworth Pippin.		White Pigeon n° 317 (Beadle).	
Walter.			
Washington Strawberry.		White Borsdorf (Fisk).	
Watterson n° 4.		Workunok n° 565 B.	
Winter St. Lawrence.		White Russet.	
Windsor Chief.		White Transparent.	
Walbridge			
Wisconsin Spy.		Yellow Annis, n° 987.	
Wagener.		Yellow Arcad.	
Winter Duchess.			
Winter Bough.		Zolotoreff (Niemetz).	
Yellow Bellefleur.			
York Imperial.			
Yellow Transparent.			

POMMIERS DU PAYS (CRABS).

Ball's Winter.	Bowman.		
Brier's Sweet.	Coral.		
Chicago.	Gen. Grant.		
Dartmouth.	Hesper Rose.		
Excelsior.	Paul's Imperial.		
Hyslop	Red Siberian.		
Jumbo.	Waxen.		
Lord's Late.	Whitney.		
Martha.			
Marengo.			
Orion.			
Orange.			
Oblong.			
Ogilvie.			
Rose of Stanstead.			
Transcendent.			
Van Wyck.			

DESCRIPTIONS DE VARIÉTÉS.

Dans le courant de l'année mon attention a été spéciatement appelée sur les variétés suivantes :—

ARCTIC—Introduite par O. R. Gerrish, pépiniériste, à Lockville (Massachusetts); n'a pas fructifié à Ottawa. Les arbres et les fruits de cette variété ont été examinés dans le verger de M. H. H. Hill, Isle La Motte (Vermont), à la fin de septembre.

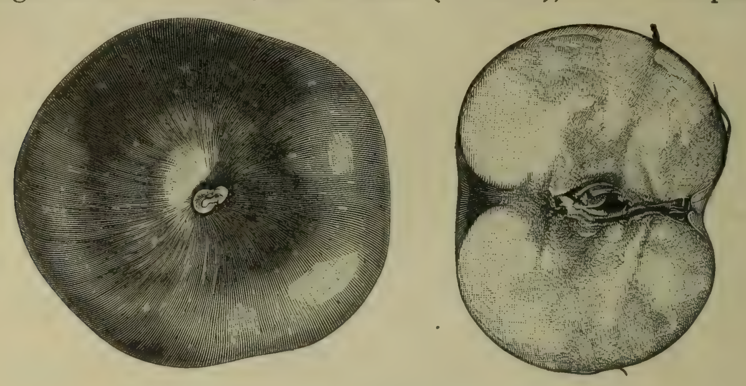


Fig. 11.—Pomme Arctic (moitié de grosseur naturelle).

Description.—Fruit gros, oblong à et conique arrondi avec tendance marquée dans les gros spécimens à présenter cinq faces distinctes, quelquefois bilobé. Forme type, oblong arrondi. Peau lisse jaune, mais colorée sur toute sa surface d'un riche cramoisi plus foncé près du bassin, et recouverte d'une pruine délicate, semée de gros points, de couleur chamois. Cavité peu profonde, large, bordée de vert ou de roux; pédoncule très court, enserré. Bassin irrégulier; calice fermé. Très beau. Chair jaune, ferme, un peu farineuse, mais fondante, agréablement acidule, qualité médiocre à bonne. Saison, janvier et février. Remarqué une trace de pourriture au cœur de quelques spécimens examinés à la fin de la saison.

Arbre dressé, à branches étalées, ressemblant un peu au Greening; à forts embranchements ; bien noué; rameaux robustes; écorce de couleur foncée; feuilles grandes et d'un riche vert lustré; soumis à bonne culture, paraît tout à fait vigoureux et sain.

Le profeseeur Waugh, de Burlington, écrit ce qui suit: "Il y a des rapports contradictoires sur l'origine de la pomme 'Arctic'. O. K. Gerrish, de Lakeville (Massachusetts, E. U.), prétend avoir le premier découvert et introduit cette pomme. Il dit que la pomme 'Arctic' est originaire du Cap-Vincent (New-York). L'arbre originaire croissait près du fleuve St-Laurent dans un endroit très exposé. M. Gerrish dit qu'il cultive et répand cette variété depuis dix ans, et qu'il en a reçu les rapports les plus favorables, même des districts les plus froids du nord. M. Gerrish a fourni à l'Isle La Motte le stock de cette variété. Il paraît cependant y avoir eu de nombreuses substitutions. Quelques greffeurs de profession dans le nord de New-York ont vendu la variété Kings sous le nom d''Arctic'. Notre division de la pomologie n'est pas encore au clair quant à l'identité et à l'histoire de cette variété."

Dans une récente communication M. Gerrish me disait:—"L'Arctic provient d'un semis qui avait poussé fortuitement sur les bords du St-Laurent, vis-à-vis l'Isle Wolfe (Canada), à environ 30 pieds du rivage." M. Garrish prétend aussi avoir acheté l'arbre primitif, qu'il a détruit il y a quelques années après l'avoir multiplié.

BALDWIN DU CANADA.

Description.—Fruit de moyenne grosseur; oblong arrondi. Peau lisse, jaune, à éclaboussures et stries carmin et cramoisi, semée de nombreux gros points. Cavité large, profonde lisse; pédoncule épais, de 1 pouce de longueur. Bassin de profondeur

moyenne, calice fermé. Chair blanche, souvent nuancée de rose foncé presque jusqu'au cœur, ferme, tendant quelquefois à devenir sèche et à consistence de liège, assez juteuse, acidule, à faible goût astringent particulier et non désagréable, de bonne qualité; saison, mi-hiver, et plus tard. Sujet à la tavelure dans les sols légers.

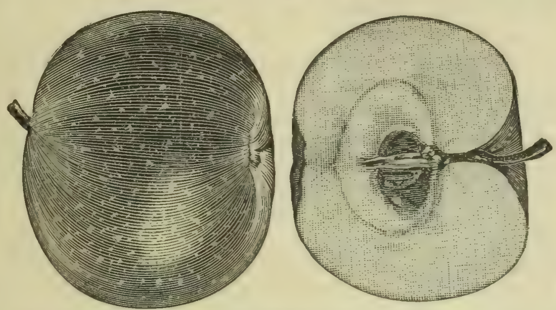


Fig. 12.—Pomme Baldwin du Canada (moitié de grosseur naturelle).

Arbre dressé vigoureux à branches proéminentes. Dans les sols légers et chauds souffre beaucoup des coups de soleils et du crevassement de l'écorce. Les sols argileux et argilo-sableux paraissent mieux lui convenir. Dans les cantons de l'Est et sur le Saint-Laurent dans la partie ouest de Québec où il est bien connu, il donne satisfaction dans ces terrains, M. N. C. Fisk, d'Abbotsford (Québec), dit que cette variété procède de graine de *Pomme de fer*, sur la ferme de M. Alexis Dery, à Saint-Hilaire (Québec). M. Fisk l'apporta à Abbotsford en 1855, la multiplia et l'introduisit dans le commerce sous le nom de Canada Baldwin.

BEDFORDSHIRE FOUNDLING (*Cambridge Peppin*, Hogg).—Cultivé par J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit gros, ovale arrondi, fortement côtelé près du calice. Peau un peu rude, vert sombre, jaune pâle à pleine maturité; à gros points couleur chamois. Cavité profonde, large à la base; pédoncule court, enserré; bassin profond, étroit, angulaire. Calice ouvert. Chair jaune, tendre, agréablement acidule, fondante; saison, fin d'hiver; ancienne variété anglaise.

CORNISH GILLIFLOWER.—Cultivé par M. J. D. Roberts, Cobourg (Ontario). Fruit gros, ovale oblong, côtelé, angulaire. Peau rude, vert sombre strié de rouge vif, semé de taches rousses. Cavité peu profonde; pédoncule de $\frac{3}{4}$ de pouce à 1 pouce de longueur. Bassin étroit, angulaire; calice grand, fermé. Chair jaune, ferme, parfumée; de bonne qualité; saison d'hiver. Connue en Angleterre depuis 1813, où elle fut soumise au commerce. Improductive, dit-on, en Angleterre.

DORKHAM RUSSET.—Reçue de MM. Wm Craig et fils, Abobtsford (Québec).

Description.—Fruit de grosseur moyenne, rond, très légèrement conique, très beau. Peau rouge clair partiellement couverte de macules roux clair tirant sur le chamois mêlé de cramoisi. Cavité assez profonde, bordée de roux; pédoncule de moyenne longueur. Bassin de profondeur moyenne, régulier. Calice petit, ferme. Chair blanche, juteuse du type reinette, mais point coriace, piquante, acidule, bonne qualité; saison, octobre à décembre.

Arbre à tête ronde, un peu étalée; assez rustique; a commencé à fructifier la huitième année après avoir été planté et a assez bien porté depuis. Très belle pomme de bonne qualité, ayant surtout de la valeur pour l'amateur. Elle se détache de l'arbre au commencement de la saison et perd ainsi de sa valeur commerciale.

GANO.—Reçue de Storrs et Harrisson, Painesville (Ohio). Plantée, printemps 1891.

Description.—Fruit gros, rond, s'amincissant vers le calice, régulier. Peau lisse, huileuse, épaisse; fond jaune lavé de rouge sombre, lustré, surtout près de la cavité. Points blancs peu marqués. Cavité, profonde, ronde, lisse. Bassin de grandeur moyenne, légèrement ridé; calice partiellement ouvert. Chair blanche un peu coriace et sèche. Qualité pas tout à fait bonne, manquant de piquant et de juteux. Cœur gros; graines grosses bombées. Saison probablement janvier. Ressemblant beaucoup à Ben Davis quant au caractère de la peau.

Arbre à branches étalées, assez vigoureux. Jusqu'ici les pousses terminales n'ont pas souffert des gelées de l'hiver, mais le tronc de l'un des arbres plantés a souffert quelque peu de coups de soleil. On dit que cette variété a été produite dans le Missouri, et quelques-uns prétendent qu'elle provient d'un semis de Ben Davis, variété à laquelle elle ressemble sous certains rapports.

LONGEVITY.—Venant du verger du Dr D. Young, Adolphustown (Ontario).

Description.—Fruit de grosseur moyenne, rond, régulier, avec tendance à la forme conique. Peau lisse, un peu huileuse. Couleur, fond jaune presque tout couvert de taches rouge foncé; gros points peu marqués, de couleur grisâtre. Cavité profonde étroite, légèrement roussâtre au fond; pédoncule mince, enserré. Bassin grand, large, quelquefois ridé; calice petit, fermé. Chair jaunâtre, finement granulée, remarquablement ferme, juteuse, mais fondante, agréablement acidule, qualité bonne. Cœur petit, cave. Graines petites. Pas autant d'arome peut-être que Spy, mais très-supérieure à Ben Davis.

Au mois de décembre 1896, le Dr Young écrivait ce qui suit sur l'arbre et sur son origine : " Il y a 50 ou 60 ans que des semis de pommiers furent plantés sur plusieurs fermes des environs. Ces arbres paraissent être à peu près tous morts, excepté celui en question (Longevity) qui est encore remarquablement sain et vigoureux. J'entendis parler de cet arbre peu de temps après que je fus fixé ici, mais je n'y prêtai attention que lorsque par occasion j'en vis et goûtai le fruit à la fin de la saison. Peu après je le greffai sur des arbres rustiques, croyant pouvoir le multiplier avec profit, son fruit étant de bonne grosseur, d'un bel aspect, finement granulé et très agréable au goût le printemps et l'été suivants, outre qu'il se garde remarquablement bien. L'automne de 1894, en ayant pour la première fois récolté deux barils, je les envoyai à MM. Hart et Tuckwell, à Montréal, leur demandant de faire l'essai de leurs qualités de garde. Vers la fin du mois de juin suivant, M. Walter Paul leur offrait $50 pour les deux barils. La tentation fut trop forte, et les deux barils furent vendus à ce prix. L'automne de 1895, je leur en expédiai deux autres barils, qu'ils ont gardés, et qui sont encore, je crois, en parfait état de conservation." Comme les deux barils de la récolte de 1895 ont été gardés en entrepôt froid dans des conditions favorables, cet essai perd un peu de sa valeur. Cette variété est maintenant la propriété de MM. H. C. Graves et fils, pépiniériste, à Saint-Joseph (Missouri, Etats-Unis). Au printemps dernier, MM. Graves et fils ont bien voulu envoyer des greffons pour essai à la ferme expérimentale. Malheureusement nous en avons perdu quelques-uns, les ayant greffés sur des sujets tués à la racine par le froid. Nous soumettons présentement ces faits au public en réponse anticipée aux demandes de renseignements concernant l'histoire et la valeur de cette variété qui sera probablement livrée au commerce l'année prochaine.

MARTHA (*Crab.*)—Gain de la ferme expérimentale. Grosseur, 2 pouces $\frac{1}{4}$ transversalement sur 1 pouce $\frac{3}{4}$ suivant l'axe; symétriquement déprimé. Peau lisse



Fig. 13.—Pomme Martha (moitié de grosseur naturelle).

lustrée, plus ou moins lavée de rose. Cavité profonde, large; pédoncule 1 pouce $\frac{1}{4}$ de longueur. Bassin large, de profondeur moyenne. Chair jaune, croquante, juteuse, acide, agréablement piquante; bonne. Maturité, dernière partie de septembre. Fruit beau, de grande valeur pour la confection des gelées et, à l'état naturel, d'un goût agréable quand il est parfaitement mûr. Arbre d'un beau port pyramidal, les branches latérales naissant du tronc à intervalles réguliers et horizontalement les unes au-dessus des autres. Les inférieures deviennent pendantes avec l'âge. Les

feuilles sont grandes, d'un vert pâle à leur surface supérieure et fortement pubescentes en-dessous.

Cette variété est un gain de M. Peter M. Gideon, d'Excelsior (Minnesota), qui a produit Wealthy, Gideon, Florence, October, Lou, ainsi que nombre d'autres variétés moins bien connues. On les croit toutes être des hybrides entre le pommier sauvage (crab) de Sibérie (*Pirus prunifolia*, L.) et les variétés cultivées du pommier commun (*Pirus Malus*, L.).

MALINDA.—Reçue de C. G. Patten, Charles City (Iowa). A fructifié à la ferme expérimentale. Fruit de grosseur moyenne, irrégulièrement côtelé, conique aigu. Peau jaune verdâtre en dessous, partiellement couverte de macules rousses, lavée de rose près du bassin et sur la face exposée au soleil. Cavité profonde, étroite; pédoncule épais, court, enserré. Bassin profond, étroit rugueux; calice fermé. Chair jaune, ferme, un peu spongieuse et coriace, agréablement acidule, juteuse, avec arrière goût douçâtre. Qualité bonne. Saison, fin d'hiver.

Arbre grêle, assez rustique. Variété produite dans l'Iowa, il y a nombre d'années, mais peu planté jusqu'à ces dernières années, probablement à cause de sa lenteur à fructifier.

NORTH STAR (Syn. *Dudley's Winter*).—Reçue de Chase frères, Rochester (New-York).

Origine.—Semis de Duchesse, venant du verger de John W. Dudley, Mapleton (Maine). D'après renseignements reçus du professeur W. M. Munson, d'Orono (Maine), l'arbre originaire n'a que quinze ans environ.

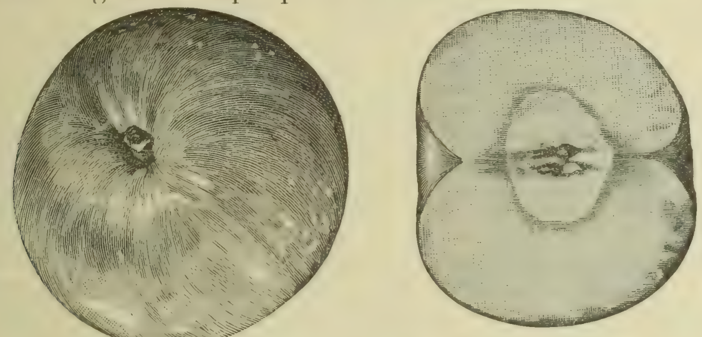


Fig. 14.—Pomme North Star (moitié de grandeur naturelle).

Description.—Fruit gros, oblong arrondi, lisse, régulier. Peau jaune, lavée sur presque toute sa surface de rouge foncé, recouvert d'une pruine de lilas pâle. Cavité profonde, rousse; pédoncule de 1 pouce de longueur. Bassin profond, rond, légèrement ridé. Calice large, évasé. Chair jaune, grossière, acidule, manquant de saveur; qualité laissant à désirer. Paraît intermédiaire entre Wealthy et Duchesse. Saison, septembre à mi-octobre.

Arbre rustique, dressé; feuilles grandes et saines; bourgeons, petits, rougeâtres.

PARSON (*Parson's Sweet*).—Spécimens reçus des pépinières de Fonthill, Welland (Ontario).

Description.—Fruit gros, arrondi, oblique, conique. Peau passablement lisse; couleur jaune, presque entièrement colorée de rouge foncé, semée de gros points blanc, ou roux, marbrée sur la face ombragée. Cavité profonde, étroite, régulière; pédoncule d'un demi-pouce à trois quarts de pouce de longueur, arqué, mince. Bassin grand, légèrement côtelé; calice grand, ouvert. Chair blanche, tendre. s'écaillant, assez juteuse, très douce; cœur petit. Belle grosse pomme douce du commencement d'hiver, une des meilleures de la série.

M. A. L. Root, des pépinières de Fonthill, dit: Parson's Sweet vient de près de Springfield (Massachusetts), d'un arbre de semis d'un des vieux vergers de la Nouvelle-Angleterre. Il y a environ quinze ans que la variété fut apportée à Geneva (New-York), par Fowler frères, et M. Root l'apporta à Welland (Ontario), quand il vint en Canada. M. Root dit que l'arbre est rustique en pépinière, vigoureux et bien branchu, et qu'il produit très bien quand il est greffé en tête.

PATTON'S GREENING.—A fructifié à la ferme expérimentale. Fruit de grosseur moyenne, déprimé, à pente vers le bassin. Peau lisse jaune pâle près de la cavité, teintée de rose près du bassin. Cavité moyennement profonde, large, rousse en dessous; pédoncule très court, profondément enserré. Bassin large, légèrement ridé; calice grand, en partie fermé. Chair blanc jaunâtre, juteuse, un peu coriace, piquante, acidule, d'assez bonne qualité; cœur petit. Saison, décembre à février.

Arbre dressé à pousse étalée, vigoureuse, à feuilles grandes et ordinairement saines. Rustique. Vient du verger de C. G. Patton, Charles City (Iowa). On dit que l'arbre originaire était un semis de Duchesse. Je ne trouve pas que les qualités et la texture du fruit en fassent une pomme de valeur pour le marché étranger ou l'exportation.

PALOUSE.—Fruit envoyé par G. W. Beebe, Agassiz (Colombie-Anglaise), qui avait reçu les greffons de George Rudy, comté de Palouse (Washington, États-Unis).

Description.—Fruit gros, oblong, conique, à cinq faces distinctes, un peu oblique. Peau d'un riche jaune d'or à stries et macules rouge rosé, semée de nombreux petits points roux grisâtre. Cavité profonde, étroite, bordée de vert dans le fond; pédoncule épais, de 1 pouce ½ de longueur, arqué. Bassin peu profond, ridé. Calice grand, évasé. Chair jaune, grossière, à odeur un peu désagréable de fruit non mûr quand on la coupe. De pauvre qualité, insipide et sans caractère. Saison, mi-hiver. Ressemble à Cornish Gilliflower pour la forme et le coloris, mais n'est pas du tout à comparer pour la qualité.

PEASEGOOD NONSUCH.—Cultivé par M. J. D. Roberts, de Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit gros, oblong, arrondi. Peau jaune, à éclaboussures et stries rouges et cramoisi. Cavité profonde, étroite; pédoncule court, enserré. Bassin profond, lisse, régulier; calice grand, ouvert. Chair jaune, tendre, juteuse, piquante, acidule. Classée comme pomme de dessert par le docteur Hogg. Saison, octobre. Pomme pour l'amateur et pour le marché local. Il est difficile d'exporter en bonne condition des pommes aussi grosses et tendres.

QUEEN (*Queen of Sauce, Dr Hogg*). Fruit reçu de M. J. D. Roberts, de Cobourg, (Ontario).

Description:—Fruit des plus gros, déprimé, à base large, se retrécissant vers le calice, lisse; peau jaune, teintée de roux, à joue rousse et à nombreux gros points rouge clair. Cavité ronde, bordée de roux; pédondule court, enserré. Bassin profond, angulaire; calice ouvert. Chair jaunâtre, ferme, croquante, juteuse et sucrée, piquante et de saveur agréable. Décrite par le Dr Hogg comme pomme à cuire. Telle que produite par M. Roberts, elle ressemble en somme à Alexander, mais lui est de beaucoup supérieure en qualité, étant de texture plus fine. Saison, novembre.

ROCHELLE.—Fruit reçu de R. W. Sheperd, Como (Québec).

Description:—Fruit gros ou un peu au-dessus de la moyenne, arrondi tendant à prendre la forme conique, quelquefois obscurément côtelé. Couleur verdâtre, jaune dessous; presque entièrement couvert de stries rouges et cramoisi, semé de nombreux petits points. Cavité large, quelquefois rousse, avec protubérance sur un côté; pédoncule court, épais. Bassin de grandeur moyenne, irrégulier; calice ouvert. Chair jaune, croquante, juteuse, piquante, acidule; qualité bonne. Saison, à peine mi-hiver, meilleure en décembre. M. Shepherd dit que l'arbre a crû en rang de pépinière de la racine d'un porte-greffe reçue du Wisconsin en 1878; qu'il ne s'est jamais ressenti des gelées ou du climat et qu'il a été productif. Aucune étude n'a encore été faite sur ses mérites, quand on le multiplie et le plante en verger. A propos de l'origine de cette variété, M. Shepherd dit:—

"Ayant remarqué cet arbre qui poussait du porte-greffe, nous l'avons laissé croître à cause de sa belle apparence et il n'a jamais été transplanté depuis. Dès qu'il commença à fructifier, nous remarquâmes que son fruit était très bon et nous lui avons depuis enlevé nombre de greffons chaque année. En 1880, je transplantai ma pépinière dans une autre partie de ma ferme, et l'arbre de 'Rochelle' est maintenant entre les rangs de mon verger de Wealthy. L'arbre est tout à fait rustique; de fait, il paraît être très rustique et productif; le fruit est très beau, se garde jusqu'au milieu de l'hiver et est de très bonne qualité."

SCARLET PIPPIN (Syn. *Leeds Beauty*).—Originaire de Lyn, comté de Leeds (Ontario), sur le Saint-Laurent, dans le voisinage de Brockville, où elle est cultivée depuis quelques années. M. Harold Jones, de Maitland (Ontario), expérimentateur sur les pommiers dans le distrist du fleuve St-Laurent a récemment fait connaître au public les mérites de cette variété comme pomme d'automne pour dessert.



Fig. 15.—Scarlet Pippin (moitié de grandeur naturelle).

Description.—Fruit de moyenne grosseur, rond, avec tendance à s'aplatir, régulier; peau jaune, comme cirée au toucher, à stries cramoisi clair à foncé, sur toute sa surface ou par taches à bords indistincts, recouverte d'une délicate pruine, pomme excessivement belle. Cavité peu profonde, large, ordinairement avec protubérance sur un côté; pédoncule court, épais. Bassin presque nul, légèrement ridé; calice ouvert. Chair ferme, blanche, s'écaillant croquante, fondante acidule, juteuse; cœur petit, de très bonne qualité; saison, commencement d'hiver. Cette variété pourrait être prise pour McIntosh rouge, mais est à chair plus ferme et plus croquante. De mérite indiscutable pour le marché local. N'a pas fructifié à la ferme expérimentale.

M. John Conn, Kempville (Ontario), dit: "Le Scarlet Pippin est un arbre dressé extrêmement beau; il est rustique et produit beaucoup. M. Borthwick (marchand fruitier à Ottawa) a donné l'année dernière pour cette variété 50 centins de plus par baril que pour la Snow (Fameuse)." Elle n'est pas exempte de la tavelure mais y est moins sujette que la Fameuse.

VAN DERMAN.—Reçue du professeur E. S. Goff, Station expérimentale, Madison (Wisconsin). Greffée en tête sur Wealthy, 1891.

Description.—A fructifié l'année dernière et cette année. Fruit de grosseur moyenne; arrondi, déprimé. Peau lisse, lustrée, à stries et macules cramoisi éclatant, recouverte d'une délicate pruine. Cavité large, peu profonde; pédoncule d'un demi-pouce de longueur. Bassin peu profond, rugueux; calice grand, fermé. Chair blanche, s'écaillant, fondante et juteuse, fortement acide, avec léger goût d'amer, bonne; saison même que Rouge Astrachan. Cette pomme ressemble tellement à Rouge Astrachan, qu'elle pourrait aisément être prise pour cette variété, dont l'arbre est peut-être un semis. Chair un peu plus ferme et conséquemment résistera peut-être mieux au transport.

ROSE D'HIVER.—Fruit reçu de M. John Conn, Kemptville (Ontario), variété originaire du comté de Dundas.

Description.—Fruit gros, déprimé, lisse et régulier vers le bassin, mais à cinq faces irrégulières vers la cavité. Peau verte, lavée de rose terne, couverte d'un enduit gris clair, excepté sur un cercle autour du calice; cavité large, irrégulièrement rousse en dessous, pédoncule court. Bassin rond et lisse; calice grand, ouvert. Chair blanche, moyennement ferme, fondante, assez juteuse, très légèrement acidulée, presque douce; cœur gros, cave. Quelques-uns des spécimens examinés étaient affectés de la pourriture sèche (dry rot) décrite au chapitre des maladies fongueuses. Qualité bonne, mais saveur pas très marquée, peu de parfum et d'arôme. Tendance à devenir farineuse à la pleine maturité. Saison, janvier et février.

M. Conn a trouvé cette variété rustique et fertile à Kemptville. Il écrivait:—"Je vous envoie un échantillon de la pomme 'Rose d'hiver'. Elle s'améliore en couleur et en qualité vers le printemps, et j'ai constaté que l'arbre était rustique et

produisait bien tous les deux ans. Un vieux greffeur, nommé Wagoner, s'est procuré quelque part des greffons de cette variété et les a utilisés sur une certaine échelle dans ses vergers de pommiers du pays situés dans un canton éloigné du comté de Dundas. Autant que j'ai pu l'apprendre, cette variété se greffe seulement en tête et les greffons se soudent remarquablement bien au porte-greffe."

Saint-Laurent d'hiver (*Winter St. Lawrence, Mank's Codling, Rambour Barré.*)

Description :—A fructifié à la ferme expérimentale. Fruit moyen à gros, rond, légèrement conique. Peau jaune, presque couverte de stries interrompues et d'éclaboussures rouge clair et rouge foncé ; nombreux gros points gris blanchâtre ; çà et là maculée de roux. Cavité large, plutôt profonde, quelquefois rousse ; pédoncule mince. Bassin petit, légèrement ridé ; calice fermé. Chair blanche, s'écaillant, plutôt tendre, juteuse, piquante acidule, fondante ; qualité bonne. Saison janvier à février. Chair du type de la Fameuse, mais inférieure pour la qualité. Arbre vigoureux à tête ronde ; a souffert quelquefois de coups de soleil, mais jamais de l'hiver à Ottawa. Le fruit est moins sujet à la tavelure que la Fameuse, mais il n'en demande pas moins l'application soigneuse des fongicides. Suivant le 5[me] rapport de la Société d'horticulture de Montréal, cette variété fut importée de Manchester (Angleterre) en 1833 sous le nom de Mank's Codling, par le feu W[m] Lunn, de Montréal. Après avoir été exposée et répandue sous différents noms elle fut finalement nommée par la société d'horticulture de Montréal, vers 1873.

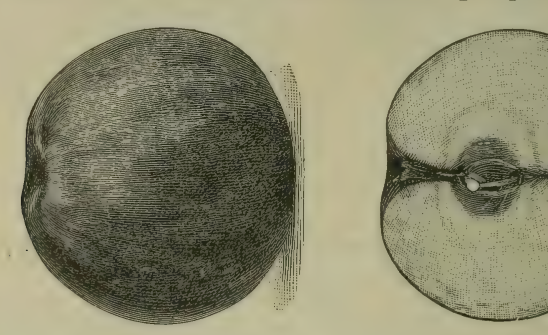


Fig. 16.—Pomme St.-Laurent d'hiver (moitié de grosseur naturelle).

Variétés de Poiriers plantés depuis 1888.

En vie.	Morts.	Cause de la mort.
Ansault.	Baron de Mello	Brûlure.
	Beurré Hardy.	Hiver.
Beurré de Livonie, n° 38.	Buffum	"
Beurré Slatzsk, n° 39.	B. Canton Horimer ?	"
Bessemianka.	Beurré Hardy	"
Bezi de la Motte.	Beurré d'Anjou	"
Baba (Niemetz).	Belle Lucrative	"
Bessemianka, n° 102, Vor. (semis).	Beurré Superfine	"
Bessemianka, n° 3, M. (semis).	Beurré Clairgeau	"
Bonchretien, n° 15.		
Bessemianka, St. P.	Clapps Favorite	Brûlure et hiver.
Byrne Large Seedling.	Countess Clara Fays	"
Bartlett.		
	Doyenne d'Eté	Hiver.
Czar, n° 15 M.	Double Beurré	"
Cure de Carnot.	Doyenne Boussock	"
Coleman's Butter.	Duchesse de Bordeaux	Hiver et brûlure.
	Duchess	"

VARIÉTÉS DE POIRIERS PLANTÉS DEPUIS 1888—*Fin.*

En vie.	Morts.	Cause de la mort.
Dula Medviedovka.	Easter Beurré	Hiver.
Double Beurré.		
Dr. Reeder.	Fitzwater	Hiver et brûlure.
Dempsey.	Frederick Clapp	"
Dvinnoe Solovieff (Niemetz)		
	Goodale	Hiver et brûlure.
Early Bergamot (Budd).	Gros Zucherbirn	Brûlure.
Flemish Beauty.	Howell	Hiver.
French Seedling (Amherstburg).	Hamburg Bergamot	Brûlure.
Flat Bergamot, n° 396.		
	Indian Queen	Hiver.
Gliva Kurskaya.		
Gleck (Niemetz).	Junjferbirn	Brûlure.
Gûte Gruner.	Juicy Gliva	"
Gakovka (Gibb).		
	Krasovka (Niemetz)	Brûlure.
Helen n° 4 (Peffer).	Kansas Seedling	"
Honey (Budd).		
	Lawrence	Hiver.
Josephine de Malines.	Longstem	Brûlure.
Justine (Peffer).	Lutovka	"
Jessie, n° 8 (Peffer).	Large Sugar	"
	Louise bonne de Jersey	Hiver.
Kurskaya (392 Budd).		
Keiffer.	Mannings Elizabeth	Hiver.
	Medviedovka	Brûlure.
Lemon (Kharkoff).	Mount Vernon	Hiver.
Lemon (Gibb).		
Longworth.	Osband's Summer	Hiver.
Le Czar n° 36.	Orel n° 16	Brûlure.
Maria (Currant Pear).	Peffer's n° 3	Brûlure.
Mongolian Snow Pear.	Petit Marguerite	Hiver.
Mdame. Chaudy.	Pitmaston's Duchess	"
Matilda.	Pound	Brûlure.
Medovia, n° 4.	Pomeranovka	"
	President Drouard	Hiver.
Peffer's n° 2.		
Peffer's n° 1.	Ritson	Brûlure et hiver.
Peffer's n° 7.	Red Bergamot	"
Prairie du Pont (from J. Graham, Iowa)		
Panna n° 33.	Sheldon	Hiver.
Princesse n° 3.	Salviate (Ansjutin)	"
Scented (Mor, n° 109).	Thin Twig	Brûlure.
Sapieganka.	Tyson	Hiver.
Sugar n° 9.	Theresa	"
Sutton's Great Briton.	Thick Twig	Brûlure.
Seckel.		
Summer Belle.	Ukraine Bergamotte (Niemetz)	"
Tonkovietka (Budd).	Voronesh, n° 28	Brûlure.
	Vicar of Winkfield	Hiver.
Vermont Beauty.	Voskovaya	Brûlure.
Voronesh n° 18.	Voronesh n° 102	"
	Vinogradni Bog	"
Wilmot.	Victoria	Hiver.
White Doyenne (n° 2, semis).		
Winter n° 9 M.	Weinbirn	Brûlure.
	White Leiveland	"
Zucherbirn (Budd).		
	Zoe	Brûlure.

NOTE.—Un certain nombre de semis de variétés non nommées et introduites ne sont pas comprises dans cette liste. Plusieurs de ceux-ci sont encore en rangs de pépinière, ou greffés en tête. Voir l'article sur la *Brûlure.*

POIRES.

BEURRÉ BALTET.—Produite par M. J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit gros, piriforme, oblique; peau jaune, chair farineuse, insipide, qualité pauvre; saison, octobre.

BEURRÉ CHAUDY.—Produite par J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit gros, régulier, piriforme. Peau jaune légèrement rousse, près du calice. Pédoncule épais, calice ouvert. Chair blanche, ferme, neigeuse, pierreuse, granuleuse tout près du cœur. Qualité bonne; saison, novembre.

DIRECTEUR ALPHANDE.—Produite par J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description:—Fruit gros, large à la base, à cou en forme de bouteille (obtuse, déprimée); suture profonde d'un côté. Peau vert foncé, rude. Bassin roux, irrégulier, calice fermé. Pédoncule très épais, $\frac{3}{16}$ de pouce de diamètre, 1 pouce ½ de longueur, arqué. Chair blanche, ferme, grossière, de pauvre qualité. Saison, janvier au plus tard. M. Roberts dit: "Se gardera jusqu'en avril ou plus longtemps, délicieuse poire à cuire."

PRES. DROUARD.—Produite par J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit moyen à gros, piriforme obtus, angulaire, vert maculé de roux. Pédoncule 1 pouce ½ de longueur, implanté dans une dépression large, peu profonde. Bassin profond, calice fermé. Chair blanche, ferme.

THERESA.—Produite par J. D. Roberts, Cobourg (Ontario).

Description.—Fruit petit, ovale arrondi, jaune légèrement lavé de rose vers le pédoncule; cavité nulle; pédoncule fortement ailé 1 à 1¼ pouce de longueur, proéminent. Bassin petit, calice fermé. Chair jaune, fondante, légèrement pierreuse autour du cœur. De bonne qualité, sucrée. Saison, 15 novembre au 1er novembre. Peu propre à l'expédition à cause la longueur de son pédoncule.

VARIÉTÉS de cerisiers plantées depuis 1888 (non compris des semis non nommés).

En vie.	Morts.	Type.	Cause de la mort.
Amarelle Bouquet		Morello (Griottier)	
Abesse d'Oignies		"	
Amarelle Hâtive		"	
Brusseler Braun		"	
Bessarabian		"	
	Belle Magnifique	Duke	Gelée, échaudage.
	Black Eagle	Heart	Racines gelées.
	Brown's Best	Mazzard (Merisier)	Tête et tronc gelés.
	Bender	Morello	"
	Black Tartarian	Heart	"
Carnation		Morello	
Cerise d'Ostheim		"	
Kentish		"	
Cleveland		Bigarreau	
Double Natte		Morello	
Dupuis		"	
Double Glass		"	
	Dyehouse	"	Racines gelées.
	Downer's Late	Heart	Tête et tronc gelés.
Early Richmond		Morello	
English Morello		"	
	Early Purple	Heart	"
	Empress Eugenie	Duke	Racines, tête et tronc gelés.
	Elton	Heart	" "
	Esther	" ?	" "
Fouché Morello		Morello	
	Früh Morello	"	Racines gelées.
	Fraundorfer Weichsel	"	"
Griotte de Butner		"	
Gruner Glass		"	
Griotte du Nord		"	
Glaskirk Doppelte		Duke	
Griotte d'Ostheim		Morello	
	Griotte Morello	"	Racines gelées.

VARIÉTÉS de cerisiers plantées depuis 1888 (non comprisdes semis non nommés)—*Fin.*

En vie.	Morts.	Type.	Cause de la mort.
	Gov. Wood	Heart	Tête et tronc gelés.
	Griotte Impériale	Duke?	Racines gelées.
	Griotte Précoce	"	Tête et tronc gelés.
	Galopin	"	"
	Gros Gobet	"	"
Heart Shaped Weichsel		Morello	
June Amarelle		"	
Koslov Morello		"	
	King's Amarelle	"	Racines gelées.
	Knight's Early	Heart	Tête et tronc gelés.
	Kirtland's Mary	" ?	"
Lithauer Weichsel		Morello	
Lieb		"	
Lutovka		"	
	Late Morello	"	Racines gelées.
	Louise (Chase frères)	Duke?	Tête et tronc gelés.
Mercer		Bigarreau	
Montmorency		Morello	
" Ordinaire		"	
Minnesota Ostheim		"	
	Montmorency Large	"	Racines gelées.
	May Duke	Duke	Tête et tronc gelés.
	Montmorency Long-que	Morello	"
	Mezel	Bigarreau	"
	Napoleon	"	"
	Niemetz (semis)	Morello	Racines gelées.
Ostheim		"	
Orel n° 23		"	
" n° 24		"	
" n° 25		"	
" n° 27		"	
	Olivet	"	Racines gelées.
Riga n° 18		"	
Russian n° 207		"	
	Royal Duke	Duke	Tête et tronc gelés.
	Reine Hortense	"	"
	Roberts Red Heart	Heart	Racines gelées.
	Rose	Morello	"
	Red Morello	"	"
	Russian n° 2	"	Echaudure.
	Rockport	Bigarreau	Tête et tronc gelés.
Strauss		Morello	
Shadow Amarelle		"	
Spate Amarelle		"	
Sand Cherry * E.F.C. n° 1		Prunus pumila	
	Sklanka	Morello	Echaudure.
	Susse Früh Weichsel	"	Racines gelées.
	Sparhawk's Honey	Bigarreau	Tête et tronc gelés.
	Tradescant's Black	"	"
Vladimir		Morello	
	Vistula	"	Racines gelées.
	Voronesh, n° 27	"	Echaudure.
Wagner, Budd		Duke?	
	Windsor	Bigarreau	Tête et tronc gelés.
	Wragg	Morello	Racines gelées.
	Weir n° 2	Duke	"
	" n° 13	"	"
	" n° 18	"	"
Yellow Sand Cherry		Prunus pumila	

* Cerisier nain.

VARIÉTÉS de pruniers plantées depuis 1888 (non compris un grand nombre de semis non nommés).

En vie.	Morts.	Type.	Cause de la mort.
American Eagle			
Arab			
	Admiral	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Adirondac		
	Abundance	Japon	" "
Bicksley		P. Am	
Bohemian			
Botan		Japon	
Bonne Ste-Anne		P. Dom	
Black Hawk		P. Am	
Bradshaw		P. Dom	
	Beauty of Naples	"	" "
	Bleecker's Gage	"	Racines gelées.
	Bingham	"	Tête et tronc gelés.
	Blue Orleans	"	" "
	Black's Purple	"	" "
	Belgian	"	" "
	Briton (Brown)	"	" "
	Bryanston's Gage	"	" "
Colorado Queen		P. Ang. ?	
Clinton		P. Am	
Carver		"	
Comfort		"	
Cheney		"	
Chateauguay		P. Dom	
Chabot		P. Chicasa	
Charles Downing		"	
City			
Cottrell			
Champion			
Col. Wilder		"	
	Copper	P. Dom	" "
	Communia	"	" "
	Coe's Golden Drop	"	" "
	Canada Egg	"	" "
	Columbia	"	" "
De Soto		P. Am	
Dr. Dennis		"	
Deep Creek			
Dunlap's n° 1		P. Dom	
" n° 2		"	
" I.X.		"	
	Duane's Purple	"	" "
	Damson	"	" "
	Dame Jaune, 115	"	" "
Forest Garden			
	Fellemberg	"	" "
	Forest Rose	P. Am	Echaudure.
Golden Beauty			
Galem			
Glass Seedling		P. Dom	
Gaylord			
German Prune		"	
Green Gage n° 1 (R.B.W.)		"	
" n° 4 (R.B.W.)		"	
	Gueii	"	Tête et tronc gelés.
	Golden Cluster		
	General Hand	"	" "
	Grand Duke (E. & B.)	"	" "
	Golden Gage	"	" "
Hawkeye		P. Am	
Hungarian		"	
Hunt		"	
Hogg's n° 2			
Hammer		"	
Hoyosomomo		Japon	
	Honey Drop		
Iroquois			
Irene			

VARIÉTÉS de pruniers plantées depuis 1888—*Suite.*

En vie.	Morts.	Type.	Cause de la mort.
Iron Clad			
Idol			
	Ida	P. Am	Racines gelées.
	Imperial Gage	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Isium Ureck, n° 6	"	Racines et tête gelées.
Jessie		P. Chicasa	
John A		P. Dom	
	James Vick	P. Chicasa	Tête et tronc gelés.
	Kansas Drawf	"	Racines et tête gelées.
	Kingston	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Kenyon n° 1		
	Krasnaya Sklospok		" "
Leipsic		"	
Louise			
Lombard Seedling (Saunders)		"	
Lincoln		"	
	Late Red (Fisk)	"	Racines gelées.
	Lawrence's Favorite	"	"
	Lombard	"	Tête et tronc gelés.
	Luscombs None-such	"	" "
	Latchford	"	Racines gelées.
Massu			
Mankato			
Miner			
Manitoba n° 4		P. Am	
" n° 5		"	
Moreman		" var	
Milton		P. Chicasa	
Mills' Seedling			
Marianna		P. Hort	
	Masters	P. Dom	Racines gelées.
	Munro	"	Tête et tronc gelés.
	Maquoketa	P. Chicasa	Echaudure, gelée.
	Magnum Bonum	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Montmorency Beauty	"	" "
	Moldavka	"	Racines gelées.
	Mdlle Blanche Saumer	"	Tête et tronc gelés.
Nicholas		"	
Nelly			
Nebraska			
New Ulm			
	Niagara	"	" "
	Niemetz	"	Racines gelées.
	Nota Bene (Brown)	"	Tête et tronc gelés.
	Newman (E. & B.)	"	" "
Ocheeda			
Orel n° 20		"	
Otschakoff (Fisk)		"	
	Ogon	Japan	" "
	Orange (E. & B.)	P. Dom	" "
Peffer's Premium			
Prairie Flower			
Pond's Seedling		"	
	Pottawattamie	P. Chicasa	Tête et racines gelées.
	Prince Englebert	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Prunus Simonii	Japan (hybrid)	Racines, tête et tronc gelés.
	Postmaster	P. Dom	Tête et tronc gelés.
	Prune d'Agen	"	" "
	Peach Plum	"	" "
Quaker			
Quebec			
	Quackenboss	"	" "
Rockford		P. Am	
Reine Claude		P. Dom	
Reed			
Richland		"	
Rollingston		P. Am	
Richard Trotter		P. Dom	
	Russian n° 19	"	" "

VARIÉTÉS de pruniers plantées depuis 1888—*Fin.*

En vie.	Morts.	Type.	Cause de la mort.
	Riga n° 113	P. Dom	Racines gelées.
	Red Winter, B.		Tête et tronc gelés.
	Robinson		" "
Silas Wilson			
Snelling		P. Am. var	
Speer		P. Am	
Stoddard		"	
Sophie		P. Dom	
	Shropshire Damson	do	Racines, tête et tronc gelés.
	Shipper's Pride	do	Tête et tronc gelés.
	Smith's Orleans	do	" "
	Sweet Water	do	" "
	St. Lawrence (E. et B.)	do	" "
Trabische		do	
Ungarish		do	
Voronesh (Fisk)		do	
Vorenesh Yellow (Budd)		do	
Vanburen		P. Am. var	
Voronesh n° 102		P. Dom	
" n° 20		"	
Van Deman			
Victoria		"	
Whitacker			
Wolf		P. Am	
Wyant			
Weir's Large Red		"	
Washington		P. Dom	
Weaver		P. Am	
	White Otschakoff	P. Dom	Racines gelées.
	Wangenheim (E. et B.)	"	Tête et tronc gelés.
Yosemite Purple		P. Am	
" Yellow		"	
Yellow Sweet			
	Yellow Egg	P. Dom	" "
	do Gage	"	" "

FRUITS DE SEMIS.

Je suis aise d'avoir à dire que ceux qui possèdent des arbres fruitiers de semis s'intéressent de plus en plus à les faire connaître au public afin de s'assurer de leur degré d'utilité et de faciliter leur introduction s'ils sont jugés de valeur suffisante. Nous avons continué ce travail commencé il y a deux ans, et nous avons reçu et examiné cette année un nombre considérable de variétés ; description détaillée a été préparée de celles que nous avons cru être méritantes, et nous en avons demandé des greffons. Dans la plupart des cas les propriétaires nous ont fourni ces greffons sans hésitation, certains que, sans leur permission, la distribution ne s'en étendrait pas plus loin qu'aux différentes stations expérimentales.

A ce propos, il me sera permis d'insister auprès des personnes qui nous adressent ces fruits, sur la nécessité d'envelopper chaque spécimen dans du papier et de les mettre dans une forte boîte en carton.

L'histoire et la description de l'arbre, le nom de l'expéditeur et celui du propriétaire ou celui de la personne qui a introduit cette variété devraient accompagner chaque paquet ou être écrits dans la boîte contenant les fruits. Nous avons reçu plusieurs paquets sans autre indication de leur provenance que le timbre du bureau de poste, quelquefois même sans cela. De là résultent confusion et augmentation de travail pour nous procurer les données nécessaires. Sur demande à la Division de l'horticulture de la ferme expérimentale d'Ottawa, nous fournirons des boîtes postales

convenables à ceux qui désireront envoyer des fruits d'arbres de semis ou autres pour examen. Il est aussi à désirer que six spécimens soient envoyés dans chaque cas, afin qu'il puisse en être distribué aux trois membres du Comité des fruits nouveaux de l'Association des producteurs de fruits de l'Ontario.

Nous donnons dans le tableau ci-après un rapport succinct sur les fruits reçus, et faisons suivre une description plus complète de ceux qui nous ont paru le mériter.

POMMIERS DE SEMIS.

N° d'inscription.	Expéditeur.		Remarques.
	Province.	Nom.	
100	* I.Pr.-Edouard ..	Gill, John H., Little York....	Fruit moyen à gros, jaune ; chair juteuse à saveur de coing particulière.
101	" ..	Ward, W. M., Uptown	Trois semis distincts ; sans valeur,
102	Nouv.-Brunswick..	Williams, B., Long Reach.....	Fruit de grosseur moyenne, rond, jaune, d'hiver.
103	* Québec..........	Dart, révd W. J., St-Lambert.	Semis de "Northern Spy", auquel il ressemble en apparence et en qualité du fruit ; d'hiver.
104	Québec	Frazer, John, Coaticooke.... .	Fruit petit, rond ; d'hiver.
105	"	Herrick, J. E. K., Abbotsford.	"Herrick." Fruit bon à cuire seulement ; de bonne garde ; saison mi-hiver.
106	* Québec..........	" " ..	"Bangle". Fruit de grosseur moyenne, beau ; qualité assez bonne ; commencement hiver.
107	Québec	La Trappe, Oka...............	N° 1, fruit moyen ; qualité pauvre.
		"	N° 2, fruit petit, cramoisi ; hiver.
		"	N° 3, fruit petit, jaune, de longue garde, à cuire.
108	*Ontario..........	Allan, A. McD., Goderich.....	"Williams". Petit, compacte ; acide, juteux ; fin hiver.
109	"	Burgess, Amos., Bala	Pomme du pays ; bonne grosseur, belle ; septembre.
110	* "	Clare, R. P., Rideau Centre...	Fruit moyen, jaune ferme, bon ; hiver.
111	"	Fisher, M. J., Maxville......	"Sir Oliver"; fruit rouge, juteux ; qualité assez bonne ; ressemble à "Gravenstein" en apparence et en saison ; de grosseur moyenne.
112	"	Graham, I. J., Vandeleur.. .	Moyen à gros, vert, ferme, acide ; hiver.
113	"	" "	Moyen, rouge ; qualité pauvre ; automne.
114	"	Greenfield, S., Ottawa-Est	Gros, rouge ; qualité pauvre.
115	"	" "	N° 2, petit, jaune, bon ; hiver.
116	* "	" "	N° 4, moyen, jaune ; qualité pauvre ; hiver.
117	"	" "	Moyen, " " "
118	"	Kerr, W. J., Renfrew.........	"Knight's Russet". Reinette petite, sucrée, à chair blanche ; peut avoir valeur locale ; automne.
119	"	"	"Knight's N° 1". Ressemble à St-Laurent ; de 2 ou 3 semaines plus tardif ; beau ; qualité assez bonne ; automne.
120	"	"	"Fraser's N° 1". Petit ; qualité pauvre ; automne.
121	"	"	Semis ; type Pearmain bleu ; sans valeur.
122	"	Leef, W. H., Orillia.	Gros, vert ; qualité pauvre.
123	"	Lowrey, E. D., Saint-David. ..	Petit ; pomme du pays ; septembre.
124	* "	Morse, S. P., Milton..........	Moyen à gros ; jaune ; qualité très supérieure ; promettant ; probablement semis d'Early Harvest ; été.
125	* "	"	Moyen à gros ; aplati, rouge, sucré ; fin hiver
126	"	McConnell, H. L., Grovesend .	Moyen, cramoisi, qualité bonne ; hiver.
127	* "	Ramer, John H., Markham ...	" jaune ; qualité bonne ; pas très beau, de bonne garde.
128	"	Roberts, C. H., Paris	"Ridgemount". Moyen, sucré ; été ; pas assez bon pour faire commerce à "Duchess".
129	"	"	"Allan Ridgemount". Moyen, jaune, assez bon ; mi-hiver.
130	* "	Williamson, W. P	Petit, aplati, jaune, bon ; mi-hiver.

* Décrit plus loin avec plus de détail.

PRUNIERS.

Nº d'inscription.	Expéditeur.		Remarques.
	Province.	Nom.	
131	* Nouvelle-Ecosse..	McFarlane, D. H., Pictou....	Semis de Magnum Bonum blanc. Qualité bonne ; saison, fin de septembre.
132	" ..	" "	Semis de Magnum Bonum blanc. Bleu ; noyau presque libre ; qualité assez bonne.
133	Ontario	Ruth, S., Ridgetown..........	Bleu, de la grosseur de Lombard ; noyau adhérent ; fin août.
134	* "	Smith, A. M., Sainte-Catherine	"Smith's October". Moyen, presque noir ; adhérent, qualité assez bonne ; octobre.
135	"	Stephens, C. L., Orillia......	Semis, indigène. Rouge, qualité bonne.
136	Manitoba	....	9 échantillons, prunier indigène du Manitoba ; nos 1 à 3 méritent d'être multipliés au Manitoba.

PÊCHERS.

137	* Ontario	Bruner, M. G., Olinda......	"Corlett". Fruit moyen, rose, jaune ; noyau libre ; fin de juillet.
138	"	Whaley, M., Olinda.......	"Ermine". Fruit moyen ; noyau en partie libre ; noyau gros ; maturité première semaine d'août.

GROSEILLIERS.

139	Ontario.........	Stephens, C. L., Orillia......	Fruit moyen ; blanc, qualité assez bonne ; 10 juill.

GADELLIERS.

140	Ontario.........	Stephens, C. L., Orillia........	Type Rouge de Hollande ; mais plus doux ; 10 juill.

*Décrit plus loin avec plus de détail.

N° d'inscription, 100. Pomme de semis. Reçue le 11 novembre 1896, de H. Gill, Little York (Ile du Prince-Edouard).

Description.—Grosseur moyenne ou au-dessus. Oblong, légèrement conique, à cinq faces peu marquées. Peau lustrée, verte à jaune rosé. Cavité large, de profondeur moyenne. Pédoncule ⅞ de pouce à 1 pouce de longueur, d'épaisseur plus qu'ordinaire à la base, arqué. Bassin peu profond, ridé; calice grand, fermé. Chair blanche, croquante, juteuse, mais pas fondante, à saveur prononcée rappelant celle du coing, particulière mais agréable, cœur gros et cave. Saison, mi-hiver ou plus tard. Mérite d'être multipliée en raison de sa bonté et de ses qualités de garde. Pour la saveur, dit le Dr Fletcher, ressemble à la Quince Pippin d'Angleterre. Greffons reçus.

N° d'inscription, 103. Pomme. Reçue, le 11 novembre 1896, du révd M. W. J. Dart, Saint-Lambert (Québec), qui la dit provenir d'un semis de Northern Spy.

Description.—Grosseur moyenne ou au-dessous, forme conique arrondie de la pomme Northern Spy, avec mêmes côtelures plus ou moins distinctes. Peau épaisse lavée de cramoisi terne. Cavité large, profonde, régulière; pédoncule long, épais. Bassin petit, peu profond. Chair jaune, ferme, croquante, presque du même caractère et de même saveur que Spy. Saison, hiver. M. Dart dit: " Ces spécimens viennent du verger de M. John Duckworth, inspecteur des ponts du chemin de fer

du Grand-Tronc. Il y a 10 ou 11 ans, il sema quelques pepins d'une pomme Northern Spy. Un des arbres procédant de cette graine n'a jamais été greffé et a produit les fruits que je vous envoie. Le fruit ressemble beaucoup à Northern Spy pour la couleur, la forme et la texture. L'arbre est tout à fait rustique ici à Saint-Lambert, il n'a jamais souffert de l'hiver. Il est dans un jardin quelque peu abrité à environ un demi-mille du Saint-Laurent." Greffons demandés.

N° d'inscription, 106. Pomme de semis. Reçue le 16 novembre 1896.
" Bangle," reçue de J. E. K. Herrick, Abbotsford (Québec).

Description.—Fruit gros, déprimé, lisse et régulier; peau coriace, jaune verdâtre, presque couverte de stries et de macules peu marquées. Cavité large, profonde, quelquefois rousse; pédoncule mince, ½ pouce à ⅝ de pouce de longueur. Bassin petit, rond; calice en partie fermé. Chair blanc jaunâtre, de saveur distincte rappelant celle de Saint-Laurent; texture tendant à devenir farineuse quand le fruit est parfaitement mûr; pourrait être plus juteuse et plus piquante. Semis accidentel, l'arbre a environ 25 ans et est dans le jardin de la ferme Bangle, à Abbotsford (Québec). Arbre rustique à tête ronde, très chargé de fruits tous les deux ans. Probablement un semis de Saint-Laurent et nommé par M. Herrick d'après le nom du premier propriétaire de la ferme. Mérite d'être essayé sur une petite échelle.

N° d'inscription, 108. Pomme de semis. Reçue le 10 octobre 1896.
" Williams," reçue de A. McD. Allan, Goderich (Ontario).

Description.—Fruit petit, conique arrondi. Peau jaune, à stries rose pâle d'un côté. Cavité très peu profonde, presque nulle; pédoncule court, ⅝ de pouce à ½ pouce de longueur avec gros nœud à l'extrémité. Bassin peu profond, légèrement ridé. Chair blanc jaunâtre, ferme croquante, très juteuse. Acide et parfumée, qualité assez bonne; cœur petit, saison, fin d'hiver; plutôt utile pour l'usage de la maison pendant l'hiver en raison de sa forme compacte et de l'agréable acidité de sa chair. Ni assez bien colorée, ni assez grosse pour l'exportation.

N° d'inscription, 109. Pomme de sauvageon. Reçue le 20 septembre 1896.
Fruit envoyé par J. P. Cockburn, Gravenhurst (Ontario). Cultivé par Amos Burgess, Bala (Muskoka, Ontario).

Description.—Fruit : diamètre, longitudinal 2 pouces, diamètre transversal, 1 pouce ⅝. Arrondi, déprimé, régulier. Peau lustrée, écarlate brillant, type sibérien. Pédoncule 1 pouce ½ de longueur. Chair ferme, croquante. Juteuse, légèrement astringente. Saison, fin d'août. On dit que l'arbre est très fertile. Comme toutes les autres pommes du pays, utiles pour cuire. Greffons reçus.

N° d'inscription, 110. Pomme de semis. Reçue le 10 octobre 1896.
" Joe Pattie". Reçue de R. P. Claire, Rideau Centre (Ontario).

Description.—Fruit moyen à gros, arrondi, légèrement conique. Peau lisse, jaune lustrée, partiellement colorée de rouge clair. Cavité tout à fait nulle dans quelques spécimens: pédoncule épais, 1 pouce de longueur, son plus grave défaut. Bassin profond, étroit, calice fermé. Chair blanche, ferme, à grain fin, très juteuse, acide, bonne. Localement connu sous le nom de " Joe Pattie". Saison, mi-hiver. M. Claire dit: " Ce semis provient de la ferme de M. Pattie entre L'Orignal et Vankleek Hill. L'arbre porte assez bien tous les ans, est très vigoureux, et est parfaitement rustique, mais cette variété est surtout méritante comme pomme de garde. Dans notre cave, le fruit se garde très bien jusqu'à avril et mai. Greffons reçus.

N° d'inscription 114. Reçu le 4 mars 1896.
Pomme de semis. Fruit reçu de S. Greenfield, Archville (Ontario).

Description.—De grosseur moyenne, conique. Peau jaune à stries rouge clair. Cavité petite; pédoncule court. Bassin petit, lisse, calice fermé. Chair jaune, ferme, juteuse, piquante, acidule, bonne, à saveur de Roxbury russet. Paraît mériter d'être encore essayé localement.

N° d'inscription, 124. Reçu le 14 août 1896.
Pomme de semis. S. P. Morse, Milton, (Ontario).

Description.—Fruit gros rond, lisse, régulier ; peau jaune clair, lustrée, semée de nombreux points noirs plus ou moins distincts ; cavité large, à pente rapide ; pédoncule de moyenne longueur, $\frac{5}{8}$ de pouce à un pouce ; bassin petit, rond, lisse ; calice ouvert ; chair blanche, ferme, granulée, tendre, fondante, juteuse et butyreuse, de caractère ressemblant à celle de la poire, agréablement parfumée, de la meilleure qualité.

M. Morse dit : " Je le considère comme étant un semis accidentel d'Early Harvest, parce que l'arbre a crû non loin d'un pommier de cette variété à laquelle il ressemble beaucoup sous plusieurs rapports, mais plus vigoureux,—fruit beaucoup plus gros, à texture plus fine, de meilleure forme et moins sujet à la tavelure. Nous l'avons jugé être ici le meilleur de toutes les pommes récoltées. Cette variété paraît mériter d'être essayée avec soin et en grand. Greffons reçus.

N° d'inscription, 125. Reçu le 29 octobre 1896.
D'un pommier de semis, n° 3, de S. P. Morse, Milton (Ontario).

Description.—Fruit de grosseur un peu au-dessus de la moyenne, aplati, conique, régulier ; peau lisse, non huileuse, verte, partiellement lavée ou striée à la base de rouge clair à foncé, semée de nombreux petits points ; cavité lisse, large, oblique, profonde, bordée de vert ou de roux ; pédoncule, $\frac{3}{4}$ de pouce à 1 pouce $\frac{1}{4}$ de longueur, assez épais ; bassin petit, peu profond ; calice petit, en partie ouvert ; chair blanche, croquante, juteuse, presque sucrée, fondante, très agréable, bonne ; cœur petit, graines grosses et bombées ; saison, mi-hiver. Mérite d'être essayée localement à titre de pomme douçâtre d'hiver.

M. Morse dit : Arbre " semblable au Spy, conique aigu, très vigoureux, sans cette pousse excessive de petits rameaux en touffes qui infestent le Spy et qui produisent la plus grande partie des fruits sans valeur. La récolte est surtout portée par la pousse de l'année précédente. * * Produit beaucoup. * * Fruit tient bien à l'arbre."

N° d'inscription, 126. Reçu le 15 septembre 1896.
D'un pommier de semis de A. L. McConnell, Gravesend (Ontario).

Description.—Fruit de grosseur moyenne, rond, remarquablement sphérique et régulier ; peau couverte d'un riche cramoisi, semée de nombreux gros points blancs ; très beau ; cavité presque nulle ; pédoncule court, $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ de pouce de longueur ; bassin peu profond, seulement une légère dépression ; calice ouvert ; chair blanche, finement granulée, juteuse, fondante, acidule ; bonne ; saison, commencement d'hiver.

M. McConnell dit : " J'envoie des spécimens petits et imparfaits d'un de mes semis. Arbre remarquablement vigoureux et symétrique, porte annuellement. Fruit exempt de tavelure. De forme et de grosseur, uniforme." Mérite d'être essayée.

N° d'inscription, 127. Reçu le 30 avril 1896.
D'un pommier de Semis de John H. Ramer, Markham (Ontario).

Description.—Grosseur au-dessus de la moyenne, rond, déprimé, très en pointe vers le bassin. Peau rude, jaune or, semée de points roux et lavée de rouge clair vers le calice. Cavité moyenne ; pédoncule $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de pouce de longueur. Bassin faiblement déprimé, calice fermé. Chair blanche, s'écaillant, juteuse, légèrement acidule. Qualité bonne à cette saison-ci. Pomme pas très belle mais de forme régulière, de bonne quatité et de plus se gardant bien. M. Ramer dit : " Mon père, Peter Ramer, planta cet arbre en 1823 avec environ 300 autres arbres de semis, dans trois acres de terrain. Ces arbres procèdent de graine apportée, je crois, des Etats-Unis, et il n'y en a pas eu deux qui portassent des fruits semblables. L'arbre se charge bien tous les ans." Mérite d'être essayé localement.

N° d'inscription, 130. Reçu le 20 janvier 1896.
D'un pommier de semis de W. J. Williamson, Port Nelson (Ontario).

Description.—Petit, déprimé, peau jaune presque couverte de stries et d'éclaboussures cramoisi. Cavité profonde et rousse; pédoncule mince, court. Bassin peu profond ; calice ouvert ; chair jaune, croquante, très juteuse, agréable, bonne ; saison, mi-hiver. Mérite d'être essayé localement.

N° d'inscription, 131. Reçu le 28 septembre 1896.
D'un prunier de semis de D. H. McFarlan, Pictou (Nouvelle-Ecosse). Semis de White Magnum Bonum Yellow Egg.

Description.—Fruit moyen à gros, ovale, en pointe vers le pédoncule. Suture distincte mais peu profonde. Pédoncule implanté dans une cavité de profondeur moyenne, assez épais, de 1 pouce ¼ de longueur. Peau jaune verdâtre, couverte d'une légère pruine lilas et avec quelques macules. Chair jaune, ferme, de bonne qualité, acidule, adhérant fermement au noyau. Noyau petit, aplati, de côté, creux vers l'aile. Qualité, bonne. Saison, environ mi-septembre. M. A. McD. Allan dit: " Peu avantageuse à introduire ici, étant à peu près de même saison que Coe et à peine aussi grosse, mais elle pourrait avoir de la valeur pour d'autres sections si l'arbre se recommandait par sa rusticité."

No. d'inscription, 134. Reçu le 4 octobre 1896.
Prunier de semis "Smith's October" de A. M. Smith, St. Catharines (Ontario).

Description.—1 pouce ⅝ de longueur et de largeur ; un peu de côté; suture peu marquée. Couleur presque noire avec pruine bleu clair et quelques macules. Chair jaune foncé, ferme, acidule, adhérente au noyau, qualité assez bonne. Noyau petit, globuleux, à rainure profonde le long du bord épais, M. A. McD. Allan, de Goderich (Ontario), dit : "Il y a plusieurs semis de ce genre dans ce district-ci, mais je n'ai jamais attiré l'attention sur ces arbres parce que, comme c'est le cas pour celui-ci, le fruit n'en est pas assez gros et ne se recommande par aucun mérite particulier. On n'aurait aucun profit d'une variété de prunes plus tardive que Coe, et je n'en veux point de tardive à moins qu'elle ne soit grosse, bonne à cuire et à noyau non adhérent." Je suis cependant porté à croire que cette variété mérite d'être esayée localement.

N° d'inscription, 137. Reçu le 27 juin 1896.
Pêcher de semis "Corlett." Fruit reçu de M. G. Bruner, Olinda (Ontario).

Description.—Grosseur 2 pouces longitudinalement, 2 pouces ½ transversalement, presque rond, régulier. Suture peu profonde s'étendant sur la moitié de la longueur. Peau jaune, en partie lavée de rose, plus foncée près de la cavité. Pédoncule implanté dans une cavité profonde, étroite. Chair jaune pâle, moyennement ferme, juteuse, sucrée, bonne. Noyau de moyenne grosseur, libre. Mérite d'être essayée localement. M. Bruner dit: "L'arbre est vigoureux, il a été produit par M. Corlett, d'Olinda, et il ressemble à 'Amsden June' pour la forme."

Qualité de garde des pommes.

Au commencement de décembre 1895 nous retirâmes de notre caveau souterrain où elles avaient été placées après la récolte, vingt-cinq variétés de pommes, et les mêmes dans la cave de l'habitation de l'horticulteur. La température de la cave varia de 35° à 40° F. durant trois mois, à l'exception de quelques jours exceptionnellement froids en janvier où elle tomba à 26° F., ou à 6° au-dessous de glace. Les pommes furent sans doute gelées, mais elles étaient dans l'obscurité et dégelèrent lentement. La température fut ensuite très uniforme jusqu'au 15 avril, où elle atteignit 45° F. En mai, elle s'éleva un peu plus. Les pommes n'étaient pas enveloppées dans du papier, mais simplement mises dans des caisses ou des paniers de grandeur suffisante pour contenir tous les fruits de chaque variété. Le 28 mai nous exami-

nâmes soigneusement ces fruits et prîmes note du nombre de spécimens sains, partiellement décomposés et complètement pourris de chaque variété. Le pour cent des résultats obtenus est donné ci-dessous, les variétés étant par ordre de mérite d'après leurs qualités de garde.

Variété de pommier.	Pour cent saines.	Pour cent en partie décomposées	Pour cent pourries.
Ben Davis	100	.....	.....
Orange Winter	93	7	.....
Wagener	88	.....	12
Rawles Janet	82	6	12
Wine Sap	82	4	14
Walbridge	73	13	13
Green Sweet	72	11	16
Crimean	62	15	23
Lawyer	49	11	40
Bombarger	44	36	20
Duke of Connaught	42	16	42
Hardy	34	33	33
Swayzie Pomme Grise	31	6	63
Pewaukee	20	47	33
Watterson nº 3	20	40	40
Salomé	20	40	40
Fameuse	12	18	70
Quaker Beauty	4	.....	96
Hardisty	.....	25	75
Haas	.....	.....	100
Gideon	.....	.....	100
McIntosh Red (McIntosh rouge)	.....	.....	100
Anisovka	.....	.....	100

RACINES D'ARBRES FRUITIERS TUÉES PAR L'HIVER.

Il n'arrive pas souvent dans l'Est du Canada que les racines des variétés les plus rustiques d'arbres fruitiers soient endommagées ou tuées par la gelée. L'épaisse couche accoutumée de neige empêche ordinairement la gelée de pénétrer à une profondeur dangereuse, et conserve la chaleur naturelle du sol. Mais parfois il arrive une période de grands froids quand il n'y a pas encore de couverture de neige et ces froids ne peuvent que tuer ou faire au moins un tort considérable aux racines sans protection. Les arbres dans les sols sableux et secs sont ordinairement ceux qui souffrent le plus. La gelée pénètre promptement de tels sols et est d'autant plus préjudiciable que les sols légers sont plus sensibles aux changements subits de température. L'action de la gelée dans ce cas serait analogue à celle décrite dans la discussion des effets de la gelée sur les cellules qui composent les branches et les rameaux des arbres.

Au sujet de ce genre de dommages voici ce que dit le professeur Hartig, de l'université de Munich :—

"Les racines de tous les jeunes arbres, même celles des arbres forestiers, peuvent être tuées en hiver dans les sols légers qui ne sont pas protégés par la neige ou quelque autre couverture contre les longues gelées continues. Le périderme des racines est plus mince que celui des rameaux; conséquemment, elles sont moins protégées; en outre, la période de végétation est plus longue pour les racines. Dans les climats tempérés, cette période s'étend jusqu'au milieu de l'hiver, et quand les gelées arrivent les tissus n'ont pas atteint l'état d'inertie qui leur aide à supporter le froid. Ces plantes épanouissent leurs bourgeons au printemps, mais ces bourgeons meurent aussitôt que la transpiration des jeunes pousses délicates a épuisé l'approvisionnement d'eau." C'est ainsi qu'un seul hiver peut détruire toutes les espérances fondées sur un jeune verger. A mesure que les arbres croissent, et que les racines s'enfoncent plus profondément, le danger diminue naturellement. L'hiver dernier certaines

portions des vergers de cerisiers et de pommiers à la ferme expérimentale centrale, en sol léger et bien binés ont été presque entièrement détruites de cette manière. Vers la fin de décembre la température tomba à 20 degrés au-dessous de zéro et resta à ce point pendant quelques jours, où il n'y avait point du tout de neige sur le sol. La plupart des cerisiers étaient greffés sur racines ou écussonnés sur des sujets Mahaleb, les pommiers étaient écussonnés et greffés sur des pommiers sauvages de France. L'étendue des dommages parut dépendre moins du caractère et de la variété du porte-greffe que de la nature du sol. Le tort a été considérable surtout dans les parties du verger où un sous-sol dur et imperméable approchait de la surface. Les rameaux et les branches ont conservé leur fraîcheur jusqu'au commencement de la végétation ; les boutons qui couvraient les arbres s'épanouirent entièrement ou en partie et quelques fruits nouèrent ; les bourgeons s'efforcèrent en général de faire leur devoir, mais ne purent guère développer leurs feuilles qu'à moitié. A ce moment les rameaux étaient très ridés, et, après épuisement de l'approvisionnement de nourriture, les arbres cessèrent la lutte et périrent. En les arrachant, nous avons trouvé, presque dans tous les cas, que les racines supérieures étaient entièrement tuées, et, tandisque les racines inférieures ou pivotantes étaient encore vivantes vers le bas, les parties supérieures avaient été entièrement tuées. Pareille leçon n'a pas besoin d'être répétée ; elle fait voir clairement combien la protection des racines est désirable sinon nécessaire.

Sous le titre de *Cultures-abris pour vergers* nous discutons un des meilleurs moyens de se prémunir contre ce danger ; nous pourrions en suggérer un autre sous le titre de "Porte-greffes rustiques." On ne peut s'attendre à ce que l'un de ces moyens ou tous les deux soient toujours effectifs ; ce sont néanmoins les meilleurs pour atteindre le but désiré. Il y a encore bien des questions non résolues quant à l'effet du porte-greffe sur le greffon et *vice versa*. Dans le cas d'arbres écussonnés et greffés sur racine, les pépiniéristes savent très bien que lorsqu'une variété de pommier a atteint l'âge de trois ans dans le rang de pépinière, peu importe ce qu'était le porte-greffe employé pour la multiplier soit par l'écussonnage ou le greffage, les racines des arbres de pépinière prêts à vendre se ressembleront toutes et dans leur ensemble représenteront un type caractéristique de la variété multipliée. Le caractère sera par exemple soit des racines profondes, soit des racines peu profondes, soit un grand nombre de petites racines. Ces différences sont caractéristiques de la variété du greffon employé. On peut les appeler des différences physiques. S'est-il opéré un changement constitutionnel semblable dans le porte-greffe, c'est une question qui n'est pas encore décidée, autant que je sache. Il paraît raisonnable de supposer que la virilité du porte-greffe doit se modifier parallèlement à sa transformation physique. S'il en est ainsi, le greffage sur racine comme moyen d'augmenter la rusticité de la racine des variétés peu rustiques ne serait pas aussi effectif qu'on s'y serait d'abord attendu. Il y a raison de croire que par ce qu'on appelle "greffe double" on atteindrait plus complètement le but proposé. Il y a greffe double quand un arbre multiplié par greffe sur racine ou par l'écussonnage a de nouveau, quand il a atteint la grandeur convenable, à l'âge de trois ou quatre ans, été greffé en tête sur les branches principales ou sur le tronc juste au-dessous de l'embranchement. De cette manière on forme des porte-greffes d'un certain caractère, sur lesquels on peut greffer d'autres variétés auxquelles il manque des qualités désirables. On pourra demander : Les greffons placés sur ces arbres modifieront-ils et en fin de compte domineront-ils le porte-greffe au point d'en opérer la transformation complète à sa propre ressemblance constitutionnelle? Il est probable qu'il y aura changement graduel, mais les forces en opposition, si nous pouvons les désigner ainsi, étant au début en faveur du porte-greffe, on peut, semble-t-il, s'attendre à ce que le changement, si changement il y a, aura lieu lentement.

Porte-greffes pour greffe en tête.—Parmi les variétés de Russie et les hybrides de pommier de Sibérie, il y en a beaucoup qui sans aucun doute se trouvent utiles pour servir de porte-greffes. Nous essayons présentement les suivantes : Romna, Hibernal, Gideon, MacMahan blanche et Haas. Elles sont vigoureuses et d'une profondeur de racines caractéristique.

Voici une liste des cerisiers, pruniers et pommiers tués l'hiver passé par l'effet des gelées sur les racines.

Cerisiers.

Variété.	Porte-greffe.	Planté en	Nombre d'arbres tués.	Remarques.
Amarelle Hâtive	Mahaleb	1891	1	Racines entièrement tuées.
" Boquet	"	1890	4	" en partie tuées.
Abesse D'Oignes	"	1890	2	" "
Bessarabian	Mazzard	1891	3	" supérieures tuées.
"	Mahaleb	1888	2	" "
Bender	"	1891	1	" vivantes aux extrémités.
Black Eagle	Mazzard	1891	2	" entièrement tuées.
Double Natte	"	1888	2	" "
Dyehouse	Mahaleb	1890	2	" "
Downer's Late	Mazzard	1891	1	" en partie tuées.
Early Purple (Violette précoce)	"	1891	1	" vivantes aux extrémités.
Elton	"	1891	1	" en partie tuées.
Early Richmond (R. précoce)	Mahaleb	1888	2	" tuées au pied du tronc.
Fouché Morello	Mazzard	1890	1	" entièrement tuées.
Frauendorfer Weichsel	"	1888	1	" "
Griotte Morel	"	1891	1	" "
" de Butner	"	1892	1	" "
" Impériale	Morello	1888	1	" "
" "	Mahaleb	1890	1	" "
" d'Ostheim	"	1888	1	" en partie tuées.
" du Nord	"	1894	3	" "
Gruner Glas	"	1891	2	" entièrement tués.
Glaskirche Kurtz	"	1891	2	" "
Governor Wood	"	1891	2	" supérieure des racines tuées.
King's Amarelle	"	1894	3	" en partie tuées.
*Koslov Morello	Propr. racine	1890	2	" "
Kentish	Mazzard	1888	1	" entièrement tuées.
Knight's Early	"	1891	1	" "
Lutovka	"	1891	3	" "
Late Morello (Griotte tardive)	Mahaleb	1888	2	" "
Lithauer Weichsel	"	1894	3	" tuées au pied du tronc.
Montmorency, grosse	"	1891	2	" supérieures tuées.
"	"	1888	2	" tuées au pied du tronc.
Moscow, n° 12	"	1891	2	" en partie tuées.
" 62	"	1894	2	" entièrement tuées.
Morello Früh	"	1888	1	" en partie tuées.
May Duke	Mazzard	1891	2	" entièrement tuées.
Napoléon	Mahaleb	1891	2	" "
Olivet	"	1888	2	" "
Ostheim	"	1888	21	" "
Orel, n° 24	"	1891	3	" "
" 27	"	1894	1	" "
" 27	"	1890	1	" supérieures seulement tuées.
" 25	"	1888	1	" "
Orel, n° 23	Mazzard	1894	3	Racines entièrement tuées.
Red Morello (Griotte rouge)	"	1888	1	"
Roberts' Red Heart	"	1891	1	"
Rose	Morello	1888	1	"
Schatten Amarelle	Mazzard	1888	3	"
Süsse Früh Weichsel	Mahaleb	1890	1	Racines vivantes aux extrémités.
Späte Amarelle (A. tardive)	"	1894	3	" entièrement tuées.
Strauss	"	1888	1	" "
Vladimir	"	1889	3	" inférieures vivantes.
"	Mazzard	1890	3	" entièrement tuées.
Vistule	"	1888	1	" "
Wragg	Mahaleb	1888	1	" "
Weir, n° 18	"	1888	1	" en partie tuées.
" 12	"	1888	1	" "
" 13	"	1890	1	" vivantes aux extrémités.

*Deux arbres tués sur vingt.

PRUNIERS.

Variété.	Porte-greffe.	Planté en	Nombre d'arbres tués.	Remarques.
Bryanston's Gage	Myrobolan.	1888	1	Racines entièrement tuées.
Bleecker's Gage	"	1890	1	" "
Belgian Purple	"	1888	1	" vivantes aux extrémités inférieures.
Bonne Ste-Anne	Propr. racine	1895	1	" entièrement tuées.
Chas. Downing	Myrobolan.	1893	1	" vivantes aux extrémités.
Comfort	"	1892	1	" entièrement tuées.
Dunlop, 1. X	Propr. racine	1893	2	" "
Damson	"	1888	1	" supérieures vivantes.
Dunlop, 2. X	"	1893	2	" entièrement tuées.
De Soto	Myrobolan.	1888	1	" "
" semés	Propr. racine	1895	4	" "
Early Red (Rouge précoce)	"	1890	1	" "
Early Damson n° 2	"	1895	1	" "
Green Gage n° 3	"	1893	2	" "
" n° 4	"	1893	2	" "
Gamache	"	1893	1	" "
Hawkeye	Myrobolan.	1890	2	" "
Ida	"	1890	2	" "
Isium Ureck	"	1893	1	" "
John. A	"	1895	1	" "
Kansas Dwarf (Naine du Kansas)	"	1888	2	" supérieures seulement tuées.
Lawrence's Favourite	"	1890	1	" "
Late Red (Rouge tardive)	"	1888	3	" vivantes aux extrémités.
Latchford	Propr. racine	1895	3	" entièrement tuées.
Leipsic	P. americana	1893	1	" "
Moldavka	Myrobolan.	1888	2	" inférieures vivantes.
Marianna	"	1888	1	" "
Masters	...	...	...	
Niemetz	P. americana	1895	2	" entièrement tuées.
Nicolas	...	1888	2	" vivantes aux extrémités inférieures.
" White	...	1888	2	" entièrement tuées.
Orleans Blue (Bleue d'Orléans)	Propr. racine	1891	2	" "
Orel n° 27	Myrobolan.	1890	2	" "
Otschakoff	"	1888	1	" "
Pottawattamie	"	1890	1	" "
Pond's Seedling (Semis de Pond)	"	1888	1	" "
Québec	Propr. racine	1895	2	" "
Riga n° 113	Myrobolan.	1890	1	" inférieures vivantes.
Rollingston	"	1888	4	" entièrement tuées.
Reine Claude (de Montmorency)	P. domestica	1890	2	" "
R. B. W. n° 1	Propr. racine	1895	2	" "
Shense (abricot)	"	1894	3	" "
Snelling (P. Am.)	"	1895	2	" "
Voronesh	...	1888	1	" "
Wyant	Myrobolan.	1890	2	" "
Wyant semis	Propr. racine	1891	2	" "
Wolf	"	1892	2	" "
"	Myrobolan.	1888	2	" "
Yosemite Purple (Y. violette)	"	1890	2	" "
Yellow Egg (Œuf jaune)	"	1888	1	" "

POMMIERS GREFFÉS SUR RACINES OU ÉCUSSONNÉS LA PLUPART SUR POMMIERS DU PAYS DE FRANCE.

Variété.	Planté en	Mode de greffage.	Nombre tués.	Remarques.
Arabka	1888	Sur racine	3	Racines inférieures.
American Pippin	1888	Ecussonné	1	" tuées graduellement.
Ananasnoe	1888	Sur racine	2	" peu profondes toutes tuées.
Avenarius	1888	Ecussonné	1	" "
Champagne	1888	Sur racine	1	" "
Antonovka	1888	"	1	" inférieures tuées les premières.
"	1888	Ecussonné	1	" " vivantes.
Beresinskoe	1888	"	...	" " tuées les premières.
Bombarger	1888	Sur racine	...	" supérieures tuées.
Bethel	1888	Ecussonné	...	" "
Borovinka	1888	"	....	" peu profondes.
Cooper's Market	1888	"	1	" " toutes tuées.
Coral (pommier du pays)	1888	"	2	" profondes ; les inférieur. vivant.
Cinnamon	1888	Sur racine	1	" peu profondes ; tuées.
*Duchess	1888	Ecussonné	4	" " toutes tuées.
Dartmouth (pommier du pays)	1888	"	1	" "
Fonaric	1888	"	1	" en grande partie décomposées.
Gravenstein	1888	"	1	" peu prof. ; qq. supér. vivantes.
Grandmother	1888	Sur racine	1	" infér. tuées ; "
Golden White (Blanche dorée)	1888	"	1	" supér. vivantes ; tuées à la base.
Hibernal	1888	Ecussonné	1	" supérieures et troncs sains ; inférieures mortes.
Imperial Citron	1888	Sur racine	1	" peu profondes.
Keswick Codling	1888	Ecussonné	1	" superficielles tuées.
Kara-synap, B	1891	Greffe en tête sur Wealthy	1	" profondes ; supérieures tuées.
Koursk Annis	1888	Sur racine	1	" inférieures les premières tuées.
Louis	1888	Ecussonné	1	" " vivantes.
Mann	1888	"	1	" " "
Melonen	1888	Sur racine	1	" superficielles toutes tuées.
Martha	1888	Ecussonné	3	" " "
Mottled Annis	1888	"	1	" " "
Northern Spy	1888	"	1	" tuées jusqu'à 12 à 16 pcs de prof.
Ostrekoff's Glass	1888	"	1	" inférieures vivantes.
Orange Winter	1888	"	....	" supérieures entièrement tuées.
Primate	1888	"	1	" tuées jusqu'à 12 à 15 pcs de prof.
Pewaukee	1888	"	2	" peu profondes ; point au-dessous
Pear Apple (Pomme poire)	1888	"	2	" profondes ; inférieures vivantes.
Possart	1888	"	1	" " "
Pointed Pipka	1888	Sur racine	1	" inférieures les premières tuées.
Richard's Graft	1888	"	1	" " vivantes.
Riga Transparent	1888	"	1	Quelques racines du collet vivantes.
Rosy Repka	1890	"	1	Racines peu profondes ; toutes tuées.
Revel Borsdorf	1888	Ecussonné	1	" profondes ; inférieures vivantes.
Red Annis (Annis rouge)	1888	"	1	" " "
Seek-no-Further	1888	"	1	" entièrement tuées.
Saxton	1888	"	1	" jusqu'à 12 à 15 p. de profondeur
Stettiner Red (Rouge de Stettin	1888	"	1	" " "
*Tetofsky	1888	"	3	Quelq. racines au-dessus du porte-greffe ; extrémités toutes mortes.
Thaler	1888	Sur racine	1	Racines superficielles toutes tuées.
Titovka	1888	Ecussonné	1	" "
Ukraine	1888	"	1	" supérieures vivantes.
Van Wyck (crab)	1888	"	1	" supérieures seulement tuées.
Vargulek	1888	"	1	" profondes toutes tuées.
Voronesh Reinette	1888	....	1	" " inférieures vivantes.
*Wealthy	1888	Ecussonné	5	" détruites près de la surface.
Whitney (pommier du pays)	1888	"	1	" entièrement détruites.
White Astrachan (A. blanche)	1888	"	1	" " "
White Pigeon (Pigeon blanche)	1888	"	1	" " "
White Naliv (Naliv blanche)	1888	Sur racine	1	" inférieures précédemment tuées.
Yellow Arcad (Arcade jaune)	1888	Ecussonné	1	" " vivantes.
Yellow Transparent (Tr. jaune)	1888	"	1	" " "

*Tués, sur 25 à 30 arbres.

Conclusions.—Il paraîtrait que les arbres tant greffés qu'écussonnés ont sérieusement souffert sinon tout à fait au même degré. Les arbres écussonnés produisent ordinairement un système de racines plus vigoureux et mieux distribué quand ils ont quatre ou cinq ans. Quand le froid leur cause du tort, c'est la partie supérieure la plus rapprochée du tronc qui est le plus affectée. L'arbre greffé sur racine se caractérise par une moindre quantité de chevelu. C'est dans beaucoup de cas,—de fait dans la plupart des cas,—la partie inférieure des racines qui a le plus souffert des gelées. Chez quelques arbres le porte-greffe a péri il y a deux ou trois ans, mais l'arbre a continué à croître, étant supporté par les racines qu'a émises le greffon même, qui est maintenant le collet de l'arbre. Nous avons toutefois trouvé que l'hiver suivant tuait quelquefois ces racines, et cela assez souvent; ainsi donc, tandis que les racines du greffon étaient en général plus résistantes que celles du porte-greffe, néanmoins, même si ce dernier était parfaitement rustique, elles pouvaient, quand elles étaient trop exposées, souffrir du froid ou même être tuées. On peut en dire autant de pruniers de semis du type *P. americana*, et de variétés nommées du même type sur leur propres racines. Ceci nous enseigne que pour réussir dans la culture fruitière dans le nord il faut avoir recours à des cultures-abris.

CULTURES-ABRIS POUR VERGERS.

Les cultures-abris pour la protection des racines dans les vergers sont partout d'une grande importance. Dans les régions du nord elles sont essentielles au succès et ne doivent jamais être omises dans le programme annuel des soins à donner au verger. Les plantes-abris semées après la cessation des binages ont le double effet d'enrichir le sol et de protéger les racines nourricières des arbres. Le feu P. C. Dempsey, de Trenton, reconnut il y a bien des années le vrai de ces assertions, et il disait souvent que pour le bien-être des arbres il valait beaucoup mieux des mauvaises herbes-abris qu'aucun abri du tout. Les vergers sains et prospères de pommiers et de poiriers qu'il a laissés à son digne fils, W. H. Dempsey, sont ample preuve des avantages du système des cultures-abris.

Qu'est-ce qu'une culture-abri?—En un mot, ce sont des plantes semées dans le verger après la cessation des binages en été, qui protégeront les racines des arbres en empêchant les alternatives soudaines de gel et de dégel et en empêchant le sol de geler profondément; ces plantes quand on les enfouira à la charrue ajouteront quelque chose—plus il y en aura, mieux cela vaudra—à la fertilité du sol et en amélioreront la texture; en outre, elles occupent le terrain à l'exclusion de celles qu'on n'aime pas—les mauvaises herbes. Quand les sols, surtout les sols argileux, sont constamment binés sans être soumis aux influences améliorantes de quelque espèce ou autre de végétation, non seulement ils deviennent physiquement impropres à la production de plantes saines et vigoureuses, mais les aliments des plantes y prennent des formes qui ne sont pas immédiatement assimilables par les plantes. Dans les districts du nord, la grande raison à avancer en faveur des cultures-abris, est qu'elles empêchent souvent le tort sérieux que causent les fortes gelées sur les racines des arbres dans un sol nu.

Cultures-abris essayées en 1895.—En 1895 nous essayâmes un certain nombre de plantes dans le but de constater certains faits concernant les avantages de chacune dans ce climat-ci. Nous ensemençâmes le 15 août un demi-acre de chacune des plantes suivantes ainsi que de seigle, à raison de 1 boisseau ½ à l'acre.

1. Trèfle incarnat...............................	20	lb. à l'acre.
2. Trèfle Mammouth...............................	12	"
3. Trèfle hybride (Alsike)...............................	12	"
4. Luzerne (Alfalfa)...............................	15	"
5. Trèfle rouge commun...............................	12	"
6. Trèfle blanc 6 lb. et dactyle pelotonné............	14	"
7. Trèfle hybride 8 lb. et dactyle pelotonné.........	14	"
8. Trèfle incarnat 10 lb. et dactyle pelotonné......	14	"
9. Pois...............................	2	boiss. à l'acre.

Les notes ci-dessous font connaître leur condition tard en automne la même année et au printemps suivant :—

Plante.	Condition.		Remarques.
	Automne 1895.	Printemps 1896.	
Trèfle incarnat........	2 à 4 pouces de hauteur, étouffé par seigle ; légère couverture à la 1re gelée.	Entièrement tué ; plus une plante le 12 mai.	Etouffé par seigle.
Trèfle rouge Mammouth.	2 à 3 pouces, chétif ; sol assez bien convert par seigle.	Légère couverture ; plus vigoureux où le seigle est clair.	Assez bonne couverture.
Trèfle hybride (Alsike)...............	2 pouces très légère couverture ; pas bien levé.	Bien passé l'hiver ; assez bonne couverture où il est seul.	Assez uniforme ; légère couverture.
Luzerne..............	5 à 8 pouces ; bien levé, se fait bien voir parmi le seigle ; tiges tuées par la 1re gelée "noire".	Bien passé l'hiver dans terrans bas ; tué sur les mamelons.	Bonne pousse où le seigle n'était pas trop dru.
Trèfle rouge commun.	Très faible ; presque étouffé par seigle.	Beaucoup tué ; très légère couverture ; par taches.	Beaucoup trop faible pour être utile.
Trèfle blanc et dactyle pelotonné...........	Pas meilleur que le précédent.	Tout tué.	Trop faible.
Trèfle hybride et dactyle pelotonné......	Meilleur que le précédent, couverture légère mais assez uniforme.	Clair dans terrains bas.	Trop faible.
Trèfle incarnat et dactyle pelotonné......	Trèfle incarnat faible ; dactyle vigoureux.	Plus de trèfle ; un peu de dactyle.	Trop faible.
Pois des champs......	Presque étouffé par seigle.	Il ne reste plus que le seigle.	Etouffé par seigle.

Des résultats il paraît ressortir que : 1° le seigle semé comme plante nourricière à raison de 1 boisseau ½ à l'acre était trop dru et à pousse trop vigoureuse pour la plupart des trèfles et les a empêchés de se développer parfaitement ; en même temps il abrite jusqu'à un certain point ; 2° l'ensemencement eut lieu environ un mois trop tard pour donner les meilleurs résultats dans cette localité-ci ; 3° le meilleur abri fut donné par (*a*) la luzerne, (*b*) le trèfle rouge Mammouth, (*c*) le trèfle hybride et le dactyle peletonné.

Cultures-abris essayées en 1896.—Dans le même pièce de verger que celle employée en 1895 nous avons ensemencé le 13 juillet 1896 un acre de chacune des plantes ci-après. Nous les avons semées seules, les avons hersées légèrement et bien roulées :—

1. Trèfle incarnat.................................... 20 lb. à l'acre.
2. Trèfle Mammouth.................................... 15 "
3. Luzerne.................................... 15 "
4. Trèfle rouge commun.................................... 12 "
5. Pois soja.................................... 60 "
6. Pois à vache (*Dolichos*).................................... 2 boiss. à l'acre.

Notes.—1. Trèfle incarnat.—A levé au bout de 5 jours, assez vigoureux. Le 12 août, 3 pouces de hauteur, couvrant assez bien le sol ; plus vigoureux là où il est en partie ombragé. Le 14 octobre, plantes les plus vigoureuses 15 à 18 pouces. Plantes un peu faibles dans les parties à sol plus léger et plus pauvre.

2. Trèfle Mammouth.—A levé un peu clair au bout de 6 jours. Le 12 août, pousse moyenne ; envahi par des mauvaises herbes, surtout par le pourpier. Le 14 octobre, pousse vigoureuse, et uniforme partout ; hauteur moyenne 12 pouces, faisant une masse épaisse et serrée.

3. Luzerne.—A levé au bout de 5 jours, remarquablement uniforme et bien venue. Le 12 août, 8 à 10 pouces de hauteur, couvrant complètement le sol. Le 14 octobre, à la hauteur des genoux, très uniforme. Pousse vigoureuse, même dans sol sableux léger.

4. Trèfle rouge commun.—A levé inégalement en 6 ou 7 jours. Le 14 octobre, hauteur 6 à 10 pouces; un peu clair çà et la. Pas semé assez dru.

5. Pois soja.—Ont levé vite et uniformément en 5 jours. Le 12 août, hauteur 8 à 12 pouces, vigoureux. Le 14 octobre, tout noirs et sans feuilles; tués par la première gelée; sol pratiquement sans abri à cette date.

6. Pois à vache.—Ont germé uniformément en 5 ou 6 jours. A peu près la bonne quantité de semence; pousse vigoureuse. Le 12 août, hauteur 10 à 12 pouces, presque ombrageant le sol. Le 14 octobre, exactement dans même condition que les pois soja.

Il y a peu à dire en faveur des pois soja ou des pois à vache comme cultures-abris pour les localités du nord. Ils poussent rapidement, produisent une quantité considérable de feuilles et de tiges, mais sont détruits par les premières légères gelées. A part leur utilité comme collecteurs d'azote, ils ne paraissent pas donner autant d'abri au sol que le sarrasin ou le seigle et en donnent certainement moins que les pois des champs.

Notes sur les meilleures Plantes pour Cultures-abris.

Luzerne.—La luzerne est une plante à pousse grêle, dressée, et ne pousse guère de branches la première année si on ne la fauche pas. En conséquence, elle ombrage moins le sol qu'un nombre égal de plantes de trèfle Mammouth, qui talle davantage et est naturellement d'un port plus étalé que la plante dressée de la luzerne. Celle-ci fait très bien dans les sols sableux et paraît avoir la faculté de pénétrer les sous-sols les plus durs et de se maintenir là où le trèfle incarnat ne peut trouver sa subsistance.

Trèfle incarnat.—Je crains que dans cette localité-ci, ce trèfle ne serve qu'à l'une des fins pour lesquelles on le sème, celle d'empêcher la pousse des mauvaises herbes et d'ajouter à la fertilité du sol, sans le protéger guère pendant l'hiver. Il se peut que l'on réussisse à produire des races sélectionnées de graine récoltée au nord dont les plantes résistent aux froids de nos hivers. C'est un champ ouvert pour des travaux patients et laborieux. Ce trèfle fait une pousse très faible dans les sols sableux légers et pauvres.

Trèfle rouge commun.—Ce trèfle n'a aucun avantage sur le trèfle rouge Mammouth et la pousse en est moins vigoureuse.

Trèfle Mammouth.—Je suis d'opinion que ce trèfle sera la meilleure plante-abri pour tous les vergers de pommiers et de poiriers du nord. Il est prompt à germer, prend vite pied et s'empare du terrain à l'exclusion des mauvaises herbes ; il enfonce ses racines assez profondément ; couvre le sol d'une épaisse masse verte en automne, et commence à pousser au printemps par une température encore peu élevée. Un carré de six acres ensemencé de ce trèfle le 10 juillet dans un des vergers de pommiers a produit cet automne un abri, qui avec la couverture de neige au-dessus ne pourrait être surpassé pour la protection des racines des arbres. (Voir au Rapport du chimiste une discussion de la valeur fertilisante de ce trèfle.)

BOUTONS À FRUIT DES PÊCHERS ET DES PRUNIERS.

Leur Rusticité relative.

La cause de la stérilité fréquente et quelque fois chronique des vergers de pommiers et de poiriers est toujours d'un grand intérêt pour le producteur de fruits au point de vue financier, outre qu'elle fournit un sujet pour les spéculations du théori-

cien et pour les investigations de l'homme de science. Il est réjouissant de remarquer que les efforts des persévérants investigateurs et des producteurs de fruits attentifs à observer, sont chaque année récompensés par l'addition de quelques faits nouveaux à notre fonds de connaissances sur ce sujet. Les travaux du professeur Waite sur les fleurs des poiriers, le professeur Beach les a répétés sur la vigne, et il nous donne une grande somme de données précieuses. Mon but est ici de présenter quelques réflexions et quelques faits ayant trait au degré relatif de résistance de nos pêchers et de nos pruniers cultivés aux froids de l'hiver et aux rapides fluctuations de température.

Le bouton à fruit, de même que le bourgeon, est après tout, seulement une branche modifiée et très raccourcie.

Parties de la fleur.—En commençant au centre d'une fleur de cerisier, de pêcher ou de prunier, nous trouvons le pistil ou organe femelle, qui est composé d'une partie renflée vers sa base, l'ovaire, et d'un prolongement en tube au-dessus, le style, qui se termine en une espèce de bouton qu'on appelle stigmate. Le pistil est formé par la soudure de deux feuilles sessiles, c'est-à-dire sans tiges, qui sont les carpelles. Autour du pistil nous trouvons une couronne d'étamines ou organes mâles, qui sont aussi des feuilles modifiées. Chaque étamine se compose d'une tige délicate (le filament) portant un petit sac cylindrique (l'anthère) qui renferme d'ordinaire quatre sacs plus petits remplis de pollen. Le pollen est le résultat de la modification du tissu cellulaire intérieur. Ces grains de pollen sont ensuite mis en liberté par l'anthère qui se fend suivant sa longueur en même temps que les sacs de pollen s'ouvrent. L'homme a réussi par son art à modifier les étamines de manière à les ramener à l'état de pétales—c'est le cas dans les fleurs doubles—ou même à celui de feuilles vertes. Autour des étamines se trouve un cercle d'enveloppes délicates d'un magnifique coloris (les pétales), qui protègent jusqu'à un certain point les organes qu'elles entourent mais dont la fonction principale est d'attirer. En dehors des pétales sont les sépales, autre série de feuilles modifiées de manière à protéger le reste de la fleur. On voit bien ces différentes parties dans la fleur du cerisier. Il y a des variations innombrables de ce type, mais on peut toutes les ramener à la conception générale qu'une fleur est une pousse modifiée dont les parties sont disposées en cercles les unes autour des autres.

Pollinisation et Fécondation.—Le professeur Bailey, dans son excellent ouvrage sur l'art d'élever les plantes, fait ressortir la différence distincte entre la pollinisation et la fécondation—termes que l'on emploie quelquefois d'une manière vague. La pollinisation, dans son vrai sens, est le transport artificiel du pollen d'une fleur à une autre fleur. La fécondation est le travail du pollen lui-même, qui émet un tube pollinique et le fait pénétrer à travers les tissus du style jusque dans l'ovaire. L'action stimulante de la fécondation sur les ovules, qu'elle fait développer en graines, se transmet aussi aux parois de l'ovaire, et nous en voyons l'effet dans la rapide modification qui se produit dans les fleurs des pommiers et des poiriers après que la fécondation a eu lieu. En même temps que les graines se développent, les carpelles qui les entourent se transforment graduellement de tissu vert en fruit mûr. C'est là la suite naturelle des changements qui ont lieu s'il n'est arrivé aucun accident au bouton pendant qu'il était à l'état dormant.

Effet de la gelée sur les tissus des végétaux.—Il est raisonnable de croire que la température de l'atmosphère environnante est ce qui détermine surtout la température des rameaux et des branches, aussi bien que des parties plus délicates, telles que les boutons et les bourgeons et aussi leur action sympathique; c'est ce que chacun admettra sans hésiter; néanmoins beaucoup parlent vaguement d'avantage qu'il y aurait à pailler fortement les arbres après que le sol est gelé afin de retenir la gelée dans le sol au printemps et par là retarder l'épanouissement des fleurs. Une seule expérience de ce genre, si on la fait avec soin, convaincra les plus sceptiques que les boutons avec leur approvisionnement de nourriture préparée, lorsqu'arrive le printemps après leur repos accoutumé de l'hiver, se réveillent sous l'influence de la température de l'air ambiant, quelles que soient la condition et la température du sol. L'étude des effets de la gelée sur les tissus est extrêmement

intéressante. En consultant ce qui a été écrit sur ce sujet, j'ai trouvé dans *Diseases of Trees* (Maladies des Arbres) par le professeur Hartig, de Munich, beaucoup de faits et d'observations instructifs que je suis aise de présenter.

En premier lieu, quant à l'effet de la gelée sur les tissus *verts*, lorsque les tissus des feuilles ou du cortex et, de fait, lorsque tout tissu vert parenchymateux est gelé, les cellules perdent de l'eau pure qui passe dans les espaces intercellulaires, mais généralement les cellules ne gèlent pas. Le résultat en est que les cellules perdent leur turgescence et les feuilles commencent à se flétrir.

Au dégel les tissus gelés d'une plante reprennent en général la condition qui les caractérisait avant la gelée. A mesure que l'eau congelée redevient liquide, elle est lentement absorbée par les parois et la substance des cellules; mais dans beaucoup de cas, on trouve que les feuilles ont été tuées. Au lieu des transformations chimiques résultat de la vie de la plante, il y a décomposition chimique. On n'est pas d'accord sur le moment où la gelée cause la mort. Les uns disent que c'est pendant que le gel continue. L'opinion de Sachs, l'éminent botaniste, est que les tissus ne meurent qu'après avoir dégelé et que l'issue dépend beaucoup de la manière dont le dégel a lieu. Les deux théories sont probablement correctes à différentes périodes de la vie de la plante.

Quand les tissus *verts et en voie de développement* gèlent, le résultat du gel dépend non seulement du degré de froid, mais de la manière dont le dégel a lieu. Si la plante dégèle graduellement, l'eau qui a été extraite est réabsorbée par les parois et la substance des cellules à mesure que les cristaux de glace se liquéfient sous l'influence de la chaleur, et les conditions normales se trouvent rétablies. Dans le cas d'une élévation rapide et considérable de température, la glace fond rapidement et l'eau résultante s'amasse dans les espaces intercellulaires d'où elle chasse l'air, ce qui a pour effet de donner aux feuilles vertes la transparence si bien connue. Les changements chimiques recommencent sous l'influence de l'élévation de température, mais au lieu de se produire à la manière ordinaire, il y a décomposition et les feuilles se flétrissent et sèchent.

Au sujet de l'action de la gelée sur ce que nous appelons le *bois endormi*, le même auteur dit:—" La mort de la plante sous l'effet de la gelée pendant l'hiver ressemble beaucoup aux effets de la gelée sur les tissus des végétaux." Comme nous l'avons dit plus haut, une forte gelée fait séparer l'eau, et cela d'autant plus que la température est plus basse. Les cellules peuvent donc mourir en hiver quand le défaut d'eau dépasse certaines limites. Hartig dit encore " qu'il se produit dans la constitution moléculaire du protoplasme, un changement qui le rend incapable de retenir une grande quantité d'eau. Ce changement est sans doute dû à la formation de nouveaux groupes moléculaires." En parlant des effets de la sécheresse et du gel, il dit: " Si le point critique de la sécheresse n'est pas dépassé, la cellule réabsorbe l'eau graduellement et les fonctions vitales peuvent continuer: Si le point critique est dépassé, la cellule ne peut plus réabsorber et elle se flétrit. Il en est de même par l'action du gel qui cause la perte d'eau." La cellule peut supporter un certain degré de froid, tant que l'arrangement moléculaire des particules du protoplasme n'est pas altéré, mais, comme dans le cas de la sécheresse, quand la limite est outrepassée, la cellule ne peut absorber de nouveau l'eau que le gel a fait séparer, et la mort s'ensuit. On peut en trouver un exemple dans la pâte d'amidon. Le froid fait séparer l'eau d'avec l'amidon: et au dégel l'eau et l'amidon restent séparés. Nos hivers sont rarement assez froids pour faire du tort aux arbres forestiers par la désorganisation moléculaire du protoplasme de leurs cellules. Celles-ci ont été endurcies par une acclimatation longue et graduelle. Il n'en est pas ainsi des arbres exotiques, qui comprennent de nombreuses variétés d'arbres d'agrément et bon nombre d'arbres fruitiers, entre lesquels nous pouvons mentionner les pêchers et les pruniers.

L'absorption de l'eau par les racines cesse quand le sol gèle plus profondément que l'extrémité des racines des jeunes plantes. Il n'en résulte aucun dommage si les arbres se trouvent protégés au-dessous du sol contre l'évaporation par la neige ou quelque autre couverture. Les rameaux et les branches exposées souffrent alors dans les cas de fortes gelées de même que s'ils avaient été exposés à une forte sécheresse. Les vents du sud chauds qui activent l'évaporation en hiver augmentent par

conséquent l'effet nuisible. "Les limites des forêts, selon moi, sont tout autant déterminées par l'action de cette espèce de sécheresse que par une basse température." (Hartig.)

La destruction des boutons de pêchers et de pruniers est sans aucun doute due à des conditions, des causes et des effets semblables. Dans beaucoup de cas, les boutons étant les parties les plus délicates de la plante périssent tandis que les bourgeons n'ont aucun mal. Il entre peut-être dans leur composition une plus grande quantité d'eau que dans les bourgeons, en même temps que plus ou moins de matières nutritives solubles assimilées. C'est pourquoi ils sont plus souvent affectés que les bourgeons par de soudains changements météorologiques ; leur caractère physique approche davantage de celui de la jeune feuille verte ; ils sont ainsi plus susceptibles à souffrir d'un froid soudain suivi d'une rapide élévation de la température. C'est la température de l'air ambiant qui détermine surtout la température des rameaux et, je puis ajouter, l'action végétative des boutons. Les racines peuvent être dans une masse de sol gelé et couvertes d'une couche de glace : néanmoins, si les conditions de l'atmosphère sont favorables, les bourgeons et les boutons s'épanouiront et se développeront, au moins jusqu'à épuisement de la matière nutritive emmagasinée pour assimilation immédiate. On peut remarquer à cet égard la ressemblance qu'il y a entre le bouton à fruit et la graine avec son approvisionnement de nourriture préparée. Ceci me conduit en conséquence à répéter que, dans mon opinion, tout le soin qu'on prendrait à appliquer un épais paillis sur le sol, précaution qu'on peut appeler artificielle, n'affecterait nullement le moment de la floraison des arbres fruitiers d'une manière appréciable, et certainement pas de manière à les retarder assez pour les faire échapper aux dégâts causés par les gelées tardives.

Nous avons l'année passée fait un effort qui, je puis dire, n'a été qu'en partie couronné de succès, pour arriver à savoir le taux relatif de dommage causé par l'hiver aux pêchers et aux pruniers dans tout l'Ontario. Après que l'investigation fut commencée, il surgit nombre d'autres questions collatérales d'un grand intérêt et qui s'y rattachaient. Ces questions ont peut-être en partie fait perdre de vue l'objet principal qui était de découvrir par l'examen de boutons de la même variété provenant de différentes localités, s'ils possédaient un degré fixe de rusticité suivant la provenance. En raison des conditions variées, nous avons trouvé excessivement difficile d'arriver à des données dignes de confiance. Nous nous sommes procuré dans plusieurs localités des rameaux des mêmes variétés portant des boutons à fruits. Nous avons examiné à la loupe quelques-uns des boutons, mais nous avons placé le plus grand nombre des rameaux dans de l'eau dans une serre, où nous les avons laissé s'épanouir. Quoique les résultats puissent ne pas concorder avec l'expérience de certains producteurs, en raison soit d'un sol particulier ou de conditions de climat, néanmoins je crois qu'ils font connaître d'une manière générale celles d'entre les variétés types de pêchers et de pruniers qui peuvent produire du fruit après des hivers exceptionnellement rigoureux et peuvent ainsi être utiles à ceux qui se proposent de planter.

C'est un fait bien reconnu que dans le cas des pêchers le pour cent de boutons à fruits tués n'est pas en raison inverse du pour cent de récolte qu'on peut attendre. Si un fruit nouait pour chaque bouton qui a fleuri, alors l'éclaircissage deviendrait une opération nécessaire chaque année, au lieu de n'être que possible à l'occasion. A la fin de la saison des fruits, nous avons adressé une lettre circulaire à ceux qui avaient eu la bonté d'envoyer les rameaux, leur demandant les rendements approchés des pêchers et des pruniers, afin de les comparer avec les estimations auxquelles nous étions arrivé par l'examen des boutons. Un élément d'erreur que nous n'avions pas reconnu d'abord, et qui diminuait la valeur des résultats obtenus par l'examen des boutons à fruits, est le fait que beaucoup des rameaux reçus avaient sans doute été pris sur les branches inférieures des arbres, parce qu'elles étaient plus faciles à atteindre. Les producteurs de fruits qui aiment à observer auront remarqué que dans les années de petites récoltes, quand la gelée a été la cause de la diminution, la plus grande partie du fruit se trouve souvent sur les branches supérieures des arbres, où la température au moment critique était probablement un peu plus élevée que celle de la couche d'air au niveau des branches inférieures.

Suit une liste de variétés de pêchers arrangées suivant le degré de rusticité du bouton à fruit, d'après les résultats de nos investigations et que je désire présenter, mais simplement comme préliminaire et sujette à correction :—

Groupe 1—
- Hill's Chili,
- Longhurst,
- Barnard,
- Early Rivers.

Groupe 2—
- Salway,
- Smock,
- Tyhurst's Seedling,
- Wager,
- Yellow St. John,
- Amsden June.

Groupe 3—
- Hyne's Surprise,
- Hale's Early,
- Fitzgerald,
- Foster,
- Reeve's Favourite,
- Crawford Late.

Groupe 4—
- Crawford Early,
- Wheatland,
- Mountain Rose,
- Early Richmond,
- Red Cheek Melocoton,
- Old Mixon,
- Alexander,
- Early York,
- Garfield,
- Champion,
- Shaw's Rareripe,
- Stephen's Rareripe.

En suivant la même méthode, je groupe les variétés de pruniers comme ci-après :—

Groupe 1—
- English Damson,
- Shropshire Damson,
- Blue Damson,
- Canada Orleans.

Groupe 2—
- Lombard,
- Smith's Orleans,
- Moore's Arctic,
- Reine Claude,
- Glass Seedling.

Groupe 3—
- Duane's Purple,
- French Prune,
- Coe's Golden Drop,
- Field,
- Grand Duke,
- General Hand,
- Pond's Seedling.

Groupe 4—
- Quackenboss,
- Washington,
- Victoria,
- Yellow Egg,
- Jefferson,
- German Prune,
- Bradshaw,
- Columbia,
- Gueii,
- Prince's Yellow Egg.

Groupe 5—
- Italian Prune (Fellemburg),
- McLaughlin,
- Niagara,
- Prince of Wales,
- Prince Engelbert,
- Shippers' Pride,
- Burbank,
- Ogon.

Groupe 6—
- Abundance,
- Prunus Simonii,
- Satsuma,
- Willard.

Conclusions.

Peu de rusticité des boutons ne va pas toujours de pair avec peu de rusticité des bourgeons ; par exemple, la variété Glass Seedling souffre moins à Ottawa de la perte des pousses terminales par l'effet des gelées que la plupart des autres variétés du *Prunus domestica*, et cependant elle ne porte de fruit que lorsque l'hiver a été des plus doux. D'autres variétés dont les pousses terminales sont tuées presque chaque année, produisent très souvent et régulièrement du fruit sur les lambourdes des plus vieilles branches. La somme des résultats de ces investigations est donc qu'il y a une différence frappante dans la capacité relative des variétés de pêchers et de pommiers à résister à l'effet nuisible des basses températures, quand elles sont accompagnées de rapides fluctuations. Pour faire face à cette difficulté, les producteurs de fruits devraient choisir les variétés méritantes les plus rustiques et les planter dans des situations où les fluctuations de température seront les moindres possibles.

Enfin il faut biner le sol de manière à obtenir le plus parfait aoûtement que possible du bois et des boutons à fruits. Vient ensuite le fruit, et, quand nous avons le fruit, c'est Grindon qui le dit, il y a juste une heure de temps, guère plus, où l'arôme

et le goût de ce fruit royal, la pêche, sont dans toute leur perfection. Passé midi, le fruit est encore délicieux, mais il est à son déclin. Ceci est en partie vrai, mais la plupart d'entre nous sommes moins difficiles et nous acceptons plutôt la vérité d'une autre de ses remarques, savoir, que la texture de la pêche est si délicieusement semi-fluide qu'en la savourant nous savons à peine si nous mangeons ou buvons. C'est une bonne chose que d'être encouragés par différentes raisons à faire mieux. L'intéressante lettre qui suit est de M. Joseph Tweddle, de Fruitland (Ontario) :—

"Le 27 juin 1896.—Je vous envoie ci-inclus quelques notes sur des boutons de pêchers et de pruniers cueillis dans les vergers de M. J. W. Smith et de M. E. D. Smith, de Winona (Ontario). Les chiffres diffèrent passablement surtout dans le cas du pêcher Crossby."

PÊCHERS chez J.W. SMITH. PRUNIERS.

Variété de pêcher.	Pour cent de boutons sains.	Récolte obtenue.	Variété de prunier.	Pour cent de boutons sains.	Récolte obtenue.
Crosby	10	$\frac{1}{4}$	Washington	80	Pleine.
Elberta	0	0	Reine-Claude	90	"
Garfield	5	$\frac{1}{10}$	Hudson River	75	"
Reeve's Favourite	3	$\frac{1}{15}$	Empire	75	"
Early Rivers	35	Pleine.	Abundance	1	$\frac{1}{50}$
Early Louise	40	"	Prunus Simonii	0	0
Mountain Rose	5	$\frac{1}{10}$	Ogon	50	Pleine.
Early Crawford	15	$\frac{1}{2}$	Lombard	90	"
Early Richmond	30	Pleine.	Black Diamond	15	$\frac{1}{3}$
Smock, grosse	10	$\frac{1}{3}$	Niagara	80	Pleine.
Wager	50	Pleine.			
Atlantic	15	$\frac{1}{3}$			

PÊCHERS. chez E. D. SMITH. PRUNIERS.

Variété de pêcher.	Pour cent de boutons sains.	Récolte obtenue.	Variété de prunier.	Pour cent de boutons sains.	Récolte obtenue.
Crosby	80	Pleine.	Wonderful	0	0
Wager	50	"	Alexander	50	Pleine.
Willet	0	0	Early Richmond	30	$\frac{1}{2}$
Early York	0	0	Hill's Chili	50	Pleine.
Conkling	15	$\frac{1}{2}$	Champion	15	0
Mountain Rose	50	Pleine.	Early Crawford	0	0
Globe	10	$\frac{1}{4}$	Elberta	5	$\frac{1}{10}$
Waterloo	50	Pleine.	Foster	0	0

USAGE DES PAILLIS POUR RETARDER LA FLORAISON DES ARBRES ET ARBUSTES À FRUITS.

On demande souvent : Est-il possible en appliquant un épais paillis sur le sol pendant qu'il est gelé, de retenir le gel dans le sol jusque tard au printemps et ainsi de retarder la floraison des arbres fruitiers ? C'est à quoi l'on répond ordinairement par l'affirmative. Un seul essai suffira pour convaincre qui que ce soit que c'est une erreur de le croire.

Vers le 15 mars, tandis qu'il y avait 8 à 12 pouces de neige sur le sol profondément gelé, nous avons mis une couche d'un pied d'épaisseur de fumier pailleux sous des pommiers, des pruniers et des cerisiers, sur une superficie dépassant de dix pieds en tous sens la circonférence des branches. Nous avons fait de même pour les principaux arbustes à fruits. Nous avons aussi dans chaque cas choisi des arbres et des arbustes témoins, c'est-à-dire non paillés, des mêmes variétés, de manière à pouvoir comparer.

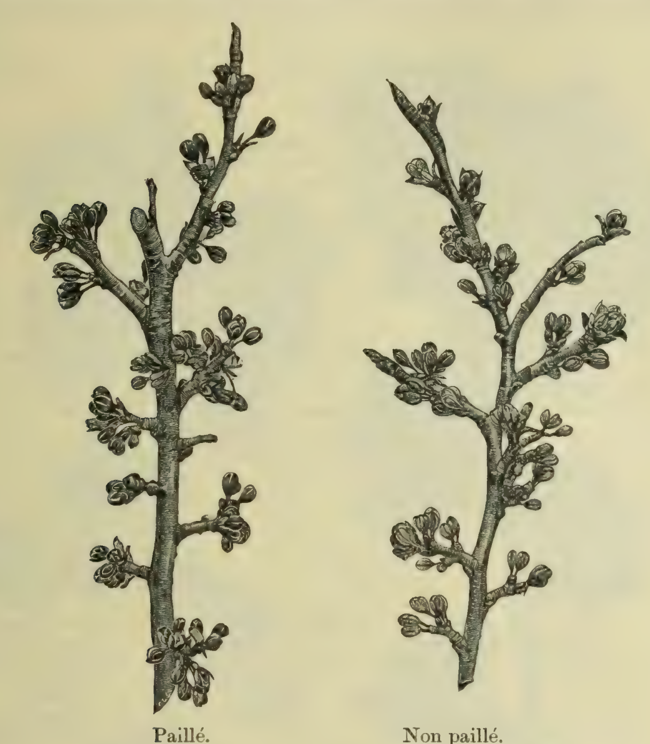


FIG. 17.—Rameaux de pruniers de semis, 5 mai 1896.

Les notes suivantes font voir qu'il n'y a eu pratiquement aucune différence dans la date de floraison, que les plantes fussent paillées ou non.

ARBRES À FRUITS.

Variété.	Paillé ou non paillé.	Condition.	
		4 mai.	12 mai.
Pommiers.			
Duchesse	Paillé	Bourgeons ¼ épanouis. Boutons se montrent.	Racines gelées. En fleurs.
"	Non paillé	" "	"
Wealthy	Paillé	Bourgeons ¼ poussés. Boutons se montrent.	Glace sous le fumier. En fleurs.
"	Non paillé	" "	En fleurs.
Tetofsky	Paillé	Bourgeons se gonflent. Boutons se montrent.	Glace sous le paillis. Fleurs à moitié épanouies.
"	Non paillé	Bourgeons plus avancés. Boutons ¼ poussés.	Fleurs à peu près à moitié épanouies.

ARBRES ET ARBUSTES À FRUITS ET FRAISIERS.

Variété.	Paillé ou non paillé.	Condition. 5 mai.	Condition. 12 mai.
Cerisiers.			
Aramelle hâtive........	Paillé..................	Glace dessous. Bourgeons se gonflent. Boutons $\frac{1}{10}$ épanouis.	Fleurs tout à fait épanouies.
Ostheim..............	Non paillé............	" "	" "
Grosse de Montmorency.	Paillé.................	Un pied de glace solide audessous. Bourgeons $\frac{1}{4}$ épanouis. Boutons $\frac{1}{5}$ épanouis.	Fleurs tombent.
Carnation...........	Non paillé...........	" "	"
Pruniers.			
Arab..................	Paillé..................	Bourgeons se gonflent. Boutons se montrent.	Fleurs tout à fait épanouies.
Early red (Rouge préc.).	Non paillé............	" " ...	" "
Wolf	Paillé..................	Bourgeons se gonflent. Boutons prêts à s'épanouir.	Fleurs tombent.
Semis de *P. americana*..	"	Boutons se gonflent.........	"
" " ..	Non paillé.............	"	"
Voronesh jaune........	Paillé................	"	Fleurs tout à fait épanouies.
"	Non paillé...........	"	Fleurs commencent à tomber.
Groseilliers.			
Houghton...........	Paillé..................	Feuilles $\frac{2}{3}$ poussées.......	Glace sous le paillis.
"	Non paillé..............	" "	Point de différence.
Downing..............	Paillé..............	" $\frac{2}{3}$ "	Glace sous le paillis.
"	Non paillé............	" $\frac{3}{4}$ "	Deux ou trois jours plus tardif.
Orange précoce	Paillé................	" $\frac{1}{2}$ "	Glace sous le paillis.
"	Non paillé...........	" $\frac{1}{2}$ "	Point de différence.
Groseilliers rouges.			
Cherry (Cerise).........	Paillé...............	" $\frac{2}{3}$ "	Feuilles tout à fait poussées.
"	Non paillé.............	" $\frac{3}{4}$ "	" "
London Red..........	Paillé..............	" $\frac{2}{3}$ "	" "
"	Non paillé............	" $\frac{2}{3}$ "	" "
Cassis.			
Prince of Wales.......	Paillé.................	" $\frac{3}{4}$ "	" "
"	Non paillé............	" $\frac{2}{3}$ "	" "
Black Champion......	Paillé................	" $\frac{3}{4}$ "	" "
"	Non paillé............	" $\frac{2}{3}$ "	" "
Semis $\frac{1}{13}$..............	Paillé................	" $\frac{3}{4}$ "	" "
"	Non paillé.............	" $\frac{2}{3}$ "	Feuilles presque tout à fait poussées.
Fraisiers.			
Haverland	Paillis de 6 pouces.....	Point de pousse.............	Commence à pousser.
"	Non paillé..............	Pousse active..............	Feuilles tout à fait formées.
Parker Earle.........	Paillis de 6 pouces.......	Commence à pousser........	Feuilles $\frac{1}{2}$ poussées.
"	Non paillé	Feuilles $\frac{1}{2}$ poussées.......	Feuilles tout à fait poussées.
Barton...............	Paillis de 6 pouces.....	Point de pousse...........	Commence à pousser.
"	Non paillé..........	Feuilles $\frac{1}{2}$ poussées.......	Feuilles tout à fait formées.
Martha...........	Paillés et non paillés...	Mêmes résultats que ci-dessus.	
Beverly.........			
Garibaldi........			
Black Giant.......			

Conclusions.—On verra par les données ci-dessus, qu'à l'exception des fraisiers il n'y a point eu pratiquement de différence dans l'époque de la feuillaison et de la floraison des arbres et des plantes, qu'ils aient été paillés ou non. Pour les fraisiers les conditions n'étaient pas les mêmes que pour les autres plantes, car ils étaient complètement couverts et par conséquent il y avait beaucoup moins de différence entre la température de la partie des plantes au-dessus du sol et celle au-dessous



Fig. 18.—Cassis Prince of Wales, 5 mai 1896.
Paillé. Non paillé.

que ce n'était le cas pour les groseilliers, les gadelliers, les pommiers ou les cerisiers. En en un mot, après sa saison accoutumée de repos une plante saine profite aussitôt de l'influence vivifiante de la chaleur, quelle que soit la condition du sol, qu'il soit gelé ou non. C'est ce qu'elle peut faire en raison de l'approvisionnement de substance nutritive dans ses cellules et qui est toujours ainsi utilisé au commencement du printemps, de même que la jeune plante pendant les premiers jours de son existence dépend de la nourriture emmagasinée dans ses feuilles séminales. (Voir le chapitre sur les *Racines tuées par l'hiver.*) Il se peut que l'on pourrait retarder la végétation du fraisier de manière à ce que la production des fruits en fût augmentée ; mais c'est une question qui exige encore des recherches.

DESSICATION DES POMMES.

Dans le but de recueillir des renseignements sur la valeur relative de quelques-unes des variétés de pommes les plus communes pour la préparation de pommes "évaporées" (evaporated), nous avons fait quelques essais à cet égard l'automne passé. Nous avions en vue : 1° de déterminer dans chaque cas le déchet causé en

pelant, écœurant et séchant le fruit : 2° de prendre note des différences en aspect et en qualité entre les produits évaporés des différentes variétés soumises à l'essai.

Nous avons dans chaque cas mis en œuvre 5 livres du fruit de chaque variété. Les pommes ont été pelées et écœurées à l'aide de la machine à parer, écœurer et couper en tranches, " Family Bay State Parer, Corer and Slicer," puis évaporées, sans blanchiment au soufre, dans l'évaporateur n° 1 que la G. H. Grimm Manufacturing Company, 81 rue Wellington, Montréal (Québec), a eu la complaisance de nous prêter. Les dimensions de cet évaporateur sont: Largeur, 26 pouces, profondeur, 24 pouces, hauteur, 48 pouces. La chambre d'évaporation contient six plateaux en toile métallique de 22 pouces sur 22. Elle est faite de fer galvanisé. C'est la grandeur fabriquée pour usage privé, et elle ne serait pas suffisante pour l'évaporation industrielle. Il y a peut-être économie en somme à acheter, pour commencer, un évaporateur de grande dimension, car il n'y a guère de différence dans le temps et l'attention qu'ils exigent pour fonctionner d'une manière satisfaisante. Pour que l'évaporation soit parfaite, il faut une haute température, ce qui exige une attention assidue, car si on ne l'arrête juste au bon moment, le fruit devient cassant et se brûle très vite. Nous employions de la toile à fromage sous les pommes pelées pour les empêcher de s'attacher à la toile métallique. Nous avons autant que possible maintenu la température uniformément entre 200 et 210 degrés Fahr., et nous enlevions chaque échantillon quand nous jugions qu'il était suffisamment sec. On comprend que même avec le plus grand soin et le meilleur jugement, il peut y avoir de grandes différences dans le degré de dessication de chaque échantillon. C'est pourquoi, quoique ces résultats soient utiles au point de vue industriel, nous ne les présentons point comme étant chimiquement précis. J'ai à reconnaître la courtoisie de la compagnie manufacturière de MM. Grimm qui ont gratuitement fourni l'évaporateur et la machine à parer employés dans nos essais. Cette dernière fonctionne bien pour les pommes de moyenne grosseur, mais n'est pas bien adaptée pour parer et écœurer les grosses pommes telles que les King, les Spy ou les Baxter de grosseur normale. La machine améliorée "Improved Bay State " donnera, je pense, davantage de satisfaction.

Conclusions.

Poids.—Les pommes évaporées ou séchées se vendant toujours à la livre, la variété la plus avantageuse pour leur fabrication, les autres conditions étant les mêmes, sera celle qui donnera la plus grande quantité de produit séché par boisseau de pommes.

Classées à ce point de vue, quelques-unes de nos pommes les mieux connues dans le commerce occupent un rang élevé. Une variété nouvelle, Patten's Greening, est celle qui est en tête; elle donne 16 livres de pommes sèches par boisseau de fruit vert, mais la saveur du produit séché est inférieure à celle de beaucoup d'autres. Après cette variété viennent Baxter, Ben Davis, Golden Russet, Northern Spy, King, Ribston Pippin, Twenty Ounce, et Pewankee. Les pommes d'été étant à chair tendre et juteuse ne conviennent pas pour l'évaporation. On compte qu'elles donnent de 4 livres à 5½ de pommes séchées par boisseau, tandis que les variétés d'hiver en donnent 6 à 7 livres.

Couleur.—La chair de certaines variétés change vite de couleur quand on la coupe, et devient brune, tandis que la chair d'autres variétés se décolore moins vite et à un moindre degré. On remédie à ce défaut dans une grande mesure par le blanchiment au soufre ; mais une pomme dont la surface coupée après dessication à l'air est blanche et non brune est de beaucoup préférable.

Parmi les variétés qui ont bien retenu leur couleur, nous pouvons mentionner Baxter, Duke of Connaught, Lawyer, Missouri Pippin et Walbridge.

Texture.—La plupart des variétés en se séchant ont conservé leur texture caractéristique. Ceci a dépendu quelque peu du degré de maturité. Les pommes trop mûres ont perdu leur couleur plus rapidement et ont diminué davantage en poids. Le produit séché avait aussi la tendance à être cassant. Pour obtenir les meilleurs

résultats il faut évaporer les pommes avant qu'elles soient tout à fait mûres, c'est-à-dire mûres à point pour dessert. Le produit évaporé a meilleure texture et meilleure couleur si on le fabrique pendant que la pomme est encore croquante, ferme et un peu verte; elle retient alors sa saveur, de même que le jus qui s'écoule de pommes mûries partiellement contient davantage de principes savoureux que si on les avait prises parfaitement mûres et à point pour être mangées crues.

Variété de pomme.	Poids, parées et écœurées.		Poids, séchées.		Durée du séchage.		Pour cent d'eau évporée.	Poids du produit sec par boisseau de 50 lb.		Apparence et caractère du produit séché.
	lb.	on.	lb.	on.	hr.	min.		lb.	on.	
Ben Davis	3	6	0	15	1	45	72·2	9	6	Brun, spongieux; acidule.
Baxter	4	2	1	0	2	43	75·7	10	0	Blanc rosé, coriace; acidule.
Colvert	3	9	0	11½	1	50	79·8	7	3	Jaue, cassant; acide; assez bon.
Cross	3	4	0	12	2	00	76·6	7	8	Brun, cassant; acidule agréable.
Cinnamon	3	9	0	10½	2	30	81·5	6	9	Chocolat, cass.; saveur pauvre.
Canada Baldwin	2	13	0	12½	1	38	72·2	7	13	Jaune, coriace; acide, bon.
Duke of Connaught	3	6	0	11	1	40	79·6	6	14	Blanc, coriace, insipide.
Fameuse	2	14½	0	11	1	20	76·3	6	14	Jaune, cassant; un peu insipide.
Gideon	3	9½	0	10	2	25	82·6	6	4	Brun, cassant, insipide; trop mûr.
Golden Russet	2	14	0	15	1	25	67·4	9	6	Brun, coriace, acidule agréable.
Greening, R. I.	3	6½	0	13½	1	40	75·1	8	7	" " " bon.
Hartshorn	3	4½	0	12	1	45	77·1	7	8	" cassant; douçâtre.
Hurlbut	3	7½	0	12½	1	53	77·4	7	13	Jaune, coriace; ligneux; insipide
Hibernal	3	9	0	8½	2	15	85·0	5	5	Brun, coriace; très acre.
Haas	3	1	0	10	1	45	79·6	6	4	" cassant; saveur bonne.
King	4	1½	0	14½	2	38	77·8	9	1	Jaune, coriace; texture fine, bon.
Lawver	3	2	0	12½	1	55	75·0	7	13	Blanc, coriace; acide agréable; trop mûr.
Longfield	2	12	0	9½	1	32	78·4	5	15	Brun, cassant, doux; insipide.
Late Winter	3	12	0	11	2	5	81·6	6	14	
Malinda	3	4½	0	13½	1	45	74·2	8	7	Jaune, coriace; doux; insipide.
Mo. Pippin	3	1½	0	13½	1	35	72·7	8	7	Blanc, coriace; acidule; bon.
Melonen	3	2½	0	9½	1	55	81·1	5	15	Jaune, coriace; insipide; trop mûr.
McMahan	4	2	0	13	2	15	80·3	8	2	Blanc, cassant; acidule.
Northern Spy	4	1	0	15½	2	50	76·1	9	11	Jaune, coriace; saveur bonne.
Norch Star	3	8½	0	8½			84·9	5	5	Brun, coriace; très acide.
Pewaukee	3	11½	0	13½	2	30	77·3	8	7	Jaune, coriace, acide.
Pewaukee (6 lb.)	4	5	0	14½	2	40	78·9	7	9	
Plumb's Cider	3	10½	0	10½	2	45	82 0	6	9	" " "
Patten's Greening	3	7	1	0	1	35	70·9	16	0	" " insipide.
Princess Louise	2	15	0	10	1	35	78·7	6	4	" " acidule, trop mûr.
Ribston Pippin	3	7½	0	14½	2	4	73·8	9	1	Jaune, un peu cassant; acidule; bon.
Romna	3	8½	0	12	2	5	78·7	7	8	Blanc, coriace; acide; agréable.
Rawle's Janet	2	10	0	12	1	30	71·4	7	8	" cassant, acidule piquant.
Scarlet Pippin	3	5	0	10½	2	34	80·1	6	9	
Spitzenberg	3	6	0	13	1	40	75·9	8	2	Brun, coriace; insipide.
Scott's Winter	2	11	0	8½			80·2	5	5	Jaune, cassant; très acide.
Snyder	2	10½	0	8½	1	50	80·0	5	5	Brun, cassant; acidule.
Sops-of-Wine	3	2	0	10	1	20	80·0	6	4	Blanc-jaunâtre; cassant, insipide.
Swayzie Pomme Grise	3	0	0	13	1	28	72·9	8	2	Jaune, coriace; saveur bonne.
Simbirsk, n° 4	3	4½	0	9½	2	0	81·9	5	15	Chocolat, cassant; saveur assez bonne; trop mûr.
St. Lawrence	3	1	0	10½	1	35	78·5	6	9	Jaune, coriace; saveur bonne; trop mûr.
Sharpe's Rus-et	3	1	0	12	1	40	75·5	7	8	Blanc, coriace; acide piquant.
Twenty-Ounce	4	3	0	15	2	20	77·6	9	6	Jaune, coriace; acidule agréable.
Winter Bough	4	2½	0	11	2	20	83·4	6	14	Brun, cassant: acidule; pauvre.
Watterson, n° 3	3	2	0	13½	1	35	73·0	8	7	Blanc, coriace; acide; bon.
Walbridge	3	3½	0	11½	1	37	77·6	7	3	" " très acide.
Wealthy	2	15¾	0	7¼	2	26	84·6	4	8	Jaune, coriace; acide piquant.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il est bon de se rappeler l'importante différence qu'il y a entre les pommes évaporées et les pommes sèches d'autrefois. Ce dernier produit s'obtenait par la dessication des pommes au soleil ; c'était le fruit après qu'il avait perdu une grande partie de son eau par l'évaporation naturelle ; il n'avait subi que très peu ou point de changement chimique dans ses parties constituantes. Le fruit évaporé est celui duquel l'eau ou l'humidité a été enlevée dans un courant rapide d'air chaud d'une température d'environ 220 degrés Fahr. Le fait que les pommes coupées en tranches ne brûlent pas ni ne cuisent à cette haute température est basé sur le principe que l'évaporation de l'eau abaisse la température, une quantité considérable de chaleur étant emportée à l'état latent, ce qui maintient la température bien au-dessous de celle de l'air ambiant. On prétend aussi que par ce traitement l'albumine est coagulée au lieu d'être séchée, et que les pectines se transforment en sucres qui se décomposent difficilement. En d'autres mots, l'humidité est extraite en même temps que le fruit est stérilisé. Ce procédé exige, cela va sans dire, des appareils d'une construction spéciale. Il y a maintenant plusieurs espèces d'évaporateurs. Les fabricants fournissent avec chaque évaporateur qu'ils vendent des instructions sur la préparation des pommes et sur la conduite des séchoirs.

EVAPORATION.

La préparation des pommes pour la dessication dans un évaporateur, consiste à les peler, à les écœurer et à les tailler en disques. Ce travail est fait rapidement par d'ingénieuses machines, que l'on peut acheter à des prix modiques.

L'habitude est maintenant de soumettre les pommes pelées avant ou après leur taillage aux vapeurs du soufre, opération que l'on appelle " blanchiment", et qui donne meilleure apparence au fruit en l'empêchant de se décolorer et en maintenant sa couleur naturelle. On place le soufre dans un vase sur le feu et les vapeurs passent au travers du fruit posé dans les plateaux au-dessus. Il faut pourvoir à ce que les vapeurs puissent s'échapper par le haut. Le temps nécessaire pour cette opération est au plus de 25 minutes. Après le blanchiment, on place le fruit sur les plateaux en toile métallique qui s'adaptent à l'intérieur de la chambre de dessication de l'évaporateur et on l'y laisse jusqu'à ce qu'il est suffisamment séché: il faut pour cela de deux heures et demie à quatre heures. Il faut le retirer avant qu'il soit cassant, tandis qu'il est encore tendre et un peu coriace.

Pour la dessication on fait usage d'évaporateurs : 1° évaporateurs portatifs, de capacité variant entre 5 et 150 boisseaux par jour; 2° fours-évaporateurs (kiln driers), peu coûteux ; 3° évaporateurs à tour (tower driers), généralement employés dans l'ouest du New-York, où la dessication se fait en grand ; 4° évaporateurs à la vapeur, système plutôt plus nouveau que les autres et probablement le plus avantageux.

EMPAQUETAGE DU FRUIT SÉCHÉ.

Il faut n'empaqueter le fruit que 24 heures après la dessication. On le met alors dans des caisses tapissées de papier contenant 25, 50 ou 75 livres. Une caisse contenant 50 livres a 24 pouces de longueur, 12 de profondeur et 12 de largeur. On empaquette les pommes évaporées de la même manière que les fruits crus, c'est-à-dire en "façant" le haut de la caisse. Pour cela, on cloue le couvercle et enlève le fond, puis après avoir appliqué une feuille de papier sur le dessous du couvercle on y arrange une ou deux couches de disques régulièrement en lignes et chacun recouvrant en partie le suivant. Quand on a rempli la caisse, on cloue le fond, marque la caisse à l'étampe, et elle est prête pour être livrée au commerce.

Fermes expérimentales.

L'INDUSTRIE DES CONSERVES.

Variétés de Fruits et de Légumes préférées pour Conserves.

Les progrès de l'industrie des conserves en Canada a été merveilleusement rapide. Il y a dix-neuf ans il n'y avait en Canada que deux petites fabriques de conserves. A mesure que la culture fruitière s'est étendue et que l'on a appris à connaître l'excellence des fruits du Canada, l'industrie des conserves s'est développée et a grandi d'année en année. On estime que les fabricants de conserves paient maintenant chaque année aux cultivateurs $500,000 pour fruits et légumes, et une somme égale à d'autres fabricants pour fer-blanc, soudure, étiquettes et caisses d'expédition. M. W. P. Innes, de Simcoe (Ontario), disait récemment devant les commissaires du tarif que les fabriques de conserves du Canada représentaient en bâtiments, matériel et machines un capital d'un demi-million de dollars et donnaient de l'emploi à 6,000 ouvriers pendant six mois de l'année. "Il y a, dit M. Innes, 27 fabriques en Ontario, 6 en Québec, et au moins une en Nouvelle-Ecosse, une au Nouveau-Brunswick et une dans l'île du Prince-Edouard, une ou plus en Colombie-Anglaise."

Dans le courant de l'année passée nous avons reçu de jardiniers et de producteurs de petits fruits plusieurs lettres demandant quelles sont les meilleures variétés de fruits et de légumes à cultiver pour conserves. Afin de connaître l'opinion des fabricants de conserves sur cet important sujet, nous avons adressé une lettre circulaire à tous ceux dont nous avons pu nous procurer l'adresse. Les gérants ont très courtoisement donné les renseignements demandés, que nous résumons dans le tableau ci-après. Nous avons obtenu des réponses de 23 fabriques en Ontario, 2 en Québec, 1 dans l'île du Prince-Edouard et 3 en Colombie-Anglaise. C'est grâce à la bienveillance du Sous-ministre de l'agriculture de la Colombie-Anglaise, M. J. R. Anderson, que nous avons obtenu les statistiques sur l'industrie dans cette province.

Les variétés ont été arrangées suivant le degré de faveur qu'elles ont auprès des fabricants de conserves, celles qui ont été le plus souvent recommandées étant mentionnées les premières et les autres suivant dans l'ordre de préférence. Quand le même chiffre précède plus d'une variété, cela veut dire qu'elles sont estimées au même degré. Nous indiquons le prix moyen, qui naturellement variera d'année en année suivant l'approvisionnement, excepté dans le cas où la récolte est fournie d'après contrat, comme cela se fait en général pour les légumes.

Fruits et légumes.	Variétés par ordre de préférence.	Prix moyen les 100 livres.			
		Ontario.	Québec.	Colombie-Anglaise.	20 lb. = 1 panier. 1 lb. = 1 pinte. 186 lb. = 1 baril. 50 lb. = 1 boisseau. 60 lb. = 1 boiss. de tomates.
		$ c.	$ c.	$ c.	
Pommes	1. Baldwin, 2. Greening, 3. Fameuse, 3. Keswick Codling, 3. Snow, 3. Maiden's Blush, 3. Spy, 3. Russets, 3. Cooper's Market, 3. Ben Davis. Siberian Crab.	0 45	....	1 25	
Poires	1. Bartlett, 2. Flemish Beauty, 2. Clapp's Favourite, 3 Kieffer, 3. Sugar	2 16	....	2 66	
Prunes	1. Green Gage, 2. Lombard, 3. Yellow Egg, 4. Damsons, 4. Imperial Gage, 5. Victoria, 5. Blue Plums, 5. Monroe, 5. Red Egg, 5. Columbia, 5. Coe's Golden Drop, 5. General Hand.	1 95	....	1 83	
Pêches	1. Late Crawford, 2. Smock, 2. Longhurst, 3. Wager, 3. Ey. Crawford, 3. All kinds, 3. Yellow Peaches.	1 50 à 4 00	....	......	

INDUSTRIE DES CONSERVES—*Fin.*

Fruits et légumes.	Variétés par ordre de préférence.	Prix moyen les 100 livres. Ontario.	Québec.	Colombie-Anglaise.	20 lb. = 1 panier. 1 lb. = 1 pinte. 186 lb. = 1 baril. 50 lb. = 1 boisseau. 60 lb. = 1 boiss. de tomates.
		$ c.	$ c.	$ c.	
Cerises	*1. Royal Ann, 2. Kentish, 2. Black Tartarian, 2. Napoleon, 2. Governor Wood, 2. Ey. Richmond, 2. Yellow Spanish, 2. White varieties.	3 75	......	4 12	
Raisins	Pas employés	......	......	......	
Framboises	1. Cuthbert, 2. Marlboro, 2. Schaffer, Philadelphia Red, 2. Black Caps.	5 30	......	6 25	
Groseilles	1. Downing, 1. Ashton Red, 1. Oregon Champion, 1. Warrington, 1 White Smith, 1. Lancashire Lad.	4 16	......	4 00	
Gadelles	1. Fay's Prolific, 2. Lee's Prolific, 2. Cherry Currant, 2. Naples, 3. Champion, 3. White Grape.	4 25	......	3 62	
Mûres	1. Snyder, 2. Bangor, 2. Taylor, 2. Kittatinny, 2. Taylor's Long Black.	5 62	......	4 00	
Fraises	1. Wilson, 2. William's Prolific, 2. Crescent, 3. Manchester, 3. British Queen, 3. Jessie, 3. Albany, 3. Sharpless, 3. Jacunda.	5 00	......	5 91	
Bluets	......	......	......	3 00	
Asperges	Pas généralement employées	4 00	......	......	
Haricots (fèves)	1. Early Refugee, 2. Golden Wax, 3. White Wax, 4. Valentine, 4. Early Crystal, 4. Detroit Wax, 5. Black Wax.	1 09	......	1 10	
Choux-fleurs	Henderson's Snowball	2 25	......	2 50	
Choux	Pas employés	......	......	......	
Maïs	1. Crosby's Early, 1. Stowell's Evergreen, 2. Hickox Sugar, 3. Old Colony, 4. Shaker's Early, 5. Henderson's Sugar, 5. Perry's Hybrid, 5. Sweet Vars, 5. Country Gentleman.	0 34	0 50	......	
Concombres	1. Long Green, 1. Boston, 1. Chicago, 1. Gherkins.	1 00	......	1 00	
Ognons	1. Yellow Danvers, 1. Egyptian, 1. Silver Skins, 1. Petits ognons.	0 75	......	0 90	
Pois	1. Horsford's Market Garden, 2. McLean's Advancer, 2 Champion, 3. McLean's Little Gem, 4. Alpha, 5. Alaska, 5. Bliss, Abundance, 5. White Marrowfat, 5. Telephone, 5. Stratagem, 5. American Wonder, 5. Kentish Gem, 5. Toutes les variétés sucrées	1 12	......	1 25	
Piments	Pas généralement employés	3 50	......	......	
Rhubarbe	Cahoon's Mammoth, Myatt's Linnaeus. Victoria.	1 00	......	1 25	
Tomates	1. Livingston Perfection, 2. Livingston Royal Red, 2. Toutes les variétés rouges lisses, 3. Ignotum, 3. Livingston Favourite, 4. Paragon, 4. Red Queen, 4. Stone's Matchless.	0 39	0 33	1 00	

* Favorite dans la Colombie-Anglaise.

Fermes expérimentales.

CONSERVATION DU JUS DE RAISIN.

La fabrication et la consommation du jus de raisin dans son état frais, naturel, augmentent chaque année, de pair avec la production croissante des raisins. Ce jus est une boisson salubre et rafraîchissante. Il y a probablement au Canada moyen d'écouler une quantité considérable de raisins sous cette forme, et la demande augmenterait annuellement si l'on comprenait plus généralement que l'on peut conserver parfaitement et économiquement le jus non fermenté. Nous pouvons expliquer ici que la fermentation alcoolique qui a lieu dans la fabrication du vin et de la bière transforme le sucre ou glucose, en alcool et en acide carbonique. C'est le résultat du rapide développement de certains organismes végétaux que les bactériologistes appellent ferments. Le ferment de la levure est reconnu comme un des types de la famille, quoique l'espèce particulière dans ce cas-ci soit différente des ferments les plus ordinaires du vin. La décomposition des fruits est due à l'action de ferments. Les jus de tous les fruits, s'ils sont exposés aux conditions ordinaires de l'atmosphère, se transforment rapidement sous l'action des ferments : de doux, aromatiques et agréables au goût qu'ils étaient, ils deviennent âcres, acides ou alcooliques. La fermentation ne peut avoir lieu que si les conditions de température sont favorables. Si la température est très élevée, les ferments sont détruits ; si elle est trop basse, ils restent inertes. On peut aussi empêcher leur développement par l'emploi de certaines substances antiseptiques, ou par l'exclusion complète de l'air. Si l'on a détruit les germes du ferment puis que la substance que l'on veut conserver soit aussitôt enfermée dans un vase imperméable à l'air et que l'on scelle hermétiquement le vase, il n'y a ordinairement point de difficulté à le conserver sans altération pendant un temps indéfini. Le succès dépend d'une parfaite stérilisation suivie d'une exclusion complète de l'air. On ne peut recommander l'emploi des antiseptiques pour la conservation des boissons de nature végétale non fermentées. La stérilisation, ou bien ce qu'on appelle maintenant pasteurisation, combinée avec complète exclusion de l'air atmosphérique est le procédé le plus pratique en même temps que le plus effectif qui soit à la portée du producteur de raisins.

Fabrication.

On fabrique maintenant en Canada et aux Etats-Unis une quantité considérable de ce que l'on appelle dans le commerce "jus de raisin pur" (pure grape juice) ou "jus de raisin non fermenté". Le procédé de fabrication est ordinairement comme suit : On choisit des raisins sains et propres, et on en exprime le jus. On le passe aussitôt à travers deux épaisseurs de coton blanchi, ou, ce qu'on croit préférable, un tissu de laine. On verse ensuite le jus dans une chaudière à fond double, couverte. On élève la température à 180 degrés Fahr. et l'y maintient pendant 20 minutes. " On retire ensuite du feu, dit le rapport de la Société d'horticulture de la Caroline du Nord, et on le laisse au repos bien couvert pendant 24 heures. Au bout de ce temps on le remet dans la chaudière et le chauffe de nouveau à 180 degrés Fahr. pendant une demi-heure, puis on le verse, en le passant à travers un épais tissu de laine blanche, dans les bouteilles où on doit le vendre, ou, si on le trouve plus commode, on peut le faire passer immédiatement dans de grosses dames-jeannes en verre, ou des barils imperméables à l'air contenant au plus cinq gallons. Il faut avoir préalablement stérilisé ces derniers avec de l'eau bouillante, et quand on va les remplir il faut que la température en soit la même que celle du jus. Il faut remplir les récipients, soit gros soit petits, jusqu'à ce que le jus commence à déborder, puis boucher avec soin et recouvrir le bouchon ou la bonde, de cire ou de résine afin de les rendre imperméables à l'air. Tout récipient en bois dans lequel on conserve le jus doit être soigneusement verni extérieurement afin que l'air n'y puisse pénétrer. Si l'on met aussitôt le jus en bouteilles, aucune autre manipulation ne sera nécessaire. Si on le conserve pour un temps dans de grands récipients, il faudra de nouveau, pour la vente ou la consommation, le chauffer à 180 degrés Fahr. et le passer à travers un tissu de laine en le mettant en bouteilles. Quand on a entamé un récipient il faut aussitôt le vider entièrement: autrement, en moins de 24 heures, le jus commencera à

fermenter. On peut toujours arrêter cette fermentation en chauffant le jus à 180 degrés F., mais le liquide n'est plus du vin non fermenté et ne peut le redevenir. Il est absolument essentiel que le jus soit chauffé à 180 degrés F., ni moins ni plus. Si l'on chauffait au-dessus de 180 degrés l'albumine du jus se coagulerait, ce qui altérerait considérablement les propriétés nutritives et gâterait tout à fait le goût du jus".

"Si l'on chauffait à moins de 180 degrés F., les germes du ferment ne seraient pas tués et le jus commencerait bientôt à fermenter. On s'assure que la température voulue est atteinte dans la chaudière au moyen d'un thermomètre de laiterie en verre, qui coûte environ quatre-vingt-dix centins, et que l'on fait passer par une ouverture du couvercle de telle sorte qu'il flotte sur le jus."

Expériences.

En octobre 1893, M. Joseph Tweddle, de Fruitland (Ontario), qui s'intéressait à la fabrication du jus de raisin, voulut bien fournir à la Division de l'horticulture 150 livres de raisins Concord bien mûrs, que nous employâmes pour exécuter quelques expériences sur la conservation du jus de raisin. Nous fîmes l'extraction du jus en écrasant les grains et soumettant la pulpe à une pression modérée, après quoi nous passâmes le jus. Nous traitâmes de petites quantités, comme il est dit plus bas. Dans chaque cas nous chauffions le jus dans un vase en porcelaine, élevant graduellement la température jusqu'au point voulu, où nous la maintenions le temps voulu, en faisant usage d'un thermomètre en tube. Les vases où les différents échantillons étaient versés sans filtrage étaient plongés dans l'eau bouillante, puis remplis et scellés tandis qu'ils étaient encore chauds; les bouteilles ont été tenues dans un placard dans une cave chaude et sèche.

N° 1.—Quantité, un demi-gallon; maintenu pendant 11 minutes à 130 degrés Fahr.; mis le 30 octobre 1893 dans une jarre de musée hermétiquement scellée. Le 20 décembre 1893, nous remarquâmes un épais sédiment. La fermentation parut commencer environ un mois après la mise en bouteille. Ouvert le 17 septembre 1894 et trouvé le jus tout à fait alcoolique; 10 décembre 1896, maintenant devenu un vin sec, sans arôme.

N° 2.—Quantité, une chopine; maintenu pendant 10 minutes à 135 degrés Fahr.; mis dans une bouteille d'une chopine, bouchon recouvert de cire paraffine. La fermentation commença presque aussitôt. Le bouchon sauta le 15 novembre 1893.

N° 3.—Quantité, une chopine; employé une bouteille d'une chopine, bouchon paraffiné; chauffé 10 minutes à 145 degrés Fahr. La fermentation n'a été remarquée qu'en septembre 1894, où elle commença lentement. Ouvert 12 décembre 1896 et trouvé que le contenu était un vin sec doux.

N° 4.—Quantité, une chopine; chauffé 10 minutes à 160 degrés Fahr.; bouteille d'une chopine, bouchon paraffiné. Aucun changement pendant 11 mois, au bout desquels le jus fut envoyé à M. Tweddle, qui le trouva frais et agréable à boire.

N° 5.—Quantité une chopine; chauffé 10 minutes à 170 degrés Fahr.; bouteille d'une chopine, bouchon paraffiné, Ouvert 12 décembre 1896. Jus doux; aucune trace de fermentation. Saveur originaire intacte. Le "goût de bouilli" quelquefois si marqué dans les boissons de ce genre, nullement sensible. La couleur du liquide n'avait pas toute la limpidité désirable, ce qui montre la nécessité de passer avec soin.

N° 6.—Quantité, une chopine; chauffé 10 minutes à 185 degrés Fahr.; bouteille d'une chopine, bouchon paraffiné. Ouvert 12 décembre 1896. Aucune trace de fermentation, ni passée ni présente. Saveur douce, agréable et raffraîchissante. Aussi bon que l'échantillon précédent.

N° 7.—Quantité, une chopine; chauffé à 190 degrés Fahr.; dans bouteille à bouchon paraffiné. Pas encore ouvert; apparemment en bonne condition, 15 décembre 1896.

N° 8.—Quantité, une chopine; chauffé 20 minutes à 190 degrés Fahr.; dans bouteille à bouchon en verre paraffiné. Apparemment en bonne condition quand il fut envoyé en septembre 1894 à M. Tweddle, qui le reçut dans le même état.

N° 9.—Quantité une pinte; acide salicylique, ·175 gramme (à raison de 7 grammes par 10 gallons); pas chauffé; bouchon de la bouteille scellé à la paraffine. Ouvert 9 septembre 1894. Fermentation nulle. Saveur douce, sans trace d'acide. Couleur vineuse limpide.

N° 10.—Quantité, une pinte; acide salicylique, ·2 gramme (à raison de 8 grammes par 10 gallons); pas chauffé; bouchon de la bouteille scellé à la paraffine. Ouvert 17 septembre 1894. Trouvé en bonne condition, avec légère trace d'un commencement de fermentation. Scellé de nouveau. Ouvert 12 décembre 1896. Fermentation active.

N° 11.—Quantité, une pinte; acide borique ·175 gramme; dans bouteille scellée; pas chauffé. 15 novembre 1893 en bonne condition. 17 septembre 1894, fermentation commençant très activement. 15 octobre 1894, ouvert et trouvé le liquide tout à fait alcoolique. 12 décembre 1896, vin sec de qualité moyenne.

N° 12.—Quantité, une pinte; ·2 gramme acide borique; dans bouteille scellée; pas chauffé. Le bouchon s'est trouvé avoir un défaut; la fermentation commença au bout de peu de jours.

N° 13.—Quantité, une chopine; sucre, 2 onces; chauffé 10 minutes à 160 degrés Fahr.; dans bouteille scellée. Couleur de vin d'Oporto claire et limpide. Ouvert 12 décembre 1896. Saveur douce, fraîche, agréable. Faible sédiment au fond, facile à séparer en passant le liquide. Excellent échantillon.

N° 14.—Quantité, une chopine; sucre, 3 onces; chauffé 10 minutes à 160 degrés Fahr.; dans bouteille scellée. En bonne condition, c'est-à-dire frais et non fermenté au moment de l'envoi à M. Tweddle 17 septembre 1894.

N° 15.—Quantité, une chopine; sucre, 3 onces; acide salcylique .087 gramme; chauffé 10 minutes à 160 degrés Fahr.; dans bouteille scellée. Fermentation commencée deux ou trois semaines après et continuant ensuite plus ou moins activement. Le bouchon avait probablement un défaut.

N° 16.—Quantité, une chopine; duplicata du n° 15. Non fermenté et frais à l'envoi à M. Tweddle 17 septembre 1894.

Conclusions.—Il paraît ressortir de ce qui précède que l'on peut conserver intact la saveur naturelle du jus de raisin en élevant graduellement la température du jus jusqu'à 170 degrés Fahr., l'y maintenant pendant 10 minutes, puis mettant aussitôt en bouteilles, en ayant soin d'employer des vases absolument imperméables à l'air et parfaitement stérilisés. On retire ces vases d'une cuve ou d'une chaudière d'eau bouillante, on les remplit aussitôt, les boucho ou les couvre avec le moins de retard possible. L'addition de sucre au taux de 4 onces à chaque pinte de jus améliorera la qualité et la saveur des variétés acides de raisin, telles que Clinton, Bacchus et Marion.

Il ne faut pas encourager l'emploi des antiseptiques. Il n'est pas probable qu'ils seraient nuisibles dans les proportions susmentionnées, mais, puisque les échantillons où il n'y en avait point se sont conservés tout aussi bien, il paraîtrait qu'il en faut davantage pour que l'effet soit assuré; c'est ce qu'on ne peut conseiller d'employer.

Nous poursuivons des expériences du même genre et ferons rapport dans la suite.

MALADIES DES ARBRES FRUITIERS.

Brulure du Pommier et du Poirier.

Cette maladie, si mystérieuse et si destructive dans ses effets, a de nouveau fait des ravages dans beaucoup de localités, principalement sur les pommiers dans les environs de Hamilton et de la baie de Burlington. Elle en a fait aussi le long de la rive nord du lac Ontario, dans les districts de Peterborough et de Lindsay, et dans l'est de l'Ontario. Presque toutes les variétés ont été plus ou moins attaquées à Freeman, près de Burlington (Ontario). M. G. E. Fisher écrit que "le Holland Pippin a été l'un des plus maltraités." M. Thomas Beall, de Lindsay, dit qu'elle a

attaqué l'épine blanche d'Angleterre. A Ottawa beaucoup de sorbiers d'Amérique ont souffert. M. Fisher fait la remarque que la maladie se manifeste d'une manière différente sur les pommiers que sur les poiriers. Les premiers sont en général attaqués aux pousses terminales, d'où la maladie s'étend vers le bas, sur les branches et, dans les cas graves, jusqu'au tronc. Sur les poiriers, au contraire, la maladie fait plus souvent sécher les touffes de feuilles sur les lambourdes—souvent lambourdes à fruits—des grandes branches et quelquefois sur les troncs des arbres. Sauf quand l'attaque est très légère, il faut aussitôt arracher ces arbres et les brûler. Dans plusieurs cas j'ai vu la maladie se répandre d'un seul arbre malade dans un verger entier. Dans le verger à la ferme centrale et ailleurs nous avons remarqué que la brûlure paraît s'étendre d'un arbre à l'autre principalement dans la dire tion des vents dominants, ce qui donnerait à supposer que le vent pourrait bien être le véhicule de la maladie. L'expérience de chaque année ajoute à l'appui de cette théorie.

Remèdes.—Jusqu'ici il ne paraît y avoir qu'un seul remède, savoir de retrancher et de détruire les branches affectées dès le premier signe de la maladie. Il faut couper les branches malades 15 pouces au moins au-dessous de la partie affectée. Les taches produites par la maladie sur l'écorce des grosses branches et des troncs des poiriers devraient être enlevées et les surfaces exposées recouvertes de cire à greffer.

Nous avons essayé ici avec le plus grand soin la bouillie bordelaise comme préventif, mais sans effet apparent. Quand un jeune verger maintenu biné et poussant vigoureusement est attaqué, je conseillerais d'y semer du trèfle pour deux ans afin d'empêcher la pousse d'être trop exubérante.

Comme pour la nodule noir (*Plowrightia*), de même pour la brûlure du poirier et du pommier, le traitement est nécessairement souvent héroïque, mais si on le pratique avec persévérance, en connexion avec les procédés culturaux rationnels, nous croyons que les producteurs de fruits peuvent la tenir en échec. On trouvera une discussion plus détaillée sur ce sujet dans le rapport annuel de la division d'horticulture pour 1893.

Notes sur la Brulure dans les Vergers de Pommiers de Russie.

Abréviations employées pour désigner le degré de virulence de l'attaque:—M., moyenne; L., légère; C., Considérable.

Variété.	1893.	1894.	1895.
Anisovka	L.	....	L. M.
Antonovka	C. L. C.	....	M. C.
Arabka	L. C. M.	L. M.	L. C.
Anisim 18 M	C.	....	....
Aport	C.	L.	L.
Alexander, M	C.	M.	C.
Arabka Winter (Fisk)	M. C.	L.	M.
Antonovka (Ansjutin)	....	....	L.
Beauty of the World	L.	Mort.	....
Bergadoff	C. M.	L. C.	L. C.
Beautiful Arkad (Beadle)	L.	L.	L.
Bethel	L.	C.	L.
Burlovka n° 183 (Beadle)	L.	....	L.
Blushed Calville .... Calville rosée	L.	....	....
Blackwood n° 407	C. L.	M.	C.
Broad Green n° 157 M	M.	....	L.
Borovinka	L.	L.	L.
Bogandoff (Fisk)	L.	M.	M.
Broad Cheek	L. M. L.	....	M.
Champagne	C. M.	....	C.
Cinnamon Pine	M. L.	L.	M.
Cinnamon n° 322 (Beadle)	C. M.	....	L.
Champagne Pipka	M.	L.	C.
Cross n° 413	L.	....	L.
Charlamoff n° 262	M. C.	M.	C.
Crimean .... De Crimée	L.	....	....

Notes sur la Brulure dans les Vergers de Pommiers de Russie.

Abréviations employées pour désigner le degré de virulence de l'attaque :—M., moyenne ; L., légère ; C., considérable.

Variété.		1893.	1894.	1895.
Christmas n° 477 (Beadle)		C.		
Dvinnoe Solovieff		L.		M.
Decarie (Fisk, semis de Québec)		L.		
Enormous n° 398 (Beadle)		C.	M.	C. L.
Extra, Solovieff		L.		
Early Prolific n° 332 B		M.		C. L.
Fonaric		C. L.		L.
Furst Taffet		M.	C.	C.
Foundling (semis de Québec)		L.		
Grand Sultan		L.		L.
Gipsy Girl		C.	L.	M.
Golden White	Blanche dorée	M. L.	B. C	L. M.
Gros Mogul				
Grand Duke Constantine		C.	M.	C.
Grandmother n° 469-6 M.		L.	L.	L.
German Calville (Fisk)	Calville d'Allemagne	L. C.	M.	M. C.
German Skrute n° 371 B		L.	C.	L.
Green Sweet n° 169	Douce verte n° 169	L.		L.
Golden Reinette	Reinette dorée	L.	L.	L.
Good Peasant				L.
Howard's Best Russian		C.	Mort.	
Hurlbut		L.	L.	Mort.
Himbur		L.	L.	L.
Herren n° 315		M.		
Handsome White n° 450 B	Belle blanche n° 450 B.	C. L.		
Hibernal		L. M.		L.
Imperial Citron n° 293		L.		L.
Jolti Biel		M.	Mort.	
Keswick Codlin		L.	Mort.	
Kruder n° 17 M.		M. C.	L.	L.
Kremer's Glass n° 284		M.		C.
Krimskoe n° 65 M		L. M.		
Koursk Annis n° 984		M.	L.	L.
Kiev Reinette		C.		
Lead		M. C.	L.	L. M.
Longfield		C.	L.	L.
Lead of St. Petersburg		M.	M.	L.
Louis' Favourite		C.	M.	M.
La Victoria (semis)		L. M.	L. M.	M.
Lapouchoe (Koslov)				L.
Muscatel		M.	M.	L.
Marble	Marbre	C.	Mort.	
Melonen		C. L.		M.
Marion, Solovieff		L.		
Marmalade		M.	L.	
Meinster				M.
Ostrekoff, n° 472 (Beadle)		M.		
Osimoe, n° 7 M.		M. C.	Mort.	
Ostrekoff's Glass (Fisk)		M.	L.	L.
Orel		M.	L.	
Peach		M.	L.	M.
Pointed Pipka		M. C. L.	M. L. C.	M. L. C.
Plodovitka, Koslov				L.
Possart		C.	L.	M.
Prolific Annis n° 471 (Beadle)		C.		
Paperovka (Niemetz)		L.		L. C.
Pipka, n° 265 B.		M.	L.	L.
Riga Naliv		C. C.	M.	C. C.
Rosy Repka n° 200		L. C.	L.	L. C.
Resonant, n° 352 (Beadle)		M.		L.
Russian Transparent	Transparente de Russie	C. M.	L.	L. C.
Rambour Reinette		L. M.		L.
Rubicon		M.	L.	C.
Red Reinette (Beadle)	Reinette rouge	C.		L.
Revel Borsdorf (Beadle)		C.	L.	M.
Red Serinka	Serinka rouge	L.	M.	L.

NOTES SUR LA BRULURE DANS LES VERGERS DE POMMIERS DE RUSSIE.

Abréviations employées pour désigner le degré de virulence de l'attaque :—M., moyenne ; L., légère ; C., considérable.

Variété.		1893.	1894.	1895.
Red Repka n° 200	Repka rouge	L.		
Romna, n° 599		L. M.	L. M.	M. L. C.
Red Duke	Duke rouge	L. M.	C.	C.
Red Stettiner (Fisk)	Stettin rouge	L.		L. M.
Red Annis n° 985	Annis rouge n° 985	M. C.	M.	L.
Revel n° 338		L.		L.
Red Queen n° 316	Reine rouge n° 316	M. C. L.	C.	L.
Romenskoe (Gibb)		L.		
Revel Glas, n° 170 B		L. M.		C.
Rambour, Riga		L.		
Round Borsdorf, n° 356 B		C.	L.	M.
Stettiner Kantapfel		L.		
Sweet Borovinka B		M.	L.	L.
Sandy Glas, n° 24 M		C. L.		L.
Striped Calville	Calville striée	L.		
Schwarze Gans. ? M		C. M.		L.
Svinetz n° 426		C.	C.	C.
Stripe		M.		
Serinka n° 107 M		M.	L.	L.
Switzer		C. M.	C. M.	C.
Scented	Parfumée	L.		C.
Simbirsk n° 1		L.	C.	L.
Sklanka Bogdanoff		L.		L.
Simbirsk n° 9				M.
Striped Winter (Budd)	D'hiver striée			M.
Thaler		C. L.	L. C.	L. M.
Thin Twig		L. M	L.	L.
Tiesenhausen, n° 190		M.	M.	C.
Titovka (Gibb)		M.		M.
Titovka (Koslov)				L.
Titovka (Solovieff)				L.
Transparent Naliv B		C. L.	C.	
Throne n° 243 (Beadle)		L.		
Table Apple				L.
Ukraine (Gibb)		M. C.	M. C.	C. L.
Voronesh Reinette (Beadle)		C.	L.	M.
Voronesh Sweet		M.	M.	
Vargul (Fisk)		M.	L.	M. L.
White Borodovka		L.		L.
White Naliv, n° 157 (Beadle)	Naliv blanche	M. C.	L.	L.
Winter Calville	Calville d'hiver	L.	L.	L. M.
White Pigeon	Pigeon blanche	C.		
White Borovinka	Borovinka blanche	L.		
White Borsdorf (Fisk)	Borsdorf blanche	L.	L. M.	L.
Worgunok n° 565 (Beadle)		C.		
Wolf River		L.		L.
White Rambour	Rambour blanche	C.	L. C.	M.
Zakoritnoe (Duchess)			M.	L.
Yellow Annis n° 987	Annis jaune n° 987	C.	M.	M.
Yellow Arcad	Arcad jaune	L. M.	M.	L. C.

Fermes expérimentales.

Pourriture sèche des Pommes.

En 1895, et de nouveau cette saison-ci, nous avons reçu de différentes parties du Canada des spécimens de pommes, tous présentant à un degré plus ou moins avancé une curieuse espèce de pourriture sèche. Elle se manifestait extérieurement par de petites dépressions circulaires à la surface de la pomme. Ces dépressions avaient de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce de profondeur et de $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ de pouce de diamètre. Si l'on enlevait la peau de la pomme, on trouvait que chaque dépression était le centre d'un petit cercle de tissu brun et sec. Dans certaines variétés fortement attaquées de tissu brun et spongieux s'étendait d'une manière plus ou moins continue sur toute la surface de la pomme. La texture en était sèche et coriace au point qu'on ne pouvait couper cette substance qu'avec un couteau des plus tranchants. La chair de la pomme était rarement affectée à une profondeur de plus de $\frac{3}{8}$ de pouce ou de $\frac{1}{2}$ pouce. La chair affectée était sèche et insipide, mais pas amère. Quoique la pomme pût encore être utilisée, son apparence faisait qu'on ne pouvait nullement la vendre. Tout d'abord j'étais porté à croire que c'était une forme de pourriture amère (*Glœosporium*). Nous en avons envoyé des spécimens à plusieurs spécialistes en Canada et dans les Etats-Unis. Le professeur L. R. Jones, de la station expérimentale de Burlington (Vermont), paraît avoir décrit sommairement cette maladie comme affectant les pommes Baldwin en 1891. Le champignon décrit par le professeur Jones a été déterminé par M. J. B. Ellis, de Newfield (New-Jersey), "comme étant probablement *Dothidea pomigena*, Schu." Le professeur Jones considère une petite pustule au centre de chaque tache comme l'indice caractéristique de la maladie et dit aussi que les tissus décolorés sont d'une amertume prononcée. J'ai trouvé que le goût en varie dans certaines limites, mais dans la plupart des spécimens les tissus étaient insipides et sans amertume. Les traitements à la bouillie bordelaise ne paraissent pas l'empêcher, car les premiers spécimens reçus venaient du verger de M. James J. Paterson, d'Agincourt (Ontario), lequel avait été traité six fois dans le courant de la saison sous la direction de M. Wm. Orr, surintendant des stations de traitements au pulvérisateur pour l'Ontario. M. Paterson écrit que ses arbres sont jeunes et sains. M. Orr a trouvé "les fruits de tous les arbres affectés de la même manière".

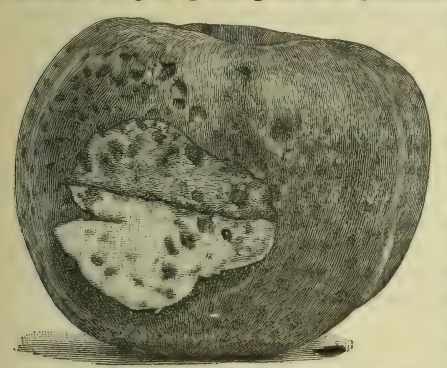


Fig. 19. —Pomme affectée de pourriture sèche.

M. D. James, de Thornhill (Ontario), écrit comme suit le 9 janvier :—" Je réponds à votre question quant aux variétés de pommiers affectées par le champignon de la pourriture sèche. La variété Snow l'est beaucoup plus que toute autre ; néanmoins nous n'avons jamais eu de meilleures pommes Snow que cette année-ci dans ce district ; dans le même verger certains arbres sont très affectés, tandis que d'autres n'ont pas la moindre trace de pourriture sèche. Les Northern Spy viennent ensuite, et en troisième lieu les Seek-no-further."

M. James croit que la maladie dépend en grande partie de quelque particularité défavorable du sol.

Depuis le 20 octobre 1896 nous avons remarqué cette maladie sur les variétés suivantes :—

Ben Davis, Ottawa (Ont.).	Silken Leaf, Ottawa (Ont.).
Golden Reinette, "	Simbirsk nº 4, "
Golden Russet, "	Talman Sweet, "
Lawyer, "	Winter Bough, "
Malinda, "	Fameuse, Agincourt (Ont.).
Orange d'hiver, "	Northern Spy, "
Patten's Greening, "	Seek-no-further, "
Plumb's Cider, "	Semis, "

Princess Louise, Ottawa (Ont.)	Baldwin, Grimsby (Ont.).
Rawle's Janet, "	Hurlbut, Trenton (Ont.).
Romna, "	Canada rouge, Sarnia (Ont.).
Salome, "	Rose d'hiver, Kemptville (Ont.).

Les empaqueteurs de pommes devraient rejeter tous les spécimens affectés par ce champignon. Les petites dépressions, d'abord peu apparentes, sous l'influence de l'air enfermé et quelquefois chaud du baril, augmentent en diamètre et en nombre et produisent une décoloration rapide; quelques spécimens suffiront ainsi pour faire condamner tout un envoi.

M. J. Dearness, de London (Ontario), m'écrit le 26 janvier:—

"Aucun des spécimens que j'ai examinés n'était affecté d'un *Dothidea*, tel qu'on définit maintenant ce genre. C'est un champignon ascigère, chacun contenant huit sporidies hyalines cloisonnées.

"Schweinitz ne paraît pas avoir compris le genre ainsi. Le n° 1896 dans son herbier est appelé *Dothidea fructigena;* il se trouve sur des pommes pourries et le n° 1909 est le *Dothidea pomigena*, aussi sur les pommes mûres. M. Ellis les a examinés tous les deux et ne les a pas trouvés ascigères; il pense que le second est une forme fructigène du *Fusicladium dendriticum.*

"Je crois que la maladie sur les pommes que vous m'avez envoyées est la même que celle qui a été appelée *Glœosporium fructigenum*, la 'pourriture amère,' mais je doute que ce champignon ait été bien décrit." Le Dr W. T. Connell, pathologiste de l'université Queen's, à Kingston (Ontario), est maintenant occupé à étudier l'histoire naturelle de cette maladie.

Pourriture au cœur des Pommes et des Poires.



Fig. 20.—Pourriture au cœur—Pomme Gideon.

Ceux qui plantent pour le marché local ou pour l'exportation doivent se garder des variétés de pommiers ou de poiriers dont le fruit pourrit au cœur tout en conservant une apparence saine extérieurement. Ces variétés induisent le producteur en erreur, et l'acheteur se trouve mal de sa confiance mal placée. Les poiriers de Russie, Bessemianka et Spiéganka sont de très grande valeur pour les régions où la température descend plus bas que 25 degrés au-dessous de zéro et empêche la culture de variétés meilleures. Les arbres sont parfaitement rustiques et le fruit, si on le manie comme il faut, est d'assez bonne qualité. Mais il ne faut pas le laisser sur l'arbre jusqu'à parfaite maturité, car il pourrit au cœur; mais, si on le cueille vert et non coloré, on peut le faire très bien mûrir dans le fruitier. Il faut l'examiner de temps en temps de de manière à l'employer avant que la pourriture au cœur commence. La pomme Gideon possède beaucoup de bonnes qualités, mais a l'habitude particulière de pourrir au cœur comme il est représenté dans la figure.

Ceci a lieu quelquefois tandis que la pomme est encore sur l'arbre. Le cœur de la pomme se remplit d'eau en partie, devient brun et, en perdant son eau par l'évaporation, se contracte puis, se séparant avec les carpelles de la chair environnante, reste comme suspendu par ses deux extrémités.

La pomme Gideon devrait être cueillie dès que les graines commencent à brunir et conservée dans un endroit aussi frais que possible. Il est inutile d'essayer de les garder jusqu'en hiver dans une cave ordinaire. On peut ainsi retenir la forme, mais on perd entièrement la saveur.

Fermes expérimentales.

TRAITEMENTS AU PULVÉRISATEUR.

Le nombre de ceux qui s'occupent à la production des fruits et reconnaissent les traitements au pulvérisateur comme un moyen d'empêcher la destruction causée par les insectes nuisibles et les maladies fongueuses, augmente rapidement chaque année. A ce propos, il peut n'être pas hors de saison d'avertir d'avance les cultivateurs et les propriétaires de vergers que, comme effet naturel de la forte récolte de fruits de cette année, nous pouvons nous attendre à un rendement comparativement faible l'année prochaine, mais à une abondance d'insectes et de maladies. Les conditions pour le développement des ennemis du producteur de fruits ont été exceptionnellement favorables l'année passée, et l'effet en sera sans aucun doute très évident sur la récolte de pommes qui sera de beaucoup moindre. Les producteurs de fruits feront bien de ne pas perdre ceci de vue et au printemps d'être prêts à rencontrer l'ennemi avec tout ce qu'il faut pour les traitements au pulvérisateur. M. W. P. Richards, de Sherbrooke (Québec), dit : " La saison passée j'ai traité mes pommiers cinq fois, et en conséquence je crois avoir complètement débarrassé le verger de tous les ennemis, outre que j'ai eu une bonne récolte de pommes." Je pourrais citer bien d'autres témoignages semblables, mais cela ne devrait pas être nécessaire au temps qu'il est.

Fongicides et Insecticides.

Avec le bienveillant concours de M. Murray Pettit, de Winona (Ontario), nous avons fait quelques essais de diverses combinaisons des principaux fongicides et insecticides dans le but d'empêcher à la fois le crevassement des poires et les dégâts de la seconde ponte du ver de la pomme. Les fruits des arbres traités et non traités ont été uniformément exempts d'attaques fongueuses ; il n'y a donc point eu de résultats à cet égard. Voici les mélanges que nous avons employés :—
Mélanges pour pulvérisations :

N° 1—Arsénate de plomb :

½ once d'arsénate de soude dissous dans 1 pinte d'eau,
¾ d'once d'acétate de plomb dissous dans 1 pinte d'eau,
1 pinte de mélasse.
Assez d'eau pour remplir une hotte-pulvérisateur et contenant 5 gallons.

N° 2—Lysol :

1½ once (fluide) de lysol.
1 pinte de mélasse.
Eau, plein la hotte de 5 gallons.

N° 3—Carbonate de cuivre :

½ once de carbonate de cuivre (dissous dans l'ammoniaque),
½ once de chaux,
½ once de vert de Paris,
½ chopine d'ammoniaque,
1 pinte de mélasse.
Eau, 5 gallons.

N° 4—Vert de Paris.

½ once de vert de Paris,
½ once de chaux,
1 pinte de mélasse,
5 gallons d'eau.

Un poirier Bartlett fut traité deux fois avec chaque mélange, le 10 et le 24 juillet. Le fruit fut cueilli et trié le 1er septembre. Les pour cent ci-dessous indiquent les résultats obtenus en comptant les nombres de spécimens sains et véreux trouvés dans les fruits tombés à terre et cueillis.

Pour cent de poires saines et véreuses.

——	Cueillies à la main.		Tombées de l'arbre.		Pour cent de véreuses.
Fongicide.	Pour cent de saines.	Pour cent de véreuses.	Pour cent de saines.	Pour cent de véreuses.	Cueillies et tombées.
Arsénate de plomb	50·9	32·4	....	16·7	49·1
Témoin	50·5	34·4	3·8	11·2	45·6
Lysol	58·9	31·5	0	9·6	41·1
Témoin	32·2	34·1	2·4	31·3	65·4
Carbonate de cuivre et vert de Paris....	57·7	24·2	2·2	15·9	40·1
Vert de Paris	46·4	36·2	1·4	16·0	52·2
Témoin	38·6	45·6	1·8	14·0	59·6

On verra que les arbres traités au lysol ont donné le pour cent le plus élevé de fruits sains. Le carbonate de cuivre avec le vert de Paris a aussi donné un taux élevé de fruits sains, mais il n'y avait point d'arbre témoins dans ce cas-ci. Le rendement a été bon, comparativement aux autres arbres témoins et aux arbres non traités.

Ces expériences nous enseignent quelque chose, et nous les répéterons. Les résultats obtenus avec l'arsénate de plomb sont surprenants. L'année passée à Ottawa cet insecticide nous avait donné d'excellents résultats contre la première ponte du ver de la pomme.

Dommage causé aux fruits par les traitements au pulvérisateur.

Depuis 1890, où le professeur Clarence M. Weed, alors de l'Ohio, remarqua que la bouillie bordelaise affectait la peau des pommes traitées, nous avons remarqué chaque année des taches rousses que nous avons attribuées à la même cause. Le professeur Beach (voir *Report of N.-Y. Exp. Station*, p. 673), parle de dommages assez considérables et donne une liste des variétés affectées. Le dommage prend ordinairement la forme de taches ou éclaboussures rousses sur la peau du fruit, ordinairement d'un seul côté et souvent dans la région autour du bassin. L'étendue affectée varie considérablement; certaines variétés sont très roussies, d'autres peu ou point. Le dommage dans certains cas exceptionnels est si sérieux qu'il empêche le développement normal de la pomme, et donne lieu dans ces cas-là à des excroissances verruqueuses qui altèrent la forme du fruit. Chez la plupart des variétés de pommes la bouillie bordelaine rend la peau légèrement rude, les cellules de l'épiderme de la peau ayant pris une consistance subéreuse ou de liège. La modification subéreuse peut aussi être plus profonde. Quand le mélange avait été fait à raison de 4 livres de sulfate de cuivre et 4 de chaux par tonneau d'eau, je n'ai jamais vu d'altération du fruit qui pût en affecter sensiblement la vente. En examinant la pomme comme elle continue à grossir après une application du fongicide, l'opérateur pourra d'après son apparence décider s'il est sage de continuer les applications ou de les cesser. Si la première application, c'est-à-dire l'application avant la floraison, est parfaitement bien faite, la quantité de sulfate de cuivre employée dans les applications subséquentes peut-être réduite et l'on évite ainsi le risque de dommage au fruit.

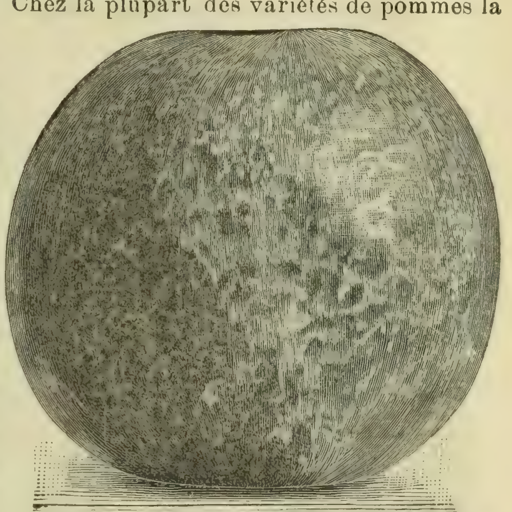


Fig. 21.—Pomme Fameuse roussie par la bouillie bordelaise.

POIS DE JARDIN.

Dans le tableau ci-après nous présentons les renseignements obtenus par l'essai de 101 variétés de pois de jardin. Nous leur avons donné autant que possible les mêmes soins de culture. Il est très probable qu'une variété se trouve répétée sous un autre nom. Plusieurs des variétés précoces se ressemblent tellement qu'il est difficile de reconnaître leur indentité en les essayant pendant une seule saison seulement. Ensuite il y a quelquefois apparemment plus grande différence entre plantes de la même variété qu'entre des variétés qu'on dit être distinctes. Parmi les variétés précoces, mi-saison et tardives les suivantes paraissent mériter mention spéciale :

Hatifs.	Mi-saison.	Tardifs.
Alaska,	Abundance,	Champion of England,
Blue Beauty,	Blue Imperial,	Juno,
Carter's First Crop,	McLean's Little Gem,	Laxton's Charmer,
Extra Early Star,	Premium Gem,	New Maud S.,
Early Kent,	Rural New Yorker,	Telegraph,
First and Best,	Wm. Hurst.	Yorkshire Hero.
King of Dwarfs,		
Nott's Excelsior,		
Market Extra Early (Thorb.)		

Pois de jardin.

Abréviations—Nain, N ; moyen, M ; haut, H : hâtif, h ; tardif, T ; ridé, R ; lisse, L.

Variété de pois.	Grainier.	Semé.	Nombre de grains semés.	Longueur du rang.	Fleuri.	Prêts pour la table.	Nombre moyen des grains dans la cosse.	Poids des pois.		Pois ridés ou lisses.	Taille.	Saison.
		1896.		pieds.	1896.	1896.		lb.	onces.			
Alaska	Thorb.	15 mai	400	30	17 juin	3 juill.	6	1	4	L	N	h
American Wonder	"	15 "	400	30	20 "	7 "	5	1	12	R	N	h
Alpha	"	15 "	400	30	18 "	3 "	5	1	11	R	M	h
Admiral, The	"	15 "	400	30	29 "	17 "	5	2	5	R	M	M
Abundance	"	15 "	400	30	30 "	18 "	5	3	12	R	N	M
Anticipation	Simm	15 "	400	30	30 "	22 "	6	1	5	R	M	T
Blue Beauty	Thorb	15 "	400	30	20 "	7 "	5	2	11	L	M	h
Barnard's Maritime Pea	....	15 "	400	30	6 juill.	31 "	6	2	8	R	H	T
Black-eyed Marrowfat	Thorb	15 "	400	30	7 "	24 "	6	3	0	L	H	T
Blue Imperial	Ewing	15 "	400	30	30 juin	18 "	5	3	7	R	H	M
Bergen Fleetwing	Greg.	15 "	400	30	17 "	3 "	6	2	6	L	M	h
Boston Wrinkled	Breck	15 "	400	30	30 "	23 "	5	2	8	R	M	T
Blue Peter	Thorb.	15 "	400	30	20 "	7 "	5	2	10	R	N	h
Chelsea	"	15 "	400	30	20 "	9 "	5	2	11	L	N	h
Champion of England	"	15 "	400	30	30 "	24 "	6	3	4	R	H	T
Cleveland's First and Best	Ewing	15 "	400	30	17 "	3 "	5	2	11	R	M	h
Carter's First Crop	"	15 "	400	30	17 "	3 "	5	3	0	L	M	h
Crown Prince, nº 80	J. & St.	15 "	400	30	30 "	28 "	6	3	0	R	N	T
Crooked, ou Scimitar	Steele	15 "	400	30	30 "	28 "	5	1	13	L	H	T
Daniel O'Rourke amélioré	Thorb.	15 "	400	30	20 "	7 "	5	2	11	L	M	h
Duke of York	"	15 "	400	30	29 "	13 "	6	1	11	R	M	M
Dwarf White Sugar Edible Pod.	"	15 "	400	30	3 juill.	28 "	5	2	11	L	N	T
Dwarf Wrinkled Sugar	"	15 "	400	30	20 juin	7 "	5	2	6	R	N	h
Duke of Albany	Ewing	15 "	400	30	2 juill.	26 "	7	2	0	R	H	T
Dwarf Champion of England	Greg.	15 "	400	30	30 juin	28 "	5	3	2	R	M	T
Daisy	"	15 "	400	30	24 "	11 "	6	2	1	R	N	h
Exonian	Thorb	15 "	400	30	17 "	3 "	4	2	3	R	M	h
Everbearing	"	15 "	400	30	29 "	28 "	6	3	7	R	M	T
Extra Early Star (S. extra hâtif)	Ewing	15 "	400	30	17 "	2 "	5	3	0	R	M	h
Early Kent	"	15 "	400	30	19 "	4 "	5	2	0	R	N	h
Eureka, Extra Early	Dreer	15 "	400	30	19 "	4 "	6	2	14	L	N	h
Extra Early Pioneer	"	15 "	400	30	19 "	4 "	5	2	15	L	M	h
Extra Early Dwarf Brittany	Steele	15 "	400	30	2 juill.	27 "	5	2	4	L	N	T
Early Dexter	Farquhar.	15 "	400	30	17 juin	2 "	5	2	8	R	M	h
Extra Early (Extra précoce)	Land.	15 "	400	30	17 "	2 "	5	3	5	L	M	h
Early Frame amélioré	"	15 "	400	30	17 "	4 "	5	3	1	L	N	h
Early May "	"	15 "	400	30	17 "	4 "	5	2	12	L	N	h
Evergreen Pod	"	15 "	400	30	20 "	4 "	6	2	3	R	N	h
Eugenie	"	15 "	400	30	20 "	20 "	5	3	0	R	M	M
Extra Early Challenge	Currie	15 "	400	30	17 "	2 "	6	3	8	R	M	h
Early Prize	Greg	15 "	400	30	20 "	6 "	5	3	9	L	N	h
First and Best	Thorb	15 "	400	30	17 "	2 "	5	3	10	L	M	h
Fillbasket	"	15 "	400	30	30 "	27 "	6	2	3	L	M	T
French Canner	"	15 "	400	30	30 "	24 "	7	2	15	L	H	T
Forty Fold	Land	15 "	400	30	30 "	26 "	7	3	0	R	...	T
Grant's Favourite	Buckbee.	15 "	400	30	30 "	27 "	6	2	8	R	H	T
Horsford's Market Garden	Thorb.	15 "	400	30	30 "	15 "	4	1	15	R	N	M
Heroine	"	15 "	400	30	30 "	15 "	6	2	4	R	M	M
Hancock	Greg	15 "	400	30	17 "	15 "	5	2	13	L	M	h
Hair's Dwarf Blue Mammoth	Simm	15 "	400	30	3 juill.	15 "	6	1	0	R	N	T

Pois de jardin—*Fin.*

Variété de pois.	Grainier.	Semé.	Nombre de grains semés.	Longueur du rang.	Fleuri.	Prêts pour la table.	Nombre moyen des grains dans la cosse.	Poids des pois.		Pois ridé ou lisses.	Taille.	Saison.
		1896.		pieds.	1896.	1896.		lb.	onces.			
Juno	Thorb.. ..	15 mai..	400	30	2 juill..	26 juill..	6	2	3	R	M	T
John Bull	"	15 " ..	400	30	30 juin..	26 " ..	6	2	4	R	M	T
Kentish Invicta	Ewing . ..	15 " ..	400	30	20 " ..	7 " ..	5	3	8	L	M	h
King of the Dwarfs	Greg.	15 " ..	400	30	23 " ..	7 " ..	5	3	0	R	N	h
Large Irish White Marrowfat..	Land.	15 " ..	400	30	3 juill..	27 " ..	5	2	15	L	H	T
Laxton's Alpha	Ewing. ...	15 " .	400	30	20 juin..	11 " ..	5	3	5	R	M	h
" Charmer	"	15 " ..	400	30	30 " ..	26 " ..	6	2	8	R	M	T
" Supreme	Simm.....	15 " ..	400	30	30 " ..	28 " ..	6	0	13	L	H	T
Long Island Marrowfat	Land. ...	15 " .	400	30	30 " ..	28 " ..	7	1	14	R	M	T
Melting, Sugar Edible Pods	Thorb	15 " ..	400	30	30 " ..	28 " ..	6	1	13	L	M	T
Mammoth Gray Seeded Sugar..	" ...	15 " ..	400	30	30 " ..	31 " ..	7	0	14	L	H	T
Marblehead Early Marrowfat..	Greg.	15 " ..	400	30	30 " ..	26 " ..	7	3	10	L	H	T
McLean's Little Gem	Thorb	15 " ..	400	30	23 " ..	11 " ..	5	2	6	R	N	h
" Advancer	" ...	15 " ..	400	30	24 " ..	13 " ..	5	2	6	R	M	M
" Prolific.	Ewing....	15 " ..	400	30	31 " ..	28 " ..	6	1	12	R	N	T
Nott's Excelsior	Thorb	15 " ..	400	30	20 " ..	7 " ..	5	2	3	R	N	h
Ne Plus Ultra	"	15 " ..	325	25	30 " .	31 " ..	6	1	5	R	H	T
New Maud S.	Buckbee. .	15 " ..	400	30	19 " ..	23 " ..	5	3	8	L	N	T
New Life	Breck	15 " ..	400	30	1er juill.	27 " ..	6	2	8	R	N	T
New Giant Podded Marrow	J.& Stokes	15 " ..	400	30	30 juin..	27 " ..	8	3	0	R	M	T
900 to 1	Land.....	15 " ..	400	30	30 " ..	27 " ..	6	3	9	L	....	T
New Victory	Rennie....	15 " ..	400	30	30 " ..	28 " ..	5	2	4	R	M	T
Premium Gem	Thorb	15 " ..	400	30	20 " ..	13 " ..	5	3	0	R	N	M
Philadelphia	"	15 " ..	400	30	17 " ..	13 " ..	5	3	1	L	M	M
Pride of the Market	" ...	15 " ..	400	30	30 " ..	28 " ..	7	2	11	L	N	T
Prince of Wales	"	15 " .	400	30	29 " ..	20 " ..	5	2	3	R	M	T
Paragon	Dreer.....	15 " ..	400	30	30 " ..	20 " ..	5	2	3	R	H	T
Profusion	Breck ...	15 " ..	400	30	2 juill..	28 " ..	5	1	9	R	H	T
Petit Pois, ou Small E'y French	Farquhar.	15 " ..	400	30	29 juin..	18 " ..	5	2	5	L	M	M
Phonograph	Land.....	15 " ..	400	30	8 juill..	26 " ..	6	2	0	L	H	T
Queen	Thorb	15 " ..	400	30	30 juin..	28 " ..	7	1	11	R	M	T
Rural New Yorker	"	15 " ..	400	30	20 " ..	20 " ..	5	3	11	L	M	M
Station	"	15 " ..	400	30	20 " ..	20 " ..	5	1	15	R	N	M
Shropshire Hero	"	15 " .	400	30	30 " ..	26 " ..	5	2	0	R	M	T
Sander's Marrow	"	15 " .	400	30	8 juill..	26 " ..	6	1	6	R	H	T
Stratagem amélioré	" ...	15 " ..	400	30	2 " ..	24 " ..	5	0	12	R	N	T
Stanley	Dreer ..	15 " ..	400	30	2 " ..	28 " ..	7	1	4	R	N	T
Startler	Buckbee..	15 " ..	400	30	3 " ..	27 " ..	5	1	8	R	M	T
Sunol	Gregg ...	15 " ..	400	30	17 juin..	16 " ..	5	3	0	L	M	M
Sharpe's Queen	Breck	15 " ..	400	30	30 " ..	29 " ..	6	1	0	R	N	T
Sutton's Satisfaction	J.& Stokes	15 " ..	400	30	29 " ..	26 " ..	5	2	10	R	M	T
Thorb. Ex. Ey. Market	Thorb	15 " ..	400	30	17 " ..	3 " ..	5	3	7	L	M	h
Tom Thumb	"	15 " ..	400	30	20 " ..	5 " ..	5	2	11	R	N	h
Telegraph	"	15 " .	400	30	29 " ..	26 " ..	6	2	6	L	H	T
Telephone	"	15 " ..	400	30	29 " ..	27 " ..	7	1	15	R	H	T
Tall White Edible Pods	"	15 " .	400	30	29 " ..	27 " ..	7	1	11	L	H	T
Veitch's Perfection	Ewing....	15 " ..	400	30	3 juill..	27 " ..	5	0	11	R	M	T
" reçu de W. Wilson, Port Arthur, Ont..	....	15 " ..	400	30	2 " ..	27 " ..	6	2	7	R	H	T
White Marrowfat..(Gros blanc).	Thorb ...	15 " ..	400	30	6 " ..	31 " ..	7	2	4	L	M	T
William Hurst	Dreer	15 " .	400	30	20 juin..	13 " ..	6	3	4	R	N	M
Yorkshire Hero	Thorb	15 " ..	400	30	30 " ..	31 " ..	5	3	10	R	M	T

CULTURE DU CÉLERI EN PLANCHES.

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit sur les avantages de la "culture en planches", de préférence à la culture en rang simple ou en rang double. Ces trois années passées nous avons cultivé le céleri en planches et aussi en rangs à la ferme centrale. Nous donnons ci-après quelques données sur la condition et le rendement de huit variétés cultivées en planches cette année. La culture en planches est assurément à recommander à ceux qui n'ont qu'une petite superficie à consacrer à la culture de ce légume, et je puis en passant faire la remarque que c'est une culture très négligée par les cultivateurs. La culture en planches entraîne beaucoup moins de travail que celle en rangs simples ou doubles ; on n'a pas à chausser les plantes. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut abondance de fumier et d'eau ; sinon les plantes sont petites, grêles et filamenteuses. La question de l'arrosage est la plus difficile, car il faut beaucoup d'eau ; les pluies n'en donnent pas assez. Dans notre expérience, nous avons arrosé les plantes en moyenne deux fois par semaine à l'aide d'un boyau d'arrosage.

Soins de culture.—On sème la graine en couche chaude ou sous châssis froid vers le milieu d'avril. Les plantes seront prêtes à repiquer environ un mois plus tard. Si l'on ne repique pas les jeunes plantes, il faut les écimer afin de les faire pousser par le bas. Dans cette expérience nous les avons repiquées le 27 juin en couche chaude sous châssis, et avons ensuite ajouté de la terre jusqu'à ce qu'il y en a eu de 6 à 8 pouces d'épaisseur par dessus le fumier maintenant bien tassé. L'espacement des plantes était approximativement de 7 pouces sur 7. Elles ont poussé d'abord lentement, mais elles ont bientôt couvert le sol et poussé vigoureusement jusqu'aux gelées d'automne. Les côtés des châssis avaient 12 pouces de hauteur, ce qui donnait suffisamment d'ombre aux plantes. Les variétés hâtives étaient bien blanchies quand nous les avons enlevées, mais les variétés tardives avaient besoin de blanchir davantage avant d'être en état pour le marché, quoiqu'elles fussent en bonne condition pour être mises en case pour usage en hiver. Comme il a été dit plus haut, nous avons trouvé qu'un aussi grand nombre de plantes dans un espace restreint épuisait l'eau du sol si rapidement que, pour les mettre à même de faire une pousse saine, nous avons dû irriguer les planches au moins une fois par semaine et à l'occasion deux fois. Nous avons tenu en échec la "rouille de la feuille de céleri" par des pulvérisations de bouillie bordelaise.

Nous avons semé la graine en couche chaude le 7 avril ; repiqué les plantes le 12 mai ; planté en pleine terre le 27 juin ; récolté le 22 octobre.

Trois excellentes variétés sont Paris Golden Yellow (Jaune d'or de Paris), White Plume (Panache blanc) et Boston Market ; elle mûrissent dans l'ordre où elles sont mentionnées.

CÉLERI cultivé en planches.

Variété de céleri.	Grainier.	Superficie.	Nombre de plantes.	Hauteur à la récolte.		Poids total.		Poids moyen des tiges.		Condition à la récolte.
		pds c.		pieds.	pcs.	lb.	on.	lb.	on.	
White Plume..........	Thorb'n	27	80	2	6	141	0	1	12	Bien blanchi et prêt pour la table.
New Pink Plume	Hend'n	48	141	2	6	224	0	1	9	Pas si ferme que White Plume ; bien blanchi.
Covent Garden Rose ..	Thorb'n	13	40	2	8	75	0	1	14	Fortement rouillé ; non blanchi.
Giant Paschal..... ...	" .	20	60	2	11	116	8	1	15	Ferme ; légèrement blanchi.
Boston Market.... ...	Steele ..	40	120	2	6	258	8	2	2	Non blanchi ; nombreuses pousses latérales ; celle-ci légèrement blanchies.
London Red..........	" ..	40	120	2	8	277	0	2	4	Seulement un peu blanchi ; têtes grosses, ferme.
Paris Golden Yellow..	" ..	34	100	2	0	228	0	2	4	Beau, bien blanchi, cassant ; exempt de maladie.
Golden Self-Blanching.	Thorb'n	34	100	2	0	196	0	1	15	Sain et ferme ; bien blanchi.



Champ de tabac au mois d'août, Ferme expérimentale centrale.

Fermes expérimentales.

CULTURE DU TABAC.

Le premier semis fait à l'époque ordinaire vers la fin de mars ne leva pas d'une manière satisfaisante. Nous dûmes faire un nouveau semis qui donna des plantes vigoureuses, mais trop tard dans la saison. Les variétés essayées ont été Burley blanc, Pryor jaune, Canadien et Cannelle (Quesnel). Après le repiquage en plein air le 10 juin les plantes firent une pousse rapide et satisfaisante. Le Burley blanc fut le premier à mûrir et il était en partie rentré quand survint la gelée de septembre qui détruisit pratiquement les variétés plus tardives. Le champ était un peu bas et les effets de la gelée furent conséquemment sérieux. La figure ci-jointe d'après une photographie donne une bonne idée du caractère de la pousse. Les plantes devraient dans cette localité-ci être fortes et vigoureuses, et prêtes à transplanter le 15 mai, afin qu'il n'y ait aucun danger des gelées d'automne. Nous soumettons les instructions suivantes de M. C. E. Archibald, gérant de l'Empire Tobacco Company, de Granby (Québec), lesquelles pourront être utiles aux producteurs de tabac.

Conseils sur la Culture du Tabac.

Par C. E. Archibald, Granby (Québec).

Il est nécessaire de semer le tabac en couche chaude sous châssis. A moins qu'il n'y ait chaleur de fond, il faut soigneusement préparer la couche dans un bon sol riche et, si possible, sur une pente tournée vers le sud-ouest. On commence par recouvrir la couche de bois de rebut que l'on fait ensuite brûler, de manière à détruire toute graine étrangère dans le sol, puis on enfouit les cendres à la bêche, ce qui rend le sol léger et meuble. On répand ensuite soigneusement la graine sur le sol que l'on presse avec le pied. Au bout de 6 ou 7 semaines, les plants devraient être assez gros, pour être transplantés dans le champ, qu'il a fallu préalablement préparer (labourer et herser) avec soin pour les recevoir. Quand les plants ont 4 à 5 pouces de hauteur, on profite d'une pluie pour enlever les plants de la couche (sans casser les racines) et on les transplante dans le champ. On espace le tabac Pryor de 3 pieds ½ sur 3½; on peut planter le Burley blanc plus près. Si la terre est très riche et forte il faut espacer le Burley d'environ 20 pouces sur 40, l'espace le plus large étant dirigé du nord au sud, de sorte que chaque plante soit autant que possible au soleil. Si la terre n'est pas très forte on espace le Burley de 30 sur 40.

On écime les plantes de Pryor à 10 ou 12 feuilles; c'est-à-dire que lorsque la tige a produit 10 ou 12 feuilles on retranche la partie au-dessus. Ensuite on supprime au ras de la tige tous les bourgeons qui se montrent (ébourgeonnement). On écime les plantes de Burley à 16 à 20 feuilles afin que le tabac ne soit pas trop épais.

Il ne faut jamais couper le tabac par un jour de pluie, car il serait couvert de sable et la pluie l'empêche sans doute de sécher aussi bien. Un grand désavantage des feuilles récoltées en Canada est qu'elles contiennent plus ou moins de sable; il faut donc avoir grand soin de détacher les feuilles les plus basses avant de couper la plante, car elles contiennent davantage de sable que les autres feuilles, parce que la pluie frappe sur le sol et éclabousse les feuilles inférieures. Quand on a coupé la plante, il ne faut pas la poser sur le sol sableux, mais sur un râtelier exprès.

Il est nécessaire d'avoir un hangar à sécher bien construit où placer les feuilles après qu'elles sont coupées. Ce hangar doit être bien ventilé, de manière à emporter l'humidité venant du tabac vert. Une très bonne disposition pour ceci est d'avoir des planches suspendues horizontalement à des charnières le long du bas des parois avec un ventilateur au sommet du hangar, de sorte que l'air puisse entrer par le bas, passer à travers les feuilles et s'échapper en haut par le ventilateur.

En détachant les feuilles des tiges (après le séchage), il faut avoir grand soin de choisir et de lier les différentes qualités séparément en manoques pas trop grandes. Après avoir lié les grandes manoques il faut s'assurer que le tabac est en bonne condition pour se conserver, car, s'il était humide, il perdrait très probablement sa valeur par la moisissure.

TABAC POUR DIVERSES FINS.

Pour robes de tablettes de tabac..—Doit être de couleur foncée, épais, gras, séché sans échauffement, de sorte qu'il ne se soit pas attendri, mais soit devenu plutôt aussi résistant que possible; les feuilles doivent n'être ni brisées ni trouées.

Pour intérieur de tablettes de tabac. Les feuilles doivent être épaisses, d'une bonne couleur riche, claire; on n'aime pas que l'intérieur soit foncé. Le Burley blanc est le meilleur tabac pour intérieur, mais celui qui est mince, jaune clair ne convient nullement, car il est ordinairement amer; on peut bien l'employer pour tabac à fumer, mais nullement pour tablettes à mâcher.

Robes (ou capes) de cigares.—Doivent être aussi minces et aussi soyeuses que possible. Les feuilles ne doivent avoir aucune veine blanche ou proéminente; elles doivent être lisses de manière à ce que les cigares finis aient belle apparence; ne doivent pas être tendres, mais d'une bonne élasticité.

Poupées (ou sous-capes) de cigares.—Doivent être à peu près comme les robes, mais il n'est pas nécessaire qu'elles soient sans veines blanches ou lisses, et il n'y a pas d'objection à ce que la couleur soit terne.

Les *intérieurs de cigares* doivent être, dans mon opinion, obtenus par semis de graine de la Havane, et pour cette fin il vaut mieux des feuilles beaucoup plus petites que pour les autres fins. De fait, si l'on pouvait les produire longues de 6 à 10 pouces, elles seraient à préférer à des feuilles plus grandes.

Il est de la plus grande importance qu'il n'y ait point de sable sur les feuilles.

RAPPORT DU CHIMISTE

(Frank T. Shutt, M.A., F.C.S.. F.I.C.)

Ottawa, 10 décembre 1896.

Monsieur le Dr Wm Saunders,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après le dixième rapport annuel de la Division de la chimie des fermes expérimentales de l'Etat.

Nous avons continué plusieurs des investigations commencées les années précédentes et institué des recherches expérimentales sur plusieurs sujets nouveaux. Les résultats donnés ici ajoutent considérablement à la somme de nos connaissances, et nous aimons à croire qu'elles seront d'une grande valeur pour les cultivateurs canadiens, car notre but constant a toujours été que nos travaux fussent exacts et d'une utilité pratique. Les matières dont il est traité dans le présent rapport peuvent être résumées comme suit :—

Terres.—Il est présenté des données qui font connaître la composition de certains sols vierges dans la Colombie-Anglaise. Six de ces échantillons proviennent d'une grande étendue de terrains qui n'ont pas encore été fumés ni ensemencés et sont pratiquement inhabités, s'étendant sur plus de deux degrés de latitude entre les montagnes Rocheuses et la chaîne de la Côte, et connue plus particulièrement sous le nom de district de Caribou. Trois de ces échantillons sont de Chilliwack, sur le Fraser et donnent une idée du caractère du sol de ce district. Les résultats analytiques sont accompagnés de notes explicatives avec suggestions pour le traitement économique de ces terrains.

Comme les années précédentes, un grand nombre d'échantillons de terres ont été reçus des cultivatenrs en 1896. Ces échantillons ayant été pour la plupart pris dans des terrains cultivés, nous n'avons pas entrepris leur analyse complète. Ils ont cependant été soumis à un examen qui dans beaucoup de cas a consisté en un dosage de l'humus, de l'azote, de la chaux et la détermination des proportions relatives de l'argile et du sable. Nous avons aussi étudié la texture de la plupart sous différentes conditions. Nous ne reproduisons pas ici les rapports sur ces échantillons, mais nous les avons fournis aux expéditeurs, avec les détails de l'examen et des conseils sur les fumures et les modes de culture qui semblaient le mieux convenir à ces sols.

Nous avons donné quelque attention à la question de l'amélioration des terres noires. Nous soumettons les résultats obtenus par des expériences de culture dans des pots, en faisant usage de divers engrais minéraux; ils font ressortir la valeur de la potasse et de la chaux pour ces terres. Ce chapitre est illustré par des reproductions de photographies des plantes qui ont poussé dans les pots.

Terres noires de marais et Vases.—Nous donnons les analyses de onze échantil lons de terres noires de marais et un exposé du caractère et des usages de cette matière comme engrais azoté pour l'information de ceux qui ont des dépôts de terre noire à leur disposition. Nous avons aussi analysé plusieurs échantillons de vase

d'étang et discuté leur valeur comme amendement. Nous avons déterminé la composition d'un dépôt alluvial qui existe en grande quantité à l'embouchure de la rivière Desbarats (Algoma), et ce dépôt forme le sujet d'un chapitre.

Fumiers et matières fertilisantes.—Nous donnons les résultats instructifs obtenus par la fermentation de fumiers pendant un an dans un hangar. Cette investigation montre qu'il y a pendant cette période perte considérable de constituants fertilisants.

Nous avons fait une expérience dans le but de découvrir l'effet d'un mélange de phosphate minéral finement moulu avec du fumier en active fermentation. Les résultats montrent que pratiquement on ne rend ainsi aucune partie de l'acide phosphorique assimilable.

Nous présentons une nouvelle contribution à nos connaissances concernant la valeur des trèfles comme engrais verts. Nous donnons la composition des feuilles et des racines, ainsi que les taux approximatifs par acre des constituants essentiels qu'elles contiennent. La luzerne, le trèfle incarnat, le trèfle rouge Mammouth et le trèfle rouge commun sont les variétés sur lesquelles nous faisons ici rapport.

Il est présenté une analyse des feuilles de la consoude rugueuse (Prickly Comfrey), indiquant les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse tirés du sol par la plante par acre.

Nous avons déterminé les taux de potasse et d'acide phosphorique dans des échantillons de cendre d'érable et de bois blanc du commerce et les présentons ici. Tandis que la première est plus riche en potasse, la seconde contient une plus grande quantité d'acide phosphorique. Nous n'avons pas constaté quelle proportion de ces éléments est soluble dans 1 pour cent d'acide citrique comme faisant connaître le taux probable de potasse et d'acide phosphorique assimilables.

Trois échantillons des cendres de balayures de ville produites aux établissements de crémation ont aussi été analysés et nous discutons leur valeur fertilisante.

Nous avons dosé la potasse et l'acide phosphorique dans les cendres du son de blé, obtenues de moulins du Manitoba où l'on fait usage de son de blé comme combustible. Nous avons trouvé la cendre de son extrêmement riche en éléments minéraux de la nourriture des plantes.

Nous discutons la valeur agricole des écailles d'huîtres concassées et présentons des remarques concernant la composition de cette matière.

Nous traitons de la farine de poisson ou guano, de sa composition et des meilleurs moyens de s'en servir.

Pour répondre à de fréquentes demandes, nous présentons sous forme de tableau la composition d'engrais industriels autres que les mélanges du commerce.

Fourrages.—C'est avec beaucoup de satisfaction que nous nous trouvons en état de donner dans le présent rapport une étude chimique de la plante du *maïs* (blé d'Inde). Nous avons travaillé à cette étude pendant les trois dernières années. Nous croyons que les résultats obtenus et discutés ici, seront d'une valeur pratique pour ceux qui cultivent cette plante fourragère dans le but de la conserver, soit séchée en tas, soit dans des silos.

Nous avons étudié la valeur alimentaire relative de certaines variétés de navets et publions ici des données intéressantes sur ce sujet.

Nous avons déterminé la composition de plusieurs marques de farine de tourteau de lin et de farine de germe, et un chapitre est consacré à la considération des fourrages concentrés.

Nous avons aussi préparé un rapport sur le lactéo-vituline, farine à veaux importée de France, dont on nous avait prié de déterminer la composition et la valeur.

L'analyse de plantes de houblon que nous avions été spécialement prié de faire, montre qu'elles n'ont aucune valeur comme fourrage.

Eaux de puits de fermes.—Comme les années passées nous avons continué cet utile travail qui, je puis dire, est aussi un travail d'instruction. Les résultats montrent clairement que beaucoup de cultivateurs se servent encore d'eau souillée. L'intérêt dans cette question, que nous avons éveillé par cette investigation, continue à augmenter néanmoins toujours, et nous aimons à croire que la condition de l'approvisionnement d'eau des fermes est en voie d'amélioration.

Cire gaufrée pour rayons.—Les résultats des investigations de l'année dernière quant au mérite relatif de certaines marques de cire gaufrée sont, comme par le passé, incorporés dans le rapport du botaniste et entomologiste.

Tuberculine.—La tuberculine diluée fournie par le Département de l'agriculture, a été, comme par le passé, préparée et expédiée aux laboratoires de la ferme. Du 6 juillet au 30 novembre nous en avons envoyé 10,230 minims. La note de la quantité expédiée avant juillet a été détruite par l'incendie.

Incendie des laboratoires.—Vers 6 heures du soir le 6 juillet, un incenie désastreux éclata dans le laboratoire spécial, où un flacon contenant de l'acide sulfurique bouillant se brisa accidentellement dans le cours d'une opération ayant pour but le dosage de l'azote dans une substance organique d'après le procédé Kjeldahl. Malgré tous les efforts énergiques pour limiter l'incendie à la pièce dans laquelle l'accident avait eu lieu, les flammes, en raison du caractère inflammable du contenu du laboratoire et du lambrissage des murs et du plafond, envahirent bientôt le laboratoire général. Moins de quelques minutes après le commencement de l'incendie un grand nombre des ouvriers de la ferme travaillaient de toutes leurs forces à se rendre maître du feu, qui, grâce aux efforts de ce corps de pompiers volontaires et au fait qu'une prise d'eau se trouvait convenablement à portée du bâtiment, fut bientôt arrêté. Malheureusement M. Wm Taylor, contre-maître de la division de l'horticulture, qui travailla assidûment et bravement dès le début, fut grièvement brûlé à la figure et aux mains ; ses brûlures furent tellement sérieuses qu'il n'est pas encore complètement guéri.

Presque tous les appareils qui étaient sur les tablettes et les tables furent détruits et rien ne fut sauvé dans le laboratoire spécial. Le laboratoire général fut sérieusement endommagé, et pendant un certain temps il a été impossible d'y travailler.

Une allocation spéciale ayant été faite aussitôt pour l'équipement temporaire des laboratoires, nous pûmes reprendre nos travaux d'analyse peu de semaines après l'incendie, et, quoique très entravés, nous avons accompli une grande somme de travail utile pendant la dernière moitié de l'année.

Notre plus grande perte a été celle de nos notes et de nos échantillons. Parmi les premières étaient nos analyses de graminées, probablement plus de 100, récoltées à la ferme centrale. Un grand nombre d'autres notes sur des travaux en voie d'exécution furent aussi brûlées. Les échantillons de terres, de fourrages, etc., accumulation de neuf années, se trouvant dans le laboratoire spécial, ont été en grande partie détruits.

Il semble très désirable à tous les points de vue, qu'il soit construit pour les travaux de chimie un bâtiment séparé et à l'épreuve du feu. D'après notre expérience personnelle et celle de toutes les stations expérimentales et universités, c'est bien préférable et plus sûr. Nous pouvons ajouter que l'érection d'un bâtiment séparé pour les laboratoires sur la ferme centrale, donnerait dans le bâtiment principal l'augmentation d'espace dont les autres officiers du personnel éprouvent tellement le besoin.

Echantillons reçus.—Par suite de la destruction de nos notes par l'incendie dont j'ai déjà fait mention, il nous est impossible de dire combien d'échantillons ont été reçus pour examen dans le courant de l'année dernière. Depuis la date de l'incendie, le 6 juillet jusqu'au 30 novembre. 123 échantillons ont été reçus.

Correspondance.—Les réponses aux questions des correspondants continuent à être une branche importante du travail de la Division. Du 30 novembre 1895 au 30 novembre 1896, nous avons reçu 1,116 lettres et en avons expédié 1,047. Comme beaucoup des questions nous obligent à consulter des ouvrages de référence et des ouvrages modernes sur l'agriculture, une grande partie de mon temps est consacrée à écrire les réponses.

Réunions.—Parmi les conventions agricoles les plus importantes où j'ai pris la parole en 1896, ont été celles de l'Association beurrière de l'Ontario, tenue à

Cornwall (Ont.), de l'association laitière du district de Bedford à Cowansville (Québec), de l'Association laitière de la province de Québec à Waterloo (Québec). J'ai donné une des conférences du cours de Somerville à Montréal, prenant pour sujet une revue du travail accompli par la Division de la chimie depuis l'établissement de la ferme. J'ai assisté à plusieurs réunions d'Instituts agricoles et ai spécialement préparé des notes pour les conventions des Sociétés d'horticulture de l'Ontario et de Québec et pour l'Association des apiculteurs de l'Ontario.

Un grand nombre des documents analytiques contenus dans ce rapport sont le résultat des travaux de l'aide-chimiste, M. Henry S. Marsh, associé de l'Institut de chimie. En reconnaissant mes obligations à M. Marsh pour son utile concours dans le laboratoire, j'ai beaucoup de plaisir à rendre de nouveau témoignage à l'intérêt qu'il a pris dans le travail de cette Division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK T. SHUTT,

Chimiste des Fermes expérimentales de l'Etat.

SOLS VIERGES DU CANADA.

COLOMBIE-ANGLAISE.

Les données analytiques obtenues par un examen fait dans les laboratoires pendant l'année dernière de certains sols de la province de la Colombie-Anglaise sont ici présentées sous forme tabulaire.

Les sols, numéros 1 à 6, ont été transmis par M. H. P. Bell, ingénieur civil de Victoria (C.-A.), qui écrit que ces échantillons " appartiennent à une très grande étendue de terrain, qui n'a pas encore été ensemencée ni fumée et qui est encore pratiquement inhabitée, s'étendant depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à la chaîne de la Côte, sur plus de deux degrés de latitude, formant partie de ce qui est connu comme le district de Caribou." Ils ont été obtenus dans une exploration scientifique faite pendant l'été de 1895. M. Bell ajoute : " Leur analyse fournirait des renseignements utiles pour le rapport sur l'exploration mentionnée plus haut. Vu le caractère parfaitement représentatif et important de ces échantillons (comme le garantit M. Bell), nous avons jugé utile de les soumettre à une analyse complète.

Les renseignements suivants concernant ces sols sont fournis par M. Bell : " Les épaisseurs du sol superficiel et du sous-sol sont variables. Dans les prairies naturelles,—dont il y a une vaste étendue particulièrement à l'ouest du cours supérieur du Fraser et à l'est de la chaîne de la Côte,—le sol superficiel est profond, et dans d'autres endroits (tels que les hauts plateaux) elle varie de six pouces à plusieurs pieds, comme on le voit aux arbres renversés çà et là où il y a eu dénudation naturelle." Il n'y a pas de drainage dans ce district autre que celui de la nature.

M. Bell dit encore : " Dans toute les parties colonisées de la Colombie-Anglaise, le long des terrasses supérieures de la vallée du Fraser, tous les cultivateurs à qui j'ai parlé, disent que les terrasses supérieures de la vallée ont le meilleur sol et donnent les meilleures récoltes et que les terrasses inférieures ont besoin d'irrigation pour pouvoir être cultivées avec avantage." M. Bell parle évidemment ici de la vallée supérieure du Fraser dans le district de Caribou.

Quant à la valeur de ces terres pour pâturages, M. Bell écrit : " Il y a un grand nombre de graminées indigènes dans la Colombie-Anglaise, dont j'ai vu plusieurs qui avaient été semées près du lac Tatla, dans une prairie naturelle ; la pousse était très luxuriante. J'ai vu une épaisse pousse de trèfle sur un sol qui paraissait semblable aux échantillons envoyés, autant qu'un homme qui n'est pas du métier pouvait en juger. Je puis ajouter que si les sols que je vous ai envoyés se trouvent être propres à la culture des graminées indigènes des espèces dont j'ai parlé ou d'autres de bonne qualité, ce fait aurait une influence importante sur l'avenir d'une grande étendue de terres propres au pâturage."

Les sols 7, 8 et 9 viennent de Chilliwack, dans la vallée du Fraser et ont été fournis par M. H. Kipp, de cet endroit. Dans mon rapport pour 1893, on trouvera les résultats d'une analyse d'une terre noire de marais et de son sous-sol pris sur la ferme de M. Chapman, de Chilliwack, située entre la chaîne de montagnes et le fleuve. Les couches supérieures de ce sol dont la profondeur varie de 2 à 4 pieds, se trouvaient être très riches en humus et en azote, et le sous-sol était une argile forte, contenant plus d'azote qu'il n'est ordinaire d'en trouver dans les sous-sols, et une bonne quantité d'aliments minéraux pour les plantes, mais un peu pauvre en chaux. Voici quel fut mon rapport concernant ce sol : " Un bon drainage, le mélange avec un peu du sous-sol et de temps à autre une application de cendre de bois et de chaux ou de marne sont tout ce qui est nécessaire pour lui faire produire des récoltes abondantes, pourvu que les conditions du climat soient favorables." Les sols superficiels analysés cette année et sur lesquels je fais ici rapport sont d'un caractère tout à fait différent de celui que je viens de mentionner ; ils possèdent moins d'humus et d'azote et contiennent davantage de sable et d'argile. Il y a cependant des ressemblances entre la terre au-dessous de la terre noire superficielle (examinée en 1893) et celles dont la composition est donnée ici, la principale étant le taux très élevé des oxydes de fer et d'alumine dans ces sols.

Les données analytiques sont maintenant présentées sous forme de tableau :—

Analyses de terres (séchées à l'air), 1896.

Numéro.	Sol.	Localité.	Eau.	Matière organique et volatile.	Argile et sable.	Oxyde de fer et alumine.	Chaux.	Magnésie.	Potasse.	Soude.	Acide phosphorique.	Silice soluble.	Acide carbonique (non déterminé).	Total.	Azote.	Argile et sable fin.	Sable grossier.
1	Surface...	Terrace du Fraser, côté est du confluent de la Quesnelle	3·26	11·62	46·95	7·65	17·19	1·55	·37	·16	·21	·09	10·95	100·00	·386	25·71	21·24
2	Sous-sol..	" " " ..	2·05	4·51	74·50	10·94	3·73	1·88	·52	·20	·19	·17	1·31	100·00	·106	35·78	38·72
3	Surface...	Rivière Cottonwood, près Bond's House, 20 milles au delà de la route de Cariboo	2·45	8·08	77·97	8·08	1·11	1·15	·31	·07	·33	·11	·34	100·00	·228	17·62	60·35
4	Sous-sol..	" " " ..	1·00	3·00	83·90	9·63	·98	·75	·36	·15	·28	·05	......	100 10	·057	9·17	74·73
5	Surface...	Ferme à Cottonwood House.......	5·38	12·34	65·80	12·59	1·01	1·89	·54	·07	·23	·06	·09	100·00	·390	12·02	53·78
6	Sous-sol.	" "	·83	2·99	82·10	10 34	1·21	1·8	·46	·12	·10	·11	.....	100·09	·049	6·07	76·03
7	Surface...	Chilliwack...	1·80	7·58	71·41	17·50	·96	·12	·62	·19	·21	·05	.. ..	100·44	·163	33·71	37·70
8	Sous-sol..	"	1·70	5·81	73·90	16·80	·89	·05	·50	·21	22	·05	.....	100·13	·106	26·10	47·80
9	Surface...	"	2·66	5·32	75·39	14·00	1·20	·33	·39	·21	·22	·07	·21	100·00	·115	24·19	51·20

Fermes expérimentales.

Afin de bien comprendre ces résultats et leur interprétation, il sera nécessaire, même au risque de faire de la répétition, de présenter un exposé des quantités et des fonctions des ingrédients du sol ainsi que des facteurs de la fertilité du sol. Cet exposé sera aussi court que possible ; je renvoie le lecteur aux rapports antérieurs pour plus de détails.

Composition chimique des Sols.

Constituants organiques.—L'humus ou matière végétale à moitié décomposée, quoique n'étant pas par lui-même un aliment direct pour les plantes, joue cependant un rôle important dans les sols. Sa présence dans les proportions convenables améliore la condition physique d'un sol, surtout en tant qu'il en régularise la température et le degré d'humidité. Par la décomposition de l'humus le gaz acide carbonique est dégagé et à son tour met en liberté la nourriture minérale de la plante dans le sol. De plus il a été dernièrement démontré que c'est en combinaison avec l'humus que certains constituants minéraux de la nourriture des plantes sont plus particulièrement assimilables par les plantes cultivées. Il paraîtrait que nous n'avons pas dans le passé suffisamment reconnu la valeur fertilisante de ces composés humiques.

Azote.—Elément d'une grande valeur au point de vue de l'agriculture et contenu en très grande partie dans l'humus sous une forme où il n'est pas immédiatement assimilable par les plantes. La nitrification ou conversion de cet azote en formes solubles, est effectuée par des micro-organismes connus sous le nom de bactéries, ferments, etc. La présence de la chaux, une bonne texture physique et des conditions convenables d'humidité et de chaleur sont les facteurs favorables à leur développement. La quantité totale d'azote dans un sol d'une bonne fertilité ordinaire varie entre ·2 pour cent et ·5 pour cent, quoiqu'il y ait beaucoup de terres très fertiles qui contiennent moins de ·2 pour cent d'azote. Les sols très riches contiennent de ·5 à 1·0 pour cent de cet élément.

Constituants inorganiques.—Ceux-ci sont principalement la chaux, la magnésie, l'oxyde de fer, l'alumine, la potasse et la soude combinés avec la silice, les acides phosphorique, sulfurique, hydrochlorique et carbonique. Ils se trouvent présents dans le sol par suite de l'action désintégrante des agents atmosphériques et autres sur les roches qui à une certaine époque couvraient la surface entière du globe ; c'est ce qui forme maintenant la partie inorganique et minérale du sol.

Entre les éléments mentionnés plus haut, ce sont la potasse et l'acide phosphorique que le cultivateur doit considérer comme les plus importants ; car, quoique les autres soient également essentiels à la vie des plantes, c'est la quantité utilisable de ces deux éléments, qui est particulièrement épuisée par des cultures non interrompues, et que par conséquent l'agriculteur doit s'attacher à restituer au sol afin d'en maintenir et d'en augmenter la fertilité.

La *potasse* est présente dans le sol comme résultat de la décomposition du granit et d'autres roches feldspathiques dont il dérive. Elle y existe surtout à l'état insoluble. La digestion d'un sol dans l'acide hydrochlorique concentré bouillant, d'après le procédé adopté par l'Association des chimistes agricoles officiels des Etats-Unis, sépare en général de 1 à 1·5 pour cent de potasse. Un bon sol arable en possède en moyenne de ·25 à 1·0 pour cent. Les sols dans lesquels l'argile prédomine sont ordinairement les plus riches en potasse.

L'acide phosphorique provient aussi de la désintégration et de la décomposition des roches qui forment la base inorganique du sol. Le taux de ce constituant tel que déterminé par la méthode susmentionnée varie habituellement entre ·15 et ·5 pour cent.

La chaux vient ensuite par ordre d'importance entre les éléments inorganiques de la nourriture de la plante. Directement et indirectement, la chaux est d'une grande utilité aux plantes cultivées, et beaucoup d'autorités agricoles considèrent 1·0

pour cent la teneur minimum qu'il en faut dans une terre pour qu'elle puisse donner un bon rendement. La chaux par sa présence active la nitrification de l'humus et fait aussi dégager les éléments inorganiques de la nourriture des plantes.

Texture physique.—Le degré d'assimilabilité de la nourriture des plantes dépend sans aucun doute dans une grande mesure de la texture physique du sol ; car la transformation des composés minéraux et azotés en d'autres assimilables est principalement l'œuvre d'agents bactériens et atmosphériques dont l'activité dépend de la condition physique du sol. Au sujet de la texture, il peut être bon de faire l'extrait suivant de notre rapport de 1895 :—

" C'est un facteur d'une grande importance pour la fécondité d'une terre. Une bonne texture physique comprend les qualités suivantes : capacité de retenir l'humidité, la chaleur et les substances fertilisantes solubles, perméabilité à l'air et à l'eau, facilité de pénétration des racines, immobilité et cohésion, en même temps que friabilité.

" Ces propriétés dépendent dans une grande mesure des proportions relatives des ingrédients du sol : argile, sable, humus, etc. Le Dr Fream, dans son ouvrage intitulé : " *Soils and their Constituents* " (Les terres et leurs constituants), dit à la page 101 :

" L'expérience a reconnu que la meilleure terre arable contient :

Sable (siliceux et calcaire)	50 à 70 pour cent.
Argile	20 à 30 "
Calcaire pulvérisé	5 à 10 "
Humns (matière végétale en partie décomposée)	5 à 10 "

" Elle contient ainsi assez de sable pour la rendre chaude et perméable à l'air et à l'humidité ; assez d'argile pour la rendre humide, capable de retenir et de conserver les engrais ; assez de calcaire pour les besoins des plantes et pour la décomposition de la matière organique, et enfin assez d'humus pour aider à satisfaire aux besoins alimentaires des plantes et à maintenir l'acide carbonique dans l'air interstitiel du sol."

En dernier lieu, les soins de culture que reçoit une terre en modifient nécessairement beaucoup la texture. Le drainage souterrain, le labourage, le hersage, le roulage et autres travaux d'ameublissement sont les moyens que le cultivateur habile emploie pour rendre le sol favorable au développement des plantes. Il faut considérer ces opérations comme tout aussi essentielles que la fumure, car non seulement elles améliorent la texture physique mais elles augmentent indirectement l'approvisionnement de nourriture assimilable des plantes.

Rapports sur les terres examinées.

Terre n° 1.—Terrasses du Fraser, de chaque côté de l'embouchure de la rivière Quesnelle. Sol superficiel. Séché à l'air, est gris foncé, sablo-argileux, friable, s'écrase aisément, paraît riche en humus, homogène et d'une bonne texture physique. Ce sol, à juger par sa composition chimique et sa condition physique, devrait être très fertile. Il contient une bonne moyenne de potasse et d'acide phosphorique ; il a abondance de chaux, et autant d'humus et d'azote que quelques-uns de nos meilleurs sols canadiens. Il doit donc pouvoir produire des récoltes abondantes.

Terre n° 2.—Nous sommes informé que c'est le sous-sol du premier. Sous certains rapports, cet échantillon diffère tellement du n° 1 que nous avons quelques doutes sur ce point, et avons de la peine à croire qu'il ait été pris dans le même endroit. Le point principal à cet égard est que le n° 2 contient une bien moindre proportion de chaux. Considéré comme sous-sol, cet échantillon possède un pour cent assez élevé de nourriture des plantes, tant minérale qu'organique ; en potasse il surpasse le sol superficiel, quoique probablement dans ce dernier la potasse soit plus facilement utilisable.

Terres n° 3 *et n°* 4.—Ces sols sont respectivement superficiel et sous-sol des terrasses de la rivière Cottonwood, près de Bond's-house, à 20 milles au delà du chemin du Cariboo. Le n° 3 consistait en sable jaunâtre mélangé de grumeaux de sable

plus foncé et quelque chevelu de racine. Cet échantillon n'était pas homogène et d'après son apparence on dirait que c'est un sol pauvre. Les données chimiques, cependant, montrent qu'il est passablement riche en tous les éléments essentiels de fertilité. Au point de vue de sa composition, ce sol ne le cède en rien à d'autres de la Colombie-Anglaise, examinés dans nos laboratoires, et qui, sous des influences de climat favorables, se sont montrés capables de produire des rendements rémunérateurs.

Le sous-sol n° 4 a l'apparence d'être du sable presque pur ; il contient néanmoins des quantités notables de nourriture minérale des plantes, quoique très pauvres en humus et en azote. En chaux, ces deux sols approchent la limite minimum généralement indiquée par les chimistes agricoles pour donner de bons résultats: sous ce rapport ils diffèrent matériellement des sols déjà considérés.

Terres n° 5 *et n°* 6.—Ce sont les sols superficiel et sous-sol de la ferme à Cottonwood Honse. Le n° 5 est une argile sableuse, couleur gris sombre, non homogène, contenant du chevelu de racines non décomposé. Son apparence indiquerait une teneur en argile plus élevée que dans le n° 3. En humus et en azote, il est très semblable au sol n° 1, étant au-dessus de la moyenne. Il contient une bonne quantité de potasse et une assez bonne d'acide phosphorique. Le pour cent de la chaux, toutefois, ne dépasse pas la limite déjà indiquée. La différence principale entre le n° 1 et cet échantillon-ci est que ce dernier contient moins d'argile et de chaux et davantage de potasse et de fer.

Le sous-sol n° 6 est gris jaunâtre et, regardé de près, semble être composé de sable presque pur. Les résultats chimiques corroborent cette conjecture, car, à l'exception de la potasse qui est présente en assez bonne quantité, cet échantillon est très pauvre en tous les constituants qui font la fertilité d'un sol. Un examen des chiffres montre que sous plusieurs rapports il y a une forte similarité entre la composition de cet échantillion et celle du sous-sol n° 4.

Terres n° 7 *et n°* 9.—Terres de Chilliwack d'une qualité moyenne, la première étant un peu plus riche que l'autre en azote et en potasse. Toutes les deux sont pauvres en humus et en azote, et par conséquent seraient améliorées par des engrais organiques tels que le fumier de ferme ou par l'enfouissement d'une récolte verte, préférablement d'une légumineuse. L'addition de chaux serait probablement avantageuse, car le taux de cet élément est faible dans les deux sols. Le sol n° 7 est plus lourd, c'est-à-dire contient davantage d'argile que le n° 9 et je jugerais qu'il est mieux adapté à produire des grains et des fruits.

Le sous-sol n° 8 ne présente aucune particularité frappante. Il possède bien moins de chaux, davantage de fer et de sable que le sous-sol n° 2 ; mais en potasse, en acide phosphorique et en azote, les deux sont presque identiques.

Il est à regretter que notre incendie désastreux ait détruit les données obtenues sur l'assimilabilité de la nourriture des plantes contenue dans ces terres, qui avait été déterminée suivant la méthode à l'acide citrique du Dr Bernard Dyer, indiquée et expliquée aux pages 201 et suivantes de mon dernier rapport.

L'AMÉLIORATION DES TERRES NOIRES DE MARAIS.

Ces sols consistent principalement en matière organique végétale et sont de plus caractérisés par un taux élevé d'azote. Souvent le sable, l'argile et les autres matières minérales toutes ensemble ne composent pas plus de 12 pour 100 du sol séché à l'air, et nous avons même trouvé plusieurs échantillons examinés qui en contenaient beaucoup moins. Il est donc très évident que ces terres n'ont aucun besoin d'engrais organiques et azotés tels que le fumier de ferme, et l'expérience a montré qu'il n'est pas économique de les appliquer. Ce qui leur fait surtout défaut, ce sont les constituants minéraux de la nourriture des plantes, et par conséquent on trouve que des applications de cendre de bois et de chaux, etc., augmentent leur fertilité.

Ces engrais non seulement fournissent les éléments nécessaires qui manquent pour produire une pousse vigoureuse, mais ils corrigent l'acidité naturelle de ces sols en leur fournissant une base qui neutralise les acides organiques présents dans

la terre noire. Les plantes agricoles ne peuvent pas prospérer dans un sol acide; le rôle que la chaux, la potasse et les autres bases jouent sous ce rapport est d'une grande importance.

De plus, une application de ces engrais favorise la nitrification de la matière organique du sol. Les très petits organismes qui convertissent la matière azotée de la terre noire en nitrites et finalement en nitrates,—forme sous laquelle les plantes peuvent utiliser l'azote du sol,—peuvent vivre seulement dans un sol neutre ou très légèrement alcalin.

Comme exemple de l'utilité de ce traitement nous avons fait ces deux dernières années une série d'expériences dans des pots. Le sol dont nous avons fait usage dans cette investigation avait, quand il a été reçu, la composition suivante :—

Eau	67·50
Matière organique	24·99
Matière minérale ou cendre	7·51
	100·00
Azote	.71

Nous ajoutâmes dans les pots de la cendre de bois et de la chaux comme indiqué dans le tableau ci-dessous, et semâmes des pois dans chaque cas. A la clôture des expériences nous avons pesé les pois récoltés et pris des photographies, ici reproduites. Les premiers essais furent faits pendant l'hiver de 1895. Les pois furent semés en novembre et la récolte faite en mars. La seconde série fut faite en plein air de mai à juillet de la présente année. Le tableau ci-dessous présente les détails de l'investigation. Chaque pot contenait le même nombre de plantes.

—	Poids des pois récoltés.	
	1e série.	2e série.
	grammes.	grammes.
Pot A. 1.—Terre noire de marais, point d'engrais	21	79
" A. 2.—Terre noire + cendre de bois à raison de 100 boisseaux à l'acre	32	83
" A. 3.—Terre noire + cendre de bois à raison de 50 boisseaux à l'acre + marne à raison de 50 boisseaux à l'acre	28	82
" A. 4.—Terre noire + cendre de bois à raison de 200 boisseaux à l'acre	35	87

Les chiffres et les photographies confirment l'opinion déjà exprimée que les terres noires de marais peuvent être beaucoup améliorées par l'addition de potasse et de chaux. Il peut être bon d'insister de nouveau sur l'importance d'un parfait drainage de ces sols. Ceci est absolument essentiel. Le sol devient par là plus ferme et plus compacte, ainsi mieux adapté à la production des récoltes. Partout où il est possible, on devrait mêler la terre noire avec le sous-sol. Sinon, on se trouvera bien d'une application d'argile et de sable.

Par un traitement rationnel, les terres noires de marais donnent un excellent rapport en légumes et en plantes racines; l'avoine, le mil et les autres graminées y poussent bien aussi.

On peut dans beaucoup de parties du Canada se procurer la cendre de bois à bon marché; mais, si on le désire, on peut se servir de kaïnite ou de muriate de potasse pour fournir la potasse. En même temps il faudrait appliquer du superphosphate pour fournir l'acide phosphorique. La marne se rencontre en dépôts considérables dans beaucoup de districts, mais lorsqu'elle est difficile à obtenir, la chaux peut être appliquée telle quelle sans occasionner de grandes dépenses.



Expériences de culture en pots de pois semés dans de la terre noire de marais, avec et sans cendre de bois.

TERRE NOIRE DE MARAIS.

La valeur et les usages de cette matière comme amendement azoté, après un traitement convenable, ont été expliqués dans des rapports antérieurs ; mais il s'est éveillé depuis un vif intérêt à ce sujet, dans plusieurs parties du Canada, et sera bon d'accompagner le tableau que nous donnons des analyses des terres noires de marais faites pendant l'année dernière, d'un court exposé des différentes manières d'employer avec avantage cet amendement naturel. Le nom de terre noire de marais, ou tout simplement terre noire, a été donné sur ce continent à la matière végétale en partie décomposée, qui se forme et s'accumule dans les terrains bas, par la mort de générations successives de plantes aquatiques et semi-aquatiques qui se conservent dans l'eau. Pendant la saison de végétation, les marais à terre noire se couvrent ordinairement d'une végétation luxuriante composée principalement de mousses et de fougères, qui à mesure que l'année avance meurent et augmentent l'approvisionnement d'humus, faisant place à une nouvelle pousse le printemps suivant. Ces dépôts couvrent souvent plusieurs acres d'étendue et varient en profondeur d'un ou deux pieds à 10 ou 15 pieds ou même plus.

Quant à sa composition, la terre noire est en grande partie de la matière organique dont une partie en se décomposant est passée à l'état connu sous le nom d'humus. Le pour cent d'argile, de sable ou autre matière inerte est ordinairement faible, souvent moins de 2 pour 100 dans la matière séchée à l'air. La quantité d'eau qu'elle contient quand on la tire du marais varie ordinairement de 70 à 80 pour 100. La valeur agricole d'un échantillon particulier de terre noire dépend de sa teneur en azote et de la quantité d'humus qu'il contient, et de son état de décomposition. Dans la terre noire séchée à l'air, le taux de l'eau est ordinairement au-dessous de 15 pour 100, celui de la matière organique varie entre 50 et 70 pour 100, et celui de l'azote entre 1·5 et 2·0 pour 100. Les limites sont si larges que nous donnons ces chiffres simplement pour indiquer le caractère général des échantillons.

Les résultats présentés ci-après corroborent les remarques faites l'année dernière, savoir que le taux de la matière organique (humus) n'est pas toujours un indice certain de la richesse en azote de l'échantillon. Ce n'est nullement une règle invariable qu'une grande quantité d'humus signifie un taux élevé d'azote, et par conséquent comme on droit considérer la valeur de la terre noire d'après la teneur en azote, l'importance de l'analyse chimique pour doser ce constituant devient apparente.

Les fonctions de l'humus dans le sol sont nombreuses. Chimiquement, par sa décomposition il fournit des aliments pour les plantes ; physiquement, dans les proportions convenables, il joue un rôle des plus utiles en améliorant la texture et en augmentant le pouvoir absorbant du sol pour l'humidité. Ces questions sont traitées au long sous le titre d'Engrais verts dans mon rapport pour 1895.

Puisque la matière organique des terres noires se trouve dans divers états de décomposition, il s'ensuit que les propriétés fertilisantes des différents échantillons sont très variables; mais dans aucun on ne peut supposer que l'azote soit dans de telles combinaisons qu'il puisse être *immédiatement* utilisable par les plantes. De plus, ces dépôts sont souvent distinctement acides (ce qui est dû à leur mode de formation), et conséquemment il est souvent nécessaire de les rendre alcalins avec de la chaux ou de la cendre de bois avant que la nitrification (par laquelle l'azote devient utilisable par les plantes) puisse commencer. Cette considération nous amène à la conclusion que, quoiqu'il y ait dans la terre noire un grand approvisionnement de nourriture pour les plantes d'une grande valeur, une très petite quantité seulement en est immédiatement assimilable, que, par conséquent, il est bon de faire subir un traitement préliminaire à la terre noire afin de rendre plus solubles les éléments de fertilité avant son application au sol.

Mise en compost de la terre noire.—Il faudrait d'abord adoucir ou sécher la terre noire en l'exposant à l'air. Par là non seulement on peut se débarrasser d'une grande quantité d'eau inutile, mais encore la terre noire devient plus friable et moins acide. Il y a des cas où il peut être désirable ou recommandable d'appliquer

cette terre noire à l'état brut, mais, si les circonstances le permettent, il est toujours préférable de faire d'abord commencer la nitrification par quelque procédé de fermentation.

Il y a plusieurs moyens de le faire, et nous allons faire d'abord allusion au traitement par la mise en compost avec le fumier de ferme ordinaire, car c'est une méthode applicable dans toutes les fermes et qui augmente le poids du fumier et empêche en grande partie la perte de l'azote du fumier. Sur les fermes qui n'ont pas assez de bétail ou sur lesquelles le sol est léger ou pauvre en humus, la mise en compost de cette manière doit être fortement recommandée. La quantité de terre noire à employer dépend de la richesse du fumier et de la condition et du caractère de la terre noire; elle peut varier de 2 à 4 charretées de fumier. Il ne faut pas avoir assez de terre noire pour empêcher la fermentation, car cela empêcherait d'obtenir le principal résultat désiré de la mise en compost.

On peut aussi faire de riches composts de terre noire avec des rebuts de matières animales de toute espèce, des débris de poisson, des matières végétables, des vidanges et autres matières facilement putrescibles, le but à atteindre étant de conserver les aliments des plantes dans ces substances et de rendre plus utilisables les éléments de fertilité dans la terre noire. Le monceau de compost doit être maintenu humide mais non saturé d'eau. Plus on le retourne à la fourche, plus il se décomposera rapidement.

La Terre noire comme Absorbant.

Le grand pouvoir absorbant de la tourbe séchée à l'air la rend extrêmement utile pour usage dans la cour de ferme, les loges à cochons et autres endroits autour des bâtiments de la ferme, partout où le fumier liquide pourrait se perdre. En employant la terre noire de cette manière on pourrait sur un grand nombre de nos fermes canadiennes éviter la perte de beaucoup d'aliments pour les plantes, et, non seulement cela, mais on maintiendrait les bâtiments et leurs alentours propres et le puits probablement sans pollution. Quant à son usage comme absorbant, une bonne méthode est d'épandre la tourbe derrière les vaches avant de nettoyer l'étable le matin. On trouvera que cela facilitera le travail du nettoyage et que la quantité de fumier, qui sera réellement un riche compost, sera considérablement augmentée. Il est inutile de multiplier les exemples des cas où l'on peut ainsi faire usage de la terre noire sur la ferme; un instant de réflexion en fera trouver d'autres.

Composts avec Chaux et Cendre de bois.

On peut faire fermenter la terre noire et la débarrasser de l'acidité nuisible par l'addition de certaines substances alcalines, telles que la chaux et la cendre de bois. Une ancienne formule, qui peut servir de guide, dit que pour chaque 100 boisseaux de terre noire il faut 12 boisseaux de cendre de bois non lessivée. On peut remplacer la cendre par 10 boisseaux de chaux vive. Il faut éteindre la chaux immédiatement avant d'en faire usage et il vaut mieux pour cela se servir de saumure que d'eau. Lorsqu'on emploie la saumure (ou qu'on ajoute du sel au mélange de composts), il se forme une petite quantité de soude caustique ; sa présence hâte beaucoup la décomposition. La cendre de bois ajoutée fournira de la potasse et en moindre quantité, de l'acide phosphorique, ce qui fait que ce mélange est un engrais complet. Si on ne peut se procurer facilement de la cendre de bois, on peut faire usage de kaïnite ou de muriate de potasse. On trouvera que la poudre d'os est une excellente forme sous laquelle ajouter de l'acide phosphorique et qu'elle est pour le compost une source d'azote aisément nitrifiable.

Il arrive souvent qu'il se trouve des dépôts de marne dans le voisinage de ceux de terre noire. Lorsqu'il en est ainsi, ou si l'on peut autrement se procurer de la marne à bon marché, on peut s'en servir avec avantage à la place de chaux pour mélanger avec la terre noire. On appelle souvent la marne (carbonate de chaux) chaux douce, car elle agit plus lentement et moins énergiquement que la chaux vive ;

néanmoins, son alcalinité fait que la terre noire est un milieu favorable à la nitrification.

Il peut être intéressant de donner ici deux formules de composts concentrés, afin de répondre à de nombreuses questions qui ont été faites par des correspondants l'année dernière. Nous les prenons à plusieurs sources et elles sont recommandées par des agriculteurs pratiques. Il faut les considérer comme guides plutôt que comme formules à suivre à la lettre, car les circonstances variées nécessitent, et les conditions permettent une grande latitude dans la composition de ces mélanges.

COMPOSTS CONCENTRÉS AVEC TERRE NOIRE.

1. Tourbe ou terre de marais (séchée à l'air)........ 800 lb.
   Muriate de potasse........ 200 "
   Superphosphate........ 200 "
   Poudre d'os........ 200 "

2. Tourbe ou terre de marais (séchée à l'air)........ 800 "
   Kaïnite........ 200 "
   Poudre d'os........ 200 "
   Chaux vive........ 150 "
   Sel ordinaire........ 50 "

TERRES NOIRES ANALYSÉES EN 1896.

Sur le grand nombre d'échantillons reçus en 1896 pour examen, nous en avons analysé onze quantitativement quant à leurs constituants importants. Ils comprennent quatre spécimens de l'Ontario, un de Québec, un de la Nouvelle-Ecosse et cinq de l'île du Prince-Edouard.

Dans les cas où un examen qualitatif suffisait pour indiquer la valeur approximative de la terre noire nous n'avons pas fait d'autre analyse. Nous avons toutefois transmis des rapports aux personnes qui les avaient envoyés ainsi que des conseils sur le meilleur emploi à faire de la terre noire.

ANALYSES de terre noire de marais (séchée à l'air), 1896.

Numéro.	Localité.	Expéditeur.	Azote.		Matière organique et volatile.	Sable et argile.	Matière minérale soluble dans les acides	Eau.
			Pour cent.	Dans une tonne de terre noire séchée.				
			%	lb.	%	%	%	%
1	London, Ontario........	V. Cronyn........	2·58	51 6	53·52	2·77	11·69	32·02
2	Ompah "	A. Watt........	2·37	47·4	69·59	12·26	10·26	7·89
3	Glen Roy "	W. D. McCrimmon..	2·38	47·6	77·85	0.24	9·86	12·05
4	" "	" ..	2·43	48·6	81·44	0·16	6·72	11·68
5	Lawrenceville, Québec...	Gervais et frère.....	0·90	18·0	24·65	39 14	12·11	24·10
6	Antigonish, N.-E........	D. G. Kick........	2·19	43·8	80·80	1·22	8·30	9·68
7	Albany Station, I.P.-E...	W. M. Toombs.....	1·10	22·0	91·71	0·47	1·46	6·36
8	" " ...	"	....	....	89·02	4·29	1·74	4·95
9	Trilby, " ...	Chas. Holman....	0·63	12·6	85·50	5·37	1·95	7·18
10	" " ...	"	0·96	19·2	89·31	0·37	1·79	8·53
11	Alberton, " ...	J. B. Champion.....	0·73	14·6	92·02	1·14	0·79	6·05

N° 1.—Excellent échantillon, riche en azote, très bon pour composts, ou comme absorbant après avoir séché à l'air.

N° 2.—Retiré du fond d'un lac desséché. Au-dessus de la moyenne dans son taux d'azote, et par un traitement convenable fournirait sans aucun doute un excellent amendement. On pourrait s'en servir avec avantage pour absorber le fumier liquide aux alentours des bâtiments de la ferme, et partout où ce fumier peut se perdre.

N° 3 et n° 4.—Très semblable en composition, contenant de fortes quantités d'azote et très peu de matière inerte, argile, sable, etc. Bons échantillons représentatifs.

N° 5.—Devrait être un sol fertile, car il semble être excellent, tant physiquement que chimiquement.

N° 6.—Très bon échantillon, mais il a besoin d'être mis en compost, afin que ses éléments nutritifs pour les plantes deviennent utilisables. L'argile, le sable et autres substances insolubles n'y sont présentes qu'en très petites quantités.

N° 7 et n° 8.—Spécimens assez bons et qui après fermentation préalable pourraient être employés avec avantage, pour fournir de l'azote utilisable dans des sols pauvres en humus.

N° 9 et n° 10.—Pris dans un dépôt de quatre acres d'étendue, et de trois à quatre pieds d'épaisseur, le n° 9 à la surface, le n° 10 à une profondeur de 12 à 15 pouces. Quoique contenant un pour cent élevé d'humus, l'azote est au-dessous de la moyenne dans chaque échantillon.

N° 11.—Pris dans un marais couvert de mousse, la mousse ayant à peu près un pied d'épaisseur; on n'a pas encore trouvé le fond de la terre noire à une profondeur de sept pieds et demi. Presque entièrement composé de matière végétale en partie décomposée. Le pour cent d'azote est au-dessous de la moyenne mais tout à fait suffisant pour rendre cette terre noire de valeur comme absorbant et pour compost.

VASES D'ETANGS.

La valeur agricole de ces substances dépend non seulement de leur composition, mais aussi de leur effet physique sur la texture des sols auxquels elles sont appliquées. Aucun des échantillons examinés jusqu'ici dans les laboratoires de la ferme ne contenait de fortes quantités d'aliments pour les plantes, quoique certains d'entre eux eussent des taux assez élevés d'azote, d'humus et de chaux. Les faits en notre possession prouvent qu'il est extrêmement difficile d'exprimer une opinion sur ces matières, puisqu'elles diffèrent tellement en composition; on a trouvé de grandes différences dans leurs effets sur des sols de caractère varié. Souvent la même vase a donné de bons résultats dans un sol, et en apparence n'était d'aucune utilité pour augmenter la production dans un sol d'une nature différente, fait probablement dû en partie à la texture physique du sol. Je suis d'opinion que lorsqu'il y a eu de bons résultats obtenus par l'usage de ces vases, cela a été dû à deux causes: premièrement, à l'extrême pauvreté du sol auquel elles étaient appliquées, et secondement, à l'assimilabilité plutôt qu'aux quantités totales des aliments des plantes qu'elles possédaient. Cette opinion, toutefois, n'a pas encore été corroborée par l'examen chimique.

VASE DE L'ETANG DE MIMINEGASH (I.P.-E.).

Ce dépôt a, dit-on, 15 pieds de profondeur. Lorsqu'il est encore humide, il est d'nne couleur jaune rrun; lorsqu'il est séché à l'air, il devient gris. Il ne présente aucune acidité. L'analyse de l'échantillon séché à l'air a donné les résultats suivants:—

Eau	2·24
Matière organique et volatile	13·52
Argile et sable	61·52
Chaux	·85
Acide phosphorique	·16
Potasse	·48
Azote dans la matière organique	·46

La quantité d'aliments des plantes qu'il contient n'est pas grande; réellement, on ne peut pas dire qu'il possède aucun des éléments essentiels de fertilité en quantités notables. Son usage judicieux, cependant, plus spécialement dans les sols légers, pourrait donner d'assez bons rendements, mais le fait que cette vase devient extrêmement dure en séchant, aurait pour effet de nuire à la texture physique si on en faisait de fortes application sur certains sols. Le caractère du sol à tant à faire avec la valeur d'une matière de cette nature, qu'il est bon d'en faire d'abord l'essai sur une petite surface.

VASE DE PRÈS DE SUMMERSIDE (I.P.-E.).

Plusieurs données analytiques obtenues sur cet échantillon ont été perdues dans l'incendie; celles qui ont été sauvées sont comme suit :

Eau dans vase séchée à l'air	2·45
Argile et sable	72·09
Azote dans matière organique	·37

Il est évident que cet échantillon ne peut pas être considéré comme un engrais riche en azote, puisque, même à l'état sec, il n'en contient que 7·4 livres par tonne. Il est très possible, toutefois, que la petite quantité d'aliments des plantes qu'il contient puisse se trouver être plus ou moins utilisable par les plantes. On ne devrait encourir aucune grande dépense pour se procurer cette vase sans s'être d'abord assuré si elle a donné des résultats avantageux sur une petite étendue, car elle n'est en aucune manière comparable au fumier de ferme ou aux engrais artificiels, comme le suppose celui qui l'a envoyée.

VASE D'ÉTANG DE KINSMAN'S CORNERS (N.-E.)

Le résultat de l'examen de cet échantillon (séché à l'air) est comme suit :—

Eau	2·26
Matière organique et volatile	14·20
Matière soluble dans les acides	16·57
Argile et sable	66·97
	100·00
Azote	·54

Le taux de l'azote n'est pas élevé, mais la vase contient sans aucun doute des quantités notables d'aliments des plantes. Dans des sols pauvres en humus elle devrait, si on peut se le procurer à peu de frais, donner un assez bon rendement, mais il faudrait suppléer ce qui lui manque par quelque engrais plus riches et à action plus prompte.

DEPOT À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DESBARATS (ALGOMA).

Un échantillon de cette vase a été transmis par M. L. O. Armstrong, agent de colononisation du chemin de fer Canadien du Pacifique, avec prière que nous en fissions un examen afin d'en reconnaître la valeur fertilisante. Il fait rapport que cette vase existe en immense quantité. M. Armstrong, qui en a fait l'essai sur des plantes de maison, dit que son usage a donné des résultats sensibles.

Les données chimiques sont présentées dans le tableau suivant :—

ANALYSE DE VASE SÉCHÉE À L'AIR.

Humidité	4·04
Matière organique et volatile	17·14
Matière insoluble (argile et sable)	63·64
Oxyde de fer et alumine	11·64
Chaux (équivalant à 2·39 pour cent de carbonate de chaux)	1·34
Magnésie	·74
Acide phosphorique	·24
Potasse	·61
Soude	·11
Acide carbonique, etc. (non déterminé)	·50
	150·00
Azote	·61

Cet échantillon, à l'état frais, a l'apparence d'un sol riche en matière organique. En séchant par exposition à l'air, il se prend en masse dure, difficile à briser. Sous le microscope; on voit que les morceaux brisés se composent de particules de sable agglutinées par un ciment d'argile, avec des racines, feuilles et autres débris organiques.

Quoiqu'il n'approche en aucune mesure des engrais industriels pour la richesse en aliments des plantes, les quantités d'azote et de potasse présentes, y sont un peu plus élevées que dans les sols d'une fertilité ordinaire. On doit considérer cette matière comme un amendement plutôt qu'un engrais. En raison de sa pauvre concondition physique à l'état sec, son application ne serait pas avantageuse dans toute espèce de sol. Très probablement on se trouverait bien de son usage dans les terrains sableux légers.

Sous plusieurs rapports cette matière resemble aux vases qu'on trouve à l'embouchure de certaines rivières des Provinces maritimes, dont nous avons analysé de nombreux échantillons pendant les neuf dernières années. L'exacte valeur agricole de ces dépôts est encore sujette à dispute. Les expériences de cultivateurs intelligents et pratiques sont très divergentes à cet égard, et il paraîtrait que la nature du sol auquel on applique ces vases, la quantité à l'acre, la saison, la quantité et le caractère de l'engrais employé et l'espèce de plante cultivée, sont tous autant de facteurs qui ont beaucoup à faire avec les résultats obtenus. Il est possible, toutefois, que la nourriture des plantes dans ces dépôts soit plus immédiatement utilisable que dans un sol ordinaire de semblable composition, et, si cela est vrai, leur valeur fertilisante serait plus grande que celle indiquée dans une analyse qui ne donne que les "totaux" pour cent des constituants de la nourriture des plantes. Il est aussi probable que ces vases diffèrent dans le degré d'assimilabilité de leurs constituants fertilisants et, s'il en est ainsi, nous pouvons facilement comprendre pourquoi les opinions sur leur valeur varient tellement.

NOTE SUR LA CONSERVATION DU FUMIER DE FERME.

Dans le Rapport annuel des Fermes pour 1895 (page 43) le directeur donne les détails d'une expérience continuée pendant neuf mois, pour arriver à savoir la perte de poids qui résulte quand on garde le fumier dans un hangar en partie fermé. Cet échantillon consistait en parties égales de fumier de vache et de cheval, et son poids était de quatre tonnes (8,000 livres) lorsque l'essai commença en mars. Il était réduit à 3,480 livres en juillet. En décembre, neuf mois après le commencement de l'expérience, le poids était de 2,600 livres; mais en février 1896 il était de 2,659 lb.

COMPOSITION moyenne des Fumiers verts (mélangés.)

	Pour cent.	Poids par tonne.
		lb.
Azote	·52	10·4
Acide phosphorique	·32	6·2
Potasse	·76	15·2

Une analyse faite en 1896 au mois de février, c'est-à-dire un an après que le fumier fut mis dans le hangar donna les résultats suivants :—

ANALYSE de fumier décomposé au bout d'une année.

	Pour cent.	Poids par tonne.
		lb.
Azote	·888	17·76
Acide phosphorique	·733	14·66
Potasse	1·496	29·92

En comparant ces données avec celles du tableau précédent on verra que le fumier décomposé, poids pour poids, est beaucoup plus riche en éléments essentiels de la nourriture des plantes que le fumier vert. Afin de savoir quelles sont les pertes, s'il y en a, qui ont eu lieu pendant l'année, nous avons calculé le poids total de ces constituants au commencement et à la fin comme suit :—

	Azote.	Acide. phosphorique.	Potasse.
	lb.	lb.	lb.
8,000 livres de fumier vert	41·6	24·8	60·8
2,659 livres de fumier consommé	23·6	19·5	39·8

Ces résultats font voir que sous les conditions des expériences, il est résulté des pertes considérables d'ingrédients fertilisants. Nous répétons l'expérience cette année dans des conditions un peu différentes. Deux lots de poids égaux et semblables en composition, placés l'un dans un coffre ouvert et l'autre dans un hangar fermé, sont pesés et analysés mois par mois. Les tableaux de l'acide phosphorique et de la potasse aussi bien que les quantités immédiatement utilisables pour l'usage des plantes sont aussi déterminés. Nous espérons que, lorsque cette investigation sera complète, nous serons en possession de renseignements intéressants et instructifs sur cette importante question.

LA FERMENTATION DU FUMIER AVEC DU PHOSPHATE MINERAL FINEMENT PULVÉRISÉ.

On a souvent répété dans certains quartiers qu'on peut rendre soluble et utilisable l'acide phosphorique du phosphate minéral finement pulvérisé en le faisant fermenter avec du fumier de ferme. Pour déterminer jusqu'à quel point cette assertion pouvait être vraie, nous avons fait l'expérience suivante :

Le 29 avril nous avons mêlé du phosphate minéral finement pulvérisé avec du fumier (composé de parties égales de fumier de cheval et de vache) en état de fer-

mentation très active, à raison de 50 livres de phosphate par tonne de fumier. L'échantillon, du poids de 11 livres, fut placé dans une jarre en verre et recouvert de deux épaisseurs de forte toile. La jarre fut ensuite enfoncée au milieu d'un monceau de fumier en active fermentation où elle fut laissée jusqu'au 20 août, où le contenu était très sec et friable. Le poids de l'échantillon à cette date était de 3 livres 1 once; non seulement il y avait eu perte d'humidité, mais il y avait eu décomposition entraînant la destruction de la matière organique, semblable à ce qui a toujours lieu dans la décomposition des fumiers. Une partie de cet échantillon fut ensuite traitée pendant cinq heures avec une solution de 1·0 pour 100 d'acide citrique, et l'acide phosphorique dans le résidu sur le filtre fut dosé. Le dissolvant ici mentionné est celui dont on fait largement usage en estimant les taux des aliments utilisables des plantes dans le sol, depuis que le D[r] Dyer, par des recherches soigneuses, a démontré que son pouvoir dissolvant est approximativement égal à celui de la sève des racines et aux exsudations des radicelles. Nous avons trouvé par le calcul que le taux de l'acide phosphorique était de ·237 pour 100 dans le fumier vert au début.

Nous avons trouvé par le calcul que le taux de l'acide phosphorique dans un échantillon de même fumier qui avait fermenté dans les mêmes conditions, mais sans l'addition de phosphate minéral et pendant la même période de temps, était de ·241 pour 100 dans le fumier au début. On peut considérer ces résultats comme identiques, car la différence est telle, qu'elle peut facilement s'expliquer par les erreurs ordinaires des expériences et conséquemment il semblerait que le pouvoir dissolvant du fumier en état de fermentation sur le phosphate minéral est nul ou tout au plus très faible.

LES TRÈFLES COMME ENGRAIS VERTS.

L'usage des engrais verts ou l'enfouissement de plantes vertes augmente en faveur à mesure que ses mérites deviennent mieux connus. L'expérience a fait voir que c'est souvent la meilleure méthode et la plus économique pour améliorer le sol, chimiquement et physiquement. Elle fournit de l'humus et de l'azote, éléments tous deux nécessaires à la fertilité et produit un excellent effet en préparant les aliments dans le sol pour les récoltes à venir.

L'humus ainsi fourni rend les sols légers plus capables de retenir l'humidité, améliore la condition des argiles fortes et régularise la température du sol. Par l'action de l'acide carbonique dégagé dans sa décomposition, la nourriture inerte des plantes est dissoute dans le sol. En un mot, tels sont les principaux avantages physiques des engrais verts.

Les éléments qui composent l'humus, à l'exception de son azote, sont dérivés entièrement de l'atmosphère; aussi, dans les résultats utiles de la présence de l'humus et de sa décomposition il y a un gain sensible.

De plus, nous pouvons bien supposer que la matière minérale ou les constituents de la cendre de la récolte verte sont, par la décomposition de cette dernière dans le sol, mis en liberté dans une condition plus ou moins immédiatement utilisable par les plantes. Dès lors, quoique cette méthode de fumure n'ait pas ajouté à l'approvisionnement total de la nourriture minérale du sol elle a cependant considérablement augmenté sa valeur en la convertissant en des formes plus assimilables. Mais c'est en ce qu'ils fournissent de l'azote que les engrais verts ont leur principale valeur. Quand on emploie le seigle, le sarrasin ou toute autre plante non légumineuse, l'azote emmagasiné dans les tissus de la récolte a été tiré du sol, mais avec les légumineuses (trèfle, pois, etc.,) le cas est différent. Celles-ci, dans des conditions favorables, ont la faculté de puiser la plus grande partie de leur azote dans l'atmosphère ; en raison de cette faculté, elles ont, en conséquence, été nommées "collecteurs d'azote". Puisque l'azote est le plus coûteux des éléments dans les engrais que l'on achète, la valeur de la fumure verte par les légumineuses, qui sont extrêmement riches en ce constituant, devient évidente.

Toute la question des fumures vertes est démontrée avec assez de détail dans mon rapport de l'année dernière (pages 166-168) ; il ne sera donc pas nécessaire de

répéter tout ce qui a été dit des avantages de cette pratique. Il sera, cependant, d'un intérêt considérable, d'ajouter aux résultats analytiques de l'année dernière concernant la valeur de la récolte de trèfle, ceux obtenus la saison dernière.

Dans une expérience faite cette année, M. Craig, l'horticulteur, a déterminé les mérites relatifs de certains trèfles comme "cultures-abris" pour les vergers. Les résultats et les conclusions à cet égard se trouvent dans le rapport de M. Craig, page 151. Nous présentons ici les données chimiques y compris la composition de ces trèfles à l'état frais, ainsi que les quantités de matière organique, de matière minérale et d'azote, que nous avons reconnus être présentes dans les feuilles, les tiges et racines, jusqu'à une profondeur de deux pieds par acre.

ANALYSES de trèfles, 1896.

Trèfle.	Composition.			Azote.	Poids de la récolte par acre.		Poids de trois des constituants par acre.		
	Eau.	Matière organique.	Cendre.				Matière organique.	Cendre.	Azote.
(Semé 13 juillet 1896, fauché 20 octobre 1896.)					tonn.	lb.	lb.	lb.	lb.
Trèfle incarnat, tiges et feulles......	83·32	13·91	2·77	0·382	11	234	2,093	602	85
" racines............	83·87	12·92	3·21	0·304	3	201	801	199	19
Total..............	......	......	.....	....	14	435	2,894	801	104
Luzerne, tiges et feuilles...........	71·63	23·81	4·56	0·671	5	1,192	2,664	510	75
" racines..................	64·74	29·47	5·79	0·557	5	558	3,120	613	61
Total...............	.	....	.. .	....	10	1,750	5,784	1,123	136
Rouge Mammouth, tiges et feuilles.	79·13	17·05	3·82	0·620	6	1,310	2,269	508	82
" racines... ...	77·57	19·41	3·02	0·662	3	1,260	1,409	219	48
Total.........	....	....	......	....	10	570	3,678	727	130
Rouge commun, tiges et feuilles....	76·24	18·84	4·92	0·718	4	1,779	1,842	481	70
" racines...........	71·22	25·61	3·17	0·784	2	1,445	1,394	172	47
Total...............	....	......	......	....	7	224	3,236	653	117

Les mesures suivantes furent notées quand les photographies, d'après lesquelles les gravures ci-jointes ont été faites, furent prises :—

Trèfle incarnat, tiges..	11 pouces.
" racines..	6 "
Luzerne, tiges..	18 "
" racines..	32 "
Trèfle rouge Mammouth, tiges................................	7 "
" " racines................................	6 "
" commun, tiges..	9 "
" " racines..	7 "

Les poids de graine semée avaient été :—

Trèfle incarnat	20 lb. par acre.
Luzerne..	15 "
Trèfle rouge Mammouth	15 "
" commun	12 "

Le poids de la récolte a été calculé d'après le rendement d'une verge carrée—les racines étant prises jusqu'à une profondeur de deux pieds.


TRÈFLE INCARNAT.

Trèfle incarnat.—En pesanteur totale de matière verte par acre, le trèfle incarnat donne les chiffres les plus élevés; mais, en raison de la très grande quantité d'eau qu'il contient, il fournit moins de matière organique ou humus qu'aucune des autres récoltes avec lesquelles nous avons expérimenté.

Il en est pour l'azote comme pour l'humus: le chiffre est seulement 104 livres par acre, tandis que les autres récoltes donnent des résultats bien plus considérables. Il est à remarquer à ce propos que les racines du trèfle incarnat sont très pauvres en azote, et conséquemment quand cette récolte est employée comme engrais azoté toute la plante doit être enfouie.

Le poids de matière minérale assimilé occupe le second rang dans le tableau. Quand il est enfoui, ce trèfle fournit une grande quantité de nourriture minérale toute préparée pour les récoltes subséquentes.


TRÈFLE ROUGE COMMUN.

Trèfle rouge commun.—Quoique ayant donné la récolte la plus faible en poids, ce trèfle contient par acre davantage d'azote et d'humus que le trèfle incarnat. En fait de cendre ou matière minérale, il en possède à peu près un tiers de moins que le trèfle incarnat. Son système de racines n'est pas aussi puissant que celui des autres trèfles de l'expérience; mais la quantité d'aliments de plantes qu'il contient n'est pas très au-dessous de celle qu'on trouve dans le trèfle rouge Mammouth.


LUZERNE.

Luzerne.—Pour le rendement total, la luzerne tient le second rang. C'est de cette plante que nous avons obtenu la plus grande quantité d'humus dans les tiges et les feuilles, ainsi que dans les racines. Elle a donné aussi le plus d'azote par acre, dont presque la moitié est dans les racines—particularité qui la distingue entre tous les trèfles de l'expérience et qui est de grande importance quand on veut donner le fourrage aux animaux soit à l'état vert soit sec. Son système extensif ou plutôt profond de racines lui donne une grande valeur pour l'amélioration physique du sol; cela sert à amener vers la surface beaucoup d'aliments des plantes qui sont ordinairement hors de la portée des plantes agricoles.


TRÈFLE ROUGE MAMMOUTH.

La matière minérale est de 300 livres par acre de trèfle incarnat, plus élevée que dans le trèfle qui vient ensuite en fait de richesse sous ce rapport. Plus de la moitié des 1,100 livres des constituants minéraux emmagasinés dans le rendement d'un acre est contenu dans les racines.

Prenant en considération tout ce qui est le plus important, au point de vue chimique, dans une récolte pour fumure verte, c'est la luzerne qui a donné les meilleurs résultats dans la présente investigation.

Trèfle rouge Mammouth.—En rendement par acre en humus et en azote, cette récolte suit de près la luzerne. La quantité d'azote dans les feuilles est un peu plus élevée que chez la luzerne, mais les racines du trèfle Mammouth contiennent par acre seulement deux tiers autant que les racines de la luzerne dans la même étendue de terrain. Quoique les constituants minéraux dans les feuilles de ces deux récoltes soient presque identiques en quantité, les racines du trèfle Mammouth possèdent seulement un tiers, approximativement, autant que les racines de la luzerne.

Le tableau suivant fait connaître les taux de l'azote dans la matière organique des feuilles et des racines. Les résultats ont été calculés d'après les quantités de matières organiques et d'azote indiquées dans le tableau précédent:—

POUR CENT D'AZOTE DANS LA MATIÈRE ORGANIQUE DES TRÈFLES.

Trèfle incarnat,	tiges et feuilles....................	2.74
"	racines..................................	2.35
Luzerne,	tiges et feuilles.........................	2.82
"	racines..................................	1.92
Trèfle rouge Mammouth,	tiges et feuilles.........................	3.63
"	racines..................................	3.41
Trèfle rouge commun,	tiges et feuilles.........................	3.81
"	racines..................................	3.06

D'après les chiffres, il est évident que la matière organique (qui avec les constituants minéraux comprend la "matière sèche" totale de la plante) varie dans sa richesse en azote suivant sa position dans la plante, et qu'il y a un taux plus élevé d'azote dans la matière organique des feuilles que dans celle des racines. Puisque l'azote est assimilé et élaboré dans les racines, ce fait montre qu'il y a migration plus ou moins rapide des composés azotés de la racine aux feuilles. Il ne paraît pas y avoir aucune relation entre le taux de matière organique et le taux d'azote que cette matière organique contient. Il est plus que probable que la différence indiquée ici est due au stade de végétation ou à la maturité relative des récoltes considérées, déduction qui est corroborée par nos travaux chimiques sur la plante de maïs.

L'ASSIMILATION DE L'AZOTE PAR LES LÉGUMINEUSES.

Nous avons reçu l'année dernière tellement de lettres sur cette question, qu'il sera peut-être intéressant de donner ici quelques courtes réponses à quelques-unes des questions les plus fréquentes et les plus importantes.

1. Les légumineuses absorbent-elles l'azote par les feuilles?—R. Il n'est point assimilé d'azote par les feuilles des légumineuses. Toute absorption d'azote libre se fait par l'intermédiaire de bactéries dans les nodules des racines.

2. Les légumineuses absorbent-elles d'autre azote que celui qui est dans l'air?—R. Les légumineuses, comme toutes les autres plantes, peuvent faire usage de l'azote du sol (pas d'azote libre) et c'est ce qu'elles font surtout quand elles sont jeunes. A moins que le sol ne soit plutôt pauvre en azote ou comme l'on dit "affamé d'azote," il semblerait n'y avoir qu'une très faible assimilation d'azote et qu'un pauvre développement de nodules.

3. Comment peut-on dire que l'azote libre de l'atmosphère est utilisé par les légumineuses, quand il est établi que l'assimilation se fait par les racines?—R. L'azote libre dont font usage les micro-organismes dans les nodules se trouve dans l'air qui occupe les interstices du sol. Dans tous les sols, mais particulièrement dans les sols bien drainés et légers, il y a une grande quantité d'air.

4. Comment les organismes dans les nodules font-ils usage de l'azote, et que deviennent les composés azotés fournis dans les racines?—R. On ne sait pas comment les légumineuses utilisent l'azote libre et le convertissent en composés organiques. C'est toutefois évidemment une fonction vitale. Les composés azotés élaborés dans les nodules passent (plus probablement sous forme d'amides, composés solubles convertis plus tard en albuminoïdes) dans les tiges et feuilles. Ceci, en général, laisse les racines plus pauvres en azote que les feuilles. Le rapport entre l'azote dans les racines et celui dans les feuilles est variable, dépendant principalement du stade de végétation ou de maturité de la plante.

5. Quel est le meilleur moment pour enfouir une récolte de trèfle ou de quelque autre légumineuse?—R. C'est après que la graine a commencé à se former, car il n'y a guère plus d'assimilation d'azote libre. Si donc on désire enrichir le sol d'une grande quantité d'humus capable de se décomposer facilement dans le sol—outre l'azote—l'enfouissement devrait se faire immédiatement après la floraison de la plante, et avant que la fibre durcisse et que l'azote ait pour la plus grande partie passé dans la graine.

Si l'on sème après les céréales comme récolte dérobée, il vaudra ordinairement mieux enfouir en automne à la fin de la saison de végétation. Si l'on sème pour culture-abri, dans les vergers par exemple, on fera bien d'attendre jusqu'au printemps suivant.

6. Quelle perte d'azote s'ensuivrait-il si on laissait geler le trèfle et le laissait découvert tout l'hiver?—R. Il y aurait tout probablement quelque perte, mais à moins que la neige ne fît défaut, la perte serait très légère.

7. La fumure verte avec légumineuses est-elle aussi avantageuse que l'achat d'engrais industriels?—R. Dans les circonstances ordinaires c'est le moyen le plus économique et le moins coûteux de fournir l'azote et l'humus,—tous deux éléments essentiels de la fertilité du sol. Non seulement la fumure verte augmente la teneur du sol en azote et en humus, mais, de plus, elle ajoute beaucoup à l'approvisionnement d'aliments minéraux utilisables et améliore grandement la texture physique des terres fortes, des sols légers et sableux, ainsi que de tous les sols pauvres en humus.

CONSTITUANTS FERTILISANTS DE LA CONSOUDE RUGUEUSE

(Prickly Comfrey, *Symphytum asperrimum*).

La consoude est une plante fourragère annuelle à pousse luxuriante, succulente mais un peu grossière. Ce n'est pas un fourrage très apprécié, car il est très difficile à récolter, et les animaux doivent s'y accoutumer avant de le manger aisément. Il paraît avoir donné plus de satifaction comme fourrage donné à l'étable que comme foin ou ensilage. A la station du Wisconsin (Etats-Unis), la récolte de la seconde année de consoude fut fauchée quatre fois, et produisit à raison de 34 tonnes par acre. La conclusion fut cependant que cette plante n'est pas à comparer comme fourrage avec le trèfle rouge.

Comme on croit généralement que la consoude épuise rapidement le sol, nous avons fait l'année passée une analyse de la plante, telle que cultivée dans une parcelle expérimentale sous les soins du Dr Fletcher. Les résultats obtenus font connaître la composition approximative et les principaux éléments fertilisants retirés du sol.

Analyse de Consoude rugueuse.

(Fauchée à la floraison, 26 juillet; 2e récolte, F. E. C.)

Eau	88·05
Matière organique	10·09
Cendre ou matière minérale	2·86

Constituants fertilisants.	Pour cent.	Livres par tonne.
Azote	·413	8·26
Acide phosphorique	·164	3·28
Potasse	·186	3·72

En supposant que l'on pourrait obtenir 20 tonnes de ce fourrage vert par acre, les chiffres suivants représenteraient les ingrédients fertilisants essentiels puisés dans cette étendue de terre.

Azote	165	livres
Acide phosphorique	65	"
Potasse	74	"

On voit par là que cette plante s'accapare une quantité considérable de la nourriture des plantes contenue dans le sol. En donnant ces fourrages au bétail, il faut avoir soin des fumiers qui en résultent et qui contiennent de 60 à 80 pour 100 des constituants fertilisants enlevés au sol. On ne fait aucun tort permanent au sol par la culture de ces récoltes dites épuisantes, pourvu qu'on ait ainsi soin de restituer le fumier au sol.

CENDRE DE BOIS.

Les résultats suivants ont été obtenus par l'analyse de deux échantillons transmis par M. J. H. Wismer de Port Elgin (Ont.). On les disait être de cendre pure provenant de l'incinération de bois d'érable et de bois blanc, respectivement; mais nous avons trouvé qu'ils contenaient une proposition considérable de charbon avec une petite quantité de sable et d'autre matière inerte; conséquemment les taux d'acide phosphorique et de potasse ne doivent pas être considérés comme représentant les quantités de ces éléments dans la cendre pure, mais comme indiquant ceux que l'on trouve dans les bons échantillons industriels de cendre de ces bois.

ANALYSES DE CENDRES.

—	Acide phosphorique.		Potasse.	
	Total.	Soluble dans 1 % d'acide citrique.	Total.	Soluble dans 1 % d'acide citrique.
Cendre d'érable	1·60	0·69	6·54	4·35
Cendre de bois blanc (tilleul d'Amérique)	2·85	0·63	3·68	2·12

Nous savons que les différents bois varient considérablement dans leur teneur en cendre ou matière minérale ainsi que dans leur teneur respective en potasse et en acide phosphorique, mais il n'a pas encore été obtenu de données exactes de source canadienne. On croit généralement que la cendre de bois tendre est plus pauvre en potasse que celle des bois durs, et cette opinion est corroborée par ces résultats. Il faut se rappeler toutefois que la cendre de bois tendre est plus légère que celle de bois dur, et par conséquent un boisseau de la première contiendrait nécessairement moins de potasse que le même volume de la seconde. Nous nous proposons, suivant que nous pourrons, de poursuivre cette investigation avec des cendres soigneusement préparées de diverses sortes de bois d'arbres ayant crû en Canada, afin que nous puissions être en mesure de donner des renseignements dignes de confiance sur ce sujet. Quoique peut-être ce ne soit généralement connu, la cendre des rameaux et des jeunes branches est plus riche en potasse que celle des bois plus vieux. Ce fait peut en partie expliquer pourquoi les quantités de cet élément qu'on trouve dans différents échantillons du commerce varient, quelques-uns étant la cendre de broussailles et les autres la cendre de gros arbres et de grosses branches.

La potasse est un constituant nécessaire en quantité comparativement grande à toutes les plantes agricoles feuillues. La bonne cendre de bois est par conséquent une source excellente, et dans beaucoup de parties du Canada une source très peu coûteuse de potasse. Les cultivateurs et les propriétaires de vergers feront bien, surtout dans les sols légers et sableux, de s'en servir plus généralement qu'ils n'en ont eu l'habitude dans le passé. Si on adopte une bonne rotation de récoltes, si on a de temps à autre recours aux fumures vertes, si on a bien soin du fumier de ferme, la cendre de bois fournira toute la nourriture additionnelle des plantes nécessaire pour maintenir la fertilité du sol.

Ceux qui sont intéressés à la vente des sels de potasse d'Allemagne disent quelquefois que la potasse dans la cendre de bois n'est pas toute immédiatement utilisable comme aliment des plantes. Afin de déterminer ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans cette assertion, nous avons dosé la potasse et l'acide phosphorique soluble, dans une solution d'acide citrique au un pour cent—cette solution ayant, d'après le Dr Dyer, une action dissolvante équivalant approximativement à celle de la sève dans les racines. Les résultats obtenus par ce moyen montrent que 43 pour 100 de l'acide phosphorique et 66 pour 100 de la potasse dans la cendre d'érable ont été dissous et que la cendre de bois blanc, par la même méthode, a donné 22 pour 100 de la potasse. Il paraît être très probable que la proportion de l'acide phosphorique et de la potasse soluble dans le réactif susmentionné dépend du degré de chaleur atteint dans la production de la cendre et que plus la température est élevée, plus le taux des constituants utilisables, tels que dosés par cette méthode, sera petit. Nous espérons faire une série d'expériences pour déterminer jusqu'à quel point ces conjectures sont correctes.

CENDRE DE BALAYURES DE VILLE.

On a maintenant dans les grandes villes l'habitude de disposer des balayures en les faisant brûler dans des crématoires. Au point de vue hygiénique, c'est sans doute une admirable méthode, car des amas de matière végétale en décomposition dans le voisinage de districts très populeux, doivent en rendre les conditions plus

ou moins insalubres. La manière de disposer des cendres ainsi produites soulève la question de leur valeur au point de vue agricole; et, afin d'en déterminer sa valeur, nous avons fait des analyses d'échantillons obtenus à Toronto et à Vancouver, où il y a des crématoires en opération. L'azote contenu dans les balayures se perd dans la combustion, et, par conséquent, l'acide phosphorique et la potasse doivent être considérés comme les principaux éléments de fertilité qui donnent aux cendres de la valeur pour le cultivateur. Il y a toutefois aussi de la chaux, de la magnésie et autres constituants utiles aux plantes cultivées et en quantités passablement élevées.

L'acide phosphorique dans ces cendres n'a pas autant de valeur agricole que celle des superphosphates, car il est très peu soluble dans l'eau; nous la croyons à peu près égale à celle du même acide dans la cendre d'os. Et, nous ne supposons pas que la potasse soit aussi utilisable que celle des cendres de bois ou des sels de potasse d'Allemagne. Néanmoins, il sera évident d'après l'analyse ci-jointe que cette cendre a une valeur distincte en fournissant ces éléments minéraux de la nourriture des plantes.

Le tableau suivant présente les résultats de notre analyse d'un échantillon envoyé par un correspondant, qu'il disait avoir obtenu au crématoire de Toronto:

ANALYSES DE CENDRE DE BALAYURES DE VILLES.

——	Pour cent.	Livres par tonne.
Humidité	2·02	45·0
Acide phosphorique	2·20	44·0
Potasse	2·82	56·4

Dans la cendre de bois, le taux de l'acide phosphorique varie dans les échantillons entre les extrêmes de ·5 et 2·5 pour cent; la moyenne est de 1·9 par cent. Le taux de la potasse dans la cendre de bois peut varier entre 2·5 pour cent dans les échantillons très pauvres et 8·5 pour cent dans les échantillons très riches; la quantité ordinaire est de 4·5 à 6·0 pour cent. Comparant ces données avec l'analyse ci-dessus, il est évident que la cendre de balayures de villes a beaucoup moins de valeur que la bonne cendre de bois.

Deux échantillons de cendre de vidanges venant de Vancouver, et qu'on nous a dit venir du crématoire de cette ville, ont donné les résultats suivants:

ANALYSE DE CENDRES DE BALAYURE DE VILLES.

——	"A" reçu 10 août 1896.	"B" reçu 14 novembre 1896.
	%	%
Humidité	4·70	1·17
Matière organique et volatile (qui se perd dans la combustion)	11·08	11·33
Matière insoluble	30·82	27·05
Acide phosphorique	11·66	13·05
Potasse	1·74	2·15

"A" contient par tonne, 233 livres d'acide phosphorique et 35 livres de potasse.

"B" contient par tonne 261 livres d'acide phosphorique et 43 livres de potasse.

Dans l'échantillon "B" se trouvent de gros fragments d'os brûlés.

D'après le caractère variable de cette matière, en raison évidemment de la nature de sa production, ainsi que d'après les chiffres ci-dessus, il est évident que l'on ne devrait

acheter la cendre de balayure que d'après analyse, le résultat indiquant les taux de potasse et d'acide phosphorique, et la condition dans laquelle celui-ci se trouve au point de vue de sa solubilité. Du sable, de l'argile, de la cendre de charbon et autres matières inertes peuvent s'y trouver en quantité considérable et ainsi diminuer la valeur des produits; et si la combustion n'a pas été suffisante il peut y avoir beaucoup de charbon qui, jusqu'à un certain point, réduirait encore la valeur fertilisante de la cendre.

LA VALEUR FERTILISANTE DE LA CENDRE DE SON DE BLÉ

D'après une communication reçue de M. C. C. Macdonald, commissaire de l'industrie laitière du Manitoba, il paraîtrait que "le son de blé est employé comme combustible dans les moulins à farine de la province du Manitoba quand le prix n'en dépasse pas $4.00 la tonne. On estime alors qu'il est meilleur marché que le bois comme combustible."

Il est venu à l'esprit de M. Macdonald que cette cendre pourrait avoir quelque valeur comme matière fertilisante et en conséquence il en a envoyé un échantillon pour que nous l'analysions et fassions rapport. L'échantillon était banc et semi-opaque, les angles des masses agglomérées étaient fondus, ce qui les faisait ressembler à du mâchefer.

ANALYSE DE CENDRE DE SON.

——	Pour cent.	Livres par tonne.
Humidité	·87	....
Acide phosphorique	45·01	900
Potasse	24·55	491

On verra que cette matière est remarquablement riche en potasse et en acide phosphorique, dont la plus grande partie est soluble dans l'eau, ce qui la rend immédiatement utilisable pour l'usage des plantes. En estimant ces éléments aux valeurs suivantes :—Acide phosphorique, 6 centins la livre; potasse, 5 centins la livre (valeurs très raisonnables), nous obtenons une valeur de $78.55 la tonne de cendres.

Est-il économique, sous certaines conditions de prix, de faire usage de son au lieu de bois, c'est une question qu'il n'est pas à moi de discuter ici; mais nous devons faire remarquer que de brûler le son paraît être un grand gaspillage; car, en ce faisant, tout l'azote, son constituant le plus important, est perdu. Le pour cent de cendre dans le son est aproximativement de 6·8; il faut donc brûler 15 tonnes de son pour produire une tonne de cendre. Or, puisque le son contient 2·36 par cent d'azote, la quantité de ce précieux élément fertilisant perdu en brûlant 15 tonnes de son serait de 708 livres, qui à 14 centins la livre vaudraient $99.10. En d'autres termes, pour chaque $78 de potasse et d'acide phosphorique qu'on obtient, on perd $100 d'azote. Quand au son comme matière fertilisante, il serait bien plus avantageux de le mettre en compost que de le brûler, pourvu, cela va sans dire, qu'il n'y eût pas sur la ferme assez d'animaux auxquels le donner.

ECAILLES D'HUITRES CONCASSÉES.

Cette matière a été envoyée par le major Theakston, de Halifax (N.-E.), avec demande d'un rapport sur sa valeur agricole. Tel que reçu, il était dans une condition passablement fine, quoiqu'il n'y en eût qu'une petite quantité en poudre; elle paraissait être pratiquement sans aucune matière étrangère (sable et argile), consistant, pourrait-on dire, entièrement en écailles concassées.

ANALYSE.

Humidité	·33
Matière organique et volatile	8·52
Matière minérale et insoluble	3·13
Matière minérable soluble dans les acides	88·02
	100·00
Chaux (présente sous forme de carbonate)	50·01
Acide phosphorique	·08
Azote	·18

D'après les données ci-dessus, il est évident que les écailles se composent essentiellement de carbonate de chaux. Les quantités d'azote et d'acide phosphorique sont trop minimes pour qu'il soit nécessaire de les considérer, la valeur fertilisante dépendant seulement du carbonate de chaux présent.

Quant aux fonctions de la chaux dans le sol, il ne sera peut-être pas nécessaire de répéter ce qui a déjà paru dans des rapports antérieurs (voyez pages 166–167, Rapport des Fermes expérimentales, 1894), mais il peut être bon d'ajouter que je suis d'opinion qu'à moins que les écailles ne soient finement pulvérisées—à l'état de farine—la chaux ne serait que lentement soluble dans le sol et par suite ne serait que lentement utilisable pour l'nsage de la plante.

Concernant l'utilité immédiate de la chaux dans le sol, il serait plus économique de brûler les écailles que de les réduire en petites parcelles, bien qu'il en résultât nécessairement la perte de la petite quantité d'azote qu'elles contiennent. En les brûlant, on convertirait le carbonate de chaux en chaux vive ou caustique, et il en résulterait une réduction dans son poids de 50 pour 100 due à l'acide carbonique qui se perdrait dans l'air. Comme l'acide carbonique n'a aucune valeur agricole dans une telle combinaison, cette manière de procéder épargnerait bien des frais de transport. La chaux vive est plus active que le carbonate ; elle donne des résultats plus immédiats et plus marqués dans les sols pauvres en chaux. Il ne serait guère plus coûteux de brûler les écailles que de les pulvériser finement, et c'est pourquoi nous suggérons ce moyen de préparer les écailles.

Pour l'usage des volailles, les écailles d'huîtres concassées ont une valeur réelle. Les éleveurs de volailles d'expérience savent que non seulement elles sont excellentes pour fournir la matière des écailles d'œufs, mais qu'elles aident aussi la digestion de la nourriture en fournissant le gravier nécessaire à la trituration et à la réduction des grains dans le gésier de la volaille.

FARINE DE POISSON.

L'analyse ci-jointe de farine de rebuts de poisson est celle d'un échantillon envoyé par un correspondant de St. George (N.-B), qui décrit comme suit la manière de la préparer :—“ Une quantité de harengs fut salée et laissée dans cet état pendant quatre jours. Ensuite on les fit bouillir, et on les pressura pour en séparer l'huile. Le résidu fut séché au soleil, pulvérisé et passé à travers un tamis à charbon ordinaire.”

ANALYSE DE FARINE DE POISSON OU GUANO DE POISSON.

Humidité	26·91
Matière organique et volatile	57·04
Matière minérale	16·05
	100·00
Acide phosphorique total	4·78
Acide phosphorique, soluble dans 1 pour cent	4·04
Azote	10·32

Le guano de poisson (comme on l'appelle quelquefois) varie beaucoup en composition—les quantités des ingrédients fertilisants présents dépendent de son mode de fabrication et de sa condition en rapport avec son état d'humidité et de décomposition.

Ainsi, les analyses faites dans les laboratoires de la ferme en 1892-93, donnèrent les résultats suivants :—

ANALYSE DE GUANO DE POISSON.

——	Reçu de Kentville, N.-E.	Reçu de Ladner's-Landing, C.-A.
Humidité	29·40	5·19
Matière organique et volatile	20·28	46·99
Matière minérale	50·32	47·32
	100·00	100·00
Acide phosphorique	4·70	17 60
Azote	2·39	3·47

Les chiffres ci dessus font clairement voir que nous avons en général dans la farine de poisson, un engrais riche en acide phosphorique et en azote. De plus ces éléments sont dans un état plus ou moins utilisable par les plantes. Ceci est rendu évident par la forte proportion de l'acide phosphorique soluble dans une solution d'acide citrique au un pour cent, solution équivalente en propriété dissolvante, comme l'a montré le Dr Dyer, au liquide qui exsude des radicelles des plantes. C'est à cause de l'utilisation facile de ses constituants, que le guano de poisson est reconnu comme un engrais puissant et à prompte action ; car la valeur d'un engrais, il faut se le rappeler, dépend non seulement des quantités totales, mais aussi de la condition de ses éléments. C'est un engrais qui fermente aisément dans le sol, et la décomposition qui s'ensuit, met de plus en liberté les aliments pour les plantes, que contient le sol.

Pour s'en servir rationnellement et économiquement, il faut y joindre de la cendre de bois, de la kaïnite ou du muriate de potasse—car cet engrais ne contient presque pas de potasse—

Etant un engrais concentré et à prompte action, on l'applique souvent en couverture, mais on obtient en général de meilleurs résultats en l'enfouissant par un léger hersage. Il a été d'une valeur toute spéciale pour les céréales, et, en général, il donne de meilleurs rendements dans les sols légers et chauds, que dans les terres fortes et froides.

On peut employer avantageusement les débris de poisson en les mettant en compost avec de la terre noire, de la tourbe, etc. La fermentation qui en résulte convertit beaucoup d'aliments des plantes de ces dernières en des formes assimilables, et on obtient ainsi une grande quantité d'un engrais riche et puissant. Nous avons reçu le témoignage de beaucoup de cultivateurs pratiques, sur la côte de l'Atlantique et celle du Pacifique (où l'on peut très facilement fabriquer cet engrais), à l'effet que son emploi a donné d'excellents résultats lorsque les applications ont été faites suivant les principes et les instructions donnés ici.

ENGRAIS INDUSTRIELS.

Le nombre de demandes envoyées à cette division dans le courant de l'année dernière, concernant la nature des engrais industriels ou chimiques—dont l'usage se répand de plus en plus en Canada—nous conduit à présenter à nos lecteurs le tableau suivant qui fait connaître la composition de presque toutes les matières que les cultivateurs peuvent acheter et qui sont beaucoup employées par les fabricants dans la

préparation de leurs diverses marques d'engrais. Concernant ces derniers, il est seulement nécessaire de faire remarquer que tous les mélanges d'engrais qui se fabriquent ou se vendent en Canada sont analysés tous les ans, d'après l'" Acte des engrais," par le Département du revenu de l'intérieur, et que les résultats de cet examen, publiés sous forme de bulletin, peuvent être obtenus sur demande.

Ce n'est ici pas notre intention de discuter les mérites variés de différents engrais artificiels, ni les principes de leur emploi économique, mais nous pouvons faire remarquer, que, si l'on achète soit les substances premières soit l'engrais tout préparé, on devrait en réclamer une analyse; car la valeur d'un échantillon dépend directement des taux et du degré d'assimilabilité de l'azote, de la potasse et de l'acide phosphorique qu'il contient.

Le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque chimiquement puré ne se vendent pas comme engrais, mais nous indiquons leur teneur en azote afin de faire voir la différence entre eux et l'engrais du commerce dont le nom occupe la ligne suivante.

ANALYSES D'ENGRAIS INDUSTRIELS.

Engrais.	Azote.		Acide phosphorique.		Potasse.	
	Pour cent.	Lb. par tonne.	Pour cent.	Lb. par tonne.	Pour cent.	Lb. par tonne.
Nitrate de soude	16·47	329·4				
" 95 pour cent	15·65	313·0				
Sulfate d'ammoniaque	21·21	424·2				
" 95 pour cent	20·15	403·0				
Sang desséché	10·5	210·0	1·91	38·2		
Rebuts de poisson	7·2	144·0	8·2	164·0		
Guano du Pérou	7·85	157·0	15·26	305·2	2·65	53·0
Guano de l'île Mono	·76	15·2	21·88	437·6		
Farine de graine de coton	6·47	129·4	2·33	46·6	1·72	34·4
Farine d'os	4·01	80·2	23·3	466·0		
Apatite, 85 pour cent (acide phosphor. insoluble)			38·9	778·0		
" 50 pour cent " "			22.9	458·0		
Superphosphate de chaux (acide phosphor. soluble)			12 à 25	240 à 500		
Mâchefer			17 à 23	340 à 460		
Cendre de bois lessivée			1·5	30·0	1·2	24·0
" non lessivée			2·0	40·0	5·5	110·0
Muriate de potasse					63·1	1262·0
" 83 pour cent					52·3	1046·0
Sulfate de potasse					54·0	1080·0
" 92 pour cent					49·7	994·0
Kaïnite (moyenne)					13·5	270.0
Fumier de ferme, mêlé	·5	10·0	·3	6·0	·6	12·0

Les sols les plus apauvris et en partie épuisés sont ceux dans lesquels l'action d'un engrais complet est le plus prompte, c'est-à-dire celle d'un engrais qui contient les trois éléments essentiels de la nourriture des plantes—azote, potasse et acide phosphorique. Les différences particulières de certains sols et les besoins spéciaux de certaines plantes, font, cependant, qu'il est souvent avantageux qu'un ou deux de ces éléments prédominent. On ne peut arriver à une connaissance exacte de ces faits qu'en expérimentant soigneusement avec des sols et les plantes dont on a à s'occuper, et il est toujours bon de faire des essais sur une petite échelle, avant de faire de grandes dépenses ou des applications extensives. On remarquera que certains engrais contiennent de l'azote seulement, d'autres de l'acide phosphorique et enfin d'autres de la potasse. Il y en a encore qui possèdent deux ces éléments. Le tableau présenté ici sera très utile au cultivateur intelligent qui veut ajouter ce qui manque au fumier de ferme (voir la dernière ligne du tableau) par un engrais spécial riche dans l'un ou l'autre des éléments susmentionnés. On peut faire soi-même les mélanges d'engrais sur la ferme, et comparer le coût avec le prix d'achat des marques d'engrais industriels du commerce, et l'on peut par là faire ordinairement un gain approximatif de 25 pour cent. Ce travail, cependant, peut être fait avec avantage, seulement par ceux qui ont quelque connaissance de la nature des matières

employées, et le cultivateur ne devrait pas l'entreprendre sans être d'abord assuré si le mélange qu'il se propose de faire s'altérera s'il le garde longtemps. Ainsi par exemple, on éprouverait une perte sérieuse d'azote en mélangeant du sulfate d'ammoniaque avec de la cendre de bois.

Nous invitons ceux qui désirent obtenir des renseignements plus complets sur le sujet des engrais et de leur application, à correspondre avec cette Division-ci.

LA CHIMIE DE LA PLANTE DE MAIS.

Dans le *Rapport des Fermes Expérimentales* pour 1891, et dans le *Bulletin n°* 12 de la série des fermes, se trouvent des résultats obtenus dans les laboratoires de la ferme expérimentale, sur la valeur du maïs comme plante fourragère. Les résultats qui y sont présentés sont toutefois très incomplets; ceux qui suivent, ont été obtenus depuis la publication du dernier rapport et fournissent beaucoup de renseignements utiles concernant la composition de cette importante plante fourragère aux différents stades de sa végétation.

Les variétés comprises dans cette investigation, ont été : Longfellow, Pearce's Prolific, Thoroughbred White Flint et Red Cob Ensilage. Nous avons pris des échantillons de ces variétés aux différentes périodes de leur végétation mentionnées plus bas, dans des parcelles de terrains hauts et bas, nous avons pesé la récolte de chaque vingtième d'arpent et puis la moyenne des résultats. La quantité prise pour faire l'analyse, était un échantillon préparé en hachant un nombre égal de plantes de maïs de chaque parcelle. Les échantillons pour l'analyse ont été pris: (*a*) à l'apparition des barbes ou épis mâles, (*b*) à l'apparition des soies ou épis femelles, (*c*) quand le grain était laiteux-aqueux, (*d*) quand il était à l'état laiteux avancé, et (*e*) quand il se lustrait. D'après ces données la valeur de la récolte à ces différentes périodes, a été déterminée par tonne et par acre.

La Chimie de la Plante de Maïs—Tableau I.

Composition du maïs vert et du maïs séché.

Numéro.	Variété.	Stade de végétation.	Matière fraîche verte.						Matière séchée, d'après calcul.				
			Eau.	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Ext. par l'éther (mat. grasse).	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Extrait par l'éther (mat. grasse).
1	Longfellow..........	Barbes	86·87	1·36	1·61	4·47	4·21	1·48	10·35	12·27	34·05	32·07	11·26
2	"	Soies.......	86·02	1·13	1·48	4·27	6·18	0·92	8·05	10·61	30·53	44·25	6·56
3	"	Laiteux-aq..	82·84	0·96	1·74	5·13	7·89	1·44	5·62	10·13	29·92	45·93	8·40
4	"	Laiteux av..	77·51	1·14	1·90	5·57	12·33	1·55	5·06	8·45	24·76	54·82	6·91
5	"	Lustré......	75·28	1·05	1·78	5 51	14·58	1·80	4·23	7·2	22·31	58·97	7·29
6	Pearce's Prolific......	Barbes.. ..	84·52	1·35	1·97	3·73	7·45	1·08	8·70	12.73	24·12	47·43	7·02
7	"	Soies.......	84·91	1·35	1·42	4·93	6·22	1·17	8·99	9·39	32·66	41·21	7·75
8	"	Laiteux-aq..	81·90	1·11	1·37	5·31	8·69	1·62	6·14	7·57	29·37	47·96	8·96
9	"	Laiteux av..	79·00	1·02	1·45	5·03	11·78	1 72	4·85	6·90	23·97	56·07	8·21
10	"	Lustré......	72·36	1·14	1·65	6·74	16·03	2·08	4·77	5·97	24·41	57·33	7·52
11	Thoroughbred White Flint............	Barbes.....	85·84	1·09	1·38	4·66	6·04	0·99	7·72	9·78	32·90	42·58	7·02
12	" " ..	Soies	85·27	1·21	1·54	4·95	6·11	0·92	8·24	10 49	33·59	41·45	6·23
13	" " ..	Laiteux-aq..	81·42	1·02	1·47	5·28	9·2	1·61	5·47	7·91	28·41	49·55	8·66
14	" " ..	Laiteux av..	77·07	0·99	1·31	6·16	12·4	2 07	4·31	5·74	26·89	54·01	9·05
15	Red Cob Ensilage. ..	Barbes.....	85 68	1·20	1·20	4·89	5·89	1·14	8·42	8·41	34·18	40·98	8·01
16	"	Soies	79·14	1·27	1·18	7·20	10·08	1·13	6·12	5·66	34·54	45·77	7·91
17	"	Laiteux-aq .	76 06	1·22	1·13	7·10	12·47	2·02	5·12	4·71	29·67	52·04	8·46

Note.—Le Thoroughbred White Flint et le Red Cob Ensilage n'étaient pas arrivés au lustrage du grain avant la fin de la saison.

1° Nous devons d'abord attirer l'attention sur la diminution du taux de l'eau et l'augmentation conséquente du taux de la "matière sèche" à mesure que la végétation avance. L'augmentation dans la quantité des constituants nutritifs est continue d'un stade à l'autre et on peut facilement en trouver la valeur en retranchant de 100 le taux indiqué de l'eau.

2° On remarquera que le pour cent de cendre (ou matière minérale) enlevé au sol par la plante de maïs diminue à mesure que la plante mûrit. Ceci se remarque davantage quand on calcule le taux de la cendre dans la substance séchée.

3° Il y a dans quelques cas une légère augmentation dans le taux des albuminoïdes ou protéine à mesure que le maïs approche de l'état lustré. L'augmentation des autres constituants nutritifs à mesure que la saison augmente, est toutefois tellement plus considérable que calculée dans la substance séchée, que le taux des albuminoïdes devient beaucoup moindre dans le maïs mûr que dans la matière sèche des premiers temps de la végétation.

4° Le taux de la fibre augmente légèrement dans la substance fraîche à mesure que la saison avance, mais, pour la raison que je viens de dire, il diminue quand on le calcule dans la matière séchée.

5° L'" extrait par l'éther," consistant principalement en matière grasse ou huile, augmente quelque peu à mesure que la plante se développe.

6° L'extrait non azoté, qu'on appelle quelquefois carbo-hydrates et qui consiste en amidon, sucre, gomme et substances de même genre, augmente rapidement à mesure que le maïs mûrit. Ces faits seront plus apparents si l'on étudie le tableau ci-dessous qui indique les moyennes de toutes les variétés aux stades de végétation indiqués.

Chimie de la Plante de Maïs—Tableau II.

Composition moyenne à différents stades de végétation.

Moyenne des variétés suivantes :— Longfellow. Pearce's Prolific. Thoroughbred White Flint. Red Cob Ensilage. — Stade de végétation.	Dans maïs frais vert.						Dans maïs sec calculé.					Pour cent de matière sèche dans maïs vert.
	Eau.	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Extrait par éther (mat. grasse).	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Extrait par éther (mat. grasse).	
Barbes	85·73	1·25	1·51	4·44	5·90	1·17	8·80	10·80	31·31	40·76	8.33	14·27
Soies	83·84	1·24	1·40	5·34	7·15	1·03	7·85	9·04	32·83	43·17	7·11	16·17
Grain laiteux-aqueux	80·55	1·08	1·43	5·71	9·56	1·67	5·59	7·58	29·34	48·87	8·62	19·95
Grain laiteux avancé	77·86	1·05	1·55	5·59	12·17	1·78	4·74	7·03	25·21	54·97	8·05	22·14
Grain lustré	73 82	1·08	1·71	6·12	15·33	1·94	4·50	6·58	23·36	58·16	7·40	26·18

Conclusion.

1° De couper le maïs avant que le grain soit lustré, comme on le faisait très communément il y a quelques années, n'est pas à conseiller, puisque dans les derniers stades de la végétation le taux des constituants nutritifs augmente considérablement. Toutes nos données obtenues soit dans le champ soit dans le laboratoire tendent à montrer qu'il est sage de laisser le maïs arriver à l'état lustré avant de le récolter soit pour l'ensiler soit pour le sécher en tas.

2° Les constituants minéraux (cendre) sont tirés du sol par la plante plus particulièrement pendant les premiers stades de sa végétation. Ceci fait voir qu'il est bon de bien fumer et bien préparer le sol avant de semer. Par là la jeune plante aura immédiatement à sa portée une grande quantité d'aliments des plantes. Des

binages soignés, en maintenant l'humidité du sol et empêchant la pousse des mauvaises herbes, auront aussi un effet utile. Dans beaucoup de parties du Canada la cendre de bois est une source peu coûteuse de potasse et d'acide phosphorique pour les besoins du maïs et d'autres plantes cultivées. Dans les localités où l'on ne peut se procurer de la cendre de bois facilement où à peu de frais, on peut employer la kaïnite et le superphosphate pour fournir les principaux ingrédients minéraux.

3° Les albuminoïdes, souvent appelés les producteurs de chair sont déterminés dans le laboratoire en dosant l'azote (leur élément essentiel) et en multipliant le taux de l'azote par 6·25. Dans la jeune plante une partie de l'azote, nous le savons existe sous des formes de moindre valeur alimentaire que les albuminoïdes, et nous avons tout lieu de croire qu'à mesure que la plante mûrit, ces composés se transforment en albuminoïdes. La diminution en albuminoïdes est donc seulement apparente et non réelle, et cette considération vient encore à l'appui du conseil que nous donnons concernant le meilleur moment de couper le maïs.

De même que les constituants minéraux, l'azote (aussi puisé dans le sol) est surtout nécessaire à la jeune plante; nous pourrions donc bien répéter ici ce que nous avons dit concernant la fumure, les labours et les binages.

4° Le taux élevé du gain déjà mentionné est dû à ce que la plante emmagasine des carbohydrates. Ceux-ci, étant digérés et assimilés par l'animal, fournissent à celui-ci la chaleur et l'énergie, fonctions qui ont la plus grande valeur et la plus grande importance. Puisque les carbohydrates sont tirés exclusivement de l'atmosphère, on voit sans peine l'avantage qu'il y a à laisser ces éléments nutritifs s'accumuler en retardant simplement le moment de la récolte jusqu'à ce que le grain soit lustré.

Il sera maintenant intéressant de discuter ces données chimiques en rapport avec les rendements par acre obtenus dans l'expérience, et nous avons préparé le tableau suivant dans ce but. Une étude soigneuse des détails qu'il présente, met en lumière plusieurs points intéressants, mais il suffira peut-être ici de faire remarquer que ces données confirment ce que nous avons déjà dit sur l'augmentation de la valeur nutritive du maïs à mesure qu'il mûrit. La dernière colonne fait voir que le gain par acre en constituants nutritifs entre l'apparition des épis mâles et le lustrage du grain s'est élevé dans cette expérience à 2 tonnes 831 livres.

Chimie de la Plante de Maïs—Tableau III.

Poids des constituants par tonne et par acre en substance verte.

Stade de végétation.	Livres par tonne.						Poids total de fourrage vert par acre.		Livres et tonnes par acre.					
	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Extrait par éther (mat. grasse).	Matière sèche totale.	tonn.	lb.	Cendre.	Protéine (albuminoïdes).	Fibre.	Extrait non azoté (carbohydrates).	Extrait par éther (mat. grasse).	Matière sèche totale.
Barbes.	25·0	30·2	88·8	118·0	23·4	285·4	22	1318	0 566	0 684	1 12	1 674	0 530	3 466
Soies.....	24·8	28·0	106·8	143·0	20·6	323·2	24	52	0 596	0 673	1 566	1 1436	0 495	3 1766
Laiteux-aqueux	21·6	28·6	114·2	191 2	33·4	389·0	22	1806	0 495	0 655	1 615	2 379	0 765	4 909
Laiteux avancé.....	21·0	31·0	111·8	243·4	35·6	442·8	21	798	0 449	0 663	1 390	2 1204	0 761	4 1467
Gain lustré.	21·6	34·2	122·4	306·6	38·8	523·6	21	1154	0 466	0 738	1 641	3 615	0 837	5 1297

Il est bien compris que c'est la partie digestible d'un fourrage qui est utile à l'animal pour maintenir la chaleur vitale, produire de l'énergie et former les tissus. Il est donc important de rechercher si la digestibilité des constituants nutritifs de la plante de maïs diminue dans les derniers stades de la végétation. Bien que nous n'ayons point de données d'origine canadienne sur ce point, les recherches expérimentales aux Etats-Unis font voir qu'il n'y a point de diminution sensible de la digestibilité jusqu'à ce que le maïs a passé le stade du lustrage du grain. Nous pouvons conclure sans crainte d'erreur qu'il ne s'est produit aucune altération dans sa valeur alimentaire, si l'on coupe le maïs à ce moment-là. Si nous adoptons les coefficients de digestibilité généralement acceptés en connexion avec les données ci-dessus nous obtenons les résultats suivants :—

Chimie de la Plante de Maïs.—Tableau IV.

Matière digestible dans le maïs à différents stades de végétation.

Stade de végétation.	Matière digestible dans une tonne.	Matière digestible par acre.
	Lbs.	Lbs.
Barbes (épis mâles)	186·2	4,220
Soies (épis femelles)	211·0	5,069
Grain à l'état laiteux-aqueux	256·5	5,873
Grain à l'état laiteux avancé	285·9	6,012
Grain lustré	339·2	7,308

Pendant les cinq semaines qui précèdent le lustrage du grain, nous voyons par ce tableau qu'il y a augmentation de 153 livres par tonne ou de 3 tonnes 88 livres par acre dans la quantité de constituants digestibles.

Après cette période, il paraît y avoir peu ou point d'assimilation d'aliments des plantes, et la probabilité est que la fibre devient sèche et dure en mûrissant trop, ce qui diminue la digestibilité du fourrage.*

VALEUR ALIMENTAIRE RELATIVE DE CERTAINES PLANTES-RACINES.

En fait des nombreuses questions intéressantes et jusqu'ici non résolues au sujet de l'alimentation du bétail, notre attention s'est portée cette année sur une question qui a trait à la valeur alimentaire relative de certaines racines. Nos recherches sont loin d'être complètes, mais les données déjà obtenues fournissent quelques faits qui sont un pas en avant. En janvier dernier nous reçûmes, grâce à la bienveillance de MM. Ewing et Cie de Montréal des échantillons des navets suivants : Pomeranian White Globe (Globe blanc de Poméranie), Elephant Purple Top Swede (Rutabaga Eléphant à collet violet) et Green Top Yellow Aberdeen (Aberdeen jaune à collet vert). Les racines venaient de la ferme de M. Duncan McLachlan, de Petite Côte, près de Montréal, et du même champ. Elles avaient été semées en même temps et emmagasinées dans la même cave. " Le sol, nous informe-t-on, était une terre franche riche et la saison avait été sèche." Voici les données qu'a fournies l'analyse :—

*J'ai déjà présenté une grande partie de ces renseignements devant le comité spécial de l'agriculture et de la colonisation ; mais, comme le rapport imprimé du comité n'a qu'une distribution restreinte, j'ai cru à propos de les présenter ici à l'attention du public agricole.

ANALYSES de navets.

—	Pomeranian White Globe.	Elephant Purple Top Swede.	Green Top Yellow Aberdeen.
Eau	91·86	88·56	90·36
Matière sèche	8·14	11·44	9·64
	100·00	100·00	100·00
Protéine ou albuminoïdes	1·04	1·09	1·01
Matière grasse	0·05	0·06	0·04
Carbohydrates	4·58	8·25	6·06
Fibre	1·30	1·13	1·45
Cendre	1·17	0·91	1·08
	8·14	11·44	9·64

En prenant ces données comme bases de comparaison, nous devons conclure que, poids pour poids, l'Elephant Purple Top est le meilleur, le Green Top Yellow Aberdeen vient ensuite, quant à ce qui s'agit de leur valeur alimentaire. Cette conclusion est basée sur les quantités relatives des carbohydrates, car les taux des autres constituants alimentaires sont si rapprochés qu'ils sont approximativement identiques.

M. Ewing affirme que " les navets Green Top Yellow Aderdeen produiront une récolte de 25 pour cent (en poids) plus élevée que les rutabagas et que par conséquent en raison de cette plus forte récolte une acre produira davantage de matière alimentaire que ne ferait un acre de rutabagas." Il ajoute que dans une cave fraîche " les navets Aberdeen se gardent parfaitement bien au moins jusqu'en mai."

Il ne faut pas perdre de vue le fait que le rendement et la composition des racines sont sensiblement affectés par le caractère du sol et celui de la saison, et par suite il faut tirer les conclusions avec soin d'après des analyses de racines qui ont crû dans des conditions variées.

FARINE DE TOURTEAU DE LIN ET FARINE DE GERME.

Le développement de l'industrie laitière ces dernières années a donné lieu à de nombreuses questions quant à la valeur relative, des aliments concentrés qui se trouvent maintenant dans le commerce et dont on fait usage pour suppléer ce qui fait défaut dans les fourrages grossiers du pays. Ces substances alimentaires sont principalement des grains divers et plusieurs sous-produits de meunerie et de fabriques. Elles sont riches en albuminoïdes (producteurs de chair) ou en matière grasse, ou même à la fois en albuminoïdes et en matière grasse; conséquemment, elles sont d'un prix élevé. Pour les acheter et les employer avec économie et profit, il faut donc en connaître la composition ; et ceci est surtout vrai des sous-produits, car leur mode de préparation et les formes sous lesquelles ils se vendent, donnent une très grande latitude aux fabricants et aux marchands qui, au contraire des fabricants et des marchands d'engrais, ne sont pas contraints par la loi de donner aucune garantie quant à la pureté ou quant à la composition.

Dans des rapports antérieurs nous avons considéré la composition des aliments en général et donné un exposé des fonctions de leurs constituants dans l'animal. (*Voir* Rapports, 1890-1893.) Nous y renvoyons le lecteur pour renseignements concernant les principes fondamentaux du sujet.

Dans le tableau ci-joint nous présentons la composition de deux marques de farine de tourteau de lin et d'une de farine de germe analysées au mois de mai dernier. Pour comparaison, nous ajoutons des résultats obtenus en 1890 dans les laboratoires de la ferme.

COMPOSITION de farine de tourteau de lin et de farine de germe.

Numéro.	Matière.	Eau.	Albuminoïdes.	Matière grasse.	Fibre.	Carbohydrates.	Cendre.
1	Farine de tourteau de lin.....	6·88	33·79	3·83	8·02	41·36	6·12
2	"	6·59	38·12	5·03	6·62	38·47	5·17
3	"	7·49	29·71	5·71	9·70	39·87	7·52
4	"	8·64	34·89	5·21	9·13	36·86	5·27
5	"	10·06	33·19	5·59	8·41	37·01	5·74
6	Farine de germe..............	10·20	17·37	6·95	8·59	56·20	0·69
7	"	8·64	10·25	8·39	7·77	62·32	2·63

N° 1.—Farine de tourteau de lin, envoyée par D. James, Thornhill (Ont.); achetée de Steele, Briggs et Cie, et fabriquée par Body et Noakes, Winnipeg (Man.).

N° 2.—Farine de tourteau de lin, envoyée par D. James, Thornhill (Ont.): achetée de Steele, Briggs et Cie, et fabriquée par Wright et Hill's Linseed Oil Company, Chicago (E.-U.)

N° 3.—Farine de tourteau de lin, reçue de J. Livingstone, fabricant, Baden (Ont.) Cet échantillon et les deux suivants avaient été analysés en 1890.

N° 4.—Farine de tourteau de lin, fabriquée par Mann et Cie, Buffalo (E.-U.)

N° 5.—Farine de tourteau de lin, fabriquée par Wright et Hill, Chicago (E.-U.), ancien procédé.

N° 6.—Farine de germe, envoyée par M. L. Simpson, Valleyfield (Ont.).

N° 7.—Farine de germe, achetée de A. Gunn et Cie, Halifax (N.-E.), par Wm Blair.

Farine de tourteau de lin.—Dans la farine de tourteau de lin et la farine de graine de coton nous avons les aliments les plus concentrés du commerce; autrement dit, elles contiennent les taux les plus élevés d'albuminoïdes (ou protéine) et de matières grasses. Le tourteau de lin est un sous-produit dans la fabrication de l'huile de graine de lin. Il varie en composition suivant l'espèce de graine de lin employée et suivant la pression et la température auxquelles l'huile a été extraite. Comme exemple de l'usage des données chimiques pour arriver à connaître la valeur nutritive comparative, nous pouvons examiner les deux premières farines du tableau précédent. C'est ce qu'on fait très simplement et assez exactement pour les fins pratiques, en ajoutant ensemble les taux de la matière grasse et des albuminoïdes et en multipliant le total par 2½. A ce résultat on ajoute le pour cent des carbohydrates.* Le résultat est le taux centésimal de ce qu'on appelle "unités alimentaires." Ces taux représentent les valeurs nutritives relatives des aliments que l'on considère.

*Cette méthode d'interprétation des analyses, tout en omettant la question de la digestibilité des différents constituants, indique très approximativement la valeur fertilisante aussi bien que la valeur alimentaire. Elle est donnée dans l'ouvrage du Dr Bernard Dyer, *Fertilizers and Feeding Stuffs* (Matières fertilisantes et alimentaires), pp. 81 et seq.

	N° 1.	N° 2.
Albuminoïdes..............................	33·79	38·12
Matière grasse ou huile.....................	3·83	5·03
	37·62	43·15
	2·5	2·5
	18·810	21·575
	75·24	86·30
	94·050	107·875
Carbohydrates..............................	41·36	38·47
Unités alimentaires..........................	135·41	146·345

Le n° 1 contient donc 135 unités alimentaires; le n° 2, 146 unités alimentaires; autrement dit, 1 tonne du second est équivalente en valeur alimentaire à 1 tonne 166 livres du premier. On voit par le tableau que cette différence est due au taux plus élevé des albuminoïdes et de l'huile dans le n° 2. Si l'on estime le n° 1 à $20 la tonne, le n° 2 vaudrait $21.63 la tonne.

Farine de germe.—Cette farine est un sous-produit du maïs dans les fabriques de glucose et d'amidon, et est ordinairement composée des enveloppes et des germes moulus ensemble. Elle est plus riche en albuminoïdes et en matière grasse que la farine de maïs. Les échantillons diffèrent beaucoup entre eux quant à la composition par suite des différentes méthodes de séparation employées.

LACTÉO-VITULINE (FARINE À VEAUX.)

Un échantillon de cette matière a été expédié d'après le désir de l'Honorable M. Louis Beaubien, Ministre de l'agriculture à Québec, avec prière qu'il soit analysé et que rapport soit préparé quant à sa valeur alimentaire.

Cette matière a été importée de France, d'où elle a été envoyée par le Comptoir de l'Elevage à Tours, et le prix indiqué est de $12 les 100 kilos, ou presque 5 centins ½ la livre.

Elle est fabriquée afin de servir de succédané du lait dans l'alimentation des eaux après préparation suivant certaines instructions. Quant aux différentes substances maintenant dans le commerce pour le même usage, il est impossible d'en parler en termes généraux; les unes sont à peu près de valeur nulle, et d'autres, tout en possédant une valeur nutritive élevée, se vendent à des prix tellement exorbitants qu'il faut les placer en dehors de la catégorie des matières alimentaires économiques.

La base ou masse principale de ces produits alimentaires concentrés consiste dans la plupart des cas en farine de maïs, de graine de lin et de pois, avec addition de recoupe, de farine d'avoine, etc., et fréquemment de quelque matière saccharine soluble, telle que le glucose. Afin de rendre le produit plus agréable au goût, on y mêle souvent des substances aromatiques telles que de la graine d'anis ou du fenouil.

La lactéo-vituline est une farine fine, jaune, à goût distinctement douçâtre et dans laquelle on reconnaît facilement au microscope les farines de maïs, de graine de lin et de pois.

Son analyse nous a fourni les données suivantes :—

Eau	9 87
Albuminoïdes (substances azotées)	16 00
Matière grasse ou huile	8 38
† Carbohydrates (amidon et sucre)	61 68
Fibre (cellulose)	1 17
* Cendre (matière minérale)	2 90

Pour mettre à même de comparer, nous présentons dans le tableau suivant la composition de quelques-unes des farines les plus en usage:

—	Farine de maïs.	Recoupe de blé.	Son de blé.	Farine de pois.	Farine de graine de lin (ancien procédé).
Eau	10·9	11·8	12·0	10·5	9·2
Albuminoïdes	10·5	14·9	16·1	20·2	32·9
Matière grasse	5·4	4·5	4·2	1·2	7·9
Carbohydrates	69·6	56.8	53·7	51·1	35·4
Fibre	2·1	7·4	8·4	14·4	8·9
Cendre	1·5	4·6	5·6	2·6	5·7

† Contenant 9·76 pour cent de matière saccharine soluble.

* Composée principalement des phosphates, chlorures, sulfates et silicates de chaux de soude et de potasse.

Considérée au point de vue de sa composition, la lactéo-vituline paraît être un aliment bien équilibré, nutritif et facile à digérer, bien que les taux relatifs de ses constituants ne soient pas les mêmes que ceux qui existent dans le lait entier. C'est ce qui ressort encore plus quand on compare l'analyse du lait avec celles du lait artificiel préparé avec cette farine suivant les instructions, qui sont comme suit:—

On mélange 200 grammes (environ 7 onces) avec 3 livres (3 pintes $\frac{1}{10}$) d'eau chaude et on ajoute 3 litres de lait frais non écrémé. On donne tiède en trois parties pendant la journée.

QUANTITÉS en grammes des principaux constituants nutritifs par litre du lait artificiel préparé avec la lactéo-vitaline et par litre de lait de vache.

——	Un litre de lait artificiel, préparé en ajoutant 200 grammes de lactéo-vituline à 3 litres d'eau.	Un litre de lait de vache.
	grammes.	grammes.
Albuminoïdes	10·7	34·0
Matière grasse	5·6	37·0
Carbohydrates	41·1	49·0
Cendre	1·9	7·0

Quant à la valeur alimentaire et au coût relatifs, nous pouvons établir une comparaison de la manière suivante, en faisant usage des coefficients de digestibilité généralement acceptés et du rapport 1: 2·5: 2·5 pour les valeurs respectives des carbohydrates, de la matière grasse et des albuminoïdes. Un litre de lait artificiel préparé comme indiqué ci-dessus, revient à $\frac{8}{10}$ de centin, et nous pouvons estimer à un centin et demi (1·5) le coût de la production d'un litre de lait de vache.

Lait artificiel.	Lait de vache.
$\frac{41 \cdot 1 \times 93}{100} \times 1 = 38 \cdot 22$	$\frac{49 \times 95}{100} \times 1 = 46 \cdot 55$
$\frac{5 \cdot 6 \times 75}{100} \times 2 \cdot 5 = 10 \cdot 50$	$\frac{37 \times 99}{100} \times 2 \cdot 5 = 91 \cdot 57$
$\frac{10 \cdot 7 \times 89}{100} \times 2 \cdot 5 = 23 \cdot 81$	$\frac{34 \times 94}{100} \times 2 \cdot 5 = 79 \cdot 90$
72·53	218·02
$\frac{\cdot 8}{72 \cdot 53} = \cdot 011$ centin=coût de l'unité alimentaire.	$\frac{1 \cdot 5}{218 \cdot 02} = \cdot 007$ centin=coût de l'unité alimentaire.

Nous ne prétendons nullement que les facteurs employés dans le calcul ci-dessus sont strictement corrects; ils ne sont nécessairement qu'approximatifs. Néanmoins, leur application aux deux laits que nous considérons nous permet de faire une assez juste comparaison quant aux valeurs relatives de ces aliments. En estimant le lait

à 75 centins les 100 livres (valeur employée dans le calcul ci-dessus), nous trouvons que le coût de l'unité alimentaire dans le lait artificiel préparé suivant les instructions est de 1⅝ plus élevé que dans le lait de vache. Il est très possible que l'expérience pratique pût modifier ce rapport, mais, au prix de la lactéo-vituline, on ne peut guère s'attendre à ce ce que l'avantage se trouve en faveur de cette préparation.

Les instructions qui accompagnent ce produit disent qu'au bout de 45 jours on peut entièrement discontinuer le lait et préparer un lait artificiel en mêlant 500 grammes (environ 17 onces ½) avec 9 litres (9 pintes ½) d'eau. Le coût de cette quantité serait de 6 centins.

Après les trois premières semaines de la vie du veau, on peut avec profit remplacer le lait entier, au moins en partie, par d'autres aliments; mais aux prix relativement peu élevés des fourrages concentrés du pays, il semblerait qu'un mélange judicieux de farine de graine de lin, de recoupe, de farine de pois, de farine de maïs, etc., avec quelque déchet sucré des raffineries de sucre ou de glucose pourrait être préparé pour un coût bien moindre que la lactéo-vituline.

VALEUR ALIMENTAIRE DE TIGES DE HOUBLON EN MORCEAUX.

Nous avons reçu cette matière de la ferme du professeur R. Carr-Harris, de Bathurst (N.-B.), qui aurait aimé l'employer comme fourrage si elle s'était trouvée avoir quelque valeur nutritive; car on peut s'en procurer en grande quantité à la fin de la saison du houblon et jusqu'ici on ne l'a jamais utilisée. M. W. E. Serson, gérant de la ferme susmentionnée, avait fait quelques essais et avait fait rapport contre son usage.

L'échantillon consistait en fragments de tiges secs et durs, de $\frac{1}{16}$ de pouce à ½ pouce de longueur et excessivement ligneux. Voici nos résultats analytiques:—

ANALYSE de tiges de houblon, séchées à l'air et moulues.

Eau	8·69
Matière grasse	·70
Albuminoïdes	2·53
Fibre	50·16
Extrait non azoté (carbohydrates)	33·31
Cendre ou matière minérale	1·61
	100·00

Il est très évident que la valeur alimentaire est très faible. Il y a certainement quelques petites quantités de constituants nutritifs, mais ils sont associés à une telle proportion de fibre d'un caractère particulièrement dur et ligneux, que je considère cette matière, au point de vue de la digestibilité, comme très inférieur à la paille.

A moins que la matière ne fût bien détrempée et n'eût subi fermentation, il est plus que probable que l'ingestion des morceaux durs et tranchants des tiges causerait beaucoup d'irritation dans les organes digestifs des animaux et pourrait avoir des conséquences fatales.

Les tiges du houblon contiennent des quantités considérables d'azote, de potasse et d'acide phosphorique. Nous conseillerions donc de les mettre en compost avec du fumier de ferme, ce qui mettrait les aliments des plantes en liberté sous une forme assimilable. Si les tiges se trouvent trop ligneuses et résistent à ce traitement, on peut les brûler; on perd ainsi l'azote, mais toute la potasse et tout l'acide phosphorique se retrouvent dans la cendre.

EAUX DE PUITS DE FERMES.

Depuis plusieurs années nous appelons l'attention sur la nécessité de mettre plus de soin à protéger contre les souillures, l'approvisionnement d'eau des fermes. Nous avons remarqué par le passé qu'une très grande proportion des échantillons d'eaux de puits envoyés pour être analysés étaient souillés et impropres pour les usages de la maison, et la même chose est vraie des résultats de cette année-ci.

Il est difficile de rien ajouter à ce que nous avons écrit dans des rapports précédents touchant le risque sérieux pour la santé résultant de l'emploi d'eau souillée. Il a été maintes fois démontré que l'eau contenant des matières excrémentitielles est décidément nuisible à la santé en général et qu'elle est souvent le moyen de propager la fièvre typhoïde et d'autres maladies sérieuses et infectieuses. A ceux qui ont à cœur leur santé et celle de leur famille, à ceux qui veulent des animaux vigoureux et en bonne condition, à ceux qui désirent avoir du lait pur et du beurre de première qualité, nous avons à dire qu'il est d'importance capitale que l'approvisionnement d'eau vienne d'une source qui n'ait absolument rien de suspect et qu'il soit soigneusement pourvu à ce qu'il n'y arrive aucune souillure par infiltration des eaux.

Les eaux analysées cette année et sur lesquelles il est fait rapport dans le tableau suivant ont été reçues des différentes provinces, comme suit:—Colombie-Anglaise, 6; Manitoba, 1; Ontario, 28; Québec, 7; Nouveau-Brunswick, 2. Sur ces échantillons, 45 pour cent étaient très sérieusement souillés et nous les avons condamnés comme tout à fait impotables; nous en avons jugé 20 pour 100 suspects et selon toute probabilité dangereux; tandis que 35 pour 100 étaient sans souillure et salubres.

A juger d'après les renseignements fournis avec les échantillons au sujet des puits et de leurs alentours, nous n'avons aucun doute que dans la plupart des cas, la pollution, ainsi que le montrent les données chimiques, provient d'infiltrations venant des bâtiments de la ferme et de la cour au bétail; les deux causes de cet état de choses sont l'emplacement du puits et la saleté des environs. Quand, suivant cette habitude des plus pernicieuses, on creuse le puits dans l'étable ou la cour au bétail, on s'arrange en réalité comme pour réunir le fumier liquide dans un réservoir. La quantité du fumier, la chute de pluie, la porosité du sol sont les principaux facteurs de la souillure de ces puits; c'est seulement dans des *cas très exceptionnels* qu'ils échapperont à la pollution. Que ceux qui veulent creuser des puits se rappellent donc qu'il ne faut pas les creuser dans la cour de ferme ni auprès, ni non plus sous les bâtiments de ferme. Les souillures des eaux de puits de campagne viennent en très grande partie de l'état de saleté des bâtiments et de la cour. On pourrait l'éviter par un usage plus libéral des matières absorbantes (voir l'article sur la terre noire de marais séchée à l'air) et par un plus grand soin à maintenir la cour de ferme propre. Il y a beaucoup à corriger et à améliorer à cet égard.

Le puits une fois creusé assez loin de toute source possible de pollution, il faut recouvrir les parois de brique ou de pierre jusqu'au niveau de l'eau avec un ciment imperméable à l'eau. Ceci protège le puits contre l'infiltration des eaux venant des couches supérieures du sol. De plus, il faudrait entourer l'ouverture jusqu'à au moins 9 à 12 pouces de hauteur au-dessus du sol de telle sorte que ni eau, ni souris, ni rats, ni grenouilles ne puissent pénétrer. Il ne faut jamais répandre les eaux de lavage, etc., autour du puits ; c'est sur le tas de compost qu'on devrait les verser. Enfin, il ne peut jamais faire usage du puits pour tenir quoi que ce soit au frais, ni laver au puits les vases de laiterie ou autres, à moins qu'il n'y ait un tuyau d'égout bien constrnit pour l'écoulement des eaux de lavages.

L'esquisse ci-jointe d'un cour de ferme fait voir comment le puits de la cour de ferme est souillé par des infiltrations venant de la cour au bétail, du tas de fumier et des latrines.

ANALYSES D'EAUX

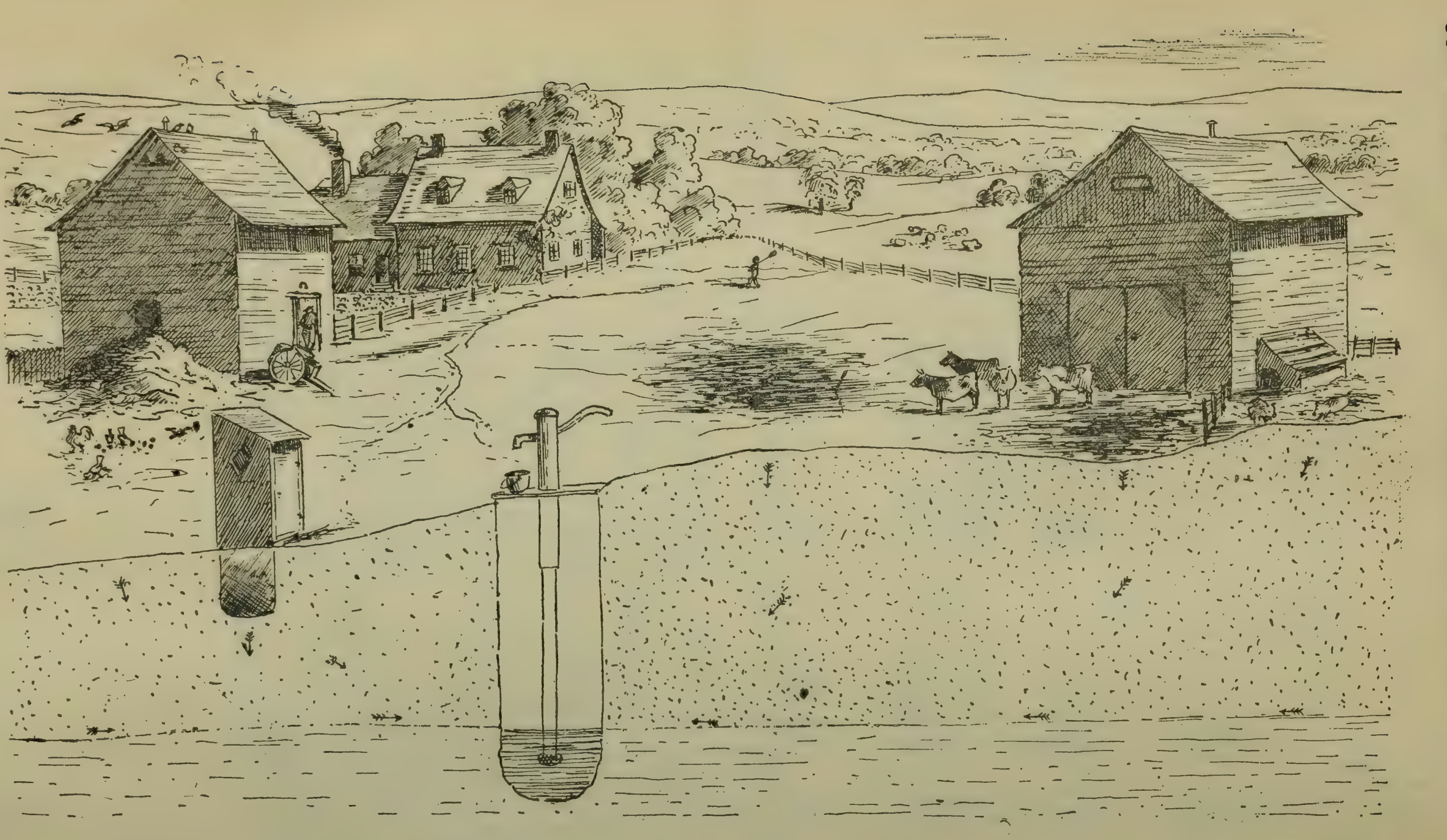
RÉSULTATS EXPRIMÉS

Numéro.	Localité.	Marque.	Date.	Ammoniaque libre.	Ammoniaque albuminoïde.	Azote dans nitrates et nitrites.	Chlore.
			1895.				
1	Napanee, Ont.	J. B.	11 nov.	0·506	0·096	0·064	80·0
2	Canton Nepean, Ont.	J. H. S.	22 "	0·03	0·175	0·118	1·8
3	Canton Barton, Ont.	W. G. W. (J. C.) n° 18	22 "	1·846	0·05	0·087	850·0
4	"	W. G. W., n° 19	22 "	0·012	0·04	0.01	7·4
5	"	W. G. W. (J. C.) n° 20	22 "	trace.	0·032	0·0263	18·6
6	"	W. G. W. (W. M.) n° 21	22 "	trace.	0·058	0·0873	4·8
7	Hillier, Ont.	L. P. H.	2 déc.	20·0	....	....	1020·0
8	Almonte, Ont.	J. B. W., n° 1	4 "	1·16	0·178	0·0412	7·8
9	"	J. B. W., " 2	4 "	trace.	0·09	0·066	2·4
10	"	J. B. W., " 3	4 "	0·08	0·067	2·553	264·0
11	Long Lake, Vernon, C.-A.	G. G., n° 1	18 "	0·045	0·065	0·0124	1·0
12	" "	G. G., " 2	18 "	0·05	0·076	0·025	1·0
			1896.				
13	North Bend, C.-A.	J. H.	13 janv.	trace.	....	....	1·0
14	St. John, N.B.	G. H. E.	27 "	0·02	0·02	0·9619	21·0
15	Knowlton, Québec	R. W.	22 fév.	0·112	0·04	0·6983	12·0
16	Apohaqui, N.-B.	G. W. Mc.	27 "	0·034	0·13	0·0214	10·5
17	St-Jacobs, Ont.	B. et S., n° 1	27 "	0·207	0·02	0·041	5·2
18	"	B. et S., " 2	27 "	0·27	0·02	0·	4·5
19	Knowlton, Québec	R. W., " 1	24 mars	0·01	0·02	0·8814	1·0
20	"	R. W., " 2	24 "	0·016	0·024	1·823	28·4
21	"	R. W., " 3	24 "	0·014	0·065	4·172	29·4
22	Milverton, Ont.	R. R., " 1	11 avril	0·02	0·055	3·864	126·0
23	"	R. R., " 2	11 "	trace.	0·11	9·187	112·0
24	Vernon, C.-A.	L. N.	15 "	0·05	0·034	1·013	15·5
25	Port-Sydney, Ont.	W. E., n° 2	20 "	0·01	0·075	0·19	3·0
26	"	W. E., " 1	6 mai	0·025	0·77	2·631	17·0
27	Chilliwack, C.-A.	J. S. M.	9 juin	0·08	0·05	0·033	1·0
28	Rivière Chilliwack, C.-A.	J. S. M.	9 "	0·4	0·09	0·033	1·0
29	Calumet, Québec	R. L.	28 juillet	0·02	0·10	4·21	47·5
30	Hintonburg, Ont.	R. E.	5 août	0·11	0·324	1·21	11·0
31	Orillia, Ont.	W. S. F. et Cie	6 "	0·12	0·06	1·103	4·0
32	Aylmer, Québec	A. C. C.	13 "	trace.	0·08	1·005	3·0
33	Richland, Man.	A. M.	17 "	0·064	0·045	0·054	1·20
34	Norham, Ont.	J. B. S. et fils	20 "	0	0·024	0·05	6·0
35	Bronte, Ont.	W. G. W., n° 22	20 "	4·89	0·04	....	1350·0
36	"	W. G. W. (M. T.) n° 23	20 "	0·03	0·026	4·957	6·2
37	Weston, Ont.	W. G. W. (J. W.) " 24	20 "	0·01	0·024	0·0247	16·1
38	"	W. G. W. (A. S.) " 25	20 "	1·395	0·02	1·207	220·0
39	Welland, Ont.	R. McC.	24 "	1·002	0·04	0·0477	118·0
40	Billings' Bridge, Ont.	J. K.	2 sept.	0	0·13	0·708	7·0
41	Port-Sydney, Ont.	J. E. C.	8 "	0·030	0·2425	1·363	2·0
42	Tavistock, Ont.	H. R. (Dr W.)	14 "	0·06	0·07	6·605	180·0
43	Angers, Québec	J. P.	16 "	3·286	0	0	1680·0
44	Douglas, Ont.	S. F. B.	14 oct.	0·43	0·336	0·086	1·5

DE PUITS, 1896.

EN MILLIONNIÈMES.

Total des solides à 105° C.	Solides après ignition.	Perte par l'ignition.	Phosphates.	Rapport.
508·0	384·0	124·0	Légère trace.... ..	Sérieusement souillée ; dangereuse.
....	....	....	....	Souillure pas indiquée ; mais indices suspects.
4048·0	3196·0	852·0	....	Extrêmement mauvaise.
414·0	331·2	83·0	Très légère trace..	Bonne.
145·2	117·2	28·0	" ..	Probablement salubre, mais certains indices la rendent suspecte.
516·8	425·2	91·6	....	Bonne ; sans souillure.
....	190480·0	....	....	Très mauvaise ; extrêmement dangereuse.
445·6	390·0	55·6	Légère trace.....	Souillée par infiltrations venant d'une fromagerie.
308·8	296·8	12·0	Très légère trace..	Bonne et salubre.
1028·0	772·0	356·0	....	Souillée.
192·0	153·6	38·4	Très légère trace..	Salubre et bonne à boire.
190·8	160·8	30·0	Trace............	" "
422·0	385·0	37·0	....	Bonne.
176·0	174·8	1·2	Point............	Très probablement très bonne.
182·8	135·6	47·2	....	Souillée ; dangereuse.
2492·4	2043·6	348·8	Forte trace... ..	Sans souillure organique ; taux élevé de matière minérale.
2772·4	2142·4	630·0	Point.............	Pas tout à fait bonne et salubre.
2171·6	1790·0	381·6	"	" "
60·0	43·6	16·4	Trace.............	Excellente sous tous les rapports.
252·0	176·0	76·0	Forte trace........	Souillée ; dangereuse.
236·0	196·0	40·0	"	Très mauvaise ; tout à fait impotable.
668·0	438·4	229·6	"	Souillée ; d'un usage dangereux.
632·0	456·8	175·2	Très forte trace....	Très sérieusement souillée.
406·8	336·4	70·4	Forte trace........	Indices suspects.
77·0	45·0	32·0	Trace..............	Sans souillure ; bonne et salubre.
200·0	145·0	55·0	Forte trace........	Souillée par infiltrations.
106·5	83·5	23·0	Point.	Eau de puits ; pas de première qualité.
136·5	98·0	38·0	Forte trace......	De pureté douteuse.
259·0	175·0	84·0	....	Décidément suspecte.
402·4	308·8	93·6	Trace.......... ...	D'un usage dangereux.
270·0	234·0	36·0	Forte trace	Condamnée comme eau à boire.
292·0	190·0	102·0	Trace.............	Suspecte ; de salubrité douteuse.
366·0	283·2	82·8	Forte trace........	Parfaitement saine et sans souillure.
319·6	283·6	36·0	Trace.	D'excellente qualité et sans souillure.
3914·0	3463·2	450·8	....	Extrêmement mauvaise.
459·3	393·0	66·3	Trace..............	Probablement bonne.
294·0	223·2	70·8	Point	Excellente ; parfaitement salubre.
1029·2	966·0	63·2	Forte trace........	Très sérieusement souillée.
3832·0	2944·0	888·0	Trace distincte....	Impure et insalubre ; souillée.
279·0	209·0	70·0	Trace.............	Sans souillure ; salubre.
80·0	35·0	45·0	Forte trace.......	Suspecte.
740·0	575·2	164·8	"	Condamnée comme dangereuse ; sérieusement souillée.
4016·0	3136·4	879·6	"	Très sérieusement souillée ; d'un usage très dangereux.
190·0	160·0	30·0	Trace.............	Ne peut être recommandée comme salubre.



Exquisse faisant voir comment le puits de la cour de ferme peut être souillé par les infiltrations venant de la cour au bétail, du tas de fumier et des latrines. Les flèches indiquent la direction des infiltrations, dirigées vers le puits.

Fermes expérimentales.

Les analyses d'eaux de puits sont faites gratuitement, pourvu que les échantillons soient recueillis suivant les instructions que nous fournissons sur demande et que l'expéditeur paie les frais de messageries (express). Il est absolument nécessaire que les instructions que nous fournissons pour le prélèvement de l'échantillon soient fidèlement suivies. Nombre d'échantillons reçus au laboratoire ne sont pas analysés, soit à cause de l'insuffisance de la quantité d'eau, soit que l'on ait fait usage de bouchons ou de bouteilles qui n'étaient pas propres.

RAPPORT DE L'ENTOMOLOGISTE ET BOTANISTE

(James Fletcher, LL.D., M.S.R.C., F.L.S.)

Monsieur le Dr W. Saunders,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-après un rapport sur quelques-uns des sujets les plus importants desquels j'ai été officiellement appelé à m'occuper dans le courant de la saison passée. La correspondance de cette Division est maintenant considérable, ce qui, j'aime à le croire, est une preuve de l'appréciation croissante de l'utilité de nos investigations. Comme par le passé, je me suis efforcé d'entrer en communication directe avec mes nombreux correspondants dans toutes les parties du Canada, de manière à profiter autant que possible des observations d'hommes pratiques qui avaient vu de leurs yeux les objets de nos études. Il est naturellement impossible de traiter dans le rapport annuel tous les sujets qui ont été présentés à mon attention dans le courant de l'année; mais toutes les nombreuses données et notes contenues dans les lettres de mes correspondants sont soigneusement conservées et classées pour être utilisées dans la suite quand les sujets auxquels elles se rapportent seront traités en détail. Beaucoup ont trait à différents dégâts de plus ou moins d'importance sur les récoltes causés par des insectes dont nous ne connaissons encore qu'imparfaitement l'histoire naturelle. Comme les années précédentes, nous avons consacré beaucoup de temps à fournir des renseignements sur des insectes et des plantes nuisibles bien connus. Au nombre des insectes qui causent chaque année de grandes pertes et que nous étudions maintenant dans le but de découvrir de meilleurs remèdes, je puis mentionner les suivants :—Les " vers en fil de fer ", les vers gris dans le grain, la teigne du pois, la tordeuse du fraisier, la mouche à carotte, le barbeau des poissons (*Silpha lapponica*, Hbst.), qui attaque la morue pendant qu'on la sèche, les vers de la racine de l'ognon et du chou et les vers blancs.

Nous avons continué à la ferme expérimentale centrale les essais de graminées et autres plantes fourragères de toute espèce, et avons distribué pour essai un grand nombre de petits échantillons de graines à des cultivateurs de toutes les parties du Canada. Les rapports de ces correspondants sur ces essais sont d'un grand intérêt, car ils montrent que quelques-unes des espèces utiles peuvent être cultivées sur une plus grande étendue du pays que l'on ne l'aurait cru. Les parcelles d'essai de graminées à la ferme continuent à intéresser les visiteurs. Dans ces parcelles on peut voir en culture presque toutes les graminées, trèfles et plantes fourragères qui conviennent à ce district et dont on peut se procurer les graines chez les grainiers, aussi bien qu'un grand nombre de nos graminées indigènes du Canada. Nous nous sommes procuré des graines auprès de botanistes de l'Australie et des Etats-Unis, et je puis mentionner entre autres une variété élevé de panic pied de coq (*Panicum Crus-galli*, L.),et deux variétés hâtives de pois soja du Japon reçues du professeur W. P. Brooks, de la station expérimentale du Massachusetts.

Dans le courant de l'année passée beaucoup d'entomologistes et de botanistes de différentes parties du pays ont eu recours aux services des officiers de cette Division pour la détermination des spécimens d'insectes et de plantes. Nous avons reçu dans ce but un grand nombre de collections. Par ces collections plusieurs additions de valeur ont été faites au musée de la ferme. Les collections reçues pour détermination

des spécimens sont toujours renvoyées aux expéditeurs avec les noms des spécimens ; mais beaucoup d'espèces nous ont été courtoisement données quand nous avons fait connaître qu'elles manquaient à notre herbier. L'examen de ces collections nous fournit des renseignements nouveaux de valeur sur la distribution de nos insectes et de nos plantes indigènes, et nous conservons soigneusement les listes des noms avec localités et dates de tous les spécimens reçus.

Le travail pratique de l'arboretum et jardin botanique, qui se faisait en grande partie sous ma direction avant le printemps passé, a été alors à ma prière confié à M. W. T. Macoun, contre-maître de sylviculture, qui, ayant sous lui des ouvriers, était mieux à même de s'occuper de ce qu'il y a à faire—binages, plantages, nettoyages, etc..—que je ne l'étais avec un seul homme dont tout le temps est pris par les essais de graminées et de plantes fourragères. En outre, M. Macoun est spécialement compétent pour ce travail en raison de son goût naturel et de sa connaissance des plantes. J'ai donc eu beaucoup de plaisir à vous recommander que ce travail lui fût confié.

Lorsque mes devoirs officiels m'ont permis de m'absenter, j'ai saisi toutes les occasions de me rendre à des réunions d'agriculteurs pour y parler sur le travail de la Division et pour me rencontrer avec les agriculteurs. Par ce moyen beaucoup ont été mis au fait de mon travail qui autrement n'auraient pas eu connaissance de son utilité. J'ai assisté à des réunions dans les endroits suivants :—

Du 7 au 10 janvier, à Campbellford (Ontario).
Du 14 au 16 " à Cornwall (Ontario).
Les 7 et 8 février, à Toledo et Newboro' (Ontario).
Du 10 au 15 février, à St. Johns et Ormstown (Québec).

Suivant instructions de l'Honorable Ministre de l'agriculture et à la prière du gouvernement du Manitoba, je me rendis au Manitoba le 23 juin dernier, et, en compagnie de M. Hugh McKellar, sous-ministre provincial de l'agriculture et de l'immigration, et du Dr S. J. Thompsom, vétérinaire du même département, je tins une série de vingt réunions dans quelques-uns des districts à blé les plus importants du Manitoba. Le sujet traité à toutes ces réunions fut " Les mauvaises herbes, leur nature, leur mode de végétation et les meilleurs moyens de les extirper." Ces réunions furent toutes nombreuses et les cultivateurs manifestèrent un vif intérêt pour le sujet, apportant à chaque réunion un grand nombre de mauvaises herbes sur lesquelles ils désiraient avoir des renseignements. Le ministre provincial de l'agriculture, l'Honorable Thomas Greenway, s'était chargé de tous les arrangements et de toutes les dépenses à l'occasion de ces réunions, et, en m'associant dans ce travail les deux officiers susnommés de son département, il a augmenté de beaucoup l'utilité de ces réunions, en raison de leurs connaissances pratiques et de leur longue expérience dans les méthodes culturales en usage au Manitoba, et aussi de leur parfaite connaissance des avantages et des conditions du pays.

Remerciements.—Comme les années précédentes, j'ai de grandes obligations à mes amis, M. le professeur John Macoun et M. W. H. Harrington, pour leur aide fréquemment sollicitée pour la détermination de spécimens difficiles de plantes, d'insectes et d'autres objets d'histoire naturelle.

J'ai aussi du plaisir à reconnaître l'aide précieuse que j'ai reçue de mes nombreux correspondants dans toutes les parties du pays; ils m'aident beaucoup dans le travail de ma division en faisant des observations et en m'avisant promptement de l'apparition d'insectes nuisibles et de mauvaises herbes. Je dois en particulier des remerciements au Dr L. O. Howard, entomologiste des Etats-Unis, et à son personnel qui sont toujours prêts à nommer des insectes pour moi; j'en reçois aussi des publications de grande valeur et le prêt de figures d'insectes.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance:

M. J. R. Anderson, Victoria (C.-A.):—Spécimens botaniques et racines vivantes de cinq espèces de *Ribes* de la Colombie-Anglaise.

M. André Bôdy, Québec:—Spécimens botaniques et graines.

Révd M. W. A. Burman, Winnipeg:—Grains et spécimens de mauvaises herbes du Manitoba.

M. F. C. Clare, Edmonton (Alberta) :—Spécimens de plantes et d'insectes rares du Nord-Ouest.
M. M. G. DeWolfe, Kentville (Nouvelle-Ecosse) :—Racine vivante d'*Amorphophallus Rivieri.*
M. A. Grant Ferrier, Sorrento (Floride) :—Insectes de la Floride, dans le nombre un spécimen vivant du scorpion à fouet (whip-tailed scorpion, *Thelyphonus giganteus*).
M. T. W. Ramm, Ross Mount (Ontario) :—Spécimens d'insectes, dans le nombre deux beaux spécimens du papillon impérial (*Eacles imperialis*, Drury), capturés en Ontario.
M. W. Scott, Toronto :—Spécimens botaniques.
Révd M. G. W. Taylor, Nanaïmo (Colombie-Anglaise) :—Plantes et insectes de la Colombie-Anglaise.
M. T. N. Willing, Olds (Alberta) :—Plantes et insectes rares de l'Alberta.
Le directeur du jardin botanique de Bangalore (Inde) :—Plusieurs paquets de graines.

En outre, je dois mentionner spécialement un envoi de spécimens du kermès de l'abricotier (*Lecanium armeniacum*), infestés par son parasite, *Comys fusca*, Howard, reçus de M. E. M. Ehrhorn, de Mountain View (Californie), et nous espérons qu'ils se trouveront être utiles pour tenir en échec le kermès du prunier, espèce semblable au kermès de l'abricotier. Nous avons mis en liberté une partie de ces spécimens sur un orme à Ottawa très infesté par un autre kermès très semblable au deux susmentionnés, et envoyé les autres à M. L. A. Woolverton, secrétaire de l'Association des producteurs de fruits de l'Ontario, pour qu'il les mît en liberté à Grimsby, où l'on savait que le kermès du prunier existait.

L'addition la plus importante au musée a été obtenue du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, par l'intermédiaire du conservateur du Musée technologique de Sidney, comme échange, et consiste en une nombreuse collection de spécimens botaniques et entomologiques de cette colonie.

En conclusion, je désire de nouveau reconnaître les services de mon aide, M. J. A. Guignard, B.A., dans toutes les branches de mon travail. Il a contribué pour beaucoup à rendre cette division ce que j'aime à croire qu'elle est—une utile branche du service public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER,
Entomologiste et botaniste.

OTTAWA, 31 décembre 1896.

CÉRÉALES.

Il n'y a pas eu l'été passé de dommage étendu ou très sérieux aux récoltes de grains causé par les insectes ennemis. Bien que dans la province d'Ontario on ait enfoui de grandes superficies de blé d'automne comme ayant été " tué par l'hiver ", la récolte s'est trouvée être de bonne qualité et d'un rendement moyen. Il est tout probable, d'après les rapports que nous avons reçus depuis des districts où il y avait eu beaucoup de ce blé " tué par l'hiver ", que partie au moins de la perte était due aux attaques de la MOUCHE DE HESSE (Hessian fly, *Cecidomyia destructor*, Say). Cet insecte n'a été signalé par son nom que dans l'île du Prince-Edouard et la partie ouest de l'Ontario. Dans cette dernière section du pays, il y a des preuves évidentes que la mouche de Hesse augmente; il est bon que les cultivateurs le reconnaissent et adoptent les moyens bien connus d'empêcher les dégâts. Au mois d'octobre dernier le professeur J. H. Panton, du Collège d'agriculture de l'Ontario et directeur du Comité sur la botanique et l'entomologie appliquées de l' " Agricultural and Experimental Union of Ontario ", adressa une liste de questions à quelques-uns des cultivateurs les plus éclairés de l'Ontario. Une de ces questions était: " Quels sont dans votre localité les six insectes les plus nuisibles ? " Une autre était: " Quels insectes nouveaux seront probablement nuisibles ? " D'après l'intéressant résumé des réponses à ces questions, écrit par M. T. F. Paterson pour le *Family Herald* de Montréal du 15 décembre 1896, " quarante-trois insectes différents ont été énumérés. La liste suivante fait connaître assez exactement quels sont ceux qui causent à présent le plus de tort aux cultivateurs. Les huit insectes les plus nuisibles ont été choisis; car, d'après les rapports, ils paraissent être de beaucoup plus nombreux et plus préjudiciables que les autres:—1° Doryphore de la pomme de terre (ou mouche à patate), 39; 2° Sauterelles, 32; 3° Mouche à cornes, 25; 4° Vers gris, 18; 5° Chenilles à tente, 15; 6° Légionnaire, 13; 7° Chenille du chou, 11; 8° Mouche de Hesse, 10." Il est donc clair d'après ceci que l'on reconnaît la mouche de Hesse comme ayant été la cause de pertes considérables pendant l'année 1896, et dans les réponses à la question: Quels insectes seront probablement nuisibles dans la suite? elle est la cinquième des vingt-trois espèces mentionnées, et la mouche à blé est la sixième. Les lettres ci-après sont venues de l'Ontario:—

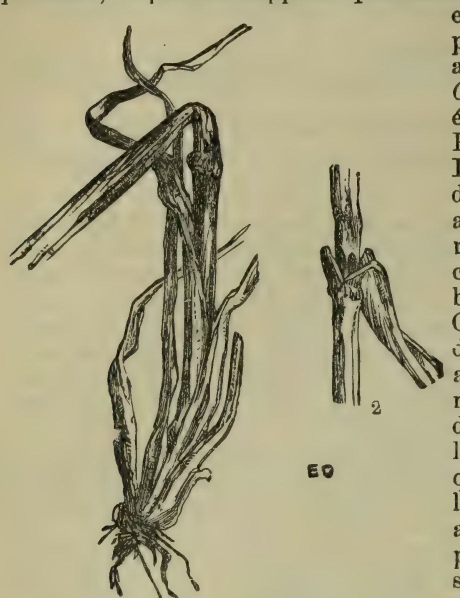


Fig. 1.—Tige d'orge attaquée par la mouche de Hesse ; 2, pupes en barillet.

" Pinehurst (Kent, Ontario), 29 juin.—Dans notre comté de Kent la mouche de Hesse fait beaucoup de tort au blé; de fait, beaucoup de champs sont ruinés, et, à moins que l'on fasse quelque chose pour protéger le blé, nous pensons qu'il y a grand risque à en semer cet automne."—J. T. O'KEEFE.

" Delaware (Middlesex, Ont.), 2 nov.—On me dit que dans ces environs les perspectives pour le blé d'automne ne sont pas bonnes, en raison de l'attaque des larves de la mouche de Hesse."—J. DEARNESS.

" Verdun (Huron, Ont.), 1er déc.—Je commence à croire que la mouche de Hesse peut avoir été cet automne la cause du dommage à mon blé d'automne; et, si c'est le cas, elle cause ici chaque année de grandes pertes. On s'est beaucoup plaint le printemps dernier que le blé d'automne avait été tué par le froid après avoir apparemment passé l'hiver sans aucun dommage, et je suis maintenant porté à croire, depuis que je corresponds avec vous, que cette perte était aussi le fait de la

mouche de Hesse. Tout ce canton s'en est ressenti, et cet automne beaucoup du blé semé de bonne heure (en août) est sensiblement jaune par places. J'ai toutefois examiné quelques champs, mais n'ai pas trouvé assez de pupes de la mouche de Hesse pour expliquer tout le dommage. Quant à la proportion du tort à la récolte de blé, il y a six semaines on aurait dit qu'un tiers au moins était détruit, mais on le voit moins maintenant, parce que les plantes tuées se sont fanées, et les plantes saines couvrent le sol."—Wm Welsh.

L'histoire naturelle de la mouche de Hesse est bien connue, mais heureusement cet insecte depuis plusieurs années n'a pas exigé d'attention spéciale sauf dans des localités restreintes. On reconnaît en général sa présence au printemps aux plantes mortes dans les champs de blé. Si on examine ces plantes, on trouve à leur collet les pupes en barillet caractéristiques ressemblant à des petites graines de lin, quelquefois au nombre de trois ou quatre sous les gaînes des feuilles d'une seule plante (fig. 1). En été on peut trouver de ces pupes au-dessus du premier ou du second nœud des tiges d'orge, de seigle et de blé, où elles sont sous la gaîne mais à l'extérieur de la tige; les tiges dont les larves ont sucé la sève sont si affaiblies qu'elles versent souvent. L'insecte parfait est un tout petit moucheron noirâtre à ailes enfumées, d'un quart de pouce seulement d'envergure, qui apparaît en avril et en mai et de nouveau en août, continuant à vivre jusque vers le milieu de septembre. Les femelles déposent leurs minuscules œufs écarlate dans le pli intérieur des feuilles, et les jeunes vers, quand ils éclosent, descendent à l'aisselle de la feuille, où ils font le tort à la plante.

Remèdes.—Les remèdes contre la mouche de Hesse sont les suivants: 1° Semer tard. Si l'on renvoie la semaille jusqu'après la troisième semaine de septembre, les jeunes plantes de blé ne lèveront qu'après la disparition de la seconde génération de mouches de Hesse.

2° Brûler les rebuts. Une grande partie des "graines de lin" étant emportée du champ avec le grain et au moment du battage tombant sous la machine parmi la poussière et la paille cassée, il est d'une grande importance de détruire tous les rebuts et criblures, quand on sait que le grain est infesté.

3° Traiter les chaumes. Aussitôt après la moisson, une mesure excellente consiste à passer la herse sur les champs, afin de faire germer une pousse adventice des grains égrenés. Lorsque l'on laboure ensuite, beaucoup des mouches de la génération d'août auront atteint l'état adulte et déposé leurs œufs sur ces plantes; ces œufs seront ainsi détruits, ainsi que beaucoup de mauvaises herbes qui auront levé. Si les champs sont à une distance suffisante de toutes granges, maisons et meules, on ne peut mieux faire que de brûler les chaumes avant de labourer, car les pupes se trouvent en général au premier ou au second nœud de la tige. Pour faciliter le brûlis, on peut répandre tant soit peu de paille sur les chaumes. Il n'est peut-être guère nécessaire de dire qu'il ne faudrait semer ni blé, ni orge, ni seigle dans les champs où la récolte a été infestée l'année précédente.

Le ver du joint (Joint-worm, *Isosoma hordei*, Harris).—Dans mon dernier rapport je faisais mention de l'apparition en nombres nuisibles d'un ver du joint dans des champs de blé à Meaford (Grey, Ontario). Mon correspondant, M. Harris, qui m'avait communiqué ses observations l'année passée, m'écrit que l'attaque ne s'est pas répétée l'été passé dans ses champs à lui et qu'il n'avait pas entendu dire qu'il y en eût ailleurs.

Le puceron du grain (Grain Plant-louse, *Siphonophora avenæ*, Tab.).—Comme d'habitude, ce puceron s'est fait voir plus ou moins dans toutes les parties du pays, mais deux rapports seulement parlent de dommage réel au grain. Les extraits suivants donnent une idée de l'abondance exceptionnelle de l'insecte.—

"Princeton (Brant, Ont.), 24 juillet.—Dans cette partie-ci de la province nous avons commencé à faucher notre avoine, et ces insectes pullulent. Ils couvrent littéralement le plateau de la lieuse. Un cultivateur me disait aujourd'hui qu'il y en avait une épaisseur de quatre à cinq pouces sous le noueur de sa machine. Je suis sûr qu'il n'y a aucune exagération à dire qu'après avoir fauché un champ d'avoine il ne serait pas difficile d'en ramasser une bonne pellée sur la lieuse."—J. E. Richardson.

" Shakespeare (Oxford, Ont.), 27 juillet.—Je vous envoie de petits insectes. Il y en a des millions sur mon avoine. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu rien de pareil."—J. W. DONALDSON.

" Doe Lake (Muskoka, Ont.), 18 août.—Les grains de blé sont ici très ratatinés. Cela ne vient pas de la rouille, car la paille était lustrée, mais les épis quand ils étaient verts étaient couverts de pucerons."—F. C. JUDD.

On ne peut recommander aucun traitement spécial contre le puceron du grain, et en général il n'en est pas besoin, car les parasites naturels suffisent pour le tenir en échec.

Le VER GRIS À TÊTE JAUNE (Amputating Brocade moth, *Hadena arctica*, Boisd.).—Pendant l'été de 1895 les papillons de cette espèce étaient si abondants dans certaines parties de l'ouest de l'Ontario qu'ils ont attiré l'attention de beaucoup de personnes, et on s'est plaint qu'ils envahissaient les maisons où ils étaient très désagréables en ce qu'ils tachaient les habits et les rideaux et mouraient en grands nombres dans les vitrines des magasins. Comme on pouvait s'y attendre, les chenilles ont été l'été dernier destructrices dans le même district; le blé, l'avoine, le maïs, etc., ont souffert dans les comtés de Middlesex, Grey et Carleton. M. J. Dearness, président de la Société entomologique de l'Ontario, écrivait le 15 mai de Granton (Middlesex) :—" Je vous envoie par même courrier des échantillons d'un ver gris qui en quantités innombrables ravage les champs ensemencés sur gazon. Les chenilles suivent les rayons et coupent chaque brin d'herbe; de larges espaces du champ sont tout à fait nus. Dans ces environs,—et d'après ce que j'entends dire, je pense, à peu près dans toute cette partie-ci de l'Ontario—le ver gris à tête jaune a été l'année passée très importun, remplissant les lampes, salissant les habits et désagréable d'autres manières. Je vous envoie un de ces papillons. Est-il de la même espèce que le ver gris qui l'accompagne ? "

Réponse :—" Le ver gris et le papillon que vous envoyez, sont de la même espèce. Je regrette de n'avoir rien de mieux à conseiller, si l'on veut utiliser cette année les champs envahis, que de labourer les parties les plus infestées et d'y semer quelque plante qui lève aussi tard que possible, de manière à donner aux chenilles le temps de se développer avant la levée. Il serait préférable de semer quelque plante n'appartenant pas à la famille des graminées. Autant que j'ai pu l'observer, l'*Hadena arctica* vit sur les graminées, quoique beaucoup disent l'avoir remarqué sur d'autres plantes telles que plantes-racines et même arbres fruitiers ; mais je ne l'ai jamais vu. C'est un gros ver gris blanchâtre de presque deux pouces de longueur. à tête rouge châtain, qui existe longtemps à l'état de chenille et continue ses ravages jusqu'au milieu de juin. Ils ont toute l'apparence de chenilles qui se repaissent normalement sous la surface du sol."

Le Dr T. Sproule, M. P., a aussi signalé de sérieux ravages dans des champs de maïs, probablement commis par la même espèce, dans le comté de Grey.

La TEIGNE DU POIS (Pea Moth, *Semasia* sp.) a de nouveau cette année beaucoup attiré l'attention par ses ravages. Il y a dans les rapports reçus certaines différences sur d'importants détails, et il est fort à regretter que jusqu'ici tous les efforts pour obtenir l'insecte parfait aient été infructueux, de sorte que nous ne pouvons encore dire exactement quel en est le nom. L'intéressante lettre qui suit ajoute à notre connaissance de son histoire naturelle :—

" Clifton (King's, N.-B.), 24 février.—J'ai été vivement intéressé par votre rapport sur la teigne du pois. Cet insecte est très pernicieux ici, surtout tard dans la saison. Les pois tardifs sont tellement maltraités qu'ils ne valent plus rien pour semence à moins qu'on ne les trie à la main. Il m'est même arrivé d'avoir mes pois tardifs détruits coup sur coup. Cette saison dernière, les pois de jardin tardifs ont été si affectés qu'ils étaient invendables, les trois quarts au moins ayant été rongés par le ver,—les variétés tardives de pois telles que Stratagem, au point qu'il était presque impossible de trouver des grains bons à semer.

" La cosse de pois est toujours attaquée d'abord vers son sommet, et, quand les dégâts sont très avancés, tout l'intérieur est une masse d'excréments granuleux et de

fils de soie. Les cosses au-dessous des plantes couchées sur le sol paraissent être les plus affectées, et le dommage est plus considérable dans les terrains ensemencés de pois l'année précédente, dans les jardins, dans les endroits humides et quand le temps a été humide.

"Je remarque dans votre rapport que M. Cowdry dit n'avoir trouvé des chenilles que dans les cosses tout à fait mûres. J'en ai trouvé maintes fois dans des cosses très jeunes, trop jeunes pour la table.

"Cette vermine existe ici depuis au moins quarante ans, et je ne puis remarquer aucune augmentation ou diminution sensible. Elle cause de grandes pertes par ici, mais jusqu'ici il ne paraît y avoir aucun remède applicable, d'un usage général. Il se peut qu'il fût utile de labourer profondément ou de brûler les tiges dans les jardins."—J. E. WETMORE.

LA MOUCHE-À-SCIE DU BLÉ
(Wheat-stem Saw-fly, *Cephus pygmæus*, L.)

Attaque,—Vers minces, blancs. Tête arrondie, jaunâtre; mandibules obscurcies. Corps renflé aux deux premiers anneaux après la tête et se retrécissant tant soit peu jusque vers l'extrémité, où il se termine par un tubercule court, obtus, à sommet obscurci et durci. Monsieur Herpin décrit ce tubercule comme étant un appendice tubulaire que l'insecte peut allonger comme un télescope, et dont il fait usage pour avancer à l'intérieur du vide de la paille. Chacun des trois premiers serments du corps est pourvu d'une paire de pieds thoraciques rudimentaires. On trouve ces larves à l'intérieur des tiges de blé. Au terme de leur croissance, elles ont près d'un demi-pouce de longueur et ont à ce moment percé à travers tous ou presque tous les nœuds de la tige ; leur galerie à parois décolorées s'étend depuis l'entre-nœud le plus élevé jusqu'à la racine, où, quand elles ont atteint toute leur taille, elles se filent de minces cocons transparents dans lesquels elles passent l'hiver et se transforment en pupes l'été suivant.

En novembre 1889, le professeur Comstock publia un bulletin (*Cornell Univ. Coll. of Agr.*, *Bull.* 11.) "On a Saw-fly Borer in wheat" (Sur une mouche-à-scie rongeuse dans le blé), dans lequel il donne un récit détaillé d'une remarquable invasion de *Cephus pygmæus* à la ferme de l'université Cornell, où près de cinq pour cent du blé d'un champ se trouvait infesté. Dans le *Canadian Entomologist* pour 1890, page 40, M. W. Hague Harrington mentionne qu'en 1887 il avait capturé un spécimen de cette espèce à Ottawa et qu'il en avait reçu des spécimens pris à Buffalo (New-York), au milieu de juin 1888 et aussi l'année suivante. Ce sont les seules mentions que j'ai pu découvrir de spécimens à l'état parfait pris en Amérique. Le 5 juillet 1895 je capturai à Indian-Head quelques spécimens de l'insecte parfait en passant un filet sur les fleurs de la moutarde roulante qui croissait en grande abondance tout près de la ferme expérimentale. A ce moment-là on ne pouvait remarquer aucun dommage commis par les larves sur le blé croissant dans le district, et depuis je n'ai reçu de là aucun rapport de dégâts qui puissent leur être attribués ; mais le 6 août dernier, M. Wenman, de Souris (Manitoba), m'envoya un paquet de tiges de blé contenant des larves presque pleinement développées qui présentaient tous les caractères du *Cephus pygmæus.* Je demandai plus amples détails à M. Wenman ; voici ce qu'il me répondit :—

"Souris, 2 septembre.—En réponse à votre estimée du 12 août, je désire vous informer que j'ai plusieurs fois essayé de trouver de nouveaux spécimens de tiges de blé attaquées ; mais le champ où il paraissait y avoir le plus de mal, avait été moissonné le jour avant l'arrivée de votre lettre, et je n'ai pu me procurer de bons spécimens. Vous me demandez ce qui me fit remarquer le dommage. Ce fut quelques pailles couchées çà et là, et en examinant ces tiges je trouvai dans presque chaque cas que la paille était décolorée et cassée entre le premier et le second nœud. Nous avions eu de la grêle un jour ou deux auparavant. En suivant l'intérieur des tiges affectées, je trouvai dans la plupart le ver que vous avez vu dans l'échantillon que je vous ai envoyé, d'environ un demi-pouce de longueur, à tête brunâtre et à corps couleur crème. Je trouvai qu'un ver avait traversé tous les

nœuds jusqu'à l'épi. J'ai cherché cette vermine dans plusieurs champs de mes voisins. J'en ai vu quelques traces dans un champ. Toutefois le dommage résultant de cette attaque n'est pas jusqu'ici appréciable, assurément; mais il faut naturellement se tenir pour averti, et je tiendrai désormais l'œil ouvert."

Les spécimens de paille envoyés par M. Wenman contenaient des larves qui au 12 août avaient pris tout leur développement ou à peu près; mais c'était seulement dans un petit nombre de ces tiges que les insectes avaient pénétré jusqu'au nœud le plus élevé. Les larves se trouvaient à une certaine distance de la racine, mais à juger par l'état de maturité de la paille, elles seraient bientôt descendues à la racine pour y former les cocons où elles passent l'hiver.

Il y a toutefois une grande différence dans la saison des spécimens du Manitoba et celle de ceux que le professeur Comstock avait étudiés à Ithaca (New-York), et qui étaient d'environ un mois plus avancés. Au 19 juillet 1889 toutes les larves examinées à Ithaca étaient descendues au nœud le plus bas, tandis que, cette année-ci, presque un mois plus tard quelques-unes des larves n'avaient toute leur taille que vers le 13 août. Le 5 juillet 1895, des spécimens de l'insecte adulte volaient à Indian-Head, et il faudrait d'un mois à six semaines avant que les larves provenant des œufs produits par ces mouches eussent pris tout leur développement; ceci aurait lieu à peu près au moment de la maturation du blé, où naturellement les pailles se sècheraient et ne pourraient servir de nourriture aux larves.

Plusieurs écrivains européens ont traité de cet insecte et de ses habitudes. La notice de John Curtis dans son célèbre ouvrage *Farm Insects* (Insectes agricoles), publié en 1860, est probablement la mieux connue. Elle rend compte des observations de Herpin et d'autres auteurs français. L'étude la plus complète de l'insecte est celle du Dr Comstock dans le bulletin susmentionné.

Voici un résumé de l'histoire naturelle de la mouche-à-scie du blé :—

Les œufs sont déposés à l'intérieur de la tige de blé juste avant que les épis se dégagent de la gaîne; ils sont insérés dans le vide du chaume à travers un petit trou pratiqué par la femelle à l'aide de sa tarière. L'œuf éclôt au bout de peu de jours, et la jeune larve grossit rapidement, ayant atteint tout sa croissance avant que la paille mûrisse et se durcisse; elle est alors descendue de l'entrenœud supérieur de la tige au plus bas, en se nourrissant surtout de la substance des nœuds mais aussi du tissu intérieur de la tige. Vers le moment où le grain mûrit, elle descend au nœud le plus bas et juste au-dessus de la surface du sol ronge un anneau dans l'épaisseur de la paroi du chaume de manière à arriver presque à la surface extérieure mais pas tout à fait. (fig. 2, *c*.) Cet anneau a pour but de permettre à la mouche-à-scie de s'échapper facilement au printemps. La larve file ensuite un mince cocon délicat; et, comme la larve de la plupart des mouches-à-scie, elle reste dans un état de torpeur jusqu'au printemps suivant, où elle se transforme en pupe quelques jours seulement avant sa dernière transformation en insecte parfait. La date de ce dernier changement varie évidemment suivant la saison et la localité. L'adulte est une mouche à quatre ailes d'un noir lustré, à bandes et taches jaunes, et l'abdomen légèrement comprimé. La tête est grosse, à yeux prominents, et il y a aussi près du sommet de la tête trois ocelles ou yeux simples très petits. Les antennes sont un peu en forme de massue et se composent d'environ vingt segments. La femelle est tant soit peu plus grosse que le mâle et moins tachée de jaune. La longueur moyenne est d'environ $\frac{1}{3}$ de pouce (mâle, 8 mm.; femelle, 10 mm.). Cet insecte est intéressant au point de vue scientifique, car on doit le classer entre les vraies mouches-à-scie (Saw-flies, Tenthrédinides) et les queues-cornues (Horn-tails, Urocérides) ainsi appelées en raison d'un appendice aïgu et en forme de corne que les larves portent à l'extrémité du corps.



Fig. 2.—Base de paille infestée par la mouche-à-scie du blé : *a*, cocon ; *b*, tampon de vermoulure ; *c*, anneau rongé ; *d*, vermoulure dispersée. (Figure courtoisement prêtée par le professeur J. H. Comstock.)

Il est évident par l'examen des différentes transformations que l'insecte se rapproche davantage des queues-cornues. La

mouche-à-scie du blé est indigène dans la plus grande partie de l'Europe, et certaines années, particulièrement en France, elle a causé de grandes pertes. M[lle] Eleanor A. Ormerod en parle dans plusieurs de ses excellents rapports, et fait voir que, quoique assez nombreuse chaque année, elle n'est qu'à l'occasion un sérieux ennemi du producteur de blé.

La question de l'introduction de cet insecte européen en Amérique présente quelque intérêt aux entomologistes, et il est difficile de se rendre compte comment elle peut avoir eu lieu. Le professeur Comstock, toutefois, ayant trouvé quelques cocons dans la paille au-dessus du point où elle aurait été coupée par la moissonneuse, pense " qu'un petit nombre d'insectes sont probablement emportés des champs de blé dans la paille, et par suite il y a danger de la dissémination de cet insecte de cette manière. Il est probable que l'insecte a été introduit dans ce pays dans de la paille d'emballage et qu'il peut ainsi être transporté plus loin de la même manière." (*Bull. n°* 11, p. 141).

Il est naturellement possible que l'insecte ait été introduit de cette manière, et, bien qu'il ait été signalé seulement dans les localités susmentionnées, il est très probable que, le dommage étant si difficile à remarquer, il a passé inaperçu dans beaucoup d'endroits où il existe. On ne l'a encore trouvé dans aucune autre graminée que dans le blé et le seigle. Quant à sa présence à Ithaca, M. Slingerland m'écrit le 28 décembre 1896 :—" Le *Cephus pygmæus* n'a pas, que je sache, attiré l'attention dans notre localité, ni dans notre Etat, depuis que le professeur Comstock a publié son *Bulletin* 11. Je ne sache pas qu'il existe dans aucun autre Etat, quoiqu'on suppose qu'il se trouve dans l'Ohio et la Virginie de l'Ouest."

Remèdes.—Comme presque toutes les larves passent l'hiver à la base de la paille, il est tout à fait évident que le remède le plus pratique consistera à traiter les chaumes, de manière à détruire les larves ou les pupes avant que les mouches ne se dégagent. C'est ce qu'on peut faire soit par un labour profond après la moisson ou par le brûlis, qui pour une autre raison aussi sera certainement une pratique des plus utiles au Manitoba ; car dans cette province, par suite de l'habitude d'ensemencer le blé le même terrain pendant plusieurs saisons successives, certaines mauvaises herbes ont pris une extension considérable. Le brûlis des chaumes en automne détruira certainement des nombres considérables de ces herbes et de leurs graines et en même temps les larves de la mouche-à-scie du blé. Les cultivateurs ont chaque année au Manitoba beaucoup plus de paille qu'ils ne peuvent en utiliser comme fourrage ou autrement, et, par suite, dès qu'ils savent combien il leur en faudra, ils brûlent chaque printemps le reste, qui est une quantité considérable, simplement afin de s'en débarrasser. Si la mouche-à-scie du blé venait à se multiplier assez pour affecter sensiblement le rendement, il serait sans aucun doute sage de brûler dès l'automne la paille inutile, puisqu'on sait que quelques-uns aux moins des cocons sont formés dans la paille.

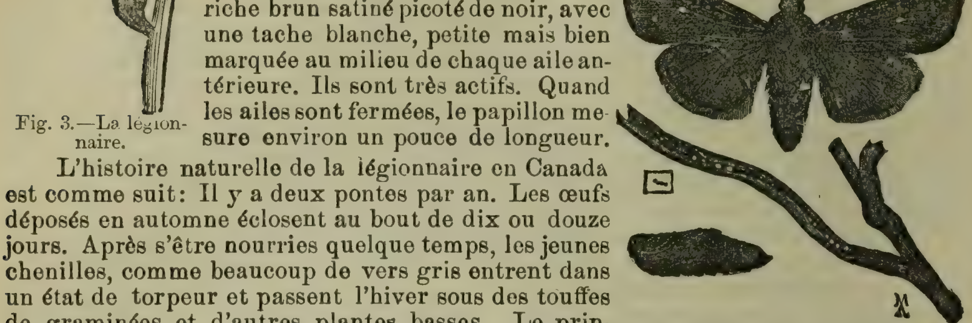
LA LÉGIONNAIRE

(Army-worm, *Leucania unipuncta*, Haw.).


Fig. 3.—La légionnaire.

Attaque.—Chenilles à raies brunes ou quelquefois noirâtres (fig. 3), qui dévorent les feuilles et les tiges des graminées et de beaucoup d'autres herbes basses. Quand elles attaquent les céréales, elles coupent souvent l'épi. Au terme de leur croissance, de plus d'un pouce et demi de longueur, et quand elles sont en grand nombre, émigrant en légions d'un lieu de pâture à un autre. Les chenilles pleinement développées s'enfoncent dans le sol et s'y transforment en chrysalides brun clair, d'où les papillons se dégagent au bout d'environ deux ou trois semaines.

Les papillons (fig. 4) sont d'un riche brun satiné picoté de noir, avec une tache blanche, petite mais bien marquée au milieu de chaque aile antérieure. Ils sont très actifs. Quand les ailes sont fermées, le papillon mesure environ un pouce de longueur.


Fig. 4.—Chrysalide, papillon et œufs de la légionnaire.

L'histoire naturelle de la légionnaire en Canada est comme suit: Il y a deux pontes par an. Les œufs déposés en automne éclosent au bout de dix ou douze jours. Après s'être nourries quelque temps, les jeunes chenilles, comme beaucoup de vers gris entrent dans un état de torpeur et passent l'hiver sous des touffes de graminées et d'autres plantes basses. Le printemps suivant elles achèvent de se développer, se repaissant des premières feuilles de l'herbe et des céréales, et les papillons apparaissent en juin. Ceux-ci déposent les œufs pour la seconde génération, laquelle d'ordinaire est de beaucoup la plus abondante et la plus dévastatrice. Vers la fin de juin, dans cette partie-ci du Canada, les jeunes chenilles, lorsqu'elles sont nombreuses, sont assez grosses pour attirer l'attention par leurs ravages. Elles ont atteint leur plein développement vers la première semaine d'août, époque à laquelle elles s'enterrent d'un pouce ou deux dans le sol, où elles passent à l'état de chrysalides, et deviennent papillons vers la fin du mois.

Beaucoup d'observateurs ont remarqué que les légionnaires sont souvent destructrices dans les étés après des années de sécheresse exceptionnelle et qu'elles sont rarement nombreuses deux années de suite dans le même endroit. En 1895 les collecteurs d'insectes furent frappés du nombre de papillons de la légionnaire qui entraient dans les maisons ou qu'on voyait dans plusieurs parties de l'Ontario. On craignit dès lors que les légionnaires ne donnassent de l'ennui cette année-ci. C'est ce qui a été le cas, car en juillet et août nous avons reçu des rapports de ravages sérieux de presque toutes les parties de la province, depuis le comté de Russell dans l'extrême est jusqu'en Essex dans l'extrême ouest, et depuis le Welland jusqu'au district d'Algoma. Les pertes, d'après le *Crop Report* (Rapport sur les récoltes) de l'Ontario, du 13 août 1896, ont été surtout considérables dans les comtés d'Essex, de Kent, de Haldimand, de Welland, de Lambton, de Huron et de Wellington. Dans quelques-uns des Etats-Unis du Nord les dommages ont aussi été très sérieux. Le *Crop Report* du Massachusetts pour juillet 1896 contient un bon article sur ce sujet par M. A. H. Kirkland, et, à la dernière réunion de l'Association of Economic Entomologists à Buffalo en août 1896, d'autres entomologistes mentionnèrent aussi les dégâts des légionnaires.

La légionnaire, dans les circonstances ordinaires, vit sur différentes plantes de la famille des graminées, paraissant préférer surtout l'avoine et le mil (timothy); mais elle fait quelquefois un tort sérieux au seigle, à l'orge, au blé et à beaucoup d'autres graminées, ou même, quand elles leur manquent, aux pois, aux fèves, aux laitues et aux autres légumes. M. Kirkland dit qu'elles ont cette année causé des

pertes considérables dans les marais à canneberge du Massachusetts. Il a aussi fait quelques observations intéressantes sur les dates d'apparition des différentes générations et trouvé qu'il y avait eu cette année trois pontes au Massachusetts. Comme il est dit plus haut, nous n'avons que deux pontes en Canada, mais d'après le Dr L. O. Howard, il peut y avoir dans le Midi jusqu'à cinq ou six générations. Dans le *Crop Report* de l'Ontario susmentionné il est donné une longue liste d'extraits de lettres de correspondants de toutes les parties de l'Ontario. Les extraits suivants de quelques-uns de mes correspondants contiennent d'intéressants renseignements sur le sujet, et font foi du nombre excessif des papillons de nouveau cette année. Dans les résultats de M. Metcalfe à Port Hope, qui a capturé un grand nombre de papillons, nous pouvons trouver la suggestion d'un remède qu'il y aurait avantage à employer sur une plus grande échelle quand on remarquerait que les papillons sont exceptionnellement nombreux. Naturellement, quand c'est le cas, on devrait non seulement capturer autant de papillons que possible, mais aussi, partout où on le pourrait, avoir recours en automne ou au commencement du printemps, au brûlis des terrains infestés et être l'année suivante sur le qui-vive de manière à appliquer les remèdes bien connus dès la première apparition des légionnaires.

"Marshville (Monk, Ontario), 3 juillet.—Vous trouverez ci-inclus quelques-uns des insectes des plus voraces qui pullulent dans mon seigle ; ils l'ont presque détruit et sont maintenant en marche vers mon maïs. Quels sont-ils ? Combien de temps vivent-ils ? Comment les combattre ? Ils paraissent être sortis de mon seigle d'automne. Se bornent-ils à ce grain ? Ils ont dévoré le mil qui était dans le seigle, et ont laissé le trèfle jusqu'ici, mais la faim le leur fera sans doute bien aussi manger. Veuillez me donner une réponse aussi prompte que possible."—J. E. Reamly.

"Humberstone (Welland, Ontario), 9 juillet.—J'écris au sujet d'une vermine qui est apparue tout à coup dans ce district il y a huit jours, le 2 courant—la légionnaire. Ce lieu-ci est un village sur le canal Welland, à un mille au nord de Port-Colborne et du lac Erié. A environ un mille au-dessous d'ici et sur une longueur de deux ou trois milles est une étendue de terrain bas dont le sol est une terre franche noire. C'est dans ce terrain, sur la ferme de James Phillips, à deux milles au nord d'ici, que l'on a remarqué les premières légionnaires en quantités innombrables détruisant surtout l'avoine et le maïs. Dans l'avoine, ces vers prennent d'abord les feuilles, puis la panicule, ensuite la tige. Quelques cultivateurs appliquent du vert de Paris à leur maïs. Font-ils bien ? N'est-ce pas dangereux ? Comment les empêcher de détruire l'avoine ? Et peut-on les empêcher d'envahir un champ ? Il y a des chenilles de différentes tailles, depuis un demi-pouce à un pouce et demi de longueur et de couleur foncée. Tout ce que je puis apprendre des cultivateurs quant à leur origine, c'est que la nuit du 1er juillet il y avait eu une légère gelée, et quand ils examinèrent leurs champs le matin suivant ils trouvèrent des quantités innombrables de ces chenilles dans leur avoine et leur maïs. Elles arrivent en telles masses qu'elles anéantissent tout sur leur passage et, à moins que nous ne trouvions quelque moyen d'arrêter leurs dévastations, elles feront bien du mal. Le terrain bas dont j'ai parlé est la partie la plus maltraitée. Nous aimerions une lettre de vous aussitôt que possible."—C. E. Thompson.

"Diamond (Carleton, Ont.), 8 déc.—J'ai reçu votre lettre et votre rapport traitant des légionnaires, et vous remercie bien sincèrement pour votre prompte réponse à mes questions. Je suivis vos conseils,—l'emploi du rouleau pour les écraser et le tracé de sillons sur leur chemin—et j'ai trouvé ces moyens très effectifs. Je me suis servi d'un rouleau à trois segments et il a très bien fait sur le terrain plat. Dans le terrain inégal, j'ai tracé trois sillons et dans le troisième creusé des trous selon votre conseil ; il n'en est pas passé une demi-douzaine. C'était un pâturage, et les chenilles avançaient vers le grain, mais elles n'y sont pas arrivées, de sorte que je n'ai rien à dire sur la manière de les combattre dans le grain. Dans quelques parties de ce canton de Fitzroy elles ont fait beaucoup de dégât dans le grain."—John Greene.

"Jermyn (Peterboro', Ontario), 10 août.—Je vous envoie quelques papillons qui sont entrés hier soir dans notre maison par milliers."—Samuel Armstrong.

"Toronto, 18 août.—Les papillons de légionnaires ont été très nombreux, littéralement en nuages partout pendant les trois premières semaines d'août.—J. H. McDunnough.

"Port-Hope (Durham, Ont.), 11 août.—J'ai plusieurs grands chèvrefeuilles dans mon jardin couverts de baies qui le soir attirent des milliers de papillons de légionnaires."—Révd C. J. S. Bethune.

"Port-Hope, 11 nov.—J'ai fait cet automne des captures qui peuvent être d'une utilité économique, plus de six cents papillons de légionnaires, la plupart femelles, appâtés au sucre. Ne serait-ce pas un moyen de combattre l'insecte que de tuer les papillons ainsi attirés ?

"Tandis que je collectionnais des chenilles le printemps passé, la légionnaire ne paraissait pas aussi commune que d'ordinaire, c'est pourquoi j'ai été surpris de voir le grand nombre de papillons qui volaient la première semaine de juin. Ils se massaient sur le dessous des branches de pin et planaient en petits nuages sur les fleurs de l'épine-vinette. Il n'y a point eu de légions en marche dans le voisinage immédiat. Elles s'attaquaient au chiendent (*Agropyrum*), à la sétaire et au sarrasin sauvage. Après l'arrachage des pois, les chenilles se mettaient à l'abri sous les tiges, et j'ai eu toute facilité pour les examiner. Le plus grand nombre étaient marquées de blanc par les œufs d'une mouche Tachine. Les très utiles barbeaux, le *Calosoma calidum* et le *Harpalus caliginosus*, étaient très actifs à les dévorer. Ces barbeaux étaient en nombre extraordinaire, tellement que, lorsque le vent tournait après avoir soufflé de la terre vers le lac, il en amenait sur le rivage des quantités; on aurait pu les ramasser par pleins seaux.

"Vers le 10 août, je commençai à appâter au sucre; j'étendais l'appât sur les piliers d'un hangar tourné vers le nord; quoique ce ne fût pas l'exposition la plus favorable, les papillons y venaient à plaisir. Le plus grand nombre capturés en une soirée fut le 17 août, où j'en pris plus de cent avant neuf heures. Le 25 août j'en avais pris plus de 600. L'appât employé était fait en dissolvant du sucre dans de l'eau chaude et ajoutant assez de rum pour donner une odeur agréable."

"Port-Hope, 1er déc.—Un grand nombre de nos barbeaux (coléoptères) communs, et d'autres insectes, sont rejetés sur le rivage ici, comme à Toronto et à Grimsby. Quand le vent a soufflé du nord un jour ou deux, il tourne en général vers le sud, et alors est le moment ici pour recueillir les barbeaux sur le rivage du lac. Quand j'étais à Grimsby (de l'autre côté du lac) en 1894, le vent ne souffla vers le rivage que deux ou trois fois, mais il apporta alors des spécimens de plusieurs insectes rares."—W. Metcalfe.

Remèdes.—Sous ce chef je n'ai rien à ajouter à ce qui suit, emprunté à mon rapport pour 1894 :—

"Bien que ces insectes ne se rencontrent qu'accidentellement en grand nombre, et cela seulement dans quelques localités, ils sont toutefois fort répandus en Canada, et se trouvent surtout dans les terrains bas, où les chenilles trouvent un milieu favorable à leur développement et abondance de nourriture. On a aussi remarqué que la légionnaire abonde davantage dans les saisons humides succédant à un automne sec, le temps humide lui fournissant sur une vaste étendue les mêmes conditions qu'elle trouverait dans son habitat particulier, c'est-à-dire dans les terrains bas marécageux et herbeux.

"Lorsque les chenilles n'apparaissent qu'en nombre restreint, elles trouvent une nourriture abondante et ne contractent pas alors l'habitude de marcher en légions, c'est-à-dire de se transporter d'un endroit où elles ont tout dévoré vers un nouveau champ de pâture. Mais lorsque leurs nombres sont excessifs, elles doivent nécessairement voyager d'un lieu à un autre ou bien mourir de faim. On peut les empêcher de passer de champ en champ en traçant avec la charrue un profond sillon qui leur coupe le passage. Il faut nettoyer ce sillon de façon à ce que le talus le plus près du champ qu'on veut protéger, soit perpendiculaire ou légèrement surplombant. De douze pieds en douze pieds environ on creuse des trous dans la tranchée ainsi formée. Les chenilles, quand elles y sont arrivées ne peuvent grimper en haut le talus opposé et après quelques tentatives infructueuses, suivent la tranchée jusqu'à ce qu'elles tombent dans les trous, où on peut les détruire en les recouvrant de terre que l'on foule ensuite, ou bien, comme le conseille le professeur Lugger, du Minnesota, en les traitant avec une dose libérale de pétrole et d'eau. Un ossé même peu profond suffit si la terre est assez ameublie pour empêcher les che-

nilles de remonter. En traînant un billot continuellement le long de ce fossé, on tue ou écrase suffisamment à peu près toutes les chenilles qui s'y trouvent réunies.

" Si on ne creuse pas de trous, les chenilles ont bientôt rempli la tranchée quand elles sont très nombreuses, et elles le franchissent en marchant sur les corps de leurs camarades. Pour le cas où quelques chenilles réussiraient à franchir le fossé, il serait bon de saupoudrer ou asperger une étroite bande des plantes au delà du fossé, avec un fort mélange de vert de Paris dilué soit avec 25 fois son poids de farine, de cendre ou de plâtre, soit avec de l'eau, à la dose d'une once par seau d'eau.

" Si l'attaque a été très sévère dans une localité, on fera bien de brûler le vieux gazon et le chaume soit en automne soit au printemps; on détruit ainsi beaucoup des jeunes chenilles en même temps que les vieilles tiges que les papillons au printemps semblent rechercher de préférence pour y déposer leurs œufs.

" Un des côtés consolants en rapport avec une invasion de légionnaires, est le fait qu'il est extrêmement rare que les insectes fassent leur apparition en grand nombre deux années de suite dans la même localité. Cela vient de ce qu'ils sont presque invariablement accompagnés de parasites ennemis qui les détruisent si bien que deux années de suite de légionnaires dans une même localité est chose presque inouie."

PLANTES FOURRAGÈRES.

Pendant l'été de 1896 les plantes fourragères ont souffert surtout des ravages de la légionnaire et des sauterelles. Mention a été faite parfois des dégâts commis par la mouche de la graine de trèfle, qui est toutefois bien plus répandue dans le pays qu'on n'en peut juger par les rapports reçus, car c'est seulement dans les districts où l'on produit la graine que les correspondants en parlent. Sans aucun doute beaucoup de trèfle a été tué par les sécheresses de 1895 et de 1896 et par les grands froids de décembre 1895 et de janvier 1896, survenus quand il n'y avait point de neige sur le sol. Le dommage causé par le ver rongeur de la racine du trèfle (*Hylesinus trifolii*, Miller) a été signalé par M. R. A. Harvey, de Laskay (York, Ontario).

Les VERS BLANCS, larves des différentes espèces de hannetons (June beetles, *Lachnosterna*) ont été signalés comme faisant du tort aux prairies et aux pelouses. M. J. F. McDonald, de Dunnville (Monck, Ont.) mentionne les bons offices des rouges-gorges (*Merula migratoria*) et des pivards (high-holders, *Colaptes auratus*), qui détruisaient les vers blancs dans une pelouse infestée. M. Caius M. C. Hubble, de Sand Hill (Peel, Ont.), s'est aussi plaint de leurs dévastations :—" Il y en a toute la saison parmi les pommes de terre, carottes, maïs et navets, mais surtout parmi les carottes. J'en ai trouvé jusqu'au 6 novemble; ils étaient dans la même condition que ceux que j'avais détruits en été. J'ai à côté de mon jardin plusieurs grands peupliers, ce qui est sans doute la cause des quantités de ces vers; car un morceau de terrain contigu au mien, où il n'y a que trois ou quatre pommiers, en avait très peu. Environ un dixième de mou terrain où j'avais des carottes blanches était très infesté, mais j'en ai trouvé dans d'autres cultures. Il est exceptionnel que nous en ayons ici en si grands nombres."

Le KERMÈS COTONNEUX DES GRAMINÉES (Cottony Grass-scale, *Eriopeltis festucæ*, Fonsc.).—L'été passé il n'a guère été fait mention de cet insecte, duquel j'ai traité dans mon dernier rapport. M. D. J. Crawford, de Sydney Mines (Cap Breton, Nouvelle-Ecosse), dit :—" J'ai remarqué que les sacs d'œufs ont commencé à apparaître vers le 21 juillet, et ils étaient loin d'être aussi nombreux que l'année dernière, mais il y en a eu quelque peu dans d'autres localités. Je pense qu'il d'sparaîtront tout à fait dans un an ou deux."

SAUTERELLES.—Les trois espèces de sauterelles qui cette année ont commis des déprédations dans les champs de plantes fourragères et de grain dans tout le pays, sont les mêmes qui avaient causé du tort l'année passée savoir la la locuste à cuisses rouges commune (*Melanoplus femur-rubrum*, DeG., fig. 5), la petite locuste voyageuse

(*M. atlanis*, Riley) et la locuste à deux bandes (*M. bivittatus*, Say). Elles ont été, d'après les rapports, très nombreuses dans certaines partie de l'Ontario et de Québec. Dans le *Crop Report* de l'Ontario du 13 ooût, il y a de nombreuses mentions de leurs attaques sur le blé de printemps et celui d'automne, l'orge, le maïs, les pâturages et même le houblon.


Fig. 5.—Locuste à cuisses rouges.

Les locustes sont en général désignées par les correspondants sous le nom de "sauterelles," et, quoique les entomologistes affirment que "locuste" est le nom correct pour les espèces à courtes antennes (les Acridiides), le nom de "sauterelle" est d'un usage si universel et si bien compris par le public en général qu'il est certainement à propos de reconnaître ce mot, au moins, dans des rapports préparés spécialement pour les cultivateurs ou d'autres qui, à peu d'exceptions près, ne sont pas entomologistes. C'est surtout le cas parce qu'il est difficile de comprendre pourquoi le mot "sauterelle" devrait être réservé pour désigner les Locustides ou sauterelles à longues antennes, tandis que le mot "locuste" que nous supposerions naturellement devoir s'appliquer aux Locustides, devrait être le nom populaire des Acridiides ou espèces à courtes antennes.

La correspondance touchant les sauterelles, leurs ravages leurs ennemis a été trop considérable la saison passée pour que nous puissions reproduire ici davantage que quelques extraits.

"St-Lin (L'Assomption, Québec), 7 juin.—Veuillez m'indiquer le moyen le meilleur et le plus économique pour détruire les sauterelles. Elles menacent de détruire toute la récolte."—J. P. Archambauet, *secrétaire du cercle agricole.*

"Mastaï (comté de Québec), 19 août.—Les sauterelles dévorent les choux."—H. F. Hunt.

"Port Elgin (Bruce, Ont.), 16 juin.—Pendant ces dernières semaines il y a eu dans ces environs une plaie de sauterelles. Elles suivent les bords des chemins, broutant l'herbe si ras qu'on dirait que le feu y a passé. De loin en loin elles passent dans les champs, et anéantisseut tout ce qui se présente, avoine, foin, pâturage; les pois, jusqu'ici sont la seule exception. Le soir elles se réunissent en myriades innombrables sur les clôtures des champs qu'elles attaqueront ensuite, et leurs mandibules font une impression sur les poteaux et les planches mêmes; quand vieut la chaleur du jour elles recommencent leur œuvre de destruction. Y a-t-il quelque moyen de mettre un terme à ce terrible fléau et de sauver les récoltes? Pourrait-on les disperser quand elle se mettent à fourrager ou les détruire la nuit sur les clôtures?"

"Le 26 juin.—Les champs ont été dévastés par les sauterelles. Les pâturages sont comme grillés par le feu, et l'on a dans quelques endroits commencé à faucher l'avoine et le blé d'automne verts. Nous remarquons sous leurs ailes un petit insecte rouge, qui en détruit quelques-unes, mais il ne manque pas de jeunes pour prendre leurs places. Si l'état de choses actuel continue bien plus longtemps, il ne restera plus grand'chose. Je crains qu'il ne soit maintenant presque trop tard pour essayer la pelle traînante, car les sauterelles peuvent bien voler. De tous les insectes malfaisants ce sont les pires que nous ayons jamais vus."—A. Beaton.

"Ashgrove (Halton, Ont.), 14 septembre.—Les sauterelles ont été très nombreuses cette année dans certaines sections de pays, mais ont été moins généralement répandues dans toute la contrée que d'autres années. Dans certains endroits pierreux, on aurait dit à un certain moment qu'elles allaient faire tout disparaître. Elles ont nui surtout aux graminées, au blé de printemps, à l'avoine et aux navets."—George Hardy.

"Osnabruck Centre (Stormont, Ont.), 23 novembre.—Les insectes les plus nuisibles avec lesquels nous ayons eu à lutter par ici ont été les sauterelles et la mouche à patates. Quant aux sauterelles, elles ont fait beaucoup de mal pendant quelque temps, mais elles ont disparu, autant que je me rappelle, vers le 1er août. Elles ont nui surtout aux champs de grain à côté des pâturages ou des prairies."—A. S. Hodgins.

Remède—Quand les sauterelles apparaissent en nombres excessifs, elles deviennent souvent un sérieux fléau pour l'agriculteur. Le moyen le plus effectif de les détruire

est l'usage de la pelle traînante (hopper-dozer) qui a été décrite dans des rapports précédents. Quand les sauterelles ne sont pas trop nombreuses, on se trouve bien de l'emploi de mélanges empoisonnés. J'en citerai l'exemple suivant :—

" Princeton (Brant, Ont.), 23 juin.—J'essaie de me débarrasser des sauterelles en mélangeant ensemble du son, du vert de Paris et de la mélasse, et en mettant de petits tas de ce mélange dans différents endroits dans un champ. Pouvez-vous recommander quelque meilleur moyen de les exterminer ? Elles font déjà beaucoup de tort à mes récoltes."

" Le 7 juillet.—Quant au mélange de son, de vert de Paris et de mélasse, je l'ai appliqué de même que vous avez dit que l'on appliquait le mélange mentionné dans votre lettre. J'en ai mis autour de six acres de fèves que les sauterelles détruisaient aussi vite qu'elles pouvaient. Dans le champ à côté j'avais six autres acres de fèves semées une semaine plus tard. Quand j'eus mis le mélange dans le premier champ, les sauterelles n'y firent plus de mal, mais s'attaquèrent aux fèves de l'autre champ. L'ayant remarqué, je mis le mélange autour du second champ et arrêtai par là les dégâts dans ce champ aussi. Je remarquai plusieurs sauterelles mortes autour des tas et suppose que d'autres étaient allées mourir sur les clôtures. Est-ce le poison qui les a fait cesser de dévorer les fèves, ou bien celles-ci étaient-elles devenues trop dures pour les sauterelles, c'est ce que je ne saurais dire. Quoi qu'il en soit, les ravages prirent fin après cette application. Tout à côté de la première parcelle de fèves, j'avais près de cinq acres de pommes de terre qui allaient fleurir. Nous y appliquâmes du vert de Paris mélangé avec du plâtre à amendement, contre la mouche à patate, quelques jours après avoir mis le poison à la deuxième parcelle de fèves. Les sauterelles coupaient alors les tiges de pommes de terre ; il y avait des tiges coupées d'un pied de longueur. En parcourant dernièrement le champ de pommes de terre j'y ai vu des centaines de sauterelles mortes. En ce moment-ci il y a des millions de sauterelles sur ma ferme et elles font bien du mal à mon avoine. Je crains qu'il ne soit trop tard pour les arrêter; je vais néanmoins essayer le mélange empoisonné dans les champs. Mon opinion est jusqu'ici qu'il faut appliquer le mélange, surtout dans les prairies, de bonne heure au printemps avant que les sauterelles aient leurs ailes et avant qu'elles aient abondance de quoi manger, puis répéter les applications à intervalles fixes."—J. E. Richardson."

D'après les réponses reçues aux questions envoyées par le professeur Panton, les sauterelles figuraient au second rand quant à l'importance des dommages dus l'année passée aux insectes en Ontario. Il n'y a aucun doute qu'au commencement de la saison elles n'aient commis beaucoup de dégâts ; néanmoins, un des phénomènes les plus remarquables de l'année a certainement été la diminution générale et soudaine dans le nombre de ces insectes, et qui a commencé vers le 1er août.

Un fait curieux qui a trait à la disparition soudaine des sauterelles en août dernier m'a été communiqué par Mme J. Cunningham Stewart, d'Ottawa, qui, en voyageant sur le lac Huron, vit des masses de sauterelles flottant dans le lac. Mme Stewart m'a aussi renvoyé à M. Wm Lockerbie, machiniste du vaisseau à vapeur "Athabaska" de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui les avait remarquées dans un voyage précédent. M. Lockerbie m'a écrit : "Quant au nombre de ces insectes, je puis seulement dire, qu'il y en avait des masses d'un demi-acre d'étendue ou davantage, et il paraissait y avoir un grand nombre de ces masses, tellement que lorsque le vent soufflait vers la baie (Georgienne), elles flottaient en haut la rivière d'Owen-Sound et remplissaient les baies." M. Lockerbie suppose qu'elles pouvaient avoir été jetées dans le lac par un vent violent :

Jugeant d'après un grand nombre de lettres de mes correspondants, ainsi que d'après mes propres observations, je suis sûr que la disparition soudaine des sauterelles sur de grandes étendues de pays en Canada a été due à peu près entièrement à quatre espèces de parasites bien connus : un champignon, des vers intestinaux, les vers de deux espèces de mouches et la mite à sauterelles. Tous ces parasites bienfaisants sont bien connus des entomologistes et ont déjà été fréquemment observés ; mais, comme ils ont excité tellement d'intérêt, je donne ici une courte note sur chacun d'eux, que beaucoup, j'en suis sûr, auront du plaisir à lire.

PARASITES DES SAUTERELLES.

Maladie fongueuse des Sauterelles.—Un de nos alliés les plus effectifs pour la destruction des sauterelles quand elles sont en nombres excessifs est un champignon (fungus) parasite connu sous le nom d'*Empusa grylli* (Fresenius) Nowakowski. Il produit une maladie très infectieuse, dont on observe fréquemment les effets, mais dont on reconnaît rarement la cause. Nous avons reçu des locustes affectées de Princeton et de plusieurs autres endroits de l'Ontario. La maladie paraît aussi avoir été très virulente près de Montréal. M. T. A. Crane écrivait de Montréal à la date du 1er août:—"Il y a quelques jours les sauterelles attaquaient vigoureusement mon avoine. Hier soir, en les examinant de nouveau, je remarquai qu'elles étaient cramponnées aux sommets des tiges, mais toutes mortes. Aux unes il manquait la tête, aux autres l'abdomen." Ceci décrit bien l'apparence des sauterelles qui ont succombé à la maladie.

Pendant le mois d'août et plus tard, c'était chose commune que de voir aux environs d'Ottawa et dans presque tous les autres lieux que j'ai visités, des quantités de différentes espèces de sauterelles, particulièrement de la locuste à deux bandes, suspendues sans mouvement, généralement près du sommet des tiges de graminées et d'autres plantes (fig. 6.) Quand on les examinait on les trouvait mortes et le corps fréquemment desséché, fragile et contenant une matière pulvérulente. Cette poudre n'est autre que les spores d'un champignon parasite très proche parent d'un autre bien connu et fréquemment observé, l'*Empusa muscæ*, qui détruit chaque année tant de mouches domestiques, les laissant mortes sur les vitres, les rideaux, les plantes, etc., avec un dépôt des spores du champignon formant comme un nuage autour d'elles. Dans certaines circonstances, dépendant probablement beaucoup du temps—on considère un temps chaud brumeux comme favorable—la maladie susmemtionnée devient souvent une épidémie des plus fatales. Chacun des corps momifié est un centre d'infection contenant des myriades de spores, dont chacune emporté par le vent ou par la pluie, si elle tombe sur une sauterelle dans les conditions favorable, est capable de causer sa mort. Cet utile parasite, qui rend des services si importants, fut en premier lieu signalé à l'attention sous le nom d'*Entomophthora calopteni* par le professeur Herbert Osborn dans l'Iowa, qui publia ses observations, accompagnées de la description originale du professeur Bessey, dans le *Bulletin n°* 2, Iowa Agr. Coll., 1884. La figure originale ci-jointe, qui a été courtoisement prêtée par le professeur Otto Lugger, de l'université du Minnesota, représente très bien une sauterelle à deux bandes tuée par la maladie et dans son attitude particulière.



Fig. 6.—Locuste à deux bandes tuée par la maladie. (O. Lugger.)

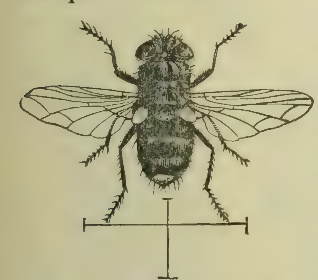
Les mouches Tachines.—M. J. E. Richardson, de Princeton, qui, comme ses lettres en témoignent, est un observateur attentif et exact, écrit:—

"Le 7 juillet.—J'ai dernièrement remarqué, surtout l'autre jour après une pluie, des mouches qui attaquaient les sauterelles. Une demi-douzaine en poursuivaient une, et dès qu'elle se posait les mouches se précipitaient sur elle."

Le professeur Riley explique ce qui se passait dans ce cas, dans le *First Report* (Premier Rapport) de la Commission entomologique des Etats-Unis sur la locuste des Montagnes Rocheuses, page 319: "Les parasites internes les plus communs des sauterelles sont les larves de certaines mouches appartenant au genre *Tachina*, de couleur grise, à deux ailes, et ressemblant beaucoup aux mouches de maison.

"Ces mouches Tachines attachent fermement leurs œufs—qui sont ovales, blancs, opaques et tout à fait durs—à des parties du corps que leurs victimes ne peuvent facilement atteindre avec leurs mandibules et leurs pattes pour les détacher. Elles attaquent les sauterelles à vol lent pendant qu'elles volent, et il est fort amusant de voir les furieux efforts que fait une sauterelle afin d'échapper à une

mouche Tachine qui la harasse. La mouche voltige alentour, guettant une occasion favorable, et, quand la sauterelle saute ou s'envole, elle s'élance et essaie de fixer son œuf sous l'aile ou sur le cou. Elle manque son coup maintes fois, mais elle persévère et en général atteint son but. Avec les sauterelles à vol rapide, elle a encore plus de difficulté; mais, quoique la sauterelle change constamment de direction dans ses efforts pour lui échapper, la mouche la serre toujours de plus près et réussit d'ordinaire à atteindre son but, soit tandis que la sauterelle est encore au vol, ou plus souvent au moment même ou elle se pose, Les jeunes vers qui éclosent de ces œufs pénètrent dans le corps de la sauterelle, et quand ils se sont repus des parties grasses du corps, sans toucher aux organes vitaux, ils quittent leur victime et s'enfoncent dans le sol où ils se changent en pupes-en-barillet brunes et en forme d'œuf desquelles les mouches se dégagent la même saison ou seulement le printemps suivant. Une sauterelle infestée par ce parasite est moins agile qu'elle ne le serait autrement; néanmoins elle meurt rarement avant que les vers soient sortis de son corps. Il nous est souvent arrivé en arrachant les ailes de sauterelles qui sautaient encore, de trouver que leur corps ne semblait être qu'une simple écorce remplie de vers; et ce parasite est si effectif que dans certaines parties des Etats-Unis de l'Ouest le sol est souvent couvert de sauterelles des Montagnes Rocheuses mortes et mourant par cette cause."


Fi. 7.—(Mouche tachine.)

Il y a plusieurs espèces de ces mouches Tachines, et nous en avons obtenu l'été passé deux espèces différentes, l'une de spécimens envoyés par M. Richardson, et une autre beaucoup plus grosse, *Exorista flavicauda*, Riley (fig. 7), dont nous avons reçu des spécimens de plusieurs localités. Cette dernière espèce est aussi intéressante parce que c'est l'ennemi de la légionnaire qui plus que toute autre réduit les nombres de cette pernicieuse chenille quand ils deviennent excessifs. Il y a en outre des espèces parasites de mouches à viande (*Sarcophaga*), qui ressemblent beaucoup aux Tachines, mais s'en distinguent par leurs antennes qui sont poilues au lieu d'être lisses.

Vers intestinaux des sauterelles (Hair-worms, Hair-snakes).—Ces créatures sont de très curieux objets, non seulement pour ceux qui ne connaissent pas leurs mœurs, mais aussi pour tous ceux qui ont étudié leur remarquable histoire naturelle. Plusieurs correspondants ont remarqué l'été passé leur grande abondance dans certains endroits; et leurs bons offices comme ennemis parasites de beaucoup d'espèces de sauterelles, de grillons et d'autres insectes nuisibles font qu'il est à propos de présenter une courte esquisse de ce qu'on sait à leur égard. Beaucoup d'idées erronées ont cours sur leur vraie nature, notamment celle qu'ils ont quelque rapport avec les serpents (snakes) ou que ce sont des crins (hairs) de cheval qui par quelque mystérieuse cause sont devenus capables de vivre et de mourir. Les serpents en effet appartiennent à la classe d'animaux d'une organisation très supérieure que l'on appelle Vertébrés, ou animaux à colonne vertébrale, tandis que les vers en question sont des Entozoaires ou vers intestinaux, section de la classe des Articulés qui ont le corps composé de segments. La supposition qu'un crin de cheval ou toute autre matière organique morte pourrait jamais devenir une créature vivante, est trop absurde pour qu'il soit besoin de faire plus que la mentionner.

Fig. 8.—Œuf de gordius contenant un embryon complètement développé—fortement grossi. (D'après Leidy.)

Nous devons reconnaître qu'il y a des lacunes dans notre connaissance de l'histoire naturelle des vers des sauterelles et concernant lesquelles il semble impossible de présenter aucune suggestion. On sait positivement que les œufs de certains vers de sauterelles sont déposés dans l'eau et que les jeunes vers quand ils sont éclos commencent leur existence à l'état d'animaux se mouvant en liberté qu'on a ensuite vus pénétrer dans des insectes aquatiques à travers la peau délicate des articulations des jambes et y vivre un certain temps à l'intérieur d'une cellule. On les trouve ensuite comme parasites internes de poissons dont la nourrriture se compose en grande partie d'insectes aquatiques.

Quand les jeunes vers arrivent dans l'estomac, leurs cellules sont dissoutes par l'effet de la digestion, et à l'aide de crochets spéciaux qu'ils ont autour de la tête (fig. 9.), ils pénètrent dans la couche muqueuse de l'estomac du poisson, où ils s'enkystent de nouveau. Au bout d'un certain temps ils passent de l'estomac du poisson dans l'eau, après quoi on ne sait ce qu'ils deviennent jusqu'à ce qu'on les retrouve comme parasites d'insectes de différents ordres, et il est difficile de comprendre comment il est possible pour ces vers d'entrer dans le corps d'insectes aussi agiles que les sauterelles et les grillons, qui de plus vivent en général dans les lieux secs. Il est vrai toutefois, comme on l'a remarqué que les coléoptères, araignées et sauterelles qui vivent dans les endroits bas et humides sont les plus infestés. Il est certain en tout cas que les vers en question sont parasites internes d'un grand nombre d'insectes et qu'on en a vu des spécimens pondre des œufs et ces œufs éclore des vers qui ont passé par les stades décrits ci-dessus.

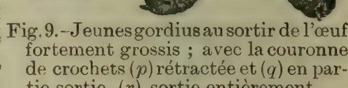


Fig. 9.–Jeunes gordius au sortir de l'œuf fortement grossis ; avec la couronne de crochets (p) rétractée et (q) en partie sortie, (r) sortie entièrement.

Les vers des sauterelles sont de deux espèces qui à première vue semblent ne différer guère que par la couleur : les uns gris brunâtre, de 6 à 12 pouces de longueur et dont la plus grande épaisseur ne dépasse pas un vingtième de pouce, appartenant au genre *Gordius ;* ce sont ceux dont nous venons de décrire les mœurs ;—et les autres de couleur blanche, plus longs et plus minces, appartenant au genre *Mermis*, qui ressemblent aux gordius par leurs habitudes de parasitisme, mais ont un mode de développement tout différent, et une structure interne différente. On trouve fréquemment des spécimens des deux espèces dans le même insecte. Les œufs de mermis sont déposés dans le sol, et les vers à l'éclosion ressemblent à leurs parents pour la forme ; ils montent à la surface du sol et commencent aussitôt leur vie de parasite en pénétrant dans le corps de quelque insecte ; après avoir pris tout leur développement ils percent la peau de leur hôte et s'enterrent dans le sol, où les organes génitaux se développent et où ils passent l'hiver à des profondeurs diverses, et au printemps ils pondent leurs œufs. J'ai reçu de M. T. Pearson, jardinier de l'Hon. M. Sydney Fisher, à Knowlton (Québec), un spécimen de 17 pouces de longueur qu'il avait trouvé en décembre sous une pierre à six pouces de profondeur au-dessous de la surface du sol.

Comme je l'ai déjà dit, ces vers parasites infestent des vers de différents ordres. M. W. Hague Harrington, d'Ottawa, m'écrit :—" J'ai fréquemment remarqué des gordius dans des sauterelles, et dans une occasion j'ai trouvé deux petits spécimens de mermis dans une coccinelle (*Hippodamia 13-punctata*)."

Dans le *First Report* de la Commission entomologique des Etats-Unis, le professeur Riley a réuni à peu près tous les faits connus concernant ces créatures. Je cite ce qui suit :

" Non seulement on trouve fréquemment ces vers dans différentes locustes, mais le professeur Leidy en a un provenant d'une blatte. Ils se rencontrent aussi dans beaucoup d'autres insectes et petits animaux, tels que coléoptères, papillons, abeilles, mouches, araignées et escargots. En général, les vers quittent les lépidoptères tandis que ceux-ci sont à l'état de larve ou plus rarement à l'état de chrysalide, tandis qu'ils ne sortent le plus souvent des coléoptères et des orthoptères qu'après l'arrivée de ces insectes à l'état parfait."

Bien que mes correspondants fassent souvent mention de gordius et de mermis, ils mentionnent rarement la différence des deux espèces. Je ne me rappelle pas avoir jamais auparavant reçu autant de demandes de renseignements sur ces vers que cet été passé ; la raison en a été naturellement leur abondance exceptionnelle. M. J. H. Vivian, de Toronto, fait rapport sur une observation remarquable de ces vers à Toronto :—" Le 14 octobre.—La première fois que j'en vis, ils étaient par millions tant des blancs que des gris. J'ai un grand jardin et il était presque impossible de trouver un espace de deux pouces entre les masses de ces vers. Il était tombé une forte pluie la nuit précédente. Ce qui me frappa le plus ce fut leurs

mouvements de serpent : presque debout sur leurs queues, ils balançaient dans l'air l'extrémité supérieure de leur corps sur une longueur de deux pouces."

L'automne passé ces vers étaient très abondants; on en remarquait fréquemment sur les trottoirs où des grillons et des sauterelles avaient été écrasés. Il n'y a aucun doute que ces parasites ne diminuent sensiblement le nombre des insectes qu'ils infestent, mais l'assertion que les sauterelles infestées ne pondent point d'œufs n'est du moins pas toujours vraie. En octobre je trouvai une femelle de la locuste à deux bandes qui avait été écrasée tandis qu'elle déposait ses œufs entre deux planches d'un trottoir ; en l'examinant de près je trouvai qu'elle avait pondu cinq ou six œufs et que son abdomen en contenait plusieurs autres, outre un spécimen de gordius et deux de mermis.

La mite à sauterelles.—Le parasite des sauterelles qui a probablement été le plus fréquemment remarqué et qui a été très commun l'été passé, est la petite mite rouge, *Trombidium locustarum*, Riley, qui à l'état de larve est souvent un objet très apparent sur les corps des sauterelles. Les larves sont de petites mites rouge vif, en forme de sac, à six pattes (fig. 10*a*.), qu'on trouve souvent fixées en nombres

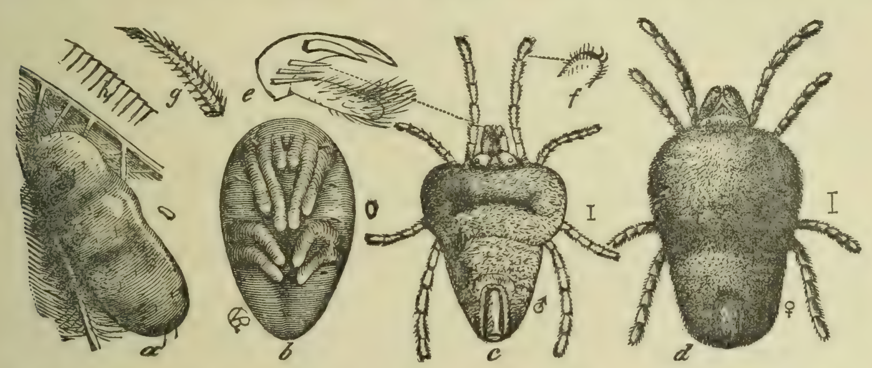


Fig. 10.—Mite à sauterelle : *a*, larve au terme de sa croissance, sur le point de quitter l'aile d'une sauterelle ; *b*, pupe ; *c*, mâle adulte ; *d*, femelle—grandeur naturelle indiquée à droite ; *e*, griffe et pouce palpaires.

variés à la base ou près de la base des ailes des sauterelles adultes, mais quelquefois aussi sur les nymphes. Quand elles sont pleinement développées, elles ont environ un vingtième de pouce de longueur sur une largeur moitié moindre. L'histoire naturelle de ces utiles alliés, qui, bien que si petits, détruisent tant de sauterelles nuisibles, a été élucidée par le Dr Riley. Les œufs sont pondus au printemps en masses de 300 à 400, un pouce ou deux au-dessous de la surface du sol. Ces œufs donnent naissance à de petites mites rouge orangé (fig. 11*b*), qui, étant très petites, se frayent facilement un passage entre les particules du sol et se fixent aux corps des insectes, choisissant en général la base des ailes d'où leurs hôtes ne peuvent les faire partir. Là elles enfonçent leurs fines mandibules dans les tissus du corps de leur victime et restent fermement fixées, suçant son sang et vivant entièrement à ses dépens, jusqu'au terme de leur développement comme larves. Le Dr Riley pense que cette période d'attachement à

Fig. 11.—Mite à sauterelle : *a*, femelle avec sa masse d'œufs (d'après Emerson) ; *b*, larve nouvellement éclose—la grosseur naturelle indiquée par le point dans le petit cercle ; *c*, œuf ; *d*, *e*, coquilles d'œufs après l'éclosion. (D'après Riley.)

leur hôte dure rarement plus d'une quinzaine de jours. A mesure qu'elles grossissent, leur corps augmente tellement de volume que leurs pattes deviennent difficiles à voir, et beaucoup de personnes prennent les mites pour les œufs de quelque parasite. Mais si on les examine de près, on peut voir qu'elles ont six pattes, ce que l'on reconnaît maintenant pour être l'un des caractères des larves de mites du genre *Trombidium*. Dès que les larves ont atteint toute leur taille, elles abandonnent leurs hôtes et tombent sur le sol, où, sous quelque abri temporaire, elles se transforment graduellement en pupes à l'intérieur de leur peau de larve. Finalement, la vieille peau de larve et la nouvelle à l'intérieur, qui était celle de la pupe, crèvent à la fois, et la mite s'en dégage à l'état parfait ayant huit pattes. Ces mites se voient fréquemment à la campagne, et par l'intensité de leur couleur écarlate velouté elles attirent l'attention même des personnes qui n'étudient pas les insectes. Elles passent l'hiver à l'état parfait et frappent souvent la vue sur le sol au commencement du printemps avant qu'il y ait encore beaucoup de verdure. Cet insecte est utile non seulement sous la forme de larve, où il vit aux dépens des sauterelles, mais encore à l'état parfait, où il en cherche les œufs et les dévore.

Je donne ci-dessous quelques extraits de lettres de correspondants qui ont remarqué ces mites :—

"Craighurst (Simcoe, Ontario), 19 déc.—Il en est arrivé avec les sauterelles comme vous dites. Elles sont écloses en nombres immenses, et nous avons craint un moment qu'elles ne fissent beaucoup de mal ; mais elle sont disparues au commencement d'août ou à la fin de juillet. La plupart avaient sous leurs ailes de petits œufs rouges."—G. C. Caston.

"Princeton (Brant, Ont.), 23 juin.—En examinant quelques locustes ou sauterelles, j'ai trouvé à la surface inférieure de leurs ailes de tout petits insectes—parasites, je suppose. Il y en avait sur presque toutes. Ces insectes sont rouge vif et ont pour la plupart environ un vingtième de pouce de longueur ; il y en a de beaucoup plus petits."—J. E. Richardson.

"Doe Lake (Muskoka, Ont.), 18 août.—Les sauterelles ont beaucoup nui aux graminées et au grain, particulièrement dans les terrains sableux légers ; elles ont beaucoup d'œufs rouges sous les ailes. Sont-ce des parasites ?"—F. C. Judd.

"Omemee (Victoria, Ont.), 3 août.—Je vous envoie une sauterelle commune qui a des insectes rouges sur le corps. Ceux-ci sont très nombreux cette année, mais je crains qu'ils ne soient venus trop tard pour empêcher les sauterelles de causer du tort."—E. S. Morgan.

"Louise (Grey, Ont.), 26 sept.—Les sauterelles sont arrivées vers le 1er juin en troupes compactes et ont détruit presque tout le foin. Le blé de printemps et l'orge ont surtout souffert; de fait, c'est à peine s'il est rien resté de l'un ou de l'autre par ici. L'avoine a donné de 10 à 12 boisseaux par acre. Les pois ont assez bien rapporté. Les sauterelles sont toutes disparues vers le 1er août."—George Last.

"London (Middlesex, Ont.), 7 déc.—Je n'ai jamais tant vu de sauterelles que dans une partie du canton de McGillivray vers le milieu de juin, mais à moins de deux ou trois milles de part et d'autre elles étaient rares. Là où elles étaient très nombreuses, je n'ai point trouvé de mites à sauterelles; où elles étaient rares, presque toutes étaient infestées."—J. Dearness.

La Cantharide grise.

Aucun article sur les ennemis parasites communs des sauterelles ne serait complet sans quelque mention des cantharides, qui à l'état de larves dévorent les œufs des sauterelles. L'été passé comme c'est d'ordinaire le cas après une année à sauterelles, les cantharides ont commis de grands dégâts sur les pommes de terre et les haricots et plusieurs espèces de légumes.

"Grenville (Argenteuil, Québec), 11 juin.—Je vous envoie par la poste des spécimens d'un ennemi de la pomme de terre qui est nouveau pour moi: Sur une parcelle de pommes de terre de 20 pieds sur 40, il y en avait plusieurs milliers. Il y a deux jours je traversai la parcelle, et n'y vis rien de particulier. Maintenant il reste à peine une feuille sur les tiges."—Roger Hamilton.

" Staynerville (Argenteuil, Québec), 18 juin.—J'ai un champ de fèves à cheval qui a bien levé et poussait bien, mais ces deux ou trois derniers jours, une espèce de barbeau bleuâtre fait disparaître toutes les feuilles."—WM. NICHOLS.

" Chêneville (Labelle, Québec), 16 juin.—Je vous envoie quelques insectes qui sont en nombres extraordinaires sur mes patates, dont ils dévorent rapidement les feuilles. J'ai traité les plantes avec un mélange de 1 livre de vert de Paris dans 200 gallons d'eau et les insectes disparaissent déjà."—H. LEFEBVRE.

M. L. Lepage, de Minerve, dans le même comté, a aussi envoyé des spécimens.

" Port-Arthur (Ont.), 23 juin.—Je vous adresse ci-joint des insectes pris sur des pommes de terre près d'ici, où ils défeuillent les plantes. Ils paraissent être bien plus nuisibles que le barbeau de la pomme de terre. C'est la première fois que nous avons eu dans ce district un ennemi de la feuille de la pomme de terre."—JOSEPH G. KING.

" Montréal (Québec), 25 juin.—Je vous envoie des barbeaux qui l'année passée ont fait quelque tort sur ma ferme et cette année en ont fait beaucoup. Leur préférence paraît être pour les feuilles tendres et délicates, mais quand celles-ci leur manquent, ils s'attaquent à tout ce qui se rencontre. Ils ont commencé par le *Caragana gracilis*, l'*Aralia spinosa* et le *Clematis flammula* et fini par les pommes de terre et les tomates. Ils viennent par centaines et défeuillent entièrement toute branche qu'ils attaquent."—THOS. A. CRANE.

" Montréal (Québec), 24 juin.—Je vous envoie des échantillons d'un barbeau qui attaque les fèves de Windsor. Nous cultivons ces fèves depuis trois ans à Lachine. La première année elles produisirent bien ; la suivante cet insecte apparut en quantité et les maltraita sérieusement. Fatigués de les ramasser à la main, nous essayâmes un mélange de vert de Paris avec de la farine ou de l'eau, j'oublie lequel, et toutes les plantes périrent. Cette année-ci nous avons davantage de fèves que d'ordinaire, mais elles ont été attaquées par ces voraces insectes. Nous avons ramassé les barbeaux en les faisant tomber dans un mélange de pétrole et d'eau, ce qui paraît les tuer. L'année passée un certain nombre se porta sur les pommes de terre et y fit quelque mal, mais rien de sérieux. Cette année-ci ils ne s'en prennent qu'aux fèves. Ils ne naissent pas sur notre terrain, mais s'abattent en essaims, ayant toute leur taille. Il nous semble qu'il faudrait pour les détruire un mélange qui serait dangereux pour les plantes, mais peut-être pouvez-vous nous indiquer un remède. Il faut les ramasser au moins une fois par jour (plus souvent même les premiers temps), mais leurs nombres ne diminuent guère. C'est un travail si fatiguant, que nous ne serons guère disposés à semer une autre année notre fève favorite, et nous ne sommes pas les seuls."—A. H. CHAMBERS.

" Port-Arthur (Algoma, Ont.), 5 sept.—En juillet mes fèves à cheval ont été infestées de barbeaux noirs que j'ai quelquefois vus sur les pommes de terre. Je crois qu'elles ont moins produit. Je n'ai pas osé faire usage de poison sur des plantes à donner au bétail. J'en ai tué autant que possible à la main, mais ils ont défeuillé beaucoup de tiges."—WILLIAM WILSON.

" Petitcodiac (Westmoreland, Nouveau-Brunswick), 9 déc.—Les cantharides noires ont été sur mes fèves à cheval à peu près en aussi grands nombres que l'année passée."—D. SINCLAIR SMITH.

Tous les spécimens reçus cette année étaient de la cantharide grise (*Macrobasis unicolor*, Kirby). Ici à la ferme expérimentale la même espèce a été abondante et importune sur les haies de Caragana, sur quelques autres arbrisseaux légumineux dans le jardin botanique et sur l'*Aralia chinensis*. Les dégâts sont sérieux tant qu'ils durent, mais ils cessent bientôt. De plus, les insectes ne se montrent pas chaque année en nombres aussi considérables. On les remarque rarement excepté les années suivant celles où les sauterelles ont été exceptionnellement nombreuses, ce qui se comprend facilement quand on se rappelle que les larves se nourrissent d'œufs de sauterelles. Pour la même raison, nous pouvons espérer que l'année prochaine il y aura peu de plaintes des ravages des cantharides sur les fèves et autres plantes, par suite de la diminution marquée dans les nombres des sauterelles après le 1er août dernier. Dans les localités sujettes aux visites des cantharides il faut avoir l'œil ouvert pour remarquer leur apparition en juillet, et, dès qu'on en voit, il

faut les combattre soit à l'aide d'un filet à manche qu'on promène sur les plantes ou en les faisant tomber dans un vase contenant de l'eau et un peu de pétrole (huile de charbon). Quand le champ est trop grand pour cela, on les détruira par une prompte application de vert de Paris, 1 lb. dans 100 gallons d'eau, ou 1 lb. dans 50 de farine.

Au sujet de ce que dit plus haut M. A. H. Chambers, je crois que les fèves ont dû être détruites par quelque autre cause que le vert de Paris, car quelques-uns de mes correspondants et moi-même aussi nous avons appliqué un mélange beaucoup plus fort sur les fèves sans leur causer aucun dommage.

Sauterelles sur l'île de Sable.

Dans mes rapports pour 1894 et 1895 j'ai parlé des torts sérieux causés par les sauterelles sur l'île de Sable, au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Ils ont été si considérables l'année passée qu'il a été nécessaire d'acheter 50 tonnes de foin pour la subsistance des chevaux et du bétail pendant l'hiver. L'été passé les dégâts ont été beaucoup moindres. Le régisseur de l'île écrit:—"Le 7 sept.—Dans quelques jours nous aurons terminé la récolte de foin, qui est forte cette année, car nous avons eu des brouillards continuels et d'abondantes pluies depuis juin jusqu'au milieu d'août. Les sauterelles, bien que nombreuses, n'ont fait guère de mal. Presque partout la végétation a été si vigoureuse que l'on ne s'est pas aperçu de leur présence." Dans une précédente lettre du 12 juin, le régisseur exprimait l'opinion que l'on ne pourrait pas bien faire usage de pelles traînantes dans l'île de Sable, en raison de la surface inégale et du sable mouvant par places. Il a acheté des dindes et élevé un grand nombre de poulets, qui ont sans doute été utiles en détruisant beaucoup de sauterelles. Les jeunes sauterelles se sont montrées en premier lieu à la station n° 4 vers le 24 mai, mais à la station principale on n'en a vu qu'au 12 juin.

PLANTES-RACINES ET LÉGUMES.

Nous avons la saison passé reçu peu de plaintes de ravages d'insectes sur les plantes-racines. Il va sans dire qu'il est venu de toutes les parties du pays les demandes ordinaires contre l'ALTISE DU NAVET (Turnip Flea-beetle, *Phyllotreta vittata*, Fab.), mais les pertes n'ont pas été considérables. On commence à bien connaître le meilleur remède—saupoudrer les plantes dès qu'elles sont levées avec du vert de Paris (1 partie) et du plâtre à amendement (50 parties). Au mois de juin cet insecte, à l'état parfait et à l'état de ver, a été importun dans les jardins à Ottawa sur le cresson, particulièrement sur les variétés frisées. Sur les plantes jeunes, on s'est bien trouvé d'un mélange de vert de Paris et de farine; mais plus tard, quand le cresson a été prêt pour la table, on a eu recours à des déchets de tabac en poudre et on a tenu le cresson coupé court. Les larves sont des vers minces brun foncé, piquetés de noir, de $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{16}$ de pouce de longueur; le plus grand nombre font des galeries à l'intérieur des tissus des feuilles, mais quand elles sont presque complètement développées, elles percent le mince épiderme et se repaissent quelque temps à la surface. Je n'ai jamais pu en trouver sur les racines ni à leur intérieur. Au terme de leur croissance, elles s'enfoncent dans le sol, quelquefois jusqu'à trois pouces de profondeur et en ressortent à peu près trois semaines plus tard sous la forme bien connue de barbeaux, d'environ $\frac{1}{8}$ de pouce de longueur, à deux larges bandes onduleuses jaunes le long du dos. On remarque rarement les larves, parce qu'au milieu de juin la demande du cresson de jardin pour salade ou condiment a cessé par suite de l'abondance des radis et légumes semblables. Le tort causé aux feuilles à ce moment est par conséquent de peu d'importance, car les larves ne sont jamais en assez grand nombre pour empêcher la formation des graines sur les plantes qu'on laisse monter. Quand on veut avoir des feuilles vertes, le meilleur moyen est de hâter le développement en arrosant fréquemment et coupant les feuilles dès qu'elles sont à point pour la table. Nous avons trouvé qu'une faible solution de nitrate de

soude (1 once dans 3 gallons d'eau) appliquée avec soin aux racines deux fois par semaine est un stimulant à prompte action. Il y a ainsi production abondante de feuilles avant que les larves aient eu le temps de se développer. Quand toutefois une planche est très infestée, la seule chose à faire est de couper toute la planche et d'arroser libéralement; le cresson poussera aussi plus vite si l'on ombrage les planches.

Dans les territoires du Nord-Ouest et l'ouest du Manitoba le BARBEAU ROUGE DU NAVET (Red Turnip Beetle, *Entomoscelis adonidis*, Fab.), a fait quelque tort aux choux, aux navets, mais on en a eu facilement raison là où on a appliqué du vert de Paris.

Le BARBEAU BARRÉ DU CONCOMBRE (Striped Cucumber Beetle, *Diabrotica vittata*, Fab.) a causé beaucoup de perte sur les melons, les citrouilles et les concombres dans plusieurs parties de l'Ontario. Les barbeaux parfaits s'attaquent aux fleurs et aux feuilles, et les vers aux racines dont ils creusent l'intérieur. Les remèdes qui ont donné le plus de satisfaction consistent à saupoudrer les plantes de vert de Paris et de cendre sèche (dans le rapport de 1 à 50) ou à les couvrir, jusqu'à ce que les plantes aient poussé des coulants et deviennent trop grandes, avec un morceau de gaze ou de toile à fromage, supporté par deux ou trois bâtons plantés dans le sol, et dont on maintient les bords par une poignée de terre de chaque côté. Ce moyen de protection a été en premier lieu conseillé par le Dr Clarence Weed, dans un Bulletin de la Station expérimentale de l'Ohio pour septembre 1889, et a été employé avec beaucoup de succès par quelques-uns de mes correspondants, en particulier dans la culture de jardin. Pour empêcher la ponte des œufs et aussi pour tuer les jeunes larves, si l'on ne fait pas usage des abris en gaze, on se trouve bien de mettre une petite quantité de poudre de tabac ou de sable imprégné de pétrole autour du pied des tiges.

Le VER GRIS DU TRÈFLE (Clover Cut-worm, *Mamestra trifolii*, Esp.).—Pendant le mois d'août j'ai reçu de quelques localités du comté de Peterboro' (Ontario), des spécimens du ver gris du trèfle qui, me disait-on, ravageait les pois, les navets et d'autres plantes. Il y en avait tellement, qu'ils s'étaient mis, comme les légionnaires, à émigrer en masses de champ en champ en quête de nourriture. Le ver gris du trèfle est une chenille épaisse, verte, lisse, à dessins noirs ou gris extrêmement variables quant au foncé de la couleur du fond ainsi que dans la forme et la grandeur des dessins ; certains spécimens paraissent être tout verts, tandis que chez d'autres les dessins foncés s'étendent sur toute la surface dorsale. Longueur, environ 1 pouce ½. Voici une description plus détaillée de la chenille pleinement développée :—

" Chenille noctuide vert foncé à bande dorsale très étroite ; une bande jaune subdorsale interrompue, bordée en dessus d'une ligne moins continue de macules d'un noir velouté ; au-dessous des spiracules, une large bande rose, bordée en dessus et en dessous d'une ligne blanche. Au-dessus de la ligne blanche supérieure est une ligne noire qui s'élargit en une tache noire autour de chaque spiracule. Tout le corps tacheté de blanc sur la surface verte lisse, qui a en conséquence une teinte glauque. L'étroite bande dorsale consiste en une suite de ces taches ; sur l'espace dorsal ces taches sont ombrées de noir, ce qui fait que cette surface est plus foncée que le reste du corps. Pattes et fausses-pattes vertes, comme le corps. Tête verte, portant sur la partie supérieure de la face et sur les joues des nuages de taches blanches. Quelques-unes de ces chenilles étaient simplement vert pâle avec dessins noirâtres ; d'autres avaient les macules sur tout le coprs tellement ombrées de brun qu'elles rappelaient l'apparence de la légionnaire. Il y avait des spécimens à nuances intermédiaires entre toutes ces couleurs."

" Birdsall (Peterboro', Ont.), 10 août.—Je vous envoie par même courrier une boîte contenant une demi-douzaine de chenilles qui m'ont presque détruit un champ de pois. Veuillez m'en dire le nom, et s'il n'y a pas de danger à ensemenser ce champ de blé d'automne, le mois prochain, ou bien si ces chenilles reviendront probablement le dévorer l'année prochaine ou cet automne? Le terrain en est presque couvert. Elles sont apparues il y a environ deux semaines. Elles ont détruit plusieurs parcelles de navets dans ces environs. Je vous envoie aussi un échantillon de tige de pois en partie dévorée par elles."

"Le 17 août.—Merci pour votre prompte réponse à ma lettre au sujet des chenilles Il se peut que comme vous le dites, les dégâts sur les pois soient moindres que je ne m'y attendais d'abord, car les pois sont devenus si vite durs que les vers ont dû les abandonner. Ils se sont tous dirigés vers le sud-est et doivent à ce moment être tous tombés dans la rivière ou le lac. Ils n'ont pas attaqué mes navets, qui étaient à l'ouest du champ; mais beaucoup de mes voisins au nord et à l'ouest ont eu les leurs détruits par ces chenilles."—F. BIRDSALL.

"Birdsall (Peterboro', Ont.), 25 novembre.—Les navets attaqués étaient à côté d'un champ de pois, et pendant quelque temps nous pensions que quelque nouvel insecte nuisible était apparu; mais, quand nous fauchâmes les pois, le mystère fut éclairci, car c'était évidemment la même sorte de chenille que l'on trouve toujours sur les pois, seulement cette année elles étaient beaucoup plus nombreuses que d'ordinaire et elles ont passé des pois aux navets. Les feuilles supérieures des pois et les extrémités des tiges elles-mêmes étaient dévorées; mais les gousses étaient trop près d'être mûres pour avoir souffert beaucoup. Je n'ai jamais vu rien de semblable. Le sol était litéralement couvert de chenilles. Nous appliquâmes du vert de Paris aux navets, et il fit sans doute effet, mais les insectes étaient si nombreux qu'il en venait toujours de nouveaux pour prendre la place des morts. Les navets près des pois étaient les plus maltraités. Ils poussèrent ensuite de nouvelles feuilles, mais les racines ne se développèrent guère, et nous n'eûmes qu'une demi-récolte environ. Il paraissait y avoir au moins une demi-douzaine d'espèces de chenilles. Je ne pouvais voir chez quelques-unes aucune différence d'avec la chenille ordinaire du chou. Il y avait ensuite toutes les nuances de vert et de brun avec différents dessins: les unes avec deux rangs de bandes jaunes, d'autres avec deux rangs de taches jaunes le long du dos, d'autres avec des taches noires et d'autres colorées simplement de vert de brun ou de noir. J'ai entendu dire que les chenilles étaient nombreuses dans quelques parties des cantons voisins, mais dans ce voisinage immédiat je ne crois pas que leur ravages aient été très considérables. Il n'y en avait près d'ici sur aucune autre plante que sur les pois et les navets, et les navets seuls ont eu beaucoup de mal."—ROBERT TUDHOPE.

"Villiers (Peterboro', Ont.).—La chenille verte qui a détruit nos navets n'a pas touché à nos pois, mais il y en avait des milliers sur les navets et les carottes, faisant beaucoup de tort. Un de nos voisins, M. James Fife, dit qu'il y en avait des millions sur ses navets et ses carottes, et qu'elles ont diminué sa récolte de moitié environ. M. George Webber a appliqué du vert de Paris à ses navets, mais avec peu d'effet, les nombres étant si considérables."—PHILIP W. ELMHIRST.

Remèdes.—Quand ces chenilles prennent l'habitude de la légionnaire d'avancer en légions de champ en champ, un sillon tracé à travers leur ligne de marche les arrête effectivement. Si elles sont assez nombreuses pour remplir le sillon, ce qui sera rarement le cas, on peut facilement les tuer en traînant sur elles un billot pesant. Sur les plantes-racines et d'autres plantes, le seul moyen pratique de les détruire est d'appliquer du vert de Paris soit en poudre, soit dans l'eau. On recommande aussi de labourer tard en automme. Comme le ver gris du trèfle passe l'hiver à l'état de chrysalide à l'intérieur d'une mince cellule à une petite distance en dessous de la surface du sol, un labour tardif bouleverse beaucoup de cellules et expose les insectes aux gelées et à leurs ennemis carnassiers.

La CHENILLE ZÉBRÉE (Zebra Caterpillar, *Mamestra picta*, Harris).—Nous avons reçu beaucoup de lettres où l'on se plaignait des dommages causés par la chenille zébrée, qui était abondante dans la partie est de l'Ontario. Il y a chaque année deux pontes de cet insecte. Les papillons de la première génération se dégagent de la chrysalide en mai et pondent leurs œufs en larges plaques à la surface inférieure des feuilles de plusieurs espèces de plantes. Les jeunes chenilles éclosent huit à dix jours plus tard et restent pendant quelque temps en troupes, dévorant toute la partie cellulaire verte des feuilles où elles produisent de grandes taches blanches très apparentes. Quand elles sont devenues plus grosses elles se séparent et vivent isolément. Les chenilles de la première ponte ont achevé leur croissance vers le milieu de l'été, où elles ont alors deux pouces de longueur: elles sont brillamment, colorées noir velouté sur le dos, avec deux bandes jaunes d'or bor-

dées de lignes blanches sur les côtés. La tête, les pattes thoraciques et les fausses-pattes sont brun rougeâtre vif. Au terme de leur croissance ces chenilles se filent un léger cocon juste au-dessous de la surface du sol, et les papillons apparaissent vers la première semaine d'août; ils sont d'une couleur plutôt terne, brun violâtre, à ailes inférieures blanches, et ont environ 1 pouce ½ d'envergure.

Les œufs de la seconde génération sont pondus en août et en septembre, et les chenilles sont des plus tardives de l'année. Comme leurs couleurs sont si voyantes, on les remarque souvent voyageant en quête de nourriture tard en automne, où la plupart des plantes sont gelées et tuées. Elles passent l'hiver à l'état de chrysalide au-dessous de la surface du sol.

Les plantes qui ont le plus souffert la saison passée des ravages de la chenille zébrée ont été les pois, en particulier les pois d'odeur dans les jardins, les navets, le trêfle, les pommes de terre et les choux.

En outre, dans les jardins à fleurs ces insectes ont fait beaucoup de mal à presque toutes les plantes annuelles. On a trouvé à Ottawa les œufs et les troupes de jeunes chenilles de la seconde ponte en nombres remarquables en août sur la luzerne et sur les feuilles des lis et des glaïeuls.

Les œufs étaient très infestés par deux tout petits parasites, le *Trichogramma pretiosa*, Riley, et un *Telonomus*, déjà remarqués dans ces œufs en 1892, et les jeunes chenilles étaient aussi détruites par un *Apanteles* à Ottawa et à Birdsall.

"Birdsall (Peterboro', Ont.), 18 août.—Il y a deux espèces de chenilles qui font beaucoup de tort à mes navets, une verte et une bandée de jaune et de noir. Je suppose qu'un mélange de vert de Paris et de plâtre serait le meilleur remède. Veuillez me dire si vous pensez qu'il y eût danger à donner au bétail les racines ainsi traitées."—F. Birdsall.

"Omemee (Victoria, Ont.), 18 août.—Je vous envoie quelques chenilles rayées que je trouve en grands nombres sur les navets, massées sur une seule feuille; elles paraissent dévorer surtout la surface supérieure. Avec celles-ci, et nombreuses aussi mais isolées, il y en a de vertes qui dévorent les bords des feuilles et quelques-unes qui sont vertes, à taches foncées."—E. S. Morgan.

Les chenilles vertes dont parlent M. Brindsall et M. Morgan étaient celles du papillon blanc du chou (White Cabbage Butterfly, *Pieris Rapœ*, L.). Les dernières mentionnées par M. Morgan étaient des vers gris du trêfle.

"Peterboro', (Ont.), 3 septembre.—La chenille ci-incluse est très abondante cette saison dans ces environs; elle dévore les feuilles des navets."—J. A. Fife.

Remèdes.—Le meilleur remède contre ces chenilles est l'application de mélanges arsenicaux, mais elles paraissent ne pas succomber très facilement à l'action de ces poisons. M. T. W. Ramm, de Ross Mount (Northumberland, Ont.), écrivait:—"Vous connaissez les chenilles bandées de jaune de *Mamestra picta*, qui sont quelquefois nombreuses sur les pois. Il a fallu presque deux jours pour les tuer sur les pois, quoique je les aie presque ensevelies sous un mélange sec de vert de Paris, qui a en même temps détruit les pois." Un mélange à proportion plus faible de vert de Paris aurait probablement réussi sans faire de mal aux plantes de pois. Le vert de Paris, 1 livre dans 200 gallons d'eau ou avec 50 livres de plâtre à amendement sec, a donné parfaite satisfaction à Ottawa.

Il n'y a aucun danger à appréhender si l'on donne aux animaux de ferme des racines sur les feuilles desquelles on a appliqué du vert de Paris suivant les instructions. Il se passe toujours plusieurs semaines—et ceci à une saison pluvieuse de l'année—entre le moment où les applications sont nécessaires et celui où l'on donne les racines aux animaux. Si toutefois on avait quelque doute qu'il fût resté quelque poison à leur collet, on peut facilement couper les feuilles plus près de la racine que d'ordinaire et il n'y aura plus possibilité de danger; car c'est seulement à l'aiselle des feuilles que le poison aurait pu être retenu.

On peut profiter de l'habitude des chenilles de rester en troupes quand elles sont jeunes, pour en détruire un grand nombre en août et septembre en cueillant les feuilles qui les portent et les écrasant.

Le petit papillon blanc du chou (Small White Cabbage Butterfly, *Pieris Rapœ*, L.).—Cet insecte a été deux fois nommé dans les extraits de lettres qui précèdent,

comme nuisant aux navets, et d'autres correspondants en ont aussi parlé; mais on s'est surtout plaint de leurs ravages sur les choux. Il est peu d'insectes dont il soit plus facile d'avoir raison, si l'on s'y prend au bon moment.

Le meilleur remède contre cet insecte, d'après mon expérience, est sans aucun doute la poudre de pyrèthre ou poudre à insectes qu'on a diluée dans quatre fois son poids de farine ordinaire et qu'on a ensuite conservée pendant vingt-quatre heures dans un vase hermétiquement fermé jusqu'à ce que le principe vénéneux ait imprégné tout le mélange. Il suffit de saupoudrer les plantes infestées d'un peu de ce mélange pour faire périr toutes les chenilles et cela dans un intervalle de temps remarquablement court. La poudre de pyrèthre tue par contact, soit à l'état de poudre sèche ou en décoction, de sorte que les chenilles qui ne sont pas atteintes par la poudre même succombent à l'effet du principe vénéneux du pyrèthre que la pluie ou la rosée condensée entraîne plus avant parmi les feuilles. Ce remède est si efficace et si bon marché que je ne crois pas à propos d'en recommander aucun autre. Le pyrèthre a aussi l'avantage, tout en étant si fatal aux insectes, d'être parfaitement inoffensif à l'homme et aux animaux supérieurs.

La DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE ou "mouche à patate" (Colorado Potato-beetle, *Doryphora 10-lineata*, Say) paraît être, somme toute, l'insecte agricole le plus importun du pays. Le professeur Panton, de Guelph, exprime la même opinion dans son rapport sur les réponses aux questions qu'il avait adressées aux cultivateurs de l'Ontario en leur demandant quels insectes ils considéraient comme les plus nuisibles aux plantes cultivées. En général, toutefois, les producteurs on adopté le moyen facile et peu coûteux de tenir cet insecte en échec en traitant les plantes de pommes de terre au vert de Paris dilué avec de l'eau ou quelque poudre sèche. Ce remède appliqué avec le soin ordinaire, donne excellente satisfaction.

"Quelques correspondants font rapport que la doryphore de la pomme de terre a été abondante, tandis que d'autres disent qu'elle l'a été moins que d'habitude."—*Crop Report de l'Ontario*, 13 *août*.

"Pointe de Bute (Westmoreland, Nouveau-Brunswick).—Les barbeaux à patate ont fait moins de dommage cette saison-ci que la dernière."—HOWARD TRUEMAN.

"Alberton (île du Prince-Edonard).—La doryphore de la pomme de terre est sortie de ses quartiers d'hiver plus tard que d'ordinaire ce printemps et beaucoup se félicitaient dans l'espoir qu'elle ne reparaîtrait plus; mais elle s'est bientôt mise à l'œuvre, et si les pommes de terre ont levé tard, elle a attendu leur arrivée, et dans l'intervalle a pondu ses œufs sur les brins d'herbe. Le bon vert de Paris a sauvé la récolte. Les cultivateurs l'appliquent mieux maintenant. En général, ils ont un tonneau sur une charrette avec un bec de pulvérisation de chaque côté de manière à traiter plusieurs rangs à la fois, ce qui rend le travail facile. La superficie en pommes de terre est moindre qu'autrefois. Chaque cultivateur en plante rarement plus de deux acres. Le prix en a baissé et la mouche à patate a augmenté le prix de revient. Je crois néanmois que la mouche est sur son déclin."—Révd M. A. E. BURKE.

"Ce grand fléau de la pomme de terre, la doryphore, paraît être beaucoup moins redouté qu'autrefois. Il paraît avoir été bien tenu en échec par l'emploi du vert de Paris mêlé soit avec de l'eau soit avec du plâtre à amendement ou gypse."—*Crop Report de la Nouvelle-Ecosse, novembre*.

D'après les notes reçues de différents districts de la Nouvelle-Ecosse, contenues dans le rapport susmentionné, la doryphore de la pomme de terre a été particulièrement importune dans les comtés du nord-est.

Yarmouth (Yarmouth).—Je n'ai pas encore vu de barbeau de la pomme de terre dans mon comté. Quelques-uns se sont montrés depuis 1893 dans des localités très distantes les unes des autres, mais on ne se plaint pas d'augmentation de leurs dommages."—CHARLES E. BROWN.

"Glace Bay (Cap-Breton).—Les insectes ont fait cette année beaucoup moins de dommage aux plantes. Le plus nuisible de tous est la doryphore de la pomme de terre qui a tenu les gens en alerte, autour de chez moi. Les uns se sont servis de vert de Paris, les autres les ont ramassées à la main. Elles paraissent, néanmoins, être moins nombreuses qu'au commencement."—JAMES W. EDWARDS.

"Upper Baddeck (Victoria).—Les mouches à patates ont été très nombreuses. Je n'ai pas su que nulle part dans ce district on ait fait usage de vert de Paris, car on a un peu peur de ses propriétés vénéneuses. Nous trouvons toutefois que si nous commençons tôt, dès que les barbeaux se montrent, à traiter soigneusement les champs trois ou quatre fois pendant le même nombre de semaines, ils ne peuvent plus faire grand mal quand les plantes sont devenus fortes.—ALLAN MCMILLAN.

Berwick (King's).—La mouche à patate s'est tellement répandue qu'on considère comme une chose tout aussi naturelle d'avoir à faire usage de vert de Paris que d'avoir à planter les pommes de terre."—S. C. PARKER.

On nous a cette année fait souvent rapport des dégâts commis par les VERS GRIS (Cut-worms) sur les plantes de jardin et des champs. Les plus sérieux ont été dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le district d'Alberta; chose étrange aussi, ç'a été partout la même espèce, le ver gris à dos rouge (Red-backed Cut-worm, *Carneades ochrogaster*, Gn.). Mes correspondants prennent rarement la peine de m'envoyer des vers gris, mais presque tous ceux que j'ai reçus se sont trouvés appartenir à l'espèce susmentionnée qui a été importune au printemps de 1896. Quoiqu'il y ait plusieurs espèces différentes de vers gris, leurs habitudes sont maintenant si bien connues qu'en agissant promptement et prenant un peu de peine un jardinier ou un cultivateur clairvoyant peut en général faire beaucoup pour prévenir des pertes sérieuses. Les vers gris sont les chenilles de papillons de nuit agiles, aux couleurs ternes (fig. 12), dont il existe plus de 400 espèces dans l'Amérique du Nord. Les chenilles de ces différentes espèces varient quelque peu dans leurs habitudes, mais, en somme, elles se ressemblent beaucoup: elles sont lisses, presque nues, grisâtres, (fig. 13) de quelque couleur terne semblable au sol dans lequel elles se cachent pendant le jour. La tête est lisse et lustrée, de même qu'un petit bouclier corné sur le segment après la tête. Leurs habitudes sont presque toujours nocturnes; de jour elles restent cachées juste au-dessous de la surface du sol, et ne sortent que la nuit pour se repaître. Quand elles sont en grands nombres, elles changent un peu leurs habitudes et se repaissent aussi de jour, leur approvisionnement de nourriture se trouvant réduit. Les œufs d'où éclosent les vers gris sont pondus par plusieurs espèces en automne et par d'autres au printemps; car ces insectes, suivant l'espèce, passent l'hiver à l'état de papillon, de chrysalide, de chenille partiellement développée ou d'œuf. C'est à l'état d'œuf que le ver gris à dos rouge passe ordinairement l'hiver, sinon toujours. Des œufs pondus en octobre à Ottawa ne sont éclos qu'à la fin du mois d'avril suivant, et les chenilles prirent tout leur accroissement en six semaines; elles avaient alors 1 pouce ½ de longueur et étaient grises à large bande rouge de Sienne le long du dos. Les papillons ne se montrèrent que cinq semaines après que les chenilles se furent ensevelies pour se transformer en chrysalides. Ce ver gris est particulièrement nuisible. C'est une espèce grosse et vorace répandue sur un territoire exceptionnellement vaste, et il attaque presque toute espèce de plantes succulentes. C'est du ver gris à dos rouge qu'il est question dans presque tous les extraits qui suivent.

Fig. 12.—Papillon de ver gris (*Agrotis clandestina*).

Fig. 13.—Un ver gris (*A. clandestina*).

"Edmonton (Alberta).—Les vers gris sont aussi actifs que jamais dans le district de la rivière de la Paix."—C. BURTON.

"Edmonton (Alberta), 16 juin.—Presque tout le monde par ici est importuné par les vers gris, qui ont fait beaucoup de mal, obligeant à ensemener les jardins une seconde fois."—FRANCIS C. CLARE.

"Edmonton-Sud (Alberta), 13 juillet.—Je vous envoie une boîte contenant des vers gris. Ils sont extrêmement destructifs, coupant les tiges des choux et de toutes les plantes-racines juste au-dessous de la surface du sol, et si l'on cherche ensuite

dans la terre autour de chaque plante, on y trouve le ver. Ils sont communs dans tout ce district."—J. L. ANDREWS.

" Lacombe (Alberta).—J'ai essayé ici le trèfle alsike ; il a poussé à merveille ; mais le terrain était tellement plein de vers gris, qu'ils l'ont presque tout détruit, quoique j'en eusse ensemencé six acres environ."—HARRY SARGENT.

" Cochrane (Alberta).—Cet été pour la première fois les vers gris ont beaucoup nui à mes choux ; ils coupent les plantes au ras du sol."—JOHN DARTIGUE.

" Calgary (Alberta).—J'ai ici un assez grand jardin à légumes et à fleurs. Ce printemps les vers gris y pullulaient, ainsi que dans d'autres jardins du voisinage. Les vers sont de la couleur du sol ; ils s'enterrent le jour et sortent la nuit pour se repaître. Ils ont cessé leur dégâts après la première ou la seconde semaine de juin. J'ai dû tout planter trois fois. Les légumes préférés des vers étaient les ognons, les betteraves, les carottes, les pois, les haricots, les navets, les radis et les laitues. Pouvez-vous me dire comment débarrasser mon jardin de cette vermine ? "—E. D. H. WILKINS.

" Victoria (Colombie-Anglaise), 12 juin.—Les vers gris ont travaillé dur autour de Victoria. Un jardinier a perdu tous ses ognons, et j'ai entendu beaucoup d'autres s'en plaindre."—J. W. TOLMIE.

J'ai en même temps reçu des spécimens de M. Mont. McDonald du même endroit.

" St. John (N.-B.), 27 mai.—Veuillez m'envoyer quelques renseignements sur les vers gris. L'année passée ils m'ont causé beaucoup de tort à ma campagne. Il semble impossible de les détruire. Pouvez-vous nous indiquer un remède ? "—W. WATSON-ALLEN.

" Sussex (N.-B).—Les vers gris ont été ce printemps un terrible fléau, et plusieurs qui ont l'habitude de produire des centaines de barils d'ognons dans ces environs, n'en ont point eu du tout."—W. W. HUBBARD.

" Frédéricton (N.-B).—Nous avons eu le printemps dernier une vraie plaie de vers gris. Nos plantes-racines et jusqu'à un certain point le maïs et le grain ont considérablement souffert. Je sais un champ qui a été réensemencé quatre fois."—PERCY C. POWYS.

" Petitcodiac (N.-B).—Le ver gris est notre pire ennemi, surtout dans le gazon, même si l'on laboure en automne et au printemps."—B. SINCLAIR SMITH.

" Halifax (Nouvelle-Ecosse), 27 juin.—Comment puis-je détruire les vers gris ? Il est impossible de rien faire venir dans certains terrains de ces environs, même dans les terres nouvellement défrichées. Ils détruisent mon maïs-fourrage."—R. HUNT.

" Berwick (King's, N.-E).—Les vers gris ont fait bien du mal en Nouvelle-Ecosse cette année ; beaucoup de champs de haricots, de navets, de choux et de tomates ont souffert. Nous n'avons sauvé nos choux et nos tomates qu'en entourant de papier les tiges des plants quand nous les repiquions."—S. E. PARKER, *secrétaire Ass. Prod. Fruits.*

" Nappan (Cumberland, N.-E.).—Les vers gris nous ont passablement importunés, mais ils ont été extrêmement destructifs dans le comté d'Yarmouth."—W. S. BLAIR.

" Yarmouth (N.-E.).—Les vers gris ont été très nombreux dans le comté, et ont détruit semis après semis de légumes. On estime qu'ils ont réduit de 15 pour cent la récolte de betteraves fourragères."—C. E. BROWN.

" Bear River (Digby, N.-E.).—Les vers gris ont causé au printemps de grands dommages à toute espèce de légumes."—R. G. TURNBULL.

" Chester (Lunenburg, N.-E.).—Les vers gris ont ravagé les jardins."—E. D. LORDLY.

Dans le *Crop Bulletin* de la Nouvelle-Ecosse pour novembre 1896, il est fait mention des dégâts commis par les vers gris dans les comtés de Digby, de Lunenburg, de Pictou et d'Yarmouth.

" Alberton (île du Prince-Edouard).—Nous avons eu bien du mal avec les vers gris dans nos jardins à la fin de mai et en juin. Plusieurs ont perdu leurs jeunes légumes, parce qu'ils ont, je crois, mis trop de soin à arracher toutes les mauvaises herbes. Le temps sec a été favorable pour les vers. Le soir, en juin et en juillet, on pouvait à peine voir à travers les fenêtres, tant l'air était plein des lourds papillons gris brun des vers gris."—RÉVD M. A. E. BURKE.

Remèdes.—Les remèdes contre les vers gris sont actifs ou préventifs. Les principaux remèdes actifs sont l'empoisonnement des chenilles, qui peut se faire effectivement de deux manières, et le ramassage à la main.

1° Appâts.—On peut détruire des quantités de vers gris en plaçant entre les rangs des cultures infestées ou à de courts intervalles sur les terrains infestés, des paquets de quelque herbe succulente qu'on a préalablement empoisonnés, en les plongeant une fois liés dans un fort mélange de vert de Paris et d'eau. Les vers mangent les plantes empoisonnées, s'enfoncent dans le sol et meurent. Quand le temps est chaud et sec, il faut placer ces paquets après le coucher du soleil, et on peut mettre sur chacun un bardeau pour les empêcher de se flétrir.

2° Son empoisonné.—On a obtenu ces deux dernières années des résultats remarquables en plaçant le long des rangs au pied de plantes telles que les tomates et les choux une petite quantité du mélange suivant qui est mentionné par le professeur J. B. Smith dans son excellent nouveau *Manual of Economic Entomology* (Manuel d'entomologie appliquée) :—

On mêle parfaitement ensemble 50 livres de son et 1 livre de vert de Paris ; on ajoute ensuite de l'eau un peu sucrée jusqu'à ce que le tout soit bien humecté mais non mouillé. Le professeur Smith dit : " Les vers gris sont très friands de ce mélange et, dans tous les cas que j'ai observés, le préfèrent aux plantes. Il faut environ dix livres de ce mélange par acre de pommes de terre comme on les plante ordinairement."

Le même mélange a été employé à l'état sec par M. F. A. Sirrine, de Geneva (New-York), avec de meilleurs résultats même, assure-t-il, que le mélange humecté, qui est sujet à se moisir.

3° Ramassage à la main.—Il va sans dire qu'il faut toujours avoir soin de déterrer le ver gris dès qu'on remarque une plante coupée et le détruire.

Les remèdes préventifs sont :—

4° Culture propre.—On enlève ainsi toutes les plantes dont les jeunes chenilles pourraient faire leur nourriture en automne, ou sur lesquelles les papillons pourraient déposer leurs œufs.

5° Bandes de fer-blanc ou de papier.—Les vers gris sont des insectes à corps lourd qui ne peuvent facilement grimper à des surfaces lisses ; c'est pourquoi une bande de fer-blanc ou même de papier autour de plantes telles que choux et tomates est un moyen efficace de les protéger. On fabrique aisément ces bandes avec des morceaux de fer-blanc de 6 pouces de longueur sur 2½ de largeur en les enroulant autour d'un manche de houe ou de balai, de manière à en faire un tube court. Pour les mettre autour d'une plante, on peut séparer les deux bouts de la bande pour faire passer la tige, puis on les enfonce quelque peu dans le sol. J'ai trouvé ceci un utile emploi pour les boîtes à tomates ou autres conserves, une fois vides : il n'y a qu'à les jeter dans le feu : le haut et le bas se détachent et le côté se dessoude. On peut ensuite employer la partie cylindrique entière ou bien coupée à la moitié de sa hauteur à l'aide d'une paire de ciseaux, de manière à former deux bandes.

Il peut être utile de mentionner ici que dans nos expériences pour empêcher les ravages des vers gris nous avons trouvé tout à fait sans effet le sel et la chaux, deux remèdes si souvent recommandés dans les journaux.

ARBRES ET ARBUSTES À FRUITS.

La récolte de fruits du Canada, particulièrement celle de pommes, a été énorme cette année, et comparativement à d'autres années, il y a eu peu de plaintes de ravages d'insectes. Partout où l'on a fait usage de vert de Paris, soit seul ou mêlé avec des fongicides, on a obtenu des résultats marqués. Ces résultats auraient été naturellement bien plus apparents dans une saison de moindre abondance de fruits. Il est à regretter que les producteurs de fruits n'adoptent pas plus généralement cet utile moyen d'éviter des pertes considérables.

Deux nouveaux ennemis du pommier, la mineuse de la pomme dans la Colombie-Anglaise et la mouche à pomme dans l'Ontario ont attiré l'attention par leurs dégâts la saison passée. Ils sont traités plus loin avec quelque détail.

Le VER OU PYRALE DE LA POMME (Codling Moth, *Carpocapsa pomonella*, L.) a, comme d'habitude, été fréquemment mentionné par mes correspondants ; mais, en somme, en raison de l'énorme recolte de pommes et aussi de l'adoption plus générale des traitements insecticides, il n'a pas fait beaucoup de mal.

" Berwick (King's, N.-E).—Le ver de la pomme n'a guère fait de tort. Les fruits ont rarement eu si peu de vers."—S. C. PARKER.

La seule mention de cet insecte dans le *Crop Report* de la Nouvelle-Ecosse pour novembre 1896, est la suivante :—

" Lawrencetown (Annapolis).—Très peu de pommes véreuses."—J. W. WHITMAN.

Dans les *Crop Returns* (Relevé des récoltes) de l'Ontario pour août 1896, deux correspondants seulement le nomment :—

" Plympton (Lambton).—Jusqu'ici les pommes n'ont point de vers cette année, même là où on n'a point appliqué d'insecticides."

" Ashfield (Huron).—On n'a guère appliqué d'insecticides ni de fongicides et cependant le fruit n'a presque point de traces de vers ni de maladies. Ceci est exceptionnel et ne veut pas dire qu'on peut négliger les traitements, car une telle immunité peut ne pas se voir de nouveau."

" Grimsby (Wentworth, Ont.).—La seconde génération du ver de la pomme a été très importune cette année dans quelques vergers, surtout dans ceux où l'on a négligé les traitements au pulvérisateur. Il m'était très difficile de faire arriver la charrette-pulvérisateur à un de mes vergers sur la côte et par suite je l'ai négligé. Aussi une grande partie des pommes ont-elles dû être classées comme de seconde qualité. Quoique les traitements fongicides aient été cette année moins nécessaires, les traitements contre le ver de la pomme l'ont été autant que jamais."—W. WOOLVERTON.

" St. Catharines (Lincoln, Ont.).—Le ver de la pomme n'a pas été tout à fait aussi nuisible que d'ordinaire; néanmoins il ne faut pas voir dans l'énorme récolte de pommes une preuve de la futilité des pulvérisations, comme le disent ceux qui prétendent que ces traitements sont inutiles. Le nombre des vers cette année aurait fait une différence bien plus sensible si la récolte de pommes avait été faible au lieu d'être exceptionnellement abondante."—MARTIN BURRELL.

" Freeman (Halton, Ont.).—Dans les jeunes vergers de pommiers le ver de la pomme a fait beaucoup de dommages; beaucoup de pommes qui autrement auraient été très belles, étaient véreuses. Moins il y en avait sur un arbre, plus la proportion des véreuses était élevée. Certaines variétés paraissent plus sujettes que d'autres aux attaques. Chez moi les Greening sont toujours les plus infestées. Les Baldwin souffrent aussi beaucoup, ainsi que les Roxbury Russet; les Ribston Pippin, les Blenheim, les King et les Cranberry, beaucoup moins."—A. W. PEART.

" Craighurst (Simcoe, Ont.).—Le ver de la pomme a fait peu de dommage cette année."—G. C. CASTON.

" Hamilton (I. P-E.), 14 sept.—Là où l'on traite les pommiers, le ver est une chose du temps passé"—H. A. STEWART.

CHENILLES À TENTE (Tent Caterpillars, *Clisiocampa*).—Ces chenilles qu'il est si facile de détruire ont causé cette année beaucoup de pertes dans plusieurs parties du Canada.

" Freeman (Halton, Ont.).—Les chenilles à tente n'ont pas été importunes cette année dans le district de Burlington ; mais à dix ou douze milles au nord d'ici elles ont presque été un fléau ; des vergers entiers, dans quelques cas, ont été défeuillés avant que les propriétaires se rendissent compte de ce qui avait lieu. On a alors donné un assaut général, principalement en écrasant leurs nids le soir et le matin. Pour moi, j'en ai facilement raison par les pulvérisations."—A. W. PEART.

" Berwick (King's, N.-E.).—La chenille à tente paraît se plaire surtout dans les villages. Il y en a rarement en grand nombre dans les vergers isolés. Je pense que les arbres d'agrément dans les villes et les villages sont des asiles où elle se multiplie à plaisir, Le mélange ordinaire (4 onces de vert de Paris dans 40 gallons d'eau) appliqué deux fois extermine cet ennemi."—S. C. PARKER.

" Alberton (I. P.-E.), 3 août.—Les chenilles à tente ont paru être plus nombreuses que jamais. Ce sont elles qui ont le plus travaillé cette saison à défeuiller les arbres."—Révd M. A. E. BURKE.

" Hamilton (I. P.-E.).—L'insecte le plus importun cette saison a été la chenille à tente."—H. A. STEWART.

" Victoria (C.-A.).—Les chenilles à tente ont beaucoup nui au feuillage des arbres fruitiers dans beaucoup d'endroits, surtout à Chilliwack, et je remarque que les œufs sont partout nombreux dans les vergers."—R. M. PALMER.

Deux remèdes effectifs contre les chenilles à tente sont le ramassage des œufs en hiver et la destruction des colonies de jeunes chenilles quand les jeunes feuilles se développent, moment où il est facile de les apercevoir en raison de l'abondante toile de soie blanche sur laquelle elles se massent au repos. Si on ne le fait pas alors, on en a facilement raison par des pulvérisations au vert de Paris.

La PIQUE-BOUTON OCELLÉE (Eye-spotted Bud-moth, *Tmetocera ocellana*, Schiff.) a été importune dans certains districts.

" St. Catharines (Lincoln, Ont.).—Je vous envoie ci-inclus un ravageur du pêcher que je considère l'insecte le plus dangereux que j'aie encore rencontré."—A. GLASS.

" Olinda (Essex, Ont.).—Je vous expédie quelques rameaux de pêchers attaqués par un insecte que je n'avais jamais remarqué auparavant. Beaucoup d'arbres en sont très infestés ce printemps, les jeunes pousses mêmes étant attaquées; l'insecte les perce de haut en bas."—J. O. DUKE.

" Saint-Henri de Montréal (Qué.), 8 juin.—Je remarque que la pique-bouton et la cigareuse ont fait de grands dégâts dans quelques vergers de ce voisinage. Je m'en suis débarrassé par l'usage du vert de Paris et de la bouillie bordelaise."—R. BRODIE.

" Victoria (C.-A.).—J'ai constaté que la pique-bouton se multiplie dans nos vergers. J'espère que l'emploi du vert de Paris combiné avec la bouillie bordelaise deviendra bientôt général dans la basse Colombie-Anglaise, car les nombreux ennemis des feuilles deviennent beaucoup plus destructeurs."—R. M. PALMER.

Cet insecte est certainement difficile à combattre, et, par suite de l'habitude qu'il a d'attaquer les boutons et de les percer jusque dans les lambourdes, ses ravages sont souvent très sérieux. Le remède qui a donné les meilleurs résultats est de commencer les traitement au pulvérisateur dès que les boutons s'épanouissent. Les chenilles partiellement développées passent l'hiver dans leurs abris de soie sur les rameaux des arbres qu'ils ont infestés l'automne précédent. Vers le moment où les bourgeons s'épanouissent, elles quittent ces abris et se portent au sommet des rameaux où elles font beaucoup de mal aux boutons.

ARPENTEUSES (Cankerworms).—On s'est beaucoup plaint de ces insectes dans plusieurs localités, et on a pu voir de nouveau l'importance qu'il y a à appliquer les traitements de bonne heure, tandis que les chenilles sont toutes petites. Deux ou trois correspondants écrivent qu'ils n'ont pu triompher de ces insectes, même quand le mélange appliqué ait assez caustique pour brûler les feuilles. Les arpenteuses

ont causé de sérieux dommages dans le canton de Pelham (Monck, Ont.) et à Frédéricton (N.-B.).

La PORTE-CASE EN CIGARE (Cigar Case-bearer, *Coleophora Fletcherella*, Fernald) a été mentionnée par des correspondants dans toutes les provinces de l'Est du Canada, mais on ne s'est pas plaint d'attaques sérieuses. M. Harold Jones, de Maitland (Grenville, Ont.), a remarqué le 2 mai dernier les jeunes porte-cases qui quittaient les endroits où elles avaient passé l'hiver et se rendaient sur les bourgeons. Il appliqua aussitôt de l'émulsion de pétrole (formule Riley-Hubbard), 1 à 12, et réussit ainsi à débarrasser son verger de cet insecte.

Le KERMÈS COQUILLE D'HUITRE OU TIGRE SUR BOIS (Oyster-shell Bark-house, *Mytilaspis pomorum*, Bouché) continue de donner de l'ennui aux producteurs de fruits dans beaucoup de districts. Il se rencontre dans toutes les provinces du Canada et se répand rapidement surtout dans les vergers négligés.

"Baddeck Forks (Victoria, N.-E.).—Le kermès est le plus grand ennemi. Tous nos pommiers seront tués avant bien des années si nous ne pouvons en arrêter les ravages."—A. B. WATSON.

"Nappan (Cumberland, N.-E.).—Le kermès du pommier est l'insecte qui me donne le plus à faire. J'ai appliqué de l'émulsion de pétrole deux fois en juin, mais il y en a encore beaucoup sur les arbres. Croyez-vous que l'application à ce moment du mélange suivant fût utile ; Lessive concentrée, 3 lbs $\frac{1}{2}$; huile de poisson, 1 gallon; eau, 8 gallons ? Il est comme impossible de faire arriver l'émulsion à toutes les parties de l'arbre quand il est feuillé. Je ne crois pas que l'insecte soit très commun dans la vallée de l'Annapolis; du moins je n'y en ai jamais guère remarqué. Mais dans toute la contrée, là où j'ai été, les arbres ont été tués par le kermès ou sont au moins rabougris."—W. S. BLAIR.

"Berwick (King's, N.-E.).—Comme d'ordinaire le kermès gagne du terrain sur les arbres qui ne sont pas soignés. Les lotions alcalines qui sont recommandées nettoient parfaitement les arbres, et je crois que de soigneuses applications chaque année empêcheront aussi le travail du xylébore (shot-borer, *Xyleborus dispar*, Fab.)."—S. C. PARKER.

"Alberton (I.P.-E.).—Si nous ne trouvons bientôt le moyen de détruire le kermès coquille d'huître, il nous faudra renoncer à la culture du pommier."—JOHN T. WEEKS.

"Lakeville (I. P.-E.).—Veuillez m'envoyer la recette de la lotion pour détruire les kermès sur les pommiers. Ils font rapidement périr tous mes arbres."—JOHN J. MCINNIS.

Freeman (Halton, Ont.).—Le kermès coquille d'huître est sur son déclin dans notre district. Il n'en reste guère plus, et cela seulement sur les arbres négligés. Il y a dix ans ils menaçaient de ruiner nos vergers."—A. W. PEART.

Les remèdes reconnus contre le kermès coquille d'huître sont les pulvérisations sur les arbres avant le bourgeonnement et de nouveau en juin quand les jeunes kermès sont en mouvement, avec l'émulsion de pétrole Riley-Hubbard (1 à 9). Il faut en même temps favoriser une pousse vigoureuse en taillant judicieusement les arbres, fumant les racines et binant le sol.

Plusieurs cas m'ont été signalés, qui semblent montrer que des arbres infestés de kermès coquille d'huître, après avoir été traités à la bouillie bordelaise, ont été beaucoup moins affectés par ces insectes. Cela vient probablement de ce que des rameaux recouverts d'une couche de bouillie bordelaise ont un goût désagréable pour les jeunes kermès quand ils cherchent un point où se fixer, ou pour quelque raison ne leur conviennent pas.

Le VER-LIMACE DU POIRIER (Pear-tree Slug, *Eriocampa cerasi*, Peck) a été très abondant dans l'Ontario, le Québec et la Colombie-Anglaise. Je ne puis m'empêcher de croire que, si ce fléau du poirier, du prunier et du cerisier est si commun chaque année, la raison en est qu'on néglige les pontes tardives de cet insecte Le mélange ordinaire de vert de Paris et d'eau (1 lb. dans 200 gallons d'eau avec 1 lb. de chaux fraîche) est toujours fatal aux larves.

" Grimsby (Wentworth, Ont.).—Le ver-limace du poirier a été plus destructeur que d'ordinaire. Il a réduit à leur squelette les feuilles des poiriers, des pruniers et des cerisiers, et là où on l'a laissé faire, il a beaucoup nui en arrêtant la pousse des arbres. La seconde pousse nous cause plus de tort que la première, car à ce moment de l'année les producteurs de fruits sont si occupés qu'il est presque impossible de traiter les arbres au vert de Paris."—L. WOOLVERTON.

" St. Catharines (Lincoln, Ont.).—Le ver-limace du poirier a fait plus de dommage que la plupart des insectes du district, quelque bien connu et facile à vaincre qu'il soit. Je ne crois nullement exagérer en disant que depuis dix ans au moins il n'avait jamais commis autant de dégâts. La seconde ponte a nui excessivement aux pruniers ainsi qu'aux cognassiers, aux cerisiers et aux poiriers, et des milliers de jeunes arbres—en particulier de cerisiers—ont réduit les feuilles à l'état de squelette."—MARTIN BURRELL.

La MOUCHE-À-SCIE DU PRUNIER (Plum Web-worm, *Lyda rufipes*, Marlatt).—En parcourant la contrée des Mennonites dans le sud du Manitoba la première semaine de juillet dernier, je remarquai le dommage considérable causé aux pruniers par les fausses-chenilles sociétaires d'une mouche-à-scie qui liaient ensemble par leurs toiles les feuilles de petites branches dont elles avaient dévoré toutes les parties cellulaires vertes, d'une manière très semblable aux larves de la cigareuse du cerisier (Cherry-tree Tortrix, *Cacœcia cerasivorana*, Fitch). En examinant les toiles, je les trouvai remplies de nombres énormes de fausses-chenilles d'une espèce de mouche-à-scie appartenant au genre *Lyda*, qui m'était tout à fait inconnue. Les larves avaient près de $\frac{3}{4}$ de pouce de longueur, étaient grisâtres en dessus, jaunâtres ou rosées en dessous; tête jaune, bouclier thoracique et pattes, ainsi que l'extrémité du segment anal, noirs; fausses-pattes nulles. Elles ont sur le devant de la tête deux appendices à sept articles ressemblent à des antennes, et de chaque côté du dernier segment, deux autres à trois articles. Je n'ai pu réussir à obtenir les insectes parfaits, mais je trouve une description d'une mouche-à-scie qui est évidemment la même espèce, par le professeur F. A. Williams, dans le *Bulletin* 38, avril 1896, de la Station expérimentale du Dakota du Sud, dans lequel se trouvent une description de l'insecte et des figures de l'insecte parfait, de la masse d'œufs et d'une grappe de fruits de cerisier nain infestée par les larves. L'insecte paraît être au Dakota un des pires ennemis du prunier et du cerisier; il s'attaque à toutes les variétés communes soit sauvages ou cultivées; on le trouve le plus souvent sur le prunier sauvage commun (*Prunus americana*, Marsh) et le cerisier nain (*Prunus pumila*, L.). Le professeur Williams décrit l'insecte adulte comme étant très aplati, avec corps, tête, antennes et pieds noir lustré, pattes rougeâtres. Il donne pour date de l'apparition des mouches la seconde semaine de juin. Les larves que je trouvai en Manitoba avaient achevé leur croissance la première semaine de juillet et à ce moment la plupart des pruniers dans les jardins des Mennonites sur plusieurs milles d'étendue étaient presque entièrement défeuillés.

" Les œufs sont déposés en masses serrées le long de la surface inférieure de la nervure principale de la feuille, le long axe des œufs étant parallèle à la nervure. Ils sont invariablement sur les jeunes feuilles et sont déposés avant que celles-ci se soient développées. Aussitôt qu'elles sont écloses, les larves commencent à filer une toile et se repaissent dans l'épaisseur ou à la surface de la feuille. A mesure qu'elles grossissent, elles passent à d'autres feuilles qu'elles enveloppent dans une toile résistante assez semblable à celle des chenilles à tente. Lorsqu'elles sont prêtes à se transformer en pupes, elles descendent sur le sol et s'y enveloppent graduellement dans des cocons, deviennent pupes et se dégagent [l'année suivante] à la fin du printemps ou au commencement de l'été comme insectes parfaits." (*South Dakota Experiment Station*, *Bulletin* 48.)

Comme remède il faut appliquer aux pruniers du vert de Paris en pulvérisation ou de l'ellébore blanc en poudre dès que l'on remarque les toiles.

Il se pourrait que l'insecte fût le même que le *Lyda fasciata* de Norton, décrit et figuré par le professeur A. S. Packard à la page 524 de son rapport *Forest Insects* parmi les insectes du cerisier. Mais, avant que nous nous soyons procuré des spéci-

mens de l'insecte du Manitoba, nous ne pouvons être sûrs du nom exact de l'espèce. En raison de la présence des colonies dans les villages Mennonites, il y a lieu de supposer que l'espèce est peut-être importée. Miss Ormerod, dans son dernier rapport mentionne le *Lyda pyri*, Schrank, comme ayant fait des dégâts semblables dans les vergers de l'Angleterre. Cette espèce-ci a aussi été appelée *L. clypeata*, Klug; *L. fasciata*, Curtis et Westwood, et *Pamphilius flaviventris*, Cameron.

Le KERMÈS DE SAN-JOSÉ (San José Scale, *Aspidiotus perniciosus*, Comstock).—L'importante découverte a été faite par M. R. M. Palmer de spécimens du kermès de San José dans l'île de Vancouver. D'après l'apparence du bois qu'il m'a envoyé, l'insecte a dû exister plusieurs années sur les arbres où il a été trouvé. Afin qu'il ne pût y avoir d'erreur sur l'identité de l'espèce, j'en ai envoyé des spécimens au Dr Howard, l'entomologiste des Etats-Unis, qui a confirmé l'opinion de M. Palmer. * Dans un très intéressant rapport que M. Palmer m'a envoyé sur les ravages des insectes pendant l'année, se trouve ce qui suit:—

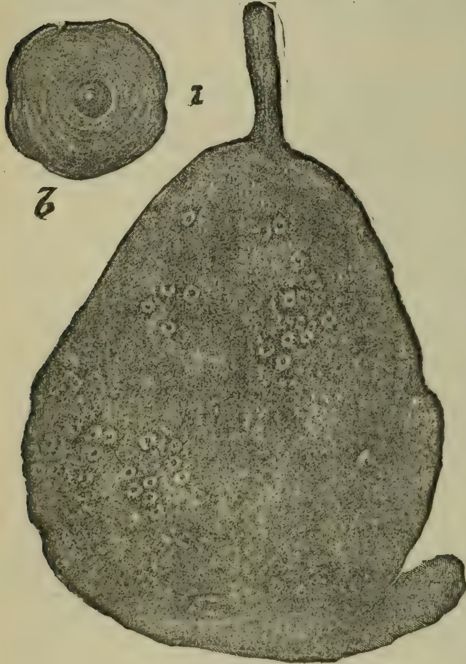


Fig. 14.—Poire attaquée par le kermès de San José; *b*, kermès très grossi.

"Victoria, (C.-A.), 10 déc.—Je regrette d'avoir à dire que j'ai trouvé le kermès de San José dans deux vergers de l'île de Vancouver. Les arbres infestés ont été détruits, et il va sans dire que les arbres et arbrisseaux aux alentours seront surveillés de près la saison prochaine. Je puis ajouter que l'opinion populaire que le kermès San José tue les arbres en trois ans n'est pas d'accord avec les observations faites ici sur ces arbres infestés. L'un d'entre eux au moins paraissait avoir été infesté depuis bien plus longtemps, et il poussait toujours. Je trouve difficile de constater la présence des kermès sur les arbres, ou plutôt elle exige un examen très minutieux. Dans les deux cas ci-dessus, mon attention a été attirée sur les arbres par la décoloration caractéristique du fruit causée par l'insecte."

"Victoria (C.-A.), 29 déc.—Je vous adresse partie du bois et des rameaux infestés par le kermès de San José que j'ai. Ils sont un peu desséchés maintenant, mais quand ils étaient frais on voyait parfaitement la couleur caractéristique des rameaux des feuilles et du fruit, causée par l'insecte, et il n'y a aucun doute quant à l'identité de l'insecte. C'est la vive décoloration du fruit qui appela en premier lieu mon attention à la présence des insectes dans les deux cas. A mon retour, mon opinion fut confirmée par l'examen au microscope."—R. M. PALMER.

Les limites de la distribution du kermès de San José, comme celles de tous les autres insectes, dépendent sans aucun doute en grande partie du climat. Par de longues observations on a reconnu qu'animaux et plantes sont restreints dans leur distribution à des "zones de vie" qui, d'après l'éminent zoologiste, le Dr C. H. Merriam, sont déterminées "par la somme totale de chaleur pendant la saison de croissance et de reproduction." Le kermès de San José se rencontre plus ou moins dans tous les Etats au sud des grands lacs, et, bien que nous ayons trop peu de données

* Depuis que ceci a été écrit, j'ai été informé de la présence du kermès de San José dans deux localités de l'Ontario, d'où j'ai reçu et examiné des spécimens. L'une est Chatham et l'autre Niagara. Dans ces deux endroits, rien n'est négligé afin de faire disparaître toute trace de ce sérieux ennemi du producteur de fruits.—J. F.

pour fixer exactement en Canada les limites de ces zones de vie de manière à nous mettre à même de savoir dans quel territoires cet insecte peut probablement se répandre et devenir un sérieux ennemi du producteur de fruits en Canada, il n'y a aucun doute que nous ne devions le considérer comme pouvant être dangereux au moins dans les parties de l'Ontario le long de la rive nord du lac Erié depuis le comté d'Essex jusqu'au comté de Wentworth. On a quelque temps supposé que le kermès de San José ne pourrait vivre à l'est des montagnes Rocheuses; mais nous savons maintenant que cette supposition était erronée; c'est pourquoi, nous avertissons tous les producteurs de fruits, particulièrement dans la partie de l'Ontario mentionnée ci-dessus, de tenir l'œil ouvert et de faire sans retard rapport sur toute apparition de ce kermès et de tout autre insecte qui lui ressemble soit dans leurs vergers soit sur de jeunes arbres importés des Etats-Unis. En cas de doute, ils feront bien de m'adresser des spécimens, aussitôt qu'ils en remarqueront.

Remède.—Il a été fait, non seulement à Washington, mais aussi dans plusieurs autres parties de l'Est des Etats-Unis, une série très complète d'expériences, dans lesquelles ont été essayées toutes les substances connues comme insecticides contre les kermès; et les conclusions finales du Dr Howard sont maintenant d'une grande valeur pour nous. Voici ce qu'il dit: “C'est seulement par une lotion d'hiver que l'on peut obtenir les meilleurs résultats contre le kermès de San José; car on peut trouver cette espèce à différents stades de développement pendant tout le courant de l'été, et une pulvérisation d'émulsion quand que ce soit ne tuera jamais qu'une faible proportion. De plus, la jeune larve du kermès de San José se fixe presque tout de suite et commence aussitôt à sécréter un épais bouclier qui au bout de 48 heures est pratiquement imperméable à l'émulsion ordinaire suffisamment diluée pour ne pas nuire au feuillage.”

Comme il est dit plus haut, le seul traitement satisfaisant contre cet insecte est une lotion d'hiver, et la question se présente naturellement: Laquelle est la meilleure? Le Dr Howard nous donne la réponse: “Il n'a été trouvé qu'une seule lotion d'hiver absolument satisfaisante. C'est le savon à l'huile de baleine (ne contenant pas plus de 20 pour cent d'eau), 1 livre $\frac{1}{2}$ ou 2 livres par gallon d'eau. Ce mélange a tué tous les insectes sur les arbres sur lesquels on l'a appliqué, ainsi que l'a prouvé un examen des plus minutieux. On ne peut guère acheter le savon à l'huile de baleine au tonneau pour moins de 4 centins la livre, et ce prix fait qu'un traitement foncier est une affaire coûteuse. Le meilleur conseil qu'on puisse donner d'après les connaissances actuelles, est néanmoins l'emploi de cette lotion peu après la chute des feuilles en automne, et ensuite si l'on trouve encore des kermès vivants, il faut répéter l'application au printemps peu de temps avant le bourgeonnement.”

Le kermès de San José est un des insectes les plus pernicieux qu'on ait trouvés sur les arbres fruitiers, et, si on le laissait prendre pied dans nos vergers du Canada, il causerait de grandes pertes à nos producteurs de fruits. Il est donc impératif que tous mettent le plus grand soin à examiner leurs arbres, s'ils ont été récemment importés, et à n'acheter d'arbres que de pépinières dont on sait que le stock n'est nullement infesté. Il est certainement bien plus sûr d'acheter des arbres obtenus de semis dans nos pépinières du Canada que de ceux qui viennent des Etats-Unis.

Le kermès de San José est un petit kermès plat d'environ $\frac{1}{16}$ de pouce seulement de diamètre, et si difficile à apercevoir sur l'écorce des arbres qu'il n'est guère possible de le reconnaître sans un verre grossissant. L'indice de sa présence le plus facile à voir est la couleur grisâtre sale de l'écorce comme si l'on avait saupoudré de la cendre sur les arbres.

Le CHARANÇON DE LA PRUNE (Plum Curculio, *Conotrachelus nenuphar*, Hbst.).—Beaucoup de lettres de toutes les parties de l'Est du Canada ont mentionné le charançon de la prune comme étant abondant; mais ses ravages n'ont pas été appréciables cette année, par suite de l'énorme récolte. M. L. Woolverton dit: “Le charançon de la prune n'a pas été tout à fait aussi importun cette saison-ci, peut-être en raison de l'abondante récolte dans ce district, qui a rendu ses attaques moins apparentes.” M. S. C. Parker, de Berwick (N.-E.), dit aussi:—“Les charançons de la prune ont été nombreux, mais ils n'ont pu détruire assez pour diminuer matériellement l'énorme récolte de prunes. Quelques-uns de nos producteurs de prunes

ramassent soigneusement toutes les prunes tombées des arbres et prétendent qu'ils peuvent ainsi maintenir leurs vergers exempts du charançon."

Le PHYLLOXÉRA DE LA VIGNE (Grape Phylloxera, *Phylloxera vastatrix*, Planch.).—Cet insecte si bien connu de nom par ses dévastations dans les vignobles de l'Europe, est rarement la cause de dommages sérieux en Canada. Il a cependant beaucoup attiré l'attention l'été dernier dans le district de Grimsby. M. Woolverton a fait rapport qu'il était "exceptionnellement abondant sur les feuilles de la vigne dans tout ce district-ci. Des centaines de pieds de vigne dans un vignoble avaient leurs feuilles couvertes des galles de cet insecte. J'ai examiné au microscope quelques sections de ces galles et je pouvais voir de grands nombres d'œufs et plusieurs insectes pleinement développés. Je n'ai recommandé aucun remède spécial, car j'ai pris acte de ce que vous dites qu'il ne faut pas le considérer comme un ennemi important dans nos vignobles du Canada, car, bien qu'indigène, il n'a point causé de pertes sérieuses. Je n'ai jamais observé de spécimens de la variété qui affecte les racines et n'ai jamais entendu dire que d'autres en aient vu."

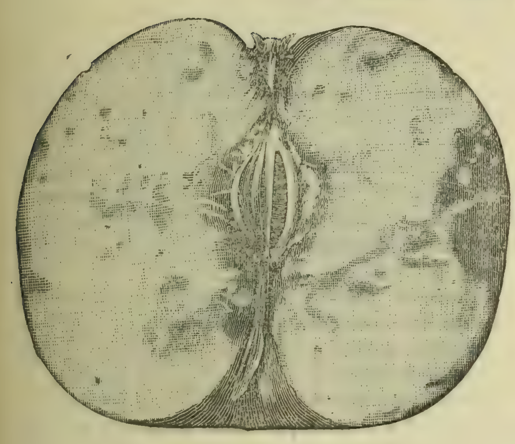
Le RONGEUR DE L'ÉCORCE DU PÊCHER (Peach-bark Borer, *Phlœotribus liminaris*, Harris).—J'ai mentionné dans de précédents rapports les dommages considérables causés par ce petit insecte dans les vergers de pêchers du district du Niagara, et aussi quelques expériences couronnées de succès de M. Carl E. Fisher, de Queenston (Ont.), par l'emploi d'une lotion alcaline à laquelle il ajoute du vert de Paris, de la chaux et de l'acide phénique (carbolique). M. Fisher a obtenu cette année le même succès avec cette solution. "La dernière lotion que j'ai employée, écrit-il, ne manque jamais. Tous les arbres sur lesquels je l'ai essayée sont exempts de ces rongeurs." Ce remède peut être appliqué contre beaucoup d'autres rongeurs de l'écorce, tels que le xylébore du pommier et du prunier. La formule de M. Fisher dans ses derniers traitements est comme suit :—

Soude à laver, 5 livres; savon mou, 3 pintes (ou savon dur, 3 livres) ; assez d'eau pour faire 6 gallons; chaux éteinte, assez pour donner au mélange la consistance d'une peinture épaisse; en dernier lieu, ajouter 4 onces de vert de Paris et 1 once d'acide phénique. On applique avec un pinceau à badigeon, couvrant parfaitement le tronc de l'arbre et quelques pouces en haut les branches. Il faut faire la première application aussitôt que les barbeaux se montrent au printemps, quelquefois dès le milieu de mars. Il peut être nécessaire de faire deux ou même trois applications à un mois d'intervalle.

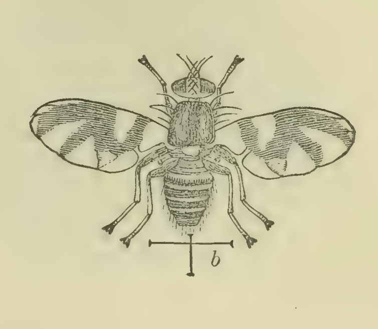
Le PUCERON NOIR DU PÊCHER (Black Peach Aphis, *Aphis persicæ-niger*, E. F. Smith).—Plusieurs lettres du comté d'Essex et une de St. Catharines parlent du grand tort que cause le puceron noir du pêcher dans les vergers de jeunes pêchers. Jusqu'ici, il n'a point été appliqué de remède satisfaisant; mais la saison prochaine il doit en être essayé plusieurs. Nous recommandons particulièrement à l'attention des producteurs de pêches les applications de kaïnite, comme le recommande le professeur J. B. Smith, ainsi que mentionné dans mon dernier rapport. "Dans notre Etat, dit le professeur Smith, je conseille dans les sols légers environ 10 livres de kaïnite par arbre de 4 à 6 pouces de diamètre et en rapport, couvrant à peu près le système des racines et faisant l'application au printemps au moment où ils se feuillent. Dans nos vergers la kaïnite a eu bon effet partout où elle a été employée. Le Dr Erwin F. Smith recommande la poudre de tabac, comme fait aussi le professeur Alwood, de la Virginie."

LA MOUCHE A POMME

(Apple Maggot, *Trypeta pomonella*, Walsh).



Pomme infestée.



Insecte parfait.

Fig. 15.—La mouche à pomme.

Attaque.—Vers minces, blancs ou verdâtres, dépourvus de pattes; au terme de leur croissance, d'environ $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur sur $\frac{1}{12}$ de pouce de largeur, se rétrécissant graduellement jusqu'à la tête et brusquement tronqués en arrière; ils percent la chair des pommes dans toutes les directions, se repaissant de la pulpe et laissant après eux des galeries de couleur brune. Il y a quelquefois jusqu'à une douzaine de ces vers dans une seule pomme, mais un seul suffit pour lui ôter sa valeur. Les œufs sont insérés au-dessous de la peau du fruit par une mouche à deux ailes à l'aide d'une tarière aiguë. Les jeunes vers qui éclosent de ces œufs atteignent toute leur taille en six semaines environ, faisant mûrir le fruit prématurément, ce qui le fait tomber par terre où les vers en sortent et pénètrent dans le sol jusqu'à une faible profondeur; ils y forment des pupes-en-barillet colorées, dans lesquelles les vers restent sans changement jusqu'au printemps suivant. Ils ne passent à l'état de pupe que quelques jours avant l'apparition des insectes parfaits.

La mouche à pomme (fig. 15 *b*) est un joli petit insecte dont le professeur Harvey, du Maine, qui a publié une étude des plus complètes de cet insecte dans l'*Annual Report of the Maine State College* pour 1889, donne la description suivante:—"L'insecte parfait est une mouche à deux ailes un peu plus petite que la mouche domestique, et qu'on reconnaît facilement à sa couleur générale noire ; tête et pattes jaunes; pieds de couleur foncée ; yeux verdâtres proéminents ; tache blanche sur le dos et le dessus du corselet; trois bandes blanches en travers de l'abdomen du mâle et quatre en travers de celui de la femelle, et quatre bandes noires en travers des ailes, ressemblant au profil d'un dindon."

On connaît bien le tort causé à la récolte de pommes par la mouche à pomme dans les Etats de New-York, du Massachusetts, du Connecticut et du Vermont; mais en dehors de ces Etats, bien que l'insecte soit commun et à l'état de larve vive dans le fruit de l'épine blanche (*Cratægus*) sur une grande étendue du pays, il n'est rapporté nulle part qu'il ait attaqué les pommes cultivées de manière à être remarqué. Mais l'été passé, nous avons reçu des pommes infestées du Dr D. Young, d'Adolphustown (Lennox, Ont.), au nord du lac Ontario, avec la lettre suivante qui est la première note sur ses dégâts en Canada :—

"Adolphustown, 31 oct.—Je vous envoie des pommes attaquées par des vers de quelque espèce prises sur un arbre qui jusqu'ici a toujours produit des fruits propres et lisses. Veuillez me dire quel est ce ver et comment le combattre. Au printemps de 1895 et de nouveau en 1896 j'avais répandu autour de l'arbre qui portait le fruit infesté dix ou douze charretées de fumier de ferme. Je crains que ceci n'ait attiré

l'insecte. Ce qui tend à me le faire croire, c'est que j'avais deux arbres, un Golden Russet et un Winesap, qui avaient toujours produit du fruit propre jusqu'à ce que je mis juste entre les deux une étable à porcs, leurs racines s'étendant sous l'étable à porcs et l'enclos à porcs, où le sol est excessivement riche. Depuis que les porcs sont là, le fruit sur ces deux arbres a été de très pauvre qualité et cette année-ci ne valait absolument rien sur le Golden Russett. Bien que très chargé, il n'avait pas une seule bonne pomme, et le Winesap était presque de même, très chargé ; mais je ne pense pas qu'il y eût une pomme de bonne sur cinquante. Néanmoins les pommes des autres Golden Russet et Winesap à côté sont très belles."—Dr D. YOUNG.

Peu de temps après le Dr Young m'envoya une bonne quantité de pommes infestées, en m'informant que les vers attaquaient d'autres variétés que les deux susmentionnées. Dans ces pommes je ne trouve point de ver vivant, mais deux spécimens morts me mirent à même de déterminer sûrement l'espèce que j'avais déjà reconnue par ses dégâts caractéristiques dans le fruit.

Il n'y a qu'une seule génération de cet insecte par année, mais la femelle pond pendant longtemps, à savoir depuis le commencement de juillet jusqu'aux gelées. Les mouches qui sont produites dans les variétés hâtives, apparaissent tôt, et celles qui vivent dans les variétés tardives pondent les œufs des vers que l'on trouve en hiver dans les pommes emmagasinées. "Nous n'avons jamais vu, dit le professeur Harvey, les trous de sortie dans les fruits pendant à l'arbre, et nous croyons que les vers ne se laissent pas tomber de l'arbre mais ne vont dans le sol que lorsque le fruit est tombé à terre. Leur présence hâte la maturation du fruit. Les pommes cueillies peuvent contenir les larves, et les pommes en magasin ou en vente en sont quelquefois remplies. Des pommes qui paraissent saines à la cueillette, peuvent contenir des œufs ou des larves qui ensuite gâtent tout à fait le fruit. Le développement de la larve est plus lent dans les fruits tardifs et à chair ferme."

Les vers contenus dans les pommes emmagasinées en sortent à mesure qu'ils atteignent toute leur taille et se transforment en pupes-en-barillet à l'intérieur des barils ou des coffres.

Remèdes.—L'œuf de cet insecte étant déposé sous la peau de la pomme, il est évident que les insecticides en pulvérisations seraient inutiles. Le remède considéré le plus sûr par ceux qui ont eu de l'expérience avec l'insecte, est la prompte destruction des fruits tombés de l'arbre, afin d'empêcher les vers d'aller dans le sol. C'est ce qu'on peut faire en tenant dans le verger un nombre suffisant de porcs, de brebis ou d'autres animaux. Au cas qu'on ne le puisse, et si l'on veut tenir cet ennemi en échec, il est indispensable d'avoir recours à l'opération plus coûteuse du ramassage soigneux du fruit afin de le détruire ensuite ou de le donner aux animaux. Il va sans dire qu'il faut aussi traiter les résidus dans les barils ou les coffres, de manière à empêcher les vers d'atteindre l'état adulte. Le professeur Harvey dit positivement : "Nous avons essayé de ramasser soigneusement les pommes tombées dans le but exprès de tenir la *Trypeta* en échec et nous avons trouvé que c'est un moyen effectif. Nous croyons fermement que c'est le moyen de détruire ce ravageur. Si on laisse les pommes tombées dans le verger, les vers en sortent et s'enfoncent dans le sol, mais toujours près de la surface, de sorte qu'un bêchage ou un labourage profond enseveliraient le plus grand nombre si profondément que les mouches ne pourraient se dégager. Une chose très utile est aussi d'enfermer sous les arbres infestés des volailles qui gratteraient et dévoreraient un grand nombre d'insectes."

Il n'est guère vraisemblable que les mouches aient été attirées par l'odeur du fumier que le Dr Young a appliqué à quelques-uns de ses arbres ou par l'étable à porcs sous d'autres, mais l'observation mérite d'être notée au cas que la mouche à pomme se répande et devienne plus pernicieuse en Canada. Un caractère des invasions de cet insecte est sa lenteur à se propager d'une localité dans une autre, de verger en verger ou même d'une variété à l'autre et d'un arbre à l'autre dans un même verger. On dit qu'il ne se trouve guère que dans les endroits abrités et sur les terrains sableux.

LA MINEUSE DE LA POMME
(Apple-fruit Miner).

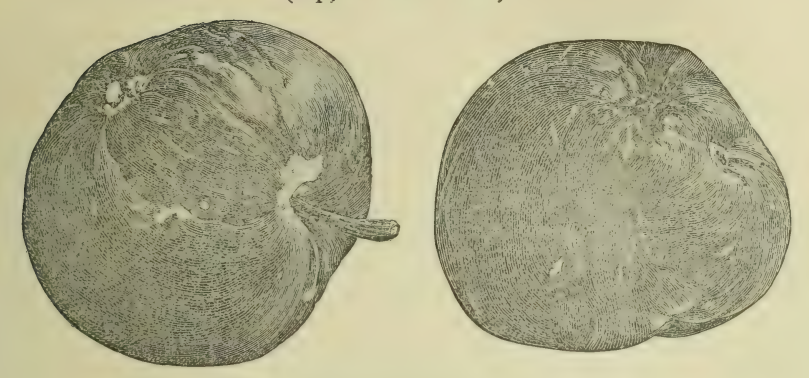


Fig 16.—Pommes déformées par la mineuse.

Attaque.—Petites chenilles qui percent la chair des pommes dans toutes les directions, en la décolorant et ôtant toute la valeur au fruit; au terme de leur croissance, elles ont un peu plus de ¼ de pouce de longueur, sont de couleur blanc sale tintée de rose juste avant qu'elles filent leurs cocons. Tête et un petit bouclier à l'extrémité du corps, brun foncé. Ressemblent un peu au ver de la pyrale de la pomme, mais seulement moitié plus petites, et leur corps se rétrécit davantage vers chaque extrémité. Quand elles sont prêtes à filer leur cocon, ces chenilles quittent le fruit et font des cocons qui dans la nature sont probablement placés dans des crevasses de l'écorce comme ceux du ver de la pomme.

On ne connaît rien de la manière dont le papillon de la mineuse de la pomme pond ses œufs; mais, d'après l'apparence du fruit infesté, à l'entrée des galeries, il se pourrait que la jeune chenille vive en premier lieu pendant quelque temps sur les feuilles ou sous une feuille qu'elle attache au fruit. Le point où elle est entrée dans le fruit est en général marqué par plusieurs petites galeries qui s'ouvrent à la surface sur un espace comparativement grand, d'un diamètre de ⅛ à ¼ de pouce

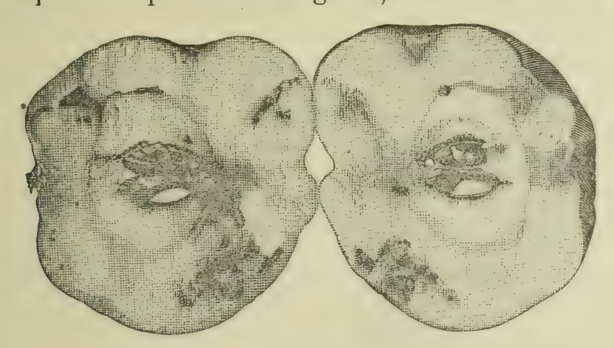


Fig. 17.—Pomme qui a contenu des mineuses, coupée en deux.

comme si l'insecte était resté là pendant quelque temps. A mesure que le fruit grossit, ce point devient le centre d'une dépression très marquée, et il y a quelquefois jusqu'à trois ou quatre de ces dépressions sur le même fruit, qui est ainsi très déformé; la peau plus noire au fond de ces dépressions est le plus souvent décolorée par un dépôt blanc, consistant probablement en jus de la pomme qui s'est échappé de la blessure et s'est desséché.

C'est un très sérieux ennemi du producteur de pommes sur la côte du Pacifique, et il faut espérer qu'au mois de juin prochain ceux qui le pourront feront tout leur possible pour découvrir comment a lieu la ponte des œufs et quelles sont les

habitudes de la jeune chenille. Le dommage étant surtout à l'intérieur du fruit, où l'on ne peut atteindre l'insecte, il est probable que tout remède actif pratique devra être appliqué au moment de la ponte ou peu après.

Il est étrange que cet insecte qui attaque la pomme d'une manière si semblable à celle du ver de la mouche à pomme (*Trypeta pomonella*) soit apparu dans la Colombie-Anglaise juste en même temps que ce dernier insecte dans l'Ontario comme destructeur du fruit des pommiers cultivés.

Il est probable que ces insectes sont tous les deux indigènes et abondants sur les plantes sauvages qu'ils infestent, le ver de la mouche à pomme dans le fruit de l'épine blanche et la mineuse de la pomme dans le fruit du pommier sauvage (*Pirus rivularis*, Dougl.), et que c'est une habitude exceptionnelle à tous les deux d'attaquer le fruit des pommiers cultivés; mais la *Trypeta* a donné preuve qu'une mauvaise habitude une fois prise est très persistante quoique locale; il faudra ne négliger aucun effort pour découvrir aussitôt que possible tout ce qu'on peut arriver à savoir des mœurs de ce nouvel ennemi, de manière à ce que nous puissions trouver un remède,

Autant que nous avons pu l'apprendre, les ravages de cet insecte n'ont pas été remarqués dans l'intérieur de la Colombie-Anglaise. M. Thomas G. Earl, propriétaire d'un beau verger à Lytton, sur le Fraser, juste en dedans des limites du climat aride qui caractérise le plateau intérieur de la province, écrit:—" Je suis heureux de pouvoir dire que je n'ai pas eu à souffrir du ravageur dont vous parlez. Je l'ai vu à Chilliwack et à Agassiz."

Les intéressantes lettres ci-après feront comprendre combien ce nouvel ennemi est sérieux, et elles contiennent aussi tout ce que nous savons de son histoire naturelle:—

" Victoria (C.-A.), 17 juillet.—Je vous envoie deux spécimens de pommes infestées que j'ai reçues de Chilliwack. Pouvez-vous me dire ce qui a causé le dommage?"

" Le 20 août.—M. Gibson a conservé dans des locaux plusieurs spécimens de la chenille de la pomme reçue de Chilliwack et a réussi à obtenir quelques cocons. Je ne pense guère que les papillons en sortent avant le printemps prochain."—R. M. Palmer.

" Agassiz (C.-A.), 12 août.—Je vous envoie par même courrier quelques pommes infestées par un ver, qui paraît être très commun cette année dans quelques districts de la Colombie-Anglaise. J'en avais remarqué quelque peu les années précédentes, mais si peu que je ne m'en étais pas inquiété; mais cette année le mal est sérieux."—Thos. A. Sharpe.

" Spence's Bridge (C.-A.), 15 sept.—J'ai recueilli d'autres pommes contenant ce nouveau ravageur et vous les ai envoyées d'Agassiz par la poste. Je passai vendredi passé à Victoria, la plus grande partie du temps au Ministère de l'agriculture et avec M. Anderson chez lui. L'aide de M. Anderson me montra plusieurs cocons de ce nouvel ennemi de la pomme, qui me paraît beaucoup plus nuisible que la pyrale de la pomme. C'est un insecte lépidoptère qui, à juger d'après la chenille et les cocons que j'ai vus, est à peu près moitié de la grosseur de la pyrale. Les cocons sont d'un tissu serré à l'intérieur, avec une couche extérieure de soie blanchâtre en dentelle lâche et élégante. La chenille, comme vous le verrez, perce des galeries dans toute la chair du fruit, et la gâte entièrement. Ici au Ministère de l'agriculture on a obtenu les cocons en mettant les pommes entières dans une grande jarre en verre fermé par de la gaze. Quand la chenille achève sa croissance, elle sort du fruit et file son cocon sur un côté du fond de la jarre."—Dr Wm Saunders.

" Agassiz (C.-A.).—J'ai traité les arbres après la chute des fleurs et une fois quand les pommes étaient de la grosseur des pommes sauvages. Je n'ai plus vu de chenille depuis, mais le vert de Paris ne paraît pas avoir d'effet contre cet insecte-ci, ou du moins il en est beaucoup resté. J'ai cueilli plusieurs pommes que je savais être infestées et les ai mises dans une jarre en verre que j'ai couverte de fine mousseline. Plus de la moitié de la récolte a été attaquée chez quelques variétés telles que St. Lawrence, Wellington, American Pippin, Stark, Maiden's Blush et Pippin d'automne. D'autres variétés ont moins souffert, quoique beaucoup pourtant, et quelques-unes telles que St. Lawrence d'hiver, Solomé, Mann, Bellefleur jaune, Scott d'hiver et Sutton Beauty, n'ont pratiquement point eu de mal. J'ai appris de certains

acheteurs que beaucoup des pommes qui se vendent sont avariées par la chenille, ce qui montre que quelques producteurs au moins ne se mettent nullement en souci pour l'année prochaine, car dans des spécimens cueillis tard j'ai trouvé très peu de chenilles, mais il y en avait évidemment eu."—THOS. A. SHARPE.

"Victoria (C.-A.), 10 déc.—M. E. A. C. Gibson fait une étude spéciale de la mineuse de la pomme et je lui ai remis tous les renseignements et tous les spécimens que j'ai reçus. Comme il se propose de vous envoyer un compte-rendu de son travail, je dirai seulement que l'insecte a été particulièrement destructeur dans la vallée de la Chilliwack et dans les districts de Mission et d'Agassiz, mais il se rencontre quoiqu'en nombres moindres dans une grande partie du bas de la province. J'ai reçu ou vu des spécimens de la mineuse ou des pommes gâtées de Ladners, de Victoria, de Cowichan et des îles, aussi bien que de la vallée inférieure du Fraser. Mon opinion est que l'insecte est indigène. Sa nourriture ordinaire est le fruit du pommier sauvage du pays. C'est ce que détermineront les observations de M. Gibson." —R. M. PALMER.

"Victoria (C.-A.), 11 déc.—Je me rappelle avoir vu ces insectes depuis longtemps dans les pommes sauvages indigènes, mais il paraît qu'ils n'attaquaient pas les pommiers cultivées jusqu'à récemment, ou s'ils le faisaient, c'était trop peu pour qu'on s'en aperçût. Mais l'été passé j'ai vu à Chilliwack l'effet de leurs ravages dans les vergers."—J. R. ANDERSON.

"Victoria, (C.-A.), 16 déc.—Cet insecte a certainement été remarqué avant cette année-ci, mais je ne crois pas que jusqu'ici il ait causé aucun dommage matériel. J'ai obtenu la plupart de mes fruits infestés de M. Kipp, de Chilliwack, qui dit: "Il est commun dans tout le haut de mon district, *et je l'ai aussi remarqué à Agassiz le 8 août. Ici je le remarquai pour la première fois vers le 20 juin; le ver alors très petit avait la tête et l'extrémité du corps noirâtres, le corps de la même couleur que la chair de la pomme (Gravenstein). En août le ver avait environ $\frac{1}{8}$ de pouce de longueur et avait le corps brun. Je trouvai de temps en temps des vers tout le mois de septembre. En octobre je n'en trouvai plus, mais à la fin de ce mois ou vers le commencement de novembre des centaines de petits papillons blancs voltigeaint presque toute la journée. Les variétés Gravenstein, Ben Davis, Russet (Reinette), Baldwin (légèrement), Lady's Sweet et d'autres que je ne puis nommer, ont été attaquées. J'ai aussi reçu des pommes attaquées de l'île de Hornby. Je vous envoie par même courrier des fruits de pommiers sauvages qui ont été tout à fait gâtés, je pense, par le même insecte, et un morceau d'une pomme dans laquelle j'ai trouvé le cocon que vous exprimez le désir d'avoir. J'ai trouvé des cocons dans plusieurs autres aussi."—E. A. CAREW-GIBSON.

M. Gibson a aussi eu la bonté de préparer l'intéressante note ci-après sur le sujet.—

NOTE SUR UN NOUVEAU RAVAGEUR DE LA POMME DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

"Le nouvel ennemi de la pomme qui s'est imposé cette année-ci à notre attention plus que précédemment par les pertes qu'il a occasionnées dans la récolte de fruits dans quelques parties de cette province, est, je crois, un insecte indigène, car je l'ai trouvé dans ce que je crois être son lieu d'origine, les marais à pommiers sauvages. A l'état de chenille, cet insecte est très petit, et quand il a toute sa grosseur il n'a que $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur. Les chenilles sont d'un blanc un peu terne teinté de vert brunâtre, excepté la tête, une ligne interrompue au haut du premier segment, les pattes thoraciques et le dernier segment avec les fausses-pattes postérieures, noirs. Ces chenilles ont le corps rétréci vers les deux extrémités et se distinguent ainsi facilement, du ver de la pomme, qui, en outre, est beaucoup plus gros au terme de son développement. Une chenille qui avait presque atteint toute sa croissance et placée sur la chair d'une pomme fraîchement coupée, a bientôt disparu à la vue; elle a commencé par ronger la chair de la pomme, puis, quand elle en a eu une grosse bouchée, elle a retiré la tête du trou ainsi formé et a dégorgé la pulpe, et ensuite

* Riche district sur le Fraser s'étendant depuis le lac de Sumas jusqu'à Popcum, distance d'environ 20 milles, avec la ville de Chilliwack sur le Fraser située à peu près au centre.

creusé davantage dans la chair de la pomme de la même manière à plusieurs reprises, et quand j'ai regardé de nouveau 18 heures plus tard l'insecte était disparu au-dessous de la surface. Les chenilles paraissent pénétrer dans le fruit par le côté et percent ensuite la chair dans toutes les directions. Elles arrivent quelquefois jusqu'au cœur de la pomme et rongent les pepins, mais le plus souvent restent dans la partie charnue qu'elles gâtent ainsi entièrement, car leurs passages brunissent bientôt et de là la décomposition s'étend à tout le reste du fruit. Quand la chenille a pris toute sa taille, elle sort du fruit par le côté et descend probablement jusqu'au sol par un fil avant de filer son cocon. C'est ce que je suppose, car en tenant le fil d'une chenille pleinement développée qui venait de sortir du fruit, je l'ai fait descendre suspendue au fil plus de six pieds. Elle se file ensuite un très joli cocon blanc lâche, et à l'intérieur un autre blanc serré; ces cocons ont environ ⅝ de pouce de longeur. J'en ai trouvé à l'intérieur du cœur de plusieurs pommes. On comprend facilement que ce peut être seulement dans les variétés de fruit à cœur cave, et il n'y a guère possibilité à l'insecte d'en sortir ensuite. J'ai des spécimens qui ont fait leur cocon déjà le 6 août et j'ai aussi eu des pommes contenant des chenilles qui ne paraissaient pas avoir atteint toute leur grosseur le 9 novembre. Le seul indice que le fruit est infesté est les premiers temps l'exsudation de jus du fruit au point où l'insecte est entré et qui en se séchant prend en général la forme d'une petite bulle; dans la suite, quand la chenille est sortie, on peut en examinant de près voir facilement le petit trou au côté par lequel elle s'est échappée. La décomposition du fruit le long des galeries de l'insecte peut être causée par les spores de champignons qui pénètrent par où la peau de la pomme est percée et ensuite la décomposition se continue le long des galeries. Ma raison pour croire que l'insecte est indigène, c'est que j'ai plusieurs cocons provenant de fruit infesté de pommiers sauvages. Les années précédentes j'ai souvent remarqué des quantités de ces fruits complètement gâtés, et j'en suis arrivé à la conclusion que c'est notre nouvel ennemi qui est la cause du dégât. Ayant placé le 13 septembre de ces fruits infestés dans une jarre, j'ai trouvé le 25 septembre trois jolis cocons filés au fond de la jarre. Le fruit du pommier sauvage, quand il est affecté, devient tout noir en mûrissant, au lieu de prendre la couleur brune ordinaire, et l'on voit quelquefois un arbre avec à peine un seul fruit sain."—E. A. Carew-Gibson.

Les fruits du *Pirus rivularis* sont en grappes d'environ une douzaine, portés sur des pédoncules de plus d'un pouce de longueur; chaque fruit est petit, ovale oblong, d'environ ½ pouce de longueur sur ⅜ de pouce de largeur.

Outre les insectes ci-dessus, il y a d'autres chenilles qui s'attaquent aux pommes et dont l'histoire naturelle a besoin d'être étudiée, au cas qu'ils deviennent d'une importance économique. En 1895 je trouvai à Victoria des spécimens d'une petite chenille qui rongeait la surface du fruit, surtout près du calice, dévorant la peau et minant au-dessous jusqu'à une certaine profondeur; l'été passé j'ai aussi reçu de M. C. P. Newman de Lachine Locks (Québec), des larves très semblables, mais celles-ci se tenaient entièrement sous la peau, creusant de larges galeries, mais pénétrant beaucoup moins profondément dans la chair que la mineuse du fruit de la Colombie-Anglaise.

M. Palmer dit ce qui suit sur le sujet des insectes ennemis du fruit dans la Colombie-Anglaise: "On a annoncé la présence du ver ou pyrale de la pomme dans plusieurs endroits, mais, après soigneux examen de spécimens de fruits infestés ou endommagés, je n'ai pu jusqu'à présent trouver le vrai ver de la pomme. Néanmoins deux espèces différentes d'insectes, sinon davantage (distincts de la mineuse de la pomme), ont nui considérablement aux pommes, et j'espère qu'avec l'aide de M. Gibson et de vos connaissances spéciales nous pourrons la saison prochaine déterminer quelles elles sont (car nous devrions d'ici là avoir des spécimens des insectes parfaits) et quels sont les moyens à leur opposer."

Comme jusqu'ici, grâce à l'énergie du Ministère de l'agriculture de la Colombie-Anglaise, le ver de la pomme, autant que nous avons pu le savoir, n'existe pas dans cette province, et, comme les chenilles de la mineuse de la pomme ont été prises pour le ver de la pomme, et ses ravages pour ceux du ver de la mouche à pomme,

il peut être utile d'indiquer quelques-uns des points importants de différence entre ces trois insectes. Il ne devrait y avoir aucune difficulté à les distinguer sous toutes leurs formes.

Les dégâts commis dans le fruit par la mineuse de la pomme et la mouche à pomme sont très semblables, quoique ceux de la première soient en général moindres que ceux de la seconde; toutes deux percent la chair dans toutes les directions, et leurs galeries avec des cavernes de loin en loin se colorent en brun. Mais les insectes sont très différents en apparence: le ver de la mouche à pomme est dépourvu de pattes et prend sous la surface du sol la ferme d'une pupe-en-barillet lisse blanchâtre, à l'intérieur de laquelle il reste sans subir de changement jusqu'au printemps suivant; d'autre part, la mineuse de la pomme est une chenille à tête distincte, ayant trois paires de pattes thoraciques aux premiers segments du corps, quatre paires de courtes fausses-pattes charnues aux segments du milieu et une paire de fausses-pattes semblables à l'extrémité postérieure; cette dernière se transforme en automne en chrysalide dans un cocon blanc serré, qui est en outre entouré d'une toile ou filet extérieur de soie blanche.

Le ver de la pomme, d'un autre côté, se comporte autrement dans la pomme: au lieu de creuser dans toutes les directions et de détruire tout le fruit, il se dirige toujours vers le cœur et se nourrit des graines; il entre en général dans le fruit par l'extrémité où se trouve le calice et s'échappe par une galerie allant droit du cœur à l'un des côtés. La mineuse de la pomme est une chenille de même que le ver de la pomme; mais celui-ci au terme de son accroissement est presque trois fois plus gros que la mineuse de la pomme; il est de plus tiqueté de points noirs pilifères. Les cocons sont aussi très différents; tandis que celui de la mineuse de la pomme a $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur et est entouré d'un réseau extérieur semblable à de la dentelle, celui du ver de la pomme a $\frac{1}{2}$ pouce de longueur et est brun et serré, contenant dans son épaisseur des particules de l'écorce sur laquelle il a été filé.

Des spécimens de la mineuse de la pomme enfermés dans une jarre sur de la terre humide et avec des morceaux d'écorce, choisirent tous l'écorce pour y filer leur cocon, généralement au fond d'une crevasse ou sous une écaillure de l'écorce.

Remède.—Avant que nous connaissions mieux les mœurs de cet insecte, il ne serait pas sage de faire plus que des suggestions générales quant à un remède. M. Sharpe mentionne qu'il a traité ses arbres pour les protéger des chenilles, et que sur ces arbres le fruit a été considérablement infesté, mais il n'y a point eu de comparaison avec des arbres non traités. D'après ce qui est connu de l'histoire naturelle de l'insecte, le moyen le plus rationnel semblerait être, comme pour le ver de la pomme, une pulvérisation de vert de Paris, chaux et eau peu après la chute des fleurs, répétée deux ou trois fois à intervalles d'une semaine, et cela aurait certainement pour effet de détruire plusieurs autres espèces d'insectes mordants.

Description de la chenille mineuse de la pomme reçue de Chilliwack (C.-A.), faite le 3 août 1896 après sa sortie du fruit:—

Presque cylindrique, mince, de près de $\frac{3}{8}$ de pouce de longueur quand elle est étendue sur $\frac{1}{16}$ de pouce de diamètre. Tête petite, noirâtre. Bouclier thoracique noirâtre, avec bande blanche au centre. Plaque anale très apparente. Sur la moitié antérieure du 13[e] segment est une longue bande chitineuse semblable au bouclier anal et représentant probablement les bases élargies de plusieurs tubercules. Corps blanchâtre, lavé de rose sur toute la surface; poils blancs, minces; spiracules peu apparents; surface du corps inégale; plis entre les segments profonds, ainsi qu'un pli transversal sur le milieu de chaque segment. Il y a un rang de dépressions profondes au-dessus et au-dessous du pli stigmatal.

A sa réception le 24 juillet 1896, cette chenille était blanche, à tête et pattes thoraciques noires. Deux chenilles filèrent leurs cocons le 4 et le 5 août. Un cocon écrasé par accident le 31 octobre permit de voir que la transformation en chrysalide avait eu lieu. Le cocon est double; l'intérieur est serré, blanc, fusiforme, de $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur, enfermé dans un sac lâche en réseau à grandes mailles, de $\frac{3}{8}$ de pouce sur $\frac{1}{8}$ de pouce. Le cocon intérieur est apparemment ouvert à un bout; car, quoiqu'aucune ouverture ne soit visible, dans presque tous les cas la peau et la tête de la chenille ont été poussées au dehors dans le cocon extérieur.

LA MOUCHE DES CORNES.

(Horn-fly, *Hœmatobia serrata*, Rob.-Desv.).

L'invasion du Canada par cet insecte pernicieux fut premièrement signalée en 1892, et chaque année depuis cette date les propriétaires de bétail de quelques nouvelles parties du pays se sont plaints des pertes causées par les piqûres irritantes des mouches des cornes. L'espoir exprimé dans mon rapport annuel de 1893 que le nombre des mouches après deux ou trois ans irait en diminuant dans chaque district envahi, a en grande partie été réalisé. Dans la province d'Ontario, où on a remarqué les premiers spécimens canadiens de la mouche des cornes, il y a une diminution sensible dans le nombre de ces insectes nuisibles. Parmi les réponses aux questions envoyées par le professeur Panton, de Guelph, aux cultivateurs dans différentes parties de la province, 25 rapports disaient qu'il y avait augmentation et 46 qu'il y avait diminution, et 25 correspondants n'avaient remarqué aucun changement dans le nombre. Les extraits suivants sont aussi intéressants:—

" London, Ont., 7 déc.—La mouche des cornes a été très nombreuse pendant sa saison, mais l'alarme qu'elle a causée semble avoir diminué."—J. Dearness.

" Sackville (Westmoreland, N.-B.), 14 juillet.—Je vous adresse par la malle plusieurs spécimens d'une mouche irritante, connue ici sous le nom de mouche des cornes. Elles se massent en grand nombre à la base des cornes et autour de la racine de la queue et aussi sous les flancs. Elles sont évidemment la cause d'une grande diminution dans la quantité du lait des vaches de l'endroit. Si vous connaissez un remède contre ces mouches, ayez la bonté de me le faire connaître aussitôt que possible."—John L. Fawcett.

" Pointe de Bute (Westmoreland, N.-B.).—La mouche des cornes n'a pas été cette année, au Nouveau-Brunswick, tout à fait aussi importune au bétail que l'année dernière, mais elle a été très active pendant plusieurs semaines. On a fait très peu de chose pour protéger les vaches. L'impression se répand que la mouche disparaîtra avant longtemps."—Howard Trueman.

Yarmouth (N.-E.).—La prescription dont je fais usage contre la mouche des cornes a été prise dans le *Country Gentleman*. On prend égales parties de saindoux et d'huile de charbon, avec quelques gouttes d'acide phénique, et on applique à quelques jours d'intervalle suivant le besoin. On peut se servir de n'importe quelle graisse molle à la place de saindoux. Je remarquais, buvant à une fontaine publique près de chez moi, deux couples de bœuf, les corps de l'un desquels étaient couverts de milliers de ces mouches, tandis que l'autre couple n'en avait pas une. " De quoi vous servez-vous contre les mouches de cornes ?" demandai-je au conducteur. D'huile de poisson," me répondit-il. Le savon à l'huile de baleine serait sans doute aussi effectif. Le long de la côte de la mer l'huile de poisson est bon marché et on peut se la procurer facilement, et elle est probablement plus durable que l'huile de charbon et la graisse."—Chs. E. Brown.

" Berwick (King's, N.-E.).—La mouche des cornes a été très abondante. J'ai trouvé un remède anglais (sheep dip, de E. Liddle et Cie, je crois), qui, appliqué sur les vaches avec une brosse une fois tous les deux ou trois jours, est le remède le plus économique et le plus efficace que j'aie encore essayé."—S. C. Parker.

Sidney Mines (Cap-Breton, N.-E.).—La mouche des cornes est loin d'avoir été aussi nombreuse et aussi acharnée que l'année dernière et j'espère qu'elle disparaîtra dans un an ou deux."—David G. Crawford.

"Glace Bay (Cap-Breton, N.-E.).—La mouche des cornes continue à nous donner de l'ennui, mais pas tout à fait autant que dans le commencement. Plusieurs méthodes ont été adoptées pour les détruire, toutes assez satisfaisantes."—Jas. W. Edwards.

"Charlottetown (I. P.-E.).—La mouches des cornes a causé ici beaucoup de dommage pendant l'été de 1895. Je crois qu'un estimé raisonnable pour les vaches laitières serait une diminution d'au moins un sixième dans la quantité de lait, et les animaux à l'engrais n'ont pas prospéré. La saison dernière (1896), elles ont été bien moins mauvaises. J'espère que leur temps est passé et qu'elles ne reparaîtront pas au printemps."—Thos. J. Dillon.

" Alberton (I. P.-E.).—La mouche des cornes, à ce que disent beaucoup de cultivateurs, a été aussi mauvaise que l'année dernière. Mes observations personnelles me portent à croire qu'elle diminue, mais d'autres disent le contraire. Nos cultivateurs sont encore à la recherche d'un remède efficace et économique. Emulsion de pétrole, huile de poisson, huiles végétales sont toutes impuissantes pour tenir loin ces insectes."—RÉVD M. A. E. BURKE.

Remèdes.—Il n'y a rien de nouveau en fait de remèdes. Comme je l'ai déjà dit (*Rapport des Fermes Expérimentales*, 1893, page 186), presque toutes les substances grasses appliquées aux animaux les préservent contre les mouches pendant plusieurs jours. Nous avons fait un grand nombre d'essais dans le champ avec le résultat que l'huile à roues seule et l'huile à roues ou le saindoux avec un peu de soufre de goudron ou d'acide phénique, tiendront les mouches loin de trois à six jours, et que la petite quantité d'acide phénique aura un effet curatif sur les plaies qui auront pu être formées. L'huile à roues ou l'huile de poisson semble avoir un effet plus permanent que toute autre substance que nous ayons essayée. Le moyen le plus sûr et le plus commode de se servir de l'acide phénique, est sous la forme d'huile phéniquée qu'on peut préparer en faisant dissoudre une once d'acide crystalisé ou liquifié dans une pinte d'huile. L'huile à roues, l'huile de poisson, l'huile d'olive ou toute autre huile fixe fera; mais pas l'huile de pétrole, car l'acide phénique n'est pas soluble dans ce liquide. L'acide phénique brut ne se dissout pas facilement dans les huiles fixes et par conséquent il ne faut pas s'en servir. On m'a rapporté des cas où des animaux et les mains des opérateurs ont été brûlés quand on s'est servi d'acide phénique brut au lieu d'acide raffiné.

M. Robert Elliott, le vacher à la ferme expérimentale centrale, trouve que le mélange efficace le plus commode se compose de 10 livres de saindoux mélangées avec une livre de goudron de pin.

L'APIAIRE.

L'exploitation pratique de l'apiaire pendant la saison passée a été comme jusqu'ici conduite d'une façon satisfaisante par M. John Fixter, contre-maître de la ferme. M. Fixter a été d'un grand service en faisant voir le rucher aux visiteurs et en donnant les renseignements demandés sur tous les sujets concernant l'apiculture. Dans le rapport ci-après de M. Fixter se trouvent tous les détails sur cette branche des travaux. M. Shutt a aussi eu la bonté de préparer un rapport en continuation de celui de l'année dernière, sur de nouvelles expériences faites avec certaines marques de " cire gaufrée," rapport que tous les apiculteurs liront, j'en suis sûr, avec beaucoup d'intérêt.

Au mois de maï nous achetâmes quatre colonies d'abeilles italiennes de M. M. B. Holmes, d'Athens (Ontario). Deux de ces colonies furent envoyées à la ferme expérimentale de Brandon, une à celle des territoires du Nord-Ouest et une à celle de la Colombie-Anglaise. Les abeilles étaient magnifiquement marquées, les reines toutes jeunes et importées, excepté une de celles envoyées à Brandon, mais qui était aussi importée. Les colonies arrivèrent à leur destination en bon ordre, et il en sera fait mention dans les rapports des différentes fermes succursales.

J'ai été très aise d'avoir pu arranger pour le milieu de l'été une réunion commune des Associations d'apiculteurs des comtés de Russell, de Prescott et de Glengarry. Cette réunion a eu lieu le 12 juin dernier à la ferme expérimentale centrale; plusieurs des principaux membres de ces trois associations y assistèrent et exprimèrent beaucoup de satisfaction de ce que nous pûmes leur faire voir des travaux qui se poursuivent dans l'apiaire.

RAPPORT DE M. JOHN FIXTER.

Expériences d'hivernage (1895-1896).

Nous avons répété cette saison-ci les expériences commencées l'année dernière, comme il est expliqué dans le rapport de 1895 ; nous en avons aussi entrepris quelques nouvelles. Suit un rapport sur ces expériences :—

Expérience n° 1.—Dix-sept colonies avaient été mises dans leurs quartiers d'hiver dans la cave, le 20 novembre 1895. Nous avions placé des ruches vides sur le plancher, avec des blocs en bois de 3 pouces en arrière au-dessus, et sur chacune trois ruches l'une sur l'autre. Outre les blocs de 3 pouces, par lequel le derrière était maintenu plus élevé que le devant, chaque ruche était soulevée de dessus sa planche du fond au moyen de petits blocs de ⅜ de pouces de hauteur de sorte qu'il y eût libre ventilation. Toutes les entrées du devant avaient été laissées grandes ouvertes. Les couvercles en bois de toutes ces ruches avaient été enlevés et remplacés par des coussins de balle de quatre pouces d'épaisseur. Au-dessus des coussins, des planchettes en bois, une de chaque côté, les empêchaient de toucher le fond de la ruche immédiatement au-dessus, et facilitaient aussi la libre circulation de l'air sous chaque ruche.

Ce mode d'hivernage a été en somme très satisfaisant. Cependant un essaim est mort par une cause inconnue. Quand nous l'avions mis dans la cave, il était bien approvisionné de miel et pesait 58 livres. Au printemps nous avons trouvé qu'il pesait 47 livres ¾.

Le poids moyen des 16 autres colonies était avant l'hiver, de 50 livres ¼, et au printemps de 40 livres ¼, chaque colonie ayant consommé en moyenne 10 livres de ses provisions, contre 12 livres 9 onces l'hiver précédent, et 20 livres en 1894-95. A peine pouvait-on entendre quelque bourdonnement dans les ruches pendant l'hiver ; et il n'y eut aucune trace d'humidité ni de diarrhée.

Le produit des 16 ruches pendant la saison a été en moyenne de 47 sections de miel par ruche, outre 17 livres en cadres, conservées pour le nourrissement en hiver et au printemps. Les 16 ruches ont donné 5 nouveaux essaims.

Expérience n° 2.—Deux colonies avaient été mises à la cave, avec le couvercle et le fond des ruches laissés en place dans l'état même où elles avaient été rentrées du rucher. Nous voulions observer ces colonies au point de vue de l'humidité.

Le 30 décembre nous remarquâmes de la moisissure à l'entrée d'une des ruches et quinze jours plus tard toutes les deux étaient très humides ; il y avait même de l'eau sur la planche du fond de l'une d'elles. Les abeilles étaient cependant très tranquilles dans cette ruche ; à peine pouvait-on entendre aucun bourdonnement, tandis que celles de l'autre ruche étaient très agitées et au 30 janvier quelques-unes sortaient par l'entrée de la ruche ; conséquemment, le 10 février nous donnâmes un peu de ventilation en déplaçant un peu le couvercle de bois. Néanmoins, le 1er mars il y avait des signes de diarrhée et nous retirâmes une demi-chopine environ d'abeilles mortes. Le 16 mars des signes de diarrhée se montrèrent aussi dans l'autre ruche ; le 1er avril les deux paraissaient être en très mauvaise condition et nous fûmes obligés d'en retirer un nombre considérable d'abeilles mortes.

Le 15 avril, nous sortîmes les deux ruches de la cave et les plaçâmes sur les supports d'été ; il y avait beaucoup d'abeilles mortes et de moisisure sur la planche du fond, mais les colonies étaient encore assez nombreuses. Les planches du fond furent retirées et remplacées par d'autres propres.

Le 27 avril nous trouvâmes que la colonie qui avait été la plus tranquille pendant l'hiver, avait déserté sa ruche ; les cadres de cette ruche étaient très humides et souillés d'excréments. L'autre ruche, à la même date, avait deux cadres partiellement remplis de couvain et de miel nouveau. Le produit de cette ruche joint à celui d'un essaim qu'elle a donné, a été de 92 sections de miel.

Expérience n° 3.—Une colonie avait été placée à la cave le 22 novembre 1895, avec quatre pouces de sciure de bois sèche tout autour de la ruche. La chambre à couvain avait été soulevée de dessus la planche du fond à l'aide de quatre petits blocs d'un pouce ; le couvercle en bois de la ruche remplacé par un coussin de balle épais

de quatre pouces, et la caisse d'emballage remplie de quatre pouces de sciure de bois sèche au-dessus du coussin. Pour assurer la ventilation, une petite cheminée, de la même grandeur que l'ouverture de la ruche Langstroth, allait de l'entrée de la ruche à l'extérieur de la caisse d'emballage. La caisse était posée sur une autre de trois pieds de hauteur, dans la cave en pierre au-dessous d'une maison d'habitation.

Vers le 21 janvier la colonie commença à manifester du malaise; quelques abeilles sortaient. Le 30 janvier, nous déplaçâmes un peu le couvercle pour donner de la ventilation, mais les abeilles n'en continuèrent pas moins à sortir quoique la cave fût parfaitement obscure, et le 14 février nous plaçâmes un morceau de mince toile métallique sur l'entrée afin de les en empêcher. Le 1er mars il y avait beaucoup d'abeilles mortes à l'entrée, qui était très souillée d'excréments. Le nombre d'abeilles mortes alla ensuite en diminuant, et le 1er avril la colonie était tout à fait tranquille. Le 15 avril nous la sortîmes de la cave et la trouvâmes dans un état bien précaire, n'ayant plus qu'un cadre d'abeilles; les autres cadres étaient très souillés d'excréments. Le poids de la ruche, de 55 livres qu'il était le 22 novembre, était maintenant réduit à 39 livres, les abeilles ayant conséquemment consommé 16 livres de miel.

Le 1er mai, les abeilles, quoique faibles, récoltaient activement du pollen; le 15 mai la ruche contenait deux cadres avec couvain et beaucoup de miel nouveau, mais point d'œufs ni de reine. Une cellule de reine seulement était operculée. Le 25 mai tout le couvain s'était transformé en abeilles ailées et s'était envolé, laissant à peine une douzaine d'abeilles dans la ruche. Le 30 mai la ruche était complètement abandonnée, la cellule de la reine était encore operculée; la chambre à couvain contenait 7 livres de miel nouveau. Je suis d'opinion que cette colonie a péri parce qu'elle avait été trop chaudement enfermée et que la ventilation était insuffisante.

Expérience n° 4.—Cette expérience était très semblable à la précédente, sauf qu'il n'était pas pourvu à la ventilation, un de nos correspondants nous ayant affirmé qu'il avait ainsi bien hiverné ses abeilles.

La planche du fond de la ruche avait été enlevée et la ruche avait été pasée sur quatre blocs d'un pouce et demi de hauteur, un sous chaque coin, placé sur le fond même de la caisse d'emballage, qui avait ensuite été remplie tout autour et au-dessus, avec quatre pouces de sciure de bois sèche, comme dans l'expérience 3, sauf qu'il n'avait point été pratiqué de cheminée de ventilation aboutissant à l'extérieur de la caisse d'emballage; mais immédiatement au-dessous de la ruche il y avait une fente étroite entre les planches de la caisse d'emballage, d'à peine $\frac{1}{16}$ de pouce de largeur. La caisse d'emballage elle-même était soulevée d'environ un pouce audessus du plancher de terre dans la cave en pierre, au moyen de petits blocs. Le 22 novembre la ruche pesait 49 livres. Nous n'entendîmes aucun bruit de tout l'hiver dans cette ruche.

Le 15 avril nous trouvâmes toutes les abeilles mortes sur la planche du fond. Elles paraissaient être mortes au commencement de l'hiver, car il y avait à peine eu du miel de consommé et les rayons étaient secs et propres. Poids au 15 avril, 47 livres ½. Il est évident que cette méthode n'est pas à recommander.

Expérience n° 5.—Une colonie avait été placée dans une caisse d'emballage assez grande pour permettre de tasser tout au tour de la ruche quatre pouces de paille hachée et de balle, et la caisse avait été laissée dehors dans un endroit abrité sur le sol dans la cour. La planche du fond avait été détachée, et des blocs d'un pouce placés à chaque coin entre la planche du fond et la chambre à couvain. Le couvercle en bois avait aussi été remplacé par un coussin de balle épais de quatre pouces, et la caisse remplie jusqu'au haut avec quatre pouces de paille hachée et de balle. Point de ventilation.

Nous avions en outre recouvert la boîte d'un pied de neige pelletée dessus. Nous ne pûmes pendant l'hiver entendre aucun bruit dans cette ruche jusqu'à ce que nous la sortîmes le 15 avril. Le poids qui était de 57 livres en novembre avait été réduit à 49 livres ½, les abeilles ayant consommé 7 livres ½. Nous trouvâmes la ruche très humide et moisie, avec une épaisseur d'environ deux pouces d'abeilles mortes sur le fond; deux cadres seulement étaient partiellement remplis d'abeilles. L'eau avait évidemment pénétré du dehors dans la ruche, ce qui aurait été évité si la ruche avait

été élevée d'environ un pied au-dessus du sol, et les résultats auraient pu être alors beaucoup meilleurs.

Le 1er mai les abeilles de cette ruche récoltaient du pollen, mais elles étaient en petit nombre. Le 14 mai :—Colonie très faible, mais la reine paraissant être en bonne condition ; deux cadres avec couvain et œufs et miel nouveau. Le 1er juin:—Ruche désertée, quoiqu'il restât quantité de provisions ; 11 livres ½ de miel nouveau dans la chambre à couvain.

Expérience n° 6.—Une autre colonie emballée précisement comme n° 5, mais avec cheminée de ventilation depuis l'entrée jusqu'à l'extérieur de la caisse, laquelle avait été placée dehors à trois pieds du sol sur une autre caisse vide.

Nous n'entendîmes tout l'hiver aucun bruit dans cette ruche. Le 1er avril un léger bourdonnement était perceptible. Le 8 avril les premières abeilles parurent, quelques-unes volant le soir ; il y avait beaucoup d'abeilles mortes à l'entrée; température extérieure, 44° F. Du 8 au 14 avril, nous remarquâmes quelques abeilles volant quand la journée était chaude. Le 15 avril nous retirâmes la ruche de la caisse d'emballage et nous la trouvâmes abandonnée. Il y avait beaucoup d'abeilles mortes au fond de la ruche vers l'arrière ; les cadres au-dessus étaient tous secs et propres.

Quand elle avait été mise dans la caisse, le 22 novembre, la ruche pesait 51 livres ; quand nous l'en retirâmes, le 15 avril, elle pesait 39 livres ¼, 11 livres ¾ de miel ayant été consommées.

Conclusions:—Le mode d'hivernage qui a donné le plus de satisfaction est le n° 1.

Les ruches mises dans la cave dans l'état où elles avaient été apportées du rucher avec le couvercle et le fond des ruches laissés en place (n° 2) n'avaient pas ventilation suffisante. L'humidité avait causé de la diarrhée.

Dans la ruche emballée dans sciure de bois et n'ayant pas de ventilation (n° 4) les abeilles ont été étouffées; dans la ruche pareillement emballée mais ventilée (n° 3) la colonie a été très affaiblie par la chaleur, l'humidité et le défaut de ventilation suffisante.

Les ruches emballées dans de la balle, et laissées dehors, l'une sur la terre, sans ventilation (n° 5) et l'autre avec cheminée de ventillation (n° 6) paraissent avoir été toutes deux insuffisamment protégées par l'emballage mais la première a dû souffrir davantage à cause de l'eau qui y avait pénétré.

La température de la cave pendant l'hiver 1895-96 a été :—

Novembre	38° à 40° F.
Décembre	40° à 44° F.
Janvier	38° à 44° F.
Février	38° à 43° F.
Mars	40° à 41° F.
Avril	40° à 47° F.

Saison de 1896.

Avril 13, 1896.—Le temps étant très beau, clair et calme (température de la cave 42° F., au dehors 55° à 49° F.), nous sortons à midi trois ruches de la cave et les plaçons sur leurs supports d'été, qui avaient été placés sur un pied de neige. Les abeilles ont commencé à voler immédiatement, mais le soir il y en avait un nombre considérable de mortes près des entrées.

" 14.—Temps très froid, les abeilles volent très peu.

" 15-16.—Très chaud, les abeilles récoltent activement du pollen sur les saules dans les marais.

" 16.—Sorti les ruches qui restaient. Température dans la cave 47° F., dehors 75° à 78°.

" 16-30.—Les abeilles butinent bien, récoltant du pollen sur les saules et les érables rouges ; remarqué quelques abeilles essayant de piller ; diminué les entrées des ruches menacées de façon à n'en permettre l'entrée qu'à une seule abeille à la fois.

Mai 1–7.—Abeilles récolant du pollen. Deux jours froids et venteux; couvain mort transporté dehors devant l'entrée des ruches.

" 8–13.—Les abeilles commencent à butiner sur les fleurs des cerisiers et des pruniers.

" 13.—Les fleurs de pommiers fournissent abondance de pollen et de miel.

" 14.—Pissenlit en pleine floraison, attirant beaucoup les abeilles.

" 15–20.—Très beau; les abeilles butinent bien.

" 20.—Les fleurs blanches de la viorne mancienne (*Viburnum Lantana*) couvertes d'abeilles récoltant du miel.

" 20–31.—Les abeilles butinent bien; en grand nombre sur les haies de nerprun bourdaine (buckthorn, *Rhamnus frangula*). Cet arbrisseau, de même que la viorne, paraît être d'une grande valeur pour les abeilles parce qu'il fleurit si tôt, avant les trèfles. Ces deux arbrisseaux, principalement le nerprun, font aussi de très bonnes et très utiles haies, et on peut se les procurer par le semis.

Juin 4.—Les abeilles se groupent pour la première fois. Enlevé tous les coussins et la couverte à propolis. Placé des hausses sur les ruches qui n'en avaient pas.

" 5.—Le trèfle et le seringat commencent à fleurir.

" 13.—Premier essaim de la saison.

" 19.—J'ai trouvé des larves de la teigne des ruches dans quelques-unes des ruches dont les colonies étaient mortes ou avaient déserté au printemps. J'ai porté ces ruches dans une chambre fermée et les ai fumigées au soufre. A cette fin, après avoir enlevé le couvercle et le fond, j'ai empilé les chambres à couvain les unes sur les autres et les ai soulevées suffisamment du plancher pour pouvoir placer sous la plus basse un vase en fer à pieds contenant une demi-livre de soufre; j'ai allumé le soufre et les vapeurs se sont élevées à travers tous les cadres et ont fait périr toutes les chenilles.

" 22.—Examiné toutes les ruches, un nombre considérable de sections étaient operculées.

Juillet 1.—Retiré miel des ruches pour la première fois cette saison.

" 3.—Remarqué un très grand nombre d'abeilles sur la moutarde et le bois blanc (tilleul), dont les fleurs commencent à s'épanouir. Marqué toutes les hausses et retiré celles qui étaient pleines.

" 21.—Les abeilles butinent encore sur le trèfle et le bois blanc, commencent aussi à butiner sur les fèves à cheval.

" 23.—Fleurs de bois blanc passées.

" 24.—J'ai remarqué que les plantes à fleurs suivantes attiraient beaucoup les abeilles :—*Asclepias tuberosa*, *Aster sibiricus*, *Centaurea macrocephala*, *Linaria spectabilis*, *Veronica spicata.*

" 26.—Mille-pertuis couvert d'abeilles.

" 27.—Le sarrasin de la parcelle nº 1 est en fleur; les abeilles butinent bien.

Août 4.—Remarqué pour la première fois des ouvrières tuant des mâles.

" 6–18.—Très chaud et très sec; ce temps diminue considérablement la production du nectar du sarrasin, aussi les abeilles ne butinent sur cette plante que le matin de bonne heure.

" 18–Sept. 1.—Très beau, des ondées de temps en temps; les abeilles volent bien, mais point d'augmentation dans le poids du miel.

Sept. 1.—Retiré toutes les hausses et pesé les chambres à couvain; j'ai donné à toutes les ruches d'un poids moindre que 55 livres des cadres avec bon approvisionnement de miel operculé afin qu'elles pesassent 50 livres environ à leur mise en quartiers d'hiver. Pour cela j'ai retiré les cadres vides ou presque vides et les ai remplacés par des cadres pleins de miel bien operculé. Dans les cas où je n'ai pas trouvé à propos de remplacer les cadres, mais où les abeilles avaient néanmoins besoin d'être approvisionnées, j'ai placé une hausse contenant des sections partiellement remplies ou des cadres sur la couverte à propolis dont j'ai replié un coin—un pouce environ—afin de laisser un passage aux abeilles et de leur faire

croire qu'elles pillaient le miel d'un autre ruche. Il est important de désoperculer toutes les sections et cadres dans la hausse, autrement les abeilles ne transporteront pas aussi volontiers le miel à leurs propres rayons. Avec ce mode de nourrissement il y a peu à craindre que les abeilles pillent.

C'est M. William McEvoy, de Woodburn (Ontario), inspecteur de la loque du couvain, qui m'a suggéré l'excellente méthode ci-dessus de placer ainsi une couverte sous la hausse, et cela a parfaitement réussi. Par là on empêche les abeilles de piller et on utilise les sections qui peuvent n'être que partiellement remplies.

Ceux qui n'ont pas de sections ou de cadres de miel extra doivent donner pour nourriture deux parties par mesure de sucre granulé de la meilleure qualité dans une partie d'eau. Il faut d'abord faire bouillir l'eau et pendant qu'elle est encore sur le poêle y ajouter le sucre en remuant bien le tout jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu. On donne ce sirop tiède, prenant bien garde d'en laisser couler ou d'en répandre dans la ruche. Nous nous servons généralement d'un nourrisseur Miller.

Sarrasin.

La saison dernière deux parcelles ont été ensemencées de sarrasin argenté à la ferme expérimentale, principalement comme pâture pour les abeilles, et aussi pour graine.

Parcelle n° 1.—Le terrain était partie sableux partie argileux. Nous y avions appliqué de la cendre de bois,—environ 150 boisseaux à l'acre—au commencement de l'hiver et l'avions enfouie par un labour au printemps. Sarrasin semé le 20 juin à raison de ¾ de boisseau à l'acre ; levé, le 27 juin ; en fleur, le 26 juillet, jour auquel les abeilles ont commencé aussitôt à y butiner ; pousse vigoureuse et uniforme ; graine mûre le 25 septembre. Le 22 septembre cette parcelle a souffert par une forte gelée de sorte qu'elle n'a plus été d'aucune utilité pour les abeilles. Rendement de graine par acre, 29 boisseaux 26 lb.

Parcelle n° 2.—Même sol, semé le 29 juin ; levé le 5 juillet ; en fleur le 30 juillet et le 1er août, dates auxquelles les abeilles ont commencé à y butiner ; pousse vigoureuse et uniforme. A souffert par la gelée le 22 septembre ; fauché le 25 septembre. Rendement par acre, 23 boisseaux 32 lb.

Reine italienne à cinq bandes.

Il n'y a dans le rucher qu'une seule colonie d'abeilles italiennes pures à cinq bandes. La production de cette ruche a encore été très bonne cette année. C'était une des colonies de l'expérience d'hivernage n° 1, et au sortir des quartiers d'hiver elle était assez forte, n'ayant consommé que 7 livres ½ de miel. Cette colonie a donné 20 sections de miel, 53 livres de miel extrait et un essaim en juillet. Une autre ruche ayant essaimé en même temps, les deux essaims se sont beaucoup mêlés, mais la reine italienne était en parfait état. Ces deux essaims réunis ont donné 22 sections et 37 livres ½ de miel extrait

Ruche dans un hangar à bois.

Ayant reçu de la ville, où l'espace fait défaut, plusieurs demandes de renseignements sur la possibilité de tenir les abeilles dans les hangars ; j'ai essayé, la saison dernière, de mettre une ruche dans un hangar à bois. Je perçai dans la paroi du hangar exposée au sud, un petit trou de 6 pouces sur 6, près de l'entrée de la ruche. Du 15 avril au 1er mai des abeilles venant d'autres ruches firent des efforts pour piller cette ruche ; je diminuai donc l'entrée de façon à ne laisser passer qu'une seule abeille à la fois. Cette ruche et l'essaim qu'elle a donné ont produit 93 sections de miel. Nous avons laissé cette ruche dans le hangar pour l'hiver. (Voir Expériences d'hivernage, 1896-97, n° 5.)



Vue du rucher à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Ruche tenue sur une balance pour montrer le gain journalier.

Note a été prise pendant l'été des poids d'une colonie pesée tous les jours. C'était un premier essaim du 13 juin qui à cette date pesait 6 livres ¾ et que je mis dans une ruche avec quatre cadres de rayons construits et quatre cadres de cire gauffrée placés alternativement.

1e semaine, commencée le	17 juin,	gain	22¾ lb.	
2e " "	24 "	"	20½ lb.	
3e " "	1er juillet,	"	12¼ lb.	
4e " "	8 "	"	15¾ lb.	
5e " "	15 "	"	15¼ lb.	
6e " "	22 "	perte		4¼ lb.
7e " "	29 "	gain		
8e " "	5 août,	"	11¾ lb.	
9e " "	12 "	perte		¼ lb.
10e " "	19 "	"		2 lb.
11e " "	26 "	"		1 lb.
			98¼ lb.	7½ lb.

Ce qui fait un gain total de 90 livres ¾. Quatre-vingt-quatorze sections de miel ont été retirées de cette ruche. Une partie de la différence représente le poids du couvain, etc.

Production.

La production des ruches de la ferme expérimentale centrale pour la saison de 1896 a été en moyenne de 50 sections 16 livres ½ once de miel extrait par colonie.

Cave aux abeilles.

Une chambre séparée par une cloison de planches de la cave d'une maison privée, sert de quartiers d'hiver. Les hivers précédents nous avions trouvé cette chambre trop froide et trop humide, et la ventilation n'y était pas suffisante. Il n'y avait qu'un seul ventilateur vertical de 3 pouces sur 3 traversant le plafond et aboutissant à un tuyau de poêle; ce ventilateur était aussi muni d'une clef au moyen de laquelle on pouvait régulariser le courant d'air, mais aucun air ne pouvait être admis du dehors.

Plusieurs améliorations importantes ont été faites l'été dernier dans cette cave: un plancher en ciment, des étagères, et une porte communiquant avec le dehors. Cette chambre a aussi été agrandie; elle a maintenant 11 pieds 6 pouces sur 15, ce qui donne place pour 3 rangs d'étagères au-dessus les unes des autres, et pour deux passages. Elle est séparée du reste de la cave par une cloison en planches à languettes et à rainure. Le ciment du plancher repose sur 8 pouces de petites pierres. L'étagère la plus basse est à 18 pouces du plancher, la deuxième à 20 pouces au-dessus de celle-ci, et la troisième à 20 pouces au-dessus de la deuxième. Ni les ruches placées sur la troisième étagère, ni les soutiens des étagères ne touchent au plafond, et ainsi aucune vibration ne peut arriver du plafond aux ruches.

Nous pouvons en tout temps au moyen de coulisses admettre l'air du dehors dans la chambre aux ruches et dans la grande cave. A côté de la chambre aux ruches et une autre chambre plus petite, avec ventilateurs et poêle à charbon, de sorte qu'au besoin on peut allumer du feu pour élever la température ou purifier l'air de toute la cave en activant la ventilation.

Expériences d'hivernage (1896–97).

Colonies mises dans leurs quartiers d'hiver, le 16 novembre 1896.

Expérience n° 1.—Repétition de l'expérience n° 1 de l'hiver précédent, avec 15 colonies d'un poids moyen de 50 livres 15 onces ¾ chacune.

Expérience n° 2.—Répétition de l'expérience n° 2 de l'hiver précédent avec deux colonies pesant respectivement 49 livres et 56 livres.

Expérience n° 3.—Deux colonies pesant 60 livres ½ et 63 livres ont été placées dans la cave aux racines de la ferme expérimentale centrale qui a 100 pieds de longueur, 25 de largeur et 10 de hauteur. Je les ai placées sur une étagère de deux pieds de largeur clouée à la paroi à trois pieds à peu près du plafond. Un rideau pend de la paroi sur le couvercle et le devant des ruches, de manière à les tenir dans une parfaite obscurité. La couverte à propolis de l'une de ces ruches a été enlevée le 2 novembre et remplacée par un coussin. Nous avons laissé la couverte de l'autre ruche, mais nous avons placé le coussin dessus, et le devant de la ruche a été soulevé d'un demi-pouce par un bloc d'un pouce au milieu de l'entrée.

Expérience n° 4.—Deux colonies pesant 50 livres et 52 livres ont été placées dans une fosse de 3 pieds de profondeur sur 3 pieds de largeur et 10 pieds de longueur, creusée sur la pente d'une hauteur, de manière que les ventilateurs aux deux extrémités ne se trouvent pas immédiatement au-dessus des ruches qui sont au milieu de la fosse. Les ruches reposent sur deux pièces de cèdre couchées le long de la fosse. Une troisième pièce de cèdre de même longueur est placée devant l'entrée des ruches pour assurer la circulation nécessaire de l'air venant des ventilateurs. Ces ventilateurs qui ont 3 pouces sur 4, sont faits de planches dont trois descendent jusqu'au fond de la fosse, la quatrième ne descendant qu'au haut de la fosse; les ventilateurs s'élèvent à trois pieds au-dessus du sol.

Dans chaque ruche des planchettes de bois d'un demi-pouce ont été placées sous chaque côté et sous la paroi de derrière entre les chambres à couvain et les planches du fond afin qu'il y ait plus d'espace dans le fond de chaque ruche au cas qu'il s'y accumulât des abeilles mortes. La fosse est remplie de paille jusqu'à quatre pouces du haut où des pièces de cèdre ont été placées suivant la longueur de la fosse celles du milieu un peu plus élevées que les autres et toutes couvertes d'une couche de paille et d'un pied de terre.

Il a aussi été ménagé entre les deux ruches une petite ouverture par laquelle on peut descendre un thermomètre suspendu à une ficelle et ainsi s'assurer de la température de la fosse. Le thermomètre est examiné une fois par semaine. Si la température s'élève trop on peut enlever partie de la terre de la couverture; dans le cas contraire on peut en ajouter.

Expérience n° 5.—Deux colonies pesant 54 livres et 63 livres ont été placées dans un hangar à bois à doubles parois avec espace vide de quatre pouces. Le plancher qui est à un pied de terre environ est aussi à doubles planches et il n'y a point de courant d'air au-dessous. Les ruches sont à environ un pied de la paroi sur une double épaisseur de sacs étendus sur le plancher. Elles sont aussi couvertes et entourées d'une double épaisseur de toile à sac. Nous n'avons pas pourvu à la ventilation de l'une des ruches. Quant à l'autre, celle qui a été gardée tout l'été dans le hangar une petite cheminée de ½ pouce carré va de l'ouverture de la ruche jusqu'au dehors du hangar. Des planchettes de bois de ½ pouce ont aussi été placées sous chaque côté et sous la paroi de derrière de la ruche entre les planches du fond et la chambre à couvain de façon à donner plus d'espace dans le fond au cas qu'il s'y accumulât une quantité d'abeilles mortes.

Quelques Conseils aux Commençants en Apiculture.

Choisissez pour votre rucher un endroit bien abrité où les vents froids ne puissent venir glacer le couvain; on sera bien compensé de ses frais si, à défaut d'autre abri, on construit une haute clôture en planches. N'ayez pas de grands arbres près de votre rucher, car il est très difficile d'y aller prendre les essaims.

On peut obtenir de l'ombre par l'emploi sur les ruches d'un second couvercle en planches plus large d'un pied et plus long d'un pied et demi que le couvercle.

Ne vous servez pas de couvertes à propolis pendant la saison du miel.

N'exposez pas vos sections à être souillées en les laissant trop longtemps dans les ruches; portez-les dans une chambre chaude.

Si les sections extérieures ne sont pas bien remplies, remettez-les dans la hausse suivante.

Servez-vous de sections à quatre pièces de préférence aux sections en une seule.

Employez des feuilles complètes de cire gaufrée our vos sections; les abeilles travailleront plus tôt et mieux sur ces feuilles.

Employez de même des feuilles complètes de cire gaufrée pour les chambres à couvain; il y aura économie de temps et les abeilles feront beaucoup moins de cellules à mâles.

Mettez des fils de fer à tous les cadres de couvain et à tous les cadres à miel.

Séparez toujours vos sections suivant leur qualité et nettoyez-les parfaitement avant de les expédier à vos pratiques. Envoyez-les toujours dans des hausses propres ou dans des caisses à sections nettement fabriquées.

Que vos abeilles aient toujours accès à un bon approvisionnement d'eau aussi près que possible du rucher, car lorsque le temps est frais, elles ont besoin de beaucoup d'eau surtout quand elles nourrissent du couvain ou si le nectar des fleurs est peu abondant.

Maniez toujours vos abeilles avec le plus grand soin.

JOHN FIXTER.

RAPPORT SUR DE NOUVELLES EXPÉRIENCES FAITES AVEC CERTAINES MARQUES DE "CIRE GAUFRÉE" PAR FRANK T. SHUTT, M.A., F.I.C., CHIMISTE DES FERMES EXPÉRIMENTALES DE L'ÉTAT.

Les recherches commencées en 1894 et continuées depuis d'année en année ont pour but principal de déterminer l'utilité relative de certaines marques de cire gaufrée pour la construction des rayons. On supposait que les marques de cire dont les abeilles emploient davantage ou, en d'autres mots, auxquelles elles ajoutent aussi peu que possible de cire dans la construction des cellules, se trouveraient être d'une plus grande valeur pour l'apiculteur. Les apiculteurs les plus pratiques prétendent qu'en fournissant aux abeilles de la cire qu'elles peuvent immédiatement étirer et utiliser dans la construction des cellules on peut s'attendre à ce qu'elles recueilleront davantage de miel. Ceci semble être en effet la principale raison pour laquelle on fournit des rayons artificiels aux abeilles, quoiqu'il y en ait d'autres d'une importance moindre peut-être. D'un autre côté, cependant, il y a des apiculteurs qui n'y voient guère d'avantage de ce côté, mais seulement celui d'une structure plus régulière des cellules dans la section. A ma suggestion, M. R. F. Holtermann, rédacteur du journal *The Canadian Bee* (L'Abeille canadienne) a bien voulu publier les lignes suivantes sur les avantages qu'il y a à fournir des fondations artificielles aux abeilles :—

"Quant au but de l'emploi de la cire gaufrée, on se sert de fondation pour couvain afin de gagner du temps et du miel, de n'obtenir que des cellules à ouvrières, et d'avoir des rayons bien réguliers. Dans les sections, la cire gaufrée a surtout pour but d'attirer les abeilles dans les hausses, d'épargner du temps et du miel, car elles peuvent plus vite commencer à remplir les hausses de miel; en même temps, de faire remplir chaque section également, le rayon étant attaché aux côtés et au bas de la section, ce que les abeilles feraient sans doute moins bien, si elles construisaient elles-mêmes le rayon. De plus, il est avantageux que les cellules soient de grandeur uniforme; c'est ce qu'on obtient en donnant aux abeilles la cire gaufrée."

Ensuite, en rapport avec la question de l'utilisation de la cire gaufrée et de l'addition de nouvelle cire, M. Holtermann est d'opinion que les abeilles utilisent davantage la cire de la fondation quand le nectar des fleurs est peu abondant, en d'autres mots, que lorsque les abeilles recueillent de grande quantité de miel, elles fabriquent ou produisent davantage de cire que lorsque l'approvisionnement de nectar est restreint. On pourrait dire que cet argument développé jusqu'à sa conclusion logique, tendrait à montrer que dans les saisons où le nectar abonde, il y a peu d'économie à fournir de la cire gaufrée aux abeilles. Dans ces considérations il ne faut pas perdre de vue le fait que la cire n'est pas une substance récoltée par les abeilles, mais est une vraie sécrétion résultant du fonctionnement physiologique de certaines glandes dans le corps de l'abeille, et que dans une grande mesure elle est produite aux dépens du miel consommé par l'insecte. La cire est donc dans un sens

un accessoire physiologique du miel, et conséquemment il est improbable que l'on puisse fournir aux abeilles toute la cire nécessaire pour la construction du rayon; de fait, nos résultats tendent à montrer qu'il n'en est pas ainsi. Il est toutefois vrai en même temps que l'on peut avec avantage fournir une partie de cette cire dans la fondation, et dans de certaines limites il paraîtrait que la quantité de cire ajoutée par les abeilles est inversement proportionnelle à celle qui leur est fournie dans la fondation. J'incline aussi à croire que le poids du rayon varie quelque peu avec la saison; la raison de ceci peut s'expliquer par la théorie de M. Holtermann susmentionnée.

Pour les détails de la manière de procéder, nous référons le lecteur à la page 227 du *Rapport des Fermes* expérimentales pour 1895. Nous avons toutefois fait cette année une nouvelle expérience, savoir celle de déterminer directement le poids de la cire gaufrée, après qu'elle a été étirée par les abeilles. C'est ce que nous avons fait en rasant soigneusement les cellules vides de chaque côté jusqu'à ce qu'il ne restât plus que la fondation. La grande difficulté que nous avons éprouvée en faisant ceci avec quelque exactitude par suite des inégalités et du fait que la fondation n'est pas toujours dans un même plan, fait que les résultats ne sont qu'approximatifs. De fait, c'est seulement par des expériences maintes fois répétées sur ce point que l'on peut tirer des conclusions de valeur.

Dans le tableau I nous présentons en détail les données qui font connaître le poids et le taux de la cire ajoutée par les abeilles en construisant le rayon:—

TABLEAU I.

EXPÉRIENCES avec diverses marques de "cire gaufrée" 1896.

Lettres distinctives.	Nom de la cire et de la machine.	Section.	Température de fabrication.	Poids en grammes: feuille gaufrée, 2 pouces carrés.	Poids en grammes: 2 rayons vides, pouces carrés.	Poids en gr.: cire ajoutée p. abeilles par 2 pcs carrés.	Cire ajoutée par les abeilles.	Récolté sur
			F.				%	
A 1	Cire de choix, machine Root	Extérieure	89°	1·401	2·655	1·254	89·5	Trèfle.
A 2	" "	Intérieure	89°	1·401	2·735	1·334	95·2	"
B 1	" "	Extérieure	120°	1·204	2·691	1·487	123·5	"
B 2	" "	Intérieure	120°	1·204	2·647	1·443	119·9	"
C 1	Fondation d'usage général, 1896	Extérieure	......	1·215	2·946	1·731	142·4	"
C 2	" " "	Intérieure	......	1·215	3·003	1·788	147·1	"
D 1	" " 1895	Extérieure	......	1·215	2·761	1·546	127·3	"
D 2	" " "	Intérieure	......	1·215	2·700	1·485	122·2	"
D 3	" " "	Extérieure	......	1·215	3·082	1·867	153·6	Sarrasin.
D 4	" " "	Intérieure	......	1·215	3·182	1·967	161·9	"
E 1	Feuilles pesantes, machine Root	Extérieure	120°	1·315	3·062	1·747	132·8	Trèfle.
E 2	" "	Intérieure	120°	1·315	3·069	1·754	133·3	"
F 1	Cire inférieure "	Extérieure	89°	1·224	2·823	1·599	130·6	"
F 2	" "	Intérieure	89°	1·224	2·771	1·547	126·3	"
G 1	" "	Extérieure	120°	1·167	2·664	1·497	128·2	"
G 2	" "	Intérieure	120°	1·167	2·666	1·499	128·4	"
H 1	Cire de choix, presse de Given	Extérieure	......	1·801	3·538	1·737	96·3	"
H 2	" "	Intérieure	......	1·801	3·567	1·766	98·0	"
I 1	Cire inférieure "	Extérieure	......	1·582	3·739	2·157	136·3	"
I 2	" "	Intérieure	......	1·582	3·771	2·189	138·3	"
J 1	Procédé bréveté, 12 pieds carrés à la lb.	Extérieure	......	1·004	3·193	2·189	218·0	"
J 2	" " "	Intérieure	......	1·004	3·311	2·307	229·7	"
K 1	" 15 pieds carrés à la lb.	Extérieure	......	1·093	3·555	2·422	221·6	"
K 2	" " "	Intérieure	......	1·093	3·329	2·236	204·6	"
L 1	Parois épaisses, R. F. H.	Extérieure	......	1·257	2·792	1·535	122·1	"
L 2	" "	Intérieure	......	1·257	2·875	1·618	128·7	"

Quoique dans quelques cas il paraîtrait, en comparant les résultats ci-dessus avec ceux de l'année passée, qu'il y a eu moins de cire ajoutée qu'en 1895, il y a tellement d'exceptions qu'on ne peut tirer aucune conclusion avec certitude, soit quant à ce qui regarde la variation dans le poids de la cire ajoutée soit quant aux causes possibles.

La cire gaufrée fournie aux abeilles était du même stock que les années précédentes et le poids de deux pouces carrés était par conséquent le même. Le taux " pour 100 de cire ajoutée " par les abeilles a donc varié dans le même rapport que le " poids de cire ajoutée."

La différence entre les poids de cire ajoutée dans les sections extérieures et intérieures est si faible qu'elle ne vient nullement à l'appui de l'idée que les parois des cellules seraient plus épaisses dans les sections extérieures que dans les sections intérieures. Cette conclusion est pratiquement identique avec celle à laquelle nous étions arrivés dans les expériences de l'année passée.

Il y a à remarquer qu'avec les fondations très légères, comme dans *J* et *K*, le poids de cire ajouté a été beaucoup plus considérable qu'avec les plus pesantes.

Comme nous le disions l'année passée, le poids de cire ajouté quand le miel avait été recueilli sur le sarrasin est plus élevé que si le miel provient du trèfle.

Quant à l'apparence des rayons construits sur différentes marques de cire gaufrée, nous avons remarqué comme précédemment que les variétés foncées présentaient des stries colorées désagréables à l'œil (fish bones) qui affecteraient matériellement la vente du miel en rayons.

Puisque le but principal dans cette investigation était de découvrir la facilité relative avec laquelle les abeilles pouvaient étirer ou utiliser la cire des différentes marques de cire gaufrée, et la méthode ci-dessus n'ayant pas été entièrement satisfaisante, nous avons cru pouvoir en tout cas obtenir des résultats approximatifs en pesant la fondation après en avoir rasé les cellules vides sur les deux faces, et soustrayant le poids ainsi obtenu de celui d'une même surface de fondation telle que mise dans la section. La différence ainsi obtenue représenterait le poids de cire étirée de la fondation et utilisée par les abeilles dans la construction des parois des cellules.

Le tableau II fait connaître les résultats de cette expérimentation :—

TABLEAU II.

EXPÉRIENCES avec différentes marques de cire gaufrée, 1896.

Lettres distinctives.	Nom de la cire et de la machine.	Section.	Température de fabrication.	Poids : feuille gaufrée, 2 pouces carrés.	Poids : rayons vides, 2 pouces carrés.	Poids : cire ajoutée par les abeilles par 2 pcs carrés.	Cire ajoutée par les abeilles.	Récolté sur
			F.	grammes.	grammes.	grammes.	%	
A 1	Cire de choix, machine Root........	Extérieure ..	89°	1·401	·702	·699	49·9	Trèfle.
A 2	" "	Intérieure ..	89°	1·401	·641	·760	54·2	"
B 1	" "	Extérieure ..	120°	1·204	·835	·369	30·6	"
B 2	" "	Intérieure ..	120°	1·204	·77	·434	36·0	"
C 1	Fondation d'usage général, 1896....	Extérieure ..	......	1·215	·842	·373	31·0	"
C 2	" " "	Intérieure ..	......	1·215	·741	·474	39·0	"
D 1	" " 1895	Extérieure ..	......	1·215	·81	·405	33·3	"
D 2	" " "	Intérieure ..	......	1·215	·821	·394	32·4	"
D 3	" " "	Extérieure ..	....	1·215	·765	·450	37·0	Sarrasin.
D 4	" " "	Intérieure ..	......	1 215	·747	·468	38·5	"
E 1	Feuilles pesantes, machine Root....	Extérieure ..	120°	1·315	·856	·459	34·8	Trèfle.
E 2	" "	Intérieure ..	120°	1·315	·900	·415	31·6	"
F 1	Cire inférieure "	Extérieure ..	89°	1·224	·803	·421	34·4	"
F 2	" "	Intérieure ..	89°	1·224	·774	·450	36·8	"
G 1	" "	Extérieure ..	120°	1·167	·726	·441	37·8	"
G 2	" "	Intérieure ..	120°	1·167	·712	·455	38·9	"
H 1	Cire de choix, presse de Given......	Extérieure ..	.....	1·801	1·187	·614	34·0	"
H 2	" "	Intérieure ..	......	1·801	·988	·813	45·1	"
I 1	Cire inférieure "	Extérieure ..	.....	1·582	1·107	·475	30·0	"
I 2	" "	Intérieure ..	....	1·582	1·135	·447	28·3	"
J 1	Procédé breveté, 12 pds carrés à la lb.	Extérieure ..	....	1·004	·875	·129	12·8	"
J 2	" " " .	Intérieure ..	......	1·004	·891	·113	11·2	"
K 1	" 15 pds carrés à la lb.	Extérieure ..	....	1·093	1·014	·079	7·2	"
K 2	" " " .	Intérieure ..	....	1·093	·853	·240	21·9	"
L 1	Parois épaisses, R. F. H...	Extérieure ..	....	1·257	·793	·464	36·9	"
L 2	" "	Intérieure ..	....	1·257	·761	·496	39·4	"

Le poids de la cire utilisée par les abeilles sur deux pouces carrés de fondation varie entre ·079 et ·813 gramme. Cette dernière quantité est celle que les abeilles ont prise à la fondation la plus épaisse qui leur a été fournie, tandis que la première est celle qu'elles ont prise aux feuilles les plus minces. Si l'on excepte les feuilles les plus épaisses et les plus minces, on verra toutefois que les quantités de cire utilisée par les abeilles ne varient guère ; il faut néanmoins se rappeler que la méthode employée ne permettait pas un grand degré d'exactitude dans la détermination. Il sera donc sage de considérer les moyennes des résultats avant de tirer aucune conclusion.

L'étude des résultats de *A* 1, *A* 2, *B* 1 et *B* 2 pourrait paraître favoriser l'opinion que la température de fabrication a eu quelque influence sur la ductibilité relative de la cire et qu'ils montrent que la fondation fabriquée à 89 degrés F. est plus facilement étirée que celle fabriquée à 120 degrés F. Cette opinion n'est, d'autre part, nullement corroborée par les cas parallèles *F* 1, *F* 2 et *G* 1, *G* 2 ; et je suis porté à croire que les quantités plus élevées utilisées dans *A* 1, *A* 2 viennent de ce que la cire gaufrée était plus épaisse que *B* 1, *B* 2. (Voir le tableau.)

Quand on calcule le " pour cent de cire ajoutée," on trouve que dans 18 cas (70 pour cent du nombre total d'essais) ce taux a été entre 30 et 40 ; dans 3 cas il a dépassé 40 pour cent, et dans 5 cas a été inférieur à 30 pour cent. Comme pour le " poids de cire ajoutée," les chiffres les plus élevés sont ceux qui ont été obtenus des feuilles les plus épaisses.

Le tableau III, qui présente les moyennes des données précédentes, a été préparé dans le but de mettre en relief les particularités déjà mentionnées et de faciliter la comparaison des données obtenues sur les différentes marques.

TABLEAU III.

TABLEAU de moyennes, 1896.

Lettres distinctives.	Nom de la cire et de la machine.	Température de fabrication.	Poids moyen de 2 pouces carrés, rayons vides.	Poids moyen de cire ajoutée par abeilles.	Pour cent moyen de cire ajoutée par les abeilles.	Poids moyen de la fondation après enlèvement des cellules.	Poids moyen de fondation utilisé par les abeilles.	Pour cent moyen de fondation utilisé par les abeilles.
		F.	grammes.	grammes.	%	grammes.	grammes.	%
A 1, *A* 2	Cire de choix, machine Root............	89°	2·695	1·294	92·3	·671	·729	52·0
B 1, *B* 2	" "	120	2·669	1·465	121·7	·802	·401	33·3
C 1, *C* 2	Fondation d'usage général 1896........	....	2·974	1·759	144·7	·791	·423	35·0
D 1, *D* 2	" " 1895........	......	2·730	1·515	124·7	·815	·399	32·8
D 3, *D* 4	" " 1895........	......	3·132	1·917	157·7	·756	·459	37·7
E 1, *E* 2	Feuilles épaisses, machine Root.........	120°	3·065	1·750	133·0	·878	·437	33·2
F 1, *F* 2	Cire inférieure "	89°	2·797	1·573	128·4	·788	·435	35·6
G 1, *G* 2	" "	120°	2·665	1·498	128·3	·719	·448	38·3
H 1, *H* 2	Cire de choix, procédé Given...........	......	3·552	1·751	97·1	1·087	·713	39·5
I 1, *I* 2	Cire inférieure "	....	3·755	2·173	137·3	1 121	·461	29·1
J 1, *J* 2	Procédé breveté, 12 pds carrés à la lb....	......	3·252	2·248	223·8	·883	·121	12·0
K 1, *K* 2	" 15 "	......	3·442	2·329	213·1	·933	·159	14·5
L 1, *L* 2	Parois épaisses, R. F. H......	......	2·833	1·576	125·4	·777	·480	38·1

Il ne paraît pas y avoir de rapport défini entre le poids de la cire ajoutée et celui de la cire utilisée quoiqu'il soit évident d'après les résultats de *I*1, *I*2 et *K*1, *K*2 que pour les feuilles très minces la quantité de cire utilisée est très faible et la quantité ajoutée élevée en proportion. Ceci indique qu'il y a économie à fournir des feuilles épaisses plutôt que minces, si la question se résout à fournir de la cire que les abeilles puissent utiliser.

Le poids moyen de la fondation après enlèvement des cellules est en somme assez constant. Le poids le plus élevé a été dans le cas de la "cire de choix, procédé Given."—le cire gaufrée la plus épaisse dans nos expériences,—et le plus faible dans le cas de la "cire de choix, machine Root, température 89 degrés F." nullement la marque la plus épaisse employée, mais celle de laquelle les abeilles ont utilisé le plus de cire.

Quant au poids moyen de cire gaufrée utilisée, les plus fortes quantités ont été dans les cas *A*1, *A*2 et *H*1, *H*2, la cire de choix de la machine Root et du procédé Given respectivement. Les plus faibles quantités ainsi utilisées l'ont été dans le cas "procédé breveté" à 12 et à 15 pieds carrés à la livre."

En résumant les résultats du travail de cette année-ci, nous pouvons conclure que, si l'on estime la valeur des marques de cire gaufrée d'après le degré suivant lequel chacune a été utilisée par les abeilles dans la formation des cellules, les meilleurs résultats sont ceux de la "cire de choix, machine Root, température 89 degrés F.," et les moins satisfaisants ceux du "procédé breveté," à 12 et à 15 pieds carrés à la livre. La cire de choix et la cire inférieure du procédé Given présentent toutes les deux des stries colorées (fish bones). Les différences à cet égard dans les autres marques ne sont pas suffisamment marquées pour que nous puissions prononcer.

F. T. Shutt.

MAUVAISES HERBES.

Le sujet des mauvaises herbes est d'un intérêt brûlant dans tout le Canada et est trop étendu pour que nous puissions le traiter ici à fond. Le plus grand nombre des cultivateurs savent peu de choses même sur les espèces communes de mauvaises herbes agressives qui se trouvent sur leurs terres. Nous avons dans des rapports précédents donné des gravures de quelques-unes des plantes dont, en raison du tort qu'elles causent, il était important que le faciès, le nom et la nature fussent connus, de sorte qu'on les extirpât partout où on les remarquerait. Je soumets ici une figure de l'une des nouvelles mauvaises herbes du Manitoba, la VACCAIRE (Cow cockle, *Saponaria vaccaria*, L.).

Cette plante a été remarquée depuis deux ans comme un ennemi agressif dans les champs de blé, et jusqu'ici seulement dans la province du Manitoba, où elle s'est propagée très rapidement surtout dans les établissements des Mennonites, les jolies fleurs roses étant quelquefois si nombreuses qu'elles donnaient une teinte rouge à des étendues considérables de campagne. La vaccaire appartient à la famille de l'œillet. C'est une herbe annuelle à feuilles vert pâle, charnues, sessibles, deux par deux à chaque nœud de la tige. Les premières fleurs apparaissent au Manitoba en juillet; elles ont environ ¾ de pouce de diamètre et elles sont très nombreuses sur chaque plante, mais chacune solitaire au sommet de pédoncules filiformes sur les branches très ramifiées ainsi que représenté dans l'excellente figure ci-jointe, qui a été gravée d'après une photographie prise à Indian-Head par M. R. G. Mackay. Les spécimens vigoureux de la vaccaire atteignent fréquemment plus de deux pieds de hauteur et un diamètre égal. La capsule lisse est renfermée dans un calice à cinq

angles qui grossit en même temps. Quand les graines sont mûres, le sommet de la capsule s'ouvre en un orifice à quatre dents. Chaque capsule avec son calice à cinq ailes qui l'enveloppe, mesure environ ½ pouce de diamètre et contient en moyenne 16 graines rondes, noires, légèrement rugueuses. Cette plante, ainsi que la moutarde roulante (Tumbling Mustard, *Sisymbrium altissimum*, L.—le *S. sinapistrum*, Crantz, des rapports précédents), la neslie (Ball Mustard, *Neslia paniculata*, Desv.), le vélar oriental (Hare's-ear Mustard, *Erysimum orientale*, R. Br. *) et la cameline (False



Fig. 18. –Vaccaire.

Flax, *Camelina sativa*, Fries), s'est répandue avec une incroyable rapidité dans les districts à blé du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Toutes ces plantes paraissent avoir été introduites d'Europe dans de la graine de lin, et, bien que dans le cas de la vaccaire et de la neslie, il n'y eût guère rien dans leur apparence qui pût les rendre suspectes comme herbes importunes, la rapidité avec laquelle elles se sont répandues, montrent combien il est important de détruire toutes ces plantes en les arrachant à la main ou jachérant le terrain aussitôt qu'on remarque leur présence dans une nouvelle localité.

*On connaît maintenant cette plante sous le nom de *Conringia orientalis* (L.) Andrz. Le gen *Conringia* est tout à fait différent du genre *Erysimum* et en est séparé à très juste titre.—J. F.

RAPPORT DU RÉGISSEUR DE LA BASSE-COUR

(A. G. GILBERT.)

A Monsieur le Dr WILLIAM SAUNDERS,
Directeur des Fermes expérimentales,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon neuvième rapport annuel sur le département de la basse-cour à la ferme expérimentale centrale.

Je suis heureux de pouvoir dire que les résultats de l'année dernière, tant quant au rendement en œufs que quant à la santé du troupeau, ont été plus satisfaisants que ceux d'aucune autre année précédente. A ce propos, trois faits méritent d'être notés: les rations ont été réduites, les poules ont été maintenues plus actives, et il leur a été donné une plus grande quantité de légumes que jamais auparavant. Nous avons retranché la ration de midi des hivers précédents. En un mot, nous donnons cet hiver deux rations seulement, l'une le matin, l'autre le soir, avec abondance de légumes ou nourriture verte, de gravier et de matières propres à former la coquille des œufs. Après la ration du matin une poignée ou deux de grain est jetée sur la litière du plancher afin que les poules commencent immédiatement à gratter. Les résultats sont un plus grand nombre d'œufs pondus et meilleure santé des pondeuses.

Comme les deux années précédentes nous avons soigné les pondeuses pendant leur mue. De fait, nous nous sommes efforcés de raccourcir la période de non-production, en donnant aux poules des rebuts de viande cuite, des os coupés et les laissant en liberté dans un petit champ de trèfle et d'herbe. Comme résultat, 568 œufs ont été pondus en novembre et 1466 en décembre.

Les sujets susmentionnés sont traités en détail dans le présent rapport ainsi que plusieurs autres qui ont trait au traitement convenable et à l'exploitation de la volaille.

Je dois accuser réception d'un jeune coq Leghorn blanc de la sous-race Wyckoff, présent de M. A. L. Jack, de Chateauguay Bassin (Québec) et d'une couvée de Dorking de couleur, présent de M. E. D. Dickenson, de Barrie (Ontario).

Pendant le courant de l'année, j'ai donné des conférences dans différentes parties du pays. De toutes parts, les cultivateurs nous adressent de nombreuses demandes de renseignemenes sur l'élevage, le traitement et la vente des volailles. Un égal intérêt se manifeste dans la production des œufs en hiver alors que les prix sont élevés et la vente est plus avantageuse. Il est important d'attirer l'attention des cultivateurs sur la nécessité de placer les œufs frais dans un entrepôt froid et de les livrer en été au consommateur avec toute leur saveur. C'est ce que je me suis attaché à faire dans les assemblées susmentionnées. Pendant les mois d'été on apporte au marché ou aux consommateurs un nombre bien trop grand d'œufs à mauvais goût. Du savoir-faire et un peu d'énergie et de soin sont tout ce qu'il faut pour empêcher de tels œufs d'arriver sur le marché ou entre les mains du consommateur. L'intermédiaire ou revendeur doit aussi user de soin.

L'année passée, il m'a été adressée par lettre et de bouche, de nombreuses demandes de renseignements sur les meilleures méthodes d'incubation artificielle sur, l'élevage des poulets hâtifs, sur les meilleurs incubateurs, sur les meilleurs traitements et les meilleurs soins à donner aux poulets, etc.

Je ne puis terminer sans mentionner le zèle, l'attention et l'énergie déployés dans le soin des pondeuses et la préparation des rations, par M. George Deavey qui a été, à ma demande, attaché à mon département. C'est à sa fidélité à suivre les instructions données, et à l'intérêt qu'il a porté à son travail que doivent être attribués en grande partie les succès marqués de cette année.

Je suis, monsieur,

votre obéissant serviteur,

A. G. GIDBERT,

Régisseur de la basse-cour.

RAPPORT DU REGISSEUR DE LA BASSE-COUR.

Méthodes améliorées.

Les recherches et les expériences des spécialistes, des éleveurs et d'autres personnes intéressées dans l'industrie de la volaille, ont pour but de convertir une aussi grande quantité que possible des rebuts de la ferme—du pays—en argent sous forme de poules et d'œufs. Et si on peut arriver à cette fin quand ces produits ont le plus de valeur, les résultats en seront d'autant plus satisfaisants. J'ai consacré beaucoup d'espace dans mes rapports de 1893 et de 1894, à l'étude des rations les mieux adaptées à la production des œufs en hiver, alors qu'ils ont le plus de valeur. L'importance du sujet justifie pleinement l'attention que nous y portons et comme nous découvrons de temps à autre des rations nouvelles économiques et effectives, il est probable que nos expérimentations dans cette branche des travaux se continueront et exciteront longtemps encore un intérêt soutenu. Je dois dire que pour les rations mentionnées dans les rapports des années précédentes je ne nommais que les constituants que les cultivateurs peuvent facilement se procurer à peu de frais, ou même en utilisant les rebuts de la cuisine, de la table et de la grange. L'expérience de l'année passée tend à confirmer et jusqu'à un certain point à modifier celle des années précédentes ; c'est en comparant ainsi les résultats d'expériences d'une années avec ceux d'une autre année qu'on arrive à des conclusions de valeur pour tous ceux intéressés dans l'agriculture. Il peut être ici intéressant de considérer les améliorations récentes apportées dans la manière de loger, de nourrir et de traiter les pondeuses pendant la période de leur vie et de leur traitement artificiels, toutes dans le but d'obtenir les meilleurs résultats avec le moins de frais possible.

Différence entre les poulaillers d'autrefois et ceux d'aujourd'hui.

Considérant d'abord la différence entre les méthodes anciennes et présentes de construction des poulaillers, nous trouvons que les besoins d'aujourd'hui sont les suivants :

1° Le poulailler, tout en coûtant peu, doit être construit de façon que les pondeuses soient confortablement logées, surtout la nuit. Autrefois l'idée commune était que tout abri était assez bon pour les poules. Il est regrettable que cette idée ait encore cours aujourd'hui. L'expérience a démontré que le cultivateur doit loger confortablement ses poules s'il désire avoir en hiver des œufs en quantité payante.

Il faut se rappeler que si l'on tient les poules dans un poulailler froid, la nourriture sert avant tout à entretenir la chaleur animale nécessaire, et que le surplus seul se transforme en œufs. Il n'est pas nécessaire que le poulailler soit réellement chaud. Quelle est donc la bonne température? Autant que possible que l'eau n'y gèle pas. Ceci je l'ai déjà dit, mais c'est un point important à rappeler.

Quand l'eau gèle, il faut la dégourdir trois ou quatre fois par jour. Un approvisionnement régulier d'eau pure est un point important duquel il faut s'occuper

chaque jour. Quelques degrés en-dessous de glace ne feront point de mal aux races asiatiques et américaines. Il est économique d'avoir un poulailler au moins assez confortable. L'expérience a prouvé qu'un poulailler avec parquet à gratter du côté du sud est le plus confortable. Une fenêtre d'une bonne grandeur du côté du sud admettra le soleil par les jours sereins. Dans les districts froids les fenêtres peuvent être doubles. De cette façon, la chaleur et la lumière, deux facteurs importants, procureront le bien-être aux pondeuses et les porteront à se donner de l'exercice.

2° Un poulailler moderne sera construit de façon à ce que les pondeuses soient dérangées le moins possible. Avec cet objet en vue, la plate-forme, le juchoir et les nids sous la plate-forme doivent être disposés de manière que les œufs puissent être recueillis, la plate-forme nettoyée, la nourriture et l'eau données depuis le passage et sans que l'on soit obligé d'entrer parmi les pondeuses. Nous donnons plus loin le plan d'un poulailler réunissant toutes ces facilités.

3° Le poulailler doit être aménagé de façon à empêcher les poules de manger les œufs, vice qui est beaucoup trop commun en hiver chez les pondeuses. Il est à espérer que ce vice disparaîtra si l'on tient les nids dans l'obscurité en les disposant comme ci-dessus décrit afin que les poules ne voient pas les œufs après qu'ils sont pondus. Par cette disposition il est aussi beaucoup plus facile de recueillir les œufs. Dans le diagramme n° 1, nous présentons un plan de poulailler avec cet objet en vue.

4° Un poulailler moderne doit aussi avoir un plancher en bois, toujours préférable parce qu'il est sec à toutes les saisons de l'année ; un bain de poussière qui permet aux volailles de se débarrasser de la vermine ; une auge étroite en bois en forme de V, placée sous les nids, et dans laquelle on donne la pâtée, etc. ; une petite boîte divisée en deux compartiments, l'un pour du gravier d'une espèce ou d'une autre, l'autre pour des écailles d'huîtres, du vieux mortier, etc. ; une fontaine ou un seau pour l'eau à boire. Une fontaine avec rebord d'un quart de pouce tout le tour ou sur une partie seulement, est ce que nous avons trouvé de meilleur pour l'hiver, parce que, tout en permettant aux poules d'y tremper le bec et d'atteindre l'eau, elles ne peuvent se mouiller les barbes, qui risqueraient de se geler ensuite. Une poule avec la crête et les barbes gelées ne pondra probablemement pas aussi bien qu'une autre. Minuties, pourrait-on dire, mais néanmoins détails de très grande importance pour qui veut obtenir les résultats désirés.

Résumé des choses nécessaires.

Brièvement résumés, les points à observer aujourd'hui dans la construction d'un poulailler à bon marché, sont :—

1° Poulailler confortable divisé si possible en deux compartiments, l'un pour les juchoirs, l'autre pour parquet à gratter.

2° Parquet à gratter avec fenêtre d'une bonne grandeur du côté du sud.

3° Poulailer divisé de façon que les pondeuses ne soient dérangées que le plus rarement possible.

4° Du soleil autant que possible dans le parquet à gratter afin de porter les poules à se donner de l'exercice.

5° Nids séparés et dans l'obscurité pour empêcher que les poules ne mangent les œufs.

6° Attention aux petits détails qui rendent les résultats rémunérateurs.

Plans de Poulaillers.

Dans le but de présenter réunis tous les avantages susmentionnés je soumets les plans suivants de poulaillers faciles à construire et des plans d'après lesquels on peut utiliser des parties de vieux bâtiments, de granges etc., pour y loger les poules.

Dans mon rapport pour 1893 je donnais le diagramme d'un poulailler où étaient réunis beaucoup d'avantages. Je reproduis ci-après le même diagramme, avec améliorations et modifications dans l'arrangement intérieur, donnant en même temps les raisons de ces changements. Je dois faire remarquer que le plan de 1893 a été adopté par plusieurs personnes dans la construction de poulaillers et qu'il a donné

la plus grande satisfaction. Voici d'abord le plan de 1893 avec les améliorations qui le rendent plus moderne, et les raisons de ces changements.

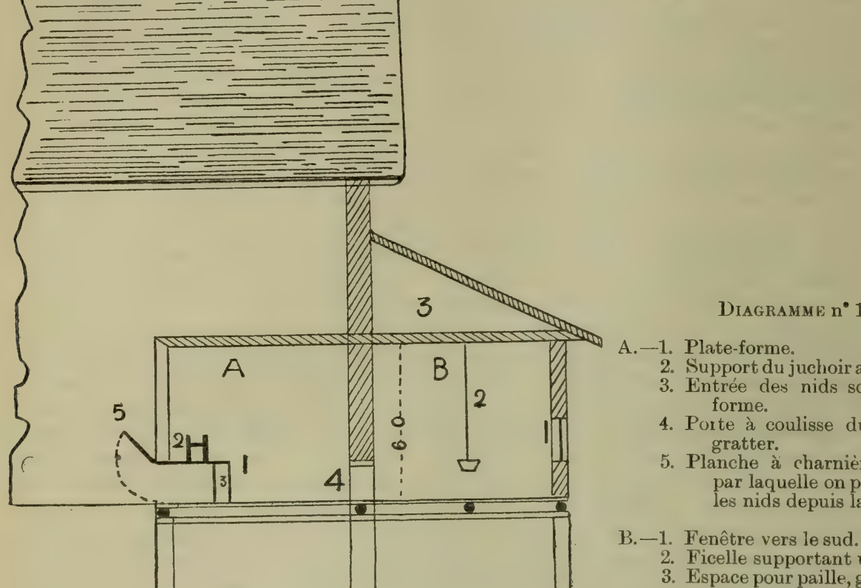


DIAGRAMME n° 1.

A.—1. Plate-forme.
2. Support du juchoir avec encoche.
3. Entrée des nids sous la plate-forme.
4. Porte à coulisse du parquet à gratter.
5. Planche à charnières ou porte par laquelle on peut atteindre les nids depuis la grange.

B.—1. Fenêtre vers le sud.
2. Ficelle supportant un choux.
3. Espace pour paille, gravier, sable etc., qu'on jette de là en bas.

Le diagramme I représente un poulailler avec annexe que l'on peut ajouter au côté sud d'une grange. La partie A du bout de la grange est séparée du reste par une cloison et contient les juchoirs et les nids. Le plafond est bas; en dessous se trouvent la plate-forme et le juchoir placés de façon à économiser la chaleur animale des volailles pendant les nuits froides et à leur donner alors tout le bien-être possible. Le juchoir doit être fait d'une pièce de bois de deux pouces sur quatre, le côté large à plat, et placé à 10 ou 12 pouces au-dessus d'une plate-forme large de deux pieds et demi et fixée elle-même à dix-huit pouces du sol. Sous cette plate-forme sont les nids, disposés de manière qu'on puisse les tenir dans l'ombre en fermant le devant de la plate-forme avec des planches. Cette plate-forme est soutenue par les cloisons qui divisent les nids. Ces derniers sont laissés dans l'obscurité pour que les pondeuses ne restent pas sur le nid quand elles ont pondu et afin que les autres poules ne voient pas les œufs. On empêche ainsi les œufs d'être mangés, et il est plus facile de prévenir le mal que d'y remédier. Après avoir entretenu la chaleur animale tout le jour en grattant, les pondeuses ont besoin d'un lieu chaud pour la nuit et dans la plupart des poulaillers c'est alors qu'elles souffrent le plus du froid. B est une annexe que l'on peut ajouter à peu de frais à la grange et qui devrait faire face au sud. Les volailles arrivent de A à B par une porte à coulisse. On répand sur le plancher de la balle de grain ou d'avoine, de la paille, des feuilles sèches ou toute autre matière convenable, dans laquelle jeter le grain de manière à ce que les poules le cherchent en grattant activement.

L'aire du poulailler peut être planchéiée ou en terre, mais elle doit être tenue parfaitement sèche. On fixe au mur une auge étroite, large de deux à deux pouces et demi, afin d'y mettre la pâtée si on en donne. L'objet du compartiment B est de tenir les pondeuses actives tout le jour en les y laissant gratter et de les garder autant que possible hors du compartiment A, où elles ne doivent aller que pour pondre et se jucher. Dans le mur du côté du sud, il doit y avoir une ou plusieurs fenêtres de grandeur suffisante pour admettre autant de soleil que possible.

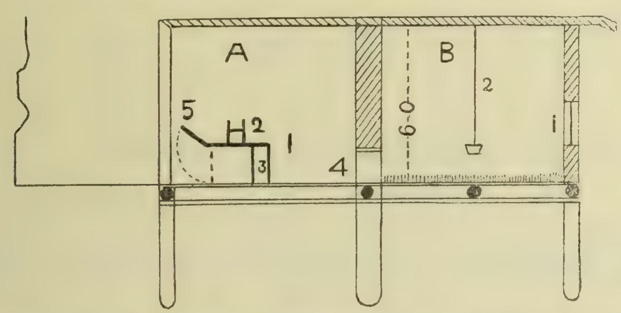
Les poulaillers peuvent être faits plus ou moins grands suivant le nombre de poules. Il faut donner au moins six pieds carrés à chaque poule dans le compartiment à gratter, et 10 à 12 pouces de juchoir pour les poules de moyenne et de grosse taille.

Le changement apporté au diagramme original consiste dans l'accès donné aux nids et à la plate-forme par la porte à charnières 5. Le but de ce changement est de permettre de recueillir les œufs et de nettoyer la plate-forme sans sortir de la grange.

Le diagramme n° 2 montre un arrangement qui peut convenir mieux aux parties les plus froides du pays sur le plancher du compartiment B. La paille, la balle et toute autre matière semblable ont été trouvées préférables au sable recommandé auparavant pour les raisons données dans mon rapport de l'année dernière et qui brièvement résumées, sont que la paille porte davantage les poules à se donner de l'exercice, est plus saine, pas aussi froide pour les pattes des pondeuses, et s'enlève beaucoup plus facilement. Un correspondant m'a dit qu'il avait trouvé les cendres mêlées au sable un bon absorbant des odeurs. Mais tel n'a pas été le cas dans les loges des poulaillers où nous avons employé le sable avec un peu de cendres de charbon de temps à autre. Où l'on emploie la paille ou la balle sur le plancher un bain de poussière est absolument nécessaire, car c'est le moyen de préserver, les poules des poux.

DIAGRAMME n° 2.

Faisant voir l'arrangement de la porte à charnières, donnant accès à la plate-forme et aux nids, disposée de façon à mieux convenir aux districts froids.



Le diagramme n° 2 ci-dessus représente les sections A et B du diagramme n° 1. Dans les parties du Canada où les hivers sont froids, on pourrait ne pas trouver possible d'avoir une communication directe entre la grange et les nids sous la plate-forme. Dans ce cas, on pourrait entrer dans le compartiment A par la porte 3 comme indiqué dans le diagramme suivant n° 3. Dans le diagramme ci-dessus (2) on arrive aux nids par la porte à charnière 5, par laquelle on peut recueillir les œufs, renouveler la paille des nids, ou les arroser d'huile de charbon afin d'empêcher la vermine de s'y loger, etc.

DIAGRAMME n° 3.

Le plan n° 3 ci-dessous fait voir l'extrémité de la grange, avec le compartiment où les poules pondent et se juchent et celui où elles vont gratter.—Voici l'explication des numéros.

1. Plate-forme et juchoir sous lesquels se trouvent les boîtes pour les nids. Si on a accès aux nids et à la plate-forme comme dans le diagramme n° 1, il sera nécessaire que la plate-forme soit fixée au mur de division (6).

2. Portes à coulisse donnant accès dans le compartiment à gratter. Dans un poulailler plus petit une ou deux suffiraient.

3 et 4. Portes pour entrer dans les compartiments.

5. Porte de côté donnant accès dans le compartiment à gratter, pour le nettoyer. Cette porte n'étant pas absolument nécessaire il est mieux de s'en passer, si possible, car le poulailler sera d'autant plus chaud qu'il y aura moins d'ouvertures. On peut

sortir par les portes 5 et 4 toutes les matières provenant du nettoyage du parquet à gratter. La nouvelle litière pour le plancher peut être jetée depuis le grenier 3 (diagramme n° 1).

BARN

6 3

6 Ft 1

2 2 2 4

8 Ft

ROOM FOR SCRATCHING IN 5

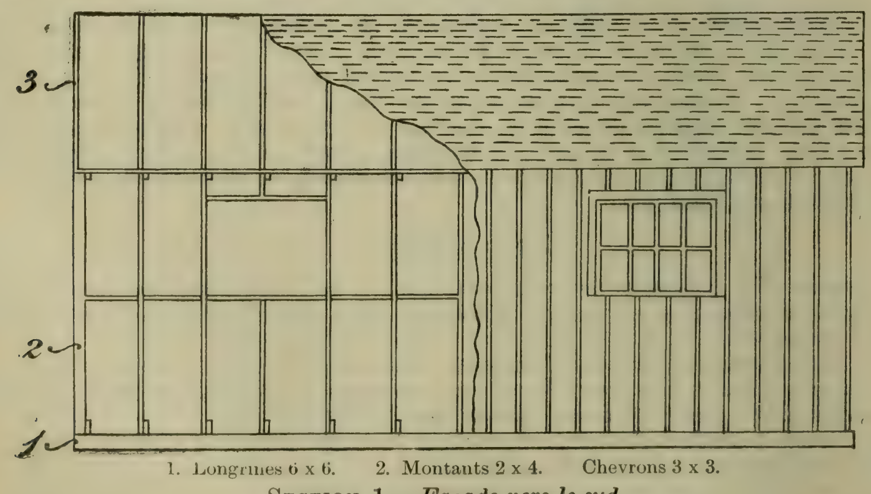
30'0"

DIAGRAMME N° 3.

Barn : Grange.
Room for scratching in : Parquet à gratter.
1. Plate-forme et juchoirs avec nids au-dessous.
2. Coulisses.
3, 4 et 5. Portes.
6. Paroi entre la grange et le poulailler.

AUTRES PLANS.

Les diagrammes suivants ont été préparés par M. Anderson, charpentier à la ferme expérimentale centrale, d'après es chiffres que je lui ai soumis.

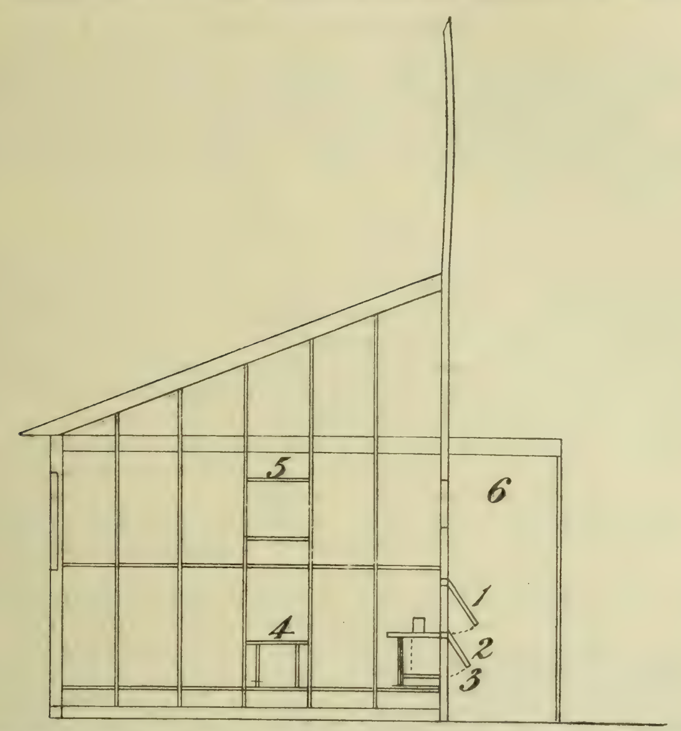


1. Longrines 6 x 6. 2. Montants 2 x 4. Chevrons 3 x 3.

SECTION 1.—*Façade vers le sud.*

La section ci-dessus représente la façade d'un poulailler contigu à une grange. Depuis un passage à l'intérieur de la grange (non indiqué dans cette section) on a

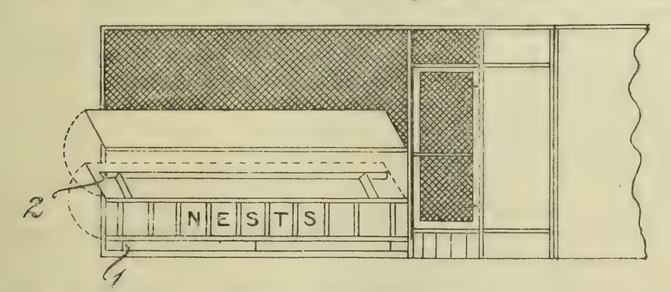
accès aux nids et à la plate-forme—aux nids pour recueillir les œufs et à la plate-forme pour la nettoyer. Le diagramme n° 2 fait voir le passage qui n'a pas besoin d'être large. Quand le poulailler n'est pas adossé à la grange il faut un toit à deux versants, et le passage occupera un côté. Il est quelquefois plus commode pour le cultivateur de construire un simple appentis à une grange plutôt qu'un bâtiment séparé.



1 et 2. Planches à charnières donnant accès aux nids et à la plate-forme. 3. Auge à pâtée. 4. Coulisse. 5. Fenêtre au besoin. 6. Passage.

SECTION 2.

Cette section fait voir la charpente; les portes à charnière donnant accès aux nids, à la plate-forme et aux auges pour la nourriture; une petite porte, et une fenêtre pour ventilation, au besoin. L'objet des planches à charnières est de permettre un accès facile depuis le passage jusqu'à la plate-forme pour la nettoyer, et aux nids pour y recueillir les œufs sans entrer dans les loges et déranger les pondeuses.



Nests : Nids. 1. Auge à pâtée. 2. Juchoir sur la plate-forme.

SECTION 3.

Cette section fait voir les planches à charnières ouvertes, donnant accès à la plate-forme, aux juchoirs et aux nids au-dessous, ainsi qu'à l'auge pour la nourriture.

Comme il a déjà été dit, le but en vue en nettoyant la plate-forme, recueillant les œufs et donnant la pâtée depuis le passage est de ne pas déranger les pondeuses inutilement. On pourra aussi depuis le passage renouveler la paille des nids, les arroser d'huile de charbon, etc.

Grandeur des loges.

La grandeur des loges est calculée comme de 12 pieds sur 12 moins deux pieds pour les nids et la plate-forme. Si l'on met 15 poules dans une loge de ces dimensions, chaque poule aura un espace de 8 pieds carrés. On ne devrait jamais donner moins de 6 pieds carrés à chaque poule. Plus les pondeuses auront d'espace, meilleurs seront les résultats.

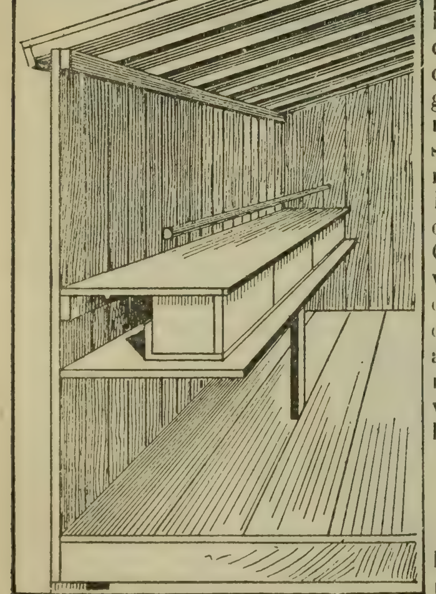
Comment batir.

Les longrines (sills) doivent être de 6 pouces sur 6; les montants (studding) de 2 sur 4; les chevrons (rafters,) 2 x 6; les soliveaux (joists), 2 x 8; un double plancher de planches d'un pouce avec papier entre les deux.

Le lambrissage extérieur doit être en planches à languettes et à rainures avec couvre-joints; il doit y avoir une épaisseur de planches à l'intérieur et à l'extérieur soit brutes soit rabotées, et du papier au-dessous sur les montants.

Le diagramme suivant est emprunté à un numéro récent du *Reliable Poultry Journal*. C'est un bon moyen d'empêcher les poules de manger les œufs; la plate-forme et le juchoir sont au-dessus des nids. On peut disposer des planches à charnières pour permettre accès depuis le passage, et en fixant des lattes dans la cloison en arrière des nids, on peut aussi donner la pâtée et les os coupés depuis le passage.

Le diagramme a été fait par le Dr A. S. Gish, d'Abelene (Kansas), qui en donne la description suivante :—" La figure ci-jointe représente combinés un juchoir à plate-forme et un rang de boîtes à nids. Dans les poulaillers où les nids sont dans l'obscurité comme ceux-ci il y a beaucoup moins de danger que les poules ne contractent l'habitude de manger les œufs. Quant à la grandeur on fait les nids suivant la grosseur des poules. Si les nids sont pour des Leghorn ou des poules de grosseur moyenne, 12 pouces sur 12 suffiront; pour des Brahma ou des Cochinchinoises, etc., ne manquez pas de faire des nids de 15 pouces sur 15. On doit aussi se guider sur la grosseur des volailles pour la hauteur des nids, qui doit être de sept à huit pouces pour les Leghorn et de dix pouces pour les races plus grosses. Mettez assez de paille dans le nid pour que les poules ne puissent qu'y entrer et en sortir, sans pouvoir s'y tenir debout et arriver aux œufs pour les manger.



Boîtes à nids où les poules ne peuvent manger les œufs.

Rations et comment les donner.

La question d'un logement convenable pour les poules a été complètement étudiée dans les pages précédentes. D'égale importance est la question des rations et comment les donner de manière à avoir un approvisionnement continu d'œufs frais pendant l'hiver. Nous avons déjà dit qu'en nourrissant pour avoir des œufs, en hiver, le cultivateur doit employer autant de rebuts que possible. C'est par une composition judicieuse des rations que l'on peut utiliser beaucoup de rebuts.

Fermes expérimentales.

Rations économiques et effectives, voilà le but à atteindre. Pour être effectives, les rations doivent être bien balancées ; c'est-à-dire qu'elles doivent contenir les constituants nécessaires à la formation et de l'œuf et de la coquille, en même temps qu'elles maintiennent les pondeuses en bonne condition et en bonne santé. Quelles sont donc les rations effectives pour la production des œufs ?

Os verts coupés.—Aucune ration n'a encore été trouvée qui renferme aussi complètement les constituants de l'œuf et de la coquille et qui en même temps utilise une aussi grande quantité de ce qui se perd le plus souvent, telle que les os verts des étaux de bouchers et de la ferme. On coupe les os au moyen de petites machines fabriquées exprès, ou bien on les écrase en petits morceaux et on en donne dans la ration trois fois par semaine à raison d'une livre pour chaque seize poules. Les os coupés sont aussi une excellente nourriture pour engraisser les poulets destinés au marché. Mais il faut servir cette nourriture avec modération, n'en point donner plus qu'une quantité judicieuse; car l'hiver dernier, dans notre poulailler, l'expérience nous a appris qu'une petite quantité seulement donnée tous les jours avait rendu les Java blanches et les Plymouth Rock blanches si grasses vers la fin de la saison, qu'elles pondaient des œufs mal formés et à coquille mince. M. E. Taffa, du collège d'agriculture et station expérimentale de la Californie, dans une conférence devant la Petaluma Poultry Association, confirme dans les termes suivants la valeur des os coupés : " Les coquilles ne sont pas la seule source de chaux nécessaire à la formation de la coquille de l'œuf. Les os coupés contiennent aussi un taux élevé de chaux comme le prouve l'analyse suivante d'os propres et secs de bœuf et de mouton :—

Carbonate de chaux	6 à 7	pour cent.
Phosphate de chaux	58 à 63	"
Phosphate de magnésie	1 à 2	"
Fluorure de calcium	2	"
Matière organique	25 à 30	"

Les os verts frais contiennent aussi, outre les composés calcaires, des protéines ou producteurs de chair, ce qui ajoute encore à leur valeur comme nourriture pour les poules. La coupeuse d'os est la meilleure machine pour les couper. On considère généralement qu'une livre d'os frais suffit pour 16 poules."

Voilà certainement un témoignage important sur la valeur des os verts comme nourriture d'hiver. On demande souvent : " Où peut-on se procurer des coupeuses d'os ? " On fabrique des coupeuses d'os à bras du prix de $5, $7 à $15, d'autres à moteur qui se vendent $15 et au-dessus, suivant leur capacité. On en fabrique à Montréal et à Toronto, et nul doute que les agents ou les annonces dans les journaux ne les fassent connaître. Dans des rapports précédents, je conseillais aux cultivateurs qui trouvaient le prix de ces machines trop élevé, de se cotiser pour en acheter une, de la placer dans une beurrerie ou dans une fromagerie voisine à laquelle ils portent leur lait et d'utiliser le moteur de cet établissement pour couper leurs os. C'est l'affaire de quelques minutes que de couper les os nécessaires à 100 poules. Où il y a volonté, les moyens ne feront sans doute pas défaut.

Rebuts de la cuisine et de la table.—D'autres rebuts qui peuvent être employés avec un bon effet sont ceux de la cuisine et de la table. On ne peut composer aucune ration meilleure ou plus effective qu'avec des pelures parfaitement cuites de pommes de terre, de navets ou d'autres légumes auxquels on mêle des débris de pain, de viande, des légumes de la table, faisant du tout une pâte épaisse en ajoutant de la provende, du blé moulu, de l'avoine, du son ou du trèfle haché et ébouillanté. Les légumes non vendables et employés bouillis dans la pâtée au lieu de grain moulu feront un changement salubre et agréable. M. Joseph Yuille, fabricant de beurre bien connu du canton de Ramsay, près de Carleton Place, prétend avoir réduit le coût d'entretien de ses poules à 58 centins chacune par année en leur donnant de l'ensilage et les rebuts de la laiterie et de la grange. Il y a quelque temps, à une assemblée tenue dans le South Huron (Huron-Sud) un cultivateur m'a affirmé avoir engraissé des poulets pour le marché en grande partie avec de l'ensilage.

D'autres stimulants économiques pour la production des œufs sont les foies, fressures, têtes, etc., etc., qu'on peut se procurer dans les endroits où l'on abat des animaux pour l'usage de la maison ou pour la vente sur le marché, et que l'on peut donner bouillis, ou crus si les poules sont accoutumées à les manger crus. Si les poules n'y sont pas accoutumées, la viande crue pourrait leur donner la diarrhée. Une nourriture que nous avons trouvée saine et effective est une once de foie bouilli par jour pour chaque poule. On peut doubler cette quantité si les poules pondent régulièrement et si elles sont pourvues d'autre nourriture pouvant fournir le calcaire pour la formation de la coquille. Le docteur Twitchell, du Maine, parlant en octobre dernier, sur l'élevage des poules dans une assemblée de cultivateurs à Sussex (Nouveau-Brunswick) disait: "Nous avons toujours sous la main des têtes de moutons qu'on peut facilement mettre en morceaux avec une hache. Il n'est pas besoin de coupeuse d'os pour les couper, et elles fournissent des os aux pondeuse sous une excellente forme." On pourrait demander: N'est-il pas possible d'avoir des œufs sans donner des os ou de la viande ? Pourvu que l'on fournisse du calcaire, on peut certainement avoir des œufs en hiver en quantité payante, en donnant, tel que prescrit dans une page précédente, pour ration le matin une pâtée chaude avec de la nourriture verte et du grain entier. Après tout, en fait de rations, il semble que les cultivateurs doivent se laisser gouverner par la situation et les circonstances.

Un cultivateur est avantageusement placé s'il est dans le voisinage d'une ville où les prix du marché sont de 25 a 35 centins la douzaine pour les œufs frais. Non seulement il se trouve près d'un marché où les prix sont élevés, mais il est aussi près des abattoirs, des étaux de bouchers, pouvant ainsi acheter les os à bon marché, et, s'il le préfère, il peut s'arranger pour se procurer les rebuts des hôtels, etc. D'un autre côté, le cultivateur éloigné de tels marchés et qui vend ses œufs à un intermédiaire devra se contenter de profits plus petits, et pour lui moins les rations seront coûteuses, plus elles auront de valeur. Pour lui aussi, le travail expérimental afin de découvrir des rations plus économiques et plus effectives sera plus intéressant s'il éprouve de la difficulté à se procurer des os et de la viande; il pourrait y avoir économie dans son cas à acheter quelque préparation de sang ou de viande, et pour fournir le calcaire, des os granulés ou des écailles d'huîtres concassés. On donne la farine de sang à raison d'une once pour chaque dix poules, et elle coûte de $3.50 à $3.75 le sac de 100 livres. Les os granulés coûtent $2.25 les 100 livres et les écailles d'huître moulues $1.25 les 100 livres. Donnée tous les jours à raison de 5 onces à 50 poules, 100 livres de farine de sang dureront 300 jours ou deux hivers de près de 5 mois chacun. Naturellement, 100 poules dépenseront double quantité ou la même dans moitié moins de temps. Nous payons les os verts 1 centin ½ la livre rendus à notre poulailler. Au commencent de l'été nous avons acheté un sac de 100 livres de farine de sang rendu inodore, afin d'en essayer l'effet sur les poules qui muent, comparativement aux os coupés, et nous donnons les résultats de cet essai sous le titre de Poules pendant la mue.

Nourriture verte.—Les poules demandent une quantité considérable de nourriture verte et nous fournissent ainsi l'occasion de tirer profit des légumes non vendables. Un jardinier qui avait un troupeau de Plymouth Rock grises m'informait que ses poules pondaient mieux en hiver et étaient en meilleure santé quand il leur donnait de l'avoine et des choux en quantité, qu'avec toute autre ration. Dans de tels cas il faut donner régulièrement et libéralement quelque espèce de gravier, car nourrir continuellement à l'avoine sans gravier rendrait les poules très sujettes à l'engorgement du jabot. La tonte des pelouses séchée l'été précédent et soigneusement conservée a été l'hiver dernier très goûtée des poules après avoir été finement hachée et ébouillantée. Nous la donnions seule ou mêlée à la pâtée du matin. Les trèfles conservés et traités de la même manière ont donné égale satisfaction. De temps à autre une pâtée de navets et de carottes mêlée à du grain moulu fait un changement utile. Les betteraves fourragères, les carottes ou les navets peuvent être donnés crus aux poules qui les picoteront soigneusement. Parlant de la valeur de la nourriture verte pour la production des œufs en hiver, M. D. J. Lambert, écrivain bien connu sur la volaille, dit:—"Ceci a été souvent répété: On ne donne pas de la nourriture verte en assez grande quantité. La plupart de ceux qui gardent des

poules leur donnent trop de grain. Moins de grain et davantage d'herbe devrait être le mot d'ordre. Les choux, les navets, le trèfle haché, les oignons et toute espèce de légumes, réduisent le coût de la nourriture, contribuent à maintenir les poules en meilleure santé ce qui signifie ponte plus abondante et conséquemment profits plus grands. Où les légumes sont rares, on peut leur substituer de l'avoine, de l'orge ou du blé bouilli et donné, de temps à autre, sous forme de pâtée chaude, seule ou mélangée avec de petites pommes de terre.

Choses nécessaires de moindre importance.

Gravier.—Il faut fournir sous quelque forme le gravier qui aide aux poules à digérer leur nourriture. Le gravier est d'autant meilleur qu'il est plus dur et à angles plus aigus. On peut trouver partout de la faïence cassée, des cailloux, du calcaire dur et du gravier à angles aigus Il faut réduire la vieille faïence en morceau assez petits pour être facilement avalés. La poule en liberté trouve le gravier dont elle a besoin; dans ses quartiers d'hiver il faut le lui fournir.

Le *Bain de poussière* est nécessaire parce qu'il fournit aux poules le moyen de se préserver des poux. Les poules infestées de poux ne donnent pas de profit; de là nécessité de tenir éloignés ces détestables parasites. On peut dans la plupart des cas se servir pour le bain de poussière, de terre, de poussière de chemin, ou de sable fins et secs.

On trouvera avantageux d'ajouter au bain de poussière une petite quantité de soufre ou de poudre insecticide. M. Fred V. Théobald, qui a étudié quelque peu le sujet des parasites de la volaille, écrit dans le *Feathered World* (Le Monde ailé) de Londres (Angleterre): "Les poux ne se ne multiplient généralement pas sur les oiseaux si on maintient ces derniers propres et en santé. J'ai toutefois eu connaissance de plusieurs exceptions remarquables. Mais l'état de choses est toujours pire dans les poulaillers humides, sombres et mal ventilés. Les poux se tiennent sur les parties du corps de la poule qu'elle ne peut facilement atteindre. Naturellement les oiseaux cherchent à se débarrasser de ces parasites en se roulant dans le sable, etc. Les meilleurs bains de poussière sont des boîtes en bois qu'on remplit de sable imprégné de paraffine, une pinte environ de paraffine par boisseau de sable. Le plâtre en poudre fine avec une petite quantité de paraffine ou d'acide phénique est aussi utile. On dit que le gypse est surtout effectif, car lorsque la paraffine est mêlée au plâtre l'odeur en persiste longtemps. L'addition de soufre a aussi beaucoup d'effet, de même que la chaux en poudre fine. Nous avons trouvé utile dans le poulailler de mêler de la cendre de charbon finement tamisée au sable dans le bain de poussière.

Comment servir les Rations.

D'une importance presque aussi grande que les rations elles-mêmes est de savoir les donner. Gorger une poule est réellement pire que le contraire; mais avec du savoir-faire et si l'on comprend bien le but à atteindre, on peut éviter les deux extrêmes. Le juste milieu donne les meilleurs résultats. Le commençant est porté nourrir plus abondamment ses poules qui pondent bien. L'éleveur expérimenté vous dira qu'éviter de gorger ses poules est la règle la plus difficile à observer. C'est là la cause de la plupart des maux dont souffre les poules. Bien plus, cette coutume deviendra fatale si elle est longtemps pratiquée. Stimuler encore des poules qui font de leur mieux, c'est fouetter un cheval courant au grand galop pour le faire aller plus vite. L'exercice doit aller de pair avec une judicieuse alimentation.

Les os coupés (ou la viande), la nourriture verte et l'exercice sont les trois grands facteurs de la ponte en hiver. On donne 1 livre d'os coupés à 16 poules, ou bien 1 once à chaque poule,—ceci trois fois par semaine, ou tous les jours, si les poules pondent bien.

Nourriture verte.—Les choux peuvent être suspendus au plafond à 2 pieds du plancher. Les betteraves fourragères, les carottes, les navets se donnent crus, ou bouillis

et mêlés avec des grains moulus en une pâtée épaisse. Le trèfle est haché en longueurs d'un quart de pouce et ébouillanté un jour d'avance en le mettant dans un seau et en versant dessus de l'eau bouillante; on couvre le seau après y avoir versé l'eau bouillante. Ainsi ébouillanté, il peut être donné seul ou mêlé à la pâtée. La tonte des pelouses peut être traitée de même.

Exercice.—Cherchez par tous les moyens possibles à tenir vos poules actives depuis le matin jusqu'au moment où elles vont se jucher. Donnez tout le grain dans la litière composée de balle, de paille, de foin haché, de feuilles sèches, etc., qui doit être répandue sur le plancher sur une épaisseur de 4, 5 ou 6 pouces.

Facteur important dans l'exploitation en hiver.

Un facteur indispensable dans l'exploitation rémunératrice du poulailler en hiver c'est d'avoir de bonnes poules et de les avoir de l'âge qu'il faut. Ce point n'est pas nouveau, car il a été traité au long dans les rapports précédents. Mais c'en est un à propos duquel nous recevons encore de nombreuses demandes de renseignements, ce qui prouverait qu'il n'est pas compris ou pas apprécié. L'expérience a prouvé que les poules âgées de plus de trois ans muent lentement et qu'il est tard en hiver avant qu'elles commencent à pondre. Pendant ce temps elles auront mangé une bonne partie des profits, sinon tous les profits qu'elles pourront donner ensuite pendant le reste de la courte période des prix élevés. Il est vrai, il se rencontre quelquefois qu'une poule de race pure de trois ans est un excellent reproducteur en raison de certaines bonnes qualités qu'elle possède, mais ceci intéresse plus directement l'éleveur de poules pour concours que le cultivateur dont le seul but est d'obtenir le plus grand nombre possible d'œufs des poules productives. Mais il est tout à fait possible et quelquefois à désirer que le cultivateur utilise un bon reproducteur; dans ce cas, il trouvera dans les pages suivantes comment il doit le faire. Nous avons trouvé que les meilleures pondeuses d'hiver sont les poules d'un an et de deux ans et les poulettes robustes. Pendant l'hiver 1894-95 quatre poulettes précoces Java blanches ont pondu plus d'œufs qu'aucunes quatre autres poulettes ou poules d'autres races. Chose plus satisfaisante encore, les œufs pondus par les mêmes poulettes, au printemps, se sont trouvés être presque tous fertiles et les poulets vigoureux et forts, dignes rejetons d'une sous-race d'une vigueur de constitution incontestée. C'est avec des poules possédant de telles qualités que le cultivateur trouvera le plus de profit. De plus, les poules de trois ans ne sont pas aussi avantageuses pour la raison qu'elles ont trop de disposition à prendre de la graisse; que la nourriture qui dans des poules plus jeunes se changerait en œufs, se convertit plus probablement en graisse chez elles; or les poules grasses sont inutiles comme pondeuses et comme reproducteurs. Autre point important à observer dans le choix des pondeuses d'hiver, prenez les races qui ont plus d'aptitude à transformer en œufs qu'en graisse les rations stimulantes. Les éleveurs expérimentés savent très bien que les poulettes supporteront mieux le forçage que les vieilles poules, que les rations destinées à faire produire des œufs chez les races de la famille espagnole, telles que les Leghorn, les Minorque, les Andalouses, etc., se changeront plutôt en graisse chez les Brahma, les Cochinchinoises, les Langhan, les Java et les Plymouth Rock, et ceci certainement si les poules sont vieilles. Les points principaux qui doivent guider le cultivateur dans le choix de ses pondeuses sont:—

1° Ne pas garder une poule de plus de deux ans pour la faire pondre en hiver.

2° Tuer les volailles non productives. Il y a dans tout troupeau des poules qui ne rapportent rien. Les garder, c'est leur faire manger les profits que rapportent les bonnes pondeuses.

Fermes expérimentales.

Résumé des points importants.

Dans les pages précédentes nous avons étudié longuement les facteurs qu'après une expérience de plusieurs années nous avons reconnus être les plus importants dans une bonne exploitation de la volaille pendant l'hiver, et nous en donnons ci-dessous un résumé.

1° Poulailler d'hiver de construction facile et d'après les plans les plus modernes.

2° Température agréable et intérieur bien éclairé augmentent les bénéfices.

3° Dispositions commodes et faciles par lesquelles on évitera de déranger inutilement les pondeuses et les empêchera de manger les œufs.

4° Rations favorisant la production des œufs et comment les donner.

5° Les différentes choses nécessaires pour obtenir des résultats rémunérateurs en hiver.

6° Différentes espèces de stimulants économiques pour la production des œufs.

7° Les bonnes poules et le bon âge pour ponte d'hiver avantageuse.

8° Instructions sur la nourriture et le logement qui, si elles sont suivies, empêcheront les poules de manger les œufs et de s'arracher les plumes.

Raccourcir la saison de non-production.

La période de la mue qui comprend le temps que les vieilles plumes mettent à tomber et les nouvelles à pousser, en est comparativement une de non-production. Si nous pouvons abréger cette période de non production, nous aurons gagné un point important. Nous poursuivons depuis quelques saisons certaines expériences dans ce but et nous avons reconnu que:—

1° Les jeunes poules muent plus tôt et plus aisément que les vieilles.

2° Il est essentiel que les poules aient accès à un champ ou à des champs où elles trouvent du trèfle, de l'herbe et des insectes.

3° Lorsque les poules ne peuvent jouir d'une liberté entière, il faut leur donner régulièrement de la viande sous quelque forme et de la nourriture verte.

Le traitement auquel les pondeuses ont été soumises à la ferme durant les saisons passées et duquel nous avons tiré les conclusions qui précèdent, peut se résumer comme suit:—

Au commencement de juillet où nous n'expédions plus d'œufs pour la couvaison, nous enfermons les coqs à part et laissons les poules ensemble en liberté dans de petits champs en arrière du poulailler. Pendant le mois de juillet elles reçoivent deux légères rations par jour, quelquefois une légère ration aussi à midi. Nous donnons surtout du blé. Quand nous donnons du sarrasin, nous le mêlons avec de l'avoine. En août nous donnons une pâtée composée de grains moulus et de farine de sang à raison d'une once par chaque dix poules trois fois par semaine le matin, avec une légère ration à midi et une autre plus libérale dans l'après-midi. Nous détrempons cette pâtée en partie avec du lait qui reste des rations des jeunes poulets qui sont dans les enclos devant le poulailler. De temps à autre nous donnons aussi des os coupés. Nous continuons ce traitement jusqu'à ce que les nouvelles plumes aient assez bien poussé ; nous retranchons alors la ration de midi et prenons les précautions nécessaires pour empêcher les poules de devenir trop grasses. Vers la fin d'octobre nous recommençons à donner des os coupés à raison d'une livre par chaque 15 poules. Nous en donnons trois fois par semaine, et une quantité moindre tous les jours depuis le milieu de novembre. Nous donnons deux rationss par jour et des légumes à midi. Le commencement de l'automne passé fut très beau et les poules purent courir en liberté jusqu'au 18 novembre où une légère chute de neige nous obligea à les enfermer. La neige et le froid ne durèrent que quelques jours et les poules purent encore sortir dans les parcs correspondants aux différentes loges. Comme résultat de ce traitement les poules de l'année furent les premières à muer et à pondre, tandis que les plus vieilles quoique assez avancées ne commencèrent à pondre que plus tard.

Comme le sujet est d'une grande importance on lira avec intérêt l'extrait suivant de l'ouvrage du docteur N. W. Sanborn, *Poultry Diseases* (Maladies de la volaille):—

"Il y a peu d'oiseaux qui traverse la période de la mue sans peine, sinon sans maladie ;

il est donc bon d'attirer l'attention sur ce sujet. La mue a lieu à la fin de l'été et en automne quand le temps est chaud. Une poule qui mue s'engraisse facilement. C'est pourquoi à cette époque de l'année, il faut donner peu de nourriture engraissante—maïs, farine de maïs, recoupe, pommes de terre—mais augmenter les rations d'os coupés, de son, et de lait écrémé. De l'exercice dans un champ de trèfle hâtera la période de la mue. Ne cherchez pas à avancer la période de la mue en tenant les poules dans des loges chaudes ou en les nourrissant de farine de graine de coton ou de graine de lin. Tenez les coqs à part pendant la période de la mue. Si les poules ne sont pas bien nourries à cette période de leur vie, elles peuvent contracter l'habitude de s'arracher les plumes et de manger les œufs. Elles doivent être logées de façon à avoir un abri contre les ardeurs du soleil et les orages froids. Le meilleur endroit où laisser les poules en liberté, c'est un verger de pommiers, où outre l'herbe, elles peuvent trouver des insectes dans les fruits tombés. Si les avantages du verger sont ajoutés à ceux de la loge à gratter, on a les meilleures conditions en fait de soleil et de température, et les volailles subiront sans danger l'épreuve de la mue. A moins d'être en parfaite condition au commencement et de recevoir les rations convenables, les poules pondront peu d'œufs pendant la mue. Il faut qu'elles entrent dans la période de la mue pas trop grasses, sans poux et sans mites rouges dans le poulailler." L'auteur cité recommande comme tonique au besoin une demi-cuillerée à thé de teinture de noix vomique dans 2 pintes d'eau à boire, et vingt grains de citrate de fer et de quinine dans la même quantité d'eau. M. W. A. Kinney, de Yarmouth (Nouvelle-Ecosse), écrit qu'il n'a donné pour toute ration à ses pondeuses que des têtes de bœufs bouillies passées dans la coupeuse d'os. Le résultat a été de raccourcir considérablement la période de la mue, et de ne presque pas arrêter la ponte. Il est à supposer que ces poules étaient en liberté.

Mlle Ryan, de Barriefield, près de Kingston (Ontario)., écrivait, le 7 octobre dernier, une lettre très intéressante sur les "Moyens d'abréger la mue"; nous en extrayons le passage suivant: – "En vue d'activer la mue, je dois dire que le 13 août je plumai une poule d'un an et que six jours plus tard j'en plumai huit autres. Toutes pondaient à cette date. Les poules ne parurent aucunement souffrir; au contraire elles semblaient être d'autant plus actives. Je leur avais laissé un peu de duvet. Elles continuèrent à pondre dix jours après avoir été plumées, et restèrent sans pondre jusqu'à samedi dernier, 3 octobre, date à laquelle la poule plumée le 13 août a commencé à pondre, et n'a pas cessé depuis. Une semaine après avoir été plumée, la première avait le corps entièrement couvert de plumes nouvelles. Comme complément de mon expérience, je saupoudrai libéralement chaque poule de poudre insecticide. Toutes ces poules que j'ai plumées sont maintenant (7 octobre) entièrement couvertes—ailes et toutes les autres parties du corps—de belles plumes lustrées; en contraste frappant avec les poules plus vieilles et le coq qui n'ont pas été plumés, et qui à leur premier stade de la mue, commencent à avoir l'air abattu et stupide. Il n'y a pas de doute que dans ce cas-ci la mue forcée a été un succès. Je n'entends plus laisser aucune poule ou aucun coq que je possède souffrir du froid et du malaise qu'ils éprouvent par la mue à la vieille mode. Je dois ajouter que les volailles n'ont reçu aucun soin spécial durant ces expériences."

Le lecteur verra par ce qui précède qu'on prête plus grande attention aux volailles durant la période critique de la mue. Il n'y a aucun doute que tous les soins spéciaux donnés à cette période seront amplement compensés par une production plus prompte et plus abondante d'œufs.

Comment choisir les reproducteurs.—Plusieurs de différents côtés et nous-même dans les rapports précédents avons insisté sur la nécessité de garder en hiver des coqs séparés des pondeuses. Le cultivateur peut demander: Mais comment avoir au printemps des œufs fécondés? Il serait préférable pour lui, si les circonstances le lui permettaient de garder séparément pendant l'hiver, et sans leur donner de stimulant pour la production des œufs, sept ou neuf de ses meilleures poules pour les accoupler au commencement du printemps avec un coq vigoureux. N'ayant pas pondu pendant l'hiver, ces poules commenceraient à pondre de bonne heure au printemps, et pour cette raison les œufs seraient probablement beaucoup plus fertiles et les poulets seraient plus forts et vigoureux. Vers la fin de février le cultivateur

peut aussi choisir parmi ses meilleures pondeuses sept ou neuf des plus grosses, des mieux faites et des plus féconde pour les accoupler avec un coq vigoureux d'une famille bien connue de bonnes pondeuses. En choisissant ses meilleurs sujets pour la reproduction, le cultivateur ne peut manquer d'améliorer son troupeau et en réalité il le rendra continuellement meilleur. L'habitude trop commune de n'apporter aucun soin et de tout laisser au hasard dans la reproduction des volailles a pour conséquence de diminuer graduellement la qualité des pondeuses et des poulets pour le marché. Avec un peu de soin donné à ce sujet au bon moment et de la manière que nous avons dit, on pourrait en une seule saison augmenter dans tout le pays la qualité de nos volailles. Si possible, ayez des volailles de races pures; sinon, prenez tous les moyens pour infuser du sang de races pures en accouplant un coq Plymouth Rock gris ou blanc, Wyandotte, Brahma ou Langshan avec les meilleures de vos poules à sang mêlé, comme conseillé ci-dessus. En peu de temps vous aurez assez d'œufs pour la couvaison et la vente; après quoi ôtez le coq et gardez-le séparément jusqu'à ce qu'il y ait de nouveau besoin de ses services, ou bien vendez-le si vous voulez. Les poules pour la reproduction doivent être tenue dans leur loge pendant une semaine après qu'on en a fait sortir le coq, puis on les laisse courir en liberté avec les autres poules. Tout cultivateur qui désire avoir des œufs frais d'excellente saveur à vendre pendant l'été sur le marché, aux commerçants ou à des pratiques privées, doit se faire une règle de ne jamais laisser de coq avec ses pondeuses. J'ai donné au long dans mon rapport de l'année dernière les raisons pour cela.

Travail de l'été.

L'été nous travaillons principalement au développement rapide des poulets, afin que les jeunes coqs atteignent un poids élevé en aussi peu de mois que possible.

Avec les soins et la nourriture convenables les jeunes coqs Plymouth Rock, Wyandotte, Java, Langshan et Brahma gagneront en chair une livre par mois, en moyenne, c'est-à-dire qu'à la fin de leur quatrième mois, les jeunes coqs des races susnommées pèseront 4 livres chacun ou 8 livres la paire. Il peut n'y avoir guère de gain pendant les 5 ou 6 premières semaines, mais ce poids sera atteint dans le temps mentionné. Tout cultivateur qui se donne la peine de travailler intelligemment au développement de ses poulets peut obtenir ce résultat. Pour cela, il faut ces deux choses: bonnes races et bonne nourriture. Les poulettes précoces compenseront pour la nourriture et les soins donnés, par un rapide développement et une ponte hâtive. Quand les jeunes coqs ont atteint le poids désiré, il faut aussitôt les tuer, les plumer soigneusement à la main et les porter au marché. Des volailles proprement habillées et bien grasses sont certainement plus recherchées que ces misérables poulets noir bleu et meurtris que l'on voit trop souvent. Si les cultivateurs veulent avoir du profit par l'envoi de volailles de choix en Angleterre, en compartiments froids, il faut qu'ils étudient toutes les conditions nécessaires au succès.

Travail de l'année dernière.

Au commencement de l'année les volailles de toutes les races étaient en bonne condition et la production des œufs satisfaisante. L'expérience des années passées nous a appris qu'il vaut mieux à l'approche des journées chaudes du printemps réduire les rations stimulantes—donner moins de nourriture plutôt que trop. Pour le cultivateur qui n'a qu'une seule race et qui chaque jour de beau temps peut laisser ses poules en liberté, cette précaution peut n'être pas nécessaire. Mais quand pendant l'hiver on a eu à côté les unes des autres plusieurs races dont la plupart des sujets doivent être employés comme reproducteurs, il vaut mieux diminuer la quantité de nourriture stimulante. Il est préférable en tout temps de varier la nourriture, mais à ce moment la diversité des rations est plus que jamais à désirer. C'est aussi à ce moment que les volailles semblent être le plus portées à manger leurs œufs et à s'arracher les plumes. C'est alors surtout que l'on appréciera l'avantage d'avoir un compartiment ou d'unhangar où les poules peuvent gratter.

FORMATION des troupeaux de reproducteurs.

Date.	Race.	Troupeaux.	Remarques.
2 mars.....	Plymouth Rock grise	1 coq 9 poules.	
2 "	" blanche	1 " 8 " .	
2 "	Wyandotte argentée	1 jeune coq 9 " .	
2 "	Brahma blanche	1 coq 7 " .	
2 "	Minorque noire	1 " 9 " .	
2 "	" blanche	1 " 8 " .	
2 "	Andalouse	1 " 9 " .	
2 " ...	Dorking de couleur	1 " 8 " .	
2 "	Houdan	1 " 3 " .	
2 "	Minorque noire	1 jeune coq 4 " .	Seconde loge.
11 "	Leghorn blanche	1 " 11 " .	
11 "	Wyandotte blanche	1 " 7 " .	
13 "	Langshan	1 " 9 " .	

Le retard dans l'accouplement des Langshan est provenu de ce que nous avons dû attendre l'arrivée d'un coq de cette race. Nous avons reçu un plus grand nombre de demandes d'œufs de toutes les races pour couvaison que nous n'avons pu y satisfaire, surtout des races Plymouth Rock blanche et grise, Minorque noire, Wyandotte argentée, et Java blanche. Dès que le temps le permit, nous laissâmes aussitôt sortir toutes les poules dans les parcs contigus aux loges, ce qui a beaucoup favorisé la ponte dans la suite.

ŒUFS mis à couver et poulets éclos.

Mis à couver.	Race.	Poussins éclos.
2 avril ..	13 œufs, Dorking de couleur	3
7 "	11 " Java blanche	2
9 " ...	13 " Wyandotte blanche	6
21 "	15 " " argentée	10
22 "	11 " Dorking de couleur	8
29 " ..	11 " Minorque blanche	6
29 "	13 " Brahma blanche	7
30 "	13 " Plymouth Rock grise	7
30 "	13 " Andalouse	9
30 " ...	13 " Wyandotte blanche	13
1 mai ...	13 " Langshan	8
7 "	13 " Minorque blanche	7
12 "	13 " Leghorn blanche	9
16 "	11 " Plymouth Rock blanche	7
27 "	13 " Wyandotte argentée	8
6 juin	11 " Minorque noire	8
13 " ...	11 " Plymouth Rock blanche	7
19 "	11 " Polonaise dorée	5
8 "	13 " Wyandotte argentée	8
9 " ..	13 " Leghorn blanche	5
	248	143

Les poules ont cassé dans leurs nids plusieurs œufs à coquille mince des deux ou trois premières couvées.

Fermes expérimentales.

Couveuses.

L'occasion s'en présentant, nous avons choisi pour nos premières couveuses des Wyandottes et une métisse parce qu'elles sont plus légères et moins gauches que celles des races pesantes. Nous leur avons fait des nids confortables de paille, que nous avons saupoudrée de poudre désinfectante phéniquée. Nous avons placé trois ou quatre œufs en porcelaine dans les nids et les avons laissé couver aux poules pendant deux ou trois jours pendant lesquels nous les avons saupoudrées de la poudre désinfectante susnommée. La poudre dans les nids et les plumes de la couveuse, les débarrasse probablement de toute vermine. Après deux ou trois jours nous leur avons donné les œufs de prix à couver. Les couveuses avaient en tout temps à leur portée nourriture, eau, gravier et bain de poussière. Nous examinions les œufs pendant que les couveuses mangeaient ou en toute autre occasion favorable afin de voir s'il n'y en avait point de cassé. La coquille des œufs hâtifs, surtout ceux de poules en étroite réclusion, est souvent mince, et, si un œuf est cassé et qu'on le laisse salir les autres, on ne peut pas attendre un résultat satisfaisant avec cette couvée. Si un œuf est cassé, il faut l'enlever immédiatement ainsi que la paille salie, laver légèrement les autres avec de l'eau modérément chaude, et les replacer avec soin dans le nid. Si la poule avait les plumes de la poitrine très salies, il faudrait les lui laver, car les œufs qu'on vient de laver seraient de nouveau salis. On peut éviter tous ces inconvénients en se procurant des œufs à coquille épaisse, de bonnes couveuses et en arrangeant convenablement les nids. Si les circonstances le permettent, il vaut mieux mettre deux à quatre poules couver ensemble; et au bout de cinq ou six jours examiner les œufs au moyen de l'appareil à mirer les œufs ; on enlève tous ceux qui sont clairs ou non fécondés, c'est-à-dire sans germe, et ceux qui sont couvis, c'est-à-dire dont le germe a cessé de se développer pour une raison ou une autre. On peut ensuite donner les œufs fertiles à une ou deux des couveuses, et donner de nouveaux œufs à couver aux autres poules. L'expérience apprendra vite à distinguer les œufs non fertiles les œufs couvis et les œufs fertiles. Quand on se sert d'un incubateur, on n'a qu'à suivre les instructions reçues avec la machine pour l'examen des œufs. On peut se procurer chez les fabricants d'incubateurs des appareils à mirer les œufs ; le ferblantier de l'endroit peut les fabriquer si on lui fournit un modèle.

Développement des Poussins.

Pendant les quelques premières semaines de leur existence les petits des oiseaux tant terrestres qu'aquatiques demandent des soins ; les jeunes dindons en particulier jusqu'à ce qu'ils soient en partie emplumés. Bien des milliers de jeunes poulets, de jeunes dindons, aussi bien que de canards et d'oies périssent chaque année par suite de négligence ou parce qu'on ne sait pas leur donner les soins nécessaires. Nous avons laissé les jeunes poulets dans les nids pendant 24 heures après l'éclosion. Il faut enlever du nid tout poulet qui aurait été écrasé ainsi que les morceaux de coquille si on est assez habile pour le faire. Mais il vaut mieux pour le commençant ne pas toucher au nid, car il pourrait causer plus de dommage en dérangeant la poule qui est quelquefois très excitable en pareille occasion. Le printemps dernier nous remarquâmes une mère qui becquetait des poulets nouvellement éclos et qui en tua deux ou trois. Naturellement, nous enlevâmes la poule et donnâmes les poussins à une autre mère qui demandait à couver et que nous avions heureusement sous la main. Dans un autre cas, nous remarquâmes une couveuse trop officieuse qui écrasait les poussins aussitôt qu'ils commençait à percer la coquille. Nous dûmes cette fois encore enlever cette poule. Tous ceux qui font éclore chaque année nombre de poulets ont des ennuis de ce genre. En retirant les poussins du nid, il faut mettre la mère à part et lui donner à manger et à boire. Après un jeûne prolongé de 36 heures, si on ne lui donne pas à manger, elle avalera avec avidité la nourriture délicate des poussins. C'est ce que fait surtout la dinde. On donnera aux poussins pour première nourriture une petite quantité de miettes de pain rassis ou du pain rassis trempé dans du lait et bien pressé dans la main. Si le temps le permet, on

placera la mère et sa couvée dans une cage à poulets sur l'herbe et au soleil si possible. Si on les garde dedans, il faut placer les jeunes poulets sur de la terre ou du sable sec, sinon ils dépériront. Au bout d'un jour ou deux, du grain granulé ou du riz bouilli aura un bon effet. Il ne faut point donner de grain avant 12 ou 14 jours. La nourriture ne doit pas être trop liquide et il n'en faut point laisser dans la cage jusqu'à ce qu'elle surisse. Quand les jeunes poulets sont fermes sur leurs pattes, la nourriture doit être peu coûteuse mais saine; on peut employer ici beaucoup des rebuts de la table et de la cuisine. Donnez peu, mais souvent, faites profiter vos poulets tout le temps. La liberté sur l'herbe et la chasse aux insectes produiront santé robuste et rapide développement. Dans notre département nous avons laissé la mère avec les poulets jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de 4 à 5 semaines ou jusqu'à ce qu'ils fussent bien emplumés. Nous avons alors mis les poules dans les parcs et celles qui étaient en bonne condition pondaient déjà ou étaient près de pondre.

Gain en poids.

Le rapide gain en chair et la santé robuste des poulets ont répondu aux soins qu'ils avaient reçus depuis leur éclosion. Nous avons eu l'œil ouvert sur les symptômes de poux. Pour empêcher l'invasion de cette vermine nous avons souvent aspergé les cages d'huile de charbon et nous avons plusieurs fois frotté la poitrine et le dessous des ailes de la mère avec un torchon humecté—pas mouillé—d'huile de charbon. Les poulets Plymouth Rocks gris et blancs, les Wyandotte argentés et blancs et les Dorking de couleur sont ceux qui se sont le mieux développés et ont atteint les poids suivants:—

Quatre jeunes coqs Plymouth Rock gris, éclos le 21 mai, pesaient le 22 août suivant—à trois mois—3 livres 5 onces $\frac{1}{2}$; 3 livres $5\frac{1}{2}$; 3 livres $4\frac{1}{2}$; 2 livres $12\frac{1}{2}$. Ainsi les deux premiers mentionnés ont atteint ensemble le poids de 6 livres 11 onces en trois mois. Un jeune coq Wyandotte blanc éclos le 30 avril, pesait, le 24 septembre suivant—au bout de quatre mois et vingt-cinq jours—5 livres et 15 onces.

Un jeune coq Plymouth Rock blanc, éclos le 6 juin, pesait le 7 octobre suivant 5 livres 2 onces.

Un jeune coq Wyandotte argenté, éclos le 12 mai, pesait quand nous l'avons vendu, le 16 octobre, 5 livres 4 onces.

Un jeune coq Dorking de couleur, éclos le 28 avril, pesait le 6 novembre suivant 7 livres.

Soin des poules pendant la mue.

Nous avons décrit en détail dans les pages précédentes les soins et la nourriture à donner aux poules pendant la période de la mue. Qu'il suffise de dire que vers la fin d'octobre, toutes les pondeuses avaient mué et étaient en condition satisfaisante. Les poules d'un an ont été les premières à pousser leurs nouvelles plumes. A la fin de la première semaine de juillet les coqs ont été retirés des loges de reproduction et placés séparément dans des loges avec parcs. Pendant la période de la mue nous avons donné une préparation de farine de sang rendu inodore au lieu d'os coupés. Notre but était d'abord de savoir si le sang était aussi effectif pendant la mue que les os verts coupés employés la saison précédente. Secondement, le sang a été donné encore parce que nous le trouvions plus facile à manier et à obtenir que les os pendant les mois des chaleurs. Après soigneuse observation nous sommes arrivés à la conclusion que tout en donnant satisfaction il n'était pas aussi avantageux que les os verts coupés. Si les circonstances le permettent, nous ferons la saison prochaine de nouvelles expériences à ce sujet.

Commencement de la ponte d'hiver.

A la fin d'octobre nous avons recommencé à donner les os coupés trois fois par semaine, et une pâtée deux matins par semaine. Pendant novembre nous avons

donné des choux en abondance. Les rations étaient de deux par jour, avec choux à midi. La ration du matin était pâtée deux fois par semaine, os coupés ou grain les autres jours, celle de midi choux, et celle de l'après-midi; grain entier en tout temps abondance de gravier, de calcaire et d'eau à boire. Les poules Wyandotte, Plymouth Rock grises, Andalouses, Minorque ont été les premières à pondre à la fin d'octobre.

Quand les poulettes ont pondu.

Les premières poulettes qui aient pondu ont été les Plymouth Rock blanches les Wyandotte argentées le 25 novembre; suivies par les Plymouth Rock grises et les Andalouses le jour suivant; les Langshan le 28 du même mois, et une Leghorn blanche le 22 décembre. Toutes ces poulettes étaient écloses à différentes dates en mai.

Nombre d'œufs pondus pendant l'année 1896.

Janvier	1,469
Février	1,411
Mars	1,569
Avril	1,934
Mai	1,699
Juin	897
Juillet	682
Août	395
Septembre	143
Octobre	150
Novembre	568
Décembre	1,466
Total	12,383

Pondeuses.

Les pondeuses étaient au nombre de 151 poules et de 53 poulettes. Plusieurs des poulettes sont écloses trop tard pour faire des pondeuses hâtives et plusieurs des poules avaient plus de deux ans. Nous les avions gardées principalement pour les faire couver tandis que quelques-unes étaient bonnes pour la reproduction une autre année. Après soigneuse observation nous avons trouvé que le nombre de celles qui ont pondu activement pendant l'hiver est de 120 à 130. Le 31 décembre 1896 nous avions les nombres suivants de poules des différentes races:—

	Poules.	Poulets.
Race Plymouth Rock barrée	8	3
" " blanche	7	5
" Wyandotte argentée	12	12
" " blanche	8	6
" Brahma blanche	10	3
" Langshan	11	—
" Dorking de couleur	6	—
" Leghorn blanche	11	11
" Minorque noire	11	6
" " blanche	6	4
" Andalouse	5	3
" Java blanche	6	—
" Métisses Plymouth-Rock-Dorking	14	—
" Métisses Combat indien-Langshan	5	—
" Polonaise dorée	4	—
" Diverses	27	—
	151	53

Expérience avec 50 poules.

Le 10 mars 1896 le Comité de l'agriculture de la Chambre des Communes, me pria de mettre à part 50 poules de différentes races et de voir les profits qu'elles pourraient donner pendant une année. L'expérience a été commencée le 1er avril suivant et se poursuit encore. Notes sont soigneusement prises des dépenses et des recettes et nous espérons que le bilan à la fin de l'année leur fera honneur.

Accouplement des Oies sauvages.

Au commencement de la saison nous avons accouplé les oies sauvages. Un peu plus tard nous nous sommes procuré des oies domestiques de la race de Toulouse pour les accoupler avec les oies sauvages—un jars domestique avec une oie sauvage, et un jars sauvage avec une oie domestique. Les races ne se sont pas accordées et les œufs n'ont pas été fertiles.

Santé du troupeau.

Pendant l'année les volailles ont peu souffert d'aucune maladie. La réduction des rations n'a pas eu pour seul effet d'augmenter la ponte des poules, mais elle a aussi été favorable à leur santé. Nous avons reçu de différentes parties du pays plusieurs demandes de renseignements concernant les remèdes à administrer dans certaines maladies des poules; en réponse à ces demandes, nous avons donné tous les renseignements nécessaires. Il n'y a pas de doute qu'une nourriture trop abondante en hiver est dans beaucoup de cas la cause de la plupart de ces maladies.

Ce qu'il faut pour le marché à la volaille de Montréal.

Le 25 septembre je suis allé à Montréal voir les principaux commerçants en volailles et en œufs. Mon but était de me mettre au fait de la demande de ce qu'il fallait pour satisfaire à cette demande, et des cotes du marché.

Je trouvai que nous avions là un débouché presque illimité pour les poulets hâtifs (early broilers), que l'on payait une piastre et jusqu'à une piastre et demie la paire. Pour satisfaire à cette demande, il faudrait avoir recours à l'incubation artificielle.

Un commerçant en volaille de Belleville (Ontario), envoyait tous les ans une quantité limitée de poulets hâtifs à Brown frères, mais ce n'était là qu'un envoi limité. Cet éleveur comprenait l'usage des incubateurs et des mères artificielles.

Les poulets éclos artificiellement rapportent 20 centins la livre, jusqu'au moment où les poulets couvés par les poules des cultivateurs et élevés sur la ferme arrivent sur le marché en août et septembre, où on les paie en moyenne 6 centins la livre. Les commerçants se plaignent que les poulets élevés par les cultivateurs ne donnent pas satisfaction à leurs pratiques de la ville.

Ce sont des poulets de qualité supérieure qu'on demande.

Ce qu'il nous faut, disent les commerçants, ce sont des poulets de qualité supérieure pour la table. " Nous en avons suffisamment de ceux-ci," me disait l'un en me montrant deux grandes tables sur lesquelles se trouvaient un grand nombre de poulets que les éleveurs de race pure appellent " poulets de grange." Ces poulets pesaient de 5 livres ½ à 4 livres la paire, et on n'avait apparamment fait aucun effort pour les engraisser ou les habiller de façon à leur donner une apparance qui flattât l'œil.

" Considéreriez-vous comme de qualité supérieure des poulets pesant 8 livres la paire—c'est-à-dire 4 livres chacun—à quatre ou cinq mois et demi, demandai-je à un commerçant? " Certainement," me répondit-il, " mais nous ne recevons

jamais de tels poulets des cultivateurs." " Pourquoi ? " dis-je, " tous les ans à la ferme expérimentale nous faisons atteindre ce poids à nos poulets Plymouth Rock, Wyandotte, Java et Langshan." " Je voudrais bien que les cultivateurs fissent de même ", répliqua le commerçant.

J'appris aussi que pour de tels poulets les commerçants paieraient aux cultivateurs 10 centins la livre de préférence à 6 centins la livre pour ceux de qualité inférieure.

J'en conclus que nos cultivateurs ont besoin d'apprendre *quelles sont les races qui se développent le plus promptement.* Je pense qu'on doit attribuer à ce manque de cannaissance la rareté des poulets de qualité supérieure, plutôt qu'à la mauvaise volonté ou au défaut de capacité du cultivateur à fournir ce qui est demandé.

Je fus informé que les volailles venant des environs de Smith's Falls, de Belleville et de London étaient les meilleures sur le marché de Montréal et celles que les commerçants recherchaient le plus à cause de leur qualité supérieure.

Ces commerçants m'ont fait la remarque que les volailles, c'est-à-dire les poulets élevés par les cultivateurs, avaient *muscle* et *os*, mais pas la *chair* de la qualité voulue.

Dans mes rapports des années passées, j'ai montré que c'était là le résultat de ce qu'on laisse courir les poulets avec leur mère et qu'on les laisse chercher eux-mêmes leur nourriture. Les poulets réclament attention depuis le moment de leur éclosion jusqu'à ce qu'on les porte au marché.

Œufs frais.

Il est très difficile, me dit-on, de se procurer des œufs en hiver et on les paye aux cultivateurs jusqu'à 40, 45 et 50 centins la douzaine, ce dernier prix étant souvent payé entre le 15 décembre et le 15 février. Il y a aussi demande pour des œufs de bonne qualité pendant l'été.

De fait il y a une demande considérable d'œufs en hiver et de VOLAILLES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE au printemps.

J'ai vu aussi quelques rédacteurs de journaux afin de pouvoir me servir des colonnes de leurs journaux pour renseigner les cultivateurs sur les besoins du marché de Montréal.

En terminant, permettez-moi de faire remarquer qu'en vue des envois de volailles et d'œufs que le gouvernement se propose de faire sur les marchés anglais, les cultivateurs ne recevront jamais trop d'instructions pour arriver à fournir les volailles de qualité supérieure et les œufs plus gros qu'on demande pour l'exportation et les marchés du pays.

FERME EXPÉRIMENTALE DES PROVINCES MARITIMES.

RAPPORT DE G. W. FORREST, RÉGISSEUR.

NAPPAN (Nouvelle-Ecosse), 30 novembre 1896.

A Monsieur le Dr WILLIAM SAUNDERS,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport ci-après sur les travaux exécutés pendant l'année 1896 à la ferme expérimentale des provinces maritimes à Nappan (Nouvelle-Ecosse).

MÉTÉOROLOGIE.

Le 22 novembre 1895, le thermomètre indiquait 14° au-dessous de glace. La température continua irrégulière avec des intervalles de gel et de pluie jusqu'au 6 décembre, où une pluie légère accompagnée de neige et de gel fit d'assez bons chemins pour traîneaux. Le 10 le thermomètre indiquait 2° au-dessous du zéro, puis d'autres chutes de grésil le 18 et le 19, accompagnées d'une forte gelée, firent d'excellents chemins d'hiver. Ensuite la température continua de nouveau à varier, jusqu'au 5 janvier 1896, où elle s'abaissa jusqu'à 3° au-dessous du zéro; le 6, à 12°; le 7, à 5°; et les 8, 9, et 10, à 3° au-dessous de zéro, puis le 13 et le 14 neige, qui continua à tomber de temps à autre, ce qui donna de bons chemins d'hiver jusqu'à la fin de mars.

Pendant les jours les plus froids des mois d'hiver les indications du thermomètre furent comme suit:—

Le 10 janvier, 10° au-dessous de zéro; le 30, 20°; le 1er février, 13°; et le 18, 27° au-dessous de zéro.

Nous eûmes du temps chaud depuis le milieu d'avril et la terre se sécha vite.

Le premier grain fut semé le 23 avril dans un terrain qui avait été partiellement préparé le jour précédent, et les semailles continuèrent avec peu d'interruption. La saison fut belle avec de légères ondées le 9, le 19, et le 20 mai, puis une forte pluie le 29 et 30 qui fut la première pluie abondante depuis la fin de mars. Le temps continua à être pluvieux par intervalles pendant toute la saison de végétation, puis des fortes pluies commencèrent vers le milieu de septembre et ont continué plus ou moins jusqu'au milieu de novembre, retardant beaucoup les travaux d'automne.

Le 14 septembre on aperçut du gel à quelque distance, mais le premier gel indiqué ici a eu lieu le 12 octobre, et le temps est resté doux jusqu'au milieu de novembre.

FOIN.

La récolte de foin a été moyenne sur le terrain élevé mais au-dessous de la moyenne dans les "marais" (terrain conquis sur la mer.) Il y avait environ autant de terrain en foin sur le terrain élevé que l'année dernière. Le rendement de foin a été comme suit: terrain élevé, 30 charretées; marais (mil) 46; spartine 10. Rendement total, environ 90 tonnes.

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

Les parcelles d'essai de blé de printemps, comprenant quarante variétés, ont donné un rendement au-dessus de la moyenne. Le paille était comparativement sans rouille, forte et raide. Terre argilo-sableuse ; récolte précédente, racines. Les parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune ont été ensemencées le 25 avril à raison de 1 boisseau $\frac{3}{4}$ à l'acre. Voici les résultats :—

Blé—Essai de variétés.

Variété de blé de printemps.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.	lb.
Monarch	22 août.	120	48	Raide	3½	Sans barbes	56	40	57
Wellman's Fife	29 ″	127	48	″	4	″	50	..	57
Stanley	22 ″	120	50	″	3½	″	49	00	61
Russie blanc	29 ″	127	46	″	3	″	48	20	59
Goose (Kubanka)	20 ″	118	46	Mi-raide	2½	Barbu	47	40	64
Preston	22 ″	120	40	Raide	3	″	47	..	60
Ladoga	21 ″	119	48	″	3	″	47	..	62½
Red Fern	22 ″	120	42	Mi-raide	3	″	46	40	60
Vieux Rivière Rouge	31 ″	129	44	Raide	3	Sans barbes	45	40	61
Rio Grande	29 ″	127	46	″	3½	Barbu	45	40	60
Huron	31 ″	129	45	″	3	″	45	..	61
Dawn	21 ″	119	40	Mi-raide	2½	Sans barbes	45	..	60
Crown	31 ″	129	46	Raide	3	Barbu	44	40	60
Advance	22 ″	120	42	″	3½	″	44	..	63
Connell blanc	31 ″	129	46	″	3	Sans barbes	44	..	58
Rideau	21 ″	119	42	Mi-raide	2½	″	43	20	60
Blenheim	31 ″	129	46	″	3	Barbu	42	40	58
Percy	29 ″	127	48	Raide	3	Sans barbes	42	20	57½
Alpha	20 ″	118	48	″	3	″	42	20	61½
Dion's	29 ″	127	48	″	3½	Barbu	41	40	62
Pringle's Champlain	22 ″	120	46	Mi-raide	3	″	41	40	59
Green Mountain	29 ″	127	44	Raide	3½	Sans barbes	41	20	60
Dufferin	21 ″	119	45	Faible	3	Barbu	41	20	62
Beauty	31 ″	129	46	Mi-raide	4	Sans barbes	40	40	58
Colorado	22 ″	120	46	Raide	3	Barbu	40	20	61½
Mer Noire	21 ″	119	48	″	3	″	39	40	60½
Campbell à balle blanche	29 ″	127	45	″	2½	Sans barbes	39	20	59
Fife blanc	29 ″	127	46	″	3	″	39	20	61
Gehun	20 ″	118	39	Mi-raide	2½	″	39	..	61½
Captor	31 ″	129	46	Raide	3	″	38	20	59
Fife rouge	29 ″	127	46	″	3	″	38	..	57
Emporium	29 ″	127	48	″	3½	Barbu	38	..	61
Progress	31 ″	129	44	″	3	Sans barbes	37	22	60
Beaudry	31 ″	129	42	Faible	3	Barbu	37	20	60
Golden Drop	22 ″	120	42	Mi-raide	2½	Sans barbes	36	40	60
Countess	31 ″	129	42	″	2½	″	34	40	61
Vernon	31 ″	129	42	″	2½	Barbu	33	20	61
Herisson barbu	31 ″	129	42	″	2	″	32	..	61
Admiral	31 ″	129	44	Raide	3	Sans barbes	31	40	59
Hungarian (Hongrie)	31 ″	129	40	Faible	3	Barbu	31	40	60

Note.—Les poids du boisseau indiqués ici, ainsi que dans les autres tableaux de grains, ont été notés quand le grain sortait de la machine à bâttre et ne sont pas les poids maxima qu'auraient eu les grains tout à fait nettoyés.

ESSAIS D'ORGE.

Les parcelles d'expérimentation d'orge comprenaient trente-six variétés: dix-neuf variétés à six rangs et dix-sept à deux rangs.

La paille était comparativement sans rouille, mais un grand nombre de variétés ont été plus ou moins affectées par la carie. Le rendement de grain a à peine atteint la moyenne, par suite principalement du gel qui est survenu à la fin de mai et qui a tué quelque peu la pousse des jeunes plantes.

Le sol choisi pour l'essai des variétés à six rangs était argilo sableux; récolte précédente, racines. Le sol pour les variétés à deux rangs était plutôt sablo argileux; récolte précédente, mil et trèfle. Cette terre a été labourée au printemps et il y a été appliqué un baril d'engrais complet à l'acre qui a été semé au semoir avec le grain. Toutes les variétés ont été semées le 9 mai dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre à raison de 2 boisseaux à l'acre. Les résultats obtenus se trouvent au tableau suivant:—

ORGE À DEUX RANGS—Essai de variétés.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau
		jours.	pouces.		pouces.	boiss.	lb.	lb.
Nepean	28 août	111	44	Très raide	3	42	4	52
Prize Prolific	28 "	111	34	Mi-raide	3	33	16	52
Beaver	22 "	105	36	"	4	33	16	54
Thanet	28 "	111	30	Faible	3½	32	14	52
California Prolific	28 "	111	38	Raide	3	31	12	51
Chevalier française	28 "	111	34	Mi-raide	3½	31	12	52
Duckbill	22 "	105	40	Raide	3	28	36	51
Pacer	28 "	111	42	Très raide	3½	28	16	52
Bolton	20 "	103	36	Mi-raide	3½	27	44	53
Victor	27 "	110	36	"	3	26	32	53
Sidney	27 "	110	40	"	3½	26	32	52
Chevalier danoise	28 "	111	34	"	3½	26	32	53
Chevalier Kinver	28 "	111	30	Faible	2½	26	12	53
Newton	28 "	111	36	Raide	3	22	4	52
Rigid	28 "	111	40	"	3	19	8	52
Canadian Thorpe	28 "	111	40	"	2¾	17	24	51
Monck	28 "	111	38	"	3	17	10	54

ORGE À SIX RANGS—Essai de variétés.

Mensury	14 août	97	40	Raide	3½	61	32	52
Surprise	27 "	110	42	"	2½	56	32	52
Nugent	27 "	110	40	"	2½	47	44	51
Champion	11 "	94	40	"	3	47	44	48
Trooper	27 "	110	42	"	2½	47	44	51
Success	11 "	94	33	Mi-raide	2½	44	20	45
Summit	27 "	110	42	Raide	2½	42	4	51
Stella	27 "	110	42	"	2½	42	4	51
Excelsior	11 "	94	34	Mi-raide	2½	38	8	42
Oderbruck	14 "	97	33	"	3	37	4	53
Vanguard	14 "	97	36	"	3½	37	4	50
Baxter's	27 "	110	40	Raide	2¼	36	12	53
Pioneer	22 "	105	36	Mi-raide	2½	30	..	50
Royal	20 "	103	34	Faible	3	29	8	51
Phœnix	14 "	97	40	Raide	2¾	26	12	51
Common	27 "	110	36	Mi-raide	2½	25	40	50
Odessa	20 "	103	38	"	2¾	22	44	48
Rennie améliorée	14 "	97	36	"	2½	17	44	50
Petschora	22 "	105	34	"	2½	17	44	45

Résumé.

Rendement moyen de toutes les variétés à six rangs en 1896—37 boisseaux 15 lb.
" " " à deux rang " —29 boisseaux, 8 lb.

Rendement moyen de cinq variétés des plus promettantes d'orge à six rangs les trois années passées :—

	boiss.	lb.
Mensury	46	42
Surprise	41	12
Trooper	39	8
Summit	35	..
Oderbruch	31	45

Rendement moyen de cinq variétés des plus promettantes d'orge à deux rangs les trois années passées :—

	boiss.	lb.
Chevalier française	38	29
Chevalier Kinver	34	..
Bolton	32	24
Thorpe du Canada	31	84
Sydney	31	41

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons le 5 mai ensemencé des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune, de soixante variétés d'avoine. Il n'y a point eu de rouille sur la paille à l'exception de quelques variétés à maturité tardive. Quelques variétés ont souffert considérablement de la carie, d'autres seulement légèrement.

Le sol pour l'essai de ces variétés était argilo-sableux; récolte précédente, blé et avoine. Il y a été appliqué un baril d'engrais complet à l'acre. Les résultats ont été comme suit:—

Avoine—Essai de variétés.

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.	lb.
Pense	21 août	109	46	Raide	9	Latérale	104	24	37
Banner	18 "	106	45	"	8	Etalée	99	14	38½
White Schonen (Schonen blanche)	18 "	106	46	"	8	"	97	2	37½
Buckbee's Illinois	22 "	110	46	"	8	"	95	30	36
Mennonite	22 "	110	42	"	7	"	93	..	36
Master	22 "	110	48	"	9	"	90	..	36
Russell	22 "	110	48	"	9	"	89	14	38
Oxford	22 "	110	48	"	9	"	88	28	40
Joanette	22 "	110	36	"	7	"	88	8	35
White Russian (Russie blanche)	18 "	106	45	Mi-raide	8	"	88	8	39
Olive	22 "	110	48	Raide	9	"	86	..	39
King	18 "	106	48	Mi-raide	8	"	85	10	37
Wide Awake	18 "	106	45	"	7½	"	84	24	35
Early Blossom	21 "	109	48	Raide	9	Latérale	84	24	40
Oderbruch	20 "	108	45	"	9	Mi-latérale	84	24	37
Early Etampes (Etampes précoces)	22 "	110	36	"	7	Etalée	84	14	35
American Triumph	31 "	119	50	"	9	"	84	4	38
Improved Ligowo (Ligowo améliorée)	18 "	106	45	Mi-raide	7	"	84	4	43
Medal	22 "	110	48	Raide	8	"	83	18	38
Columbus	18 "	106	50	Très raide	7	"	83	18	35
Californie noire prolifique	18 "	106	50	"	9	Latérale	83	18	37
Coulommiers	31 "	119	42	Mi-raide	8	Etalée	83	18	37

AVOINE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.	lb.
Rosedale	20 août	108	48	Raide	8	Latérale	82	32	36½
Brandon	22 ″	110	48	″	9	Mi-latérale	82	12	38
Wallis	18 ″	106	40	Mi-raide	8	Etalée	82	12	41
Bonanza	18 ″	106	43	Faible	9	″	81	6	39½
Cromwell	22 ″	110	42	Raide	8	″	79	14	38
Lincoln	18 ″	106	42	Mi-raide	7	″	79	14	37
Early Maine (Maine précoce)	22 ″	110	46	Raide	9	″	77	22	37
Gothland	21 ″	109	44	″	8	Latérale	77	18	37
Abyssinie	18 ″	106	48	″	9	″	77	2	37
American Beauty	20 ″	108	46	Mi-raide	8	Etalée	76	16	40
Golden Beauty	18 ″	106	44	″	8	″	76	16	41
Miller	18 ″	106	44	″	8	″	74	4	40
Giant Cluster	31 ″	119	48	Raide	9	Latérale	74	4	35½
Tartarie noire prolifique	18 ″	106	50	Très raide	8	″	72	32	35
Holstein Prolific	21 ″	109	48	Raide	8	Etalée	72	..	36
Golden Giant	31 ″	119	46	″	10	Latérale	71	6	41
Abundance	21 ″	109	48	″	8	Etalée	70	20	36
Cream Egyptian	18 ″	106	48	Très raide	9	Latérale	69	14	40
White Monarch	18 ″	106	44	Raide	9	Etalée	67	22	41
Imported Irish (Irlande importée)	11 ″	99	45	Mi-raide	10	″	67	22	42
Flying Scotchman	18 ″	106	48	Raide	10	″	66	6	42
Early Racehorse	12 ″	100	48	″	9	″	65	30	40
Early Archangel (Archangel précoce)	18 ″	106	46	Mi-raide	9	″	65	30	40
Challenge	21 ″	109	42	″	9	″	64	24	40
Doncaster Prize	18 ″	106	40	Raide	10	″	62	16	40
Scotch Hopetoun	21 ″	109	48	″	9	″	62	..	39
Rennie's Prize (Rennie primée)	12 ″	100	43	″	8	″	61	26	42
Winter Grey (Grise d'hiver)	20 ″	108	44	Mi-raide	8	″	61	26	40
Poland White (Polonaise blanche)	12 ″	100	40	Raide	8	″	60	20	40
Hazlett's Seizure	21 ″	109	40	Mi-raide	8	″	58	28	36
Welcome	21 ″	109	40	″	8	″	58	28	36
Scottish Chief	20 ″	108	36	Faible	8	″	55	30	37
Prize Cluster	21 ″	109	42	Raide	10	″	50	..	38
Victoria Prize	21 ″	109	42	″	10	″	50	..	41
Siberian (Sibérie)	31 ″	119	48	″	9	Latérale	49	14	39
White Wonder	18 ″	106	42	Mi-raide	8	Etalée	47	2	40
Bavarian (Bavière)	18 ″	106	42	Raide	7	″	38	28	43
Early Golden Prolific	18 ″	106	42	″	8	″	33	18	42

RÉSUMÉ.

Rendement moyen de toutes les parcelles d'avoine, en 1899—73 boisseaux, 14 lb. par acre.

D'après cinq années d'essais, le rendement moyen par acre de sept variétés des plus promettantes a été comme suit:—

	boiss.	lb.	Poids du boisseau.
Early Blossom	68	13	39
Tartarie noire prolifique	67	6	37
Banner	67	2	39
Cream Egyptian	65	23	41
Joanette	65	4	37
Abyssinie	64	22	40
Gothland précoce	59	4	40

RÉSULTATS DE SEMAILLES A DIFFÉRENTES DATES.

Nous avons de nouveau continué cette année les expériences pour l'essai des avantages relatifs des semailles à différentes dates.

Les premières de ces parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune ont été ensemencées le 27 avril, et les suivantes à intervalles d'une semaine entre chacune des six semailles. Sol, sablo-argileux; récolte précédente, maïs. Il n'a point été remarqué de rouille dans les quatre premières séries de parcelles, celles qui ont été ensemencées ensuite ont été considérablement rouillées.

Il y avait deux parcelles de blé, deux d'orge et deux d'avoine. Les résultats suivants ont été obtenus :—

Avoine—Résultats de semailles à différentes dates.

Variété d'avoine.	Semaille.	Maturité.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
			jours.	pcs.		pcs.	boiss.	lb.	lb.	
N° 1—										
Banner	27 avril.	21 août.	117	48	Raide	9	108	8	35	Point.
Abundance	27 " .	21 " .	117	48	"	8	80	20	35	"
N° 2—										
Banner.....	4 mai..	25 " .	115	46	"	9	98	8	38	"
Abundance.........	4 " .	25 " .	115	46	"	8	78	37	37	"
N° 3—										
Banner.............	11 " .	29 " .	110	45	"	9	97	22	37	"
Abundance.........	11 "	29 " .	110	44	"	8	72	32	36	"
N° 4—										
Banner..............	18 " .	5 sept .	111	45	"	9	64	24	35	"
Abundance....	18 " .	5 " .	111	45	"	8	72	32	39	"
N° 5—										
Banner.	25 " .	10 " .	109	45	"	9	87	2	36	Un peu.
Abundance.........	25 " .	10 " .	109	43	"	8	71	6	38	"
N° 6—										
Banner...........	1 juin...	14 " .	106	46	"	9	25	30	31	Beaucoup.
Abundance.........	1 " ...	14 " .	106	46	"	8	37	22	32	"

Orge—Résultats de semailles à différentes dates.

N° 1—										
Odessa	27 avril.	21 août.	117	36	Mi-raide..	3	33	16	50	Quelque carie.
Canadian Thorpe ...	27 " .	21 " .	117	44	Raide	3	29	8	52	"
N° 2—										
Odessa	4 mai ..	1 sept.	120	32	Mi-raide..	$2\frac{1}{2}$	23	16	50	"
Canadian Thorpe ...	4 " .	1 " .	120	36	Raide	3	21	12	50	Point.
N° 3—										
Odessa	11 " .	6 " .	118	32	Mi-raide..	$2\frac{1}{2}$	19	28	46	Quelque carie.
Canadian Thorpe ...	11 " .	6 " .	118	36	Raide	3	24	8	49	"
N° 4—										
Odessa	18 " .	10 " .	116	30	Mi-raide..	3	32	24	48	"
Canadian Thorpe ...	18 " .	10 " .	116	36	Raide	3	24	8	54	"
N° 5—										
Odessa	25 " .	14 " .	109	30	Mi-raide..	3	36	32	48	Quelq. rouille.
Canadian Thorpe ...	25 " .	14 " .	109	34	Raide	3	41		53	"
N° 6—										
Odessa	1 juin..	16 " .	108	30	Mi-raide..	3	32	24	.....	Bcp. de rouille.
Canadian Thorpe ...	1 " ..	16 " .	108	34	Raide	3	20	40	......	"

Blé—Résultats de semailles à différentes dates.

Variété de blé.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
			jrs.	pcs.		pcs.	boiss.	lb.	lb.	
N° 1—										
Fife rouge	27 avril.	28 août.	125	44	Raide	$3\frac{1}{2}$	34	40	$60\frac{1}{2}$	Point.
Stanley	27 "	28 "	125	42	"	3	28		60	"
N° 2—										
Fife rouge	4 mai.	1 sept.	120	46	"	3	30	40	59	"
Stanley	4 "	1 "	120	38	"	3	17	20	59	"
N° 3—										
Fife rouge	11 "	8 "	121	46	"	3	23		58	"
Stanley	11 "	8 "	121	40	"	3	18	40	59	"
N° 4—										
Fife rouge	18 "	12 "	118	46	"	3	32		57	"
Stanley	18 "	12 "	118	44	"	3	22	20	55	"
N° 5—										
Fife rouge	25 "	16 "	114	44	"	3	25	40	57	Un peu.
Stanley	25 "	16 "	114	46	"	3	25		57	"
N° 6—										
Fife rouge	1 juin.	21 "	113	42	Mi-raide.	3	20	40	56	Beaucoup.
Stanley	1 "	21 "	113	42	"	3	23	20	53	"

Résumé.

Résultats de six années d'essais de semailles à différentes dates :—

——	Avoine.		Orge.		Blé.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
1e semaille, moyenne de onze essais	49	31	26	21	19	47
2e " " " "	52	9	28	3	20	53
3e " " " "	58	14	29	16	19	40
4e " " " "	52	17	28	10	16	53
5e " " neuf "	47	29	27	2	19	10
6e " " " "	42	20	23	22	18	8

ESSAIS DE POIS.

Nous avons semé le 6 mai vingt-cinq variétés de pois dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre. Sol argilo-sableux léger ; récolte précédente, avoine. Il y a été appliqué un baril d'engrais complet à l'acre et nous avons obtenu les résultats suivants :—

Pois—Essai de variétés.

Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.		pouces.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
Crown	22 août.	108	Vigoureuse	34	2	Petit	51		64
Grand gros blanc	27 "	113	Très vigour	46	3	Moyen	47		61
Bedford	28 "	114	Vigoureuse	44	2¼	"	47		60
Carleton	28 "	114	Très vigour	56	2½	"	45	40	61
Daniel O'Rourke	27 "	113	Vigoureuse	36	2	Petit	45	20	63
Paragon	27 "	113	"	44	2	"	45		62
Creeper	27 "	113	"	42	2	"	45		60
Agnes	28 "	114	"	40	2½	Moyen	45		63
Prince	28 "	114	"	42	2	"	45		62
Pride	25 "	111	"	40	3	Gros	44	20	63
Macoun	27 "	113	Très vigour	56	2½	"	44	20	61
Kent	28 "	114	"	48	2½	Moyen	40	40	62
Arthur	22 "	108	Vigoureuse	34	2	Petit	40	40	64
Duke	28 "	114	"	44	3	Moyen	40	20	64
Mackay	27 "	113	Très vigour	50	2½	"	40		63
Bruce	27 "	113	"	46	3	"	40		63
Gros à œil noir	27 "	113	Vigoureuse	46	2½	Gros	39	20	62½
Centennial	25 "	111	Très vigour	42	2	Moyen	35	40	64
New Potter	25 "	111	"	48	2	"	35	20	61
Trilby	22 "	108	Vigoureuse	30	2¼	Petit	31	20	63
Prince Albert	25 "	111	"	40	2	"	30		63
Multiplier	25 "	111	"	35	2	"	30		62½
Golden Vine	22 "	108	"	30	1¾	"	27	40	64½
Mummy	21 "	107	"	36	2	Moyen	24	40	62
Canadian Beauty	21 "	107	"	34	2½	Gros	22		62

Résumé.

Rendement moyen de pois par acre d'après quatre années d'essai de six variétés des plus promettantes :—

		boiss.	lb.
Black Eye Marrowfat	(Gros à œil noir)	45	15
Crown	(Couronne)	42	45
Pride	(Orgueil)	40	20
Multiplier	(Multiplicateur)	38	28
Prince Albert		38	28
Canadian Beauty	(Beauté de Canada)	37	

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons semé quatorze variétés de navets pour cet essai. Sol argilo-sableux ; récolte précédente, avoine. La terre a été labourée en automne. Il y a été appliqué vingt-cinq charretées de 30 boisseaux de fumier de ferme et 300 lb. d'engrais complet à l'acre. Nous avons fait deux semis de chaque variétés. La première série de de parcelle a été ensemencée le 22 mai et la seconde le 5 juin. Le rendement de

toutes les plantes-racines par acre a été calculé d'après la quantité obtenue de trois rangs de 66 pieds de longueur chacun et espacés de 28 pouces. Les résultats suivants ont été obtenus :—

NAVETS—Essai de variétés.

Variété de navet.	1e parcelle ensemencée.	2e parcelle ensemencée.	1e parcelle arrachée.	2e parcelle arrachée.	Rendement par acre. 1e parcelle. tonn.	lb.	1e parcelle. boiss.	lb.	2e parcelle. tonn.	lb.	2e parcelle. boiss.	lb.
Purple Top Swede (Collet violet).	22 mai	5 juin	23 oct.	23 oct.	38	1550	1292	30	35	500	1175	
Perfection	22 "	5 "	23 "	23 "	37	1200	1253	20	29	750	979	10
Hartley's Bronze	22 "	5 "	23 "	23 "	34	150	1135	50	32	1800	1096	40
Mammoth Clyde	22 "	5 "	23 "	23 "	34	150	1135	50	34	150	1135	50
Selected Champion	22 "	5 "	23 "	23 "	34	150	1135	50	29	1690	994	50
Carter's Elephant	22 "	5 "	23 "	23 "	34	150	1135	50	35	500	1175	
Skirving's	22 "	5 "	23 "	23 "	32	1800	1096	40	29	750	979	10
Marquis of Lorne	22 "	5 "	23 "	23 "	30	1450	1024	10	30	1100	1018	20
Sutton's Champion	22 "	5 "	23 "	23 "	30	1450	1024	10	30	1570	1026	10
Jumbo ou Monarch	22 "	5 "	23 "	23 "	29	1690	994	50	30	1100	1018	20
Giant King	22 "	5 "	23 "	23 "	29	400	970		29	400	970	
East Lothian	22 "	5 "	23 "	23 "	28	1140	952	30	29	750	979	10
Prize Winner	22 "	5 "	23 "	23 "	28	400	940		32	1800	1096	40
Prize Purple Top	22 "	5 "	23 "	23 "	27	990	916	30	31	1450	1057	30

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons fait la saison passée l'essai de treize variétés de betteraves fourragères. Sol semblable à celui des parcelles de navets. Nous avons fait deux semis de chaque variété. Voici les résultats obtenus :—

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

Variété de betterave fourragère.	1e parcelle ensemencée.	2e parcelle ensemencée.	1e parcelle arrachée.	2e parcelle arrachée.	Rendement par acre. 1e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.	2e parcelle. tonn.	lb.	boiss.	lb.
Warden Orange Globe	22 mai	5 juin	23 oct.	23 oct.	33	1200	1120	.	24	1000	816	40
Yellow Intermediate (Jaune mi-l.)	22 "	5 "	23 "	23 "	29	1500	991	10	32	750	1079	10
Mammoth Long Red (Evans)	22 "	5 "	23 "	23 "	29	575	976	15	21	1800	730	..
Giant Yellow Globe	22 "	5 "	23 "	23 "	29	400	973	20	24	1285	821	25
Giant Yellow Intermediate	22 "	5 "	23 "	23 "	28	940	949	..	25	1100	851	40
Mammoth Long Red (Webb)	22 "	5 "	23 "	23 "	27	750	912	30	23	720	778	40
Gate Post	22 "	5 "	23 "	23 "	27	250	904	10	26	500	875	..
Red Fleshed Globe (Chair rouge).	22 "	5 "	23 "	23 "	26	925	882	5	21	1800	730	..
Mammoth Long Red (Steele)	22 "	5 "	23 "	23 "	25	1100	851	40	21	1800	730	..
Champion Yellow Globe	22	5 "	23 "	23 "	24	545	809	5	20	150	669	10
Golden Fleshed Tankard	22	5 "	23 "	23 "	23	550	775	50	26	500	875	..
Canadian Giant	22 "	5 "	23 "	23 "	21	1500	725	..	26	500	875	..
Red Fleshed Tankard	22 "	5 "	23 "	23 "	20	1245	687	25	18	1230	620	30

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons soumis à l'essai quatorze variétés de carottes en 1896. Toutes semées dans un sol semblable à celui des parcelles de navets qui avait reçu même façon et même fumure. Nous avons fait deux semis de chaque variété dont nous avons obtenu les résultats suivants :—

CAROTTES—Essai de variétés.

Variété de carotte.	1e parcelle ensemencée.	2e parcelle ensemencée.	1e parcelle arrachée.	2e parcelle arrachée.	Rendement par acre. 1e parcelle.		1e parcelle.		2e parcelle.		2e parcelle.	
					tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Mi-longue blanche Mammouth	22 mai	5 juin	20 oct.	20 oct.	19	1950	665	50	18	1600	626	40
Blanche courte améliorée	22 "	5 "	20 "	20 "	19	540	642	20	18	1050	650	10
Mi-longue blanche	22 "	5 "	20 "	20 "	18	1600	626	40	14	200	470	
Mi-longue Chantenay	22 "	5 "	20 "	20 "	18	1050	650	10	12	1850	430	50
Early Gem	22 "	5 "	20 "	20 "	17	1300	587	80	14	200	470	
Guerande ou Oxheart	22 "	5 "	20 "	20 "	17	1250	587	50	14	200	470	
Iverson's Champion	22 "	5 "	20 "	20 "	17	1250	587	30	15	550	509	10
Blanche de Belgique	22 "	5 "	20 "	20 "	16	900	548	20	12	1850	430	50
Carter's Orange Giant	22 "	5 "	20 "	20 "	16	900	548	20	9	800	313	20
Vosges géante blanche	22 "	5 "	20 "	20 "	15	550	509	10	11	1500	391	40
Altringham longue écarlate	22 "	5 "	20 "	20 "	14	200	470	..	11	1500	391	40
Mi-longue géante jaune	22 "	5 "	20 "	20 "	14	200	470	..	10	1150	352	30
Surrey ou Orange longue	22 "	5 "	20 "	20 "	11	1500	391	40	10	210	336	50
Mi-longue écarlate	22 "	5 "	20 "	20 "	10	210	336	50	11	1500	391	40

ESSAIS DE BETTERAVES À SUCRE.

Cinq variétés de betteraves à sucre ont été semées le 22 mai. Arrachage le 17 octobre. Ces parcelles étaient contiguës aux parcelles de navets, carottes et betteraves fourragères. Le sol était semblable et avait reçu même façon. Les résultats ont été obtenus :—

Variété de betterave à sucre.		Rendement par acre.			
		tonnes.	lb.	boiss.	lb.
Lane's Sugar	A sucre de Lane	20	1250	687	30
Green Top White Sugar	A sucre blanche à collet vert	19	1875	664	35
Austrian Electoral	Electorale d'Autriche	19	1875	664	35
Red Top Sugar	A sucre à collet rouge	17	375	572	55
Vilmorin's Improved	Vilmorin améliorée	15	250	504	10

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons planté le 20 mai cent variétés de pommes de terre dans une terre franche qui avait été en orge la saison précédente et qui a été labourée en automne. Elle a reçu au printemps 20 charretées de 30 boisseaux de fumier de ferme et 300 lb. d'engrais complet à l'acre. Nous avons traité pendant la saison toutes les parcelles à la bouillie bordelaise, et il ne s'est point trouvé de pommes de terres pourries dans les parcelles arrachées le 21 et le 24 septembre, mais plusieurs étaient considérablement pourries parmi celles arrachées le 9 et 10 octobre.

Le rendement par acre a été calculé d'après le poids des tubercules obtenus dans deux rangs de 66 pieds de longueur chacun. Les résultats suivants ont été obtenus :—

POMMES DE TERRE—Essai de variétés.

Variété de pomme de terre.		Arraché.	Rendement par acre.									
			Total.		Saines.		Pourries.		Vendables.		Non vendables.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Seedling 230	Semis n° 230	24 sept.	583		583				501	20	81	40
Early Puritan	Puritaine hâtive	9 oct.	560		479		81	40	420		140	
Ritchter's Rose	Rose de Richter	9 "	560		455		105		420		140	
Pride of the Market	Orgueil du marché	10 "	560		420		140		361	40	198	20
Green Mountain		9 "	548	20	478	20	70		408	20	140	
Holborn Abundance		10 "	536	40	494	40	42		466	40	70	
Empire State		9 "	536	40	501	40	35		455		81	40
Irish Daisy	Daisy d'Irlande	24 sept.	529	40	529	40			494	40	35	
Thorburn		10 oct.	525		455		70		373	20	151	40
Burbank		10 "	513	20	371		142	20	303	20	210	
Late Puritan	Puritaine tardive	10 "	513	20	345	20	168		291	40	221	40
Burnaby's Seedling	Semis de Burnaby	9 "	511		....				469		42	
Dreer's Standard		10 "	501	40	424	40	77		350		151	40
Carman No. 1	Carman n° 1	9 "	501	40	....				466	40	35	
Beauty of Hebron		9 "	499	20	417	40	81	40	359	20	140	
Money Maker		24 sept.	493	40	....		....		445	40	28	
Crown Jewel		6 oct.	492	20	....		....		452	40	39	40
I.X.L.		21 sept.	490		....		....		429	20	60	40
Charles Downing		9 oct.	490		467		23		408	20	81	40
Mackenzie		9 "	490		469		21		420		70	
Russell's Seedling	Semis de Russell	10 "	490		469		21		420		70	
Northern Spy		10 "	478	20	455		23	20	408	20	70	
Rose's New Giant	Nouvelle géante de Rose.	9 "	478	20	385		93	20	350		128	20
General Gordon		9 "	471	20	389	40	81	40	350		121	20
Daisy		24 sept.	473	40	....		....		408	20	65	20
World's Fair		10 oct.	466	40	298	40	168		233	20	233	20
Queen of the Valley	Reine de la vallée	10 "	466	40	326	40	140		233	20	233	20
Reading Giant	Géante de Reading	9 "	462		429	20	32	40	392		70	
Pearce's Prize Winner		21 sept.	459	40	....		....		420		39	40
White Beauty	Beauté blanche.	9 oct.	457	20	....		....		410	40	46	40
Lizzie's Pride		10 "	455		361	40	93	20	315		140	
Abbott		10 "	455		373	20	81	40	350		105	
Rural Blush		10 "	455		....		....		408	20	46	40
Seattle		9 "	452	40	....		....		410	40	42	
Dakota Red	Rouge du Dakota	9 "	445	40	....		....		408	20	37	20
Troy Seedling	Semis de Troy	10 "	443	20	373	20	70		326	40	116	40
Prize Taker	Primée	10 "	443	20	410	40	32	40	373	20	70	
Early White Prize	Primée blanche hâtive	9 "	443	20	350		93	20	303	20	140	
Rural New Yorker No. 2		10 "	443	20	....		....		373	20	70	
Polaris		21 sept.	441	40	....		....		396	40	35	
Stray Beauty		24 "	441		....		....		410	40	30	20
Clarke's No. 1	Clarke n° 1	21 "	433	20	....		....		373	20	60	
Copper		21 "	431	40	....		....		338	20	93	20
Stourbridge Glory		21 "	431	40	....		....		350		81	40
Chicago Market		10 oct.	429	20	....		....		396	40	32	40
Early Norther	Norther hâtive	9 "	420		....		....		373	20	46	40
Record		10 "	420		373	20	46	40	315		105	
New Queen	Nouvelle Reine	9 "	420		385		35		350		70	
Great Divide		9 "	415	20	....		....		361	40	53	40
Victor Rose		9 "	415	20	382	40	32	40	338	20	77	
Lee's Favourite		21 sept.	413		....		....		350		63	
Delaware		24 "	413		....		....		361	40	51	20
Early Six Weeks	Six semaines hâtive	21 "	410	40	....		....		345	20	65	20
Muchonic		21 "	410	40	....		....		387	20	23	20
Dixon's Early	Hâtive de Dixon	21 "	410		....		....		350		60	
American Wonder	Merveille d'Amérique	9 oct.	408	20	....		....		359	20	49	
Peerless Junior		10 "	408	20	....		....		361	40	46	40
Vanier		9 "	408	20	....		....		350		58	20
Early Sunrise	Sunrise hâtive	21 sept.	408	20	....		....		373	20	35	
Sugar		9 oct.	399		238	20	60	40	256	40	142	20

POMMES DE TERRE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété de pomme de terre.		Arraché.	Rendement par acre. Total.		Saines.		Pourries.		Vendables.		Non vendables.	
			boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Orphans		9 oct.	396	40	343		53	40	303	20	93	20
Hopeful		10 "	396	40	380	20	16	20	326	40	70	
Early Harvest	Récolte hâtive	9 "	396	40	388		8	40	315		81	40
London		9 "	382	40	350		32	40	303	20	79	20
Hale's Champion		9 "	382	40	357		25	40	303	20	79	20
Clay Rose		9 "	380	20					350		30	20
Maggie Murphy		24 sept.	380	20					338	20	42	
Richter's Elephant		24 "	380	20					338	20	42	
Toronto Queen		21 "	380	20					326	40	53	40
Late Goodrich	Goodrich tardive	10 oct.	373	20	330		43	20	280		93	20
Early Ohio	Ohio hâtive	21 sept.	368	40					315		53	40
Jerusalem		21 "	364						343		21	
Pope		10 oct.	361	40	311		50	40	280		81	40
Freeman		9 "	361	40	275		86	40	256	40	105	
Vick's Extra Early	Extra hâtive de Vick	9 "	361	40	282	20	79	20	245		116	40
Harbinger		10 "	361	40	305	40	56		233	20	128	20
Ideal		10 "	361	40					326	40	35	
Wonder of the World	Merveille du monde	21 sept.	361	40					315		46	40
Table King		9 oct.	354	40					303	20	51	20
Acadian		21 sept.	350						303	20	46	40
Early Rose	Rose hâtive	21 "	338	20					303	20	35	
Home Comfort		24 "	333	40					259		74	40
Sharpe's Seedling	Semis de Sharpe	10 oct.	332						268	20	53	40
Richter's Imperial		21 sept.	326	40					280		46	40
Brownell's Winner		24 "	326	40					291	40	35	
Henderson's Late Puritan	P. tardive de Henderson	9 oct.	308						256	40	51	20
Everett		10 "	280		271		9		210		70	
Compton's Surprise		10 "	280		269		11		210		70	
Pride of the Table	Orgueil de la table	10 "	273		231		42		186	40	86	20
Satisfaction		9 "	273						231		42	
Algoma, No. 1	Algoma n° 1	21 sept.	256	40					233	20	23	20
New Variety, No. 1	Variété nouvelle n° 1	9 oct.	254	20					233	20	21	
Pearce's Extra Early	Extra hâtive de Pearce	21 sept.	242	40					200	40	42	
Lightning Express		24 "	238						210		28	
Seedling, No. 214	Semis n° 214	9 oct.	237		201	40	35	20	151	40	85	20
Brown's Rot Proof	Jamais pourrie de Brown	9 "	235						210		25	
Rosy Morn		9 "	233	20					210		23	20
Kidney		21 sept.	224						200	40	23	20
Burpee's Extra Early	Extra hâtive de Burpee	21 "	168						140		28	
Earliest of All	La plus hâtive de toutes	21 "	168						140		28	

ESSAIS DE MAIS (BLE D'INDE).

Vingt variétés de maïs ont été semées le 22 mai dans une terre franche légère, en rangs espacés de 3 pieds, les plantes à un pied d'intervalle dans les rangs, et une série de parcelles en double a été ensemencée à côté en buttes espacées de trois pieds en tous sens. Les résultats suivants ont été obtenus :—

MAÏS—Essai de variétés.

Variété de maïs.	Pousse.	Hauteur.	Barbes.	Soies.	Laiteux-aqueux.	Laiteux avancé.	Condition à la coupe.	Poids par acre, en rangs.	Poids par acre, en buttes.
		pcs.						tonn. lb.	tonn. lb
Cuban Giant	Très vigour.	108	4 sept.	11 sept.	....	....	Laiteux-aq.	20 975	21 1010
Thorougbred White Flint	" .	108	1 "	10 "	....	....	Laiteux av.	19 1050	18 1510
Sanford	" .	96	25 août.	1 "	8 sept.	....	"	18 850	19 775
Mastodon	" .	108	10 sept.	....	....	....	Soies......	18 850	17 1200
Pride of the North....	" .	108	4 "	11 sept.	....	....	Laiteux-aq.	17 1310	16 1440
Leaming	Vigoureuse..	108	15 "	....	....	....	Barbes. ...	17 650	15 1075
Compton's Early......	" ..	96	20 août.	28 août.	1 sept.	9 sept.	Lustré.....	17 630	21 350
Longfellow...........	" ..	90	20 "	28 "	1 "	9 "	"	16 725	18 850
Canada White Flint..	Assez vigou.	84	23 "	29 "	8 "	....	Laiteux av.	16 560	20 1030
Angel of Midnight....	Vigoureuse..	96	20 "	28 "	1 "	9 sept.	Lustré.....	16 175	17 1090
Pearce's Prolific	" ..	90	20 "	28 "	1 "	9 "	"	16 175	17 630
King of the Earliest ..	Très vigour.	96	1 sept.	10 sept.	....	....	Laiteux av.	15 1350	12 1310
Mammoth Eight-Rowed Flint.......	Assez vigou.	84	25 août.	31 août.	8 sept.	....	Laiteux-aq.	14 1700	15 1515
Champion White Pearl	Très vigour.	108	1 sept.	8 sept.	....	....	Laiteux av.	14 1590	15 1735
Giant Prolific Ensilage	Assez vigou.	84	19 "	....	....	....	Barbes. ...	14 1150	12 1300
Early Huron Dent....	Très vigour.	96	20 août.	28 août.	1 sept.	9 sept.	Lustré.....	12 1850	12 1575
Red Cob Ensilage.....	Assez vigou.	84	19 sept.	....	....	....	Barbes. ...	12 640	16 1825
White Cap Yellow Dent	Très vigour.	96	27 août.	8 sept.	....	....	Laiteux av.	12 640	15 140
Mitchell's Extra Early	Faible	60	20 "	25 août.	1 sept.	10 sept.	Lustré.....	11 825	9 1525
Country Gentleman...	Assez vigou.	72	3 sept.	10 sept.	.. ....	....	Laiteux-aq.	7 1840	8 1875

Rendement moyen par acre de maïs semé en rangs et en buttes :—

	tonnes.	lb.
Semé en buttes, 1896..	15	1,253
Semé en rangs, 1896..	15	1,026

PRÉPARATION DU TERRAIN POUR LE MAÏS.

Afin de déterminer l'effet sur le maïs des différentes manières de préparer le sol un programme d'expériences fut préparé en automne 1895.

Un champ de mil et de trèfle fut consacré à ces expériences en parcelles de $\frac{1}{3}$ acre chacune, à l'exception de la parcelle n° 5 qui était de $\frac{2}{3}$ d'acre. Sol sablo-argileux. Le maïs a été semé au semoir "Wisner" dont tous les tuyaux excepté deux étaient fermés ce qui espaça les rangs de trois pieds. Il y a été appliqué 250 lb. d'engrais par acre au semoir avec tous les tuyaux ouverts. Le maïs a été semé le 22 mai et coupé les 25 et 26 septembre.

Nº 1.

Labour d'automne.—Le terrain a été travaillé au printemps et 250 lb. d'engrais ont été appliquées au semoir avec le maïs. Rendement par acre, 12 tonnes 120 livres.

N° 2.

Labour d'automne.—Trente charretées de 30 boisseaux de fumier de ferme par acre ont été épandues après que la terre a été labourée en automne et enfouies avant le semis au printemps. Rendement par acre, 13 tonnes.

No 3.

Labour de printemps.—La terre a été travaillée après le labour et 250 lb. d'engrais complet par acre ont été appliquées au semoir avec le maïs. Rendement par acre, 11 tonnes 680 livres.

N° 4.

Labour de printemps.—Trente charretées de 30 boisseaux de fumier de ferme à l'acre ont été épandues après le labour et enfouies avant le semis. Rendement par acre, 14 tonnes 800 livres.

N° 5.

Labour de printemps.—Trente charretées de 30 boisseaux de fumier de ferme ont été épandues sur le sol en automne 1895, puis enfouies par un labour au printemps et le sol a été travaillé avant le semis. Rendement par acre, 17 tonnes.

GRAINS AVEC OU SANS TRÈFLE.

Afin de déterminer si la récolte du grain est affectée par le semis de 10 lb. de trèfle rouge Mammouth avec le grain; et aussi si après que le grain a été récolté la pousse du trèfle serait suffisamment vigoureuse pour fournir une assez bonne masse de tiges vertes pour l'enfouissement, et comment le trèfle réussira lorsqu'il est semé avec chacune de ces récoltes, nous avons essayé dix variétés de grain dans des parcelles de ¼ d'acre donnant un total de 2 acres ½ semés avec du trèfle et 2 acres ½ sans trèfle. La terre pour ces essais était assez uniforme mais pauvre, il y a été appliqué un baril d'engrais complet à l'acre semé au semoir avec le grain. La pousse du trèfle a été pauvre, mais il n'y avait pas de différence à remarquer dans la pousse du trèfle semé avec les différentes variétés de grains excepté dans les parcelles de pois où le trèfle a été presque entièrement tué. Les rendements obtenus sont indiqué dans le tableau suivant. Ces parcelles ont été ensemencées le 7 mai.

Variété de grain.	Mûr.	Semé avec trèfle.			Semé sans trèfle.		
		Produit par acre.		Poids du boisseau.	Produit par acre.		Poids du boisseau.
		boiss.	lb.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Bolton	11 août	22	12	50	27	28	53
French Chevalier....Chevalier française	20 "	41	40	46	35	8	46
Trooper	11 "	20	24	49	25	..	49
Odessa	20 "	22	44	46	20	16	42
Banner	20 "	61	26	37	65	30	39
Abundance	20 "	54	24	37	53	..	37
Red Fife ......Fife rouge	31 "	20	28	59	15	20	61
Preston	31 "	21	44	61	26	52	62
Crown	18 "	19	32	65	30	12	65
Canadian Beauty	18 "	18	8	65	20	28	64

D'après les résultats obtenus de ces essais il ressort que le semis de trèfle avec le grain n'a aucun effet sensible quant à ce qui s'agit de réduire le rendement des céréales.

ESSAIS DE LIN.

Huit parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre ont été ensemencées de lin dans une terre franche assez légère. Deux de ces parcelles ont été ensemencées le 14 mai et deux autres chaque semaine suivante jusqu'à ce que toutes ont été ensemencées. La quantité de graine semée a été comme suit, 4 livres par parcelle, à raison de 40 livres à l'acre dans une série de parcelles; et 8 livres par parcelle, ou à raison de 80 livres à l'acre dans l'autre série. La première représente le semis clair de lin cultivé pour graine, et la seconde le semis dru pour filasse.

La moitié de chaque parcelle a été arrachée pour la filasse quand environ les trois quarts de la graine était mûre. Les tiges ont été liées en gerbes et séchées. Cinquante livres de chaque parcelle ont été mises en faisceaux, en tout 400 livres, de lin que nous avons expédiées à J. et J. Livingston, Baden (Ontario), pour être essayées tant quant au rendement que quant à la qualité de la filasse. L'autre moitié de chaque parcelle a été récoltée comme d'habitude après que la graine avait mûri. Nous avons obtenu les résultats suivants :—

Lin semé dru ou clair.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Paille, longueur.	Paille.	Poids de la paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jrs.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
N° 1—									
Semé dru	14 mai.	6 août.	84	28	Mince..	4000	20		54
" clair	14 "	6 "	84	28	Raide..	3400	20		54
N° 2—									
" dru	21 "	13 "	85	28	Mince..	3400	20		55
" clair	21 "	14 "	85	28	Raide..	5000	32	40	55
N° 3—									
" dru	28 "	21 "	85	26	Mince..	5800	24	40	53
" clair	28 "	21 "	85	26	Raide..	6000	26	20	54
N° 4—									
" dru	4 juin.	28 "	85	26	Mince..	8200	34	20	54
" clair	4 "	28 "	85	26	Raide..	4200	24		55

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES RÉCOLTES.

Rendement de huit acres de "marais" drainé par des drains souterrains 61 boisseaux d'avoine par acre; rendement de 4 acres de "marais" drainés à ciel ouvert, 43 boisseaux par acre; rendement de 1 acre ½ sur le terrain élevé, 59 boisseaux par acre; 2 acres de pois, 30 boisseaux par acre; 5 acres de sarrasin, 20 boisseaux par acre; ceci avec le rendement total de toutes les parcelles de grain, 702 boisseaux et 140 boisseaux des parcelles diverses nous donnent un total de 1,749 boisseaux de grain récoltés, à la ferme pendant l'été passé.

Nous avons récolté en outre des parcelles de plantes-racines 554 boisseaux: 1,200 boisseaux de betteraves fourragères, 400 boisseaux de carottes et 3,750 boisseaux de navets, un rendement total de 5,904 boisseaux de racines.

Un acre de fèves à cheval a donné un rendement de 13 tonnes 375 lb.; ¾ d'acre de soleils, 2 tonnes 1,040 lb.; 3 acres de maïs, 13 tonnes 730 lb. par acre; faisant un total de 55 tonnes 1,605 lb. Le silo ne contient qu'environ 48 tonnes de ce mélange; nous avons donné le reste aux animaux de la ferme.

DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE ET DE POMMES DE TERRE.

Nous avons la saison passée satisfait à 264 demandes d'échantillons de pommes de terre, d'avoine, de blé, de seigle, de pois et d'orge.

Nombre total de paquets envoyés, 465, comme suit:—

Pommes de terre	155
Avoine	133
Orge	67
Blé	51
Pois	53
Seigle	6

RÉUNIONS.

Pendant l'été passé je me suis rendu aux endroits suivants où j'ai assisté à des réunions où j'ai pris la parole: Durham, Pictou (Nouvelle-Ecosse), le 11 juin; Georgetown (île du Prince-Edouard), le 30 septembre.

EXPOSITIONS.

Nous avons exposé des produits de ferme à l'Exposition internationale à St. John (Nouveau-Brunswick). Je me suis rendu la saison passée à l'Exposition du comté de Westmoreland à Sackville (N.-B.), et à l'Exposition du comté King à Georgetown (I.P.-E.),

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. W. FORREST,

Régisseur.

RAPPORT DE L'HORTICULTEUR.

(W. S. BLAIR.)

A Monsieur le Dr WM. SAUNDERS,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ici un rapport sur certains travaux exécutés pendant l'année 1896, dans la Division de l'horticulture à la ferme expérimentale des provinces maritimes.

Les travaux exécutés dans ce département ont été semblables à ceux des années précédentes; le verger exige chaque année de plus en plus de soin; l'addition en doubles de 125 différentes variétés d'arbres et d'arbustes d'agrément, avec une addition à la superficie de la pelouse, augmente de beaucoup les travaux d'autrefois de ce département.

Nous avons continué les essais de légumes pour le marché dans de petites parcelles, et avons ainsi recueilli beaucoup de renseignements utiles.

A part les 25 variétés de fraisiers reçus de la ferme expérimentale centrale nous n'avons fait aucune addition aux parcelles de petits fruits. Les produits exposés à l'Exposition internationale à St. John (N.-B.), de 40 différentes variétés de petits fruit cultivés ici, et présentés dans un liquide préservatif dans des jarres en verre aidèrent beaucoup à rendre la collection de produits attrayante et instructive.

Par la bonté de M. Samuel Harrison, de Maccan (N.-E.), j'ai fait dans son verger une série d'essais de pulvérisations. Ce verger comprenant environ 23 variétés de pommiers dont presque tous sont des vieux arbres des variétés types, permet de faire des expérimentations plus utiles et plus étendues que nous ne le pourrions à présent dans le jeune verger de la ferme. Par ces expériences je n'ai pu obtenir des données suffisantes pour publication, cependant les renseignements recueillies augmenteront de beaucoup ici la valeur des expérimentations subséquentes de ce genre.

Je remarquai particulièrement que le fruit des arbres qui avaient été traités au pulvérisateur était plus ou moins maculé de roux tandis que celui des arbres non traités qui avaient été laissés pour servir de témoins n'était point maculé. La bouillie bordelaise employée avait été préparée suivant la formule établie et d'après l'essai au ferrocyannure. Je traitai les arbres du verger de la ferme avec une bouillie de la même force, et il fut impossible de trouver du fruit qui n'était pas plus ou moins maculé de roux, tandis que dans un verger contigu le fruit des mêmes variétés n'était point maculé.

Nous avons fourni à l'horticulteur de la ferme expérimentele centrale des données sur la période de floraison des différentes variétés d'arbres à fruits cultivés à la ferme.

GRAMINÉES FOURRAGÈRES.

Nous avons recueilli la graine de vingt variétés différentes de graminées fourragères cultivées à la ferme l'année dernière.

Nous avons le 27 avril ensemencé des parcelles plus grandes de graminées de 13 espèces des plus méritantes; nous espérons par ce moyen obtenir des renseignements sur la valeur comparative de ces différentes graminées. Nous sommes redevables à M. J. Parsons, du Département de la marine et des pêcheries, Halifax, pour un échantillon de la graminée Tussock des îles Falkland, que nous avons semée soigneusement. Deux parcelles ont été ensemencées cet automne de trèfle incarnat, l'une le 18 août et l'autre le 1er septembre; elles ont fait une bonne pousse et nous attendons avec intérêt de voir quel aura été l'effet de l'hiver sur ces plantes.

Fleurs.

Le jardin à fleurs a été très attrayant pendant les mois d'été; il y avait 91 variétés de plantes annuelles et 37 variétés de plantes vivaces, à fleurs.

Les variétés de fleurs cultivées qui sont énumérés dans le rapport de cette ferme pour 1890, page 290, avec les autres variétés nouvelles qui y ont été ajoutées de temps à autre, contribuent à faire une collection intéressante.

Les 45 variétés de pois de senteur ont été peut-être les plantes florifères les plus attrayantes entre celles cultivées l'été passé. Elles sont universellement admirées; leur floraison continue et leur culture facile suffisent pour les recommander. Nous avons reçu de la ferme expérimentale centrale 40 variétés de dahlias qui ont beaucoup aidé à embellir les terrains de la ferme. Outre les ognons à fleurs mentionnés dans un rapport précédent de la ferme et qui ont fleuri annuellement à profusion, 32 variétés de tulipes; 7 de crocus; 10 d'iris anglica; 3 d'hyacinthes; 6 de narcisses et 1 d'iris Hispanica ont été reçues de la ferme centrale et plantées cet automne. Nous trouvons qu'il y a encore bien de quoi faire à embellir nos habitations de campagnes par l'addition de plantes à fleurs. Le coup d'œil produit par les différentes variétés de fleurs cultivées ici a une influence étendue; c'est une leçon de choses qui excite parmi les nombreuses personnes qui visitent annuellement la ferme un intérêt plus vif dans la culture des fleurs.

Arbres et Arbustes d'agrément.

On peut ajouter à la liste des arbres et arbustes mentionnés comme rustiques dans le rapport de cette ferme pour 1894, page 284, ceux qui ont été plantés l'automne de 1895 et qui jusqu'ici ont résisté au climat. Ce sont les suivants :—

Acer Schwedleri.
" pseudo-platanus.
" Reitenbachii.
" pseudo-platanus Woorlei.
" monspessulanum.
Alnus laciniata imperialis.
" cordata.
" incana laciniata.
Artemisia Abrotanum.
Berberis Darwinii.
Cratægus torminalis.
Cornns sibirica variegata.
Corylus purpurea.
Cupressus Lawsoniana.
Deutzia Wellsü.
" gracilis variegata.
Diospyros Lotus.
Diervilla (Weigelia) candida.
" " Sieboldii.
" " Stelzneri.
" " Abel Carrière.
" " amabilis.
" " variegata nana.
Elæagnus argentea.
Fraxinus americana.
" Ornus.
Forsythia viridissima variegata.
Filaria latifolia.
Gleditschia triacanthos.
Indigofera dosua.
Juniperus Sabina.

Berberis ilicifolia.
Betula purpurea.
" alba pyramidalis.
Bocconia cordata.
Cytisus hirsutus.
" trifolius.
" triflorus.
Caragana pigmæa.
Celtis Audibertii.

Ptelea trifoliata.
Potentilla fructicosa.
Philadelphus inodorus.
Paulownia imperialis.
Quercus coccinea.
Rhamnus catharticus.
Retinospora pisifera.
Rhus Cotinus.
" coriaria.
Spiræa japonica alba.
" callosa alba.
" " rosea.
" Douglasii.
" ulmifolia.
" Bumalda.
" Billardi alba.
" ariæfolia.
" Billardi rosea.
" callosa superba.
" " macrophylla.
Sophora japonica.

Juniperus communis.
" c. suecica.
Jasminum frutescens.
" nudiflorum.
Kolreuteria paniculata.
Ligustrum japonicum.
" Ibota.
" ovalifolium variegata.
Lonicera Alberti.
Liriodendron tulipifera.
Mahonia Aquifolium.
Prunus Simoni.
" sinensis rosea.
" triloba.
" Pissardi.
Ptelea trifoliata aurea.
Sorbus domestica.
Sambucus pyramidalis.
" aurea.
" laciniata.
" pulverulenta alba.
" variegata aurea.
" " argentea.
Thuya occidentalis compacta.
" " variegata.
" " Hoveyi.
" " lutea.
" " Elwangeriana.
" " vervæneana.
" ericoides.
Zanthoriza sorbifolia.

HAIES.

A peu d'exceptions près les vingt et une différentes variétés d'arbres et arbustes plantés l'automne 1895 en haies ont fait une pousse excellente. Les noms des variétés plantées sont comme suit :—

Picea pungens, sapin bleu des montagnes Rocheuses. Spiræa opulifolia aurea, spirée à feuilles d'obier dorée. Ligustrum amurense, troêne (privet) du fleuve Amour. Pseudotsuga Douglasii, sapin (spruce) de Douglas. Berberis Thunbergii, épinette (barberry) du Japon. Pinus Cembra, pin alvier (Swiss stone pine). Picea excelsa, sapin pesse. Acer ginnala, érable de Ginnala. Rosa rubrifolia, rosier (rose) à feuilles rouges. Syringa vulgaris, lilas blanc. Cotoneaster acutifolia, cotonnier à feuilles aiguës. Spiræa Van Houttei, spirée de Van Houtte. Lonicera chrysantha, chèvrefeuille en buisson. Rhamnus Frangula, Nerprun bourdaine. Acer glabrum, érable glabre. Cotoneaster vulgaris, cotoneaster d'Europe. Caragana frutescens, arbre aux pois. Viburnum Lantana, viorne mancienne. Caragana arborescens, arbre aux pois (pea-tree) de Sibérie. Berberis vulgaris purpurea, épinette (barberry) à feuilles pourpres.

POIS.

Nous avons essayé cette année vingt des nombreuses variétés de pois de jardin annoncés dans les différents catalogues de grainiers. Toutes semées le 11 mai. Les variétés Steele's Extra Early (Extra hâtif de Steele), Maud S. et Sunol ont été les plus précoces étant bons pour le marché le 12 juillet ; Ringleader ; First of All, et Little Giant (Petit géant) le 17 juillet ; Pride of the Market (Orgueil du marché), Bliss' American Wonder (Merveille d'Amérique de Bliss), Telegraph, et Stratagem le 25 juillet. La variété Maud S. est la plus productive des variétés précoces recommandées. La variété Ringleader est la plus productive des variétés mi-précoces ; et les variétés Pride of the Market et Telegraph peuvent être recommandées pour leur fertilité comme étant les plus méritantes des variétés tardives.

RADIS.

Quatorze variétés de radis ont été semées le 11 mai. Le ver du radis s'est de nouveau montré vers le moment où la récolte était prête pour le marché et l'a complètement détruite. Les variétés New Rosy Gem (Joyau rosé nouveau), French breakfast (Déjeuner français). Non Plus Ultra et Olive ont été les plus belles des variétés hâtives prêtes pour la table le 13 juin. Les variétés White Tipped Scarlet (Ecarlate à bout blanc), Dark Scarlet (Ecarlate foncé) et Oval Scarlet Red (Rouge écarlate ovale) ont mûri une semaine plus tard ; elles font une combinaison excellente de belles variétés pour le marché.

Betteraves.

Nous avons essayé dix variétés de betteraves, semées le 9 mai. La variété Egyptian Turnip (Navet d'Egypte) était prête pour le marché le 22 juillet. Les variétés Extra Early Eclipse (Eclipse extra hâtive), Crosby's Improved (Améliorée de Crosby) et Edmund's Early (Hâtive d'Edmund) étaient prêtes quelques jours plus tard. Les variétés Deware's Half Long (Mi-longue de Deware). Improved Dark, Red (Rouge foncé améliorée) et Black Queen (Reine noire) ont été bonnes pour le 6 août. La variété Dell's Dark Blood (Sang foncé de Dell) est une bonne variété tardive.

Navets hatifs.

Nous avons fait l'essai de six variétés de navets hâtifs pour le marché. Semé le 9 mai ; les premiers bons pour le marché ont été arrachés le 22 juillet. De ces variétés White Egg (Œuf blanc), Orange Jelly et White Model (Modèle blanc) prennent les premiéres places.

Carottes.

Nous avons essayé neuf variétés de carottes hâtives pour le marché. Semées le 9 mai. Les premières étaient prêtes pour le 2 août. Les variétés les plus méritantes et les plus hâtives sont : Early Scarlet Horn (Corne écarlate hâtive), Scarlet Model (Modèle écarlate) et Guérande. Peer of all est une variété excellente plus tardive d'une semaine environ.

Courges.

Nous avons semé 7 variétés de courges en pleine terre le 11 mai. Nous avons pris les notes suivantes :

Summer Crookneck (Cou tors d'été).—Bonne pour la table le 6 août, assez bonne qualité ; très productive.

Essex Hybrid.—Prête pour la table le 15 août, de la meilleure qualité ; fertile. La meilleure variété d'automne.

Long White Bush (Non coureuse blanche longue).—Prête pour la table le 16 août, assez bonne qualité ; fertile.

Boston Marrow (Moelle de Boston).—Prête pour la table le 29 août, excellente qualité ; tout à fait fertile.

Cocozella.—Prête pour la table le 4 septembre, bonne qualité ; non coureuse.

Fordhook's.—Prête pour la table le 9 septembre, bonne qualité ; non productive.

Hubbard.—Prête pour la table le 9 septembre, une des meilleures ; excellente variété d'hiver, très fertile.

Choux.

Nous avons semé vingt-huit variétés de choux en couche chaude le 14 avril et les avons repiquées en pleine terre le 2 juin. Nous avons le 8 juin traité les plantes de choux à l'émulson de pétrole et à d'autres remèdes recommandés pour détruire le ver de la racine du chou, puis encore le 10 et une semaine plus tard. Aucune des préparations ne paraît avoir été bien utile ; au moins, nous ne pouvons en recommander aucune quoique l'émulsion de pétrole soit celle qui a eu le plus d'effet. Les plantes dans les différentes parcelles ont été tellement tuées par le ver de la racine que nous n'avons pu obtenir un rapport sur les rendements comparatifs.

Les quelques choux de la variété Extra Early Express qui avaient survécu étaient prêts pour le marché le 1er août ; ceux de la variété Jersey Wakefield le 4 août. Voyez le Rapport de la ferme expérimentale pour 1895, page 280.

CHOUX-FLEURS.

Treize-variétés de choux-fleurs ont été semées le 14 avril et repiquées de la couche-chaude en pleine terre le 2 juin. A peu d'exceptions près elles ont toutes été tuées par le ver de la racine.

ASPERGES.

De trois variétés d'asperge plantées en mai 1894 la variété Columbian Mammoth White (Blanche Mammouth Colombienne) est la plus méritante. Elle est vigoureuse et pousse beaucoup de gros rejetons blancs. Les variétés Barr's Mammoth et Giant Early Argenteuil (Argenteuil Géante hâtive) viennent ensuite; toutes deux sont d'excellentes variétés.

MAÏS DE JARDIN.

Nous avons semé le 11 mai dix variétés de maïs hâtif pour le marché. Le maïs Early White Cory (Cory blanc hâtif) était prêt pour la table le 22 août; l'Early Marblehead (Marbre hâtif) et le Mitchell's Extra Early (Extra hâtif de Mitchell) le 24 août. Ce sont sans doute les trois meilleures variétés hâtives dont nous ayons fait l'essai ici.

CONCOMBRES.

Des différentes variétés de concombres essayées ici la variété Siberian (De Sibérie) prend la première place en fait de hâtiveté; quelques-uns étaient prêts pour le marché le 31 juillet. Les concombres White Spine (Epine blanche), Cool (Frais) et Crisp (Croquant), sont ensuite les meilleurs pour l'usage général. Le nouveau concombre Paris Pickling (Cornichon de Paris) est une des meilleures variétés pour cornichons essayées ici. Les différentes variétés ont été semées le 11 mai.

TOMATES.

Nous avons semé le 2 avril dans des caisses vingt-quatre variétés de tomates qui ont été repiquées le 21 avril dans la couche-chaude, espacées de 4 pouces. Elles ont été plantées en pleine terre le 10 juin et ont fait une pousse excellente.

Les premières variétés à mûrir ont été: Earliest of All (La plus précoce) et Imperial, le 20 août; Mayflower, Leader et Fordhook's First, le 24 août; Early Ruby (Rubis précoce) et Atlantic Prize (Atlantique primée), le 30 août; Conqueror (Vainqueur) et Livingston's Beauty (Beauté de Livingston), le 3 septembre. Les variétés Earliest of All et Imperial, quoiqu'elles soient les plus hâtives en fait de maturité et tout à fait fertiles, ont le fruit plutôt petit et très sujet à se crevasser. Les tomates Early Ruby, Atlantic Prize, Fordhook's First et Leader ont pris les premières places parmi les variétés essayées la saison passée comme étant les meilleures pour le marché. Elles sont nommées dans l'ordre de leur mérite.

FRAISIERS.

Outre les dix-huit variétés de fraisiers plantées la saison dernière et nommées dans le dernier rapport annuel de cette ferme nous avons reçu vingt-cinq nouvelles variétés de la ferme centrale, ce qui sait un total de 43 variétés maintenant cultivées ici. Les variétés ajoutées sont: Robinson; Besel, U.; et Range County, U.; Brandywine, B.; Otsego, U.; Tennesee Prolific; Wen. Betts, B.; Rio; H. W. Beecher; Greenville, U.; Gen. Putnam, U.; Swindle; Chairs; Enhance, B.; Gem, U.; Equinox; Clark's Early; Paris King; Charlie, U.; Hope, U.; Dew; Mincola; Caughill Seedling; Thompson tardive, U.; Smith's Seedling.

Des variétés plantées en pleine terre la saison dernière ont seulement assez bien fructifié. La texture et la qualité de la terre consacrée à ces parcelles sont trop peu uniformes pour une bonne étude comparative. Nous nous proposons d'étendre les parcelles à un sol plus convenable.

Des variétés qui ont fructifié l'été passé, les suivantes ont été les plus fertiles dans l'ordre de leur mérite : John Little, Crescent, Warfield et Beverly. Nous avons cueilli les premiers fruits le 5 juillet.

Groseillers d'Angleterre.

Nous avons de nouveau essayé les variétés nommées dans le dernier rapport annuel de cette ferme. Les conditions dans les Provinces maritimes paraissent être très favorables pour la production de ce fruit estimé. La possibilité d'exporter ce fruit en compartiment froid est très encourageante pour les producteurs.

Nous avons choisi trois des variétés dont le fruit est coloré quand il est mûr, à cause de leur pousse vigoureuse et de leur fertilité comme étant les plus promettantes. Les voici dans l'ordre de leur mérite : 1° Industry ; 2° Red Champagne ; 3° Crown Bob.

Variétés à couleur verte : 1° Leveller ; 2° Queen Victoria (Reine Victoria) ; 3° White Champagne. Maturité du 9 au 12 août.

Les variétés Whitesmith et Lancashire Lad ont toutes deux une pousse très vigoureuse, mais jusqu'ici elles n'ont pas été très productives ici ; maturité vers le 10 août. La variété Early Sulphur (Soufre précoce) est une qualité excellente, et était mûre le 4 août, suivie par la variété Dublin qui a le fruit plus gros, et est mûre le 7 août, ce sont deux excellentes variétés précoces.

Framboisiers.

Les variétés suivantes sont les plus productives dans l'ordre de leur mérite : Heebner, Cuthbert, Hudson River (Fleuve Hudson), Antwerp, Caroline, Hansell, Niagara, Clark, Golden Queen (Reine dorée), Reeder, Malboro' et Hornet. La variété Antwerp ainsi que la Cuthbert ont le fruit ferme et gros, mais elles ne sont pas si productives. La variété Heebner quoique plus fertile que la Cuthbert n'a pas le fruit aussi ferme et n'est pas aussi méritante pour l'expédition ou pour l'usage domestique. La variété Caroline n'a pas le fruit suffisament ferme pour le marché. La Golden Queen peut être recommandée comme étant la variété jaune la plus méritante de celles essayées ici.

Framboisiers noirs.

Les quatre variétés de framboisiers noirs que nous avons plantés l'année dernière ont fait une bonne pousse vigoureuse. Les variétés Progress (Progrès) et Older ont été les plus fertiles, mais cette dernière est la plus méritante.

Ronces.

Des variétés de ronces plantées l'année dernière, les variétés Eldorado et Stone's Hardy (Rustique de Stone) ont fait une pousse chétive pendant l'été de 1895 et ont mal poussé l'hiver. La variété Snyder que nous cultivons ici depuis plusieurs années quoique à pousse vigoureuse n'est pas productive ici. Le fruit des variétés Agawam et Ancient Briton a mûri vers la même date, le fruit de la dernière a été mûr quelques jours plus tôt. La variété Agawam est plus fertile que la variété Ancient Briton ce qui lui donne la première place comme variété avantageuse.

VIGNE.

La vigne Green Mountain qui a été repiquée de la pépinière à demeure il y a six ans promet d'être une vigne avantageuse pour ces provinces par suite de sa pousse vigoureuse de sa rusticité et de la maturité hâtive de son fruit. Les huit variétés plantées l'année dernière ont fait à quelques exceptions près une très bonne pousse et ont très bien subi l'hiver.

Variété de vigne.	Nombre de pieds plantés.	Nombre de pieds qui ont survécu à l'hiver.
Lady	2	1
Rogers 17	2	2
Vergennes	2	1
Moore's Diamond	2	2
F. B. Hayes	3	3
Barry	3	1
Florence	3	1
Herbert	3	3

POMMIERS.

Le verger de 267 pommiers comprenant 97 différentes variétés de pommiers cultivés et 9 variétés de pommiers du pays ont tous à peu d'exceptions près bien poussé la saison passée. Il se trouve dans la pépinière 47 variétés prêtes à transplanter au printemps prochain.

Quarante-deux variétés ont fructifié cette année, quelques pommiers ont beaucoup rapporté. Les variétés suivantes de pommiers d'été ont été les plus fertiles dans l'ordre de leur mérite :—Yellow Transparent (Transparente jaune), Anis, White Astrachan et Red Astrachan. Des variétés d'automne: Duchess, Borovinka, Titovka, Benoni et Ostrakoff; des variétés d'automne et d'hiver: Longfield, Aport, Alexander, Scott's winter, Haas et Pewaukee; des variétés d'Hiver, Ben Davis et Golden Russet.

Nous avons présenté des fruits des variétés qui ont fructifié à l'exposition de St. John où nous avions une belle collection.

POIRIERS.

Nous n'avons point fait l'année passée d'additions au verger de poiriers. Ce verger de 58 arbres contient 27 variétés. Neuf variétés plantées en rangs de pépinière au printemps 1895 seront repiquées à demeure le printemps prochain. Les poiriers ont fait une pousse forte et vigoureuse et le bois s'est bien aoûté. Plusieurs variétés ont fleuri au printemps mais n'ont pas fructifié à l'exception d'un arbre Tyson et d'un Batlett. Les variétés Flemish Beauty, Tyson, Clairgeau et Clapp's Favorite font une pousse exceptionnelle.

CERISIERS.

Les 80 arbres appartenant à 37 variétés dans le verger de cerisiers ont fait une bonne pousse vigoureuse; plusieurs variétés ont bien fructifié. Les variétés Gov. Wood et Coe's Transparent qui toutes deux appartiennent au type Heart, sont d'xcellentes variétés jaunes. Elles sont toutes deux rustiques et productives, à fruit ferme, et d'excellente qualité. Maturité, 20 juillet. Le cerisier Dyehouse est une variété à fruit rouge foncé, très fertile, fructifie toujours et est de quelques jours

plus précoce que la variété Early Richmond (Richmond précoce), qui a une pousse très vigoureuse mais n'est pas très productive ici et n'a produit jusqu'ici qu'une quantité limitée de fruit; maturité, 26 juillet. La variété Montmorency est très productive ; le fruit mûrit après la variété Early Richmond. La variété English Morello (Griotte d'Angleterre) est très belle, mais est une des plus tardives à mûrir. Elle devrait être particulièrement utile comme variété tardive pour le marché.

Pruniers.

Les 93 arbres appartenant à 35 variétés différentes dans le verger de pruniers ont poussé vigoureusement la saison passée. Aucune des variétés n'ont bien noué leur fruit excepté la variété Moore's Arctic qui en raison de sa rusticité et de sa fertilité occupé la première place comme étant la plus méritante des variétés que nous ayons essayées ici.

La variété Lombard a aussi une pousse très vigoureuse et est tout à fait fertile; elle a produit cette année une assez bonne quantité de fruit. Les variétés Impérial, Gage et Shipper's Pride ont aussi porté quelques fruits.

Arbres à fruits nuculaires.

Nous avons planté au printemps 1895 sept variétés d'arbres à fruit nuculaires, Les châtaigniers du Japon ont été tués par l'hiver. Un des deux châtaigniers d'Amérique n'a pas poussé mais l'autre a fait une bonne pousse vigoureuse. Les noyers noirs ont tous poussé, vigoureusement. Le noyer du Japon *Juglans Sieboldii* a fait une pousse assez vigoureuse; le noyer *Nux Cordiformis* a fait une assez bonne pousse. Les noisettiers des variétés Cosford Cob et Kentish Cob, n'ont pas fait une pousse très vigoureuse pendant la saison passée; le froid de l'hiver a beaucoup tué leur pousse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. BLAIR,
Horticulteur.

FERME EXPÉRIMENTALE DU MANITOBA.

RAPPORT DE S. A. BEDFORD, RÉGISSEUR.

BRANDON (MANITOBA), 30 novembre 1896.

A Monsieur le Dr WM SAUNDERS,
Directeur, Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon neuvième rapport annuel sur les expériences entreprises et les travaux exécutés à la ferme expérimentale de Brandon pendant l'année passée.

C'est ici l'habitude de dire que toutes les saisons sont exceptionnelles; mais après une expérience de dix-neuf années dans la province, je n'ai point vu de saison qu'on puisse comparer à cette dernière. Bien que la température du mois d'avril ait été d'un degré au-dessous de la moyenne pour le mois, les pluies excessives ont tellement retardé les semailles qu'à la fin du mois il n'avait pas été semé un pour cent du blé; tandis qu'en général on en a à cette date semé 90 pour cent.

La température en mai a été même plus élevée qu'en avril; la moyenne a été dépassée de 3 à 6 degrés, et la chute de pluie a été deux ou trois fois plus considérable que d'habitude. Cette température élevée accompagnée d'une abondante humidité a produit une pousse luxuriante mais faible, suivie de rouille sur les feuilles des céréales. Le 27 juin la verse commença et peu de jours après la rouille attaqua les tiges de l'avoine et du blé, puis se répandit sur toute la plante, beaucoup de champs étant fortement affectés. L'intensité des dommages dus à cette cause a varié suivant la localité et la variété du grain; les variétés à pousse luxuriante dans terrains riches sont celles qui ont le plus souffert.

En juillet, août et septembre la température et la chute de pluie n'ont rien présenté d'extraordinaire; néanmoins les ravages de la rouille ont continué, et, par suite, la maturation a été retardéé; la paille a été rouillée et faible, les épis mal nourris, le rendement moindre, et l'échantillon léger en poids.

Malgré la rouille, plusieurs variétés de grain ont donné d'excellents rendements, mais dans presque tous les cas le poids du boisseau est au-dessous de la moyenne.

On remarquera que les rendements en foin, en fourrage, en plantes-racines, en fruits et en légumes ont été très supérieurs à la moyenne, et les arbres forestiers ont fait plus de bois qu'aucune année précédente.

Je désire particulièrement appeler l'attention sur la portion de mon rapport qui a trait au brome inerme, car c'est évidemment là une graminée qui est appelée à prendre la place de nos prairies naturelles qui disparaissent rapidement, et ce sujet est d'une importance croissante pour l'ouest et le centre de la province.

Par les résultats des essais de préventifs de la carie décrits dans ce rapport, on verra qu'ils corroborent ceux des années passées et que l'on peut avoir raison de cette maladie; les cultivateurs par l'usage de ces préventifs peuvent éviter des pertes condérables.

Je désire aussi appeler l'attention sur la fertilité relative de l'avoine Banner, très supérieure à celles de toutes les autres variétés, comme il ressort de nos essais de cette année et du tableau sur les essais de plusieurs années.

ESSAIS DE BLÉ.

En conséquence du printemps très humide et très tardif, les parcelles d'essai de blé n'ont pu être ensemensées avant le 8 mai, presque un mois plus tard que la date ordinaire. A la semaille, le terrain était à peine sec et le reste du mois la chute de pluie fut au-dessus de la moyenne; ceci donna lieu à une pousse succulente et à des traces de rouille sur les feuilles vers la fin de mai et avant que les plantes eussent un pied de hauteur.

Le temps chaud et humide du milieu de juin parut encourager la rouille, au point qu'elle se propagea des feuilles aux tiges et des tiges aux épis; beaucoup de champs prirent une couleur jaune rouille, qu'on avait rarement ou jamais vue auparavant; on en remarqua bientôt les effets dans l'affaiblissement de la paille, la maturation retardée, les épis mal remplis et les amandes contractées, Le tort était moins apparent dans les terrains sableux ou graveleux, mais même dans ces terrains le grain n'a pas produit autant que l'on s'y attendait, Le grain versé a beaucoup plus souffert que celui qui s'est bien tenu.

Les effets de la rouille ont été très évidents dans le poids du boisseau de grain; aucune des variétés ne pesait plus de 60 livres le boisseau.

Le blé semé sur billon retourné (backsetting) a été tout à fait exempt de rouille, même dans les parties les plus basses de la vallée; là, la paille était lustrée mais pas trop développée, et les épis étaient assez bien remplis; le grain pesait de 60 à 62 livres le boisseau.

Une particularité de cette saison a été l'absence presque entière de carie chez le blé; l'échantillon carié qui a été semé n'a pas donné davantage d'épis cariés que le grain de semence le plus propre.

Nous avons cette année semé à côté les unes des autres quarante variétés de blé dans des parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre. La rouille a changé quelque peu l'ordre relatif des différentes variétés quant au rendement; le Fife rouge est plus bas dans la liste que d'ordinaire, tandis que le Rio Grande, le Goose et le Monarch ont donné des rendements comparativement élevés; le Fife blanc, le Champlain de Pringle et le vieux Rivière Rouge occupent à peu près leurs rangs ordinaires. Toutes ont été semées le 8 mai au semoir à houe; sol, terre franche riche, jachérée.

Blé.—Essai de variétés.

Variété de blé.	Maturité.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Rio Grande..	25 août.	109	39	Faible....	5	Barbu....	3,740	38	30	60	Peu.
Goose (Kubanka).........	11 sept.	126	44	Tr. faible.	3	"	5,040	38	30	59	Beaucoup.
Monarch	1 " .	116	43	Passable..	4	Sans barb.	4,200	32	30	58	Peu.
Hungarian (de Hongrie)..	4 " .	119	40	" ..	4	Barbu....	3,450	30	50	60	Beaucoup.
Pringle's Champlain......	25 août.	109	45	Faible....	4½	" ...	4,040	29	20	58	"
Fife blanc..............	4 sept.	119	40	Passable..	3½	Sans barb.	3,700	29	10	58	Peu.
Vieux Rivière Rouge.....	3 " .	118	43	Raide	4	" .	3,960	28	10	60	Beaucoup.
Huron..................	25 août.	109	43	Passable..	3½	Barbu....	3,310	28	10	57½	"
Advance................	25 " .	109	45	Faible ...	3	"	4,260	28	10	58	"
Colorado	25 " .	109	45	Tr. faible.	2½	"	2,880	27	50	59	Peu.
Crown..................	25. " .	109	44	Faible....	3½	"	3,590	27	40	58	Beaucoup.
Velvet Chaff	4 sept.	119	43	Raide	3½	Sans barb.	3,890	27	40	58	"
Russie blanc	24 août.	108	41	Passable..	4	" .	3,450	26	40	58	Peu.
Fife rouge	4 sept.	119	43	" ..	3	" .	4,200	26	40	59	"
Herisson barbu.........	24 août.	108	37	Tr. faible.	2	Barbu....	3,610	26	30	59	Beaucoup.
Fife de Wellman.........	1 sept.	116	43	Raide	3½	Sans barb.	4,480	26	10	60	"
Beauty	4 " .	119	43	"	5	" .	3,750	25	50	58	"
Countess	25 août.	109	41	Passable..	2½	" .	3,180	25	20	60	"
Vernon.................	24 " .	108	38	Tr. faible.	3	Barbu....	3,640	25	10	56½	"
Connell blanc	1 sept.	116	42	Passable..	4	Sans barb.	3,850	25	..	59	"
Stanley.................	25 août.	109	47	Faible ...	3	" .	4,850	25	..	58	"

BLÉ—Essai de variétés.—*Suite.*

Variété de blé.	Maturité.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouille.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Captor	25 "	109	45	Passable	4	"	3,800	25	..	58	"
Dufferin	25 "	109	47	Raide	4	Barbu	2,930	24	30	58	"
Emporium	28 "	112	44	"	3½	"	3,580	24	30	59	"
Alpha	28 "	112	48	Passable	4	Sans barb.	3,380	24	30	58	"
Red Fern	3 sept.	118	47	Raide	4	Barbu	3,040	24	20	59	Peu.
Gehun	25 août.	109	41	Variable	3	Sans barb.	2,900	24	10	57½	Beaucoup.
Dawn	19 "	103	47	Passable	3¾	"	2,800	24	10	60	Peu.
Dion's	4 sept.	119	43	"	4	Barbu	2,910	24	..	58	Beaucoup.
Blenheim	25 août.	109	42	Tr. faible.	4	"	4,030	23	40	58	Peu.
Campbell à balle blanche	28 "	112	42	Forte	3¾	Sans barb.	3,640	23	30	58	Beaucoup.
Progress	25 "	109	40	Passable	3½	"	3,500	22	30	58	"
Admiral	23 "	107	46	Faible	3½	"	3,550	22	30	58	"
Rideau à balle blanche	25 "	109	47	"	4	"	2,800	21	40	55	"
Percy	1 sept.	116	43	"	3½	"	3,610	20	40	56	"
Beaudry	24 août	108	47	"	3½	Barbu	3,640	19	20	55	"
Ladoga	25 "	109	41	Passable	3	"	3,220	18	50	56	"
Rideau à balle rouge	25 "	109	45	"	3	Sans barb.	2,380	18	40	54	"
Golden Drop	25 "	109	37	Tr. faible.	3	"	3,140	18	30	57	"
Mer Noire	20 "	104	44	Faible	3	Barbu	2,840	18	30	55	Peu.

RÉSULTATS MOYENS DE QUATRE ANNÉES D'ESSAIS DE VARIÉTÉS DE BLÉ.

Le tableau ci-après présente les rendements moyens de plusieurs des principales variétés de blé pendant les trois ou quatre années dernières.

Le blé Goose est en tête pour le rendement, mais est de qualité pauvre et à maturation tardive. Le blé hybride Preston vient ensuite et mûrit en moyenne quatre jours plus tôt que le Fife rouge. Je regrette beaucoup de ne pouvoir dire le rendement de cette variété en 1896. Le Fife rouge et le Fife blanc ne diffèrent que de 8 livres dans leur rendement, mûrissent en même temps et occupent le 4e et le 5e rang.

Variété de blé.		Années d'essai.	Rendement moyen par acre.		Mûri en moyenne en
			boiss.	lb.	rs.
Goose ou Kubanka		1893 95-96	38	56	124
Preston		1893-94-95	36		113
Rio Grande		1893-94-95-96	35	45	112
Red Fife	Fife rouge	1893-94-95-96	33	45	117
White Fife	Fife blanc	1893-94-95-96	33	37	117
Pringle's Champlain	Champlain de Pringle	1893-94-95-96	33	25	113
Herisson Bearded	Hérisson barbu	1893-94-95-96	32	27	114
Old Red River	Vieux Rivière Rouge	1893-94-95-96	31	12	116
White Connell	Connell Blanc	1893-94-95-96	30	25	116
Red Fern		1893-94-95-96	30	15	114
Stanley		1893-94-95-96	30	10	112
Hungarian	De Hongrie	1893-94-95-96	30		117
Crown	Couronne	1893-94-95-96	29	20	113
White Russian	De Russie blanc	1893-94-95-96	29	2	116
Wellman's Fife	Fife de Wellman	1893-94-95-96	28	17	117
Campbell's White Chaff	Campbell à balle blanche	1893-94-95-96	27	35	113
Colorado		1893-94-95-96	27		109
Ladoga		1893-94-95-96	26	52	110

Récoltes dans terrain neuf.

En 1895 nous défonçâmes vingt acres de terrain en prairie et retournâmes les billons ; une partie fut défoncée en avril et mai, et le reste en juin ; ni le défoncement d'avril ni celui de fin juin ne furent satisfaisants, les défoncements à ce moment de l'année ne tuant pas les soleils sauvages; mais le terrain défoncé en mai fut tout à fait débarrassé de soleils et produisit de beaucoup la meilleure récolte de blé.

Ces vingt acres sont tous de sol alluvien brun foncé, tout différent du reste de la ferme; ce sol a un intérêt spécial parce qu'il y a dans la province de grandes étendues de terrain semblable. Ce champ a été tout ensemencé de blé cette année: la récolte n'a pas été forte, mais elle a été moins affectée par la rouille que le blé de toute autre partie de la ferme.

Le tableau suivant présente les détails du rendement des différentes variétés de blé récoltées dans ce terrain, mais le défoncement ayant été fait à des dates différentes, les conditions n'étaient pas uniformes et les résultats ne doivent pas être considérés comme donnant une juste idée de leur mérite relatif.

Parcelles-champs de blé en terrain neuf.

Variété de blé.	Parcelle de	Semé.	Mûr.	Mûri en	Paille.	Epi.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
				jours.			boiss.	lb.	lb.
Fife rouge	4 acres.	6 mai.	19 août.	105	Raide	Sans barbes.	24		61½
Crown	2 "	6 "	16 "	102	"	Barbu	23	50	60½
Connell blanc	3 "	6 "	18 "	104	"	Sans barbes.	23	20	61
Alpha	1 "	6 "	16 "	102	"	"	22	55	61
Percy	2 "	6 "	17 "	103	"	"	20	30	61½
Preston	5 "	6 "	12 "	98	"	Barbu	18	45	62

Préparation du terrain pour la seconde récolte de blé après soigneuse jachère d'été.

Pendant les années 1894 et 1895 nous expérimentâmes en semant du blé dans du terrain labouré au printemps et dans du terrain en chaume non labouré.

Ces deux années-là c'est dans le terrain non labouré que nous obtînmes les plus forts rendements; cette année-ci les résultats sont tout opposés, le terrain labouré a donné le meilleur rapport; la différence doit sans doute être attribuée aux conditions différentes d'humidité.

La chute de pluie de 1894 et celle de 1895 avaient été au dessous de la moyenne et le sol non labouré avait retenu de l'humidité, ce qui était un avantage; mais la chute de pluie de la saison passée a été excessive et le terrain non labouré s'est saturé d'eau ce qui a retardé la végétation du grain et favorisé celle des mauvaises herbes. Les parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune, et le sol était une riche terre argilo-sableuse presque plate, mais pas humide.

La jachère d'été a été labourée profondément en juin et binée superficiellement pendant l'été pour tenir les mauvaises herbes en échec. La parcelle en chaume non labourée avait été jachérée en 1894 et était tout à fait propre; elle n'a point été

travaillée, et la semence a été simplement enterrée aussi profondément que possible avec un semoir recouvreur Superior. Toutes les parcelles ont été ensemencées le 29 mai.

Variété de blé.	Etat du terrain.	Rouillé.	Mûr.	Paille, longueur.	Epi, longueur.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
				pouces.	pouces.	boiss.	lb.	lb.
Fife rouge.....	Jachère..............	Fortement..	12 sept.	39	3½	26	40	55
"	Labour printemps....	Beaucoup...	7 "	34	3	21	40	54
"	Chaume non labouré..	" ...	6 "	36	3	17	30	57

RÉSULTATS DE SEMAILLES À DIFFÉRENTES DATES.

Nous avons continué la saison passée cette série d'expériences, mais en conséquence du printemps très tardif, nous n'avons pas cru à propos d'ensemencer plus de quatre parcelles, et le résultat a montré que nous avions eu raison de faire ainsi, car les parcelles les dernières semées, à part celle d'orge d'Odessa, ont été fortement gelées, et aucune parcelle ensemencée plus tard n'aurait mûri.

La soudaine diminution dans le rendement de 105 à 44 boisseaux dans les deux dernières parcelles d'avoine Banner et une semblable dans celles d'avoine Abundance s'expliquent par une forte gelée qu'il y eut le 3 septembre.

La très grande différence entre les parcelles de pois les premières et les dernières semaines paraît expliquer pourquoi la récolte de pois de tant de cultivateurs a échoué dans cette province; c'est que la plupart attendent d'avoir achevé toutes les autres semailles avant de semer leurs pois; le résultat ne peut alors guère être qu'un faible produit et un pauvre échantillon.

Toutes ces parcelles ont été ensemencées sur jachère d'été avec le semoir à houes. Sol, terre argilo-sableuse de caractère uniforme; grandeur des parcelles $\frac{1}{10}$ d'acre.

Blé—Semé à différentes dates.

Variété de blé.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillé.
			jrs.	pcs.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Fife rouge.....	8 mai..	3 sept..	118	42	3½	Sans barbes.	3,490	27	40	60	Beaucoup.
"	15 " ..	8 " ..	116	43	3¼	" ..	4,550	28	20	59	"
" ...	23 " ..	11 " ..	111	43	3	" ..	3,570	28	50	58	"
"	30 " ..	15 " ..	108	43	3	" ..	3,990	21	..	50	"
Stanley........	8 " ..	25 août..	109	41	3½	" ..	4,020	27	10	58	Un peu.
"	15 " ..	3 sept..	111	41	3	" ..	3,990	28	30	59	"
"	23 " ..	8 " ..	108	41	3½	" ..	3,480	27	..	58	"
"	30 " ..	11 " ..	104	43	3½	" ..	3,260	26	30	57½	"

Avoine—Semée à différentes dates.

Variété d'avoine.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
			jrs.	pcs.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Banner	8 mai .	29 août..	113	33	8	Etalée......	3,420	67	2	37	Beaucoup.
"	15 " ..	3 sept..	111	47	8	"	4,230	85	30	35	"
"	23 " ..	8 " .	108	54	10	"	4,100	105	30	35	"
"	30 " ..	11 " ..	104	52	9	"	3,500	44	4	28	"
Abundance	8 " ..	27 août..	111	53	11	"	4,700	80	30	30	"
"	15 " ..	1 sept..	109	44	9	"	4,130	85	30	34	"
"	23 " ..	8 " ..	108	41	9	"	4,000	79	14	33	"
"	30 " ..	11 " ..	104	43	8	"	2,130	27	2	27	

Orge—Semée à différentes dates.

Variété d'orge.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Rouillée.
			jrs.	pcs.	pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.	
Odessa (à six rangs)	8 mai..	10 août..	94	41	3	4,030	54	28	47	Point
"	15 " ..	15 " ..	102	41	3	5,370	56	42	47	"
"	23 " ..	17 " ..	86	36	$2\frac{1}{2}$	4,110	59	8	47	Un peu.
"	30 " ..	31 " ..	93	36	3	3,610	56	2	50	"
Canadian Thorpe (à deux rangs)..	8 " ..	25 " ..	109	34	3	4,150	44	38	51	"
"	15 " ..	31 " ..	108	40	$3\frac{1}{2}$	3,260	55		50	"
"	23 " ..	3 sept..	103	42	3	2,980	58	36	49	"
"	30 " ..	11 " ..	104	36	4	4,210	45	13	47	"

Pois—Semés à différentes dates.

Variété de pois.	Semé.	Mûrs.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jrs.	pcs.	pcs.		boiss.	lb.	lb.
Mummy (Momie)............	8 mai..	28 août..	112	80	2	Moyen......	56	40	64
"	15 " ..	1 sept..	109	72	2	"	55	40	65
"	23 " ..	28 août..	97	68	3	"	26		64
"	30 " ..	12 sept..	105	84	3	" ...	31	40	64
Golden Vine (Tige dorée)	8 " ..	28 août..	112	48	3	Petit. ...	37	40	$62\frac{1}{2}$
"	15 " ..	1 sept..	109	45	3	"	34		62
"	23 " ..	4 " ..	104	46	3	"	37	40	62
"	30 " ..	12 " ..	105	41	3	"	22		58

Fermes expérimentales.

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons semé cette année 64 variétés d'avoine; toutes semées le 14 mai dans des parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre, dans terre sablo-argileuse assez riche, de caractère uniforme, et sur jachère d'été.

De même que le blé ces parcelles ont plus ou moins souffert de la rouille, mais il y a eu entre les variétés une plus grande différence sous ce rapport que dans le cas du blé; toutes les variétés tardives à paille grosse forte ont sérieusement souffert, tant quant au rendement que quant au poids; de ce nombre était Scotch Hopetoun, variété à pousse très succulente. Cette variété et la variété Dunn ont été presque détruites par la rouille. L'avoine Banner, quoique considérablement colorée par la rouille, a donné le rendement de 100 boisseaux par acre, supérieur de 12 boisseaux à celui de la variété suivante; ce fort rendement a été dépassé par cette avoine dans d'autres parties de la ferme.

L'avoine Mennonite suit de près la Banner en fait de rendément, mais lui est très inférieure au point de vue de l'apparence, l'amande étant longue, mince et jaune.

Il est tout à fait évident que l'avoine Banner est de beaucoup la plus promettante pour ce district; c'est ce que confirment les rapports reçus de cultivateurs auxquels nous avons envoyé du grain de semence; quelques-uns disent que le rendement de l'avoine Banner a été de 40 boisseaux supérieur à celui de toute autre variété semée à côté. Comme cette avoine est excellente pour la meunerie aussi bien que comme fourrage, il faudrait en encourager la culture plus générale.

Les années passées la carie a beaucoup diminué le rendement de quelques-unes des variétés d'avoine; nous avons cette année traité la semence de chaque variété au foie de soufre (sulfure de potassium) et avons entièrement fait disparaître la carie des parcelles d'essai, et pour la première fois cette maladie n'a eu aucune influence sur le rendement. Nous indiquons dans une autre partie de ce rapport le mode d'emploi de cette substance.

Je remarque avec regret qu'on s'intéresse toujours plus à l'avoine de Tartarie noire. Dans les premiers temps de la province, avant l'introduction de l'avoine Banner et d'autres avoines de qualité supérieure, avant qu'il y eût demande d'avoine pour la meunerie et l'exportation, l'avoine de Tartarie était ce qu'il fallait; mais, maintenant que nous avons des variétés meilleures pour la meunerie et l'exportation, on a tort de semer de l'avoine noire.

AVOINE.—Essai de variétés.

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Banner	26 août.	104	52	Assez raide.	10	Etalée...	2,600	100		35
Early Golden Prolific	1 sept.	110	53	Faible	10	"	3,890	88	18	34
Winter Grey (Grise d'hiver)	8 août.	86	42	"	9	"	2,480	87	12	38
Mennonite	21 "	99	42	Très faible.	9	"	3,160	85		35
Holstein Prolific	18 "	96	44	"	10	"	3,140	82	22	37
Scottish Chief	29 "	107	45	Raide	10	"	3,150	80	30	37½
Abundance	20 "	98	42	Très faible.	8	"	3,530	80		35
American Beauty	26 "	104	45	Assez raide.	9	"	3,280	78	18	35
Ligowo améliorée	26 "	104	45	Faible.	8	"	3,130	78	18	36
New Electric	19 "	97	47	Raide	9	"	3,240	76	26	38
Golden Beauty	3 sept.	112	50	Assez raide.	10	"	3,640	76	26	33½
Emporium	2 "	111	45	Faible	9	Mi-latérale	4,390	76	26	32
Golden Giant	10 "	119	46	Assez raide.	10	Latérale	3,710	76	6	33½
Schonen blanche	1 "	110	43	"	10	Etalée...	3,430	75	20	36½
Victoria Prize	16 août.	94	44	"	9	"	3,280	75	20	38½
Master	1 sept.	110	42	"	11	"	4,800	73	18	32
Bavarian (Bavière)	26 août.	104	51	"	11	"	3,310	73	8	34

AVOINE.—Essai de variétés—*Fin.*

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Wallis	1 sept.	110	52	"	10	"	3,620	72	32	34
Salzers Nameless	19 août.	97	45	"	11	"	3,730	72	22	36½
Siberian	10 sept.	119	55	Raide	10	Latérale	4,280	71	6	33½
Buckbee's Illinois	1 "	110	46	Assez raide	7	Etalée	3,500	70	20	35
Wide Awake	1 "	110	52	Raide	9	"	2,000	70	20	34
Russie blanche	1 "	110	43	Assez raide	10	"	4,050	70	20	36
Brandon	4 "	113	45	"	10	"	4,610	70		33
Rennie's Prize	16 août.	94	46	Très faible	12	"	3,370	68	18	40
Bonanza	18 "	96	50	Faible	11	"	3,300	68	8	38
Challenge	20 "	98	46	Assez raide	10	"	3,190	67	32	38½
Russell	1 sept.	110	58	"	13	"	4,500	67	22	32
Miller	1 "	110	64	Raide	12	"	4,330	66	26	33½
Flying Scotchman	18 août.	96	47	Faible	10	"	3,980	66	26	35½
Abyssinie	1 sept.	110	49	"	9	Latérale	3,890	65		34
Irlande importée	20 août.	98	49	"	11	Etalée	2,820	64	4	37
Hazlett's Seizure	25 "	103	49	"	8	"	3,510	62	32	34½
Welcome	19 "	97	46	Assez raide	12	"	3,190	62	2	36
Cream Egyptian	19 "	97	49	Raide	10	"	3,190	62	2	38
Archangel précoce	24 "	102	51	Faible	9	"	3,160	61	16	37½
Blanche de Pologne	23 "	101	47	Très faible	8	"	3,530	60	30	35
Rosedale	1 sept.	110	42	Faible	9	Mi-latérale.	4,180	60	30	34
Columbus	27 août.	105	45	Très faible	9	Etalée	3,330	60	30	35½
Early Blossom	27 "	105	51	Faible	8½	Mi-latérale.	4,560	58	18	37
Tartarie noire prolifique	1 sept.	110	44	Assez raide	8	Latérale	4,030	57	32	31
American Triumph	4 "	113	55	Raide	10	Etalée	4,580	57	32	35
Oderbruch	1er "	110	50	Assez raide	10	Latérale	4,390	57	22	35
Californie noire prolifique	4 "	113	60	Faible	10	"	4,110	57	2	32½
White Monarch	1 "	110	52	Raide	10	Etalée	5,130	56	16	33
Gothland précoce	4 "	113	50	Assez raide	9	Mi-latérale.	4,190	56	6	35
Oxford	2 "	111	45	"	11	Etalée	3,810	55	20	32
Coulommiers	11 "	120	45	"	10	"	5,250	54	14	32
Joanette	2 sept.	111	41	Faible	9	Etalée	4,900	54	14	35
Cromwell	4 "	113	58	"	12	"	4,900	52	32	31½
Medal	10 "	119	52	Assez raide	10	"	4,440	50	10	33½
Early Maine (Maine précoce)	7 "	116	50	"	8	Mi-latérale.	4,430	49	4	33½
Prize Cluster	20 août.	98	49	Raide	10	Etalée	3,380	47	22	33
King	27 "	105	48	"	10	"	3,600	47	2	34
Olive	3 sept.	112	54	Assez raide	10	Latérale	4,870	45		22
Giant Cluster	3 "	112	50	Raide	11	"	5,030	44	24	31
Sandy	4 "	113	52	Faible	10	Etalée	5,090	44	14	30
Early Etampes (Et. précoce)	10 "	119	51	Assez raide	8	Latérale	4,240	44	14	26
White Wonder	8 août.	86	51	"	11	Etalée	3,880	41	26	39
Pense	4 sept.	113	50	Raide	10	Latérale	4,400	39	24	29
Doncaster	10 "	119	45	Assez raide	11	Etalée	3,980	37	12	27
Scottish Tartarian	10 "	119	50	Raide	8	Latérale	4,510	35		28
Dunn	10 "	119	53	Assez raide	11	Etalée	4,640	23	28	28
Scotch Hopetoun	4 "	113	53	"	10	"	4,980	16	26	25

NOTE.—Les variétés Prize Cluster, Columbus et King ont toutes été emportées en partie par l'eau.

Des sous-races améliorées d'avoine Noire de Tartarie ont été importées d'Angleterre et d'Ecosse par les fermes expérimentales et ont été semées à côté de l'avoine Banner, et, toutes les années sauf une, cette dernière variété l'a emporté sur celle de Tartarie tant en rendement qu'en qualité.

RÉSULTATS MOYENS DE QUATRE À SIX ANNÉES D'ESSAI DE VARIÉTÉS D'AVOINE.

On verra par le tableau ci-joint que l'avoine Banner a donné en moyenne 8 boisseaux par acre de plus qu'aucune autre variété, et elle est de plus excellente pour fourrage et pour la meunerie.

Abundance est une autre bonne variété, et elle mûrit en même temps que la Banner.

Il est à remarquer que les trois variétés les plus productives sont toutes d'un poids moyen, mûrissent ensemble et sont toutes à panicule étalée.

En ce moment, où beaucoup de cultivateurs s'intéressent à l'avoine Noire de Tartarie, il peut être bon d'appeler l'attention sur la différence entre le rendement de cette variété et celui de l'avoine Banner, qui est de 26 boisseaux 26 livres. L'avoine noire de Tartarie est aussi de neuf jours plus tardive à mûrir, et ni le grain ni la paille ne se cotent à un prix aussi élevé.

Variété d'avoine.		Années d'essai.	Rendement moyen par acre.		Mûri en moyenne en
			boiss.	lb.	jours.
Banner		1892-93-94-95-96	88	20	105
Abundance		1892-93-94-95-96	80	10	105
Holstein Prolific		1892-93-94-95-96	75	4	106
Rosedale		1892-93-94-95-96	74	14	105
Victoria Prize	Victoria primes	1892-93- 95-96	73	13	104
White Russian	Blanche de Russie	1892-93-94-95-96	72	20	108
Archangel		1892-93-94-95-96	71	8	104
Golden Beauty		93-94-95-96	70	17	110
Abyssinia	Abyssinie	1892-93-94-95-96	70	6	108
Improved Ligowo	Ligowo améliorée	1892-93-94-95-96	70	2	106
Early Gothland	Gothland précoce	1892-93-94-95-96	68	32	107
Siberian	Sibérie	1892-93-94-95-96	64	24	116
Black Tartarian	Noire de Tartarie	1892-93-94-95-96	61	28	114
Columbus		93-94-95-96	59	19	106
Welcome		1892-93-94-95-96	59	14	100

A propos des essais d'avoine, nous avons fait un essai comparatif d'avoine de semence parfaitement criblée et d'autre non criblée. Le résultat a été que l'avoine criblée a produit 100 boisseaux par acre et l'avoine non criblée seulement 89 boisseaux par acre. L'avoine Banner a été employée pour cet essai. Nous nous proposons de répéter cette expérience l'année prochaine sur une plus grande échelle.

ESSAIS D'ORGE.

Dans le but d'éviter la verse des orges à deux rangs nous avons choisi pour l'orge un sol léger sablo-argileux plutôt pauvre, ce qui a eu l'effet désiré mais aussi donné un rapport plus faible.

Les résultats ont aussi été un peu affectés par le fait que l'eau a emporté du sol de quelques-unes des parcelles. C'est probablement la raison pour laquelle les variétés d'Odessa et de Californie prolifique ont eu des rendements exceptionnellement faibles. La parcelle d'orge Trooper a aussi souffert par la même cause. Pour ces raisons cet essai des variétés ne permet pas de les comparer exactement.

Toutes ont été semées le 19 mai sur jachère d'été, à raison de 2 boisseaux à l'acre, non vitriolées, et toutes ont été exemptes de carie excepté la variété Baxter qui a été plus ou moins affectée, et il n'y a point eu de rouille. Toutes les parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre.

ORGE.—Essai de variétés.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
Orges à six rangs.		jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Mensury	18 août.	91	40	Assez raide.	3	2,600	59	18	48
Common	13 "	86	35	Faible	2	2,760	55		49½
Champion	17 "	90	43	Très faible	3	6,000	52	4	44
Nugent	17 "	90	36	Assez raide.	2½	2,220	45	20	49
Excelsior	17 "	90	42	Très faible	3	5,280	43	46	44
Stella	7 "	80	33	Assez raide.	2½	2,370	42	14	50
Phœnix	15 "	88	28	Faible	2	1,890	42	14	49
Royal	17 "	90	37	"	3	2,390	41	42	46
Trooper	16 "	89	29	Assez raide.	2½	1,940	40	40	48
Vanguard	17 "	90	32	"	2½	2,500	40	30	46½
Rennie's Improved (R. améliorée)	15 "	88	33	"	2½	2,710	39	18	49½
Surprise	17 "	90	33	"	2½	2,540	38	36	51
Baxter's	17 "	90	35	Faible	2½	1,850	36	22	48
Success	11 "	84	38	Très faible	3	4,180	35	30	43
Oderbruch	12 "	85	34	Faible	2½	1,990	34	28	49
Petschora	17 "	90	34	"	3	1,690	33	26	45
Odessa	17 "	90	32	Assez raide.	2½	1,340	32	24	47½
Summit	17 "	90	36	"	2½	3,471	29	38	50

ORGE À DEUX RANGS—Essai de variétés.

Orges à deux rangs.									
Newton	20 août	93	23	Raide	2	2,700	47	44	50
Bolton	14 "	87	33	Faible	3	3,120	43	16	50
Danish Chevalier (Ch. danoise)	26 "	99	33	Assez raide.	4	2,220	41	12	49
French Chevalier (Ch. française)	16 "	89	28	Faible	4	2,430	41	2	47½
Sidney	14 "	87	39	"	3½	3,190	37	34	50
Prize Prolific	26 "	99	35	Assez raide.	4	2,140	36	32	47½
Emerson	16 "	89	39	Raide	3	1,940	36	32	48½
Thanet	26 "	99	31	Faible	3½	2,290	35	30	49
Monk	4 sept	108	36	Très raide	3	2,910	33	6	50
Rigid	16 août	89	31	Faible	3	1,530	33	6	49½
Chevalier Kinver	26 "	99	27	Assez raide.	4	2,070	32	44	47
Canadian Thorpe (Th. du Canada)	27 "	100	31	Raide	3	2,630	32	34	50
Victor	19 "	92	29	"	2½	2,040	32	24	50
Pacer	3 sept	107	35	"	2	1,940	30	20	50
Nepean	26 août	99	33	Assez raide.	4	2,450	30	10	49
Beaver	14 "	87	31	Faible	3	2,980	29	28	50
California Prolific	28 "	101	26	Assez raide.	3	1,050	23	46	50

RÉSULTATS MOYENS DE QUATRE ANNÉES D'ESSAI DE VARIÉTÉS D'ORGE.

Parmi les variétés à six rangs, l'orge Mensury gagne rapidement en faveur, et on la cultive plus généralement dans les Etats-Unis du Nord-Ouest que toute autre variété. Elle est vigoureuse et a l'épi le plus long de toutes les variétés à six rangs. Elle est très fertile. Le seul défaut qu'on puisse lui trouver est ses barbes très longues et très persistantes.

L'orge d'Odessa a l'épi plus court et l'amande légèrement teintée de violet, la paille assez raide et est mi-précoce.

L'orge Chevalier française a été décidément la plus productive des variétés à deux rangs, et est aussi l'une des plus précoces.

Variété d'orge.		Années d'essai.	Rendement moyen par acre.		Mûri en moyenne en
			boiss.	lb.	jours.
Mensury		1893-94-95-96	54	5	89
Common	Commune	1893-94-95-96	48	40	86
Odessa		1893-94-95-96	45	35	89
French Chevalier	Chevalier française	1893-94-95-96	45	32	93
Duckbill		1893-94-95	44	41	94
Baxter's		1893-94-95-96	42	41	86
Rennie's Improved	Rennie améliorée	1893-94-95-96	41	27	85
Canadian Thorpe	Thorpe du Canada	1893-94-95-96	40	7	97
Petschora		1893-94-95-96	39	25	86
Oderbruch		1893-94-95-96	39	3	86
Danish Chevalier	Chevalier danoise	1893-94-95-96	37	41	97
Kinver Chevalier	Chevalier Kinver	1893-94-95-96	37	31	96
Thanet		1893-94-95-96	37	11	97
Prize Prolific	Prolifique primée	1893-94-95-96	37	3	97

TRAITEMENT DE L'AVOINE ET DE L'ORGE CONTRE LA CARIE.

De bonnes autorités estiment que la carie a détruit de 10 à 25 pour cent de la récolte d'avoine et d'orge de 1895 ; j'ai moi-même trouvé dans certains champs 75 pour cent des épis cariés. La somme des pertes qui en résulte pour les cultivateurs de la province, est considérable. Nous avons cette année fait des expériences pour tâcher de découvrir si l'on ne pourrait rien faire pour diminuer ou éviter cette perte.

Nous avons employé pour cela deux ingrédients chimiques : le vitriol bleu (sulfate de cuivre) et le foie de soufre (sulfure de potassium). Ce dernier a donné des résultats satisfaisants dans différentes parties des Etats-Unis, et nous l'essayons cette année aux fermes expérimentales. Toute l'avoine de semence employée dans l'essai des variétés cette saison-ci a été trempée pendant 24 heures dans une solution de sulfure de potassium, et nous avons vu très peu de carie. Il est tout à fait évident que ce remède est efficace, mais le labeur qu'exige son application, les grands vases qu'il faut pour y faire tremper le grain font qu'il est difficile de l'adopter dans ce pays, où les semailles doivent être faites tellement à la précipitée au printemps. Une autre objection c'est que tard au printemps, moment où l'on sème en général l'avoine —le temps est chaud, et le trempage pendant 24 heures, à moins que le grain ne soit étendu et rapidement séché, le fait germer, et, si l'on tardait à semer, le grain pourrait se gâter.

Le remède qui après le sulfure de potassium a donné le plus de satisfaction, est l'immersion dans la solution de vitriol bleu pendant 5 minutes, et ceci peut suffire pour tenir la carie en échec, même si cela ne détruit pas aussitôt toutes les spores de la carie. Il est évident que d'asperger avec la solution de sulfure de potassium a très peu d'effet.

L'avoine Prize Cluster et l'orge Baxter semées ont été très affectées par la carie, l'avoine Banner seulement légèrement.

J'ai entendu des cultivateurs se plaindre que l'usage du vitriol bleu avait dans beaucoup de cas affaibli la faculté germinative de l'avoine ; épreuve a été faite à cet égard de la semence de ces parcelles, et il n'a pas paru que le liquide ait eu aucun effet de ce genre.

On prépare la solution de sulfure de potassium en faisant dissoudre 1 livre ½ de ce sel dans 25 gallons d'eau et on fait tremper l'avoine dans cette solution pendant 24 heures, en agitant de temps en temps afin de faire bien tremper tout le grain.

Voici comment on traite de grandes quantités d'avoine ou d'orge à la solution de vitriol bleu:

On prépare une quantité de liquide composé d'une livre de vitriol dissoute dans deux seaux d'eau ; on remplit ensuite un tonneau de grain aux trois quarts et verse dessus assez de liquide pour juste couvrir le grain. On le laisse quelques minutes seulement puis fait écouler le liquite par un trou de $\frac{3}{4}$ de pouce au fond du tonneau, et on vide le grain; en ajoutant chaque fois environ $\frac{1}{4}$ de seau, on peut se servir plusieurs fois du même liquide.

Le sol était une terre argilo-sableuse; les parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune ont été ensemencées le 22 mai. Nous avons compté les panicules ou les épis sur neuf pieds carrés de chaque parcelle.

REMÈDES contre la carie dans l'avoine.

Variété d'avoine.	Traitement.	Panicules cariées sur 9 pds carrés.	Panicules saines sur 9 pds carrés.	Germination.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
				%	boiss.	lb.	lb.
Prize Cluster.	Trempé 24 h. dans sulfure de potassium, 1½ lb. par 25 gallons eau.	1	305	99	67	22	32
"	Plongé 5 m. dans vitriol, 1 lb. par 3 seaux d'eau....	13	403	96	70	20	32
"	Aspergé de vitriol, 1 lb. par 6 boiss. de grain.. . .	16	381	92	67	2	33½
"	Aspergé de sulf. pot., 1 lb. par 8 boiss. de grain...	46	297	97	62	12	31½
"	Plongé 5 m. dans sulf. pot., 1 lb. par 3 seaux d'eau.	71	324	96	64	4	32
"	Pas traité....	98	288	97	56	16	35
Banner ...	Trempé 24 h. dans sulfure de potassium...........	0	361	99	86	16	33
"	Plongé 5 m. dans vitriol, 1 lb. par 3 seaux d'eau....	1	336	90	83	18	33½
"	Aspergé de vitriol, 1 lb. par 6 boiss. de grain......	1	327	95	60	20	29
"	Plongé 5 m. dans sulf. pot., 1 lb. par 3 seaux d'eau.	5	304	92	85	10	34
"	Aspergé de sulf. pot., 1 lb. par 8 boiss. de grain...	7	316	95	74	4	33
"	Pas traité	28	391	99	75	10	33

REMÈDES contre la carie dans l'orge.

Variété d'orge.	Traitement.	Epis cariés sur 9 pds carrés.	Epis sains sur 9 pds carrés.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
				boiss.	lb.	lb.
Baxter's Barley	Trempé 24 h. dans sulfure de potassium, 1½ lb. par 25 gallons eau.	2	387	62	44	50
"	Aspergé de vitriol, 1 lb. par 6 boiss. de grain.......	4	438	61	12	48
"	Plongé 5 m. dans sulf. pot., 1 lb. par 3 seaux d'eau..	5	474	66	12	49
"	Plongé 5 m. dans vitriol, 1 lb. par 3 seaux d'eau......	6	477	61	32	47½
"	Aspergé de sulf. pot., 1 lb. par 8 boiss. de grain......	16	452	61	12	48½
"	Pas traité	16	376	60	40	48

Dans tous les cas, tant avec l'orge qu'avec l'avoine, le grain de semence traité a donné le rendement le plus élevé, et le gain a varié entre 2 à 11 boisseaux par acre.

RÉSULTATS DE SEMAILLES AVEC DIFFÉRENTS SEMOIRS.

En 1895 nous semâmes du blé avec différents semoirs. Nous avons fait cette année un essai semblable mais avec l'avoine et l'orge.

Le résultat a été comme d'habitude en faveur de la semaille au semoir en rayons; pour l'orge le gain sur la semaille ou semoir à la volée a été de 22 boisseaux ½ par acre, et pour l'avoine de 20 boisseaux par acre.

Nous avons dans les deux cas semé sur jachère.

Très peu de cultivateurs se servent maintenant de semoirs à la volée, et cela presque exclusivement dans les terrains trop inégaux ou humides pour emploi du semoir en rayons.

Le sol pour l'avoine et pour l'orge était une terre argilo-sableuse et la grandeur des parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre.

AVOINE semée avec différents semoirs.

Variété d'avoine.	Semoir.	Semé à l'acre.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Panicule.	Poids de la paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		boiss.			jours.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Banner............	A houes.....	1¾	26 mai....	4 sept...	101	50	Etalée....	4,270	89	4	35
"	Recouvreur.	1½	26 " ...	4 " ...	101	50	"	4,730	81	16	33
"	A la volée...	2¼	26 " ...	5 " ...	102	50	"	4,450	69	4	36

ORGE semée avec différents semoirs.

Variété d'orge.	Semoir.	Semé à l'acre.	Semé.	Mûre.	Mûrie en	Longueur de la paille.	Epi.	Poids de la paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		boiss.			jours.	pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Odessa	A houes....	1¾	26 mai..	18 août...	84	30	A six rangs.	3,250	59	18	50
"	Recouvreur.	1½	26 " ..	17 " ...	83	33	" .	2,930	53	26	49
"	A la volée...	2¼	26 " ..	20 " ...	86	35	" .	3,830	36	42	49

ESSAI DE POIS.

Les pois ont de nouveau donné un rendement élevé. Semés de bonne heure dans terre forte, ils manquent rarement à donner un bon rapport. Le poids des échantillons est bon aussi, beaucoup pèsent plus de 65 livres le boisseau.

Une particularité remarquable des essais de cette année est la fertilité des variétés métisses produites aux fermes expérimentales, les cinq pois en tête de la liste étant des variétés métisses.

Les pois Macoun et Bedford ont été maltraités par une tempête, et en conséquence leurs rendements ne sont pas comparables avec ceux des autres.

Les pois semés tard produisent beaucoup de tiges, mais moins de fleurs et sont souvent attaqués par la moisissure, et le rendement en est très diminué; il faudrait les semer en même temps que le blé.

A cette ferme c'est dans la terre forte argileuse qu'ils ont toujours le mieux réussi ; mais dans ce sol il faut veiller à ce que le semoir pénètre suffisamment pour que le grain soit bien recouvert; ici les pois déposés à la surface prennent rarement racine.

Toutes les variétés sauf Bedford, Multiplier, Bruce et Macoun ont été semées le 11 mai ; ces quatre ne l'ont été que le 18 mai. Les parcelles étaient de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune et le sol une terre argilo-sableuse forte, qui avait été jachérée. Le semis a été fait au semoir à houes et à raison de 2 à 2½ boisseaux de grain à l'acre.

Pois—Essai de variétés.

Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.		pouces.	pouces.		boiss.	lb.	lb.
Carleton	30 août	111	Luxuriante	60	2	Moyen	62		65
Kent	27 "	108	Assez vig.	44	2½	Gros	61	40	64
Prince	28 "	109	Luxuriante	55	3½	"	60	40	64
Mackay	28 "	109	"	60	3	"	60	40	64
Agnes	27 "	108	"	60	3½	"	59	40	65
Pride (Orgueil)	16 "	97	Assez vig.	53	3	"	56		64½
Mummy (Momie)	22 "	103	"	64	3	Moyen	55	40	65
Trilby	26 "	107	Luxuriante	57	3	"	55	40	63
Crown	15 "	96	Assez vig.	42	2½	Petit	55		63
Potter	25 "	106	Luxuriante	29	3	Moyen	54	40	63½
Prince Albert	28 "	109	"	68	2½	Petit	52	40	64
Creeper	22 "	103	Faible	47	2	"	52		64
Centennial	28 "	109	Assez vig.	52	3	Moyen	52		63½
Duke	27 "	108	"	61	3	Gros	50	40	63½
Paragon	31 "	112	"	50	3	Moyen	50	40	63
Daniel O'Rourke	17 "	98	"	48	2½	"	50	20	65
Canadian Beauty	26 "	107	Luxuriante	36	3	"	47		63½
Gros à œil noir	31 "	112	Assez vig.	68	3	Gros	46	40	64
Gros blanc	31 "	112	"	63	3	"	44		62
Arthur	4 sept.	109	Luxuriante	52	3	Moyen	42		62
Bedford	29 août	110	Bonne unif.	70	3	"	41	40	61½
Jaune, à peler.*	28 "	109	Luxuriante	42	3	"	41	20	65
Multiplier	30 sept.	135	Assez vig.	63	3	Petit	36	20	63
Bruce	6 "	111	Luxuriante	67	3½	Gros	25	20	62
Macoun	15 "	120	"	56	3	"	17		62½

La parenté des variétés métisses de pois dans le tableau est comme suit :—

Paragon,	Gros à œil noir,	femelle ;	Mummy (Momie),	mâle.
Prince,	Mummy (Momie),	"	Gros à œil noir,	"
Macoun,	"	"	Grand gros blanc,	"
Arthur,	"	"	Multiplier,	"
Bedford,	"	"	"	"
Mackay,	"	"	Gros à œil noir,	"
Agnès,	Grand gros blanc,	"	Orgueil,	"
Bruce,	Gros à œil noir,	"	"	"
Carleton,	Mummy,	"	Multiplier,	"
Duke,	"	"	Gros à œil noir,	"
Trilby,	Gros à œil noir,	"	Mummy,	"
Kent,	Mummy,	"	Gros à œil noir,	"

Fermes expérimentales.

ESSAIS DE LIN.

La superficie ensemencée de lin en 1895 au Manitoba d'après les relevés du gouvernement a été de plus de 82,000 acres. Tout le lin était pour graine et dans aucun cas la fibre n'a été utilisée, l'impression générale étant que la fibre du lin récolté dans cette province ne vaut rien pour filasse Il y a aussi différence d'opinion quant au meilleur moment pour semer et quand à la quantité de graine à semer par acre.

Nous avons cette année ensemencé huit parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre à quatre dates différentes de graine de lin de choix, quatre à raison de 40 livres de graine à l'acre quatre à raison de 80 livres à l'acre. Le sol était une terre franche noire riche bien préparée.

Moitié de chaque parcelle a été arrachée pour filasse aussitôt que les capsules à graines ont bruni ; nous avons laissé l'autre moitié jusqu'à ce que la graine a été mûre, et avons alors fauché et battu le lin de la manière ordinaire.

Nous avons expédié une balle de lin de chaque parcelle à l'une des meilleures filatures de lin de l'Ontario pour y être transformé en filasse, afin qu'essai fût fait pour déterminer leur valeur industrielle.

Graine.	Semé à l'acre.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Arraché pour filasse.	Poids de paille pour filasse par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Poids de paille fauchée par acre.
	lb.			jrs.	pcs.		lb.	bois.	lb.	lb.	lb.
Lin....	40	16 mai	14 août	90	34	4 août	1,100	13	32	56	540
"	80	16 "	14 "	90	30	4 "	1,250	17	8	56	740
"	40	23 "	16 "	85	34	" 8	1,180	15	10	56	600
"	80	23 "	16 "	85	36	5 "	1,200	15	40	56	720
"	40	30 "	1 sept.	94	34	18 "	1,900	16	4	56	950
"	80	30 "	1 "	94	30	18 "	1,200	16	50	56	954
"	40	6 juin	10 "	96	32	25 "	1,130	12	8	56	820
"	80	6 "	10 "	96	35	25 "	1,270	17	26	56	1,070

RÉSULTATS DE SEMIS DE TRÈFLE AVEC GRAIN.

Nous avons cette année consacré dix acres de terrain à des essais de tréfle rouge Mammouth avec différentes espèces de grain, afin d'arriver à savoir :—

1° Si le semis du trèfle affecterait le rendement du grain.

2° Si après la moisson du grain, le trèfle croîtrait suffisamment pour qu'il valût la peine de l'enfouir, et

3° Comment le trèfle réussit avec chacun de ces grains.

Nous avons divisé le champ en 20 parcelles de $\frac{1}{2}$ acre, dont huit ont été ensemencées d'orge et les autres de blé, d'avoine et de pois, quatre de chaque espèce de grain, et nous avons ensemencé chaque seconde parcelle de trèfle rouge Mammouth à raison de dix livres à l'acre.

Nous avons semé le trèfle à la volée en même temps que le grain et avons recouvert la graine par un léger hersage. Le sol du champ choisi pour cette expérimentation n'était pas d'un caractère tout à fait uniforme. C'était une terre argilo-sableuse qui a été préparée et ensemencée aussitôt qu'il a été possible.

Les rendements ont été assez uniformes excepté dans le cas du Fife rouge et de l'orge Chevalier française, qui se trouvaient tout à l'extrémité du champ au pied des coteaux, où le sol était plus léger.

On verra par le tableau ci-joint que toutes les variétés de grain excepté les pois et l'avoine Banner ont donné en général un rendement plus élevé que dans les parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre, probablement en raison d'une plus grande immunité de la rouille dans l'argile forte de ce champ.

Contre notre attente, les parcelles de pois ont donné la meilleure pousse de trèfle. Les plantes dans ces parcelles étaient assez drues pour prairie, mais la pousse après la fauchaison du grain a été très faible et les racines étaient très petites à l'entrée de l'hiver. Les plantes de trèfle dans toutes les parcelles étaient très faibles et beaucoup trop claires pour prairie.

Dans le but de voir quelle sera la rusticité du trèfle nous avons laissé toutes les parcelles telles quelles l'automne dernier et à cette date elles sont bien couvertes de neige.

Le tableau suivant présente les détails de cette expérience.

Variété de grain.	Remarques.	Semé.	Mûr.	Rendement.	
				boiss.	lb.
Blé Fife rouge	Trèfle faible et clair, peu de racines	11 mai	3 sept	33	40
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	11 "	3 "	23	4
Blé Advance	Trèfle faible et clair, peu de racines	11 "	3 "	38	30
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	11 "	3 "	34	20
Pois Mummy (Momie)	Trèfle assez dru, racines petites	19 "	30 août	39	36
" " "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	30 "	40	20
" Potter	Trèfle assez dru, racines petites	19 "	31 "	38	22
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	31 "	37	22
Avoine Abundance	Trèfle très faible et clair, racines tr. courtes	19 "	1er sept	87	20
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	1 "	84	28
" Banner	Trèfle très faible et clair, racines tr. courtes	19 "	1 "	104	
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	1 "	94	26
Orge Odessa	Trèfle faible et clair, peu de racines	19 "	19 août	74	18
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	19 "	76	2
" Trooper	Trèfle faible et clair, peu de racines	19 "	21 "	67	24
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	19 "	21 "	68	26
" Sidney	Trèfle très faible et clair, racines tr. courtes	20 "	25 "	68	36
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	20 "	25 "	67	34
" Chevalier française	Trèfle faible et clair, peu de racines	20 "	31 "	76	22
" "	Parcelle témoin, point de trèfle	20 "	31 "	57	34

GRAMINÉES ET PLANTES FOURRAGÈRES.

La chute de pluie exceptionnellement abondante au commencement de la saison a été très favorable aux graminées de toute espèce, qui ont donné la plus forte récolte que nous ayons jamais eue ici.

La superficie ensemencée de graminées a été chaque année en augmentant et maintenant nous récoltons dans le terrain cultivé tout le fourrage nécessaire pour nos animaux. Il y a à cette manière de faire plusieurs avantages sur la fenaison dans les prairies naturelles :

1° La distance est en général moindre.

2° Le foin contient moins de mauvaises herbes et de corps étrangers.

3° On peut faucher les graminées cultivées plûs tôt dans la saison et achever ainsi la fenaison avant le commencement de la moisson.

4° En ensemençant de temps en temps de graminées on améliore la texture physique du sol et diminue le danger que le terrain soit charrié par les vents.

Une graminée indigène sur laquelle mon attention a été appelée mainte fois et qui a donné un rendement élevé est l'alpiste roseau (Reed Canary Grass, *Phalaris arundinacea*). C'est une graminée vivace élevée à grosse tige et à feuilles plates et larges, qui croît naturellement dans les endroits humides mais qui réussit dans les terrains cultivés secs; elle est fortement recommandée pour foin par les colons du nord de la province; mais nous n'en avons guère donné encore aux animaux de cette ferme; dès que nous pourrons en avoir une superficie suffisante, nous essaierons sa valeur comme fourrage.

Le tableau suivant présente les détails des rendements, etc., des différentes graminées cultivées; il est traité du brome inerme dans une autre page de ce rapport.

Les champs de mil (timothy) ensemencés il y a trois ans ne valaient plus rien cette année et ont été labourés; les nouveaux champs ensemencés ne seront bons à faucher que l'année prochaine.

Un champ de mil dans la vallée ensemencé il y a trois ans et qui est inondé chaque année, a donné une tonne 1,175 livres de foin par acre.

Graminée fourragère.	Fauché pour foin.	Récolte.	Superficie.	Tonnes.	Lb.
Ray grass de l'ouest (*Agropyrum tenerum*)........	27 juillet.	1e.....	$\frac{1}{10}$ acre .	4	560
" " "	22 " .	3e.....	3 acres..	1	330
Ray-grass sauvage (*Elymus virginicus*)...................	22 " .	1e.....	$\frac{1}{10}$ acre .	4	850
" " "	19 " .	3e.....	$\frac{1}{2}$ " .	1	637
Ray-grass d'Amérique (*Elymus americanus*)......	19 " .	" . ..	2 acres..	1	1,974
Alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*)....................	12 août. .	2e.....	$\frac{1}{10}$ acre .	1	1,900

Outre les parcelles ci-dessus, nous avons cette année ensemencé 78 parcelles de graminées indigènes et importées et de trèfles, divisées en trois séries dans le but de

1° Reconnaître la rusticité des différentes espèces dans ce climat;
2° Essayer différents modes de semis;
3° Déterminer la quantité la plus avansageuse à semer dans la contrée.

Presque toutes ont bien germé et quand l'hiver a commencé, elles ombrageaient bien le sol et avaient de 3 à 12 pouces de hauteur. Nous espérons que quelques-unes se trouveront être rustiques et utiles.

GRAINS MÊLÉS FAUCHÉS ET SÉCHÉS POUR FOIN.

Dans tout l'ouest de la province l'usage de grains mêlés pour fourrage augmente d'année en année. On comprend mieux chaque année la facilité avec laquelle on peut produire ce fourrage et l'importance des récoltes qu'on obtient ainsi, tant quant à leur quantité que quant à leur qualité. Dans le but de recueillir de nouveaux renseignements quant aux meilleurs mélanges dans ce but, nous avons ensemencé six parcelles d'avoine et de pois, et d'avoine et de lentilles (tares) en proportions variées; par le tableau ci-après on verra que les rendements ont été élevés dans tous les cas; mais le mélange de lentilles et d'avoine a donné dans tous les cas un rendement plus élevé que celui d'avoine et de pois; les lentilles ont fait aussi un fourrage de plus belle apparence.

Les parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre de superficie; le sol était une terre argilo-sableuse et la récolte précédente avait été du maïs.

Les lentilles semées avaient été récoltées sur cette ferme en 1895.

Mélange.	Longueur de la paille.	Stade au fauchage.	Poids de foin sec par acre.	
No 1.	pouces.		tonn.	lb.
1 boiss. Lentilles d'Angleterre........par acre.	36	Laiteux-aqueux.	4	900
2 " Avoine Banner........ " .	50	Laiteux avancé.		
No 2.				
1½ boiss. Lentilles d'Angleterre........par acre.	36	Laiteux-aqueux.	4	650
1½ " Avoine Banner........ " .	48	Laiteux avancé.		
No 3.				
2 boiss. Lentilles d'Angleterre........par acre	36	Laiteux-aqueux.	3	1,750
1 " Avoine Banner........ " .	51	Laiteux avancé.		
No 4.				
1 boiss. Pois Canadian Beauty........par acre.	50	Laiteux avancé.	3	1,700
2 " Avoine Banner........ " .	52	" ..		
No 5.				
2 boiss. Pois Canadian Beauty........par acre.	52	Laiteux avancé.	3	1,500
1 " Avoine Banner........ " .	52	" ..		
No 6.				
1½ boiss. Pois Canadian Beauty........par acre.	53	Laiteux avancé.	3	750
½ " Avoine Banner........ " .	43	" ..		

BROME INERME (*BROMUS INERMIS.*)

Cette graminée fourragère croît si rapidement en faveur que quelques notes sur sa culture à cette ferme-ci pourront présenter quelque intérêt.

C'est une graminée vivace, originaire de l'Europe. Elle a une tige élevée, à panicule étalée et bien feuillue. Elle est appétée tant par les chevaux que par le bétail; les veaux sont particulièrement friands de ses tendres feuilles, et à juger d'après l'analyse de cette plante telle que donnée par le chimiste des fermes expérimentales, M. F. T. Shutt, à la page 196 du rapport annuel pour 1893, elle est très nutritive.

C'est une bonne herbe à paturage.

Comme herbe à pâturage pour cette province, elle ne le cède peut être à aucune autre; elle pousse de bonne heure et est bonne à pâturer deux semaines plus tôt que nos graminées indigènes, ce qui permet de mettre le bétail à l'herbe beaucoup plus tôt; le regain tard en été est aussi abondant. Cette année-ci le bétail de la ferme expérimentale a brouté le brome inerme jusqu'au 1er novembre, et quand la neige est arrivée, il avait encore plusieurs pouces de hauteur et était tout à fait vert; il n'y a pas de doute que cette graminée aidera grandement à prolonger l'abondance du lait en automne, lorsque les pâturages indigènes ont séché; ainsi sera surmonté un des plus grands désavantages de l'industrie laitière ici, savoir la brièveté de la saison.



Champ de brome inerme à la Ferme expérimentale de Brandon.

Sa persistance.

Un champ de cette graminée à la ferme expérimentale ensemencé au printemps de 1893, a porté chaque année depuis des récoltes de foin; la moyenne des quatre premières récoltes a été de 1½ à 2½ par acre; l'année passée (cinquième récolte) les plantes ont poussé très peu de tiges et la pousse ne valait guère la peine d'être fauchée mais a fait un assez bon pâturage; la forte chute de pluie de cette année-ci a fait revivre les plantes et nous avons fauché plus de deux tonnes de foin par acre.

Comment semer.

Nous avons semé le brome inerme de trois manières à la ferme expérimentale.

1° Nous avons semé la graine à la volée à la main avec du grain, de préférence avec du blé, ceci juste avant ou juste après la semaille du grain, de manière que les deux semences ont été enterrées par un seul hersage; afin d'éviter d'enterrer la graine du brome trop profondément il ne faut pas la semer dans un terrain labouré avant qu'il ait été hersé au moins une fois.

Le désavantage qu'il y a à semer le brome avec du grain, c'est que, s'il arrivait une sécheresse, le grain poussant plus fortement absorberait toute l'humidité, et les petites plantes de brome périraient, et, si d'autre part la saison était humide ou la terre forte, le grain verserait et étoufferait le brome.

2° Il vaut mieux, comme on le fait généralement, semer le brome sur chaume labouré au printemps au mois de mai ou aux premiers jours de juin; il lèvera en même temps des mauvaises herbes et du grain adventice, mais on les fauchera avant qu'ils montent à graine sans que le jeune brome en souffre; la seule objection à cette manière de faire est qu'en dépit de toutes les précautions il échappera quelques-unes des mauvaises herbes de petite taille qui monteront ensuite à graine, et l'année suivante il y aura plus ou moins de mauvaises herbes parmi le brome.

3° Dans les fermes où le vent ne fait pas voyager le sol il vaut mieux préparer le terrain comme pour jachère d'été en labourant en mai ou au commencement de juin, puis hersant ou binant jusque vers le 15 juillet, où l'on peut semer et enterrer la graine par un hersage; la graine germera aussitôt dans le terrain humide jachéré et les jeunes plantes seront bien établies avant l'hiver; si l'on a biné soigneusement, le sol superficiel sera tout à fait propre de mauvaises herbes, ainsi que la récolte de brome l'année suivante; c'est une excellente manière de faire quand on veut récolter la graine, qui sera ainsi la plupart du temps pure et propre.

Dans les sols qui sont exposés à être charriés par le vent, on ne peut recommander cette manière de faire, car le sol bien travaillé offre davantage de prise au vent, et la graine se trouverait exposée ou emportée.

Il suffit de 15 à 18 livres de graine de semence à l'acre pour obtenir une bonne récolte; quand on sème ainsi les plantes ne sont pas trop drues et les deux ou trois premières années on peut faucher de fortes récoltes de foin, et si ensuite le brome devient trop dru on peut le faire pâturer.

Production de la graine.

Le brome inerme produit une grande quantité de graine qui pèse 14 livres le boisseau; le rendement en graine d'un champ de 4 acres ½ a été de 511 livres par acre.

L'été passé plusieurs visiteurs à la ferme venus des Etats-Unis ont exprimé leur surprise de voir la belle récolte de graine produite ici, et ont dit qu'on trouverait un débouché presque illimité dans leur pays pour cette graine, car on ne peut l'y produire au même degré de perfection. Nous trouvons ici que la production d'une récolte de graine diminue sensiblement le rendement en foin l'année suivante, mais ne paraît pas nuire au brome pour le pâturage.

Son extirpation.

En raison des nombreuses ramifications des racines du brome inerme, on a exprimé la crainte qu'il ne se propage et ne devienne une mauvaise herbe. Depuis

six ans que nous le cultivons, aucune des plantes ne s'est étendue, et, dans une parcelle défoncée peu profondément aussitôt après la fenaison et dont les billons ont été retournés cet automne, nous avons trouvé que le gazon était bien pourri et que toutes les plantes paraissaient être tuées; dans un champ, toutefois, où nous avions laissé mûrir la graine et que nous avons labouré tard en août, le gazon n'était pas bien pourri quand il a été retourné cet automne et beaucoup de plantes étaient toutes vertes.

Afin d'extirper complètement cette plante il faut défoncer de bonne heure, puis retourner les billons en temps voulu.

Le tableau suivant indique les rendements du brome inerme depuis le premier semis (1892 excepté) avec le caractère du sol, la superficie, etc.

Date.	Rendement en foin.		Récolte.	Age du brome.	Situation.	Sol.	Semé.	Superficie.
	tonn.	lb.						
1891......	2	1,105	1e.	2 ans..	Vallée.........	Terre franche noire..	Avec grain.......	$\frac{1}{10}$ acre.
1893...	1	333	3e	4 " ..	"	" ..	"	$\frac{1}{10}$ "
1894	..	1,668	4e.	5 " ..	"	" ..	"	$\frac{1}{10}$ "
1895.	1	950	2e.	3 " ..	Terrain ondulé..	Sablo-argileux	Sur jachère.......	$1\frac{1}{2}$ "
1896......	2	80	2e.	3 " ..	Coteau.........	"	Avec grain.......	$1\frac{1}{4}$ "
1896......	2	359	5e.	6 " ..	Vallée..........	Terre franche noire..	"	$\frac{1}{10}$ "
1896......	1	1,252	2e.	3 " ..	Terrain ondulé..	Très graveleux......	"	$3\frac{1}{4}$ "

PRODUCTION DE GRAINE DE MILLET DES OISEAUX.

On apporte chaque année dans la province une quantité considérable de graine de millet des oiseaux (Hungarian grass), et cette graine contient souvent plus ou moins de graines de mauvaises herbes. Nous en avons ensemencé deux parcelles d'essai de $\frac{1}{10}$ d'acre afin de voir si l'on pourrait avec avantage en produire la graine dans ce climat.

Nous avons ensemensé ces parcelles le 27 mai à raison de 23 livres de graine à l'acre à l'aide d'un semoir à grain. Une des parcelles fauchée le 12 août a produit 4 tonnes 1,250 livres de foin par acre; l'autre parcelle a été fauchée pour graine après la première gelée, mais n'a donné que 250 livres par acre de graine très légère. La saison a été cette année trop courte pour que des plantes venues de graine importées et semées le 27 mai pussent avoir leur graine mûre. La graine pourrait peut-être mûrir si les plantes provenaient de graine récoltée ici; il peut aussi y avoir avantage à semer plus tôt. Nous ferons probablement de nouvelles expériences du même genre.

DISTRIBUTION DE GRAINES DE GRAMINÉES.

L'intérêt dans la culture des graminées fourragères va rapidement en croissant parmi les cultivateurs, et l'année passée nous n'avons pu satisfaire à toutes les demandes d'échantillons de graines. Nous avons expédié 261 sacs de 1 lb. de graine, de trois des espèces indigènes les plus promettantes, et de brome inerme. Nous avons la saison passée recueilli une plus grande quantité de graine, qui suffira probablement pour en fournir à tous ceux qui désireront faire l'essai de ces graminées.

ESSAIS DE MAIS.

Les pluies abondantes et la température élevée de la saison passée ont été favorables à la végétation du maïs-fourrage et le rendement a été satisfaisant; plusieurs variétés avaient presque atteint la maturité avant les fortes gelées. Nous avons eu

cette année des plantes énormes surtout des variétés connues sous les noms de Cuban giant (Géant cubain) et Early Mastodon (Mastodonte précoce), qui ont atteint une hauteur de dix pieds. Mais toutes ces grandes variétés du type Dent sont beaucoup trop tardives pour ce climat-ci, et des variétés plus petites et plus précoces auraient une bien plus grande valeur.

Le North Dakota Flint, comme nous l'avons cultivé ici a l'amande jaune; il s'est beaucoup vendu dans la province d'une autre variété portant le même nom, mais dont l'amande est blanche, et, à juger d'après l'expérience de cette année, cette variété paraît inférieure à la variété jaune, le rendement de fourrage ayant été de près de cinq tonnes de moins par acre, et elle ne mûrit pas plus tôt.

Maïs—essai de variétés.

Toutes ont été semées après millet, sans fumure; le sol était une riche terre sablo-argileuse semé le 23 mai avec un semoir recouvreur, en rayons espacés de 3 pieds et les plantes d'un pied dans le rayon, aussi en buttes espacés de 3 pieds en tous sens; maintenu propre par la houe à un cheval. Un rang a été récolté le 19 août et pesé aussitôt après; dans le but de nous assurer jusqu'à quel point les variétés mûriraient, nous avons laissé l'autre rang sur pied onze jours de plus et alors de fortes gelées l'ont tué. Comme le temps est resté frais pendant ces onze jours, la pousse a été très faible. Le rendement par acre a été calculé dans chaque cas d'après le poids de deux rangs ayant chacun 66 pieds de long.

Variété de maïs.	Type.	Hauteur.	Tiges.	Barbes (épis mâles).	Soies. (épis femelles).	Laiteux-aqueux.	Etat à la coupe.	Poids par acre, en rangs.		Poids par acre, en buttes.	
		pcs.						tons.	lbs.	tons.	lbs.
Angel of Midnight.	Flint jaune..	106	Feuillues....	3 août.	7 août.	14 août.	Lait.-aq..	36	600	24	1500
Longfellow.......	"	87	" ...	30 juill.	6 "	15 "	" ..	30	500	27	1000
Pearce's Prolific...	"	101	" ...	31 "	10 "	15 "	" ..	26	800	23	200
North Dakota Yellow.	"	98	" ...	30 "	4 "	10 "	Lait. av..	26	800	23	1300
Canada White Flint.	Flint blanc..	110	Très feuill..	31 "	6 "	20 "	Lait.-aq..	24	1500	26	800
Leaming..........	Dent.	105	Assez feuill.	10 août.	1er sept.	....	Barbes...	24	400	26	800
Thoroughbred White Flint.	Flint blanc..	103	Très " .	4 "	1er "	......	" ...	24	400	19	600
Pride of the North.	Dent jaune..	100	Peu " .	10 "	....	....	" ...	23	200	22	
Red Cob Ensilage.	" blanc..	100	Feuillues....	15 "	1er sept.	....	" ...	23	200	27	1000
Sanford..........	Flint.......	102	" ...	31 juill.	4 août.	15 août.	Lait.-aq..	23	200	24	400
King of the Earliest.	Dent.......	103	Assez feuill.	31 "	4 "	11 "	Lait. av..	22		25	600
Mitchells Extra Early.	Flint blanc..	72	Très " .	20 "	25 juill.	4 "	" ..	21	900	22	
Early Huron Dent.	Dent rouge et jaune...	103	Très peu feuillues.	31 "	7 août.	16 "	Lait.-aq..	21	900	26	800
North Dakota White.	Flint blanc..	80	Feuillues....	25 "	31 juill.	4 "	Lait. av..	21	900	24	400
Country Gentleman	Dent "	85	"	10 août.	1er sept.	....	Barbes...	20	1800	17	1200
Cuban Giant	....	113	Très feuilues	10 "	17 août.	....	Soies.....	20	1800	28	1200
Giant Prolific Ensilage.	....	102	Peu " .	7 "	1er sept.	....	Barbes...	19	1600	24	1500
Mammoth 8-rowed Flint.	Flint jaune..	100	Assez feuill.	3 "	7 août.	16 août.	Lait.-aq..	19	500	19	1600
Compton's Early..	"	107	Feuillues....	1 "	6 "	15 "	" ..	19	500	26	800
Champion White Pearl.	Dent blanc..	100	Assez feuill.	5 "	1er sept.	....	Barbes...	18	1400	26	800
Early Mastodon ..	Dent.	115	Très " .	10 "	17 août.	....	Soies.....	18	1400	22	1100
White Cap Yellow Dent.	Dent jaune..	103	Feuillues....	4 "	11 "	17 août.	Lait.-aq..	16	1000	28	1200
New White Cap Yellow Dent.	"	100	Peu feuillues	1 "	16 "	25 "	" ..	15	800	22	

Maïs-fourrage semé dru et clair.

Certains cultivateurs ont l'impression qu'il faut semer le maïs-fourrage dru afin d'en obtenir les meilleurs résultats.

Dans le but d'expérimenter à cet égard nous avons ensemencé deux parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre de North Dakota Yellow Flint avec un semoir à blé Superior dans un des cas, nous avons laissé tous les entonnoirs ouverts, espaçant les rayons de 7 pouces et les plantes de 3 à 6 pouces dans le rang. En ensemençant l'autre parcelle, nous avons fermé assez d'entonnoirs pour espacer les rangs de 3 pieds, et les plantes ont été éclaircies de manière à être à neuf pouces les unes des autres dans le rang. Le fourrage sur la parcelle ensemencée dru était succulent et il s'y est peu formé d'épis; tandis que dans celle semée clair il s'est formée un grand nombre d'épis bien mûrs et le fourrage a été d'excellente qualité.

Variété de maïs.	Espacement des rayons.	Intervalle entre les plantes.	Hauteur.	Rendement par acre.		Fourrage.
		pouces.	pieds.	tonn.	lb.	
North Dakota Flint. ...	3 pieds	9 à 10	7 à 9	20	00	Bien mûri, vert foncé.
" "	7 pouces ...	3 à 6	5 à 6	19	250	Très succulent et étiolé.

Outre les parcelles d'essai de maïs, nous avons ensemencé un grand champ de North Dakota Flint, après blé dans une terre franche noire, forte, légèrement inclinée vers le midi.

La terre a été labourée au printemps et bien hersée; le maïs a ensuite été semé en rayons espacés de 3 pieds avec un semoir à blé Superior, l'orifice de tous les entonnoirs non employés étant fermé par un sac vide; nous avons employé un peu moins d'un demi-boisseau de semence à l'acre, ce qui a donné des plantes d'égale hauteur espacées de 4 à 9 pouces; le terrain a été hersé avant et après la levée des plantes, le résultat en a été qu'il a fallu très peu de travail manuel pour l'entretenir propre et que nous avons récolté plus de 20 tonnes de fourrage vert par acre à l'état laiteux avancé. Comme une grande quantité avait 9 pieds de hauteur et était difficile à couper avec la lieuse, nous avons tout coupé avec des faucilles et l'avons laissé sur place en faisceaux peu serrés, prêts à être portés (une fois flétris) au silo ou à la meule pour être mêlé avec de la paille pour fourrage sec.

Résumé.

Après plusieurs années d'expérience je suis affermi dans l'opinion que le maïs est une des plantes fourragères qui conviennent le mieux à l'ouest du Manitoba; mais pour obtenir les meilleurs résultats, il faut se souvenir des points suivants:

1° Il faut choisir pour le maïs un terrain naturellement chaud et ondulé.

2° La variété de semence employée doit être à maturation hâtive et très feuillue.

3° Les binages doivent être propres et autant que possible se faire quand les plantes de maïs sont très petites puis juste à mesure que les mauvaises herbes lèvent.

4° La récolte doit être faite avant les fortes gelées et comme peu de cultivateurs veulent abandonner la moisson du blé quand elle est une fois commencée nous avons trouvé à propos de conseiller de couper le maïs avant de commencer la moisson du blé même s'il faut couper le maïs avant qu'il soit bien mûr.

Silos.

La récolte de fourrage en 1895 avait beaucoup souffert par la gelée, les tiges ayant péri jusqu'à 3 pieds du sol (voir page 302, Rapport annuel pour 1895) et nous avions éprouvé quelque inquiétude quant à la qualité de l'ensilage obtenu; le maïs avait été

haché un jour ou deux après la gelée, lié en gerbes; nous l'avions laissé flétrir pendant plus d'une semaine et ensuite l'avions passé au hache-paille puis ensilé. En ouvrant les silos en décembre nous trouvâmes l'ensilage excellent et très peu ou point inférieur à celui fait avec le maïs non gelé.

Nous avons laissé quelques rangs de maïs sur pied pendant quelques jours après la gelée jusqu'à ce que les tiges fussent blanchies et ensuite nous les avions coupées; celles-ci étaient presque dépourvues de sève et de goût et le bétail ne les aimait pas. Il paraîtrait d'après ceci qu'après une gelée le maïs gelé devrait être coupé aussitôt que possible.

Nous avons cette année semé moins de maïs que d'habitude et nous avons rempli le fond des silos d'un mélange d'avoine et de pois, fauchés au moment de la floraison puis un peu fané, passé au hache-paille et ensilé; ce mélange étant assez volumineux, nous avons entassé dessus du maïs vert pour donner la pression nécessaire; les silos n'ont pas encore été ouverts, mais cet hiver nous prendrons note de la qualité de cet ensilage, et nous publierons les résultats dans le prochain rapport. L'avoine et les pois venaient d'un terrain trop bas et trop humide pour le maïs, et qui ne pourrait pas sécher assez tôt pour qu'on pût y semer du grain. Une partie de la récolte a été séchée et mise en meules et nous l'essayerons également pour l'alimentation des bestiaux. Le champ en question a produit 3 tonnes 1,770 livres de foin sec par acre.

PLANTES-RACINES.

L'année a été très favorable à toutes les plantes-racines, et les rendements ont été les plus élevés que nous ayons jamais eus à la ferme.

Nous avons adopté à cette ferme le procédé peu commun qui consiste à semer les plantes-racines dans le même terrain pendant plusieurs années de suite. Nous changeons l'espèce chaque année; ainsi les navets succèdent aux carottes et les betteraves aux navets; mais tout le champ est en racines depuis trois ans.

Cette méthode réduit au minimun le travail du nettoyage des terres et nous évitons la verse ordinaire des grains qui succèdent aux racines.

Il y a sans doute quelques objections à faire ainsi, mais nos récoltes n'ont fait que croître d'année en année, et la terre est maintenant si bien débarrassée de graines de mauvaises herbes, qu'il suffit de très peu de travail pour la maintenir propre.

Vers la fin de l'automne de 1894 nous avons profondément enfoui par un labour environ vingt tonnes de fumier bien consommé. L'année dernière nous n'avons pas fumé du tout.

Les insectes n'ont fait aucun dégât pendant la dernière saison; bien que les cultivateurs des environs se plaignent tous les ans des ravages des vers gris, ces insectes ne nous ont causé aucun ennui depuis que nous enlevons tous les débris et labourons profondément en automne.

A très peu d'exceptions près, ce sont les parcelles les premières ensemencées qui ont donné les plus forts rendements et nous pouvons en toute sûreté conseiller de semer ici toutes les plantes-racines déjà en mai aussitôt que les gelées ne seront plus à craindre.

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons cette saison semé à deux dates différentes quinze variétés de navets; le terrain avait été précédemment en carottes. Le terrain avait été labouré profondement en automne. Le sol était une riche terre sablo-argileuse. Nous avons estimé la récolte d'après le produit de deux rangs chacun de soixante-six pieds de longueur. Les racines sont de bonne qualité et exemptes de pourriture.

Les premiers semis ont eu lieu le 18 mai, les seconds le 25 mai; l'arrachage des deux le 8 octobre.

NAVETS—Essai de variétés.

Variété de navet.	Rendement par acre.							
	1er semis.				2e semis.			
	tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Hartley's Bronze	31	700	1045		19	808	646	48
Purple Top (notre graine)	31	304	1038	24				
Perfection	28	1420	957		23	728	778	48
Prize Winner	27	1968	932	48	18	1488	624	48
East Lothian	26	1724	895	24	16	208	536	48
Purple Top Swede (Collet violet)	26	1460	891		16	472	541	12
Skirvings	25	1876	864	36	25	1480	858	
Mammoth Clyde	25	556	842	36	25	160	836	
Selected Champion	22	1012	750	12	19	280	638	
Sutton's Champion	21	1296	721	36	19	280	638	
Giant King	20	1976	699	36	17	320	572	
Carter's Elephant	19	940	649		16	1528	558	48
Jumbo ou Monarch	19	148	635	48	16	1792	563	12
Marquis of Lorne	18	1092	618	12	18	960	616	
Prize Purple Top	17	1640	594		18	1224	620	24

	boiss.	lb.
Rendement moyen de tous les semis du 18 mai, par acre	866	48
" " 25 " "	694	31

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

La forte récolte de 1895 a été dépassée cette année et la qualité a aussi été bonne, Nous avons essayé quatorze variétés de betteraves, semées partie le 16 mai. partie le 1er juin; la récotte a été faite le 3 octobre. Le terrain avait été auparavant en navets, le sol était une riche terre sablo-argileuse, qui avait été profondément labourée en automne. La graine a été semée en rayons à plat espacés de 30 pouces, et les rendements ont été estimés d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

Variété de betterave fourragère.	Rendement par acre.							
	1er semis.				2e semis.			
	tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Mammoth Long Red (Webb)	52	1600	1760		34	1168	1152	48
Golden Tankard (Gobelet doré)	45	1080	1518		32	416	1073	36
Giant Yellow Intermediate	43	1648	1460	48	33	792	1113	12
Gate Post	43	1120	1452		34	640	1144	
Mammoth Long Red (Steele)	43	1120	1452		35	1016	1183	36
Champion Yellow Globe	41	1688	1394	48	28	1288	954	49
Yellow Intermediate (mi-l. jaune)	38	1616	1293	36	21	1824	730	24
Canadian Giant (Géante du Canada)	37	960	1249	[illegible]	34	112	1135	12
Giant Yellow Globe (Gl. jaune gé.)	37	184	1236	24	26	1064	884	24
Mammoth Long Red (Evans)	36	1920	1232		32	1208	1086	48
Red Oval Globe (Gl. ovale rouge)	32	680	1078		26	272	871	12
Golden Fleshed Tankard	31	1888	1064	48	27	1176	919	36
Warden Orange Globe	30	720	1012		26	1328	888	48
Red Fleshed Tankard	29	1664	994	24	14	1832	497	12

	boiss.	lb.
Rendement moyen de tous les semis du 16 mai, par acre	1,299	53
" " 1er juin "	973	58

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons essayé quatorze variétés de carottes. Le sol était une riche terre sablo-argileuse qui avait été labourée profondément. La récolte précédente avait été de navets. La graine a été semée en rayons plats espacés de 18 pouces dans les premières parcelles, le 16 mai, dans les secondes le 2 juin et l'arrachage de toutes les parcelles a eu lieu le 5 octobre.

Les rendements par acre ont été calculés d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

CAROTTES—Essai de variétés.

Variété de carotte.	Rendement par acre.							
	1er semis.				2e semis.			
	tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Early Gem (Joyau hâtive)	27	1880	931	20	18	1400	623	20
Iverson's Champion	25	380	839	40	20	480	674	40
Voges blanche courte géante	24	1500	825	..	20	1800	696	40
Blanche mi-longue améliorée	24	1280	821	20	20	40	669	20
Guérande ou Cœur de bœuf	24	620	810	20	21	1560	726	..
Blanche de Belgique	23	860	781	..	16	1000	550	..
Blanche mi-longue Mammouth	22	1980	766	20	16	1000	550	..
Chantenay	22	440	740	40	13	400	440	..
Jaune mi-longue	21	1120	718	40	21	240	704	..
Ecarlate "	20	1800	696	40	12	200	403	20
Blanche courte améliorée	19	500	641	40	16	1880	564	40
Longue Orange ou Surrey	18	300	605	..	16	1880	564	40
Carter's Orange Giant	17	1200	586	40	11	440	374	..
Altringham écarlate longue	13	1060	451	..	13	840	447	20

	boiss.	lb.
Rendement moyen de tous les semis du 16 mai, par acre	729	40
" " 2 juin "	570	34

ESSAIS DE BETTERAVES À SUCRE.

Les rendements ci-dessous ont été obtenus de semis de betteraves à sucre à deux dates différentes dans riche terre sablo-argileuse ayant reçu même traitement que les parcelles de betteraves fourragères. Les premières parcelles ont été ensemencées le 16 mai les secondes le 1er juin.

Toutes ont été arrachées le 30 octobre; le rendement par acre a été calculé d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

BETTERAVES À SUCRE—Essai de variétés.

Variété de betterave à sucre.	Rendement par acre.							
	1er semis.				2e semis.			
	tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
A sucre de Lane	31	1096	1051	36	23	728	778	48
Electorale d'Autriche	29	344	972	24	20	1184	686	24
Vilmorin améliorée	18	1224	620	24	20	1448	690	48

	boiss.	lb.
Rendement moyen de tous les semis du 16 mai, par acre	881	28
" " 1er juin "	718	40

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Les conditions météorologiques qui ont été favorables aux plantes-racines l'ont été également aux pommes de terre; aussi la récolte a été abondante et, de plus, elle a exigé beaucoup moins de travail manuel que d'ordinaire.

Le terrain qui leur a été consacré était en millet l'année dernière; dès qu'il fut sec, au printemps, il fut profondément labouré, puis hersé plusieurs fois à 8 ou 10 jours d'intervalles de manière à tuer les mauvaises herbes. Le 21 mai, le terrain fut de nouveau labouré, mais légèrement, et les tubercules, coupés en tronçons à deux ou trois yeux, furent plantés de 3 en 3 sillons. Après cette opération, le terrain a été hersé aussi souvent que les mauvaises herbes reparaissaient jusqu'à ce que les plantes ont atteint 4 pouces de hauteur; tout sarclage a ainsi été inutile, et le terrain a été tout à fait propre de mauvaises herbes toute la saison.

Notre province est bien connue pour l'abondance et la qualité de ses pommes de terre; le sol ordinaire des "prairies" dans presque tous les districts est bien adapté à la culture de ce légume; aussi peut-on, à mon avis, si l'on donne attention à quelques points importants, produire les pommes de terre dans notre province, meilleur marché que dans toute autre partie du pays. Plusieurs années d'expériences me font penser que l'abondance et la qualité de ces récoltes dépendent surtout des quelques conditions, ci-après:

1° Choisir une riche terre franche noire bien drainée.

2° Ne planter que des variétés hâtives à fécondité reconnue.

3° Planter aussitôt que possible après le 20 mai, afin d'avoir une saison aussi longue que possible.

4° Détruire les mauvaises herbes jeunes, par le hersage, qui non seulement tue les herbes, mais forme aussi une couche de terre meuble qui empêche que la sécheresse ne nuise.

Cette année-ci, nous en avons planté 84 variétés, dont plusieurs nouvelles. Il est à remarquer que plusieurs des variétés en tête de la liste de cette année-ci avaient aussi beaucoup produit l'année d'avant, Pearce's Extra Early (Extra hâtive de Pearce) occupant le premier rang dans les deux listes; c'est une excellente variété à tous égards et qui mérite d'être plus généralement plantée.

Nous n'avons point trouvé de pommes de terre pourries dans aucune des parcelles et à peine quelques-unes galeuses.

Toutes ces variétés ont été plantées le 21 mai dans une terre sablo-argileuse noire, sans fumure, et arrachées le 9 septembre. Dans chaque cas, le rendement par acre a été calculé d'après le produit d'un rang de 66 pieds de longueur.

Pommes de terre—Essai de variétés.

Variété de pomme de terre.	Pousse	Mûres.	Tubercule.		Rendement par acre. Total.		Ven-dables.		Non vendables.		Forme et couleur.
					boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Pearce's Extra Early.	Luxuriante. ...	1 sept....	Gros ...	Bon, farineux.	601	20	594	..	7	20	Ovale, rose clair.
Rural Blush..........	Très lux..	Tardive ..	" ..	" .	531	40	513	20	18	20	" "
Early Sunrise	Assez lux.	1 sept....	" ..	Assez bon	517	.	484	..	33	..	" "
Early Norther........	Luxur....	15 " ...	" ..	"	513	20	506	..	7	20	" rose foncé.
Early Puritan........	Très lux..	Tardive ..	" ..	Bon, farineux.	506	.	476	40	29	20	Rond, blanc.
I. X. L.............	" ..	" ..	" ..	" .	502	20	465	40	36	40	" rose clair.
Pearce's Prize Winner	Assez lux.	15 sept....	" ..	" .	498	40	462	..	36	40	Ovale, blanc.
Early White Prize...	" .	1 " ...	" ..	Hum., assez b.	487	40	454	40	33	..	" "
Irish Daisy	Très lux..	Tardive ..	" ..	Un peu humide	484	..	447	20	36	40	Rond, blanc.
World's Fair........	" ..	" ..	" ..	Bon, farineux.	484	..	425	20	58	40	" "
Everett.............	Assez lux.	15 sept....	" ..	" ..	480	20	465	40	14	40	" rose.
Polaris.............	Luxur....	15 " ...	" ..	Humide	473	..	451	..	22	..	Ovale,

POMMES DE TERRES—Essai de variétés—*Suite.*

Variété de pomme de terre.	Pousse	Mûres.	Tubercule.		Rendement par acre. Total. boiss.	lb.	Vendables. boiss.	lb.	Non vendables. boiss.	lb.	Forme et couleur.
White Beauty.......	Assez lux.	1 sept...	Gros....	Bon, farineux.	469	20	451	..	18	20	Ovale, blanc.
Pride of the Market..	Très lux..	Tr. tardive	" ..	" ..	469	20	458	20	11	..	" "
Flemish Beauty Seedling...............	" ..	" ..	" ...	" ..	465	40	454	40	11	..	" rose clair.
Clarke's nº 1........	" ..	" ..	"	" ..	458	20	447	20	11	..	" "
Daisy..............	Assez lux.	1 sept....	"	" ..	458	20	440	..	18	20	" "
Beauty of Hebron...	Très lux..	15 " ...	"	" ..	454	40	429	.	25	40	" "
Empire State........	" ..	Tr. tardive	"	Assez bon.....	454	40	432	40	22	..	Rond, blanc.
Late Puritan.........	" ..	" ..	" ...	" ...	454	40	440	..	14	40	Ovale, "
Wonder of the World.	Luxur....	1 sept....	"	Bon, farineux.	447	20	436	20	11	..	Ovale, rose clair.
Money Maker........	"	15 " ..	"	" ..	440	..	......		....		" blanc.
Carman nº 1.........	Très lux..	Tr. tardive	"	" ..	440	..	421	40	18	20	
Lizzie's Pride........	Luxur....	15 sept....	"	" ..	436	20	421	40	14	40	
Great Divide.........	" .	15 " ..	" ...	" ..	436	20	399	40	36	40	" "
Early Gem..........	Faible....	15 " ..	" ...	Jaune, humide	429	..	410	40	18	20	" rose clair.
New Queen..........	Luxur....	1 " ..	"	Assez bon	421	40	403	20	18	20	" "
Lee's Favourite......	Assez lux.	1 " ..	"	Bon, farineux.	418	..	403	20	14	40	" "
Lightning Express...	Très lux..	Tardive ..	" ...	" ..	410	40	388	40	22	..	
State of Maine	" ..	" ..	" ...	Assez bon	410	40	392	20	18	20	Rond, blanc.
London.............	Assez lux.	1 sept....	"	Bon, farineux.	399	40	392	20	7	20	" rose clair.
Crown Jewel	" .	28 août...	"	" ..	396	..	381	20	14	40	Ovale, "
Chicago Market.....	" .	1 sept....	"	Supérieur ...	396	..	385	..	11	..	" blanc.
Hale's Champion	Luxur....	15 " ..	"	Bon, farineux.	396	..	385	..	11	..	
Queen of the Valley..	" .	Tardive .	"	" ..	396	..	385	..	11	..	Rond, rose foncé.
Reading Giant	Assez lux.	15 sept....	"	Hum., pauvre.	385	..	366	40	18	20	" rose tr. "
Chas. Downing.......	" .	1 " ..	"	Bon, farineux.	381	20	366	40	14	40	Ovale, blanc.
Early Six Weeks	Faible ...	20 août...	Moyen .	Assez bon	377	40	366	40	11	..	Rond, rose foncé.
Thorburn............	Assez lux.	1 sept....	Gros ...	"	377	40	370	20	7	20	Ovale, "
Northern Spy........	Luxur....	Tr. tardive	"	Bon, farineux.	377	40	366	40	11	..	" "
Earliest of all........	Moyenne..	1 sept....	"	" ..	377	40	366	40	11	..	" rose clair.
Brownell's Winner...	Très lux..	Tardive...	"	Assez bon	374	..	366	40	7	20	" "
Blue Nose...........	Luxur....	15 sept....	Moyen .	Petit, humide.	370	20	348	20	22	..	Rond, violet.
McKenzie..........	Assez lux.	15 " ..	Gros ...	Supérieur	370	20	359	20	11	..	" blanc.
Early Harvest.......	"	25 août...	"	"	366	40	359	20	7	20	Ovale, "
Delaware............	Très lux..	Tr. tardive	"	Humide......	366	40	359	20	7	20	" "
Early Rose..........	Assez lux.	15 sept....	"	Bon, farineux.	366	40	359	20	7	20	" rose clair.
General Gordon	Luxur....	15 " ..	Moyen .	" ..	363	..	352	..	11	..	" rose foncé.
Maggie Murphy.....	Assez lux.	15 " ..	Gros ...	" ..	363	..	.....		......		Rond "
Prize Taker..........	Très lux..	15 " ..	"	" ..	359	20	352	..	7	20	Ovale, "
Variété nouv. nº 1....	Luxur....	15 " ..	"	Humide......	355	40	293	20	62	20	" rose clair.
Early Ohio	Faible....	20 août...	"	Très supérieur	355	40	344	40	11	..	Rond, rose foncé.
Burnaby Seedling....	Assez lux.	15 sept....	"	Bon, farineux	348	20	333	40	14	40	Ovale, rose clair.
Rochester Rose......	Luxur....	1 " ..	"	Humide, jaune	344	40	333	40	11	..	" "
American Wonder...	" .	15 " ..	"	" .	344	40	333	40	11	..	" blanc.
Troy Seedling........	Assez lux.	Tardive .	"	Bon, farineux.	344	..	330	..	14	40	Rond, "
Vanier	Très lux..	15 sept....	"	" ..	344	40	333	40	11	..	Ovale, rose foncé.
Dreer's Standard ...	" ..	Tr. tardive	"	Assez bon	344	40	.. .		.....		" blanc.
Sharpe's Seedling....	Assez lux.	1 sept....	"	Supérieur ...	341	..	330	..	11	..	" rose clair.
Monroe County	" .	Tardive ..	"	"	341	..	330	..	11	..	" " foncé.
Semis nº 230.........	" .	1 sept....	"	"	341	..	326	20	14	40	Rond, blanc.
Record	Luxur....	Tr. tardive	Moyen .	Assez bon	333	40	289	40	44	..	" "
Pride of the Table...	Assez lux.	Tardive ..	Gros ...	Bon, farineux.	330	..	322	40	7	20	" rose tr. f.
Burpee's Extra Early.	" .	25 août...	"	" ..	330	..	319	..	11	..	Ovale, rose clair.
Stourbridge Glory ...	Très lux..	Tr. tardive	"	Jaune, farin...	326	20	293	20	33	..	" blanc.
Ideal...............	Assez lux.	15 sept....	"	Assez bon	326	20	315	20	11	..	" rose foncé.
Freeman............	" .	1 " ..	" ...	Hum., assez b.	322	40	311	40	11	..	Rond, blanc.
Victor Rose..........	" .	15 " ..	"	" pauvre.	319	..	311	40	7	20	
Green Mountain.....	Luxur....	Tardive ..	"	Bon, farineux.	311	40	300	40	11	..	" "
American Giant......	" .	" ..	"	Assez b., farin.	308	..	293	20	14	40	Ovale "
Algoma nº 1........	Faible....	25 août...	"	Supérieur	297	..	289	40	7	20	Rond, rose foncé.
Satisfaction.........	Luxur....	Tr. tardive	"	Bon, farineux.	293	20	282	20	11	..	Ovale, blanc.
Hopeful.............	" .	Tardive ..	"	....	282	20	275	..	7	20	" "
Dakota Red.........	" .	Tr. tardive	" .	Humide......	278	40	271	20	7	20	
Semis nº 7..........	" .	" .	Petit...	" foncé..	275	..	267	40	7	20	Rond, rose foncé.

POMMES DE TERRE—Essai de variétés—*Fin*.

Variété de pomme de terre.	Pousse	Mûres.	Tubercule.		Rendement par acre. Total.		Ven-dables.		Non vendables.		Forme et couleur.
					boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Harbinger	Assez lux.	1 sept.	Gros	Assez b., strié.	275	..	267	40	7	20	Ovale, rose clair.
Brown's Rot Proof	Luxur	Tardive	Moyen	Humide "	275	..	267	40	7	20	Rond, " foncé.
Seattle	Assez lux.	15 sept.	Gros	Bon	267	40	238	20	29	20	
Orphans	"	Tardive	Moyen	Un peu humide	242	..	132		110	..	Ovale, blanc.
Russell's Seedling	Faible	"	"	Bon, farineux.	242	..	183	20	58	40	Rond, "
Peerless Junior	"	Tr. tardive	Gros	Assez b., hum.	242	..	238	20	3	40	
Vick's Extra Early	"	"	"	"	201	40	183	20	18	20	
Table King	"	Tardive	Moyen	....	201	40	183	20	18	20	" "
Semis n° 214	"	25 août	"	Assez bon	201	40	183	20	18	20	" "

RENDEMENT MOYEN DES POMMES DE TERRE PENDANT QUATRE ANS.

En se rapportant à mon rapport de l'an dernier (p. 308) on verra que la moyenne pour les 3 années précédentes ne diffère guère de celle indiquée ci-dessus pour 4 années.

Il est évident que bon nombre de variétés valent l'Early rose en qualité et la dépassent en fécondité ; de plus, les rapports de personnes qui en ont reçu de nous des plants confirment cette opinion.

Variété de pomme de terre.		Années d'essai.	Rendement moyen par acre.		Tubercule.
			boiss.	lb.	
Pearce's Prize Winner	Primée de Pearce	1893-94-95-96	323	25	Bon.
" Extra Early	Extra hâtive de Pearce	1893-94-95-96	318	57	"
Everett		1893-94-95-96	311	40	"
Polaris		1893-94-95-96	305	40	Assez bon.
Daisy		1893-94-95-96	286	55	Bon.
Early Puritan	Puritaine hâtive	1893-94-95-96	279	55	"
Lee's Favourite	Favorite de Lee	1893-94-95-96	277	45	"
Rural Blush		1893-94-95-96	277	42	Assez bon.
I. X. L.		1893-94-95-96	276	17	Pauvre.
Crown Jewel	Joyau de la couronne	1893-94-95-96	269	57	Bon.
Sharpe's Seedling	Semis de Sharpe	1893-94-95-96	268	..	"
Empire State		1893-94-95-96	267	30	Pauvre.
Early Sunrise	Sunrise hâtive	1893-94-95-96	264	35	Bon.
Northern Spy		1893-94-95-96	262	52	Assez bon.
Early Rose	Rose hâtive	1893-94-95-96	258	30	Bon.
State of Maine		1893-94-95-96	253	45	Assez bon.
Burpee's Extra Early	Extra hâtive de Burpee	1893-94-95-96	248	25	Bon.
Freeman		1893-94-95-96	242	50	Assez bon.
Clarke's No. 1	Clarke n° 1	1893-94-95-96	242	50	Bon.
Early Ohio	Ohio hâtive	1893-94-95-96	239	40	"
Dakota Red	Rouge du Dakota	1893-94-95-96	233	15	Assez bon.
Algoma		1893-94-95-96	230	32	Bon.
Beauty of Hebron		1893 — 95-96	215	45	"
Holborn Abundance		1893-94-95 —	206	20	Humide.

Essai de diverses grosseurs de tronçons de pommes de terre.

Cet essai a été fait pour déterminer la différence en quantité quand on plante les tubercules : 1° entiers ; 2° coupés en deux ; 3° coupés en quatre. Le tableau ci-dessous fait voir que les tubercules coupés en deux ont donné les meilleurs résultats. Les tubercules entiers ont tous donné des pommes de terre à peau très rude. Pour cet essai nous nous sommes servis de l'Early Ohio, l'une de nos variétés les plus hâtives.

Tubercule entier.					Coupé en deux.					Coupé en quatre.				
Arraché.	Mangeables.	Petits	Poids.		Arraché.	Mangeables.	Petits	Poids.		Arraché.	Mangeables.	Petits	Poids.	
			lb.	on.				lb.	on.				lb.	on.
15 juillet ...	7	8	1	4	15 juillet...	8	6	1	11	15 juillet...	6	0	1	4
22 "	6	1	2	0	22 " ...	7	2	1	1	22 " ...	8	1	1	10
29 "	4	3	1	11	29 " ...	10	1	3	13	29 " ...	6	0	2	14
5 août	8	3	3	6	5 août ...	10	4	3	12	5 août ...	6	3	3	7
12 "	11	6	5	0	12 " ...	5	3	3	2	12 " ...	5	5	3	4
20 "	9	2	5	0	20 " ...	6	4	4	4	20 " ...	6	0	4	0
Total.	45	23	18	5	Total....	46	20	18	11	Total....	37	9	16	7
Moyenne....	7½	3⅚	3	0⅚	Moyenne ..	7⅔	3⅓	3	1⅚	Moyenne...	6⅙	1 3/6	2	11⅚

BÉTAIL.

Le bétail de la ferme a été en bonne santé toute l'année, et il n'y a point eu de perte par la maladie.

Le troupeau actuel est composé comme suit:

Nom de l'animal.		Race.	Age.	Poids.
				lb.
Qu'Appelle Red Knight	taureau	Courtes-Cornes .	3 ans.......	1,980
Brandon Fashion	vache..........................	" ..	3 "	1,220
Fashion's Lady................	veau	" ..	1 mois	160
Rideau Chief	taureau	Ayrshire..	3 ans......	1,450
Dandy	vache...........................	"	7 "	1,140
Dandy Joe....................	veau mâle	"	7 mois......	600
Princess Leda 2e..............	vache..........................	Holstein........	7 ans......	1,400
Manitoba Prince..............	taureau	"	3 "	2,050
Leda of Brandon..............	génisse	"	2 "	1,270
Leda's Princess of Brandon....	veau	"	6 mois......	535
Duke of Eaton................	taureau	Angus sans corn.	3 ans.......	1,680
Lady Jane Grey...............	vache.	Améliorée	8 "	1,225
Topsey	"	"	4 "	1,000
Daisy	"	"	8 "	1,220
Pansy	"	"	2 "	1,130
Violet	génisse	" ..	10 mois	670
Jennie	"	"	8 "	560
Black Prince.................	bœuf	" ...	20 "	1,040
Fanny Fern...................	génisse	"	20 "	890

ALIMENTATION DE JEUNES BOEUFS.

On a nourri l'hiver dernier dans notre province un bien plus grand nombre de jeunes bœufs que d'ordinaire; sans parler des cultivateurs qui chacun en élèvent un petit nombre, certains d'entre eux se sont associés pour construire de grandes granges et cet hiver ils nourrissent de cinquante à cent têtes de bétail. Cela donne du travail à beaucoup d'ouvriers pendant la saison de chômage; c'est une source de revenu pour la province, et l'exportation annuelle de tant d'excellent bétail ne peut manquer d'appeler l'attention sur notre province comme un bon pays à bétail.

Comme beaucoup de cultivateurs du Manitoba doutent que les navets soient avantageux pour l'alimentation du bétail, nous avons cru utile de faire l'hiver dernier quelques expériences d'alimentation à cet égard. Pour cela nous avons acheté en décembre à des cultivateurs des environs quatre jeunes bœufs à 2 centins la livre poids vif; nous les avons revendus en mai à 3 centins la livre. Ces bœufs âgés de près de 3 ans étaient à sang de Courtes-Cornes, très également assortis et nous leur avons donné pendant 145 jours tout ce qu'ils ont voulu manger des rations suivantes sans en rien laisser.

PREMIER COUPLE DE BŒUFS.

Paille hachée	20 livres.
Navets hachés	40 "
Blé concassé	5 "
Orge concassée	2 "
Avoine concassée	3 "

SECOND COUPLE DE BŒUFS.

Paille hachée	20 livres.
Blé concassé	5 "
Orge concassée	2 "
Avoine concassée	3 "

Le poids total consommé pendant ces 147 jours et la valeur estimée de la nourriture sont comme suit:—

PREMIER COUPLE.

4,763 livres de paille hachée	$
175 boisseaux de navets à 5c. le boisseau	8 75
1,322 lb. de blé concassé à ⅔c. la livre	8 81
529 lb. d'orge concassée à ½c. la livre	2 94
797 lb. d'avoine concassée à ½c. la livre	3 98
	$ 24 18

SECOND COUPLE.

6,080 lb. de paille hachée	$
1,596 lb. de blé concassé à ⅔c. par lb	10 64
798 lb. d'orge concassée à ½c. la lb	3 99
1,064 lb., d avoine concassée à ½c. la lb	5 32
	$ 19 95

Résumé des résultats.	Prix d'achat, le couple.	Valeur de la nourriture consommée.	Prix de vente, le couple.	Bénéfice par couple.	Gain quotidien de chaque bœuf.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	lb. on.
Premier couple de bœufs, avec navets..........................	47 70	24 18	84 15	12 27	1 6
Second couple de bœufs, sans navets..........................	47 20	19 95	86 70	19 55	1 6

Il semble donc d'après cet essai, qu'au prix habituel du grain, l'alimentation aux navets est désavantageuse. Ceci est toutefois contraire à l'expérience de nourrisseurs habiles dans tout le pays ; aussi vaut-il mieux attendre des expériences plus nombreuses et plus prolongées avant d'accepter cette conclusion.

Comment maintenir la production du lait en automne.

On a dit quelquefois que cette province n'est pas propice pour la production du lait, par suite de la date hâtive en automne à laquelle les pâturages indigènes se dessèchent. Dans les districts où l'on dépend uniquement des graminées indigènes, la production du lait diminue très sensiblement après la première forte gelée; par exemple, le 3 septembre dernier nous avons eu 8 degrés de gel ; ce qui a bientôt fait sécher l'herbe, et la traite de nos quatre vaches est tombée graduellement de 116 livres le 7 à 88 livres le 20, c'est-à dire de plus de 2 livres par jour.

Le 20 nous avons mis les bêtes dans un champ jachéré, en partie ensemencé de grain tard en été et dans lequel il avait aussi poussé plus ou moins de grain adventice.

Dès la fin de la première quinzaine les deux livres étaient regagnées et au delà ; mais le pâturage sur jachère était clair et après que le bétail y eût été trois semaines, l'herbe devint courte, et nous mîmes les vaches dans un champ de brome inerme ensemencé au printemps; l'herbe avait de 6 pouces à un pied de hauteur et était passablement épaisse.

Pendant la quinzaine qui suivit, la production du lait augmenta de nouveau ; elle était en moyenne supérieure de 13 livres à celle de la période pendant laquelle les vaches paissaient sur la jachère. Le brome inerme était beaucoup plus dru et plus abondant et était probablement aussi plus nutritif.

Quand l'hiver arriva, le brome inerme était loin d'être tout brouté et le champ resta vert jusqu'à ce que la neige l'eût couvert.

Cette graminée fait un excellent pâturage, et tous les cultivateurs qui ont des vaches devraient en avoir un champ où ils pourraient mettre leur troupeau quand les graminées indigènes sont desséchées en automne ou bien n'ont pas encore poussé au printemps.

ALIMENTATION EXPÉRIMENTALE DE PORCS.

La porcherie bâtie en 1895 et décrite à la page 312 du rapport annuel a assez bien rempli son but, mais il n'y a place que pour deux espèces pures et pour les expériences d'alimentation que nous devons poursuivre sur les métis. Les races que nous possédons actuellement sont Tamworth et Berkshire.

BLÉ SEUL COMPARÉ AUX GRAINS MÊLÉS POUR L'ENGRAISSEMENT DES PORCS.

Bien des cultivateurs croient que le blé seul n'est pas une nourriture bonne ni économique pour les porcs ; afin d'élucider cette question, nous avons séparé en deux groupes aussi égaux que possible six porcs croisés, âgés de 3 mois, et tous de la même portée. Dans la loge n° 1 les porcs ont été nourris uniquement de blé moulu et détrempé ; ceux de la loge n° 2 ont reçu un mélange composé de ½ de blé en poids, ¼ d'orge et ¼ d'avoine ; le tout moulu et détrempé.

POIDS DES PORCS EN LIVRES.

Loge n° 1 : blé seul.

—	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Poids	155	235	280	358	436	510	Gain 355

Loge n° 2 : grains mêlés.

—	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Poids............	150	217	268	332	412	461	Gain 311

Les trois porcs de la loge n° 1 ont consommé 1,606 livres de blé, ou 4 livres ½ de blé pour produire 1 livre de porc (poids vif.)

Ceux de la loge n° 2 ont consommé 1,722 livres de grains mêlés ou 5 livres ½ de grain pour produire 1 livre de porc.

Si l'on peut considérer la valeur du fumier comme équivalant au travail et aux soins le porc à 4c. la livre, poids vif, donnerait une valeur de 88 cents les cent livres au blé consommé dans la loge n° 1 ; dans la loge n° 2 les grains mélangés vaudraient 72 cents les cents livres.

VOLAILLE.

Le rapport sur la volaille n'est pas cette année aussi satisfaisant que d'ordinaire Un certain nombre de jeunes Plymouth Rock ont été atteints de mal au gosier en décembre dernier et cette maladie a passé aux volailles adultes. Quelques-unes seulement des jeunes Plymouth Rock ont péri, mais la maladie a paru affaiblir la vitalité des pondeuses, surtout chez les Plymouth Rock, et les Leghorn blanches ; les Minorques noires ont paru exemptes de cette indisposition. Nous avons essayé plusieurs remèdes ; le plus utile a été l'injection dans le bec et les narines d'un mélange de parties égales d'huile de charbon et d'huile douce ; nous avons trouvé une burette de machine à coudre commode pour ces injections.

A l'approche du printemps la maladie a disparu, et depuis aucune mort n'a été due à cette cause. Plusieurs poulaillers des environs ont été atteints également par cette maladie, et vers la même époque que le nôtre le temps extrêmement humide a pu avoir quelque chose à faire avec l'apparition de cette maladie.

Nous recevons fréquemment des rapports des personnes auxquelles nous avons fourni les années passées des volailles et des œufs ; les résultats sont en général satisfaisants.

Œufs.

Le tableau suivant indique le nombre d'œufs donnés en moyenne chaque mois par dix poules de chaque race, tenues en réclusion.

Race.	Décembre, 1895.	Janvier, 1896.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Totaux.
	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.	Œufs.
10 Plymouth Rock barrée..	14	32	38	31	105	118	72	82	76	89	57	13	727
10 Leghorn blanche......	......	11	42	42	142	130	80	87	88	57	17	.....	696
10 Minorque n..	......	5	3	32	112	97	122	108	117	86	56	11	749

Le tableau suivant indique le poids vif atteint cette année par des poulets de différents âges et de différentes races.

Race.	Age.	Poids.	
	mois.	lb.	on.
Plymouth Rock barrée, coq	18	10	7
" " jeune coq	6	6	8
" " poule	18	7	..
" " poulette	6	6	10
Minorque noire, coq	18	6	8
" jeune coq	6	5	8
" poule	18	4	8
" poulette	6	4	4
Leghorn blanche, poule	18	4	..
Plymouth Rock blanche, poulette	6	5	2
Leghorn brune, poule	18	3	8

APICULTURE.

Le 1er juin dernier nous avons reçu d'Ottawa deux ruches d'abeilles italiennes : c'étaient des essaims vigoureux, et ils sont arrivés en bon état.

Pour prévenir les pertes dues aux vents violents dominants, nous avons établi les supports à 3 pouces seulement du sol et sous des arbres bas.

Faute de cire gaufrée en quantité suffisante au commencement de la saison, les abeilles s'encombraient les unes les autres et en conséquence nous n'en avons pas eu tout le profit possible ; ces deux colonies n'ont produit que 35 livres de miel. Ces conditions ont causé un essaimage excessif et nous avons obtenu deux essaims de chaque ruche ; l'un était très faible, mais nous avons réussi à le réunir à l'un des autres. Nous avons ainsi cinq colonies à hiverner.

Le froid interrompit le travail des abeilles dans la dernière semaine de septembre ; mais à cette date trois des colonies étaient bien approvisionnées ; les deux autres ont reçu quelques livres de sucre de candi ; et nous les avons toutes placées à la cave le 10 octobre.

Nous avons de temps en temps pris des plantes sur lesquelles nous avons vu butiner les abeilles, afin de recueillir des renseignements sur les plantes à miel de ce pays. Nous avons trouvé que plus de cinquante espèces de fleurs ont été visitées cet été par les abeilles.

ESSAIS D'ARBRES ET D'ARBUSTES FRUITIERS.

Pyrus baccata.

Le *Pyrus baccata* est un pommier sauvage de Sibérie; depuis cinq ou six ans il vient bien ici; il est aussi rustique que les arbres du pays et il pousse chaque année du bourgeon terminal. La saison dernière plusieurs des arbres les plus vieux à la ferme étaient chargés de fruits; ces fruits qui ne sont pas plus gros qu'une cerise ordinaire, sont bien des pommes quant à la forme et à la couleur, et nous espérons que par le croisement et la sélection ces fruits pourront devenir la base de pommiers utiles pour le Manitoba.

Nous avons commencé un verger comprenant 108 jeunes arbres de 14 variétés de ce pommier sauvage de Sibérie; ils ont tous passé au moins un hiver et nous les avons trouvés rustiques. Ce verger contient aussi 48 jeunes semis de pommiers de Sibérie jaunes, que nous avons obtenus ici de graines reçues d'Ottawa.

Nous avons préparé du terrain pour d'autres parcelles de verger où faire l'essai des croisements du *Pyrus baccata* avec quelques-uns des pommiers types effectués à la ferme expérimentale centrale.

Pommiers du pays obtenus de graine du Manitoba.

Dans plusieurs parties de la province, à une altitude de 800 à 900 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans les endroits protégés par des collines ou d'épaisses ceintures d'arbres forestiers du côté de l'ouest et du nord, quelques pommiers sauvages ont fructifié, appartenant aux variétés Transcendent Hyslop, Whitney et Martha. Comme il est possible que la graine de ces fruits récoltés dans le Manitoba puisse donner des formes plus rustiques, même à notre altitude de 1,231 pieds, nous nous sommes procuré une certaine quantité de graine chez un des producteurs, M. A. P. Stevenson, de Nelson. Ces graines ont été empaquetées dans du sable pour jusqu'au moment du semis, au printemps prochain.

Cerisiers.

La ferme expérimentale centrale nous a envoyé au printemps de 1895 six variétés différentes de cerisiers de semis, cinq de chaque variété. Ces arbres ont bien passé l'hiver, bien que quelques-uns d'entre eux aient légèrement souffert de la gelée. Les semis de trois de ces variétés ne paraissent pas avoir souffert du froid; tandis que ceux des trois autres ont tous eu plus ou moins de mal.

Le directeur, à sa visite annuelle d'inspection au mois d'août dernier, a trouvé que parmi nos 200 sujets de cerisiers nains indigènes, il y en avait six qui méritaient, par la qualité et la grosseur de leur fruit, d'être nommés et multipliés. Ces arbustes ont été marcottés et les jets seront gardés pour faire des plants nouveaux ou pour être distribués. Voici les noms et de brèves descriptions de ces variétés arrangées dans l'ordre de leur mérite apparent:

N° 9.—Minie.—Pousse vigoureuse et dressée, fruit assez gros et de bonne saveur.
N° 6.—Brandon.—Saveur bonne, grande fécondité.
N° 8.—Othello—Très noir, fruit gros, saveur bonne.
N° 5.—Standard.—Fruit gros, légèrement astringent.
N° 1.—Progress.—Astringent, productif.
N° 3.—Challenge.—Goût bon, grosseur moyenne.

Pruniers.

Au printemps de 1896, nous avons planté 200 semis de pruniers indigènes, provenant de fruits sauvages choisis.

Les grands arbres qui avaient porté du fruit l'an dernier ont encore eu une bonne quantité de fleurs et de fruits, mais le fruit jeune a été très affecté par la cloque du

prunier (plum pocket, *Taphrina pruni*, Tul.). Pour empêcher des dégâts plus considérables, tous les fruits affectés ont été recueillis et brûlés; suivant les arbres, la proportion des fruits perdus a varié de 15 à 75 pour cent.

Voici une liste des pruniers importés que nous avons maintenant à la ferme:

Pruniers à l'étude depuis quatre ans et tués partiellement par l'hiver: 3 Weaver, 4 De Soto, 15 semis d'Iowa. Les Weaver et les De Soto ont porté quelques fruits cette saison, mais ils ont été tardifs à mûrir.

Pruniers à l'étude depuis deux ans: 127 semis de Weaver, 12 semis de Cheney, 8 semis de Speer, 6 semis de De Soto, 5 Voronesh (102).

Aucun de ces derniers n'a fructifié, mais tous ont fait une excellente pousse de bois bien aoûté.

De plus, nous avons planté en 1894, 86 semis sans nom, de prunes importées; ils sont tous vivants, mais ils n'ont pas la vigueur des semis indigènes.

Trente-six variétés indigènes améliorées ont été ajoutées cette année à la plantation; elles nous sont venues de Charles Luedloff, Carver (Minnesota); c'étaient des greffes sur racine qui sont arrivées en bon état et se sont bien établies.

GADELLIERS (GROSEILLIERS À GRAPPES).

Variétés noires (Cassis).

Depuis 1889, 22 variétés de cassis ont été essayées pendant un ou plusieurs hivers. Celles qui ont le mieux réussi sont indiquées ci-dessous ainsi que la production moyenne de 10 gadelliers pendant cinq ans.

Variété de cassis.	Planté en	Rendement moyen de 10 pieds pendant 5 ans.	Remarques.
		lb.	
Lee's Prolific	1890	18	Goût bon, pieds vigoureux.
Black Naples	1890	14	" "
Champion	1890	12	Saveur ligneuse, très vigoureux.

Cassis de semis.

La variété Climax occupe encore le premier rang; elle n'a fructifié que deux fois, mais elle est très promettante. Elle résiste bien à la sécheresse, pousse vigoureusement, produit beaucoup et donne un fruit d'excellente qualité.

Parker a fructifié cette année pour la première fois; le fruit est de grosseur moyenne, de bonne saveur; il mûrit tard et la pousse du bois est vigoureuse.

Gadelliers rouges et blancs.

Nous avons jusqu'ici essayé 18 variétés ; on trouvera ci-dessous un tableau des 7 variétés les plus méritantes et le rendement moyen de 10 pieds pendant 5 ans.

Variété de gadellier.	Rendement moyen de 10 pieds pendant 5 ans.	Planté en	Remarques.
	lb.		
Raby Castle	16	1890	Fruit petit ; grappes grosses.
Red Grape ..... Raisin rouge	15	1890	Pousse très vigoureuse.
Fay's Prolific ... Prolifique de Fay	15	1890	Fruit très gros ; grappes petites.
Cherry ..... Cerise	11	1890	Fruit gros ; pousse chétive.
Versailles	10	1890	Pousse très saine.
Victoria	7	1890	Peu fertile, saine.
White Grape ..... Raisin blanc	16	1890	Sain et productif.

Gadelliers nouveaux.

Nous avons reçu de la ferme expérimentale centrale la saison dernière, trente-une variétés de gadelliers : 22 de cassis, 7 rouges et 2 blancs, dont beaucoup de semis. Nous les avons tous plantées dans un terrain uniforme où elles seront dans les mêmes conditions, et nous en parlerons à mesure qu'elles produiront.

Gadellier en arbre.

Nous en reçûmes, en 1894, six pieds du Dakota du Sud, sous le nom de Gadellier en arbre du Missouri (Missouri Tree Currant). Ils ont le faciès du gadellier à fleur jaune commun (*Ribes aureum*), mais le fruit en est beaucoup plus gros. Ils ont fructifié cette année pour la première fois.

Le fruit est gros, d'un demi-pouce de diamètre et d'un rouge pourpre foncé, de qualité variable, parfois très agréable au goût. Les pieds étaient bien chargés de fruits qui n'ont mûri que tard dans la saison ; nous multiplierons les meilleurs afin d'en continuer l'étude.

Framboisiers.

Toutes les variétés de framboises ont bien rapporté la saison dernière. Au mois d'octobre de l'année précédente nous avions couché des spécimens de chaque espèce et les avions recouverts de terre. Après avoir essayé diverses méthodes, nous nous sommes arrêtés à celle-ci pour couvrir les pieds de framboisiers. Un homme saisit les jeunes tiges et les plie vers le sol en appuyant dessus avec fermeté et continuité ; en même temps au moyen d'une charrue à un cheval on recouvre les branches ; en traçant un profond sillon assez loin pour que les racines n'en soient pas endommagées. On trace ensuite un léger sillon de l'autre côté du rang, et l'on couche ainsi très vite tout un champ de framboisiers ; le travail est amplement compensé par l'augmentation dans le rendement.

Nous avons jusqu'ici essayé à la ferme trente-huit variétés de framboisiers et de ronces. Quinze d'entre elles ont survécu ; voici les plus promettantes pour la culture dans cette province : Turner, Philadelphia, Sarah, Cuthbert, Golden Queen, Caroline et Hilborn Black Cap.

GROSEILLIERS (À MAQUEREAU).

Nous avons essayé vingt-quatre variétés importées. Sur ce nombre la Houghton et la Smith améliorée sont les seules qui aient réussi ; encore ont-elles plus ou moins souffert chaque hiver quand elles étaient plantées dans des endroits exposés.

Les cinq groseilliers à maquereau des dunes (Sand-hill gooseberries) indigènes mentionnés à la page 311 du rapport de l'année dernière ont porté du fruit cette saison. Différant en cela du groseillier indigène ordinaire, il donne un fruit de la grosseur du Houghton et d'un goût très agréable, et est tout à fait rustique.

VIGNES.

Les vignes Gibb et Bacchus plantées en 1895 ont passé un hiver; bien que recouverte de terre cette dernière a été tuée en partie tandis que la Gibb n'a paru avoir aucun mal.

Des boutures de la vigne Hâtive de Moore nous ont été envoyées par A. P. Stevenson, de Nelson (Manitoba) ; quelques-unes ont pris et ont fait de beaux ceps ; mais elles n'ont pas encore passé d'hiver.

La vigne indigène du Manitoba plantée l'an dernier a fait de rapides progrès ; elle est tout à fait rustique.

ARBRES FORESTIERS ET D'AGRÉMENT; ARBRISSEAUX D'AGRÉMENT.

Au mois de mai dernier, nous avons reçu de la ferme expérimentale centrale 711 arbres et arbrisseaux de 86 espèces et variétés différentes. Ils sont arrivés en bon état, et ont été plantés dans un des terrains enclos de haies. La plupart n'avaient pas encore été essayés en Manitoba.

La saison a été exceptionnellement favorable pour plantage d'arbres; 98 pour cent de ceux qui ont été plantés ont bien pris et ont crû d'une manière très satisfaisante. Nous comptons que plusieurs d'entre eux seront utiles et rustiques.

Espèce d'arbre ou arbrisseau.	Nombre reçu.	Vivants actuellement.	Remarques.
Acer glabrum	50	15	Tués par l'hiver.
Spiræa opulifolia	300	300	Rustiques et beaux.
" aurea	30	30	" "
Picea pungens	10	10	Rustiques si on les abrite.
Cornus sibirica	30	0	Les pieds reçus étaient des drageons pas bien racinés.
Cotoneaster vulgaris	20	20	Rustiques, ont fructifié cette saison.
Cercidiphyllum japonicum	3	0	Tués par l'hiver jusqu'à la racine.
Pinus Cembra	5	3	Sains, pousse faible.
Sapin de Douglas	10	8	Rustiques, où abrités par la neige.
Rhamnus frangula	50	50	Rustiques, pousse longue, saine.

ESSAIS DE BOUTURES DE PEUPLIER.

Nous avons trouvé par des expériences précédentes que, pour le peuplier, les boutures faites au printemps donnaient les meilleurs résultats. Nous avons la saison passée fait plusieurs essais afin d'arriver à connaître la vitalité des diverses parties

de l'arbre. Nous avons pour cela fait cent boutures de chacune des pièces suivantes :—

1° Bois de la dernière saison coupé avec un talon et le bourgeon terminal.

2° Vieux bois d'environ un pouce de diamètre.

3° Tronçons de racines de 3 pouces de longueur.

Le peuplier de Russie (*P. Bereolensis*) et le liard (*P. monilifera*) ont été choisis pour faire l'expérience.

Les résultats sont consignés dans le tableau suivant :—

Espèce de peuplier.	Planté.	Genre de bouture.	Pour cent vivants.	Remarques.
Russie.......	Printemps..	Poussé de la saison précédente, avec talon et bougeon terminal	92	Très vigoureux.
"	" ..	Vieux bois, 1 pc. diamètre.....	42	Assez sains.
"	" ..	Tronçons de racines..............	22	Pas sains.
Liard..................	" ..	Pousse de la saison précédente, avec talon et bougeon terminal	85	Très sains.
"	" ..	Vieux bois, 1 pc. diamètre.....	31	Sains.
"	" ..	Tronçons de racines...........	10	Faibles.

Nous avons aussi comparé les boutures prises dès la fonte des neiges et enterrés la tête en bas jusqu'à formation du calus avec des boutures prises avant l'épanouissement des bourgeons, et avec d'autres prises après le bourgeonnement.

Espèce de peuplier.	Boutures prises.	Pour cent vivants.	Remarques.
Peuplier de Russie.........	Tôt dans la saison, ayant formé calus avant le plantage.	100	Très sains, pousse faible.
"	Juste avant le bourgeonnement..........	52	Sains, pousse faible.
"	Juste après le bourgeonnement...........	15	Très sains, pousse très faible.

Avenues.

Les avenues de cette ferme sont en excellent état; 20 arbres d'érable du Manitoba (*Acer Negundo*) ont été trouvés morts le printemps dernier; ils avaient été attaqués l'année précédente par le puceron du négundo (*Chaitophorus negundinis*). Presque tous les arbres qui ont péri étaient plantés dans du gumbo (argile très compacte); étant moins vigoureux, ils ont été les premiers à succomber aux attaques du puceron. Presque tous nos érables avaient été infestés l'année précédente par ce même insecte; cette année-ci nous n'en avons pas vu trace, et les arbres croissent très bien.

Les sapins de nous avenues ont été attaqués cette année par un autre puceron; les arbres ont été soigneusement traités à l'émulsion de pétrole, et il n'y a point eu de dommage apparent.

Arboretum.

L'arboretum qui entoure l'habitation du régisseur, a été commencé en 1893; nous l'avons augmenté chaque année; il comprend maintenant un grand nombre de variétés d'arbres et d'arbrisseaux. Il y a été planté cette année des spécimens de

96 espèces différentes, dont 9 indigènes, ce qui fait en tout 176 variétés, dont quelques-unes paraissent assez peu rustiques, mais semblent s'acclimater chaque année davantage.

Les nouveaux arbres indigènes sont:

Nerprun	Buckthorn	*Rhamnus alnifolius.*
Thé du Canada	Willow-leaved Spirea	*Spirœa salicifolia.*
Potentille ligneuse	Five finger	*Potentilla fruticosa.*
Chêne indigène	Native oak	*Quercus macrocarpa.*
Cornouillier	Dog-wood	*Cornus stolonifera.*
Vigne indigène	Native grape	*Vitis riparia.*
Sapin baumier	Balsam	*Abies balsamea.*
Bouleau boréal	Red birch	*Betula borealis.*
Shepherdie du Canada.	Canadian shepherdia.	*Shepherdia canadensis.*

ARBRES FORESTIERS.

Les arbres de la ceinture d'abri ont poussé vigoureusement cette année; beaucoup d'espèces à feuilles caduques ont 20 pieds de hauteur et 5 pouces de diamètre à 1 pied du sol.

La plantation de cette ceinture a été commencée en 1889 et terminée en 1891. Les six premières années nous avons maintenu le terrain ameubli à l'aide de la houe à un cheval "Planet Junior"; mais en 1895 les arbres étaient assez épais pour ombrager le sol et il a suffi depuis de sarcler une fois par an à la main. L'année dernière le sol était si bien ombragé que quelques heures de travail suffiront pour le débarrasser des herbes nuisibles. Cette ceinture a été remarquablement exempte de déprédations des insectes; elle est d'une valeur inestimable comme barrière aux mauvaises herbes que le vent nous apporterait des routes à l'ouest, et forme aussi un bon brise-vent; cette ceinture est une intéressante leçon de choses pour les cultivateurs qui visitent la ferme; et sur ce modèle on en a commencé plusieurs semblables en divers endroits de la province.

Nous avons mesuré un grand nombre d'arbres typiques, et pris les notes ci-après sur la hauteur moyenne et la largeur du branchage.

Erable du Manitoba (Box Elder, *Acer negundo*).

Cet arbre indigène est à bon droit très estimé pour avenues et même comme arbre isolé. Dans notre ceinture d'abri c'est celui qui a été surtout employé pour protéger les espèces plus délicates. Il croît rapidement et il est des premiers à se feuiller au printemps. Il porte des graines en profusion, et il se reproduit facilement de graine.

Un arbre âgé de 8 ans et de taille moyenne mesure 19 pieds de hauteur sur 14 de largeur. Son tronc à un pied du sol a 4 pouces de diamètre.

Orme blanc du Manitoba (*Ulmus americana*).

Cet autre arbre indigène bien connu a fait très bien dans les ceintures; bien qu'à pousse moins rapide, il lui est préférable en raison de sa longévité et de sa taille plus grande. Le tronc noueux de cet arbre diminue sa valeur industrielle, mais sa grande ramure le fera toujours préférer pour l'ombrage.

Un arbre de 8 ans mesure 14 pieds de hauteur, son branchage 6 pieds, et son diamètre 2 pouces ½. On l'obtient facilement de semis ; la graine est mûre dans la première semaine de juin. On trouve aussi dans les bois, poussant à profusion autour des arbres mères, de jeunes arbres que l'on peut transplanter.

BOULEAU À PAPIER (Canoe Birch, *Betula papyracea*).

Cet arbre est aussi indigène ici ; plusieurs spécimens ont fait une pousse égale et rapide, leur écorce blanc d'argent et leur symétrie les fait facilement reconnaître, leur bois est très apprécié comme combustible. Des spécimens ordinaires ont 13 pieds de hauteur, 5 de largeur et 3 pouces de diamètre à l'âge de 9 ans.

BOULEAU BLANC D'EUROPE (*Betula alba.*)

Cette variété a crû rapidement et dru; elle pousse chaque année au bourgeon terminal ; il est bon de laisser les branches depuis le sol, car si on l'élague depuis le sol le tronc est toujours échaudé et finit par périr. Hauteur, 14 pieds ; largeur, 12 pieds ; diamètre, 4 pouces ; âge, neuf ans.

PEUPLIER DE RUSSIE (*Populus Bereolensis.*)

Cette variété paraît être la meilleure de toutes celles importées de Russie et d'ailleurs que nous avons essayées ici ; ses feuilles grandes et abondantes, sa croissance rapide le font beaucoup estimer ; et l'époque tardive à laquelle il perd ses feuilles en font un arbre précieux pour arrêter la neige et briser le vent. On le multiplie facilement par boutures soit de branches soit de racines. Un arbre ordinaire de 8 ans a 19 pieds de hauteur, 12 pieds de largeur et 4 pouces ½ de diamètre.

LIARD (Cottonwood, *Populus monilifera.*)

Il croît de beaux spécimens de cet arbre sur les buttes au bord des rivières du Manitoba ; c'est l'arbre à la pousse la plus rapide que nous ayons essayé ici ; il n'est pas rare de le voir pousser de 6 pieds en une saison. On le multiplie facilement par boutures faites au printemps, et il est à recommander dans cette province de "prairies", où il est nécessaire d'avoir des ceintures d'abri à pousse rapide. Hauteur à 8 ans, 21 pieds ; branchage, 12 pieds six pouces ; diamètre, 5 pouces.

SAULE À FEUILLES AIGUES (*Salix acutifolia*).

Belle variété d'Europe à pousse très rapide ; admirable pour haies ; rustique ; prospère dans les endroits les plus exposés ; on le multiplie par boutures d'automne ou de printemps. Un arbre de 7 ans en forme de buisson mesurait 16 pieds de hauteur et 18 pieds de largeur.

SAULE À FEUILLES DE LAURIER (*Salix laurifolia*).

De tous les saules cultivés à la ferme, celui-ci est le plus admiré, en raison de ses grandes feuilles lustrées et de sa forme gracieuse. On le multiplie facilement par boutures de printemps. A 8 ans, l'arbre a en moyenne 9 pieds de hauteur et 9 pieds de largeur, quand il a crû en buisson.

SAPIN BLANC INDIGÈNE (*Picea alba*).

Ce bel arbre indigène à feuillage persistant, vient bien sur cette ferme, et n'a point de rival pour arrêter la neige et briser le vent ; il prospère même dans les endroits exposés. A 8 ans, il a en moyenne 10 pieds de hauteur et 6 de largeur. On le multiplie difficilement de graine, mais on peut en trouver de jeunes plants en abondance dans nos bois de sapins.

Pin d'Europe (*Pinus sylvestris*).

Quoiqu'il n'ait survécu qu'un petit nombre d'arbres de cette espèce, il est plus que probable que la cause de leur mort a été la sécheresse plutôt que le froid. Les spécimens qui restent croissent très bien; l'un d'eux, planté en 1890 dans notre ceinture d'abri, mesure 12 pieds de hauteur, 5 pieds de largeur et le tronc a 4 pouces de diamète à un pied du sol.

Arbres forestiers et arbrisseaux pour le Manitoba.

On nous demande souvent une liste des arbres et des arbrisseaux rustiques et propres à ce climat. La liste demandée se trouve ci-dessous, avec indication des dates du plantage et autres détails :—

Liste d'arbres forestiers et d'arbrisseaux d'agrément qui ont été à l'étude pendant deux ans au moins et que nous pouvons recommander comme tout à fait rustiques et utiles pour culture générale dans cette province.

Espèce d'arbre.			Planté en	Remarques.
Frêne vert	Green Ash	*Fraxinus viridis*	1889	Pousse lente.
" noir	Black Ash	*F. sambucifolia*	1891	"
Sorbier indigène	Native Mountain Ash	*Pyrus americana*	1890	Vigoureux.
Aune indigène	Native Alder	*Alnus viridis*	1894	Sains.
Bouleau blanc	White Birch	*Betula alba*	1892	"
" à f. découpée	Cut-leaved Birch	*Betula alba laciniata.*	1892	Pousse vigoureuse.
" à papier	Canoe Birch	*Betula papyracea*	1889	"
" nain	Low Birch	*Betula pumila.*	1894	Pousse lente.
" boréal	Northern Birch	*Betula borealis*	1893	Sain.
Bois blanc	Native Basswood	*Tilia americana*	1893	Pousse saine.
Liard	Cottonwood	*Populus monilifera*	1889	Pousse saine forte.
Peuplier d'Asie	Asiatic Poplar	*Populus certinensis.*	1889	Vigoureux.
" de Russie	Russian Poplar	*Populus Bereolensis.*	1890	"
" de Riga		*Populus Wobstii Riga*	1889	Pousse saine forte.
" de Sibérie	Siberian Poplar	*Populus sibirica*	1889	Vigoureux.
Tremble indigène	Native Aspen	*Populus tremuloides.*	1889	"
Peuplier Caroline		*Populus Carolina*	1890	"
" baumier	Balsam Poplar	*Populus balsamifera.*	1889	Pousse saine forte.
"		*Populus laurifolia*	1894	Sains.
"		" *nolesti*	1894	"
Orme blanc	White Elm	*Ulmus americana*	1889	"
Erable du Manitoba	Box Elder	*Negunda aceroides.*	1889	Pousse saine forte.
" de Ginnala	Ginnalian Maple	*Acer Ginnala*	1890	" faible.
Chêne à gros glands	Mossycup Oak	*Quercus macrocarpa.*	1889	Vigoureux.
Sumac indigène	Native Sumac	*Rhus*	1893	"
Saule blanc	White Willow	*Salix alba*	1889	"
" doré	Yellow Willow	*Salix aurea*	1890	"
" de Voronesh		*Salix Voronesh*	1889	Pousse forte.
" à f. aiguës	Sharp-leaved Willow	*Salix acutifolia*	1889	"
" à f. de laurier	Laurel-leaved Willow	*Salix laurifolia.*	1890	Pousse saine.
" fragile	Fragile Willow	*Salix fragilis*	1889	Vigoureux.
"		*Salix Britzensis*	1890	Pousse saine faible.
Genévrier Sabine	Savin	*Juniperus Sabina*	1891	" "
Mélèze d'Amérique	American Larch	*Larix americana*	1889	Pousse saine.
Epinette blanche	White Spruce	*Picea alba*	1889	Vigoureux.
" jaune	Black "	*Picea nigra*	1894	"
Sapin blanc	Balsam Spruce	*Abies balsamea*	1893	Pousse saine lente.

ARBRISSEAUX D'AGRÉMENT.

Espèce d'arbrisseau.		Planté en	Remarques.
Armoise aurone	Artemisia (A. abrotanum var. Tobolskianum)	1889	Pousse rapide, ornamental.
" "	" (A. abrotanum)	1892	Très sain, "
Armoise à f. découpées	Cut-leaved Artemisia (A. laciniata)	1894	" "
Petites poires	June-berry (Amelanchier)	1890	Assez sain, "
" "	Native Saskatoon (A. alnifolius)	1889	Très " "
Arbre aux pois	Siberian Pea Tree (Caragana arborescens)	1889	Vigoureux, "
"	Caragana grandiflora	1890	" "
"	" Redousky	1890	Pousse faible, "
"	" mollis-glabra	1890	Vigoureux, "
"	" Rydmer	1890	Pousse faible, "
"	" frutescens	1890	" "
"	" pygmæa	1891	Pousse très faible, "
"	" pubescens pendula	1890	Vigoureux, "
Liard	Cotoneaster vulgaris	1894	Sain, ornamental.
Epine blanche indigène	Native Hawthorn	1890	" "
Cornouillier de Sibérie	Siberian Dogwood (Cornus sibirica)	1890	" "
" indigène	Native " (C. stolonifera)	1891	" "
Shépherdie	Buffalo Berry (Shepherdia argentea)	1890	" "
Lilas commun	Common Lilac (Syringa vulgaris)	1889	Vigoureux, "
" blanc	White Lilac (" " alba)	1889	Sain, à fleurs.
" de Marley	Syringa de Marley	1890	" "
" pourpre	Purple Lilac (S. purpurea)	1891	" "
" de Hongrie	Hungarian Lilac (Syringa Josikea)	1892	" "
Chèvrefeuille de Tartarie	Tartarian Honeysuckle (Lonicera tatarica)	1891	Vigoureux, à fleurs.
"	Lonicera gracilis	1891	Très sain, "
"	" Alberti	1893	Sain, "
"	" glauca, indigène	1891	Assez sain, "
Lyciet	Matrimony Vine (Lycium europeum)	1891	Très " "
Rosier du Japon	Japan Rose (Rosa rugosa)	1889	Très sain, grimpant.
" à f. rouges	Red-leaved Rose (Rosa rubrifolia)	1894	Vigoureux, à fleurs.
Gadellier à fleurs	Flowering Currant (Ribes aureum)	1889	" "
" des Alpes	Mountain Current (Ribes alpinum)	1889	" "
Spirée à f. d'obier	Spiræa opulifolia	1889	Assez sain, "
" dorée	" " aurea	1891	Très " "
" de mai	Maywreath (Spiræa hypericifolia)	1890	Assez " "
" de Douglas	Douglas Spiræa (S. Douglasii)	1889	Très " "
" de Billard	Spiræa billardi	1890	Faible, "
" à f. de saule	Willow-leaved spiræa	1893	Assez " "
Symphorine	Snow-berry (Symphoricarpus)	1894	Sain, "
Boule de neige	Snowball (Viburnum Opulus sterilis)	1890	" "
Mancienne	" (" lantana)	1890	Vigoureux, "
Viorne rugueuse	" (" rugosa)	1894	Petit, sain, "
Viorne obier	Cranberry (Viburnum Opulus)	1890	Sain, "
Vigne à 5 feuilles	Virginia creeper, indigène	1890	Sain, vigoureux, grimpant.

ARBRISSEAUX.

Les massifs d'arbrisseaux croissant dans notre arboretum intéressent beaucoup nos visiteurs.

Des spéciments de chaque variété ont été étiquetés lisiblement de façon à rendre instructive pour les visiteurs cette partie de la ferme. Pendant la saison dernière nous avons pris note de leur croissance, de leur rusticité, de leurs modes de reproduction, ainsi que de leur date de floraison. Nous en donnons ci-dessous une liste partielle accompagnée de notes.

SPIRÆA HYPERICIFOLIA.

En pleine floraison le 6 mai, cet arbrisseau est l'un des premiers à fleurir ; il est originaire du Canada, mais pas de cette province-ci ; il a de belles fleurs blanches. et est floribond. On le reproduit aisément par le marcottage.

Bois à sept écorces (*Spirœa opulifolia.*)

Cet arbrisseau se reproduit facilement par semis ou par marcottes. Il pousse vite et fleurit abondamment. Il fleurit dans la première semaine de juin ; aux fleurs succèdent des grappes de gousses qui persistent jusqu'en hiver ; il garde ses feuilles assez longtemps.

Des spécimens plantés il y a six ans dans la vallée découverte ont maintenant six pieds de hauteur et un feuillage de huit pieds de largeur.

Spirœa opulifolia aurea, autre variété de cet arbuste, dont la beauté spéciale vient de ses feuilles dorées, n'a pas encore fleuri et paraît un peu susceptible au froid.

Spiræa billardi.

Joli petit arbrisseau floribond. Les fleurs sont blanc rosé; en pleine floraison vers le 6 juin, et continue à produire de nouvelles grappes de fleurs jusqu'aux gelées.

Thé du canada, (*Spirœa salicifolia*).

Ce petit arbrisseau indigène croît en abondance dans nos "prairies." La culture l'améliore beaucoup et il peut être utile pour haies ou comme arbrisseau d'agrément. On peut obtenir de nouvelles fleurs en le taillant après la première floraison. Il a deux pieds de hauteur, et commence à fleurir vers le 26 juin.

Spiræa callosa rosea.

Joli petit arbrisseau en pleine floraison vers le 24 juillet.

Lilas commun (*Syringa vulgaris.*)

Les lilas étaient en fleur le 30 mai ; on a beaucoup admiré leurs masses de fleurs et leur parfum.

Il est à regretter qu'ici, les dernières gelées du printemps font du tort aux boutons, qui ne peuvent ensuite s'ouvrir. Nous avons recueilli cette année des graines des lilas à floraison tardive, et nous espérons que les semis donneront des variétés qui échapperont aux gelées en fleurissant plus tard.

Lilas blanc (*Syringa vulgaris alba*).

Cette variété n'est pas aussi floribonde que la dernière ; les fleurs sont d'un blanc pur ; le feuillage de tous les lilas persiste très tard en automne, aussi conviennent-ils mieux dans les masifs d'arbrisseaux et pour arrêter la neige. A fleuri le 4 juin.

Syringa Josikea.

Celle-ci est une autre variété de lilas de Hongrie. Quoique moins belle quand elle est en fleur que l'espèce commune, elle convient très bien à cette province, à cause de sa floraison tardive. Les boutons ne s'épanouissent que lorsque tout danger de gelée est passé. Elle était en pleine floraison le 16 juin.

Chèvrefeuille en buisson de Tartarie (*Lonicera tatarica*).

Ce chèvrefeuille en buisson vient de Sibérie ; il fleurit très abondamment; quand il est en pleine floraison, les petites fleurs cachent presque entièrement les feuilles. Vers la première semaine de juin, sa floraison est dans toute sa beauté; elle est

hâtive et abondante chaque année. Sa beauté lui reste encore jusqu'à la moisson, grâce à son joli fruit rouge. Il est parfaitement rustique et pousse chaque année au bourgeon terminal. Un pied de six ans a 9 pieds de hauteur avec un branchage de 5 pieds de largeur.

ARBRE AUX POIS DE SIBÉRIE (*Caragana arborescens*).

Le 26 mai, cet arbrisseau était en pleine floraison. Il est très rustique, et au printemps il charme le regard par son feuillage d'un vert délicat et ses fleurs jaunes semblables à celles du pois. On le multiplie aisément par le semis, et il devrait s'en trouver sur toutes les fermes du Manitoba. Des pieds en buisson agés de 7 ans mesurent 10 pieds de hauteur sur 8 de largeur.

ARBRE AUX POIS PLEUREUR (*Caragana arborescens pendula.*)

Arbrisseau nain pleureur, mais plus florifère que le précédent, et il convient surtout pour cimetières. Plusieurs autres variétés de Caragana ont été essayées ici avec succès. Leurs graines sont renfermées dans des gousses, et on les reproduit facilement par le semis.

CYTISUS CAPITATUS.

C'est un beau petit arbrisseau à fleurs jaunes, de même forme que celles du pois. Pour le cultiver avec succès, il faut le coucher et le couvrir de terre en automne; les feuilles de la saison précédente restent ainsi intactes jusqu'au printemps. Il fleurit vers la fin de mai; à six ans il a 3 pieds de hauteur sur 3 pieds de largeur.

GADELLIER À FLEURS JAUNES (*Ribes aureum*).

Ce gadellier est fort apprécié dans les provinces de l'Est et en Europe. Il est très florifère, fleurit vers le 27 mai, et reste en fleurs pendant 2 ou 3 semaines. On le reproduit aisément par drageons ou par boutures (boutures faites avec le bois de 2 ans); il atteint 6 pieds de hauteur.

GADELLIER DES ALPES (*Ribes alpinum*).

Arbuste petit, compacte, à joli feuillage, mais à fleurs très peu apparentes; il fleurit vers le 5 juin.

PYRUS À BAIES (*Pyrus baccata aurantiaca.*)

Petit arbre, à faciès d'arbrisseau, très ornemental; portes des grappes de fleurs blanches vers la fin de mai; il en a déjà été parlé sous le chef des arbres fruitiers.

BOULE-DE-NEIGE (GUELDER ROSE, *Viburnum opulus sterilis.*)

Forme stérile de la viorne obier; porte de grosses grappes de fleurs blanches stériles très admirées. On peut la multiplier par marcottes et par boutures; elle est en pleine floraison le 12 juillet.

POTENTILLE LIGNEUSE (SHRUBBY CINQUEFOIL, *Potentilla fruticosa*).

Ce petit arbuste indigène est très joli; on ne le connaît guère pourtant. Il a de 1 à 3 pieds de hauteur, et il est couvert de fleurs jaunes presque d'un bout à l'autre de la saison. On l'appelle avec raison en anglais Cinquefoil (cinq feuilles) ou Five-finger (cinq doigts), d'après la forme de sa feuille qui ont la forme d'une main humaine.

ROSIER DU JAPON (*Rosa rugosa*).

Très joli rosier du Japon à fleurs simples blanches ou rouges. Il en existe une variété à fleurs semi-doubles. Toutes les variétés sont tout à fait rustiques ici. Leur beau feuillage ajoute encore à leur valeur, et un beau fruit rouge succède à la fleur; Il atteint 3 pieds de hauteur et fleurit vers le 12 juillet.

ROSA RUBRIFOLIA.

Autre rosier parfaitement rustique, mais à fleurs petites et moins voyantes. Il plaît néanmoins par son feuillage violet foncé. En fleurs vers le 15 juin.

SUREAU À FEUILLES DORÉES (*Sambucus nigra aurea*).

Celui-ci, comme tous les sureaux essayés jusqu'ici, est tué à peu près jusqu'au sol chaque année; cependant il pousse rapidement du pied et son feuillage doré est fort beau. En fleur vers le 25 juin. Aux fleurs succèdent de jolies grappes de baies.

CORNOUILLER DE SIBÉRIE (*Cornus sibirica*).

La beauté de cet arbrisseau vient de son écorce d'un rouge vif, qui en hiver, quand les feuilles sont tombées, sont d'un bel effet sur la blancheur de la neige. En fleur le 16 juin; fleurs très peu apparentes.

CORNOUILLER À FEUILLES PANACHÉES (*Cornus sibirica variegata*).

Celui-ci n'est qu'une forme du précédent, mais à feuillage panaché très joli. Moins robuste et moins rustique, mais plus beau que le cornouiller commun.

CORNOUILLIER INDIGÈNE (*Cornus stolonifera*).

Bel arbrisseau indigène; pousse dans les ravins et les endroits humides; réussit bien quand on le cultive. Fleurs abondantes en grappes blanches, auxquelles succèdent des baies de même couleur. En fleur le 20 juin.

ERABLE DE GINNALA (*Acer Ginnala*).

Petit érable d'Asie; sa beauté lui vient de son feuillage, qui est vraiment celui de l'érable, et qui de vert brunâtre devient rouge foncé en automne. Il est bon pour haies basses et dans les pelouses. Il fleurit vers le 20 juin; ses graines restent sur la branche tout l'hiver. On le multiplie par semis.

HYDRANGEA PANICULATA GRANDIFLORA.

Ce magnifique arbrisseau est fort beau, grâce à ses grandes panicules de fleurs blanches stériles. Sa floraison tardive le rend utile, pour faire suite aux arbrisseaux à floraison plus hâtive. Il fleurit au commencement d'août, et reste en fleurs jusqu'aux gelées.

GRAINES D'ÉRABLE DU MANITOBA.

On nous a adressé cette année beaucoup de demandes de graines d'arbres; mais la récolte de 1895 ayant manqué, nous n'en avons point eu à distribuer.

Cette année, au contraire, la récolte a été excellente, et des arbres plantés en 1890-91 nous avons eu 800 livres de graines que nous aurons à distribuer l'année prochaine. Nous les envoyons par la poste dans des sacs contenant à peu près une livre.

DISTRIBUTION D'ARBRES FORESTIERS.

Cette partie de notre travail est très appréciée par les colons qui vivent dans les "prairies" découvertes de la province. La saison dernière, nous avons envoyé un plus grand nombre de paquets qu'aucune année précédente: 777, renfermant chacun de 50 à 100 arbres ou boutures; d'après les comptes rendus qu'on nous envoie, les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à l'arboriculture; les succès ont été beaucoup plus nombreux cette année.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS SUR LES ARBRES.

Nombre des envois	777
" " rapports reçus	405
" " envois qu'on nous a dit reçus en bon état	345
" " " en assez bon état	1
" " " en mauvais état	22
" de ceux qui disent avoir bien réussi	388
" " " assez bien "	13
" " " n'avoir pas "	4

Le tableau suivant indique les variétés dont il est parlé favorablement dans les rapports et leur pousse moyenne pendant la saison.

Espèce d'arbre ou d'arbrisseau.		Mentions favorables.	Pousse moyenne.
			pouces.
Armoise aurone	Artemisia Abrotanum	101	44
Erable du Manitoba	Box Elder	87	21
Arbre aux pois	Caragana	84	27
Peuplier de Russie	Russian Poplar	76	45
Saules	Willows	69	11
Franc-frêne	American Elm	58	17
Saule de Voronesh	Voronesh Willow	49	40
" à feuilles aiguës	Sharp-leaved Willow	41	36
Liard	Cottonwood	38	41
Frêne vert	Green Ash	20	13
Lilas	Lilac	14	12

LE JARDIN POTAGER.

La saison de 1896 a été exceptionnellement favorable pour le jardin potager; la quantité et la qualité des produits ont été fort au-dessus de la moyenne. Les averses abondantes de l'été ont beaucoup contribué à ce résultat, sans compter l'absence de gelées au printemps.

Les essais de cette année ont été un peu différents de ceux des années précédentes; nous nous sommes bornés à étudier avec plus de soin un petit nombre d'espèces, dont nous avons semé toutes les variétés que nous avons pu nous procurer. Les légumes essayés ont été: ognons, choux-fleurs, laitue, herbes d'assaisonnement, et navets de jardin. Nous avons ainsi recueilli des renseignements sur les variétés à préférer dans notre climat et nous espérons que ces résultats ne seront pas sans utilité.

Il ne sera peut-être pas inopportun de donner ici quelques détails sur le mode de culture adopté pour le potager. Le terrain est bien fumé en automne (il faut

avoir soin de n'employer que du fumier parfaitement consommé); puis il est labouré très profondément, bien hersé et enfin roulé. Au printemps, on a un bon sol pour semis bien ferme, si essentiel pour obtenir de bons légumes dans cette province. Le labourage du printemps ne réussit pas ici à cause de sa tendance à faire dessécher le sol. Nous ne laissons jamais pousser beaucoup les mauvaises herbes, et si on les détruit dès le début, il est surprenant de voir combien il faut peu de travail pour maintenir le terrain propre. Une houe à main ou une binette à bras suffisent pour ce travail; les mauvaises herbes sont ainsi détruites, et de plus le terrain ameubli retient beaucoup mieux l'humidité. Je voudrais attirer spécialement l'attention sur la binette à bras. Cet outil est très bon marché, et le prix d'achat en est amplement compensé par la plus grande quantité de travail que l'on fait avec et par la plus grande perfection du travail. Un autre point important dans la préparation du jardin potager est de débarrasser le terrain en automne de tous débris de plantes. Ceci diminue beaucoup le danger de dégâts par les insectes.

Ognons.

Le 27 avril, nous avons semé en plein air 24 variétés d'ognons, en rangs espacés de 14 pouces: ils ont été éclaircis le 15 juin. Toutes les variétés ont bien germé, sauf trois: Southport, Red Globe, White Tripoli, et Yellow Rocca.

Parmi les variétés pour conserves, c'est le Nocera petit blanc, qui a donné la plus forte proportion de petits bulbes; suivie de près, d'ailleurs, par le Barletta blanc; le premier a donné 60 pour 100, le second, 50 pour 100. Parmi les grosses variétés, je recommande les suivantes pour être cultivées généralement dans cette province, en me basant sur ces trois qualités: 1° Mâturité hâtive; 2° apparence propre; 3° fécondité.

Yellow Globe Danvers.—Cette variété est bien appréciée ici et depuis longtemps; elle donne encore satisfaction, pour principale récolte d'ognons au Manitoba. Comme son nom l'indique, cet ognon est globuleux, jaune; la pelure est propre et lustrée; il se garde et s'exporte bien. Nous recommandons tout à fait cette variété.

Extra Early Flat Red (Rouge plat extra hâtif).—Cet ognon est celui qui a mûri le plus tôt de ceux que nous avons essayés cette année; et il doit certainement figurer entre les ognons utiles en Manitoba. C'est une variété plate, de grosseur moyenne, très productive et de bel aspect.

Michigan Yellow Globe.—Variété très semblable au Globe jaune de Danvers, mais il est plus foncé, plus sphérique et produit davantage. C'est une variété de première qualité.

Southport Red Globe.—Celui-ci est le seul des ognons à pelure argentée que l'on trouve valoir la peine de cultiver ici. Il produit beaucoup et donne des bulbes uniformes, réguliers et globuleux, d'un grain fin et de saveur douce; il n'a jamais cette pelure lâche et flasque des autres variétés blanches, qui nuit tant à leur conservation.

Prize Taker (Primé).—Bien que moins hâtive que quelques-unes des variétés précédentes, néanmoins en raison de sa fertilité et de sa belle apparence, celle-ci mérite d'être essayée. C'est un ognon globuleux, de couleur jaune orange, et qui se conserve bien.

James' Keeping.—Cette variété est entièrement nouvelle ici et a été reçue d'Allemagne. L'ognon n'est pas très gros, mais sa grande fermeté fait supposer qu'il sera le plus facile à garder de tous ceux que nous connaissons. Il est globuleux, et de couleur jaune pâle.

Nous ne parlons pas des autres variétés, soit parce qu'elles ne paraissent pas être de bonne garde, ou qu'elles mûrissent trop tard. Sans doute, il serait bon d'en faire l'essai une autre année. Suit une liste des variétés essayées.

La production a été estimée d'après un rang de 66 pieds de longueur.

Variété d'ognon.		Arraché.	Mûrs.	Couleur.	Forme.	Rendement par acre.	
						boiss.	lb.
Michigan Yellow Globe..	M. globe jaune..	31 août...	8 sept. ..	Jaune...	Globuleux	410	
Red Victoria............	V. rouge.......	8 sept. ..	15 " ..	Rouge ...	" ..	428.	16
Yellow Globe Danvers ..	D. globe jaune..	31 août...	8 " ..	Jaune...	" ..	405	20
Southport Red Globe....	S globe rouge.	N'a pas assez bien germé.					
White Tripoli....	T. blanc						
Yellow Rocca....	R. jaune......						
Large Red Globe	Gros gl. rouge..	31 août...	12 sept. ..	Rouge ...	Globuleux	571	
Yellow Flat Danvers....	D. jaune plat. ..	31 " ..	8 " ..	Jaune...	Plat..	369	15
White Queen............	Reine blanc...	1 sept. ..	10 " ..	Blanc ...	"	315	
The Oregon....... ...	L'Orégon.......	31 août...	12 " ..	Jaune...	"	425	18
Mammoth Silver King.............		8 sept. ..	15 " ..	Blanc	"	320	
Red Wethersfield..	W. rouge.......	31 août...	12 " ..	Rouge....	"	586	20
Southport White Globe.	S. globe blanc...	1 sept. ..	10 " ..	Blanc... ..	Globuleux	473	15
Prize Taker.....	Primé..........	5 " ..	10 " ..	Jaune....	" ..	590	17
Mammoth Pompeii.......		10 " ..	15 " ..	" ...	" ..	452	24
Red Tripoli	Tripoli rouge....	8 " ..	20 " ..	Rouge....	" ..	366	19
Southport Yellow Globe.	S. globe jaune...	1 " ..	12 " ..	Jaune.. ..	" ..	454	
White Portugal.........	P. blanc..	1 " ..	15 " ..	Blanc	" ..	315	17
Extra Early Flat Red...	Rouge plat.	31 août...	5 " ..	Rouge....	Plat..	396	40
Rose Monster......... ..	Monstre rose....	8 sept. ..	15 " ..	Rose clair.	Globuleux	660	17
Small White Silverskin..	Petit blanc arg ..	12 " ..	15 " ..	Blanc	Plat..	210	29
White Barletta.........	Barletta blanc...	10 " ..	15 " ..	"	"	251	30
Small White Nocera	N. petit blanc.	10 " ..	15 " ..	"	"	218	45
James' Keeping	A garder de J...	3 " ..	10 " ..	Jaune...	Globuleux	313	17

Laitues.

Le 5 mai, nous avons semé en pleine terre 38 variétés en rangs espacés de 18 pouces. Comme nous nous y attendions, certaines de ces variétés se ressemblaient beaucoup; mais, néanmoins l'essai a été utile et intéressant, en nous faisant faire connaissance avec plusieurs variétés assez rarement cultivées, et en nous montrant jusqu'à quel point notre sol convient à ce légume rafraîchissant.

Une seule variété, Tennis Ball hâtive, n'a pas germé, et une autre, Longstander Bronze Head, a présenté peu de vitalité. On trouvera ci-dessous une liste en tableau, donnant les résultats de l'essai; et d'abord quelques détails sur les variétés les plus méritantes.

Tout coeur.—Celle-ci, comme par le passé, a soutenu son excellente réputation. Feuilles très fines, à texture serrée, avec cœur très gros, bien blanchi, frais, croquant et juteux.

Nonpareille de Rennie.—Variété pommée à feuilles fines, de bonne saveur et de bel aspect; bien frisée et blanchie, cassante et juteuse; excellente variété.

Tilton's White Star.—Laitue pommée bien frisée; couleur blanc verdâtre particulière; bon cœur, goût excellent.

Standard Yellow.—Grosse laitue frisée à cœur très blanchi, très croquante et douce; devrait être une variété type.

Toronto Gem.—Une des plus grosses essayées, goût et aspect excellents; ferait une bonne laitue pour le marché.

Ohio Cabbage (Pommée de l'Ohio).—Variété pommée très frisée; gros cœur bien blanchi et de bonne saveur.

Je désire mentionner spécialement les différentes variétés de laitues "romaines" (Cos). Elles sont peu connues ici, et, même là où on les cultive, on ne sait pas les mener à bien. On se plaint souvent à nous de cette laitue "verte" comme on l'appelle; et il est bien vrai que les variétés romaines, quand on ne les lie pas, sont vertes et dures, et aussi très amères. Mais si, quand la plante a atteint tout son développement en hauteur, on la lie au sommet bien serré, au bout de 7 à 10 jours on a une

laitue délicieuse, qui dépasse de beaucoup par son goût et son aspect pour la table toutes les laitues pommées. Si l'on connaissait bien ce procédé, on cultiverait, je le crois, beaucoup plus ce type de laitue, et en conséquence on userait davantage de ce salubre légume. Dans les essais de cette année, nous n'avons pas remarqué de bien grandes différences entre les variétés de laitues romaines essayées cette année, sauf que les feuilles de l'Early White Self Folding Cos (Romaine se coiffant d'elle-même blanche hâtive) étaient plus recourbées que celles des autres, et rendaient plus facile l'opération du liage.

Variété de laitue.	Saveur.	Pomme.	Poids de la douzaine.	Monté à graine.	Remarques.
Summer Cabbage......Pommée d'été.	Assez bon.	Ferme....	1¼ lb.	10 août ..	Graines ont mûri.
Denver Market	Bonne.. ..	"	13 onces..	10 " ..	
California Cream	Assez bon.	Pas ferme.	10 " .	10 " .	
Tilton's White Star	Bonne. ..	Ferme....	10 " ..	13 " ..	
Silver Ball	Assez bon.	Pas ferme.	12 " ..	8 " ..	
Rennie's Nonpareil	Bonne.. ..	Ferme....	1¼ lb.	13 " ..	Graines ont mûri.
Early Hanson ....Hanson hâtive	"	"	14 onces..	13 " ..	"
Philadelphia Butter	Assez bon.	Pas ferme.	12 " ..	5 " ..	"
Ohio Cabbage.........Ohio pommée..	Bonne....	Ferme....	14 " ..	12 " ..	
Grand Rapids	Assez bon.	" ...	14 " ..	10 " ..	Graines ont mûri.
Red Edge Victoria....V. à bord rouge	Bonne.. ..	"	12 " ..	12 " .	"
Malta Drumhead	Assez bon.	"	1¼ lb.	7 " ..	"
Early Curled Silesian .S. frisée hâtive	Bonne....	"	1 lb	10 " ..	"
Royal Summer Cabbage	Assez bon.	Pas ferme.	10 onces..	5 " ..	
Nonpareil Cabbage	" .	" .	10 " ..	5 " ..	Graines ont mûri.
The Deacon	" .	" .	8 . ..	5 " ..	
Black Seeded Simpson	" .	Ferme.. ..	1¼ lb.	6 " ..	
Toronto Gem.........Joyau de Tor.	Bonne.....	"	1½ do	10 " ..	Graines ont mûri.
Longstander Bronze Head	"	"	1½ do	8 " ..	
All Year Round......Toute l'année..	"	"	1 lb	5 " ..	Graines ont mûri.
Early Prize Head.....Primée hâtive.	Pauvre. ..	Pas ferme.	8 onces..	3 " ..	
Early Curled Simpson	" ...	" .	10 " ..	3 " ..	Graines ont mûri.
Early Tennis Ball	....	......	......	....	
Big Boston	Assez bon.	Pas ferme.	16 onces .	5 " ..	Graines ont mûri.
All Heart ....Tout cœur....	Bonne. ...	Ferme....	16 " ..	10 " ..	"
Wheeler's Tom Thumb	Pauvre. .	" ...	6 " ..	20 " ..	
Buttercup	"	Pas ferme.	8 " ..	5 " ..	
Nonesuch	Pauvre. ..	Pas ferme.	8 onces..	5 août...	Graines ont mûri.
Wonderful	Assez bon.	Ferme.. .	10 " ..	6 " ..	"
Standard Yellow .....Jaune modèle.	Bonne.....	"	1¼ lb. ...	6 " ..	"
Lorenz's Favourite	"	"	14 onces..	10 " ..	"
Fearnought	"	"	15 " ..	5 " ..	"
White Paris Cos	"	"	1½ lb	15 " ..	"
American Curled...Frisée d'Amérique	Pauvre. ..	Pas ferme.	10 onces..	4 " ..	
Early White Self Folding Cos	Bonne.....	Ferme.. ..	16 " ..	20 " ..	
Green Cos........Romaine verte ...	Très bon..	"	16 " ..	20 " ..	
White Cos..... .. Romaine blanche..	" .	" ...	1¼ lb.	20 " ..	Graines ont mûri.
Paris White Cos	" .	"	1½ lb.	20 " ..	

CHOUX-FLEURS.

Nous avons essayé cette saison quinze variétés de ce légume. Elles ont été semées sur couche dans des caisses le 22 avril, repiquées dans des couches épuisées en plein air le 29 avril, et plantées en pleine terre le 21 mai. Toutes ont pommé, sauf une variété qui était trop tardive pour cette province. Aussitôt que les têtes se forment, il faut ranger les feuilles tout autour et les attacher au sommet; garantissant les têtes contre le soleil et la poussière et leur conservant leur blancheur de neige, ce qui est indispensable pour la vente facile de ce légume. Voici quelques remarques sur les variétés qui ont attiré plus spécialement notre attention par leurs qualités, et les résultats complets de l'essai sous forme de tableau.

Early Snowball.—Comme d'habitude, cette variété a été l'une des meilleures. Elle pomme toujours; les pommes sont bien symétriques, à grain très serré, et très blanches. Cette variété a aussi le mérite d'être hâtive.

Snowstorm.—Autre bonne variété hâtive à pommes très blanches compactes. Nous recommandons cette variété.

Giant White Pearl.—A grain fin, pommes compactes, d'un poids moyen et de belle couleur.

Extra Early Whitehead.—Variété hâtive, pommes à grain serré ; belle couleur, bonne saveur.

Large Algiers.—Bien que pas très blanche, cette variété mérite d'être cultivée comme variété tardive.

Les autres variétés essayées étaient de mérite ordinaire, à l'exception de l'Autumn Giant, qui paraît trop tardif pour notre province. Peut-être ferait-il mieux si on le semait plus tôt.

Variété de chou-fleur.		Première pomme	Couleur.	Pomme.	Poids.
Early Snowball	Boule de neige hâtive	15 juillet	Bonne	Serrée	6 lb.
Walcheren		5 août	Pauvre	Lâche	$5\frac{1}{2}$ "
Best of all	Meilleur de tous	15 juillet	Bonne	Assez serrée	$8\frac{3}{4}$ "
Extra Early Paris	Paris extra hâtive	20 "	"	" "	$6\frac{1}{2}$ "
King of the Earlies	Roi des hâtifs	20 "	"	" "	$6\frac{1}{2}$ "
Large Algiers	Algers gras	25 août	Pauvre	" "	7 "
Short Stem Le Normand		3 "	Assez bonne	Lâche	$3\frac{3}{4}$ "
Earliest Dwf. Erfurt	Erfurt nain hâtif	8 juillet	Bonne	Assez serrée	$6\frac{3}{4}$ "
Half Early Paris	Paris mi-hâtif	20 "	Assez bonne	Serrée	$5\frac{1}{2}$ "
Giant White Pearl	Perlé blanc géant	15 "	Bonne	Très serrée	$5\frac{1}{2}$ "
Early London	Londres hâtif	20 "	Pauvre	Assez serrée	$3\frac{1}{2}$ "
Extra Large Erfurt	Erfurt extra gros	25 "	Assez bonne	" "	$6\frac{3}{4}$ "
Extra Early Whitehead	W. extra hâtif	20 "	Bonne	Serrée	$5\frac{3}{4}$ "
Snowstorm		12 "	"	"	6 "
Autumn Giant	Géant d'automne	11 sept.	Pauvre	Assez serrée	$6\frac{1}{2}$ "

Navets.

Nous avons le 15 mai semé quinze variétés de navets au semoir à bras, en rangs espacés de 30 pouces. Tous ont bien germé et on les a éclaircis le 9 juin. En automne, quelques variétés hâtives ont été attaquées par une cantharide; il est à remarquer à ce propos que les variétés tardives, bien que semées tout à côté des hâtives, n'ont pas été touchées par ces insectes, qui ont bientôt dévoré les feuilles des plantes infestées. Comme les variétés attaquées n'étaient plus bonnes à manger, cela n'a pas sensiblement affecté la valeur de l'essai. Voici, sous forme de tableau les résultats de cet essai.

Variété de navets.	Prêt pour la table.	Forme.	Couleur.	Poids moyen.	Goût.
				lb.	
Early White Six Weeks	10 juill.	Globuleux	Peau et chair blanches	$2\frac{8}{16}$	Assez bon.
Early White Flat Dutch	15 "	Aplati	Collet rouge, chair bl.	$1\frac{10}{16}$	Fort, piquant.
Jersey ou Vertus	1 août.	Long, pointu	Peau et chair blanche	$2\frac{4}{16}$	Pauvre, ligneux.
Extra Early Milan	1 juill.	Aplati	Collet rouge, chair bl.	$2\frac{4}{16}$	Jeune assez bon.
Sweet German	6 août.	Rutabaga	Collet vert, chair jaune	2	Assez doux.
Early White Stone	10 juill.	Aplati	Peau et chair blanches	3	Doux mais ligneux.
Orange Jelly	6 août.	Globuleux	Peau et chair jaunes	$1\frac{4}{16}$	Piquant, coriace.
Breadstone	1 "	"	Collet vert, chair jaune	3	Doux, juteux.
Waite's Eclipse	6 "	"	Collet pourpre, chair bl.	$2\frac{4}{16}$	"
Red Top Strap Leaf	12 juill.	Aplati	Collet rouge, chair bl.	$1\frac{8}{16}$	"
Seven Top	6 août.	Long, pointu	Peau et chair blanches	$1\frac{8}{16}$	Doux ligneux.
Purple Top White Globe	15 juill.	Rutabaga	Collet pourpre, chair bl.	$4\frac{12}{16}$	Assez doux.
Large Amber Globe	3 août.	Globuleux	Collet vert, chair jaune	$2\frac{8}{16}$	"
Golden Stone	20 juill.	"	Peau et chair jaunes	$2\frac{4}{16}$	"
Large White Globe Strap Leaf	6 août.	Arrondi	Peau et chair blanches	$1\frac{12}{16}$	Doux, juteux.

La plus pauvre variété a été Seven Top. Elle a poussé beaucoup de feuilles, mais très peu de racine.

Herbes d'Assaisonnement.

Nous avons semé le 11 mai en pleine terre en rangs espacés de 2 pieds, 26 espèces de ces herbes. Cet essai a été intéressant; les visiteurs à la ferme ont fort apprécié cette portion du jardin potager. Des spécimens de chaque variété ont été fixés sur un de nos tableaux d'exposition et ont figuré aux expositions locales, où les visiteurs, les dames en particulier, ont été vivement intéressés. Toutes les espèces semées ont bien germé, à quatre exceptions près: Pissenlit, menthe pouliot, camomille et menthe des chats. Celles qui sont utiles après avoir été séchées, ont été conservées comme échantillons d'exposition; et quelques-unes ont donné de bonnes graines.

Il est inutile que nous parlions des herbes bien connues comme la sauge, la sarriette, le thym, etc., sinon pour faire remarquer combien il est à regretter que nous importions des herbes aussi fréquemment employées, quand nous pouvons si bien les cultiver ici. Nous parlerons plus particulièrement des variétés les moins connues.

Bourrache (Borage).—Plante annuelle rustique, employée pour le pot au feu, et comme plante à miel; les abeilles de la ferme y ont butiné aussi longtemps que la floraison a duré. Fait bien ici.

Mélisse (Balm).—Plante vivace; ses feuilles ont une odeur de citron; on les emploie pour faire une tisane qui coupe les fièvres.

Safran (Saffron).—Plante annuelle rustique; on la cultive pour ses fleurs, qui servent en teinture. On s'en sert aussi pour frelater le safran d'Europe qui est la fleur du *Crocus sativus.*

Aneth (Dill).—Plante annuelle; cultivée pour sa graisse, qui a une odeur aromatique, et une saveur chaude et piquante. Utile contre les flatuosités et les coliques chez les jeunes enfants. La graine a mûri de bonne heure.

Marrube (Horehound).—Herbe vivace à forte odeur aromatique et d'une saveur amère piquante; c'est un tonique qu'on emploie dans les pastilles et les sirops contre la toux. Elle fait bien ici.

Coriandre.—Plante annuelle rustique. On la cultive pour ses graines, qui ont un goût aromatique agréable et que l'on emploie dans la pâtisserie. Il faut avoir soin de recueillir la graine sans meurtrir les tiges et les feuilles; car, si on les écrase, elles communiquent leur odeur désagréable à la graine. La graine a bien mûri.

Hysope—Plante vivace rustique, à parfum aromatique et à saveur chaude piquante. Elle est stimulante et expectorante. Les portions qu'on emploie sont le haut des tiges florifères et les feuilles.

Rue.—Plante vivace rustique, d'une odeur particulière. Les feuilles sont si âcres qu'elles font venir des ampoules sur la peau. Elle est stimulante et anti-spasmodique, mais doit être employée avec prudence, car c'est un remède énergique.

Voici une liste des espèces que nous avons cultivées.

Espèce de plante.		Fleuri.	Arraché.	Recueilli et rentré.	Usage.
‡ Romarin	Rosemary		8 sept.	Bien séché	
Basilic	Sweet Basil	30 juillet	3 août	"	Assaisonnement.
Sarriette annuelle	Summer Savory	30 "	3 "	"	"
§ Camomille	Chamomile				
§ Menthe des chats	Catnip				
Tanaisie	Tansy	31 août	31 août	Bien séché	Médecine.
* Anis	Anise	1 "	8 sept	Graines pas mûres	
Thym	Thyme	31 "	10 "	Bien séché	Assaisonnement.
§ Menthe pouliot	Pennyroyal				
† Safran	Saffron	14 août	10 sept.	Fleurs bien séchées	Teinture, etc.
Bourrache	Borage	10 juillet	1 "	Assez bien séché	Pâture d'abeilles.
Hysope	Hyssop	2 août	3 août	Bien séché	Médecine.
‡ Mélisse	Balm		14 "	"	"
Souci	Pot Marigold	8 juillet	1 sept.	"	Assaisonnement.
‡ Absinthe	Wormwood		14 août	"	Médecine.
‡ Sauge	Broad Leaved Sage		14 "	"	Assaisonnement.
§ Pissenlit	Dandelion				
* Aneth	Dill	15 juillet	7 sept.	Graines mûres	Médecine.
* ‡ Cumin	Caraway		8 "	Graines pas mûres	Assaisonnement.
‡ Rue	Rue		14 août	Bien séché	Médecine.
* Fenouil	Fennel	25 août	7 sept.	Graines pas mûres	Assaisonnement.
Marrube	Horehound	13 "	14 août	Bien séché	Médecine.
Marjolaine vivace	Pot. Marjoram	12 "	14 "	"	Assaisonnement.
* Coriandre	Coriander	10 juillet	1 sept.	Graines mûres	"
Marjolaine à coquille	Sweet Marjoram	3 août	3 août	Bien séché	"

* Cultivé pour la graine. † Cultivé pour les fleurs. ‡ N'a pas fleuri. § N'a pas germé.

Tomates.

Nous n'avons essayé cette année que trois variétés de tomates. Nous les avons semées dans des caisses en couche chaude le 22 avril, repiquées dans des caisses et plantées en plein air le 27 mai. La variété Earliest of all (La plus précoce de toutes) tient le premier rang quant à la fécondité. Son fruit était mûr le 8 août. Early Ruby vient ensuite ; son fruit a mûri le 12 août et celui de Lorenz's Forerunner le 20 août. Le tableau ci-après fait voir que, quoique l'Earliest of all ait été la première à mûrir, néanmoins l'Early Ruby avait avant les gelées produit le plus grand poids de fruit mûr sur un même nombre de plantes et a été la variété la plus productive ; comme l'Early Ruby l'emporte de beaucoup pour la beauté et la saveur du fruit, il faut lui accorder le premier rang. Ceci confirme nos résultats précédents. Ainsi que ces deux variétés, Lorenz's Forerunner est une variété nouvelle d'Allemagne, et c'est probablement la première fois qu'elle a été essayée dans la province. Elles est beaucoup plus tardive que les précédentes; mais le fruit en est très supérieur pour la forme et la saveur. Nous en avons recueilli des graines, et, suivant nos résultats précédents, nous nous attendons à obtenir de ces graines du fruit plus précoce.

Nous appelons de nouveau l'attention sur l'avantage qu'il y a à beaucoup tailler les tomates dans cette province. Tandis que d'autres jardiniers de ce district n'avaient pas eu un seul fruit mûr, nous en cueillions en grande quantité; et dans nos terrains mêmes les plantes non taillées étaient de 10 à 15 jours plus tardives à produire du fruit mûr. Notre manière de faire se résume en quelques mots: "Après que les plantes ont bien pris, retrancher toutes les pousses latérales et continuer à le faire usqu'à la fin de la saison." Ce sont les tiges principales qui portent ici le fruit mûr, et c'est afin d'activer leur développement que l'on retranche les pousses latérales. Il

faut enlever de temps en temps quelques-unes des feuilles afin de laisser l'air circuler librement. Quant on considère le prix élevé que l'on peut obtenir pour les tomates du pays, on est surpris que nos producteurs n'adoptent pas cette méthode ; mais nous avons eu du plaisir à entendre beaucoup de nos visiteurs la saison passée, à la vue des résultats pratiques de cette méthode, exprimer leur surprise d'une maturité tellement avancée. Sans aucun doute, la leçon n'a pas été perdue, et il s'ensuivra bientôt de meilleur résultats dans la culture de la tomate. Le tableau ci-après fait connaître le poids de fruits cueillis sur un même nombre de plantes de chacune des trois variétés essayés ensembre et la date de la récolte.

FRUIT MUR.

Earliest of All. (La plus précoce de toutes).		Early Ruby. (Rubis précoce).		Lorenz's Forerunner, (Avant-courrier de Lorenz).	
8 août.....	10 onces..........	12 août.....	8 onces..........	20 août.....	4 onces.
16 "	54 "	16 "	44 "	24 "	48 "
20 "	6 "	24 "	256 "	29 "	32 "
24 "	208 "	29 "	128 "	1 sept. ...	17 "
29 " ...	128 "	1 sept...	64 "	3 "	56 "
1er sept.....	104 "	3 "	144 "		
3 "	56 "				
	566 onces.		644 onces.		157 onces.

FRUIT VERT.

3 sept....	240 onces..........	3 sept.....	272 onces..........	3 sept......	200 onces.
Poids total..	806 "		916 "		357 "

HARICOTS (FÈVES).

Nous avons semé cette année neuf variétés de haricots. La variété sur laquelle nous désirons appeler spécialement l'attention est le Navy Bean du commerce, essayé cette année pour la première fois. Nous l'avons semée le 26 mai en pleine terre en rangs espacés de 2 pieds ½, et les cosses étaient prêtes pour la table comme haricot à effiler le 30 juillet. Le premier septembre les cosses étaient mûres et nous avons recueilli un bel échantillon de graine. Je crois que nous pouvons nous attendre à ce que ce haricot mûrisse dans les saisons ordinaires, et, comme on en obtient toujours un bon prix, il devrait y avoir profit à le cultiver. La cosse est vert clair, légèrement arquée, d'environ 3 pouces ½ de longueur et contient cinq grains en moyenne. Ce haricot est très productif et dans une petite parcelle a produit à raison de 90 boisseaux à l'acre. Nous recommandons fortement aux agriculteurs d'essayer une petite quantité de cette excellente variété.

ASPERGES.

On ne peut trop louer cet utile légume. C'est un des plus délicieux et de plus le plus hâtif. Chacun devrait le cultiver, et sans l'asperge aucun jardin de campagne n'est complet. Contrairement à l'opinion générale, on l'obtient très facilement de graine, et une planche de 12 pieds sur 40 contenant de 75 à 100 plantes, devrait donner un abondant approvisionnement pour une famille ordinaire. On sème dans un sol riche et applique chaque année une bonne couche de fumier en couverture

dont il est bon au printemps d'enterrer autant que possible dans le sol. On dit aussi qu'une forte application de sel juste avant la première pousse a pour effet d'augmenter le rendement. Voici quelques notes sur les variétés que nous avons cultivées :—

Conover's Colossal.—Vieille variété type, très productive et de bonne saveur.

Barr's Mammoth.—Semblable à la précédente, sauf qu'elle est moins productive. Les pousses sont un peu plus vigoureuses.

Giant Argenteuil.—La plus savoureuse et la plus succulente que nous ayons essayée, beaucoup moins colorée que les variétés précédentes.

Variété d'asperge.	Planté.	Prêtes.	Fertilité.	Saveur.	Graine.
Conover's Colossal.... ...	Automne 1892.	30 avril.....	Très productive.	Bonne..	27 juin.
Barr's Mammoth............	" 1894.	10 mai.......	Assez " .	Assez bonne..	27 "
Géante d'Argenteuil.........	" 1894.	10 "	Très " .	Très bonne...	27 "

Nous avons recueilli cette année une quantité de graine d'asperge que nous aurons pour distribution au printemps.

Topinambours.

Comme nous le disions dans le rapport de l'année passée, nous les avons semés en novembre 1895. Comme nous les avions plantés un peu profondément l'année précédente, nous avons pensé que c'était là la cause du faible rendement, et en 1895 nous ne les avons recouverts que de 4 à 5 pouces de terre. Nous avons ensuite appliqué en couverture une forte couche de fumier, que nous avons enlevée au commencement du printemps. Il n'a levé qu'environ 40 pour cent, de sorte que nous n'avons pu avoir un bon rendement. Il semblerait qu'on ne peut s'attendre à ce qu'ils réussissent ici, en raison de la trop courte saison.

Maïs (Blé d'Inde).

Nous avons semé sept variétés qui toutes ont bien germé. Le grain des suivantes a mûri : Mitchell's Extra Early (Extra précoce de Mitchell), Keith's Black (Noir de Keith), Pop-corn et Cory. Le First of All (Premier de tous) a mûri partiellement. Il serait à l'avantage de quelques-uns de nos producteurs du pays, de prendre note de la première variété susmentionnée. On peut être sûr qu'elle mûrira toujours, tandis qu'un grand nombre ne produisent pas même des épis à point pour la table. L'épi a environ 6 pouces de longueur, il est d'une bonne couleur blanche et d'assez bonne saveur. Le Keith's Black paraît être un maïs Squaw amélioré. C'est une variété de maïs flint à épis d'environ 8 pouces de longueur, de couleur noir bleuâtre, et, bien que semé plusieurs jours après les autres susmentionnés, il a été des premiers à mûrir.

Rhubarbe.

La grande parcelle consacrée à cette très utile plante continue à attirer l'attention des visiteurs ; les immenses feuilles et tiges et la vigueur générale des plantes sont une surprise pour un grand nombre.

Ci-après est un tableau indiquant le rendement de chaque variété la saison passée avec d'autres détails. L'Améliorée de Tottle continue à donner les résultats les plus satisfaisants.

Variété de rhubarbe.	Plantée.	Prête à cueillir.	Couleur.	Qualité.	Rendement par plante.
					lb.
Tottle's Improved....Tottle améliorée........	1892	20 mai....	Rouge clair.....	Tendre	44
Giant ....Géante............	1893	27 " ...	Vert	Très tendre.....	22
Royal Albert	1893	30 " ...	Rouge clair.....	Assez tendre....	21
Scarlet Nonpareil....Nonpareille écarlate....	1893	31 " ...	Vert clair... .	Tendre	21
Strawberry ....Fraise..................	1893	26 " ...	Rouge clair.....	Assez tendre....	20
Johnston's St. Martin (semis de).............	1892	24 " ...	Rouge.........	Tendre	19
Brabant's Colossal	1893	28 " ...	Vert	"	19
Prince Albert..............................	"	30 " ...	Rouge clair.....	"	18
Myatt's Linnaeus (semis de)............ ...	1892	24 " ...	Tacheté	"	18
Early Crimson........Cramoisi hâtive.........	1893	27 " ...	Rouge clair.....	"	17
Victoria Seedling..........................	1892	24 " ...	Rouge	"	16
Marshall's Royal Linnaeus	1893	29 " ...	Tacheté	"	16
Scott's Mammoth (semis de)..................	1892	24 " ...	Vert	Pauvre, dure....	15
Magnum Bonum	1893	29 " ...	Rouge clair.....	Tendre	14
Tobolsk	1893	30 " ...	"	Très tendre.....	14
Paragon	1893	30 " ...	Vert............	Assez tendre....	10
Early Prince	1893	29 " ...	Rouge foncé....	Très tendre.....	6
General Taylor.............................	1893	1 juillet..	Vert	Dure.....	6
Salt's Perfection...........................	1893	2 " ..	Rouge clair.....	Tendre	3

Rhubarbe forcée.

L'hiver dernier nous avons réussi à forcer la rhubarbe d'une manière très simple. Nous avons arraché avant le commencement de l'hiver trois racines de deux ans que nous avons placées à la cave. Le 1er décembre nous les avons mises dans un baril à farine et les avons recouvertes de sable propre; nous avons tenu le baril près de la fournaise et maintenu le sable humide.

Le 2 janvier nous avons arraché la première récolte (1 livre ½); les tiges avaient 15 pouces de longueur et étaient très tendres, prenant par la cuisson une couleur rouge vif et une saveur agréable; nous avons arraché des feuilles chaque semaine jusqu'au 10 février, où les racines furent épuisées. Le rendement total des trois racines a été de 15 livres 10 onces.

De cette manière quiconque a chez lui une fournaise et quelques racines de rhubarbe, peut faire pousser une quantité suffisante de ce salubre légume pour les besoins d'une famille pendant une partie de l'hiver.

Houblon.

Les houblons Kentish Golden et Indigène du Manitoba mentionnés dans mon dernier rapport ont résisté à l'hiver et fait pendant la saison une pousse de 15 à 20 pieds; le feuillage du Kentish Golden est plus foncé que celui de l'Indigène, et les fleurs en sont un peu plus grandes.

Le houblon indigène a rapporté en moyenne 8 livres 5 onces par butte, tandis que le Kentish Golden n'a produit que 3 livres 5 onces par butte.

D'autres légumes non mentionnés dans les notes qui précèdent, tels que céleri, choux, pois, radis, betteraves, panais, carottes et melons-citrons, etc., étaient représentés dans le jardin potager par plusieurs bonnes variétés et ont très bien fait. Depuis des années nous n'avions eu d'aussi bon céleri, et les panais étaient aussi meilleurs que d'ordinaire.

PLANTES À FLEURS.

Plantes annuelles.

Nous avons cette année essayé quarante-six variétés de plantes annuelles qui toutes ont été très belles et été admirées par nos nombreux visiteurs à la ferme. Les couches chaudes ont bien passé le printemps qui a été plutôt frais, et au moment du repiquage nous avions un bel assortiment de plantes saines et vigoureuses prêtes pour les planches. En rapport avec le soin des couches chaudes, nous appelons spécialement l'attention sur l'avantage du repiquage des jeunes plants dans d'autres caisses ou des planches où on les espace davantage et où ils restent jusqu'à ce qu'ils soient prêts à planter en plein air. Beaucoup de personnes laissent trop longtemps les plants dans les caisses à semis, et n'ont ainsi que des plantes grêles et à longues branches. Nous avons trouvé que le mieux est de repiquer les plants aussitôt que l'on peut les manier. Il paraît y avoir ainsi bien moins de chances de retard dans le développement des plantes qui se flétrissent rarement et deviennent fortes et compactes. Les variétés essayées pour la première fois ont été—

Coreopsis japonica.—Produit de petites fleurs composées jaunes sans mérite particulier.

Aster Liliput.—Type très nain d'asters miniatures. Les fleurs sont hâtives et produites à profusion; variété d'aster qui mérite bien d'être essayée.

Aster Cannell's Eynsford Yellow.—On le suppose être le seul aster jaune cultivé. C'est un gain de MM. Cannell père et fils, du Kent (Angleterre), d'une forte taille à pousse vigoureuse, à floraison assez hâtive, à pétales tuyautés et à fleurs distinctement jaunâtres, acquisition de valeur à cette belle classe de plantes annuelles.

Plantes vivaces.

Nous avions pendant l'été de 1896, cinquante-six variétés de plantes vivaces à la ferme. Quarante-huit se sont trouvées être rustiques et chaque année ajoute quelques nouvelles variétés à la liste, quelques-unes très belles, et il paraît y avoir tout lieu de croire que dans quelques années la ferme expérimentale du Manitoba pourra présenter une très belle liste de plantes vivaces rustiques. Beaucoup de cultivateurs n'ont pas le temps de semer des plantes annuelles, tandis qu'avec très peu de peine qui que ce soit peut avoir des touffes de plantes vivaces, qui par leur beauté et leur permanence compenseront bien ceux qui les plantent.

DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE ET DE POMMES DE TERRE.

La distribution de grain de semence a été beaucoup plus considérable cette année qu'aucune des précédentes. Nous avons envoyé à chaque personne en même temps que le grain, une circulaire pour rapport sur les résultats, et les réponses, surtout celles de ceux auxquels nous avions vendu des lots de deux boisseaux, ont été en général très satisfaisantes. Voici de courts extraits de quelques-unes de ces réponses.

Blé Fife rouge.

G. H. Underhill, Rapid City: "A produit 50 boisseaux par acre, 10 de plus que mon propre Fife rouge; je n'en sèmerai point d'autre l'année prochaine."

G. M. Greig, Rapid City: "Avait des épis plus gros que le reste de ma récolte."

Wm Evans, Brandon: "Rendement, 42 boisseaux par acre; échantillon supérieur au mien."

J. Adamson, Gladstone: "L'échantillon a été très supérieur au Fife rouge ordinaire,"

Avoine Banner.

J. S. Scott, Lippentot: "La meilleure que j'ai jamais récoltée."

Wm West, Brandon: "Les batteurs ont dit qu'ils n'avaient point battu de meilleure avoine cette année."

Wm Chalmers, Hayfield: "Plutôt plus précoce et a produit 5 boisseaux de plus par acre."

R. Allonby, Arrow River: "A mûri plus tôt que les autres avoines et a produit 8 boisseaux de plus par acre."

G. H. Underhill, Rapid City: "Rendement, 104 boisseaux par acre; 64 boisseaux de plus que mon avoine noire, et de 10 jours plus précoce; je n'en veux point semer d'autre; j'ai vendu tout mon surplus pour semence."

W. R. F. Collis, Shoal Lake: "A produit 73 boisseaux par acre, 13 boisseaux de plus que la noire de Tartarie; je ne sèmerai plus désormais que de l'avoine Banner."

Colonel Irvine, Pénitentiaire de Stony Mountain: "Plus précoce et a rapporté 8 boisseaux de plus par acre que les autres avoines."

J. Vickery, Wheatland: "Avoine très productive; a donné 62 boisseaux par acre."

Orge d'Odessa.

Wm Stevens, Virden: "A rapporté 14 boisseaux de plus que ma propre orge à deux rangs, et a été beaucoup plus précoce, avec paille meilleure et résistant mieux aux chaleurs."

B. Little, Oak Lake: "Mûrit plus tôt et pèse davantage."

Jas. B. King, Fairfax: "A produit 5 boisseaux de plus par acre que l'orge commune."

Peter James, Rapid City: "De 2 semaines plus précoce et plus abondante."

J. Adamson, Gladstone: "A mûri plus tôt; grain plus bombé."

Colonel Irvine, Pénitentiaire de Stony Mountain: "A mûri plus tôt et le grain était plus pesant."

Chas. Guppy, Rosewood: "Plus pesante que les autres variétés, fera bien pour cette localité."

Nous avons au printemps envoyé de cette ferme les quantités suivantes à ceux qui ont fait des demandes:

Grains.

	Lots.
Blé, 2 boisseaux ou davantage	35
Avoine, " "	76
Orge, " "	39
Pois, " "	16
Grain de toute espèce en sacs de 3 lb	348

Pommes de terre, etc.

Pommes de terre en sacs de 2 lb	94	
Racines de rhubarbe	32	
Graine de "	30	paquets
Racines d'asperges	16	"

DRAINS EN POTERIE.

La saison passée les drains en poterie ont eu à subir une très forte épreuve. Un dégel en mars les fit d'abord couler librement. Ensuite vint au commencement d'avril une forte gelée qui continua pendant trois semaines, ne faisant qu'une masse de glace des drains peu profonds. Ceci retarda leur fonctionnement pendant quel-

que temps après le commencement du printemps, mais une fois qu'ils eurent commencé, ils fonctionnèrent bien et eurent bientôt débarrassé le terrain de tout l'excédent d'eau.

Bien que la chute de pluie de l'année ait été au-dessus de la moyenne, aucune des parties drainées de la ferme n'a eu de l'eau à la surface et il est évident que l'on peut réussir ici à drainer parfaitement les terrains bas.

RÉUNIONS D'AGRICULTEURS.

L'intérêt aux réunions d'agriculteurs s'est bien maintenu cette année et les nombres de personnes présentes ont été au-dessus de la moyenne. Ces réunions me fournissent l'occasion d'expliquer les travaux des fermes expérimentales aux cultivateurs les plus éclairés du pays, et les discussions suggèrent souvent quelque nouvelle expérimentation qu'il est bon de faire à les ferme expérimentale.

Depuis mon dernier rapport, j'ai assisté à des réunions aux endroits suivants :—

13	décembre	1895, Wawanesa.
21	"	1895, Portage-la-Prairie.
6	février	1896, Oak Lake.
7	"	1896, Virden, deux réunions.
8	"	1896, Elkhorn.
17	"	1896, Kildonan.
17	"	1896, Birds' Hill.
18	"	1896, Convention laitière à Winnipeg.
19	"	1896, Réunion d'éleveurs de bétail à Winnipeg.
21	"	1896, Rosser.
29	"	1896, Brandon.
14	mars	1896, Rapid City.
18	"	1896, Melita.
19	"	1896, Napinka.
20	"	1896, Hartney.

CONCOURS AGRICOLES.

Nous avons exposé une grande collection des produits de la ferme expérimentale au concours d'été à Brandon au mois de juillet; plusieurs trains d'excursion ont été mis au service du public, et il y a eu bien plus de visiteurs que d'ordinaire.

Nous avons aussi présenté des produits de la ferme à des concours agricoles locaux tenus à Virden et à Souris.

REMERCIEMENTS.

Je désire reconnaître avec remerciements les dons ci-après reçus dans le courant de l'année.

J. D. Johnson, Ebor, Man.: variété de pois nouvelle.
The Massey Manufactnring Co.: graines de l'Australie.
R. W. Smith, Lac Dauphin: graines de graminées indigènes.
W. Sykes, Hilton, Man.: gadellier rouge, sauvage.
E. Fowler, Headingly, Man.: graines de légumes.
J. Beverage, Pilot Mound, Man.: graine de tomate.
J. B. Lang, Oak Lake, Man.: saules.
J. S. Chaster, Sydney, Man.: pommes de terre.
W. et J. Wallace, Niverville, Man.: orge.
Wm. Barclay, Gilbert Plains, Man.: graines de graminées.
S. C. Young, Fort-William, Ont.: sorbiers.

John O. Stewart, Fort-Francis, Ont. : arbres et graines d'arbres.
Thos. Howard, Corrigan, Whitemouth : graine de trèfle et de mil.
J. Burrows, Lambeth, Ont. : avoine de semence.
A. McPherson, Saint-Baniface, Man. : graines d'arbres.
A. P. Stevenson, Nelson, Man. : fruits pour graines.
Nelson Bedford, Glencross, Man. : fruits pour graines.
D. D. Fraser, Oak River, Man. : graines d'astragale.
Prof. N. E. Hansen, Brookings, Dakota-S. : graines de cerisier.
J. A. McRae, Kerfoot, Man. : avoine de semence.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.	Température maximum.	Température minimum.	Chute de pluie totale.	Chute de neige.	Total d'heures de soleil.	
1895.			pouces.	pouces.	hrs	min.
Novembre	44° au-dessus de zéro le 16.	23° au-dessous de zéro le 26.	0	11¼	78	6
Décembre	40° " " 13.	24° " " 26.	0	6	87	12
1896.						
Janvier........ ..	33° " " 8.	43° " " 4.	0	18½	83	54
Février	45° " " 26.	30° " " 25.	0	3½	130	
Mars....... ...	47° " " 24.	31° " " 12.	0	16	186	42
Avril	77° " " 26.	11° au-dessus " 2.	2·4	6	151	48
Mai..............	88° " " 11.	31° " " 2.	2·9	0	180	54
Juin....	85° " " 29.	41° " " 12.	3·7	0	229	54
Juillet............	89° " " 1.	39° " " 22.	2·9	0	276	54
Août..............	85° " " 1.	33° " " 17.	2·4	0	276	48
Septembre........	83° " " 28.	21° " " 19.	·6	0	144	6
Octobre	76° " " 2.	4° " " 20.	0	4	125	
Total, 1896....	....	....	14·9	65¼	1,951	18
" 1895....	....	....	11·5	14¾	1,474	30

CORRESPONDANCE.

La correspondance de notre bureau a été l'année passée plus considérable que jamais auparavant depuis l'établissement de la ferme. Il a été reçu 2,715 lettres, et il en a été expédié 2,430, outre l'envoi de 2,324 circulaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. A. BEDFORD,
Régisseur.

FERME EXPÉRIMENTALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, ANGUS MACKAY.

FERME EXPÉRIMENTALE, INDIAN HEAD, (T.N.-O.),
31 octobre 1896.

A Monsieur le DR WM SAUNDERS,
Directeur, Fermes expérimentales de l'État,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ici le neuvième rapport annuel sur les travaux exécutés à la ferme expérimentale des territoires du Nord-Ouest à Indian Head pendant l'année 1896.

J'ai beaucoup de plaisir à faire rapport que la saison passée a été très favorable dans presque toutes les parties des territoires. Dans le district de l'Assiniboïa il n'y avait jamais eu de meilleures récoltes de grain, de plantes-racines et de légumes.

L'hiver de 1895-96 a été exceptionnellement beau pour le Nord-Ouest; il y a eu quelques jours froids, mais point de longues périodes de temps rigoureux. Les premiers jours de la nouvelle année ont été les plus froids de tout l'hiver et ceux où il a le plus neigé. Février et mars ont été très beaux, avec une journée froide de loin en loin.

Les chemins pour les traîneaux ont été bons pendant tout l'hiver. Bien qu'il ne soit jamais tombé beaucoup de neige à la fois, il y en a eu tout à fait assez de novembre à mars pour les traîneaux, et on a d'autant plus joui de cet avantage que la neige n'a pas été charriée par le vent et qu'il n'y a pas eu de froid excessif.

Dans l'Assiniboïa le printemps a commencé tôt, mais il est venu du temps rigoureux après le commencement des semailles et les travaux ont été retardés. Après tout le printemps a été très tardif,—de fait, le plus tardif qu'il y ait eu depuis quinze ans.

L'hiver avait été favorable pour les animaux de ferme de toute espèce. Le bétail n'avait jamais si bien passé l'hiver, et chevaux, moutons porcs et volaille se sont trouvés au printemps en bonne condition.

Pendant les premiers mois de l'été les moustiques et les mouches étaient très nombreux et ont nui au bétail dans beaucoup de parties des territoires; mais l'abondance du fourrage dans les " prairies " a bientôt fait disparaître les effets des attaques de ces insectes.

La première semaille a la ferme expérimentale a eu lieu le 13 avril. Il a été semé auparavant un peu de grain dans cette partie-ci et dans d'autres des territoires, mais le terrain n'était pas bien préparé et le temps n'était pas favorable; aussi a-t-on semé très peu avant cette date. On semait partout le 13 et le 14 avril, mais le 15 avril une tourmente de neige fit rage dans les territoires et retarda les travaux jusqu'au 1er mai où les semailles reprirent partout et continuèrent sans autre interruption jusqu'à ce qu'elles furent achevées. Le grain, bien que semé tard, n'a jamais levé si vite ni si uniformément. De fortes pluies en mai et juin, avec absence presque entière de vents violents, ont fait pousser le grain rapidement, si bien que celui sur jachère commençait à verser, lorsqu'une période de sécheresse et surtout trois journées très chaudes au commencement de juillet, ont arrêté la pousse trop luxuriante et fait épier. La récolte a ainsi été sauvée et a mûri sauf dans quelques

districts avant l'arrivée des gelées, et le Nord-Ouest a eu le produit le plus élevé et le meilleur qu'il ait eu depuis bien des années.

Dans un petit nombre de districts des territoires, la grêle a fait plus ou moins de dommage, mais, à cette exception près, rien n'est venu assombrir la brillante perspective jusqu'au 26 août où une légère gelée a visité quelques sections du pays, mais a fait peu ou point de tort sauf dans de faibles étendues de terrains bas.

Le 27 juillet nous avons moissonné à la ferme expérimentale du seigle parfaitement mûr, et la moisson de l'orge a commencé le 3 août, date la plus hâtive où l'on ait jamais moissonné à cette ferme. Du 20 au 25 on moissonnait partout le blé à la ferme et par tout le pays, et l'on a continué la récolte sans interruption jusqu'à ce qu'elle a été terminée. Le battage a bientôt suivi, et, l'automne ayant été des plus beaux qu'on ait eus dans les territoires, il a été bientôt achevé.

Les rapports de presque tous les districts annoncent qu'on a obtenu des rendements de blé considérables. L'échantillon est principalement n° 1 dur. D'autre part, une bonne partie de l'avoine a été légère, ce qui est sans doute provenu de ce qu'elle a été semée tard et dans la plupart des cas sur chaume, avec peu ou point de préparation. Sur jachère le rendement a été très satisfaisant.

Il y a eu au commencement d'août beaucoup de rouille sur le blé et l'avoine; mais la rouille n'ayant attaqué que les feuilles, sauf dans très peu de cas où elle a affecté les tiges, elle n'a pas sensiblement nui au grain.

La carie a fait très peu de mal la saison passée.

A la ferme expérimentale les récoltes de toute espèce ont été exceptionnellement bonnes. Les vents qui les autres années causaient de grandes pertes, ont été très modérés le printemps passé; les plantes cultivées ont par suite poussé rapidement et uniformément, et elles ont mûri plus tôt que jamais auparavant.

Nous avons semé quarante-une variétés de blé en essai comparatif, et tous les rendements et les échantillons ont été satisfaisants.

Nous avons essayé trente-sept variétés d'orge; toutes ont bien rapporté et l'échantillon en est plus beau qu'il n'a jamais été à la ferme.

Les soixante-deux variétés d'avoine que nous avons semées ont toutes donné de bons rendements et de bons échantillons. L'avoine Banner a été extra belle et est sans doute l'une des meilleures variétés cultivées à la ferme. Nous avons essayé vingt-six variétés de pois des champs, dont douze étaient métisses. Les rendements et les échantillons de toutes ont été excellents.

Le brome inerme a bien soutenu sa réputation d'être la meilleure graminée pour les Territoires: il a produit une excellente récolte de fourrage.

Le maïs, les plantes-racines, les légumes et les arbustes à fruits ont tous bien rapporté, tandis que les arbres et les arbrisseaux ont fait une pousse des plus satisfaisantes.

ESSAIS DE BLÉ DE PRINTEMPS.

Résultats de semailles à différentes dates.

Pour cette expérience nous avons employé les blés Fife Rouge et Stanley, tous les deux sans barbes. Le sol était argilo-sableux et avait été jachéré en 1895; la graine a été semée au semoir à raison de 1 boisseau ½ à l'acre. Les parcelles étaient d'un dixième d'acre chacune.

Les premières parcelles ont été ensemencées le 13 avril, aussitôt qu'il a été possible. Nous n'avons pu semer la seconde ni la cinquième semaine parce que le 20 avril le sol était couvert de neige et le 11 mai il pleuvait à verse. Entre le 13 avril et le 25 mai nous avons ensemencé cinq parcelles de chaque variété de blé.

Nous n'avons à aucun moment pu guère discerner de différence entre les parcelles ensemencées le 13 et le 27 avril et le 24 mai. Elles ont mûri à un jour d'intervalle, et au battage ont produit des quantités à très peu près égales de grain. Les parcelles ensemencées le 18 et le 25 mai ont été beaucoup plus tardives à mûrir; de fait, il a fallu faucher cette dernière parcelle toute verte le 9 septembre, car il était certain qu'il y aurait bientôt une forte gelée.

Les parcelles de blé Stanley ont mûri de trois à quatre jours plus tôt que le Fife rouge, mais, comme on verra par les détails donnés dans le tableau suivant, le rendement en a été moindre.

Variété de blé.	Parcelle de	Semé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
				jours.	pcs.	pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Fife rouge	$\frac{1}{10}$ acre	13 avril	26 août	135	39	3	5,020	41	20	64½
"	"	27 "	27 "	122	39	3	4,290	41	20	64½
"	"	4 mai	27 "	115	39	3	4,880	41	10	64½
"	"	18 "	9 sept.	104	42	3	3,770	39	10	
"	"	25 "	9 "	107	42	2¾	4,430	39	20	
Stanley	"	13 avril	22 août	131	42	3¼	3,180	36	30	63
"	"	27 "	24 "	119	42	3¼	4,500	35	50	64½
"	"	4 mai	26 "	114	39	3½	4,050	37	50	63½
"	"	18 "	2 sept.	107	42	3	3,120	36	20	63¼
"	"	25 "	7 "	105	39	3	2,480	29		63½

Parcelles de blé d'un acre.

Nous avons semé le 2 mai treize variétés de blé dans des parcelles d'un acre chacune, pour essai quant à la précocité et à la productivité. Le sol était argilo-sableux. Le terrain avait été bien jachéré l'année précédente, mais partie du sol superficiel avait été emporté par le vent en automne et pendant l'hiver.

Nous avons semé au semoir dans chaque acre 1 boisseau ½ de semence et n'avons hersé ni avant ni après la semaille. Six variétés étaient sans barbes et sept barbues.

Les variétés Vieux de la Rivière Rouge, Fife blanc, Fife de Wellman et Blanc de Russie ont produit des échantillons particulièrement beaux.

Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
White Russian (Russie blanc).	27 août	117	39	Faible	3½	Nu	3,180	40	38	63¼
Stanley	24 "	114	40	Raide	3	"	4,200	39	30	63
Hérisson barbu	21 "	111	36	Faible	3	Barbu	4,420	38	3	67½
Emporium	26 "	116	39	Raide	3½	"	4,300	37	29	65
Huron	21 "	111	42	"	3½	"	3,160	36	36	64½
Vieux Rivière Rouge	29 "	119	39	"	3	Nu	4,060	35	52	64½
Red Fern	26 "	116	42	"	3	Barbu	3,928	35	44	64¼
Rio Grande	26 "	116	42	"	3½	"	3,650	34	7	64
Advance	21 "	111	39	"	3½	"	3,870	33	43	64¼
Ladoga	24 "	114	39	"	2¾	"	3,440	33	40	62¾

Blé de printemps.—Essai de variétés.

Nous avons semé au semoir quarante-une variétés de blé de printemps dans des parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre. Le sol était argilo-sableux et le terrain avait été jachéré ; la semence a été semée dans toutes les parcelles le 2 mai à raison de 1 boisseau ½ à l'acre.

Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs		lb.	boiss.	lb.	lb.
Countess	22 août	112	42	Raide	2¾	Barbu	4,110	46	50	66
Gehun	18 "	108	30	"	3	"	3,340	46	20	66
Goose	26 "	116	45	"	3	"	4,550	45	50	66½
Huron	24 "	114	36	"	3	"	3,890	44	40	64½
Emporium	28 "	118	42	"	3¾	"	4,980	44	..	65¼
Dufferin	24 "	114	42	Faible	3	"	3,890	43	30	64½
Admiral	25 "	115	42	Raide	3	Nu	3,610	43	30	64
Red Fern	26 "	116	42	"	3	Barbu	4,560	43	30	65
Beaudry	24 "	114	39	Très faible	2½	"	4,210	43	10	65
Rideau	24 "	114	39	Faible	2¾	Nu	3,410	43	10	63½
Progress	22 "	112	42	Raide	2¾	"	3,680	43	10	63¾
White Connell (C. blanc)	28 "	118	42	"	3½	"	4,920	43	..	65
Pringle's Champlain	26 "	116	42	Faible	3	Barbu	4,750	42	30	64½
Golden Drop	24 "	114	42	Raide	2¾	Nu	3,850	42	..	65
Wellman's Fife	28 "	118	42	"	3	"	4,440	42	..	64
Preston	20 "	110	36	"	3	Barbu	3,990	41	50	64
Red Fife (Fife rouge)	26 "	116	42	"	3	Nu	3,840	41	20	64½
Blenheim	25 "	115	42	"	3	Barbu	3,500	41	10	64
Monarch	28 "	118	39	"	3	Nu	4,630	41	10	63¾
White Fife (Fife blanc)	28 "	118	42	"	3½	"	4,690	41	..	64¾
Alpha	24 "	114	42	"	3	Barbu	3,840	40	50	63½
White Russian (Russie blanc)	25 "	115	42	"	3	Nu	3,140	40	30	63¼
Stanley	24 "	114	42	"	3	"	4,370	40	30	64
Captor	25 "	115	42	"	2¾	"	3,540	40	20	63¾
Percy	24 "	114	42	"	3	"	4,190	40	10	63½
Crown	25 "	115	39	"	3½	Barbu	4,410	39	50	64
Beauty	24 "	114	45	Faible	3	Nu	4,340	39	20	62¾
Advance	24 "	114	42	Raide	2¾	Barbu	4,260	39	20	63½
Campbell à balle blanche	25 "	115	42	"	3½	Nu	4,350	39	10	64
Ladoga	24 "	114	42	"	2¾	Barbu	3,870	39	10	62½
Rio Grande	26 "	116	42	"	3	"	4,080	39	..	64
Vieux Rivière Rouge	28 "	118	39	"	3	Nu	4,470	38	50	63¾
Dion's	26 "	116	42	Faible	3	Barbu	5,070	38	50	64¼
Black Sea (Mer Noire)	24 "	114	39	"	3	"	4,570	38	50	63¼
Hungarian (Hongrie)	26 "	116	39	"	2½	"	3,810	38	30	63
Herisson Bearded (H. barbu)	25 "	115	36	"	2¾	"	4,400	38	20	66¾
Vernon	25 "	115	42	"	3	"	3,870	37	30	63½
Colorado	24 "	114	36	"	3	"	4,390	36	50	64
Mars	25 "	115	42	"	2½	Nu	3,350	36	10	65
Dawn	18 "	108	36	Raide	3	"	3,470	36	..	65
Ottawa	28 "	118	39	Faible	3	Barbu	3,850	33	20	63

Le Vitriol bleu comme remède contre la Carie chez le blé de printemps.

Dans cette expérience nous avons employé du grain très carié. Il a été démontré dans des expériences précédentes que le vitriol bleu est un préventif certain de la carie, si le grain a aucune vitalité. La semence que nous avons employée cette année était entièrement sans valeur pour la vente, étant le produit de semence non traitée depuis deux ans.

Le résultat fait voir que la semence peut être si cariée que le vitriol bleu n'est pas entièrement efficace. Dans les trois parcelles (ensemencées de la même semence) tout le grain était carié quoique celui non traité, tant dans les épis comptés que dans

le grain battu de chaque parcelle d'un dixième d'acre, fût beaucoup plus affecté que les deux autres.

Outre les trois parcelles de grain carié, nous avons ensemencé une parcelle de semence ordinaire de Fife rouge traitée à la même solution de vitriol bleu que les autres, et n'avons ensuite trouvé aucun épi carié dans la récolte. Ces parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre dans sol argilo-sableux.

Traitement de la semence.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Epis sains et carriés dans 6 pds carrés.	
FIFE ROUGE.				pcs.	pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.	Sains.	Cariés.
Semence très cariée.											
Aspergé—1 lb. vitriol par 8 boisseaux.	5 mai..	29 août.	116	42	3	4,950	37	30	63½	1,248	104
Trempé " " ..	5 " ..	29 " .	116	42	3	3,660	37	40	64	1,251	21
Non traité...........................	5 " ..	29 " .	116	40	3	4,190	32	10	61½	1,184	268
Semence ordinaire.											
Aspergé—1 lb. par 8 boisseaux.	5 mai..	29 " .	116	42	3	......	41	36	...	Point de carie.	

BLÉ—Essai de semailles à différentes profondeurs.

Semé au semoir le 5 mai dans terre argilo-sableuse, jachérée, 1 boisseau ½ à l'acre en parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.

Profondeur de l'ensemencement.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.	
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.
Fife rouge—1 pouce. . . .	26 août...	113	40	Raide	3	Nu.......	3,570	38	30
" 2 "	26 " ..	113	40	"	3	"	3,720	39	15
" 3 "	26 " ..	113	40	"	3	"	3,700	38	50

RENDEMENTS et moyennes des cinq années passées.

Profondeur de l'ensemencement.	1892.		1893.		1894.		1895.		1896.		Moyenne.	
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.
Fife rouge—1 pouce*..................	....	.....	....	....	.. ..	.. ..	. .	....	38	30	.....	.....
" 2 "	27		41	20	15	20	45		39	15	33	35
" 3 "	22	30	37	10	18		37	30	38	50	30	48

* Profondeur essayée pour la première fois en 1896.

BLÉ—Essai de semailles de différentes quantités de semence à l'acre. Blé Fife rouge. Semé au semoir le 5 mai dans sol argilo-sableux en parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.

Quantité semée à l'acre.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.	
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	bois	lb.
Fife rouge, 1 boisseau...........	28 août...	115	42	Forte.....	3	Nu......	3,650	38	30
" 1¼ "	28 " ..	115	42	"	3	"	3,800	40	10
" 1½ "	28 " ..	115	42	"	3	"	3,600	38	20

RENDEMENTS et moyenne des cinq années passées.

Quantité semée à l'acre.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	Moyenne.
Fife rouge, 1 boiss. à l'acre.....	35·50	28·20	14·30	35·50	38·30	30·30 boiss.
" 1¼ "	40·00	28·00	11·40	44·00	40·10	32·40 "
" 1½ "	39·40	26·30	13·20	42·20	38·20	32·2 "

BLÉ—Essai de semailles avec différents semoirs. Blé Fife rouge. Semé le 5 mai dans terre argilo-sableuse jachérée, 1 boisseau ½ à l'acre, en parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune.

Semoir employé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	bois	lb.	
Recouvreur........................	23 août...	110	42	Forte.....	3	Nu....	3,950	41	3	64¼
A houes......	24 " ..	111	42	"	3	" ..	3,930	40	40	64

RENDEMENTS et moyennes des cinq dernières années.

Semoir employé.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	Moyenne.
Fife rouge—						
Semoir recouvreur.	30·20	38·20	18·40	45·00	41 3	34·40 boiss.
" à houes.......... .	24·00	36·18	17·50	44·00	40·40	32·33 "

Comme on le verra par le tableau ci-dessus, les parcelles ensemencées au semoir recouvreur ont donné les meilleurs rendements dans les essais de cinq années.

SEMAILLES SUR JACHÈRE ET SUR CHAUME.

Nous avons consacré à cet essai huit acres de jachère, un chemin séparant les deux champs.

Les deux ont été ensemencés au semoir recouvreur et n'ont été hersés ni avant ni après la semaille. Nous avons semé 1 boisseau ½ à l'acre. Sol sablo-argileux. La chaume avait été brûlé mais non labouré avant la semaille.

Comme tous les champs ensemencés sur chaume dans le district, ce champ a rapporté beaucoup plus qu'il n'en donnait promesse au commencement de la saison : nous avons obtenu neuf charretées ordinaires de gerbes sur les 8 acres, et en moyenne un peu plus de 26 boisseaux par charretées. Le champ avait porté une récolte de blé Fife rouge en 1895 et avait été jachéré en 1894.

Terrain ensemencé.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de la paille par acre.	
			jours.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.
Fife rouge—Jachère......	1er mai.....	25 août.....	116	42	Forte.	3	Nu...	40	10
" —Chaume. ..	5 " ...	22 "	109	39	"	3	" ...	29	40

Blé.—Essai de moisson de blé pas très mûr.

Dans un champ de blé Fife rouge nous avons mesuré et moissonné trois parcelles d'un dixième d'acre. Nous avons moissonné l'une le 14 août, où le grain était à l'état laiteux-aqueux ; la seconde le 21 août, où le grain était à l'état pâteux, et la troisième le 28 août, où le grain était mûr.

	Rendement par acre.	Echantillon.
1e parcelle moissonnée 14 août........	30·30	Pauvre, 60 lb.
2e " " 21 "	38·20	Bon, 63¾ lb.
3e " " 28 "	40·50	Bon, 64½ lb.

Résumé des résultats obtenus dans les divers essais de culture du blé.

1° Dans l'essai de semailles à différentes dates, les parcelles les premières ensemencées ont donné le plus fort rendement et le meilleur échantillon ; les suivantes ont moins produit et l'échantillon en était moins bon ; et les dernières ensemencées n'étaient pas assez avancées pour échapper aux gelées.

2° L'essai de semailles sur jachère et sur chaume a donné le résultat ordinaire : la jachère a produit la meilleure récolte, et, bien que l'on puisse ainsi obtenir une seconde récolte dans le même terrain sans frais de labourage, il est évident qu'il faudrait jachérer le terrain au moins tous les deux ans.

3° L'essai de vitriolage de la semence fait voir cette année que la semence peut être tellement cariée que le vitriol bleu n'est pas un remède entièrement efficace, mais qu'appliqué à de la semence ordinaire, il est un préventif certain de la carie.

4° Dans l'essai de différentes quantités de semence à l'acre, c'est la parcelle ensemencée à raison de 1 boisseau ½ à l'acre qui a donné le rendement le plus élevé, comme cela avait été le cas dans les essais des cinq années passées.

5° La semence semée à 2 pouces de profondeur a donné le plus fort produit ; la différence en plus les cinq années passées a été en moyenne de plus de 3 boisseaux par acre, au-dessus des parcelles ensemencées plus profondément ou moins profondément.

6° Le semoir recouvreur a donné un rendement tant soit peu supérieur à celui du semoir à houes, et le grain a mûri un jour plus tôt. Dans les essais de cinq années le semoir recouvreur a fait produire plus de boisseaux par acre que le semoir ordinaire.

ESSAIS D'ORGE.

La récolte d'orge a été cette année passée exceptionnellement bonne, les échantillons ayant été les plus beaux que nous ayons jamais obtenus à la ferme. Beaucoup des variétés à deux rangs pesaient 54 livres le boisseau. La plupart des petites parcelles d'orge ont versé et ont dû être fauchées dans un même sens, comme ç'a aussi été le cas pour les parcelles d'un acre et les parcelles-champs.

Comme il n'y a point eu de gelées ni de vents violents après la semaille, l'orge n'a pas été retardée mais a poussé dès le début rapidement et uniformément, et elle a mûri sans contretemps d'aucune nature, sauf dans le cas du dixième d'acre ensemencé le 1er juin dans l'essai de semailles à différentes dates, qui était encore vert le 9 septembre où nous l'avons fauché par crainte de gelée, et en conséquence a beaucoup moins produit et donné un échantillon très inférieur.

Semé au semoir, 2 boisseaux à l'acre dans terre argilo-sableuse jachérée ; dimension des parcelles $\frac{1}{10}$ d'acre.

Orge—Essai de semailles à différentes dates.

Variété d'orge.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Remarques.
			jrs.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.	
Thorpe du Canada.	27 avril.	14 août...	109	33	Faible	3	A 2 rangs.	3370	74	43	$52\frac{3}{4}$	A versé.
" ..	4 mai.	18 " ...	106	33	" .	3	"	2820	75	..	$52\frac{1}{2}$	"
" ..	11 " ..	*	....	....	.....	...	....	....	....	....	..	
" ..	18 " ..	26 août...	100	36	Bonne	3	A 2 rangs.	4270	68	36	$52\frac{1}{4}$	
" ..	25 " ..	7 sept...	105	36	" .	3	"	4270	70	4	54	
" ..	1er juin.	9 " ...	100	36	" .	3	"	4630	61	15	$52\frac{1}{2}$	Fauché vert.
Odessa	27 avril.	3 août...	98	30	Faible	3	A 6 rangs.	3420	63	26	$49\frac{3}{4}$	A versé.
"	4 mai..	7 " ...	95	33	" .	$3\frac{1}{2}$	"	3870	71	42	$49\frac{1}{2}$	"
"	11 " ..	*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
"	18 " ..	14 août...	88	33	Bonne	$3\frac{1}{2}$	A 6 rangs.	3820	65	30	50	
"	25 " ..	24 " ...	91	33	" .	$3\frac{1}{2}$	"	3920	67	34	50	
"	1 juin...	26 " ...	86	33	" .	$3\frac{1}{2}$	"	4020	62	24	51	

* Pas semé parce qu'il pleuvait.

Orge—Parcelles-champs.

Semé au semoir à raison de 2 boisseaux à l'acre. Toutes les parcelles ont fortement versé et ont dû être fauchées dans un même sens.

Variété d'orge.	Nombre d'acres.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Rendement par acre.	
				jours.	pcs.		pcs.		boiss.	lb.
Oderbruch	2	14 mai. ...	10 août...	88	36	Bonne. .	3	A 6 rangs...	70	10
Prize Prolific	$6\frac{1}{3}$	14 "	27 " ...	105	36	Faible. .	$3\frac{1}{2}$	A 2 rangs...	67	..
Thorpe du Canada....	$3\frac{3}{4}$	14 " ...	29 " ...	107	36	Bonne. .	$3\frac{1}{2}$	" ...	63	..
Odessa	9	9 "	11 " ...	94	38	Raide . .	3	A 6 rangs...	62	7
Goldthorpe.	7	16 "	4 sept...	111	33	Bonne. .	3	A 2 rangs...	55	30
Duckbill	$1\frac{1}{4}$	16 "	29 août...	105	30	" ..	3	" ...	55	15
California Prolific	$\frac{1}{2}$	16 "	29 " ...	105	36	" ..	$3\frac{1}{2}$	" ...	52	10

ORGE À SIX RANGS—Essai de variétés.

Nous avons semé au semoir dix-neuf variétés d'orge à six rangs dans des parcelles d'un dixième d'acre chacune. Sol argilo-sableux, sur jachère d'été, toutes les parcelles ont été ensemencées le 16 mai, à raison de deux boisseaux à l'acre.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Mensury	14 août	90	33	Forte	4	2,970	71	42	50½
Common ... Commune	10 "	86	33	Bonne	2½	3,820	68	36	52
Trooper	18 "	94	30	Faible	3	2,910	67	14	51¾
Oderbruch	10 "	86	33	"	3	2,790	65	10	52½
Baxter's	18 "	94	33	"	3	2,570	65		51¾
Odessa	11 "	87	30	"	3	2,820	62	24	49¾
Royal	14 "	90	30	"	2½	2,470	61	40	51¼
Rigid	8 "	84	30	"	2½	2,470	60	20	51¾
Summit	17 "	93	30	"	3	3,220	59	18	53
Petschora	10 "	86	30	"	2½	2,520	58	16	49¼
Phœnix	7 "	83	30	"	2	2,640	58		50¾
Stella	14 "	90	30	"	3	2,400	55	30	50¾
Rennie's Improved .. Rennie améliorée	24 "	100	36	"	2½	3,260	55	20	51½
Nugent	14 "	90	30	Bonne	2½	2,860	55	20	50
Vanguard	10 "	86	30	Faible	3	2,170	55	10	49¾
Excelsior	10 "	86	30	"	3	2,610	54	18	44¾
Champion	14 "	90	36	Bonne	3	2,460	53	16	46¾
Surprise	14 "	90	30	"	2½	2,970	52	12	52
Success	3 "	79	30	"	2½	2,370	50		46

ORGE À DEUX RANGS—Essai de variétés.

Dix-sept variétés d'orge à deux rangs ont été semées au semoir dans des parcelles d'un dixième d'acre chacune. Sol argilo-sableux, sur jachère d'été, toutes les parcelles ont été ensemencées le même jour, le 16 mai, à raison de 2 boisseaux à l'acre.

Variété d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.
French Chevalier ... Ch. française	25 août	101	36	Forte	3½	3,700	73	16	54½
Newton	25 "	98	36	"	3½	3,620	68	36	53½
Beaver	22 "	98	30	"	3	3,220	66	32	54½
Canadian Thorpe ... Thorpe du Canada	26 "	102	36	"	3½	4,700	65		53
California Prolific	24 "	100	36	"	3½	3,850	63	46	53¾
Sidney	24 "	100	36	Faible	3	3,600	61	42	54½
Danish Chevalier ... Ch. danoise	24 "	100	30	"	3½	2,220	61	22	54¼
Victor	24 "	100	36	Forte	3½	3,720	60	40	53¾
Duckbill	24 "	100	36	"	3	4,420	60	20	53
Monck	27 "	103	36	"	3½	2,760	57	44	54
Nepean	24 "	100	36	Bonne	3½	2,780	57	24	53¼
Bolton	20 "	96	24	Forte	3½	3,340	55	40	55¼
Carter's Prize Prolific	25 "	101	30	"	3½	3,220	52	4	53½
Thanet	26 "	102	33	Faible	3	3,090	50	30	52
Pacer	26 "	102	30	Forte	3	3,280	46	2	52½
Black ... Noire	22 "	98	24	"	3	2,820	44	10	65½
Kinver Chevalier ... Ch. Kinver	25 "	101	30	Faible	3	2,330	42	24	52¾

Essai de remèdes contre la carie dans l'orge.

Nous avons ensemencé trois parcelles de semence un peu cariée comme suit :—

1e Non traitée.

2e Traitée à une solution de vitriol bleu à raison d'une livre de vitriol bleu par 8 boisseaux de semence, et

3e Traitée à une solution de sulfure de potassium—1 lb. ½ de sulfure de potassium dissous dans 25 gallons d'eau ; nous avons trempé la semence dans cette solution pendant 24 heures.

Comme le montrent les tableaux suivants, les traitements ont été presque entièrement efficaces, car il ne s'est point trouvé de carie dans six pieds carrés de la parcelle traitée au sulfure de potassium et seulement cinq épis dans la même superficie de la parcelle traitée au vitriol bleu; tandis que, d'autre part, la parcelle non traitée contenait une quantité considérable d'épis cariés et a moins produit au battage que les deux autres. Les variétés d'orge semées dans des parcelles uniformes d'essai ont été traitées au vitriol bleu avant la semaille, et, quoique le grain d'un certain nombre des variétés ait été affecté par la carie, il ne s'est presque point trouvé de cette maladie dans le produit.

Orge à six rangs—Essai de traitement de la carie.

Semée au semoir le 17 mai, 2 boisseaux à l'acre, sol argilo-sableux, une jachère d'été, dans parcelles d'un sixième d'acres chacune.

Traitement de la semence.	Maturité.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Epis sains et cariés sur 6 pds carrés.	
Surprise—		jrs.	pcs.		pcs.	lb.	boiss.	lb.	lb.	sains.	cariés.
Non traitée	14 août.	90	33	Bonne	3	3,320	42	34	52	934	163
Vitriolée 1 lb. par 8 boiss.	14 "	90	36	"	3	3,020	50		52½	1,160	5
Sulfure de potassium	14 "	90	36	"	3	2,960	49	8	52	1,104	

Résultats obtenus dans les essais d'orge.

1° Dans l'essai des semailles d'orge à différentes dates, la semaille de la seconde semaine de chaque variété a donné le meilleur rendement.

Pendant les cinq années passées les semailles du 1er au 15 mai ont donné les plus forts rendements, et il ne paraît pas y avoir de doute que le meilleur moment pour la semaille de l'orge ne soit entre ces deux dates. Si on la sème plus tôt la récolte est sujette à être retardée par les gelées hâtives, et si on la sème plus tard le temps sec peut survenir et empêcher le grain de bien épier. Les résultats de ces essais montrent clairement que le 1er juin est bien trop tard dans ce climat pour semer l'orge.

2° Dans l'essai des variétés, les variétés à six rangs ont été de beaucoup les plus précoces à mûrir quoique les variétés à deux rangs aient donné les meilleurs rendements et les plus beaux échantillons. Entre les variétés à six rangs cultivées cette année, l'orge Mensury a produit le meilleur rendement et a l'avantage d'avoir une paille forte. Entre les variétés à deux rangs, l'orge Chevalier française a donné le meilleur rendement. Cette variété a aussi donné dans une parcelle-champ un renment très élevé et un magnifique échantillon.

Au point de vue de la précocité, les variétés à six rangs paraissent être les plus convenables aux territoires, et, outre leurs qualités de maturation précoce, elles supportent les saisons de sécheresse mieux que les variétés à deux rangs qui sont de plus haute taille.

3° Le vitriolage de l'orge contre la carie paraît avoir été efficace cette année. A l'exception de la parcelle d'orge non traitée, il y a eu très peu ou point de carie chez aucune des variétés cultivées à la ferme, quoique beaucoup de la semence employée fût plus ou moins affectée.

ESSAIS D'AVOINE.

Nous avons essayé soixante-trois variétés d'avoine la saison passée : toutes dans un terrain qui avait été jachéré en 1895. Dix étaient des variétés métisses reçues de la ferme centrale. On remarquera que la paille de ces nouvelles variétés d'avoine était considérablement plus longue que celle des variétés plus anciennes.

Presque toutes les variétés ont produit des rendements élevés et les échantillons de toutes ont été très beau.

L'orge Banner est à la tête de la liste pour la fertilité ; un champ de vingt acres a produit 1,958 boisseaux, outre deux grandes charges qui n'ont pas été battues.

RÉSULTATS DE SEMAILLES À DIFFÉRENTES DATES.

Nous avons employé pour cette expérience deux variétés d'avoine de meunerie que nous avons semées au semoir sur jachère dans un sol argilo-sableux, en parcelles d'un dixième d'acre chacune. Les premières parcelles ont été ensemencées le 27 avril et les dernières le 1er juin ; nous avons omis la semaille de la troisième semaine à cause de la pluie. La dernière parcelle ensemencée de chaque variété a été fauchée encore un peu verte le 9 septembre afin d'échapper à la forte gelée que nous attendions cette nuit-là.

Variété d'avoine.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Banner	27 avril...	17 août ..	112	42	Forte.....	10	Etalée....	4,310	92	32	41¼
"	4 mai....	18 " ..	106	42	"	10	" ..	4,300	106	16	42½
"	18 " ..	21 " ..	95	42	"	10	" ..	4,310	94	14	40½
"	25 " ..	2 sept....	100	42	"	10½	" ..	4,560	114	4	38¼
"	1 juin....	9 " .	100	42	"	9½	" ..	3,710	79	24	40¼
Abundance	27 avril...	18 août...	113	45	" ...	10½	" ..	3,710	106	26	40
"	4 mai....	19 " ..	107	45	"	10	" ..	3,970	105	30	42¼
"	18 " ..	21 " ..	95	48	" ..	10	" ..	4,540	102	32	39¼
"	25 " ..	5 sept...	103	48	"	10	" ..	4,080	94	24	41
"	1 juin....	9 " ..	100	48	"	9	" ..	3,920	80	30	39½

AVOINE—Parcelles d'un acre.

Semé le 6 mai au semoir à raison de 2 boisseaux ½ à l'acre ; sol argilo-sableux, sur jachère d'été.

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en.	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Bavarian Bavière	22 aoû	108	48	Forte	9½	Etalée	4,090	98	15	40½
Flying Scotchman	13 "	99	36	"	9½	"	4,100	90	3	44
Abundance	19 "	105	45	"	10	"	3,300	88	22	42¾
Oderbruch	21 "	107	48	"	9½	Latérale	4,530	77	4	42¼
Grise d'hiver	13 "	99	42	"	8½	Etalée	3,990	76	6	46
Black Tartarian . . T. noir	24 "	110	48	Forte	9½	Latérale	4,220	70	30	40¼
Golden Beauty	15 "	101	42	Faible	10	Etalée	3,200	70	15	43
American Beauty	18 "	104	42	"	9½	"	2,680	67	2	43½
Abyssinie	20 "	106	45	"	10	Latérale	3,540	66	28	43¼
Wide-awake	18 "	104	36	"	9	Etalée	2,760	64	6	43¼
Columbus	15 "	101	33	"	9	"	3,050	63	10	41½
Ligowo améliorée	13 "	99	42	"	10½	"	3,020	61	20	43
Archangel précoce	13 "	99	36	"	10	"	2,870	61	..	44¾

NOTE.—Les sept variétés les dernières mentionnées ont été semées dans une partie sèche du champs ce qui fait que les rendements ont été considérablement plus légers que ceux des mêmes variétés dans les " essais de variétés " semées à la même date et dans sol semblable.

AVOINE—Essai de variétés.

Pour cet essai nous avons semé au semoir sur jachère, soixante-deux variétés d'avoine à raison de 2 boisseaux ½ à l'acre. Sol argilo-sableux de caractère uniforme; parcelles d'un dixième d'acre chacune, toutes ensemencées le 5 mai. Elles ont levé uniformément et ont fait une assez bonne pousse de paille. Quelques variétés ont eu la paille faible et ont versé en partie sous la pesante charge de grain.

Les premières variétés à mûrir ont été les orges White Wonder, Bonanza, Victoria Prize et Cream Egyptian.

Fermes expérimentales.

Le tableau suivant présente les résultats e détail :—

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de la paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pc		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Holstein Prolific	18 août	105	42	Forte	11	Etalée	2,890	103	18	41½
American Triumph	19 "	106	42	"	10½	"	4,100	97	22	41½
Improved American	19 "	106	48	"	10	"	3,600	96	6	41½
Early Golden Prolific	18 "	105	45	Faible	10	"	3,260	95	30	41
Doncaster Prize	19 "	106	42	Forte	10	"	5,680	95	10	39¾
Banner	18 "	105	42	"	10	"	3,920	94	4	42
Ligowo amélioré	9 "	96	39	"	10	"	2,860	92	32	43
Early Maine	19 "	106	33	"	11	"	4,430	92	12	40
White Monarch	19 "	106	42	"	9½	"	4,190	92	2	40¼
Bavarian........Bavière	18 "	105	42	"	9½	"	3,910	91	16	41¼
Cave	18 "	105	39	Faible	10	Latérale	4,540	90	10	41¾
Wide awake	17 "	104	42	Forte	10½	Etalée	3,210	90	..	42¾
American Beauty	17 "	104	36	"	9½	"	2,770	89	24	43¼
Golden Beauty	19 "	106	42	Faible	10	"	3,520	89	24	41½
Columbus	17 "	104	42	"	9½	"	4,250	89	24	39¼
Abundance	18 "	105	42	Forte	10½	"	3,390	89	14	39¾
Mennonite	19 "	106	42	"	10	"	3,740	89	4	40¼
Finlande noire n° 1	24 "	111	36	"	10½	"	3,920	88	..	43
Archangel précoce	14 "	101	42	"	10½	"	3,850	85	30	41½
Gothland précoce	19 "	106	42	"	10	Latérale	4,420	85	10	44½
Californie noire prolifique	24 "	111	48	"	10	"	3,940	84	24	41
Schonen blanche	18 "	105	42	"	10	Etalée	3,450	84	14	40¼
Wallis	18 "	105	42	"	10½	"	3,500	84	14	40¾
Tartarie noire prolifique	24 "	111	48	Faible	10	Latérale	4,780	80	.	41¾
Etampes précoce	24 "	111	30	"	9½	Etalée	4,100	79	14	39½
Russie blanche	14 "	101	45	Forte	9½	"	3,610	79	4	44¾
Early Blossom	26 "	113	45	"	10	Latérale	4,840	78	8	43¾
Joanette	24 "	111	30	"	10	Etalée	3,670	77	32	40¼
Bonanza	7 "	94	39	"	10	"	3,020	77	22	44½
Hazlett's Seizure	17 "	104	42	"	9	"	3,430	75	20	46
Abyssinie	24 "	111	42	"	10½	Latérale	3,830	75	10	43
Golden Giant	28 "	115	48	"	9½	Etalée	4,240	75	10	38¾
Challenge	7 "	94	42	"	8	"	2,870	75	..	44¾
White Wonder	6 "	93	42	"	8	"	2,730	73	8	44
Oderbruch	19 "	106	45	"	10	Latérale	4,280	72	22	44
Sibérie	26 "	113	42	"	9½	"	4,590	71	16	37
Coulommiers	28 "	115	36	Faible	10	Etalée	4,490	71	16	41½
Cream Egyptian	7 "	94	39	Forte	10	"	2,750	71	6	43½
Buckbee's Illinois	26 "	113	48	"	8	"	3,390	70	50	40¾
Welcome	8 "	95	42	"	9½	"	2,680	70	10	43¼
Victoria Prize	7 "	94	33	"	10	"	2,790	70		43½
Prize Cluster	10 "	97	42	"	9	"	2,570	67	2	44¾
Rennie's Prize	10 "	97	45	"	7½	"	3,200	66	26	45¼
Rosedale	22 "	109	45	"	9½	Latérale	4,360	66	16	44½
Grise d'hiver	10 "	97	39	"	8	Etalée	3,520	64	24	45½
Pologne	10 "	97	42	"	10	"	3,590	64	4	47
Flying Scotchman	11 "	98	42	"	9	"	3,130	62	32	41¾
Scotch Hopetoun	25 "	112	42	"	8½	"	4,240	62	18	40¼
Lincoln	17 "	104	42	Mi-raide	9½	"	4,190	62	2	43¼
Scottish Chief	11 "	98	36	Forte	9	"	3,100	60	10	41½
Irlande importée	10 "	97	36	"	9	"	3,470	57	12	45¼
Finlande noire n° 2	10 "	97	36	"	9	"	2,540	56	16	39¾

AVOINE—Variétés métisses.

Semé le 5 mai, dans terre argilo-sableuse, en parcelles d'un dixième d'acre chacune.

Variété métisse d'avoine, parenté.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	bois.	lb.	lb.
Olive— Tartarie noire Gothland précoce	25 août	112	45	Forte	....	....	5,700	84	24	42½
King— Banner Doncaster Prize	26 "	113	45	"	10	Etalée	3,270	77	32	38¾
Pense— Tartarie noire Gothland précoce	28 "	115	48	"	....	......	4,080	71	6	42½
Oxford— Giant Cluster Prize Cluster	28 "	115	48	"	......	....	3,870	68	18	40¼
Medal— Giant Cluster Prize Cluster	25 "	112	45	"	8½	Etalée	4,500	67	22	40¾
Brandon— Giant Cluster Prize Cluster	25 "	112	48	"	9	Latérale	4,130	63	38	41¼
Russell— Prize Cluster Giant Cluster	27 "	114	45	"	....	....	3,280	62	32	39¾
Master— Prize Cluster Giant Cluster	28 "	115	48	"	....	....	3,990	62	2	39
Cromwell— Prize Cluster Giant Cluster	28 "	115	48	"	......	....	3,960	61	16	39¾
Miller— Banner Doncaster Prize	24 "	111	48	"	10	Etalée	3,980	59	16	41½

AVOINE—Parcelles-champs.

Semé au semoir recouvreur dans terre argilo-sableuse jachérée, à raison de 2 boisseaux ½ de semence à l'acre.

Variété d'avoine.	Superficie.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
	acres.			jours.	pcs.			boiss.	lb.	lb.
Banner	20	4 mai	18 août	106	48	Forte	Etalée	97	18	43
Hazlett's Seizure	8	8 "	17 "	101	48	"	"	95	30	40¾
Bonanza	2	7 "	11 "	96	46	"	"	Pas battue.		

AVOINE—Essais de prévention de la carie.

Essais au vitriol bleu et au sulfure potassium pour prévenir la carie.

Nous avons pour ces essais ensemencé trois parcelles d'un dixième d'acre chacune, sol argilo-sableux.

Le grain de la première parcelle n'a pas été traité: le grain de la seconde parcelle a été traité au vitriol bleu, à raison d'une livre par huit boisseaux d'avoine

et le grain de la troisième à une solution de sulfure potassium. La semence employée était cariée.

La parcelle non traitée a produit une quantité considérable de carie, tandis que dans les deux autres parcelles il ne s'en est presque point trouvé. D'autres part, les parcelles traitées ont mis quatre ou six jours de plus à mûrir.

Toute l'avoine semée l'année passée à l'exception de la semence pour les parcelles susmentionnées a été traitée au vitriol bleu à raison d'une livre par huit boisseaux de grain ; ce traitement a montré son efficacité par l'absence presque complète de la carie soit dans le champ soit dans les parcelles plus petites.

Semence traitée au	Semé.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Longueur de la panicule.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.	Panicules sur 6 pds carrés.	
			jours.	pouces.	pouces.	boiss.	lb.	lb.	saines.	cariées.
Sulfure de potass...	5 mai ...	26 août..	113	48	$10\frac{1}{2}$	72	10	$41\frac{1}{2}$	924	0
Vitriol bleu.. ...	5 " ...	28 " .	115	48	$10\frac{1}{2}$	72		$41\frac{1}{2}$	878	5
Non traitée	5 " ...	22 " .	109	46	$10\frac{1}{2}$	70	26	$41\frac{3}{4}$	804	120

Résultats des essais de culture d'avoine.

1°—Dans les essais de semailles à différentes dates, les semailles tardives ont été faites décidément trop tard, car l'avoine des deux dernières parcelles était tout à fait verte le 9 septembre, où elle a été fauchée par crainte du gel qui aurait causé une perte considérable dans le rendement. La parcelle d'avoine Banner ensemencée le 25 mai a donné le rendement le plus élevé qu'on ait jamais obtenu à la ferme. Nous avons récolté de la parcelle d'un dixième d'acre 388 livres de grain propre, ce qui est à raison de 114 $\frac{4}{34}$ boisseaux par acre.

2° Dans l'essai de variétés au point de vue de la hâtiveté et de la fertilité, une variété a rapporté plus de 100 boisseaux par acre, onze variétés ont donné 90 boisseaux ou plus, treize ont donné 80 boisseaux ou plus, dix-neuf ont rapporté 70 boisseaux ou plus, quinze ont produit 60 boisseaux ou plus, et trois variétés ont donné 50 boisseaux ou plus. Au point de vue de la précocité l'avoine White Wonder a mûri en 93 jours depuis la semaille et cinq variétés en 94 jours. L'avoine Banner a mis 105 jours ou douze jours de plus à mûrir que l'avoine White Wonder.

3° Dans l'essai d'un acre de treize variétés d'avoine, les variétés Bavière, Flying Scotchman et Abundance ont donné les rendements les plus élevés de grain et de paille. L'avoine Noire de Tartarie a aussi donné un rendement élevé, mais la paille était très grossière et a versé considérablement. Sept des variétés semées dans la partie élevée du champ ont produit un tiers de moins de paille que les mêmes variétés semées dans les parcelles d'un dixième d'acre. Au point de vue de la hâtiveté et du rendement réunis, l'avoine Flying Scotchman prend la première place dans cet essai.

4° Dans l'essai contre la carie, le vitriol bleu s'est trouvé être presque entièrement efficace pour prévenir la carie. Toute l'avoine de semence a été traitée, et la carie n'a affecté cette année aucune des parcelles ni aucune des variétés semées.

5° Quant à ce qui s'agit du rendement, la meilleure variété essayée est l'avoine Banner. La paille est plutôt grossière et il lui faut plusieurs jours de plus pour mûrir qu'à un certain nombre d'autres variétés, mais si on la sème à temps sur jachère elle mûrira sûrement et donnera chaque année des rendements élevés.

ESSAI DE POIS.

La saison passée a été la plus favorable pour cette récolte depuis que cette ferme a été établie. Les années précédentes les gelées du printemps et les vents violents ont toujours fait du dommage aux jeunes plantes ; mais cette année-ci elles n'ont pas souffert du tout et la récolte produite a été des plus belles.

Résultats de semailles à différentes dates.

Deux variétés de pois ont été semées dans une terre argilo-sableuse en parcelles d'un dixième d'acre chacune. La première semaille a été faite le 4 mai et la dernière le 1er juin; la semaille du 11 mai a été omise à cause de la pluie.

La parcelle de la variété Momie n'était pas mûre quand la gelée du 9 septembre est survenue, et elle a été fortement gelée.

Variété de pois.	Semé	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
			jours.		pcs.		bois.	lb.	lb.
Golden Vine (Tige dorée)..	4 mai .	22 août. .	110	Vigoureuse .	$2\frac{1}{2}$	Petit. .	47	..	$66\frac{1}{4}$
"	18 " ..	28 " .	102	" ..	$2\frac{1}{2}$	" ...	46	50	$65\frac{1}{2}$
"	25 " ..	1er sept..	99	" ..	$2\frac{1}{2}$	" ...	40	..	66
"	1er juin..	8 " .	99	" ..	2	" ...	38	20	$65\frac{1}{4}$
Mummy (Momie)..........	4 mai...	22 août. .	110	" ..	$3\frac{3}{4}$	Gros. ..	39	40	66
"	18 " .	28 " .	102	" ..	$3\frac{3}{4}$	" ...	38	10	$65\frac{1}{2}$
"	25 " .	2 sept. .	100	" ..	$3\frac{1}{2}$	" ...	34	15	$65\frac{1}{2}$
"	1er juin..	9 " ..	100	" ..	3	" ...	30	..	.. ....

Pois—Essai de variétés.

Nous avons le 9 mai semé au semoir vingt-six variétés de pois dans une terre argilo-sableuse, sur jachère, à raison de 2 boisseaux ½ de petits pois à l'acre et 3 boisseaux à l'acre des variétés plus grosses. Douze étaient de nouvelles variétés métisses; toutes ont donné des rendements satisfaisants. La variété métisse Carleton a produit le rendement le plus élevé de toutes les variétés semées, savoir 170 livres de pois propres dans une parcelle d'un vingtième d'acre.

En 1895 les vents avaient considérablement entremêlé les variétés après l'arrachage. Nous avons cette année laissé bien mûrir les pois avant l'arrachage, puis nous les avons rentrés et battus immédiatement.

Variété de pois.	Superficie.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
	acre.		jours.			bois.	lb.	lb.
Multiplier.................. ...	$\frac{1}{20}$	26 août. .	109	Vigoureuse..	Petit.	45		65
Centennial	$\frac{1}{10}$	28 " .	111	" ..	Gros.	40	30	65
Golden Vine (Tige dorée).	$\frac{1}{10}$	21 " .	104	" ..	Petit. . ..	40	20	66
Prince Albert................	$\frac{1}{10}$	26 " .	109	" ..	"	40	10	$65\frac{3}{4}$
Crown	$\frac{1}{10}$	21 " .	104	" ..	"	40	3	$65\frac{3}{4}$
Prussian Blue..............	$\frac{1}{20}$	26 " .	109	" ..	Moyen.....	38	20	$66\frac{1}{4}$
Canadian Beauty......... ...	$\frac{1}{10}$	26 " .	109	" ..	" ...	37	35	$63\frac{3}{4}$
Mummy (Momie)............	$\frac{1}{10}$	21 " .	104	" ..	Gros.	37	10	$65\frac{1}{2}$
Potter..........................	$\frac{1}{10}$	21 " .	104	" ..	Moyen.	33	20	66
Pride...	$\frac{1}{10}$	26 " .	109	" ..	"	33	20	$65\frac{1}{2}$
Grand gros blanc	$\frac{1}{20}$	1er sept..	115	" ..	Gros.	31	20	65
Creeper......	$\frac{1}{10}$	1 " .	115	" ..	Petit.	30	30	$65\frac{1}{2}$
New Potter.......	$\frac{1}{10}$	26 août. .	109	" ..	Gros.	28	20	$63\frac{3}{4}$
Gros à œil noir	$\frac{1}{20}$	26 " .	109	" ..	"	26	40	$63\frac{3}{4}$
Daniel O'Rourke.......	$\frac{1}{20}$	24 " .	109	" ..	Petit...	25		$66\frac{1}{2}$

Pois—Essai de variétés métisses, toutes semées le même jour.

Variété de pois.	Superficie.	Mûrs.	Mûri en	Pousse.	Pois.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
	acre.		jours.			boiss.	lb.	lb.
Carleton	$\frac{1}{20}$	1er sept	115	Vigoureuse	Petit	56	40	$64\frac{1}{2}$
Mackay	$\frac{1}{20}$	3 "	117	"	Moyen	45		$64\frac{3}{4}$
Paragon	$\frac{1}{20}$	1 "	115	"	"	43	20	63
Duke	$\frac{1}{20}$	1 "	115	"	Gros	43		64
Trilby	$\frac{1}{20}$	3 "	117	"	"	41	40	$65\frac{1}{4}$
Macoun	$\frac{1}{20}$	1 "	115	"	Petit	40		$65\frac{1}{4}$
Agnes	$\frac{1}{20}$	2 "	116	"	Gros	40		$64\frac{1}{2}$
Bedford	$\frac{1}{20}$	5 "	119	"	Petit	38	20	$64\frac{1}{2}$
Prince	$\frac{1}{20}$	3 "	117	"	Gros	36	40	$64\frac{3}{4}$
Kent	$\frac{1}{20}$	1 "	115	"	Moyen	35		$64\frac{3}{4}$
Arthur	$\frac{1}{20}$	24 août	109	"	"	34	40	67
Bruce	$\frac{1}{20}$	3 sept	117	"	"	28	20	65

COUT DE LA CULTURE DU GRAIN À LA FERME EXPÉRIMENTALE.

Afin de constater le coût de la préparation du terrain pour le grain, la semaille, la récolte et le battage, nous avons commencé en 1895 à tenir compte de toutes les dépenses en rapport avec le produit de vingt acres de blé sur jachère; huit acres de blé sur chaume; vingt acres d'orge sur jachère, et vingt acres d'avoine sur jachère. Le compte ne comprend pas l'entretien des chevaux ni l'usure de l'outillage. La pension des hommes est comprise dans les gages.

Nous donnons aussi une comparaison entre le coût de la production et la valeur estimée du produit. Aujourd'hui la valeur de l'avoine et de l'orge n'est pas très élevée; afin de ne pas exagérer nous avons fait les calculs en en mettant le prix à vingt-cinq centins le boisseau.

Sans doute sur de grandes étendues on peut cultiver le blé, l'avoine et l'orge à un coût un peu moins élevé que dans les quelques acres consacrés à cet essai, et, si les cultivateurs ont eux-mêmes assez de bras, le compte des gages peut être diminué de beaucoup. Un cultivateur qui a de cent à quatre cents acres de blé peut ensemencer, faucher, entasser et mettre en meules une moyenne plus élevée d'acres par jour que nous ne le pouvons sur cette ferme avec des champs de vingt acres. Le blé vaut aujourd'hui davantage par boisseau qu'il n'est supposé dans les calculs.

Blé—Cout de la culture de 20 acres sur jachère.

1895—Un labourage, 13 jours à $1.50	$ 19 50
Deux hersages, 2 " à $1.50	3 00
Un binage, 3 " à $1.50	4 50
1896—Semence, 30 boisseaux à 50c	15 00
Semaille, 2 jours à $1.50	3 00
Fauchage, 2 " à $1.50	3 00
Ficelle, 60 lb. à 10c	6 00
Mise en tas, 3 jours à $1.50	4 50
Mise en meules, 5 hommes, $1\frac{3}{4}$ jours à 1.50	13 10
Battage (pension comprise), à 5c	40 00
Total	$ 111 60

Coût par acre, $\$5\frac{58}{100}$.

Valeur du produit (40 boisseaux par acre), 800 boisseaux de blé à 55c	440 00
Moins le coût de production	111 60
Produit net	$ 328 40

Ou $\$16\frac{42}{100}$ par acre.

BLÉ—Coût de la culture de huit acres sur chaume.

1896—Transport de la paille et brûlage du chaume, 1 jour à \$1.50	\$ 1 50
Semence, 12 boisseaux à 50c	6 00
Semaille, $\frac{3}{4}$ jour à \$1.50	1 12
Fauchage, $\frac{3}{4}$ jour à \$1.50	1 12
Ficelle, 20 lb. à 10c	2 00
Mise en tas, $\frac{3}{4}$ jour à \$1.50	1 12
Mise en meules, 5 hommes $\frac{1}{2}$ jour à \$1.50	3 75
Battage (pension comprise), à 5c	11 90
Total	\$ 28 51

Coût par acre, \$$3\frac{56}{100}$.

Valeur du produit ($29\frac{3}{4}$ boisseaux par acre), 238 boisseaux de blé à 55c	\$ 130 90
Moins le coût de la production	28 51
Produit net	\$ 102 39

Ou \$$12\frac{79}{100}$ par acre.

ORGE—Coût de la culture de vingt acres sur jachère.

1895—Un labourage, 13 jours à \$1.50	\$ 19 50
Un hersage, 1 jour à \$1.50	1 50
Un labourage au trisoc, 5 jours à \$1.50	7 50
1896—Semence, 40 boisseaux à 30c	12 00
Semaille, 2 jours à \$1.50	3 00
*Fauchage, 4 jours à \$1.50	6 00
Ficelle, 80 lb. à 10c	8 00
Mise en tas, 3 jours à \$1.50	4 50
Mise en meules, 5 hommes, 2 jours à \$1.50	15 00
Battage (pension comprise)	49 50
Total	\$ 126 50

Coût par acre, \$$6\frac{32}{100}$.

Valeur du produit ($67\frac{1}{2}$ boisseaux par acre), 1,350 boisseaux à 25c	\$ 337 50
Moins le coût de la production	126 50
Produit net	\$ 210 00

Ou \$$10\frac{55}{200}$ par acre.

AVOINE—Vingt acres sur jachère.

1895—Un labourage, 14 jours à \$1.50	\$ 21 00
Deux hersages, 2 jours à \$1.50	3 00
Un binage, 3 jours à \$1.50	4 50
1896—Semence, 50 boisseaux à 25c	12 50
Semaille, 2 jours à \$1.50	3 00
Fauchage, 2 jours à \$1.50	3 00
Ficelle, 80 lb. à 10c	8 00
Mise en tas, 3 jours à \$1.50	4 50
Mise en meules, 5 hommes, 1 jour $\frac{3}{4}$ à \$1.50	13 12
Battage (pension comprise)	60 00
Total	\$132 62

Coût par acre, \$$6\frac{63}{100}$.

Valeur du produit ($97\frac{1}{2}$ boisseaux par acre), 1,958 boisseaux à \$25	489 50
Moins le coût de la production	132 62
Produit net	\$356 88

Ou \$$17\frac{89}{100}$ par acre.

SOMMAIRE.

Coût par acre, de la culture du blé sur jachère	\$ 5 58
" " " chaume	3 56
" " de l'orge sur jachère	6 32
" de l'avoine "	6 63
Produit net par acre :—	
Blé, cultivé sur jachère	\$ 16 42
" " chaume	12 79
Orge " jachère	10 55
Avoine " "	17 89

* A beaucoup versé, et il a fallu la faucher toute dans le même sens ; de là l'augmentation du coût du fauchage.

RÉSULTATS DE SEMIS DE TRÈFLE AVEC GRAIN.

Nous avons entrepris cette expérience afin de constater : 1° Si dans ce climat, le trèfle semé avec le grain a aucun effet sur le rendement du grain ; 2° Si après que le grain a été fauché le trèfle produira suffisamment de tiges pour qu'il vaille la peine de l'enfouir par un labour, et 3° Comment le trèfle réussit avec les récoltes de grain.

Nous avons consacré à cet essai dix acres de terre jachérée divisée en vingt parcelles d'un demi-acre chacune et ensemencé deux parcelles de chacune des dix variétés de grain. Sept jours plus tard, une parcelle de chaque variété a été ensemencée à la main avec du trèfle Rouge Mammouth à raison de dix livres de semence à l'acre et bien hersée. Le trèfle semé dans toutes les parcelles a bien réussi. Comme on remarquera par le tableau ci-après, les résultats obtenus montrent que : 1° les parcelles de grain sans trèfle ont donné des rendements un peu supérieurs; 2° Il n'y avait pas une quantité suffisante de tiges de trèfle pour les enfouir ; et 3° C'est le trèfle semé avec les poids qui a le mieux réussi.

Jusqu'au 15 août le trèfle avait une hauteur uniforme, mais depuis lors les plantes dans les parcelles de blé, d'orge et d'avoine n'ont pas poussé, tandis que dans les parcelles de pois elles ont fait une pousse considérable. La sécheresse étant survenue en août, le blé, l'orge et l'avoine ont absorbé toute l'humidité, tandis qu'évidemment les pois n'avaient pas besoin d'autant pour mûrir. Nous avons laissé les parcelles afin de voir quel effet l'hiver aura sur le trèfle.

Grain semé.	Trèfle semé.	Grain mûr.	Grain, mûri en	Grain, longueur de la paille.	Hauteur du trèfle.	Grain, poids de la paille.	Grain, produit par acre.		Grain, poids du boisseau.
	lb.		jours	pouces.	pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Blé—									
Preston	10	25 août	108	42	1 à 2	2,055	41	32	
"	0	25 "	108	42	....	2,130	43	20	
Fife rouge	10	29 "	112	39	1 à 2	1,850	39	56	
"	0	29 "	112	39	....	1,945	41	20	
Orge—									
Sidney	10	25 "	108	36	2 à 2½	1,705	56	32	
"	0	25 "	108	36	....	1,675	55	32	
Chevalier française	10	23 "	106	30	2 à 2½	1,760	74	16	
"	0	23 "	106	30	....	1,705	68	30	
Odessa	10	13 "	96	30	2 à 2½	1,670	69	4	
"	0	13 "	96	30	....	1,735	74	40	
Trooper	10	13 "	96	30	2 à 2½	1,040	59	42	52¾
"	0	13 "	96	30	....	1,080	60	24	54
Avoine—									
Banner	10	27 "	110	48	1 à 2	2,185	102	18	
"	0	27 "	110	48	....	2,250	105	32	
Abundance	10	27 "	110	48	1 à 2	2,130	104	18	
"	0	27 "	110	48	....	2,090	94	12	
Pois—									
Pride (Orgueil)	10	22 "	105	30	4 à 5	....	33		65¼
"	0	22 "	105	30	....	....	34	40	64¼
Mummy (Momie)	10	22 "	105	36	4 à 5	....	31	32	66½
"	0	22 "	105	36	....	....	32	40	65½

ESSAIS DE LIN.

Nous avons ensemencé huit parcelles de lin afin de déterminer le moment favorable pour semer cette graine dans ce climat ; afin de constater si le semis dru ou le semis clair donne le meilleur rendement, et afin d'obtenir des renseignements sur la quantité et la qualité de la filasse produite. Quand le lin a été mûr, nous avons arraché à la main moitié de chaque parcelle et avons expédié à MM. J. et J. Livingstone, Baden (Ont.), cinquante livres du produit pour qu'ils en fassent l'essai quant à la valeur de la filasse. L'autre moitié de chaque parcelle a été fauchée et battue.

Les dates des semis, la quantité semée à l'acre et les rendement des parcelles ont été comme suit :

Lin.	Semé.	Semence à l'acre.	Paille de ½ parcelle arrachée.	Paille de ½ parcelle fauchée.	Rendement en graine de ½ parcelle arrachée.	Rendement par acre.	
		lb.	lb.	lb.	lb.	boiss.	lb.
Parcelle 1	16 mai	40	86	70	30	10	40
" 2	16 "	80	101	94	36	12	48
" 3	23 "	40	89	73	31	11	4
" 4	23 "	80	106	87	37	13	12
" 5	30 "	40	87	65	32	11	24
" 6	30 "	80	103	82	35	12	28
" 7	6 juin	40	76	50	24	8	32
" 8	6 "	80	93	72	29	10	20

Les résultats indiquent que le semis dru est quelque peu meilleur que le semis clair, et que les semis hâtifs ont donné les rendements le plus élevés.

ESSAIS DE MAIS (BLÉ D'INDE.)

Nous avons fait l'essai de vingt et une variétés de maïs ; semées en rayons au semoir à houe ordinaire et en buttes à la main. La récolte de toutes les variétés à été beaucoup meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années.

Comme on le verra, le semis en buttes a produit le poids le plus élevé de maïs qui a été coupé vert pour le silo. Six variétés ont produit des épis avant d'être coupées.

Sol argilo-sableux, jachéré en 1895, mais plutôt mouillé au temps du semis. Parcelles d'un dixième d'acre chacune et toutes ensemencées le 23 mai. La pousse de toutes les variétés a été vigoureuse à l'exception des six dernières qui a été moyenne.

Variété de maïs.	Type de la variété.	Hauteur.	Barbes (épis mâles).	Soies (épis femelles).	Condition à la coupe.	Poids par acre en rayons.		Poids par acre en buttes.	
		pcs.				tonn.	lb.	tonn.	lb.
Cuban Giant	Dent	78	15 août	31 août	Soies	11	1100	13	1170
Sanford	Flint blanc	72	10 "	24 "	Laiteux-aq.	11	550	11	110
Compton's Early	Dent jaune	66	10 "	22 "	Soies	11	110	11	1210
Early Huron Dent	"	78	7 "	28 "	"	10	900	9	700
Pride of the North	Dent	60	11 "	28 "	"	10	900	10	350
Red Cob Ensilage	Dent blanc	72	15 "	31 "	"	10	680	13	730
Early Mastodon	Dent	78	10 "	22 "	"	10	670	11	1870
Rural Thoroughbred White Flint	Flint blanc	72	15 "	31 "	"	9	1800	14	50
Giant Prolific Ensilage	Dent "	72	15 "	31 "	"	9	1800	11	220
Canada White Flint	Flint "	72	11 "	22 "	Laiteux-aq.	9	1580	9	1910
Country Gentlemen	Dent "	60	10 "	24 "	Soies	9	1580	9	1250
Angel of Midnight	Flint jaune	60	11 "	20 "	Laiteux-aq.	9	1580	9	1250
Leaming	Dent	72	11 "	28 "	Soies	9	1250	12	750
Mammoth Yellow Dent	Dent jaune	78	10 "	28 "	"	9	1140	9	1250
King of the Earliest		72	7 "	22 "	Laiteux-aq.	9	920	10	670
White Cap. Yellow Dent	Dent jaune	66	11 "	28 "	Soies	9	810	10	350
Mitchell's Extra Early	Flint blanc	60	1 "	11 "	Laiteux-aq.	9	150	10	350
Pearce's Prolific	" jaune	69	7 "	28 "	Soies	8	1820	8	1600
Champion White Pearl	Dent blanc	72	12 "	31 "	"	8	1600	10	1230
North Dakota	Flint jaune	60	4 "	11 "	Laiteux-aq.	8	1600	10	350
Longfellow	"	72	10 "	28 "	Soies	7	1200	9	1250

MAÏS EN CHAMPS—Semé pour ensilage.

Deux champs de deux acres chacun ont été ensemencés de maïs pour ensilage; sol argilo-sableux ; semence employée, les variétés Mitchell's Extra Early (Extra hâtif de Mitchell) et North Dakota (Dakota du Nord).

Les champs ont été fauchés avec la lieuse le 29 août et les 1er et 3 septembre; on a laissé faner le maïs pendant deux jours, puis il a été transporté à la grange et passé au hache-ensilage avant d'être ensilé. Le maïs Mitchell's Extra Early a produit la meilleure récolte et était plus avancé au temps de la coupe que le maïs North Dakota; le grain était presque à l'état lustré. Le maïs Mitchell's Extra Early était dans un champ qui avait produit une récolte de maïs en 1895, et avait ensuite été fumée et labouré. Le maïs North Dakota a été semé sur chaume qui avait été fumé en hiver et labouré au mois de mai avant le semis. Les deux champs ont été ensemencés au semoir à houes.

Une variété de maïs nommée Vaughan's Giant Mexican (Mexicain géant de Vaughan) a été semée dans un des enclos de jardin et a produit le rendement élevé de 22 tonnes $\frac{1540}{2000}$ par acre. Les tiges étaient très grosses mais il n'y avait point encore d'épis mâles au moment de la coupe.

Variété de maïs.	Semé.	Type de la variété.	Hauteur.	Barbes (épis mâles).	Soies (épis femelles)	Laiteux-aqueux.	Condition à la coupe.	Poids par acre en buttes.	
			pcs.					tonn.	lb.
Mitchell's Extra Early	15 mai	Flint blanc	72	26 juill.	8 août	22 août	Laiteux-aq.	16	120
North Dakota	18 "	" jaune	66	1er août	10 "	26 "	"	13	720

GRAMINÉES ET PLANTES FOURRAGÈRES.

Nous avons semé le printemps passé cinq espèces de graminées, savoir—Brome inerme (*Bromus inermis*), mil, fétuque des prés, ray-grass de l'Ouest et *Agropyrum caninum*; aussi les trèfles hybride (Alsike), rouge et rouge Mammouth ; toutes ont fait une bonne pousse. Le ray-grass de l'Ouest a épié et avait deux pieds de hauteur en octobre.

Nous avons semé au printemps 1895 du trèfle commun et du trèfle gros tardif. Le trèfle commun a été presque complètement tué ; il n'y a eu que quelque tiges ça et là qui aient résisté à l'hiver. La variété gros tardif a été complètement étouffée par la terre qui a été apportée sur la parcelle par le vent pendant l'hiver, et elle a été labourée au printemps.

BROME INERME.

Le brome inerme a produit la saison passée une belle récolte de foin. Dans les portions des champs où nous l'avions laissé mûrir pour graine l'année précédente le rendement a été moindre que dans les parties où il a été fauché pour foin au moment convenable.

Nous cultivons cette graminée depuis six ans à la ferme expérimentale, et elle n'a jamais failli à produire une bonne récolte de foin ou de pâturage. Après la troisième récolte le foin devient très beau parce que les plantes tallent beaucoup.

Nous avons obtenu l'année dernière trois mille livres de graine de brome inerme dont la plus grande partie a été distribuée en paquets d'une livre ou vendu aux colons dans tous les Territoires. Nous avons cette saison mis de côté environ la même quantité pour distribution et pour vente, et d'après les apparences présentes les demandes dépasseront de beaucoup l'approvisionnement. Il y a toutefois une quantité considérable de semence disponible chez les cultivateurs dans les différentes

parties des Territoires et sans doute cet approvisionnement s'augmentera beaucoup d'année en année.

Nous avons ensemencé la saison passée de trente à quarante acres de brome inerme. Le premier semis a eu lieu le 27 avril, et les autres le 26 mai et le 3 juin ; chaque semis a bien réussi. Nous avons passé la faucheuse une fois dans le champ de cinq acres ensemencé le 27 avril et plus tard la lieuse afin de tenir les mauvaises herbes en échec. Le reste a été fauché une fois.

En septembre nous avons lâché dans les champs le bétail qui a continué à trouver assez à ramasser jusqu'à la neige en novembre. La planche ci-jointe qui est d'après une photographie représente le bétail paissant dans ce champ en septembre. Le champ ensemencé le premier a produit la meilleure récolte.

Cette graminée réussit mieux semée seule ; au moins, elle ne devrait pas être semée avec du grain. Le grain enlève trop l'humidité aux jeunes plantes de brome, dont les plus vigoureuses seules peuvent survivre à la sécheresse du mois de septembre ; tandis que, si on sème le brome seul, toutes les plantes ont une chance égale.

Il ne faut pas non plus semer le brome inerme dans un sol que le vent fait voyager. La meilleure préparation serait la jachère ; mais, comme le sol est alors facilement emporté par le vent, il n'est pas sûr de semer sur jachère dans beaucoup des parties des Territoires. Le chaume labouré en avril ou en mai jusqu'à trois ou quatre pouces de profondeur et bien hersé après le semis résiste parfaitement aux vents, car le chaume hersé par dessus l'empêche de voyager.

Il faut de quinze à dix-huit livres de semence à l'acre. Davantage de graine donnerait une meilleure récolte la première année, mais moins ensuite, car les racines s'épaississent chaque année, et au bout de trois ou quatre ans le champ vaut mieux pour pâturage que pour foin.

Comme la graine est légère, longue et mince, le semis à la main est la seule méthode praticable. Pour bien semer, il faut choisir un jour calme, afin que toutes les parties du terrain soient ensemencées uniformément.

Pendant que les plantes sont jeunes, les mauvaises herbes ne manqueront pas de beaucoup pousser, et il est nécessaire de les empêcher au moins de monter à graine. La manière la plus expéditive de le faire est de passer la faucheuse dans le champ, en les coupant juste au-dessus des plantes de brome. Si l'on a à répéter cette opération il faudra faucher les têtes du brome, mais ceci ne fera pas de mal aux plantes ; au contraire, c'est un avantage, car elles s'enracinent mieux.

On peut faucher la première récolte de foin l'année après le semis ; dans les années ordinaires elle sera prête au commencement de juillet. Si on le veut, on peut la faucher pour graine huit à dix jours après qu'elle est prête pour être fauchée pour foin. A cette ferme nous l'avons toujours fauchée pour foin à la première floraison et nous considérons que dix jours plus tard elle est propre à faucher pour graine. Quand on fauche pour graine on se sert de la lieuse et l'on fauche, lie et met en tas de même que pour le blé ou tout autre grain. Une semaine ou dix jours après le fauchage, le brome est prêt pour le battage ou pour être rentré si l'on préfère.

Le fléau à l'ancienne mode est commode pour battre de petites quantités, mais pour de grandes quantités il faut se servir de la machine à battre après en avoir fermé les conduits à vent autant que possible. On peut s'attendre à avoir de trois à six cents livres de graine par acre.

Depuis le 3 juillet nous avons nourri de foin de brome inerme tous les chevaux et les taureaux de la ferme et il y a eu moins de foin gaspillé qu'avec aucune autre espèce de foin que nous ayons jamais employée à la ferme.

Alpiste à graine d'oiseau (Canary seed grass).

Cette graminée a très bien réussi à la ferme, mais c'est une plante annuelle et il faut la semer chaque printemps. Cependant elle n'est pas très chère, car il est facile d'en récolter la graine.

Comme toutes les autres graminées, si on en laisse mûrir la graine, elle n'est pas très bonne pour foin, mais, si on la fauche de bonne heure, elle fait un assez bon fourrage.



Champ de brome inerme à la Ferme expérimentale d'Indian Head, ensemencé en mai 1896 et pâturé au commencement de septembre 1896.

Le printemps passé nous en avons ensemencé un acre sur partie duquel le vent amassait de la terre des champs contigus et pendant l'hiver y en avait apporté une couche épaisse. Sous ces conditions le rendement a été moindre que d'habitude.

Nous avons obtenu de l'acre six cents livres de graine d'oiseau, et, comme la graine est bien meilleure qu'on ne pourrait l'acheter dans les Territoires, la récolte a une grande valeur, quand bien même six cents livres par acre soit un rendement peu élevé.

Lentilles (Tares).

Un dixième d'acre a été ensemencé le 27 mai de lentilles blanches; fauché pour graine le 8 septembre ; rendement, 215 livres ou 35·50 boisseaux par acre.

Sarrasin.

Nous avons ensemencé de sarrasin pour les abeilles une parcelle d'un cinquième d'acre. Semé le 27 mai, fauché pour graine le 25 août; rendement par acre, 14·26 boisseaux. Nous avons obtenu une grosse récolte de paille de deux pieds de hauteur.

Millets commun et doré, et Millet des oiseaux.

Nous avons semé des variétés de millet dans des parcelles d'un dixième d'acre. La parcelle de millet des oiseaux a épié, et la graine était à peu près à moitié formée quand la parcelle a été fauchée. Les autres millets n'ont pas épié. Un demi-acre de millet commun a été ensemencé pour être ensilé. Nous avons fauché les parcelles d'un dixième d'acre et les avons laissé sécher pour foin.

					Par acre. tonnes.	lb.
Millet—Commun,	$\frac{1}{10}$ d'acre,	semé 26 mai,	fauché	9 sept....	2	700
—Doré,	" "	"	"	9 "	2	400
—Commun,	$\frac{1}{2}$ acre,	"	"	7 "	3	1800
—Des oiseaux,	$\frac{1}{10}$ d'acre,	"	"	9 "	2	1000

Seigle et grains mêlés pour fourrage.

Le 6 mai, une parcelle d'un dixième d'acre a été ensemencée de seigle et quatre parcelles d'un dixième d'acre ont été ensemencées de grains mêlés pour fourrage; elles ont été fauchées avec la lieuse le 20 août. Nous avons laissé mûrir en partie toutes ces parcelles avant de les faucher.

		Par acre.		tonnes.	lb.
I	Seigle de printemps,	1 bois. $\frac{1}{2}$	poids par acre séché,	2	280
II	Blé Fife rouge,	1 boiss.			
	Avoine Banner,	1 "	"	3	320
	Orge Prolifique de Californie,	1 "			
II	Avoine Banner,	1 "	"	2	600
	Pois Multiplier,	1 "			
IV	Avoine Banner,	1 "	"	2	800
	Orge Prolifique de Californie,	1 "			
V	Avoine Banner,	1 "	"	2	20
	Pois Multiplier,	1 "			

Lin.

Un acre et demi ensemencé de lin le 26 mai a été fauché le 22 août. Rendement par acre, 16·20 boisseaux. .

ESSAIS DE NAVETS.

Nous avons fait l'essai de quatorze variétés de navets sur jachère. Sol argilo-sableux, et, comme la terre était trop mouillée pour être en crêtes, nous avons fait usage du semoir à grain pour y tracer les rayons à intervalles de trente pouces et la graine a été semée dans ces rayons au semoir à navets. Nous avons ainsi très bien réussi et il n'y a point eu de vides dans les parcelles.

Toutes les variétés ont eu belle apparence dès le début. La sécheresse de septembre a diminué le rendement, mais toute sont produit une récolte très uniforme de racines.

Nous avons fait deux semis de chaque variété, le premier le 30 mai et le second le 13 juin ; arrachage des deux le 6 octobre. Comme le fait voir le tableau suivant, le premier semis a donné les rendements les plus élevés. Le rendement a été calculé dans chaque cas d'après le poids obtenu de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

NAVETS—Essai de variétés.

Variété de navet.	Rendement par acre.							
	1e parcelle.		1e parcelle.		2e parcelle.		2e parcelle.	
	tonnes.	lb.	boiss.	lb.	tonnes.	lb.	boiss.	
Purple Top Swede... ....(Rutabaga à collet violet).	24	840	814		21	1,560	726	
Perfection	23	1,520	792		19	1,336	655	36
Hartley's Bronze	23	332	772	12	18	960	616	
Prize Winner	21	1,560	726		19	16	633	36
Skirving's	21	1,560	726		18	1,752	629	12
Selected Champion	21	240	704		19	676	644	36
Mammoth Clyde	20	920	682		16	472	541	12
Prize Purple Top	19	1,996	666	36	17	584	576	24
Marquis of Lorne	19	280	638		15	1,680	528	
Sutton's Champion	19	280	638		14	1,568	492	48
Carter's Elephant	18	1,752	629	12	15	1,020	517	
Giant King	18	1,488	624	48	18	168	602	48
Jumbo ou Monarch	18	696	611	36	13	928	448	48
East Lothian	18	432	607	12	16	736	545	36

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nous avons essayé quatorze variétés dans un sol argilo-sableux. Nous avons adopté pour le semis la même manière de faire que pour les navets, et elle a été très satisfaisante.

Nous avons fait deux semis de chaque variété, le premier le 30 mai et le second le 13 juin. Arrachage des deux le 30 septembre. Le premier semis a donné les meilleurs rendements. Par suite de la sécheresse de l'automne aucune des variétés n'a donné un rendement élevé, mais les racines étaient de très belle qualité. Les variétés Globe ont produit les plus fortes récoltes et les meilleures racines.

Variété de betterave fourragère.		Rendement par acre.							
		1e parcelle.		1e parcell		2e parcelle.		2e parcelle.	
		tonnes.	lb.	boiss.	lb.	tonnes.	lb.	boiss.	lb.
Red Fleshed Globe.	Globe à chair rouge.....	16	736	545	36	10	1,780	363	
Champion Yellow Globe.	Globe jaune Champion..	16	736	545	36	12	24	400	24
Mammoth Long Red (Webb).	Long rouge M..........	15	1,812	530	12	11	440	374	
Giant Yellow Globe.	Globe jaune géante.....	15	1,548	525	48	15	624	510	24
Yellow Intermediate.	Mi-long jaune.........	15	1,152	519	12	14	1,040	484	
Mammoth Long Red (Steele).	....	15	1,152	519	12	14	512	475	12
Red Fleshed Tankard.	Gobelet à chair rouge...	15	888	514	48	13	400	440	
Giant Yellow Intermediate.	Mi-long jaune géante...	15	756	512	36	11	1,648	393	48
Mammoth Long Red (Evans).	....	15	360	506		12	1,080	418	
Golden Tankard.	Gobelet dorée..........	15	228	503	48	11	176	369	36
Golden Fleshed Tankard.	Gobelet à chair dorée...	15	228	503	48	11	176	369	36
Gate-post.	Poteau de barrière.....	14	1,304	488	24	10	1,648	360	48
Warden Orange Globe.	Globe orange Warden..	13	1,720	462		16	1,528	558	48
Canadian Giant.	Géante du Canada.....	13	400	440		13	1,456	457	36

ESSAIS DE CAROTTES.

Nous avons fait l'essai de quatorze variétés de carottes dans un terrain argilo-sableux. Un seul semis a été fait le 18 mai, et les racines ont été arrachées le 5 octobre. Aucune des variétés n'a donné un rendement élevé, mais tous les rendements ont été meilleurs que dans tous les essais précédents. Les variétés Courtes blanches ont donné les plus fort produits.

Le terrain avait été jachéré mais non labouré au printemps. Les rayons ont été faits à plat au semoir à grain et la graine semée avec le semoir à navets. Le rendement de toutes les racines par acre a été calculé d'après le poids obtenu de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

Variété de carotte.		Rendement par acre,			
		1e parcelle.		1e parcelle.	
		tonnes.	lb.	boiss.	lb.
Half-long White.	Mi-longue blanche....................	13	1,852	464	12
Half-long Chantenay.	Mi-longue Chantenay.	13	1,192	453	12
Mammoth White Intermediate.	Mi-longue blanche Mammouth.......	13	268	437	48
Iverson's Champion..		13	131	435	36
White Belgian.	Blanche de Belgique.	12	948	415	38
Improved Short White.	Courte blanche améliorée..........	12	156	402	36
Short White Vosges.	" des Vosges............	11	1,364	389	24
Oxheart ou Guerande.	Cœur de bœuf........................	11	1,364	389	24
Early Gem.	Joyau hâtive..........................	10	1,648	360	48
Giant Yellow Intermediate.	Mi-longue jaune géante................	10	724	345	24
Scarlet Intermediate.	" éclarlate.	10	592	343	
Carter's Orange Giant.	Géante orange de Carter.............	9	1,800	330	
Long Scarlet Altringham.	Longue écarlate Altringham.........	8	1,556	292	
Long Orange ou Surrey.	" orange.........................	7	1,444	257	

ESSAIS DE BETTERAVES A SUCRE.

Sol argilo-sableux. La première série de parcelles a été ensemencée le 30 mai et la seconde le 13 juin ; les deux ont été arrachées le 30 septembre. Le rendement par acre dans chaque cas a été calculé d'après le poids obtenu de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

Variété de betteraves.	Rendement par acre.							
	1e parcelle.		1e parcelle.		2e parcelle.		2e parcelle.	
	tonnes.	lb.	boiss.	lb.	tonnes.	lb.	boiss.	lb.
Lane améliorée. Lane's Improved.......	14	1,400	490	..	13	100	435	..
Vilmorin améliorée..........	12	1,560	431	..	9	1,800	330	..
Electorale d'Autriche Wohanka............	12	.....	400	..	11	140	369	..

CONSERVATION DES RACINES.

Nous avons fait dans le champ en automne 1895 deux fosses de navets, deux de choux et une de pommes de terre et d'ognons, afin de constater si les racines et les légumes peuvent se conserver sûrement pendant l'hiver de cette manière.

Nous avons fait une fosse à navets au-dessous de la surface en creusant un trou de trois pieds de profondeur sur trois pieds de largeur et le remplissant en partie de racines jusqu'au-dessus de la surface du sol. L'autre fosse a été faite au-dessus du sol. Quand nous les avons ouvertes en avril, les navets dans la fosse profonde étaient tous pourris, par suite sans doute de trop de chaleur. Les racines dans la fosse sur la surface étaient dans un état magnifique.

Les deux fosses de choux ont été faites de la même manière, excepté qu'en remplissant la fosse creusée nous avons entassé les choux jusqu'au dessous de la surface et avons placé des planches à travers la fosse afin d'empêcher la couverture de reposer sur les choux.

Quand nous avons ouvert la fosse creusée, les choux sur les côtés extérieurs étaient en partie pourris par suite de trop de chaleur. Ceux dans la fosse sur la surface étaient en bon état ; plusieurs des têtes de choux était en meilleure condition que celles conservées dans une cave à racines.

La fosse de pommes de terre et d'ognons a été creusée à trois pieds de profondeur et remplie jusque rez terre avec des pommes de terre ; les ognons avaient été placés d'abord au fond d'un côté de la fosse. Quand nous l'avons ouverte, nous avons trouvé la moitié des pommes de terre gelées ; le reste des pommes de terre et les ognons étaient parfaitement sains. Il y avait environ vingt boisseaux de pommes de terre dans la fosse, ce qui n'avait pas été suffisant pour retenir la chaleur.

. Toutes les fosses avaient été couvertes de la même manière : 1° une couche de paille et quatre pouces de terre ; 2° après que la première couche de terre avait été gelée, une seconde couche de paille et quatre autres pouces de terre ; et 3° avant l'arrivée des gros froids de décembre, une couche de fumier grossier par dessus le tout. Des ventilateurs avaient été placés dans toutes les fosses et fermés quand les fortes gelées sont arrivées. Les résultats de ces essais montrent que : 1° les navets et les choux réussissent mieux entassés au-dessus du sol, et 2° les pommes de terre doivent être au-dessous de la surface.

Fermes expérimentales.

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Cent variétés de pommes de terre ont été plantées en 1896. Plusieurs ont peu rapporté, tandis que d'autres ont produit abondamment.

Avant de les planter nous avons traité les tubercules au sublimé corrosif contre la gale. Chaque variété a été mise dans un sac et plongée dans une solution de deux onces de sublimé corrosif dans quinze gallons d'eau, puis on les a retirés, égouttés et quand ils ont été secs, coupés. Quatre jours après ils ont été plantés en rayons espacés de trente pouces. Ce traitement a été efficace avec presque toutes les variétés, quoique quelques variétés très galeuses soient encore un peu affectées.

En 1894 nous avions fait usage d'une solution d'une once de sublimé corrosif par quinze gallons d'eau, mais elle s'était trouvée trop faible. Nous avons cette année doublé la force de la solution et les résultats ont été bien plus satisfaisants.

Les pommes de terres ont été plantées le 18 mai ; sol argilo-sableux ; arrachage le 1er octobre. Toutes les variétés ont fait une pousse vigoureuse. Le rendement par acre a été calculé d'après le poids des tubercules obtenus dans deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

POMMES DE TERRE—Essai de variétés.

Variété de pomme de terre.	Tubercule.	Rendement par acre.						Couleur.
		Total.		Vendables.		Non vendables.		
		boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
American Wonder	Gros	413	36	383	36	30		Blanc.
Empire State	Petit	389	24	364	24	25		"
American Giant	Gros	376	12	366	12	10		"
London	"	376	12	350	12	26		Rouge.
Brownell's Winner	Petit	369	36	337	36	32		"
Lizzie's Pride	"	369	36	342	36	27		Blanc.
Vanguard	Gros	367	24	345	24	22		Rouge.
Late Puritan	"	345	24	325	24	20		Blanc.
Lee's Favourite	Petit	345	24	315	24	30		Rouge et blanc.
Carman nº 1	Gros	345	24	330	24	15		Rose.
New Queen	Petit	341		316		25		Rouge.
Puritan	Gros	336	36	300	36	36		Blanc.
Everett	"	334	24	312	24	22		Rouge.
Morning Star	Petit	332	12	300	12	32		Brun.
Money-maker	Gros	332	12	318	12	14		Blanc.
Crown Jewel	"	332	12	296	12	36		Brun.
Clarke's Extra Early. Extra hâtive de C.	"	330		315		15		Rose.
State of Maine	"	321	12	300	12	21		Blanc.
Monroe County	Petit	316	48	300		16	48	Brun.
Early Harvest	Gros	314	36	300	36	14		Blanc,
Pearce's Prize Winner	"	314	36	300	36	14		"
Beauty of Hebron	Petit	312	24	290	24	22		Brun.
Victor Rose	Gros	312	24	300	24	12		Rouge.
Dreer's Standard	Petit	312	24	294	24	18		Blanc.
Burpee's Extra Early. Extra hâtive de B.	"	312	24	300	24	12		Brun.
Vick's Extra Early... Extra hâtive de V	"	310	12	286	12	24		Rouge.
Troy Seedling	"	310	12	290	12	20		Blanc.
Early Gem	"	310	12	286	12	24		Brun.
Irish Daisy	"	301	24	270	24	31		Blanc.
Polaris	Gros	301	24	280	24	21		"
Pride of the Market	"	301	24	285	24	16		"
New Variety nº 1.... Var. nouvelle nº 1	"	299	12	290	12	9		"
Daisy	Petit	297		280		17		Brun.
Rural Blush	Gros	294	28	280		14	28	Rouge.
Great Northern	"	294	28	280		14	28	Blanc.
Early Puritan	Petit	294	28	276		18	28	"
Ideal	Gros	294	28	282		12	28	Rouge.
Sharpe's Seedling	Petit	292	36	270		22	36	"
Maggie Murphy	Gros	290	24	280	24	10		"
I. X. L	Moyen	290	24	270	24	20		Brun.
Clarke's nº 1	Gros	288	12	280	12	8		Rose.

POMMES DE TERRE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété de pomme de terre.	Tubercule.	Rendement par acre. Total. boiss.	lb.	Non vendables. boiss.	lb.	Vendables. boiss.	lb.	Couleur.
Early Sunrise	Petit	286		262		24		Rouge.
Holborn Abundance	Gros	283	48	270		13	48	Blanc.
Pearce's Extra Early. Extra hâtive de P.	Petit	281	36	260	36	21		Brun.
Dakota Red. Rouge du Dakota.	Gros	281	36	271	36	10		Rouge.
Clay Rose	Petit	279	24	254	24	25		"
McKenzie	Gros	279	24	264	24	15		Blanc.
Seattle	Petit	279	24	250	24	29		"
Early White Prize	Gros	279	24	270	24	9		"
General Gordon	Petit	277	12	230	12	47		Rouge.
Carman nº 1	Gros	275		267		8		Blanc.
Seedling nº 230. Semis nº 230	Petit	272	48	242	48	30		"
Wonder of the World	"	272	48	261	48	11		Brun.
Northern Spy	Gros	270	36	270	36			Rouge.
Toronto Queen	Petit	268	24	244	24	24		Brun.
Primrose	"	268	24	240	24	28		Rouge.
Burnaby Seedling	Gros	268	24	242	24	26		Rose et blanc.
Great Divide	Petit	261	48	241	48	20		Blanc.
Green Mountain	Gros	261	48	249	48	12		"
Charles Downing	"	261	48	247	48	14		"
Flemish Beauty Seedling	"	259	36	250	48	9		Rouge.
Prize Taker	Petit	253		225	36	28		"
Earliest of all	"	253		220		33		Brun.
Pride of the Table	Gros	250	48	230	48	20		Rose.
Chicago Market	Petit	248		224		24		Brun.
Vanier	"	248	36	200	36	48		Rouge.
Rochester Rose	Gros	246	24	223	24	23		Brun.
Reading Giant	Petit	246	24	213	24	33		Rouge.
Algoma nº 1	"	246	24	210	12	36		"
Early Rose. Rose hâtive	"	244	12	224	12	20		"
Scotland	"	244	12	200	12	44		Blanc.
Delaware	"	244	12	217	12	27		"
Early Norther	Gros	242		222		20		"
Hale's Champion	Petit	239	48	203	48	36		"
White Beauty	"	237	36	207	36	30		"
Harbinger	"	237	36	200	36	37		Brun.
Peerless Junior	Gros	237	36	216	36	21		Blanc.
Russell Seedling	Petit	226	36	200	36	26		"
Early Six Weeks	"	224	24	200	24	24		Rouge.
Seedling nº 214. Semis nº 214	"	224	24	196	24	28		Blanc.
Hopeful	"	220		205		15		"
Freeman	"	217	48	189	48	28		"
Stourbridge Glory	"	217	48	189	48	28		"
Queen of the Valley	Gros	217	48	200	48	17		Rouge.
Algoma	"	209		200		9		Brun.
Early Ohio. Ohio hâtive	Petit	206	48	179	48	27		Rouge.
Satisfaction	"	206	48	184	48	22		"
Lightning Express	"	200	12	164	12	36		"
Orphan's	"	198		170		28		Blanc.
Thorburn	"	195	48	163	48	32		"
Record	"	187		161		26		
World's Fair	Gros	169	24	160	24	9		"
Brown's Rot Proof	"	132		120		12		Rouge.
Table King	"	127	36	110	26	17		Blanc.
She	Non pesé.							
Seedling nº 1. Semis nº 1								
Seedling nº 7. Semis nº 2								
Seedling nº 169. Semis nº 3								
She nº 2								

JARDIN POTAGER.

Les légumes de jardin ont très bien réussi la saison passée. Ç'à été surtout le cas des haricots et des tomates, qui, en général, n'ont pas mûri les années précédentes par suite des gelées hâtives en automne.

Asperges.

Nous avons cultivé trois variétés d'asperges : Canover's, Colossal, Barr's, Mammouth et Donald Elmira. La première variété nommée a produit les meilleures tiges, les deux autres n'ont pas été plantées assez longtemps pour donner beaucoup. Nous avons commencé d'en user le 6 mai et nous avons continué pendant deux mois.

Haricots et Fèves.

Nous avons fait l'essai de quinze variétés, y compris six variétés dont nous avons reçu la graine d'Allemagne. Semé le 14 mai. Voici les noms des variétés essayées : Fève de Windsor, Nain beurre blanc, Kenney's Rust Proof, Valentine beurre précoce, Beurre à yeux noirs, Pearce's Golden Beauty, Cosse de neige, Wardwell's Kidney Wax et Six semaines hâtif; toutes les variétés ont mûri excepté la fève de Windsor.

Les variétés d'Allemagne étaient : Géant de Heinrich, Flageolet Wax, Géant Beurre Blanc, Géant Croadsworth (grimpante), Don Carlos (grimpante) ; aucune de celles-ci ne sont venues à maturité. La variété Kenney's Rust Proof a été entièrement exempte de rouille tandis que toutes les autres étaient plus ou moins affectées. La variété Nain beurre blanc a produit la récolte la plus abondante et c'est la meilleure variété que nous essayons essayée.

Nous avons de nouveau semé le 26 mai les sept premières variétés mentionnées, les variétés Six semaines hâtif, Wardwell's Kidney Wax et Pearce's Golden Beauty ont donné les meilleurs résultats.

Betteraves.

Nous avons cultivé dix variétés de betteraves, toutes semées le 30 avril et arrachées le 29 septembre. Voici les noms : Rouge foncé améliorée (graine d'Allemagne), Eclipse, Favorite d'Arlington, Nonpareille, Navet sang améliorée de Dewin, Forme d'Olive, Marché de Bonsecours, Prince noir, Belle longue foncée de Bruce et Navet sang d'Edmund.

Les meilleures variétés en couleur, forme et qualité ont été : Eclipse, Forme d'Olive, Nonpareille et Prince noir.

Nous avons obtenu des variétés suivantes les plus grosses récoltes : Marché de Bonsecours, 1,532 boisseaux par acre ; Belle longue foncée de Bruce, 1,532 boisseaux par acre et Rouge foncé améliorée (d'Allemagne), 1,411 boisseaux par acre.

Choux.

Semé en couche chaude le 9 avril, repiqué sous châssis le 7 mai, et transplanté au jardin le 2 juin.

Variété de chou.	Prêt à cueillir.	Arraché.	Poids.	Remarques.
			lb.	
Graine d'Allemagne.				
Fielder	1 sept.	13 oct.	16	Pommes pointues très belles.
Etampes	20 juillet	13 "	8	Bonnes pommes.
Savoie—Jaune hâtif nain	20 "	1 sept.	6	Hâtif, petit.
Savoie—Lorenz's Favourite	20 "	1 "	8	" "
Savoie—Brunswick	28 "	1 "	8	" "
Brunswick	1 sept.	13 oct.	13½	Qualité assez bonne, pas bien pommé.
Rouge à conserve importé	15 août	13 "	9	Bonnes pommes.
Rouge sang nain hâtif	15 "	13 "	8	Très foncé ; bien pommé.
Brussell's Sprouts (chou de Bruxelles)	1 sept.	13 "	.....	Très beau, 2 pieds de hauteur, couvert de petites pommes.
Choux verts—Lorenz's Garnishing	1 "	13 "	.....	Assez beaux.
Chou-rave—Erfurt hâtif	1 "	13 "	10	Très gros, bien formés.
Graine du Canada.				
Henderson's Early Summer	1 août	13 oct	15	Extra bon, l'un des meilleurs.
Early Standard	25 juillet	1 sept.	10	Très hâtif.
Etampes très hâtif	20 "	1 "	12	"
Jersey Wakefield	25 "	1 "	8	"
Largehead—Graine de ferme exp.	1 oct	13 oct.	12	N'a formé que peu de pommes.
Burpee's Allhead . Tout-tête de B.	11 sept.	13 "	16	Extra bon ; tous les pieds ont pommé.
Mason's Large Late Drumhead	15 "	13 "	16	Très bon.
Surehead	10 "	13 "	23½	Gros, ferme ; l'un des meilleurs.
Matchless Flat Dutch	10 "	13 "	20	Extra bon ; gros, ferme.
Auvergne Quintal	15 "	13 "	16	Gros, pas ferme.
Bruce's Winter	1 oct.	13 "	16	Moitié au plus ont pommé.
Autumn King	1 "	13 "	16	" "
Large German Savoy	1 sept.	13 "	15	Gros et très beaux.
The Lupton	1 "	13 "	16	Extra bon ; tous ont pommé.
Red Dutch Drumhead	1 "	13 "	19	Très bon ; " "

Choux-fleurs.

Semé en couche chaude le 9 avril, repiqué sous châssis le 7 mai et transplanté au jardin le 2 juin.

Variété de chou-fleur.	Prêt à cueillir.	Durée.	Ont pommé.	Remarques.
Gilt Edge	16 juillet	1 mois	100	Tous ont pommé ; qualité bonne.
Erfurt hâtif	20 "	1 "	100	" "
Autumn King	20 sept		10	Très peu ont pommé.
Veitch's Autumn Giant	.....	.....	.....	Mauvaise graine.
Erfurt extra hâtif	16 juillet	1½ mois	100	Tous ont pommé ; bons et gros.
Perlé blanc géant	17 "	1½ "	90	Presq. tous ont pommé ; bons et gros
Best of All	16 "	1½ "	100	Tous ont pommé ; bons et gros.
Blanc hâtif	16 "	1½ "	100	" "

Semé en couche chaude sans châssis.

Variété de chou-fleur.	Semé.	Repiqué.	Prêt à cueillir.	Durée.	Remarques.
Perlé blanc géant	14 mai	16 juin	1er sept	$1\frac{1}{2}$ mois	Très beau.
Blanc extra hâtif	14 "	16 "	1er "	$1\frac{1}{2}$ "	"
Erfurt "	14 "	16 "	1er "	$1\frac{1}{2}$ "	"

Carottes.

Nous avons fait l'essai de neuf variétés : Nantes mi-longue écarlate, Mi-longue Rouge, Cœur de bœuf ou Guérande. Mi-longue pointue, Chantenay mi-longue écarlate, Meaux longue rouge nouvelle, Peer of all. Mi-longue écarlate et Mi-longue de Danver, toutes semées le 28 avril; bonnes du 15 au 20 juillet et arrachées le 1er octobre.

Les variétés Nantes mi-longue écarlate et Mi-longue rouge ont été les meilleures pour la forme et la qualité ; et Chantenay mi-longue écarlate a produit la récolte la plus forte : 988 boisseaux par acre.

Céleri.

Les six variétés suivantes ont été essayées : Panache blanc, Panache rose, Jaune doré de Paris, Nouveau triomphe Géant de Seymour et Gros cœur doré. Elles ont été semées en couche chaude le 4 avril, repiquées sous châssis le 6 mai, et plantées au jardin le 16 juin. Toutes ont été plantées dans des tranchées de 18 pouces de profondeur. Nous avons mis au fond de la tranchée six pouces de fumier bien consommé et bien foulé aux pieds, puis six pouces de terre superficielle dans laquelle nous avons planté les plantes. Nous avons planté un rang de la variété Jaune doré de Paris à la surface du sol et avons entassé la terre autour des plantes à mesure qu'elles poussaient. Le céleri dans les tranchées a produit de beaucoup les meilleures côtes. Les variétés Panache blanc, Panache rose, Jaune doré de Paris et Nouveau triomphe ont été les meilleures.

Maïs de jardin.

Nous avons fait l'essai de neuf variétés de maïs précoce : Burbank's, Champion sucré d'Ewing, Premier de tous (McInnis), Premier de tous (Bruce), Cory blanc, Jéhu de Vaughan, Maïs indigène, Crosby précoce et Cory blanc précoce; et une variété très tardive, Géant du Mexique de Vaughan. Nous les avons semées le 22 mai dans un des enclos de jardin, et, comme elles étaient bien abritées des vents par les haies, elles ont beaucoup poussé.

Le maïs Indigène ou Squaw a mûri le premier, mais les épis étaient très petits. On peut compter que cette variété mûrira chaque année. La variété Jéhu de Vaughan a mûri le mieux de toutes et elle donne promesse d'être une variété excellente pour ce district. Les variétés Premier de tous (Bruce), Premier de tous (McInnis) et Jéhu de Vaughan seraient bonnes à cultiver pour l'ensilage à cause de leur précocité et de leur pousse vigoureuse.

Le maïs Géant du Mexique de Vaughan mentionné dans le rapport sur le maïs en champs a poussé de très grandes tiges mais n'a pas même produit d'épis mâles.

Melons.

Les variétés Jersey Belle (Musqué) et Hâtif de Phinney (d'eau) ont été semées le 16 avril en couche chaude et repiquées sous châssis au jardin le 22 mai. Jersey Belle a mûri le 5 septembre et Hâtif de Phinney le 12 septembre. Nous avons enlevé les châssis aussitôt que le danger des gelées du printemps a été passé et les avons remis au commencement de septembre, où tout le fruit a mûri. Les châssis étaient vitrés.

Courges—Citrons.

Nous avons semé le 16 avril les variétés Commun et Colorado Preserving en couche chaude. Elles ont été repiquées sous châssis au jardin le 22 mai, et étaient bonnes à cueillir le 15 août. La variété Commune pesait 9 livres et la variété Colorado Preserving 12 livres.

Nous avons le 22 mai semé au jardin les mêmes variétés, et elles étaient bonnes à manger le 1er septembre. Les poids respectifs étaient de 6 et 9 livres.

Concombres.

Les variétés Nouveau de Sibérie, Epine blanche toujours vert, Péra Géant, Merveille blanche et Orgueil du Canada ont été semées le 16 avril en couche chaude et repiquées le 22 mai sous châssis au jardin. La variété Nouveau de Sibérie a été bonne à cueillir le 1er juillet, Merveille blanche le 5 juillet, et les variétés Géant Péra et Epine blanche toujours vert, le 12 juillet. Le concombre Orgueil du Canada n'a pas poussé. La variété Péra Géant a produit la meilleure récolte de concombres bien formés et de la meilleure qualité. Nous avons semé le 22 mai sous châssis au jardin les variétés suivantes : Nouveau de Sibérie, Epine blanche toujours vert, Péra Géant et Epine blanche thoroughbred ; la dernière variété a donné la meilleure récolte.

Laitues.

Nous avons semé le 30 avril les variétés Big Boston, Black Seeded Simpson, Grand Rapids, Beauté blonde, Pearce's Wonderful, Favorite du jardinier et Ohio Cabbage. Black Seeded Simpson a été bonne à manger le 10 juin, Big Boston le 20 et les autres le 15 juin. Les meilleures variétés ont été Big Boston et Black Seeded Simpson.

Nous avons de nouveau semé le 16 mai les sept mêmes variétés, et de plus cinq variétés d'Allemagne : Favorite de Lorenz, Fearnaught, Standard Yellow, Frisée d'Amérique et White Paris Cos. La laitue Favorite de Lorenz a été la meilleure variété d'Allemagne, et Black Seeded Simpson a été la première des variétés du Canada.

Ognons—Repiqués.

Variété d'ognon	En couche chaude. Semé.	En couche chaude. Levé.	Repiqué au jardin.	Arraché.	Produit par acre.
Leek .... Poireau	N'a	pas ger	mé.		boiss.
James Keeping	"	"	"		
Prize Taker	4 avril	20 avril	4 juin	16 sept	484
Mammoth Silverskin	4 "	20 "	4 "	16 "	242
Mammoth Pompeii	N'a	pas ger	mé.		
Oxonian Prize	4 avril	20 avril	4 juin	16 "	242
Ailsa Craig	N'a	pas ger	mé.		
Extra Early Wethersfield. Wethersfield extra hâtif	4 avril	20 avril	4 juin	16 "	342
Selected Yellow Danvers. Danvers jaune choisi	4 "	20 "	4 "	16 "	282
Large Red Globe .... Gros Globe rouge	4 "	20 "	4 "	16 "	463
Large Yel. Flat Danvers. Danvers plat gros jaune	4 "	20 "	4 "	16 "	262
Giant Rocca	N'a	pas ger	mé.		
Danvers Globe	4 avril	20 avril	4 juin	16 "	484
Red Victoria .... Victoria Rouge	4 "	20 "	4 "	16 "	645
Large Red Wethersfield. Gros Wethersfield rouge	4 "	20 "	4 "	16 "	336
Rose Monster .... Monstre rose	4 "	20 "	4 "	16 "	243

OGNONS—Semés en pleine terre.

Variété d'ognons.	Semé.	Levé.	Levé.	Produit par acre.
Selected Yellow Danvers	28 avril	20 mai	16 sept.	242
Large Yellow Flat Danvers	28 "	20 "	16 "	342
Yellow Globe Danvers	28 "	20 "	16 "	342
Large Red Wethersfield	28 "	20 "	16 "	302
Large Red Globe	28 "	20 "	16 "	262
White Queen	28 "	20 "	16 "	203
Small White Nocera ..... Nocera petit blanc	28 "	20 "	16 "	223
Mammoth Silverskin	28 "	20 "	16 "	223
Prize Taker	28 "	20 "	16 "	262
Shalots ..... Echalottes	28 "	20 "	16 "	302
Extra Early Red Wethersfield. W. rouge extra hâtif	28 "	20 "	16 "	302

POIS.

Douze variétés ont été semées le 15 mai, savoir :—C. P. R., Alaska, Wm. Hurst, Nott's Excelsior, Extra hâtif de S. B. M. Cie, Horsford's Market Garden, Forty-fold, Merveille de l'Amérique, Profusion de Burpee et Géant de Schwanzer, variété d'Allemagne.

La variété C. P. R. a été beaucoup la plus belle variété pour la table, mais elle est tardive. Elle ne peut pas être surpassée pour la qualité ni pour la grosseur. Les variétés Merveille de l'Amérique, Wm. Hurst et Horsford's Market Garden, ont aussi été extra bonnes. Les pois Alaska et Extra hâtif de S. B. M. Cie ont été les plus hâtifs étant bons pour la table le 1er juillet, suivis par Extra hâtif de Bruce le 5 juillet. La variété C. P. R. n'a été bonne à cueillir que le 24 juillet.

RADIS.

Nous avons fait des semis de radis le 4 avril en couche chaudes, et le 30 avril, le 16 mai, et le 27 juin au jardin, des variétés Navet écarlate, Joyau rose, Perle à forcer, Ecarlate hâtif, Forme d'Olive et Long écarlate, Short top. Nous avons ajouté au troisième semis trois variétés d'Allemagne savoir : Ecarlate foncé Forme d'olive rouge et Blanc de Munchausen's, et les variétés Rose China Winter et Black Winter.

Toutes les variétes ont bien réussi à l'exception de celles semées le 30 avril qui ont été toutes rongées des vers.

Le radis Perle à forcer a été une des meilleures variétés semées.

CITROUILLES ET COURGES.

Nous avons semé le 22 mai sous petits châssis dans le jardin les variétés Potiron Mammouth, Potiron quintal, Patisson Hubbard rouge, Moelle végétale de Sutton, Moelle longue verte, Moelle longue blanche non coureuse et Courge patisson. Maturité des variétés Potirons Mammouth et Quintal le 1er septembre. Poids de 20 à 30 lb.; très peu de fruits à chaque plante. Les moelles et les courges ont donné une bonne récolte et la variété Longue blanche non coureuse a donné des échantillons mûrs de deux pieds de longueur.

RHUBARBE.

Quatre variétés ont été cultivées, savoir :—Victoria, Linnæus, Améliorée de de Tottle et Mammouth de Stott. Les variétés Victoria et Linnæus sont les meilleures. L'Améliorée de Tottle est plus grande mais plus grossière. La Mammouth de Stott est très grande et grossière.

Tomates.

Nous avons essayé sept variétés : Early Leader, Prune jaune, La plus hâtive, l'Impériale, Toute-saison, Jaune forme de poire et Avant-coureur de Lorenz (d'Allemagne) ; la dernière variété n'a pas germé.

La variété La plus hâtive a produit des tomates mûres le 3 juillet; Early Leader et Prune jaune, le 12 juillet; Toute-saison, le 3 août; Jaune forme de poire, le 12 août, et l'Impériale le 5 septembre. La variété Early Leader a donné la récolte la plus forte des tomates hâtives. La variété Impériale a été couverte d'un châssis vitré, le 5 septembre, et tout son fruit a mûri; cette variété a produit la meilleure récolte et le plus beau fruit que nous ayons jamais récolté à la ferme. Le fruit de l'Early Leader et celui de La plus hâtive ont mûri sans protection.

Nous avons taillé quelques plantes de toutes les variétés, ce qui a beaucoup aidé à la production et à la maturité du fruit. Les mêmes variétés non taillées n'ont pas mûri mais ont produit une très grande quantité de tomates vertes.

Choux plantés pour graine.

Nous avons l'automne 1895 serré dans une cave à racines neuf variétés de choux empaquetées dans de la terre sèche et les avons plantées pour graine le printemps suivant avec les résultats suivants:—

Têtes.			Onces de semence.
4	Surehead ont produit		14
3	Vanguard "		21
2	Louderbach's "		13
2	Nonesuch	(Non pareil)	12
1	World beater	(Vainqueur du monde) a pourri	...
1	Bruce's Winter	(D'hiver de Bruce)	8
1	Large Late Drumhead	(Tambour gros tardif)	7
2	Burpee's All Head	(Tout-pomme de Burpee)	13
4	Mêlés		14

La graine récoltée les années précédentes à la ferme expérimentale a toujours germé plus vite et poussé plus vigoureusement que la graine récoltée dans l'Est.

Herbes d'assaisonnement.

Persil.—Nous avons semé le 16 mai les variétés Covent Garden, Moussu Frisé et Frisé, variété d'Allemagne, qui étaient bonnes pour la table le 1er août. Toutes ont bien réussi. La semence d'Allemagne a le mieux levé.

Sariette annuelle.—Nous avons semé le 16 mai de la Sarriette annuelle d'Allemagne et de la graine de la même herbe reçue de MM. Steele, Briggs, Cie. Toutes deux ont bien réussi et il n'a pas paru y avoir de différence entre les deux variétés.

Sauge.—A larges feuilles; semé le 16 mai, prête le 1er août; assez bonne récolte.

Bourrache.—Graine reçue d'Allemagne; semé le 16 mai; plante admirable pour les abeilles; les abeilles y butinaient constamment; bonne récolte.

Aneth.—Graine d'Allemagne; semé 16 mai; bonne récolte.

Fermes expérimentales.

JARDIN A FLEURS.

PLANTES À FLEURS ANNUELLES.

Variétés de plantes à fleurs.	Semé en couche chaude.	Repiqué.		Floraison.		Remarques.
		Couche chaude.	Jardin.	Depuis	Jusque	
Asters—						
7 variétés à fleur de pivoine nains	4 avril	4 mai	6 juin	15 août	Gelée	Tous les asters ont fleuri tard, mais ont été beaux et ont résisté à plusieurs fortes gelées sans en souffrir beaucoup.
7 variétés Comète	4 "	4 "	6 "	15 "	"	
7 " Bouquet nain	4 "	4 "	6 "	15 "	"	
Lilliput., 7 variétés	4 "	4 "	6 "	15 "	"	
Acroclinium	4 "	4 "	6 "	1er "	"	Très beau.
Verbena, 7 variétés	4 "	4 "	6 "	15 juillet	"	Moins brillantes que précédemment.
Dahlia simple, 7 variétés	4 "	4 "	6 "	1er "	"	Peu de fleurs.
Giroflées—						
Bouquet nain	4 "	4 "	6 "	1er "	"	Extra belles; l'une des meilleures fleurs pour ce climat.
Pink of Perfection	4 "	4 "	6 "	1er "	"	
Dix semaines d'Allemagne	4 "	4 "	6 "	1er "	"	
Pyrèthre doré	4 "	4 "	6 "			Bonne bordure.
Pétunias doubles, 7 variétés	4 "	4 "	6 "	1er juillet	Gelée	Très peu de plantes doubles, mais les simples extra belles; planches brillantes.
Gaillardia Lorenziana	4 "	4 "	6 "	1er août	"	Rustique; bonne fleur pour le N.-O.
Lin écarlate	4 "	4 "	6 "	1er juillet	"	Des plus belles fleurs
Œillets, 3 variétés	4 "	4 "	6 "	15 "	"	Très beaux.
Salpiglossis	4 "	4 "	6 "	1er août	"	Assez beaux.
Mésembryanthème	4 "	4 "	6 "			Ont trop poussé.
Calliopsis	4 "	4 "	6 "	1er août	"	Rustique et brillant.
Phlox Drummondii	4 "	4 "	6 "	1er juillet	1er sept.	Brillant.
Immortelles						
Helichrysum	4 "	4 "	6 "	15 "	"	Très beau.
Xeranthemum	4 "	4 "	6 "	15 "	"	"
Helipterum	4 "	4 "	6 "	15 "	"	"

PLANTES ANNUELLES SEMÉES DANS LE JARDIN.

Pensées.—Les plantes de l'ancienne planche ont toutes été tuées par l'hiver, mais les plantes de semis ont levé très vite et dru, et quand elles ont été éclaircies la planche a été brillante toute la saison.

Pensées.—14 variétés ; semé 15 juillet ; en fleur le 1er septembre. Fleurs extra belles et reproduisant remarquablement les couleurs des plantes-mères.

Réséda.—6 variétés ; semé le 8 mai ; en fleurs le 20 juillet. Extra bon ; a fleuri toute la saison.

Pois d'odeur.—12 variétés ; semé le 8 mai ; en fleurs le 20 juillet. Extra bon ; quatre pieds de hauteur et ont fleuri toute la saison.

Capucine naine.—12 variétés. Ont fait une bordure extra belle ; très florifère, mais ont été tuées par la première gelée.

Phlox Drummondii.—Semé 8 mai ; en fleurs le 1er juillet. Très beau ; fleurs plus grosses que celles des plantes semées en couche chaude.

Thlaspi.—12 variétés ; semé le 8 mai ; en fleurs le 1er juillet. A fait une très belle bordure, les couleurs différentes étant d'un très bel effet.

Souci.—A levé de graine tombé l'année dernière. Fleurs seulement semi-doubles.

Alyssum odorant.—Semé le 8 mai ; en fleurs le 20 juillet. A fait une très jolie bordure.

Pied d'alouette.—Semé le 8 mai ; en fleurs le 20 juillet. Extra beau ; a fleuri jusqu'à ce que tout a été gelé.

Pavot.—Très floribond.

Eschscholtzia (Pavot de Californie).—Semé le 8 mai; en fleurs le 29 juin. Extra beau ; une des meilleures plantes annuelles.

Plantes vivaces.

Pivoine.—En fleurs le 27 juin, a été extra belle. Les plantes ont été couvertes de fleurs de 6 pouces de diamètre et très rustiques. Treize variétés nommées nouvelles ont été reçues de la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et ont bien prospéré.

Œillets de poète.—En fleurs le 1er juin ; très beau ; floribond.

Lychnis écarlate.—En fleurs le 1er juin, très florifère et rustique.

Véronique.—En fleurs le 1er juin très florifère.

Platycodon grandiflorum.—En fleurs le 15 juillet, rustique.

Delphinium grandiflorum.—En fleurs le 1er juillet ; florifère et rustique.

Anticolie.—En fleurs le 1er juillet; florifère et rustique.

Phlox vivace.—En fleurs le 1er août ; florifère et rustique.

Lin jaune.—En fleurs le 10 juillet ; extra beau ; rustique.

Œillet de jardin.—En fleurs le 15 juin ; extra beau, rustique.

Myosotis.—En fleurs le 1er juin ; ne résiste pas au soleil brûlant.

Pois perpétuel.—En fleurs le 1er août ; a atteint 5 pieds de hauteur.

Pavot d'Islande.—En fleurs le 29 juin ; très florifère et rustique.

Pavot d'Orient.—En fleurs le 29 juin ; très florifère et rustique.

Ognons à fleurs.

Plantés en 1896.

Glaïeuls.—Planté le 16 avril dans des pots en couche chaude. Transplanté au jardin le 6 juin ; ont assez bien fait ; fleurs de grosseur moyenne.

Glaïeuls.—Planté le 8 mai au jardin; moins hâtifs que ceux plantés dans des pots, mais les fleurs ont été plus grandes.

Plantés en 1894.

Tulipes.—Planté en automne 1894 ; en fleurs le 8 mai, très brillantes.

Scilla sibirica.—Planté en automne 1894; très joli et rustique ; doit être en masses épaisses pour faire un bel effet.

Nous avons au commencement d'octobre reçu de la ferme expérimentale centrale à Ottawa une grande collection d'ognons de plusieurs variétés. Ils ont immédiatement été plantés dans le jardin et des caisses; nous ferons l'année prochaine rapport sur les résultats.

ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS.

La saison passée a été très favorable pour les fruits cultivés. Le fruit des variétés indigènes a été très abondant dans certaines localités, tandis que dans d'autres il y en a eu peu. Il y avait abondance de fleurs, mais elles sont tombées avant que le fruit eût noué. Les arbustes à fruits cultivés à la ferme ont produit une excellente récolte, en particuliers les framboisiers et les gadelliers.

Pommiers.

Un pommier Grandmother, planté en 1889, dont la pousse a été tuée plusieurs années, a produit une fleur dont cependant le fruit ne s'est pas formé.

Fermes expérimentales.

Nous avons fait au mois de mai dernier une plantation de cinquante arbres de quinze variétés de Pyrus reçus de la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et nous y avons ajouté soixante et un Pyrus transplantés d'entre ceux plantés en 1894. Tous ceux plantés en 1891 ont été rustiques jusqu'à maintenant.

Pruniers.

Deux pruniers du Manitoba ont donné une grosse récolte de très petits fruits. Les semis du prunier Weaver plantés en 1894 continuent à bien faire et nous en attendons du fruit la saison prochaine. Outre les deux variétés mentionnées les semis de Bleue impériale, Speers, De Soto, Voronesh et de Hongrie se développent bien. Ces arbres ont été plantés en 1894 et ils donnent promesse de fructifier l'année prochaine.

Les quarante-neuf variétés de pruniers indigènes du Manitoba que nous avons reçus au printemps 1895 de J. Frankland, Stonewall (Manitoba), poussent bien, à quelques exceptions près. Cette plantation a été au printemps dernier augmentée de trente-neuf variétés reçues du Minnesota (Etats-Unis); elles poussent toutes bien.

Cerisiers.

Nous espérons que les variétés suivantes plantées en 1894 fructifieront l'année prochaine: semis d'Osthein du Minnesota, Carnation et Lithaur Weichsel.

Deux cerisiers nains ont produit une bonne récolte la saison passée, mais le fruit était un peu petit. Une plantation de 172 de ces cerisiers a produit cette année quelques cerises et donne promesse de bien fructifier la saison prochaine

Vigne.

Bacchus.—Planté en 1894. Pousse très chétive.
Gibb. – " " "
Indigène du Manitoba.—Planté en 1894. Pousse très chétive. A donné quelques fleurs, mais aucun fruit n'a noué.

Gadelliers.

Toutes les variétés de gadelliers ont produit la saison passée une excellente récolte.

Nous avons reçu au mois de mai de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, trente-sept variétés comprenant vingt-trois variétés métisses noires que nous avons plantées dans le jardin. Toutes étaient en vie et avaient fait une pousse saine avant l'arrivée de l'hiver.

GADELLIERS ROUGES.

Prolifique de Fay.—Maturité 23 juillet; fruit très gros, grappes extra belles.
Rouge de Hollande.—Maturité 20 juillet; fruit assez gros, très productif.
Raby Castle.—Maturité 20 juillet; fruit assez gros, très productif.
Rouge de Londres.—Maturité 20 juillet; forte récolte, fruit gros, extra.
Versaillaise.—Maturité 20 juillet; fruit moyen, forte récolte.
Hâtif de Knight.—Maturité 20 juillet; fruit petit, très forte récolte.
La Condé.—Maturité 20 juillet; récolte moyenne et fruit moyen.

GADELLIERS BLANCS.

Raisin blanc.—Maturité 20 juillet; fruit gros, très productif.
Blanc de Hollande.—Maturité 20 juillet; fruit gros, très productif.
Transparent.—Maturité 20 juillet; fruit gros, récolte moyenne.

CASSIS (GADELLIERS NOIRS).

Prolifique de Lee.—Maturité 26 juillet; extra bon, maturité uniforme.
Cassis de Naples.—Maturité 26 juillet; grosse récolte, non uniforme.
Prince de Galles.—Maturité le 1er août; gros, tardif, saveur extra.
Charmer.—Fruit petit assez bonne récolte.
Climax.— " " "
Beauté.— " " "
Dominion.—Fruit gros " "
Topsy.—Assez bonne récolte.
Ontario.— " "
Middlesex.— " "
Parker.— " "
Morden.— " "
Noir indigène.—Maturité le 1er août; grosse récolte, fruit petit.

Le feuillage de toutes les variétés noires excepté la variété Prince de Galles a beaucoup souffert de la rouille, ce qui a un peu affecté le fruit.

FRAMBOISIERS.

Les framboisiers ont produit la saison passée une récolte des plus abondantes de beaux gros fruits. Nous avons découvert les tiges le 6 mai et les avons trouvées en excellente condition.

Couverts.

Reider.—Maturité 10 juillet; forte récolte; fruit gros, extra beau.
Turner.—Maturité 10 juillet; a produit la récolte la plus forte; fruit excellent.
Philadelphia.—Maturité 25 juillet; quelques bons fruits mais non uniformes.
Cuthbert.—Maturité 25 juillet; assez bonne récolte de beaux fruits.
Golden Queen.—Maturité 10 août; tardif, mais extra beau.
Caroline.—Maturité 1er août; grosse récolte de fruits extra beaux.

Non couverts.

Turner.—Maturité 20 juillet. Pas tout à fait aussi bons que ceux couverts.
Cuthbert.—Maturité 1 août. Pas aussi bons que ceux couverts.
Hansell.—Maturité 25 juillet. Pas aussi bons que ceux couverts.
Caroline.—Maturité 1 août. Fruit beaucoup meilleur que celui des pieds couverts tant pour la grosseur que pour la qualité.

RONCES.

Une ronce Colossale de Shaffer et une Ohio hâtive ont fructifié la saison passée. La récolte a été faible et les fruits de qualité moyenne.

GROSEILLIERS.

La récolte de cette année a été la meilleure que nous ayons eue de ce fruit à la ferme.

L'Amélioré de Smith et le Houghton, deux variétés bien connues, ont donné d'excellentes récoltes et les groseilliers Columbus et Governess, deux variétés plus nouvelles, ont été chargés de très beaux fruits. La variété Lancashire Lad a aussi fait une pousse vigoureuse et a produit quelques fruits très gros.

La récolte des groseilliers indigène a été bonne, mais les fruits étaient petits. Leur pousse est si vigoureuse quand ils sont cultivés qu'il est presque impossible de les maintenir dans des bornes raisonnables.

Fraisiers.

Une vieille parcelle des variétés Dominion et Capitaine Jack mêlées a produit une petite récolte de petits fruits. Les fraisiers Windsor Chief, Ananas et New Dominion ont fait un peu mieux. La dernière variété a produit quelques fruits d'une assez bonne grosseur.

Nous avons quinze cents jeunes plantes de variétés mélangées qui ont raciné sous châssis froid et paraissent vigoureux. Le 12 août nous avons planté un nouveau lot de six variétés reçues de Peter Henderson et Cie de New-York, mais elles ne viennent pas bien.

ARBRES FORESTIERS.

Depuis que la ferme a été établie il n'y a pas eu une année dans laquelle les arbres de toutes espèces aient mieux fait que pendant la saison passée. Ils ont commencé à pousser au commencement du mois de mai et, rien n'étant survenu pour les retarder, ils ont fait et aoûté une pousse remarquable ; les érables du Manitoba et les peupliers avaient fait une pousse de quatre à cinq pieds avant la fin de la saison. Les haies d'érables du Manitoba, de saules et de peupliers, que nous pouvions les autres années maintenir taillées sans beaucoup de peine ont été cette année tout à fait hors de notre portée.

Nous avons planté le printemps passé des haies d'érables du Manitoba le long des chemins sur environ un mille et demi de longueur. Nous avons employé pour cette plantation des arbres de deux ans en les espaçant de deux pieds. Chaque arbre planté dans le mille et demi a poussé, et il n'y a pas de doute qu'ils n'hivernent bien.

Un des peupliers de Russie (*Populus Bereolensis*) paraît être une des meilleures variétés d'arbres sinon le meilleur pour avenues et pour pelouses dans les territoires. Au point de vue tant de la forme que de la pousse, il n'a jusqu'ici aucun égal ; le liard est le seul qui le surpasse quant à la pousse. Cet automne quand tous les arbres étaient sans feuilles, le *Populus Bereolensis* avait tout son feuillage. Le liard aussi était bon à cet égard, mais il n'est pas l'égal du peuplier de Russie. Les espèces indigènes étaient toutes nues de feuillage trois semaines avant qu'il ne fût tombé une seule feuille de cette variété.

Au printemps 1895 nous avons planté cinq parcelles d'un demi-acre chacune, d'arbres espacés de distances différentes afin de constater ce qu'il en coûte pour les planter et les maintenir nets et en condition prospère, jusqu'à ce qu'ils ombragent suffisamment le sol pour empêcher les mauvaises herbes de pousser, et ainsi ne plus avoir besoin de binages. Nous avons planté ces arbres comme suit :—parcelle n° 1, érables du Manitoba, espacés de 2 pieds ¼ en tous sens ; parcelle n° 2, érables du Manitoba espacés de 3 pieds en tous sens ; parcelle n° 3, érables du Manitoba espacés de 3 pieds ½ en tous sens ; parcelle n° 4, érables du Manitoba espacés de 4 pieds en tous sens ; et parcelle n° 5 frênes verts espacés de 2 pieds ½ en tous sens. De plus nous avons ensemencé la parcelle n° 6, d'un demi-acre, de graines d'érable en rangs espacés de 2 pieds ½ et la parcelle n° 7 d'un demi-acre de graines de frêne vert, en rangs espacés de 2 pieds ½ en tout sens.

Voici quel a été le coût de la plantation et du maintien de ces arbres pendant la première et la seconde année :—

Parcelle n° 1—½ acre.

1e année : coût de la plantation, 15 heures	$2 25
1e " " des binages, etc., 12 "	1 80
2e " " " 10 "	1 50
	$5 55

Parcelle n° 2—½ acre.

1e : année coût de la plantation, 12 heures	$1 80
1e " " des binages, etc., 15 "	2 25
2e " " " 13 "	1 95
	$6 00

PARCELLE Nº 3—½ ACRE.

1e année : coût de la plantation,	9 heures		$1 35
1e " " des binages, etc.,	11 "		1 65
2e " " "	12 "		1 80
			$4 80

PARCELLE Nº 4—½ ACRE.

1e année : coût de la plantation,	9 heures	$1 35
1e " " des binages, etc.,	10 "	1 50
2e " " "	14 "	2 10
		$4 95

PARCELLE Nº 5—½ ACRE.

1e année : coût de la plantation,	18 heures	$2 50
1e " " des binages, etc.,	11 "	1 65
2e " " "	9 "	1 35
		$5 50

PARCELLE Nº 6—½ ACRE.

1e année : coût du traçage des rayons,	2 heures	$0 30
" " du semis	4 "	0 60
" " du recouvrement de la graine,	6 "	0 90
" " des binages, etc.,	11½ "	1 72
2e " " "	10 "	1 50
		$5 02

PARCELLE Nº 7—½ ACRE.

1e année : coût du traçage des rayons	2 heures	$0 30
" " du semis	4 "	0 60
" " du recouvrement de la graine,	6 "	0 90
" " des binages, etc.,	10½ "	1 57
2e " " "	9½ "	1 42
		$4 79

Déracinement des arbres pour 5 parcelles,	22½ heures	$3 38

HAIES.

Le printemps dernier nous avons ajouté aux haies plantées en 1895 les haies suivantes : Lilas (*Syringa vulgaris*), férier à trois épines (*Gleditschia triacanthos*) et peuplier indigène (*Populus alba*) en tout dix-huit haies d'arbres et arbustes de variétés différentes. Les variétés suivantes sont celles qui ont le mieux poussé entre celles plantées en 1895 : Saule à feuilles pointues (*Salix acutifolia*), liard (*Populus monilifera*), érable de Ginnala (*Acer Ginnala*), arbre aux pois (*Caragana arborescens*), aurone de Russie (*Artemisia Abrotanum* var. *Tobolskianum*) et érable du Manitoba (*Negundo aceroides*).

Les haies autour des jardins et autres parcelles ont fait la saison passée une pousse vigoureuse. La haie de Saule à feuilles pointues a poussé extra bien et c'est une des meilleures haies de la ferme.

Il a fallu au printemps passé arracher deux haies d'érables du Manitoba parce qu'elles empiétaient sur des arbres plus importants. Il faudra l'année prochaine faire disparaître de la même manière et pour la même raison plusieurs autres haies dont une a 14 pieds de hauteur.

ARBORETUM.

L'arboretum qui a été commencé au printemps 1895 a reçu beaucoup d'additions pendant la saison passée. Quarante et une variétés d'arbres et arbustes ont été plantées en 1885 et soixante-cinq variétés le printemps passé comme suit :

Acer dasycarpum.
" saccharinum.
" platanoides.
Abies Douglasii.
" balsamea (de Rat Portage).
" " (du Manitoba).
Alnus glutinosa.
" incana laciniata.
" viridis.
" imperialis laciniata.
Amelanchier alnifolia.
Berberis caricea.
" sinensis.
" Fischeri.
" laxiflora.
" macrophylla.
Betula pyramidalis.
" papyracea.
Cotoneaster vulgaris.
Crataegus Crus-galli.
" sanguinea Schroderi.
Cytisus capitatus.
Cornus stolonifera.
Caragana mollis glabra.
" fruticosa.
" Redowskii.
grandiflora.
pygmæa.
Elæagnus argentea.
" macrophylla.
" angustifolia (de Russie.)
Euonymus (de Russie).
Fraxinus americana.
Larix americana.
Lonicera tatarica, Chèvrefeuille de Tartarie.
Ligustrum amurense.
Lonicera media.
Philadelphus grandiflora.
Prunus Maackii.
" grayana.
" virginiana.
Pyrus americana.
" Spuria.
Pinus Cembra.
" montana.
Populus Certinensis.
" betulifolia.
" Petrovsky.
" alba argentea.
" Nolesti.
" sibirica.
Picea alba.
Quercus pyramidalis.
Rhamnus Frangula.
Rosa rubrifolia livida.
Spiraea rotundifolia.
Salix laurifolia.
" britzensis.
Sambucus nigra, du Manitoba amélioré.
Rhus.
Syringa persica.
Thuja occidentalis.
Tilia americana.
Ulmus americana (du Manitoba).
" " (de l'Est).
Viburnum Opulus.

ARBRISSEAUX.

Le nombre d'arbrisseaux qui prospèrent à la ferme s'augmente chaque année. Pendant plusieurs années la seule variété qui paraissait pouvoir supporter le climat était l'arbre aux pois (*Caragana arborescens*), mais maintenant le nombre a été beaucoup augmenté d'arbres et arbrisseaux qui se montrent être aussi rustiques que le *Caragana arborescens.*

Les lilas Commun, de Josika et de la Chine ont été couverts de fleurs la saison passée. Le chèvrefeuille en buisson à fleurs blanches et le chèvrefeuille Alberti pliaient sous les fleurs ; ce dernier a un parfum particulièrement agréable. Le bois à sept écorces et les épines-vinettes étaient belles après la première gelée.

L'armoise aurone continue à donner satisfaction comme plante à haies et pour brise-vents. Nous avons la saison passée tenu les haies bien taillées et nous ne leur avons pas permis de former leurs graines ce qui a été très avantageux pour les maintenir vertes bien plus tard en automne que d'habitude, et aussi nous avons évité d'avoir des graines germant par tout le terrain. Si on laisse mûrir les graines la haie a mauvaise façon jusqu'à ce que paraît la nouvelle pousse au printemps suivant. Si l'on tond la haie juste avant que la graine se forme et de nouveau au commencement de septembre, son apparence en est beaucoup améliorée et surtout pendant les

mois d'hiver. La tonte ne diminue aucunement son utilité pour retenir la neige et comme brise-vent.

Les arbrisseaux suivants ont été reçus de la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et plantés au mois de mai dernier :—

Espèce d'arbrisseau.	Nombre planté.	Nom vivants.	Nombre morts.	Espèce d'arbrisseau.	Nombre planté.	Nombre vivants.	Nombre morts.
Crataegus torminalis	3	0	3	Sambucus pulverulenta alba	3	3	
Acer monspessulanum	3	2	1	Alnus cordata	3	1	2
Cornus sibirica variegata	2	2		Sambucus heterophyllus	2	2	
Sambucus pendula	2	1	1	Sambucus laciniata	3	3	
Syringa purpurea	3	3		Rhamnus catharticus	3	3	
Ptelea trifoliata aurea	3	2	1	Hydrangea paniculata grandiflora	4	4	
Syringa Emodi variegata	2	1	1	Diervilla lutea	4	4	
Cytisus trifolius	3	3		Spiræa callosa rosea	3	3	
" hirsutus	3	2	1	Syringa villosa	4	4	
Sorbus domestica	3	3		Sambucus variegata aurea	3	3	
Sambucus variegata argentea	3	3		Rhus coriaria	3	3	
Staphylea pinnata	2	0	2	Syringa Josikæa	14	14	
Berberis laxiflora	3	3		Sambucus aurea nova	7	7	
Sambucus nigra	3	3		Ribes Gordonianum	3	3	
" canadensis	3	3		Populus Bolleana	4	4	
Quercus pyramidalis	3	0	3	Betula pendula Youngii	1	1	
Alnus viridis	1	1		Alnus incana laciniata	2	2	
Alnus imperialis laciniata	1	1		Acer Ginnala	5	5	
Philadelphus inodorus	3	3		Spiraea Van Houttei	4	4	
" grandiflorus	1	1		Cornus sanguinea	3	3	
Sambucus aurea nova	6	6		Viburnum Opulus	6	6	
Hypericum calycinum	4	0	4	Thuya sibirica	1	0	1
Viburnum Lantana	3	3		Thuya occid entalis lutea	2	2	
Salisburia adiantifolia	2	0	2	Thuya occid entalis Hoveyii	2	2	
Philadelphus coronarius	3	3		Thuya occid entalis Elwangeriana	1	1	
Diervilla Sieboldii	2	2		Juniperus Sabina	2	2	
Philadelphus deutziflorus	5	5		Pinus ponderosa	11	7	4

ANIMAUX DE FERME.

Bétail.

Le troupeau de la ferme est dans une condition saine et prospère et se compose de trente-cinq têtes, comme suit :—

Courtes-Cornes :—4 vaches, 1 taureau et 2 veaux mâles.

Holstein :—9 vaches, 1 taureau de trois ans et deux veaux mâles.

Angus sans cornes : 1 vache.

Race améliorée :—7 vaches et 8 bœufs.

Nous avons pendant l'été vendu à des cultivateurs trois jeunes taureaux Holstein, et les quatre veaux mâles mentionnés ci-dessus seront aussi bientôt disponibles. Le printemps passé une beurrerie a été établie à Indian Head ; elle est sous la gestion du professeur Robertson, commissaire de l'industrie laitière pour le Gouvernement du Canada, et les patrons en sont très satisfaits. Quand la beurrerie a commencé à fonctionner nous y avons envoyé le lait des vaches de la ferme. Mais par suite de la petite quantité reçue d'autres sources la beurrerie a discontinué de recevoir du lait, et, comme nous n'avions pas d'écrémeuse à la ferme, nous avons donné le lait aux veaux.

Pendant l'hiver passé nous avons fait des essais d'alimentation avec différentes rations : 1° foin et paille hachés ; 2° ensilage et paille hachée ; 3° ensilage et gerbes d'avoine hachées ; 4° ensilage, foin et paille hachés ; et 5° gerbes d'avoine hachées et paille hachée. A chaque animal ainsi alimenté il a été donné la même ration de racines et de farine.

L'ensilage était du maïs ; la farine était des criblures de blé mêlées d'orge et moulues. Nous avons employé de la paille d'avoine ou d'orge, et le foin a été donné entier. La paille hachée a été mêlée avec de l'ensilage ou avec des gerbes d'avoine hachées et de la farine.

Du 26 novembre au 26 avril après deux semaines d'alimentation préparatoire, deux animaux pris dans chaque groupe ont reçu trois repas par jour.

Groupe n° 1.—Comprenant deux bœufs de trois ans, a reçu 15 livres de foin, 5 livres de paille, 5 livres de farine, et 20 livres de navets.

Groupe n° 2.—Comprenant deux bœufs de trois ans, a reçu 30 livres d'ensilage, 10 livres de paille, 5 livres de farine, et 20 livres de navets.

Groupe n° 3.—Comprenant deux bœufs de deux ans, a reçu 15 livres de gerbes d'avoine hachées, 20 livres d'ensilage, 5 livres de farine, et 20 livres de navets.

Groupe n° 4.—Comprenant deux vaches a reçu 20 livres d'ensilage, 8 livres de foin, 10 livres de paille, 5 livres de farine, et 20 livres de navets.

Groupe n° 5.—Comprenant un taureau et un bœuf, chacun de deux ans, a reçu 15 livres de gerbes d'avoine hachées, 5 livres de farine et 20 livres de navets.

Groupe.	Poids au commencement de l'expérience.	Poids à la fin de l'expérience.	Gain total.	Gain moyen par mois.
	lb.	lb.	lb.	lb.
N° 1	2,175	2,730	555	111
N° 2	2,510	2,990	480	96
N° 3	1,985	2,465	480	96
N° 4	2,380	2,827	447	89⅖
N° 5	1,950	2,320	370	92½

NOTE.—Le groupe n° 5 a été nourri pendant quatre mois au lieu de cinq.

ESSAIS AVEC LES PORCS.

Il y a à présent sur la ferme trois races pures de porcs—Gros Yorkshire, Tamworth et Berkshire; ainsi que des porcs métis, issus d'une truie Berkshire par un verrat Tamworth.

L'hiver dernier, le vieux verrat Berkshire "Derby", mourut, et il fut remplacé par un jeune animal, "Black Prince," reçu de M. James Elder, Virden (Manitoba).

Le croisement Berkshire x Tamworth paraît bien convenir pour les territoires du Nord-Ouest, et les verrats Tamworth pour cet usage sont en bonne demande. Le produit est un peu plus grand que les Berkshire et plus trapu que les Tamworth. Ce sont de bons mangeurs, et ils parviennent à maturité rapidement, deux excellents points en leur faveur.

Afin d'arriver à connaître la différence dans le gain en poids vif entre les Gros Yorkshire, les Tamworth, et les porcs métis, nous avons mis le 4 août deux animaux de chacune de ces races dans une loge et leur avons donné tout ce qu'ils voulaient manger jusqu'au 24 novembre, ou en tout 111 jours.

On trouvera ci-dessous indiqués l'âge et le poids de chaque lot au commencement et le poids à la fin de l'essai, ainsi que le gain, qui est un peu plus élevé dans le cas de la race Tamworth. Nous ne pûmes nous procurer de Berkshire à ce moment-là; autrement nous les aurions ajoutés à l'essai.

Race.	Age.		Poids au commencement de l'expérience.	Poids à la fin de l'expérience.	Gain
	mois.	jours.	lb.	lb.	lb.
Gros Yorkshire	4	8	124	404	280
Tamworth	3	27	141	456	
Métis	2	26	96	400	

Essais avec les volailles.

Nous avons quatre races de volaille : Plymouth Rock, Leghorn blanche, Wyandotte blanche et Minorque noire. En mars dernier, nous avions 8 poules Plymouth Rock, 10 Wyandotte blanches, 12 Leghorn blanches et 14 Minorque noires. Celles-ci furent placées au commencement de mars dans des loges à reproducteurs séparées et pendant les mois de mars, avril, mai et juin elles produisirent des œufs comme suit :—

Race.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
Plymouth Rock	30	40	71	74	215
Wyandotte blanche	17	54	102	102	275
Leghorn blanche	38	69	96	162	365
Minorque noire	20	69	120	140	449

Au commencement de juillet nous avons laissé les poules ensemble, et il n'a plus été possible de tenir un état de la ponte de chaque race.

Cent trente-neuf œufs furent mis à couver, et donnèrent quatre-vingt-quatre poussins. Les poussins de mai et du commencement de juin ont bien fait, tandis que ceux éclos plus tard sont encore très petits et de très peu de valeur.

Les suivants sont en bonne condition :—

	Poules.	Poulettes.	Jeunes coqs.
Plymouth Rock	4	7	6
Wyandotte blanche	9	4	2
Leghorn blanche	9	5	4
Minorque noire	11	2	3

Un très beau jeune coq de chacune des quatre races susmentionnées, mais sans aucune relation de parenté avec nos volailles, a été reçu de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Les rations données aux soixante et une volailles pendant février et mars furent :—

FÉVRIER.

Son, 38 lb. à ½c	$ 19
Grain concassé, 37 lb. à ¾c	28
Blé, 165 lb. à ¾c	1 24
Avoine, 48 lb. à ¾c	36
Têtes de bœufs, 1½ à 25c. pièce	37½
Total	$2 44½

MARS.

Son, 40 lb. à ½c	$ 20
Grain concassé, 32 lb. à ¾c	24
Blé, 120 lb. à ¾c	90
Avoine, 80 lb. à ¾c	60
Têtes de bœufs, 2½ à 25c. pièce	62½
Total	$2 56½

Abeilles.

En mai dernier, nous reçûmes un essaim d'abeilles italiennes pur sang de M. W. B. Holmes, d'Athens (Ont.). Ces abeilles arrivèrent en excellente condition et se sont trouvées être un essaim supérieur d'abeilles italiennes bien marquées. Nous leur donnâmes la liberté le jour de leur arrivée, et elles commencèrent aussitôt à butiner sur les fleurs tardives des arbustes fruitiers, car il était trop tard pour la récolte plus abondante dans les premières fleurs.

En juillet les abeilles se préparaient à essaimer, nous jugeâmes à propos de diviser l'essaim, ce qui fut fait avec succès. En août l'essaim originaire donna un second essaim qui fut enruché sans difficulté.

Au commencement de novembre nous étant aperçu que le dernier essaim était très à court de miel, nous plaçâmes tous les cadres et toutes les abeilles dans la ruche mère qui avait peu d'abeilles mais avait assez de miel pour les deux essaims réunis. Quand ceci fut fait, les deux ruches furent placées dans une chambre au-dessus du poulailler et empaquetées dans de la balle pour l'hiver.

DISTRIBUTION D'ECHANTILLONS DE GRAINS, POMMES DE TERRE, ARBRES FORESTIERS, ETC.

Pendant les mois de mars, avril et mai, la distribution suivante a été faite des produits qui tous ont été semés sur les fermes de ceux qui les avaient demandés dans l'Assiniboïa, l'Alberta et la Saskatchewan.

Echantillons distribués.	Nombre.	Total.
Blé, sacs de 3 lb	267	
Avoine, "	448	
Orge, "	342	
Pois, "	93	
Seigle, "	25	
Lin, "	12	
Fèves, sac de 1 lb	1	
Pois de jardin, sac de 1 lb	39	
Maïs, sacs de 1 lb	3	
		1,230
Arbres forestiers—		
Artemisia Abrotanum, Tob. (boutures)	8,756	
Caragana arborescens (semis)	2,934	
Saules (boutures)	1,850	
Peupliers "	1,165	
Erables du Manitoba (semis)	3,960	
Lilas (semis)	100	
Frênes "	190	
		18,055
Arbustes fruitiers et boutures—		
Framboisiers	2,380	
Gadelliers	5,653	
Groseilliers	160	
Pruniers (semis)	90	
		8,283
Graines de jardins (paquets)	37	37
Pommes de terre, sacs de 3 lb	463	463
Graine de brome inerme, sacs de 1 lb	643	643
Racines de rhubarbe	90	90
Racines d'asperges	2,000	2,000

Résumé de la distribution.	Sacs et paquets.	Semis, racines et boutures.
Grain	1,230	
Arbres forestiers		18,055
Arbustes fruitiers		8,283
Graines de jardins	37	
Pommes de terre	463	
Graine de brome inerme	643	
Racines de rhubarbe		90
Racines d'asperges		2,000
Totaux	2,373	28,428

Houblon.

Les deux dernières années nous avons essayé la culture du houblon. Quoique le houblon croisse à l'état sauvage dans les coulées ou ravins de plusieurs parties des Territoires, il ne mûrit qu'une fois peut-être tous les deux ou trois ans à cause des gelées hâtives. C'est pourquoi nous avons cru bon de faire l'essai de deux des meilleures variétés cultivées à côté de la variété indigène.

Nous nous sommes procuré des racines des variétés cultivées chez des producteurs du territoire de Washington (Etats-Unis), et aussi d'Agassiz (Colombie-Anglaise). Le Washington et Agassiz produisent d'excellentes récoltes de houblon.

Ces racines, ainsi que celles de la variété indigène trouvées dans une coulée près de la ferme, furent plantées à huit pieds d'intervalle dans un enclos entouré d'une haie, au printemps de 1894. Environ moitié des racines plantées vécurent, et quelques-unes firent une pousse de plusieurs pieds cette saison-là.

En 1895, le printemps arriva de bonne heure, et vers le milieu de mai, ces plantes avaient fait une pousse considérable, lorsqu'une très forte gelée fit tout périr jusqu'au sol, et sur la nouvelle pousse le houblon ne mûrit pas avant l'année des gelées d'automne.

La saison qui vient de s'écouler a été très favorable, et presque toutes ces plantes ont produit une récolte abondante.

Les houblons de la Colombie-Anglaise ont été de dix jours plus hâtifs que ceux du territoire de Washington. Le houblon a été récolté le 9 septembre.

Racines de la Colombie-Anglaise.—Belle récolte, bien mûrie, et houblon d'une bonne grosseur.

Racines du territoire de Washington.—Récolte la plus abondante, mais n'a pas bien mûri: de dix jours plus tardive que celle de la variété de Colombie-Anglaise.

Variété indigène.—Plus hâtive qu'aucune des deux variétés cultivées; houblon plus gros et d'une saveur plus forte; récolte passable.

Ensilage.

Le maïs ensilé en 1895 s'est conservé en excellente condition; il n'a été fini qu'au mois de juin de cette année-ci.

L'ensilage fait de grain, principalement d'avoine et d'orge, fauché vert, n'a pas donné de résultat satisfaisant, parce qu'il s'est séché avant que nous soyons arrivés au fond du silo; tant qu'il y eut une bonne quantité d'ensilage, il est resté humide et en bonne condition, mais, à mesure que la quantité diminuait dans le silo en avril, l'ensilage s'est séché et a perdu beaucoup de sa valeur alimentaire au point qu'il ne valait pas davantage que de la paille ordinaire.

La saison passée nous avons ensemencé dix acres de maïs que nous avons ensilé dans deux silos. Les variétés de maïs semées étaient le NorthDakota et le Mitchell's Extra Early, qui toutes deux étaient bien avancées à la coupe, et jamais auparavant nous n'avions eu une plus grande quantité ni d'aussi bon ensilage. A présent nous nourrissons tous les animaux de cet ensilage, mélangé avec de la paille de blé hachée—ce qui fait une excellente ration.

Par suite de manque d'espace dans les silos et du peu de succès obtenu jusqu'ici, nous n'avons point ensilé de grain cette saison.

Améliorations.

La saison passée nous avons planté de chaque côté des chemins sur le côté est de la ferme des érables du Manitoba de deux ans, espacés de deux pieds afin de former une haie, pour protection contre le vent et aussi comme avenues. Nous avons ainsi planté de 1 mille ¼ à 1 mille ½; il nous reste encore à peu près 1 mille ½ à faire, pour que tous les bords des chemins sur la ferme soient plantés d'arbres de différentes espèces.

Nous avons en outre fait plusieurs améliorations, au printemps et en automne, aux différentes digues, augmentant ainsi la profondeur de l'eau. Nous avons aussi construit de nouvelles écluses, comme précaution contre les crues du printemps.

Fermes expérimentales.

Approvisionnement d'eau.

La ferme a été bien approvisionnée d'eau la saison passée. Les trois réservoirs, d'une étendue de 10 à 12 acres, sont encore bien remplis, et la grande quantité de neige déjà sur le sol, nous donne bonne perspective d'un abondant approvisionnement d'eau pour l'année prochaine.

Réunions.

L'hiver dernier et au commencement du printemps, j'assistai à plusieurs assemblées de cultivateurs à Moosejaw, Grenfell, et Wolseley, où j'ai donné des conférences sur les travaux de la ferme. J'ai aussi assisté, en compagnie du président et du vice-président de l'Association laitière des territoires du Nord-Ouest à des assemblées à Fort-Qu'Appelle, Whitewood, Broadview, Grenfell, Wolseley, Indian Head, et Qu'Appelle Station.

Correspondance.

Pendant les douze mois finissant le 31 octobre 1896, il a été reçu à ce bureau 2,947 lettres, et il en a été envoyé 3,263. Parmi les lettres reçues, les rapports sur les grains et autres échantillons ne sont pas comptés, et parmi les lettres envoyées, les circulaires d'instruction au sujet des graines et autres échantillons distribués ne sont pas inclus.

Concours agricoles.

Il a été exposé des produits de la ferme aux expositions d'automne tenues à Qu'Appelle Station, Fort Qu'Appelle et Indian Head. J'assistai à l'exposition de Wolseley mais il n'y fut rien exposé.

Visiteurs.

Les visiteurs à la ferme ont été très nombreux la saison passée.

Le 13 juillet, un corps d'orangistes au nombre de plusieurs centaines venant de différents endroits de l'est de l'Assiniboïa, visitèrent la ferme.

Le 28 août, une compagnie d'excursionnistes de Moosejaw et autres endroits en deçà, passa trois heures sur la ferme.

Observations météorologiques.

Température, maximum et minimum, pendant douze mois; température moyenne pendant la saison de végétation; variation de la température, heures de soleil, chute de pluie et direction du vent pendant la saison de végétation.

Situation.—Longitude, 102° ouest; latitude, 52° nord; hauteur, environ 2,000 pieds.

TEMPÉRATURE.—Maximum et minimum pendant 12 mois finissant 30 novembre 1896.

Mois.	Maximum.		Minimum.	
	Degrés.	Date.	Degrés.	Date.
1895.				
Décembre	46	12	—22	25
1896.				
Janvier	42	7	—35	3
Février	47	23	—30	13
Mars	47	24	—20	12
Avril	68	26	8	12
Mai	75	23	20	1
Juin	92	30	40	6
Juillet	94	10	35	26
Août	90	1	31.5	16
Septembre	82	23	24	10
Octobre	80	2	4	31
Novembre	34	4	—38	19

TEMPÉRATURE MOYENNE de la saison de végétation, 1er avril au 10 septembre.

Mois.	Moyenne mensuelle.	
Avril	35	Moyenne quotidienne, 53°·7
Mai	52	
Juin	61	
Juillet	65	
Août	59	
Septembre, 1 au 10	44	

VARIATION DE TEMPÉRATURE pendant la saison de végétation, 1er avril au 10 septembre.

Mois.	Date.	Variation quotidienne maximum.		Degrés.	Variation mensuelle moyenne.
		De	A		
Avril	25	65°	32°	33°	18°
Mai	1	64	20	44	26
Juin	30	92	55	37	25
Juillet	9	89	49	40	25
Août	1	90	51	39	26
Septembre, du 1er au 10	3	75	32	43	26

Variation quotidienne moyenne (saison entière) 24°·13.

HEURES DE SOLEIL BRILLANT du 1er avril au 10 septembre, et nombre de jours sans soleil.

Mois.	Heures.	Nombre de jours sans soleil.
Avril	143·8	10
Mai	159·1	7
Juin	249·9	3
Juillet	269·5	2
Août	237·8	5
Septembre, du 1er au 10	42·5	1
	1,102·6	28

CHUTE DE PLUIE—Du 1er avril au 10 septembre 1896.

Mois.	Nombre de jours.	Pouces.
Avril	1	·15
Mai	7	2·83
Juin	8	4·32
Juillet	5	1·9
Août	5	1·39
Septembre, du 1er au 10	0	0·
	26	10·59

NOTE.—Le 15 et 18 avril, il tomba une couche de neige de 16 pouces.

DIRECTION DU VENT—Trois observations par jour, à 8, 14 et 20 heures.—Nombre des observations.

Mois.	O.	N.-O.	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.
Avril	5	28	9	13	4	14	14	3
Mai	22	30	2	5	12	7	12	3
Juin	14	30	4	8	9	8	14	3
Juillet	14	37	11	8	4	7	10	2
Août	21	49	5	6	6	0	6	0
Septembre, du 1er au 10	1	15	5	3	1	0	1	4
	77	189	36	43	36	36	57	15

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANGUS MACKAY,

Régisseur.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE.

RAPPORT DE THOMAS A. SHARPE, RÉGISSEUR.

AGASSIZ (C.-A.), 30 nov. 1896.

A Monsieur le Dr WM SAUNDERS,
Directeur des Fermes expérimentales de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les travaux exécutés à la ferme à Agassiz pendant l'année passée.

Les deux premiers mois de l'année ont été des mois d'hiver normal pour ce climat. La journée la plus froide fut le 16 janvier, où la température baissa jusqu'à 9°. Mars s'ouvrit avec des vents froids du nord et du nord-ouest, qui continuèrent jusqu'au 10, où la température s'adoucit pour quelques jours, avec des vents de l'ouest et la neige disparut. Le vent tourna ensuite au nord, avec des averses froides qui continuèrent pendant avril et jusque vers la fin de mai, où la température devint plus chaude. Au commencement de juin, le temps devint sec et chaud, et l'été de 1896 a été la saison la plus sèche depuis l'établissement de la ferme.

Les pluies froides pendant la saison de la floraison ont fait beaucoup de dommage à la récolte de fruits, car quoique toutes les variétés d'arbres et de plantes à fruits fussent en fleur, la récolte de fruits a été faible.

Les vents froids de décembre, janvier et février ne firent pas autant de dommage aux conifères que les années précédentes, et il est à espérer qu'à mesure qu'ils croîtront, ils seront moins affectés par le froid que lorsqu'ils étaient jeunes.

Nous avons défriché environ six acres de plus et les avons mis en état de culture cette année. Nous avons arraché une quantité considérable de souches et de broussailles, dans le but d'ajouter dix autres acres à l'étendue cultivée.

HAIES.

Toutes les haies ont fait cette année une forte pousse, et celles d'un caractère ornemental ont été fort admirées par les visiteurs à la Ferme expérimentale; toutes les classes de visiteurs manifestent toujours plus d'intérêt dans les haies et les arbrisseaux d'agrément, et aussitôt que les temps seront moins durs, il en sera sans doute planté une quantité considérable par tout le pays.

CEINTURES D'ARBRES FORESTIERS.

La ceinture forestière a tellement poussé qu'elle ombrage complètement le sol, et le terrain dans la ceinture a été ensemencé de graminées.

Les arbres forestiers plantés sur la montagne, ont passablement crû, mais, comme ils n'ont pas reçu de soins, ils ne feront pas une pousse aussi vigoureuse que les arbres dans la ceinture d'abri, au moins jusqu'à ce qu'ils aient dépassé en hauteur les fougères et le sous-bois.

Malgré la saison défavorable, il y a eu une belle profusion de fleurs depuis le commencement du printemps et jusqu'au premier novembre, et par suite du beau temps sec les teintes d'automne de feuilles ont été très belles.

Comme les années précédentes nous avons distribué un grand nombre de sacs de 3 lb de grain et de pommes de terre ainsi que plusieurs milliers de plantes à petits fruits.

Un grand nombre des blancs envoyés avec le grain et les pommes de terre, et qui nous ont été renvoyés après avoir été remplis, font rapport que les récoltes ont été faibles par suite de la sécheresse.

Les plantes à petits fruits distribuées en 1895, dont il nous a été fait rapport le printemps dernier, paraissent avoir presque partout bien passé l'hiver et donnent promesse d'une bonne récolte de fruits cette année.

J'ai assisté cet automne à plusieurs expositions, mais en raison de la grève sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, les produits envoyés furent considérablement retardés.

Le nombre des visiteurs à la Ferme expérimentale va toujours croissant.

Il y eut le 2 juillet à la ferme une excursion venant de Chilliwhack, et une des villes de la côte et de l'Ile le 8 août, jour de fête annuel du personnel du *World* de Vancouver, jointe à l'Association des producteurs de fruits de la Colombie-Anglaise, en tout plus de 1,000 personnes.

Il fut prononcé de courts discours par MM. J. C. McLagan, rédacteur du *World* de Vancouver, W[m] Templeman, rédacteur du *Times* de Victoria, T. G. Earl, président de l'Association des producteurs de fruits, J. R. Anderson, Sous-ministre provincial de l'agriculture de la province, le régisseur de la ferme et plusieurs autres, et tous parurent jouir de leur visite; il est à espérer que le *World* de Vancouver et les autres journaux répèteront ces excursions dans l'avenir, car il est ainsi émis des billets de chemin de fer meilleur marché, et beaucoup en profitent pour venir visiter la ferme expérimentale qui sans cela ne le feraient pas.

Nous reçûmes en juin une colonie d'abeilles italiennes, et au commencement de juillet il en sortit un essaim. Celui-ci fut placé dans une ruche et se mit aussitôt à butiner. Ces abeilles seront sans doute d'une grande utilité en aidant à la pollinisation des fleurs des arbres du verger.

Comme les années passées, j'ai à reconnaître avec remerciements les nombreuses remarques flatteuses de la presse de la province à l'égard de nos travaux, et aussi la réception de greffons d'arbres fruitiers, ainsi que d'arbres, de plantes et de graines.

Le professeur Shinn, de Berkely (Californie), a envoyé des greffons d'un nombre considérable d'arbres fruitiers.

Le professeur E. J. Wickson, de la même institution : des plantes et des graines d'arroche d'Australie (Australian Salt Bush), plante fourragère pour les terrains alcalins.

M. Swann, d'Olympia (Washington) : greffons de plusieurs pommiers nouveaux, et deux variétés de pruniers de semis.

Révd Père Cornellier, d'Okanagan Mission : greffons de pommiers.

M. Heatherbell de Hornby Island : greffons de pommiers.

M. McEwen, de Langley (Colombie-Anglaise) : greffons de pommiers.

M. Toms, de Combe Mark (Devonshire, Angleterre) : greffons de six variétés de pommiers.

M. Hutcherson, de Ladners : greffons d'un poirier de semis nouveau.

M. G. W. Beebe, Agassiz : trois variétés de fraisiers de semis.

M. W[m] Walker, de Salem (Orégon) : deux variétés de pommiers de semis et une de cerisier.

MM. McGill et McDonald, de Salem (Orégon) : quatre variétés de pommiers et une de cerisiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. A. SHARPE.

Fermes expérimentales.

BLÉ D'AUTOMNE.

Nous avons essayé trente-deux variétés, toutes semées le 24 septembre 1895, dans un terrain sablo-argileux léger passablement exposé. Les parcelles souffrirent toutes des vents froids de décembre et de janvier, qui emportèrent le sol léger de la surface et en découvrant les racines firent beaucoup de tort à plusieurs.

Le blé d'automne ici a souvent souffert par cette cause, mais cette semaille avait été faite de bonne heure, et, quand l'hiver arriva, la pousse avait presque couvert le sol ; nous espérions donc que les plantes échapperaient à ce dommage, mais les résultats n'ont pas été satisfaisants. Aucune des variétés n'a souffert de la rouille. La semence avait été vitriolée, et il n'y a pas eu de carie.

BLÉ D'AUTOMNE—Essai de variétés.

Variété de blé.	Mûr.	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.	
		pouces.		pouces.		lb.	boiss.	lb.
Royal Prize Red	4 août	48 à 54	Faible	3 à $3\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,800	19	40
Square Head	4 ″	42 à 44	Moyenne	2 à $2\frac{1}{2}$	″	3,400	18	..
Carter's E	27 juill.	44 à 48	Raide	3 à $3\frac{1}{2}$	″	4,600	17	..
Portland	27 ″	33 à 36	″	$3\frac{1}{2}$ à 4	″	3,900	16	40
Tasmanian	22 ″	48 à 50	Moyenne	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	3,800	16	40
Carter's D	4 août	36 à 40	Raide	3 à $3\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,800	16	35
Carter's F	27 juill.	36 à 40	″	$3\frac{1}{2}$ à $4\frac{1}{2}$	″	4,600	16	35
Cheam	27 ″	40 à 44	″	3 à 4	″	3,200	15	40
Hongrie	22 ″	42 à 45	Faible	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	3,300	15	40
Martin's Amber	24 ″	44 à 50	″	3 à $3\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,400	15	28
White Queen	4 août	44 à 50	Raide	3 à 4	″	2,600	15	20
Johnson	27 juill.	46 à 52	″	$3\frac{1}{2}$ à 4	Barbu	4,200	15	10
Fill Measure	4 août	42 à 48	Bonne	3 à $3\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,820	15	5
Martin	22 juill.	44 à 48	Raide	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	3,240	15	..
Lytton	23 ″	38 à 40	″	$3\frac{1}{2}$ à 4	Un peu barbu.	3,200	15	..
Carter's A	4 août	44 à 46	″	2 à $2\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,200	15	..
Carter's G	4 ″	36 à 40	″	$2\frac{1}{2}$ à 3	″	2,400	15	..
Carter's J	4 ″	40 à 45	″	3 à $3\frac{1}{2}$	″	2,450	15	..
Carter's H	4 ″	55 à 60	Faible	$2\frac{1}{2}$ à 3	″	2,900	14	40
Democrat	22 juill.	44 à 48	Raide	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	3,600	14	20
Yale	24 ″	48 à 50	″	$3\frac{1}{2}$ à 4	Un peu barbu.	3,800	14	20
Hope	22 ″	44 à 50	″	3 à $3\frac{1}{2}$	Barbu	3,200	14	10
Volunteer	22 ″	44 à 48	″	3 à $3\frac{1}{2}$	″	3,400	14	..
Early Red Clawson	22 ″	42 à 48	Moyenne	3 à $3\frac{1}{2}$	Sans barbe	2,850	14	..
Stuart	22 ″	40 à 45	Raide	$2\frac{1}{2}$ à 3	″	3,220	13	10
Canadian Velvet Chaff	22 ″	48 à 50	″	$3\frac{1}{2}$ à 4	″	2,200	13	10
Carter's K	4 août	40 à 42	″	2 à $2\frac{1}{2}$	″	1,800	13	..
Carter's C	4 ″	44 à 48	Faible	3 à 4	″	1,600	12	40
Willits	23 juill.	46 à 50	Raide	$2\frac{1}{2}$ à 3	″	2,700	12	40
Golden Cross	22 ″	42 à 46	Faible	$2\frac{1}{2}$ à 3	Barbu	3,300	11	20
Carter's B	4 août	46 à 48	Raide	2 à $2\frac{1}{2}$	Sans barbe	1,600	9	20
Manchester	23 juill.	32 à 36	Faible	$2\frac{1}{2}$ à 3	″	2,100	7	30

Six des variétés comprises dans ces essais sont des blés métis qui ont été produits pour la première fois à Agassiz par le régisseur de la ferme. Suivent leur noms et leur parenté :—

Portland	Johnson, femelle,	Gehun mâle,	sans barbes.
Cheam	Johnson "	"	"
Martin	Manchester "	Democrat mâle,	balle rouge, barbu.
Lytton	Manchester "	"	" légèrement barbu.
Yale	Manchester "	"	balle blanche, légèrement barbu.
Hope	Manchester "	"	" barbu.

Blés hybrides.

Les hybrides suivants produits à la ferme expérimentale d'Agassiz par le régisseur ont été semés dans de petites parcelles, le n° 1 occupait 132 verges carrées, le n° 2, 44 verges carrées. Ils ont été semés le 24 septembre 1895, et ont mûri le 22 et 23 juillet 1896. Le n° 1 est légèrement barbu au sommet et le n° 2 est barbu.

Variété de blé.	Semé.	Rendement par acre.		Remarques.
	1895.	boiss.	lb.	
N° 1, Early Red Clawson avec seigle Reading Giant.....	24 sept....	33	..	Pas de rouille ; ni de carie.
N° 2 " " "	24 " ...	27	30	" "

BLÉ DE PRINTEMPS.

Le 18 avril de cette année, nous avons semé trente-huit variétés de blé de printemps dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Le rendement, si on prend en considération la mauvaise saison, est dans presque tous les cas assez bon. Le terrain qui était de terre franche, avait porté récolte plusieurs années et été ensemencé de trèfle en 1894 ; un épais chaume de trèfle avait été enfoui comme engrais pour la récolte de blé cette année, qui, sans aucun doute, en a été bien meilleure, malgré la grande sécheresse de l'été. Aucune de ces variétés n'a été affectée de rouille ni de carie.

Variété de blé.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jrs.	pouces.		pouces.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Dawn..................	5 août...	109	40 à 44	Raide	3½ à 4½	Sans barbe	4,600	30	.	63¾
Preston...............	7 " ..	111	38 à 42	"	3 à 3½	Barbu. ...	4,100	29	40	64
Hérisson barbu........	15 " ..	119	44 à 48	Bonne.....	2¾ à 3½	"	4,400	29	20	64¾
Emporium..............	11 " ..	115	46 à 50	Faible ...	3½ à 4	"	3,900	28	20	64½
Connell blanc.........	15 " ..	119	36 à 40	Raide	2½ à 3	Sans barbe	3,500	28	20	62¾
Red Fern..............	7 " ..	111	40 à 44	Faible.....	3½ à 4	Barbu. ...	4,100	27	40	64¼
Vieux Rivière Rouge..	15 " ..	119	43 à 46	Raide	2¾ à 3½	Sans barbe	3,800	27	20	62½
Campbell balle blanche.	11 " ..	115	50 à 54	"	2½ à 3½	" ..	3,600	26	10	62¾
Russie blanc..........	15 " ..	119	46 à 50	"	2¾ à 3¼	" ..	3,640	25	30	
Dufferin	5 " ..	109	40 à 44	"	2½ à 3	Barbu....	3,700	25	—	64
Wellman's Fife........	15 " ..	119	42 à 46	"	3 à 3½	Sans barbe	3,600	25	--	61¼
Countess..............	7 " ..	111	44 à 46	"	2½ à 3	" ..	3,200	24	—	65
Crown.................	11 " ..	115	52 à 56	"	3 à 3¼	Barbu....	3,900	23	40	63¼
Monarch...............	11 " ..	115	46 à 50	"	3½ à 4	Sans barbe	3,420	23	40	61½
Fife rouge............	10 " ..	114	36 à 42	"	3 à 4	" ..	3,000	23	20	61½
Colorado..............	7 " ..	111	36 à 40	Bonne.....	3 à 3½	Barbu....	3,300	23	20	
Ladoga................	5 " ..	109	34 à 38	Raide	2½ à 3	" ..	3,200	23	20	63¾
Pringle's Champlain..	11 " ..	115	46 à 50	Bonne.....	3 à 4	" ..	3,160	23	20	64½
Alpha.................	7 " ..	111	44 à 48	Raide	3½ à 3¾	Sans barbe	3,000	23	—	62½
Blenheim..............	11 " .	115	52 à 56	Bonne ..	3½ à 4	Barbu....	3,140	22	10	62¾
Admiral	15 " ..	119	46 à 48	Raide	4 à 4½	Sans barbe	3,200	22	—	62
Stanley...............	5 " ..	109	38 à 42	"	3 à 3½	" ..	3,240	22	40	60¼
Goose.................	11 " .	115	36 à 39	Bonne.....	2 à 2¼	Barbu....	2,800	21	20	66½
Percy.................	5 " ..	109	44 à 48	Raide	2½ à 3½	Sans barbe	3,020	20	20	62¾
Vernon	11 " ..	115	38 à 42	"	3 à 3¼	Barbu....	2,600	20	—	64
Fife blanc............	7 " ..	111	44 à 48	"	2¾ à 3¼	Sans barbe	2,700	19	40	61¾
Rideau................	10 " .	114	50 à 55	"	2½ à 3	" ..	2,640	19	20	61½
Captor................	6 " ..	110	46 à 50	"	3 à 3½	" ..	2,800	19	20	63
Dion's................	9 " ..	113	42 à 46	"	3½ à 4	Barbu....	2,620	19	10	64¼
Beaudry...............	8 " ..	112	44 à 46	Bonne.....	2¾ à 3¾	" ..	3,100	19	10	64½
Advance...............	10 " ..	114	46 à 48	Raide	2½ à 3	" ..	2,620	19	—	63½
Huron.................	11 " .	115	42 à 45	Bonne......	3½ à 4	" ..	2,900	18	40	64
Gehun.................	6 " ..	110	32 à 36	Raide	3 à 3¼	Sans barbe	2,260	18	20	65¾
Golden Drop...........	7 " ..	111	40 à 42	"	3 à 3½	" ..	2,300	18	10	63¾
Mer Noire.............	6 " ..	110	38 à 44	Faible......	2½ à 3	Barbu....	2,340	18	00	
Progress..............	11 " ..	115	48 à 52	Raide	3 à 3½	Sans barbe	2,800	17	—	60¾
Beauty................	10 "	114	46 à 50	"	2 à 2½	" ..	2,660	16	40	63
Rio Grande............	10 " ..	114	36 à 39	Bonne......	3 à 3½	Barbu....	2,280	16	40	61½

AVOINE.

Nous avons essayé soixante-cinq variétés d'avoine, toutes semées dans de la terre franche, le 15 avril, en parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Le rendement a été faible par suite de la sécheresse, mais l'échantillon est bon, et le temps ayant été sec et favorable, le tout a été récolté en excellente condition. Il n'y a pas eu de rouille sur la paille cette année, et comme la semence avait été vitriolée, et que le terrain était neuf, il y a eu très peu de carie.

AVOINE—Essai de variétés.

Variété d'avoine.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Gothland précoce	12 août	119	45	Raide	10	Latérale	4,800	61	26	39
Early Golden Prolific	21 "	128	47	Faible	9	Etalée	5,600	61	20	36½
Bavière	13 "	120	54	Raide	9	"	5,520	58	08	36
Columbus	13 "	120	46	"	8	"	5,940	57	02	35¾
Schonen blanche	6 "	113	42	"	7	"	3,900	55	30	
Electric	13 "	120	44	"	7	"	4,400	55	30	37½
Buckbee's Illinois	21 "	128	54	Mi-raide	10	"	6,100	55	30	36¾
Cromwell	12 "	119	50	Raide	11	"	5,500	55	10	39
Oderbruch	16 "	123	43	Mi-raide	7	Mi-latérale	4,600	55	10	36
Banner	15 "	122	50	Raide	8	Etalée	4,400	54	24	25
Etampes précoce	12 "	119	42	Mi-raide	7½	"	5,080	54	24	34¾
Cave	11 "	118	48	"	7½	Latérale	4,680	53	18	38
Holstein Prolific	13 "	120	42	Raide	6	Etalée	4,400	53	18	36
Master	13 "	120	46	"	9	"	4,800	52	32	39¼
Wallis	12 "	119	40	"	6½	"	4,700	51	26	36¼
Doncaster	13 "	120	45	"	7½	"	5,900	51	11	40½
Bonanza	5 "	112	45	Mi-raide	8	"	4,100	51	8	37¾
Mennonite	16 "	123	40	Raide	6½	"	5,000	50	25	37¾
American Beauty	20 "	127	50	"	9	"	4,000	50	20	37¼
Early Archangel	13 "	120	46	Mi-raide	7½	"	4,940	50	20	40¼
Ligowo améliorée	13 "	120	40	Raide	6½	"	4,600	50	20	37¼
Abyssinie	15 "	122	45	"	7½	Latérale	4,200	50	10	36¾
Welcome	9 "	115	44	Mi-raide	6½	Etalée	3,600	50	5	36¼
American Triumph	20 "	127	58	"	7½	"	5,200	48	8	
Early Blossom	12 "	119	44	"	8	Mi-latérale	4,500	48	3	38
Wide Awake	6 "	112	34	Raide	5½	Etalée	2,000	47	27	36½
Lincoln	20 "	127	39	Mi-raide	6½	"	5,400	47	7	38
Early Maine	16 "	123	43	"	6	Latérale	3,500	47	2	36½
Brie noire	21 "	128	44	Raide	8	Etalée	5,980	47	2	37¼
Grise d'hiver	31 juillet	107	40	"	6	"	3,700	46	30	41
Russie blanche	12 août	119	40	"	6	Mi-latérale	3,500	46	16	38
Olive (noire)	6 "	113	46	"	6	"	4,100	46	16	37½
Brandon	21 "	128	55	"	9½	Etalée	5,200	46	6	39¼
Giant Cluster	12 "	119	40	Mi-raide	7½	Latérale	4,700	45	30	32¼
Hazlett's Seizure	13 "	120	44	"	7½	Etalée	4,000	45	10	39½
Californie Prolifiq. (noire)	20 "	127	40	"	8	Latérale	5,300	44	24	34¼
Coulommier's	21 "	128	48	Raide	7	Etalée	5,600	44	14	36
Cream Egyptian	25 "	122	44	Mi-raide	7	Mi-latérale	5,300	44	09	39
Golden Beauty	13 "	120	40	"	6½	Etalée	4,200	44	09	35½
Scottish Chief	6 "	113	44	Raide	6	"	3,620	44	04	41
Pense (noire)	16 "	123	46	"	5	"	4,800	42	32	38½
White Monarch	12 "	119	36	"	7½	"	3,300	42	32	38¾
Flying Scotchman	13 "	120	44	"	7	"	5,000	42	12	40
Rosedale	12 "	119	42	"	6	Mi-latérale	4,000	42	12	36¼
Russell	12 "	119	46	Mi-raide	9	Etalée	3,740	41	13	39½
Tartarie prolifique noire	16 "	123	40	Raide	6	Latérale	4,000	41	13	34¾
Victoria Prize	6 "	113	44	"	6	Etalée	3,620	41	08	44¼
Medal	21 "	128	43	"	8	"	4,200	41	08	38½
Oxford	16 "	123	44	Mi-raide	5½	"	3,900	40	26	37¼
Irlande importée	5 "	112	38	Raide	6	"	3,700	40	10	42¼
Scotch Hopetown	16 "	123	40	"	6½	"	3,700	40		35½
Abundance	5 "	112	36	"	7	"	3,300	40	00	35¾
Sibérie	21 "	128	44	Faible	7½	Mi-latérale	4,840	39	14	34¾
Miller	21 "	128	34	Raide	7	Etalée	4,100	38	28	37

AVOINE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété d'avoine.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pcs.		pcs.		lb.	boiss.	lb.	lb.
Prize Cluster..........	16 août...	123	40	Raide ..	5½	Etalée......	4,200	38	28	40¾
White Wonder..........	6 " ..	113	44	" ...	6	"	3,600	38	14	43
Pologne blanche.........	12 " ..	119	44	"	5	"	3,800	37	22	38¾
Rennie's Prize....	12 " ..	119	42	"	5½	"	3,200	37	07	39
Joanette................	12 " ..	119	33	"	6	"	3,500	34	09	37
King	20 " ..	127	34	"	5	"	3,600	31	26	38
Pearce's Black Beauty...	16 " ..	123	32	"	5	"	2,000	25	30	35¼

ORGE.

Nous avons essayé trente-neuf variétés d'orge dans des parcelles uniformes de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune, dont vingt d'orge à deux rangs et dix-neuf d'orge à six rangs. Le sol était de terre franche avec plus ou moins de gravier. Toutes les parcelles ont été ensemencées le 20 avril. Cette série de parcelles était dans le verger entre les rangs de pommiers plantés au printemps de 1890, et, quoique nous eussions laissé un espace de sept pieds de largeur de chaque côté des arbres, sans semence, néanmoins, le blé s'est trouvé en partie ombragé, ce qui a quelque peu diminué le rendement. Toutes ces parcelles étant dans les mêmes conditions sous ce rapport, les résultats comparatifs n'en méritent pas moins confiance. Il n'y a eu aucun dommage causé par la rouille ni la carie.

ORGE À DEUX RANGS—Essai de variétés.

Variétés d'orge.	Mûre.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.		Poids du boisseau.
		jours.	pouces.		pouces.	lb.	boiss.	lb.	lb.
Chevalier française.............	10 août...	112	38 à 40	Raide ..	4 à 4½	4,400	44	08	52¾
Canadian Thorpe.................	4 " ..	106	33 à 36	" ..	2½ à 3½	4,420	42	24	49¼
Chevalier danoise.................	10 " ..	112	38 à 40	" .	3½ à 4	4,200	40		53
Chevalier Kinver..................	10 " ..	112	34 à 38	" ..	4 à 4½	3,600	39	28	51¼
Beaver..........................	5 " ..	107	34 à 36	" ..	3 à 3½	3,200	37	04	52¼
Goldthorpe......................	11 " ..	113	42 à 46	" ..	2½ à 3½	3,400	30		51½
Prize Prolific.....................	11 " ..	113	40 à 42	" ..	3½ à 4½	3,100	29	08	52½
Duck-bill	4 " ..	106	34 à 36	" ..	2½ à 3½	3,200	28	12	50
Golden Grains..................	4 " ..	106	34 à 36	" ..	3 à 4	3,250	28	08	48¼
Bolton...........................	10 " ..	112	30 à 34	" ..	3 à 3¼	3,000	27	04	53½
Thanet	10 " ..	112	42 à 44	" ..	4 à 4½	2,800	25	40	51½
California Prolific.	11 " ..	113	32 à 36	" ..	2½ à 3	2,600	25	20	52½
Victor...........................	10 " ..	112	42 à 45	" ..	2½ à 3	2,900	24	08	54¼
Duck-bill avec Commune à 6 rangs.	4 " ..	106	34 à 38	" ..	2 à 2½	2,600	23	10	53½
Sidney	5 " ..	107	28 à 32	" ..	3 à 4	2,200	22	04	49½
Rigid....................	15 " ..	117	40 à 42	" ..	2 à 2½	2,840	20		49¾
Newton	10 " ..	112	28 à 32	" ..	3 à 3½	1,700	18	16	49¼
Pacer...........................	10 " ..	112	44 à 48	Faible..	3¾ à 4¼	1,840	16	32	
Monck..........................	11 " ..	113	46 à 50	Raide ..	3 à 4	2,000	16	12	
Nepean.........	4 " ..	106	22 à 26	" ..	2 à 2½	2,000	15	40	

ORGE À SIX RANGS—Essai de variétés.

Variété d'orge.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Paille.	Longueur de l'épi.	Poids de paille par acre.	Rendement par acre.	
		jours.	pouces.		pouces.	lb.	boiss.	lb.
Commune	5 août	107	24 à 30	Bonne	2 à 3	1,900	29	8
Mensury	28 juillet	99	32 à 36	"	2½ à 3	2,420	28	16
Baxter à six rangs	30 "	101	30 à 33	Raide	2 à 2½	3,200	28	16
Oderbruch	5 août	107	22 à 24	Bonne	2 à 2½	2,600	28	16
Pioneer	27 juillet	98	33 à 36	"	2½ à 3	2,200	26	12
Royal	29 "	100	28 à 32	Raide	2¼ à 3	3,020	25	22
Odessa	29 "	100	28 à 30	Faible	2 à 2¼	2,300	25	
Summit	11 août	113	32 à 34	Raide	2½ à 3	2,600	24	28
Excelsior	5 "	107	30 à 34	Bonne	2½ à 3	2,200	23	36
Trooper	5 "	107	28 à 30	"	2 à 2½	2,000	22	24
Champion	22 juillet	93	22 à 24	"	2 à 3	2,200	20	
Stella	10 août	112	25 à 28	Faible	2 à 2½	1,980	19	28
Rennie améliorée	29 juillet	100	24 à 26	Bonne	2¼ à 2¾	1,840	19	28
Nugent	10 août	112	33 à 36	"	2 à 2¼	2,220	19	8
Surprise	10 "	112	26 à 30	Faible	2 à 2¼	1,940	18	36
Petschora	27 juillet	98	28 à 30	"	2 à 2½	1,880	17	44
Vanguard	22 "	93	22 à 24	Bonne	2 à 2½	1,660	16	32
Success	22 "	93	18 à 22	Faible	2 à 2½	2,200	15	20
Phœnix	24 "	95	22 à 24	Raide	1¾ à 2	1,340	15	

POIS.

Nous avons essayé vingt-six variétés de pois des champs, toutes semées le 1er avril dans des parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Le sol était de terre franche, mais c'était la première récolte dans un terrain qui venait d'être labouré, qui n'était pas en bonne condition pour aucune semence. Le rendement dans quelques cas a été passable, mais là où le sol n'était pas de qualité uniforme, surtout où il avait été arraché de gros arbres, le rendement de ces parcelles a été faible.

Variété de pois.	Mûrs.	Mûri en	Longueur de la paille.	Poids de paille par acre.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.	
		jours.	pouces.	lb.	pouces.		boiss.	lb.
Arthur	4 août	126	22 à 28	3,200	2½ à 3	Moyen	27	20
Agnès	29 juillet	120	26 à 32	2,600	2 à 2½	Gros	21	40
Centennial	11 août	133	46 à 50	2,500	1½ à 2	Moyen	20	40
Carleton	11 "	133	48 à 52	2,540	1½ à 2	"	20	40
New Potter	11 "	133	46 à 50	2,560	2½ à 3	Gros	20	..
Creeper	5 "	127	18 à 22	1,840	1½ à 2	Petit	18	40
Bedford	6 "	128	36 à 40	2,440	2 à 2¼	"	18	40
Bruce	10 "	132	48 à 50	2,260	1¾ à 2	Gros, œil noir	18	20
Daniel O'Rourke	23 juillet	114	22 à 26	1,820	2 à 2¼	Petit	17	40
Prince Albert	14 août	136	33 à 38	2,240	2 à 2½	"	16	40
Golden Vine	4 "	126	36 à 40	1,860	1½ à 2	"	15	40
Prince	14 "	136	55 à 60	1,920	1¾ à 2¼	Gros	15	..
Mackay	14 "	136	33 à 36	2,060	2 à 2¼	Gros, œil noir	14	40
Paragon	14 "	136	33 à 36	1,880	1¾ à 2	Gros	14	20
Trilby	14 "	136	34 à 38	1,700	2 à 2½	"	14	20
Duke	10 "	132	30 à 36	1,680	1½ à 2	Gros, œil noir	14	20
Macoun	18 "	140	24 à 30	1,520	1¼ à 1¾	Moyen	14	..
Gros à œil noir	10 "	132	28 à 32	1,620	2 à 2½	Gros	13	..
Crown	10 "	132	20 à 24	1,440	2 à 2¼	Petit	12	

Pois—Essai de variétés—*Fin.*

Variété de pois.	Mûr.	Mûri en	Longueur de la paille.	Poids de paille par acre.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.	
		jrs.	pouces.	lb.	pouces.		boiss.	lb.
Pride (Orgueil)	4 août	126	24 à 28	1,300	$1\frac{1}{2}$ à 2	Gros	12	..
Kent	14 "	136	26 à 30	1,320	$1\frac{1}{4}$ à $1\frac{3}{4}$	Gros, œil noir	12	..
Mummy (Momie)	14 "	136	20 à 24	1,280	$1\frac{1}{4}$ à 2	Plus que moyen	11	40
Multiplier	14 "	136	34 à 38	1,460	$1\frac{1}{2}$ à 2	Petit	11	40
Prussian Blue	14 "	136	28 à 30	1,240	2 à $2\frac{1}{4}$	Moyen	11	30
Gros blanc	14 "	136	26 à 30	1,300	$1\frac{1}{2}$ à 2	Gros	10	40
Canadian Beauty	5 "	127	28 à 32	1,340	$1\frac{1}{2}$ à 2	"	10	..

RÉSULTATS DE SEMAILLES À DIFFÉRENTES DATES.

Deux variétés de blé, deux d'avoine, deux d'orge et deux de pois ont été semées dans ces essais. Le terrain choisi était une terre franche d'une étendue suffisante pour être subdivisée en 48 parcelles de $\frac{1}{20}$ d'acre chacune. Huit de celles-ci ont été ensemencées aussitôt que possible, et huit le même jour de chaque semaine subséquente, jusqu'à ce que les six semailles ont été faites, couvrant ainsi une période de cinq semaines à partir de la date de la première semaille. Autant que possible le terrain pour ces parcelles d'essais était tout dans le même état. Il avait été tout préparé au moment de la première semaille et à chaque semaille subséquente tout le terrain non ensemencé a été hersé de nouveau, ce qui a dû être d'un grand avantage pour les dernières parcelles ensemencées.

Avoine—Semailles à différentes dates.

Nom de la variété.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Paille.	Longueur de la paille.	Poids de paille.	Longueur de la panicule.	Panicule.	Rendement par acre.	
			jrs.		pouces.	lb.	pouces.		boiss.	lb.
Banner	3 avril	11 août	130	Raide	36	169	8	Etalée	40	20
"	10 "	13 "	125	"	36	165	8	"	41	06
"	17 "	20 "	125	"	36	185	8	"	40	
"	24 "	22 "	120	"	36	195	8	"	46	16
"	1 mai	24 "	115	"	30	160	8	"	37	22
"	8 "	24 "	108	"	30	165	8	"	39	14
Abundance	3 avril	11 "	130	"	30	160	8	"	42	32
"	10 "	13 "	125	"	30	180	8	"	45	30
"	17 "	20 "	125	"	30	155	7	"	39	14
"	24 "	22 "	120	"	30	202	8	"	43	18
"	1 mai	24 "	115	"	30	170	7	"	34	04
"	8 "	24 "	108	"	30	189	7	"	34	24

Le terrain où étaient ces parcelles n'avait produit auparavant qu'une seule récolte, et avait encore beaucoup de fougères, ce qui, avec la sécheresse, a sensiblement diminué le rendement.

Orge—Semailles à différentes dates.

Variété d'orge.	Semé.	Mûre.	Mûri en	Paille.	Longueur de la paille.	Poids de la paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Rendement par acre.	
			jours.		pcs.	lb.	pcs.		boiss.	lb.
Canadian Thorpe..........	3 avril...	7 août...	124	Raide....	24	60	2	2 rangs....	12	24
"	10 " ..	11 " ..	120	"	24	69	2	" ...	13	36
"	17 " ..	13 " ..	115	"	24	63	2	" ...	13	16
"	24 " ..	15 " ..	110	"	24	80	2	" ...	15	20
"	1 mai...	17 " ..	105	"	24	90	2	" ...	17	24
"	8 " ...	20 " ..	101	"	24	80	2	" ..	13	36
Odessa..................	3 avril...	24 juillet..	115	Mi-raide..	20 24	90	$2\frac{1}{2}$	6 rangs....	16	12
"	10 " ..	29 " ..	113	" ..	20 24	95	$2\frac{1}{2}$	" ...	18	16
"	17 " ..	3 août...	111	" ..	20 24	60	2	" ...	13	16
"	24 " ..	5 " ...	106	" ..	20 24	65	2	" ...	15	40
"	1 mai....	11 " ...	105	" ..	20 24	85	2	" ...	20	40
"	8 " ..	15 " ...	101	" ..	20 24	80	2	" ...	17	04

Blé—Semailles à différentes dates.

Variété de blé.	Semé.	Mûr.	Mûri en	Paille.	Longueur de la paille.	Poids de la paille.	Longueur de l'épi.	Epi.	Rendement par acre.	
			jrs.		pouces.	lb.	pouces.		boiss.	lb.
Fife rouge.......	3 avril.	11 août.	130	Raide et lustrée.	33 à 36	155	$2\frac{1}{2}$ à 3	Sans barb.	23	20
"	10 " .	15 " .	127	" .	33 à 36	155	2 à 3	" .	21	..
"	17 " .	19 " .	123	" ..	33 à 36	180	$2\frac{1}{2}$ à 3	" .	27	40
"	24 " .	22 " .	120	" ..	33 à 36	190	$2\frac{1}{2}$ à 3	" .	25	..
"	1 mai..	25 " .	117	" .	36 à 40	200	$2\frac{1}{2}$ à 3	" .	23	25
"	8 " .	27 " .	115	Faible..	36 à 40	180	2 à 3	" .	18	40
Stanley	3 avril.	7 " .	126	Nette et lustrée.	30 à 36	132	2 à 3	" .	20	40
"	10 " .	11 " .	123	" .	30 à 36	130	2 à 3	" .	21	20
"	17 " .	15 " .	119	" .	24 à 30	110	2 à 3	" .	15	20
"	" .	19 " .	115	" .	24 à 30	105	2 à 3	" .	14	40
"	mai..	22 " .	112	" .	20 à 24	80	2 à 3	" .	12	40
"	" .	25 "	108	" .	20 à 24	100	2 à 3	" .	12	40

Les épis des dernières semailles ne se sont pas remplis jusqu'au sommet; la paille n'était pas aussi raide et dure, et l'amande n'était pas aussi belle que dans les premières parcelles ensemencées.

Pois—Semailles à différentes dates.

Variété de pois.	Semé.	Mûrs.	Mûri en	Pousse	Longueur de la paille.	Poids de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Rendement par acre.	
			jrs.		pouces.	lb.	pouces.		boiss.	lb.
Mummy (Momie)...	31 mars...	3 août...	125	Forte.....	30 à 36	120	3 à 3½	Moyen..	22	40
" ..	7 avril...	5 " ...	120	"	30 à 36	140	3 à 3½	" .	23	20
" ...	14 " ..	10 " ...	115	Moyenne..	20 à 24	85	2 à 2½	" .	13	20
" ..	21 " ..	14 " ...	111	" ..	20 à 24	85	2 à 2½	" .	14	20
" ..	28 " ..	18 " ...	108	" ..	20 à 24	90	2 à 2½	" .	13	26
"	5 mai....	19 " ...	102	Grêle	20 à 24	70	1 à 2	" .	12	..
Golden Vine	31 mars...	3 " ...	125	Forte.....	36 à 48	150	2½ à 3	Petit...	25	20
"	7 avril...	5 " ...	120	"	36 à 48	150	2½ à 3	" ...	25	40
"	14 " ..	10 " ...	118	Moyenne..	30 à 40	110	2½ à 3	" ...	16	20
"	21 " ..	14 " ...	115	" ..	30 à 40	115	2½ à 3	" ...	17	40
"	28 " ..	18 " ...	112	Grêle.....	24 à 30	80	1½ à 2	" ...	13	..
"	5 mai....	19 " ...	106	"	24 à 30	65	1½ à 2	....	6	40

Les pois semés tard ont beaucoup souffert de la longue sécheresse. Les dernières parcelles de cet essai ont eu très peu de pluie depuis leur ensemencement jusqu'à la maturité. L'automne sec a été très favorable pour la moisson, et le grain est d'une très belle qualité.

ESSAIS DE MAÏS.

Nous avons semé vingt et une variétés de maïs pour ensilage. Le terrain était de terre franche, et elles ont toutes été semées le même jour, le 18 mai. La saison a été passablement bonne pour cette récolte, l'été chaud et sec lui étant plus favorable que le temps d'été humide que nous avons d'ordinaire ici.

Les rendements sont légers, mais dans bien des cas le maïs a mieux poussé que les années passées, et la qualité de l'ensilage en sera sans doute meilleure. Les rendements par acre ont été calculés dans chaque cas d'après le poids obtenu de deux rangs, chacun de 66 pieds de longueur.

MAIS—Essai de variétés.

Variété de maïs.	Pousse.	Type de la variété.	Hauteur.	Tige.	Barbes.	Soies.	Laiteux-aqueux.	Laiteux avancé.	Condition à la coupe.	Poids par acre en rangs.	
			pouces.							tonn.	lb.
Cuban Giant	Très vigoureuse	Dent blanc	100 à 120	Très feuillue	31 août	20 sept.	....	....	Point de grains	20	1433
Mastodon	Vigoureuse	Dent	90 à 108	Plus que d'ordinaire.	27 "	10 "	....	....	"	15	70
Longfellow	"	Flint jaune	72 à 96	Moyennem.	9 "	18 août	7 sept.	24 sept.	Laiteux avancé	14	1700
Angel of Midnight	"	"	80 à 90	Plus que d'ordinaire.	22 "	1 sept.	14 "	....	Grain lustré	13	1500
White Cap Dent	"	Dent	108 à 120	Moyennem.	10 "	20 août	15 "	....	"	12	300
Compton's Early	"	Flint jaune	70 à 85	"	15 "	31 "	14 "	....	"	11	1700
Leaming	"	Dent jaune	84 à 108	Très feuillue	14 "	24 "	18 "	....	"	11	200
Pride of the North	"	Dent hâtif	84 à 96	"	1 sept.	16 sept.	....	....	Point de grains	11	...
Thoroughbred White Flint	Moyenne	Flint	72 à 90	Feuillue	16 août	3 "	20 sept.	28 sept.	Laiteux avancé	9	700
Giant Prolific	Grêle	Dent blanc	96 à 108	Très feuillue	1 sept.	12 "	....	....	Point de grains	8	1600
Canadian White Flint	Moyenne	Flint	66 à 72	Moyennem.	16 août	27 août	15 sept.	26 sept.	Commençant à se lustrer	8	1233
Red Cob Ensilage	"	Dent blanc	70 à 80	Très feuillue	26 "	5 sept.	27 "	....	Laiteux-aqueux	8	966
Sanford	"	Flint blanc	66 à 72	Plus que d'ordinaire.	18 "	3 "	20 "	....	Lustré	8	866
Early Yellow Flint	"	Flint jaune	72 à 84	Feuillue	20 "	29 août	16 "	24 sept.	Laiteux avancé	8	500
King of the Earliest	Grêle	Dent jaune	84 à 100	"	14 "	23 "	10 "	24 "	"	7	800
Early Huron Dent	Moyenne	Dent	70 à 80	Moyennem.	12 "	24 "	18 "	....	Lustré	7	720
Pearce's Prolific	"	Flint jaune	60 à 72	"	20 "	30 "	18 "	24 sept.	"	6	1570
Champion White Pearl	"	Dent blanc	70 à 80	"	2 sept.	24 sept.	....	....	Point de grains	6	1000
North Dakota	Vigoureuse	Flint	50 à 60	Très feuillue	12 août	23 août	10 sept.	16 sept.	Lustré	6	836
Country Gentleman	Grêle	Dent blanc	54 à 60	Moins que d'ordinaire.	20 "	4 sept.	28 "	....	Laiteux-aqueux	4	1900
Mitchell's Extra Early	"	Flint blanc	48 à 56	"	20 juillet	24 août	20 août	26 août	Mûr	3	1340

ESSAIS DE NAVETS.

Quatorze variétés de navets ont été semées dans des parcelles contiguës et exactement dans les mêmes conditions, en rangs espacés de 2 pieds ½. Le sol de terre franche était de caractère très uniforme, et le traitement en a été le même dans chaque cas. Les variétés Eléphant et Jumbo ont donné les plus forts rendements, et sont très ressemblants dans leur pousse et leur apparence. La saison a été très défavorable pour cette récolte, trop sèche et trop chaude. Le rendement a été calculé d'après le poids de la récolte de deux rangs de 66 pieds de longueur. Il a été fait deux semis de chaque variété à environ deux semaines d'intervalle.

NAVETS—Essai de variétés.

Variété de navet.	1e parcelle semé.	2e parcelle semé.	1e parcelle arraché.	2e parcelle arraché.	Rendement par acre. 1e parcelle.				Rendement par acre. 2e parcelle.			
					tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Jumbo	9 mai..	23 mai..	26 oct..	26 oct..	24	1,280	821	20	22	1,760	762	40
Giant King	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	22		733	20	20	216	670	16
Rennie's Purple Top	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	17	1,728	595	28	15	536	508	56
East Lothian	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	17	1,200	586	40	18	80	601	20
Sutton's Champion	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	17	1,468	591	08	15	448	507	28
Hartley's Bronze Top	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	17	1,200	586	40	17	1,000	583	20
Marquis of Lorne	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	15	888	514	48	15	1,328	522	08
Purple Top	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	15	712	511	52	13	244	437	24
Carter's Elephant	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	13	400	440	00	14	600	476	40
Perfection	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	13	576	442	56	13	1,016	450	16
Pearce's Prize Winner	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	13	136	435	36	13	1,368	456	8
Skirving's Purple Top	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	12	1,784	429	44	12	1,432	423	52
Mammoth Clyde	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	12	1,558	425	58	12	992	416	32
Selected Purple Top	9 " ..	23 " ..	26 " ..	26 " ..	12	1,256	420	56	12	904	415	4

ESSAIS DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Douze variétés de betteraves fourragères ont été semées en 1896, dans de la terre franche. Elles ont été semées en rangs espacés de 2 pieds ½, et dans chaque cas il a été fait deux semis, le second deux semaines plus tard que le premier. Dans chaque cas les premiers semis ont donné le plus fort rendement; le terrain était de qualité très uniforme et, le traitement ayant été le même, la différence dans le rendement est sans doute dû à ce que les rangs semés les premiers étaient mieux établis avant l'arrivée de la sécheresse; le rendement par acre a été estimé d'après le poids des racines obtenues de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

Variété de betterave fourragère.	Pousse	1e parcelle semé.	2e parcelle semé.	1e parcelle arraché.	2e parcelle arraché.	Rendement par acre. 1e parcelle.				Rendement par acre. 2e parcelle.			
						ton.	lb.	boiss.	lb.	ton.	lb.	boiss.	lb.
Yellow Intermediate	Vigour..	28 avril.	12 mai..	24 oct..	24 oct..	39	1200	1320	..	32	1824	1097	
Mammoth Long Red (Webb)	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	35	224	1170	4	33	. . .	1100	..
Giant Yellow Globe	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	27	824	913	44	25	1856	860	56
Mammoth Long Red (Steele)	Assez b.	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	27	296	904	56	24	224	803	44
Golden Fleshed Tankard	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	26	1592	893	12	25	600	843	20
Gate Post	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	26	1944	899	4	19	1424	657	4
Oval Shaped Giant Globe	" ..	28 " .	12 " .	24 "	24 " .	24	664	811	4	22	616	743	36
Warden Orange Globe	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	23	728	778	48	26	536	875	36
Giant Yellow Intermediate	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	23	532	775	32	18	1664	627	24
Red Fleshed Tankard (Bruce)	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	22	1848	764	8	19	1864	664	24
Canadian Giant (Pearce)	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	22	....	733	20	21	1824	730	24
Champion Yellow Globe (Steele)	" ..	28 " .	12 " .	24 " .	24 " .	22	1672	761	12	17	1024	583	44

ESSAIS DE CAROTTES.

Quatorze variétés de carottes ont été essayées. Le terrain où elles ont été semées était de terre franche et d'assez bonne qualité; il avait porté une récolte de grains en 1895, et reçu au printemps une couche de fumier de ferme.

La graine a été semée en rayons espacés de 18 pouces, et les plantes ont été éclaircies de manière à ce qu'elles fussent à environ 4 pouces les unes des autres; dans chaque cas il a été fait deux semis à deux semaines d'intervalle. Le rendement par acre a été calculé d'après le poids de racines récoltées dans deux rangs, chacun de 66 pieds de longueur.

CAROTTES—Essai de variétés.

Variété de carotte.	1e parcelle semé.	2e parcelle semé.	1e parcelle arraché.	2e parcelle arraché.	Rendement par acre. 1e parcelle.				Rendement par acre. 2e parcelle.			
					tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Courte blanche améliorée	24 avril.	8 mai..	23 oct..	23 oct..	26	700	878	20	25	500	841	40
Mi-longue blanche	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	24	400	806	40	19	1,306	655	06
Mi-longue jaune géante	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	22	. . .	733	20	23	1,666	794	26
Mi-longue blanche Mammouth	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	22	. . .	733	20	21	1,800	730	
Vosges blanche géante	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	20	1,060	684	20	19	1,600	660	
Belgique blanche	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	19	866	647	46	18	1,390	623	10
Early Gem	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	19	573	642	53	18	666	611	06
Chantenay mi-longue	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	19	133	635	33	17	1,200	583	20
Guérande ou Cœur de bœuf	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	18	666	611	06	14	1,333	488	53
Carter's Orange Giant	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	16	1,753	562	33	15	800	513	20
Altringham longue écarlate	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	16	1,733	562	13	14	1,323	488	43
Longue Orange ou Surrey	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	14	1,383	489	43	13	1,866	464	26
Iverson's Champion	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	13	400	440	....	23	933	782	13
Mi-longue écarlate	24 " .	8 " .	23 " .	23 " .	9	1,926	332	6	9	1,077	317	57

ESSAI DE BETTERAVES À SUCRE.

Nous avons cette année essayé trois variétés dans un terrain sablo-argileux. Nous avons fait deux semis de chaque variété à deux semaines d'intervalle. La sécheresse avait déjà commencé avant que les jeunes plantes fussent bien établies, et le rendement est très faible. Comme plante fourragère, cette racine n'est pas avantageuse, en raison de son faible rendement et de la plus grande difficulté à l'arracher à cause des nombreuses branches de ses racines. Le rendement par acre a été calculé d'après le produit de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur.

Betteraves à sucre—Essai de variétés.

Variété de betterave à sucre.	1e parcelle semé.	2e parcelle semé.	1e parcelle arraché.	2e parcelle arraché.	Rendement par acre. 1e parcelle.				Rendement par acre. 2e parcelle.			
					tonn.	lb.	boiss.	lb.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
Vilmorin's Improved. V. améliorée	18 mai..	1 juin..	27 oct..	27 oct..	7	80	234	40	5	560	176	
Austrian Electoral...E. Autriche.	" 18.	1 " .	27 " .	27 " .	6	1,200	220	..	5	1,440	190	40
Lane's Improved.....L. améliorée	" 18.	1 " .	27 " .	27 " .	5	1,440	190	4	5	560	174	20

ESSAIS DE POMMES DE TERRE.

Nous avons planté le 14 mai quatre-vingt-six variétés de pommes de terre dans de la terre franche.

Les pommes de terre avaient été coupées en segments, ayant chacun au moins deux yeux vigoureux, plantés dans des rayons espacés de 30 pouces, et les segments espacés d'un pied environ dans les rayons. Par suite de la sécheresse la récolte est très faible, mais la qualité des tubercules est très bonne et il n'y a point eu de maladie. Le rendement par acre a été calculé d'après le poids des tubercules produits dans deux rayons chacun de 66 pieds de longueur.

Pommes de terre—Essai de variétés.

Variété de pomme de terre.	Rendement par acre. Total.		Vendables.		Non vendables.		Couleur.
	boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Seedling n° 230.........Semis n° 230.........	220	..	198	..	22	..	Blanc.
Money Maker......	205	20	164	06	41	14	"
Clay Rose.....	205	20	184	48	20	32	Rose.
Rochester Rose........	198	..	168	18	29	42	"
Dakota Red..........Rouge du Dakota....	184	40	175	26	9	14	Rouge.
Pride of The Market..Orgueil du marché ..	183	20	164	50	18	30	Blanc.
Polaris........	176	15	167	27	8	48	"
General Gordon........	176	10	140	48	35	22	Rose.
Delaware......	176	..	158	24	17	36	Blanc.
American Giant........	168	40	160	14	8	26	"
Monroe County........	164	16	147	56	16	20	Rouge.
Carman n° 1........	162	38	138	16	24	22	Blanc.
McKenzie........	161	40	137	28	24	12	"
Vanier........	161	20	129	08	32	12	Rouge.
Russell's Seedling....Semis de Russell	161	08	129	04	32	04	Blanc.
Rural Blush........	155	16	123	45	31	31	Rose.
Green Mountain........	154	46	146	48	7	58	Blanc.
Beauty of Hebron........	154	34	131	24	23	10	Rose et blanc.
Record........	148	52	111	39	37	13	Blanc.
Chicago Market........	148	40	139	58	8	42	Rouge.

POMMES DE TERRE—Essai de variétés—*Fin.*

Variété de pomme de terre.		Rendement par acre.						Couleur.
		Total.		Vendables.		Non vendables.		
		boiss.	lb.	boiss.	lb.	boiss.	lb.	
Orphans		147	20	139	20	8	..	Blanc.
Satisfaction		147	10	120	30	26	40	"
Freeman		146	40	110	20	36	20	"
Brownell's Winner		146	20	117	04	29	16	Rouge.
Early Gem	Joyau hâtif	145	50	117	20	38	30	Rose.
Early Rose	Rose hâtive	140	40	119	34	21	06	"
Henderson's Late Puritan		139	36	132	38	6	58	Blanc.
Early White Prize		139	20	125	24	13	56	"
Queen of the Valley		135	40	128	48	6	52	Rose.
Pearce's Extra Early	B. extra hâtive	134	36	121	28	13	08	Rose et blanc.
Seedling n° 7	Semis n° 7	133	10	120	40	12	30	Rouge.
New Variety n° 1	Var. nouvelle n° 1	133	..	125	10	7	50	Blanc.
Maggie Murphy		132	48	118	48	14	..	Rose.
Hale's Champion		132	30	118	00	14	30	Blanc.
Early Norther		132	16	118	30	13	46	"
Crown Jewel		132	..	125	24	6	36	Rose et blanc.
Irish Daisy		130	32	117	25	13	07	Blanc.
Northern Spy		126	08	113	32	12	36	Rose.
Everett		124	40	112	12	12	28	"
Reading Giant		118	46	96	08	22	38	Rouge.
Victor Rose		118	15	100	15	18	..	Rose.
Thorburn		118	10	99	52	18	18	"
Early Ohio		117	56	99	44	18	12	"
Burnaby Seedling		117	20	105	36	11	44	"
Burpee's Extra Early	B. extra hâtive	117	5	105	21	11	44	"
I X L		115	40	95	14	20	26	"
Stourbridge Glory		112	44	68	27	44	17	Blanc.
Late Puritan		111	20	89	10	22	10	"
Daisy		111	5	99	14	11	51	Rose.
Seedling n° 3	Semis n° 3	110	50	89	50	21	..	Rouge.
Great Divide		110	..	78	..	32	..	Blanc.
Early Sunrise		110	..	93	30	16	30	Rose.
Ideal		109	16	98	21	10	55	"
Lightning Express		108	32	103	07	5	25	Rouge.
Sharpe's Seedling	Semis de Sharpe	108	28	96	20	12	8	Rose.
Early Puritan		105	36	95	03	10	33	Blanc.
Troy Seedling		103	58	78	09	25	49	"
Peerless Junior		103	24	93	..	10	24	"
Prize Taker		103	5	87	16	15	49	Rose.
American Wonder		102	40	87	26	15	14	Blanc.
Seattle		102	35	85	07	17	28	"
Early Harvest		101	50	81	56	19	54	"
Empire State		96	48	87	08	9	40	"
Harbinger		96	31	69	45	26	47	Rose.
Seedling n° 214	Semis n° 214	96	10	71	38	24	32	Blanc.
Ash Leaf Kidney		95	58	85	48	10	10	"
Flemish Beauty Seedling		95	30	74	30	21	..	Rose.
White Beauty		95	20	85	28	9	52	Blanc.
State of Maine		95	.	89	53	5	7	"
Earliest of All		94	28	71	30	22	58	Rose.
Lawton's White		94	10	79	36	14	34	Blanc.
Seedling n° 25	Semis n° 25	88	46	67	20	21	26	"
Pearce's Prize Winner		88	20	79	12	9	08	Rose.
London		82	40	72	..	10	40	"
Seedling n° 3	Semis n° 3	80	40	40	.	40	40	Blanc ; yeux pourpre
Wonder of the World		73	20	58	40	14	40	Rose.
Early Six Weeks	Six semaines hâtive	73	10	66	50	6	20	"
Lizzie's Pride		70	20	62	20	8	..	"
Clarke's n° 1		66	58	52	48	14	10	"
New Queen		66	26	49	30	16	56	"
Hopeful		58	28	47	10	11	18	Blanc.
Table King		58	20	46	56	11	24	"
Seedling n° 14	Semis n° 14	52	30	32	20	20	10	"
Vanguard		51	20	41	04	10	16	Rose.
Holborn Abundance		44	48	39	30	5	18	Blanc.
Dreer's Standard		39	36	22	56	16	40	Rose.

GRAINS MÊLÉS POUR FOIN.

Ces mélanges de céréales ont été semés dans de la terre franche en parcelles de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune. Le mélange n° 1 donne cette année, comme en 1895, la meilleure récolte et est en outre un meilleur fourrage. Dans le mélange n° 2, l'orge mûrit un peu plus tôt que les autres grains, et arrive probablement trop près de la maturité pour être aussi agréable au goût que le blé dans le mélange n° 1. Les deux mélanges font de bons fourrages, surtout pour les vaches laitières.

GRAINS MÊLÉS POUR FOIN.

Grains mêlés.	Semé.	Pousse.	Poids par acre.		Remarques.
			Vert.	Séché.	
Mélange n° 1.			tonn. lb.	tonn. lb.	
Pois Golden Vine, 1 boiss. par acre Blé Fife rouge " Avoine Banner "	25 avril...	Vigoureuse..	8 1,700	4 1,337	Fauché le 18 juillet, où le blé était à l'état laiteux avancé.
Mélange n° 2.					
Pois Golden Vine, 1 boiss. par acre Orge Prize Prolific " Avoine Banner "	25 " ...	" ..	7 1,930	3 1,201	Fauché le 18 juillet, où l'avoine était à l'état laiteux.

ESSAIS DE TRÈFLE SEMÉ AVEC GRAINS.

Dans cet essai nous avons ensemencé vingt parcelles d'un quart d'acre chacune, dont dix de différentes variétés de grains en même temps que de trèfle Rouge Mammouth à raison de 12 livres à l'acre, tandis que dix parcelles ont été ensemencées alternativement des mêmes variétés de grains sans trèfle. L'objet de cette série d'essais était de savoir si le trèfle semé avec le grain influait sur le rendement, et jusqu'à quel point l'espèce de grain influait sur la vigueur et la quantité de la récolte de trèfle, et par suite sur son utilité pour l'enfouissement comme engrais vert.

Le terrain choisi pour tous ces essais, excepté ceux où est entrée l'avoine Banner, avait été en trèfle l'année précédente ; et le trèfle avait fait une pousse considérable lorsqu'il avait été enfoui pour cette récolte-ci, mais le temps sec survenant bientôt après le semis, le gazon de trèfle ne s'est pas bien décomposé et conséquemment n'a été que d'une faible utilité comme engrais. Le trèfle semé cette année a bien pris sur toutes les parcelles, et au moment de la récolte du grain il formait une masse épaisse d'environ six pouces de hauteur.

Essais de grain dans parcelles d'un quart d'acre, avec ou sans trèfle.

Nom du grain.	Semé.	Mûr.	Rendement de grain par acre.		Remarques.
			boiss.	lb.	
Blé—					
Fife rouge	29 avril..	22 août...	20	00	Sans trèfle.
"	29 " ..	22 " ..	14	24	Avec "
Stanley	29 " ..	22 " ..	23	52	Sans "
"	29 " ..	22 " ..	16	00	Avec "
Orge—					
Chevalier française, à 2 rangs	29 " ..	27 " ..	14	28	Sans "
"	29 " ..	27 " ..	12	36	Avec "
Beaver, à 2 rangs	29 " ..	24 " ..	15	28	Sans "
"	29 " ..	24 " ..	11	56	Avec "
Trooper, à 6 rangs	29 " ..	19 " ..	14	00	Sans "
"	29 " ..	19 " ..	13	28	Avec "
Rennie améliorée, à 6 rangs	29 " ..	19 " ..	10	20	Sans "
" "	29 " ..	19 " ..	9	15	Avec "
Pois—					
Golden Vine (Tige dorée)	29 " ..	18 " ..	16	40	Sans "
"	29 " ..	18 " ..	11	52	Avec "
Mummy (Momie)	29 " ..	18 " ..	37	20	Sans "
"	29 " ..	18 " ..	30	08	Avec "
Avoine—					
Banner	29 " ..	22 " ..	67	14	Sans "
"	29 " ..	22 " ..	41	10	Avec "
Abundance	29 " ..	22 " ..	36	00	Sans "
"	29 " ..	22 " ..	25	02	Avec "

Dans ces essais, l'addition du trèfle aux céréales paraît avoir causé une diminution dans le poids du grain récolté.

ESSAIS DE LIN.

Notre but dans ces essais de lin était de recueillir des renseignements sur la quantité et la qualité de la fibre et de la graine que l'on peut produire par acre sous le climat de la côte de la Colombie-Anglaise quand on sème la graine à raison de 40 et 80 livres par acre, et aussi sur le moment le plus favorable pour le semis dans ce climat.

Les parcelles étaient de $\frac{1}{10}$ d'acre chacune, et le terrain sablo-argileux, dont partie l'année précédente avait été en plantes-racines et partie en pois, et le tout était en assez bon état quant à la fertilité. Toutes ces parcelles ont souffert de la sécheresse et surtout les dernières ensemencées comme le montrent les résultats; une moitié de chaque parcelle a été arrachée pour la fibre lorsque les feuilles inférieures et la tige ont jauni et qu'une partie des capsules ont été mûres ; dans l'autre moitié nous avons laissé mûrir la graine avant de récolter.

Des récoltes de lin dans des saisons précédentes et plus favorables ont été plus fortes, les tiges plus longues et le rendement de grain plus élevé. Alors, comme dans le cas actuel, l'avantage des semis de lin aussitôt que possible au printemps était clairement ressorti.

Nous avons envoyé cinquante livres de lin de chacun des premiers et des seconds semis à MM. J. et J. Livingston, Baden (Ontario), qui vont en faire l'essai pour en déterminer la valeur industrielle.

Résultats obtenus des parcelles de lin.

Numéro des parcelles.	Quantité de semence à l'acre.	Semé.	Arraché.	Longueur de la tige arrachée.	Poids de la paille arrachée.		Rendement de graines par acre.	
	lb.			pouces.	tonn.	lb.	boiss.	lb.
N° 1	40	15 mai	10 août	30	1	1,200	10	40
" 2	80	15 "	10 "	28	1	1,400	12	8
" 3	40	22 "	24 "	28	1	1,000	11	24
" 4	80	22 "	24 "	27	1	1,280	12	8
" 5	40	29 "	31 "	22	1	160	4	16
" 6	80	29 "	31 "	25	1	600	6	24
" 7	40	5 juin	31 "	19		1,600	3	32
" 8	80	5 "	31 "	18		1,680	5	.

Lathyrus Sylvestris Wagnerii.

Depuis plusieurs années nous distribuons chaque année un grand nombre de paquets de graine de cette plante aux cultivateurs de différentes parties de la Colombie-Anglaise et des territoires du Nord-Ouest. Les rapports reçus jusqu'à présent ne confirment pas tout ce qu'en disaient ceux qui l'ont introduite au pays.

Rendement en foin, plantes fourragères et racines.

Foin, 1e récolte	14	tonnes	340 lb.
" 2e "	3	"	1,000 "
Grains mêlés, fauchés pour fourrage	12	"	500 "
Navets	35	"	50 "
Carottes	14	"	200 "
Betteraves fourragères	35	"	50 "
Maïs en silo	34	"	

La première récolte de trèfle fut fauchée en juin et la seconde en août. L'étendue de terrain fauchée dans les deux cas, étant le même et la très faible seconde récolte fait voir combien grande a été la sécheresse. Par un temps ordinaire la seconde récolte aurait été de dix tonnes.

ESSAIS DE POIS DE JARDIN.

Nous avons essayé seize variétés de pois de jardin dans un sol de terre franche et toutes semées le 16 mai. La sécheresse et la chaleur les ont fait mûrir très rapidement après qu'ils ont commencé à être prêts pour la table. Les variétés les plus hâtives sont restées vertes et succulentes seulement quelques jours.

Pois de jardin—Essai de variétés.

Variété de pois.	Prêts pour la table.	Mûri en	Pousse	Longueur de la paille.	Longueur de la cosse.	Pois.	Nombre moyen de pois par cosse.	Remarques.
		jrs.		pcs.	pouces.			
Shropshire Hero..........	27 juill.	72	Vigoureuse..	30	3 à 4	Gros	6	Très belle qualité, productif.
Heroïne	27 " .	72	" ..	24	3 à 4	"	8	Bonne qualité, assez bon.
Prince of Wales..........	24 " .	69	" ..	36	3	Très gros ...	5	Bonne qualité, productif.
Stratagem................	27 " .	72	Moyenne ...	18	2½ à 3½	Gros	5	Très bon, productif.
Telegraph................	24 " .	69	Vigoureuse..	30	3½	"	7	Très bon, productif.
Duke of Albany...........	30 " .	75	Très vigour.	55	2½	Moyen	5	Très belle qualité.
Little Giant (Petit Géant)..	11 " .	56	Moyenne....	14	2	"	6	Assez bonne qualité.
Bliss' Abundance.........	4 août.	80	" ...	13	2	"	6	Assez bonne qualité.
Maud S...................	9 juill.	54	" ...	22	2	Petit.......	5	Qualité moyenne, fertile.
Sunol	9 " .	54	" ...	22	1½ à 2	"	5	Qualité moyenne, fertile.
Daniel's Matchless Marrow	27 " .	72	Vigoureuse..	45	3 à 4½	Très gros ...	9	Très belle qualité, fertile.
Burpee's Profusion........	27 " .	72	" ..	30	3	Gros	5	Très belle qualité, fertile.
Horsford's Market Garden.	26 " .	71	Moyenne ...	18	2½	Moyen	6	Bonne qualité, très fertile.
Juno......................	6 août.	82	" ...	18-24	3	"	6	Bonne qualité.
Harris' Dwarf Mammoth... (Mammouth nain de Harris)	27 juill.	72	" ...	24	2½	Gros	5	Bonne qualité, très fertile.
C. P. R..................	6 août.	82	" ...	24	2½	Moyen	3	Cosses pas bien pleines, qualité moyenne, moyennement fertile.

POMMIERS.

Cette année a été l'année de repos pour les pommiers. Très peu de variétés ont donné une récolte passable, et certaines variétés n'ont donné que quelques spécimens.

L'insecte connu sous le nom de mineuse de la pomme (Apple Fruit Miner) a causé beaucoup de dommages au fruit dans beaucoup d'endroits de la région de la côte. Plusieurs variétés à la ferme expérimentale en ont beaucoup souffert aussi. Les variétés Marden's Blush, St-Laurent, Stark, Wellington et American Pippin ont surtout souffert. Les fruits véreux ont été cueillis et donnés aux animaux avant que les vers eussent quitté la pomme ; et il est à espérer que ce traitement aura pour effet de diminuer les ravages de cet ennemi. Les arbres ont été traités trois fois à la bouillie bordelaise avec vert de Paris, contre la tavelure et les chenilles, mais cela n'a pas paru avoir d'effet pour détruire la mineuse de la pomme.

Les arbres ont fait une pousse vigoureuse la saison passée, et donnent promesse d'une abondante récolte l'année prochaine. Plusieurs des jeunes arbres ont produit quelques fruits cette année pour la première fois. Suit une liste de quelques-unes des variétés qui semblent les plus méritantes:—

Bismark.—Arbre à pousse luxuriante vigoureuse. Fruit très gros, aplati. Peau verte, presque couverte d'éclaboussures rouges. Chair blanche un peu grossière acidule. On le dit de bonne garde.

STURMER PIPPIN.—Arbre vigoureux. Fruit grosseur moyenne, aplati, conique. Peau, vert roussâtre, semée de points grisâtres. Chair ferme et acidule. Hiver.

MANNINGTON PEARMAIN.— Arbre à pousse luxuriante. Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique. Peau vert jaunâtre, semée de points grisâtres. Chair jaunâtre, ferme, croquante. acidule agréable. Fin d'automne.

NONPAREIL.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit petit, arrondi, peau jaune verdâtre, presque entièrement couverte de roux. Chair croquante, juteuse, aromatique et acidule. Hiver.

WASHINGTON.—Arbre à pousse vigoureuse. Fruit gros, arrondi, conique. Peau jaune éclaboussée de rouge. Chair jaune croquante, tendre, juteuse et agréablement acidule. Septembre.

YELLOW INGESTRE.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit petit, arrondi, ovale. Peau jaune d'or. Chair croquante, tendre et juteuse, acidule. Octobre.

REINETTE GRISE FRANÇAISE.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit de grosseur moyenne, rond, aplati. Peau verte, semée de nombreux points roux. Cher ferme, croquante et juteuse. Décembre.

INGRAM.—Arbre vigoureux. Fruit petit, rond, aplati. Peau jaune verdâtre, à petites éclaboussures rouges, et semée de points blanchâtres. Chair jaunâtre, croquante, juteuse, acidule. Hiver.

TRENTON.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, un peu conique. Peau, jaune verdâtre, presque entièrement couverte de rouge terne. Chair molle, acidule agréable. Août et septembre.

ISHAM'S SWEET.—Arbre vigoureux. Fruit gros, conique. Peau verte, presque couverte de rouge. Chair jaune, un peu grossière, sucrée. Automne.

RUSSIAN TYROL.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit de grosseur moyenne, conique. Peau jaune verdâtre, rouge terne au soleil, et beaucoup de roux, Chair à grain un peu gros, blanche, moyennement juteuse, agréablement acidulée. Hiver.

POMMIERS À PRÉFÉRER EN VUE DE LA SPÉCULATION.

Entre les pommiers qui ont donné des fruits à la ferme expérimentale, les suivants sont à préférer si on veut planter un verger en vue de la spéculation.

SALOMÉ.—Arbre vigoureux et productif. Fruit de grosseur moyenne, conique ; peau jaune, éclaboussée et striée de rouge pâle ; chair croquante, blanc jaunâtre. ferme, juteuse et acidule agréable. Fin de l'hiver.

YORK IMPERIAL.—Arbre vigoureux et productif. Fruit de grosseur moyenne, allongé, oblique ; peau jaune, presque couverte de rouge vif ; chair jaunâtre, ferme, croquante, juteuse, acidule agréable. Fin de l'hiver.

BELLE DE BOSKOOP.—Arbre vigoureux et productif. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, allongé, ovale ; peau jaune verdâtre avec beaucoup de roux, et joue rouge du côté du soleil. Chair à grain un peu gros, croquante, tendre, juteuse à saveur riche. Février.

GRIMES' GOLDEN.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse, mais productif. Fruit de grosseur moyenne, allongé, ovale ; peau jaune, semée de petits points grisâtres ; chair jaune, croquante, tendre, juteuse, douce, acidule agréable. Février.

SUTTON BEAUTY.—Arbre vigoureux et moyennement productif. Fruit de grosseur moyenne, arrondi, conique ; chair blanche, tendre, croquante, juteuse et acidule. Novembre à février.

RIBSTON PIPPIN.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit de grosseur moyenne, aplati. Peau jaune verdâtre, teintée de rougeâtre terne et presque entièrement couverte de roux ; chair jaune, croquante, tendre, juteuse et d'une saveur prononcée, acidule agréable. Décembre à janvier.

Il y en a d'autres qui, peut-être, sont aussi méritantes ; mais lorsque toutes les variétés, actuellement sur la ferme auront produit des fruits, nous en trouverons, sans doute, beaucoup d'autres d'un mérite égal ; mais celles-ci sont productives, de bonne qualité et sont rarement tarées.

Un grand nombre des pommiers reçus cette année ont été plantés dans le verger, presque sept acres ayant été plantés de pommiers. Mais un grand nombre ont été

mis dans la pépinière, jusqu'à ce que nous ayons assez de terrain défriché et labouré pour pouvoir les y planter.

Deux cent cinquante-six variétés ont été ajoutées à la collection depuis mon dernier rapport, ce qui porte le total de variétés nommées de pommiers à plus de huit cents.

POMMIERS DU PAYS (Crabs, Pommettes).

QUEEN'S CHOICE.—Arbre à pousse forte et vigoureuse, productif. Fruit de grosseur moyenne, arrondi, allongé; peau jaune clair, rouge vif, sur le côté au soleil; chair blanche, croquante et agréable.

SOULARD.—Arbre vigoureux; fruit de grosseur moyenne, allongé; peau jaune verdâtre, presque couverte de rouge vif, semée de nombreux points grisâtres; chair blanche, croquante et astringente.

MARENGO.—Arbre vigoureux. Fruit petit, aplati; peau verte, presque couverte de pourpre foncé; chair blanche, juteuse, acidule.

Hyslop, Whitney, Montreal Beauty, Yellow Siberian, et General Grant n'ont donné que peu de fruits cette année, mais ils en avaient donné beaucoup les deux années précédentes.

La TRANSCENDENT a eu les feuilles attaquées sérieusement dès le plantage au printemps de 1890 jusqu'au printemps de 1884, par le champignon de la tavelure, et quoiqu'elle fleurît abondamment elle ne donnait point de fruit. Les arbres furent traités à la bouillie bordelaise en pulvérisation en 1892, 1893 et 1894, mais toutes les feuilles paraissaient être tavelées. Au printemps de 1895 ils furent traités au pulvérisateur avec une préparation de chaux, de soude et de sel, suivi pendant l'été de trois pulvérisations de bouillie bordelaise, et la pousse cette année-là fut vigoureuse et presque sans tavelure. Ils ont reçu le même traitement cette dernière saison, et le feuillage a été très peu tavelé,—la pousse a été vigoureuse, et il a eu une assez bonne récolte de beaux fruits sains.

Il est très difficile d'avoir raison de la tavelure dans ce climat, mais le succès obtenu dans le cas de la Transcendent, donne à espérer que des variétés telles que Fameuse et Gravenstein qui sont très sujettes à cette maladie peuvent être protégées par le même traitement.

POIRIERS.

Très peu des vieux poiriers ont produit une récolte moyenne bien qu'un bon nombre d'entre eux aient fleuri abondamment.

Les variétés Clairgeau, Angoulème, Armand, Morel, Doyenne, Boussock, Marguerite, Louise, Bonne de Jersey, et Osband's Summer ont donné d'assez bonnes récoltes, et plusieurs autres ont produit quelques échantillons.

D'entre les jeunes arbres, Durondeau, B. Capiaumont et Monarque de Knight, ont produit une assez bonne récolte,

DURONDEAU.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, piriforme, irrégulier; peau jaune, couverte d'un beau roux avec tache rouge sur le côté au soleil, et beaucoup de petits points bruns; chair juteuse, fondante, sucrée, de saveur riche. Mûr en octobre.

BEURRE CAPIAUMONT.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, long, turbiné, en pointe; peau lisse, jaune, à joue rouge pâle; chair beurrée, fondante, sucrée, bonne saveur. Mûr, commencement d'octobre.

MONARQUE DE KNIGHT.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne; peau vert jaunâtre avec du roux et beaucoup de points gris; chair fondante, sucrée, agréable. Mûr en décembre.

Les variétés suivantes ont produit quelques échantillons:

ST.-SWITHIN.—Arbre moyennement vigoureux. Fruit petit, aigu, piriforme; peau vert jaunâtre, semée de points brunâtres. Mûr en août.

MARIE LOUISE D'UCCLE.—Arbre vigoureux. Fruit gros, aplati, piriforme; peau rugueuse, jaune, brune du côté au soleil, semée de nombreux points roux; chair blanche, fondante, juteuse, légèrement astringente. Mûr fin septembre.

HESSLE.—Arbre vigoureux. Fruit petit, oblong; peau verte avec du roux brunâtre, semée de nombreux points roux bruns. Chair blanche, juteuse, d'un piquant agréable. Mûr commencement de septembre.

ASTON TOWN.—Arbre moyennement vigoureux. Fruit petit, arrondi, turbiné; peau vert jaunâtre avec points bruns, chair blanche, un peu molle, douçâtre et beurrée. Mûr fin septembre.

MAGNATE.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit gros, piriforme ; peau jaune verdâtre, presque couverte de roux brunâtre, avec joue rouge brun du côté du soleil ; chair jaune, juteuse, à grain fin. Mûr fin octobre.

THOMPSON.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, piriforme ; peau jaune verdâtre, avec taches de roux ; chair blanche, beurrée, sucrée et excellente qualité. Mûr fin octobre.

PRINCESSE (Rivers).—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, allongé, piriforme ; peau verte, avec points gris, et joue rougeâtre sur le côté au soleil ; chair blanche, très juteuse, fondante, de saveur riche. Mûr fin octobre.

DR JULES GUYOT.—Arbre vigoureux. Fruit très gros, allongé, piriforme obtus ; peau jaune, semée de petits points et une légère rougeur sur le côté au soleil. Chair blanche très juteuse, fondante, d'excellente saveur, très bonne. Mûr commencement d'août.

FERTILITÉ.—Arbre moyennement vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, ovale; peau jaune à chaude teinte rouge. Chair blanche, juteuse, fondante et agréable. Mûr fin septembre.

BEAUPRÉSENT ESPARGNE.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, piriforme allongé, peau jaune verdâtre, semée de points gris. Chair blanche, juteuse, à concrétions et astringente. Mûr fin août.

Les poiriers de Russie suivants ont donné une bonne récolte de fruits. Ils ont peu de valeur dans ce climat.

GLIVA KURSKYA.—Arbre très vigoureux. Fruit de grosseur moyenne. Chair, blanche, pas juteuse, sucrée et de pauvre qualité. Mûr septembre.

SAPIEGANKA.—Arbre très vigoureux. Fruit de grosseur moyenne. Chair à gros grain, sèche et de pauvre qualité. Mûr commencement d'octobre.

TONKOVIETKA.—Arbre très vigoureux. Fruit de grosseur moyenne. Chair à gros grain, sèche, granuleuse, astringente. Mûr septembre.

DULA MEDVIEDOVKA.—Arbre très vigoureux. Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne. Chair grossière et sèche. Mûr commencement d'août.

BESSEMIANKA.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne. Chair moyennement juteuse, douçâtre, à fin grain et d'assez bonne qualité. Mûr septembre.

Les variétés Clairgeau, Louise Bonne, Angoulème, Dearborn's Seedling et Margaret, ont été les plus productives de toutes celles plantées en 1890 et 1891. Le Bartlett, quoique à très beau fruit, n'a pas été jusqu'ici très productif, n'ayant porté que quelques spécimens ces trois dernières saisons, tandis que les variétés susmentionnées ont donné d'assez bonnes récoltes.

Entre les nouvelles variétés d'automne précoces, le Dr Jules Guyot, et entre les tardives Durondeau et Beurre Capiaumont, paraissent être les plus promettantes de celles qui ont donné du fruit cette année.

Le nombre des variétés ajoutées cette année à la collection a été très grand, et quand elles auront toutes fructifié, il devrait s'en trouver de grande valeur pour toute la saison des poires.

Nous avons reçu d'Allemagne et de différentes parties de l'Amérique, en tout 162 nouvelles variétés, la plupart étaient des arbres, mais beaucoup étaient des greffons pour greffe et écussonnage.

PRUNIERS.

La saison n'a pas été favorable pour les pruniers, et un grand nombre des plus vieux, quoiqu'ils aient fleuri abondamment, ont noué peu de fruits.

Quelques variétés cependant ont donné une bonne récolte.

Un assez bon nombre de jeunes arbres ont rapporté cette année, et quelques-uns d'entre eux paraissent être des acquisitions de valeur pour la région de la côte de la Colombie-Anglaise.

Les variétés suivantes ont bien rapporté cette année et ont donné de bonnes récoltes les trois années précédentes :—

Gueii, American Violet, Duane's Purple, Lombard, Monroe, Hudson River, Purple, Egg et Shipper's Pride. Niagara et Bradshaw ont aussi donné une assez bonne récolte cette année, mais elles n'avaient pas rapporté beaucoup les années précédentes.

Entre les variétés ci-dessus, Gueii a jusqu'à présent été la plus avantageuse. Le fruit est de grosseur au-dessus de la moyenne, de couleur pourpre foncé, à pruine cramoisi et supporte bien le transport. L'arbre est d'une pousse forte et vigoureuse.

Les variétés Shipper's Pride, Hudson River et Purple Egg sont presque, mais pas tout à fait aussi productives, et les arbres de ces deux variétés sont sains et vigoureux.

Le fruit de l'American Violet est un peu plus gros que celui des trois dernières, et l'arbre est très productif, mais il pousse faiblement. Tous les quatre mûrissent à peu près en même temps, sont de beaux fruits et se transporte bien.

Les variétés Bradshaw et Niagara se ressemblent beaucoup dans la pousse de l'arbre et l'apparence du fruit, et sont toutes deux d'entre les meilleures mais sont moins précoces que d'autres à donner des récoltes rémunératrices.

Ils donnent de fortes récoltes de gros et beaux fruits qui se transportent facilement.

Les variétés suivantes ont fructifié cette année pour la première fois. Nous les arrangeons dans l'ordre de leur maturation et donnonr une courte description du fruit.

Czar.—Arbre vigoureux et productif; fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, ovale, pourpre foncé, à pruine blanche, d'excellente saveur; mûr 24 juillet.

Richland.—Arbre de taille moyenne; fruit de grosseur moyenne, ovale, pourpre verdâtre; mûr 4 août.

Red Negate.—Arbre à pousse faible; pas productif. Fruit de grosseur moyenne, cordiforme pointu, rouge à légère pruine blanchâtre, juteux, mais pas d'une saveur prononcée. Mûr 14 août.

Rivers' Early.—Arbre vigoureux et productif; fruit petit, rond, ovale, pourpre foncé, juteux et agréable; mûr 15 août.

Spaulding.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, long, ovale, jaune verdâtre. Mûr 15 août.

Heron.—Arbre moyennement vigoureux, productif. Fruit gros, allongé, jaune verdâtre, teinté de pourpre vif sur presque toute la surface. Mûr 16 août.

Curlew.—Arbre vigoureux et productif. Fruit de grosseur moyenne, rond, ovale; pourpre, à pruine épaisse. Mûr 16 août.

Yellow Voronesh.—Arbre moyennement productif. Fruit gros; par la forme et la couleur semblable à Yellow Egg, mais pas aussi gros; chair sèche, granulée et de saveur assez pauvre. Mûr 16 août.

Mallard.—Arbre vigoureux. Fruit, de grosseur au-dessus de la moyenne; rond, ovale, pourpre rougeâtre clair; chair ferme, juteuse et sucrée. Mûr 16 août.

Mitchelson.—Arbre vigureux, moyennement productif. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, ovale, pourpre foncé. Mûr 17 août.

Cluster Damson.—Arbre vigoureux et productif. Fruit petit, rond, ovale; presque noir, à épaisse pruine bleue. Mûr 18 août.

King of the Damsons.—Arbre vigoureux et productif. Fruit petit, rond, ovale; pourpre foncé, à pruine bleue. Mûr 18 août.

Damson Prune.—Arbre très produitif. Fruit petit, ovale, pourpre foncé à pruine épaisse. Mûr 18 août.

Sultan.—Arbre vigoureux et moyennement productif. Fruit gros, rond, pourpre brillant. Mûr 18 août.

Gisbornes.—Arbre vigoureux et productif. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne; rond, ovale, jaune verdâtre, juteux, agréable. Mûr 18 août.

CLYMAN.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne; ovale, rouge clair, à pruine bleuâtre. Mûr 18 août.

DIAMOND.—Arbre vigoureux. Fruit gros, ovale, pourpre à pruine bleuâtre. Chair ferme et juteuse. Mûr 20 août.

DENISTON'S SUPERB.—Arbre moyennement vigoureux. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, rond, jaune verdâtre; chair juteuse, riche, excellente saveur. Mûr 20 août.

BELGIAN PURPLE.—Arbre vigoureux; fruit de grosseur au-desssus de la moyenne; arrondi, ovale, pourpre foncé, à pruine bleue. Chair ferme, sucrée et très bonne. Mûr 28 août.

COX'S EMPEROR.—Arbre vigoureux. Fruit gros, rond, pourpre, rougeâtre clair; chair ferme, sucrée et riche. Mûr 5 septembre.

ORLEANS NEW.—Arbre à pousse moyennement vigoureuse. Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, rond, ovale, rouge, à légère pruine blanche. Mûr 16 septembre.

MONARCH.—Arbre vigoureux. Fruit gros, à épaisse pruine bleuâtre. Chair ferme, juteuse; résiste bien au transport. Paraît très méritant. Mûr 16 septembre.

GRAND DUKE.—Arbre vigoureux dressé. Fruit très gros; semblable en apparence au Bradshaw. Mûr 16 septembre.

KIRKE'S.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne; piriforme, pourpre rougeâtre clair, à petits points jaunes. Chair sucrée, juteuse, et d'excellente saveur. Mûr 20 septembre.

MIRABELLE PETITE.—Arbre d'un port grêle. Fruit très petit, rond, jaune, à points rougeâtres; noyau très petit. Mûr 24 septembre.

BITTERN.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, ovale, pourpre, à épaisse pruine bleue. Chair ferme et juteuse. Mûr 26 septembre.

STE-CATHERINE.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur moyenne, presque piriforme, jaune pâle, à faible pruine blanche. Chair ferme, juteuse et piquante. Mûr 28 septembre.

BELLE DE SEPTEMBRE.—Arbre vigoureux. Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, rond, rouge clair, à faible pruine bleue; fruit très résistant au transport. Mûr fin septembre.

Un bon nombre de ces variétés ont produit de belles récoltes de fruits cette année et donnent promesse d'être utiles pour la région de la côte.

Les plus méritantes à juger d'après leur fécondité, la grosseur, la beauté et la fermeté du fruit sont Grand Duke, Monarch, Cox's Emperor, Belle de septembre, avec Czar, comme variété très précoce; mais il faudra les étudier davantage pour en bien connaître la valeur.

CERISIERS.

Les cerisiers ont fleuri abondamment, et donnaient promesse d'une forte récolte, mais presque toutes les fleurs sont tombées; il y a eu cependant une légère récolte de quelques variétés et quelques-uns des jeunes arbres ont donné une assez bonne récolte.

Les variétés suivantes sont celles qui ont porté fruit cette année pour la première fois.

ARCHDUKE.—Fruit gros, cordiforme, rouge foncé; chair ferme, juteuse et agréable. Mûr 5 juillet.

FROGMORE EARLY BIGARREAU.—Fruit gros, cordiforme, jaune à joue rougeâtre; chair presque blanche, ferme, croquante, juteuse, sucrée et agréable. Mûr 6 juillet.

DUNTON.—Fruit gros, cordiforme, jaune rougeâtre; chair ferme et peau épaisse; résisterait bien au transport. Mûr 9 juillet.

CERISE D'OSTHEIM.—Fruit petit, rond, aplati, rouge foncé; chair rouge foncé, croquante, juteuse, agréablement acide; noyau un peu gros. Mûr 9 juillet.

ORELL N° 23.—Fruit petit, jaune pâle; chair blanche, juteuse, acide, noyau petit. Mûr 10 juillet.

OHIO BEAUTY.—Fruit de grosseur au-dessous de la moyenne, rouge pâle; chair aunâtre, juteuse, sucrée et agréable. Mûr 10 juillet.

Shadow Amarelle.—Fruit de moyenne grosseur, rond, aplati, rouge jaunâtre; chair blanche jaunâtre, ferme, croquante, juteuse et agréablement acide. Mûr 13 juillet.

Deacon.—Fruit très gros, cordiforme, rouge foncé; chair blanche, rougeâtre, ferme, juteuse, sucrée et croquante, excellente. Mûr 10 juillet.

Amarelle Hative.—Fruit de grosseur au dessus de la moyenne, rond, aplati, rouge foncé; chair très juteuse, piquante, agréablement acide, noyau très petit. Mûr 9 juillet.

De Planchonry.—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne, rond, rouge foncé; chair juteuse, tendre, douce, agréablement acide, très beau, mais peut-être trop tendre pour transport à de longues distances. Mûr 7 juillet.

Trente-sept variétés ont été ajoutées ce printemps à la collection.

Cerisier Nain des Montagnes Rocheuses.

Ces arbustes ont produit cette année une récolte passable; les fruits varient en grosseur; quelques-uns étaient presque aussi gros que l'English Morello (Griotte d'Angleterre). Le fruit est juteux, douçâtre, et plus ou moins astringent—mûr le dernier août.

Abricotiers.

Les abricotiers ont fleuri abondamment cette année, mais le temps a été très humide et froid pendant toute la période de la floraison, et ils n'ont point noué de fruit. Cet arbre fruitier n'a jamais donné ici de rendement satisfaisant. Les arbres plantés aux printemps de 1890, 91 et 1892 sont maintenant gros avec des têtes bien développées et la plupart d'entre eux paraissent vigoureux et sains; ils fleurissent bien, et ne sont pas attaqués par des ennemis; néanmoins ils fructifient rarement; peut-être réussiraient-ils mieux s'ils étaient dressés contre un mur; mais jusqu'ici ils n'ont pas prospéré dans le verger.

Nous avons reçu le printemps passé vingt et une nouvelles variétés de l'Allemagne, et cinq de pépinières des Etats-Unis; toutes ont fait une assez bonne pousse.

Brugnons (Nectarines).

Tous les brugnons sur le terrain plat ont été considérablement affectés de la cloque; comme dans le cas des pêchers, le traitement à la bouillie bordelaise est un moyen prompt d'arrêter les progrès de la maladie. Les arbres ont été traités avant la pousse des feuilles, puis quand les feuilles étaient à moitié développées et encore quand le fruit était aussi gros que des noisettes.

Les vieux brugnons ont bien fleuri cette année et les variétés suivantes ont fructifié:—

Early Violet.—Fruit petit, rond, plat, à suture peu profonde; couleur de la peau, vert jaunâtre, à joue rouge; chair vert jaunâtre, de saveur riche et excellente. Mûr, 24 août.

Downton.—Fruit de grosseur moyenne, rond, plat; couleur de la peau, vert blanchâtre à joue rouge, chair blanc verdâtre, tendre, juteuse, de saveur excellente. Mûr 28 août.

Hardwick.—Fruit moyen à gros, presque ovale; couleur de la peau, vert clair, à joue rouge terne; chair, blanc verdâtre, rougeâtre vers le noyau, juteuse, de saveur agréable. Mûr, 30 août.

Pêchers.

Un grand nombre de pêchers ont fructifié cette année. Dans quelques cas assez bonne récolte, tandis que dans d'autres quelques échantillons seulement. Les arbres ont été traités à la bouillie bordelaise juste avant la pousse des feuilles, puis quand les feuilles étaient à moitié développées et de nouveau plus tard dans la saison.

Plusieurs variétés ont souffert de la cloque, mais la bouillie bordelaise paraît réussir contre cette maladie, car, quoique le printemps passé ait été une saison favo-

rable pour le développement des champignons, la cloque a moins sévi qu'en 1894 et a cédé aussitôt au traitement à la bouillie bordelaise.

Comme par le passé les brugnons et les pêchers sur les terrasses élevées ont échappé tout à fait à la cloque.

Voici les variétés dans l'ordre de leur maturation :—

Amsden, Alexander, Early Canada (Précoce du Canada).—Ces trois variétés sont très semblables sous presque tous les rapports. Fruit presque globuleux, à suture peu profonde ; peau jaune verdâtre, ponctuée et éclaboussée de rouge. Chair blanchâtre, juteuse, sucrée et très bonne. Mûr 4 août.

Early York (York précoce).—Fruit de grosseur moyenne ; couleur blanc verdâtre, rouge terne au soleil. Chair blanchâtre, juteuse, piquante, riche et bonne. Mûr sur la terrasse élevée, 4 août. Mûr sur le terrain plat, 10 août.

Hilborn.—Fruit de grosseur moyenne, globuleux, à suture moyennement profonde. Couleur jaune crème, joue rouge. Chair juteuse, tendre, de saveur fine. Mûr 17 août. Une des meilleures pêches pour cette localité.

Hale's Early (Précoce de Hale).—Fruit de grosseur moyenne, rond, à suture moyennement profonde ; très semblable au Hibborn, mais pas si juteux. Mûr 17 août.

Waterloo.—Fruit de grosseur moyenne; chair blanchâtre, juteuse, sucrée et de bonne qualité. Mûr 17 août.

Général Taylor.—Fruit très gros, joue rouge et presque toute la surface semée de points rouges; chair blanche, juteuse, piquante et d'excellente qualité. Mûr 17 août.

Crane's Early Yellow (Jaune précoce de Crane) —Fruit de grosseur moyenne; couleur de la peau, blanc crème, rouge au soleil ; chair jaunâtre, juteuse, piquante, de saveur agréable. Mûr 18 août.

Lewis Seedling.—Grosseur moyenne, rond, suture profonde ; couleur, orange presque couvert de rouge; chair jaune, sucrée, juteuse, riche, de saveur excellente. Mûr 20 août.

Early Toledo (Toledo précoce).—Fruit gros, rond, suture profonde ; couleur blanc crème, rouge du côté au soleil ; chair blanchâtre, juteuse, piquante, de saveur agréable. Mûr 21 août.

Princess of Wales.—Fruit de grosseur au dessus de la moyenne, rond, suture peu profonde ; couleur blanc crème, avec points et éclaboussures rouges ; chair blanchâtre, juteuse, fondante, de saveur excellente. Mûr 22 août.

Early Beatrice (Béatrice précoce).—Fruit petit; couleur blanchâtre, joue maculée de rouge ; chair juteuse, fondante, d'excellente qualité. Mûr 22 août.

Early Rivers.—Fruit plutôt gros ; couleur blanchâtre, joue rouge clair ; chair juteuse, fondante, qualité très supérieure. Mûr 24 août.

Large Early York (York gros précoce).—Fruit de grosseur au-dessus de la moyenne ; couleur blanche, joue rouge foncé, chair blanchâtre, juteuse, agréable, et de saveur excellente. Mûr 24 août.

Coolidge's Favourite (Favorite de Coolidge).—Fruit de grosseur moyenne ; couleur blanche avec points et éclaboussures rouges presque sur toute la surface ; chair blanche, juteuse, de saveur agréable et bonne. Mûr 27 août.

George IV.—Fruit gros ; couleur blanche, joue rouge ; chair presque blanche, juteuse, de saveur riche. Mûr 28 août.

Mountain Rose (Rose de Montagne).—Fruit de grosseur moyenne, suture profonde ; couleur jaunâtre, joue rouge vif. Chair blanchâtre, très juteuse, de saveur agréable et de très bonne qualité. Mûr 28 août.

Yellow St.-John (Saint-Jean jaune).—Fruit de grosseur moyenne, suture peu profonde. Couleur jaune riche, joue rouge vif, chair juteuse, sucrée, de bonne qualité. Mûr 30 août.

Reed's Early Golden (Dorée précoce de Reed).—Fruit gros ; couleur jaune avec points et éclaboussures rouge vif. Chair, jaune foncé, juteuse, sucrée et très bonne. Mûr 1er septembre.

Mary's choice (Choix de Marie).—Fruit petit, presque globuleux, suture peu profonde. Couleur de la peau jaune verdâtre, joue rouge. Chair, blanc verdâtre, juteuse, piquante. Mûr 2 septembre.

SNOW'S ORANGE.—Fruit de grosseur moyenne, presque rond, côtés inégaux, suture plutôt profonde. Couleur crème, joue rougie. Chair jaune, sucrée, juteuse, saveur prononcée, de très bonne qualité. Mûr 2 septempbre.

BERNARD'S NEW RARE RIPE.—Fruit de grosseur moyenne à suture peu profonde. Couleur de la peau, jaune riche, presque couverte de points et d'éclaboussures rouge foncé. Chair jaune foncé, à grain fin, juteuse, de saveur riche prononcée ; très bonne qualité. Mûr 2 septembre.

PRATT.—Fruit de grosseur moyenne, presque rond, à suture profonde. Couleur de la peau jaune foncé, presque couverte de rouge. Chair jaune riche, juteuse, sucrée, de saveur agréable. Mûr 3 septembre.

FOSTER.—Fruit gros et beau, les côtés un peu inégaux, à suture profonde ; couleur de la peau, jaune doré, presque couverte de points et d'éclaboussures rouge vif. Chair jaune, tendre, très juteuse, de saveur agréable, et de qualité assez bonne. Mûr 4 septembre.

GOLDEN RARE RIPE.—Fruit petit à moyen ; rond, à suture moyennement profonde ; couleur de la peau, jaune doré, ponctuée eté claboussée de rouge. Chair jaune, tendre, à grain fin, juteuse et piquante. Mûr 4 septembre.

EARLY BARNARD (Barnard précoce).—Fruit de grosseur moyenne, presque rond, les côtés un peu inégaux ; couleur de la peau, jaune verdâtre, presque couvert de rouge foncé terne. Chair jaune pâle, juteuse, sucrée, de bonne qualité. Mûr 4 septembre.

EARLY CRAWFORD (Crawford précoce).—Fruit gros, presque globuleux, à suture peu profonde ; couleur de la peau jaune ombré de rouge vif. Chair jaune juteuse, de saveur agréable, et de bonne qualité. Mûr 4 septembre.

RED CHEEK MELOCOTEN (Melocoten à joue rouge).—Fruit de grosseur moyenne, les côtés inégaux, à souture profonde ; couleur de la peau, jaune foncé, presque couverte d'éclaboussures et de points rouges. Chair à grain fin, jaune, juteuse, riche et sucrée. Mûr 5 septembre.

VIOLETTE HATIVE.—Fruit petit, presque globuleux, à suture moyennement profonde; couleur de la peau, jaune verdâtre, considérablement ponctuée et éclaboussée de rouge. Chair presque blanche, juteuse, piquante, tendre, de bonne qualité. Mûr 5 septembre.

NOBLESSE.—Fruit gros, presque globuleux, à suture bien prononcée ; couleur de la peau, blanchâtre, joue rouge, surface presque toute ponctuée de rouge. Chair blanchâtre, sucrée, très juteuse, et de saveur agréable. Mûr 15 septembre.

MUIR.—Fruit petit, presque globuleux, à suture peu profonde. Couleur de la peau, jaune doré. Chair jaune, tendre, juteuse, sucrée et de saveur agréable. Mûr 20 septembre.

GUDGEON.—Fruit de grosseur moyenne, ovale, à suture peu profonde. Couleur de la peau, jaune verdâtre rayé et ponctué de rouge. Chair blanche, à grain fin, tendre, juteuse et sucrée. Mûr 24 septembre.

HANCE'S GOLDEN (Doré de Hance).—Fruit petit, à suture peu profonde ; les côtés un peu inégaux. Couleur de la peau jaune, joue rouge clair. Chair ferme, juteuse, piquante, de saveur agréable. Mûr 24 septembre.

JACQUES RARE RIPE.—Fruit petit, presque rond, à suture peu profonde. Couleur de la peau, jaune. Chair jaune, de saveur riche et agréable, non juteuse. Mûr 28 septembre.

GOLDEN DROP (Goutte dorée).—Fruit de grosseur moyenne, à suture profonde, et côtés inégaux. Couleur de la peau, jaune doré. Chair jaune, douce et tendre, mais non juteuse. Mûr 28 septembre.

LONOKE.—Fruit de grosseur moyenne, à suture profonde. Couleur de la peau, jaune. Chair grossière et sèche, de saveur pas très marquée. Mûr 28 septembre.

COOLEY'S MAMMOTH (Mammouth de Cooley).—Fruit de grosseur moyenne, presque globuleux, à suture profonde. Couleur de la peau, jaune doré brillant à teinte rougeâtre. Chair jaune, juteuse, piquante, mais légèrement astringente. Mûr 28 septembre.

BARRINGTON.—Fruit moyen à gros, globuleux, les côtés inégaux, à suture moyennement profonde. Couleur de la peau, jaune crème avec éclaboussures rouge

clair du côté au soleil. Chair blanche, sucrée, tendre, juteuse, de bonne qualité Mûr 29 septembre.

Amélia.—Fruit de grosseur moyenne, oblong, à suture peu profonde. Couleur de la peau, jaune à rougeur légère. Chair blanche, juteuse, piquante, de qualité moyenne. Mûr 29 septembre.

Willet.—Fruit gros, presque rond, à suture profonde. Couleur de la peau, jaune verdâtre, ponctué et éclaboussé de rouge. Chair blanchâtre, ferme, modiquement juteuse, sucrée. Mûr 30 septembre.

Sea Eagle.—Fruit petit, rond, aplati. Couleur de la peau, verdâtre doré, joue rouge vif; chair jaune, ferme, juteuse, sucrée. Mûr 30 septembre.

Druid Hill.—Fruit petit, globuleux, à suture peu profonde; couleur de la peau, jaune, semé de nombreux petits points rouges; chair blanc verdâtre, sucrée, et de saveur agréable. Mûr 30 septembre.

Hill's Chili.—Fruit de grosseur moyenne, à suture peu profonde; les côtés très inégaux; couleur de la peau jaune riche, avec éclaboussures rouge éclatant; chair jaune, grossière, juteuse, de saveur agréable. Mûr 30 septembre.

Chair's Choice.—Fruit de grosseur moyenne, globuleux à suture peu profonde; couleur de la peau, jaune, joue rouge foncé; chair jaune, ferme, sucrée, non juteuse. Mûr 30 septembre.

Moore's Favourite (Favorite de Moore).—Fruit de grosseur moyenne, globuleux, à suture peu profonde, presque tout le tour du fruit; couleur de la peau blanc verdâtre, joue rougeâtre; chair blanche, juteuse, piquante. Mûr 30 septembre.

Marshall's Late (Tardive de Marshall).—Fruit de grosseur moyenne, oblong, à suture peu profonde, un côté bien plus gros que l'autre; couleur de la peau jaune avec petits points rougeâtres; chair grossière, sèche et de pauvre qualité. Mûr 30 septembre.

Fox's Seedling (Semis de Fox).—Fruit de grosseur moyenne, presque globuleux, à suture moyennement profonde; couleur de la peau blanc verdâtre, joue faiblement rougie; chair blanche, juteuse, de saveur agréable. Mûr 2 octobre.

Les variétés suivantes ont fructifié mais, le fruit n'a pas entièrement mûri:—

Wheeler's Late, Old Mixon Cling, Arkansas Mammoth Cling, Topaz, Burke, Good, Bequett Cling, Indian Blood, Heath Free, Normand's Choice, Keyport White, Hughs I. X. L., Shipper's Late, Lemon, Salway, Word's Late, Lovet's White, Levy's Late, Late Crawford.

Quinze variétés de pêchers, quelques-uns d'Amérique et d'autres d'Europe, ont été ajoutées à la collection la saison passée. Par suite de la sécheresse de l'automne, le nouveau bois s'est parfaitement aoûté, et, si l'hiver et le printemps prochains sont favorables, nous pouvons nous attendre à une bonne récolte de pêches l'année prochaine.

Les pêchers de la ferme expérimentale ont commencé à fructifier en 1891, et d'après nos essais de plusieurs variétés des mieux connues, les suivantes paraissent être les plus propres pour la région de la côte, en raison de leur maturation hâtive et leur fertilité, et aussi parce que plusieurs des variétés les plus précoces sont les plus tardives à fleurir: Early Canada, Amsden, Alexander, Hilborn et Early Silver.

La variété Early Crawford n'a jusqu'ici produit que quelques échantillons dans deux ou trois occasions.

Néfliers.

Les deux variétés de néfliers Nottingham et Royal ont chacune produit cette année quelques échantillons; le fruit des deux variétés est petit et n'est pas encore bon à manger. Nous avons, le printemps passé, reçu quatre variétés de plus de l'Allemagne.

Cognassiers.

Les cognassiers qui ont été plantés au printemps de 1890 ont bien fleuri cette année, mais seulement quelques coings ont noué et ceux-là sont tombés avant de mûrir. Nous avons le printemps dernier reçu d'Allemagne cinq nouvelles variétés de cognassiers; toutes sont en vie et prospères.

Fermes expérimentales.

Mûriers.

Les variétés suivantes de mûriers ont fructifié cette année :—

New American, Downing's Everbearing, Hicks Everbearing Russian, Black English, Victoria et Italian.

Les fruits de la plupart des variétés ci-dessus se ressemblent beaucoup par l'apparence et le goût.

Downing's Everbearing est le plus gros et le meilleur; ces fruits ne sont bons que pour usage immédiat, car ils sont trop peu fermes pour le transport.

Figuiers.

Les figuiers sont taillés en forme de buisson, et poussent vigoureusement plusieurs variétés ont produit du fruit, mais le fruit d'aucune n'a encore mûri parfaitement.

Arbres à fruits nuculaires.

Les noisetiers, les amandiers et autres arbres à fruits nuculaires ont fait la saison passée une pousse vigoureuse.

Cette année-ci, les noisetiers n'ont pas fructifié abondamment.

Les amandiers à coque dure ont donné une assez bonne récolte. La coque est très épaisse et dure, et l'amande est petite, de qualité pas très bonne. Un des châtaigniers d'Espagne a produit cette année quelques châtaignes. L'année dernière, il avait poussé une grande quantité de coques, mais point de châtaignes; cette année-ci, plusieurs avaient des coques mais seulement un—celui qui l'année dernière—avait des coques, a produit des châtaignes; si l'année prochaine est favorable plusieurs autres fructifieront peut-être.

Les noyers d'Europe, noyers blancs et noyers cendrés ont bien poussé, mais n'ont pas encore produit de fruits.

Nous avons reçu le printemps dernier 46 nouvelles variétés d'arbres à fruits nuculaires, un arbre de chaque variété; la plupart viennent d'Europe et les autres de la ferme expérimentale centrale; presque toutes ont fait une pousse saine.

Il nous a été demandé des renseignements sur les noisetiers et autres arbres à fruits nuculaires qui réussissent le mieux, par ceux qui aimeraient en planter dans des endroits où l'on ne peut cultiver le sol; et comme tous les noyers d'Europe, châtaigniers, noyers cendrés et noisetiers plantés à la ferme expérimentale ont poussé d'une manière satisfaisante, il est très probable que des terres incultes dans plusieurs parties du pays seront prochainement utilisées de cette manière.

Vigne.

Cette saison a été favorable pour la vigne; le temps chaud et sec de l'automne a fait mûrir le fruit de plusieurs variétés qui n'avaient pas mûri les saisons précédentes. Le raisin de la vigne plantée sur la terrasse a mûri de dix à quinze jours plus tôt que les mêmes variétés dans le vignoble de la vallée.

Les variétés suivantes ont mûri avant les gelées.

Raisins blancs ou presque blancs.

Martha.—Grappe grosse, compacte, ailée; grain gros, blanc, agréablement acide; productif. Mûr 10 octobre.

Niagara.—Grappe très grosse, ailée; grain gros, vert jaunâtre, sucré, tendre et de saveur agréable; très productif. Mûr 16 octobre. Mûr sur la terrasse 6 octobre.

Jessica.—Grappe petite, lâche, ailée; grain blanc verdâtre, sucré, juteux et de saveur agréable; très productif. Mûr 10 octobre. Mûr sur la terrasse 29 septembre.

Pocklington.—Grappe petite, lâche, ailée; grain de grosseur moyenne, pulpeux, piquant à goût agréable; productif. Mûr 23 octobre. Mûr sur la terrasse 12 octobre.

Lady.—Grappe petite et lâche; grain gros, blanc jaunâtre, tendre, juteux, sucré; pas productif. Mûr 7 octobre. Mûr sur la terrasse 28 septembre.

Storr's Early (Précoce de Storr).—Grappe petite et compacte; grain blanc verdâtre, petit, juteux, sucré et de saveur agréable; productif. Mûr 1er octobre.

Eva.—Grappe de grosseur moyenne et lâche; grain de grosseur moyenne, juteux et sucré; productif. Mûr 9 octobre.

Noah.—Grappe de grosseur moyenne compacte; grain de grosseur moyenne, plutôt acide, juteux; productif. Mûr 28 octobre.

Duchesse.—Grappe longue, ailée, lâche; grain de grosseur moyenne, sucré, juteux et de bonne saveur; pas productif. Mûr 7 octobre.

Centennial.—Grappe petite, lâche; grain petit, pulpeux, acide; pas productif. Mûr 16 octobre.

Lady Washington.—Grappe grosse, ailée, lâche; grain de grosseur moyenne, juteux, plutôt acide; productif. Mûr 24 octobre.

Semis de Saunders n° 3.—Grappe petite, cylindrique, et compacte; grain petit, tendre, sucré, juteux et de saveur agréable; productif. Mûr 8 octobre.

Elvira.—Grappe de grosseur moyenne compacte; grain petit, juteux, tendre, piquant et agréable au goût; productif. Mûr 28 octobre. Mûr sur la terrasse 13 octobre.

Emerald.—Grappe de grosseur moyenne, cylindrique, compacte; grain petit, tendre, sucré et très bon; productif. Mûr 8 octobre. Mûr sur la terrasse 20 septembre.

Missouri Kiessling.—Grappe de grosseur moyenne, compacte; grain petit, juteux, piquant, tendre et agréable; productif. Mûr 16 octobre.

Eldorado.—Grappe grosse, compacte, ailée; grain un peu pulpeux, sucré, peau épaisse; productif. Mûr 16 octobre.

Semis de Saunders (Semis indigène × Muscat Hamburg).—Grappe petite, compacte; grain petit, juteux, sucré et tendre; productif. Mûr 10 octobre.

Rommel.—Grappe de grosseur moyenne; grain de grosseur moyenne, juteux, piquant, tendre et agréable au goût, productif. Mûr 12 octobre.

Semis de Saunders (Semis indigène × Muscat d'août).—Grappe compacte, ailée; grain de grosseur moyenne, ovale, juteux piquant, tendre et agréable, productif. Mûr 24 octobre. Mûr sur la terrasse 12 octobre.

Opal.—Grappe petite, lâche, ailée; grain petit, acide, de pauvre qualité; pas productif, n'était pas mûr le 30 octobre; trop tardif pour ce climat.

Raisins noirs.

Concord.—Grappe grosse, assez compacte, ailée. Grain gros, tendre, juteux, piquant; productif. Mûr 16 octobre Mûr sur la terrasse 2 octobre.

Canada.—Grappe petite. Grain petit, piquant, doux, pas très productif. Mûr 10 octobre.

Wilder.—Grappe grosse, compacte et ailée. Grain gros, juteux et sucré; assez productif. Mûr 16 octobre.

Moore's Early (Précoce de Moore).—Grappe petite et lâche. Grain gros, sucré; plutôt pulpeux, peau coriace; non productif. Mûr 10 octobre.

Hartford.—Grappe grosse, lâche et ailée. Grain gros et rond, sucré, tombe quand il est presque mûr; productif. Mûr 20 octobre.

Semis Clinton × Muscat Hamburg.—Grappe petite et lâche. Grain petit et acide; non productif. Mûr 30 octobre.

Early Victor (Victor précoce).—Grappe petite et lâche. Grain petit, sucré, pulpeux, de bonne saveur; productif. Mûr 7 octobre.

Naomi.—Grappe petite, lâche et ailée; grain petit, acide; non productif. Mûr 17 octobre.

Bacchus.—Grappe petite et lâche; grain petit, juteux, agréable; non productif. Mûr 4 octobre. Mûr sur la terrasse 22 septembre.

Florence.—Grappe petite, lâche et ailée; grain petit et sucré, de saveur foxée; non productif. Mûr 7 octobre.

IMPROVED WILD (Indigène amélioré).—Grappe de grosseur moyenne, lâche et étalée; grain petit à moyen, juteux, piquant; non productif. Mûr 8 octobre.

ARNOLD'S N° 8 (n° 8 d'Arnold).—Grappe petite et lâche; grain de grosseur moyenne, acide; peau épaisse; non productif. Mûr 26 octobre.

MARION.—Grappe petite, beaucoup de grains imparfaits; grain petit, acide, de pauvre qualité; non productif. Mûr 20 octobre.

CYNTHIANA.—Grappe de grosseur moyenne, lâche et quelquefois ailée; grain petit, acide, de qualité inférieure; productif. Mûr 8 octobre.

COTTAGE.—Grappe petite et lâche; grain gros, pulpeux, et d'assez bonne saveur; non productif. Mûr 7 octobre.

EUMELAN.—Grappe de grosseur moyenne, lâche, ailée, grain de grosseur moyenne; chair, tendre et sucrée, de bonne qualité; non productif. Mûr 28 octobre.

MERRIMAC (Roger's n° 19).—Grappe de grosseur moyenne; grain gros, juteux et un peu pulpeux, sucré et de bonne saveur; productif. Mûr 12 octobre.

ARNOLD'S N° 2.—Grappe petite et lâche; grain petit, acide, et de qualité inférieure; non productif. Mûr 30 octobre.

IVE'S SEEDLING (Semis d'Ive).—Grappe de grosseur moyenne, lâche et ailée; grain de grosseur moyenne, acide; peau épaisse; productif; trop tardif pour ce climat; pas tout à fait mûr 31 octobre.

TELEGRAPH.—Grappe de grosseur moyenne, compacte et ailée; grain de grosseur moyenne, juteux, un peu pulpeux, piquant; productif. Mûr 20 octobre.

ROGER'S N° 41.—Grappe grosse, compacte et ailée; grain gros, pulpeux, de saveur agréable, peau épaisse; productif. Mûr 24 octobre.

HIGHLAND.—Grappe grosse, lâche et ailée; grain de grosseur moyenne, piquant, pulpeux, pas agréable; productif. Mûr 25 octobre.

MILLS.—Grappe grosse et ailée; grain de grosseur moyenne, juteux, piquant, de saveur excellente; productif. Mûr 24 octobre.

ROGER'S N° 24.—Grappe grosse, compacte et ailée; grain gros, pulpeux, piquant, peau épaisse et coriace, de saveur agréable; productif. Mûr 16 octobre.

ORIENTAL.—Grappe grosse, lâche, ailée; grain gros, juteux, un peu pulpeux, piquant, d'assez bonne qualité; peau épaisse; productif. Mûr 20 octobre.

CLINTON.—Grappe de grosseur moyenne, compacte; grain petit tendre, piquant; productif. Mûr 16 octobre.

HERBERT (Roger's n° 44).—Grappe longue, mais un peu lâche; grain gros, juteux, piquant; productif. Mûr 16 octobre.

ROGER'S N° 39.—Grappe de grosseur moyenne, lâche; grain gros, sucré et pulpeux; peau épaisse et coriace; productif. Mûr 10 octobre.

SAUNDERS' SEEDLING (Semis de Saunders) Concord × Delaware.—Grappe petite et compacte; grain petit, juteux, piquant, agréable et de bonne saveur; productif. Mûr 20 octobre.

SAUNDERS' SEEDLING.—Clinton Muscat × Hamburg.—Grappe de grosseur moyenne compacte; grain de grosseur moyenne, pulpeux, piquant; plutôt acide; productif. Mûr 20 octobre.

Raisins rouges et rougeâtres.

DELAWARE.—Grappe de grosseur moyenne, compacte et ailée; grain petit, sucré et de saveur agréable; productif. Mûr 4 octobre.

AMBER QUEEN.—Grappe de grosseur moyenne, lâche, ailée; grain de grosseur moyenne, sucré, juteux, peau tendre, pas très productif. Mûr 20 octobre.

MASSASOIT.—Grappe grosse, lâche et ailée; grain gros, juteux, sucré et tendre; productif. Mûr 20 octobre.

AUGUST GIANT.—Grappe grosse et lâche; grain gros, pourpre rougeâtre, juteux, acide, de saveur pauvre; pas productif. Mûr 20 octobre.

ROGER'S N° 28.—Grappe grosse, compacte et ailée; grain gros, pourpre rougeâtre, juteux, agréable, acide; productif. Mûr 20 octobre.

AGAWAM.—Grappe moyenne à grosse, moyennement compacte, ailée; grain gros, pourpre rougeâtre, tendre, juteux, et de saveur agréable; productif. Mûr 20 octobre.

GAERTNER (Roger's n° 14).—Grappe grosse, compacte et ailée; grain gros, pourpre rougeâtre clair, tendre, juteux, sucré et d'un goût agréable, peau coriace; productif. Mûr 20 octobre.

LINDLEY (N° 9 de Roger).—Grappe grosse, lâche et ailée; grain gros, ambre rougeâtre, juteux, sucré, de bonne saveur; productif. Mûr 18 octobre.

BRIGHTON.—Grappe grosse et assez compacte, quelquefois ailée; grain gros, ambre rougeâtre, juteux, sucré, de saveur excellente; productif. Mûr 20 octobre.

SALEM (N° 53 de Roger).—Grappe grosse, compacte et ailée; grain gros, juteux tendre et de bonne qualité; productif. Mûr 19 octobre.

ROGERS N° 5.—Grappe de grosseur moyenne, lâche; grain gros, pourpre rougeâtre, piquant, sucré et juteux, peau épaisse et coriace; productif. Mûr 7 octobre.

VERGENNES.—Grappe de grosseur moyenne, lâche et ailée; grain gros, pourpre rougeâtre, pulpeux, sucré et de saveur agréable; productif. Mûr 10 octobre.

MOYER.—Grappe petite et lâche; grain petit, sucré, juteux et agréable, pas très productif. Mûr 6 octobre.

WYOMING.—Grappe grosse, compacte et ailée; grain de grosseur moyenne, juteux et agréable, mais aussitôt qu'il est mûr, il tombe. Mûr 7 octobre.

ARNOLD'S N° 1.—Grappe grosse, lâche et ailée; grain gros, très acide, peau coriace; productif. Mûr 20 octobre.

ULSTER.—Grappe de grosseur moyenne, compacte et ailée; grain de grosseur moyenne, sucré, juteux et de bonne saveur; productif, pousse faible. Mûr 10 octobre.

JEFFERSON.—Grappe de grosseur moyenne, ailée; grain de grosseur moyenne, trop tardif pour mûrir ici; pas productif; pas tout à fait mûr 30 octobre.

BUCHANAN.—Grappe petite, compacte et ailée; grain petit, juteux, piquant, et agréable, peau fine et tendre; productif. Mûr 12 octobre.

CHASSELAS DE FONTAINEBLEAU.—Grappe petite et lâche; grain de grosseur moyenne, jaune rougeâtre, pulpeux, sucré et agréable; pas productif. Mûr 14 octobre.

BRILLIANT.—Grappe longue, lâche et ailée; grain de grosseur moyenne, sucré, juteux et tendre, peau plutôt épaisse; productif. Mûr 10 octobre.

GADELLIERS ROUGES ET BLANCS.

Les gadelliers rouges et blancs ont fructifié abondamment cette année, et le fruit était gros et excellent.

La variété la plus belle des gadelliers rouges qui aient fructifié jusqu'ici est La Fertile; la grappe n'en est pas aussi longue que d'autres, mais le grain en est gros et partout uniforme, et la saveur en est excellente, sucrée et piquante. Les variétés La Fertile, Rouge de Londres, La Condé, et Victoria sont, dans l'ordre où elles sont nommées, les meilleurs gadelliers rouges dont nous ayons fait l'essai jusqu'ici.

Seize nouvelles variétés de gadelliers rouges ont été reçues le printemps passé de l'Allemagne; toutes ont vécu et poussent bien.

GADELLIERS BLANCS.—La variété Transparente blanche est la meilleure des gadelliers blancs dont nous ayons fait l'essai. La plante est vigoureuse et productive, et la grappe est longue, bien remplie de grosses gadelles d'excellente qualité.

Dix nouvelles variétés de gadelliers blancs ont été reçues le printemps passé; elles ont fait une pousse vigoureuse et donnent promesse de fructifier l'année prochaine.

CASSIS (GADELLIERS NOIRS).

Les cassis ont très peu rapporté cette année, et la plupart ont souffert des ravages d'un petit ver de couleur blanche.

Le Prince of Wales est un des meilleurs; les tiges sont longues, le fruit gros et d'une saveur douce et agréable.

A tout prendre, les meilleurs cassis dont nous ayons fait l'essai sont: Prince of Wales, Monarch, Eclipse, Pearce, Ethel, Ontario et Ogden's Black, pour la vigueur et la fertilité des plantes, la grosseur et l'uniformité du fruit et la longueur de la grappe. Toutes ces variétés sont des semis de Saunders excepté la première et la dernière.

Fermes expérimentales.

Le printemps passé six nouvelles variétés de cassis ont été reçues d'Allemagne et cinq nouveaux semis de la ferme expérimentale centrale. Toutes sont dans une condition vigoureuse.

Groseilliers.

Les seuls groseilliers qui n'ont pas souffert cette année du mildiou sont ceux sur la montagne et les variétés Downing et Houghton sur le terrain plat.

Les plantes ont été traitées à la bouillie bordelaise juste avant le bourgonnement puis de nouveau quand les premières feuilles étaient environ à moitié développées, et encore deux fois à intervalles plus tard de la saison; néanmoins, le fruit et les feuilles ont été fortement attaqués par le mildiou.

Après avoir fait pendant plusieurs saisons un essai soigneux de la bouillie bordelaise, il n'y a évidemment aucun espoir de réussite; nous avons l'intention de faire le printemps prochain l'essai du mélange de chaux de soufre et de sel juste avant la pousse des feuilles, et plus tard de quelques autres préparations au soufre.

Nous avons reçu d'Allemagne le printemps dernier trente-cinq variétés; elles ont assez bien poussé cette année et elles ne paraissent pas avoir souffert du mildiou, nous ferons aussi des efforts pour les en garantir.

Ronces.

Toutes les variétés mentionnées dans le précédent rapport comme ayant fructifié en 1895, ont de nouveau fructifié cette année-ci, mais la récolte a été très faible et les fruits petits, par suite de la saison très peu favorable. De toutes les variétés qui ont fructifié et sur lesquelles il a été fait rapport les années précédentes, les variétés les meilleures pour le marché sont Agawam, Taylor, Snyder et Erie. La variété Maxwell était très promettante l'année dernière en qualité et grosseur du fruit et en fertilité; mais cette année elle a paru souffrir davantage que les variétés mentionnées, peut-être parce que les plantes sont dans un terrain sec graveleux.

Nous avons fait une nouvelle plantation de toutes les anciennes variétés ainsi que de celles reçues la saison passée, et dans des conditions plus favorables la Maxwell pourrait être une variété utile. Notre collection ici se compose de 32 variétés différentes.

Framboisiers rouges et jaunes.

Aucune variété nouvelle n'a fructifié cette année. Toutes celles sur lesquelles il a été fait rapport l'année dernière ont produit quelque peu, mais par suite de la sécheresse les grains ont été petits. La Cuthbert est la plus avantageuse des framboises rouges; la Fillbasket est une variété plus grosse et est également de bonne qualité, mais elle n'est pas tout à fait aussi fertile. All Summer est aussi une belle framboise qui continue à mûrir plus longtemps qu'aucune autre variété qui ait fructifié jusqu'ici. Les variétés les plus productives et les meilleures des framboisiers jaunes sont Champlain et Golden Queen (Reine dorée). Nous avons reçu au printemps trente-huit variétés de framboisiers jaunes. Presque toutes celles-ci ont bien poussé.

Framboisiers noirs.

Aucune des variétés nouvelles à la collection n'a porté du fruit cette année; la chaleur et la sécheresse de la saison ont empêché la production d'aucun bon fruit.

Les additions cette année à cette classe de framboisiers sont: Hopkins, Winona et Gault, outre une à fruit jaune.

Fraisiers.

Le temps froid et humide qu'il a fait pendant toute la période de la floraison a empêché la parfaite fécondation de plusieurs variétés de fraisiers, et plus tard la

sécheresse a nui au développement du fruit. La récolte a été faible et beaucoup des fraises étaient imparfaites et mal formées.

Plusieurs nouvelles variétés ont été ajoutées cette année à la collection.

Voici les noms des variétés qui ont fructifié cette année dans l'ordre de leur maturation :—

Alexandre II,	6 juin.	Maxwell,	15 juin.
Daisy,	6 "	Bonny Lass,	15 "
Hautbois,	6 "	Alpha,	16 "
Iowa Beaty,	7 "	Eclipe,	16 "
Van Deman,	8 "	Beverley,	16 "
Warfield,	8 "	Yale,	17 "
Omega,	8 "	Pine Apple,	17 "
Semis de Smith,	8 "	Jacunda amélioré,	17 "
Chairs,	9 "	Parker Earle,	18 "
Beder Wood,	9 "	Sir Joseph Hooker,	20 "
Dr Hogg,	10 "	Impératrice Eugénie,	20 "
Dayton,	10 "	Greenville,	20 "
Windsor Chief,	11 "	Laxford Hall,	22 "
Semis de Philip,	14 "		

Un grand nombre de plantes des meilleures entre celles-ci ont été distribuées en paquets d'une douzaine chacun à des colons dans différentes parties de la province, et quelques-unes qui n'étaient pas très productives chez nous se sont montrées des variétés supérieures dans d'autres localités où le sol et les conditions du climat étaient différents.

Les variétés Warfield, Beauté de Iowa, Omega, Jacunda amélioré, Grenville, Beverley, et Windsor Chief, se sont montrées les meilleures cette année dans l'ordre où elles sont nommées.

Suit une liste des additions nouvelles :—Weston, Mary, Brandywine, Anna, Kennedy, Michigan, H. W. Beecher, Kentucky, Shuckless, Précoce de Moore, Crawford, Wolverton, Marshall, Merveille, Précoce de Mitchell, Great Pacific, Précoce de Clarke, Précoce de Lovett, Sterling, Précoce de Smeltzer, Enhance, Speece's Perfect, Eleanor, Lovett, Earl Gardner, Bisel, Timbrel, Arrow, Tubbs, Staples, Brunette, Shuster's Gem, Tennessee Prolific, Australian, Everbearing, Annie Laurie, Regina, Semis de Beebe n° 1, n° 2, n° 3.

Additions à la collection d'arbres et d'arbustes à fruits.

Nous avons fait pendant la saison passée une très grande addition à la collection d'arbres et plantes à fruits pour essai comme suit :—

Pommiers,	253 variétés.	Ronces, 8 variétés.
Poiriers,	171 "	Framboisiers, 34 variétés.
Pêchers,	19 "	Gadelliers rouges et blancs, 36 variétés.
Pruniers,	91 "	Cognassiers, 5 variétés.
Abricotiers,	24 "	Néfliers, 4 "
Cerisiers,	51 "	Arbres à fruits nuculaires, 46 variétés.

Ce qui fait un total de 696 variétés de fruits et 46 variétés de fruits nuculaires.

Il y a maintenant dans la collection d'arbres fruitiers 1,886 variétés comme suit :—

Pommiers,	849.	Cerisiers.
Poiriers,	334.	Brugnons.
Pêchers,	197.	Cognassiers, 17.
Pruniers,	278.	Néfliers, 7.
Abricotiers,	59.	Mûriers, 6.

Ajoutant à ceci le grand nombre de pieds de vignes, de figuiers, de groseilliers, de gadelliers, de framboisiers, de ronces et de fraisiers, nous avons le nombre total d'environ trois mille variétés nommées de fruits cultivés à ce moment à la ferme. Nous croyons que c'est de beaucoup la collection la plus considérable au monde de fruits cultivés dans un seul endroit, et l'expérience que nous obtiendrons en observant

les particularités de la forme, de la fertilité, de la qualité et de l'adaptabilité au climat de chaque variété de cette grande collection ne peut qu'être à l'avenir d'une grande utilité aux colons de ce pays.

TABAC.

Nous avons reçu tard au printemps dernier du commissaire des terres de l'Etat, à Winnipeg (Manitoba), un paquet de graines de deux variétés de tabac de la Havane. Nous les avons semées en couche chaude et repiquées aussitôt qu'elles ont été prêtes. Les plantes ont poussé vigoureusement, mais comme il était si tard à la réception de la semence les plantes ont été tardives ; à la fin de la saison nou sles avons coupées et séchées, mais elles ne paraissent pas aussi mûres que le tabac produit l'année dernière.

La graine devrait être semée ici en mars afin que les plantes aient le temps de bien pousser et de devenir fortes pour être repiquées aussitôt que le temps est favorable. Cette graine nous a été fournie par M. J. R. Gordon de New-York, qui est un expert en tabac, et j'ajoute copie de son opinion sur le tabac produit l'année dernière, qui n'avait pas été reçue à temps pour être insérée dans le rapport de 1895.

JETÉE 24, EAST RIVER, N.-Y., 28 novembre 1895.

J'ai reçu d'Agassiz l'échantillon de tabac en assez bonne condition, et après l'avoir humecté j'ai pu l'examiner très minutieusement. Il est clair pour moi que pour cet échantillon on a cueilli les meilleures feuilles de plusieurs plantes différentes, car il est d'une qualité excellente. Quatre des feuilles incluses dans ce paquet d'Agassiz passeraient certainement pour des enveloppes de premier choix et le restant ferait des enveloppes, quoique moins belles que les autres. Je trouve que la beauté de la feuille est dans son tissu soyeux, l'absence de tares et ses veines très fines. La couleur aussi est bonne, mais il aurait mieux valu laisser davantage mûrir la plante. Que la feuille soit petite n'est pas un défaut. Le tabac de la Havane ne peut pas avoir place avec les autres variétés pour la grosseur et le poids ; les cultivateurs de 30 années d'expérience de la vallée du Connecticut tâchent maintenant de produire, une feuille fine plutôt que grande. Il a été prouvé que les petites variétés de tabac sont les plus avantageuses ; elles s'écoulent plus vite et se vendent à un prix suffisamment élevé pour compenser le poids plus élevé des variétés plus grossières qui ont à attendre l'acheteur et ne rapporter qu'un faible prix. Pour plus de clarté je pourrais m'exprimer comme ceci : Tandis qu'une certaine superficie produirait deux tonnes des variétés grossières, elle ne produirait qu'une tonne et demie des variétés fines ; mais cette tonne et demie de tabac fin rapporterait davantage d'argent que les deux tonnes de tabac grossier.

En résumé, je ne crois pas qu'à Agassiz on ait aucune raison de se décourager ; j'ai la conviction que certains districts de la Colombie-Anglaise peuvent produire du tabac d'aussi bonne qualité qu'aucune partie des Etats-Unis. Il va sans dire que pour réussir il faut du soin.

J. R. GORDON.

DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE.

Pendant l'année 1896 nous avons de cette ferme distribué aux cultivateurs des différentes parties de la province sur demande les sacs suivants de 3 livres de céréales et de pommes de terre :—

Blé d'automne	24
" de printemps	41
Orge	75
Pois	84
Avoine	71
Pommes de terre	38
Total	333

Aussi : paquets de fraisiers, 292 ; greffons et boutures, 64.

BATIMENTS.

Depuis mon dernier rapport il a été construit un poulailler confortable, et nous élevons des clôtures autour des cours pour les différentes races de volaille suivant que l'occasion se présente. Elles seront achevées au commencement de la nouvelle année.

Sans doute la volaille réussira beaucoup mieux dans leur nouvelle demeure que dans le vieux bâtiment qui était près de la haute forêt, où elle souffrait de la part des faucons, des bêtes-puantes et des martres qui enlevaient les poulets.

ANIMAUX DE FERME.

Le bétail a été en bonne condition la saison passée. Il n'y a pas eu de maladie, et nous n'avons perdu qu'un seul animal, un bélier Dorset à cornes qui a été tué dans un combat avec un autre bélier. Le troupeau des bêtes à cornes de la ferme expérimentale a été augmenté pendant l'année de deux veaux Holstein, d'un veau Ayrshire et de deux veaux Courtes-Cornes.

La truie Tamworth a mis bas neuf petits, et la truie Berkshire quatre.

Le nombre de moutons s'est augmenté de deux agnaux Dorset à cornes. Un des agneaux (béliers) de l'année dernière a été vendu.

Il y a eu plusieurs demandes de jeunes cochons et de veaux mâles, pour la reproduction.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

1896-96.	Température maximum.		Température minimum.		Chute de pluie.	Chute de neige.	Heures de soleil.	
	date.	°	date.	°	pouces.	pouces.	hrs.	min.
Décembre 1895	le 14	53	le 17	11	10·74	40	38	45
Janvier 1896	le 9	49	le 15	10	7·17	17	29	24
Février	le 20	60	le 29	20	11·25	4	49	12
Mars	le 22	60	le 2	16	3·58	6	124	48
Avril	le 4	66	le 3	28	5·29	....	107	54
Mai	le 29	83	le 8	34	4·62	....	159	42
Juin	le 26	95	le 2	39	2·86	....	204	54
Juillet	le 16	90	le 12	43	·03	....	209	54
Août	le 12 et le 21	93	le 27	45	·38	....	184	48
Septembre	le 3	80	le 7	32	2·19	....	135	06
Octobre	le 15	75	le 26	32	6·34	....	117	18
Novembre	le 1	58	le 27	9	9·02	$8\frac{1}{2}$	55	42
Total	....	....	....	...	63·47	$75\frac{1}{2}$	1417	27
Total pour 1895	....	....	....	...	70·61	$30\frac{3}{4}$	1299	24
Chute de pluie : Juin, juillet, août et sept. en 1894	....	....	....	....	15·28			
" " " 1895	....	....	....	....	10·79			
" " " 1896	....	....	....	....	5·46			

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. A. SHARPE.

ETAT DES DÉPENSES SUR LES FERMES EXPÉRIMENTALES DE L'ÉTAT PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE AU 30 JUIN 1896.

Ferme expérimentale centrale—Dépenses, 1895-96.

Animaux de ferme	$	65 05
Nourriture des animaux et services de vétérinaires		909 32
Grain de semence, graines, arbres, etc		1,576 93
Instruments aratoires, outils, et fournitures en fer		639 10
Drainage et drains en poterie		77 25
Fumier et engrais		558 47
Dépenses de voyage		922 42
" pour expositions		271 42
Travail et fournitures de forge et de sellerie		492 66
Fournitures de rucher		392 75
Salaires		1,766 40
Gages, travaux agricoles, y compris les expérimentations de grains et autres plantes agricoles ; ainsi que les salaires du contremaître de la ferme et de l'aide du directeur dans le travail expérimental		6,241 91
Gages, soin des animaux		2,448 55
Division de la chimie		742 15
" de l'entomologie et de la botanique		1,124 06
" de l'horticulture		4,001 67
" de la basse-cour		1,529 52
" de la sylviculture et soin des terrains		1,973 41
Arboretum		761 23
Service du bureau et des écritures, messagers		2,705 37
Impressions et papeterie		687 84
Essais de semences et soin des serres		907 78
Département de la laiterie		775 63
Dépenses contingentes (y compris observations météorologiques, $42)		127 08
" livres et journaux		93 79
" télégrammes et téléphones		147 75
		$ 31,939 51

Ferme expérimentale de Nappan—Dépenses, 1895-96.

Animaux de ferme	$	33 05
Nourriture des animaux et services de vétérinaire		79 99
Grain de semence, graines, arbres, etc		162 56
Instruments aratoires, outils, et fournitures en fer		249 13
Drainage et drains en poterie		150 17
Fumier et engrais		444 49
Dépenses de voyage		180 90
Travail de forge et de sellerie et réparations		93 51
Salaires, y compris proportion des salaires pour travaux généraux à Ottawa		2,705 86
		1,675 18
Gages, travaux agricoles, y compris les expérimentations de plantes agricoles, arbres fruitiers, vigne, etc		
Gages, soin des animaux		842 10
Division de la chimie		432 92
" de l'entomologie et de la botanique		376 25
" de la sylviculture		71 00
Service du bureau		20 00
Distribution de grain de semence		118 06
Dépenses contingentes (y compris affranchissements postaux, $51.48)		57 59
" impressions et papeterie		1 35
" livres et journaux		20 12
" télégrammes		53
		$ 7,714 76

Ferme expérimentale de Brandon—Dépenses, 1895-96.

Animaux de ferme	$	154 70
Nourriture des animaux et services de vétérinaire		81 80
Grain de semence, graines, arbres, etc.		269 92
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer		382 21
Dépenses de voyage		144 30
" pour expositions		115 58
Travail et fournitures de forge et de sellerie		226 86
Salaires, y compris proportion des salaires pour travaux généraux à Ottawa		2,430 40
Gages, travaux agricoles, y compris les expérimentations de plantes agricoles, arbres fruitiers, vigne, etc.		3,369 46
Gages, soin des animaux		650 00
Division de la chimie		432 93
" de l'entomologie et de la botanique		376 25
" de la sylviculture		431 25
" de la basse-cour		64 92
Service du bureau (y compris service postal, $111)		265 50
Distribution de grain de semence		412 72
" d'arbres		292 86
Dépenses contingentes (y compris affranchissements postaux, $65)		98 40
" impressions et papeterie		43 69
" livres et journaux		39 75
" télégrammes et téléphones		37 82
	$	10,321 42

Ferme expérimentale d'Indian-Head—Dépenses, 1895-96.

Animaux de ferme	$	72 55
Nourriture des animaux et services de vétérinaire		276 68
Grain de semence, graines, arbres, etc		159 50
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer		318 64
Fumiers et engrais		132 75
Dépenses de voyage		125 80
" pour expositions		244 84
Travail et fournitures de forge et de sellerie		168 90
Salaires, y compris proportion des salaires pour travaux généraux à Ottawa		2,430 40
Gages, travaux agricoles, y compris les expérimentations de plantes agricoles, arbres fruitiers, vigne, etc		3,187 64
Gages, soin des animaux		925 60
Division de la chimie		432 92
" de l'entomologie et de la botanique		376 25
" de la basse-cour		34 60
" de la sylviculture		344 80
Service du bureau		450 00
Distribution de grain de semence		483 20
" d'arbres		95 50
Dépenses contingentes (y compris affranchissements postaux, $108.03)		122 34
" impressions et papeterie		7 49
" livres et journaux		26 35
" télégrammes		2 65
	$	10,419 80

Ferme expérimentale d'Agassiz—Dépenses, 1895-96.

Animaux de ferme	$	57 15
Nourriture des animaux et services de vétérinaire		34 65
Grain de semence, graines, arbres, etc.		617 71
Instruments aratoires, outils, fournitures en fer		268 50
Drainage et drains en poterie		2 25
Fumier et engrais		87 28
Dépenses de voyage		154 80
" pour expositions		144 48
Travail et fournitures de forge et de sellerie		32 40
Salaires, y compris proportion des salaires pour travaux généraux à Ottawa		2,430 40
Gages, travaux agricoles, y compris les expérimentations de plantes agricoles, arbres fruitiers, vigne, etc.		2,978 84
Gages, soin des animaux		458 25
Division de la chimie		432 93
" de l'entomologie et de la botanique		376 25
" de la basse-cour		16 75
" de la sylviculture		76 70
Service du bureau		30 00
Distribution de grain de semence		94 05
" d'arbres		47 40
Défrichements		261 25
Dépenses contingentes (y compris affranchissements postaux, $56.39)		104 09
" " impressions et papeterie		3 70
" " livres et journaux		34 50
" " télégrammes		5 20
	$	8,749 53

Résumé.

Ferme expérimentale centrale		$31,939 51
" de Nappan		7,714 76
" de Brandon		10,321 42
" d'Indian-Head		10,419 80
" d'Agassiz		8,749 53
Distribution de grain de semence		3,251 15
" d'arbres fruitiers		95 04
Impression et distribution de bulletins et rapports	$ 5,008 79	
Moins somme spéciale allouée pour ces fins	4,000 00	
		1,008 79
		$73,500 00

INVENTAIRE: ANIMAUX DE FERME, MACHINERIE, INSTRUMENTS, ETC., AU 31 DÉCEMBRE 1896.

Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

16 chevaux	$ 1,210 00
Têtes de bétail— 4 Ayrshire	250 00
1 Devon	50 00
2 Holstein	175 00
7 Jersey	435 00
21 Canadiennes	479 00
36 de race améliorée	863 00
Porcs— 4 Yorkshire	64 00
8 Berkshire	188 00
1 Essex	15 00
5 Tamworth	105 00
3 Poland China	36 00
3 Chester blancs	40 00
39 de race améliorée	157 00
Machinerie de ferme	1,604 00
Instruments aratoires	543 00
Voitures, charrettes, traîneaux	926 00
Outils, quincaillerie et divers	1,029 30
Harnais	350 25
Division de la laiterie, machinerie, etc	760 85
" de l'horticulture, instruments, outils, etc	141 95
" de la sylviculture, " "	408 95
" de la botanique, " "	7 50
" de la basse-cour, 314 volailles	439 50
" " outils, fournitures	104 25
Abeilles et fournitures de rucher	257 43
Division de la chimie, appareils et produits chimiques	1,573 30
Livres dans les différents départements	293 18
Plantes de serre, fournitures, etc	990 30
Meubles des bureaux et papeterie	1,341 50
Meubles dans l'habitation du directeur	1,393 00
	$16,231 26

Ferme expérimentale de Nappan.

8 chevaux	$ 360 00
Têtes de bétail— 3 Holstein	50 00
1 Ayrshire	20 00
22 de race améliorée	269 00
Porcs— 8 Yorkshire	34 00
6 Berkshire	47 00
2 Tamworth	20 00
14 de race améliorée	21 00
28 volailles	14 50
13 voitures, charrettes et traîneaux	340 75
Machinerie de ferme	403 00
Instruments aratoires	151 00
Outils, quincaillerie et divers	231 35
Harnais	110 85
Meubles du bureau, de la salle de réception et de la chambre à coucher des personnes officielles en visite	308 90
	$ 2,381 35

Fermes expérimentales.

Ferme expérimentale de Brandon.

10 chevaux	$ 950 00
Têtes de bétail—3 Ayrshire	200 00
3 Durham	200 00
4 Holstein	325 00
8 de race améliorée	155 00
1 Angus sans cornes	75 00
Porcs—3 Tamworth	58 00
3 Berkshire	53 00
59 volailles	47 00
Abeilles et fournitures d'apiaire	78 20
Voitures, charrettes et traîneaux	546 00
Machinerie de ferme	937 00
Instruments aratoires	495 00
Outils, quincaillerie et divers	630 42
Harnais	237 50
Meubles de la salle de réception et de la chambre à coucher des personnes officielles en visite	195 55
Meubles, fournitures et livres du buretu	206 30
	$ 5,388 97

Ferme expérimentale d'Indian-Head.

12 chevaux	$ 1,365 00
Têtes de bétail— 9 Durham	625 00
1 Angus sans cornes	50 00
12 Holstein	727 00
16 de race améliorée	405 00
Porcs— 8 Yorkshire	85 00
12 Berkshire	120 00
5 Tamworth	70 00
74 volailles	74 00
Abeilles et fournitures de rucher	18 90
Voitures, charrettes et traîneaux	556 00
Machinerie de ferme	1,259 00
Instruments aratoires	700 00
Outils, quincaillerie et divers	694 40
Harnais	232 50
Meubles de la salle de réception et de la chambre à coucher des personnes officielles en visite	309 75
Meubles, fournitures et livres du bureau	204 00
	$ 7,495 55

Ferme expérimentale d'Agassiz.

6 chevaux	$ 850 00
Têtes de bétail—5 Durham	400 00
5 Ayrshire	250 00
5 Holstein	400 00
1 de race améliorée	30 00
Moutons—6 Dorset à cornes	110 00
Porcs—3 Berkshire	65 00
3 Tamworth	130 00
29 volailles	29 00
Abeilles et fournitures de rucher	26 50
Voitures et charrettes	255 00
Machinerie de ferme	646 00
Instruments aratoires	215 00
Outils, quincaillerie et divers	214 45
Harnais	85 50
Meubles de la salle de réception et de la chambre à coucher des personnes officielles en visite	270 00
Meubles, fournitures et livres du bureau	110 00
	$ 4,086 45

W. H. HAY,

Comptable.

INDEX

APPENDIX

TO THE REPORT OF THE MINISTER OF AGRICULTURE FOR THE YEAR 1896

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE

YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1896

PRINTED BY ORDER OF PARLIAMENT

ANNEXE

AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'ANNÉE 1896

STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 SEPTEMBRE 1896

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
PRINTED BY S. E. DAWSON, PRINTER TO THE QUEEN'S MOST
EXCELLENT MAJESTY
1897

TABLE OF SUBJECTS.

TABLE DES MATIÈRES.

REPORT OF CRIMINAL STATISTICS

FOR THE YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1896.

These Statistics are collected under authority of the Criminal Statistics Act, Chapter 60, Revised Statutes of Canada.

The annexed report is composed of "Indictable Offences" and "Summary Convictions," the former including all cases tried by Police and other Magistrates, with the consent of the accused under the "Speedy Trials," "Summary Trials by Consent" and "Juvenile Offenders" Acts; while the latter is made up of cases disposed of by Justices of the Peace out of Sessions, under the "Summary Convictions Act."

The indictable offences are divided into six classes :—Offences against the person; offences against property with violence; offences against property without violence; malicious offences against property; forgery and other offences against currency, and other offences not included in the foregoing classes.

There were 7,395 charges for indictable offences, in Canada, during the year 1896, a decrease of 335, as compared with the year previous; out of which number 2,065 were acquitted, 13 detained for lunacy and 113 received no sentence for several causes, such as "*Nolle prosequi*," "jury disagreed," "bail forfeited," &c. In 1895, out of 7,730 charges, 2,154 were acquitted, 20 detained for lunacy and 82 received no sentence.

The number of convictions is therefore reduced to 5,204 or 10·25 per 10,000 inhabitants for 1896, against 5,474 or 10·86 per 10,000 inhabitants for 1895 by provinces, in the following order —

INDICTABLE OFFENCES.

PROVINCES.	Number of Convictions.		Number of Convictions per 10,000 Inhabitants.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
Prince Edward Island	39	34	3·57	3·11
New Brunswick	119	116	3·70	3·61
Nova Scotia	239	279	5·26	6·12
Quebec	1,615	1,420	10·46	9·12
Manitoba	160	181	7·94	9·36
Ontario	2,829	2,783	12·90	12·56
The Territories	156	144	18·83	16·47
British Columbia	317	247	24·54	17·86
Canada	5,474	5,204	10·86	10·25

RAPPORT DE LA STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1896.

Cette statistique est recueillie en vertu de l' "Acte de la Statistique Criminelle," chapitre 60, Statuts Revisés du Canada.

Le rapport ci-joint contient les "délits sujets à poursuite" et les "condamnations sommaires"; dans les premiers se trouvent compris tous les cas expédiés par les magistrats de police ou autres juges de paix, du consentement des accusés, sous l'autorité des actes concernant les "procès expéditifs", les "procès sommaires" et les "jeunes délinquants"; tandis que les dernières ne contiennent que les cas expédiés sommairement par les juges de paix, en dehors des sessions, sous l'autorité de l' "Acte des condamnations sommaires."

Les délits sujets à poursuite sont subdivisés en six classes :—Outrages contre la personne; délits avec violence contre la propriété; délits sans violence contre la propriété; offenses malicieuses contre la propriété; faux et délits par rapport à la monnaie; autres délits non compris dans les classes précédentes.

Le nombre d'accusations portées dans les différentes cours du Canada, en 1896, s'élevait à 7,395, soit une diminution de 335 sur l'année précédente; de ce nombre il y avait 2,065 acquittements, 13 emprisonnements pour cause de folie et 113 cas dans lesquels la sentence n'a pas été prononcée, pour différentes causes, telles que "*Nolle prosequi*," "désaccord du juré, etc.; tandis qu'en 1895, sur 7,730 accusations, on comptait 2,154 acquittements, 20 emprisonnements pour cause de folie, et 82 cas dans lesquels la sentence n'était pas prononcée. Le nombre des condamnations se trouve conséquemment réduit à 5,204, ou 10·25 pour chaque 10,000 habitants, en 1896, contre 5,474 ou 10·86 pour 10,000 habitants, en 1895, distribuées par provinces dans l'ordre suivant :—

DÉLITS SUJETS À POURSUITE.

PROVINCES.	Nombre de condamnations.		Nombre de condamnations par 10,000 habitants.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
Ile du Prince-Edouard	39	34	3·57	3·11
Nouveau-Brunswick	119	116	3·70	3·61
Nouvelle-Ecosse	239	279	5·26	6·12
Québec	1,615	1,420	10·46	9·12
Manitoba	160	181	7·94	9·36
Ontario	2,829	2,783	12·90	12·56
Les Territoires	156	144	18·83	16·47
Colombie-Britannique	317	247	24·54	17·86
Canada	5,474	5,204	10·86	10·25

The number of convictions for indictable offences has increased during the year in Manitoba and Nova Scotia, while it has decreased in all the other provinces. Of the total number of conviction, 349 belong to the female sex in 1896, against 400 in 1895. There were 660 young offenders under 16 years in 1896, and 790 in 1895. The following figures represent the educational status of the convicted :—Unable to read and write, 14·0 ; elementary education, 73·3 ; superior education, 1·5 in 1896, against 14·0, 71·1 and 1·7 respectively in 1895.

The use of liquor for 1896 stands as follows :—Moderate, 53·5, and immoderate, 35·5 ; against 53·4 and 33·2 respectively for 1895.

Out of the total convictions in 1896, 4,192 were convicted for the first time, 537 for the second time, and 475 were convicted for the third time or over ; against 4,412, 615 and 447 respectively in 1895.

The sentences are shown by the following table :—

SENTENCES.	1895.	1896.
Sentenced to jail with the option of a fine	884	723
do for less than one year	2,414	2,384
do for one year and less than two	286	267
do penitentiary for two years and under five	354	371
do do five years and over	145	162
do do life	....	2
do reformatories	236	205
do death	5	6
Other sentences such as bound to keep the peace, sentence deferred, &c	1,150	1,084
Totals	5,474	5,204

INDICTABLE OFFENCES BY CLASSES.

The number of convictions in Class I, "offences against the person," in which are included murder, manslaughter, assaults, &c., shows a decrease of 12 during the year, 1,118 in 1895, against 1,106 in 1896—Quebec shows the largest decrease in this class, with British Columbia and the Territories following, while all the other provinces show an increase.

In class II., "Offences against property with violence," including burglary, house and shop breaking, &c., the number of convictions has decreased from 462 in 1895 to 408 in 1896, Nova Scotia being the only province where an increase is shown in this class.

In class III., "Offences against property without violence," in which are included larceny, horse and cattle stealing, embezzlement, fraud and false pretenses, &c., the number of convictions shows a decrease of 4·4 per cent during the year : 3,460 in 1895, against 3,306 in 1896.

On voit par ce tableau que le nombre de condamnations a augmenté, durant l'année dans le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse, tandis qu'il a diminué dans toutes les autres provinces. Du nombre total des condamnations, 349 appartenaient au sexe féminin en 1896, contre 400 en 1895. Il y avait 660 jeunes délinquants, âgés de moins de 16 ans en 1896, et 790 en 1895. Les chiffres suivants représentent proportionnellement le degré d'éducation des condamnés :—Incapables de lire et d'écrire, 14·0 ; éducation élémentaire, 73·3 ; éducation supérieure, 1·5 en 1896 ; contre 14·0, 71·1 et 1·7 respectivement en 1895. L'usage des boissons enivrantes se trouve représenté par les chiffres suivants : usage modéré, 53·5, immodéré, 35·5 en 1896 ; contre 53·4 et 33·2 en 1895.

Du chiffre total des condamnations, en 1896, 4,192 ont reçu une première condamnation, 537 une deuxième et 475 ont été condamnés trois fois et plus ; contre 4,412, 615 et 447 pour l'année précédente.

Le tableau suivant donne le nombre de sentences :—

SENTENCES.	1895.	1896.
Condamnés à l'option entre la prison et l'amende	884	723
do à la prison pour moins d'un an	2,414	2,384
do do un an et moins de deux	286	267
do au pénitencier pour deux ans et moins de cinq	354	371
do do cinq ans et au-dessus	145	162
do do la vie	....	2
do aux écoles de réformes	236	205
do à mort	5	6
Autres sentences, telles que "tenues de garder la paix, sentences remises, etc."	1,150	1,084
Totaux	5,474	5,204

DÉLITS SUJETS À POURSUITE CLASSIFIÉS.

Dans la classe I, "outrages contre la personne," contenant les cas de meurtre, d'homicide, d'assault, etc., le nombre de condamnations a diminué de 12 durant l'année, les chiffres étant de 1,118 en 1895, contre 1,106 en 1896. Dans cette classe, Québec, la Colombie-Britannique et les Territoires accusent une diminution, tandis que toutes les autres provinces montrent une augmentation.

Dans la classe II, "délits avec violence contre la propriété," contenant les vols avec violence, les bris de maisons et de magasins, le nombre de condamnations a diminué durant l'année, de 462 en 1895 à 408 en 1896. La Nouvelle-Ecosse étant la seule province qui accuse une augmentation, dans cette classe.

Dans la classe III, "délits sans violence contre la propriété," dans laquelle se trouvent les cas de larcin, de vol de chevaux et de bétail, de détournement, de fraude et de faux prétexte, etc., montre une diminution de 4·4 pour 100 durant l'année, 3,460 en 1895 et 3,306 en 1896.

Class IV., "Malicious offences against property," shows an increase of 19 convictions during the year: 57 in 1895 and 76 in 1896. The greater part of this increase is in Ontario.

In class V., "Forgery and offences against the currency," there is an increase of 26 in the number of convictions. In this class Quebec shows a decrease of 19 and Ontario an increase of 34. Manitoba and British Columbia also show increases.

Class VI., "Other offences not included in the foregoing classes," shows a decrease of 95 in the number of convictions. In this class all the provinces show a decrease, while the Territories remain the same.

The following table shows the number of cases in which more than one indictment has been taken against the accused for the one and same offence.

PROVINCES.	Number of Charges.		Number of Acquittals.		Number of Convictions.	
	1895.	1896.	1895.	1896.	1895.	1896.
Prince Edward Island	1	5	......	......	1	5
Nova Scotia	5	7	1	1	4	6
New Brunswick	1	2	1	1	....	1
Quebec	100	*85	29	12	71	65
Ontario	462	†246	124	110	338	135
Manitoba	12	14	3	....	9	14
British Columbia	18	14	....	....	18	14
The Territories	6	....	4	....	2	....
Canada	605	373	162	124	443	240

*8 *Nolle prosequi.* †1 Insane.

Dans la classe IV, "dommages malicieux à la propriété," il y a eu une augmentation de 19 dans le nombre des condamnations ; 57 en 1895 et 76 en 1896. Cette augmentation se trouve en grande partie dans Ontario.

Le nombre de condamnations a aussi augmenté de 26 dans la classe V, "faux et délits par rapport à la monnaie." Dans cette classe Québec montre une diminution de 19 et Ontario une augmentation de 34. Il y a aussi augmentation dans le Manitoba et la Colombie-Britannique.

La classe VI, "autres délits non compris dans les classes précédentes," montre une diminution de 95. Toutes les provinces, excepté les Territoires, accusent une diminution dans cette classe.

Le tableau suivant donne le nombre de cas dans lesquels plus d'une accusation a été portée contre l'accusé pour une seule et même offense :—

PROVINCES.	Nombre d'accusations.		Nombre d'acquittements.		Nombre de condamnations.	
	1895.	1896.	1895.	1896.	1895.	1896.
Ile du Prince-Edouard	1	5	....	....	1	5
Nouvelle-Ecosse	5	7	1	1	4	6
Nouveau-Brunswick	1	2	1	1	....	1
Québec	100	*85	29	12	71	65
Ontario	462	†246	124	110	338	135
Manitoba	12	14	3	....	9	14
Colombie-Britannique	18	14	....	....	18	14
Les Territoires	6	....	4	....	2	....
Canada	605	373	162	124	443	240

* 8 *Nolle prosequi.* † 1 Insanité.

SUMMARY CONVICTIONS.

The following table gives the number of summary convictions, by provinces, for the years 1895 and 1896 :—

PROVINCES.	Summary Convictions.	
	1895.	1896.
Prince Edward Island	335	271
Nova Scotia	2,938	3,042
New Brunswick	2,111	2,181
Quebec	9,734	9,317
Ontario	13,852	14,109
Manitoba	1,025	1,148
British Columbia	1,244	1,115
The Territories	872	891
Canada	32,111	32,074

It will be seen by the above, that the number of summary convictions has increased during the year, in Nova Scotia, New Brunswick, Ontario, Manitoba and The Territories ; while it has decreased in the other provinces.

The number of offences against the "Liquor License Acts" shows an increase of 187 during the year, and the cases for drunkenness have also increased by 263.

The number of fines in 1896 was 27,598, against 27,989 in 1895 ; and the total amount of fines was $212,395 in 1896, against $221,001 in 1895, divided by provinces in the following proportions :—

PROVINCES.	Proportion per cent to the total number of fines.		Average amount for each fine.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
			$ cts.	$ cts.
Ontario	43·46	43·30	6 00	5 43
Quebec	29·52	29·07	8 67	9 25
Nova Scotia	9·79	10·30	5 90	5 90
New Brunswick	7·10	7·48	12 26	14 06
British Columbia	3·54	3·05	14 87	12 40
Manitoba	3·30	3·72	9 18	7 85
The Territories	2·13	2·19	10 35	8 16
Prince Edward Island	1·16	0·89	19 49	16 13
Canada	100·00	100·00	7 89	7 69

Of the total amount of fines 45·44 per cent were for offences against the "Liquor License Acts," and 16·23 per cent for drunkenness in 1896, against 42·16 and 16·36 respectively in 1895.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Le tableau suivant donne le nombre de condamnations sommaires, par provinces, pour les années 1895 et 1896 :—

PROVINCES.	Condamnations sommaires.	
	1895.	1896.
Ile du Prince-Edouard	335	271
Nouvelle-Ecosse	2,938	3,042
Nouveau-Brunswick	2,111	2,181
Québec	9,734	9,317
Ontario	13,852	14,109
Manitoba	1,025	1,148
Colombie-Britannique	1,244	1,115
Les Territoires	872	891
Canada	32,111	32,074

Le nombre de condamnations sommaires, tel qu'indiqué par ce tableau, a augmenté durant l'année, dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba et les Territoires, tandis qu'il a diminué dans les autres provinces.

Les délits contre les lois des licences, pour la vente de boissons enivrantes, montrent une augmentation de 187 durant l'année, et les cas d'ivresse une augmentation aussi de 263.

Le nombre d'amendes imposées en 1896 s'élevait à 27,598, contre 27,989 en 1895. Tandis que le montant des amendes était de $212,395 en 1896 et de $221,001 en 1895, par provinces, dans les proportions suivantes :—

PROVINCES.	Proportion pour 100 du total des amendes.		Montant moyen de chaque amende.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
Ontario	43·46	43·30	$ 6 00	$ 5 43
Québec	29·52	29·07	8 67	9 25
Nouvelle-Ecosse	9.79	10·30	5 90	5 90
Nouveau-Brunswick	7·10	7·48	12 26	14 06
Colombie-Britannique	3·54	3·05	14 87	12 40
Manitoba	3·30	3·72	9 18	7 85
Les Territoires	2·13	2·19	10 35	8 16
Ile du Prince-Edouard	1·16	0·89	19 49	16 13
Canada	100·00	100·00	7 89	7 69

Du montant total des amendes, 45·44 pour 100 étaient pour délits contre les lois des licences et 16·23 pour cas d'ivresse.

The following table gives the total number of convictions (Indictable and Summary) also the number of inhabitants to each conviction, by provinces and in the order of criminality :—

PROVINCES.	Total Convictions.		Number of Inhabitants to each conviction.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
The Territories	1,028	1,035	81	84
British Columbia	1,561	1,362	83	101
Ontario	16,681	16,892	131	131
Nova Scotia	3,177	3,321	143	140
New Brunswick	2,230	2,297	144	140
Manitoba	1,185	1,329	169	145
Quebec	11,349	10,737	136	145
Prince Edward Island	374	305	291	358
Canada	37,585	37,278	134	136

It is thus shown that the number of convictions has increased in Nova Scotia, Ontario, the Territories, New Brunswick and Manitoba, while it has decreased in Quebec, Prince Edward Island and British Columbia.

The number of cases tried by a jury during the year 1896 was 898, of which 479 males and 17 females were convicted, against 981 cases in 1895, of which 505 males and 19 females were convicted.

The number of cases in which the prerogative of mercy has been exercised during the year 1896 is 145, including two death sentences commuted, against 194 in 1895, including one death sentence commuted.

E. H. ST. DENIS,
Assistant Statistician.

Statistique Criminelle.

Le tableau suivant donne le nombre de condamnations pour délits sujets à poursuite et pour condamnations sommaires, ainsi que le nombre d'habitants pour chaque condamnation, par province et dans l'ordre de criminalité.

PROVINCES.	Nombre total des condamnations.		Nombre d'habitants pour chaque condamnation.	
	1895.	1896.	1895.	1896.
Les Territoires	1,028	1,035	81	84
Colombie-Britannique	1,561	1,362	83	101
Ontario	16,681	16,892	131	131
Nouvelle-Ecosse	3,177	3,321	143	140
Nouveau-Brunswick	2,230	2,297	144	140
Manitoba	1,185	1,329	169	145
Québec	11,349	10,737	136	145
Ile du Prince-Edouard	374	305	291	358
Canada	37,585	37,278	134	136

On peut voir ainsi que le nombre des condamnations a augmenté dans la Nouvelle-Ecosse, Ontario, les Territoires, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, tandis qu'il a diminué dans Québec, l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie-Britannique.

Le nombre de cas expédiés devant un juré, durant l'année, 1896 s'élevait à 898, dont 479 appartenant au sexe masculin et 17 au sexe féminin, ont été condamnés ; contre 981 cas en 1895, dont 505 appartenant au sexe masculin et 19 au sexe féminin, ont été condamnés.

Le nombre de cas, dans lesquels la prérogative du pardon a été exercée en 1896, s'élevait à 145, y compris deux sentences de mort commuées ; contre 194 cas en 1895, y compris une sentente de mort commuée.

E. H. ST. DENIS,
Assistant Statisticien.

TABLE I.

INDICTABLE OFFENCES.

TABLEAU I.

DÉLITS SUJETS À POURSUITE.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
MURDER.											
King's, N.S	1				1	1					
Northumberland, N.B	2	1	*a*1								
Beauharnois, Que	1				1	1					
Montreal, Que	4	1	2	1							
Ottawa, Que	1		1								
Totals of Quebec	6	1	3	1	1	1					
Essex, Ont	1		1								
Leeds and Grenville, Ont	1			1							
Lincoln, Ont	1	1									
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1				1	1					
Northumberland & Durham, O.	1				1	1					
Simcoe, Ont	1				1	1					
Victoria, Ont	1				1		1				
Waterloo, Ont	1	1									
York, Ont	4	4									
Totals of Ontario	12	6	1	1	4	3	1				
Westminster, B.C	1	1									
The Territories	6	*c*4	2								
Totals of Canada	28	13	7	2	6	5	1				
MANSLAUGHTER.											
Halifax, N.S	1	1									
Richmond, N.S	1	1									
Totals of Nova Scotia	2	2									
Chicoutimi, Que	1	1									
Montreal, Que	1				1			1			
St. Francis, Que	2	1	1								
Totals of Quebec	4	2	1		1			1			
Algoma and Manitoulin, Ont	2				2	2					
Grey, Ont	*b*1										
Muskoka and Parry Sound, Ont.	*b*1										
Wellington, Ont	1				1	1					
York, Ont	3		1		2			2			
Totals of Ontario	8		1		5	3		2			
Victoria, B.C	1	1									
Westminster, B.C	1				1	1					
Totals of British Columbia	2	1			1	1					
Totals of Canada	16	5	2		7	4		3			

a Infanticide. *b* Jury disagreed—Les jurés ne se sont pas accordés. *c* Alberta North, 1 M -1 F. Assiniboia, Eastern, 1 M.-1 F. Assiniboia, Western, 2 Males.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — États Civils: Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
MEURTRE.														
			1			1								1
			1				1							1
			1				1							1
			1								1			1
			1			1								1
			1						1			1		
			1			1								1
			4			2			1		1	1		3
			6			3	1		1		1	1		5
HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.														
	1										1	1		
	1										1	1		
	2										2			2
					*a*1		1					1		
	2								2			1		1
	4				*a*1		1		2		2	2		3
	1						1							
	1						1							
	6				*a*1		2		2		3	3		3

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16–21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21–40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+ F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	Not given F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
MURDER.															
King's, N.-E.		1						1						1	
Northumberland, N.B.															
Beauharnois, Qué		1				1								1	
Montréal Qué															
Ottawa, Qué															
Totaux de Québec		1				1								1	
Essex, Ont															
Leeds et Grenville, Ont															
Lincoln, Ont															
Muskoka et Parry Sound, Ont		1								1				1	
Northumberl'd et Durham, O.		1				1								1	
Simcoe, Ont		1								1				1	
Victoria, Ont		1				1								1	
Waterloo, Ont															
York, Ont															
Totaux d'Ontario		4				2				2				4	
Westminster, Col..B.															
Les Territoires															
Totaux du Canada		6				3		1		2				6	
MANSLAUGHTER.															
Halifax, N.-E.															
Richmond, N.-E.															
Totaux de la N.-Ecosse															
Chicoutimi, Qué															
Montréal, Qué	1							1							1
St. François, Qué															
Totaux de Québec	1							1							1
Algoma et Manitoulin, Ont	1	1						2						1	1
Grey, Ont															
Muskoka et Parry Sound, O.															
Wellington, Ont		1								1				1	
York, Ont		2						2							2
Totaux d'Ontario	1	4						4		1				2	3
Victoria, Col.-B															
Westminster, Col.-B												1			1
Totaux de la Col.-Britann.												1			1
Totaux du Canada	2	4						5		1		1		2	5

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
							MEURTRE.								
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....		....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	2	....	1	....	....	2	1	....	....	....	1	2	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	....	3	....	1	....	....	4	1	....	....	....	1	3	3
							HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.								
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
2	....	....	2	....	1	....	....	1	2	....	....	....	2	5	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	4	....	1	....	....	2	2	....	....	....	2	6	1

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
RAPE.											
Cumberland, N.S.	1				1	1					
Queen's, N.S.	1	1									
Totals of Nova Scotia	2	1			1	1					
York, N.B.	1	1									
St. Francis, Que.	1	1									
Three Rivers, Que.	1	1									
Totals of Quebec	2	2									
Essex, Ont.	1				1	1					
Grey, Ont.	1	1									
Huron, Ont.	1	1									
Leeds and Grenville, Ont.	1	1									
Middlesex, Ont.	1	1									
Northumberland & Durham, O.	2				2	2					
Simcoe, Ont.	2	2									
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	1									
Thunder Bay and Rainy River	2	2									
York, Ont.	9	9									
Totals of Ontario	21	18			3	3					
Manitoba, Central	1				1	1					
Alberta, Southern N.W.T.	3	3									
Totals of Canada	30	25			5	5					
ATTEMPT AT RAPE.											
Victoria, N.B.	1				1		1				
Montreal, Que.	5	4			1			1			
Lincoln, Ont.	1	1									
Middlesex, Ont.	1				1	1					
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1				1	1					
Wentworth, Ont.	3	3									
York, Ont.	1				1		1				
Totals of Ontario	7	4			3	2	1				
Totals of Canada	13	8			5	2	2	1			
CARNALLY KNOWING AN IMBECILE GIRL.											
Welland, Ont.	1	1									
Totals of Canada	1	1									

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — À vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
VIOL.														
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	*a*2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	*a*2	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	.....	.....	.....	*a*2	1	.....	.....	1	.....	2	1	.....	3
TENTATIVE DE VIOL.														
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
3	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	2	.....	1
4	1	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	2	2	.....	3
COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE ALIÉNÉE.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
RAPE.															
Cumberland, N.-E.		1						1							1
Queen's, N.-E.															
Totaux de la N.-Ecosse		1						1							1
York, N.-B.															
St. François, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.															
Totaux de Québec															
Essex, Ont.		1						1						1	
Grey, Ont.															
Huron, Ont.															
Leeds et Grenville, Ont.															
Middlesex, Ont.															
Northumberl'd et Durham, O		1						1				1			1
Simcoe, Ont.															
Storm't, D'das et Gleng'ry, O															
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont															
York, Ont.															
Totaux d'Ontario		2						2				1		1	1
Manitoba, Centre		1				1								1	
Alberta, Sud, T. du N.-O.															
Totaux du Canada		4				1		3				1		2	2
ATTEMPT AT RAPE.															
Victoria, N.-B.		1						1							1
Montréal, Qué.		1						1							1
Lincoln, Ont.															
Middlesex, Ont.		1								1					1
Muskoka et Parry Sound, Ont		1						1							1
Wentworth, Ont.															
York, Ont.		1				1									1
Totaux d'Ontario		3				1		1		1					3
Totaux du Canada		5				1		3		1					5
CARNALLY KNOWING AN IMBECILE GIRL.															
Welland, Ont.															
Totaux du Canada															

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VIOL.															
			1									1			1
			1									1			1
				1				1						1	
		1									1			1	
		1		1				1			1			2	
1												1			1
1		1	1	1				1			1	2		2	2
TENTATIVE DE VIOL.															
			1					1						1	
			1					1						1	
	1							1						1	
			1							1					1
			1					1						1	
	1		2					2		1				2	1
	1		4					4		1				4	1
COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE ALIÉNÉE.															

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
ATTEMPT AND CARNALLY KNOWING A GIRL OF TENDER YEARS.											
Bedford, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	1	1									
Three Rivers, Que	1	1									
Totals of Quebec	3	2			1	1				1	
Elgin, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	1				1	1					*a*1
Kent, Ont	1	1									
Lanark, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	2	1			1			1		1	
Ontario, Ont	2				2		2				*b*2
Wellington, Ont	3				3	3					
Totals of Ontario	11	2			9	6	2	1		1	3
Manitoba, Central	1	1									
Manitoba, Eastern	1				1	1				*b*1	
Manitoba, Western	*c*1										
Totals of Manitoba	3	1			1	1				1	
Alberta, Southern, N.W.T.	1	1									
Totals of Canada	18	6			11	8	2	1		3	3
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAYS.											
Colchester, N.S	1				1	1					
Westmoreland, N.B	1			1							
Montreal, Que	1				1	1			1		
Quebec, Que	1				1	1					
St. Hyacinthe, Que	1				1	1					
Totals of Quebec	3				3	3			1		
Elgin, Ont	1				1	1				1	
Kent, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2					
Middlesex, Ont	3	1			2	2					2
Norfolk, Ont	2				2	2					
Northumberland & Durham, Ont	2				2	2				2	
Welland, Ont	3				3	3				1	
Wentworth, Ont	1				1		1				1
York, Ont	7				7	7				2	
Totals of Ontario	22	1			21	20	1			6	3
Totals of Canada	27	1		1	25	24	1		1	6	3

a And to be whipped twice.—Et a être fouetté deux fois. *b* And 15 lashes.—Et 15 coups de fouet.
c *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie.	Sentence. D'th. — De mort	Sentence. Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Civil Conditions. — États Civils. Married. — Mariés.	Civil Conditions. — États Civils. Widowed — En veuvage.	Civil Conditions. — États Civils. Single — Célibataires.
TENTATIVE ET COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE EN BAS AGE.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
1	2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	1	1	1
2	3	....	....	....	....	....	2	....	2	....	5	3	1	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	3	....	....	....	....	....	2	....	2	....	7	4	1	6
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.														
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	*a*1	....	1	....	....	....	....	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*2	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	2	*a*3	....	....	....	1	....	1	....	....	7
....	....	....	....	2	*a*10	....	....	....	5	....	5	2	....	18
....	....	....	....	4	*a*11	....	1	....	5	....	6	3	....	21

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
ATTEMPT AND CARNALLY KNOWING A GIRL OF TENDER YEARS.															
Bedford, Qué	1							1							1
Montréal, Qué															
Trois-Rivières, Qué															
Totaux de Québec	1							1							1
Elgin, Ont		1						1						1	
Essex, Ont		1						1							1
Kent, Ont															
Lanark, Ont		1						1							1
Middlesex, Ont	1							1							1
Ontario, Ont		2						2							2
Wellington, Ont		3						2		1				3	
Totaux d'Ontario	1	8						8		1				4	5
Manitoba, Centre															
Manitoba, Est		1						1						1	
Manitoba, Ouest															
Totaux de Manitoba		1						1						1	
Alberta, Sud, T. du N.-O															
Totaux du Canada	2	9						10		1				5	6
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAYS.															
Colchester, N.-E		1		1										1	
Westmoreland, N.-B															
Montréal, Qué		1						1						I	
Québec, Qué		1		1										1	
St. Hyacinthe, Qué		1		1										1	
Totaux de Québec		3		2				1						3	
Elgin, Ont	1					1								1	
Kent, Ont												1			
Leeds et Grenville, Ont		2				2								2	
Middlesex, Ont		2						2							2
Norfolk, Ont		2		2										2	
Northumberl'd et Durham, O.		2						2						2	
Welland, Ont		3		3										3	
Wentworth, Ont		1						1						1	
York, Ont		7		5		2								7	
Totaux d'Ontario	1	19		10		5		5				1		18	2
Totaux du Canada	1	23		13		5		6				1		22	2

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
TENTATIVE ET COMMERCE CHARNEL AVEC UNE FILLE EN BAS AGE.															
			1						1						1
			1						1						1
			1							1				1	
			1											1	
			1						1					1	
			1					1						1	
			2							2					2
1			1	1				1		1		1		3	
1			7	1				2	1	4		1		7	2
			1					1							1
			1					1							1
1			9	1				3	2	4		1		7	4
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.															
			1						1						1
			1					1						1	
			1					1							1
			1					1							1
			3					3						1	2
			1							1					1
			2					2							2
			2					1			1			2	
			2												
			2						1			1		2	
			3						1	2					3
				1				1						1	
			7					2	3	1	1			5	2
			19	1				6	5	4	2	1		10	8
			23	1				9	6	4	2	1		11	11

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
SHOOTING, STABBING, WOUNDING.											
Halifax, N.S	1				1	1				1	
Carleton, N.B.	2				2	2				2	
St. John, N.B.	2				2	2			1	1	
Westmoreland, N.B	1				1	1					
Totals of New Brunswick	5				5	5			1	3	
Montreal, Que	9	3			6	2	2	2			
Ottawa, Que	1	1									
Quebec, Que	2	2									
St. Francis, Que	1				1	1				1	
Three Rivers, Que	1				1			1		1	
Totals of Quebec	14	6			8	3	2	3		2	
Bruce, Ont	1				1	1				1	
Carleton, Ont	5				5	5				1	1
Essex, Ont	3				3	3			2		
Grey, Ont	5	4			1	1					
Haldimand, Ont	1				1	1					
Hastings, Ont	2	1			1	1			1		
Huron, Ont	1				1	1					1
Kent, Ont	2	1			1	1					
Lambton, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	2	2									
Middlesex, Ont	5	1			4	3	1			3	
Muskoka and Parry Sound, Ont.	2				2	2				1	
Ontario, Ont	1				1		1			1	
Perth, Ont	11	5			6	6			3		
Peterborough, Ont	2				2	1	1			2	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	1									
Thunder Bay and Rainy River	2				2	2					1
Wellington, Ont	2				2	2					1
Wentworth, Ont	4	4									
York, Ont	52	22	1	1	28	27	1			19	2
Totals of Ontario	105	41	1	1	62	58	4		6	28	6
Manitoba, Central	1				1	1					
Manitoba, Eastern	6	1			5	5				3	
Totals of Manitoba	7	1			6	6				3	
Cariboo, B.C	1				1			1			
Victoria, B.C	3				3	2		1		2	
Totals of British Columbia	4				4	2		2		2	
Alberta, Northern, N.W.T.	2	2									
Totals of Canada	138	50	1	1	86	75	6	5	7	39	6

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—États Civils. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION.														
									1					1
											2			2
							2							2
1						1								1
1						1	2				2			5
2	4					1			3		2	1		5
											1			1
											1			1
2	4					1			3		4	1		7
1	1	1							1		3	4		1
	1						1				2			3
1											1			1
	1										1	1		
											1			1
						1						1		
					*a*1									
					*a*1									1
					*a*1	1	1		1		1	2		2
					*a*1	1					1	2		
											1	1		
2					*a*1	2	1		1		1	2		4
											2			2
1									1		1	1		1
					*a*1						1			2
2	3				*a*2		2	1	1	1	19	6		21
7	6	1			*a*8	5	5	1	5	1	35	20		39
1											1			1
	1	*b*1							2		3	4		1
1	1	1							2		4	4		2
	1										1	1		
	1						1				2	1		2
	2						1				3	2		2
11	13	2			*a*8	7	8	1	11	1	48	27		56

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* For 2 indictments.—Pour 2 indictements.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial districts in which offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational status — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
SHOOTING, STABBING, WOUNDING.															
Halifax, N.-E.	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Charlotte, N.-B.	...	2	...	...	..	1	...	1	...	...	...	...	..	2	...
St. Jean, N.-B.	...	2	..	...	..	1	...	...	...	1	...	...	..	1	1
Westmoreland, N.-B.	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Totaux du N.-Brunswick.	...	5	...	...	..	2	...	2	...	1	...	...	..	4	1
Montréal, Qué	2	4	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...	6
Ottawa, Qué	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Québec, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. François, Qué	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Trois-Rivières, Qué	1	...	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	...	1
Totaux de Québec	3	5	...	...	..	1	...	7	...	...	...	..	..	1	7
Bruce, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Carleton, Ont	2	3	...	...	..	1	...	...	...	3	1	...	..	4	1
Essex, Ont	...	3	...	...	..	...	...	2	...	1	...	...	..	1	2
Grey, Ont	1	...	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Haldimand, Ont	...	1	...	..	..	...	...	1	..	...	...	...	..	...	1
Hastings, Ont.	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Huron, Ont	...	1	...	...	..	...	...	..	...	1	...	...	..	1	...
Kent, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Lambton, Ont	...	1	...	1	..	...	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Leeds et Grenville, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	..
Middlesex, Ont	...	4	...	...	..	1	...	2	...	1	...	...	..	3	1
Muskoka et Parry Sound, Ont	..	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	2	...
Ontario, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	..	...	...	..	...	1
Perth, Ont	...	6	...	1	..	...	..	5	...	...	...	...	..	5	1
Peterborough, Ont	2	...	...	...	..	2	...	...	...	...	...	...	..	...	2
Storm't, D'das et Glengarry, O	...	..	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	...	2	..	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	1	1
Wellington, Ont	1	1	...	1	..	..	...	1	...	...	..	...	..	1	1
Wentworth, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
York, Ont	4	22	1	1	..	...	...	19	3	4	...	1	..	17	10
Totaux d'Ontario	10	48	1	4	..	5	...	35	3	11	1	3	..	38	21
Manitoba, Centre	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Manitoba, Est	1	4	...	...	..	1	...	2	...	2	...	...	..	5	...
Totaux de Manitoba	1	5	...	...	..	1	...	3	...	2	...	...	..	6	...
Caribou, Col.-B	...	1	..	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Victoria, Col.-B	1	2	..	...	..	...	...	2	...	2	...	...	..	2	1
Totaux de la Col.-Britann.	1	3	...	...	..	...	...	2	...	2	...	...	..	2	2
Alberta, Nord, T. du N.O.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux du Canada	15	67	1	4	..	9	...	50	3	16	1	3	..	52	31

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION.															
			1				1							1	
			2		1							2			2
1			1					1			1			2	
			1					1							1
1			4					2			1	2		2	3
2	1		2		1			2	2	1	1			6	
			1					1							1
			1					1						1	
2	1		4		1			4	2	1	1			7	1
		1	3		1			4				1		3	2
				3			1	1					1		3
			1						1					1	
			1								1				1
			1									1		1	
	1								1						1
			1						1					1	
1			3					1	1	1	1			1	3
			2							2				1	1
			1						1						1
			5	1				1	2	2			1	4	2
			2					2						2	
			1		1			1					1	1	1
			2							1			1	2	
2	4		16		5		1	11	7	2	5			27	
3	5	1	39	4	7		2	21	14	8	7	2	4	44	15
				1								1			1
1			1		3			4			1			5	
1			1	1	3			4			1	1		5	1
			1					1							1
		1	1		1			2				1			3
		1	2		1			3				1			4
7	6	2	51	5	12		3	34	16	9	10	6	4	59	24

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
SODOMY AND BESTIALITY.											
Colchester, N.S.	1				1	1					
Montreal, Que	1	1									
Pontiac, Que	1	1									
Totals of Quebec	2	2									
Brant, Ont.	1				1			1			1
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	1				1			1			
Thunder Bay and Rainy River	3	2			1	1					
Totals of Ontario	6	2			4	2		2			1
Manitoba, Eastern	2	1			1	1				1	
Victoria, B.C	*a*2				1	1					
Totals of Canada	13	5			7	5		2		1	1
ABORTION AND ATTEMPT TO PROCURE ABORTION.											
Haldimand, Ont.	2	2									
Lincoln, Ont	2				2	2					
York, Ont.	4	1	1		2	2					
Totals of Ontario	8	3	1		4	4					
Westminster, B.C	1	1									
Alberta, Southern, N.W.T.	1		1								
Totals of Canada	10	4	2		4	4					
DESERTING CHILD.											
Algoma and Manitoulin, Ont.	1				1	1					
Hastings, Ont	1		1								
Lincoln, Ont	1		1								
Nipissing, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	1				1	1					
York, Ont	2		1		1	1					
Totals of Ontario	7		3		4	4					
Totals of Canada	7		3		4	4					
CONCEALING BIRTH OF INFANT.											
Victoria, B.C	1				1	1				1	
Totals of Canada	1				1	1				1	

a Nolle prosequi.

TABLEAU I. — OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. — CLASSE I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	Sentence. D'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional—Professions libérales.	Occupations. Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—États Civils. Married.—Mariés.	Civil Conditions.—États Civils. Widowed—En veuvage.	Civil Conditions.—États Civils. Single—Célibataires.
SODOMIE ET BESTIALITÉ.														
	1										1			1
									1					1
	1										1			1
	1						1							1
1											1			1
1	2						1		1		2			4
											1	1		
*b*1											1			1
2	3						1		1		5	1		6
AVORTEMENT ET TENTATIVE D'AVORTEMENT.														
2						2						2		
				1	*a*1		1					1		1
2				1	*a*1	2	1					3		1
2				1	*a*1	2	1					3		1
DÉSERTION D'ENFANT.														
					*a*1			1						1
					*a*1							1		
					*a*1			1						1
					*a*1			1						1
					*a*4			3				1		3
					*a*4			3				1		3
SUPPRESSION D'ENFANT.														
												1		
												1		

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* And 30 lashes.—Et 30 coups de fouet.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
SODOMY AND BESTIALITY.															
Colchester, N.-E.	…	1	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1	…
Montréal, Qué.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Pontiac, Qué.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Totaux de Québec	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Brant, Ont.	…	1	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1
Leeds et Grenville, Ont.	…	1	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
Lincoln, Ont.	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	1
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	1
Totaux d'Ontario	2	2	…	…	…	1	…	1	…	2	…	…	…	…	4
Manitoba, Est	…	1	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1	…
Victoria, Col.-B.	…	1	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
Totaux du Canada	2	5	…	…	…	3	…	2	…	2	…	…	…	2	5
ABORTION AND ATTEMPT TO PROCURE ABORTION.															
Haldimand, Ont.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Lincoln, Ont.	…	2	…	…	…	…	…	…	…	2	…	…	…	2	…
York, Ont.	…	1	1	…	…	…	…	1	1	…	…	…	…	2	…
Totaux d'Ontario	…	3	1	…	…	…	…	1	1	2	…	…	…	4	…
Westminster, Col.-B.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Alberta, Sud, T. du N.-O.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Totaux du Canada	…	3	1	…	…	…	…	1	1	2	…	…	…	4	…
DESERTING CHILD.															
Algoma et Manitoulin, Ont.	…	1	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…
Hastings, Ont.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Lincoln, Ont.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Nipissing, Ont.	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1
Wentworth, Ont.	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	1	…
York, Ont.	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	1	…
Totaux d'Ontario	…	4	…	…	…	…	1	…	3	…	…	…	…	3	1
Totaux du Canada	…	4	…	…	…	…	1	…	3	…	…	…	…	3	1
CONCEALING BIRTH OF INFANT.															
Victoria, Col.-B.	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	1	…
Totaux du Canada	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	1	…

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
SODOMIE ET BESTIALITÉ.															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	1	2	1	....	....	....	....	3	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	5	1	....	....	2	3	2	....	....	....	....	3	4
AVORTEMENT ET TENTATIVE D'AVORTEMENT.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	2	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	2	2
DÉSERTION D'ENFANT.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	4	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	4	....
SUPPRESSION D'ENFANT.															
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
BIGAMY.											
York, N.B.	1	1									
Montreal, Que	2				2	2					1
Elgin, Ont	2				2	1	1				1
Simcoe, Ont	2	1	1								
Victoria, Ont	1				1	1				1	
York, Ont	2				2	2				1	
Totals of Ontario	7	1	1		5	4	1			2	1
Manitoba, Eastern	1				1	1				1	
Totals of Canada	11	2	1		8	7	1			3	2
ABDUCTION.											
Sunbury, N.B.	1				1	1					
Elgin, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	1				1	1					
Kent, Ont	1	1									
Lincoln, Ont	2	2									
Waterloo, Ont	1				1	1				1	
York, Ont	4	3			1	1					
Totals of Ontario	10	6			4	4				1	
Manitoba, Central	1	1									
Totals of Canada	12	7			5	5				1	
INCEST AND ATTEMPT AT.											
Halifax, N.S.	1	1									
Montreal, Que	1				1	1					
Terrebonne, Que	2				2	2					
Totals of Quebec	3				3	3					
Lincoln, Ont	2	2									
Muskoka and Parry Sound, Ont.	2				2	2				a1	
Simcoe, Ont	1				1		1				
Welland, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	1	1									
Totals of Ontario	7	4			3	2	1			1	
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Totals of Canada	12	5			7	6	1			1	

a And 40 lashes—Et 40 coups de fouet.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—Etats Civils. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
BIGAMIE.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	2	...	...	2	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2	...	...
1	...	...	...	...	*a*1	...	1	...	3	...	1	5	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
2	...	...	...	...	*a*1	...	1	...	5	...	2	8	...	...
ENLÈVEMENT.														
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	...	...	2	2	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	...	...	3	3	...	2
INCESTE ET TENTATIVE D'INCESTE.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
2	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2
2	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	...	1	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	1	...
...	*b*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	1	1	1
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
4	2	...	...	...	...	1	...	1	1	...	4	1	3	3

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* And 48 lashes.—Et 48 coups de fouet.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial districts in which offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
BIGAMY.															
York, N.-B.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Montréal, Qué.	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	1	1
Elgin, Ont.	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
Simcoe, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Victoria, Ont.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
York, Ont.	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
Totaux d'Ontario	2	3	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	5	...
Manitoba, Est.	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Totaux du Canada	4	4	...	...	...	...	...	7	...	1	...	...	...	6	2
ABDUCTION.															
Sunbury, N.-B.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Elgin, Ont.	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Essex, Ont.	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
Kent, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lincoln, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Waterloo, Ont.	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
York, Ont.	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Totaux d'Ontario	2	2	...	...	...	1	...	1	1	1	...	...	...	3	1
Manitoba, Centre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux du Canada	2	3	...	...	...	1	...	2	1	1	...	...	...	4	1
INCEST AND ATTEMPT AT.															
Halifax, N.-E.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Montréal, Qué.	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Terrebonne, Qué.	1	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...
Totaux de Québec	1	2	...	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	2	1
Lincoln, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Muskoka et Parry Sound, Ont.	...	2	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	1	1
Simcoe, Ont.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Welland, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Wentworth, Ont.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux d'Ontario	...	3	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	1	2
Manitoba, Est.	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Totaux du Canada	1	6	...	...	...	...	...	3	1	3	...	...	...	3	4

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
BIGAMIE.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1	1
...	...	...	5	...	...	...	...	...	1	1	2	1	...	3	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	7	1	...	...	...	2	2	1	2	1	...	6	2
ENLÈVEMENT.															
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	1	...	2	1	...	...	...	2	1	1	...	...	...	3	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	3	1	...	...	1	2	1	1	...	...	...	3	2
INCESTE ET TENTATIVE D'INCESTE.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	1	...	2	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	1	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	2
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...	1	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	1	1	4	...	...	...	...	3	2	...	1	1	...	2	5

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
SEDUCTION.											
Halifax, N.S.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Sunbury, N.B	*a*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Elgin, Ont.	*b*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings, Ont.	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Kent, Ont.	*c*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Lambton, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Nipissing, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Norfolk, Ont.	*c*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Northumberland & Durham, O.	*c*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Oxford, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	1	..		....	....	....	....	....	....	....
Victoria, Ont.	*d*1	...	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Waterloo, Ont.	1	1	.	....	....	....	....	....	....	....	....
Wentworth, Ont.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	1	....
York, Ont.	4	3	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Totals of Ontario	17	9	..	....	3	3	....	.	....	3	....
Manitoba, Eastern	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Westminster, B.C.	*c*2	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada	22	12	..	....	3	3	....	....	....	3	....
REFUSING AND NEGLECTING TO PROVIDE FOR FAMILY.											
Halifax, N.S.	1	...	..	....	1	1	..	....	1	....	....
Montreal, Que.	3	2	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Rimouski, Que.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	....	....
St. Francis, Que.	1	...	1	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe, Que.	4	1	..	....	3	3	....	....	3	....	....
Totals of Quebec	9	3	1	....	5	5	....	....	3	1	..
Brant, Ont.	4	2	..	....	2	....	....	2	....	1	....
Essex, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Halton, Ont.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Hastings, Ont.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Middlesex, Ont.	3	1	..	....	2	2	....	....	....	1	....
Perth, Ont.	2	...	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Peterborough, Ont.	3	1	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Simcoe, Ont.	2	...	..	....	2	1	1	....	....	1	....
Victoria, Ont.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Waterloo, Ont.	1	...	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Wentworth, Ont.	12	9	..	....	3	3	....	....	....	..	..
York, Ont.	38	33	..	....	5	5	....	....	...	2	....
Totals of Ontario	69	47	..	....	22	19	1	2	....	6	....

a Jury disagreed—Les jurés ne se sont pas accordés. *b* Settled by consent.—Réglée de consentement. *c* 1, Charge withdrawn, accused having married complainant.—1, Plainte retirée, l'accusé ayant épousé la plaignante. *d* Charge not laid within prescribed time.—Accusation portée après le temps prescrit.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	SENTENCE. — D'th. — De mort.	SENTENCE. — Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. — Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. — Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. — Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. — Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. — Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. — Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. — Married. — Mariés.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. — Widowed — En veuvage.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. — Single — Célibataires.
SÉDUCTION.														
						1						1		
											1			1
							1							1
						1	1				1	1		2
						1	1				1	1		2
REFUS ET NÉGLIGENCE DE POURVOIR AUX BESOINS DE LA FAMILLE.														
													1	
											1	1		
					*a*1						1	1		
												3		
					*a*1						2	5		
					*b*1				2			2		
												1		
					*a*1							1		
					*a*1				2			2		
					*a*2	1						2		
					*a*2				1		1	1	1	
					*a*1						2	2		
					*a*1						1	1		
					*a*1						1	1		
					*a*2, *c*1						2	3		
					*a*3						4	5		
					*a*14, *b*1, *c*1	1			5		11	21	1	

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite. *c* To pay $3 weekly.—A payer $3 par semaine.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
SEDUCTION.															
Halifax, N.-E.															
Sunbury, N.-B.															
Elgin, Ont															
Hastings, Ont		1										1		1	
Kent, Ont															
Lambton, Ont															
Nipissing, Ont															
Norfolk, Ont															
Northumberl'd et Durham, O.															
Oxford, Ont															
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.															
Victoria, Ont															
Waterloo, Ont															
Wentworth, Ont		1						1						1	
York, Ont		1						1						1	
Totaux d'Ontario		3						2				1		3	
Manitoba, Est															
Westminster, Col.-B.															
Totaux du Canada		3						2				1		3	
REFUSING AND NEGLECTING TO PROVIDE FOR FAMILY.															
Halifax, N.-E.		1							1					1	
Montréal, Qué	1							1						1	
Rimouski, Qué	1							1						1	
St. François, Qué															
St. Hyacinthe, Qué												3		1	2
Totaux de Québec	2							2				3		3	2
Brant, Ont	1	1						1		1					2
Essex, Ont															
Halton, Ont												1			
Hastings, Ont	1								1					1	
Middlesex, Ont.		2						2						2	
Perth, Ont		2								1	1			2	
Peterborough, Ont		2						1		1				1	
Simcoe, Ont.		2						2						2	1
Victoria, Ont		1								1				1	
Waterloo, Ont		1						1							1
Wentworth, Ont		2						1		1		1		1	1
York, Ont		5						3	1	1				5	
Totaux d'Ontario	2	18						11	2	6	1	2		15	5

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
SÉDUCTION.															
			1									1			1
			1					1						1	
1									1					1	
1			2					1	1			1		2	1
1			2					1	1			1		2	1
REFUS ET NÉGLIGENCE DE POURVOIR AUX BESOINS DE LA FAMILLE.															
			1						1					1	
			1					1						1	
			1					1							1
			3					3						3	
			5					5						4	1
1			1						1		1			2	
			1									1			1
1			1								1	1		2	
	1		1						2						2
1			1							2				2	
			2								2				2
			1									1			1
			1					1							1
			2					1	1					2	
2		2	1						2	1	2			5	
5	1	2	12					2	6	3	6	3		13	7

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
REFUSING AND NEGLECTING TO PROVIDE FOR FAMILY—*Concluded.*											
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	1	1									
Totals of Canada	81	51	1		29	26	1	2	4	7	
INDECENT ASSAULT.											
Colchester, N.S	1	1									
Digby, N.S	1				1	1					*f*1
Halifax, N.S	1	1									
Totals of Nova Scotia	3	2			1	1					1
St. John, N.B	1				1	1				1	
Westmoreland, N.B	2				2	2				1	
Total of New Brunswick	3				3	3				2	
Beauharnois, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	3	1			2	2				1	
Pontiac, Que	1	1									
Totals of Quebec	5	2			3	3				2	
Algoma and Manitoulin, Ont	1	1									
Carleton, Ont	4				4	3	1			*c*2	1
Frontenac, Ont	2				2	2				1	*a*1
Hastings, Ont	3				3	3			1	1	
Huron, Ont	1				1	1				1	
Kent, Ont	2	1			1	1				1	
Lambton, Ont	1				1	1					
Lanark, Ont	2				2	2				2	
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1				*b*1	
Lennox and Addington, Ont	1				1	1					1
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	4	2			2	1	1			2	
Muskoka and Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Norfolk, Ont	1	1									
Northumberland & Durham, O.	5	3			2	2				1	
Ontario, Ont	*d*3				2	2				*c*2	
Peel, Ont	1	1									
Perth, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	12	7			5	3	1	1		5	
Victoria, Ont	4				4	4				4	
York, Ont	16	9			7	6	1			*e*4	
Totals of Ontario	67	27			39	34	4	1	1	28	3
Manitoba, Central	1				1	1					1
Manitoba, Eastern	2	2									
Manitoba, Western	1				1	1					1
Totals of Manitoba	4	2			2	2					2

And to receive—Et a recevoir—*a* 36, *b* 30, *c* 15, *e* 12, *f* 40 { lashes. / coups de fouet.

d 1, Jury disagreed—1, Les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I.	OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.											CLASSE I.		
SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
REFUS ET NÉGLIGENCE DE POURVOIR AUX BESOINS DE LA FAMILLE—*Fin.*														
					*a*1						1	1		
					*a*16, *b*1, *c*1	1			5		14	27	2	
ATTENTAT A LA PUDEUR.														
											1			1
											1			1
										1		1		
1											2			2
1										1	2	1		2
											1			1
					*a*1					1	1	1		1
					*a*1					1	2	1		2
1							1		1		2	2		2
											1			1
1											2			2
									1					1
						1						1		
					*a*1						1			1
											2	1		1
											1			1
											1			1
									1		1	1		1
									1			1		
					*a*1				2					2
											2			2
									1		4	5		
						1					2	1		2
				1	*a*2		1		1		2	2		5
2				1	*a*4	2	2		8		21	14		22
											1			1
											1			1
											2			2

a Sentence suspended—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
REFUSING AND NEGLECTING TO PROVIDE FOR FAMILY—*Concluded.*															
Manitoba, Est	1	...	...	...	..	...	...	1	..	...	...	...	..	1	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	...	...	...	...	..	...	...	...	..	...	...	...	..	...	...
Totaux du Canada	5	19	...	...	..	...	...	14	3	6	1	5	..	20	7
INDECENT ASSAULT.															
Colchester, N,-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Digby, N.-E	1	...	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Halifax, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux de la N.-Ecosse	1	...	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
St. Jean, N.-B	...	...	1	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Westmoreland, N.-B	1	1	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	...	2
Totaux du N.-Brunswick	1	1	1	...	..	...	...	1	...	2	...	...	..	1	2
Beauharnois, Que	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Montréal, Qué	1	...	1	...	..	...	...	...	...	2	...	...	..	...	2
Pontiac, Qué	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux de Québec	1	1	1	...	..	1	...	...	...	2	...	...	..	1	2
Algoma et Manitoulin, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Carleton, Ont	1	3	...	...	..	1	...	2	...	1	...	...	..	3	1
Frontenac, Ont	1	...	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Hastings, Ont	...	2	...	...	..	...	...	1	...	...	...	2	..	1	1
Huron, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Kent, Ont	1	...	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	...	1
Lambton, Ont	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Lanark, Ont	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Leeds et Grenville, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Lennox et Addington, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Lincoln, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Middlesex, Ont	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	1	1
Muskoka et Parry Sound, O.	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Norfolk, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Northumberl'd et Durham, O.	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Ontario, Ont	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	...	2
Peel, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Perth, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Simcoe, Ont	...	5	...	...	..	...	...	...	...	5	...	...	..	...	5
Victoria, Ont	2	1	...	...	..	...	...	3	...	...	...	1	..	2	1
York, Ont	...	7	...	2	..	1	...	4	...	...	...	...	..	6	1
Totaux d'Ontario	5	31	...	2	..	3	...	22	...	8	...	4	..	21	15
Manitoba, Centre	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Manitoba, Est	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Manitoba, Ouest	...	1	...	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Totaux de Manitoba	...	2	...	...	..	1	...	1	...	...	...	...	..	1	1

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
REFUS ET NÉGLIGENCE DE POURVOIR AUX BESOINS DE LA FAMILLE—*Fin.*															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	1	2	19	...	...	...	...	8	7	3	6	3	...	18	9
ATTENTAT À LA PUDEUR.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	1	1	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	2
...	...	1	2	...	...	...	1	1	...	...	1	...	...	1	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	1	...	...	2	...	...	...	1	1	4	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	4	...	...	...	...	4	...	...	1	...	...	5	...
1	...	...	...	...	2	...	...	2	1	...	...	...	...	...	4
...	2	...	5	...	...	...	...	3	1	1	2	...	...	6	1
2	2	1	26	1	4	...	1	12	5	7	6	4	1	24	13
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
2	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	2

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
INDECENT ASSAULT—*Concluded.*											
Clinton, B.C	2	....	..	....	2	1	1	....	1	a1	....
Victoria, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Totals of British Columbia	3	....	..	....	3	2	1	....	1	2	....
Alberta, Southern, N.W.T	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Assiniboia, Eastern, N.W.T	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of the N.W.T	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Totals of Canada	87	34	..	....	52	46	5	1	2	35	6
ASSAULT ON FEMALES.											
Queen's, P.E.I	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Halifax, N.S	2	....	..	....	2	1	1	..	2	....	....
Westmoreland, N.B	b1	....	..	....	....	....	....	....	..	....	....
Montreal, Que	34	2	.	....	32	29	1	2	21	3	....
Three Rivers, Que	2	1	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Totals of Quebec	36	3	..	....	33	29	1	3	21	3	....
Grey, Ont	1	....	..	....	1	1	..	....	....	....	....
Hastings, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Lambton, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Leeds and Grenville, Ont	1	....	..	....	1	1	..	....	....	1	....
Northumberland & Durham, O	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Ontario, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Perth, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Simcoe, Ont	3	....	..	....	3	3	....	....	1	1	....
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Welland, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
York, Ont	3	....	..	....	3	3	....	....	3	....	....
Totals of Ontario	16	1	..	....	15	15	....	....	8	4	1
Alberta, Northern, N.W.T	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Assiniboia, Eastern, N.W.T	2	....	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Totals of the N.W.T	3	....	..	....	3	3	....	....	....	3	....
Totals of Canada	59	4	..	....	54	49	2	3	32	10	1
LIBEL.											
Manitoba, Eastern	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Alberta, Northern, N.W.T	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Alberta, Southern, N.W.T	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Totals of Canada	3	1	..	....	2	2	....	....	1	1	..

a And three whippings of 24 lashes each.—Et à recevoir par trois fois, 24 coups de fouet. *b Nolle prosequi.*

TABLEAU I. — OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. — CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
ATTENTAT A LA PUDEUR—*Fin.*														
											1			
							1							1
							1				1			1
						1								1
						1								1
3				1	a5	3	3		8	2	29	16		31
VOIES DE FAIT SUR FEMMES.														
					a7, b1	1	5		12	1	13	25		7
					a1						1	1		
					a8, b1	1	5		12	1	14	26		7
					a1	1								1
											1		1	
											1			1
											1			1
												1		
									1			1		
					a1									1
											1	1		
												1		
							1							3
					a2	1	1		1		4	4	1	7
												1		
												1		
					a10, b1	2	6		13	1	19	32	1	14
LIBELLE.														
								1						
										1		1		
								1		1				

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace.—Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
INDECENT ASSAULT—*Concluded*.															
Clinton, Col.-B.								1				1			
Victoria, Col.-B	1							1							1
Totaux de la Col.-Britann.	1							2				1			1
Alberta, Sud, T. du N.-O.		1						1						1	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.															
Totaux des Ter. du N.-O.		1						1						1	
Totaux du Canada	9	36	2	2		6		27		12		5		26	21
ASSAULT ON FEMALES.															
Queen's, I. du P.-E.		1						1						1	
Halifax, N.-E.												2			
Westmoreland, N.-B.															
Montréal, Qué	10	21	1					19		13				5	27
Trois-Rivières, Qué.	1							1							1
Totaux de Québec	11	21	1					20		13				5	28
Grey, Ont		1				1								1	
Hastings, Ont		1								1				1	
Lambton, Ont	1							1							1
Leeds et Grenville, Ont		1						1							1
Northumderl'd et Durham, O												1			
Ontario, Ont												1			
Perth, Ont		1								1				1	
Simcoe, Ont		1		1								2		1	
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	1							1						1	
Welland, Ont												1			
York, Ont		2	1	2				1						2	1
Totaux d'Ontario	2	7	1	3		1		4		2		5		7	3
Alberta, Nord, T. du N.-O.												1			
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.												2			
Totaux des Ter. du N.-O												3			
Totaux du Canada	13	29	2	3		1		25		15		10		13	31
LIBEL.															
Manitoba, Est		1									1			1	
Alberta, Nord, T. du N.-O.															
Alberta, Sud, T. du N.-O.			1							1				1	
Totaux du Canada		1	1							1	1			2	

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
ATTENTAT À LA PUDEUR—*Fin.*															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
4	2	2	32	2	5	....	2	18	6	7	7	6	1	28	20
VOIES DE FAIT SUR FEMMES.															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1	....	26	....	2	....	....	32	....	....	....	....	....	28	4
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
3	1	....	27	....	2	....	....	33	....	....	....	....	....	28	5
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	3	....
1	....	1	8	....	....	....	....	2	2	3	2	....	1	6	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	1	1	36	....	2	....	....	36	2	3	2	....	1	35	9
LIBELLE.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	1	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés.		
		M.	F		Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM.											
Queen's, P.E.I.	4	2	..	....	2	2	....	....	1	1	....
Annapolis, N.S.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	c1	....
Antigonish, N.S.	2	....	..	....	2	2	....	....	1	....	....
Halifax, N.S.	5	....	..	....	5	5	....	....	2	2	....
Lunenburg, N.S.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Totals of Nova Scotia	9	....	..	....	9	9	....	....	3	3	1
Albert, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Charlotte, N.B.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Restigouche, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
St. John, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Victoria, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Westmoreland, N.B.	1	....	..	....	1	....	1	....	....	....	....
York, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Totals of New Brunswick	7	1	..	....	6	5	1	....	3	....	1
Bedford, Que.	2	....	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Gaspé, Que.	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Montreal, Que.	a32	3	..	....	28	25	1	2	17	6	....
Pontiac, Que.	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Richelieu, Que.	b8	....	..	....	3	3	....	....	....	2	....
Rimouski, Que.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
St. Hyacinthe, Que.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Terrebonne, Que.	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	1
Totals of Quebec	48	5	..	....	37	33	1	3	19	11	1
Algoma and Manitoulin, Ont.	2	....	..	....	2	2	....	....	1	1	....
Bruce, Ont.	2	....	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Carleton, Ont.	10	3	..	....	7	7	....	....	....	5	1
Elgin, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Essex, Ont.	13	....	..	....	13	12	1	....	8	5	....
Grey, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings, Ont.	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron, Ont.	8	1	..	....	7	6	1	....	....	1	1
Kent, Ont.	5	3	..	....	2	2	....	....	1	....	1
Lambton, Ont.	3	3	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Lanark, Ont.	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Lincoln, Ont.	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Middlesex, Ont.	7	2	..	....	5	3	1	1	....	2	1
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Nipissing, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Norfolk, Ont.	2	....	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Northumberland & Durham, O.	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Ontario, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Oxford, Ont.	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Perth, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Renfrew, Ont.	3	2	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Simcoe, Ont.	3	1	..	....	2	2	....	....	2	....	....

a 1, Proceedings suspended—Procédés suspendue. *b* 5, *Nolle prosequi.* *c* And \$50—Et \$50.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.														
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	2	....	....	....	....	2	....	....
1	....	....	....	....	....	....	2	2	1	....	....	2	....	3
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	*a*1	1	4	2	1	....	....	4	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
2	....	....	....	....	*a*3	....	7	....	6	....	7	18	9	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	2	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
2	....	....	....	....	*a*4	2	7	....	7	....	12	22	9	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	1	1	....	4	2	1	4
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	2	5	....	1	....	5	5	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	3	....	2	5	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	3	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	1	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM.															
Queen's, I. du P.-E.		2						1		1				1	1
Annapolis, N.-E.												1			
Antigonish, N.-E.		2						2						1	1
Halifax, N.-E.		5						4		1				3	2
Lunenburg, N.-E.						1									
Totaux de la N.-Ecosse		7				1		6		1		1		4	3
Albert, N.-B.		1						1						1	
Charlotte, N.-B.															
Restigouche, N.-B												1			
St. Jean, N.-B		1						1							1
Victoria, N.-B								1							
Westmoreland, N.-B		1						1							1
York, N.-B		1						1						1	
Totaux du N.-Brunswick.		4						5				1		2	2
Bedford, Qué.		2		1				1						1	1
Gaspé, Qué	1							1						1	
Montréal, Qué	8	20				3	1	18	2	4				4	24
Pontiac, Qué.												1			
Richelieu, Qué	1	2				1		1				1		2	1
Rimouski, Qué.															
St. Hyacinthe, Qué.		1						1							1
Terrebonne, Qué		1						1						1	
Totaux de Québec.	10	26		1		4	1	23	2	4		2		9	27
Algoma et Manitoulin, Ont.		2						1		1				2	
Bruce, Ont		2						2							2
Carleton, Ont		7				1		3		3				3	4
Elgin, Ont.		1						1						1	
Essex, Ont		13				1		9		3				6	7
Grey, Ont															
Hastings, Ont															
Huron, Ont.		7				1		5		1				4	3
Kent, Ont		1						1				1			1
Lambton, Ont															
Lanark, Ont		1						1							1
Lincoln, Ont.												1			
Middlesex, Ont	1	4				1		4						2	3
Muskoka et Parry Sound, Ont.															
Nipissing, Ont	1							1							1
Norfolk, Ont		2				1				1				2	
Northumberl'd et Durham, O.		1								1				1	
Ontario, Ont		1						1							1
Oxford, Ont															
Perth, Ont		1				1								1	
Renfrew, Ont	1							1						1	
Simcoe, Ont		1						1				1		1	

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOIES DE PAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.															
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1
...	...	1	4	...	...	...	...	3	1	1	...	...	...	5	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	1	7	...	...	...	...	5	1	1	...	...	...	6	2
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	2	...	2	1	...	...	1	2	...	...	1	...	...	2	3
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	2	...	24	1	...	...	1	23	1	...	...	1	...	27	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	2	...	32	1	...	...	1	30	1	1	...	1	...	27	9
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	2
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2
...	1	...	6	...	...	...	...	6	...	1	...	...	...	7	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
2	...	...	8	3	...	...	...	3	5	2	2	...	1	7	6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	6	...	...	...	...	...	4	2	1	...	...	5	2
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	4	1	...	...	...	2	2	...	...	1	...	5	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	2
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM—*Concluded.*											
Stormont, D'das & Glengarry, O.	2	1	..	......	1	1	....	.....	......	c1	.....
Thunder Bay and Rainy River..	5	2	..	..	3	3	....	......	1	2	......
Victoria, Ont.	6	3	..	....	3	3	....	.....	3	......	......
Waterloo, Ont.	2	....	..	.. ..	2	2	....	....	......	......	......
Wentworth, Ont.	23	9	1	.....	13	13	......	.....	3	7	1
York, Ont.	34	19	1	......	14	13	1	.....	2	10	1
Totals of Ontario	143	54	3	......	86	80	4	2	22	39	6
Manitoba, Eastern	14	2	1	.....	11	6	2	3	1	8	2
Victoria, B.C.	8	...	..	.	8	8	......	...	5	a2	....
Westminster, B.C.	11	....	..	.....	11	6	1	4	6	1	2
Totals of British Columbia.	19	...	..	......	19	14	1	4	11	3	2
Alberta, Southern N.W.T.	2	....	..	.....	2	2	......	...	1	1	.....
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	2	...	..	....	2	2	.....	....	1	....	1
Totals of N.W.T.	4	...	..	.....	4	4	....	.....	2	1	1
Totals of Canada	248	64	4	.....	174	153	9	12	62	66	14
ASSAULT AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.											
Queen's, P.E.I.	6	...	..	.....	6	6	.... ..	.. ...	6	......	......
Annapolis, N.S.	2	....	..	...	2	2	....	....	2	.. ..	......
Halifax, N.S.	73	2	..	.....	71	7	22	42	71	......	....
King's, N.S.	2	....	..	.....	2	2	....	....	2	......	......
Pictou, N.S.	2	....	..	......	2	2	......	....	2	......	.....
Victoria, N.S.	1	....	..	...	1	1	....	......	1	......	.....
Yarmouth, N.S.	1	....	..	.....	1	1	......	......	.....	1	.....
Totals of Nova Scotia	81	2	..	....	79	15	22	42	78	1	.....
Albert, N.B.	1	....	..	.....	1	1	....	......	....	1	......
Carleton, N.B.	2	....	..	.....	2	2	....	.....	......	a2	....
Charlotte, N.B.	1	...	..	......	1	1	......	.....	.....	1	...
King's, N.B.	1	1	..	.. ..	....	......	...	....	...	.....	......
Northumberland, N.B.	2	...	..	......	2	2	......	....	2	......	....
St. John, N.B.	9	....	..	.....	9	4	5	.....	9	......	......
Westmoreland, N.B.	b9	1	..	......	7	3	1	3	3	4	.....
Totals of New Brunswick	25	2	..	.....	22	13	6	3	14	8	.....
Beauce, Que.	1	....	..	......	1	1	. .	......	1	......	.....
Beauharnois, Que.	1	...	..	...	1	.....	1	....	....	1	....
Montreal, Que.	147	4	..	......	143	142	1	......	123	5	....
Ottawa, Que.	2	....	..	......	2	2	......	......	2	.. ..	......
Quebec, Que.	43	...	..	....	43	31	10	2	43	.....	......
Totals of Quebec	194	4	..	...	190	176	12	2	169	6	.....

a 1, Both jail and fined—1, La prison et l'amende. *b* 1, Jury disagreed.—1, Les jurés ne se sont pas accordés. *c* And $2.—Et $2.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES—*Fin*.														
						1						1		
											1			1
						1					1	1		1
2						1					1			2
	1				*a*1		1		3		9	5		8
					*a*1		1				13	3		11
10	1				*a*8	11	8	1	10		46	29	1	50
							1		1	1	8	2	2	7
1							1	1	1		5	3		5
	1				*b*1		3		3		3			8
1	1				*b*1		4	1	4		8	3		13
						1						1		
						2						1		1
						3						1		1
16	2				*a*13, *b*1	18	26	4	23	1	76	64	12	84
VOIES DE FAIT ET FAISANT OBSTACLE À UN OFFICIER DE LA PAIX.														
											6	1		5
									1		1	1		1
						1					1			
									1			1		
											1	1		
						1			2		3	3		1
									1				1	
						1					1	1		1
						1								1
											4			4
						2			1		5	1	1	6
											1			1
					*a*15	2	27	3	29	1	55	68	4	69
							1					1		
					*a*15	2	28	3	29	1	56	69	4	70

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace.—Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM—*Concluded.*															
Storm't, D'das et Gleng'ry, O	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	...	1
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	2	..	1	...
Victoria, Ont	1	1	...	..	..	...	...	1	...	1	...	1	..	2	...
Waterloo, Ont	...	2	...	...	..	1	..	1	...	...	..	...	..	2	...
Wentworth, Ont	..	13	..	...	..	3	...	8	...	2	...	...	..	4	9
York, Ont	...	14	...	..	..	3	...	9	...	2	...	...	..	13	1
Totaux d'Ontario	4	76	...	...	..	13	...	51	...	16	...	6	..	46	34
Manitoba, Est	1	10	...	...	..	...	...	10	...	1	...	...	..	2	9
Victoria, Col.-B	2	6	...	...	..	...	...	7	...	1	...	...	..	1	7
Westminster, Col.-B	...	6	...	...	..	...	...	6	...	...	...	5	..	1	6
Totaux de la Col.-Britann.	2	12	...	...	..	...	...	13	...	1	...	5	..	2	13
Alberta, Sud, T. du N.-O	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Totaux des T. du N.-O	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	3	.	1	...
Totaux du Canada	17	138	...	1	..	18	1	110	2	24	...	18	..	67	89
ASSAULT AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.															
Queen's, I. du P.-E	...	6	...	...	..	1	...	5	...	...	...	...	..	1	5
Annapolis, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Halifax, N.-E	...	2	...	...	..	1	...	1	...	...	...	67	2	2	...
King's, N.-E	...	...	...	...	..	1	...	...	...	1	...	...	..	...	...
Pictou, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Victoria, N.-E	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Yarmouth, N.-E	1	...	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Totaux de la N.-Ecosse	1	3	...	...	..	2	...	2	...	2	...	71	2	3	1
Albert, N.-B	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Carleton, N.-B	...	2	..	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	2	...
Charlotte, N.-B	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
King's, N.-B	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Northumberland, N.-B	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
St. Jean, N.-B	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	9	..	...	...
Westmoreland, N.-B	...	4	...	...	..	...	...	1	...	...	...	6	..	1	3
Totaux du N.-Brunswick	...	8	...	...	..	...	...	3	...	2	...	17	..	5	3
Beauce, Qué	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Beauharnois, Qué	...	1	..	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Montréal, Qué	12	125	4	1	..	17	...	77	15	27	4	2	..	23	118
Ottawa, Qué	...	..	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Québec, Qué	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	43	..	1	...
Totaux de Québec	12	127	4	1	..	17	...	78	15	27	4	48	..	25	118

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES—*Fin.*															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
1	3	....	8	1	....	....	....	10	1	3	....	....	....	13	....
1	....	....	11	....	2	....	....	6	4	1	1	....	2	14	....
6	5	....	60	5	3	1	1	34	19	14	6	2	5	58	23
6	....	....	5	....	....	....	....	2	7	....	2	....	....	10	1
2	....	....	....	....	6	....	....	3	....	....	....	5	....	7	1
2	....	....	3	2	2	....	....	4	....	....	....	1	1	9	1
4	....	....	3	2	8	....	....	7	....	....	....	6	1	16	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	3
17	9	1	111	9	12	1	3	82	28	16	9	9	7	121	43
VOIES DE FAIT ET FAISANT OBSTACLE À UN OFFICIER DE LA PAIX.															
....	....	....	6	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	5	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	3	1
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	3	1	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	8	....	....	....	6	2	....	....	....	....	....	5	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
13	15	1	104	2	6	....	....	108	2	1	1	25	4	135	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
13	15	2	105	2	6	....	....	108	2	1	2	26	4	136	7

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
ASSAULT AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—*Concluded.*											
Algoma and Manitoulin, Ont	1				1	1				1	
Brant, Ont	1	1									
Bruce, Ont	2				2	1		1	1		
Carleton, Ont	6	1			5	5			3	2	
Elgin, Ont	1				1	1			1		
Essex, Ont	1				1		1		1		
Frontenac, Ont	2				2	1		1	1	1	
Grey, Ont	2				2		1	1	1	1	
Haldimand, Ont	1				1	1			1		
Halton, Ont	3				3	3			1		
Hastings, Ont	9	1			8	8			4	4	
Kent, Ont	2				2	1	1				
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1			1		
Lincoln, Ont	2				2	2			1	1	
Middlesex, Ont	6	2			4	1	2	1		1	
Northumberland & Durham, O.	1				1	1					
Perth, Ont	2				2	2			1	1	
Peterborough, Ont	1				1	1			1		
Simcoe, Ont	7	1			6	5	1		2	1	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	3				3	3			2		1
Thunder Bay and Rainy River	2	1			1	1					
Victoria, Ont	1	1									
Waterloo, Ont	1				1	1					1
Welland, Ont	1				1	1			1		
Wentworth, Ont	10	2			8	8			6	2	
York, Ont	36	7			29	29			14	9	1
Totals of Ontario	105	17			88	78	6	4	43	24	3
Manitoba, Eastern	7				7	7			5	2	
Clinton, B.C	1				1	1				1	
Victoria, B.C	5	1			4	3	1		1	*b*3	
Westminster, B.C	2				2	1	1		1	1	
Totals of British Columbia	8	1			7	5	2		2	5	
Alberta, Northern, N.W.T	1	1									
Alberta, Southern, N.W.T.	*a*2				1	1			1		
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	5				5	5			4	1	
Saskatchewan, N.W.T	1				1	1			1		
Totals of the N.W.T	9	1			7	7			6	1	
Totals of Canada	435	27			406	307	48	51	323	47	3
ASSAULT AND BATTERY.											
Prince, P.E.I	2				2	1	1			1	
Queen's, P.E.I	2				2	2				2	
Totals of P.E. Island	4				4	3	1			3	

a 1 *Nolle prosequi.* *b* 2, Both jail and fine.—2, La prison et l'amende.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
VOIES DE FAIT ET FAISANT OBSTACLE À UN OFFICER DE LA PAIX—*Fin.*														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	1	...	1	2	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	4	...	...
...	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	1	...	3	1	...	3
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*3	1	1	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	1	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	6	3	...	5
...	...	...	...	...	*a*5	...	3	...	...	...	23	4	...	24
2	...	...	...	...	*a*16	3	6	...	9	1	43	23	...	41
...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	4	2	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	1	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	*a*31	9	36	3	44	2	118	99	5	132
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	4	...	...	4

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
ASSAULT AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—*Concluded.*															
Algoma et Manitoulin, Ont..	...	1	.....	.....	..	...	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Brant, Ont.	......	......	.....	.....	..	.....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bruce, Ont.	.....	1	....	..	..	....	....	1	....	....	....	1	..	...	1
Carleton, Ont.	....	2	.....	.....	..	1	....	1	....	....	....	3	..	1	1
Elgin, Ont	..	.....	..	.....	..	....	....	..	....	....	....	1	..	....	....
Essex, Ont	.....	1	..	.....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Frontenac, Ont.	1	.....	....	.....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	....	1
Grey, Ont.	......	2	.....	.....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Haldimand, Ont	.. ..	..	.....	.....	..	....	....	..	....	....	....	1	..	....	....
Halton, Ont.	......	2	....	.....	..	....	....	2	....	....	....	1	..	2	....
Hastings, Ont.	4	.....	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	8	..	4	...
Kent, Ont.	.....	.....	....	.....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	......	1	.....	.....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Lincoln, Ont	..	1	.....	.....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	....	1
Middlesex, Ont.	1	3	.....	...	..	....	....	4	....	....	....	....	..	2	2
Northumberl'd et Durham, O.	1	......	....	.....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Perth, Ont.	......	..	...	.....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Peterborough, Ont.	......	1	.....	.....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Simcoe, Ont.	1	1	.....	.....	..	1	....	....	....	1	....	4	..	1	1
Storm't, D'das et Glengarry, O	1	1	..	.....	..	....	....	1	....	1	....	1	..	2	....
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	....	......	1	.....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Victoria, Ont.	......	......	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Waterloo, Ont.	....	1	.....	.....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Welland, Ont.	......	....	...	.....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	..
Wentworth, Ont.	.....	8	......	...	..	2	...	3	....	3	....	....	..	2	6
York, Ont.	......	28	......	1	..	8	....	16	1	2	....	....	1	21	7
Totaux d'Ontario	9	54	1	1	..	12	....	37	1	9	....	27	1	38	26
Manitoba, Est	1	6	......	.....	..	1	....	5	....	1	....	....	..	2	5
Clinton, Col.-B	......	.....	....	.....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	...	....
Victoria, Col.-B.	......	3	.....	.....	..	....	....	3	....	....	....	1	..	1	2
Westminster, Col.-B.	......	1	......	.....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	....	1
Totaux de la Col.-Britann.	....	4	.....	.....	..	...	..	4	....	....	....	3	..	1	3
Alberta, Nord, T. du N.-O.	.....	.....	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	...
Alberta, Sud, T. du N.-O.	.....	....	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	5	..	....	....
Saskatchewan, T. du N.-O.	.....	.....	.....	.....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux des T. du N.-O.	.....	....	.....	.....	..	....	....	....	....	...	....	7	..	....	....
Totaux du Canada	23	208	5	2	..	33	..	134	16	41	4	173	3	75	161
ASSAULT AND BATTERY.															
Prince, I. du P.-E	......	2	.....	...	..	....	....	2	....	...	....	....	..	...	2
Queen's, I. du P.-E.	......	2	.....	....	..	....	....	2	...	..	....	....	..	....	2
Totaux de l'Ile du P.-E.	......	4	..	.....	..	....	....	4	....	....	....	....	..	....	4

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns — Villes.	Rural Districts — Districts ruraux.
VOIES DE FAIT ET FAISANT OBSTACLE À UN OFFICIER DE LA PAIX—*Fin.*															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	....	....	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	3	1	....	....	....	1	....	....	1	2	....	4	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	1
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	7	....	....	....	....	4	3	1	....	....	....	8	....
....	1	....	27	....	....	....	....	12	11	5	....	....	....	28	....
1	2	....	58	2	1	....	1	27	20	10	1	4	1	52	12
2	1	....	2	....	2	....	....	1	4	....	....	....	2	5	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....	3	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	1	1	1	....	1	....	....	....	3	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
16	18	2	184	5	10	1	7	147	26	11	3	35	7	210	26
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT.															
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	2

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés M.	Acquitted — Acquittés F	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Assault and Battery—*Continued.*											
Antigonish, N.S	2	2									
Cumberland, N.S	3	1	2								
Guysborough, N.S	1				1	1			1		
Halifax, N.S	12	5			7	7			6	1	
Hants, N.S	2				2	2			2		
Pictou, N.S	5	1			4	4				4	
Shelburne, N.S	2				2	1		1		2	
Victoria, N.S	3	3									
Yarmouth, N.S	5				5	5			5		
Totals of Nova Scotia	35	12	2		21	20		1	14	7	
King's, N.B	*a*2										
Northumberland, N.B	2				2	2			1	1	
Westmoreland, N.B	*b*15	8			4	3	1			4	
Totals of New Brunswick	19	8			6	5	1		1	5	
Arthabaska, Que	2				2	2			2		
Bedford, Que	2				2	2				2	
Gaspé, Que	1	1									
Montreal, Que	14	3			11	10	1		11		
Ottawa, Que	1				1	1				1	
Rimouski, Que	2				2			2		2	
St. Francis, Que	9	7			2	2				2	
Terrebonne, Que	8				8	8			5	3	
Totals of Quebec	39	11			28	25	1	2	18	10	
Algoma and Manitoulin, Ont	6				6	6				5	
Brant, Ont	8				8	5	1	2	3	2	
Carleton, Ont	3				3	3			2	1	
Elgin, Ont	11	8			3	3			1		
Essex, Ont	2				2	2			2		
Frontenac, Ont	1				1			1		1	
Grey, Ont	1				1	1					
Haldimand, Ont	1	1									
Halton, Ont	3	1			2	2			1		
Hastings, Ont	4	3			1	1			1		
Huron, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	*c*3				2	2			2		
Lanark, Ont	3	1	1		1	1			1		
Middlesex, Ont	4	4									
Muskoka and Parry Sound, Ont	5	2			3	3			2	1	
Nipissing, Ont	1				1	1				1	
Norfolk, Ont	3	2			1			1			
Northumberland & Durham, O	1				1	1			1		
Ontario, Ont	1				1	1					
Oxford, Ont	4	3			1	1			1		
Peel, Ont	4	1			3	3					
Perth, Ont	3				3	3			3		

a 2, *Nolle prosequi.* *b* 3, *Nolle prosequi.* *c* 1, Jury disagreed—1, Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq	Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence: Penitentiary — Pénitencier: Life. — A vie	Sentence: D'th. — De mort	Sentence: Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence: Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations: Commercial. — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial. — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — États Civils: Married. — Mariés.	Civil Conditions — États Civils: Widowed — En veuvage.	Civil Conditions — États Civils: Single — Célibataires.
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT—*Suite.*														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	2	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	3	2	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	4	.....	7	10	.....	11
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	2	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	2	3	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	3	.....	6	3	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	5	1	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	1	3	.....	16	6	1	20
.....	.....	.....	.....	.....	*a*1	.....	.....	.....	.....	.....	6	1	1	4
.....	.....	.....	.....	.....	*a*3	1	.....	.....	.....	.....	6	5	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	3	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	*a*2	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	*a*1	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	*b*1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	*a*1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	*a*3	.....	.....	.....	1	.....	2	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peece.—Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F. — F.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Immoderate. — Immodéré.
ASSAULT AND BATTERY—*Continued.*															
Antigonish, N.-E.															
Cumberland, N.-E.															
Guysborough, N.-E.		1										1		1	
Halifax, N.-E.	2	5		1		3			1	2				7	
Hants, N.-E.		2						1		1				2	
Pictou, N.-E.		4				1		3						4	
Shelburne, N.-E.		1								1		1		1	
Victoria, N.-E.															
Yarmouth, N.-E.		4	1					4		1				4	1
Totaux de la N.-Ecosse	2	17	1	1		4		8	1	5		2		19	1
King's, N.-B.															
Northumberland, N.-B.		1								1		1		1	
Westmoreland, N.-B.		4								1		3		2	2
Totaux du N.-Brunswick		5								2		4		3	2
Arthabaska, Qué		2						2						2	
Bedford, Qué		2		1							1			2	
Gaspé, Qué															
Montréal, Qué	2	9				2		6		3				6	5
Ottawa, Qué	1									1					1
Rimouski, Qué	2							2						2	
St. François, Qué	2							2						2	
Terrebonne, Qué	2	6		1				3		4				4	4
Totaux de Québec	9	19		2		2		15		8	1			18	10
Algoma et Manitoulin, Ont.		6				1		4		1				2	4
Brant, Ont	1	7								2	1	5		5	3
Carleton, Ont		3						3						2	1
Elgin, Ont		3				1		1		1				2	1
Essex, Ont		2						1		1				2	
Frontenac, Ont		1						1						1	
Grey, Ont		1									1			1	
Haldimand, Ont															
Halton, Ont		2						1		1				1	1
Hastings, Ont		1										1		1	
Huron, Ont		1								1				1	
Kent, Ont		1								1		1		1	
Lanark, Ont		1						1							1
Middlesex, Ont															
Muskoka et Parry Sound, Ont	1	2						2		1				1	2
Nipissing, Ont		1						1						1	
Norfolk, Ont		1								1				1	
Northumberl'd et Durham, O.	1							1						1	
Ontario, Ont		1						1						1	
Oxford, Ont			1							1				1	
Peel, Ont		3						2		1					3
Perth, Ont		3						2		1				3	

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT—*Suite.*															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
1	1	....	2	....	2	1	....	3	1	....	2	....	1	7	....
....	....	....	2	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	4	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	4	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	1	1	2	1	....	....	....	5	....
1	1	....	16	....	2	1	3	6	3	2	2	3	1	17	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	1	1	....	1	1	....	....	3	1
....	....	....	5	....	....	....	1	2	....	1	1	....	....	3	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	9	....	....	....	1	8	2	....	....	....	....	6	5
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....	....	3	....	....	8
2	....	....	22	1	....	....	1	20	2	2	....	3	....	6	22
....	....	....	6	....	....	....	....	3	2	....	1	....	....	....	6
3	1	....	3	....	1	....	....	1	2	....	....	5	....	3	5
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
1	....	....	2	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	2	1
....	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	2	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	1	2	....	....	....	....	1	....	....	2	....	....	....	3
....	1	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	2

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
ASSAULT AND BATTERY—*Concluded.*											
Prince Edward, Ont	2	1			1	1				1	
Simcoe, Ont	5	1			4	2	1	1	2	2	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1				1		1				
Thunder Bay and Rainy River	5	4			1	1			1		
Victoria, Ont	8	1			7	7			2	2	
Waterloo, Ont	1	1									
Welland, Ont	2				2	2					
Wellington, Ont	1				1	1			1		
Wentworth, Ont	3	2			1	1			1		
York, Ont	10				10	10			9		
Totals of Ontario	111	36	1		73	65	3	5	37	16	
Manitoba, Central	13	3			10	10			10		
Manitoba, Eastern	3				3	3			1	1	
Manitoba, Western	2	2									
Totals of Manitoba	18	5			13	13			11	1	
Cariboo, B.C	3				3	3			2	1	
Clinton, B.C	4				4	3	1			4	
Westminster, B.C	3	2			1	1			1		
Totals of British Columbia	10	2			8	7	1		3	5	
Alberta, Northern, N.W.T	18	17			1	1				1	
Alberta, Southern, N.W.T	9	5	3		1	1				1	
Assiniboia, Eastern, N.W.T	b5	2			2	2			1	1	
Assiniboia, Western, N.W.T	6	5			1	1			1		
Saskatchewan, N.W.T	1	1									
Totals of the N.W T.	39	30	3		5	5			2	3	
Totals of Canada	275	104	6		158	143	7	8	86	50	
VARIOUS OTHER OFFENCES AGAINST THE PERSON.											
Colchester, N.S	1		1								
Halifax, N.S	1				1	1				1	
Pictou, N.S	1				1	1				1	
Totals of Nova Scotia	3		1		2	2				2	
St. John, N.B	1	1									
Sunbury, N.B	a1										
Westmoreland, N.B	1				1	1				1	
Totals of New Brunswick	3	1			1	1				1	
Montreal, Que	12				12	10		2			
Quebec, Que	2	2									
St. Francis, Que	1	1									
Totals of Quebec	15	3			12	10		2			

a Jury disagreed—Les jurés ne se sont pas accordés. *b* 1, *Nolle prosequi*,

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	SENTENCE. D'th.—De mort	SENTENCE. Commited to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial.—Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic—Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial.—Industriels.	OCCUPATIONS. Professional—Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Widowed—En veuvage.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Single—Célibataires.
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT—*Fin.*														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	3	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a3	1	....	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a2	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	1	....	....	....	....	8	3	....	7
....	....	....	....	1	a18, b1	14	2	1	6	1	42	33	2	33
....	....	....	....	....	....	4	1	....	1	....	3	8	..	2
....	....	....	....	....	a1	1	1	....	.	1	....	3	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	5	2	....	1	1	3	11	....	2
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	3	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	..	1	a20, b1	26	13	2	17	2	77	65	3	76
DIVERS AUTRES OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	..
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	...	....	1	...	...
....	....	....	....	....	b12	....	....	....	4	....	7	10	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....		....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	b12	....	....	....	4	....	7	10	....	2

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to keep the peace.—Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
ASSAULT AND BATTERY—*Concluded.*															
Prince-Edouard, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Simcoe, Ont	3	1	...	...	...	...	...	1	...	3	...	...	...	1	3
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Victoria, Ont	...	4	...	...	...	...	...	4	...	...	...	3	...	4	...
Waterloo, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Welland, Ont	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	...
Wellington, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Wentworth, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
York, Ont	...	10	...	...	...	2	...	6	1	1	...	...	...	8	2
Totaux d'Ontario	6	61	1	...	...	4	...	33	1	20	2	13	...	44	23
Manitoba, Centre	4	6	...	...	...	...	...	5	...	4	...	1	...	8	2
Manitoba, Est	...	3	...	...	...	...	...	1	...	2	...	...	...	3	...
Manitoba, Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux de Manitoba	4	9	...	...	...	...	...	6	...	6	...	1	...	11	2
Caribou, Col.-B	1	2	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
Clinton, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	1
Westminster, Col.-B	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Totaux de la Col.-Britann.	1	3	...	...	...	...	...	5	...	...	...	3	...	2	2
Alberta, Nord, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Alberta, Sud, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Saskatchewan, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux des T. des N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...
Totaux du Canada	22	118	2	3	...	10	...	71	2	41	3	28	...	97	44
VARIOUS OTHER OFFENCES AGAINST THE PERSON.															
Colchester, N,-E	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Halifax, N.-E.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Pictou, N.-E.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
Totaux de la N.-Ecosse	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	1	...
St. Jean, N.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sunbury, N.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Westmoreland, N.-B	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Totaux du N.-Brunswick	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Montréal, Qué	4	8	...	...	...	...	...	8	...	4	...	...	...	2	10
Québec, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. François, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux de Québec	4	8	...	...	...	...	...	8	...	4	...	...	...	2	10

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Birth Places — Lieux de Naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT—*Fin.*															
	1							1						1	
	1		2	1				2	2						4
			1								1				1
			1						1					1	
			4					2	1			1		1	3
			2									2			2
		1									1				1
			10					2	5		2		1	8	2
5	4	3	52	3	1		1	21	17	6	10	11	2	25	40
2	2		6						3	4	1	1	1	3	7
			2		1			2			1			1	2
2	2		8		1			2	3	4	2	1	1	4	9
			3					2	1					1	2
1										1					1
1			3					2	1	1				1	3
															1
															1
11	7	3	110	4	4	1	6	57	26	16	15	18	4	61	83
DIVERS AUTRES OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.															
			1					1						1	
			1					1						1	
			1				1							1	
			1				1							1	
1			9	1	1			8	3				1	12	
1			9	1	1			8	3				1	12	

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON—*Concluded.* CLASS I.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts Judiciaires ou l'Offense a été Commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
VARIOUS OTHER OFFENCES AGAINST THE PERSON—*Concluded.*											
Brant, Ont	1				1	1			1		
Carleton, Ont	1	1									
Elgin, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	1			1							
Halton, Ont	1				1	1			1		
Hastings, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	1				1	1			1		
Middlesex, Ont	2	2									
Prince Edward, Ont	3				3	3			2	1	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1				1	1					1
Thunder Bay and Rainy River	*a*1										
Victoria, Ont	3	1			2	2				2	
Wellington, Ont	3				3	3					
Wentworth, Ont	19	6			13	13			1		1
York, Ont	9	3	2		4	3	1			1	
Totals of Ontario	48	13	2	1	31	30	1		7	4	2
Westminster, B.C	1				1		1		1		
Alberta, Southern, N.W.T	1	1									
Totals of Canada	71	18	3	1	47	43	2	2	8	7	2

OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Judicial Districts	Number of Charges	Acquitted M.	F.	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With the option of a fine	Under one year	One year and over
BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS.											
Colchester, N.S	1	1									
Halifax, N.S	10	4			6	6				3	
Victoria, N.S	1				1	1					
Totals of Nova Scotia	12	5			7	7				3	
Arthabaska, Que	1				1	1				1	
Bedford, Que	1				1		1				
Joliette, Que	2	2									
Montreal, Que	9	1			8	2	3	3		2	3
Quebec, Que	2				2		1	1			
St. Francis, Que	14			1	13	13				2	1
St. Hyacinthe, Que	3	3									
Three Rivers, Que	1	1									
Totals of Quebec	33	7		1	25	16	5	4		5	4
Bruce, Ont	1				1	1					1
Carleton, Ont	3				3	2		1		2	

a Nolle prosequi.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — Etats Civils: Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
DIVERS AUTRES OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE—*Fin.*														
											1	1		
					*b*1						1		1	
											1	1		
											1	1		
											1		1	
											1		1	
											2			2
					*a*3									
					*b*11	1	2	1			7	5		8
					*b*3						4	3		1
					*a*3, *b*15	1	2	1			19	11	3	11
							1							1
					*a*3, *b*27	1	3	1	5		26	22	3	14
DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.														
VOL AVEC EFFRACTION ET AYANT EN POSSESSION DES OUTILS DE VOLEUR.														
2				1					3		2	2		4
1									1			1		
3				1					4		2	3		4
							1							1
1											1			1
1	1				*a*1		3		2		2	1	1	6
1	1								1		1	1		1
9					*a*1	1			1		4	1		3
												1		8
12	2				*a*2	1	4		4		8	4	1	20
									1			1		
	1								2		1	1		2

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
VARIOUS OTHER OFFENCES AGAINST THE PERSON—*Concluded.*															
Brant, Ont	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	.	1	...
Carleton, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Elgin, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Grey, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Halton, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Hastings, Ont	1	...	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Kent, Ont	1	...	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	...	1
Middlesex, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Prince-Edouard, Ont	1	...	...	...	..	...	...	...	...	1	...	2	..	...	1
Storm't, D'das et Gleng'ry, O	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	...	1
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont	..	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Victoria, Ont	2	...	...	...	..	1	...	...	...	1	...	...	..	2	...
Wellington, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...
Wentworth, Ont	...	13	...	2	..	2	1	3	1	4	...	...	..	5	8
York, Ont	...	4	...	...	..	1	...	1	...	2	...	...	..	3	1
Totaux d'Ontario	5	20	...	2	..	4	1	5	1	11	...	5	2	13	12
Westminster, Col.-B	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Alberta, Sud, T. du N.-O	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux du Canada	9	31	...	2	..	4	1	15	1	16	...	5	3	16	24
OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.															
BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS.															
Colchester, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Halifax, N.-E	...	5	1	1	..	1	...	3	...	1	...	...	..	3	3
Victoria, N.-E	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Totaux de la N.-Ecosse	...	6	1	1	..	1	...	4	...	...	...	...	..	4	3
Arthabaska, Qué	...	...	1	...	..	1	...	...	...	...	...	...	..	1	..
Bedford, Qué	...	1	...	...	..	...	...	1	..	...	...	...	..	...	1
Joliette, Qué	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Montréal, Qué	...	8	...	...	..	1	...	6	...	1	...	...	..	3	5
Québec, Qué	2	...	...	...	..	1	...	1	...	...	...	...	..	1	1
St. François, Qué	3	10	...	...	..	2	...	10	...	1	...	...	..	6	...
St. Hyacinthe, Qué	...	..	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Trois-Rivières, Qué	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux de Québec	5	19	1	...	..	5	...	18	...	2	...	...	..	11	7
Bruce, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	..	...	..	...	1
Carleton, Ont	1	2	...	...	..	..	...	3	...	...	...	...	..	2	1

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
DIVERS AUTRES OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE—*Fin.*															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	1	10	...	...	...	1	4	4	3	1	...	...	12	1
...	...	1	3	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...	4	...
...	2	2	19	2	...	...	1	9	4	5	4	2	...	17	8
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	2	2	31	3	1	...	2	19	7	5	4	2	1	32	8
DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.															
VOL AVEC EFFRACTION ET AYANT EN POSSESSION DES UTILS DE VALEUR.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	5	...	...	...	1	2	2	...	1	...	...	6	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1
1	...	...	5	...	...	1	1	2	3	...	1	...	...	6	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	1	5	...	1	...	...	7	...	...	1	...	...	8	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	6	7	...	...	...	6	...	...	...	7	...	10	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	1	14	7	1	...	...	15	2	...	1	7	...	21	4
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	3	...

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS—*Concluded.*											
Elgin, Ont	3	....	..	....	3	2	.....	1	.....	1	....
Essex, Ont	6	....	..	....	6	4	2	.....	....	......	4
Grey, Ont	2	....	..	....	2	2	....	.....	.....	....	.....
Haldimand, Ont	1	....	..	....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Kent, Ont	1	1	..	.....	......	....	...	.....	.....	.....	.....
Leeds and Grenville, Ont	4	4	..	.....	...	.....	....	.....	.....	....	....
Lincoln, Ont	4	2	..	.....	2	1	.....	1	..	...	....
Muskoka and Parry Sound, Ont.	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	...	1	1
Oxford, Ont	1	....	..	.....	1	1	.....	..	....	.....	.....
Perth, Ont	2	...	..	.....	2	2	.....	.....	....	2	.....
Peterborough, Ont	2	1	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1
Simcoe, Ont	2	1	..	.....	1	....	.....	1	.....	1	.....
Thunder Bay and Rainy River	1	1	..	.....	......	......	....	....	.....	.....	.....
Waterloo, Ont	1	1	..	....	......	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Welland, Ont	5	....	..	...	5	4	1	.....	....	3	1
Wellington, Ont	3	....	..	....	3	3	....	.....	.....	..	...
Wentworth, Ont	6	2	..	.....	4	4	.....	....	....	1	1
York, Ont	21	8	..	.....	13	13	.....	....	....	4	3
Totals of Ontario	71	21	..	.....	50	43	3	4	....	16	12
Victoria, B.C	1	...	..	....	1	1	.....	.....	...	.....	1
Alberta, Southern, N.W.T.	2	....	..	......	2	2	....	....	.....	.....	.....
Totals of Canada	119	33	..	1	85	69	8	8	....	24	17
HOUSE AND SHOPBREAKING.											
Queen's, P.E.I	5	....	..	.....	5	5	.....	.....	.....	.....	.....
Antigonish, N.S	4	....	..	....	4	4	....	....	....	.....	....
Colchester, N.S	4	4	..	....	...	...	....	....	.....	.....	.....
Cumberland, N.S	3	....	..	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....
Hants, N.S	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Yarmouth, N.S	1	....	..	.....	1	.....	1	....	.....	.....	.....
Totals of Nova Scotia	13	4	..	.....	9	8	1	.....	.....	.....	.....
St. John, N.B	1	...	..	.....	1	.....	.....	1	.....	....	.....
Westmoreland, N.B	3	1	..	.....	2	2	.....	...	....	...	....
Totals of New Brunswick	4	1	..	......	3	2	....	1	....	...	.....
Montreal, Que	72	20	..	......	52	20	10	22	.....	11	4
Rimouski, Que	1	...	..	.....	1	.....	....	1	.....	1	....
St. Francis, Que	3	....	..	.....	3	3	.....	.....	.....	3	...
Totals of Quebec	76	20	..	....	56	23	10	23	....	15	4

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—États Civils. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
VOL AVEC EFFRACTION ET AYANT EN POSSESSION DES OUTILS DE VOLEUR—*Fin*.														
...	...	...	...	...	*a*2	...	...	...	...	...	1	...	...	3
1	...	...	...	...	*a*1	...	1	...	4	...	1	1	...	5
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	*a*1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	3	...	...	5
...	1	...	...	...	*a*2	...	...	...	2	...	1	...	...	3
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
1	2	...	...	...	*a*3	...	...	...	...	...	6	2	...	11
6	6	...	...	1	*a*9	1	2	...	13	...	22	5	1	42
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
22	9	...	...	2	*a*11	2	7	...	21	...	34	12	2	69
BRIS DE MAISONS ET DE MAGASINS.														
...	1	...	...	...	*b*4	...	...	...	...	...	1	...	...	5
...	4	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
2	7	...	...	...	...	1	1	1	...	...	5	...	...	9
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	1	...	...
13	5	...	...	...	*a*19	2	3	...	23	...	24	15	2	35
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3
13	5	...	...	...	*a*19	2	3	...	23	...	28	15	2	39

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS—*Concluded.*															
Elgin, Ont	....	3	....	2	..	....	....	...	....	2	....	....	..	2	1
Essex, Ont	....	6	....	....	..	4	....	2	....	....	....	....	..	....	6
Grey, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Haldimand, Ont	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Kent, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lincoln, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Muskoka et Parry Sound, O.	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Oxford, Ont.	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Perth, Ont	....	2	....	....	..	2	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Peterborough, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Simcoe, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	1
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Waterloo, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Welland, Ont	....	5	....	1	..	....	....	4	....	....	....	....	..	1	4
Wellington, Ont	....	3	....	....	..	2	....	....	....	1	....	....	..	3	....
Wentworth, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	2	..	....	2
York, Ont	....	13	....	3	..	3	...	7	....	....	....	....	..	12	1
Totaux d'Ontario	2	46	....	6	..	15	....	25	....	2	..	2	..	28	20
Victoria, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Alberta, Sud, T. du N.-O	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Totaux du Canada	7	74	2	7	..	21	..	50	....	5	....	2	..	46	30
HOUSE AND SHOP BREAKING.															
Queen's, I. du P.-E	1	4	....	4	..	....	....	1	....	....	....	....	..	4	1
Antigonish, N.-E	....	4	....	....	..	2	....	2	....	....	....	....	..	4	...
Colchester, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	....	3
Hants, N.-E	1	....	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Yarmouth, N.-E.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	...
Totaux de la N.-Ecosse	1	8	....	....	..	3	....	6	....	....	....	....	..	6	3
St.-Jean, N.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Westmoreland, N.-B	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	1	1
Totaux du N.-Brunswick	...	3	....	....	..	1	....	2	....	....	....	....	..	1	2
Montréal, Qué	13	39	....	....	..	25	....	23	....	4	....	....	..	15	37
Rimouski, Qué	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St. François, Qué.	....	3	....	....	.	2	....	1	....	....	....	....	..	3	....
Totaux de Québec	14	42	....	..	.	27	....	25	....	4	....	....	..	19	37

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOL AVEC EFFRACTION ET AYANT EN POSSESSION DES OUTILS DE VOLEUR—*Fin.*															
.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	3	.....
.....	.....	.....	5	1	.....	.....	.....	2	.....	3	1	.....	.....	6	.....
1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	2	.....	.....	.....	3	.....	2	.....	.....	.....	2	3
.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	3	.....
1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	2	.....
2	.....	1	9	1	.....	.....	.....	1	4	5	3	.....	.....	10	3
4	1	1	34	7	1	.....	1	13	8	17	6	1	1	41	7
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
6	4	2	54	14	2	1	2	32	14	17	8	8	1	71	12

BRIS DE MAISONS ET DE MAGASINS.

England and Wales	Ireland	Scotland	Canada	United States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch. of England	Methodists	Presbyterians	Protestants	Other Denominations	Cities and Towns	Rural Districts
.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	.....	5	.....
.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	1	.....	4	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	8	1	.....	.....	.....	5	.....	2	.....	2	.....	5	4
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....	1	2
1	3	.....	45	2	1	.....	.....	46	3	1	1	.....	1	48	4
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
1	3	.....	49	2	1	.....	.....	50	3	1	1	.....	1	51	5

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
HOUSE AND SHOP BREAKING—*Concluded.*											
Carleton, Ont	17	5			12	7	5			3	5
Elgin, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	2				2	1	1				1
Grey, Ont	4	1			3	2		1		1	
Haldimand, Ont	7	1	1		5	2	1	2		2	2
Halton, Ont	4	3			1			1		1	
Hastings, Ont	5	4			1	1				1	
Huron, Ont	2	1			1	1				1	
Kent, Ont	2				2	2					
Lambton, Ont	1				1	1				1	
Lanark, Ont	3				3	2	1			1	1
Leeds and Grenville, Ont	4			1	3	1	2			1	
Lincoln, Ont	3	2			1			1			1
Middlesex, Ont	7	4			3	1	1	1		1	
Muskoka and Parry Sound, Ont	3				3		2	1		2	
Nipissing, Ont	2				2	2				2	
Norfolk, Ont	2	1			1	1					1
Northumberland & Durham, O.	10	2			8	2	4	2		3	2
Ontario, Ont	2				2	2					1
Oxford, Ont	5	1			4	4					
Perth, Ont	3				3		3				1
Prescott and Russell, Ont	2				2	2					
Renfrew, Ont	7				7	5	1	1		1	
Simcoe, Ont	4	1			3		2	1		1	
Stormont, D'das & Glengary, O.	3	2			1	1					1
Thunder Bay and Rainy River	6	2			4	2	2			2	
Victoria, Ont	2				2			2		1	1
Welland, Ont	2				2	2				1	
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	9				9	6		3		5	2
York, Ont	103	43			60	51	6	3		32	9
Totals of Ontario	228	73	1	1	153	103	31	19		63	28
Manitoba, Eastern	7				7	6	1			5	1
Manitoba, Western	2	2									
Totals of Manitoba	9	2			7	6	1			5	1
Clinton, B.C.	2				2		2				
Victoria, B.C.	6	2			4	2		2		2	
Westminster, B.C.	3	1			2	2				2	
Totals of British Columbia	11	3			8	4	2	2		4	
Alberta, Northern, N.W.T.	1	1									
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	1				1	1					
Saskatchewan, N.W.T.	1				1		1			1	
Totals of the N.W.T.	3	1			2	1	1			1	
Totals of Canada	349	104	1	1	243	152	46	45		88	33

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five — D'ux ans et m'ns de cinq.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Life — A vie	Sentence: D'th. — De mort	Sentence: Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence: Other Sentences — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural — Agriculteurs.	Occupations: Commercial — Commerçants.	Occupations: Domestic — Serviteurs.	Occupations: Industrial — Industriels.	Occupations: Professional — Professions libérales.	Occupations: Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — États Civils: Married — Mariés.	Civil Conditions — États Civils: Widowed — En veuvage.	Civil Conditions — États Civils: Single — Célibataires.
BRIS DE MAISONS ET DE MAGASINS—*Fin.*														
.....	2	.....	.....	.....	a2	.....	5	.....	.....	.....	2	1	1	10
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	1	.....	.....	.....	4	2	1	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	3
.....	f1	.....	.....	.....	a1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	a2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	a2	.....	.....	.....	1	.....	6	.....	.....	8
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	1	a3	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	1	.....	2
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	1	.....	.....	1	a4	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	5
2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	a1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	a2	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	3
4	1	.....	.....	5	a9	.....	.....	.....	.....	.....	44	3	.....	57
16	10	.....	.....	9	a27	1	11	1	14	.....	82	13	2	127
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	5	.....	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	5	.....	.....	7
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
37	26	.....	.....	9	a46, b4	4	17	3	37	.....	132	29	4	198

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *f* For 5 charges.—Pour 5 indictements. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
HOUSE AND SHOP BREAKING—*Concluded*,															
Carleton, Ont		12		4		2		5		1				5	7
Elgin, Ont		1		1										1	
Essex, Ont		2						1		1				1	1
Grey, Ont		3				2				1				2	1
Haldimand, Ont		3						2		3				1	4
Halton, Ont	1							1							1
Hastings, Ont		1										1		1	
Huron, Ont		1				1								1	
Kent, Ont		1						1				1			1
Lambton, Ont		1				1								1	
Lanark, Ont		3				3									3
Leeds et Grenville, Ont	1	2		1				1		1				2	1
Lincoln, Ont		1						1							1
Middlesex, Ont	1	2		1		1		1						2	1
Muskoka et Parry Sound, Ont		3				2		1						3	
Nipissing, Ont		2				2								2	
Norfolk, Ont												1			
Northumberl'd et Durham, O.		8				2		6						4	4
Ontario, Ont		2						2							2
Oxford, Ont		3		1		1		1				1		3	
Perth, Ont		3				1		2						3	
Prescott et Russell, Ont		2										2			2
Renfrew, Ont		5		3		2						2		5	
Simcoe, Ont	1	2				1		2							3
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.		1				1								1	
Th'der Bay et Rainy River, O.	1	3		3						1				3	1
Victoria, Ont		2						2							2
Welland, Ont		2						2							2
Wellington, Ont		1		1										1	
Wentworth, Ont		3				1		2				6		1	2
York, Ont		60		13		33		13		1				54	6
Totaux d'Ontario	5	135		28		56		46		9		14		97	45
Manitoba, Est	3	4				1		6						3	4
Manitoba, Ouest															
Totaux de Manitoba	3	4				1		6						3	4
Clinton, Col.-B.		2										2		2	
Victoria, Col.-B.		4				1		2		1				4	
Westminster, Col.-B.		1						1				1			1
Totaux de la Col.-Britann.		7				1		3		1		3		6	1
Alberta, Nord, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.												1			
Saskatchewan, T. du N.-O.		1						1							1
Totaux des Ter. du N.-O.		1						1				1			1
Totaux du Canada	24	204		32		89		90		14		18		136	94

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIETE. CLASSE II.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
BRIS DE MAISONS ET DE MAGASINS—*Fin.*															
....	....	2	10	....	....	....	....	7	1	....	2	2	....	12	....
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	1
....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	3	....
1	1	....	2	1	....	....	....	1	1	....	....	....	3	1	4
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	3	....
1	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1	1	....	....	2	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	3	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	3	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	1	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	8	....	....	....	....	5	....	3	....	....	....	8	....
1	....	....	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	2
1	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	4	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	3	....
1	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	5	....	....	....	....	4	....	....	....	....	1	4	1
2	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	1	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
3	....	....	1	....	....	....	....	1	3	....	....	....	....	3	1
....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	3	....	....	....	1	1	1	....	....	....	....	3	....
10	1	1	47	1	....	....	....	19	25	8	8	....	....	60	....
21	2	3	113	3	....	....	3	49	40	17	15	6	12	123	21
1	2	....	3	1	....	....	....	5	2	....	....	....	....	7	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	3	1	....	....	....	5	2	....	....	....	....	7	....
....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	1	2	1	....	....	....	1	1	1	....	1	....	2	2
....	....	....	1	..	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....
....	....	1	3	3	....	....	....	2	1	1	....	1	....	4	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
23	7	4	185	10	1	....	3	115	48	22	16	11	13	197	36

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
ROBBERY AND DEMANDING WITH MENACES.											
Queen's, P.E.I.	1				1			1			
Montreal, Que	*a*16	3			12	6	2	4		1	
Quebec, Que	2	1			1	1					
Totals of Quebec	18	4			13	7	2	4		1	
Bruce, Ont	1	1									
Carleton, Ont	5				5	5				3	2
Elgin, Ont	2	2									
Essex, Ont	7				7	7					1
Frontenac, Ont	2	1			1	1					1
Grey, Ont	4				4	3		1			
Halton, Ont	1	1									
Lanark, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	*b*2				1	1					
Oxford, Ont	3				3	3					1
Perth, Ont.	1				1		1			1	
Welland, Ont	4				4	3		1			
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	21	10			11	7	1	3		3	2
York, Ont.	37	18			19	16	2	1		10	3
Totals of Ontario	93	34			58	48	4	6		17	10
Victoria, B.C	2				2	1	1		1	1	
Westminster, B.C.	1				1	1					
Totals of British Columbia	3				3	2	1		1	1	
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	1	1									
Totals of Canada	116	39			75	57	7	11	1	19	10
WAREHOUSE AND FREIGHT CAR BREAKING.											
Haldimand, Ont	1				1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont.	1				1	1				1	
Oxford, Ont	2				2	2				2	
York, Ont	1				1	1					
Totals of Ontario	5				5	5				4	
Assiniboia, Western, N.W.T.	2	2									
Totals of Canada	7	2			5	5				4	

a 1 left the country.—1 a quitté le pays. *b* 1 Jury disagreed.—1 juré ne se s'est pas accordé.

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
VOL ET DEMANDES AVEC MENACES.														
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
8	3	....	....	....	....	....	1	1	3	....	7	3	....	9
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
9	3	....	....	....	....	....	2	1	3	....	7	4	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	4	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	....	1	a1 b1	....	....	....	....	....	2	1	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	1	....	....	....	a1	1	....	....	1	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	2	....	....	....	....	....	2	....	1	....	1	....	....	4
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	1	....	....	....	....	1
2	4	....	....	....	....	....	....	....	4	....	7	2	....	9
5	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	18	....	....	19
15	9	....	....	1	a5, b1	1	3	....	8	1	42	5	....	53
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	13	....	....	1	a5, b1	1	5	1	11	1	52	10	....	64
BRIS D'ENTREPOTS ET DE WAGONS DE FRET.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	1	....	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	1	....	....	....	....	1	....	....	3

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Judicial districts in which offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
ROBBERY AND DEMANDING WITH MENACES.															
Queen's, I. du P.-E.		1						1							1
Montréal, Qué.	3	9						12							12
Québec, Qué.	1							1							1
Totaux de Québec	4	9						13							13
Bruce, Ont.															
Carleton, Ont.		5						5						1	4
Elgin, Ont.															
Essex, Ont.		7				4		3							7
Frontenac, Ont.		1						1						1	
Grey, Ont.	2	2		2		1		1						3	1
Halton, Ont.															
Lanark, Ont.		1						1							1
Lincoln, Ont.															
Middlesex, Ont.		1						1							1
Oxford, Ont.	1	2				2		1						2	1
Perth, Ont.		1						1							1
Welland, Ont.		4				1		3							4
Wellington, Ont.		1						1						1	
Wentworth, Ont.		11				3		6		2				2	9
York, Ont.		19				6		13						15	4
Totaux d'Ontario	3	55		2		17		37		2				25	33
Victoria, Col.-B.	2							2						2	
Westminster, Col.-B.												1			
Totaux de la Col.-Britann.	2							2				1		2	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.															
Totaux du Canada	9	65		2		17		53		2		1		27	47
WAREHOUSE AND FREIGHT CAR BREAKING.															
Haldimand, Ont.		1				1								1	
Leeds et Grenville, Ont.	1					1								1	
Oxford, Ont.												2			
York, Ont.		1		1											1
Totaux d'Ontario	1	2		1		2						2		2	1
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.															
Totaux du Canada	1	2		1		2						2		2	1

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOL ET DEMANDES AVEC MENACES.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	11	1	....	....	....	8	3	1	....	....	....	11	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	12	1	....	....	....	9	3	1	....	....	....	12	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....	5	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	4	....	....	....	3	2	....	2	....	....	6	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	3	1	....	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	2	1	....	....	1	2
....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	2	2	....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	2	....	9	....	....	....	1	6	1	1	2	....	....	10	1
....	....	1	17	1	....	....	....	10	6	....	3	....	....	19	....
.	4	1	44	8	....	....	1	28	12	7	9	1	....	53	5
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	4	1	57	9	2	....	1	37	15	8	9	2	2	68	6
BRIS D'ENTREPOTS ET DE WAGONS DE FRET.															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	3	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	2	1

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés.		
		M.	F		Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
LARCENY FROM DWELLING HOUSES.											
St. Francis, Que	2				2	2				2	
Essex, Ont	2				2	1	1				2
Lincoln, Ont	2				2	2					1
York, Ont	1		1								
Totals of Ontario	5		1		4	3	1				3
Cariboo, B.C	2				2	1	1				2
Westminster, B.C	1	1									
Totals of British Columbia	3	1			2	1	1				2
Totals of Canada	10	1	1		8	6	2			2	5
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.											
Hants, N.S	1				1	1					
Arthabaska, Que	5				5	5				5	
Beauharnois, Que	1				1		1			1	
Montreal, Que	2				2		1	1			
Richelieu, Que	1				1	1					
St. Francis, Que	6	2			4	3	1			1	
St. Hyacinthe, Que	1	1									
Three Rivers, Que	1	1									
Totals of Quebec	17	4			13	9	3	1		7	
Brant, Ont	1	1									
Bruce, Ont	2				2	2					
Carleton, Ont	1				1	1				1	
Elgin, Ont	1				1	1					
Essex, Ont	6				6	4	2			2	
Grey, Ont	4	1			3	1	1	1			1
Haldimand, Ont	3				3		1	2		1	2
Halton, Ont	1	1									
Hastings, Ont	14	12			2	2				2	
Huron, Ont	2				2	2					
Kent, Ont	4	1			3	3					1
Lambton, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	1				1	1					
Northumberland & Durham, Ont	7	1			6	3	3			2	2
Peterborough, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	5	1			4	3	1				
Stormont, D'das & Glengary, O.	2	1			1	1					1
Victoria, Ont	2	2									
York, Ont	15	7			8	8				1	1
Totals of Ontario	74	29			45	34	8	3		9	8

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
VOL DANS DES MAISONS HABITÉES.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	5	2	....	6
VOL DE CHEVAUX, BETAIL ET MOUTONS.														
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	9	2	....	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
3	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	4	3	....	3
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2
....	1	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	1	....	2
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*2	1	....	....	....	....	4	4	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	1	*a*3	....	....	....	....	....	7	2	....	6
51	3	....	....	3	*a*7	3	2	....	3	....	32	16	....	29

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
LARCENY FROM DWELLING HOUSES.															
St. François, Qué	1	1				2								2	
Essex, Ont		2				2								2	
Lincoln, Ont		2						2						2	
York, Ont															
Totaux d'Ontario		4				2		2						4	
Caribou, Col.-B			2					2						2	
Westminster, Col.-B															
Totaux de la Col.-Britann.			2					2						2	
Totaux du Canada	1	5	2			4		4						8	
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.															
Hants, N.-E		1						1						1	
Arthabaska, Qué	4	1				2		2			1			5	
Beauharnois, Qué		1						1						1	
Montréal, Qué	2							2							2
Richelieu, Qué		1						1							1
St. François, Qué	4							3		1				4	
St. Hyacinthe, Qué															
Trois-Rivières, Qué															
Totaux de Québec	10	3				2		9		1	1			10	3
Brant, Ont															
Bruce, Ont		2						2						1	1
Carleton, Ont	1							1							1
Elgin, Ont		1		1										1	
Essex, Ont		6						5		1				5	1
Grey, Ont		3				3								1	2
Haldimand, Ont		2						2		1					3
Halton, Ont															
Hastings, Ont	1	1						2							2
Huron, Ont		2				2								2	
Kent, Ont	2	1		1				1				1		3	
Lambton, Ont		1						1							1
Leeds et Grenville, Ont		1						1							1
Middlesex, Ont		1		1										1	
Northumberl'd et Durham, O	5	1		1				3		2				4	2
Peterborough, Ont															
Simcoe, Ont		4				2		2							4
Stormont, D'das et Gleng'ry, O	1							1						1	
Victoria, Ont															
York, Ont		8		1		3		3		1				7	1
Totaux d'Ontario	10	34		5		10		24		5		1		26	19

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
VOL DANS DES MAISONS HABITÉES.															
			2					1				1		2	
		2									2				2
2									2						2
2		2							2		2				4
				2								2		2	
				2								2		2	
2		2	2	2				1	2		2	3		4	4
VOL DE CHEVAUX, BÉTAILS ET MOUTONS.															
			1				1								1
			5					5						2	3
			1					1							1
			2					2							2
			1					1							1
			4					1				3		1	3
			13					10				3		3	10
			2							1	1			1	1
				1				1						1	
			1							1				1	
			4	2			1	2		3					6
			3						1	1			1	3	
			2	1					2	1				2	1
			2					1				1		2	
			2					1	1						2
			3							2		1			3
			1					1						1	
			1						1					1	
			1							1				1	
	1		5						3	3					6
1			3						4					2	2
			1					1						1	
			8				1	2	1	2	2			8	
1	1		39	4			2	9	13	15	3	2	1	24	21

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING—*Concluded.*											
Manitoba, Eastern	3				3	3				3	
Cariboo, B.C	2				2	2					2
Clinton, B.C	2				2	2					2
Victoria, B.C	1	1									
Westminster, B.C	1				1	1	1				
Totals of British Columbia	6	1			5	5	1				4
Alberta, Northern, N.W.T	10	8			2	2				1	
Alberta, Southern, N.W.T	12	9			3	3			2		1
Assiniboia, Eastern, N.W.T	5	1			4	4					1
Assiniboia, Western, N.W.T	1				1	1				1	
Saskatchewan, N.W.T	6	4			2	2				1	
Totals of the N.W.T	34	22			12	12			2	3	2
Totals of Canada	135	56			79	63	12	4	2	22	14
BRINGING STOLEN PROPERTY INTO CANADA.											
St. Francis, Que	1	1									
Essex, Ont	1				1	1				1	
Lambton, Ont	1				1		1			1	
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	1				1	1				1	
Oxford, Ont	1				1	1					1
Totals of Ontario	5	1			4	3	1			3	1
Clinton, B.C	4				4	3		1		1	3
Alberta, Southern N.W.T	1	1									
Totals of Canada	11	3			8	6	1	1		4	4
LARCENY FROM THE PERSON.											
Montreal, Que	*a*21	4			15	12	3			9	1
Quebec, Que	2	2									
St. Francis, Que	2				2	2				2	
Terrebonne, Que	1				1	1					1
Totals of Quebec	26	6			18	15	3			11	2
Carleton, Ont	11	3	2		6	4	1	1		4	2
Essex, Ont	2	1			1	1				1	
Grey, Ont	4	3			1	1				1	
Peterborough, Ont	1				1	1				1	

a 2 left the country.—2 ont quitté le pays.

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS—*Fin.*														
						1					2			3
											2	1		3
											2			
1											1			
1											5	1		1
					*b*1									
							1					1		
1					*b*2									
					*a*1									
1					*a*1, *b*3		1					1		
24	3			3	*a*8, *b*3	5	3		4		48	20		45
EFFETS VOLÉS APPORTÉS EN CANADA.														
												1		
											1			1
											1			1
											1	1		
											3	2		2
											4			4
											7	2		6
VOL SUR LA PERSONNE.														
1	2				*a*2		2		7		6	4		11
											2			2
											1		1	1
1	2				*a*2		2		7		9	4		14
									1		3	2	1	3
									1					1
											1			1
											1			1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING—*Concluded.*															
Manitoba, Est	...	3	...	...	...	2	...	1	...	...	...	...	...	3	...
Caribou, Col.-B	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
Clinton, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Victoria, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Westminster, Col.-B	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Totaux de la Col.-Britann.	...	3	...	...	...	...	...	4	...	...	...	1	...	2	1
Alberta, Nord, T. du N.O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Alberta, Sud, T. du N.-O.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	1	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
Saskatchewan, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Totaux des Ter. du N.-O.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	11	...	1	...
Totaux du Canada	20	45	...	5	...	14	...	40	...	6	1	13	...	43	23
BRINGING STOLEN PROPERTY INTO CANADA.															
St. François, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Essex, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
Lambton, Ont	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Lincoln, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Middlesex, Ont.	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Oxford, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Totaux d'Ontario	...	4	...	...	...	2	...	1	1	...	...	...	...	3	1
Clinton, Col.-B	...	2	...	...	...	...	...	3	...	...	...	1	...	2	...
Alberta, Sud, T. du N.-O.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux du Canada	...	6	...	...	...	2	...	4	1	...	...	1	...	5	1
LARCENY FROM THE PERSON.															
Montréal, Qué	1	14	...	...	...	2	...	13	...	...	...	...	...	1	14
Québec, Qué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St. François, Qué	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...
Terrebonne, Qué	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Totaux de Québec	1	17	...	...	...	4	...	14	...	...	...	...	...	3	15
Carleton, Ont	...	6	...	...	...	...	2	3	...	1	...	...	...	5	1
Essex, Ont	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Grey, Ont	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...
Peterborough, Ont	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS—*Fin*.															
1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	1	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2
	1	.....	59	4	1	.....	3	23	14	15	4	5	2	28	41
EFFETS VOLÉS APPORTÉS EN CANADA.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	3	1	.....	.....	1	1	...	1	.....	.....	1	3	1
.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	5	3	.....	.....	1	3	.....	1	.....	.....	1	3	5
VOL SUR LA PERSONNE.															
2	2	2	5	2	1	1	.....	5	3	3	4	.....	.....	13	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
2	2	2	8	2	1	1	.....	8	3	3	4	.....	.....	14	4
.....	1	.....	5	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	1	.....	6	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
LARCENY FROM THE PERSON—*Concluded.*											
Prescott and Russell, Ont	1	....	..	..	1	....	1	....	....	....	....
Renfrew, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Simcoe, Ont	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	....
Wentworth, Ont	11	7	..	....	4	4	....	....	....	1	....
York, Ont	24	6	..	....	18	17	1	....	....	10	3
Totals of Ontario	56	20	2	....	34	29	3	2	....	19	5
Cariboo, B.C	4	....	..	....	4	4	....	....	....	3	....
Victoria, B.C	1	....	..	....	1	1	..	....	....	....	1
Westminster, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of British Columbia	6	....	..	....	6	6	....	....	....	3	1
Totals of Canada	88	26	2	....	58	50	6	2	....	33	8
EMBEZZLEMENT.											
Lunenburg, N.S	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Brant, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings, Ont	3	2	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Welland, Ont	1	....	..	....	1	....	....	1	....	....	....
York, Ont	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Ontario	7	5	..	....	2	1	....	1	....	1	....
Westminster, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Alberta, Northern, N.W.T	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Alberta, Southern, N.W.T	1	....	..	....	1	....	1	....	1	....	....
Assiniboia, Western, N.W.T	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of the N.W.T	3	....	..	....	3	2	1	....	1	....	....
Totals of Canada	12	5	..	....	7	5	1	1	1	3	....
FRAUD AND CONSPIRACY TO DEFRAUD.											
Annapolis, N.S	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Inverness, N.S	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Pictou, N.S	1	....	..	....	1	1	....	....	....	*a*1	....
Totals of Nova Scotia	4	2	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Westmoreland, N.B	*b*3	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Montreal, Que	*c*6	3	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Quebec, Que	2	....	..	....	2	2	....	....	2	....	....
St. Francis, Que	6	6	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Quebec	14	9	..	....	3	3	....	....	2	.	....

a Both jail and $10 fine.—La prison et $10 d'amende. *b* 2 *Nolle prosequi.* *c* 2 Reserved cases.—2 causes reservées.

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
VOL SUR LA PERSONNE—*Fin.*														
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	1	*a*2	...	1	...	3	...	...	1	...	3
1	...	...	...	3	*a*1	...	...	...	1	...	11	2	...	16
2	1	...	...	4	*a*3	...	2	...	6	...	17	5	1	28
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	*a*1	...	1	...	...	...	4	...	...	5
4	3	...	...	4	*a*6	...	5	...	13	...	30	9	1	47
DÉTOURNEMENT.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*b*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*b*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*b*2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	*b*2	...	3	...	1	...	...	...	1	2
FRAUDE ET CONSPIRATION DE FRAUDE.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Restauration of goods.—A restituer les effets

8D—6½

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
LARCENY FROM THE PERSON—*Concluded.*															
Prescott et Russell, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Renfrew, Ont.	..	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	..	1
Simcoe, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Wentworth, Ont.	....	4	....	....	..	2	....	1	....	1	....	....	..	3	1
York, Ont.	2	16	....	4	..	7	....	6	1	....	....	....	..	17	1
Totaux d'Ontario	3	31	....	4	..	11	2	12	1	4	....	....	..	30	4
Caribou, Col.-B.	2	2	....	....	..	....	....	4	....	....	....	....	..	1	3
Victoria, Col.-B.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Westminster, Col.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux de la Col.-Britann.	2	3	...	....	..	....	....	4	....	1	....	1	..	2	3
Totaux du Canada	6	51	....	4	..	15	2	30	1	5	....	1	..	35	22
EMBEZZLEMENT.															
Lunenburg, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Brant, Ont.	....	....	...	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Hastings, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Welland, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
York, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux d'Ontario	....	2	...	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Westminster, Col.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Alberta, Nord, T. du N.-O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Alberta, Sud, T. du N.-O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux des T. du N.-O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Totaux du Canada	....	2	...	....	..	....	....	2	....	1	....	4	..	2	....
FRAUD AND CONSPIRACY TO DEFRAUD.															
Annapolis, N.-E.	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	...	1	..	....	....
Inverness, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Pictou, N.-E.	....	1	....	....	..	..	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Totaux de la N.-Ecosse.	....	1	....	....	..	...	....	..	....	1	....	1	..	1	....
Westmoreland, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué.	....	1	....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	..	1	....
Québec, Qué.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
St. François, Qué.	....	....	...	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux de Québec	....	1	....	....	..	....	1	....	....	....	....	2	..	1	..

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
VOL SUR LA PERSONNE—*Fin*.															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
1	1	....	2	....	....	....	1	1	2	....	....	....	....	4	....
4	3	....	8	1	2	....	....	6	7	1	2	....	2	18	....
6	6	....	18	2	2	....	1	14	11	2	3	1	2	32	2
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	3	2
8	8	2	30	4	3	1	1	26	14	5	7	1	2	49	8
DÉTOURNEMENT.															
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	2	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	1	2
FRAUDE ET CONSPIRATION DE FRAUDE.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
FRAUD AND CONSPIRACY TO DEFRAUD—*Concluded.*											
Brant, Ont	28	19	2		7	5	1	1		2	
Dufferin, Ont	1	1									
Elgin, Ont	2	2									
Essex, Ont	3				3	3				2	
Haldimand, Ont	1				1	1			1		
Halton, Ont	1	1									
Hastings, Ont	6	3			3	3					
Kent, Ont	*a*4				2	2			1	1	
Lanark, Ont	4	4									
Leeds and Grenville, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	11	3			8	4	2	2		5	
Norfolk, Ont	1				1	1			1		
Northumberland & Durham, O	1	1									
Ontario, Ont	2				2	2					
Peterborough, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	3				3	2		1	1	1	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	2	2									
Welland, Ont	1				1	1				1	
Wellington, Ont	4				4	3		1			
Wentworth, Ont	18	13	1		4	4				1	
York, Ont	39	22	5		12	12			2		1
Totals of Ontario	134	73	8		51	43	3	5	6	13	1
Manitoba, Eastern	3	2			1	1			1		
Alberta, Northern, N.W.T	*b*2	1									
Alberta, Southern, N.W.T	1	1									
Assiniboia, Eastern, N.W.T	2	2									
Saskatchewan, N.W.T	4	2			2	2				2	
Totals of the N.W.T	9	6			2	2				2	
Totals of Canada	167	93	8		59	51	3	5	9	17	1
FALSE PRETENCES.											
Cape Breton, N.S	1	1									
Cumberland, N.S	1	1									
Halifax, N.S	1	1									
Queen's, N.S	1	1									
Richmond, N.S	1				1	1				1	
Yarmouth, N.S	1				1	1				1	
Totals of Nova Scotia	6	4			2	2				2	
St. John, N.B	1	1									
Westmoreland, N.B	*a*2										
Totals of New Brunswick	3	1									

a *Nolle prosequi.* *b* 1 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Sentence — Penitentiary — Pénitencier: Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations: Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — États Civils: Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
FRAUDE ET CONSPIRATION DE FRAUDE—*Fin.*														
					*b*2, *a*3		4		3			5		2
					*a*1						3			3
					*a*2, *c*1		1				2			3
									1					1
				1	*a*2	1			5			2		6
	1				*a*1	1					1		1	1
					*a*1	1	1				1	1		2
											1			1
	1				*a*3		3				1	4		
					*a*3						2			4
				1	*a*8		5				3	7		3
	2			2	*a*24, *b*2, *c*1	3	14		9		14	19	1	26
									1			1		
							1							1
							1							1
	2			2	*a*25, *b*2, *c*1	3	15		11		14	21	1	28
FAUX PRÉTEXTES.														
							1							1
											1			1
							1				1			2

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Acquitted on making restitution.—Acquittés en faisant restitution. *c* Goods to be paid.—Effets devant être payés.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
FRAUD AND CONSPIRACY TO DEFRAUD—*Concluded.*															
Brant, Ont	...	7	...	...	..	...	...	4	...	1	...	2	..	5	2
Dufferin, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Elgin, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Essex, Ont	...	3	...	...	..	1	.	2	...	...	...	...	..	2	1
Haldimand, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Halton, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Hastings, Ont	1	2	...	...	..	...	...	3	...	...	...	...	..	3	...
Kent, Ont	...	1	...	..	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Lanark, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Leeds et Grenville, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Middlesex, Ont	...	8	...	1	..	...	...	7	...	...	...	...	..	8	...
Norfolk, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Northumberl'd et Durham, O	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Ontario, Ont	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	2	...
Peterborough, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Simcoe, Ont	...	3	...	...	..	...	...	3	...	...	...	...	..	2	1
Storm't, D'das et Glengarry, O	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Welland, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Wellington, Ont	1	3	...	...	..	...	...	2	...	2	...	...	..	3	1
Wentworth, Ont	...	4	...	2	..	1	...	...	...	1	...	...	..	3	1
York, Ont	...	6	4	...	..	2	...	4	3	1	...	2	..	10	...
Totaux d'Ontario	2	40	4	3	..	4	...	28	3	6	...	7	..	40	6
Manitoba, Est	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Alberta, Nord, T. du N.-O.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Alberta, Sud, T. du N.-O.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Saskatchewan, T. du N.-O.	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Totaux des Ter. du N.-O.	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Totaux du Canada	2	44	4	3	..	4	1	30	3	7	..	11	..	44	6
FALSE PRETENCES.															
Cap-Breton, N.-E.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Cumberland, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Halifax, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Queen's, N.-E.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Richmond, N.-E	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Yarmouth, N.-E	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	1	...
Totaux de la N.-Ecosse	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
St. Jean, N.-B.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Westmoreland, N.-B	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Totaux du N.-Brunswick	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
FRAUDE ET CONSPIRATION DE FRAUDE—*Fin*.															
1			6					1	2	1	1	2		7	
			3					1		2				2	1
			3					1				2		2	1
			1									1		1	
			5	3				1	1	3		3		7	1
			2						1			1			2
1			2					1	2					1	2
			1						1					1	
	1		2	1			1				2	1		2	2
	1		3				1	1		2				4	
3			6	1			1	1	6		2			10	
5	2		34	5			3	7	13	8	5	10		37	9
		1									1			1	
			1								1				1
			1								1				1
5	2	1	37	5			3	8	13	8	7	11		40	10
FAUX PRÉTEXTES.															
			1					1						1	
			1				1							1	
			2				1	1						2	

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
FALSE PRETENCES—*Continued.*											
Bedford, Que	3	3									
Gaspé, Que	1				1	1				1	
Joliette, Que	1	1									
Montreal, Que	26	5			21	15	3	3	4	8	
Ottawa, Que	1				1	1			1		
Quebec, Que	4	3			1	1				1	
Rimouski, Que	*a*1										
St. Francis, Que	3	1			2	2				2	
Three Rivers, Que	4	3			1	1				1	
Totals of Quebec	44	16			27	21	3	3	5	13	
Algoma and Manitoulin, Ont	3				3	3				2	
Brant, Ont	7	1			6	6				1	
Bruce, Ont	1	1									
Carleton, Ont	6	2			4	1	1	2			4
Elgin, Ont	4	1			3	2	1				
Essex, Ont	1	1									
Frontenac, Ont	1				1	1					
Haldimand, Ont	2				2			2		1	1
Halton, Ont	1	1									
Hastings, Ont	3	1			2	2				1	
Kent, Ont	8	3	1		4	3	1		1		
Leeds and Grenville, Ont	2	2									
Lincoln, Ont	3	2			1	1				1	
Middlesex, Ont	1	1									
Muskoka and Parry Sound, Ont	3	1			2	2					1
Nipissing, Ont	2	1			1	1				1	
Norfolk, Ont	2	2									
Northumberland & Durham, O.	3	1			2		2			2	
Oxford, Ont	7	2			5	5					2
Peel, Ont	2	1			1	1					
Perth, Ont	17	9	1		7	6	1			2	
Peterborough, Ont	2	2									
Renfrew, Ont	3				3	2		1		2	
Simcoe, Ont	1				1	1			1		
Victoria, Ont	2	2									
Waterloo, Ont	1				1	1					1
Welland, Ont	3	1			2	2			1	1	
Wellington, Ont	1				1		1				
Wentworth, Ont	3				3	3					
York, Ont	3	2			1	1				1	
Totals of Ontario	98	40	2		56	44	7	5	3	15	9
Manitoba, Central	*b*2				1	1				1	
Manitoba, Eastern	2				2	1		1		1	
Manitoba, Western	1	1									
Totals of Manitoba	5	1			3	2		1		2	

a eft the country, bail forfeited.—A quitté le pays, cautionnement confisqué. *b* 1 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Sentence. Penitentiary — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary — Pénitencier. Life. — A vie	Sentence. D'th. — De mort	Sentence. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Civil Conditions — Etats Civils. Married. — Mariés.	Civil Conditions — Etats Civils. Widowed — En veuvage.	Civil Conditions — Etats Civils. Single — Célibataires.
FAUX PRÉTEXTES—*Suite.*														
												1		
					*a*9		15	1	4			2		19
									1					1
						1					1	2		
							1							1
					*a*9	1	16	1	5		1	5		21
					*a*1		1				2			3
					*a*1, *b*4		3		1		1	3		3
							4							4
					*a*3						3	2		1
				1				1				1		
									1		1	1		1
					*c*1		1			1		1		1
2					*a*1				2			2		
									1			1		
					*a*1			1			1			2
											1			1
									1		1			2
					*a*3	1			2		1	2		2
					*a*1						1			1
1					*a*4	1	1	3			1	4		3
					*a*1				1			1	1	1
											1			1
							2							2
	1						1					1		
					*a*3						1			1
							1					1		
3	1			1	*a*19, *b*4, *c*1	2	14	5	9	1	15	20	1	29
							1							1
1							1		1			2		
1							2		1			2		1

a Sentence suspended—Sentence suspendue. *b* Acquitted on making restitution.—Acquittés en faisant restitution. *c* Goods to be paid and $4.—Effets devant être payés et $4.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
FALSE PRETENCES—*Continued.*															
Bedford, Qué															
Gaspé, Qué	1										1			1	
Joliette, Qué															
Montréal, Qué		21		1		2		17		1				4	17
Ottawa, Qué												1			
Québec, Qué		1				1								1	
Rimouski, Qué															
St. François, Qué		2						1		1				2	
Trois-Rivières, Qué	1					1									1
Totaux de Québec	2	24		1		4		18		2	1	1		8	18
Algoma et Manitoulin, Ont		2	1					3							3
Brant, Ont		5	1			1		5						5	1
Bruce, Ont															
Carleton, Ont		4								4					4
Elgin, Ont		3						1		2				3	
Essex, Ont															
Frontenac, Ont		1				1								1	
Haldimand, Ont		2						1		1					2
Halton, Ont															
Hastings, Ont		1	1					1		1				1	1
Kent, Ont		2						2				2		2	
Leeds et Grenville, Ont															
Lincoln, Ont		1						1						1	
Middlesex, Ont															
Muskoka et Parry Sound, Ont		2						1		1				2	
Nipissing, Ont		1						1						1	
Norfolk, Ont															
Northumberl'd et Durham, O.	1	1						2						2	
Oxford, Ont		4						2		2		1		2	2
Peel, Ont		1						1						1	
Perth, Ont		7						2	1	4				5	2
Peterborough, Ont															
Renfrew, Ont	2	1		1				1	1					2	1
Simcoe, Ont												1			
Victoria, Ont															
Waterloo, Ont		1				1								1	
Welland, Ont		2						1		1				2	
Wellington, Ont		1								1					1
Wentworth, Ont		1						1				1	1	1	
York, Ont		1						1						1	
Totaux d'Ontario	3	44	3	1		3		27	2	17		5	1	33	17
Manitoba, Centre		1						1						1	
Manitoba, Est		2						1		1				2	
Manitoba, Ouest															
Totaux de Manitoba		3						2		1				3	

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	RELIGIONS. Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	RESIDENCE. Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
FAUX PRÉTEXTES—*Suite.*															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	17	....	....	....	....	14	1	3	3	....	....	20	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
4	....	....	22	....	....	....	....	17	1	3	3	2	....	23	3
....	....	....	3	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	1	2
....	....	....	6	....	....	....	2	1	1	....	2	....	....	5	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2
....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	2	....	2	....	3	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
2	....	1	3	1	....	....	1	2	....	1	2	....	1	2	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	1	1	....	....	1	....	....	....	....	2	1	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
2	1	2	34	7	4	....	4	11	5	11	9	4	6	30	20
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	1	....	2	1

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convictions. — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions. — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions. — Condamnations. Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
FALSE PRETENCES—*Concluded.*											
Victoria, B.C	*a*4				3	3				1	
Westminster, B.C	1	1									
Totals of British Columbia	5	1			3	3				1	
Alberta, Northern, N.W.T	*b*3	2									
Alberta, Southern, N.W.T	*b*5	2			2	2				1	1
Assiniboia, Eastern, N.W.T	1				1	1				1	
Saskatchewan, N.W.T	1				1	1				1	
Totals of the N.W T.	10	4			4	4				3	1
Totals of Canada	171	67	2		95	76	10	9	8	36	10
LARCENY.											
Prince, P.E.I	2				2	1	1				
Queen's, P.E.I	16	2	1		13	9	4			5	
Totals of P.E. Island	18	2	1		15	10	5			5	
Annapolis, N.S	5	1			4	3		1		1	
Antigonish, N.S	1				1	1				1	
Cape Breton, N.S	7	1			6	6				2	
Colchester, N.S	3	2			1	1					
Cumberland, N.S	14	3			11	11				3	
Guysborough, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	49	8	1		40	35	2	3		25	1
King's, N.S	5				5	5				2	
Lunenburg, N.S	3				3	3				2	
Pictou, N.S	26	1			25	21	4			25	
Queen's, N.S	5	1			4	4				4	
Yarmouth, N.S	14				14	11	2	1	2	9	
Totals of Nova Scotia	133	17	1		115	102	8	5	2	74	1
Carleton, N.B	2				2	2				2	
Northumberland, N.B	3	1			2	2				2	
St. John, N.B	*c*61	21	7		31	31				16	
Sunbury, N.B	1				1	1					
Victoria, N.B	5	1			4	3	1			2	
Westmoreland, N.B	*d*30	4	2		20	13	5	2		15	
York, N.B	6	2			4	4				4	
Total of New Brunswick	108	29	9		64	56	6	2		41	
Arthabaska, Que	4				4	4				3	
Beauharnois, Que	2				2	2				1	
Bedford, Que	6	1			5	3	1	1		4	
Chicoutimi, Que	1				1	1					

a 1, Left the country, bail forfeited.—a quitté le pays, cautionnement confisqué. *b* 1, *c* 2, *Nolle prosequi.* *d* 3 *Nolle prosequi*, and 1 escape before trial.—Et 1 s'est evadé avant son procès.

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
FAUX PRÉTEXTES—*Fin.*														
....	....	....	....	....	*a*1, *b*1	1	....	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1, *b*1	1	....	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	1	....	2
4	1	....	....	1	*a*29, *b*5, *c*1	4	33	6	16	1	20	28	1	57
LARCIN.														
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
7	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	3	....	....	12
9	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	1	....	4	....	....	14
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	2	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	6
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	*a*6	1	....	....	....	....	3	1	....	3
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
6	1	....	....	4	*a*3	....	4	2	13	....	11	11	....	25
....	1	....	....	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	4	....	....	23
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	4
....	....	....	....	2	*a*1	....	1	1	1	....	8	3	....	11
16	2	....	....	10	*a*10	4	5	3	15	....	36	18	....	82
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	3	*a*10	....	4	....	....	....	10	8	....	23
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	1	....	3
4	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	13	2	1	17
....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	....	....	4
9	....	....	....	4	*a*10	2	4	1	1	....	32	11	1	51
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	3	....	1	3
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	2	....	3
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
FALSE PRETENCES—*Concluded.*															
Victoria, Col.-B		2		1		1				1				1	1
Westminster, Col.-B															
Totaux de la Col.-Britann.		2		1		1				1				1	1
Alberta, Nord, T. du N.-O.															
Alberta, Sud, T. du N.-O		2						1		1				2	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.												1			
Saskatchewan, T. du N.-O.		1				1								1	
Totaux des T. du N.-O.		3				1		1		1		1		3	
Totaux du Canada	5	78	3	3		9		50	2	22	1	7	1	50	36
LARCENY.															
Prince, I. du P.-E		2					1	1						2	
Queen's, I. du P.-E		12		7		2		2		1		1		9	3
Totaux de l'Ile du P.-E.		14		7		2	1	3		1		1		11	3
Annapolis, N.-E		4				1		1		2				3	1
Antigonish, N.-E	1									1					1
Cap-Breton, N.-E		5	1			4		2						5	1
Colchester, N.-E		1		1										1	
Cumberland, N.-E		4				1		3				7			4
Guysborough, N.-E		1										1		1	
Halifax, N.-E	13	22	1	7		5	1	14	4	2	3	4		27	9
King's, N.-E	3	2		3				2						3	2
Lunenburg, N.-E				1		1						1		2	
Pictou, N.-E	13	10		9		14						2		23	
Queen's, N.-B		4		1		1		2						4	
Yarmouth, N.-E	7	7		3		1	1	9						11	3
Totaux de la N.-Ecosse	37	60	2	25		28	2	33	4	5	3	15		80	21
Carleton, N.-B.		2						2						2	
Northumberland, N.-B		1				1						1		1	
St.-Jean, N.-B	5	26		12		1		10	1	4	3			19	12
Sunbury, N.-B								1							1
Victoria, N.-B		2				1		2		1				1	1
Westmoreland, N.-B	5	15		1		1		3				15		14	6
York, N.-B		4				1		2	1					1	3
Totaux du N.-Brunswick	10	50		13		5		20	2	5	3	16		38	23
Arthabaska, Qué	2	2				3				1				3	1
Beauharnois, Qué		2		1				1						2	
Bedford, Qué		5				3		1	1					1	4
Chicoutimi, Qué		1				1								1	

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
FAUX PRÉTEXTES—*Fin.*															
....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	3
8	1	2	61	7	5	....	5	30	7	16	12	7	7	59	27
LARCIN.															
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	11	....	1	....	....	7	....	1	....	3	1	12	....
....	....	....	13	....	1	....	....	8	....	1	....	4	1	12	2
....	....	....	4	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	6	....	....	....	....	5	....	....	1	....	....	4	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....	....	4
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
2	2	....	32	....	....	....	4	17	9	2	3	1	....	33	3
....	....	....	5	....	....	....	....	2	....	....	....	3	....	....	5
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	23	....	....	....	1	13	1	1	3	4	....	23	....
....	....	....	4	....	....	....	1	....	1	2	....	....	....	2	2
....	....	....	13	....	1	....	2	5	....	6	....	....	1	14	....
2	2	....	95	....	1	....	12	46	11	11	8	9	2	77	23
1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	28	3	....	....	4	15	2	6	4	....	....	31	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	4
....	....	....	20	....	....	....	5	10	1	2	1	....	....	11	9
....	....	....	4	....	....	....	2	....	....	2	....	....	....	4	....
1	....	....	58	3	....	....	12	25	3	10	5	4	....	47	16
1	....	....	3	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	5	....	....	....	....	2	2	....	....	1	....	3	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
LARCENY—*Continued.*											
Iberville, Que	8				8	8				4	
Joliette, Que	2				2	2				2	
Kamouraska, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	*a*712	32	3		676	540	38	98	45	445	6
Ottawa, Que	7	4			3	3				3	
Pontiac, Que	8	6			2	2				2	
Quebec, Que	63	8			55	47	5	3		22	1
Richelieu, Que	28	3			25	21	3	1		25	
Rimouski, Que	*b*8				6	6				4	
St. Francis, Que	24	7			17	15	1	1		12	
St. Hyacinthe, Que	7				7	7			3	*c*4	
Terrebonne, Que	3				3	3				2	
Three Rivers, Que	15	4			11	10	1			7	
Totals of Quebec	899	65	3		828	675	49	104	48	541	7
Algoma and Manitoulin, Ont	11				11	11				6	3
Brant, Ont	75	16	1		58	27	9	22		40	2
Bruce, Ont	20	5	1		14	12	2		2	6	3
Carleton, Ont	169	46	2		121	94	12	15		99	1
Dufferin, Ont	6				6	6				4	1
Elgin, Ont	31	12			19	15	2	2	1	6	2
Essex, Ont	58	6			52	48	3	1	1	35	3
Frontenac, Ont	42	3			39	26	9	4	1	12	
Grey, Ont	47	12	1		34	24	9	1		12	2
Haldimand, Ont	16	5	1		10	5	4	1		8	1
Halton, Ont	18	1			17	14	3			12	
Hastings, Ont	39	1	2		36	32	2	2	1	21	
Huron, Ont	15	4			11	4	4	3		4	
Kent, Ont	*d*57	11	1		43	31	10	2	8	10	9
Lambton, Ont	20	4			16	14		2		1	
Lanark, Ont	1				1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont	30	3			27	24	3			7	2
Lennox and Addington, Ont	2				2	2				2	
Lincoln, Ont	23	10			13	7	1	5		5	
Middlesex, Ont	102	28	3		71	41	12	18		34	1
Muskoka and Parry Sound, Ont	21	6	1		14	13	1			11	2
Nipissing, Ont	10				10	7	1	2	1	3	
Norfolk, Ont	14	3			11	6		5		2	2
Northumberland & Durham, O	29	9			20	16	3	1	1	13	
Ontario, Ont	12	1			11	10	1		1	6	
Oxford, Ont	*e*33	7	1		24	20		4	5	5	3
Peel, Ont	4	1			3	2	1			1	
Perth, Ont	62	27	1		34	26	5	3	4	12	
Peterborough, Ont	40	11			29	28	1		1	9	2
Prescott and Russell, Ont	2	1			1	1				1	
Prince Edward, Ont	6		1		5	4		1		1	
Renfrew, Ont	11				11	9	1	1		3	
Simcoe, Ont	32	6			26	19	7		1	11	
Stormont, D'das & Glengarry, O	5	1			4	4				3	1
Thunder Bay and Rainy River	18	6			12	11	1			6	2
Victoria, Ont	39	14	2		23	17	1	5		17	1

a 1 Left the country.—1 a quitté le pays. *b* 2 *Nolle prosequi.* *c* 1 Both jail and fine.—1 La prison et l'amende. *d* 2 Escaped.—2 se sont évadés. *e* 1 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	Sentence. D'th.—De mort	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional—Professions libérales.	Occupations. Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—États Civils. Married.—Mariés.	Civil Conditions.—États Civils. Widowed—En veuvage.	Civil Conditions.—États Civils. Single—Célibataires.
LARCIN—*Suite.*														
3	....	....	....	....	*a*1	....	....	1	....	....	7	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
28	4	....	....	37	*b*1, *a*110	9	89	29	147	2	231	136	33	504
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
1	....	....	....	8	*a*23	3	7	5	6	....	25	12	....	41
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	12	8	....	17
....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	3	1	....	5
4	....	....	....	....	*a*1	....	1	....	....	....	15	3	....	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	1	4
....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....	....	3
2	2	....	....	....	....	1	....	....	1	....	7	1	....	8
39	6	....	....	49	*b*1, *a*137	19	99	36	155	2	314	168	35	616
1	....	....	....	....	*a*1	1	1	....	1	....	8	1	....	10
1	....	....	....	1	*a*14	4	5	3	11	....	15	11	....	47
....	....	....	....	....	*a*3	3	....	....	1	....	5	3	....	4
7	12	....	....	1	*a*1	....	14	14	21	1	43	20	9	92
....	....	....	....	....	*a*1	....	1	1	1	....	3	1	....	5
....	1	....	....	1	*a*8	1	1	1	6	....	9	8	1	10
4	....	....	....	1	*a*8	2	9	4	8	....	24	12	3	37
2	1	....	....	4	*a*19	2	5	3	4	....	12	6	....	33
2	....	....	....	11	*a*4, *b*3	2	1	....	2	....	10	2	....	32
....	....	....	....	....	*a*1	....	1	....	....	1	8	1	....	9
....	....	....	....	2	*a*3	....	1	....	3	....	8	8	....	8
....	....	....	....	....	*a*12, *c*2	2	5	3	2	....	11	11	3	22
4	1	....	....	....	*a*2	2	....	....	3	....	4	1	....	9
2	2	....	....	4	*a*8	5	1	....	13	....	13	9	3	29
6	....	....	....	2	*a*7	....	....	3	5	....	7	7	2	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	1	....	....	1	*a*11, *b*5	....	....	1	3	....	11	4	1	22
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	....	....	*a*2	....	3	....	....	....	9	1	2	10
8	....	....	....	5	*a*23	2	6	5	28	....	13	19	1	50
....	....	....	....	....	*a*1	5	....	....	....	1	6	3	1	9
5	....	....	....	....	*a*1	....	1	1	2	....	5	4	....	5
....	5	....	....	1	*a*1	....	....	....	5	....	3	....	....	8
1	....	....	....	1	*a*4	1	....	1	3	....	10	7	....	12
2	....	....	....	2	....	3	....	....	....	....	4	2	....	7
....	....	....	....	1	*a*10	3	....	....	....	....	11	3	....	13
....	....	....	....	....	*a*2	..	....	....	....	....	1	1	....	1
3	....	....	....	1	*a*14	5	8	....	4	....	6	7	2	25
1	....	....	....	....	*a*4, *b*12	....	....	4	3	....	14	6	1	22
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	*a*3	....	1	....	....	....	3	1	....	4
1	....	....	....	1	*a*6	....	1	....	2	....	5	1	....	10
3	....	....	....	2	*a*9	1	....	1	6	....	14	9	1	12
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	*a*4	....	1	....	1	....	5	1	....	10
....	....	....	....	1	*a*4	4	....	....	1	1	15	8	....	14

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite. *c* Goods to be paid and costs.—Effets devant être payés et les frais.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
LARCENY—*Continued.*															
Iberville, Qué												7	1		
Joliette, Qué		2						1		1					2
Kamouraska, Qué		1				1								1	
Montréal, Qué	191	484	2	100	6	112	14	362	40	35	4	3		237	436
Ottawa, Qué		3						2		1				1	2
Pontiac, Qué		1										2		1	
Québec, Qué	25	29	1	7	3	9	3	31		2				43	12
Richelieu, Qué	13	12		6	1	4		6		8				12	13
Rimouski, Qué	5	1		4				1		1				6	
St. François, Qué	11	5				1		10				5	1	13	3
St. Hyacinthe, Qué		1		1								6		3	2
Terrebonne, Qué	2		1	1				1		1				3	
Trois-Rivières, Qué	7	2				4		4		1		2		9	
Totaux de Québec	256	551	4	120	10	138	17	420	41	51	4	25	2	336	475
Algoma et Manitoulin, Ont.	3	8						10		1				8	3
Brant, Ont	9	49		11		14		22	1	8		2		45	13
Bruce, Ont	1	8						7				5	2	4	5
Carleton, Ont	33	87	1	19	1	20	2	51	7	12	5	4		77	50
Dufferin, Ont		6				1		3	1	1				5	1
Elgin, Ont	5	14		2		3		10	1	3				14	5
Essex, Ont	3	48	1	3		9		31	1	8				22	30
Frontenac, Ont	6	33		12		8	3	16						25	14
Grey, Ont	7	27		19	1	4		9		1				29	5
Haldimand, Ont	3	4	1			1		7		2				3	7
Halton, Ont		16		2		3		10		1		1		7	9
Hastings, Ont	8	25		10	1		1	11		5	2	6		27	12
Huron, Ont		10				6	1			3		1		8	2
Kent, Ont	1	40		10		4	1	21	1	4		1	1	30	11
Lambton, Ont		16		1				8	1	4	2			4	12
Lanark, Ont		1				1									1
Leeds et Grenville, Ont.	10	17		14	1	4		5		3				12	8
Lennox et Addington, Ont												2			
Lincoln, Ont		13		1		8		1		3				5	8
Middlesex, Ont	7	60	4	7	2	15	1	23	6	15	2			51	20
Muskoka et Parry Sound, Ont	1	11	1			8		4		1		1		10	3
Nipissing, Ont	6	3						7	1	1		1		7	2
Norfolk, Ont	2	6		1		2		5				3		8	
Northumberl'd et Durham, O.	4	15		1		2	1	10		2		4		12	7
Ontario, Ont		9		1		1		6		1		2		4	5
Oxford, Ont	2	14		5		3		8		1		7		10	6
Peel, Ont		2		1						1		1		1	1
Perth, Ont		34		9		3	1	13		7	1			21	13
Peterborough, Ont	6	23		11		9		6	1	2				20	9
Prescott et Russell, Ont		1				1								1	
Prince-Edouard, Ont	1	4		2		2				1				5	
Renfrew, Ont	7	3	1	3		1		4		3				5	6
Simcoe, Ont	2	20		2		3		12		4	1	4		8	14
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	1	3				1		3						2	2
Th'der Bay et Rainy Riv., O.	1	10		2		2		6		1		1		9	2
Victoria, Ont	1	20	1			6		11	1	4		1		17	5

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
LARCIN—*Suite.*															
....	....	....	8	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	4	4
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
38	7	....	607	9	12	....	9	586	49	8	11	....	10	627	46
....	....	....	2	....	1	....	....	2	....	....	....	....	1	2	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	1	....	54	....	....	....	....	54	....	....	....	1	....	40	15
....	....	....	25	....	....	....	....	25	....	....	....	....	....	15	10
....	....	....	6	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	1	5
....	....	....	17	....	....	....	....	5	....	....	....	12	....	9	8
....	....	....	7	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	6	1
....	....	....	2	....	1	....	....	2	....	....	....	....	1	....	3
....	....	....	9	....	....	....	....	9	....	....	....	....	....	3	6
39	8	....	752	9	14	....	9	717	51	8	12	13	12	713	109
....	....	1	10	....	....	....	....	7	....	1	3	....	....	3	8
3	2	2	49	1	1	....	7	7	14	13	11	5	1	40	18
1	....	1	6	1	....	....	....	3	1	....	4	....	1	4	5
5	1	5	100	5	5	....	1	79	1	4	5	28	3	119	2
....	....	....	6	....	....	....	....	1	3	....	2	....	....	2	4
4	....	1	13	1	....	....	2	....	5	6	4	....	2	10	9
3	1	....	34	14	....	....	5	10	11	16	8	2	....	41	11
2	4	....	32	1	....	....	....	19	1	9	....	10	....	36	3
2	....	1	31	....	....	....	....	3	6	10	11	....	4	30	4
....	3	....	7	....	....	....	....	6	1	2	....	....	1	2	8
5	....	....	9	2	....	....	1	....	5	5	1	....	4	11	5
2	3	1	30	....	....	....	....	4	....	....	1	31	....	22	14
1	....	2	7	....	....	....	....	3	3	1	3	....	....	1	9
1	1	1	33	6	....	....	3	15	9	6	6	1	1	33	10
1	2	....	12	1	....	....	2	2	7	1	4	....	....	13	3
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	24	3	....	....	1	7	12	4	2	....	1	22	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1	....	9	....	....	....	....	7	2	3	1	....	....	8	5
19	2	1	44	4	1	....	5	19	12	9	6	17	3	66	5
2	2	....	8	1	....	....	....	2	4	3	1	2	1	4	9
....	1	....	8	....	....	....	....	8	1	....	....	....	....	6	3
....	....	....	8	....	....	....	2	....	5	....	....	1	....	7	1
2	1	....	16	....	....	....	....	4	5	6	1	....	1	11	8
1	....	....	7	....	1	....	....	2	2	3	2	....	....	4	5
1	....	....	15	1	....	....	2	2	....	3	2	7	1	10	9
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	1	1
4	1	1	25	2	1	....	2	4	10	5	10	....	3	24	10
3	....	....	26	....	....	....	....	9	8	11	....	....	1	25	4
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	3	1	....	....	....	....	1	3	....	1	....	1	4
2	....	....	8	1	....	....	....	4	4	....	....	....	3	8	3
4	....	2	16	....	....	....	....	1	11	5	5	....	....	10	12
....	....	1	3	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....	2	2
2	....	....	9	....	....	....	1	3	3	2	2	....	....	8	3
1	2	1	17	1	....	....	1	6	5	2	3	5	....	9	13

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés.		Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés.		
					Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
		M.	F.								
LARCENY—*Concluded*.											
Waterloo, Ont.	23	3	..	.....	20	19	1	.....	.....	8	2
Welland, Ont.	*a*30	7	..	.....	22	20	2	.....	3	13	.....
Wellington, Ont.	21	8	..	.....	13	4	4	5	1	1	1
Wentworth, Ont.	219	58	5	.....	156	131	10	15	.....	66	12
York, Ont.	818	225	40	1	552	488	46	18	2	297	10
Totals of Ontario	2231	561	63	1	1602	1293	171	138	34	814	68
Manitoba, Central	*b*19	5	..	.....	10	9	1	.....	2	7	.....
Manitoba, Eastern	*c*93	15	1	.....	76	54	11	11	.....	58	3
Manitoba, Western	*c*37	15	..	.....	21	19	1	1	.....	15	.....
Totals of Manitoba	149	35	1	.....	107	82	13	12	2	80	3
Clinton, B.C.	9	....	..	.....	9	9	.....	.....	.....	6	.....
Victoria, B.C.	58	1	1	.....	56	43	7	6	.....	46	2
Westminster, B.C.	*d*77	12	..	.....	63	58	3	2	1	45	4
Totals of British Columbia.	144	13	1	.....	128	110	10	8	1	97	6
Alberta, Northern, N.W.T.	*c*60	43	..	.....	16	14	2	.....	.....	8	.....
Alberta, Southern, N.W.T.	33	10	..	.....	23	22	1	.....	.....	18	.....
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	*f*37	13	..	.....	21	21	.....	.....	5	13	.....
Manitoba, Western	13	7	..	.....	6	6	.....	.....	.....	3	.....
Saskatchewan, N.W.T.	*c*13	2	1	.....	9	8	1	.....	.....	8	.....
Totals of the N.W.T.	156	75	1	.....	75	71	4	.....	5	50	.....
Totals of Canada	3838	797	80	1	2934	2399	266	269	92	1702	85
FELONIOUSLY RECEIVING.											
Colchester, N.S.	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Pictou, N.S.	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Totals of New Brunswick.	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....
York, N.B.	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Montreal, Que.	18	2	..	.....	16	7	2	7	.....	6	.....
Quebec, Que.	*e*5	1	..	.....	3	3	.....	.....	.....	2	.....
Totals of Quebec	23	3	..	.....	19	10	2	7	.....	8	.....
Carleton, Ont.	3	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Elgin, Ont.	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Haldimand, Ont.	1	....	..	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1
Halton, Ont.	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lambton, Ont.	2	2	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Leeds and Grenville, Ont.	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	1	.....

a 1 Left the country, bail forfeited.—1 a quitté le pays, cautionnement confisqué. *b* 4 *Nolle prosequi.* *c* 1 *Nolle prosequi.* *d* 2 Left the country.—2 ont quitté le pays. *e* 1 Jury disagreed—1 Le juré ne s'est pas accordé. *f* 3 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.														
SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.														
Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
LARCIN—*Fin*.														
.....	.....	.....	.....	4	a6	.....	4	1	8	.....	2	4	2	14
.....	.....	.....	.....	1	a5	.....	4	3	1	.....	9	5	.....	17
.....	2	.....	.....	.....	a8	.....	4	.....	3	.....	5	3	.....	10
10	4	.....	.....	15	a49	.....	19	8	10	.....	68	28	1	107
9	1	.....	.....	37	a196	1	30	34	6	.....	278	106	.....	436
79	30	.....	.....	100	a445, b20, c2	49	128	91	167	4	681	324	33	1178
.....	.....	.....	.....	.....	a1	4	.....	.....	.....	.....	6	2	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	a10, b5	4	7	6	14	.....	39	16	2	58
1	.....	.....	.....	.....	a5	3	1	.....	.....	.....	7	3	.....	8
1	.....	.....	.....	.....	a16, b5	11	8	6	14	.....	52	21	2	74
.....	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	3
3	.....	.....	.....	1	a2, b2	1	4	5	9	3	21	8	.....	48
5	1	.....	.....	.	a7	.....	7	1	2	5	25	6	.....	44
8	4	.....	.....	1	a9, b2	2	11	6	11	8	49	15	.....	95
1	.....	.....	.....	.....	a7	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	a5	3	.....	.....	.....		1	2	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	a1, b2	6	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	a3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
1	.....	.....	.....	.....	a17, b2	11	.....	.....	.....	.....	5	7	.....	9
162	42	.....	.....	164	a655, b30, c2	98	255	143	364	14	1173	564	71	2119
RECEL.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
1	1	.....	.....	.....	a8	.....	.....	.....	8	.....	3	11	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	1	.....	.	.....	2	2	.....	1
1	1	.....	.....	.....	a9	.....	1	.....	8	.....	5	13	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	a1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Bound to good behaviour.—A tenir une meilleure conduite.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
LARCENY—*Concluded.*															
Waterloo, Ont	4	16	.....	4	..	5	1	4	1	5	....	....	..	16	4
Welland, Ont	1	21	....	4	..	3	....	12	1	2	....	....	..	12	10
Wellington, Ont	1	12	.....	....	..	5	....	5	1	2	....	....	..	9	4
Wentworth, Ont	3	133	.....	41	1	30	3	39	3	15	5	19	..	80	56
York, Ont	13	523	16	132	8	113	17	154	40	62	17	9	..	467	75
Totaux d'Ontario	152	1365	26	330	15	301	32	554	68	189	35	75	3	1100	440
Manitoba, Centre	1	9	....	....	..	1	....	7	....	2	....	....	..	10	....
Manitoba, Est	11	65	.....	12	..	12	2	39	1	7	1	2	..	33	39
Manitoba, Ouest	1	10	.....	1	..	4	....	6	....	1	....	9	..	8	3
Totaux de Manitoba	13	84	.....	13	..	17	2	52	1	10	1	11	..	51	42
Clinton, Col.-B	...	4	.....	....	..	....	....	1	....	...	....	8	..	4	...
Victoria, Col.-B	17	31	7	3	..	7	1	35	2	8	....	....	..	36	20
Westminster, Col.-B	2	9	4	....	..	1	....	26	....	3	1	32	..	10	10
Totaux de la Col.-Britann.	19	44	11	3	..	8	1	62	2	11	1	40	..	50	30
Alberta, Nord, T. du N.-O.	1	2	.....	....	..	1	....	1	....	1	....	13	..	3	....
Alberta, Sud, T. du N.-O.	....	4	....	..	.	1	....	....	....	3	....	19	..	4	....
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	21	.	....	....
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.	.....	....	.....	....	..	....	....	....	....	...	....	6	..	....	....
Saskatchewan, T. du N.-O.	2	1	....	1	..	1	....	1	....	....	....	6	..	1	2
Totaux des T. des N.-O.	3	7	....	1	..	3	....	2	....	4	....	65	..	8	2
Totaux du Canada	490	2175	43	512	25	502	55	1146	118	276	47	248	5	1674	1036
FELONIOUSLY RECEIVING.															
Colchester, N.-E.	....	1	.....	....	..	....	....	1	....	....	..	....	..	1	....
Pictou, N.-E.	.....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux de la N.-Ecosse	.....	2	.....	....	..	....	....	2	....	....	....	...	..	2	....
York, N.-B.	.....	1	.....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Montréal, Qué	6	10	....	1	..	2	....	2	3	7	1	....	..	4	12
Québec, Qué	2	1	.....	....	..	....	....	2	....	1	....	....	..	1	2
Totaux de Québec	8	11	.....	1	..	2	....	4	3	8	1	....	..	5	14
Carleton, Ont	.....	..	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Elgin, Ont	....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Haldimand, Ont	.....	.....	.....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Halton, Ont	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lambton, Ont	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	1	1	.....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
LARCIN—*Fin.*															
1	1	....	13	4	1	....	2	5	5	2	3	....	3	11	9
....	....	....	18	2	2	....	....	8	4	5	3	....	2	14	8
....	....	1	8	2	2	....	....	5	1	4	2	....	1	10	3
11	11	1	105	6	1	1	5	41	46	22	15	....	7	134	1
59	53	10	393	20	7	....	16	150	234	68	65	....	9	527	15
146	92	33	1166	80	22	1	58	450	443	234	189	110	53	1291	251
2	2	1	4	....	1	....	....	1	2	1	1	5	....	5	5
21	3	3	31	4	14	....	3	20	26	7	14	....	6	58	18
4	2	1	3	....	1	....	....	1	5	2	3	....	....	11	3
27	7	5	38	4	16	....	3	22	33	10	18	5	6	74	26
....	....	....	1	3	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	4
11	3	1	17	8	15	1	1	15	4	2	1	19	14	54	2
10	1	....	11	19	1	....	....	6	2	....	7	1	....	61	....
21	4	1	29	30	16	1	1	22	6	2	8	20	14	115	6
....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	1	2
....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	1	2
....	....	1	6	1	1	....	....	2	2	2	....	....	1	2	14
236	113	40	2157	127	71	2	95	1292	549	278	240	165	89	2331	447
RECEL.															
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
1	....	....	15	....	....	....	1	14	1	....	....	....	....	16	....
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....	3	....
1	....	....	18	....	....	....	1	17	1	....	....	....	....	19	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
FELONIOUSLY RECEIVING—*Concluded.*											
Lincoln, Ont.	3	3									
Muskoka and Parry Sound, Ont.	1				1	1				1	
Norfolk, Ont.	1				1	1				1	
Northumberland & Durham, O.	3	2			1	1					
Oxford, Ont.	1				1	1					
Peterborough, Ont.	1				1	1				1	
Renfrew, Ont.	1				1	1					
Welland, Ont.	1	1									
Wentworth, Ont.	4	2			2	2				1	1
York, Ont.	25	11			14	11	3			10	1
Totals of Ontario	51	24	2		25	21	3	1		15	3
Manitoba, Eastern	1				1	1				1	
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Totals of Manitoba	2				2	2				2	
Clinton, B.C.	1				1	1				1	
Victoria, B.C.	3				3	3			1	2	
Westminster, B.C.	3				3	3				3	
Totals of British Columbia.	7				7	7			1	6	
Alberta, Southern, N.W.T.	1	1									
Assiniboia, Western, N.W.T.	2				2	2				2	
Totals of Canada	89	28	2		58	45	5	8	1	34	3
MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.											
ARSON.											
Hants, N.S.	1				1	1					
Pictou, N.S.	1				1	1					
Totals of Nova Scotia	2				2	2					
Montreal, Que	*b*17	3			2	2					
Ottawa, Que	2				2	2					1
St. Francis, Que	2				2	1	1				1
St Hyacinthe, Que	1				1	1					
Three Rivers, Que	2				2	2				2	
Totals of Quebec	24	3			9	8	1			2	2
Brant, Ont.	1	1									
Carleton, Ont.	1	1									
Elgin, Ont.	2	2									
Kent, Ont.	*a*3	1			1			1			
Leeds and Grenville, Ont.	2				2	2				1	

a Jury disagreed—Les jurés ne se sont pas accordés. *b* 12 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITION.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
RECEL—*Fin.*														
											1			1
					a1							1		
1									1					1
											1	1		
					a1				1					1
									1		1	1		1
					a3		4	1			5	1		12
1					a6		5	1	3		10	4		18
											1			1
											1			1
							1				2	1		2
											1			2
							1				3	1		4
2	1				a15		7	1	12		21	18		32
DOMMAGES MALICIEUX A LA PROPRIÉTÉ CLASSE IV.														
INCENDIE PAR MALVEILLANCE.														
	1										1		1	
1														1
1	1										1		1	1
	2						1			1		2		
	1										1	2		
1											2			2
1											1			1
											1	2		
2	3						1			1	5	6		3
	1								1					1
					a1						1			1

Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
FELONIOUSLY RECEIVING—*Concluded.*															
Lincoln, Ont															
Muskoka et Parry Sound, O.		1				1								1	
Norfolk, Ont												1			
Northumberl'd et Durham, O.		1									1			1	
Oxford, Ont		1						1							1
Peterborough, Ont		1						1							1
Renfrew, Ont		1						1						1	
Welland, Ont															
Wentworth, Ont		2						2							2
York, Ont		13		1		5	1	2	2	2		1		13	
Totaux d'Ontario	1	21		1		6	1	10	2	2	1	2		17	6
Manitoba, Est		1						1							1
Manitoba, Ouest												1			
Totaux de Manitoba		1						1				1			1
Clinton, Col.-B.												1			
Victoria, Col.-B		3						2			1			1	2
Westminster, Col.-B.								1				2			
Totaux de la Col.-Britann.		3						3			1	3		1	2
Alberta, Sud, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.												2			
Totaux du Canada	9	39		2		8	1	21	5	10	3	8		25	24

MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.

Judicial Districts	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	F.	16–21 M.	F.	21–40 M.	F.	40 and over M.	F.	Not given M.	F.	Moderate	Immoderate
ARSON.															
Hants, N.-E		1								1				1	
Pictou, N.-E		1								1				1	
Totaux de la N.-Ecosse		2								2				2	
Montréal, Qué		2								2				2	
Ottawa, Qué	1	1						1			1			1	1
St. François, Qué	2					1		1						2	
St. Hyacinthe, Qué	1											1		1	
Trois-Rivières, Qué	1	1								1	1			2	
Totaux de Québec	5	4				1		2		3	2	1		8	1
Brant, Ont															
Carleton, Ont															
Elgin, Ont															
Kent, Ont		1								1					1
Leeds et Grenville, Ont		1						1				1			1

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
RECEL—*Fin.*															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	2	.....
.....	1	.....	12	.....	1	.....	.....	5	4	2	1	.....	1	12	1
2	1	.....	18	2	1	.....	.....	5	10	6	1	.....	1	19	4
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	1	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	3	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	1	.....	2	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	6	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	1	1	39	5	2	.....	1	25	11	7	2	1	2	47	5
DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ. CLASSE IV.															
INCENDIE PAR MALVEILLANCE.															
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2
1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
1	.....	.....	7	.....	1	.....	.....	5	1	.....	.....	2	1	4	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY—*Concluded*. CLASS IV.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
ARSON—*Concluded*.											
Lennox and Addington, Ont	2				2	2				1	
Lincoln, Ont	1				1	1					1
Middlesex, Ont	2	1	1								
Peterborough, Ont	2	1	1								
Renfrew, Ont	1	1									
Thunder Bay and Rainy River	1	1									
Victoria, Ont	2	1			1	1					
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	1				1	1					
York, Ont	25	15	2	1	7	7					
Totals of Ontario	47	25	4	1	16	15		1		2	1
Manitoba, Eastern	1				1		1				
Manitoba, Western	1	1									
Totals of Manitoba	2	1			1		1				
Victoria, B.C	1				1		1				
Alberta, Northern, N.W.T	3	1			2	2					
Alberta, Southern, N.W.T	1	1									
Assiniboia, Western, N.W.T	1				1	1					
Saskatchewan, N.W.T	1	1									
Totals of the N.W.T	6	3			3	3					
Totals of Canada	82	32	4	1	32	28	3	1		4	3
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY.											
Prince, P.E.I	1	1									
Digby, N.S	1				1		1				
Halifax, N.S	2				2	2					
Totals of Nova Scotia	3				3	2	1				
King's, N.B.	2	2									
Beauharnois, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	5	2			3	2		1	2		
St. Francis, Que	2	2									
St. Hyacinthe, Que	1	1									
Three Rivers, Que	3	3									
Totals of Quebec	12	8			4	3		1	2	1	
Kent, Ont	5				5	5			4		
Middlesex, Ont	a9	1			1	1					
Muskoka and Parry Sound, Ont	3				3	3					

a 7 *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ—*Fin.* CLASSE IV.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Widowed — En veuvage.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Single — Célibataires.
INCENDIE PAR MALVEILLANCE—*Fin.*														
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*a*1	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	3	...	...	...	*a*3	1	1	...	...	...	2	1	...	6
1	6	...	...	1	*a*5	2	3	...	2	...	3	4	...	10
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	1	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
6	13	...	...	1	*a*5	2	5	...	5	1	9	11	1	17
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIETÉS.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	1
2	1	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	1	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	1	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	1	...	4	1	...	4
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*3	...	...	...	...	...	3	...	...	3

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
ARSON—*Concluded.*															
Lennox et Addington, Ont.				1								1		1	
Lincoln, Ont.		1								1					1
Middlesex, Ont.															
Peterborough, Ont															
Renfrew, Ont.															
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont															
Victoria, Ont		1								1				1	
Wellington, Ont		1								1					1
Wentworth, Ont		1						1						1	
York, Ont		7		3		1		2		1				7	
Totaux d'Ontario		13		4		1		4		5		2		10	4
Manitoba, Est		1						1						1	
Manitoba, Ouest															
Totaux de Manitoba		1						1						1	
Victoria, Col.-B			1					1						1	
Alberta, Nord, T. du N.-O.	1	1						1	1					1	1
Alberta, Sud, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O												1			
Saskatchewan, Ter. du N.-O.															
Totaux des Ter. du N.-O	1	1						1	1			1		1	1
Totaux du Canada	6	21	1	4		2		9	1	10	2	4		23	6
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY.															
Prince, I. du P.-E.															
Digby, N.-E.		1								1				1	
Halifax, N.-E.		2						1		1				1	1
Totaux de la N.-Ecosse		3						1		2				2	1
King's, N.-B.															
Beauharnois, Qué.		1						1						1	
Montréal, Qué.		3						2			1				3
St. François, Qué.															
St. Hyacinthe, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.															
Totaux de Québec		4						3			1			1	3
Kent, Ont.		5		2		2						1		5	
Middlesex, Ont.		1		1										1	
Muskoka et Parry Sound, Ont		3				1		2						3	

TABLEAU I. DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ. CLASSE IV.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
INCENDIE PAR MALVEILLANCE—*Fin.*															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
1	....	....	6	....	....	....	1	1	4	....	1	....	....	6	1
2	1	2	7	....	1	....	1	3	5	....	4	....	....	8	5
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
4	1	2	18	1	2	....	1	9	8	1	5	2	2	16	12
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIETÉS.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
2	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	1	....	2	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	3	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....	3	1
....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	4	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY—*Concluded.* CLASS IV.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY—*Concluded.*											
Northumberland & Durham, O.	2	1			1	1				1	
Oxford, Ont	2	1			1	1					1
Simcoe, Ont	1	1									
Thunder Bay and Rainy River	2				2	2				2	
Waterloo, Ont	1				1	1					
York, Ont	34	15	5		14	13		1	2	2	
Totals of Ontario	59	19	5		28	27		1	6	5	1
Manitoba, Central	*a*1										
Manitoba, Eastern	4	2			2	2				1	
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Totals of Manitoba	6	2			3	3				2	
Westminster, B.C.	2				2	2			2		
Alberta, Northern, N.W.T.	5	5									
Alberta, Southern, N.W.T.	4	3			1	1					
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	1	1									
Assiniboia, Western, N.W.T.	3				3	3					
Saskatchewan, N.W.T.	*b*2	1									
Totals of the N.W.T.	15	10			4	4					
Totals of Canada	100	42	5		44	41	1	2	10	8	1
FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.											
Queen's, P.E.I.	*c*1										
Halifax, N.S	1				1	1				1	
Montreal, Que	11	5			6	6				1	3
Ottawa, Ont	*c*1										
Rimouski, Que	*a*1										
Totals of Quebec	13	5			6	6				1	3
Algoma and Manitoulin, Ont	2	2									
Brant, Ont	1	1									
Bruce, Ont	6				6	2	3	1		1	1
Carleton, Ont	7				7	5	2			2	
Elgin, Ont	1		1								
Essex, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	2				2	2				1	1
Haldimand, Ont	1	1									
Hastings, Ont	9	1			8	5	2	1		6	
Kent, Ont	3	2			1	1					
Leeds and Grenville, Ont	1				1		1				1
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	3				3			3			3

a Nolle prosequi. *b* 1 Escaped.—1 s'est évadé. *c* Jury disagreed.—Les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ—*Fin.* CLASSE IV.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic.—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional.—Professions libérales.	Laborers.—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed.—En veuvage.	Single.—Célibataires.
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS—*Fin.*														
									1			1		
											1			1
														2
1									1				1	
1				1	a8			1			3	1		13
2				1	a13			1	3		11	3	1	24
					a1	2						1		1
											1			1
					a1	2					1	1		2
							1		1					2
					a1	1								1
					a3									
					a4	1								1
5	1	...	......	1	a18	3	1	1	6	......	16	7	3	31
FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.														
									1			1		
	1				a1		1		1		1	2		4
	1				a1		1		1		1	2		4
1					a3		3		2		1	4	1	1
	4				a1	3					3	1	1	5
	1										1			1
											2	1		1
1					a1		4				3	1	1	5
				1										1
							1							1
											3			

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY—*Concluded.* CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY—*Concluded.*															
Northumberl'd et Durham, O.		1						1							1
Oxford, Ont.	1					1								1	
Simcoe, Ont.															
Thunder Bay et Rainy River.	1	1		2										2	
Waterloo, Ont.		1								1					1
York, Ont.		14		8		2		2	1		1			13	1
Totaux d'Ontario	2	26		13		6		5	1	1	1	1		25	3
Manitoba, Centre															
Manitoba, Est		2				1		1						2	
Manitoba, Ouest		1				1								1	
Totaux de Manitoba		3				2		1						3	
Westminster, Col.-B.		2						2						1	1
Alberta Nord, T. du N.-O.															
Alberta Sud, T. du N.-O.		1						1						1	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.												3			
Saskatchewan, T. du N.-O.															
Totaux des T. du N.-O.		1						1				3		1	
Totaux du Canada	2	39		13		8		13	1	3	2	4		33	8
FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.															
Queen's, I. du P.-E.															
Halifax, N.-E.		1						1							1
Montréal, Qué.		4	2			2		3	1					5	1
Ottawa, Qué.															
Rimouski, Qué.															
Totaux de Québec		4	2			2		3	1					5	1
Algoma et Manitoulin, Ont.															
Brant, Ont.															
Bruce, Ont.		6						5		1				3	3
Carleton, Ont.	1	5	1			2		4		1				4	3
Elgin, Ont.															
Essex, Ont.		1						1							1
Grey, Ont.		2						2						2	
Haldimand, Ont.															
Hastings, Ont.		7	1					3		1		4		8	
Kent, Ont.				1										1	
Leeds et Grenville, Ont.		1						1							1
Lincoln, Ont.															
Middlesex, Ont.		3						3							3

TABLEAU I. DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ—*Fin.* CLASSE IV.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS—*Fin*															
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
1	.....	.....	13	.....	.....	.....	1	4	8	.....	1	.....	.....	14	.....
7	.....	.....	21	.....	.....	.....	1	5	14	1	2	5	.....	27	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	1		.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2	1	.....	...	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
10	1	.....	29	.....	1	.....	1	14	16	1	2	6	.....	34	7
FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	4	.....	1	.....	.	6	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	1	1	.....	.....	.....	1	5
.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	.....	.....	3	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	5	.....	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST CURRENCY—*Concluded.* CLASS V.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Oxford, Ont	2	2									
Peel, Ont	2				2	1	1				2
Perth, Ont	1	1									
Prescott and Russell, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	10	1			9	5	2	2		2	1
Stormont, D'das & Glengary, O.	*a*1										
Victoria, Ont	14	8			6	5	1				
Waterloo, Ont	1				1	1					
Welland, Ont	1				1		1				
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	5	2			3	3				3	
York, Ont	39	18	8		13	10	2	1		3	3
Totals of Ontario	116	40	9		66	43	15	8		18	12
Manitoba, Eastern	5				5	5				4	1
Cariboo, B.C	2				2	1	1				2
Clinton, B.C.	1				1	1				1	
Victoria, B.C	1				1	1					
Westminster, B.C	3				3	2	1				3
Totals of British Columbia	7				7	5	2			1	5
Assiniboia, Eastern, N.W.T	1	1									
Assiniboia, Western, N.W.T	1				1	1					
Saskatchewan, N.W.T	1				1	1				1	
Totals of the N.W.T	3	1			2	2				1	
Totals of Canada	146	46	9		87	62	17	8		26	21

OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

ATTEMPT TO COMMIT SUICIDE.

Judicial Districts	Number of Charges	Acquitted M.	Acquitted F.	Detained for Lunacy	Total	Convicted 1st	Convicted 2nd	Reiterated	With option of a fine	Under one year	One year and over
St. John, N.B	1				1	1				1	
Montreal, Que	6				6	6				5	
Three Rivers, Que	1	1									
Totals of Quebec	7	1			6	6				5	
Haldimand, Ont	2	1			1	1				1	
Peel, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	2			2							
York, Ont	2				2	2					
Totals of Ontario	8	3		2	3	3				1	
Assiniboia, Western, N.W.T	1	1									
Totals of Canada	17	5		2	10	10				7	

a Jury disagreed.—Les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE—*Fin.* CLASSE V.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	1	....
5	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	2	....	6	8	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	5	....	....	1	....	6	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	*a*1	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	2	....	1
....	4	....	....	....	*a*1, *b*2	....	6	1	5	....	1	8	....	5
9	14	....	....	2	*a*9, *b*2	10	17	2	10	....	23	26	6	32
....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	1	1	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
11	15	....	....	2	10*a*, *b*2	11	19	2	15	1	28	30	6	46

AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

TENTATIVE DE SUICIDE.

....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	3	4	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	3	4	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*2	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	*a*2	....	1	....	....	1	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*3	....	1	....	....	1	5	6	....	4

a Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Crown case reserved.—Causes réservées par la Couronne.

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST CURRENCY—*Concluded.* CLASS V.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Oxford, Ont															
Peel, Ont		2						2						2	
Perth, Ont															
Prescott et Russell, Ont		1								1				1	
Simcoe, Ont	4	4						6		2		1			8
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.															
Victoria, Ont		6				1		4		1				6	
Waterloo, Ont		1								1				1	
Welland, Ont		1						1						1	
Wellington, Ont		1						1							1
Wentworth, Ont		3						2			1				3
York, Ont		12	1			1		10		2				13	
Totaux d'Ontario	5	56	3	1		4		45		10	1	5		42	23
Manitoba, Est		4	1					5						3	2
Caribou, Col.-B		2								2				2	
Clinton, Col.-B		1							1					1	
Victoria, Col.-B		1								1				1	
Westminster, Col.-B			1					1				2		1	
Totaux de la Col.-Britann.		4	1					1	1	3		2		5	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O												1			
Saskatchewan, T. du N.-O.		1		1										1	
Totaux des Ter. du N.-O.		1		1								1		1	
Totaux du Canada	5	70	7	2		6		55	2	13	1	8		56	27

OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

ATTEMPT TO COMMIT SUICIDE.

District	Unable to read or write	Elementary	Superior	Under 16 M.	Under 16 F.	16–21 M.	16–21 F.	21–40 M.	21–40 F.	40+ M.	40+ F.	Not given M.	Not given F.	Moderate	Immoderate
St. Jean, N.-B		1								1					1
Montréal, Qué	2	4						1	2	2	1			3	3
Trois-Rivières, Qué															
Totaux de Québec	2	4						1	2	2	1			3	3
Haldimand, Ont			1					1							1
Peel, Ont															
Peterborough, Ont															
Simcoe, Ont															
York, Ont		2						1		1				2	
Totaux d'Ontario		2	1					2		1				2	1
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.															
Totaux du Canada	2	7	1					3	2	4	1			5	5

TABLEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE—*Fin.* CLASSE V.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	6	....	....	....	....	4	4	....	....	....	....	4	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	6	....	....	....	....	....	5	1	....	....	....	....	6
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
2	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	1	....	....	3	....
....	....	....	12	1	....	....	....	2	7	1	2	1	....	13	....
8	1	....	53	2	....	....	1	20	27	5	5	6	....	31	33
1	....	....	1	....	3	....	....	....	1	....	....	....	4	4	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	3	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
11	1	....	61	2	4	....	1	28	29	5	6	6	4	44	38

AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

TENTATIVE DE SUICIDE.

....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
1	2	....	2	....	1	....	....	5	....	....	1	....	....	6	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	2	....	1	....	....	5	....	....	1	....	....	6	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2	....
2	....	1	....	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	2	1	3	....	1	...	1	5	2	....	2	....	....	9	1

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.											
Cumberland, N.S.	1	1									
Halifax, N.S.	4	1	1		2			2			
Pictou, Ont	1				1	1					
Totals of Nova Scotia	6	2	1		3	1		2			
St. John, N.B.	*a*1										
Westmoreland, N.B.	*b*1										
Totals of New Brunswick	2										
Montreal, Que	8	4			4	2	2			4	
Quebec, Que	2	2									
Three Rivers, Que	2	2									
Totals of Quebec	12	8			4	2	2			4	
Brant, Ont	1	1									
Carleton, Ont	1	1									
Essex, Ont	1				1	1					
Hastings, Ont	1	1									
Huron, Ont	1	1									
Lambton, Ont	1	1									
Lennox and Addington, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	1				1	1				1	
Middlesex, Ont	2	1			1		1				
Nipissing, Ont	1				1	1					
Perth, Ont	1				1	1					
Prince Edward, Ont	*b*1										
Renfrew, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	1				1		1			1	
Stormont, D'das & Glengarry, O.	*b*1										
Thunder Bay and Rainy River	1	1									
Victoria, Ont	1	1									
Totals of Ontario	18	9			7	5	2			2	
Westminster, B.C.	3	3									
Alberta, Northern, N.W.T.	3	3									
Alberta, Southern, N.W.T.	*a*1										
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	2				2	2				1	
Assiniboia, Western	1	1									
Saskatchewan, N.W.T.	1	1									
Totals of the N.W.T.	8	5			2	2				1	
Totals of Canada	49	27	1		16	10	4	2		7	
OFFENCES AGAINST GAMBLING AND LOTTERY ACTS.											
Montreal, Que	18	2			16	16			16		

a Nolle prosequi. *b* Jury disagreed.—Les jurés ne se sont pas accordés.

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.														
2							1		1					2
1												1		
3							1		1			1		2
							1		1		2	2		2
							1		1		2	2		2
					*a*1							1		
1														
											1			1
					*a*1		1					1		
					*a*1	1						1		
					*a*1									
								1						1
1					*a*4	1	1	1			1	3		2
	1					2								2
	1					2								2
4	1				*a*4	3	3	1	2		3	6		8
INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU ET LES LOTERIES.														
							15		1			6	1	9

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.															
Cumberland, N.-E.															
Halifax, N.-E.		2						2						2	
Pictou, N.-E.		1							1					1	
Totaux de la N.-Ecosse		3						2	1					3	
St. Jean, N.-B.															
Westmoreland, N.-B.															
Totaux du N.-Brunswick															
Montréal, Qué	2	2				1	1			2				1	3
Québec, Qué															
Trois-Rivières, Qué															
Totaux de Québec	2	2				1	1			2				1	3
Brant, Ont															
Carleton, Ont															
Essex, Ont		1										1			
Hastings, Ont															
Huron, Ont															
Lambton, Ont															
Lennox et Addington, Ont												1			
Lincoln, Ont		1						1						1	
Middlesex, Ont		1								1				1	
Nipissing, Ont	1									1				1	
Perth, Ont												1			
Prince-Edouard, Ont															
Renfrew, Ont															
Simcoe, Ont			1					1						1	
Stormont, D'das et Gleng'ry, O															
Th'der Bay et Rainy Riv., Ont															
Victoria, Ont															
Totaux d'Ontario	1	3	1					2		2		3		4	
Westminster, Col.-B.															
Alberta, Nord, T. du N.-O.															
Alberta, Sud, T. du N.-O.															
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.												2			
Assiniboïa, Oust, T. du N.-O.															
Saskatchewan, T. du N.-O.															
Totaux des Ter. du N.-O.												2			
Totaux du Canada	3	8	1			1	1	4	1	4		5		8	3
OFFENCES AGAINST GAMBLING AND LOTTERY ACTS.															
Montréal, Qué		16				2		12		2				15	1

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							RESIDENCE.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	2	1	....	2	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
2	....	....	9	....	....	....	....	7	....	....	2	2	....	8	6
INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU ET LES LOTERIES.															
....	....	....	13	....	3	....	....	10	3	....	1	....	2	13	3

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
OFFENCES AGAINST GAMBLING AND LOTTERY ACTS—*Concluded.*											
Essex, Ont	3				3	1	2		3		
Wentworth, Ont	1				1	1					
York, Ont.	10	2			8	8			1		
Totals of Ontario	14	2			12	10	2		4		
Victoria, B.C	2	1			1	1				1	
Westminster, B.C.	2	2									
Totals of British Columbia	4	3			1	1				1	
Totals of Canada	36	7			29	27	2		20	1	
PRISON BREACH, ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON.											
Antigonish, N.S	1				1		1				
Cape Breton, N.S	1				1		1			1	
Halifax, N.S	5	1			4		4			4	
Pictou, N.S	1	1									
Totals of Nova Scotia	8	2			6		6			5	
Northumberland, N.B	1				1		1				
Montreal, Que	7	2			5		4	1		1	1
Brant, Ont	1				1			1			
Carleton, Ont	2				2		2				
Frontenac, Ont	5				5		5				5
Halton, Ont	1				1			1		1	
Hastings, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	3	1			2		1	1		1	1
Lambton, Ont	2				2		2			2	
Muskoka and Parry Sound, Ont	1				1		1			1	
Norfolk, Ont	1				1		1			1	
Northumberland & Durham, Ont	4	2			2		2			1	
Peterborough, Ont	1				1		1			1	
Simcoe, Ont	1				1			1		1	
Victoria, Ont	1				1		1				
Waterloo, Ont	2				2		2				2
York, Ont	4	1			3		3			2	
Totals of Ontario	30	4			26	1	21	4	1	11	8
Manitoba, Central	2				2		2			2	
Clinton, B.C	6				6		6			6	
Victoria, B.C	1				1		1			1	
Westminster, B.C	1				1		1				
Totals of British Columbia	8				8		8			7	

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU ET LES LOTERIES—*Fin.*														
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	2	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	a7	....	1	....	....	....	....	1	....	7
....	....	....	....	....	a8	....	2	....	....	....	2	3	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a8	....	17	....	2	....	2	9	1	18
BRIS DE PRISON, ÉVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION.														
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	5	....	....	6
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	....	1	....	....	5
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	2	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	1	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	2	1	....	2
2	....	....	....	2	a2	1	2	1	2	....	18	13	....	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4	1	....	5
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	a1	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	a1	....	1	....	2	....	5	1	....	6

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Immoderate. — Immodéré
OFFENCES AGAINST GAMBLING AND LOTTERY ACTS—*Concluded*.															
Essex, Ont		3						3						3	
Wentworth, Ont												1			
York, Ont		8		6		1				1				8	
Totaux d'Ontario		11		6		1		3		1		1		11	
Victoria, Col.-B	1									1				1	
Westminster, Col.-B															
Totaux de la Col.-Britann.	1									1				1	
Totaux du Canada	1	27		6		3		15		4		1		27	1
PRISON BREACH, ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON.															
Antigonish, N.-E		1				1								1	
Cap-Breton, N.-E		1						1						1	
Halifax, N.-E		4				2		1		1				3	1
Pictou, N.-E															
Totaux de la N.-Ecosse		6				3		2		1				5	1
Northumberland, N.-B		1						1						1	
Montréal, Qué		5		3				2						3	2
Brant, Ont		1		1										1	
Carleton, Ont		2						2						2	
Frontenac, Ont		5						5						5	
Halton, Ont	1							1							1
Hastings, Ont		1										1		1	
Kent, Ont		2						2						1	1
Lambton, Ont		2						2						2	
Muskoka et Parry Sound, Ont		1				1								1	
Norfolk, Ont		1				1								1	
Northumberl'd et Durham, O.		2						2							2
Peterborough, Ont		1						1							1
Simcoe, Ont		1						1							1
Victoria, Ont		1						1						1	
Waterloo, Ont	1	1						2							2
York, Ont		3						2	1					1	2
Totaux d'Ontario	2	24		1		2		,21	1			1		16	10
Manitoba, Centre		2				2								2	
Clinton, Col.-B	1	4						5		1				4	
Victoria, Col.-B		1						1						1	
Westminster, Col.-B		1										1			1
Totaux de la Col.-Britann.	1	6						6		1		1		5	1

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU ET LES LOTERIES—*Fin.*															
				3				1		1				3	
			8					4	1	2	1			8	
			8	3				5	1	3	1			11	
					1								1	1	
					1								1	1	
			21	3	4			15	4	3	2		3	25	3
BRIS DE PRISON, ÉVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION.															
			1					1						1	
			1						1					1	
			4					3		1				4	
			6					4	1	1				6	
			1					1						1	
	1		3			1		2		3				5	
			1					1						1	
				2						1			1	2	
2			3					1	3		1				5
			1							1					1
			1									1			1
			1	1						1		1		1	1
			2						1				1	2	
			1							1					1
			1							1					1
			2					2						1	1
			1							1				1	
1									1					1	
			1									1			1
			2						1		1				2
1			2					1	1	1				3	
4			19	3				5	7	7	2	3	2	12	14
				2									2	2	
			2	3				2						1	5
			1					1						1	
														1	
			3	3				3						3	5

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
PRISON BREACH, ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON—*Concluded.*											
Alberta, Northern, N.W.T.	2				2		2			2	
Assiniboia, Eastern, N.W.T.	1				1		1			1	
Assiniboia, Western, N.W.T.	3				3		3			3	
Totals of the N.W.T.	6				6		6			6	
Totals of Canada	62	8			54	1	48	5	1	32	9
OFFENCES AGAINST REVENUE LAWS.											
Montreal, Que.	5				5	1	1	3	5		
Rimouski, Que.	4				4	4			4		
Totals of Quebec	9				9	5	1	3	9		
York, Ont.	4	3			1	1					
Westminster, B.C.	1				1	1			1		
Totals of Canada	14	3			11	7	1	3	10		
INDECENT EXPOSURE AND OTHER OFFENCES AGAINST PUBLIC MORALS.											
Halifax, N.S.	3				3	3			2	1	
Pictou, N.S.	1				1	1				1	
Totals of Nova Scotia	4				4	4			2	2	
Iberville, Que.	1				1	1				1	
Joliette, Que.	1				1	1				1	
Montreal, Que.	*a*10	1		1	7	6	1		5		1
Rimouski, Que.	2				2	2			1		
Totals of Quebec	14	1		1	11	10	1		6	2	1
Elgin, Ont.	1				1	1				1	
Kent, Ont.	3				3	3					
Middlesex, Ont.	1				1	1					
Nipissing, Ont.	1				1	1			1		
Northumberland & Durham, O.	5	2	1		2	2				1	
Thunder Bay and Rainy River.	1				1	1					
Wellington, Ont.	1				1	1					
York, Ont.	13	5			8	8			1	5	
Totals of Ontario	26	7	1		18	18			2	7	
Manitoba, Eastern	1				1	1				1	
Westminster, B.C.	6	1			5	5			5		
Totals of Canada	51	9	1		39	38	1		15	12	1

a 1 Left the country.—1 a quitté le pays.

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions. — Etats Civils. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
BRIS DE PRISON, EVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION—*Fin*.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	1	...	...	3
4	...	...	...	5	*a*3	2	4	1	6	...	33	15	...	35
DÉLITS CONTRE LE REVENU DE L'ÉTAT.														
...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	...	3	...	1
...	...	...	...	...	...	...	9	...	...	...	...	3	...	6
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	9	1	...	...	...	4	...	7
EXPOSITION INDÉCENTE ET AUTRES DÉLITS CONTRE LA MORALE PUBLIQUE.														
...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...	2	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	.	1	...	1	1	1	2	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	4	3	...	4
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2
1	...	...	...	1	...	...	...	1	2	...	6	4	...	7
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	1	*a*1	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	*a*2	...	2	...	...	...	5	3	...	4
2	...	...	...	2	*a*5	1	3	...	1	...	8	7	1	7
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
3	...	...	...	3	*a*5	1	4	1	4	1	16	13	1	1

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non donné. F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
PRISON BREACH, ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON—*Concluded.*															
Alberta, Nord, T. du N.-O.		2				1		1						2	
Assiniboïa, Est, T. du N.-O.												1			
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.												3			
Totaux des T. du N.-O.		2				1		1				4		2	
Totaux du Canada	3	46		4		8		33	1	2		6		34	14
OFFENCES AGAINST REVENUE LAWS.															
Montréal, Qué		5				5								5	
Rimouski, Qué		4						1		3				4	
Totaux de Québec		9				5		1		3				9	
York, Ont		1								1				1	
Westminster, Col.-B.												1			
Totaux du Canada		10				5		1		4		1		10	
INDECENT EXPOSURE AND OTHER OFFENCES AGAINST PUBLIC MORALS.															
Halifax, N.-E	1	2						2	1					3	
Pictou, N.-E		1				1								1	
Totaux de la N.-Ecosse	1	3				1		2	1					4	
Iberville, Qué	1			1										1	
Joliette, Qué	1									1				1	
Montréal, Qué		7						5	1	1				7	
Rimouski, Qué		2			1	1								2	
Totaux de Québec	2	9		1	1	1		5	1	2				11	
Elgin, Ont		1								1					1
Kent, Ont		1								1		2		1	
Middlesex, Ont		1				1								1	
Nipissing, Ont		1						1						1	
Northumberl'd et Durham, O		2						1	1					2	
Th'der Bay et Rainy River, O.	1							1							1
Wellington, Ont		1						1						1	
York, Ont		6	1			1		4		2		1		6	1
Totaux d'Ontario	1	13	1			2		8	1	4		3		12	3
Manitoba, Est		1						1							1
Westminster, Col.-B												4	1		
Totaux du Canada	4	26	1	1	1	4		16	3	6		7	1	27	4

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
BRIS DE PRISON, ÉVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION—*Fin.*															
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	2	1
4	1	.....	33	9	.....	1	.....	16	8	12	2	3	4	31	20
DÉLITS CONTRE LE REVENU DE L'ÉTAT.															
.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	5	4
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	1	9	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	1	.....	.....	7	4
EXPOSITION INDÉCENTE ET AUTRES DÉLITS CONTRE LA MORALE PUBLIQUE.															
.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1	.....	.....	2	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2	.....	.....	3	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	6	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	1	6	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	10	.....	1	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	1	8	3
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
3	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	1	3	3	.....	.....	.....	7	.....
3	.....	.....	11	1	.....	.....	1	3	4	4	1	1	1	10	5
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
3	...	1	25	5	2	.....	1	15	5	4	3	1	2	26	10

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Carrying Unlawful Weapons.											
Northumberland, N.B.	1				1	1					
Joliette, Que	1	1									
Montreal, Que	9				9	9			6	2	
Quebec, Que	2	2									
St. Francis, Que	1				1	1				1	
Totals of Quebec	13	3			10	10			6	3	
Halton, Ont	1				1		1				
Hastings, Ont	2				2	1	1		2		
Kent, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	1				1		1			1	
Wentworth, Ont	3				3	3					
Totals of Ontario	8				8	5	3		2	1	
Manitoba, Western	1	1									
Westminster, B.C	7				7	7			5	1	
Alberta, Southern N.W.T	1	1									
Totals of Canada	31	5			26	23	3		13	5	
Forcible Entry.											
Three Rivers, Que	1				1	1			1		
Essex, Ont	2	2									
Hastings, Ont	1	1									
Prince Edward, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	1				1	1			1		
Victoria, Ont	1	1									
York, Ont	1	1									
Totals of Ontario	7	5			2	2			1		
Totals of Canada	8	5			3	3			2		
Stealing Registered Letters and Other Mail Matters.											
Victoria, N.S	1				1	1			*a*1		

a Tried under "Juvenile Offenders' Act."—Jugé sous l'autorité de l'Acte des "Jeunes Délinquants."

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE.						OCCUPATIONS.						CIVIL CONDITIONS.—ÉTATS CIVILS.		
Penitentiary.—Pénitencier.														
Two years and under five.—D'ux ans et m'ns de cinq	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
PORT D'ARMES ILLÉGAL.														
1											1	1		
					*a*1		3		2		4	1		8
											1			1
					*a*1		3		2		5	1		9
					*a*1		1							1
											2	1		1
					*a*1	1								1
									1					1
					*a*2, *b*1		1		1		1			3
					*a*4, *b*1	1	2		2		3	1		7
					*a*1		1				1			1
1					*a*6, *b*1	1	6		4		10	3		17
ENTRÉE FORCÉE.														
						1							1	
					*a*1	1						1		
					*a*1	1						1		
					*a*1	2						1	1	
VOL DE LETTRES CHARGÉES ET AUTRES MATIÈRES POSTALES.														
														1

Sentence suspended.—Sentence suspendue. *b* Revolver confiscated.—Revolver confisqué.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.															
Northumberland, N.-B.		1						1						1	
Joliette, Qué.															
Montréal, Qué.		9				2		7						2	7
Québec, Qué.															
St. François, Qué.		1						1						1	
Totaux de Québec		10				2		8						3	7
Halton, Ont.		1						1							1
Hastings, Ont.	1	1						1		1				2	
Kent, Ont.		1				1								1	
Leeds et Grenville, Ont.		1						1						1	
Wentworth, Ont.		3				1		2							3
Totaux d'Ontario	1	7				2		5		1				4	4
Manitoba, Ouest															
Wéstminster, Col.-B.		1						1				6			1
Alberta, Sud, T. du N.-O.															
Totaux du Canada	1	19				4		15		1		6		8	12
FORCIBLE ENTRY.															
Trois-Rivières, Qué.		1								1				1	
Essex, Ont.															
Hastings, Ont.															
Prince-Edouard, Ont.		1								1					1
Simcoe, Ont.												1			
Victoria, Ont.															
York, Ont.															
Totaux d'Ontario		1								1		1			1
Totaux du Canada		2								2		1		1	1
STEALING REGISTERED LETTERS AND OTHER MAIL MATTERS.															
Victoria, N.-E.				1										1	

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
PORT D'ARMES ILLÉGAL.															
			1					1						1	
			4	5			2	6		1				9	
			1					1						1	
			5	5			2	7		1				10	
			1							1				1	
			2					1				1		1	1
			1					1							1
			1						1					1	
			2	1				1	1	1				3	
			7	1				3	2	2		1		6	2
2			1	2				1						7	
2			14	8			2	12	2	3		1		24	2
ENTRÉE FORCÉE.															
			1					1							1
			1							1					1
			1							1					1
			2					1		1					2
VOL DE LETTRES CHARGÉES ET AUTRES MATIÈRES POSTALES.															
			1												

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Judicial Districts in which Offence Committed. — Districts judiciaires ou l'offense a été commise.	Number of Charges. — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
STEALING REGISTERED LETTERS AND OTHER MAIL MATTERS—*Concluded.*											
Montreal, Que	1				1	1					
Rimouski, Que	1				1	1					
Totals of Quebec	2				2	2					
Halton, Ont	1			1							
Lambton, Ont	1				1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1					
Welland, Ont	1				1	1					
Wellington, Ont	1				1	1					
Totals of Ontario	5			1	4	4				1	
Saskatchewan, N.W.T	a1										
Totals of Canada	9			1	7	7			1	1	
VIOLATION OF THE ELECTION ACT.											
Montreal, Que	1				1	1			1		
Brant, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	1				1	1				1	
Wentworth, Ont	3	3									
York, Ont	1				1	1				1	
Totals of Ontario	6	4			2	2				2	
Victoria, N.B	1				1		1				
Totals of Canada	8	4			4	3	1		1	2	
CONSPIRACY.											
Montreal, Que	b7	6									
Three Rivers, Que	c6				2	2				2	
Totals of Quebec	13	6			2	2				2	
Grey, Ont	2	2									
York, Ont	1				1	1				1	
Totals of Ontario	3	2			1	1				1	
Totals of Canada	16	8			3	3				3	

a Nolle prosequi. 1 Left the country.—1 A quitté le pays. *c* 2 m., 2 fem., *Nolle prosequi.*

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	Sentence. — D'th. — De mort	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Conditions. — États civils. — Married. — Mariés.	Civil Conditions. — États civils. — Widowed — En veuvage.	Civil Conditions. — États civils. — Single — Célibataires.
VOL DE LETTRES CHARGÉES ET AUTRES MATIÈRES POSTALES—*Fin.*														
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
1	1	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	*a*1	...	...	...	...	1	...	...	1	...
1	...	...	...	...	*a*2	...	1	1	...	1	1	...	2	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	1	...	...	...	*a*2	...	2	1	1	1	1	1	2	4
INFRACTIONS À LA LOI ÉLECTORALE.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1		1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	...		...	1	1	...	1	2	...	1
CONSPIRATION.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...		...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	3

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
STEALING REGISTERED LETTERS AND OTHER MAIL MATTERS—*Concluded.*															
Montréal, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Rimouski, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux de Québec	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Halton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lambton, Ont	..	1	....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	..	1	....
Leeds et Grenville, Ont	..	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	1
Welland, Ont	.	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Wellington, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	..
Totaux d'Ontario	....	4	....	....	..	1	1	1	....	1	....	....	..	3	1
Saskatchewan, T. du N.-O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	....	6	....	1	..	1	1	3	....	1	....	....	..	6	1
VIOLATION OF THE ELECTION ACT.															
Montréal, Qué	....	....	..	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Brant, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Simcoe, Ont	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Wentworth, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
York, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux d'Ontario	....	1	1	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Victoria, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Totaux du Canada	....	2	1	....	..	..	....	2	....	1	....	1	..	3	....
CONSPIRACY.															
Montréal, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Trois-Rivières, Qué	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Totaux de Québec	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	..
Grey, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
York, Ont	..	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Totaux d'Ontario	....	1	....	..	.	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Totaux du Canada	....	3	....	....	..	....	....	3	....	..	....	....	..	2	1

TABLEAU I. AUTRES DELITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
VOL DE LETTRES CHARGÉES ET AUTRES MATIÈRES POSTALES—*Fin.*															
			1					1						1	
			1					1						1	
			2					2						2	
			1							1					1
			1							1					1
			1							1					1
	1										1				1
	1		3							3	1				4
	1		6					2		3	1			2	4
INFRACTIONS À LA LOI ÉLECTORALE.															
1											1			1	
			1					1						1	
1			1					1			1			2	
1											1			1	
2			1					1			2			3	
CONSPIRATION.															
			2					2						2	
			2					2						2	
			1				1							1	
			1				1							1	
			3				1	2						3	

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
VARIOUS OTHER MISDEMEANOURS.											
Halifax, N.S	1	1									
Inverness, N.S	1	1									
Totals of Nova Scotia	2	2									
Montreal, Que	2				2	2			2		
Brant, Ont	1				1	1				1	
Hastings, Ont	1	1									
Kent, Ont	2	1	1								
Lambton, Ont	2	2									
Lennox and Addington, Ont	1	1									
Lincoln, Ont	1				1	1					
Northumberland & Durham, O.	4	2			2	2				2	
Oxford, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	1				1		1				1
Simcoe, Ont	1				1	1				1	
Welland, Ont	1				1	1					
York, Ont	10	5			5	5			4	1	
Totals of Ontario	26	13	1		12	11	1		4	5	1
Victoria, B.C	2	1			1	1			1		
Alberta, Southern, N.W.T.	1				1	1					
Assiniboia, Western, N.W.T.	3				3	3			3		
Totals of the N.W T.	4				4	4			3		
Totals of Canada	36	16	1		19	18	1		10	5	1

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions. — États Civils. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
DIVERS AUTRES DÉLITS.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	1	....	4
....	....	....	....	....	*a*2	1	....	1	2	....	6	3	....	8
....	....	....	....	....	....	....	1	...	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	*a*3	2	1	1	2	....	6	5	....	10

a Sentence suspended.—Sentence suspendue.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
VARIOUS OTHER MISDEMEANOURS.															
Halifax, N.-E.															
Inverness, N.-E.															
Totaux de la N.-Ecosse															
Montréal, Qué.		2							1		1			2	
Brant, Ont		1		1										1	
Hastings, Ont															
Kent, Ont															
Lambton, Ont															
Lennox et Addington, Ont															
Lincoln, Ont		1										1			
Northumberl'd et Durham, O.		2						2						1	1
Oxford, Ont															
Peterborough, Ont		1						1							1
Simcoe, Ont		1									1			1	
Welland, Ont	1									1				1	
York, Ont		5		1		1		2		1				4	1
Totaux d'Ontario	1	11		2		1		5		2	1	1		8	3
Victoria, Col.-B			1							1				1	
Alberta, Sud, T. du N.-O.		1						1						1	
Assiniboïa, Ouest, T. du N.-O.												3			
Totaux des Ter. du N.-O.		1						1				3		1	
Totaux du Canada	1	14	1	2		1		6	1	3	2	4		12	3

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE. British Isles.—Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
DIVERS AUTRES DÉLITS.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	1	...	3	1	...	...	...	2	2	1	...	...	...	5	...
2	1	...	6	1	1	...	...	6	4	1	...	...	...	11	1
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
3	2	...	7	2	1	...	...	9	4	1	1	...	...	15	1

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES, WITH TOTALS OF EACH PROVINCE AND OF CANADA.

TABLEAU II.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES AVEC TOTAUX DE CHAQUE PROVINCE ET DU CANADA.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenues pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
CLASS I.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.											
Prince Edward Island	15	2	.	...	13	12	1	....	8	4	......
Nova Scotia	144	21	3	......	120	54	23	43	98	14	2
New Brunswick	71	15	1	1	45	33	9	3	19	19	1
Quebec	390	50	5	1	328	294	17	17	231	36	2
Ontario	808	293	14	3	488	439	30	19	124	163	29
Manitoba	62	14	1	.....	46	41	2	3	17	18	4
British Columbia	54	7	..	......	45	33	6	6	18	18	2
The Territories	74	45	6	......	21	21	....	......	11	9	1
Totals of Canada	1618	447	30	5	1106	927	88	91	526	281	41
CLASS II.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.											
Prince Edward Island	6	....	..	...	6	5	....	1	.....	...	....
Nova Scotia	25	9	..	....	16	15	1	.....	....	3	....
New Brunswick	4	1	..	.....	3	2	...	1	...	....	....
Quebec	127	31	..	1	94	46	17	31	.....	21	8
Ontario	397	128	1	1	266	199	38	29	.....	100	50
Manitoba	9	2	..	..	7	6	1	......	....	5	1
British Columbia	15	3	..	.....	12	7	3	2	1	5	1
The Territories	8	4	..	....	4	3	1	......	...	1	.....
Totals of Canada	591	178	1	2	408	283	61	64	1	135	60
CLASS III.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.											
Prince Edward Island	18	2	1	.....	15	10	5	....	....	5	....
Nova Scotia	147	23	1	....	123	110	8	5	2	81	1
New Brunswick	115	31	9	......	65	57	6	2	......	42	......
Quebec	1026	104	3	.....	910	735	60	115	55	582	9
Ontario	2661	753	78	1	1823	1471	197	155	43	889	98
Manitoba	162	38	1	.....	116	90	13	13	3	87	3
British Columbia	176	16	1	.....	156	135	12	9	2	109	16
The Territories	216	109	1	....	98	93	5	......	8	60	3
Totals of Canada	4521	1076	95	1	3306	2701	306	299	113	1855	130
CLASS IV.—MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.											
Prince Edward Island	1	1	..	......	....	....	.....	....	....	......	....
Nova Scotia	5	...	..	.....	5	4	1	....	.....	.....	....
New Brunswick	2	2	..	......	....	......	....	....	....	....	..
Quebec	36	11	..	.....	13	11	1	1	2	3	2
Ontario	106	44	9	1	44	42	....	2	6	7	2
Manitoba	8	3	..	....	4	3	1	.....	.....	2	..
British Columbia	3	...	..	.....	3	2	1	.....	2	.....	....
The Territories	21	13	..	...	7	7	....	......	......	......	.....
Totals of Canada	170	74	9	1	76	69	4	3	10	12	4

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — D'ux ans et m'ns de cinq.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	SENTENCE. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie.	SENTENCE. D'th. — De mort	SENTENCE. Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	SENTENCE. Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	OCCUPATIONS. Commercial. — Commerçants.	OCCUPATIONS. Domestic — Serviteurs.	OCCUPATIONS. Industrial. — Industriels.	OCCUPATIONS. Professional — Professions libérales.	OCCUPATIONS. Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Widowed — En veuvage.	CIVIL CONDITIONS. — ÉTATS CIVILS. Single — Célibataires.
CLASSE I.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.														
.....	.....	.....	.....	.....	1	.	1	.....	.....	.....	11	3	.....	10
2	1	.....	1	1	1	4	10	2	8	.....	13	17	1	21
6	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	4	1	15	8	1	20
7	7	.....	1	1	43	11	45	5	60	3	117	145	15	119
33	17	1	4	5	112	44	34	7	60	3	244	179	10	247
2	2	1	.....	.....	2	7	5	1	4	2	26	22	4	20
2	4	.....	.....	.....	1	.....	9	1	8	.....	17	7	.....	26
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	.....	5	.....	2
52	31	2	6	7	160	76	107	16	144	10	443	386	31	465
CLASSE II.—DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.														
.....	2	.....	.....	.	4	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	6
5	7	.....	.....	1	.....	1	1	1	4	.....	7	3	.....	13
2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	2
34	10	.....	.....	.....	21	3	9	1	30	.....	43	23	3	68
37	25	.....	.....	11	43	4	16	1	35	1	147	23	3	225
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	5	.....	.....	7
3	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	10	1	.....	10
2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
84	48	.....	...	12	68	8	29	4	69	1	219	51	6	334
CLASSE III.—DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.														
9	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	14
17	2	.....	.....	10	10	5	6	3	18	.....	38	19	.....	87
9	.....	.....	.....	4	10	2	4	1	1	.....	33	11	1	52
47	9	.....	.....	49	159	20	118	37	176	2	340	192	35	671
102	37	.....	.....	110	544	57	168	97	197	5	775	390	37	1315
2	.....	.....	.....	.....	21	12	10	6	16	.....	55	24	2	79
10	4	.....	.....	1	14	3	14	6	14	8	65	19	.....	112
2	.....	.....	.....	.....	25	11	2	.....	.....	.....	8	9	.....	12
198	52	.....	.....	174	784	110	322	150	423	15	1318	664	75	2342
CLASSE IV.—DOMMAGES MALICIEUX CONTRE LA PROPRIÉTÉ.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	2	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	8	9	1	3
3	6	.....	.....	2	18	2	3	1	5	.....	14	7	1	34
.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	1	.....	1	2	.....	2
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	3
1	2	.....	.....	.....	4	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	3
11	14	.....	.....	2	23	5	6	1	11	1	25	18	4	48

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS. Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
CLASS I.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.															
Ile du Prince-Edouard	....	13	.....	....	..	1	....	11	....	1	....	....	..	3	10
Nouvelle-Ecosse	4	34	1	2	..	9	...	20	2	8	....	76	3	33	6
Nouveau-Brunswick	1	26	1	....	..	2	....	13	...	8	....	22		16	12
Québec	56	215	6	6	..	26	1	159	18	60	5	53	..	71	209
Ontario	52	375	5	22	..	52	2	230	13	94	4	68	3	270	161
Manitoba	9	37	.....	....	..	5	..	28	....	11	1	1	..	27	19
Colombie-Britannique	5	25	...	....	..	....	....	28	....	3	1	13	..	8	24
Les Territoires	.....	2	1	...	..	....	....	2	....	1	...	18	..	3	...
Totaux du Canada	127	727	14	30	..	95	3	491	33	186	11	251	6	431	441
CLASS II.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.															
Ile du Prince-Edouard	1	5	.....	4	..	....	....	2	....	....	...	....	..	4	2
Nouvelle-Ecosse	1	14	1	1	..	4	....	10	....	1	....	....	..	10	6
Nouveau-Brunswick	....	3	....	....	..	1	....	2	....	....	....	....	..	1	2
Québec	23	70	1	....	..	32	....	56	....	6	...	....	..	30	57
Ontario	11	238	.....	37	..	90	....	108	....	13	....	18	..	152	99
Manitoba	3	4	....	...	..	1	....	6	....	....	....	....	..	3	4
Colombie-Britannique	2	8	..	....	..	1	....	6	....	1	....	4	..	9	1
Les Territoires	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	1	..	2	1
Totaux du Canada	41	345	2	42	..	129	....	193	....	21	..	23	..	211	172
CLASS III.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.															
Ile du Prince-Edouard	....	14	....	7	..	2	1	3	....	1	....	1	..	11	3
Nouvelle-Ecosse	37	66	2	25	..	28	2	38	4	7	3	16	..	86	21
Nouveau-Brunswick	10	51	.....	13	..	5	....	21	2	5	3	16	..	38	24
Québec	278	608	4	122	10	152	18	465	44	62	7	28	2	365	525
Ontario	171	1545	33	344	15	339	35	660	77	223	36	90	4	1255	493
Manitoba	13	92	.....	13	..	19	2	57	1	11	1	12	..	58	43
Colombie-Britannique	21	57	13	4	..	9	1	78	2	13	2	47	..	60	37
Les Territoires	3	12	....	1	..	4	....	5	....	5	....	83	..	13	2
Totaux du Canada	533	2445	52	529	25	558	59	1327	130	327	52	293	6	1886	1148
CLASS IV.—MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.															
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	....	....	..	....	....	...	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	....	5	.....	....	..	....	....	1	....	4	....	...	..	4	1
Nouveau-Brunswick	.....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	...	....	....	..	....	....
Québec	5	8	.....	....	..	1	....	5	....	3	3	1	..	9	4
Ontario	2	39	.....	17	..	7	....	9	1	6	1	3	..	35	7
Manitoba	.....	4	.....	....	..	2	....	2	....	....	....	....	..	4	....
Colombie-Britannique	.....	2	1	....	..	..	...	3	....	....	....	....	..	2	1
Les Territoires	1	2	.....	.	..	...	....	2	1	....	...	4	..	2	1
Totaux du Canada	8	60	1	17	..	10	.	22	2	13	4	8	..	56	14

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	RELIGIONS. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	RESIDENCE. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
CLASSE I.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.															
...	...	...	13	...	...	...	...	13	...	...	...	...	...	10	3
1	1	1	35	...	2	1	5	15	6	3	2	7	1	29	12
1	2	1	24	1	...	...	11	10	...	1	4	2	...	15	14
22	21	2	216	6	10	...	2	220	13	5	3	30	5	229	51
29	23	12	328	21	18	1	8	147	106	70	48	33	17	288	144
15	3	...	21	1	6	...	...	14	17	4	5	3	3	26	20
5	...	1	11	4	12	1	...	16	1	1	...	10	2	24	11
...	1	...	...	1	1	...	...	...	1	...	...	1	1	1	5
73	51	17	648	34	49	3	26	435	144	84	62	86	29	622	260
CLASSE II.—DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
...	...	...	6	...	...	...	...	3	...	...	...	3	...	6	...
1	...	...	13	1	...	1	1	7	3	2	1	2	...	11	5
...	...	...	3	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	1	2
1	5	1	75	10	2	...	...	74	8	2	2	7	1	84	10
26	7	5	194	18	1	...	6	91	60	42	30	8	13	219	34
1	2	...	3	1	...	...	...	5	2	...	...	...	...	7	...
...	...	1	4	3	2	...	...	3	1	1	...	1	2	7	4
1	1	...	1	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	3	...
30	15	7	299	33	5	1	7	185	77	48	33	21	16	338	55
CLASSE III.—DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
...	...	...	13	...	1	...	...	8	...	1	...	4	1	12	2
3	2	...	100	1	1	...	15	48	11	12	8	10	2	82	25
1	...	...	59	3	...	...	12	25	3	10	5	5	...	48	16
46	10	2	816	11	15	1	10	771	56	14	19	19	12	775	126
164	103	37	1314	101	29	1	69	498	497	278	212	127	64	1436	314
30	7	6	41	4	17	...	3	24	35	11	19	6	7	79	29
21	4	2	40	36	18	1	1	32	6	3	9	22	16	128	17
...	...	1	9	1	1	...	...	3	2	2	2	...	1	2	20
265	126	48	2392	157	82	3	110	1409	610	331	274	193	103	2562	549
CLASSE IV.—DOMMAGES MALICIEUX CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	3	...	...	...	...	3	1	...	...	1	...	2	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	10	...	1	...	...	8	2	...	...	2	1	7	6
9	1	2	28	...	1	...	2	8	19	1	6	5	...	35	6
1	...	...	2	...	1	...	...	2	1	...	1	...	...	1	3
1	...	...	2	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	3	...
...	...	...	2	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1	2	1
14	2	2	47	1	3	..	2	23	24	2	7	8	2	50	19

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenues pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	SENTENCE. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
CLASS V.—FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.											
Prince Edward Island	1	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	1	....	..	.....	1	1	....	.....	.....	1	.....
New Brunswick	....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quebec	13	5	..	.....	6	6	.....	.....	.....	1	3
Ontario	116	40	9	.....	66	43	15	8	....	18	12
Manitoba	5	....	..	.....	5	5	.....	.....	.....	4	1
British Columbia	7	....	..	.....	7	5	2	.....	.....	1	5
The Territories	3	1	..	.....	2	2	.....	.	.....	1	....
Totals of Canada	146	46	9	.....	87	62	17	8	.....	26	21
CLASS VI.—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.											
Prince Edward Island	....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	21	6	1	.....	14	6	6	2	3	7	.....
New Brunswick	5	....	..	.....	3	2	1	.....	.....	1	.....
Québec	99	23	..	1	69	57	8	4	41	17	2
Ontario	155	52	2	3	96	63	29	4	14	31	9
Manitoba	4	1	..	.....	3	1	2	.....	.....	3	.....
British Columbia	32	8	..	.....	24	15	9	.....	12	9	.....
The Territories	21	7	..	.....	12	6	6	.....	3	7	.....
Totals of Canada	337	97	3	4	221	150	61	10	73	75	11
GRAND TOTALS BY PROVINCES.											
Prince Edward Island	41	5	1	.....	34	27	6	1	8	9	.....
Nova Scotia	343	59	5	.....	279	190	39	50	103	106	3
New Brunswick	197	49	10	1	116	94	16	6	19	62	1
Quebec	1691	224	8	3	1420	1149	103	168	329	660	26
Ontario	4243	1310	113	9	2783	2257	309	217	187	1208	200
Manitoba	250	58	2	.....	181	146	19	16	20	119	9
British Columbia	287	34	1	.....	247	197	33	17	35	142	24
The Territories	343	179	7	.....	144	132	12	.....	22	78	4
Grand Totals of Canada	*a*7395	1918	147	13	5204	4192	537	475	723	2384	267

a 73 *Nolle prosequi.* 15 Jury disagreed.—Les jurés ne se sont pas accordés. 10 Left the country.—Ont quitté le pays. 4 Settled by consent.—4 Reglées de consentement. 6 Escaped.—6 se sont évadées. 1 Proceedings suspended.—1 Poursuite suspendue. 1 Charge withdrawn.—1 Plainte retirée. 2 Reserved case.—2 Causes réservées. 1 Charge not laid within prescribed time.—1 Accusation non entrée avant le temps requis.

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

SENTENCE. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	OCCUPATIONS. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	CIVIL CONDITION. — ÉTATS CIVILS. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
CLASSE V.—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1	2	....	4
9	14	....	....	2	11	10	17	2	10	....	23	26	6	32
....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	1	1	....	....	5
1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	1	....	4
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
11	15	....	....	2	12	11	19	2	15	1	28	30	6	46
CLASSE VI. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	....	....	3	....	2	1	6	3	....	11
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	....	....
2	1	....	....	4	2	1	31	1	8	....	17	22	2	44
6	....	....	....	4	32	6	12	5	7	2	42	34	3	51
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
1	....	....	....	....	2	....	3	1	4	....	6	3	....	19
....	1	....	....	....	1	4	....	....	1	....	1	....	....	6
15	2	....	....	8	37	11	49	7	22	3	78	65	5	125
GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.														
9	2	....	....	....	6	....	1	....	1	....	17	3	....	30
31	12	....	1	12	11	10	20	6	35	1	66	43	3	135
19	1	....	....	4	10	7	7	1	5	1	54	23	2	74
93	31	....	1	54	226	35	205	44	275	6	526	393	56	909
190	99	1	4	134	760	123	250	113	314	11	1245	659	60	1904
5	3	1	....	....	24	22	17	8	22	3	91	48	6	116
18	10	....	....	1	17	3	29	8	29	8	100	31	....	165
6	4	....	....	....	30	21	3	....	3	1	12	14	....	27
371	162	2	6	205	1084	221	532	180	684	31	2111	1214	127	3360

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.			AGES.										USE OF LIQUORS. — USAGE DE LIQUEURS	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
CLASS V.—FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.															
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	....	1	....	....	..	....	....	1	..	....	....	....	..	....	1
Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Québec	....	4	2	....	..	2	.	3	1	....	....	....	..	5	1
Ontario	5	56	3	1	..	4	....	45	....	10	1	5	..	42	23
Manitoba	....	4	1	....	..	....	....	5	....	....	....	....	..	3	2
Colombie-Britannique	....	4	1	..	..	....	....	1	1	3	....	2	..	5	....
Les Territoires	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	1	..	1	....
Totaux du Canada	5	70	7	2	..	6	....	55	2	13	1	8	..	56	27
CLASS VI.—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.															
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	1	12	....	1	..	4	....	6	2	1	....	....	..	13	1
Nouveau-Brunswick	....	3	....	..	..	....	....	2	....	1	....	....	..	2	1
Québec	6	62	....	4	1	11	1	33	4	12	2	1	..	52	16
Ontario	6	79	4	9	..	9	1	50	2	14	1	10	..	63	24
Manitoba	....	3	....	....	..	2	..	1	....	..	....	....	..	2	1
Colombie-Britannique	2	8	1	....	..	....	....	7	....	4	....	12	1	8	2
Les Territoires	....	3	....	....	..	1	....	2	....	....	....	9	..	3	....
Totaux du Canada	15	170	5	14	1	27	2	101	8	32	3	32	1	143	45
GRAND TOTALS BY PROVINCES.															
Ile du Prince-Edouard	1	32	....	11	..	3	1	16	....	2	....	1	..	18	15
Nouvelle-Ecosse	43	132	4	29	..	45	2	76	8	21	3	92	3	146	36
Nouveau-Brunswick	11	83	1	13	..	8	....	38	2	14	3	38	..	57	39
Québec	368	967	13	132	11	224	20	721	67	143	17	83	2	532	812
Ontario	247	2332	45	430	15	501	38	1102	93	360	43	194	7	1817	807
Manitoba	25	144	1	13	..	29	2	99	1	22	2	13	..	97	69
Colombie-Britannique	30	104	16	4	..	10	1	123	3	24	3	78	1	92	65
Les Territoires	4	23	1	2	..	5	....	14	1	6	....	116	..	24	4
Grands totaux du Canada	729	3817	81	634	26	825	64	2189	175	592	71	615	13	2783	1847

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

Birth Places — Lieux de Naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
CLASSE V.—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	4	....	1	....	....	6	....	....	....	....	....	6	....
8	1	....	53	2	....	....	1	20	27	5	5	6	....	31	33
1	....	....	1	....	3	....	....	....	1	....	....	....	4	4	1
1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	3	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
11	1	....	61	2	4	....	1	28	29	5	6	6	4	44	38
CLASSE VI.—AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	1	13	....	....	....	....	7	2	1	2	1	....	11	2
....	....	....	3	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	3	....
1	3	....	52	6	5	1	2	54	3	4	2	....	3	57	11
14	2	2	59	9	1	....	2	24	20	21	10	6	3	58	31
....	....	....	....	2	1	....	....	1	....	....	....	....	2	2	1
4	....	....	5	9	1	....	....	5	....	....	1	....	1	19	5
....	1	....	1	1	....	....	....	1	....	1	1	....	....	3	3
19	6	3	133	27	8	1	5	94	25	27	16	7	9	153	53
GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.															
....	....	....	32	....	1	....	....	24	....	1	....	7	1	28	5
7	3	2	165	2	3	2	21	81	23	18	13	21	3	135	48
2	2	1	89	4	....	....	24	38	4	12	9	7	....	67	32
72	40	5	1173	33	34	2	14	1133	82	25	26	58	22	1158	204
250	137	58	1976	151	50	2	88	788	729	417	311	185	97	2067	562
48	12	6	68	8	28	....	3	46	56	15	25	9	16	119	54
32	4	4	63	52	33	2	1	59	9	5	11	33	21	184	39
1	3	1	14	4	2	....	....	5	6	4	3	1	3	11	30
412	201	77	3580	254	151	8	151	2174	909	497	398	321	163	3769	974

TABLE III.

SUMMARY CONVICTIONS.

TABLEAU III.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF PRINCE EDWARD ISLAND. King's. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Prince. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Assaults	3	..	3	....	....	4	..	3	1	....
Breach of peace	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Contempt of court	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Cruelty to animals	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Disturbing religious and like meetings	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Fishery Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Gambling Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Game Laws "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Larceny	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of dogs, birds, &c	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of timber, trees, fruits, &c	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Liquor License Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Breach of Canada Temperance Act	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Selling liquor during prohibited hours	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" to Indians	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" without license	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Malicious injury to property	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Other damage to property	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Master's and Servant's Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Militia Acts " "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Miscellaneous minor offences	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Exercising various callings without license	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Health By-laws, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Highways, offences relating to	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Neglecting to support family	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Pharmacy Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Profanation of the Lord's Day	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Railway Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Revenue Laws "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Seamen Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Statute Labour, offences relating to	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Threats and abusive language	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Trespass	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Vagrancy	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Drunkenness	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Indecent exposure	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Insulting, obscene and profane language	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Loose, idle, disorderly	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Weights and Measures Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Insanity	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Totals	3	..	3	....	....	5	..	4	1	....

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province de l'Ile du Prince-Edouard.										
Queen's.					Totals of P.E. Island. — Totaux de l'Ile du P.-E.					
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			OFFENSES.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
23	1	24	....	....	30	1	30	1	....	Voies de fait.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Perturbation de la paix.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Cruauté envers les animaux.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" défendant le jeu.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" de chasse.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Larcin.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
60	10	50	20	....	60	10	50	20	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" aux Sauvages.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" sans licence.
10	..	10	....	....	10	..	10	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
1	..	1	....	....	2	..	2	....	....	Autres dommages à la propriété.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" la milice.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
12	..	12	....	....	12	..	12	....	....	Contraventions aux lois municipales.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Profanation du dimanche.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Menaces et langage injurieux.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Empiétement.
1	2	....	3	....	1	2	...	3	....	Vagabondage.
125	4	129	....	....	125	4	129	....	....	Ivresse.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Exposition indécente.
1	.	1	....	....	1	..	1	....	..	Langage insultant, obscène, profane.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Aliénation mentale.
246	17	240	23	....	254	17	247	24	....	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Nova Scotia.									
	Annapolis.					Antigonish.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferre &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults						2		2		
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						5		5		
Breach of Canada Temperance Act	1		1							
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property						4		4		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1							
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	1		1							
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						4		4		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	4		4							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	7		7			15		15		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Cape Breton.					Colchester.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
3		3								Voies de fait.
1			1							Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
					3		3			Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					11	2	13			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
					1		1			" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2		2								Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
1		1								Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
2			1	1						Vagabondage.
42		24	7	11	1		1			Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1		1								Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
52		31	9	12	16	2	18			Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Continued.*									
	CUMBERLAND.					DIGBY.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise. etc,
Adulteration of food										
Assaults	3		2	1		3		3		
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property						1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	6		6			1		1		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	21	2	21		2	15		15		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	2		2							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	32	2	31	1	2	20		20		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Guysborough. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Halifax. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
6	1	7			111	17	117	3	8	Voies de fait.
					31	32	62	1		Perturbation de la paix.
					4		3	1		Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					10		10			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
2		2								Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					48	6	54			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
					22	3	24	1		Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					246	11	218	39		Contraventions aux lois municipales.
					24		24			Pratiquant divers états sans licence.
					2		2			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					4		4			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
					2		2			Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
					25		1	17	7	Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
					31	7	24		14	Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					4	1	2	3		Vagabondage.
					1262	139	1384	17		Ivresse.
										Exposition indécente.
					261	70	331			Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
					46	10	56			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
8	1	9			2133	296	2318	82	29	Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Continued.* Hants. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Inverness. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	4		4			6		1		5
Breach of peace	3		3							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license	24		24							
Malicious injury to property						2		1		1
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	2		2							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1							
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	3		3							
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	39		39			8		2		6

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

King's.					Lunenburg.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
										Falsification de substances alimentaires.
1		1			10	2	10		2	Voies de fait.
4		4			5		5			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
					5		5			Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					2		2			" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					2	2	4			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
					20	2	22			" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
					2		2			Autres dommages à la propriété.
					4		4			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					6		6			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
					3				3	Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
					4		4			Empiétement.
					1				1	Vagabondage.
39		21		18	3		2		1	Ivresse.
										Exposition indécente.
1		1								Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
45		27		18	67	6	66		7	Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Nova Scotia—*Continued.* Pictou. Convictions Total — Condamnations.		Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Queen's. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	16		16			5	2	7		
Breach of peace	2		2							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings						4		4		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny	3		3							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c.						2		2		
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	36	6	38	4						
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property	4		4			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	4		4							
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1			2		2		
Trespass										
Vagrancy						1	1	2		
Drunkenness	81		64	17		7		7		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	7		7							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	155	6	140	21		22	3	25		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Shelburne. Convictions Total — Condamnations. M.	Shelburne. F.	Shelburne. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Shelburne. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Shelburne. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Victoria. Convictions Total — Condamnations. M.	Victoria. F.	Victoria. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Victoria. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Victoria. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
1		1			3		3			Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
1		1								Contraventions aux lois de tempér ance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" " de la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					1		1			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2								Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
										Vagabondage.
					6		6			Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
4		4			10		10			Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Concluded.* — PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.* YARMOUTH. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of Nova Scotia. — Totaux de la Nouvelle-Ecosse. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	8	...	6	1	1	182	22	183	5	16
Breach of peace	6	...	5	1	...	52	32	81	3	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	...	1	...	...	5	...	4	1	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	10	...	10	...	...
Disturbing religious and like meetings	1	...	1	...	...	11	...	11	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Liquor License Acts, offences against	...	...	...	...	...	66	10	76	...	...
Breach of Canada Temperance Act	26	...	25	1	...	64	6	65	5	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" to Indians	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
" without license	...	...	...	...	...	44	2	46	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	6	...	5	...	1
Other damage to property	...	...	...	...	...	30	3	32	1	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	4	...	4	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	1	...	1	...	...	255	11	227	39	...
Exercising various callings without license	1	...	1	...	...	25	...	25	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	18	...	18	...	...
Neglecting to support family	1	...	...	1	...	1	...	...	1	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	3	...	...	...	3
Seamen Acts "	5	...	...	1	4	31	...	2	18	11
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	1	...	1	...	...	39	7	32	...	14
Trespass	...	...	...	...	...	4	...	4	...	...
Vagrancy	4	...	3	1	...	12	2	7	5	2
Drunkenness	27	2	29	...	...	1508	143	1578	41	32
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	2	2	4	...	...	270	72	342	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	1	5	3	3	...	1	5	3	3	...
Loose, idle, disorderly	...	...	...	...	...	60	10	70	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	85	9	80	9	5	2718	325	2842	122	79

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK. — PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert. Convictions Total — Condamnations. M.	Albert. F.	Albert. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Albert. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Albert. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Carleton. Convictions Total — Condamnations. M.	Carleton. F.	Carleton. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Carleton. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Carleton. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
					10		9	1		Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
5		5								Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
12	7	19			75	2	77			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
					1		1			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					10			10		Vagabondage.
					21		20	1		Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
						2		2		Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
17	7	24			117	4	107	14		Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of New Brunswick—*Continued.*									
	Charlotte.					Gloucester.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	6		6			13	2	15		
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c						1		1		
Liquor License Acts, offences against	33		33							
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license	7		7							
Malicious injury to property										
Other damage to property						5		5		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license	1		1							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	3		3							
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1		1							
Trespass										
Vagrancy	4		4			1			1	
Drunkenness	61		61			2		2		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	2		2			2		2		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	119		119			24	2	25	1	

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Kent. Convictions Total — Condamnations. M.	Kent. F.	Kent. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Kent. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Kent. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Madawaska. Convictions Total — Condamnations. M.	Madawaska. F.	Madawaska. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Madawaska. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Madawaska. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
3	....	3	....	....	1	....	1	....	....	Voies de fait.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Perturbation de la paix.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Port d'armes illégal.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Mépris de cour.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" défendant le jeu.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" de chasse.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Larcin.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" aux Sauvages.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" sans licence.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Autres dommages à la propriété.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	" " de la milice.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Divers petits délits.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Contraventions aux lois municipales.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Profanation du dimanche.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois de chemins de fer.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	Menaces et langage injurieux.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Empiétement.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Vagabondage.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Ivresse.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Exposition indécente.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Langage insultant, obscène, profane.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Conduite déréglée.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Infraction aux lois des poids et mesures.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Aliénation mentale.
3	....	3	....	....	2	....	1	1	....	.........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of New Brunswick—*Continued.* Northumberland. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Restigouche. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise etc.
Adulteration of food										
Assaults	7		5	1	1	8		7	1	
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						1		1		
Breach of Canada Temperance Act	23	13	35	1						
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property	1			1						
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences	1				1					
Municipal Acts and By-laws, breaches of	1		1							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1		1			2		2		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	3		1	1	1					
Trespass										
Vagrancy	1			1			1		1	
Drunkenness	60	1	59	2		12		7	5	
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	1			1						
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	101	14	104	8	3	23	1	17	7	

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province du Nouveau-Brunswick—*Suite.*

St. John.					Westmoreland.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M	F				M.	F				
										Falsification de substances alimentaires.
100	8	108			27	2	24	1	4	Voies de fait.
					5				5	Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1								Cruauté envers les animaux.
					3		3			Perturbation de réunions religieuses et autres.
1		1								Infractions aux lois des pêcheries.
3		3								" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
65	42	107								Infractions aux lois des licences de boissons.
					38	3	41			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
14	2	16								Vente de boissons durant les heures défendues
										" aux Sauvages.
10	10	20								" sans licence.
4		4								Dommages malicieux à la propriété.
5	2	7			5	1	5		1	Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
20		20			6		5	1		Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique
					1		1			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
10		10			4		3		1	Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
1			1							Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
11	1	12								Menaces et langage injurieux.
										Empiètement.
12	11	16	7		10	8		9	9	Vagabondage.
662	77	739			118	20	99	34	5	Ivresse.
1		1								Exposition indécente.
13	3	16								Langage insultant, obscène, profane.
3	13	16			2	2	4			Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
20		20			1				1	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
						1			1	Aliénation mentale.
956	169	1117	8		220	37	185	45	27	.........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK—*Concluded.* — PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

OFFENCES.	York. Convictions Total — Condamnations. M.	F	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of New Brunswick. — Totaux du N.-Brunswick. Convictions Total — Condamnations. M.	F	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Assaults	31	3	34	....	....	206	15	212	4	5
Breach of peace	2	..	2	....	....	7	..	2	....	5
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Contempt of court	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Cruelty to animals	3	..	3	....	....	4	..	4	....	....
Disturbing religious and like meetings	2	..	2	....	....	12	..	12	....	....
Fishery Acts, offences against	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Gambling Acts "	....	..	....	....	....	3	..	3	....	....
Game Laws "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Larceny	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of dogs, birds, &c	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of timber, trees, fruits, &c	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Liquor License Acts, offences against	....	..	....	....	....	99	42	141	....	....
Breach of Canada Temperance Act	64	14	78	....	....	212	39	250	1	....
Selling liquor during prohibited hours	....	..	....	....	....	14	2	16	....	....
" to Indians	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" without license	....	..	....	....	....	17	10	27	....	....
Malicious injury to property	11	..	11	....	....	15	..	15	....	....
Other damage to property	....	..	....	....	....	16	3	17	1	1
Master's and Servant's Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Militia Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Miscellaneous minor offences	1	..	....	....	1	2	..	....	....	2
Municipal Acts and By-laws, breaches of	9	..	9	....	....	37	..	36	1	....
Exercising various callings without license	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Health By-laws, offences against	2	..	2	....	....	2	..	2	....	....
Highways, offences relating to	3	..	3	....	....	10	..	10	....	....
Neglecting to support family	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Pharmacy Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Profanation of the Lord's Day	5	..	5	....	....	5	..	5	....	....
Railway Acts, offences against	....	..	.	....	....	14	..	13	....	1
Revenue Laws "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Seamen Acts "	....	..	....	....	....	1	..	....	1	....
Statute Labour, offences relating to	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Threats and abusive language	5	2	7	....	....	21	3	21	2	1
Trespass	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Vagrancy	3	1	2	2	....	41	21	22	31	9
Drunkenness	204	..	204	....	....	1140	98	1191	42	5
Indecent exposure	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Insulting, obscene and profane language	....	..	....	....	....	18	3	21	....	....
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	....	..	....	....	....	5	17	20	2	....
Loose, idle, disorderly	....	..	....	....	....	22	..	20	1	1
Weights and Measures Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Insanity	....	..	....	....	....	....	1	....	....	1
Totals	345	20	362	2	1	1927	254	2064	86	31

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province of Quebec. — Province of Quebec.										
Arthabaska.					Beauce.					
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			OFFENSES.
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F				M.	F				
										Falsification de substances alimentaires.
	1		1		1	2	3			Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
8		5								Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
8	2	10			18	2	20			" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1		1								Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
3		3								Contraventions aux lois municipales.
2	1	3			2		2			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
3		2		1	2		2			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
										Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
25	4	24	1	4	23	4	27			Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF QUEBEC—*Continued.*									
	BEAUHARNOIS.					BEDFORD.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	9	2	10		1					
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny	1		1							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act						1		1		
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license	3	1	4							
Malicious injury to property										
Other damage to property	2		2							
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "	1		1							
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	5	1	6							
Indecent exposure	2		2							
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	24	4	27		1	1		1		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province de Québec—*Suite.*										
Chicoutimi.					Gaspé.					
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			OFFENSES.
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F				M.	F				
										Falsification de substances alimentaires.
1		1			5		5			Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
4		4			3		3			Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
										Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
1		1								Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
										" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" la milice.
										Divers petits délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
					1			1		Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
1			1		2		2			Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
7	..	6	1	...	11	..	10	1	.....	.......Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Quebec—*Continued.* Iberville. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Joliette. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	4		4							
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	2		2							
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						3		3		
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy	7	1	3	5		4		4		
Drunkenness	3		3			3		3		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly						1		1		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	16	1	12	5		11		11		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite*.

Montmagny. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Montreal. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
3	..	3	...	...	412	43	376	40	39	Voies de fait.
...	...	...	...	...	97	6	67	30	6	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	12	..	7	...	5	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
...	...	...	...	...	135	..	120	...	15	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	9	1	9	...	1	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	4	..	4	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
...	...	...	...	...	4	..	4	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	20	..	20	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	11	1	12	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
...	...	...	...	...	29	13	42	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	45	11	55	...	1	Vente de boissons durant les heures défendues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" aux Sauvages.
...	...	...	...	...	48	54	102	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	132	25	144	3	10	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	2	..	1	...	1	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	1	..	...	...	1	" " de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
...	...	...	...	...	28	1	28	...	1	Contraventions aux lois municipales.
1	..	...	1	...	20	4	24	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	3	..	3	...	...	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	..	1	...	...	19	1	20	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
1	..	...	1	...	26	.	...	24	2	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
...	...	...	...	...	5	1	4	...	2	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	41	..	39	...	2	Empiétement.
...	...	...	...	...	1516	383	1338	a227	334	Vagabondage.
...	...	...	...	...	3192	376	3000	b126	442	Ivresse.
...	...	...	...	...	10	.	6	1	3	Exposition indécente.
...	...	...	...	...	1	.	1	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	110	198	193	c59	56	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
...	...	...	...	...	21	2	20	2	1	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
6	..	4	2	...	5953	1120	5639	512	922	... Totaux.

a 100 Both jail and fine—Les deux : la prison et l'amende.
b 85 do do do
c 52 do do do

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Quebec—*Continued.* Ottawa. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferre &c. — Remise, etc.	Pontiac. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	29		29			1		1		
Breach of peace	3		3							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny	1		1							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	3	1	4							
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property	9		9							
Master's and Servant's Acts, offences against						1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts " "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	10		10							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	2	2	4							
Trespass										
Vagrancy	1	2	3			1		1		
Drunkenness	86	4	89	1						
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language	8		8							
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	2	4	6							
Loose, idle, disorderly	7		7							
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	163	13	175	1		3		3		

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province de Québec—*Suite.*										
Québec.					Richelieu.					OFFENSES.
Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
48	4	49	1	2	14	...	13	1	...	Voies de fait.
29	1	30	...	...	33	...	33	...	...	Perturbation de la paix.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
13	1	14	...	...	5	...	5	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" aux Sauvages.
39	22	60	...	1	14	1	15	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
9	...	8	...	1	3	...	2	1	...	Autres dommages à la propriété.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
387	1	388	...	...	42	...	41	1	...	Contraventions aux lois municipales.
64	...	64	...	...	3	...	3	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
5	...	5	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
25	...	25	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
10	...	...	a10	...	1	...	1	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
12	1	13	...	...	...	...	...	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
5	...	1	4	...	14	...	13	1	...	Vagabondage.
450	11	460	1	...	1	...	1	...	...	Ivresse.
3	...	3	...	...	3	...	3	...	...	Exposition indécente.
25	...	25	...	...	1	...	...	1	...	Langage insultant, obscène, profane.
1	3	4	...	...	...	...	...	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
239	1	240	...	...	...	1	1	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
1371	45	1395	16	5	137	2	134	5	...	.........Totaux.

a 10, Both jail and fine.—Les deux : la prison et l'amende.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Quebec—*Continued.* Rimouski. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Saguenay. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	5		5							
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						1			1	
Trespass										
Vagrancy	8	1	4	5		1			1	
Drunkenness										
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	14	1	10	5	..	2	..	....	2	....

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province of Québec—*Suite.* St. Francis.—St. François. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	St. Hyacinthe. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
17		16		1	7	1	8			Voies de fait.
15		14		1	6	5	11			Perturbation de la paix.
1				1						Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
2		2								Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" de chasse.
2		1		1						Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
26	1	18	9							Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
5		3	2							Vente de boissons durant les heures défendues.
										" aux Sauvages.
2		2								" sans licence.
					2		2			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers petits délits.
9	1	9		1	5		5			Contraventions aux lois municipales.
2	6	8								Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
4		4								Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
3				3						Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
	4	4			9		9			Vagabondage.
117	3	116		4	3		3			Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
3	1	4								Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
13		11		2						Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
221	16	212	11	14	32	6	38			Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Quebec—*Concluded—Fin.*									
	Terrebonne.					Three Rivers. — Trois-Rivières.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults						2		2		
Breach of peace						31	2	3	a 25	5
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny						1		1		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						2		2		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians										
" without license						3		3		
Malicious injury to property										
Other damage to property							1	1		
Master's and Servant's Acts, offences against						1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license						2		2		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	4		4							
Revenue Laws "						4		4		
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language							1	1		
Trespass										
Vagrancy						1		1		
Drunkenness						19	1	20		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						1		1		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.						1	2	1	2	
Loose, idle, disorderly						1	1	2		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	4		4			69	8	45	27	5

a { All committed in default of giving security to keep the peace.
{ Tous emprisonnés à défaut de fournir caution de garder la paix.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province of Ontario. — Province d'Ontario.										
Algoma and Manitoulin.					Brant.					
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			OFFENSES
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
24	..	24	...	...	20	3	22	...	1	Voies de fait.
1	..	1	...	...	1	..	...	...	1	Perturbation de la paix.
2	..	2	...	...	1	..	1	...	...	Port d'armes illégal.
...	..	...	...	...	2	..	2	...	...	Mépris de cour.
...	..	...	...	...	4	..	4	...	...	Cruauté envers les animaux.
3	..	3	...	...	1	..	1	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
...	..	...	...	...	13	..	13	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
...	..	...	...	...	1	..	1	...	...	" défendant le jeu.
...	..	...	...	...	4	..	4	...	...	" de chasse.
...	..	...	...	...	3	..	3	...	...	Larcin.
...	..	...	...	...	..	..	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
2	..	1	...	1	17	..	17	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
3	..	2	*a*1	...	1	..	1	...	...	" aux Sauvages.
2	..	2	...	...	1	..	1	...	...	" sans licence.
...	..	...	...	...	10	..	18	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	..	...	...	...	5	1	6	...	...	Autres dommages à la propriété.
2	..	2	...	...	13	..	13	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	..	...	...	...	1	..	1	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	" de la milice.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Divers petits délits.
5	..	5	...	...	248	8	254	...	2	Contraventions aux lois municipales.
2	.	2	...	...	...	..	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
2	..	2	...	...	2	..	2	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
1	..	1	...	...	2	..	2	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	..	...	1	...	1	..	...	1	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
...	..	...	...	...	4	..	4	...	...	Profanation du dimanche.
...	..	...	...	...	6	..	2	...	4	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
1	..	1	...	...	11	..	9	...	2	Menaces et langage injurieux.
...	..	...	...	...	15	..	11	...	4	Empiétement.
4	..	3	1	...	23	1	16	7	1	Vagabondage.
27	..	26	...	1	122	1	119	3	1	Ivresse.
1	..	1	...	...	1	..	1	...	...	Exposition indécente.
1	..	1	...	...	10	..	10	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
2	6	8	...	...	2	2	4	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
4	..	4	...	...	31	2	33	...	...	Conduite déréglée.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	..	...	...	...	1	..	...	...	1	Aliénation mentale.
90	6	91	3	2	577	18	567	11	17	.........Totaux.

a Both jail and fine.—Les deux : la prison et l'amende.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.*									
	Bruce.					Carleton.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F				M.	F			
Adulteration of food	1		1							
Assaults	52		51	1		166	9	172	3	
Breach of peace	7		7			18	15	33		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1			1		1		
Contempt of court										
Cruelty to animals	2		2			6		6		
Disturbing religious and like meetings	6		6							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "	1		1							
Game Laws "	1		1							
Larceny	1		1							
" of dogs, birds, &c	1		1			1		1		
" of timber, trees, fruits, &c	3		3							
Liquor License Acts, offences against	28	1	29			11		11		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours						15	4	19		
" to Indians	3		3							
" without license						5	3	8		
Malicious injury to property	2		2							
Other damage to property	4	1	5			5		5		
Master's and Servant's Acts, offences against	5		5							
Medical and Dentistry Acts, offences against	4		4							
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences	1		1							
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	16		16			54	4	58		
Exercising various callings without license	3		3			3		3		
Health By-laws, offences against	1		1			4		4		
Highways, offences relating to	4		4			13		13		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	6		6							
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "	1		1							
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to	3		3							
Threats and abusive language	6		5		1	3		3		
Trespass	12		11		1	2		2		
Vagrancy	39	3	3	37	2	15	3	9	9	
Drunkenness	14		14			151	18	169		
Indecent exposure	1		1			2		1	1	
Insulting, obscene and profane language	9	1	10			18	10	28		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof						2	10		12	
Loose, idle, disorderly	56		56			95	10	105		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	294	6	258	38	4	590	86	651	25	

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Dufferin — Convictions Total — Condamnations. M.	Dufferin — F.	Dufferin — Sentence. Option of a fine. — Sur option	Dufferin — Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Dufferin — Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Elgin. — Convictions Total — Condamnations. M.	Elgin. — F.	Elgin. — Sentence. Option of a fine. — Sur option	Elgin. — Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Elgin. — Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
										Falsification de substances alimentaires.
11		11			19	3	19	3		Voies de fait.
					1		1			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					2		2			Cruauté envers les animaux.
					6		6			Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					1		1			" défendant le jeu.
										" de chasse.
					1		1			Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					9		8	1		Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
										" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
					1		1			Autres dommages à la propriété.
3		3			6		6			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
					1		1			Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" " de la milice.
					1			1		Divers petits délits.
					53	1	53		1	Contraventions aux lois municipales.
3		3			4		4			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique
					4		4			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1				1	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
					48		32	10	6	Infractions aux lois de chemins de fer.
					6		6			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2			9	2	11			Menaces et langage injurieux.
	1	1			2		2			Empiétement.
44	8		52		9		3	6		Vagabondage.
					38	1	35	3	1	Ivresse.
										Exposition indécente.
2		2			2		2			Langage insultant, obscène, profane.
						4	2	1	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
4		4			17	1	14	2	2	Conduite déréglée.
										Infraction aux lois des poids et mesures.
4	1			5	1				1	Aliénation mentale.
73	10	26	52	5	242	12	214	27	13	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	ESSEX.					FRONTENAC.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	66	4	70			8		8		
Breach of peace	1				1	2	1	1	*a*2	
Carrying fire-arms and unlawful weapons	3		3							
Contempt of court										
Cruelty to animals	7		7							
Disturbing religious and like meetings	5		5			1		1		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "	4		4							
Game Laws "	2		2			8		8		
Larceny	15		15							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c	1		1							
Liquor License Acts, offences against	14		14			13		13		
Breach of Canada Temperance Act	12		12							
Selling liquor during prohibited hours	7		7							
" to Indians										
" without license	4		4							
Malicious injury to property	1		1							
Other damage to property	4	1	4		1					
Master's and Servant's Acts, offences against	2		2			1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "						1		1		
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	18		18			21	1	22		
Exercising various callings without license	1		1			1		1		
Health By-laws, offences against	5		5							
Highways, offences relating to	14		14			1		1		
Neglecting to support family						1	1			2
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day						1		1		
Railway Acts, offences against	10		10							
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	6		5		1	1	1	2		
Trespass						1		1		
Vagrancy	11	7	6	12		5	6	1	*b*10	
Drunkenness	106	6	111		1	123	2	120	*c*5	
Indecent exposure	10		8	2						
Insulting, obscene and profane language	18	1	19			3		3		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	6	3	9							
Loose, idle, disorderly	14		14			4		4		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	367	22	371	14	4	196	12	189	17	2

a 1 m. 1 f. Both jail and fine.—Les deux : la prison et l'amende.
b 1 m. 4 f.— do do do
c 2 m.— do do do

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Grey. Convictions Total — Condamnations. M	Grey. F	Grey. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Grey. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Grey. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Haldimand. Convictions Total — Condamnations. M.	Haldimand. F	Haldimand. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Haldimand. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Haldimand. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
24	1	24	...	1	8	...	8	...	...	Voies de fait.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
6	...	5	1	...	...	...	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
5	...	5	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	" de chasse.
...	...	...	...	...	3	...	3	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
8	...	8	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
7	1	8	...	...	1	...	1	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	" aux Sauvages.
1	...	1	...	...	2	...	2	...	...	" sans licence.
1	...	1	...	...	3	...	3	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
4	...	3	...	1	1	...	1	...	...	Autres dommages à la propriété.
6	...	6	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers petits délits.
19	...	19	...	...	9	...	9	...	...	Contraventions aux lois municipales.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
7	...	7	...	...	1	...	1	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
12	4	11	3	2	1	...	1	...	...	Menaces et langage injurieux.
5	...	5	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
55	3	...	58	...	12	1	1	12	...	Vagabondage.
13	1	14	...	...	13	1	13	1	...	Ivresse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
4	...	4	...	...	3	2	5	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
7	...	7	...	...	...	...	...	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	Aliénation mentale.
197	10	141	62	4	61	4	50	13	2	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*

OFFENCES.	Halton. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Hastings. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	11		11			64	3	67		
Breach of peace	4	1	5			3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	5		5			4		4		
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Game Laws "										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	5	1	6			7		7		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	2		2			2		2		
" to Indians						1		1		
" without license	2		2			2		2		
Malicious injury to property	3		3			2		1	1	
Other damage to property	1		1							
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1			17	1	18		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences						3		3		
Municipal Acts and By-laws, breaches of	12	1	13			32	2	34		
Exercising various callings without license						3		3		
Health By-laws, offences against						5	2	7		
Highways, offences relating to						8		8		
Neglecting to support family						2		2		
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	1				1	27	7	33		1
Trespass						18		17		1
Vagrancy	4	1		5		5	2		7	
Drunkenness	3		3			69	1	65	4	1
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	4		4			21	2	16	1	6
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity						1				1
Totals	59	4	57	5	1	296	20	293	13	10

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Huron. Convictions Total — Condamnations. M.	Huron. F.	Huron. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Huron. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Huron. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Kent. Convictions Total — Condamnations. M.	Kent. F.	Kent. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Kent. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Kent. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	..	....	....	......	1	..	1	....	....	Falsification de substances alimentaires.
14	..	14	....	.....	68	4	70	2	.....	Voies de fait.
....	..	....	....	.....	13	..	12	1	....	Perturbation de la paix.
....	..	....	....	.....	1	..	1	....	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
....	..	....	....	.....	4	..	4	....	...	Cruauté envers les animaux.
....	..	....	....	.....	2	..	2	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	Infractions aux lois des pêcheries.
3	..	3	....	....	3	..	3	....	.....	" défendant le jeu.
....	..	....	....	.....	3	..	3	....	....	" de chasse.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	.....	Larcin.
....	..	....	....	...	2	..	2	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	" bois, arbres, fruits, etc.
20	..	20	....	.....	12	2	14	....	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
2	..	2	....	.....	5	..	5	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	..	....	....	.....	1	..	1	....	.....	" aux Sauvages.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	" sans licence.
....	..	....	....	.....	1	..	1	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
1	.	1	....	.....	4	1	5	....	.....	Autres dommages à la propriété.
....	..	....	....	.....	19	..	19	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1	..	1	....	.....	....	..	....	....	..	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" de la milice.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
....	..	....	....	.....	22	1	23	....	.....	Contraventions aux lois municipales.
1	..	1	....	....	....	..	....	....	.....	Pratiquant divers états sans licence.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
....	..	....	....	.....	6	..	6	....	.....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	......	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	.....	1	..	1	....	....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
....	..	....	....	....	5	..	5	....	..	Profanation du dimanche.
2	..	2	....	.....	17	..	16	....	1	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	.....	..	..	....	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	Délits ayant rapport à la corvée.
1	..	1	....	..	10	..	6	....	4	Menaces et langage injurieux.
1	..	1	....	.....	11	..	7	....	4	Empiétement.
6	..	3	3	....	1	..	1	....	....	Vagabondage.
6	..	6	....	....	64	1	62	3	....	Ivresse.
....	..	....	....	.....	5	..	5	....	.....	Exposition indécente.
....	..	....	....	.....	17	4	20	....	1	Langage insultant, obscène, profane.
3	2	5	....	.....	....	2	..	2	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
4	..	4	....	.....	17	..	17	....	.....	Conduite déréglée.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	..	....	....	.....	....	..	....	....	....	Aliénation mentale.
65	2	64	3	.....	316	15	313	8	10	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.*									
	Lambton.					Lanark.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food						1		1		
Assaults	40		38	2		25		24	1	
Breach of peace	5		5			2		2		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	2		2			1		1		
Contempt of court										
Cruelty to animals	2		2			1		1		
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						1		1		
Game Laws "	1		1							
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	10	3	13			20		20		
Breach of Canada Temperance Act.										
Selling liquor during prohibited hours	2		2			17	3	20		
" to Indians	1		1							
" without license										
Malicious injury to property	6		6							
Other damage to property						1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against	4		4			2		2		
Medical and Dentistry Acts, offences against						2		2		
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences						1		1		
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	12		12			10	2	12		
Exercising various callings without license.	2		2			3		3		
Health By-laws, offences against	1		1			1		1		
Highways, offences relating to	4		3		1	6		6		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	2		2							
Railway Acts, offences against	3		3			1		1		
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to	1		1							
Threats and abusive language	4	1	5			5		5		
Trespass						6		6		
Vagrancy	63	1	62	2		31	4		35	
Drunkenness	132	6	122	11	5	9		9		
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language	9	2	9		2	4	1	5		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.										
Loose, idle, disorderly	8		8			16	2	18		
Weights and Measures Acts, offences against.										
Insanity							1			1
Totals	316	13	306	15	8	166	13	142	36	1

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Leeds and Grenville. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Lennox and Addington. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
2	..	2	....	......	2	..	2	....	......	Falsification de substances alimentaires.
42	4	45	1	.....	9	1	10	....	......	Voies de fait.
2	..	2	....	......	....	..	....	....	.....	Perturbation de la paix.
1	..	1	....	......	....	..	.....	....	......	Port d'armes illégal.
....	..	......	....	......	....	..	...	....	......	Mépris de cour.
5	..	5	....	....	1	..	1	....	......	Cruauté envers les animaux.
....	..	......	....	.....	1	..	1	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	..	....	....	......	....	..	......	....	......	Infractions aux lois des pêcheries.
5	..	5	....	......	....	..	....	....	......	" défendant le jeu.
4	..	4	....	.....	2	.	2	....	.....	" de chasse.
....	.	....	....	......	....	..	......	....	.....	Larcin.
....	..	......	....	......	....	..	......	....	......	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	..	......	....	......	....	..	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
9	..	9	....	......	5	..	5	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	......	....	......	....	..	......	....	..	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1	..	1	....	......	2	..	2	....	..	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	..	......	....	....	....	..	....	....	......	" aux Sauvages.
1	..	1	....	......	....	..	......	....	......	" sans licence.
1	..	1'	....	......	3	1	4	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
10	..	10	....	......	....	..	....	....	......	Autres dommages à la propriété.
13	..	13	....	......	2	..	2	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	......	2	..	2	....	......	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	......	....	..	.....	....	...	" de la milice.
....	..	......	....	......	....	..	.....	....	......	Divers petits délits.
22	..	22	....	......	....	..	.....	....	......	Contraventions aux lois municipales.
3	..	3	....	......	....	..	....	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
2	..	2	....	......	....	..	.....	....	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
4	..	4	....	......	1	..	1	....	......	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	..	......	....	......	....	..	......	....	......	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	...	....	......	....	..	......	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
4	..	4	....	......	....	..	......	....	....	Profanation du dimanche.
2	..	2	....	......	....	..	......	....	..	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	......	....	......	....	..	......	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	......	....	..	....	..	....	....	......	Infractions aux lois maritimes.
1	..	1	....	......	....	..	......	......	......	Délits ayant rapport à la corvée.
2	..	1	1	.....	1	..	1	....	......	Menaces et langage injurieux.
8	..	8	....	......	3	..	3	....	......	Empiétement.
14	1	4	11	......	14	..	11	3	....	Vagabondage.
125	3	127	....	1	11	..	9	2	....	Ivresse.
....	..	.....	....	......	1	..	1	....	......	Exposition indécente.
15	6	21	....	......	6	..	6	....	......	Langage insultant, obscène, profane.
....	..	.....	....	......	....	..	......	....	.....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
58	2	58	1	1	....	..	......	....	.....	Conduite déréglée.
....	..	.....	....	......	....	..	......	....	......	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	..	....	....	......	....	..	......	....	......	Aliénation mentale.
356	16	356	14	2	66	2	63	5	.....	.........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	LINCOLN.					MIDDLESEX.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise. etc,
Adulteration of food	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Assaults	35	2	37	....	....	49	2	41	7	3
Breach of peace	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Contempt of court	....	..	....	....	....	2	..	1	1	....
Cruelty to animals	3	..	3	....	....	2	..	2	....	....
Disturbing religious and like meetings	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
Fishery Acts, offences against	5	..	5	....	....	....	..	....	....	....
Gambling Acts "	....	..	....	....	....	3	..	3	....	....
Game Laws "	....	..	....	....	....	2	..	2	....	....
Larceny	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of dogs, birds, &c	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
" of timber, trees, fruits, &c.	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Liquor License Acts, offences against	5	..	5	....	....	15	1	16	....	....
Breach of Canada Temperance Act	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Selling liquor during prohibited hours	3	..	3	....	....	3	..	3	....	....
" to Indians	....	..	....	....	....	3	..	3	....	....
" without license	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Malicious injury to property	6	..	6	....	....	1	.	1	....	....
Other damage to property	1	..	1	....	....	6	..	6	....	....
Master's and Servant's Acts, offences against.	3	..	3	....	....	7	..	7	....	....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Militia Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Miscellaneous minor offences	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	30	3	33	....	....	133	2	130	....	5
Exercising various callings without license	....	..	....	....	....	1	..	1	....	....
Health By-laws, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Highways, offences relating to	3	..	3	....	....	7	..	6	....	1
Neglecting to support family	....	..	....	....	....	....	..		....	....
Pharmacy Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Profanation of the Lord's Day	25	..	25	....	....	....	..	....	....	....
Railway Acts, offences against	....	..	....	....	....	9	..	7	....	2
Revenue Laws "	....	..	....	....	....	4	..	4	....	....
Seamen Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Statute Labour, offences relating to	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Threats and abusive language	4	1	5	....	....	5	1	5	....	1
Trespass	22	2	22	....	2	46	1	41	....	6
Vagrancy	5	..	3	2	....	48	8	5	44	7
Drunkenness	58	6	64	....	....	151	10	106	45	10
Indecent exposure	....	..	....	....	....	2	..	1	....	1
Insulting, obscene and profane language	1	..	1	....	....	1	1	2	....	....
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	....	..	....	....	....	1	12	11	2	....
Loose, idle, disorderly	3	1	4	....	....	15	..	15	....	....
Weights and Measures Acts, offences against.	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Insanity	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Totals	215	15	226	2	2	516	38	419	99	36

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province d'Ontario—*Suite.*										
Muskoka and Parry Sound					Nipissing.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
M.	F	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
27	1	28			34	1	35			Voies de fait.
2		2			5		5			Perturbation de la paix.
2		1	1							Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1			1				1	Cruauté envers les animaux.
1		1								Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					3		3			" défendant le jeu.
11		11			9		9			" de chasse.
4		4								Larcin.
					9		9			Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
3		3			8		8			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
2		2								Vente de boissons durant les heures défendues
1		1			1		1			" aux Sauvages.
4	2	5	1							" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
6		6			4		4			Autres dommages à la propriété.
13		13			13		13			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1		1								Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" la milice.
										Divers petits délits.
11		11			4	1	5			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
6		6								Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
1		1								Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
11		11			2		2			Profanation du dimanche.
2		2								Infractions aux lois des chemins de fer.
1		1								Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
3		3								Délits ayant rapport à la corvée.
1				1	1		1			Menaces et langage injurieux.
2		2								Empiétement.
5	3	2	3	3	2		1	1		Vagabondage.
11		9	2		38	1	39			Ivresse.
					2	1	3			Exposition indécente.
6	3	8		1	1	1	2			Langage insultant, obscène, profane.
6	5	11			1	2	3			Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					1				1	Aliénation mentale.
144	14	146	7	5	139	7	143	1	2	Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	NORFOLK.					NORTHUMBERLAND AND DURHAM.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F				M.	F			
Adulteration of food						1		1		
Assaults	20	2	21		1	40	2	41	1	
Breach of peace	4		4			9		6		3
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals						7		4		3
Disturbing religious and like meetings	3		2	1		1		1		
Fishery Acts, offences against						4		4		
Gambling Acts "										
Game Laws "	5		4		1					
Larceny										
" of dogs, birds, &c	1		1			2		2		
" of timber, trees, fruits, &c						7		7		
Liquor License Acts, offences against	1		1			7	2	9		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	4		4							
" to Indians						2		2		
" without license	2		2			1		1		
Malicious injury to property						4		4		
Other damage to property	3		3			8		7	1	
Master's and Servant's Acts, offences against	3		3			13		13		
Medical and Dentistry Acts, offences against	1		1							
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	12		12			30	1	31		
Exercising various callings without license						3		3		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						6		6		
Neglecting to support family						4	4			8
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	7		5	1	1					
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	2		1		1	9		7		2
Trespass	5		5			9		8	1	
Vagrancy	9			8	1	53	20	8	62	3
Drunkenness	6	1	3	4		43		37	6	
Indecent exposure	3		2		1	1		1		
Insulting, obscene and profane language	22	1	18		5	7	1	8		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	2	3	2	1	2					
Loose, idle, disorderly						3	1	3	1	
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity		1			1	1	2			3
Totals	115	8	94	15	14	275	33	214	72	22

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province d'Ontario—*Suite.* Ontario. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Ontario. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Oxford. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Oxford. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses
					2		2			Falsification de substances alimentaires.
29	3	30		2	49	1	46	2	2	Voies de fait.
3		3			9		8	1		Perturbation de la paix.
					2		1		1	Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1			1	1	2			Cruauté envers les animaux.
					14		13		1	Perturbation de réunions religieuses et autres.
					2		2			Infractions aux lois des pêcheries.
										" défendant le jeu.
1		1								" de chasse.
					3		3			Larcin.
1		1								Vol de chiens, oiseaux, etc.
3		3								" bois, arbres, fruits, etc.
12		12			18		17		1	Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
2		2			2		2			Vente de boissons durant les heures défendues
										" aux Sauvages.
6		6			1		1			" sans licence.
1		1			2		2			Dommages malicieux à la propriété.
2		2			3			2	1	Autres dommages à la propriété.
3		3			16		16			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1		1								Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" " de la milice.
										Divers petits délits.
2		2			103	6	94		15	Contraventions aux lois municipales.
3		3			1	1	2			Pratiquant divers états sans licence.
1		1								Infractions aux lois sur l'hygiène publique
4		4			4		4			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1				1	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
					2		2			Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
					25		25			Profanation du dimanche.
					23		11	9	3	Infractions aux lois de chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					2		2			Délits ayant rapport à la corvée.
					6		5		1	Menaces et langage injurieux.
1		1			14		13		1	Empiétement.
13	3		16		243	2	223	20	2	Vagabondage.
2		2			107	3	85	7	18	Ivresse.
					5		5			Exposition indécente.
7	1	8			11	1	12			Langage insultant, obscène, profane.
					1	2	3			Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
2		2			24	2	26			Conduite déréglée.
										Infraction aux lois des poids et mesures.
					6	3			9	Aliénation mentale.
100	7	89	16	2	702	22	627	41	56	Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.*									
	Peel.					Perth.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise. etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Assaults	12	2	14	...	...	52	3	55	...	...
Breach of peace	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	1	...	1	...	...	6	...	6	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Liquor License Acts, offences against	2	...	2	...	...	10	...	10	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
" to Indians	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	13	...	13	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	3	...	3	...	...	7	...	7	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	3	...	3	...	...	204	8	212	...	...
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	6	...	6	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	2	...	2	...	...	6	...	6	...	...
Trespass	8	...	8	...	...	15	...	15	...	...
Vagrancy	12	1	...	13	...	91	2	19	74	...
Drunkenness	3	...	2	...	1	36	1	36	1	...
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	2	1	3	...	...	9	1	10	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...	...	...	...	...	2	1	3	...	...
Loose, idle, disorderly	...	...	...	...	...	24	...	21	3	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Totals	50	4	40	13	1	508	17	446	78	1

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province d'Ontario—*Suite.*										
Peterborough.					Prescott and Russell.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M	F				M.	F				
1	.	1	...	...	...	..	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
20	1	21	...	...	8	1	9	...	...	Voies de fait.
9	2	10	...	1	...	..	...	...	...	Perturbation de la paix.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	Port d'armes illégal.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Mépris de cour.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	..	...	...	...	1	..	1	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
15	..	15	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
2	..	2	...	...	...	..	...	...	...	" défendant le jeu.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	" de chasse.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Larcin.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
3	1	4	...	...	...	..	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
12	1	13	...	...	1	..	1	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	..	...	...	...	5	..	5	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	" aux Sauvages.
...	..	...	...	...	1	..	1	...	...	" sans licence.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
7	..	6	...	1	...	..	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
6	..	6	...	...	2	..	2	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
3	..	3	...	...	...	..	...	...	...	" de la milice.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Divers petits délits.
23	.	19	...	9	...	..	...	...	...	Contraventions aux lois municipales.
2	..	2	...	...	1	..	1	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
3	..	3	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
5	..	5	...	...	2	..	2	...	.	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
2	..	1	...	1	1	..	1	...	...	Profanation du dimanche.
2	..	2	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
8	..	8	...	...	...	..	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
7	..	6	...	1	2	2	4	...	...	Menaces et langage injurieux.
7	..	7	...	...	3	..	3	...	...	Empiétement.
38	..	...	34	4	1	..	...	1	...	Vagabondage.
41	.	41	...	...	3	..	3	...	...	Ivresse.
1	..	1	...	...	...	..	...	...	...	Exposition indécente.
5	1	6	...	...	1	..	1	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	2	...	2	...	...	..	...	...	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
20	..	18	...	2	...	..	...	...	...	Conduite déréglée.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
3	..	...	...	3	...	.	...	...	...	Aliénation mentale.
255	8	205	36	22	32	3	34	1	...	.........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.*									
	Prince Edward.					Renfrew.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	9	1	9		1	37	2	39		
Breach of peace						9		8	1	
Carrying fire-arms and unlawful weapons						3		3		
Contempt of court										
Cruelty to animals						2		2		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "	1		1							
Game Laws "						3		3		
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c						3		3		
Liquor License Acts, offences against						5	2	7		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours	4		4			3	2	5		
" to Indians						3		3		
" without license	2		2			5		5		
Malicious injury to property						5		5		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against						3		3		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						16		16		
Exercising various callings without license						6		6		
Health By-laws, offences against	1		1							
Highways, offences relating to	1		1			6		6		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day						1		1		
Railway Acts, offences against						2		2		
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						4	1	4	1	
Trespass						10		10		
Vagrancy						7	3	4	6	
Drunkenness	21	2	23			29		29		
Indecent exposure	1		1			3		2	*a*1	
Insulting, obscene and profane language	1		1			16		16		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof							1	1		
Loose, idle, disorderly	1		1			15		15		
Weights and Measures Acts, offences against	1		1							
Insanity										
Totals	43	3	45		1	196	11	198	9	

a 1, Both jail and fine.—Les deux, la prison et l'amende.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province d'Ontario—*Suite.* Simcoe. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Stormont, Dundas and Glengarry. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
51	3	52	1	1	36	2	33	4	1	Voies de fait.
11	1	12	....	....	4	1	5	....	....	Perturbation de la paix.
2	..	2	....	....	1	..	1	....	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Cruauté envers les animaux.
4	..	4	....	....	....	..	....	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres
4	..	4	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
2	..	2	....	....	....	..	....	....	....	" défendant le jeu.
2	..	2	....	....	6	..	6	....	....	" de chasse.
2	..	2	....	....	1	..	1	....	....	Larcin.
2	..	....	....	2	....	..	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
4	..	4	....	....	....	..	....	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
8	..	8	....	....	9	1	10	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3	2	5	....	....	2	4	6	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues.
3	..	3	....	....	....	..	....	....	....	" aux Sauvages.
1	2	3	....	....	4	..	4	....	....	" sans licence.
2	..	2	....	....	....	..	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
2	..	2	....	....	....	..	....	....	....	Autres dommages à la propriété.
*d*7	..	7	....	....	3	..	3	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
1	..	....	....	1	....	..	....	....	....	" " de la milice.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
66	3	63	....	6	7	..	7	....	....	Contraventions aux lois municipales.
1	..	1	....	....	4	..	4	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
2	..	2	....	....	1	..	1	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2	..	2	....	....	1	..	1	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
2	..	*e*1	1	....	....	..	....	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
3	..	3	....	....	....	..	....	....	....	Profanation du dimanche.
....	..	....	....	....	9	..	9	....	....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
12	2	13	....	1	1	..	1	....	....	Menaces et langage injurieux.
8	..	6	....	2	1	..	1	....	....	Empiétement.
56	5	37	23	1	17	2	9	8	2	Vagabondage.
69	1	65	2	3	17	1	18	....	....	Ivresse.
3	..	2	1	....	1	..	1	....	....	Exposition indécente.
6	..	6	....	....	9	..	9	....	....	Langage insultant, obscène, profane.
1	11	9	3	....	....	..	....	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
14	2	12	1	3	13	..	13	....	....	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
5	3	..	....	8	....	..	....	....	....	Aliénation mentale.
362	35	337	32	28	149	11	145	12	3	.... Totaux.

d 1, Ordered to pay, but no amount given.—Condamné à payer, mais aucun montant indiqué.
e 1, Ordered to pay $2 per week.—Condamné à payer $2 par semaine.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.* Thunder Bay and Rainy River. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option—Emprisonnés sans option.	Deferre &c.—Remise, etc.	Victoria. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	...	..	...	...	...	2	..	2	...	...
Assaults	26	..	23	2	1	38	..	36	1	1
Breach of peace	4	.	..	...	4	16	.	15	...	1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	..	...	...	...	1	..	1	...	...
Contempt of court	3	..	...	3	...	...	..	...	...	...
Cruelty to animals	5	..	5	...	...	4	..	4	...	...
Disturbing religious and like meetings	7	..	2	...	5	5	..	5	...	...
Fishery Acts, offences against	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Gambling Acts "	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Game Laws "	3	..	3	...	...	2	..	2	...	...
Larceny	...	..	...	...	...	1	..	1	...	...
" of dogs, birds, &c	1	..	1	...	...	1	..	...	1	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	15	2	4	11	2	4	..	4	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	2	..	2	...	...	4	..	4	...	...
" to Indians	18	1	12	6	1	...	..	...	...	...
" without license	1	1	2	...	...	4	1	4	1	...
Malicious injury to property	1	..	1	...	...	5	..	5	...	...
Other damage to property	15	..	11	4	...	1	..	1	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	22	.	22	...	...	*d*9	..	9	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Militia Acts " "	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Miscellaneous minor offences	1	..	1	...	...	...	..	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	4	.	3	...	1	3	1	3	1	...
Exercising various callings without license	...	..	...	...	...	4	..	4	...	
Health By-laws, offences against	2	..	2	...	...	...	..	...	...	...
Highways, offences relating to	2	..	2	...	...	3	..	3	...	...
Neglecting to support family	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	..	...	...	...	1	..	...	1	...
Revenue Laws "	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Seamen Acts "	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Threats and abusive language	6	..	2	2	2	4	..	4	...	...
Trespass	7	..	6	1	...	...	..	...	...	...
Vagrancy	18	1	...	10	9	40	2	8	23	11
Drunkenness	90	..	48	32	10	35	..	31	...	4
Indecent exposure	...	..	...	...	...	1	..	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	...	..	...	...	...	8	..	8	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...	4	3	*a*1	...	...	2	...	2	...
Loose, idle, disorderly	1	..	1	...	...	36	..	36	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	..	...	...	...	...	..	...	...	...
Insanity	...	1	...	...	1	7	5	...	...	12
Totals	254	10	156	72	36	239	11	191	30	29

a Condemned, both jail and fine.—Condamnée à la prison et à l'amende. *d* Ordered to pay, but no amount given.—Condamné à payer, le montant non indiqué.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province d'Ontario—*Suite.*										
Waterloo.					Welland.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F				M.	F				
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
41	..	41	....	....	45	3	40	1	7	Voies de fait.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Perturbation de la paix.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
....	..	....	....	....	2	..	2	....	....	Cruauté envers les animaux.
1	..	1	....	....	....	..	....	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
10	..	10	....	....	4	..	4	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
2	..	2	....	....	2	..	1	....	1	" défendant le jeu.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" de chasse.
3	..	3	....	....	....	..	....	....	....	Larcin.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	..	....	....	....	4	..	1	....	3	" bois, arbres, fruits, etc.
19	..	19	....	....	8	..	8	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
7	1	8	....	....	1	..	1	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" aux Sauvages.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	" sans licence.
2	..	2	....	....	....	..	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
....	..	....	....	....	2	..	2	....	....	Autres dommages à la propriété.
....	..	....	....	....	7	..	7	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" de la milice.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
17	1	18	....	....	37	2	36	1	2	Contraventions aux lois municipales.
....	..	....	....	....	4	..	4	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
2	..	2	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique
5	..	5	....	....	3	..	3	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
..	..	....	....	....	*c*1	..	1	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
7	.	7	....	....	7	2	9	....	....	Profanation du dimanche.
....	..	....	....	....	18	..	5	11	2	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
11	..	11	....	....	10	2	11	....	1	Menaces et langage injurieux.
5	..	5	....	....	1	..	1	....	....	Empiétement.
13	..	13	....	....	88	..	19	66	3	Vagabondage.
8	..	8	....	....	51	..	42	1	8	Ivresse.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Exposition indécente.
9	1	10	....	....	2	..	2	....	....	Langage insultant, obscène, profane.
....	..	....	....	....	2	.	2	....	....	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
49	..	49	....	....	10	..	7	....	3	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	..	....	....	....	2	1	....	....	3	Aliénation mentale.
212	3	215	....	....	318	10	215	80	33	........Totaux.

c Ordered to pay $2 per week.—Condamné à payer $2 per semaine.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of Ontario—*Continued.* Wellington. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Wentworth. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	21	...	19	1	1	108	10	117	...	1
Breach of peace	3	...	2	...	1	...	...	...	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Gambling Acts "	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	7	...	7	...	...
" of dogs, birds, &c	1	...	1	...	...	6	...	6	...	...
" of timber, trees, fruits, &c.	...	...	...	...	...	3	...	2	1	...
Liquor License Acts, offences against	11	3	14	...	...	16	2	18	...	...
Breach of Canada Temperance Act.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
" to Indians	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	1	...	1	...	...	1	...	1	...	...
Malicious injury to property	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	27	...	22	1	4
Master's and Servant's Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	25	2	27	...	...	173	14	180	1	6
Exercising various callings without license.	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Health By-laws, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	2	...	2	...	...	1	...	...	1	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	5	...	5	...	...	12	...	12	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	15	...	15	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	6	...	6	...	...	2	...	1	...	1
Trespass	4	...	4	...	...	49	4	53	...	...
Vagrancy	8	...	...	8	...	73	6	67	11	1
Drunkenness	17	...	17	...	...	92	11	101	1	1
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	8	...	8	...	...	3	2	5	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...	...	...	...	...	...	16	16	...	...
Loose, idle, disorderly.	28	1	29	...	...	47	2	48	...	1
Weights and Measures Acts, offences against.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	1	...	...	...	1	...	2	...	...	2
Totals	147	6	141	9	3	646	69	682	16	17

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

York. — Convictions Total — Condamnations. M.	York. — Convictions Total — Condamnations. F	York. — Sentence. Option of a fine. — Sur option	York. — Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	York. — Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of Ontario. — Totaux d'Ontario. Convictions Total — Condamnations. M.	Totals of Ontario. — Totaux d'Ontario. Convictions Total — Condamnations. F	Totals of Ontario. — Sentence. Option of a fine. — Sur option	Totals of Ontario. — Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Totals of Ontario. — Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
....	..	....	....	....	14	..	14	....	....	Falsification de substances alimentaires.
160	15	116	22	37	1618	89	1591	55	61	Voies de fait.
11	..	9	....	2	164	21	166	5	14	Perturbation de la paix.
9	..	7	....	2	37	..	33	1	3	Port d'armes illégal.
1	..	1	....	..	8	..	4	4	....	Mépris de cour.
93	..	91	....	2	184	1	178	1	6	Cruauté envers les animaux.
....	..	....	....	....	74	..	67	1	6	Perturbation de réunions religieuses et autres.
14	..	12	....	2	75	..	73	....	2	Infractions aux lois des pêcheries.
13	5	17	....	1	48	5	51	....	2	" défendant le jeu.
10	..	10	....	....	85	..	84	....	1	" de chasse.
1	..	1	....	....	46	..	46	....	....	Larcin.
....	..	....	....	....	29	..	26	1	2	Vol de chiens, oiseaux, etc.
12	..	8	....	4	44	1	37	1	7	" bois, arbres, fruits, etc.
69	15	81	3	....	448	36	465	15	4	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	....	12	..	12	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	..	..	....	....	118	17	135	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues
....	..	....	....	....	44	1	37	7	1	" aux Sauvages.
....	..	....	....	....	57	9	64	2	....	" sans licence.
29	6	20	....	15	106	7	97	1	15	Dommages malicieux à la propriété.
8	..	5	....	3	137	4	122	8	11	Autres dommages à la propriété.
73	2	75	....	....	310	3	313	....	..	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	....	17	..	17	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
10	..	2	....	8	15	..	6	....	9	" de la milice.
....	..	....	....	....	7	..	6.	1	....	Divers petits délits.
1100	56	1038	6	112	2561	120	2513	9	159	Contraventions aux lois municipales.
7	..	7	....	....	73	1	74	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
5	1	6	....	....	48	3	51	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
3	..	3	....	....	141	..	138	1	2	Délits ayant rapport aux chemins publics.
5	4	....	....	9	19	9	4	3	21	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
2	1	3	....	....	7	1	8	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
7	2	9	....	....	133	4	136	....	1	Profanation du dimanche.
19	.	18	....	1	205	..	153	32	20	Infractions aux lois des chemins de fer.
2	2	4	....	....	14	2	16	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	18	..	18	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
15	1	8	....	8	219	25	205	7	32	Menaces et langage injurieux.
216	7	160	....	63	517	15	446	2	84	Empiétement.
275	58	125	130	78	1470	157	655	844	128	Vagabondage.
356	236	535	46	11	2310	314	2368	179	77	Ivresse.
14	2	14	....	2	61	3	55	5	4	Exposition indécente.
8	2	9	....	1	264	44	298	....	10	Langage insultant, obscène, profane.
24	34	21	28	9	55	124	125	42	12	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
448	79	364	1	162	1113	107	1029	11	180	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	3	.	3	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
2	..	....	....	2	32	21	....	....	58	Aliénation mentale.
3021	528	2779	236	534	12965	1144	11939	1238	932	.........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

PROVINCE OF MANITOBA. — PROVINCE DU MANITOBA.

OFFENCES.	Central—Centre. Convictions Total — Condamnations. M.	Central—Centre. Convictions Total — Condamnations. F.	Central—Centre. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Central—Centre. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Central—Centre. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Eastern—Est. Convictions Total — Condamnations. M.	Eastern—Est. Convictions Total — Condamnations. F.	Eastern—Est. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Eastern—Est. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Eastern—Est. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	...	...	...	...	...	31	1	30	...	2
Breach of peace	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Fishery Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	...	...	...	...	...	7	...	7	...	...
Game Laws "	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	5	...	5	...	...	9	1	10	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	3	...	3	...	...	3	1	4	...	...
" to Indians	1	...	1	...	...	7	...	5	2	...
" without license	3	...	3	...	...	5	...	5	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	5	3	7	...	1
Master's and Servant's Acts, offences against	5	...	5	...	...	34	6	40	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous minor offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	8	...	8	...	...	103	6	107	...	2
Exercising various callings without license	3	...	3	...	...	18	...	18	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	21	1	21	...	1
Highways, offences relating to	4	...	4	...	...	12	...	12	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pharmacy Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	12	1	12	...	1
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	8	...	8	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Statute Labour, offences relating to	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Trespass	...	...	...	...	...	12	...	8	...	4
Vagrancy	1	...	...	...	1	33	11	...	29	15
Drunkenness	65	1	66	...	...	422	85	479	...	28
Indecent exposure	1	...	1	...	...	1	...	...	1	...
Insulting, obscene and profane language	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	...		...	...	...	31	29	43	10	7
Loose, idle, disorderly	4	...	4	...	...	81	4	81	...	4
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	2	2	...	...	4	...	...	...	...	...
Totals	107	3	104	1	5	865	149	907	42	65

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province of Manitoba—*Concluded.* — Province du Manitoba—*Fin.*

Western—Ouest. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of Manitoba — Totaux de Manitoba. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
7	..	7	....	....	38	1	37	....	2	Voies de fait.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Perturbation de la paix.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
....	..	....	....	....	3	..	3	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	..	....	....	....	2	..	2	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
....	..	....	....	....	7	..	7	....	....	" défendant le jeu.
....	..	....	....	....	2	..	2	....	....	" de chasse.
1	..	1	....	....	1	..	1	....	....	Larcin.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
....	..	....	....	....	14	1	15	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	..	....	....	....	6	1	7	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	..	....	....	....	8	..	6	....	2	" aux Sauvages.
....	..	....	....	....	8	..	8	....	....	" sans licence.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
....	..	....	....	....	5	3	7	....	1	Autres dommages à la propriété.
....	..	....	....	....	39	6	45	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	" de la milice.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
....	..	....	....	....	111	6	115	....	2	Contraventions aux lois municipales.
....	..	....	....	....	21	..	21	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
....	..	....	....	....	21	1	21	....	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
....	..	....	....	....	16	..	16	....	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
....	..	....	....	....	12	1	12	....	1	Profanation du dimanche.
....	..	....	....	....	8	..	8	....	....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
1	..	....	....	1	3	..	2	....	1	Menaces et langage injurieux.
....	..	....	....	....	12	..	8	....	4	Empiètement.
13	..	7	....	6	47	11	7	29	22	Vagabondage.
....	..	....	....	....	487	86	545	....	28	Ivresse.
....	..	....	....	....	2	..	1	1	..	Exposition indécente.
....	..	....	....	....	1	..	....	1	....	Langage insultant, obscène, profane.
....	..	....	....	....	31	29	43	10	7	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
....	..	....	....	....	85	4	85	....	4	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	..	....	....	....	2	2	....	....	4	Aliénation mentale.
24	..	17	....	7	996	152	1028	43	77	.......Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	Province of British Columbia. — Province de la Colombie-Britannique. Clinton. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Victoria. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	3		3			34	3	28	3	6
Breach of peace						5				5
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1			3		3		
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						5		5		
Game laws "						2		2		
Larceny						1				1
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						6		6		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" to Indians	3		1	2		30		30		
" without license										
Malicious injury to property										
Other damage to property	1		1			5		1	1	3
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against						1		1		
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	3		3			73	6	77		2
Exercising various callings without license						9		9		
Health By-laws, offences against						5		5		
Highways, offences relating to	3		2	1		1		1		
Neglecting to support family						3	2	4		1
Pharmacy Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "						2		2		
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language						2		1		1
Trespass										
Vagrancy						15			12	3
Drunkenness	23		11	9	3	227	45	192	3	77
Indecent exposure	1		1			16		14	a2	
Insulting, obscene and profane language										
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	1	6	7			1	2	...	a2	1
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	40	6	31	12	3	446	58	381	23	100

a 2, Condemned to jail and fined.—Condamnés à la prison et mis à l'amende.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

Province of British Columbia—*Concluded.*

Province de la Colombie-Britannique—*Fin.*

Westminster.					Totals of British Columbia. — Totaux de la C.-Britannique.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Falsification de substances alimentaires.
60	2	58	2	2	97	5	89	5	8	Voies de fait.
4	..	4	....	....	9	..	4	....	5	Perturbation de la paix.
1	..	....	1	....	5	..	4	1	....	Port d'armes illégal.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Mépris de cour.
....	..	....	....	....	1	..	1	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des pêcheries.
3	..	3	....	....	8	..	8	....	....	“ défendant le jeu.
12	..	12	....	....	14	..	14	....	....	“ de chasse.
....	..	....	....	....	1	..	....	....	1	Larcin.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	“ bois, arbres, fruits, etc.
1	..	1	....	....	7	..	7	....	....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Vente de boissons durant les heures défendues.
29	..	17	11	1	62	..	48	13	1	“ aux Sauvages.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	“ sans licence.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Dommages malicieux à la propriété.
3	..	3	....	....	9	..	5	1	3	Autres dommages à la propriété.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1	..	1	....	....	2	..	2	....	....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	“ de la milice.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
2	..	2	....	....	78	6	82	....	2	Contraventions aux lois municipales.
....	..	....	....	....	9	..	9	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
....	..	....	....	....	5	..	5	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
....	..	....	....	....	4	..	3	1	....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	..	....	....	1	4	2	4	....	2	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Profanation du dimanche.
2	..	2	....	....	2	..	2	....	....	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	..	1	....	....	3	..	3	....	....	Délits contre le revenu de l'Etat.
12	..	....	7	5	12	..	....	7	5	Infractions aux lois maritimes.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
5	..	1	....	4	7	..	2	....	5	Menaces et langage injurieux.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Empiétement.
59	2	1	26	34	74	2	1	38	37	Vagabondage.
230	55	245	9	31	480	100	448	21	111	Ivresse.
....	..	....	....	....	17	..	15	2	..	Exposition indécente.
4	..	3	....	1	4	..	3	....	1	Langage insultant, obscène, profane.
2	53	55	....	....	4	61	62	2	1	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
20	..	17	....	3	20	..	17	....	3	Conduite déréglée.
....	..	....	....	....	....	..	....	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	..	....	....	1	1	..	....	....	1	Aliénation mentale.
453	112	426	56	83	939	176	838	91	186	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	THE TERRITORIES.									
	Alberta, Northern—Nord.					Alberta, Southern—Sud.				
	Convictions Total Condamnations.		Sentence.			Convictions Total Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Assaults	45	3	38	6	4	13	..	10	1	2
Breach of peace	3	..	3	....	....	7	..	6	1	....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
Contempt of court	....	1	1	....	....	1	..	....	*a*1	....
Cruelty to animals	6	..	6	....	....	1	..	1	....	....
Disturbing religious and like meetings	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
Fishery Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Gambling Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Game Laws "	9	..	8	....	1	3	..	....	1	2
Larceny	2	..	2	....	....	....	..	....	....	....
" of dogs, birds, &c	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
" of timber, trees, fruits, &c	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Liquor License Acts, offences against	8	1	9	....	....	7	1	2	5	1
Breach of Canada Temperance Act	....	..	..	....	....	....	..	....	....	....
Selling liquor during prohibited hours	....	..	....	....	....	2	..	2	....	....
" to Indians	12	1	9	4	...	3	..	....	3	....
" without license	1	..	1	....	....	....	..	....	....	....
Malicious injury to property	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Other damage to property	1	..	....	1	....	5	..	2	2	1
Master's and Servant's Acts, offences against.	5	..	*d*5	....	....	3	1	4	....	....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	..	....	....	..	....	..	....	....	....
Militia Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Miscellaneous minor offences	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	25	..	16	3	6	9	..	8	....	1
Exercising various callings without license.	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Health By-laws, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Highways, offences relating to	11	..	11	....	....	1	..	1	....	....
Neglecting to support family	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Pharmacy Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Profanation of the Lord's Day	3	..	3	....	....	....	..	....	....	....
Railway Acts, offences against	43	..	23	20	....	15	.	3	10	2
Revenue Laws "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Seamen Acts "	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Statute Labour, offences relating to	....	..	....	....	....	....	..	.	....	....
Threats and abusive language.	....	..	....	....	....	5	..	1	....	4
Trespass	....	..	....	....	....	1	..	....	1	....
Vagrancy	44	..	4	33	7	5	..	....	5	....
Drunkenness	114	6	93	26	1	40	1	34	5	2
Indecent exposure	3	..	2	1	....	1	..	1	....	....
Insulting, obscene and profane language	1	..	1	....	....	2	..	2	....	....
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	....	..	....	....	....	2	11	13	....	....
Loose, idle, disorderly.	3	..	3	....	....	....	..	...	....	....
Weights and Measures Acts, offences against	....	..	....	....	....	....	..	....	....	....
Insanity	6	2	....	....	8	2	..	....	....	2
Totals	347	14	240	94	27	128	14	89	36	17

d Ordered to pay, but no amount given.—Condamnés à payer, mais aucun montant indiqué.
a Both jail and fine.—Les deux : la prison et l'amende.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

Les Territoires. — Assiniboia, Eastern—Est. — Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Assiniboia, Western—Ouest. — Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
33	2	34		1	19		17		2	Voies de fait.
1		1								Perturbation de la paix.
					1			1		Port d'armes illégal.
1			1							Mépris de cour.
10		9	1		1		1			Cruauté envers les animaux.
1		1								Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois des pêcheries.
					7		3		4	" défendant le jeu.
8		8			1		1			" de chasse.
6		6			2		2			Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
1		1								" bois, arbres, fruits, etc.
8		8			1		1			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1		1								Vente de boissons durant les heures défendues.
3		3			2		1	1		" aux Sauvages.
										" sans licence.
										Dommages malicieux à la propriété.
4		3		1	5		5			Autres dommages à la propriété.
15		15			1		1			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
										" la milice.
										Divers petits délits.
24		24			3		3			Contraventions aux lois municipales.
2		2								Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					1		1			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
1		1								Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
7		4	1	2						Profanation du dimanche.
15		5	10		28		11	17		Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Délits ayant rapport à la corvée.
2		2			2		2			Menaces et langage injurieux.
1		1								Empiétement.
33			33		12	1	6	7		Vagabondage.
27		26		1	17		12	3	2	Ivresse.
2		2								Exposition indécente.
2		2								Langage insultant, obscène, profane.
										Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
4	3			7	7				7	Aliénation mentale.
212	5	159	46	12	110	1	67	29	15	........Totaux.

8D—14½

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	THE TERRITORIES—*Concluded.* — LES TERRITOIRES—*Fin*									
	SASKATCHEWAN.					Totals of the Territories. — Totaux des Territoires.				
	Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	6		6			116	5	105	7	9
Breach of peace	5		4	1		16		14	2	
Carrying fire-arms and unlawful weapons						2		1	1	
Contempt of court						2	1	1	2	
Cruelty to animals						18		17	1	
Disturbing religious and like meetings						2		2		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "						7		3		4
Game Laws "	1				1	22		17	1	4
Larceny						10		10		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c						1		1		
Liquor License Acts, offences against	1		1			25	2	21	5	1
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours						3		3		
" to Indians	4		4			24	1	17	8	
" without license						1		1		
Malicious injury to property										
Other damage to property	1		1			16		11	3	2
Master's and Servant's Acts, offences against		1	1			24	2	26		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	5	1	6			66	1	57	3	7
Exercising various callings without license						2		2		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1		1			14		14		
Neglecting to support family										
Pharmacy Acts, offences against						1		1		
Profanation of the Lord's Day						10		7	1	2
Railway Acts, offences against						101		42	57	2
Revenue Laws "										
Seamen Acts "										
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	3			3		12		4	4	4
Trespass	6		5	1		8		6	2	
Vagrancy	2			2		96	1	10	80	7
Drunkenness	20		14	5	1	218	7	179	39	7
Indecent exposure						6		5	1	
Insulting, obscene and profane language						5		5		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.		1	1			3	11	14		
Loose, idle, disorderly						3		3		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	2				2	21	5			26
Totals	58	2	44	12	4	855	36	599	217	75

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

GRAND TOTALS—GRANDS TOTAUX.

Prince Edward Island. — Ile du Prince-Edouard.					Nova Scotia. — Nouvelle-Ecosse.					OFFENSES.
Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			Convictions Total — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
30	1	30	1	...	182	22	183	5	16	Voies de fait.
2	..	2	...	...	52	32	81	3	...	Perturbation de la paix.
1	..	1	...	...	5	..	4	1	...	Port d'armes illégal.
...	..	...	...	...	3	..	3	...	...	Mépris de cour.
2	..	2	...	...	10	..	10	...	...	Cruauté envers les animaux.
1	..	1	...	...	11	..	11	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des pêcheries.
...	..	...	...	...	2	..	2	...	...	" défendant le jeu.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	" de chasse.
...	..	...	...	...	5	..	5	...	...	Larcin.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Vol de chiens, oiseaux, etc.
...	..	...	...	...	2	..	2	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
...	..	...	...	...	66	10	76	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
60	10	50	20	...	64	6	65	5	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
...	..	...	...	...	1	..	1	...	...	" aux Sauvages.
...	..	...	...	...	44	2	46	...	...	" sans licence.
10	..	10	...	...	6	..	5	...	1	Dommages malicieux à la propriété.
2	..	2	...	...	30	3	32	1	...	Autres dommages à la propriété.
...	..	...	...	...	4	..	4	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	" de la milice.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Divers petits délits.
12	..	12	...	...	255	11	227	39	...	Contraventions aux lois municipales.
...	..	...	...	...	25	..	25	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	..	...	...	...	2	..	2	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
1	..	1	...	...	18	..	18	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	..	...	...	...	1	..	...	1	...	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
2	..	2	...	...	2	..	2	...	...	Profanation du dimanche.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	..	...	...	...	3	..	...	...	3	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	..	...	...	...	31	..	2	18	11	Infractions aux lois maritimes.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Délits ayant rapport à la corvée.
2	..	2	...	...	39	7	32	...	14	Menaces et langage injurieux.
...	..	...	...	...	4	..	4	...	...	Empiétement.
1	2	..	3	...	11	2	7	5	1	Vagabondage.
125	4	129	...	...	1508	143	1578	41	32	Ivresse.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Exposition indécente.
1	..	1	...	...	270	72	342	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	..	...	...	...	1	5	3	3	...	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
2	..	2	...	...	60	10	70	...	...	Conduite déréglée.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	..	...	...	...	...	..	...	...	...	Aliénation mentale.
254	17	247	24	...	2717	325	2842	122	78	........Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

GRAND TOTALS—*Continued.*

OFFENCES.	New Brunswick — Nouveau-Brunswick. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Quebec. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	....	..	...	....	....	....	..	......	....	....
Assaults	206	15	212	4	5	558	53	525	43	43
Breach of peace	7	..	2	....	5	214	14	161	55	12
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	..	.....	....	....	15	..	9	....	6
Contempt of court	....	..	....	....	.....	....	..	.....	....	.....
Cruelty to animals	4	..	4	....	....	140	.	135	....	15
Disturbing religious and like meetings	12	..	12	....	.....	10	1	10	....	1
Fishery Acts, offences against	1	..	1	....	.....	12	..	12	....	.....
Gambling Acts "	3	..	3	....	....	5	..	5	....	...
Game Laws "	....	..	......	....	.....	20	..	20	....	.....
Larceny	....	..	......	....	.....	16	1	16	....	1
" of dogs, birds, &c	....	..	....	....	.....	....	..	.....	....	.....
" of timber, trees, fruits, &c	1	.	1	....	....	...	..	.....	....	.....
Liquor License Acts, offences against	99	42	141	....	.....	90	16	93	9	4
Breach of Canada Temperance Act	212	39	250	1	....	1	..	1	....	.....
Selling liquor during prohibited hours	14	2	16	....	.....	50	11	58	2	1
" to Indians	....	..	....	....	.....	....	..	.....	....	.....
" without license	17	10	27	....	.....	134	82	216	....	..
Malicious injury to property	15	..	15	....	.....	134	25	146	3	10
Other damage to property	16	3	17	1	1	23	1	22	1	1
Master's and Servant's Acts, offences against	..	..	....	....	.....	4	..	4	....	.....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	..	......	....	....	3	..	2	....	1
Militia Acts "	....	..	....	....	.....	1	..	.....	....	1
Miscellaneous minor offences	2	..	....	....	2	....	..	....	....	.
Municipal Acts and By-laws, breaches of	37	..	36	1	.....	487	3	487	1	2
Exercising various callings without license	1	..	1	....	.....	96	11	106	1	....
Health By-laws, offences against	2	.	2	....	.....	5	..	5	....	....
Highways, offences relating to	10	..	10	....	.....	25	..	25	....	..
Neglecting to support family	....	..	......	....	.....	1	..	1	....	....
Pharmacy Acts, offences against	....	..	....	....	.....	3	..	3	....	.....
Profanation of the Lord's Day	5	..	5	....	.....	...	..	......	....	.....
Railway Acts, offences against	14	..	13	....	1	4	..	4	....	....
Revenue Laws "	....	..	......	....	....	45	1	35	10	1
Seamen Acts "	1	..	...	1	....	28	..	.....	26	2
Statute Labour, offences relating to	....	..	......	....	...	....	..	......	....	....
Threats and abusive language	21	3	21	2	1	23	5	22	1	5
Trespass	....	..	......	....	.....	41	..	39	....	2
Vagrancy	41	21	22	31	9	1570	391	1383	243	335
Drunkenness	1140	98	1191	42	5	3879	396	3701	128	446
Indecent exposure	1	..	1	....	....	19		15	1	3
Insulting, obscene and profane language	18	3	21	....	.....	37		36	1	...
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	5	17	20	2	.....	117	208	208	61	56
Loose, idle, disorderly	22	..	20	1	1	282	5	282	2	3
Weights and Measures Acts, offences against	....	.	....	....	....	....	..	.....	....	.....
Insanity	....	1	.....	....	1	1	..	.....	....	1
Totals	1927	254	2064	86	31	8093	1224	7777	588	952

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

GRANDS TOTAUX—*Suite.*

Ontario. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Ontario. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Manitoba. Convictions Total—Condamnations. M.	F.	Manitoba. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	OFFENSES.
14	..	14	....	......	....	..	......	....	...	Falsification de substances alimentaires.
1618	89	1591	55	61	38	1	37	....	2	Voies de fait.
164	21	166	5	14	1	..	1	....	....	Perturbation de la paix.
37		33	1	3	1	..	1	....	.....	Port d'armes illégal.
8	..	4	4	......	...	..	......	....	...	Mépris de cour.
184	1	178	1	6	3	..	3	....	.....	Cruauté envers les animaux.
74		67	1	6	2	..	2	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
75	..	73	....	2	...	..	......	....	.....	Infractions aux lois des pêcheries.
48	5	51	....	2	7	..	7	....	.....	" défendant le jeu.
85		84	....	1	2	..	2	....	.....	" de chasse.
46	..	46	....	......	1	..	1	....	.....	Larcin.
29	..	26	1	2	....	..	......	....	.....	Vol de chiens, oiseaux, etc.
44	1	37	1	7	2	..	2	....	.....	" bois, arbres, fruits, etc.
448	36	465	15	4	14	1	15	....	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
12		12	....	......	....	..	....	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
118	17	135	....	......	6	1	7	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues
44	1	37	7	1	8	..	6	2	.....	" aux Sauvages.
57	9	64	2	.....	8	..	8	....	.....	" sans licence.
106	7	97	1	15	....	..	......	....	.....	Dommages malicieux à la propriété.
137	4	122	8	11	5	3	7	....	1	Autres dommages à la propriété.
310	3	313	....	......	39	6	45	....	.....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
17		17	......	....	....	..	......	....	.....	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
15	..	6	....	9	...	..	....	....		" de la milice.
7	..	6	1	.....	....	..	....	....	....	Divers petits délits.
2561	120	2513	9	159	111	6	115	....	2	Contraventions aux lois municipales.
73	1	74	....	......	21	..	21	....	.....	Pratiquant divers états sans licence.
48	3	51	....	......	21	1	21	....	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
141		138	1	2	16	..	16	....	.....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
19	9	4	3	21	....	..	......	....	.....	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
7	1	8	....	......	...	..	......	....	....	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
133	4	136	....	1	12	1	12	....	1	Profanation du dimanche.
205		153	32	20	8	..	8	....	.....	Infractions aux lois des chemins de fer.
14	2	16	....	......	...	..	....	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
...		.....	......	......	....	..	......	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
18	..	18	....	....	....	..	......	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
219	25	205	7	32	3	..	2	....	1	Menaces et langage injurieux.
517	15	446	2	84	12	..	8	....	4	Empiétement.
1470	157	655	844	128	47	11	7	29	22	Vagabondage.
2310	314	2368	179	77	487	86	545	....	28	Ivresse.
61		55	5	4	2	..	1	1	.....	Exposition indécente.
264	4	298	....	10	1	..	.....	1	.....	Langage insultant, obscène, profane.
55	124	125	42	12	31	23	43	10	7	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1113	107	1029	11	180	85	4	85	....	4	Conduite déréglée.
3	..	3	....	......	...	..	......	....	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
37	21	.....	....	58	2	2	......	....	4	Aliénation mentale.
12965	1144	11939	1238	932	996	152	1028	43	77	.........Totaux.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE ET AUTRES JUGES DE PAIX.

GRAND TOTALS—*Concluded.*

OFFENCES.	British Columbia. — Colombie-Britannique. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	The Territories. — Les Territoires. Convictions Total — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	97	5	89	5	8	116	5	105	7	9
Breach of peace	9		4		5	16		14	2	
Carrying fire-arms and unlawful weapons	5		4	1		2		1	1	
Contempt of court						2	1	1	2	
Cruelty to animals	1		1			18		17	1	
Disturbing religious and like meetings						2		2		
Fishery Acts, offences against										
Gambling Acts "	8		8			7		3		4
Game Laws "	14		14			22		17	1	4
Larceny	1				1	10		10		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c						1		1		
Liquor License Acts, offences against	7		7			25	2	21	5	1
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours						3		3		
" to Indians	62		48	13	1	24	1	17	8	
" without license						1		1		
Malicious injury to property										
Other damage to property	9		5	1	3	16		11	3	2
Master's and Servant's Acts, offences against						24	2	26		
Medical and Dentistry Acts, offences against	2		2							
Militia Acts " "										
Miscellaneous minor offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	78	6	82		2	66	1	57	3	7
Exercising various callings without license	9		9			2		2		
Health By-laws, offences against	5		5							
Highways, offences relating to	4		3	1		14		14		
Neglecting to support family	4	2	4		2					
Pharmacy Acts, offences against						1		1		
Profanation of the Lord's Day						10		7	1	2
Railway Acts, offences against	2		2			101		42	57	2
Revenue Laws "	3		3							
Seamen Acts "	12			7	5					
Statute Labour, offences relating to										
Threats and abusive language	7		2		5	12		4	4	4
Trespass						8		6	2	
Vagrancy	74	2	1	38	37	96	1	10	80	7
Drunkenness	480	100	448	21	111	218	7	179	39	7
Indecent exposure	17		15	2		6		5	1	
Insulting, obscene and profane language	4		3		1	5		5		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	4	61	62	2	1	3	11	14		
Loose, idle, disorderly	20		17		3	3		3		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	1				1	21	5			26
Totals	939	176	838	91	186	855	36	599	217	75

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE MAGISTRATES AND OTHER JUSTICES.

GRANDS TOTAUX—*Fin.*

CANADA.

Convictions. Total. Condamnations. M.	Convictions. Total. Condamnations. F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option.	Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Sentence. Deferred, &c. — Remise, etc.	OFFENSES.
14	....	14	....	....	Falsification de substances alimentaires.
2,845	191	2,772	120	144	Voies de fait.
465	67	431	65	36	Perturbation de la paix.
66	....	53	4	9	Port d'armes illégal.
13	1	8	6	....	Mépris de cour.
362	1	340	2	21	Cruauté envers les animaux.
112	1	105	1	7	Perturbation de réunions religieuses et autres.
88	....	86	....	2	Infractions aux lois des pêcheries.
80	5	79	....	6	" défendant le jeu.
143	....	137	1	5	" de chasse.
79	1	78	....	2	Larcin.
29	....	26	1	2	Vol de chiens, oiseaux, etc.
50	1	43	1	7	" bois, arbres, fruits, etc.
749	107	818	29	9	Infractions aux lois des licences de boissons.
349	55	378	26	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
191	31	219	2	1	Vente de boissons durant les heures défendues.
139	2	109	30	2	" aux Sauvages.
261	103	362	2	....	" sans licence.
271	32	273	4	26	Dommages malicieux à la propriété.
238	14	218	15	19	Autres dommages à la propriété.
381	11	392	....	....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
22	....	21	....	1	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
16	....	6	....	10	" de la milice.
9	....	6	1	2	Divers petits délits.
3,607	147	3,529	53	172	Contraventions aux lois municipales.
227	12	238	1	....	Pratiquant divers états sans licence.
83	4	86	....	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
229	....	225	2	2	Délits ayant rapport aux chemins publics.
25	11	9	4	23	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
11	1	12	....	....	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
164	5	164	1	4	Profanation du dimanche.
334	....	222	89	23	Infractions aux lois des chemins de fer.
65	3	51	10	4	Délits contre le revenu de l'Etat.
72	....	2	52	18	Infractions aux lois maritimes.
18	....	18	....	....	Délits ayant rapport à la corvée.
326	40	290	14	62	Menaces et langage injurieux.
582	15	503	4	90	Empiétement.
3,310	587	2,085	1,273	539	Vagabondage.
10,147	1,148	10,139	450	706	Ivresse.
106	3	92	10	7	Exposition indécente.
600	119	706	2	11	Langage insultant, obscène, profane.
216	455	475	120	76	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
1,587	126	1,508	14	191	Conduite déréglée.
3	....	3	....	....	Infractions aux lois des poids et mesures.
62	29	....	....	91	Aliénation mentale.
28,746	3,328	27,334	2,409	2,331	.........Totaux.

TABLE IV.

NUMBER OF PERSONS FINED AND AMOUNTS OF FINES.

TABLEAU IV.

NOMBRE DE PERSONNES MISES À L'AMENDE ET MONTANTS DES AMENDES.

TABLE IV.—NUMBER OF PERSONS FINED AND AMOUNTS OF FINES.

OFFENCES.	P. E. ISLAND. — ILE DU P.-E.		NOVA SCOTIA. — NOUV.-ECOSSE.		N. BRUNSWICK.		QUEBEC.		ONTARIO.	
	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.
				$		$		$		$
Adulteration of food	....	....	....	....	....	....	....	....	14	274
Assaults	30	96	183	881	212	1946	525	2544	1591	6496
Breach of peace	2	7	81	320	2	16	161	552	*f*168	846
Carry'g fire-arms & unlawf. weapons	1	20	4	69	....	....	9	58	33	423
Contempt of court	....	....	3	30	....	....	....	....	4	15
Cruelty to animals	2	14	10	73	4	80	125	453	178	762
Disturb'g religious & like meetings	1	5	11	59	12	46	10	25	67	259
Fishery Acts, offences against	....	....	....	....	1	20	12	48	73	416
Gambling Acts "	....	....	2	8	3	3	5	350	51	575
Game Laws "	....	....	....	....	....	....	20	69	84	970
Larceny	....	....	5	27	....	....	16	55	46	133
" of dogs, birds, &c	....	....	....	....	....	....	....	....	26	73
" of timber, trees, fruits, &c.	....	....	2	3	1	2	....	....	37	110
Liq. License Acts, offences against	....	....	76	2355	141	3859	93	10240	465	11502
Breach of Canada Temperance Act.	50	2828	65	3632	250	12886	1	50	12	360
Selling liq. during prohib'd hours	....	....	....	....	16	930	58	4345	135	3171
" to Indians	....	....	1	150.	....	....	....	....	*g*38	2205
" without license	....	....	46	2300	27	1305	216	23460	64	3461
Malicious injury to property	10	35	5	25	15	86	146	1145	97	593
Other damage to property	2	11	32	191	17	184	22	76	122	547
Master's and Servant's Acts, offences against.	....	....	*m*4	....	....	....	4	26	*m*313	4253
Medical & Dent'y Acts, off. against	....	....	....	....	....	....	2	50	17	455
Militia Acts, offences against	....	....	....	....	....	....	....	....	6	35
Miscellaneous minor offences	....	....	....	....	....	....	....	....	6	17
Munic. Acts & By-laws, breaches of	12	17	277	437	36	244	487	1876	2513	5469
Exerc'g various callings with't lic.	....	....	25	73	1	11	106	665	74	888
Health By-laws, offences against	....	....	2	4	2	8	5	24	51	149
Highways, offences relating to	1	1	18	48	10	58	25	85	138	347
Neglecting to support family	....	....	....	....	....	....	1	5	*n*4	29
Pharmacy Acts, offences against	....	....	....	....	....	....	3	75	8	143
Profanation of the Lord's Day	2	50	2	8	5	10	....	....	136	424
Railway Acts, offences against	....	....	....	....	13	27	4	8	153	532
Revenue Laws "	....	....	....	....	....	....	*a*45	4178	16	858
Seamen Acts "	....	....	2	7	....	....	....	....	....	....
Statute Labour, offences relating to	....	....	....	....	....	....	....	....	18	45
Threats and abusive language	2	9	32	136	21	112	22	242	205	764
Trespass	....	....	4	6	....	....	39	97	446	1361
Vagrancy	....	....	7	44	22	319	*b*1483	4696	*h*671	2784
Drunkenness	129	877	1578	4889	1191	5786	*c*3786	10379	*f*2370	6686
Indecent exposure	....	....	....	....	1	25	15	296	*g*56	203
Insulting, obscene and profane language.	1	5	342	694	21	122	36	200	298	859
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.	....	....	3	65	20	900	*d*260	6198	*g*114	2388
Loose, idle, disorderly	2	10	70	206	20	45	282	1696	1030	3016
Weights & Meas. Acts, offenc. ag'st	....	....	....	....	....	....	....	....	3	27
Totals	247	3985	2842	16740	2064	29030	*c*8024	74266	*i*11951	64923

a 10, *b* 100, *c* 85, *d* 52, *e* 247, *f* 2, *g* 1, *h* 5, *i* 12—Committed to jail and fined.—Emprisonnés et mis à l'amende.

m 6.—Ordered to pay but no amount given.—Condamnés à payer, le montant non indiqué.

n 2.—Ordered to pay $2 per week.—Condamnés à payer $2 par semaine.

TABLEAU IV.—NOMBRE DE PERSONNES MISES A L'AMENDE ET MONTANTS DES AMENDES.

Manitoba.		Bri. Columbia — Col.-Britan.		N. W. Ter. — Ter. du N.-O.		Canada.		
No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	No. of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Am't of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	Number of persons fined. — Nombre de personnes mises à l'amende	Amount of fines, costs or damage. — Montants des amendes, frais ou dommages.	OFFENSES.
	$		$		$		$	
....	....	....	....	...	....	14	274	Falsification de substances alimentaires.
37	269	89	735	105	589	2772	13556	Voies de fait.
1	10	4	30	14	45	a433	1826	Perturbation de la paix.
1	10	4	60	1	5	53	645	Port d'armes illégal.
....	....	....	....	b2	18	b9	63	Mépris de cour.
3	28	1	10	17	113	340	1533	Cruauté envers les animaux.
2	7	....	....	2	10	105	411	Perturbation de réunions religieuses et autres
....	....	....	....	....	....	86	484	Infractions aux lois des pêcheries.
7	214	8	173	3	30	79	1353	" défendant le jeu.
2	20	14	303	17	107	137	1469	" de chasse.
1	4	....	....	10	60	78	279	Larcin.
....	....	....	....	....	....	26	73	Vol de chiens, oiseaux, etc.
2	8	....	....	1	5	43	128	" bois, arbres, fruits, etc.
15	389	7	339	21	636	818	29320	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	....	....	....	....	....	378	19756	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
7	513	....	....	3	150	219	9109	Vente de boissons durant les heures défendues.
6	435	48	2495	17	1150	b110	6435	" aux Sauvages.
8	1425	....	....	1	50	362	32001	" sans licence.
....	....	....	....	....	....	273	1884	Dommages malicieux à la propriété.
7	59	5	67	11	57	218	1192	Autres dommages à la propriété.
45	1084	....	....	j26	327	k392	5690	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	....	2	78	....	....	21	583	Inf. aux lois concernant la méd. et les dent.
....	....	....	....	....	....	6	35	" " de la milice.
....	....	....	....	....	....	6	17	Divers petits délits.
115	467	82	565	57	379	3529	9454	Contraventions aux lois municipales.
21	172	9	80	2	12	238	1901	Pratiquant divers états sans licence.
21	79	5	56	....	....	86	320	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
16	63	3	18	14	30	225	650	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	....	4	41	....	....	9	75	Négligence de pourvoir aux besoins de la famille.
....	....	....	....	1	25	12	243	Infrac. aux lois concernant les pharmaciens.
12	31	..	....	7	10	164	533	Profanation du dimanche.
8	38	2	20	42	178	222	803	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	....	3	22	....	....	d64	5058	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	....	....	....	....	....	2	7	Infractions aux lois maritimes.
....	....	....	....	....	....	18	45	Délits ayant rapport à la corvée.
2	8	2	27	4	12	290	1310	Menaces et langage injurieux.
8	33	....	....	6	15	503	1512	Empiétement.
7	27	1	8	10	47	e2190	7925	Vagabondage.
545	1751	448	3435	179	670	f10226	34473	Ivresse.
1	3	a17	390	5	57	g95	974	Exposition indécente.
....	....	3	11	5	37	706	1928	Langage insultant, obscène, profane.
43	557	a64	1350	14	103	h530	11561	Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
85	365	17	130	3	12	1508	5480	Conduite déréglée.
....	....	....	....	....	....	3	27	Infractions aux lois des poids et mesures.
1028	8069	c842	10443	b605	4939	i27598	212395	.... Totaux.

a 2, *b* 1, *c* 4, *d* 10, *e* 105, *f* 87, *g* 3, *h* 55, *i* 264.—Committed to jail and fined.—Emprisonnés et mis à l'amende.

j 5, *k* 11.—Ordered to pay, but no amount given.—Condamnés à payer, le montant non indiqué.

TABLE V.

Statement showing by classes the Number of Convictions and the Proportion of each class per 10,000 of the population, for the years 1884 to 1896.

TABLEAU V.

Etat montrant le nombre de condamnations par classes, et la proportion de chaque classe par 10,000 de la population pour les années 1884 à 1896.

TABLE V.—STATEMENT showing by Classes the Number of Convictions and the Proportion of each Class per 10,000 of the Population for the Years 1884 to 1896.

PROVINCE OF P. E. ISLAND.—PROVINCE DU L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Classes.	1884-1886. No. of convictions.	1884-1886. Proportion.	1887-1889. No de condamnations.	1887-1889. Proportion.	1890-1892. No. of convictions.	1890-1892. Proportion.	1893. No de condamnations.	1893. Proportion.	1894. No. of convictions.	1894. Proportion.	1895. No de condamnations.	1895. Proportion.	1896. No. of convictions.	1896. Proportion.
I.	190	5·81	126	3·85	151	4·61	32	2·93	57	5·22	58	5·31	46	4·21
II.	5	0·15	1	0·03	7	0·21	....	......	4	0·37	8	0·73	6	0·55
III.	47	1·44	44	1·35	42	1·28	16	1·47	22	2·01	19	1·74	17	1·56
IV.	6	0·18	1	0·03	14	0·42	8	0·73	11	1·01	2	0·18	10	0·92
V.	2	0·06	2	0·06	....	....	.....	......	...	....	.....	....	....	....
VI.	1633	49·95	1340	40·97	1394	42·60	303	27·77	367	33·63	287	26·30	226	20·70
Total..	1883	57·59	1514	46·28	1608	49·13	359	32·90	461	42·24	374	34·26	305	27·94

PROVINCE OF NOVA SCOTIA.—PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Classes.	1884-1886. No.	1884-1886. Proportion.	1887-1889. No.	1887-1889. Proportion.	1890-1892. No.	1890-1892. Proportion.	1893. No.	1893. Proportion.	1894. No.	1894. Proportion.	1895. No.	1895. Proportion.	1896. No.	1896. Proportion.
I.	793	5·94	728	5·42	780	5·77	252	5·57	275	6·06	354	7·78	371	8·14
II.	41	0·31	41	0·30	42	0·31	29	0·64	18	0·39	13	0·29	16	0·35
III.	421	3·16	308	2·29	332	2·46	99	2·19	121	2·67	114	2·51	163	3·58
IV.	29	0·22	37	0·28	35	0·26	20	0·44	6	0·13	11	0·24	11	0·24
V.	....	....	5	0·04	6	0·04	5	0·11	2	0·04	......	.....	1	0·02
VI.	3380	25·33	2723	20·27	3581	25·00	1549	34·22	2026	44·66	2685	59·06	2759	60·55
Total.	4664	34·96	3842	28·60	4576	33·84	1954	43·17	2448	53·95	3177	69·88	3321	72·88

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK.—PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Classes.	1884-1886. No.	1884-1886. Proportion.	1887-1889. No.	1887-1889. Proportion.	1890-1892. No.	1890-1892. Proportion.	1893. No.	1893. Proportion.	1894. No.	1894. Proportion.	1895. No.	1895. Proportion.	1896. No.	1896. Proportion.
I.	986	10·23	979	10·16	942	9·77	256	7·96	264	8·22	268	8·34	290	9·03
II.	20	0·21	19	0·19	19	0·20	3	0·09	9	0·28	12	0·37	3	0·09
III.	207	2·16	156	1·62	182	1·89	53	1·65	43	1·34	64	1·99	85	2·65
IV.	77	0·79	71	0·73	56	0·58	29	0·90	32	0·99	11	0·34	15	0·47
V.	2	0·02	2	0·02	1	0·01	1	0·03	.....	..	......	.....	......	.....
VI.	5384	55·86	4951	51·37	6204	64·37	2081	64·77	1857	57·80	1875	58·36	1904	59·26
Total..	6676	69·27	6178	64·09	7404	76·82	2423	75·42	2205	68·63	2230	69·41	2297	71·50

PROVINCE OF QUEBEC.—PROVINCE DE QUÉBEC.

Classes.	1884-1886. No.	1884-1886. Proportion.	1887-1889. No.	1887-1889. Proportion.	1890-1892. No.	1890-1892. Proportion.	1893. No.	1893. Proportion.	1894. No.	1894. Proportion.	1895. No.	1895. Proportion.	1896. No.	1896. Proportion.
I.	3098	7·31	3980	9·13	3869	8·64	1287	8·47	1196	7·80	1025	6·6[illegible]	968	6·20
II.	217	0·51	198	0·45	214	0·48	81	0·53	109	0·71	100	0·6[illegible]	94	0·60
III.	2306	5·44	2875	6·60	3068	6·85	945	6·22	1166	7·60	1016	6·5[illegible]	1108	7·10
IV	28	0·07	41	0·09	42	0·09	37	0·24	10	0·07	170	1·1[illegible]	15	0·10
V.	23	0·06	24	0·05	38	0·08	5	0·03	7	0·05	25	0·16	6	0·04
VI.	15595	36·77	20120	46·18	24306	54·29	7407	48·75	8359	54·52	9013	58·25	8546	54·73
Total..	21267	50·17	27238	62·52	31537	70·45	9762	64·25	10847	70·75	11349	73·35	10737	68·77

PROVINCE OF ONTARIO.—PROVINCE D'ONTARIO.

Classes.	1884-1886. No.	1884-1886. Proportion.	1887-1889. No.	1887-1889. Proportion.	1890-1892. No.	1890-1892. Proportion.	1893. No.	1893. Proportion.	1894. No.	1894. Proportion.	1895. No.	1895. Proportion.	1896. No.	1896. Proportion.
I.	8938	14·86	8632	13·96	8207	12·91	2404	11·13	2434	11·17	2557	11·62	2467	11·11
II.	385	0·64	406	0·65	464	0·73	204	0·94	283	1·30	293	1·33	266	1·20
III.	5358	8·92	4641	7·50	4833	7·60	1703	7·89	1845	8·47	2127	9·67	2084	9·39
IV.	537	0·89	550	0·89	530	0·83	236	1·09	273	1·25	150	0·68	157	0·71
V.	76	0·13	78	0·13	64	0·10	25	0·12	21	0·10	32	0·15	66	0·30
VI.	40253	66·89	51867	83·86	43673	68·75	12790	59·24	11859	54·42	11522	52·39	11852	53·39
Total..	55547	92·32	66174	106·99	57771	90·93	17362	80·41	16715	76·71	16681	75·84	16892	76·10

Tableau V.—Etat montrant le nombre de condamnations par classes et la proportion de chaque classe par 10,000 de la population pour les années 1884 à 1896.

Classes.	1884-1886.		1887-1889.		1890-1892.		1893.		1894.		1895.		1896.	
	No de condamnations.	Proportion.	No. of convictions.	Proportion.	No de condamnations.	Proportion.	No. of convictions.	Proportion.	No de condamnations.	Proportion.	No. of convictions.	Proportion.	No de condamnations.	Proportion.
PROVINCE OF MANITOBA.—PROVINCE DE MANITOBA.														
I.	326	11·08	223	5·78	248	5·37	74	4·36	89	5·00	76	4·07	86	4·39
II.	17	0·56	27	0·69	21	0·46	11	0·65	10	0·56	12	0·64	7	0 36
III.	266	9·06	168	4·40	192	4·16	131	7·78	135	7·58	124	6·64	127	6·49
IV.	40	1·38	22	0·57	32	0·70	23	1·35	11	0·62	17	0·92	4	0·20
V.	6	0·20	6	0·16	10	0·22	4	0·24	5	0·28	1	0·05	5	0 26
VI.	4586	156·27	2308	60·63	2715	58·86	1057	62·27	926	52·02	955	51·16	1100	56·19
Total..	5241	178·55	2754	72·23	3218	69·77	1300	76·65	1176	66·06	1185	63·48	1329	67·89
PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA.—PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.														
I.	179	8·80	219	8·92	340	11·23	156	13·61	130	10·59	152	11·56	160	11·37
II.	19	0·93	20	0·80	27	0·90	33	2·88	14	1·14	16	1·22	12	0·85
III.	189	9.27	202	8·26	238	7·86	137	11·95	171	13·93	216	16·43	166	11·79
IV.	11	0·52	18	0·74	7	0·23	19	1·66	31	2·53	23	1·75	3	0·21
V.	2	0·09	11	0·47	4	0·13	4	0·35	1	0·08	1	0·08	7	0·50
VI.	1381	68·43	1943	79·44	3146	104·79	1395	121·73	1090	88·81	1153	87·72	1014	72·04
Total..	1781	88·0[illegible]	2413	98·62	3762	125·14	1744	152·18	1437	117·09	1561	118·76	1362	96·76
THE TERRITORIES.—LES TERRITOIRES.														
I.	123	8·53	150	8·59	297	14·52	128	16·97	154	13·73	162	13·88	154	12·68
II.	11	0·80	8	0·47	16	0·80	1	0·13	3	0·27	7	0·60	4	0·33
III.	149	10·37	119	6·78	238	11·73	101	13·39	130	11·59	123	10·54	125	10·29
IV.	14	0·97	7	0·41	31	1·54	14	1·86	13	1·15	6	0·51	7	0·58
V.	3	0·21	2	0·11	....	.....	2	0·26	1	0·09	2	0·17	2	0·16
VI.	683	47·37	644	36·92	1157	56·47	503	66·69	575	51·26	728	62·38	743	61·17
Total..	983	68·25	930	53·28	1739	85·06	749	99·30	876	78·09	1028	88·08	1035	85·22
CANADA.														
I.	14633	10·75	15037	10·69	14834	10·20	4589	9·25	4599	9·16	4652	9·15	4544	8·87
II.	715	0·53	720	0·51	810	0·56	362	0·73	450	0·89	461	0·91	408	0·80
III.	8943	6·57	8513	6·05	9125	6·27	3185	6·41	3633	7·23	3803	7·48	3875	7·56
IV.	742	0·54	747	0·53	747	0·51	386	0·78	387	0·77	390	0·77	222	0·43
V.	114	0·08	130	0·09	123	0 08	46	0·09	37	0·07	61	0·12	87	0·17
VI.	72895	53·54	85896	61·07	85976	59·12	27085	54·59	27059	53·89	28218	55·51	28142	54·91
Total..	98042	72·01	111043	78·94	111615	76·75	35653	71·86	36165	72·02	37585	73·94	37278	72·74

TABLE VI.

SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO BE TRIED BY JURY.

TABLEAU VI

CONDAMNATIONS SOMMAIRES ET CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ.

TABLE VI.—SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

Judicial Districts. — Districts Judiciaires.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires. M.	F.	Totals. — Totaux.	Cases subject to be tried by jury but tried summarily by consent. — Causes de la compétence d'un juré mais jugées sommairement de consentement. By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Acquittals. — Acquittements. H.	F.	Totals. — Totaux. M.	F.	Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs. Convictions. — Condamnations. H.	F.	Acquittals. — Acquittements. M.	F.	Totals. — Totaux. H.	F.
King's, P.E.I.—I. du P.-E.	3	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Prince, P.E.I.—I. du P.-E.	5	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Queen's, P.E.I.—I. du P.-E.	246	17	263	15	....	4	1	19	1	....	....	....	....	....	....
Totals of P.E. Island / Totaux de l'I. du P.-E.	254	17	271	15	....	4	1	19	1	....	....	....	....	....	....
PROVINCE OF ONTARIO.															
Algoma and Manitoulin	90	6	96	15	....	....	....	15	....	6	1	....	....	6	1
Brant	577	18	595	75	2	30	3	105	5	8	....	15	....	23	....
Bruce	294	6	300	7	2	....	....	7	2	19	....	7	1	26	1
Carleton	590	86	676	139	16	52	5	191	21	18	....	8	....	26	....
Dufferin	73	10	83	3	1	1	....	4	1	1	....	....	....	1	....
Elgin	242	12	254	18	....	13	....	31	....	18	1	11	....	29	1
Essex	367	22	389	69	1	....	....	69	1	17	2	5	....	22	2
Frontenac	196	12	208	26	1	....	....	26	1	13	2	1	....	14	2
Grey	197	10	207	40	....	15	1	55	1	8	1	....	....	8	1
Haldimand	61	4	65	10	....	1	....	11	....	16	....	7	2	23	2
Halton	59	4	63	4	....	....	....	4	....	21	....	10	....	31	....
Hastings	296	20	316	42	5	8	3	50	8	19	....	21	....	40	....
Huron	65	2	67	1	....	....	....	1	....	15	1	6	....	21	1
Kent	316	15	331	40	....	17	3	57	3	19	3	4	....	23	3
Lambton	316	13	329	....	....	....	....	....	....	21	4	2	....	23	4
Lanark	166	13	179	....	....	....	....	....	....	6	....	1	....	7	....
Leeds and Grenville	356	16	372	30	1	6	....	36	1	11	....	3	....	14	....
Lennox and Addington	66	2	68	5	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....
Lincoln	215	15	230	15	....	19	....	34	....	11	....	2	1	13	1
Middlesex	516	38	554	65	8	26	2	91	10	29	3	23	1	52	4
Muskoka and Parry Sound	144	14	158	1	....	....	....	1	....	21	....	3	....	24	....
Nipissing	139	7	146	11	1	....	....	11	1	5	1	2	....	7	1
Norfolk	115	8	123	10	....	....	....	10	....	9	....	7	....	16	....
Northumberland & Durham	275	33	308	19	1	6	....	25	1	21	1	12	1	33	2
Ontario	100	7	107	6	....	....	....	6	....	14	....	....	....	14	....
Oxford	702	22	724	30	....	2	1	32	1	7	....	5	....	12	....
Peel	50	4	54	1	....	....	....	1	....	5	....	2	....	7	....
Perth	508	17	525	49	3	33	1	82	4	8	1	....	....	8	1
Peterborough	255	8	263	32	....	17	....	49	....	6	1	1	....	7	1
Prescott and Russell	32	3	35	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....
Prince Edward	43	3	46	7	....	....	....	7	....	3	....	....	1	3	1
Renfrew	196	11	207	11	1	1	....	12	1	12	....	1	....	13	....
Simcoe	362	35	397	30	....	1	....	31	....	43	1	13	1	56	2
Storm't, D'das and Gleng'ry	149	11	160	4	....	....	....	4	....	7	....	2	....	9	....
Thunder Bay & Rainy River	254	10	264	21	....	16	....	37	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	239	11	250	35	1	16	2	51	3	7	....	4	....	11	....
Waterloo	212	3	215	....	....	....	....	....	....	28	2	6	....	34	2
Welland	318	10	328	31	....	7	....	38	....	6	1	2	....	8	1
Wellington	147	6	153	9	3	8	....	17	3	22	....	....	....	22	....
Wentworth	646	69	715	192	16	119	7	311	23	18	1	9	....	27	1
York	3021	528	3549	712	95	450	63	1162	158	25	2	8	....	33	2
Totals of Ontario / Totaux d'Ontario	12965	1144	14109	1816	158	864	91	2680	249	544	29	203	8	747	37

TABLEAU VI.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES, ET CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ.

Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.						Totals of indictable offences. — Totaux des délits sujets à poursuite.						Grand totals of indictable offences and summary convictions. — Grands totaux des délits sujets à poursuite et des condamnations sommaires.						Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offences.
Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
3	1	1	....	4	1	3	1	1	.....	4	1	6	1	1	....	7	1	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	5	....	.....	....	5	....	5
15	....	....	....	15	....	30	....	4	1	34	1	276	17	4	1	280	18	298
18	1	1	....	19	1	33	1	5	1	38	2	287	18	5	1	292	19	311
PROVINCE D'ONTARIO.																		
4	...	3	....	7	....	25	1	3	.....	28	1	115	7	3	..	118	7	125
....	....	....	....	....	....	83	2	45	3	128	5	660	20	45	3	705	23	728
....	....	....	....	....	....	26	2	7	1	33	3	320	8	7	1	327	9	336
10	2	4	1	14	3	167	18	64	6	231	24	757	104	64	6	821	110	931
1	....	....	...	1	....	5	1	1	.....	6	1	78	11	1	....	79	11	90
2	....	5	1	7	1	38	1	29	1	67	2	280	13	29	1	309	14	323
18	....	6	1	24	1	104	3	11	1	115	4	471	25	11	1	482	26	508
9	....	3	....	12	....	48	3	4	.....	52	3	244	15	4	....	248	15	263
4	1	10	....	14	1	52	2	25	1	77	3	249	12	25	1	274	13	287
1	....	3	..	4	....	27	....	11	2	38	2	88	4	11	2	99	6	105
2	....	....	....	2	....	27	....	10	...	37	....	86	4	10	...	96	4	100
7	...	5	1	12	1	68	5	34	4	102	9	364	25	34	4	398	29	427
7	....	2	....	9	....	23	1	8	......	31	1	88	3	8	....	96	3	99
14	....	7	....	21	....	73	3	28	3	101	6	389	18	28	3	417	21	438
....	....	11	....	11	....	21	4	13	.....	34	4	337	17	13	....	350	17	367
4	....	4	1	8	1	10	....	5	1	15	1	176	13	5	1	181	14	195
3	....	4	....	7	...	44	1	13	.....	57	1	400	17	13	....	413	17	430
1	....	1	....	2	....	6	....	1	...	7	...	72	2	1	....	73	2	75
2	....	9	....	11	...	28	....	30	1	58	1	243	15	30	1	273	16	289
7	....	6	1	13	1	101	11	55	4	156	15	617	49	55	4	672	53	725
14	....	7	1	21	1	36	....	10	1	46	1	180	14	10	1	190	15	205
....	....	....	....	....	....	16	2	2	.....	18	2	155	9	2	....	157	9	166
2	....	2	....	4	....	21	....	9	......	30	....	136	8	9	....	145	8	153
12	1	9	....	21	1	52	3	27	1	79	4	327	36	27	1	354	37	391
3	...	1	....	4	....	23	....	1	....	24	....	123	7	1	....	124	7	131
6	....	12	....	18	....	43	....	19	1	62	1	745	22	19	1	764	23	787
3	....	3	....	6	....	9	....	5	....	14	...	59	4	5	....	64	4	68
1	1	10	1	11	2	58	5	43	2	101	7	566	22	43	2	609	24	633
....	....	1	1	1	1	38	1	19	1	57	2	293	9	19	1	312	10	322
3	....	1	....	4	....	5	....	1	....	6	....	37	3	1	....	38	3	41
....	....	1	....	1	..	10	....	1	1	11	1	53	3	1	1	54	4	58
....	...	2	....	2	..	23	1	4	.....	27	1	219	12	4	....	223	12	235
2	1	10	....	12	1	75	2	24	1	99	3	437	37	24	1	461	38	499
2	....	8	...	10	...	13	....	10	.....	23	...	162	11	10	....	172	11	183
6	....	6	..	12	....	27	....	22	...	49	...	281	10	22	...	303	10	313
9	....	15	....	24	....	51	1	35	2	86	3	290	12	35	2	325	14	339
...	....	1	....	1	....	28	2	7	..	35	2	240	5	7	....	247	5	252
9	....	2	....	11	...	46	1	11	.....	57	1	364	11	11	...	375	11	386
3	....	....	....	3	....	34	3	8	...	42	3	181	9	8	....	189	9	198
15	....	5	...	20	....	225	17	133	7	358	24	871	86	133	7	1004	93	1097
41	3	64	5	105	8	778	100	522	68	1300	168	3799	628	522	68	4321	696	5017
227	9	243	14	470	23	2587	196	1310	113	3897	309	15552	1340	1310	113	16862	1453	18315

TABLE VI.—SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

Judicial Districts. — Districts Judiciaires.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires.			Cases subject to be tried by jury but tried summarily by consent. — Causes de la compétence d'un juré mais jugées sommairement de consentement. By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.						Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs.					
				Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux	
	M.	F.	Totals. — Totaux.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.
PROVINCE OF QUEBEC.															
Arthabaska	25	4	29							11	1			11	1
Beauce	23	4	27	1				1							
Beauharnois	24	4	28	1				1		5				5	
Bedford	1		1							9	2	4		13	2
Chicoutimi	7		7							1		1		2	
Gaspé	11		11	1	1	1		2	1						
Iberville	16	1	17	1				1		7	1			7	1
Joliette	11		11							3		4		7	
Kamouraska										1				1	
Montmagny	6		6												
Montreal	5953	1120	7073	794	91	40	3	834	94	140	9	37		177	9
Ottawa	163	13	176	3				3		3		1		4	
Pontiac	3		3	2		4		6		1		5		6	
Quebec	1371	45	1416	93	6	8		101	6	5				5	
Richelieu	137	2	139	20	1			20	1	8		3		11	
Rimouski	14	1	15	4				4		12	1	1		13	1
Saguenay	2		2												
St. Francis	221	16	237	17	1	21		38	1	18		4	1	22	1
St. Hyacinthe	32	6	38	9				9		4		6		10	
Terrebonne	4		4							4				4	
Three Rivers	69	8	77	10		6		16		9	1	12		21	1
Totals of Quebec / Totaux de Québec	8093	1224	9317	956	100	80	3	1036	103	241	15	78	1	319	16
PROVINCE OF NEW BRUNSWICK															
Albert	17	7	24							1				1	
Carleton	117	4	121	3				3		1				1	
Charlotte	119		119	1				1				1		1	
Gloucester	24	2	26												
Kent	3		3												
King's						2		2							
Madawaska	2		2												
Northumberland	101	14	115	5				5		3		1		4	
Queen's															
Restigouche	23	1	24	1				1							
St. John	956	169	1125	39	4	22	7	61	11						
Sunbury										1				1	
Victoria										2				2	
Westmoreland	220	37	257	16		14	2	30	2	14				14	
York	345	20	365	7	1			7	1	1		3		4	
Totals of New Brunswick / Totaux du N.-Brunswick	1929	254	2181	72	5	38	9	110	14	23		5		28	

TABLEAU VI.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES ET CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ.

Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.						Totals of indictable offences. — Totaux des délits sujets à poursuite.						Grand totals of indictable offences and summary convictions. — Grand totaux des délits sujets à poursuite et des condamnations sommaires.						Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offences.
Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
PROVINCE DE QUÉBEC.																		
....	....	....	....	....	....	11	1	....	....	11	1	36	5	....	....	36	5	41
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	24	4	....	....	24	4	28
1	....	....	....	1	....	7	....	....	....	7	....	31	4	....	....	31	4	35
....	....	....	....	....	....	9	2	4	....	13	2	10	2	4	....	14	2	16
....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	....	8	....	1	....	9	....	9
....	....	....	....	....	....	1	1	1	....	2	1	12	1	1	....	13	1	14
....	....	....	....	....	....	8	1	....	....	8	1	24	2	....	....	24	2	26
....	....	....	....	....	....	3	....	4	....	7	....	14	....	4	....	18	....	18
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	6	....	6
76	....	43	2	119	2	1010	100	120	5	1130	105	6963	1220	120	5	7083	1225	8308
2	1	4	1	6	2	8	1	5	1	13	2	171	14	5	1	176	15	191
....	....	....	....	....	....	3	....	9	....	12	....	6	....	9	....	15	....	15
4	....	15	....	19	....	102	6	23	....	125	6	1473	51	23	....	1496	51	1547
....	....	....	....	....	....	28	1	3	....	31	1	165	3	3	....	168	3	171
....	....	....	....	....	....	16	1	1	....	17	1	30	2	1	....	31	2	33
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	2
13	....	4	1	17	1	48	1	29	2	77	3	269	17	29	2	298	19	317
....	....	....	....	....	....	13	....	6	....	19	....	45	6	6	....	51	6	57
10	1	....	....	10	1	14	1	....	....	14	1	18	1	....	....	18	1	19
....	....	....	....	....	....	19	1	18	....	37	1	88	9	18	....	106	9	115
106	2	66	4	172	6	1303	117	224	8	1527	125	9396	1341	224	8	9620	1349	10969
PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK.																		
1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	2	....	19	7	....	....	19	7	26
2	....	....	....	2	....	6	....	....	....	6	....	123	4	....	....	123	4	127
....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	....	120	....	1	....	121	....	121
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24	2	....	....	24	2	26
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	3	....	3
....	....	1	....	1	....	....	....	3	....	3	....	....	....	3	....	3	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	2
....	....	1	1	1	1	8	....	2	1	10	1	109	14	2	1	111	15	126
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	24	1	....	....	24	1	25
3	....	1	....	4	....	42	4	23	7	65	11	998	173	23	7	1021	180	1201
1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	2	....	2	....	....	....	2	....	2
4	....	1	....	5	....	6	....	1	....	7	....	6	....	1	....	7	....	7
5	....	1	....	6	....	35	....	15	2	50	2	255	37	15	2	270	39	309
....	....	1	....	1	....	8	1	4	....	12	1	353	21	4	....	357	21	378
16	....	6	1	22	1	111	5	49	10	160	15	2038	259	49	10	2087	269	2356

TABLE VI.—SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

Judicial Districts. — Districts Judiciaires.	Summary Convictions. — Condamnations sommaires.			Cases subject to be tried by jury but tried summarily by consent. — Causes de la compétence d'un juré mais jugées sommairement de consentement.											
				By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.						Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'Acte des procès expéditifs.					
				Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.	
	M.	F.	Totals. — Totaux.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.
Province of Nova Scotia.															
Annapolis	7	....	7	4	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Antigonish	15	....	15	....	....	1	....	1	....	4	....	....	....	4	....
Cape Breton	52	....	52	1	....	....	....	1	....	5	....	1	....	6	....
Colchester	16	2	18	....	....	....	....	....	....	3	....	5	....	8	....
Cumberland	32	2	34	7	....	2	2	9	2	8	....	3	....	11	....
Digby	20	....	20	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
Guysborough	8	1	9	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
Halifax	2133	296	2429	106	9	....	....	106	9	24	4	17	2	41	6
Hants	39	....	39	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	5	....
Inverness	8	....	8	....	....	2	....	2	....	....	....	....	....	....	....
King's	45	....	45	2	....	....	....	2	....	4	....	....	....	4	....
Lunenberg	66	6	72	2	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	....
Pictou	155	6	161	31	1	....	....	31	1	2	....	1	....	3	....
Queen's	22	3	25	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	4	....
Richmond	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
Shelburne	4	....	4	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	10	....	10	1	....	3	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Yarmouth	85	9	94	20	1	....	....	20	1	1	....	....	....	1	....
Totals of Nova Scotia.. Totaux de la N.-Ecosse	2717	325	3042	175	11	8	2	183	13	63	4	29	2	92	6
Central Manitoba—Centre..	107	3	110	13	....	10	....	23	....	11	....	....	....	11	....
Eastern Manitoba—Est....	865	149	1014	70	4	20	2	90	6	46	....	1	....	47	....
Western Manitoba—Ouest..	24	....	24	11	....	12	....	23	....	11	....	7	....	18	....
Totals of Manitoba.... Totaux de Manitoba ..	996	152	1148	94	4	42	2	136	6	68	....	8	....	76	....
Cariboo, B.C.—C.-B.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14	....	....	....	14	....
Clinton, B.C.—C.-B.	40	6	46	11	....	....	....	11	....	16	....	....	....	16	....
Victoria, B.C.—C.-B	446	58	504	56	4	....	....	56	4	27	....	4	1	31	1
Westminster, B.C.—C.-B..	453	112	565	83	2	15	....	98	2	15	....	3	....	18	....
Totals of B. Columbia. Totaux de la Col.-Brit.	939	176	1115	150	6	15	....	165	6	72	....	7	1	79	1
Alberta N.—N., N.W.T....	347	14	361	19	....	78	1	97	1	....	....	....	....	....	....
Alberta S.—Sud, N.W.T...	128	14	142	26	....	33	3	59	3	....	....	....	....	....	....
Assiniboia E.—E., N.W.T.	212	5	217	26	....	22	....	48	....	....	....	....	....	....	....
Assiniboia W.—O.. N.W.T.	110	1	111	6	....	13	....	19	....	....	....	....	....	....	....
Saskatchewan, N.W.T.....	58	2	60	10	....	11	1	21	1	....	....	....	....	....	....
Totals of the Territories Totaux des Territoires..	855	36	891	87	....	157	5	244	5	....	....	....	....	....	....
Totals of Canada...... Totaux du Canada	28746	3328	32074	3365	284	1208	113	4573	397	1011	48	330	12	1341	60

TABLEAU VI.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES, ET CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ.

Cases tried by Jury. — Causes jugées par jurés.						Totals of indictable offences. — Totaux des délits sujets à poursuite.						Grand totals of indictable offences and summary convictions. — Grand totaux des délits sujets à poursuite et des condamnations sommaires.						Grand Totals of all offences. — Grands Totaux de toutes les offences.
Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		Convictions. — Condamnations.		Acquittals. — Acquittements.		Totals. — Totaux.		
M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	H.	F.	M.	F.	
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.																		
4	....	2	....	6	....	8	....	2	....	10	....	15	....	2	....	17	....	17
4	....	1	....	5	....	8	....	2	....	10	....	23	....	2	....	25	....	25
1	....	1	....	2	....	7	....	2	....	9	....	59	....	2	....	61	....	61
1	....	3	1	4	1	4	....	8	1	12	1	20	2	8	1	28	3	31
....	....	1	....	1	....	15	....	6	2	21	2	47	2	6	2	53	4	57
1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	2	....	22	....	....	....	22	....	22
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	10	1	....	....	10	1	11
3	....	10	....	13	....	133	13	27	2	160	15	2266	309	27	2	2293	311	2604
....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	5	....	44	....	....	....	44	....	44
....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	8	....	2	....	10	....	10
2	....	....	....	2	....	8	....	....	....	8	....	53	....	....	....	53	....	53
2	....	....	....	2	....	5	....	....	....	5	....	71	6	....	....	71	6	77
2	1	2	....	4	1	35	2	3	....	38	2	190	8	3	....	193	8	201
2	....	1	....	3	....	4	....	3	....	7	....	26	3	3	....	29	3	32
....	....	1	....	1	....	1	....	1	....	2	....	1	....	1	....	2	....	2
1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	2	....	6	....	....	....	6	....	6
2	....	....	....	2	....	3	....	3	....	6	....	13	....	3	....	16	....	16
....	....	....	....	....	....	21	1	....	....	21	1	106	10	....	....	106	10	116
25	1	22	1	47	2	263	16	59	5	322	21	2980	341	59	5	3039	346	3385
2	....	....	....	2	....	26	....	10	....	36	....	133	3	10	....	143	3	146
10	1	5	....	15	1	126	5	26	2	152	7	991	154	26	2	1017	156	1173
2	....	3	....	5	....	24	....	22	....	46	....	48	....	22	....	70	....	70
14	1	8	....	22	1	176	5	58	2	234	7	1172	157	58	2	1230	159	1389
....	....	....	....	....	....	14	....	....	....	14	....	14	....	....	....	14	....	14
4	1	....	....	4	1	31	1	....	....	31	1	71	7	....	....	71	7	78
6	1	4	....	10	1	89	5	8	1	97	6	535	63	8	1	543	64	607
7	....	8	....	15	....	105	2	26	....	131	2	558	114	26	....	584	114	698
17	2	12	....	29	2	239	8	34	1	273	9	1178	184	34	1	1212	185	1397
6	1	8	....	14	1	25	1	86	1	111	2	372	15	86	1	458	16	474
13	....	5	1	18	1	39	....	38	4	77	4	167	14	38	4	205	18	223
14	....	2	1	16	1	40	....	24	1	64	1	252	5	24	1	276	6	282
16	....	6	....	22	....	22	....	19	....	41	....	132	1	19	....	151	1	152
7	....	1	....	8	....	17	....	12	1	29	1	75	2	12	1	87	3	90
56	1	22	2	78	3	143	1	179	7	322	8	998	37	179	7	1177	44	1221
479	17	380	22	859	39	4855	349	1918	147	6773	496	33601	3677	1918	147	35519	3824	39343

TABLE VII.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU VII.

PARDONS ET COMMUTATIONS

TABLE VII—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1896, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(*Province of Ontario.*) PROVINCIAL PENITENTIARY—KINGSTON.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Manslaughter	7 yrs.	Oct. 15,'91	Nov.29,'95	*	55	..	Assize, London.
Rape	10 "	Apr. 26,'93	Oct. 22,'95	When he shall have served 5 years with remission.	44	..	Oyer & Terminer, Woodstock.
"	3 "	Oct. 23,'94	Nov.13,'95	*	18	..	Assize, Brockville.
Placing obstructions on railway.	5 "	Nov.29,'93	" 20,'95	*	20	..	County, Cornwall.
Wounding	3 "	Apr. 7,'96	Apr. 29,'96	*	21	..	Police, Ottawa.
Buggery	15 "	Sept.28,'95	May 1,'96	Sentence reduced to one of 5 years.	27	..	Sessions, Toronto.
Arson	14 "	" 4,'88	Mar. 3,'96	*	38	..	County, Perth.
"	14 "	" 4,'88	" 3,'96	*	40	..	"
"	7 "	Mar.14,'93	Jan. 3,'96	When he shall have served 3½ years with remission.	20	..	Assize, Belleville.
"	2 "	" 28,'95	Sept. 1,'96	*	23	..	Sessions, Toronto.
Robbery	10 "	" 25,'93	Jan 13,'96	*	25	..	Assize "
"	5 "	Nov.12,'94	July 8, '96	*	35	..	County, Ottawa.
Shopbreaking and larceny.	5 "	Oct. 27,'94	Feb. 26,'96	When he shall have served 2 years with remission.	21	..	Police, Ottawa.
Larceny	5 "	Jan. 17,'93	June18,'96	*	52	..	County, St. Thomas.
"	5 "	May 12,'95	Oct. 15,'95	Sentence reduced to one of 3 years.	47	..	Sessions, Port Arthur.
"	4 "	Dec. 17,'94	Aug.28,'96	*	41	..	Sessions, Sandwich.
"	3 "	Jan. 22,'96	June18,'96	*	19	..	County, Goderich.
"	2½"	Nov.30,'95	Feb. 28,'96	When she shall have served 10 months.	..	24	Police, Hamilton.
"	2 "	Oct. 15,'95	July 8,'96	*	23	..	Police, Toronto.

(*Province of Ontario.*) PROVINCIAL REFORMATORY—PENETANGUISHENE.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Shopbreaking and larceny.	5 yrs.	Jan. 17,'93	Oct. 11,'95	*	16	..	Police, Port Hope.
Housebreaking and larceny.	5 "	May 9,'92	Sept.26,'96	*	17	..	" Pembroke.
" "	2 "	June 4,'95	" 21,'96	*	15	..	Sessions, Bracebridge.
" "	2 "	" 4,'95	" 21,'96	*	15	..	" "
" "	a1 "	Apr. 16,'92	Dec. 3,'95	*	20	..	Police, St. Catharines.
Forgery	b.	Jan. 8,'96	Aug.24,'96	*	14	..	" Wallaceburg.
Larceny	4 "	Sept.20,'92	Sept. 3,'96	*	18	..	Assize, Orangeville.
"	4 "	" 13,'93	Dec. 3,'95	*	17	..	" Owen Sound.
"	4 "	Nov.13,'93	Oct. 1,'95	*	16	..	County, Sarnia.
"	3½"	Dec. 11,'94	Aug.22,'96	*	17	.	" Toronto.
"	3 "	Jan. 26,'94	" 20,'96	*	16	..	Police, Owen Sound.
"	3 "	May 13,'95	Sept. 3,'96	*	17	..	" Toronto.
"	a3 "	June25,'92	June 1,'96	*	17	..	" Cornwall.
"	a2 "	Aug.15,'93	Aug. 5,'96	*	14	..	" Whitby.
"	a2 "	Dec. 19,'94	Jan. 29,'96	*	18	..	" St. Catharines.
"	a2 "	Nov.28,'93	Dec. 30,'95	*	17	..	" Lindsay.

a And an indefinite period not to exceed 5 years.
b An " " "
* No reason given for pardon or commutation.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province d'Ontario.*) PÉNITENCIER PROVINCIAL—KINGSTON.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Homicide non prém...	7 ans	15 oct. '91	29 nov. '95	*.................	55	..	Assises, London.
Viol...............	10 "	26 avril '93	22 oct. '95	A être libéré après avoir servi 5 ans avec rémission.	44	..	Oyer et Terminer, Woodstock.
"	3 "	23 oct. '94	13 nov. '95	*.................	18	..	Assises, Brockville.
Placant des obstacles sur la voie ferrée.	5 "	29 nov. '93	20 " '95	*.................	20	..	Comté, Cornwall.
Blessures avec int....	3 "	7 avril '96	29 avril '96	*.................	21	..	Police, Ottawa.
Bestialité	15 "	28 sept. '95	1 mai '96	Sentence réduite en une de 5 ans.	27	..	Sessions, Toronto.
Incendie.............	14 "	4 " '88	3 mars '96	*.................	38	.	Comté, Perth.
"	14 "	4 " '88	3 " '96	*.................	40	..	"
"	7 "	14 mars '93	3 janv. '96	A être libéré après avoir servi 3½ ans avec rémission.	20	..	Assises, Belleville.
"	2 "	28 " '95	1 sept. '96	*.................	23	..	Sessions, Toronto.
Vol de unit..........	10 "	25 " '93	13 janv. '96	*.................	25	..	Assises "
"	5 "	12 nov. '94	8 juil. '96	*.................	35	..	Comté, Ottawa.
Bris de magasin et larcin.	5 "	27 oct. '94	26 fév. '96	A être libére après avoir servi 2 ans avec rémission.	21	..	Police "
Larcin...............	5 "	17 janv. '93	18 juin '96	*.................	52	..	Comté, St-Thomas.
"	5 "	12 mai '95	15 oct. '95	Sentence réduite en une de 3 ans.	47	..	Sessions, Port Arthur.
"	4 "	17 déc. '94	28 août '96	*.................	41	..	" Sandwich.
"	3 "	22 janv. '96	18 juin '96	*.................	19	..	Comté, Goderich.
"	2½ "	30 nov. '95	28 fév. '96	A être libéré après qu'elle aura servi 10 m's.	..	24	Police, Hamilton.
"	2 "	15 oct. '95	8 juil. '96	*.................	23	..	" Toronto.

(*Province d'Ontario*) ÉCOLE DE RÉFORME—PÉNÉTANGUISHENE.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Bris de magasin et larcin.	5 ans	17 janv. '93	11 oct. '95	*.................	16	..	Police, Port Hope.
Bris de maison et larcin.	5 "	9 mai '92	26 sept. '96	*.................	17	..	" Pembroke.
" "	2 "	4 juin '95	21 " '96	*.................	15	..	Sessions, Bracebridge.
" "	2 "	4 " '95	21 " '96	*.................	15	..	" "
" "	*a*1 "	16 avril '92	3 déc. '95	*.................	20	..	Police, Ste-Catherine.
Faux.................	*b*.....	8 janv. '96	24 août '96	*.................	14	..	" Wallaceburg.
Larcin	4 ans	20 sept. '92	3 sept. '96	*.................	18	..	Assises, Orangeville.
"	4 "	13 " '93	3 déc. '95	*.................	17	..	" Owen Sound.
"	4 "	13 nov. '93	1 oct. '95	*.................	16	..	Comté, Sarnia.
"	3½ "	11 déc. '94	22 août '96	*.................	17	..	" Toronto.
"	3 "	26 janv. '94	20 " '96	*.................	16	..	Police, Owen Sound.
"	3 "	13 mai '95	3 sept. '96	*.................	17	..	" Toronto.
"	*a*3 "	25 juin '92	1 juin '96	*.................	17	..	" Cornwall.
"	*a*2 "	15 août '93	5 août '96	*.................	14	..	" Whitby.
"	*a*2 "	19 déc. '94	29 janv. '96	*.................	18	..	" Ste-Catherine.
"	*a*2 "	28 nov. '93	30 déc. '95	*.................	17	.	" Lindsay.

a Et une période indéfinie ne devant pas excéder 5 ans.
b Une " " "
* Aucune raison donnée pour le pardon ou la commutation.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1896, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(*Province of Ontario.*) PROVINCIAL REFORMATORY—PENETANGUISHENE—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Larceny	*a* 2 yrs.	Aug. 29, '93	Oct. 9, '95	*	16	.	Police, St. Catharines.
"	*a* 1 "	" 4, '94	Aug. 25, '96	*	19	.	" Brantford.
"	*a* 1 "	Feb. 1, '94	" 20, '96	*	16	..	County, Barrie.
"	*b*	June 26, '93	June 1, '96	*	16	..	Police, St. Thomas.
Receiving stolen goods	5 "	Sept. 2, '92	" 1, '96	*	16	..	" Lindsay.
Incorrigible conduct	*c*	" 28, '91	Dec. 30, '95	*	17	..	" Trenton.

(*Province of Ontario.*) MERCER REFORMATORY—TORONTO.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	M	F	By what Court tried.
Larceny	1 yr. & 364 d.	May 10, '94	Nov. 25, '95	*	..	17	Police, Hamilton.
Shoplifting	18 m's	Nov. 11, '95	Mar. 6, '96	To be released at the end of 4 months.	..	59	" Toronto.
"	12 "	" 11, '95	Aug. 8, '96	*	..	23	" "

(*Province of Ontario.*) CENTRAL PRISON—TORONTO.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	M	F	By what Court tried.
Housebreaking	18 m's	Oct. 27, '94	Oct. 1, '95	6 months remitted	20	..	Police, Ottawa.
Burglary	4 "	July 13, '96	Aug. 18, '96	*	28	..	County "
Larceny	23 "	Oct. 4, '95	Apr. 13, '96	Sentence reduced to 9 months.	18	.	Police, St. Thomas.
" (2 indictm'ts)	3 " & 6 "	Apr. 27, '96 May 4, '96	Sep. 10, '96	*	29	..	" Barrie. County "
"	6 "	June 19, '95	Nov. 13, '95	*	22	..	Police, Ottawa.
Vagrancy	3 "	July 9, '96	Aug. 8, '96	*	21	..	J.P., Berlin.

(*Province of Ontario.*) ONTARIO BOY'S REFORMATORY.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	M	F	By what Court tried.
Receiving stolen goods	3 yrs.	Feb. 1 '94	Dec. 7, '95	*	16	..	County, Lambton.
Larceny	*a* 2 "	Mar. 26, '91	" 11, '95	*	19	..	Police, Brantford.

(*Province of Ontario.*) COMMON JAILS.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	M	F	By what Court tried.
Berlin Jail— Vagrancy	3 m. or \$5 & c.	July 9, '96	Aug. 8 '96	*	32	..	J.P's, Berlin.
"	"	" 9, '96	" 8 '96	*	46	..	" "
North Bay Jail— Neglect'g to procure aid at childbirth.	5 m's	Nov. 13, '95	Feb. 11, '96	*	..	19	Sessions, North Bay.
Owen Sound Jail— Larceny	3 "	Oct. 28, '95	Dec. 7, '95	*	26	..	Police, Owen Sound.
Peterborough Jail— Vagrancy	6 "	" 12, '95	Nov. 15, '95	*	75	.	" Peterborough.
Port Arthur Jail— Inmates of disorderly house.	*d*	May 13, '96	Aug. 20, '96	Upon payment of \$50	..	20	" Port Arthur.
Sandwich Jail— Assault, aggravated	6 "	Dec. 12, '95	Jan. 6, '96	*	49	..	Sessions, Sandwich.

a And an indefinite period not to exceed five years.
b An " " four "
c Term indefinite " five "
d 6 months and \$50 or 6 additional months.
* No reason given for pardon or commutation.

TABLEAU VII—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
(Province d'Ontario.)		ÉCOLE DE RÉFORME—PÉNÉTANGUISHENE—*Fin.*					
Larcin	*a*2 ans	29 août '93	9 oct. '95	*	16	.	Police, Ste-Catherine.
"	*a*1 "	4 " '94	25 août '96	*	19	..	" Brantford.
"	*a*1 "	1 fév. '94	20 " '96	*	16	..	Comté, Barrie.
"	*b*	26 juin '93	1 juin '96	*	16	..	Police, St. Thomas.
Recel	5 "	2 sept. '92	1 " '96	*	16	..	" Lindsay.
Conduite incorrigible	*c*	28 " '91	30 déc. '95	*	17	..	" Trenton.
(Province d'Ontario.)		MAISON DE RÉFORME MERCER—TORONTO.					
Larcin	1 an et 364 j'rs	10 mai '94	25 nov. '95	*	..	17	Police, Hamilton.
Vol dans un magasin	18 m's	11 nov. '95	6 mars '96	A être libéré après avoir servi 4 mois	..	59	" Toronto.
" "	12 "	11 " '95	8 août '96	*	..	23	" "
(Province d'Ontario.)		PRISON CENTRALE—TORONTO.					
Bris de maison	18 m's	27 oct. '94	1 oct. '95	6 mois remis	20	..	Police, Ottawa.
Vol de nuit	4 "	13 juill. '96	18 août '9[illegible]	*	28	..	Comté "
Larcin	23 "	4 oct. '95	13 avril '96	Sentence réduite à 9 mois.	18	..	Police, St-Thomas.
" (2 indictements)	3 " et	27 avril '96					" Barrie.
	6 "	4 mai '96	10 sept. '96	*	29	..	Comté "
"	6 "	19 juin '95	13 nov. '95	*	22	..	Police, Ottawa.
Vagabondage	3 "	9 juill. '96	8 août '96	*	21	..	J. de P., Berlin.
(Province d'Ontario.)		MAISON DE RÉFORME D'ONTARIO POUR LES GARÇONS.					
Recel	3 ans	1 fév. '9	7 déc. '95	*	16	..	Comté, Lambton.
Larcin	*a*2 "	26 mars '91	1 " '95	*	19	.	Police, Brantford.
(Province d'Ontario.)		PRISONS COMMUNES					
Prison de Berlin— Vagabondage	3 m. ou $5 et f.	9 juill. '96	8 août '96	*	32	..	J. de P., Berlin.
"	"	9 " '96	8 " '96	*	46	..	" "
Prison de North Bay— Nég. de se procurer de l'aide pour un accouchement.	5 m's	13 nov. '95	11 fév. '96	*	..	19	Sessions, North Bay.
Prison d'Owen Sound— Larcin	3 "	28 oct. '95	7 déc. '95	*	26	..	Police, Owen Sound.
Prison de Peterboro'— Vagabondage	6 "	12 " '95	15 nov. '95	*	75	..	" Peterborough.
Prison de Pt. Arthur— Habitant une maison de désordre.	*d*	13 mai '96	20 août '96	Sur paiement de $50	..	20	" Port Arthur.
Prison de Sandwich— Voies de fait graves.	6 "	12 déc. '95	6 janv. '96	*	49	..	Sessions, Sandwich.

a Et une période indéfinie ne devant pas excéder 5 ans.
b Une " " " 4 "
c Terme indéfinie " " 5 "
d 6 mois et $50 ou 6 autres mois.
* Aucune raison donnée pour la pardon ou la commutation.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the Year ended the 30th September, 1896, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(*Province of Quebec.*) PROVINCIAL PENITENTIARY—ST. VINCENT DE PAUL.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Murder	*a* Life.	Dec. 10,'90	Feb. 22,'96	*	34	..	Q. Bench, Montmagny.
Manslaughter	5 yrs	Mar. 7,'93	Aug. 28,'96	*	50	..	" Sweetsburg.
Rape	10 "	June 19,'93	June 18,'96	*	59	..	" Aylmer.
Criminally knowing a girl under 14 years.	10 "	" 30,'93	Apr. 29,'96	Sentence reduced to one of 5 years.	28	..	" Montreal.
" "	4 "	" 15,'95	Oct. 30,'95	Sentence reduced to one of 2 years.	18	..	" "
Burglary	7 "	Mar. 14,'92	Sept. 26,'96	*	48	..	Sessions, Quebec.
"	2 "	Aug. 13,'95	" 3,'96	*	19	..	Dist. Mag., Kamouraska
Arson	5 "	Oct. 31,'95	June 11,'96	*	26	..	Q. Bench, Hull.
Attempt at house-breaking.	5 "	Mar. 16,'95	Oct. 9,'95	*	19	..	" Montreal.
Shopbreaking	2 "	" 16,'95	Feb. 22,'96	When he shall have served 1 year with remission.	59	..	" "
Aggravated robbery	2 "	Sept. 14,'94	" 19,'96	*	46	..	" "
Forgery	8 "	Oct. 20,'91	June 11,'96	*	35	..	" Sherbrooke.
"	3 "	" 2,'94	Dec. 30,'95	When he shall have served 18 months with remission.	21	..	Sessions, Montreal.
Bestiality	3 "	May 9,'95	Aug. 22,'96	*	67	..	Dist. Mag. Chicoutimi.
Larceny	7 "	Mar. 18,'91	" 20,'96	*	30	..	Q. Bench, Montreal.
"	5 "	Oct. 18,'92	" 7,'96	*	28	..	Sessions "
"	3 "	Sept. 24,'94	Mar. 11,'96	*	19	..	Dist. Mag. St. Hyacinthe
"	2 "	" 14,'94	" 23,'96	*	26	..	Q. Bench, Montreal.
Escaping from jail	2 "	" 11,'95	July 10,'96	Sentence reduced to 6 months.	20 22 32 33	.. ..	" "

(*Province of Quebec.*) COMMON JAILS.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Beauce Jail—							
Illicit distillation	*b* 1 mo.	May 12,'96	June 2,'96	Imprisonment remitted upon payment of fine of $100 and taxable costs.	40	..	J. P's., St. Joseph, Beauce
Montreal Jail—							
Larceny	20 m's	Oct. 14,'95	" 27,'96	*	23	..	Q. Bench, Montreal.
"	12 "	Nov. 14,'95	Dec. 19,'95	*	..	32	" "
"	6 "	Oct. 29,'95	" 19,'95	*	25	..	Police "
Attempt to commit theft.	6 "	Mar. 21,'96	Aug. 31,'96	*	35	..	Q. Bench "
Larceny	4 "	Jan. 14,'96	Mar. 25,'96	*	30	..	Sessions "
Embezzlement	23 "	Apr. 5,'94	Dec. 19,'95	*	25	..	" "
Having an illicit still in his possession.	*c* 6 "	June 23,'95	Oct. 3,'95	*	30	..	" "
Intemperance and not supporting his wife.	6 "	Sept. 6,'95	Dec. 16,'95	*	33	..	" "
Vagrancy	*d* 6 "	Dec. 26,'95	Feb. 6,'96	*	16	..	Recorder, Ste. Cunegonde
"	3 "	" 7,'95	" 11,'96	*	46	..	Sessions, Montreal.

a Death sentence previously commuted to imprisonment for life.
b And a fine of $150 and costs or 4 additional months.
c " 500 " 2 "
d " 25 " 3 "
* No reason given for pardon or commutation.

Tableau VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

Crime.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe H	Age et sexe F	Par quelle cour mis en jugement.
(Province de Québec.)			PENITENCIER PROVINCIAL—SAINT-VINCENT DE PAUL.				
Meurtre	*a*A vie	10 déc. '90	22 fév. '96	*....	34	..	Banc R., Montmagny.
Homicide non prém..	5 ans	7 mars '93	28 août '96	*..............	50	..	" Sweetsburg.
Viol....	10 "	19 juin '93	18 juin '96	*.	59	..	" Aylmer.
Commerce criminel avec une fille au dessous de 14 ans.	10 "	30 " '93	29 avril '96	Sentence réduite en une de 5 ans.	28		" Montréal.
" "	4 "	15 " '95	30 oct. '95	Sentence réduite en une de 2 ans.	18	..	" "
Vol avec effraction ...	7 "	14 mars '92	26 sept. '96	*.................	48	..	Sessions, Québec.
" " ..	2 "	13 août '95	3 " '96	*.................	19	..	Mag. du dist., Kamour'ka
Incendie.....	5 "	31 oct. '95	11 juin '96	*................ ..	26	..	Banc R., Hull.
Tentative de bris de maison.	5 "	16 mars '95	9 oct. '95	*..........	19	.	" Montréal.
Bris de magasin......	2 "	16 " '95	22 fév. '96	A être libéré après avoir servi 1 an avec rémission.	59	..	" "
Vol de nuit aggravé..	2 "	14 sept. '94	19 " '96	*......	46	..	" "
Faux...............	8 "	20 oct. '91	11 juin '96	*............ .	35	..	" Sherbrooke.
"	3 "	2 " '94	30 déc. '95	A être libéré après avoir servi 18 mois avec rémission.	21	..	Sessions, Montréal.
Bestialité.... ...	3 "	9 mai '95	22 août '96	*.	67	.	Mag. du dist., Chicoutimi
Larcin....	7 "	18 mars '91	20 " '96	*.	30	..	Banc R., Montréal.
"	5 "	18 oct. '92	7 " '96	*.................	28	..	Sessions "
"	3 "	24 sept. '94	11 mars '96	*........... ...	19	..	Mag. du D., St. Hyacinthe
"	2 "	14 " '94	23 " '96	*....	26	..	Banc R., Montréal.
Evasion de prison....	2 "	11 " '95	10 juil. '96	Sentence reduite à 6 mois.	20, 22, 32, 33	. .. .	" "
(Province de Québec.)			PRISONS COMMUNES.				
Prison de la Beauce—							
Distillation illicite..	*b*1 m's	12 mai '96	2 juin '96	Emprisonnement remis sur paiement d'une amende de $100 et les frais.	40	..	J. de P., Saint-Joseph, Beauce.
Prison de Montréal—							
Larcin............	20 "	4 oct. '95	27 " '96	*.................	23	..	Banc R., Montréal.
"	12 "	14 nov. '95	19 déc. '95	*......	..	32	" "
"	6 "	29 oct. '95	19 " '95	*...	25		Police "
Tentative de larcin.	6 "	21 mars '96	31 août '96	*............ ...	35	..	Banc R. "
Larcin	4 "	14 janv. '96	25 mars '96	*....	30	..	Sessions "
Détournement......	23 "	5 avril '94	19 déc. '95	*.	25	..	" "
Ayant illicitement en possession un alambic.	*c*6 "	23 juin '95	3 oct. '95	*........	30	..	" "
Intempérance et ne pourvoyant pas aux besoins de sa femme.	6 "	6 sept. '95	16 déc. '95	*.............. ...	33	..	" "
Vagabondage......	*d*6 "	26 déc. '95	6 fév. '96	*.................	16	..	Recorder, Ste-Cunégonde
" . ..	3 "	7 " '95	11 " '96	*..............	46	..	Sessions, Montréal.

a La sentence de mort ayant été antérieurement commuée en emprisonnement à vie.
b Et une amende de $150 et les frais ou 4 autres mois.
c " 500 " 2 "
d " 25 " 3 "
* Aucune raison donnée pour le pardon ou la commutation.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1896, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(*Province of Quebec.*) COMMON JAILS—*Concluded.*

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex M	Age and Sex F	By what Court tried.
Montreal Jail—							
Vagrancy.........	a3 m's	July 28,'96	Aug. 28,'96	*	..	29	Recorder, Montreal.
Drunkenness.......	3 "	Dec. 24,'95	Mar. 3,'96	*	33	..	" "
Vagrancy..........	b2 "						
Assault on female .	c2 "						
Disorderly conduct.	3 "	June 21,'96	Aug. 20,'96	*	40	..	J.P's "
Sherbrooke Jail—							
Setting fire to a load of oats.	12 "	Oct. 28,'95	Feb. 22,'96	*	18	..	Queen's B., Sherbrooke.
Theft..............	12 "	Nov. 5,'95	June 16,'96	*	42	..	Dist. Mag. "
Sorel Jail—							
Receiv'g stolen goods	6 "	Jan. 21,'96	" 18,'96	*	47	..	" Sorel.
Stealing	6 "	" 21,'96	" 18,'96	*	16	..	" "
Three Rivers Jail—							
Consp'cy to defraud.	6 "	Nov. 8,'95	Feb. 23,'96	*	22	..	" Three Rivers.
" " ..	6 "	" 8,'95	" 23,'96	*	23	..	" "
Theft..............	6 "	Jan. 27,'96	Apr. 22,'96	*	28	..	J.P's "
Not imprisoned—							
Having illicit still in his possession.	d	Feb. 18,'96	Mar. 18,'96	That he pays the pecuniary penalty and all the costs of the prosecution to the satisfaction of the Department of Inland Revenue.	M	..	J.P's, St. Joseph, Beauce.
Having illegally in his possession a bottle of spirits.	e	Dec. 13,'95	Apr. 13,'96	Upon the payment of $10 as a penalty and all the costs incurred by prosecution.	M	..	Sessions, Laurentides.

(*Nova Scotia and New Brunswick.*) PROVINCIAL PENITENTIARY—DORCHESTER.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex M	Age and Sex F	By what Court tried.
Manslaughter........	20 yrs.	Oct. 11,'89	Oct. 1,'95	When he shall have served 10 years with remission.	29	..	Supreme, Amherst, N.S.
Arson...............	4 " & 11 m's	Aug. 21,'94	Jan. 10,'96	When he shall have served 2 years and 5½ months.	23	..	County, New Castle, N.B.
Shopbr'king and stealing.	3 yrs.	June 25,'94	Dec. 31,'95	*	22	..	Supreme, Pictou, N.S.
" " ..	3 "	" 28,'94	Nov. 8,'95	*	19	..	" Yarmouth, N.S.
" " ..	2 "	Mar. 12,'95	Feb. 26,'96	To be released on the 15th March, 1896.	22	..	" Dalhousie, N.B.
Embezzlement.......	5 "	Nov. 12,'92	Nov. 25,'95	*	42	..	County, St. John, N.B.
Larceny	2½ "	" 28,'93	Oct. 3,'95	*	22	..	" Kentville, N.S.
"	2 "	Sep. 28,'94	Nov. 11,'95	*	19	..	" Bathurst, N.B.
"	2 "	" 2,'95	Sep. 10,'96	*	19	..	" Liverpool, N.S.

a And $10 or 3 months additional.
b Or $10.
c Or $21.50.
d $100 and costs.
e $50.
* No reason given for pardon or commutation.

TABLEAU VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province de Québec.*) PRISONS COMMUNES—*Fin.*

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison de Montréal—							
Vagabondage	*a*3 m's	28 juill. '96	28 août '96	*	. .	29	Recorder, Montreal.
Ivresse.	3 "						
Vagabondage	*b*2 "	24 déc. '95	3 mars '96	*	33	. .	" "
Voies de fait sur fem	*c*2 "						
Conduite déréglée. .	3 "	21 juin '96	20 août '96	*	40	. .	J. de P. "
Prison de Sherbrooke—							
Mettant le feu à un voyage d'avoine.	12 "	28 oct. '95	22 fév. '96	*	18	. .	Banc Reine, Sherbrooke.
Larcin	12 "	5 nov. '95	26 juin '96	*	42	. .	Mag. de Dist. "
Prison de Sorel—							
Recel	6 "	21 janv. '96	18 " '96	*	47	. .	" Sorel.
Larcin	6 "	21 " '96	18 " '96	*	16	. .	" "
Prison de Trois-Riv.—							
Conspir'n de fraude.	6 "	8 nov. '95	23 fév. '96	*	22	. .	" Trois-Riv.
" " . .	6 "	8 " '95	23 " '96	*	23	. .	" "
Larcin	6 "	27 janv. '96	22 avril '96	*	28	. .	J. de P. "
Non emprisonnés—							
Ayant illicitement en sa possession un alambic.	*d*	18 fév. '96	18 mars '96	En payant la peine pécuniaire et tous les frais de la poursuite à la satisfaction du Dép. du Revenu de l'Intérieur.	M	. .	" St-Joseph, Beauce
Ayant illégallement en sa possession une bouteille de boisson.	*e*	13 déc. '95	13 avril '96	Sur paiement de $10 comme peine, et tous les frais de la poursuite.	M	. .	Sessions, Laurentides.

(*Nouvelle-Ecosse, Nouv.-Brunswick*) PÉNITENCIER PROVINCIAL—DORCHESTER.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Homicide non prém. . .	20 ans	11 oct. '89	1 oct. '95	A être libéré après avoir servi 10 ans avec rémission.	29	. .	Suprême, Amherst, N.E.
Incendie	4 " et 11 m's	21 août '94	10 janv. '96	A être libéré après avoir servi 2 ans et $5\frac{1}{2}$ mois.	23	. .	Comté, New-Castle, N.B.
Bris de magasin et larcin.	3 ans	25 juin '94	31 déc. '95	*	22	. .	Suprême, Pictou, N.E.
" " . .	2 "	28 " '94	8 nov. '95	*	19	. .	" Yarmouth, N.E.
" " . .	2 "	12 mars '95	26 fév. '96	A être libéré le 15 mars 1896.	22	. .	" Dalhousie, N.B.
Détournement.	5 "	12 nov. '92	25 nov. '95	*	42	. .	Comté, St-Jean, N.B.
Larcin	$2\frac{1}{2}$ "	28 " '93	3 oct. '95	*	22	. .	" Kentville, N.E.
"	2 "	28 sept. '94	11 nov. '95	*	19	. .	" Bathurst, N.B.
"	2 "	2 " '95	10 sept. '96	*	19	. .	" Liverpool, N.E.

a Et $10 ou 3 autres mois.
b Ou $10.
c Ou $21.50.
d $100 et les frais.
e $50.
* Aucune raison donnée pour le pardon ou la commutation.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1896, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(*P. E. Island, Nova Scotia and New Brunswick.*) COMMON JAILS.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Andover Jail—							
Assault	1 yr.	Nov.17,'92	Dec. 7,'95	Prison'r escaped from jail, Dec. 4, 1892; voluntarily returned thereto to complete his term, Aug. 7, 1895.	31	..	County, Andover, N.B.
Charlottetown Jail—							
Vio. of the Scott Act	2 m's	Feb. 6,'96	Mar. 9,'96	*......	..	33	Stipendiary Magistrate, Charlottetown, P.E.I.
" "	2 "	Sept.30,'95	Nov.13,'95	*........... ...	46	..	" "
Larceny..........	18 "	Feb. 4,'95	Dec. 19,'95	*.	33	..	Supreme Court, Charlottetown, P.E.I.
Halifax Jail—							
Larceny............	9 "	July 30,'95	Mar.23,'96	*................	16	..	County, Halifax, N.S.
Having in possession unstamped cigarettes.	6 "	Oct. 11,'95	Oct. 22,'95	*.........	..	50	Exchequer, Halifax, N.S.
" "	6 "	" 11,'95	" 22,'95	*..	32	..	" "
" "	S. def.	" 11,'95	" 22,'95	Was not imprisoned.	..	F	" "
King's Co. Jail—							
Vio. of Canada Temperance Act.	*a*2 m's	Nov. 6,'95	Nov.22,'95	*.....	..	31	J.P's, King's Co., N.S.
Lunenburg Jail—							
Larceny.	4 "	Apr. 5,'96	July 8,'96	*.	21	..	Co., Bridgewater, N.S.
Pictou Jail—							
Vio. of Canada Temperance Act.	*b*89 d.	Sept.27,'95	Nov.22,'95	*..........	45	..	Stipendiary Magistrate, New Glasgow, N.S.
Sydney Jail—							
Assault...........	1 yr.	Aug. 8,'95	" 29,'95	*.................	24	..	County, Sydney, N.S.

(*Province of Manitoba.*) MANITOBA PENITENTIARY.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	F	By what Court tried.
Sodomy.............	15 yrs.	Nov.23,'91	Dec. 7,'95	When they shall have served 7 years with remission.	25	..	Assizes, Victoria, B.C.
"	15 "	" 23,'91	" 7,'95		35	..	" "
Attempted abortion and larceny.	10 "	July 13,'94	Mar.17,'96	When he shall have served 2 years with remission.	36	..	Supr., Calgary, N.W.T.
Theft and embezzlement.	7 "	Mar. 24,94	July 3,'96	Sentenced reduced to 5 years.	40	..	Assizes, Winnipeg.
Perjury.....	3 "	" 24,'94	Nov. 8,'95	Remission of 1 year for services rendered by prisoner to the penitentiary, leaving him also the benefit of his good conduct.	50	.	" "

a Or fine and costs. *b* Or $50 fine. *No reason given for pardon or commutation.

Tableau VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*I. du P.E., N.-E. et du N.-B.*) PRISONS COMMUNES.

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Prison d'Andover—							
Voies de fait........	1 an.	17 nov. '92	7 déc. '95	Le prisonnier s'est évadé de la prison le 4 déc. 1892; il est retourné volontairement pour compléter son terme le 7 août 1895.	31	..	Comté, Andover, N.B.
Pris. de Charlottetown							
Inf. à l'Acte Scott..	2 m's	6 fév. '96	9 mars '96	*	..	33	Mag. Stip., Charlottet'n, I. du P.-E.
" " ..	2 "	30 sept. '95	13 nov. '95	*	46	..	" "
Larcin.............	18 "	4 fév. '95	19 déc. '95	*	33	..	Suprême, Charlottetown, I. du P.-E.
Prison d'Halifax—							
Larcin.............	9 "	30 juil. '95	23 mars '96	*	16	..	Comté, Halifax, N.-E.
Ayant en possession des cigarettes sans timbres.	6 "	11 oct. '95	22 oct. '95	*	..	50	Echiquier "
" " ..	6 "	11 " '95	22 " '95	*	32	..	" "
" " ..	S. sus.	11 " '95	22 " '95	Non emprisonné....	..	F	" "
Prison du Co. de King							
Cont. à la loi de tempérance du Canada	a2 m's	6 nov. '95	22 nov. '95	*	..	31	J. de P., comté de King's, N.-E.
Prison de Lunenburg							
Larcin......	4 "	5 avril '96	8 juil. '96	*	21	..	Co., Bridgewater, N.-E.
Prison de Pictou—							
Cont. à la loi de tempérance du Canada	b89 jrs	27 sept. '95	22 nov. '95	*	45	..	Mag. Stip., New-Glasgow, N.-E.
Prison de Sydney—							
Voies de fait.	1 an.	8 août '95	29 " '95	*	24	..	Comté, Sydney, N..E.

(*Province de Manitoba.*) PÉNITENCIER DE MANITOBA

CRIME.	Sentence.	Date de Sentence ou emprisonnement.	Date de Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe. H	Age et sexe. F	Par quelle cour mis en jugement.
Sodomie............	15 ans.	23 nov. '91	7 déc. '95	A être libérés après qu'ils auront servis 7 ans avec rémission	25	..	Assises, Victoria, C.-B.
"	15 "	23 " '91	7 " '95		35	..	" "
Tentative d'avortem't et larcin.	10 "	13 juil. '94	17 mars '96	A être libéré après avoir servi 2 ans avec rémission.	36	.	Suprême, Calgary, T.N-O.
Larcin et détournement.	7 "	24 mars '94	3 juil. '96	Sentence réduite à 5 ans.	40	..	Assises, Winnipeg.
Parjure............	3 "	24 " '94	8 nov. '95	Un an remis pour services rendus par le prisonnier au pénitencier, lui laissant aussi le bénéfice de sa bonne conduite.	50	..	" "

a Ou l'amende et les frais. *b* Ou $50 d'amende.
*Aucune raison donnée pour le pardon ou la commutation.

TABLE VII.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the Year ended the 30th September, 1896, in favour of prisoners committed to the following prisons.

(*Province of Manitoba.*) BRANDON INSANE ASYLUM.

CRIME.	Sentence.	Date of Sentence or Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court tried.
Stealing a post office letter.	3 yrs.	Aug. 17,'93	May 6,'96	*	38	..	Sup'me, Calgary, N.W.T.
WINNIPEG JAIL.							
Aggravated assault...	9 m's	Feb. 3,'96	July 25,'96	To be released on the 2nd Aug., 1896.	44	..	County, Winnipeg.
" " ...	9 "	" 3,'96	" 25,'96	" "	16	..	" "
BRITISH COLUMBIA PENITENTIARY.							
Arson..............	2½ yrs.	Feb. 12,'95	June 20,'96	Insane. To be removed to a lun. asylum.	46	..	County, Ashcroft, B.C.
Gross indecency.....	a2 "	May 15,'94	Feb. 7,'96	12 lashes remitted...	45	..	Assizes, Vancouver, B.C.
" "	a2 "	" 15,'94	" 7,'96	" " ...	18	..	" "
Larceny......... ...	4 "	Nov. 28,'92	Nov. 25,'95	*	25	..	" Victoria, B.C.
NEW WESTMINSTER JAIL.							
Aggravated assault...	2 yrs.	Aug. 2,'95	June 1,'96	*	23	..	County, Revelstoke, Yale
STONY MOUNTAIN PENITENTIARY.							
Bringing stolen property into Canada.	7 yrs.	Aug. 2,'90	Feb. 28,'96	Remission of 6 mos. imprisonment imposed by the courts for an attempted escape.	39	..	Supreme, Moosomin.
POLICE BARRACKS.							
Vagrancy............	2 m's.	Jan. 29,'96	Feb. 22,'96	*	..	34	Police, Calgary.
"	3 "	" 6,'96	Jan. 18,'96	*	45	..	" "
Housebreaking and larceny.	2 yrs.	Nov. 28,'94	Dec. 19,'95	*	19	..	Supreme, Prince Albert.
Housebreaking.. ..	2 "	Mar. 11,'95	July 10,'96	*	25	..	" Edmonton.
DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1896.							
Murder.	Death	June 20,'96	Sep. 21,'96	Imprisonment for life in Kingston Pen.	M	..	Assizes, Victoria.
"	"	Nov. 4,'95	Dec. 31,'95	Imprisonment for life in St. Vincent de Paul Penitentiary.	20	..	Queen's Bench, Valleyfield.

a And 24 lashes. *No reason given for pardon or commutation.

Tableau VII.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1896, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(*Province de Manitoba.*) ASILE D'ALIÉNÉ DE BRANDON.

CRIME.	Sentence.	Date de — Sentence ou emprisonnement.	Date de — Pardon ou commutation.	Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe — H	Age et sexe — F	Par quelle cour mis en jugement.
Vol d'une lettre du bureau de poste.	3 ans	17 août '93	6 mai '96	*	38	..	Supr., Calgary, N.W.T.
PRISON DE WINNIPEG.							
Voies de fait graves . .	9 m's	3 fév. '96	25 juill. '96	A être libéré le 2 août 1896.	44	..	Comté, Winnipeg.
" " . .	9 "	3 " '96	25 " '96	*	16	..	" "
PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.							
Incendie	2½ ans	12 fév. '95	20 juin '96	Aliéné. A être transféré dans un asile.	46	..	Comté, Ashcroft, C.B.
Indécence grossière . . .	*a*2 "	15 mai '94	7 fév. '96	12 coups de fouet rem	45	..	Assises, Vancouver.
" " . . .	*a*2 "	15 " '94	7 " '96	" "	18	..	" "
Larcin	4 "	28 nov. '92	25 nov. '95	*	25	..	" Victoria.
PRISON DE NEW WESTMINSTER.							
Voies de fait graves . .	2 ans	2 août '95	1 juin '96	*	23	..	Comté, Revelstoke, Yale.
PÉNITENCIER DE STONY MOUNTAIN.							
Effets voles apportés en Canada.	7 ans	2 août '90	28 fév. '96	Emprisonnement de 6 m's remis, imposé par le cour pour tentative d'évasion.	39	..	Suprême, Moosomin.
CASERNE DE POLICE.							
Vagabondage	2 m's	29 janv. '96	22 fév. '96	*	..	34	Police, Calgary.
"	3 "	6 " '96	18 janv. '96	*	45	..	" "
Bris de maison et larcin.	2 ans	28 nov. '94	19 déc. '95	*	19	..	Suprême, Prince Albert.
Bris de maison . . .	2 "	11 mars '95	10 juill. '96	*	25	..	" Edmonton.
SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPT. 1896.							
Meurtre	Mort	20 juin '96	21 sept. '96	Empris. à vie dans le pén. de Kingston.	H	..	Assises, Victoria.
"	"	4 nov. '95	31 déc. '95	Empris. à vie dans le pén. de St-Vincent de Paul.	20	..	Banc Reine, Valleyfield.

a Et 24 coups de fouet. *Aucune raison donnée pour le pardon ou la commutation.

INDICTABLE OFFENCES.

DÉLITS SUJETS À POURSUITE.

SUMMARY CONVICTIONS.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.



